


JUL 1 1967
Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis



Note écrite le vendredi 22 juillet 1904.

..... "Dans un monde ainsi fait, celui qui a beaucoup en
i-même est pareil à une chambre d'arbre de Noël,
clairée, chaude, gaie, au milieu des neiges et des
laces d'une nuit de décembre. Par conséquent, avoir
ne individualité riche et supérieure et surtout beaucoup
'intelligence constitue indubitablement sur terre
sort le plus heureux, quelque différent qu'il
uisse être du sort le plus brillant. Aussi que de
gesse dans cette opinion émise sur Descartes par
a reine Christine de Suède, âgée alors de 19 ans
peine (voir infrà p. 310): « M. Descartes est le plus
ureux de tous les mortels, et sa condition me
mble digne d'envie.» Descartes vivait à cette
poque (on était en 1647 et Descartes, né le 31 mars 1596, était
ors âgé de 51 ans) depuis 20 ans en Hollande, dans la plus
ofonde solitude, et la reine ne le connaissait que par
qu'on lui en avait raconté et pour avoir lu un seul
ses ouvrages. Il faut seulement, et c'était précisément
cas chez Descartes, que les circonstances extérieures soient
sez favorables pour permettre de se posséder et d'être
ntent de soi-même. C'est pourquoi l'Ecclésiaste
7.12) disait déjà: « La sagesse est bonne avec un
atrimoine et nous aide à nous réjouir de la vue
u soleil.» (Schopenhauer. Aphorismes sur la sagesse
ans la vie. p. 32).

LA VIE
DE
MONSIEUR
DES-CARTES.

SECONDE PARTIE.



A PARIS,
Chez DANIEL HORTHEMELS, ruë ſaint Jacques, au Mécénas.

M. DC. XCI.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.

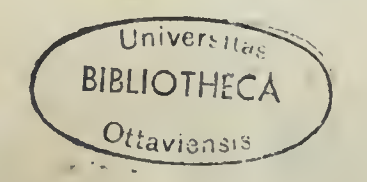


TABLE
DES CHAPITRES
DE LA SECONDE PARTIE.

LIVRE CINQUIE'ME.

Contenant ce qui s'eſt paſſé au ſujet de M. Deſcartes, depuis le têms de la connoiſſance qu'il fit avec les Profeſſeurs d'Utrecht, juſqu'à la publication de ſes Méditations Méthaphyſiques.

CHAP. I. *MR de Roy, ou Régius apprend la méthode & les principes de la Philoſophie de M. Deſcartes par la bouche de M. Rénéry, & par la lecture des Eſſais de cette Philoſophie. Il les enſeigne à ſes Ecoliers, & il parvient par ce moyen à une Chaire de Profeſſeur en Médecine dans l'Univerſité d'Utrecht. Obſtacles ſurvenus durant la brigue de cette Chaire. M. Régius regarde M. Deſcartes comme l'auteur de ſa fortune & de ſes connoiſſances. Il ſe déclare ſon Diſciple, & ſe dévouë à luy d'une maniére particuliére. Confuſion dans les lettres imprimées de M. Deſcartes.* page 1

CHAP. II. *M. Deſcartes fait un abrégé de Médecine; & s'appercevant qu'il vieilliſſoit, il ſonge aux moyens de conſerver ſa ſanté. Succés de M. Rénéri dans la profeſſion de la Philoſophie. Prudence avec laquelle il enſeigne la méthode de M. Deſcartes. Il eſt ſoulagé dans ſes exercices, & employe le têms de ſon repos à méditer ſur la Géométrie de M. Deſcartes & ſur ſa Phyſique. Du Livre* de la Vérité, *traduit en François. Jugement qu'en fait M. Deſcartes. Amitié étroite de M. Bannius & de M. Bloemaert Prêtres catholiques de Hollande avec M. Deſcartes. Leur éloge & leur défenſe. Jugement de la Muſique de M. Bannius.* 11

CHAP. III. *Mort de M. Rénéri Profeſſeur à Utrecht le premier des Sectateurs de M. Deſcartes, qui ait enſeigné ſes principes publiquement. Panégyrique de M Deſcartes fait par ordre des Magiſtrats dans l'Oraiſon funébre que M. Emilius prononça à l'honneur de M. Rénéri. M. Régius devient le prémier des Diſciples de M. Deſcartes. Amitié de M. Emilius avec M. Deſcartes. Modeſtie de M. Deſcartes quand il s'agit de ſouffrir ou de rejetter les loüanges. On augmente les appointemens de M. Régius, qui eſt fait Profeſſeur extraordinaire des Problêmes, & des nouveautez de Phyſique, &c.* 18

CHAP. IV. *Mort du Mathématicien Hortensius, avec une remarque de M. Descartes sur son Horoscope. Mort d'Elichman, & du Philosophe Campanelle. Jugement que M. Descartes faisoit des écrits & de l'esprit de ce dernier. Origine des troubles excitez dans l'Université d'Utrecht, au sujet de la Philosophie de M. Descartes, par Gisbert Voetius. Histoire de cet homme, son portrait. Jugement des Sçavans sur son esprit, & ses écrits. Moyens dont il se sert pour attaquer la Philosophie de M. Descartes. Ses théses touchant l'Athéïsme.* 25

CHAP. V. *M. Régius prend des précautions contre la mauvaise humeur de Voetius qu'il avoit à ménager. Préjudice qu'il fait à sa personne, & à la Philosophie Cartésienne dans ses leçons problématiques de Physique. Son indiscrétion à une thése des Péripatéticiens. Amis que M. Descartes avoit à Utrecht. Il instruit Régius sur divers points de Physique. Son sentiment sur la circulation du sang. Ingratitude & malhonnêteté de Plempius à l'égard de M. Descartes, qui la souffre plus patiemment que Régius. Il tâche de se retrancher touchant le commerce des lettres, pour se procurer plus de retraite & de repos; mais ce fut en vain. Le P. Mersenne lui envoye le traité des Coniques de M. Pascal le jeune. Jugement qu'il en fit.* 33

CHAP. VI. *Traité de M. des Argues touchant les Sections Coniques. Avis que luy donne M. Descartes touchant son dessein. Différence de la maniére d'écrire pour les Curieux d'avec celle d'écrire pour les Sçavans, ou pour les gens de la Profession. Ouvrage de M. Mydorge sur les Sections Coniques. Continuation de cét ouvrage. Observations de M. de Beaune sur les lignes courbes, & autres questions qu'il propose à M. Descartes. Instances qu'il luy fait, mais en vain, pour publier son Monde. Mauvaise santé de M. de Beaune. Il travaille aux lunettes sur les instructions de M. Descartes, qui espére plus de luy que de M. du Maurier.* 41

CHAP. VII. *M. Descartes se rapproche de ses amis d'Utrecht, & vient demeurer prés de cette ville, puis à Leyde. Estime qu'on faisoit de luy dans l'Université de Leyde. Son amitié avec Heydanus & Rivet. Eloge du prémier qui prêche à la Cartésienne. Caractére de l'esprit du second. Impression d'un livre anonyme contre M. Descartes faite sans succês. Accidens arrivez en Hollande au commencement de l'année 1640. Histoire d'une fameuse gageure de Mathématique entre Stampioen & Waessenaer, où M. Descartes se trouve mêlé. Caractére de l'esprit de Stampioen qui perd la gageure. Dessein d'un voyage de M. Descartes en France différé, puis rompu.* 47

CHAP. VIII. *L'esprit de Voetius s'aigrit contre M. Descartes & M. Régius, au sujet des théses de ce dernier touchant le mouvement du cœur & la circulation du sang. M. Descartes corrige ces théses, & veut bien y assister, pourvû que ce soit dans l'Ecoute de Mademoiselle de Schurmans. Eloge de cette Demoiselle, dont le cœur est gâté par Labadie, & l'esprit par Voetius: par le prémier, sous prétexte d'une plus grande réformation;*

formation; par le second, sous prétexte de s'enfoncer dans les controverses de la Théologie. Primerose & Silvius réfutent les théses de M. Régius, qui se défend. Ordonnance des Curateurs de l'Université d'Utrecht, à laquelle M. Descartes fait une explication en forme de Réponse. 57

CHAP. IX. *M. Descartes déclare son sentiment touchant le siége de l'Ame dans le cerveau. Usage de la petite Glande appellée* Conarium. *Réfléxion de M. de Sorbiére peu obligeante pour M. Descartes. Sentiment de M. Descartes touchant la mémoire, qu'il divise en trois espéces, corporelle, locale, & intellectuelle. Projet de faire passer M. Descartes & M. Mydorge en Angleterre, pour s'y établir sous la protection & par les bien-faits du Roy de la Grand' Bretagne. Il est sans effet. Eloge de M. Cavendish ou Candisch ami de M. Descartes & de M. Mydorge. Deux espéces de Sectateurs de la Philosophie de M. Descartes. Amitié de M. de Saumaise avec M. Descartes. Mauvaise humeur de M. de Saumaise envers ses meilleurs amis. M. Descartes n'en est pas exempt.* 64

CHAP. X. *M. Descartes se broüille avec les Jésuites contre son attente. Estime & déférence qu'il avoit pour leur Compagnie en général, & pour ses membres particuliers. Il est attaqué par le P. Bourdin dans des théses de Mathématique, & par un Ecrit particulier. M. Descartes écrit au P. Recteur du Collége de Clermont, pour faire changer cette maniére de réfuter ses écrits, pour sçavoir les sentimens de la Société, & pour se préparer à soûtenir le choc des Jésuites, au cas qu'ils luy refusassent leur bienveillance & la charité qu'il espéroit d'eux. Il informe ses amis de ce qui se passé, & il répond d'abord à l'Ecrit du P. Bourdin.* 70

CHAP. XI. *Le Pére Bourdin écrit à M. Descartes, & il en reçoit une réponse que nous avons perduë. Peu de jours aprés il reçoit la réfutation de sa Vélitation. Conditions que M. Descartes demande au Pére Bourdin pour agir de bonne foy dans leur different. Le Pére Recteur reçoit enfin la lettre de M. Descartes, & au lieu d'accepter ses propositions, il ordonne au P. Bourdin de luy rendre raison de son procedé, & de ne faire qu'une cause personnelle de sa querelle avec M. Descartes. Le P. Bourdin se broüille avec le P. Mersenne au sujet d'un écrit françois en forme de lettre, qu'il luy avoit confié, & que celuy-cy avoit envoyé à M. Descartes sans sa participation. M. Descartes répond à cet Ecrit. M. des Argues prend sa défense contre le P. Bourdin. M. Descartes se prépare à la guerre contre les Jésuites, & à la réfutation de la Philosophie Scholastique. Jugement qu'il fait des Conimbres, du Feüillant, & de Raconis. Il travaille à un cours méthodique de sa Philosophie.* 79

CHAP. XII. *Mort de Francine Descartes, avec un abrégé de sa vie. Doutes sur le mariage sécret de son pére. Reproches de ses envieux sur ce point. Il remédie promptement au déréglement de son célibat. Il retourne d'Amersfort à Leyde. Voetius sollicite les Protestans & les Catholiques contre lui. Il s'addresse au P. Mersenne pour le porter à écrire contre M. Descartes, & lui promet des matiéres pour cet effet. Conduite plaisante de ce Ministre pour gagner ce Religieux. Mort du pére de M. Descartes. Il*

rompt le voyage qu'il méditoit de faire en France. Il charge l'Abbé Picot du ſoin de ſes affaires domeſtiques. Mort de M. Dounot Mathématicien du nombre de ſes amis. Mort de M. de Beaugrand, avec le caractére de ſon eſprit. Faux bruit de la mort de M. de Beaune. Mort du Feüillant. Le Roy rappelle M. Deſcartes pour l'honorer d'une charge & d'une penſion dans ſon Royaume. Il s'en excuſe, & demeure dans ſa retraite. 89

LIVRE SIXIE'ME

Contenant ce qui s'eſt paſſé depuis la publication de ſes Méditations Métaphyſiques, juſqu'à la publication de ſes Principes de Phyſique.

CHAP. I. *EDITION des Méditations Métaphyſiques de M. Deſcartes, malgré ſa réſolution de ne plus imprimer. Hiſtoire de cét ouvrage. Deſſein & motifs de ſon Auteur. Pourquoy il veut ſe munir de l'autorité des Sçavans. Pourquoy il recherche l'approbation ou le jugement des principaux Théologiens parmi les Catholiques. Délibérations diverſes ſur la maniére de s'y prendre. Il s'addreſſe au P. Gibieuf pour conduire le Pére Merſenne dans le ménagement de toute cette affaire. Il dédie ſon ouvrage à Meſſieurs de Sorbonne, c'eſt-à-dire, à toute la Faculté de Théologie de Paris. Titre de l'ouvrage. Pourquoi il eſt écrit en latin.* 99

CHAP. II. *Le Pére Merſenne procure des cenſeurs à M. Deſcartes, pour luy faire des objections contre ſes Méditations Métaphyſiques, afin d'éclaircir la Vérité, & de perfectionner ſon ouvrage. Abrégé de ces Méditations. Pourquoy M. Deſcartes ne traite pas de l'immortalité de l'Ame, mais ſeulement de ſa diſtinction réelle d'avec le corps. Sa maniére d'écrire. Il s'attache moins à l'ordre des matiéres qu'à celuy des raiſons. Hiſtoire des premiéres objections contre ſon livre faites par M. Catérus Théologien des Pais-bas. Il veut que M. des Argues ſoit du nombre de ſes Juges. Bonne opinion qu'il a de ſon ouvrage. En quoy conſiſte principalement l'excellence de ces Méditations.* 107

CHAP. III. *Hiſtoire des ſecondes Objections faites par divers Théologiens & Philoſophes de Paris contre les Méditations Métaphyſiques. Réponſe de M. Deſcartes, ſuivie d'un autre écrit diſpoſé ſelon la méthode des Géométres. Livre de M. Morin* de Deo. *Jugement qu'en fait M. Deſcartes, & ſa modeſtie à parler de l'*Infini. *Hiſtoire des troiſiémes Objections faites par M. Hobbes Anglois. Conduite de M. Hobbes dans l'étude de la Philoſophie Carteſienne. M. Deſcartes renonce à la réfutation de la Philoſophie ſcholaſtique. Il répond aux Remarques de M. Hobbes ſur ſa Dioptrique, & veut rompre commerce de lettres avec luy, aprés avoir connu ſon génie.* 117

CHAP.

CHAP IV. *Histoire des quatriémes objections faites sur les Méditations de M. Descartes, par M. Arnaud Docteur de Sorbonne. Qualitez de l'esprit & des connoissances de ce Docteur. Estime que M. Descartes fait de ses objections. Efforts qu'il fait pour y répondre. Ressemblance de la Philosophie de M. Descartes avec celle de S. Augustin. Utilité des Objections de M. Arnaud, pour corriger les Méditations de M. Descartes. Difficulté sur la maniére d'expliquer la Transsubstantiation. M. Descartes & M. Arnaud se sont peu connus depuis. Ouvrages divers de M. des Argues estimez de M. Descartes.* 124

CHAP. V. *Histoire des cinquiémes Objections faites par M. Gassendi venu nouvellement de sa province pour l'Assemblée du Clergé à Mante, & pour s'établir à Paris. Origine de l'animosité & de la jalousie de M. Gassendi contre M. Descartes. Jugement de M. Descartes sur la Dissertation que M. Gassendi avoit faite autrefois des parhêlies de Rome. Douceur & modération de M. Gassendi. Son adresse & sa dissimulation envers M. Descartes. Sincérité choquante de celuy-cy dans la réponse à ses Objections. Broüillerie de ces deux amis entretenuë & augmentée dans la suite par quelques esprits inquiets. Histoire des sixiémes objections. Edition des Méditations. Modestie de M. Descartes sur le titre de ses réponses. Réfléxions sur les approbations du livre mis longtêms aprés à l'*Index. *Objections de Huelnérus venuës aprés coup. Eloges des Méditations de M. Descartes, & de la méthode d'Acontius par cet Huelnérus.* 131

CHAP. VI. *Voetius est fait Recteur de l'Université d'Utrecht. Régius craignant pour la Philosophie de M. Descartes & pour luy-même, luy fait sa cour & luy rend toutes sortes de soûmissions. Il luy donne ses théses à corriger par déférence. L'éclat de ces théses luy fait reprendre sa mauvaise volonté contre luy & contre M. Descartes. Régius choque les autres Professeurs mal à propos. Il envoye ses théses à corriger à M. Descartes, & luy demande les secours nécessaires pour mettre ses dogmes hors d'atteinte. Voetius reçoit réponse aux sollicitations qu'il avoit faites auprés du P. Mersenne, pour le faire écrire contre M. Descartes. Grands éloges de la Philosophie de M. Descartes, conforme à la doctrine de S. Augustin, & utile à la Religion. Pratiques de Voetius contre Régius, qu'il veut faire déclarer hérétique. théses de Voetius contre les opinions de Régius & de M. Descartes.* 139

CHAP. VII. *Régius prend le parti de se défendre contre les théses de Voetius, par la plume, plûtôt que par la dispute. M. Descartes l'exhorte plûtôt au silence; luy fait quelques remontrances sur sa conduite passée; luy donne divers avis pour l'avenir. M. Régius luy envoye le project de sa Réponse à Voetius pour la corriger. M. Descartes ne la trouve point bonne. Il le porte à rétracter de bonne foy ce qu'il avoit avancé mal à propos, & à prendre les voyes de douceur & de modestie dans sa Réponse, dont il luy trace le modéle, & dont il luy fournit les matiéres. Troubles causez par l'édition de cette Réponse. On en ordonne la suppression.*

pression. Décret des Magistrats, & jugement des Professeurs de l'Université, pour défendre à M. Régius d'enseigner la Philosophie de M. Descartes, qui conseille à M. Régius d'y acquiescer. Libelles de Voetius. 148

CHAP. VIII. *Sentimens favorables des Péres de l'Oratoire pour les Méditations Métaphysiques de M.* Descartes. *Eloge du Pére de la Barde. Mort du P. Gibieuf. Sentimens favorables des Jésuites pour les mêmes Méditations. Eloge du P. Vatier, & du P. Méland, qui approuvent tout ce qu'il a écrit, & même sa maniére d'expliquer la Transsubstantiation. Le Pére Méland fait un abrégé de ses Meditations, & les met en stile scholastique & intelligible aux esprits les plus médiocres. Le Pére Bourdin fait les septiémes Objections d'une maniére qui met M. Descartes en mauvaise humeur. Il répond à ces objections, & écrit une Dissertation en forme de Lettre au Pére Dinet, contre le Pére Bourdin & Voetius. Sa réconciliation avec le Pére Bourdin. Seconde édition des Méditations.* 158

CHAP. IX. *Demeure de M. Descartes au château d'Eyndegeest prés de Leyde. Avantages & commoditez de ce lieu. Description des trois petites Cours de la Haye, sç. du Prince d'Orange, des Etats Généraux, & de la Reine de Bohéme. Habitudes de M. de Sorbiére auprés de M. Descartes. Caractére de l'esprit de cét homme. Il rend de mauvais offices à M. Descartes auprés de M. Gassendi. Visites fréquentes que M. Régius rend à M. Descartes. Traduction des Méditations par M. le Duc de Luines, & des Objections par M. Clerselier. Excellence de ces traductions revûës par M. Descartes. Pourquoy ses ouvrages françois tant originaux que traduits valent mieux que ses ouvrages latins. Jugement de M. Descartes sur le livre* De Cive *de M. Hobbes. Histoire de cét ouvrage; & des bons offices que M. de Sorbiére a rendus à son Auteur.* 167

CHAP. X. *Les Boots écrivent contre Aristote. Mort de Galilée. Jugement que M. Descartes faisoit de luy. Voetius employe Schoockius pour écrire contre M. Descartes. Quelle part Schoockius pouvoit avoir à ce livre. M. Descartes le réfute à mesure qu'on luy en envoye les feüilles. Régius est envelopé dans la cause de M. Descartes. Il ne peut se tenir d'enseigner la Philosophie Cartésienne nonobstant la défense du Magistrat. Histoire de la Confrairie de Nôtre-Dame de Bosleduc commune aux Catholiques & aux Protestans. Voetius écrit contre cet établissement. M. Descartes luy répond. Voetius réplique. M. Descartes réfute Voetius pour Desmarets & les Magistrats de Bosleduc. Continuation du livre de Voetius ou Schoockius contre M. Descartes, suivie de la continuation de la Réponse de M. Descartes. Connoissance & amitié de M. Desmarêts avec M. Descartes. Voetius est blâmé par les Ministres du Synode de la Haye pour sa conduite envers Messieurs de Bosleduc.* 175

CHAP. XI. *Edition du livre de Voetius ou Schoockius contre M. Descartes. Edition de la réponse de M. Descartes à cét ouvrage & à*

celuy

celuy de Voetius contre la Confrairie de N. D. de Bosleduc. Procédures contre M. Descartes à Utrecht. Il répond à la prémiére publication des Magistrats, qui par une injustice sans exemple travaillent à luy faire son procez sécrétement, sans le faire avertir, qu'aprés qu'il n'étoit plus têms. Autres injustices des mêmes Magistrats aveuglez ou possédez de l'esprit de Voetius. M. Descartes s'addresse à l'Ambassadeur de France, qui par l'autorité du Prince d'Orange fait arréter ces procédures, lors qu'elles étoient sur le point de leur consommation. M. Descartes en examine l'injustice, & il se justifie, aprés avoir découvert les principaux points de la calomnie de ses ennemis. Il cite Schoockius devant les Juges de Groningue, où il espére meilleure justice qu'à Utrecht. 187

CHAP. XII. *L'Abbé Picot quite M. Descartes pour retourner en France, & fait un voyage en Touraine pour acheter une terre. Avis que M. Descartes luy donne là-dessus. M. de Ville-Bressieux demande à retourner auprés de M. Descartes. Raisons de le détourner devenuës inutiles. Il demeure avec luy jusqu'au voyage de France. M. Descartes fait un Ecrit touchant les jets d'eau. Il reçoit des desseins de jardins. Invention du P. Grand-Amy, pour faire une aiguille qui ne décline point. Nouveau sujet d'estime de M. Descartes pour M. de Roberval. M. Descartes reçoit quelques livres nouveaux, & quelques expériences, dont il dit son sentiment.* 198

CHAP. XIII. *Libelle diffamatoire contre la personne & les Meditations de M. Descartes, sorti de la boutique de Voetius. Instances ou Réplique de M. Gassendi à la Réponse que M. Descartes avoit faite à ses objections sur les Méditations. Intrigues de M. de Sorbiére pour servir M. Gassendi contre M. Descartes, & pour imprimer en Hollande ce qu'il avoit écrit contre luy. Douceur de M. Gassendi préjudiciable à la bonne cause de M. Descartes. Objections de M. Caramuël contre les Méditations de M. Descartes, & son commerce avec M. Gassendi. Sorbiére & Bornius décrient les Méditations de M Descartes, & ils élévent M. Gassendi au dessus de luy. Préparatifs du voyage de M. Descartes en France. Dispute sur le Vuide.* 204

CHAP. XIV. *Traduction latine des Essais de la Philosophie de M. Descartes, c'est-à-dire, du Discours de la Méthode, de la Dioptrique, & des Météores, faite par M. de Courcelles l'ancien. Qui étoit M. de Courcelles? Ses ménagemens entre M. Descartes, & M. Gassendi. M. Descartes revoit cette traduction, & en approuve l'impression. Inquiétudes & tristesse des amis de M. Descartes en Hollande au sujet de son voyage en France. Il arrive à Paris, où il voit peu de monde. Il va en Bretagne par Blois & par Tours, où il void ses amis. Il régle ses affaires domestiques avec ses fréres, dont l'ainé ne luy est point assez favorable. Il revient à Paris.* 213

LIVRE SEPTIE'ME.

Contenant ce qui s'est passé depuis l'édition des Principes de sa Philosophie jusqu'à sa mort.

CHAP. I. *EDITION des Principes de la Philosophie de M. Descartes. Différence de cét ouvrage d'avec son Cours philosophique mis en théses, & son traité du Monde. Division du traité des Principes, ce qu'il contient. Conformité de ces principes avec ceux d'Aristote expliquez d'une maniére particuliére. En quoy consiste la nouveauté de ses opinions. M. Descartes a épargné les Scholastiques en considération des Jésuites ses amis. Différence de sa Philosophie d'avec celle de Démocrite. Quelle certitude peuvent avoir les explications qu'il a données aux choses naturelles. Il a soumis ses Ecrits à l'autorité de l'Eglise catholique. Comment sa Physique est achevée. Ce qui y manque encore pour la rendre complete, & dont il nous est resté des fragmens.* 221

CHAP. II. *M. Descartes dédie ses Principes à la Princesse Palatine Elizabeth de Bohême sa disciple. Abrégé de l'histoire de cette Princesse avec celle de ses fréres & de ses sœurs depuis la mort de leur pére Frédéric V. Application particuliére de la Princesse Elizabeth aux sciences les plus profondes, aux Mathématiques, & à la Philosophie, sous les instructions & la conduite de M. Descartes. De quelle maniére cette Princesse pouvoit étre la seule qui pût avoir une intelligence parfaite des écrits de M. Descartes. Ecole Cartésienne établie à Hervorden par cette Princesse. Affliction où elle tombe par la conversion du Prince Edoüard. M. Descartes la console par des raisonnemens humains tirez seulement de la Nature, & de la prudence du siécle.* 230

CHAP. III. *Retour de M. Descartes à Paris, où il void les Jésuites, renouvelle ses amitiez avec eux, & particuliérement avec le P. Bourdin son ancien adversaire. Il rentre dans de nouveaux chagrins contre quelques autres Péres de la Compagnie, qui parloient mal de ses Ecrits. Entrevûës & amitiez avec M. Clerselier & M. Chanut, qui le méne chez M. le Chancelier, & travaille inutilement pour luy procurer une pension du Roy. Il void le Chevalier d'Igby son ancien amy, avec lequel il a des conférences. Jugement de Thomas Anglus. M. Descartes void M. de Roberval. Caractére de l'esprit & des amitiez de cét homme. Le P. Mersenne va en Italie, & M. Descartes retourne en Hollande. Il est arrété à Calais, où il lit la version de ses Principes.* 239

CHAP. IV. *Arrivée de M. Descartes en Hollande. Mort de M. Bannius Prêtre Hollandois son amy. Réjoüissances de ses amis d'Utrecht pour son retour. Il songe à poursuivre son procez de Groningue contre Schoockius. Issuë de celuy d'Utrecht contre Voetius. Procédures de celuy*

de

de Groningue devant le Sénat Académique, c'est-à-dire, les Professeurs de l'Université. Sentence renduë contre Schoockius en faveur de M. Descartes. 248

CHAP. V. *Surprise de M. Descartes de se voir jugé en son absence, & avant la production de ses piéces : ce qu'il prit pour un effet de l'évidence de la bonté de sa cause. Il envoye les actes du jugement de Groningue aux Magistrats d'Utrecht, qui se contentent de défendre l'impression & le debit de tout ce qui étoit pour ou contre Descartes. Contravention des deux Voetius à cette défence. Examen du* Tribunal iniquum, *ou du libelle diffamatoire fait par le jeune Voetius contre la Sentence de Groningue. Voetius le pére s'éleve contre les Chanoines reformez d'Utrecht. Il intente un procez contre son disciple Schoockius, pour avoir déclaré la vérité en Justice. Descartes est disposé à se reconcilier avec Schoockius & Voetius. Il fait un Manifeste historique & apologétique de toute son affaire aux Magistrats d'Utrecht.* 256

CHAP. VI. *Rivet quoique Cartésien, n'entend pas les livres de M. Descartes. Il excite M. Gassendi à écrire contre ses Principes. M. Gassendi s'en excuse, & se contente de dire quelques injures à M. Descartes. Lés Jésuites témoignent vouloir se ranger du parti de M. Descartes. Différence de la conduite du P. Bourdin d'avec celle de M. Gassendi à l'égard de M. Descartes. Le P. Mesland va aux Missions de l'Amerique. Sentimens de M. Descartes sur cette resolution. Théses Cartésiennes soutenuës à Leyde. De ceux qui passent pour les prémiers Poëtes Cartésiens. Héereboord professe la Philosophie Cartésienne à Leyde. M. Régius commence à s'écarter de la doctrine de son Maître, & veut devenir Auteur d'une Philosophie particuliére. M. Descartes luy fait de vaines remontrances sur ses erreurs. Régius se révolte, forme son schisme contre son Maître, & luy fait insulte dans une lettre. Ingratitude & insolence avec laquelle il traite M. Descartes, dont il se fit plagiaire aprés sa mort.* 262

CHAP. VII. *Traité de M. Descartes sur la nature des Animaux. Il s'applique de nouveau aux opérations anatomiques. Quelle étoit la bibliothéque & l'étude de M. Descartes. Il s'éléve une dispute fameuse sur la quadrature du cercle entre les Mathématiciens du siécle. M. Descartes est engagé d'y prendre part. Il estime la quadrature du cercle impossible. Jugement qu'il fait du livre de Grégoire de saint Vincent. M. Chanut va en Suéde en qualité de Résident. M. Descartes le voit en passant. Amitié de M. Porlier avec M. Descartes. Preuves de la religion & de la probité de M. Descartes. Il répond aux instances de M. Gassendi, & fait son traité des Passions. Desseins & projets de la Philosophie morale de M. Descartes. Il se dégoûte du travail : il fait résolution de ne plus rien imprimer, & de ne plus étudier que pour luy.* 272

CHAP. VIII. *Les Jésuites, quoique Péripatéticiens & attachez à la Scholastique, font compliment à M. Descartes sur sa Philosophie. Vaine appréhension de M. Descartes sur leur sujet ; à l'occasion du P. Kircher,*

cher, qui devint ensuite son ami. Amitié avec le P. Noël Jésuite. Son sentiment touchant le livre de VVendélinus sur la pluie rouge. Dispute sur les Vibrations avec M. Candische Anglois & M. de Roberval. M. Descartes en belle humeur contre ce dernier, entreprend de censurer son Aristarque. Exercice entre M. Descartes & la Princesse Elizabeth aux eaux de Spa sur la vraye félicité de ce monde, sur le livre de Sénéque de Vitâ beatâ, *& sur divers points de Morale. Edition du livre de Régius intitulé* Fondemens de Physique. *Sujets de mécontentement qu'en a M. Descartes. Mauvaise conduite de Régius, sur tout aprés la mort de M. Descartes dans la seconde édition de son livre,* 283

CHAP. IX. *Amitié particuliére de M. Descartes avec M. de Hooghelande Gentil-homme catholique Hollandois. Eloge de ce Gentilhomme. Sa charité pour les pauvres & pour les malades. Ses études. Il dédie un livre à M. Descartes, dont il avoit embrassé tous les sentimens. On confond M. de Hooghelande avec M. Descartes à Rome. Etat des amis de M. Descartes à la Haye aprés la retraite de la Princesse Elizabeth sa disciple. De M. de Béklin. De M. Brasset. De M. le Comte de Dhona. De M. Pollot. Erection de l'Université, ou plûtôt Ecole illustre de Breda par le Prince d'Orange. On y établit le Cartésianisme. Eloge de M. Huyghens fils de M. de Zuytlichem. Philosophie du P. Fabri Jésuite. Mort du P. Niceron Minime. Amitié de M. Descartes avec M le Comte, qui luy fait des objections sur ses Principes. M. Picot y répond, & ensuite M. Descartes.* 294.

CHAP. X. *M. Chanut fait naître dans l'esprit de la Reine de Suéde des sujets de faire des questions à M. Descartes. Eloge que M. de la Thuillerie Ambassadeur de Suéde fait de cette Princesse à M. Descartes. Description naturelle que M. Chanut fit à M. de Brienne Sécrétaire d'Etat des qualitez corporelles & spirituelles de la même Princesse. Rélation d'un entretien qu'il eut avec elle sur les déréglemens de l'amour & de la haine. M. Descartes est consulté sur ce sujet. Il en fait une dissertation qui est trouvée excellente. La Reine luy fait une objection sur ce qu'il ne croyoit pas que le Monde fût fini. M. Chanut luy fait en même têms une question touchant le partage de nos inclinations, & la préférence dans nos amitiez. Il répond à l'une & à l'autre.* 302

CHAP. XI. *Nouvelle broüillerie de M. Descartes avec les Théologiens de Hollande, qui entreprennent de le faire condamner comme un blasphémateur & un Pélagien. Ses calomniateurs Révius & Triglandius. M. Descartes écrit aux Curateurs de l'Université & aux Consuls de la ville de Leyde pour leur demander satisfaction. Mauvais biais que prend son affaire. Il explique de nouveau ses intentions aux Curateurs dans la réponse qu'il fait à la lettre qu'ils luy avoient écrite ensuite de leur décret. Il écrit au Plénipotentiaire M. Servien, pour empécher par l'autorité du Prince d'Orange que les Théologiens Protestans ne se rendent ses juges dans leurs Consistoires ou leurs Synodes.*

On arrête les entreprises de ses ennemis, dont la fureur se décharge sur ses sectateurs. Persecutions qu'ils suscitent à Heereboord & à Heydanus leurs collégues, pour le Cartésianisme. 314

CHAP. XII. *Second voyage de M. Descartes en France. Edition des Méditations & des Principes en François. Il va en Bretagne, en Poitou, & en Touraine avec l'Abbé Picot. Maladie du P. Mersenne. Mort de M. Mydorge : ses dépenses & sa passion pour les Mathématiques, qu'il a tâché en vain d'inspirer à M. de Lamoignon. Mort de Torricelli & de Cavaliéri. M. Descartes reçoit une pension du Roy de 3000 livres. Il void M. Pascal le jeune, qui l'entretient de ses expériences sur le Vuide. Il luy donne avis d'en faire sur la pesanteur de l'air. Il retourne en Hollande avec l'Abbé Picot. Son sentiment touchant le souverain Bien sur la demande de la Reine de Suéde, qui luy récrit de sa main pour l'en remercier.* 323

CHAP. XIII. *Libelle de Révius contre M. Descartes. Placart de Régius contenant diverses erreurs touchant l'état de l'Ame humaine réfuté par M. Descartes. Protestation de M. Descartes contre Régius, qu'il desavouë pour son disciple. Deux autres libelles de néant contre M. Descartes. Il renonce à son traité de l'Erudition pour travailler à celuy des fonctions de l'Animal. Il est rappellé en France par ordre de la Cour pour recevoir une pension & un employ honorable. Mauvais succés de son voyage. Il passe trois mois à Paris au milieu de ses amis. Sa réconciliation avec M. Gassendi faite par le moyen de M. l'Abbé d'Estrées aujourd'huy Cardinal. Fausseté insigne de Sorbiére touchant la persévérance de M. Descartes en cette amitié.* 334

CHAP. XIV. *M. de Roberval veut démontrer l'impossibilité du mouvement dans le plein à M. Descartes, qui se trouve présent à plusieurs expériences du Vuide, sans se persuader qu'elles fussent contraires à ses principes. M. de Roberval persécute M. Descartes dans tout le têms de son séjour à Paris. M. Descartes fait difficulté de luy répondre de vive voix. Pourquoy il veut l'obliger de mettre ses raisons par écrit, & pourquoy M. de Roberval a toûjours refusé cette condition, même aprés la mort de M. Descartes. Incartades de M. de Roberval. M. Descartes satisfait aux difficultez d'un Sçavant inconnu, qu'il souhaite en vain de connoître. Maladie du P. Mersenne. Mort de l'oncle maternel de M. Descartes. Histoire de la succession qui luy en revint. Retour de M. Descartes en Hollande. M. Clauberg devient Cartésien. Son éloge & celuy de M. de Raey. M. Descartes console la Princesse Elizabeth dans ses adversitez.* 344

CHAP. XV. *Mort du P. Mersenne le plus ancien des amis & des sectateurs de M. Descartes. Caractére de l'esprit de ce Pére. Son éloge. Ses grands services rendus au Public, Son attachement particulier & sa fidélité inviolable pour M. Descartes. Mauvais sort des lettres & de quelques traitez, que M. Descartes avoit envoyez à ce Pére, causé par l'artifice de M. de Roberval. Duretez de cét homme à l'égard de M.*

Clerselier pour ce sujet. La Reine de Suéde fait résolution d'étudier tout de bon la Philosophie de M. Descartes. Elle donne commission à son Bibliothécaire de l'étudier par avance, pour luy en faciliter l'intelligence. Eloge de M. Freinshémius. Commerce de M. Descartes avec un Philosophe Anglois nommé le sieur Henry Moore, qui luy propose ses difficultez. Grands sentimens de M. Moore pour la Philosophie de M. Descartes. Amitié de M. Descates avec le Duc de Nevvcastle Seigneur Anglois. 352

CHAP. XVI. *M. Descartes perd quelques-vns de ses amis de France, M. de Touchelaye, M. Hardy &c. Il donne des avis à la Princesse Elizabeth sur sa maladie, sur la mort du Roy d'Angleterre son oncle, & sur l'article de la paix de Munster qui regardoit l'Electeur Palatin son frére. Essais de la Politique de M. Descartes. Ses incertitudes sur le lieu où il doit établir sa demeure le reste de ses jours. Propositions & instances qu'on luy fait de la part de la Reine de Suéde, pour aller la voir & luy apprendre sa Philosophie de vive voix. Difficultez de ce voyage levées par M. Chanut, qui est nommé Ambassadeur ordinaire en Suéde par le Roy. Il void M. Descartes en Hollande, & il achéve de le déterminer à son voyage. Eloges de M. Chanut, qui est renvoyé en Suéde.* 364

CHAP. XVII. *Edition latine de la Géométrie de M. Descartes avec les notes de M. de Beaune qui mourut quelques mois aprés, & les commentaires de M. Schooten Auteur de la traduction. Obligations particuliéres de M. Descartes à l'égard de M. Schooten. Cette traduction moins estimable que celles des autres ouvrages de M. Descartes, parce qu'elle n'a point été revûë par luy. M. Carcavi devient le correspondant de M. Descartes à la place du P. Mersenne. Il luy fait le récit de l'expérience du vif argent faite au Puy de Domme par M. Périer & M. Pascal. Le Pére Maignan Minime françois demeurant à Rome promet des objections à M. Descartes contre quelques uns de ses principes, comme M. Pascal luy en avoit promis contre sa matiére subtile. Mais l'un & l'autre devinrent demi-Cartésiens dans la suite. M. de Roberval veut profiter de la facilité de M. Carcavi pour chicaner M. Descartes, qui se délivre de ses importunitez par le silence.* 374

CHAP. XVIII. *M. Descartes se prépare au voyage de Suéde. Il prend des précautions contre les envieux qui pourroient prévenir les esprits à la Cour de Suéde. Le pressentiment de la mort luy fait mettre ordre à ses affaires. Sa raison pour ne point faire de testament. Il arrive à Stockholm, & loge chez l'Ambassadeur de France. Eloge de la famille de M. Chanut. Accuëil favorable que M. Descartes reçoit de la Reine, qui songe à le retenir auprés d'elle pour le reste de sa vie, & à luy faire un bon établissement. Elle dispense M. Descartes de tous les assujettissemens des Courtisans. Elle luy donne heure pour aller l'entretenir les matins dans sa bibliothéque. M. Descartes veut profiter de sa faveur pour servir la Princesse Elizabeth auprés d'Elle. Ce qu'il pense de la passion de la Reine pour les Humanitez. Il fait connoissance*

ſance avec le Comte de Brégy venu de Pologne en Suéde. 384

CHAP. XIX. *Edition du traité de M. Deſcartes touchant les Paſſions de l'Ame. Hiſtoire de cét ouvrage, & ce qu'il contient. M. Deſcartes eſt convié de faire des vers françois ſur la Paix de Munſter pour un bal que donne la Reine de Suéde. Jalouſie des Grammairiens de la Reine contre M. Deſcartes. Ce qu'il penſe de l'application d'une Reine pour les belles Lettres, & ſur tout pour le Grec. La Reine l'engage à mettre tous ſes Ecrits en ordre, & à ſonger aux moyens de faire un corps complet de toute ſa Philoſophie. Inventaire des ouvrages imparfaits qui ſe trouvérent dans ſon coffre, & prémiérement de ceux qui furent imprimez aprés ſa mort. Son traité de l'Homme, & ce qu'il contient. Son traité de la Formation du Fœtus, & ce qu'il contient. Eloges de M. de la Forge & de M. Gutſchowen. Autres traitez de M. Deſcartes imparfaits. Recueil de ſes Lettres. Excellence de ce recueil. Des peines qu'il a données à M. Clerſelier.* 393

CHAP. XX. *Ecrits de M. Deſcartes qui n'ont pas encore été imprimez. Son traité des Régles pour conduire l'eſprit dans la recherche de la Vérité; ce qu'il contient; en quoy il eſt imparfait. Son traité intitulé* Studium bonæ mentis. *Son Dialogue ſur la Recherche de la Vérité par la ſeule lumiére naturelle. Son traité de l'Art d'Eſcrime. Son traité du Génie de Socrate. Inſtances de la Reine de Suéde pour retenir M. Deſcartes auprés d'elle le reſte de ſes jours. Elle luy offre une groſſe Seigneurie en Allemagne. Maladie de l'Ambaſſadeur Chanut. Incommoditez que M. Deſcartes ſouffre du climat de Stockholm, & de la rigueur extraordinaire de la ſaiſon. La Reine veut établir chez elle une Académie pour les ſciences, dont elle veut donner la direction à M. Deſcartes. Elle l'engage à en dreſſer les ſtatuts. Il luy en porte le projet, par lequel il en exclud les Etrangers: & pourquoy?* 403

CHAP. XXI. *Maladie de M. Deſcartes. Ses exercices de piété. Eloge du Pére Viogué ſon Confeſſeur. Fictions calomnieuſes de diverſes perſonnes touchant l'origine & le ſujet de ſa maladie. Cauſe véritable de ſa maladie. Dieu permet que l'on confie ſa ſanté à un Médecin qui étoit ſon ennemi déclaré. Soins & inquiétudes de M. & de Madame Chanut, & de la Reine de Suéde. Obſtination de M. Deſcartes à refuſer la ſaignée pendant ſon tranſport au cerveau. Hiſtoire des ſept prémiers jours de ſa maladie. Il commence à connoître ſon mal le huitiéme jour, & ſe fait ſaigner: mais trop tard. Il ſe prépare à la mort en philoſophe chrêtien. Tranquillité des deux derniers jours de ſa vie. Ses derniéres heures. Sa mort.* 414

CHAP. XXII. *Douleur de la Reine de Suéde à la mort de M. Deſcartes. Elle veut le faire enterrer auprés des Rois de Suéde avec une pompe convenable, & luy dreſſer un Mauſolée de marbre. M. Chanut obtient qu'il ſoit enterré avec plus de ſimplicité, dans un cimetiére ſelon l'uſage des Catholiques. Funérailles de M. Deſcartes. Qualitez des perſonnes qui portérent ſon corps. Inventaire de ce qu'il avoit porté en*

Suéde. Sort des écrits de M. Descartes. Inventaire de ce qu'il avoit laissé en Hollande. M. Chanut fait dresser sur son tombeau un Monument en forme de Pyramide quarrée. Inscriptions de cette Pyramide faites par M. Chanut. 424

CHAP. XXIII. *Conversion de la Reine de Suéde, qui en attribuë la gloire aprés Dieu à M. Descartes. On fait la translation de ses os en France seize ou dix-sept ans aprés sa mort par les soins de M. d'Alibert. On les dépose dans l'Eglise de Sainte Géneviéve du Mont à Paris, où on luy fait un service solemnel avec une magnificence excessive. On luy dresse un monument de marbre trés-simple & trés-modeste, mais orné d'une Epitaphe glorieuse à sa mémoire.* 432

LIVRE HUITIE'ME.

Contenant ses qualitez corporelles & spirituelles. Sa maniére de vivre chez luy, & avec les autres. Ses mœurs. Ses sentimens. Sa Religion. Ce qu'on a trouvé à redire à sa personne & à ses écrits; & généralement, tout ce qui n'a pû entrer dans la suite des années de l'histoire de sa vie.

CHAP. I. *DU corps de M. Descartes. Sa taille. Son teint. Sa voix. Son poil. Utilité de la perruque pour la santé, & l'usage qu'en faisoit M. Descartes. Comment il s'accommodoit aux modes. Ses habits. Son régime de vivre. Sa sobriété. Sa diéte. Son discernement sur les nourritures. Frugalité de sa table. Pourquoy il préféroit les racines & les herbes à la chair des animaux? Effet de la joye & de la tristesse sur le manger & le dormir. Du repos & du travail de M. Descartes. Ses exercices. Sa santé. Son tempérament. Ses infirmitez corporelles. Sa maniére de rétablir & de conserver la santé. Son aversion pour les Charlatans & Médecins ignorans. Etude de la Médecine. Pouvoir des passions de l'Ame sur la santé du corps.* 445

CHAP. II. *Du ménage de M. Descartes. Son domestique fort choisi & fort propre. Sa maison est une école de science & de vertu pour ses serviteurs. Affection réciproque entre le Maître & eux. Histoire des plus illustres d'entre ses domestiques, de M. de Ville-Bressieux, de Gérard de Gutschovven, du jeune Gillot, du Limousin, & de Henry Schluter qui eut sa dépoüille. De la nourrisse de M. Descartes. De quelle maniére il traitoit la Fortune, & comment il en fut traité. Etat de son bien & de ses revenus. Son indifférence pour les richesses. Sa générosité pour donner, & pour refuser toutes sortes de gratifications de la part des Particuliers. Ses soins pour ne pas laisser périr son patrimoine.* 455

CHAP. III. *Vie retirée de M. Descartes. Son amour pour la solitude*

litude. Sa double devise. Son mépris pour la gloire. Son indifférence pour la réputation. Son humeur particuliére. Sa taciturnité. Sa maniére de converser. Sa lenteur à parler. Sa paresse à écrire. Caractére de son écriture. Il lisoit peu. Il avoit peu de livres. Son jugement sur les grandes lectures. Comment on peut dire qu'il avoit lû infiniment. Son affectation à dissimuler ses lectures & ses études. Son stile. Excellence de ce stile. Sa latinité. Sa conformité sur l'usage de la langue françoise. Son sentiment sur l'orthographe, & la prononciation. Sa méthode particuliére de composer. Sa clarté. Son obscurité affectée. Sa maniére de philosopher agréable à ses Adversaires même. Il commençoit à goûter le genre d'écrire par dialogues pour expliquer la Philosophie, dans les dernieres années de sa vie. 463.

CHAP. IV. *De l'esprit de M. Descartes. Son étenduë, sa force, sa pénétration, sa justesse. De sa mémoire, en quoy elle étoit inférieure à son esprit. Son jugement solide, fineße de son goût, son discernement. Son amour pour la Vérité, sa franchise, sa droiture. Il veut tout sacrifier à la Vérité. Il la cherche par tout, mais principalement dans les sciences. Etenduë & qualité de son sçavoir. Définition & division de la science. Son jugement sur la Théologie, sur l'Astronomie, sur les Mathématiques, sur la Médecine, sur la Philosophie scholastique, sur les Humanitez ou belles Lettres. Ce qu'il sçavoit & ce qu'il ignoroit dans toutes ces connoissances. Idée d'une langue universelle, ou d'une Grammaire générale & raisonnée, qu'il propose au P. Mersenne.* 476.

CHAP. V. *Conduite & discernement de M. Descartes pour la différence des études qui regardent l'entendement, l'imagination, & les sens. Sa docilité à l'égard de toutes sortes de personnes. Il aime à reconnoître & à corriger ses fautes. Le peu d'attache qu'il a pour ses opinions. Comment il s'est rendu suspect de vanité auprés de ses envieux; fondement ou prétexte de ce soupçon. Sa modestie. Son peu d'estime pour soy-même. Son aversion pour les loüanges & les titres d'honneur. Son honnêteté. Sa douceur. Sa modération. Sa générosité pour mépriser la calomnie, & pour oublier les injures. Ses soins pour éviter de choquer ceux qui l'avoient maltraité. Sa répugnance pour remarquer, ou pour relever les fautes d'autruy. Son amour pour la paix. Son aversion pour la dispute.* 486.

CHAP. VI. *Amitiez de M. Descartes. Du nombre & de la qualité de ses amis, sa tendresse & sa fidélité pour eux. Sa confiance & son bon cœur. Son humeur officieuse & prévenante. Ses ennemis, c'est-à-dire, ses envieux & ses adversaires. Caractére des uns & des autres. Comment le nombre de ses adversaires diminuë de jour en jour; comment celuy de ses sectateurs augmente & se fortifie. Différence entre ses amitiez de raison & ses amitiez d'inclination. Pourquoy il aimoit les personnes louches. En quel cas on peut suivre ses inclinations dans l'amour. Comment il aimoit la conversation des femmes. Vertus de son ame.* 496.

CHAP. VII. *De la Religion de M. Descartes. Son respect pour la Divinité. Sa retenuë & sa circonspection pour parler de ce qui regarde la*

la nature divine. Il évite d'entrer dans les questions de Théologie. Il s'abstient de parler de la puissance de Dieu, avec la hardiesse dont la plûpart des Philosophes & Mathématiciens prétendent décider ce qu'il peut, & ce qu'il ne peut pas. Sa modestie mal reconnuë sur ce point. Sa maniére d'écrire contre les Athées. Injustice de ceux qui prétendoient l'accuser d'Athëisme, de Scepticisme, & d'Impiété. 503.

CHAP. VIII. *Usage que M. Descartes faisoit de sa Raison dans les choses qui regardent la Religion. Sa Philosophie s'accorde mieux avec la Théologie & la Religion, que la Philosophie de l'Ecole. Ses Principes conformes à la description que Moyse a faite de la création dans la Genése. Il est accusé de Pélagianisme par les Protestans. Injustice de ces reproches. Ses sentimens sur la providence, la prédestination, la liberté, la dependance & l'indifference du libre arbitre, autant que ces choses peuvent être du ressort de la Raison humaine. Pourquoy il n'a jamais voulu rien écrire de la Grace, non plus que des mystéres de la Trinité & de l'Incarnation.* 509

CHAP. IX. *Sentimens de Monsieur Descartes sur l'Eucharistie. Il explique la Transsubstantiation selon ses Principes. Nouvelle explication qu'il en a donnée au P. Mesland, sans prétendre qu'elle devint jamais publique. Les Cartésiens la font valoir apres sa mort. Les Calvinistes redoutent M. Descartes & le rejettent comme contraire à leurs dogmes. Il ne laisse pas d'être accusé de Calvinisme par quelques Catholiques mal informez, ou mal intentionnez. Réfutation de cette calomnie. Son aversion extraordinaire pour le Calvinisme. Son desir pour le retour des Protestans à l'Eglise. Ses exercices de Chrêtien. Son opinion sur les vœux Monastiques. Sa soûmission à l'Eglise. Sa déférence pour la Sorbonne. Ses livres mis à* l'Index. 518.

CHAP. X. *Du caractére de Nouveauté qui se trouve dans les opinions de M. Descartes, & son sentiment sur l'Antiquité. Différence qu'on doit mettre entre la Nouveauté & la Fausseté, entre l'Antiquité & la Verité. M. Descartes accusé de Nouveauté, & d'avoir pourtant pris ses dogmes des Anciens, de Platon & des Académiciens; de Démocrite; d'Aristote; d'Epicure; de Zénon & des Stoïciens; d'Anaxagore; de Leucipe; de Lucréce; de Cicéron; de Sénéque; de Plutarque; de S. Augustin; de S. Anselme: & même parmi les Modernes, de Roger Bacon; du Fioravanti; de Péreira; de Télésius; de Tyco Brahé; de Jordanus Brunus; de Viéte; de Snellius; du Chancelier Bacon; de De Dominis; de Ferrari: de Sovéro; de Charron; de Harriot; de Képler; de Galilée; de Gilbert; de Harvée; de Hobbes; de M. Arnaud; & de Moyse. M. Descartes n'est plagiaire de personne. Une même chose peut avoir plusieurs inventeurs. Indifférence de M. Descartes pour ses propres inventions. Sa générosité envers ses plagiaires.* 394.

FIN.





LA VIE DE Mr DESCARTES.

LIVRE CINQUIÉME.

Contenant ce qui s'est passé à son sujet, depuis le temps de la connoissance qu'il fit avec les Professeurs d'Utrecht, jusqu'à la publication de ses Meditations Metaphysiques.

CHAPITRE PREMIER.

M. de Roy, ou Regius apprend la Methode & les Principes de la Philosophie de M. Descartes par la bouche de M. Renery, & par la lecture des Essais de cette Philosophie. Il les enseigne à ses Ecoliers, & il parvient par ce moyen à une Chaire de Professeur en Medecine dans l'Université d'Utrecht. Obstacles survenus durant la brigue de cette Chaire. M. Regius regarde M. Descartes comme l'Auteur de sa fortune & de ses connoissances. Il se declare son Disciple, & se devoüe à luy d'une maniere particuliere. Confusion dans les Lettres imprimées de M. Descartes.



PENDANT qu'on fatiguoit M. Descartes en France par des Objections & des Problêmes, on ne songeoit presque en Hollande qu'à se dépoüiller de la vieille Philosophie pour prendre la sienne. Plus la jalousie s'efforçoit de publier qu'il étoit tombé dans des erreurs ordinaires à l'homme, plus il semble que ses nouveaux Sectateurs 1638.

1638. Sectateurs s'étudioient à l'élever au-dessus de la condition humaine. L'Université d'Utrecht qui sembloit estre née Cartesienne aprés qu'on eut fait venir Monsieur Renery pour prévenir même son érection, se remplissoit insensiblement de ses Disciples sous la discipline de cét habile Professeur. Celuy qui se distingua le plus fut un jeune Medecin nommé *Henry de Roy*, dit, *Regius*, natif de la Ville même. Aprés avoir été en divers endroits de la Frise Occidentale, & de la Province particuliere de Hollande, tant pour y apprendre que pour y enseigner pendant quelques années, il étoit revenu dans le lieu de sa naissance vers le temps auquel M. Renery avoit été appellé de Deventer pour y professer la Philosophie. Il s'y étoit procuré même une espece d'établissement par un mariage, qui ne l'empécha pas de hanter M. Renery avec l'assiduité d'un Ecolier, depuis qu'il l'eût goûté, & qu'il eût reconnu son mérite. L'amitié étroite qu'ils lierent ensemble fut suivie d'une confiance entiere que M. de Roy eût en M. Reneri. Celuy-ci s'en servit avantageusement pour le degager insensiblement de ses Préjugez, & il luy communiqua cette Methode excellente qu'il avoit reçeuë de M. Descartes pour conduire sa raison dans la recherche de toutes sortes de veritez. M. de Roy, que nous appellerons desormais *Regius* dans la suite de cette Histoire, pour nous rendre conformes au langage le plus ordinaire, ne borna point sa reconnoissance à M. Reneri; mais il la fit remonter jusqu'à M. Descartes, pour lequel il conçeut dés lors une haute estime, accompagnée d'une veneration profonde. Ce n'étoient encore jusques-là que les fruits de leurs conversations. Le Livre de M. Descartes vint ensuite à paroître. M. Regius fut des plus ardens à le lire, & l'estime qu'il avoit conçeuë pour M. Descartes se tourna incontinent en une vraye passion. Elle luy fit oublier peu à peu les considerations qui l'avoient empéché jusqu'à lors de rechercher sa connoissance par luy-même, & de luy presenter ses respects immediatement. Il demeura encore prés d'un an dans cette reserve, croyant devoir s'étudier à mériter l'amitié de ce grand homme, avant que de la luy demander. Non content de s'être imprimé dans l'esprit les principes de sa nouvelle Philosophie, dont il avoit trouvé les Essais dans son livre

Lettr. MSS. de Regius. Item instrum. Acad. Ultraject.

livre conformes à ce que Monsieur Reneri luy en avoit appris auparavant, & de les avoir adoptez à la place de ceux qu'on luy avoit autrefois enseignez dans les Ecoles, il se mit endevoir de les digerer encore pour l'usage des autres. Il enseignoit actuellement la Philosophie, & la Medecine à des particuliers dans la Ville: & pour ne point faire diversion à l'étude particuliere qu'il faisoit de la Philosophie de Monsieur Descartes, il s'avisa de la mettre par cahiers, & de la debiter à ses Ecoliers sous le nom de Physiologie, à mesure qu'il la comprenoit. La simplicité de l'hypothese, le bel enchainement des Principes & des raisonnemens, la netteté & la facilité avec laquelle il leur en faisoit deduire les veritez, les ravit de telle sorte, que sans en demeurer aux termes d'une reconnoissance ordinaire pour le Maître à qui ils étoient si redevables, ils firent une espece de ligue pour cooperer à son avancement, & pour s'employer à le faire mettre en place, soit dans le Conseil de Ville, soit dans l'Université. Dieu fit naître en peu de temps une occasion semblable à celle qu'ils cherchoient pour executer leur bonne volonté.

Tom. 3. des Lettres de Desc. pag. 46.

Epist. ad P. Dinetum artic. 15.

Il n'y avoit dans la nouvelle Université qu'un Professeur pour toutes les parties de la Medecine. Ce Professeur étoit le Sieur Guillaume de *Straaten*, ou *Stratenus*, qui s'étoit retranché à n'enseigner que l'Anatomie & la Medecine Pratique. Le nombre des Etudians qui se rendoient de divers endroits à son Ecole augmentant de jour en jour fit bien-tôt comprendre à Messieurs de l'Université l'obligation qu'il y avoit de pourvoir au soulagement du Sieur Stratenus. Ils s'assemblerent pour en deliberer, & ils jugerent que pour l'avantage de l'Université, il seroit besoin d'un second Professeur en Medecine pour enseigner la Botanique & la Medecine Theoretique. M. Reneri dont l'autorité étoit fort considerable parmi ses Collegues, avoit beaucoup de part à la deliberation, & se servant de son credit pour faire connoître le merite de M. Regius, il fit que quelques uns jetterent les yeux sur luy, pour remplir la Chaire qu'on devoit dresser. M. Regius assisté d'une si puissante recommandation alla voir le Recteur de l'Université, qui étoit pour lors le sieur Bernard *Schotanus*, Professeur en Droit & en Mathematiques dans la méme Université, & qu'il avoit connu assez particuliere-

Narrat. hist. pag. 9.

1638. ment dans l'Université de Franeker, durant son sejour en Frise. Il fit aussi sa cour au sieur Juste de Lire, ou *Liræus*, Professeur en Histoire & en Humanitez, & il le pria de vouloir se joindre au sieur Schotanus pour soliciter auprés du Senat, ou Conseil de la Ville, l'érection d'une seconde Chaire en Medecine. La consideration de M. Reneri qui s'interessoit dans cette affaire fit agir ces deux Messieurs avec assez d'ardeur & de bonne foy : & non contens d'exposer au Senat la necessité d'une seconde Chaire de Medecine, ils luy proposerent encore M. Regius comme le sujet le plus capable qu'ils connussent pour la remplir. Le Senat dont les membres particuliers n'avoient pas encore oüy parler de M. Regius écouta la premiere proposition assez volontiers, sur tout aprés avoir eû le consentement du Sieur Stratenus, à qui il s'agissoit de donner un Collegue, sans préjudice de son honneur & de ses interêts. A cette nouvelle, le nombre des concurrents à la Chaire future, se multiplia en peu de temps. Les autres Professeurs, & quelques personnes qualifiées de la Ville, dont M. Regius n'étoit pas connu, presenterent leurs amis, ou leurs créatures à l'envy pour la remplir. On en produisit deux entre les autres qui étoient soûtenus d'un grand mérite personnel, & de trés-puissantes recommandations ; l'un excelloit dans la Botanique ; l'autre avoit une grande connoissance de la Medecine en general, de la Philosophie, des Mathematiques, des Langues Orientales, & particulierement de l'Arabe.

L'éclat que fit cette affaire ne manqua point d'animer les esprits des Disciples de M. Regius. Ils étoient en petit nombre, mais pour la plûpart jeunes Gens de famille tres-bien élevez, & presque tous déja en état d'entrer en charge. Ils crurent que l'occasion qu'ils cherchoient de le servir étoit venuë, & n'épargnerent ni leurs parens ni leurs amis pour obtenir les suffrages du Senat en sa faveur. Quoique M. Regius fût Docteur en Medecine, & qu'il ne luy manquât rien de ce qui pouvoit le faire aspirer legitimement à cette chaire, il étoit neanmoins en danger de se voir exclus par la brigue des deux autres. Mais l'aprobation qu'avoit son écrit de Physiologie jointe à la difference que l'on remarquoit dans la maniere de raisonner qui distinguoit ses Disciples d'avec ceux des Ecoles publiques & vulgaires, fit juger qu'il avoit

Epist. ad P. Dinet. art. 15. Item Narrat. Histor. Acad.

avoit une Philoſophie toute particuliere, & qu'il devoit être 1638.
un excellent Maître dans l'art ou la methode d'enſeigner. C'eſt ce qui porta Meſſieurs du Senat à le preferer aux autres dans le choix qu'ils devoient faire. Cette diſpoſition favorable des eſprits ſervit beaucoup à faire éclater la jalouſie des autres, & à faire faire diverſes informations de la vie & des ſentimens de M. Regius, pour chercher quelque pretexte aux obſtacles qu'on ſouhaitoit de former à ſa promotion. On ſe mit d'abord à ſemer des bruits deſavantageux à ſa reputation, & on s'efforça de prevenir le ſieur Stratenus Profeſſeur ordinaire en Medecine, ſans le conſentement duquel on ne pouvoit rien faire. Mais comme ſes mœurs avoient toujours paru aſſez irréprochables aux yeux des hommes, l'Envie ſe vid obligée de ſe retrancher ſur ſes ſentimens. Elle les attaqua tant du côté de la Philoſophie que de celuy de la Theologie. On accuſa d'abord ſon eſprit d'être trop ſingulier, & d'avoir trop de penchant pour les Paradoxes. Mais il luy fut aiſé d'étouffer cette calomnie, par le ſecours de M. Reneri & par ſes manieres de raiſonner qui eſtoient toutes Carteſiennes, c'eſt à dire, tres conformes au bons ſens. Non content de s'être juſtifié devant le Recteur Schotanus & le ſieur de Lire, il voulut bien leur promettre qu'il n'avanceroit jamais rien dans ſes leçons ou ſes diſputes touchant la Medecine, qui fût contraire aux opinions communement reçeuës dans l'Univerſité & dans les autres Ecoles établies par autorité publique; & qu'il auroit toujours pour le ſieur Stratenus le reſpect & la déference qui luy ſeroit duë. Cette batterie n'aiant pas reüſſi, on en dreſſa une autre pour attaquer ſa Religion, & l'on tacha de le rendre ſuſpect d'Arminianiſme, qui étoit alors une raiſon d'excluſion pour les emplois de la robe en Hollande depuis le Concile de Dordrecht. On en forgea le pretexte ſur ce que quelques années auparavant demeurant dans la ville de Naerden où il faiſoit la Medecine, & gouvernoit le College en qualité de Principal, il étoit arrivé quelques troubles à ſon ſujet parmi les vaiſſeaux de la flote Hollandoiſe. Cette nouvelle accuſation fit plus d'impreſſion ſur l'eſprit du ſieur Schotanus & du ſieur de Lire que celle qui ne regardoit que la Philoſophie. Le ſcrupule les porta à venir décharger leur conſcience, premierement devant M. Regius à qui ils devoient un avis de charité ſur ce point, puis devant

1638. le sieur *Gisbert Voet*, ou *Vout*, dit *Voetius* Professeur en Theologie zelé Gomariste, qu'ils pretendoient consulter dans cette affaire comme leur Casuïste.

Voetius ne connoissoit point encore Regius, & à peine avoit-il oüi parler de luy jusques-là. Il en fut d'autant plus hardi à se charger de la connoissance de sa cause, qu'il n'étoit encore prévenu de rien à son égard. Il voulut même pour l'amour de la justice pousser la generosité & le des-interessement jusqu'à n'avoir point d'égard aux sollicitations qu'on luy avoit faites en faveur des autres Competiteurs qui concouroient avec M. Regius pour la brigue de la chaire. Il se fit donc accompagner du Sieur de Lire, & se transporta chez M. Regius pour tirer de luy les éclaircissemens necessaires touchant ces bruits des-avantageux. M. Regius ne se contenta pas de luy faire une exposition de sa créance, & de luy montrer qu'elle étoit parfaitement conforme à celle de la Seigneurie & de l'Université : il voulut encore luy découvrir la source de la calomnie dont ses envieux tachoient de le noircir. Il luy produisit ensuite un certificat en bonne forme qu'il avoit reçeu de l'Eglise ou Consistoire de Naerden en quittant cette ville, pour pouvoir étre admis à la Communion de l'Eglise d'Utrecht & des autres lieux des Provinces unies. M. Voetius en fut si satisfait qu'il l'embrassa, luy demanda son amitié, & luy promit sa voix, en l'assurant de la joie qu'il auroit de le voir au nombre de ses Confreres.

Sur le raport de ces deux Messieurs, le Recteur fit assembler l'Université. M. Regius y fut proposé & agréé, mais il fut reglé qu'on ne le considéreroit que comme Professeur extraordinaire. Le sieur Stratenus Professeur ordinaire en Medecine aiant ensuite donné son consentement en pleine assemblée, on deputa M. Reneri & M. Voetius vers le Senat, pour luy demander au nom de l'Université plusieurs Professeurs extraordinaires, pour la Morale Pratique, pour la Metaphysique, pour la Philologie, & pour la Medecine Botanique. M. Voetius se chargea de parler pour la derniere Profession en faveur de M. Regius, dont il fit les éloges aux Magistrats. Ce qui fit d'autant plus de plaisir à M. Reneri, qu'il avoit plus d'interêt de cacher ses inclinations & d'óter tout lieu de croire qu'on eût eu égard à autre chose qu'au merite

merite du Postulant. Ainsi M. Regius fut reçeu d'une voix commune avec l'approbation generale de la Ville & de l'Université. Il sçeut si bien gagner les cœurs de tous ses Collegues, qu'aprés avoir porté pendant quelques mois la qualité de Professeur extraordinaire, il fut mis dés la même année au nombre des Ordinaires. 1638.

Il crut avoir toute l'obligation du succés de cette affaire à M. Descartes, dont la Philosophie avoit formé en luy ce merite qui l'avoit fait preferer aux autres Concurrens. La place qu'il occupoit luy donnant un degré de hardiesse plus qu'il n'avoit auparavant, il se defit du scrupule qui l'avoit empêché jusques-là de luy écrire en droiture pour luy presenter ses respects. Afin de ne pas rendre sa modestie ou sa timidité suspecte d'ingratitude, il prit la liberté de luy écrire le XVIII. d'Aoust pour le remercier d'un service qu'il luy avoit rendu sans le sçavoir. Il luy demanda la grace d'être reçeu au nombre de ses serviteurs, avantage qu'il avoit recherché & qu'il croioit avoir merité depuis qu'il s'étoit rendu son disciple. Et pour ne luy point faire un mystere d'une chose qu'il ne pouvoit sçavoir, c'est à dire de la maniere dont il prétendoit que M. Descartes l'avoit fait Professeur dans l'Université, il luy fit un détail de la connoissance qu'il avoit acquise de sa Methode & de sa Philosophie, premierement par la bouche de M. Reneri, qui l'avoit amplement informé des qualitez heroiques de son esprit, & ensuite par la lecture des Essais qu'il avoit publiez l'année precedente. Il luy marqua ensuite comment il s'étoit heureusement servi de cette Methode pour enseigner sa Philosophie à quelques Particuliers suivant ses principes : & il luy apprit que le grand succés de cette entreprise avoit porté les Magistrats de la Ville, & les Professeurs de l'Université à le choisir pour remplir la chaire de nouvelle erection. Il le conjura de ne point abandonner *son propre ouvrage*, & de ne point luy refuser les assistances necessaires pour soutenir cette premiere reputation. Il luy protesta que de son côté il feroit tout ce qui dependroit de luy pour ne rien faire qui fût indigne de la qualité de son disciple qu'il preferoit à tous les autres avantages de sa vie : & qu'il suivroit les pas de M. Reneri le plus prés qu'il luy seroit possible.

Lettre I. de Regius MS.

Pour se mettre d'abord en possession des droits attachez à

1638. à cette qualité, il prit la liberté de luy envoyer ses *Essais de Medecine*, qui n'étoient autre chose que des Notes assez courtes sur Trincavel, & le pria de les examiner avec toute la severité d'un Maître. Il passa même, appuié sur l'experience que M. Reneri luy avoit donnée de ses bontez, jusqu'à luy demander les objections qui luy avoient été faites depuis peu contre *la Circulation du sang*, avec les Réponses qu'il y avoit données. Et pour luy faire voir jusqu'où pourroit aller la confiance avec laquelle il vouloit luy abandonner son esprit comme son cœur, il luy dit nettement qu'il ne luy viendroit aucune difficulté qu'il ne luy proposât, & dont il n'esperât de luy les solutions, comme d'un homme à qui il pretendoit tout devoir, & qu'il regardoit comme extraordinairement suscité pour conduire la raison des autres hommes, & les tirer de leurs anciennes erreurs.

M. Descartes reçeut dés le xx. du mois la lettre de cet inconnu dans le pacquet de M. Reneri, qui luy servoit d'introducteur pour cette premiere entrée. Le plaisir que luy donnerent ces beaux effets de sa Philosophie ne luy permit pas de differer de répondre à ses civilitez, & de luy accorder son amitié avec tous les fruits qu'elle pourroit produire. Il récrivit en même temps à M. Reneri pour se rejouir avec luy du succés avec lequel il introduisoit sa Philosophie dans l'Université, & pour luy permettre d'amener M. Regius avec luy, lorsqu'il luy feroit l'honneur de le venir voir. C'étoit répondre à la demande que M. Regius luy avoit fait faire par M. Reneri. Mais les occupations de son nouvel employ & les incommoditez de M. Reneri le priverent de cette satisfaction pendant plus de six ou sept mois, au bout desquels il prit sujet de remercier M. Descartes de toutes ses bontez pour luy demander permission de l'aller voir seul. Sa lettre est dattée du ix. de Mars 1639. & ne pouvant y renvoyer le Lecteur, parce qu'elle n'est pas encore publique, il est à propos de luy en representer le sens en abregé pour des raisons dont on luy laissera ensuite l'examen. Je n'ay point de termes, (dit M. Regius à M. Descartes) pour exprimer la joie » que m'a donnée la lettre admirable que vous me fîtes l'hon» neur de mécrire *au mois d'Août dernier*. Elle a tellement » augmenté le peu de reputation dont j'étois redevable d'ail» leurs & à vous & à M. Reneri, qu'elle a attiré à mon école non

1638.

non seulement plusieurs étudians en Médecine : mais même des Philosophes, des Jurisconsultes, des Théologiens & d'autre Auditeurs étrangers, pour écouter les leçons publiques & particuliéres que je fais de la Médecine suivant les principes de vôtre Philosophie, que j'ay puisez dans vos excellens ouvrages, ou appris de la bouche de M. Reneri.... Cela pouvoit suffire ce semble pour me réhausser le courage, & pour me faciliter de plus en plus les voyes de la Nature. Cependant vôtre bonté vous fait faire encore bien d'autres démarches en ma faveur, & au lieu que vous m'aviez accordé la grace de vouloir bien me souffrir à la compagnie de M. Reneri toutes les fois qu'il vous rendroit visite, vous me permettez maintenant de vous aller voir seul à cause de ses fréquentes indispositions. J'espére profiter de ma permission dans cette sémaine qui finira nos vacances: & si je ne vous suis point à charge, je passeray deux ou trois jours prés de vous, afin de pouvoir vous consulter sur divers desseins que je me suis proposez, &c.

Vers le commencement du mois d'Août de l'an 1638, M. Reneri avoit fait le voyage d'Egmond, & avoit rendu à M. Descartes une assez longue visite qui fut la derniére qu'il pût lui rendre de sa vie. Il luy avoit apporté la hauteur de la tour d'Utrecht, (qui étoit de 350 pieds de Roy*,) trés exactement mésurée dans la résolution de l'envoyer ensuite au Pére Mersenne, à qui toutes ces curiositez étoient bonnes. Mais le sujet principal de sa visite étoit l'affaire de l'Université d'Utrecht, dont il avoit été bien aise de l'informer de vive voix. Ce fut en cette occasion que M. Descartes entendit parler de M. Regius pour la prémiére fois ; & aprés tout le bien que M. Reneri luy en dit, il ne pût pas ne se laisser pas prévenir en sa faveur. M. Descartes ne crût point pouvoir mieux payer la peine de M. Reneri, qu'en luy faisant part des questions dans l'examen desquelles celuy-cy l'avoit trouvé occupé lors qu'il l'étoit venu visiter. Il luy fit voir la derniére explication qu'il venoit de donner pour la démonstration de la Roulette au sujet de M. de Roberval ; & la réponse qu'il avoit faite peu de jours auparavant aux objections de M. Morin sur la lumiére. Il luy montra aussi l'examen qu'il venoit de faire de la Géostatique de M. de Beaugrand, pour sçavoir si un corps pése plus ou moins étant proche du centre de la terre, que lors qu'il en est

Tom. 2. des lettr. p. 404.

* En contant le coq ou la giroüette, laquelle avec la pomme qui la soutenoit etoit haute de 16 pieds & 7 pouces.

V. le livre précédent.

Tom. 1. des lettr. pag. 201.

Ibid. p. 327.

1638.

Tom. 3. Lettr. LXIII. & LXIV.

éloigné. M. Reneri qui ne quittoit jamais M. Descartes sans avoir fait d'amples provisions, s'en retourna comblé de toutes sortes de satisfactions, & ravi sur tout d'avoir vû les glorieux témoignages de l'amitié de M. de Fermat, & de plusieurs Sçavans illustres de France.

A son retour il assura M. Regius, qu'il seroit le trés-bien venu chez M. Descartes, & qu'il le trouveroit préparé à tout ce qu'on pouvoit attendre de sa bonté. M. Régius qui n'avoit point d'autre têms pour voyager, que celuy des vacances de l'Université qui se donnoient deux fois l'an [1] à l'occasion des deux foires de la ville, voyant expirer celles du mois d'Août, ne pût faire autre chose que d'écrire à M. Descartes la lettre du XVIII de ce mois dont nous avons parlé. M. Descartes ayant répondu civilement à cette lettre, récrivit au P. Mersenne le XXIII du même mois pour luy envoyer la mésure la Tour d'Utrecht que M. Reneri luy avoit laissée. Cette lettre imprimée par M. Clersélier, marque d'une maniére un peu trop décisive, que c'étoit M. *le Roy* [2] ou Régius qui la luy avoit portée, & que ce n'étoit pas même la prémiére visite qu'il luy avoit renduë à Egmond. Mais il y a de quoy s'étonner que la suite de la lettre n'ait pû détromper M. Clersélier. *J'ay réçû cette sémaine*, dit M. Descartes au P. Mersenne, [3] *des lettres d'un Docteur que je n'ay jamais vû, ni connu, qui me remercie de ce que je l'ay fait Professeur en Médecine dans une Université où il n'eût jamais osé prétendre sans moy. Ce qui luy est arrivé, parce qu'ayant enseigné en particuliér quelque chose de ma Philosophie à des Etudians de ce lieu-là, ils y ont pris un tel goût qu'ils ont prié le Magistrat de leur donner ce Professeur.* Ce Docteur inconnu n'est autre que M. Régius; & l'erreur qui a fait glisser son nom à la place de celuy de M. Reneri, ne peut être venuë que de la liberté que M. Clersélier a prise d'achever le mot que M. Descartes n'avoit exprimé dans sa minute que par la capitale R., n'ayant pû obtenir de M. de Roberval l'original de la lettre tombé entre ses mains aprés la mort du P. Mersenne. [4] L'inflexibilité de M. de Roberval à donné lieu encore à quelques désordres dans l'édition de ces lettres: mais le Public aura bien-tôt la satisfaction d'y voir toutes choses rectifiées dans un nouvelle édition qu'on luy en prépare.

[1] Aux mois de Mars & d'Août.

[2] Pag. 404 du 3. tom. des lettr.

[3] Pag. 406 ibidem.

[4] *Il s'en trouve quelquefois deux ou trois cousuës ensemble cõme si elles n'en faisoient qu'une, quoy que la fin soit souvent antérieure au commencement pour le têms; quelquesfois un morceau pris d'ailleurs ou même une lettre entiére de sujet tout différent se trouve insérée dans le milieu d'une autre lettre; rarement y trouve-t-on les dattes; & les noms propres des Personnes & des lieux s'y trouvent presque supprimez par tout. Ce qui n'a pas donné peu d'exercice à l'historien de sa vie.*

CHAP.

CHAPITRE II.

M. Descartes fait un abregé de Médecine, & s'apercevant qu'il vieillissoit il songe aux moyens de conserver sa santé. Succés de M. Reneri dans la profession de la Philosophie. Prudence avec laquelle il enseigne la Methode de M. Descartes. Il est soulagé dans ses exercices, & emploie le temps de son repos à mediter sur la Geometrie de M. Descartes & sur sa Physique. Du Livre de la Verité, *traduit en François. Jugement qu'en fait M. Descartes. Amitié étroite de M. Bannius & de M. Bloemaert Prêtres Catholiques de Hollande avec M. Descartes. Leur éloge & leur défense. Jugement de la Musique de M. Bannius.*

MR Descartes n'eut aucune violence à se faire pour donner à M. Regius la satisfaction qu'il souhaitoit de luy, sur tout en ce qui concernoit la Médecine. Outre qu'il comprit l'importance qu'il y avoit de ménager sagement le zéle d'un nouveau Disciple si bien intentionné, il se trouvoit actuellement appliqué à des études de Médecine lorsqu'il reçeut sa prémiere lettre. C'est ce que nous pouvons juger par la maniere dont il en écrivit à Monsieur de Zuytlichem qui avoit eu la curiosité de sçavoir ce qu'il faisoit pour lors. « Je veus satisfaire, luy dit-il, au dernier point de « vôtre lettre, en vous disant à quoi je m'occupe. Je n'ay ja- « mais eu tant de soin de me conserver que maintenant : & au « lieu que je pensois autrefois que la mort ne me pût ôter « que trente ou quarante ans tout au plus, elle ne sçauroit dé- « formais me surprendre qu'elle ne m'ôte l'esperance de plus « d'un siecle. Car il me semble voir tres-évidemment que si « nous nous gardions seulement de certaines fautes que nous « avons coûtume de commettre au régime de nôtre vie, « nous pourrions sans autre invention parvenir à une vieil- « lesse beaucoup plus longue & plus heureuse que nous ne « faisons. Mais parce que j'ay besoin de beaucoup de temps & « d'experiences pour examiner tout ce qui sert à ce sujet, je « travaille maintenant à composer un *Abregé de Médecine* que « je tire en partie des livres, & en partie de mes raisonne- «

Tom. 2. des Lett. p. 374. Voyez aussi la pag. 169. du 2. tom. où il témoigne esperer de vivre encore plus de trente ans.

1638. » mens. J'espere pouvoir me servir par provision de ce travail » pour obtenir quelque delay de la Nature, & par ce moien » poursuivre mieux mon dessein dans la suite dés temps. Il semble qu'il en avoit fait le sujet principal de ses Méditations depuis qu'il s'étoit vû débarassé de la distribution de son Livre, & qu'il s'étoit retiré à Egmond. La nécessité fâcheuse où il s'étoit trouvé depuis, de répondre à une légende accablante d'Objections & de Problémes luy avoit encore mieux » fait sentir l'utilité de ce travail. Les poils blancs qui commen» cent à me venir, dit-il dans une lettre de la même année au » même M. de Zuytlichem, m'avertissent que je ne dois plus » étudier en Physique à autre chose qu'aux moyens de les re» tarder. C'est maintenant à quoi je m'occupe, & je tâche de » suppléer par industrie au défaut des experiences qui me man» quent. En quoi j'ay tellement besoin de tout mon temps, que » j'ay pris resolution de l'y employer tout entier, & que j'ay » même relégué mon Monde bien loin d'icy, afin de n'être » point tenté d'y mettre la derniere main.

Pag. 367. du 2. tom. des Lettr.

Son Traité de Physique.

Depuis l'érection du College d'Utrecht en Université, M. Reneri s'étoit trouvé comme accablé sous le poids de sa Profession, tant à cause de la multitude de ses Ecoliers, que de la longueur de ses exercices. Les Magistrats voyoient avec plaisir les grands succés de sa maniere d'enseigner, qui n'étoit autre que la Méthode de M. Descartes, mais debitée avec une discrétion merveilleuse. Rien n'étoit plus propre pour acquerir la réputation qui étoit necessaire à une Université naissante: & l'on peut dire qu'elle commençoit déja à effacer la gloire des autres Universitez des Provinces-Unies par cette noble liberté de philosopher, & de rejetter les erreurs de la Philosophie vulgaire, pour faire place à quelque chose de plus solide. Mais ils jugérent sagement qu'il étoit de l'interêt de l'Université de conserver longtemps cét incomparable Professeur, dont la santé ne se trouvoit déja que trop altérée par les fatigues d'un employ si onéreux. Car il faisoit six leçons publiques par semaine, & douze particulieres dans sa chambre devant & aprés sa classe: de sorte qu'il ne luy restoit pour ses études que le temps qu'il devoit à son repos. C'est ce qui l'avoit porté à renoncer au commerce des lettres & des nouvelles, & à prendre congé de

Lettr. Lat. MS. de Reneri au P. Mersenne au 3. tome des Lettr. adress. à ce P.

Ibidem.

la

1638.

la plûpart de ses amis, s'étant reduit à l'unique M. Descartes qu'il ne croioit pas moins necessaire à son ame, que son ame l'étoit à son corps. Les Magistrats se crurent donc obligez de le soulager, & ils reduisirent ses obligations à quatre leçons par semaines, en le conjurant de ménager ses forces avec plus d'indulgence qu'auparavant, & de retrancher autant qu'il pourroit de leçons particulieres de sa chambre.

La mauvaise santé de M. Reneri ne luy permit pas de refuser ces agrémens; & dés que la bonté des Magistrats l'eût mis en état de respirer plus à son aise, il se servit de cét avantage pour renouër ses anciennes habitudes avec les Sçavans de sa sorte. Il écrivit au P. Mersenne pour le prier de le seconder en commençant par luy même & par M. Gassendi, dont il espéroit que l'amitié ne seroit point rompuë, quoique leur commerce eut souffert une longue interruption. Il se contenta neanmoins pour cette fois d'avertir ces deux anciens amis qu'il étoit encore au monde, & il leur demanda quartier pour trois mois avant que de reprendre sa coûtume de leur écrire & de leur répondre, parce qu'il étoit actuellement sur la Geometrie de M. Descartes, à l'étude de laquelle il sacrifioit ces trois mois. Il ne laissa pas d'informer par avance le P. Mersenne de ce qui faisoit alors la matiere de ses occupations particulieres aprés celles de sa classe. Les momens que la Geometrie de M. Descartes luy laissoit de reste étoient emploiez à l'Optique & à diverses observations qu'il faisoit sur les plantes & les animaux, au sujet desquels il examinoit ce qu'on avoit ignoré avant luy, & ce que les Anciens n'avoient pu découvrir faute de Microscope. Mais le principal objet de ses Meditations, si nous l'en croions, étoit l'esprit de M. Descartes qu'il observoit jour & nuit, en son absence, en sa presence, dans ses livres, dans ses conversations, qui étoient devenues moins fréquentes depuis que l'un étoit à Utrecht, & l'autre à Egmond. Il y avoit prés de dix ans qu'il l'avoit choisi pour son Guide dans la Recherche de la Verité; & il ne reconnoissoit point d'autre Etoile qui pût luy faire découvrir la vraye science. En un mot de Disciple fidelle & assidu, il étoit devenu son Adorateur & son Sectateur perpétuel.

Lettr. de M. Reneri au P. Mers.

Is est mea lux, meus Sol: erit ille mihi semper Deus, &c. ibid.

M. de Zuytlichem qui faisoit profession d'aimer les amis

1638. 1639.

de M. Descartes, & qui estimoit M. Reneri tres particulierement, se trouvant à Utrecht pour les affaires du Prince d'Orange & du Brabant Hollandois luy avoit appris que ce Pere venoit d'imprimer un excellent Livre sous le titre de la Verité. Je ne sçai s'il avoit voulu luy donner à entendre son Livre *de la Verité des Sciences*, où ce Pere tâchoit de réfuter les opinions des Sceptiques ou Pyrrhoniens. Quoi qu'il en soit, il prit la même occasion en luy recommandant un de ses Ecoliers qui alloit à Paris, pour le prier de faire envoier des exemplaires de son Livre *de la Verité*, aux Libraires de Hollande, afin qu'il pût s'en pourvoir & qu'il eût la satisfaction de le lire. Dans le même temps le P. Mersenne envoia à M. Descartes un Livre écrit en François portant le même titre *de la Verité*, sans que nous puissions juger si c'étoit le livre que M. de Zuytlichem avoit indiqué à M. Reneri. Ce qui nous détourne de le croire est la réponse que fit M. Descartes au P. Mersenne avant que de l'avoir reçeu, en luy marquant qu'il *avoit lû ce Livre en Latin il y avoit plus d'un an, & qu'il en avoit écrit son jugement pour lors à M. Hesdin* (ou Esding) *qui le luy avoit envoyé.* Ces termes ne sont pas propres à nous faire comprendre que ce Livre fût de la composition du P. Mersenne. Il nous éloigne encore d'avantage de cette pensée par la maniere dont il répondit au même Pere l'année suivante aprés l'avoir reçeu. » J'ay enfin reçeu, dit-il, les deux » exemplaires du Livre *de Veritate* que vous m'avez fait la fa- » veur de m'envoier. J'en donnerai un à M. *Bannius* en vôtre » nom à la premiere commodité, parce que ç'a été ce me sem- » ble vôtre intention. Je n'ay maintenant aucun loisir de le » lire. C'est pourquoi je ne puis vous en dire autre chose sinon » que lorsque je l'ay vû cy-devant en Latin, je trouvay au » commencement plusieurs choses que je jugeois fort bonnes, » & où l'Auteur témoigne sçavoir plus de Métaphysique que » le commun. Mais parce qu'il me sembloit ensuite qu'il mê- » loit la Religion avec la Philosophie, ce qui est entierement » contre mon sens, je ne le lûs pas jusqu'à la fin : & ce fut tout » ce que j'en écrivis à M. Esding qui me l'avoit envoié. J'ay » dessein de le relire dés que j'auray le loisir de voir quelques » Livres, je liray aussi le Philolaüs (touchant le mouvement de » la Terre) de M. Bouillaud en ce temps-là : mais maintenant » j'étudie sans aucun Livre.

On

Ibid. tom. 3. des Lettres à Mersenn.

Tom. 2. des Lettr. de Descartes p. 177.

M. Reneri étoit mort durant le Carême de cette année.

Pag. 178. tom. 2.

Son abregé de Médecine pour lequel il avoit eu besoin de Livres étoit achevé dés l'année precedente.

1638.
1639.

On pourroit conjecturer qu'il n'auroit été question que d'une Traduction Françoise du Livre Latin *de la Verité* composé par le Baron Herbert de Cherbury, qui faisoit alors du bruit parmi le Monde sçavant. Le jugement que M. Descartes en avoit fait d'abord s'étoit trouvé assez conforme avec celuy des habiles Gens de Paris, quoiqu'il se fût donné moins de liberté qu'eux pour le déclarer. Sur ce que le P. Mersenne lui récrivit quelque temps aprés, il luy répondit qu'il avoit bien « remarqué que M. Herbert prenoit beaucoup de choses pour « des Notions communes qui ne l'étoient point : étant certain « qu'on ne devoit recevoir pour Notion, que ce qui ne peut être « nié de personne.

Pag. 195. du 2. tom. des Lett.

Quoiqu'il en soit, il paroît que le Pere Mersenne se mêloit de la distribution de ce Livre traduit en Francois, comme un homme qui auroit eu part du moins à son édition ; & M. Descartes ne manqua point de s'acquiter de la commission que ce Pere luy avoit donnée d'en faire tenir un exemplaire à M. Bannius leur amy commun. C'étoit le sieur *Jean Albert Bannius* Prêtre de l'Eglise Catholique en Hollande, demeurant à Harlem, où M. Desc. avoit encore un autre ami intime nômé *Augustin Alstenius Bloemaert* ou *Bloumart*, qui étoit aussi Catholique & Prêtre de la même Eglise, tres riche de son patrimoine, & de plus son correspondant pour les lettres & les pacquets qu'on luy adressoit. Ils étoient tous deux Mathematiciens, amateurs de la paix & des sciences, vertueux & menant une vie frugale & exemplaire au milieu des Protestans, dont ils s'étoient presque généralement acquis l'estime & l'affection. M. Descartes quittoit de temps en temps la solitude d'Egmond pour les aller voir : & comme ils n'étoient guéres plus grands beuveurs ni plus grands joueurs que lui, la débauche ordinaire qu'ils faisoient ensemble étoit quelque concert de Musique dont M. Bannius avoit coûtume de les regaler. Je ne puis faire une peinture plus simple & plus fidelle de ces deux excellents hommes qu'en rapportant une lettre de recommandation que M. Descartes écrivit, quelque-temps aprés en leur faveur à M. de Zuytlichem Conseiller & Secretaire du Prince d'Orange.

Voyez divers endroits des Lettr. de M. Desc.

Pag. 381. du 2. tom. &c. V. une Lettr. MSS. de Bannius à Bosvvel pour le P. Mersenne au 3. tom. des Lettr. MSS. à Mersenn.

Tom. 2. des Lettr. pag. 181 & suiv.

« Si vous n'aviez jamais dit aucun bien de moy, je n'aurois « peut-être jamais eu de familiarité avec aucun Prêtre de ces quartiers,

*Il entend l'indiscretion de cer-

1638.
1639.

tains Missionnaires étourdis qui gâtoiét les affaires des Catholiques en Hollande par leur ignorance, qui rendoient le Pape odieux par leur mauvaise conduite.

Le Prince d'Orange étoit traité d'Altesse depuis peu par le moiē de l'Ambassadeur de France, Herc. Baron de Charnassé.

Les Espagnols ennemis des Hollandois.

quartiers. Car je n'en ay qu'avec deux, dont l'un est M. Bannius, de qui j'ay acquis la connoissance par l'estime qu'il vous avoit oui faire du petit Traité de Musique qui est autrefois échappé de mes mains. L'autre est son intime amy M. Bloemaert que j'ay aussi connu par la même occasion. Ce que je n'écris pas à dessein de vous en faire des reproches. Au contraire je les ay trouvé si braves-gens, si vertueux, & si exemts des qualitez pour lesquelles j'ay coûtume d'éviter en ce pais la frequentation de ceux de leur robe, * que je conte leur connoissance entre les obligations que je vous ay. Mais je suis bien aise d'avoir ce prétexte pour excuser un peu l'importunité de la priere que j'ay à vous faire en leur faveur. Ils desirent une grace de son Altesse, & ils croient la pouvoir obtenir de sa clémence par vôtre intercession. Je ne sçay point le particulier de leur affaire : mais si vous permettez à M. Bloemaert de vous en entretenir, je m'assure qu'il vous l'exposera de telle sorte que vous ne trouverez rien d'incivil dans sa Requête, & que vous ne remarquerez pas moins de prudence & de raison dans ses discours, qu'il y a d'art & de beauté dans les airs que compose son Amy.

Je diray seulement icy, que je crois les avoir assez fréquentez, pour connoître qu'ils ne sont pas de ces personnes simples qui se persuadent qu'on ne peut être bon Catholique, qu'en favorisant le party du Roy, qu'on nomme Catholique ; ny de ces seditieux qui le persuadent aux simples. Ils sont trop dans le bon sens, & dans les maximes de la bonne Morale, pour tomber dans des excés de cette nature. A quoy j'ajoûte, qu'ils sont icy trop accommodez, & trop à leur aise dans la médiocrité de leur condition Ecclesiastique, & qu'ils chérissent trop leur liberté pour n'être pas bien affectionnez à l'état dans lequel ils vivent. Si l'on prétendoit leur faire un crime d'être Papistes, je veux dire de reçevoir leur Mission du Pape, & de le reconnoître de la même maniere que font les Catholiques de France, & de tous les autres Pais où il y en a, sans que cela donne de la jalousie aux Souverains qui y commandent : c'est un crime si commun, & si essentiel à ceux de leur Profession, que je ne me sçaurois persuader qu'on voulût le punir à la rigueur dans tous ceux qui en sont coupables. Et si quelques-uns peuvent

peuvent en être exceptez, je suis persuadé qu'il n'y en a « 1638.
point qui le méritent mieux que ces deux Messieurs, ny pour « 1639.
qui vous puissiez vous employer plus utilement auprés de « son Altesse. J'ose dire même, que ce seroit un grand bien « pour le Païs, que tous ceux de leur profession leur ressemblassent. « Vous trouverez peut-être étrange que je vous « écrive en ces termes de cette affaire, principalement si vous « sçavez que je le fais de mon mouvement, sans qu'ils m'en « ayent requis. Je ne doute point d'ailleurs qu'ils n'ayent plusieurs « autres Amis, dont ils pourroient croire que les priéres « auroient plus de force envers vous que les miennes : & je « sçay que l'un d'eux vous est trés connu par luy-même. Mais « pour ne vous rien dissimuler, je vous avoüeray, qu'outre « l'estime tres-particuliere que je fais d'eux, & le desir que « j'ay de les servir, je considére aussi mon propre intérêt en « cette occasion. Car il y a en France, entre mes Faiseurs « d'Objections, des gens qui me reprochent la demeure de ce « Païs, à cause que l'éxercice de ma Religion n'y est pas libre. « Ils prétendent même que je ne suis point si excusable « que ceux qui portent les armes pour la défense de cet Etat, « parce que les interêts en sont joints à ceux de la France, & « que je pourrois faire par tout ailleurs la même chose que je « fais icy. A quoy je n'ay rien de meilleur à répondre, sinon « qu'ayant icy la libre fréquentation & l'amitié de quelques « Ecclésiastiques, je ne sens point que ma conscience y soit « contrainte. Mais si ces Ecclésiastiques étoient estimez coupables, « je n'espére pas en trouver d'autres plus innocens en « ce Païs, ny dont la fréquentation soit plus permise à un « homme qui aime si passionnément le repos, qu'il veut éviter « même les ombres de tout ce qui pourroit le troubler. «

M. Bannius excelloit dans la pratique de la Musique, où il étoit fort sçavant au jugement de M. Descartes. Pour la Théorie, peut-être se laissoit-il égaler ou vaincre même par le Pére Mersenne, avec lequel il entretenoit une étroite amitié, que M. Descartes & M. de Zuytlichem avoient liée. Ils s'entre-communiquoient leurs lumiéres, & ils s'envoyoient leurs écrits sur la parole de M. Descartes, qui étoit la caution mutuelle de l'un à l'autre, & qui étoit ordinairement chargé de revoir leurs piéces. Il leur donnoit tantôt des notes

Tom. 3. des Lettres. pag. 393.

Fide jubente Domino Descartes.

J. Alb. Bann. Lettr. Mf. ad Merf. 17. April.

1638. 1639. tes ou des corrections, & tantôt de nouveaux desseins. Mais cela regardoit plus particuliérement M. Bannius, à cause de la commodité du voisinage qui leur procuroit de fréquentes conférences. Mais au reste toutes les vertus & toute l'amitié de M. Bannius n'étoient pas capables d'aveugler M. Descartes, jusqu'au point de luy ôter le jugement lorsqu'il s'agissoit de mesurer l'estime qu'il falloit faire de son habileté dans cette science. C'est ce qui paroît par la maniére dont il en écrivit plus d'un an aprés au P. Mersenne qui luy en avoit demandé son sentiment. » Pour la Musique de M. Bannius, dit-il, je crois qu'elle différe de l'air de Bosset, comme la *Chrie* d'un Ecolier qui a voulu pratiquer toutes les régles de sa Rhétorique différe d'une Oraison de Ciceron où il est malaisé de les reconnoître. Je luy en ay dit la même chose, & je suis persuadé qu'il le reconnoît maintenant. Mais cela n'empêche pas qu'il ne soit *trés-bon Musicien*, & d'ailleurs fort honnête homme, & mon bon Amy ; ny aussi que les Régles ne soient bonnes aussi-bien en Musique qu'en Rhétorique. Ce n'étoit pas l'ignorance de cette science, mais la contrainte, & la trop grande attache à ses Régles qu'il remarquoit dans les compositions de M. Bannius.

Sur tout depuis Janvier jusqu'en Decembre 1638.

Pag. 272. 273. tom. 2. des Lettres.

CHAPITRE III.

Mort de M. Reneri Professeur à Utrecht le prémier des Sectateurs de M. Descartes, qui ait enseigné ses Principes publiquement. Panégyrique de M. Descartes fait par ordre des Magistrats dans l'Oraison funébre que M. Emilius prononça à l'honneur de M. Reneri. M. Regius devient le prémier des Disciples de M. Descartes. Amitié de M. Emilius avec M. Descartes. Modestie de M. Descartes quand il s'agit de souffrir ou de rejetter les loüanges. On augmente les appointemens de M. Regius, qui est fait Professeur extraordinaire des Problêmes, & des nouveautez de Physique, &c.

IL ne plût point à Dieu de laisser long-tems à M. Descartes le double plaisir de voir enseigner publiquement ses Principes dans les Ecoles de Philosophie & de Médecine à

à Utrecht, par les deux plus habiles Professeurs de l'Université. Il semble que la Providence n'avoit attendu qu'aprés l'affermissement qui étoit nécessaire au nouvel établissement & à la réputation de M. Regius, pour ôter M. Reneri du poste qu'elle luy avoit fait occuper. A peine M. Regius pouvoit-il se vanter de n'avoir plus besoin de luy, qu'Elle le retira de ce monde d'une maniere à nous faire comprendre que les jugemens de Dieu ne nous sont pas moins impénétrables que ses desseins. 1639.

M. Reneri avoit beaucoup diminué, pour ne pas dire entiérement ruïné sa santé par ses longues veilles en un temps où l'âge d'homme a coûtume de se montrer dans sa plus grande vigueur. Il n'avoit guéres plus de quarante-cinq ans lors qu'il tomba dans des infirmitez qui le conduisirent à la mort par une longue & cruelle maladie. Tant qu'il avoit pû joüir d'une santé parfaite, il étoit demeuré renfermé dans l'état du célibat, pour être plus libre dans ses études : & l'amour de la Philosophie avoit tenu en luy les autres passions assoûpies & mortifiées. Mais ennuyé des longueurs d'une fiévre maligne qui le tint pendant l'espace de plus de six mois, il s'étoit laissé aller aux persuasions de ceux qui luy firent accroire qu'un mariage pourroit non seulement le rétablir dans sa premiére santé ; mais encore le décharger des soins particuliers de sa personne, dont une compagne fidelle se chargeroit avec affection. Il avoit disposé ses affaires pour être terminées durant les vacances de Mars de l'an 1639. & le jour de la célébration de ses noces qui fut le 15. ou 16. de ce mois s'étant mis à table avec les conviez, il fut surpris de son mal ordinaire avec une *obstruction d'hypocondres*, qui l'obligea de se faire porter sur le lit, où il mourut quelques heures aprés entre les bras du sieur Bernard Busschovius son amy, qui l'assista & l'entretint de l'autre vie dans cette extrémité. C'est ce qu'on a sçeu à Paris de la bouche du sieur Bornius qui venoit d'achever son cours de Philosophie sous luy, quoyque nous ne trouvions rien de cette funeste circonstance dans les rélations des autres.

Ant. Æmilii Orat. 5.

Ant. Æmil. orat. 5.

Epistol. Gassend. tom. VI. pag. 31.

Cét accident fit perdre à la Secte des Cartésiens son premier Docteur, & à l'Université d'Utrecht le premier de ses

1639. Professeurs depuis son érection. Celle-cy l'avoit considéré comme son principal appuy, & son plus bel ornement : & elle fit voir combien sa perte luy étoit sensible, & combien elle croyoit luy être redevable par la magnificence & l'éclat des derniers devoirs qu'elle luy rendit. On luy fit dans la grande Eglise de la Ville de splendides funérailles, ausquelles le Sénat ou les Magistrats assistérent en corps avec l'Université environnée d'une grande multitude de peuple. Le lendemain l'on se rassembla pour entendre l'Oraison funébre du défunt. Elle fut prononcée au nom de l'Université par le sieur Antoine Emilius, Professeur en éloquence & en histoire. On admira la beauté du discours, & on fut touché des réfléxions de l'Orateur. Mais on s'apperçeut bien-tôt que ce n'étoit pas moins le Panégyrique de M. Descartes vivant, que l'Oraison funébre de feu M. Reneri. La principale loüange que M. Emilius avoit à donner à l'illustre défunt, étoit d'avoir eû assez de courage pour se défaire de l'autorité des Anciens & des Modernes qui l'avoient précédé, afin de rentrer dans la liberté que Dieu a donnée à nôtre raison pour se conduire dans la recherche de la Verité, qui est la seule Maîtresse dont nous soyons obligez de nous rendre Sectateurs. C'étoit une résolution véritablement héroïque qui ne pouvoit convenir qu'à des esprits du premier ordre. Mais il falloit que M. Descartes qui la luy avoit inspirée comme à quelques autres personnes qui s'étoient attachées à luy dés le commencement de sa retraite en Hollande, fût le Directeur de cette entreprise. M. Emilius fit valoir avec beaucoup d'éloquence les grands progrés que M. Reneri avoit faits dans la connoissance de la Nature sous un Chef de cette qualité. Il rehaussa de couleurs fort vives l'honneur & l'avantage que la Ville & l'Université avoient reçûë de la disposition où s'étoit trouvé M. Reneri de pouvoir y enseigner les principes de la véritable Philosophie, qu'il prétendoit être demeurée inconnuë au genre humain jusqu'à M. Descartes. L'Auditoire en parut persuadé, & les Magistrats aprés avoir honoré ce discours de leur approbation, ordonnérent qu'il seroit imprimé & publiquement distribué sous leur autorité, tant pour honorer la mémoire de leur Professeur, que pour donner des marques éclatantes de la reconnoissance qu'ils avoient

Le 18. jour de Mars.

Pag. 114. & suiv. des orais. d'Emil.

Lett. 10. Ms. de Regius à Descartes.

avoient du service important que leur avoit rendu M. Descartes en formant un tel Disciple. 1639.

Tout cela se passa sans la participation de M. Descartes, qui n'apprit la mort de M. Reneri que par une lettre que M. Regius luy en écrivit le lendemain. Il parut même qu'il n'en reçût la nouvelle que plusieurs jours aprés, lorsque M. Regius s'étant douté que sa lettre d'avis avoit été perduë, luy récrivit le XVII. de May 1639. Il luy manda de nouveau une partie de ce qui le regardoit dans l'oraison de Monsieur Emilius. Il luy demanda en même tems la permission de l'aller voir à Egmond aux Fêtes de la Pentecôte pour l'informer de ce qui s'étoit passé, & pour se faire instruire de diverses choses dont il avoit besoin. Enfin il le conjura de vouloir luy donner auprés de luy la place de feu M. Reneri, ajoutant que s'il la luy accordoit, *il s'estimeroit aussi heureux que s'il étoit élevé jusqu'au troisiéme Ciel.* Lettr. 3. Mſ. de Regius à Descartes.

Il est certain qu'apres M. Reneri, personne ne pouvoit alors se vanter de mériter mieux que M. Regius la qualité de premier Disciple de M. Descartes. Il avoit du côté de l'esprit les talens les plus propres à soutenir ce rang avec la dignité & la suffisance nécessaire. La profession qu'il faisoit de la Médecine avec la Physique luy donnoit encore une commodité pour cela, & un avantage que n'avoient pas les autres Cartésiens de Hollande & de France qui n'enseignoient pas publiquement, & qui n'étoient Philosophes que pour eux-mêmes. Mais il auroit été à souhaiter pour sa réputation particuliére que M. Reneri en luy apprenant la Méthode & les Principes de M. Descartes eût sçu luy inspirer en même tems sa modestie & sa prudence : ou qu'il luy eût au moins donné quelque reméde pour le guérir de la présomption qui pensa le perdre dans la suite, lorsqu'il voulut essaïer de marcher seul, & quitter son Maître de vuë.

Il y avoit long-tems que M. Emilius cherchoit à s'introduire dans la connoissance & la familiarité de M. Descartes. Les habitudes qu'il avoit euës autrefois avec M. Beeckman Principal du Collége de Dort lui avoient découvert une partie de son mérite, & cét homme lui avoit inspiré une vénération profonde pour lui. Depuis la mort de M. Beeckman, s'étant lié trés étroitement avec M. Reneri qu'il considéroit Lettr. Mſ. d'Emil. à Descart. n. IX. parmy celles de Regius.

1639. déroit non seulement comme son Collégue, mais encore comme son Compatriote à cause du païs de Liége qui leur avoit donné la naissance, il sentit augmenter extraordinairement la passion qu'il avoit conçuë à Dort pour son esprit. La seule conversation de M. Reneri l'avoit rendu sectateur de ses opinions & serviteur de sa personne, jusqu'à ce que la lecture des ouvrages même de M. Descartes acheva de faire cette conquête pour la secte de la nouvelle Philosophie. A la mort de cét intime ami, il s'étoit trouvé d'autant plus honoré de la commission qu'il avoit reçuë d'en faire l'oraison funébre qu'on avoit mieux secondé son inclination sans qu'il eût été obligé de la faire paroître, & sans se rendre par conséquent suspect de flaterie. Mais il benit sur tout la Providence, lors que le prémier Magistrat de la Ville luy envoya ordre exprés de faire *les éloges de M. Descartes & de la nouvelle Philosophie* dans l'Oraison funébre de M. Reneri. Ce qu'il considéra comme une faveur du Ciel, qu'il n'auroit jamais osé espérer quand il auroit eû la pensée de la solliciter. Il n'abusa point d'une occasion si favorable que Dieu luy présentoit pour se produire à M. Descartes, dont on peut dire qu'il mérita l'amitié en s'acquittant simplement d'une obligation qui luy étoit devenuë indispensable par la nécessité d'obeïr à ses Maîtres légitimes. Aussi n'eût-il pas plûtôt prononcé l'Oraison funébre que non content de luy en faire donner avis par M. Regius, il luy en envoya une copie manuscrite, avec des lettres pleines de respect & d'estime, sous prétexte que ce discours le regardant personnellement, & qu'ayant reçu ordre du Magistrat de le donner à l'Imprimeur de l'Université pour le rendre public, il étoit à propos qu'il vît ce qu'il y avoit à changer avant l'impression. La modestie de M. Descartes eût quelque chose à souffrir à la lecture de tant d'éloges. Mais ne luy appartenant pas de trouver à redire au jugement, & à la conduite du prémier Magistrat de la Seigneurie d'Utrecht, qui l'avoit ainsi ordonné, il ne crût pas devoir y toucher. Il se contenta de remercier son Auteur, & de le reçevoir au nombre de ses amis.

V. les Lettr. de Reg. & d'Emil. à Descart.

Les termes de *l'unique Archiméde de nôtre siécle*, *de l'unique Atlas de l'Univers*, *de confident de la Nature*, *de puissant Hercule*, *d'Ulisse*, *& de Dedale*, & plusieurs autres expressions figurées, dont il s'est servi dans son latin, ne luy sont venuës qu'au défaut de ce qu'il vouloit dire.

Mais il fit connoître peu de jours aprés qu'il n'avoit souffert tous ces éloges que parce qu'il n'avoit pas été en son pouvoir

pouvoir de les ſupprimer. Car M. Emilius luy ayant envoyé avec un peu trop de confiance des vers qu'il avoit faits ſur le même ſujet pour les voir, & les luy ayant enſuite redemandez parce qu'il n'en avoit point retenu de copie, & qu'il deſiroit de les faire imprimer, M. Deſcartes chercha un excuſe pour ne les luy pas renvoyer: & il vengea le mieux qu'il pût par cette ſuppreſſion ſa pudeur & ſa modeſtie offenſée dans l'Oraiſon funébre de M. Reneri. Ce n'étoit pas dit « M. Deſcartes aux Magiſtrats d'Utrecht, que les louanges « qui venoient d'une perſonne du mérite de M. Emilius duſſent « luy déplaire. Mais ſçachant qu'il ſeroit impoſſible d'être « loué un peu extraordinairement par ceux qui ſont trés louables « eux-mêmes, que ceux qui prétendroient l'être, & ne « le ſeroient pas, ne s'en offençaſſent: il luy ſuffiſoit de ſçavoir « la bonne opinion que M. Emilius avoit de luy, ſans deſirer « qu'il la publiât. «

1639.

Tom. 3. des Lettr. pag. 3.

La perte que M. Regius avoit faite en particulier d'un ſi excellent directeur de ſes études dans la mort de M. Reneri, ne luy fit pourtant pas perdre entiérement le courage. Aprés s'être aſſûré des bontez de M. Deſcartes, il continua le deſſein qu'il avoit entrepris de renfermer dans des propoſitions courtes tout ce qu'il croyoit ſçavoir touchant la Phyſiologie. Il étoit preſque ſur la fin de cét ouvrage lors qu'il en écrivit à M. Deſcartes pour luy communiquer les difficultez qu'il y trouvoit: ayant pris un chemin qui luy paroiſſoit nouveau, & qui pouvoit être dangereux à un homme qui n'étoit pas encore aſſez expérimenté dans les voyes de la Nature. Il le pria par avance de prendre la peine de le revoir quand il l'auroit achevé, & d'uſer de ſon droit en y réformant tout ce qu'il jugeroit avoir beſoin de réforme.

le 17. May 1639.

Lettr. 3. de Reg. à Deſc.

Nous avons remarqué que dés la premiére année de ſa Profeſſion publique il avoit été reçu au rang des Profeſſeurs ordinaires. Il n'y eut pas un de ſes Collégues qui ne témoignât en être ſatisfait, & qui ne reconnût même que c'étoit une juſtice que l'on rendoit à ſon mérite. Pluſieurs pouſſérent la bien-veillance & l'honnêteté juſqu'à dire publiquement qu'il ne ſuffiſoit pas d'augmenter les honneurs de ſa charge: mais qu'il en falloit augmenter auſſi les appointemens. M. Reneri vint à mourir ſur ces entrefaites, M. Regius

1639. gius se voyant privé d'un excellent solliciteur en sa personne, crut pouvoir sans honte se charger d'un soin de ses propres intérêts, & poursuivre cette affaire, pour ne pas rendre inutile toute la bonne volonté que ses Collégues luy témoignoient. Ils assemblérent leur Université : & sur la proposition favorable du Recteur Schotanus il fut résolu qu'on en feroit la demande aux Magistrats. Le Recteur luy-même fut deputé au Sénat pour cét effet, avec le sieur Arnold Senguerdius Professeur en Philosophie. Les Magistrats n'eurent aucune peine à l'accorder, tant à cause de la satisfaction que M. Regius avoit donnée à tout le monde jusques-là, que parce que le sieur Stratenus son Ancien, qui avoit le plus d'intérêt de s'y opposer, & de demander ces augmentations de gages pour luy, étoit des prémiers & des plus ardens à solliciter pour son nouveau Collégue. Ainsi les appointemens de M. Regius qui n'avoient été que de 400. Florins jusqu'à lors, furent rehaussez de la moitié : mais il ne commença que l'année suivante à toucher les 600. Florins. Encore y attacha t'on un nouvel employ qui consistoit à expliquer les Problêmes de Physique, lors qu'il ne seroit pas occupé de sa Botanique, c'est-à-dire, de l'explication des Plantes & des Simples. Il fit part à M. Descartes de la joye qu'il avoit reçûë de cette commission, parce qu'elle luy présentoit de nouvelles occasions d'enseigner, & d'étendre sa nouvelle Philosophie. Il ne faut pas dissimuler qu'il avoit adroitement brigué cét employ qui étoit de surérogation dans l'Université, & qu'il avoit été servi dans sa poursuite par Voetius Professeur en Théologie, qui étoit encore alors dans ses intérêts. Mais ce qu'il avoit envisagé comme un avantage considérable pour faire valoir ses talens, & pour débiter avec éclat toutes les opinions nouvelles de Physique & de Médecine, que les vieux Péripaticiens & Galénistes ne souffroient pas volontiers qu'on enseignât dans les Ecoles où ils régnoient, fut un prétexte ensuite au même Voetius pour luy susciter des affaires. Son peu de conduite fut cause que l'embarras retomba sur M. Descartes, & que l'affaire dégénéra ensuite en un long & fâcheux procez, qu'il fut obligé de soûtenir au préjudice de sa solitude, & de la tranquillité de sa vie.

Narrat Hist. Acad. Ultr. pag. 12.

Lettr. xi. Mss. de Reg. à Desc.

CHAP.

CHAPITRE IV.

Mort du Mathématicien Hortenſius, avec une remarque de M. Deſcartes ſur ſon Horoſcope. Mort d'Elichman, & du Philoſophe Campanelle. Jugement que M. Deſcartes faiſoit des écrits & de l'eſprit de ce dernier. Origine des troubles éxcitez dans l'Univerſité d'Utrecht, au ſujet de la Philoſophie de M. Deſcartes, par Gisbert Voetius. Hiſtoire de cèt homme, ſon portrait. Jugemens des Sçavans ſur ſon eſprit, & ſes écrits. Moyens dont il ſe ſert pour attaquer la Philoſophie de M. Deſcartes. Ses Théſes touchant l'Athéïſme.

MR Reneri ne fut pas le ſeul des Philoſophes & des Mathématiciens de la connoiſſance de M. Deſcartes que la République des Lettres perdit la même année. Sa mort fut ſuivie de celle de Hortenſius & d'Elichman en Hollande; & de Campanelle en France: ſans parler de celle de Meurſius Hollandois en Danemarck, grand Humaniſte, & Hiſtorien, qui n'avoit point de rélation d'études ny aucunes habitudes avec M. Deſcartes. Les deux prémiers en étoient connus aſſez particuliérement, mais il n'avoit jamais entretenu grand commerce avec eux. Auſſi ne voyons-nous pas que hors l'occaſion qu'il eut de mander leur mort au P. Merſenne, qui ſembloit avoir plus de liaiſon avec eux, il ſe fût aviſé de faire mention d'eux dans ſes Lettres, bien loin de leur en écrire, ou d'en recevoir d'eux. Tom. 2. de ſes Lettr. pag. 178.

Il nous paroît qu'il en étoit ainſi d'Elichman au pied de la Lettre. Il eſt vray que M. Deſcartes a parlé une fois de Hortenſius dans les trois volumes de ſes Lettres, (outre les deux rencontres où il s'étoit ſouvenu de ſa mort): mais c'étoit pour dire au P. Merſenne qu'il ne ſçavoit pas aſſez de Mathématiques pour entendre ſa Géométrie. Il s'appelloit Martin, étoit natif de la Ville de Delft en Hollande, & étoit Profeſſeur des Mathématiques à Amſterdam. Comme il ſe mêloit plus particuliérement d'Aſtronomie, cette inclination l'avoit uni plus étroitement à M. Gaſſendi avec qui il faiſoit commerce de lettres & d'obſervations. Il mourut dans la plus Tom. 3. des Lettr. pag. 191.

1639.

grande vigueur de son âge, n'ayant pû résister à l'appréhension de mourir au têms que son imagination luy avoit marqué ensuite d'une opération d'Astrologie, par laquelle il avoit aussi prédit la mort à deux autres personnes pour la même année. C'est ce que M. Descartes fit sçavoir quelques mois aprés au P. Mersenne en ces termes. Hortensius étant en Italie il y a quelques années, se voulut mêler de faire son Horoscope, & dit à deux jeunes hommes de ce Païs (*de Hollande*) qui étoient avec luy, qu'il mourroit en l'an 1639: & que pour eux ils ne vivroient pas long-tems aprés. Etant mort en effet cét Eté, comme vous le sçavez, ces deux jeunes hommes en ont eû une telle appréhension, que l'un d'eux est déja mort; & l'autre, qui est le fils de Heinsius, est si languissant & si triste, qu'il semble faire tout son possible afin que l'Astrologie n'ait pas menti. Voilà une belle science, qui sert à faire mourir des personnes qui n'eussent peut-être pas été malades sans elle.

pag. 208. du 2. tom. des Lettr.

Fils de Daniel, frere de Nicolas.

Quant à ce qui regarde Jean Elichman que M. Descartes appelle Heylichman, c'étoit un Sçavant venu du fonds de la Silésie pour s'habituer en Hollande, où on l'avoit étably dans une chaire de Professeur pour luy donner de l'emploi. Il avoit l'esprit d'un caractére assez semblable à celuy de Golius. Il n'étoit pas ignorant dans les Mathématiques, mais il excelloit plus particuliérement dans la connoissance des langues Orientales, & sur tout de l'Arabe.

Epist. Lat. Schurm. pag. 192.

Pour Campanelle, nous ne trouvons rien qui nous persuade qu'il ait été connu de M. Descartes, autrement que par la lecture de quelques uns de ses livres. Il est vray qu'il avoit fait un voyage l'année précédente en Hollande dans le dessein d'y visiter les Sçavans; & que M. Descartes étoit celuy qu'il y devoit chercher le premier, autant qu'on en peut juger par les inclinations de son génie, & par la profession qu'il faisoit de travailler à une Philosophie nouvelle. Mais il faut que M. Descartes ait été trop bien caché pour Campanelle, ou qu'il ne nous soit point resté de preuves de leur entre-vûë. Monsieur Descartes ne portoit aucune envie à la réputation de Campanelle, ni aux découvertes qu'il croyoit avoir faites dans la Nature. Sur ce que le Pére Mersenne avoit voulu luy envoyer un des ouvrages de

On ne sçavoit si M. Descartes étoit alors à Egmond, ou à Hardervvick.

de ce Dominicain en 1638, il l'avoit remercié de sa bonne volonté : & luy avoit marqué, qu'il n'avoit aucune envie de le voir, ajoûtant, que ce qu'il avoit vû autrefois de Campanelle ne luy permettoit pas de rien espérer de bon de son livre. Le P. Mersenne n'étoit plus en état de rappeller le livre qui étoit parti peu de jours aprés sa lettre d'avis. De sorte que M. Descartes pour ne pas rendre sa peine inutile se mit en devoir de le lire, jusqu'à ce que le mauvais stile de l'Auteur l'ayant dégoûté, il se contenta de parcourir le reste, ne s'attachant qu'à voir s'il y avoit quelque opinion nouvelle, & differente de celles qu'il avoit autrefois remarquées dans les autres ouvrages de ce Philosophe. Il le renvoya aussi-tôt à ce Pére, & il luy manda ce qu'il pensoit du livre & de son Auteur en ces termes. Vôtre Campanelle « m'ayant trouvé occupé à répondre à quelques Objections « qui m'étoient venuës de divers endroits, j'avouë que son « langage & celuy de l'Allemand qui a fait sa longue Préface, « ont fait que je n'ay osé converser avec eux, avant que j'eusse « achevé les dépéches que j'avois à faire, crainte de prendre « quelque chose de leur stile. Pour la Doctrine, il y a quinze « ans que j'ay lû le livre *De Sensu Rerum* du même Auteur, avec « quelques autres Traitez, & peut-être que celuy-cy en étoit « du nombre. Mais j'avois trouvé dés-lors si peu de solidité « dans ses écrits, que je n'en avois rien gardé dans ma mémoire. « Je ne sçaurois maintenant en dire autre chose, sinon que ceux « qui s'égarent en affectant de suivre des chemins extraordinaires, « me paroissent beaucoup moins excusables que ceux « qui ne s'égarent qu'en compagnie & en suivant les traces de « beaucoup d'autres. «

1639.

Pag. 415. 416. tom. 2. des Lettres.

Tom. 2. des Lettr. pag. 377.

Les affaires de M. Descartes nous rappellent à Utrecht, où nous avons laissé les Magistrats fort satisfaits de la justice qu'ils avoient fait rendre publiquement à son mérite par M. Emilius. L'uniformité n'étoit pas si grande parmy les Professeurs de l'Université. Tous gardoient, à la vérité, un extérieur égal dans les applaudissemens qu'ils donnoient à l'Oraison funébre de leur Collégue. Tous rendoient même à M. Descartes des loüanges semblables à celles qu'ils avoient entenduës dans ce discours. Mais tous n'étoient pas sincéres : & nous verrons dans peu de tems que ceux qui selon leur

1639. rang & leur miniſtére ſembloient devoir donner aux autres des exemples d'équité, ſe ſont trouvez les plus foibles contre les ſollicitations de l'envie. Perſonne n'étoit plus élevé ny plus conſidéré dans l'Univerſité que le ſieur Giſbert Voetius. Il étoit le principal Miniſtre du Temple, & le premier des Profeſſeurs en Théologie. Il portoit par tout cét air triomphant qu'il avoit rapporté du Synode de Dort où il s'étoit trouvé du côté des victorieux, c'eſt à dire de ceux, qui aſſiſtez de l'épée & du crédit du Prince d'Orange, étoient venus à bout de condamner le parti des Remontrans : & il s'étoit acquis par la Ville une eſpéce d'autorité ſur les eſprits par je ne ſçay quelle réputation de gravité & de ſuffiſance. Toutes ſes qualitez étoient ſoûtenuës par un peu d'amour propre pour ſa perſonne, accompagné d'un mépris intérieur pour toutes celles qu'il n'avoit pas. De ſorte que s'étant accoûtumé de longue habitude à ne pas eſtimer ce qu'il ignoroit, & ignorant en Philoſophie tout ce qui n'étoit pas renfermé dans les bornes de la Scholaſtique triviale, on auroit pû luy pardonner le peu de goût & l'éloignement qu'il avoit eû d'abord par les ouvrages de M. Deſcartes, s'il n'en avoit pris l'alarme comme d'une nouveauté pernicieuſe qu'il eût fallu exterminer.

La conſidération qui étoit dûë au mérite de M. Reneri l'avoit retenu dans le ſilence juſqu'à ſa mort. Mais étant allé à ſon Oraiſon funébre avec ſa prévention, les éloges ineſpérez qu'il y entendit de M. Deſcartes luy donnérent tant de jalouſie, qu'il en ſortit avec la réſolution de mettre en œuvre tout ce que ſon induſtrie pourroit luy fournir pour détruire cette nouveauté. Mais l'approbation que le Magiſtrat avoit donné à ces éloges l'obligea d'aller bride en main, pour ne pas ſe commettre mal à propos avec ſes Supérieurs. C'eſt pourquoy abandonnant ce qui étoit du reſſort de la Philoſophie, contre quoy il ne luy étoit ny ſeur ny honnête de s'élever, il ſe réduiſit à ramaſſer ce qui pourroit ſe rapporter à la Théologie dans le diſcours de la Méthode de M. Deſcartes, pour en faire la matiére de ſes cenſures : & faire bannir de l'Univerſité par ce moyen ſa Philoſophie, comme pernicieuſe à la Religion Proteſtante, & au repos des Etats des Provinces Unies. Si Voetius n'entreprenoit rien

au

au dessus de ses forces en se chargeant d'une éxécution si difficile, il devoit certainement être un homme d'une capacité plus qu'ordinaire. Il sera aisé d'en juger par la connoissance que les personnes de son tems & de sa Religion nous ont donnée de luy, en nous dépeignant les qualitez de son ame, & les caractéres de son esprit. 1639.

Il étoit né dans la petite ville de Heusden, sur les confins de la Hollande & du Brabant, six ou sept ans avant M. Descartes: & il fut honoré d'une longue vie, s'il est vray qu'elle fut de 87. ans, puisqu'il ne mourut qu'en 1676. D'autres ont crû qu'il étoit d'Utrecht même.

Il avoit été Ministre dans un village voisin de Bosleduc pendant six ans, puis dans sa ville de Heusden pendant dix-sept avant son établissement à Utrecht, où il étoit Professeur en Théologie & Pasteur du Peuple. L'inclination qu'il avoit naturellement pour la contestation le rendit plus habile dans la Théologie contentieuse que dans les autres connoissances: & l'on peut dire qu'il n'auroit point mal servi son parti, si Dieu n'avoit eû la bonté de luy opposer Jansenius, puis Fromond, Docteurs de Louvain pour la deffense de l'Eglise Catholique. Si le témoignage de M. Descartes est recevable, lors qu'il s'est mis en devoir de rendre bénédiction pour malédiction à son ennemy, Voetius faisoit honneur à son ministére dans le Temple, & à sa profession dans l'Ecole par son assiduité & son zéle; préchoit plus souvent que ses Collégues; disputoit en toute rencontre; affectoit une gravité continuelle; faisoit le dévôt dans son geste, dans le mouvement de ses yeux, dans le ton de sa voix; débitoit la Morale sévére aux autres; gourmandoit hautement le vice; & pour faire voir qu'il ne faisoit point acceptation des personnes, il attaquoit plus volontiers les grands que les petits, & reprenoit même en eux des choses assez indifférentes, de peur de se rendre suspect de lâcheté. Enfin son extérieur étoit toujours fort composé. C'étoit un bel homme de dehors. La lecture des compilateurs de Lieux communs, des Commentateurs, & des Dictionnaires, faisoit presque toute son érudition. Ses écrits ont fait juger que sa doctrine étoit toute locale, & que rarement se donnoit-il la peine d'aller puiser aux sources. Si l'on en croid le sieur Bosius Protestant, ils sont remplis de fautes *honteuses & grossiéres.*

Epist. ad celeberr. Voet. part. 2. & 8. pag. 25. & 214.

Pag. 51. part. 4. Epist. ad celeb. Voet. Bosius Notit. Eccl. script. pag. 18. Salden. de lib. p. 325.

1639. *ſiéres*. Il citoit preſque toujours les Auteurs ſans les avoir lûs, ou ſans les avoir compris. Il s'étoit gâté l'eſprit dans les livres des Controverſiſtes, des Athées, des Impies, & des Bouffons qu'il avoit lûs dans le deſſein de les combattre. Il n'avoit aucune élévation, & la baſſeſſe de ſes penſées étoit la marque de la médiocrité de ſon génie. Il avoit peu de diſcernement, & il étoit fort rare de trouver de la liaiſon dans ſes raiſonnemens.

Toutes ces qualitez étoient plus que ſuffiſantes pour former un Ennemy dangereux à M. Deſcartes, ſi cét ennemy avoit été aſſez heureux pour faire entrer le Jugement & la Raiſon dans ſon parti. Mais on peut dire de la bonne fortune de M. Deſcartes qu'elle ne luy a fait rencontrer dans Voetius qu'un homme de petit jugement & de peu de raiſon. C'étoit un eſprit bouru & volage ſelon M. de Sorbiére, qui étoit de ſa communion lors qu'il le reconnut tel; ſi étourdy & ſi indiſcret, qu'il ne faiſoit point difficulté de médire & de calomnier groſſiérement dans ſes Sermons. Ce qui obligea un jour le Miniſtre M. Heydanus de le faire deſcendre de chaire, & de l'interdire pour cette raiſon. Il étoit vain & ambitieux; outre cela, grand ignorant ſelon M. Morhofius; & par une conſéquence de ſon humeur, hardy, teméraire, & déciſif; faiſant le Prélat & le petit Tyran dans Utrecht devant les peuples, au rapport de Loüis du Moulin, & le Pédant devant les perſonnes d'eſprit & les gens de lettres. Mais ſur tout il ſe faiſoit conſidérer comme *la gloire & l'ornement des Egliſes Belgiques*, & non content de prendre ce titre magnifique dans ſes écrits, il ſe le faiſoit encore donner par les autres. Ses Idolâtres le regardoient comme le Jean Baptiſte de la nouvelle Réforme des Proteſtans à cauſe de la liberté qu'il prenoit d'attaquer les perſonnes qualifiées, & de traiter ceux qui ne luy plaiſoient pas de *Juifs* & *d'engeance de vipéres*.

Lettr. & Rel. in IV° pag. 687.

Regij Epiſt. Mſ. 19. ad Cart.

Poly-hiſtor. pag. 211. 245.

Tom. 2. des Let. de Deſc. p. 262.

Salden. de lib. p. 370. 371. ex Mol.

Eccleſiarum Belgicarum decus & ornamentum.

Pag. 623. du 3. Vol. des Lettr.

Voilà l'ébauche du tableau qu'on peut faire de l'eſprit de ce Monſieur Voetius; & pour le rendre finy, il ſuffiroit d'ajouter les traits qui ſe trouvent dans un livre latin fait contre luy, par un célébre & ſçavant Miniſtre de la ville de Groningue en Friſe, ſous le titre d'*Vltima patientia*. Mais nous nous contenterons d'un trait de ſon hiſtoire, qui nou

Tom. 3. des Lettr. pag. 460.

Samuël des Marêts.

nous paroît nécessaire pour donner des éclaircissemens à ce « 1639.
que nous serons obligez de rapporter dans la suite touchant «
les affaires qu'il a suscitées à M. Descartes. C'est ce que nous «
serons dans les termes ausquels M. de Sorbiére nous a dé- «
crit une visite qu'il luy avoit renduë. Nous ne voulûmes point «
partir d'Utrecht sans y voir ce Gisbert Voetius Ministre & « Relat. in
Professeur en Théologie, qui a tant fait parler de luy dans « VIII° pag.
ces Provinces par son esprit de contradiction. Il a toujours « 182. 183.
été le contre-tenant de quelqu'un de ses Collégues, ou de « 184.
quelque autre sçavant homme. Je l'ay vû acharné, tantôt con- «
tre Vedelius, & Desmarêts; tantôt contre Regius, & Descar- «
tes; puis contre Borel, Courcelles, & une infinité d'autres avec «
qui il a pris plaisir d'entrer en querelle. Il s'étoit mis en tête «
de faire donner à son Consistoire l'administration de tous les «
anciens revenus Ecclésiastiques d'Utrecht, pour être em- «
ployez en partie à des œuvres de charité, & en partie au «
payement de ses gages. Lors qu'on changea la Religion dans «
la Ville, il y avoit cinq Colléges, ou Chapitres de Chanoi- «
nes, dont les Prébendes furent conservées à ceux qui les te- «
noient. Mais le Service estant ruïné on ne substitua point d'au- «
tres Ecclésiastiques à leur place : on y mit des Laïcs de la nou- «
velle Réforme, qui furent regardez comme des Bénéficiers «
de l'Estat. Voetius voyant ainsi le bien de l'Eglise entre les «
mains de gens qu'il estimoit profanes, déclama contre le mau- «
vais usage qu'on en faisoit : & comme il étoit fort écouté du «
Peuple, il se hazarda de prêcher contre le Magistrat, & de « Voetius écrivit & fit
faire des assemblées pour aviser aux moyens de mettre tout « imprimer
le revenu des Prébendes entre les mains de son Consistoire. « contre ces Chanoines.
Le Magistrat qui avoit coûtume d'en disposer en faveur des « &c. tom. 3.
familles qu'il vouloit gratifier, en prit l'alarme, & fit assem- « des Lett. de
bler le Conseil de la Ville, d'où on envoya signifier à Voetius « Desc. pag. 623.
& à son Consistoire, que dorênavant deux Députez du Ma- «
gistrat assisteroient à toutes leurs assemblées : & qu'on eût à «
leur préparer deux chaises au haut bout. Les Commissaires «
se mirent en devoir d'y venir depuis ces délibérations : mais «
à mesure qu'ils y entroient par une porte, les Ministres & les «
Anciens se retiroient par une autre, & demeurérent ainsi «
quelques mois sans faire aucune assemblée publique. Le Con- «
seil jugea à propos d'user de toute son autorité pour les obli- «

ger

1639. » ger de s'assembler. Mais il n'en eut point assez pour changer » l'esprit de Voetius, qui s'étoit endurcy le cœur contre tout » respect humain depuis plusieurs années. Comme ce *Gladiateur* s'étoit éxercé toute sa vie, continuë M. de Sorbiére, » a battre le fer, nous remarquions qu'il se tenoit toujours sur » ses gardes en posture de parer ou de porter quelque coup.

Un ennemy de ce caractére n'étoit guéres en état de nuire à la réputation de M. Descartes, mais il pouvoit contribuer à rehausser l'éclat de sa Philosophie, & à préparer son Auteur à soûtenir les attaques de quelques Adversaires plus formidables. Il commença ses hostilitez par des Théses qu'il fit au mois de Juin de l'an 1639. touchant l'Athéïsme; & pour garder quelque ordre dans les productions de sa mauvaise volonté, il s'abstint d'y nommer d'abord celui à qui il en vouloit, & se contenta d'y jetter les fondemens de la calomnie dont il croyoit devoir le charger pour venir à bout de le ruiner. Cette calomnie, dans laquelle il a toûjours persisté depuis, consistoit à faire passer M. Descartes pour un Athée: & afin qu'on ne pût s'y tromper, en prenant quelque autre pour lui, il mêla dans ses Théses parmi les marques de l'Athéïsme, toutes les choses qu'il sçavoit être attribuées à M. Descartes par le bruit commun, quoi qu'il n'y en eût aucune qui ne fût bonne.

Tom. 3. des Lettr. pag. 3.



CHAP.

CHAPITRE V.

M. Regius prend des précautions contre la mauvaise humeur de Voetius qu'il avoit à ménager. Préjudice qu'il fait à sa personne, & à la Philosophie Cartésienne dans ses Leçons problématiques de Physique. Son indiscrétion à une Thése des Péripatéticiens. Amis que M. Descartes avoit à Utrecht. Il instruit Regius sur divers points de Physique. Son sentiment sur la circulation du sang. Ingratitude & malhonnêteté de Plempius à l'égard de M. Descartes, qui la souffre plus patiemment que Regius. Il tâche de se retrancher touchant le commerce des lettres, pour se procurer plus de retraite & de repos; mais ce fut en vain. Le P. Mersenne lui envoye le Traité des Coniques de M. Pascal le jeune. Jugement qu'il en fit.

MR Regius étoit du nombre de ceux qui connoissoient un peu le foible de Voetius, & qui lui témoignoient par conséquent le plus de soumission pour ses volontez, & le plus de confiance en sa conduite. Ayant sçû l'art de le gagner & de l'engager dans ses intérêts, lors qu'il étoit question d'obtenir une chaire de Professeur, il comprit la peine qu'il auroit à se conserver auprés de lui, s'il n'usoit de quelque dissimulation. Il s'étoit apperçû que le zéle qu'il avoit fait paroître pour la Philosophie de M. Descartes, au delà même de ce qu'avoit fait M. Reneri, ne lui avoit point plû: & que le grand succés de ses Leçons lui avoit fait peine. C'est ce qui lui avoit donné la pensée de se précautionner davantage dans sa chaire de Médecine: & de réserver le principal de la nouvelle Philosophie pour les Problêmes qu'il enseignoit certains jours de la semaine hors des heures des Leçons publiques. En quoi il sembloit se reposer sur le consentement des Professeurs, sans en excepter Voetius, qui l'avoit même servi une seconde fois dans la demande de cette nouvelle commission. Mais quelque liberté qu'il laissât à ses Auditeurs pour la créance des Problêmes, il ne rejettoit pas les occasions de faire voir le ridicule ou le foible des anciennes opinions. Et l'on peut dire que cette maniére artificieu-

1639.

ſe de détruire inſenſiblement les principes de la Philoſophie vulgaire qui eſt receuë dans les Ecoles, étoit encore plus dangereuſe pour elle que ſa maniére ouverte & ſincére d'enſeigner les principes de M. Deſcartes dans ſes Leçons de Médecine. C'eſt ce qui fit peine à ceux de ſes Collégues qui conſervoient quelque eſtime pour la Philoſophie qu'on leur avoit appriſe, & qui croyoient avoir beaucoup accordé à M. Regius en luy permettant d'enſeigner les nouvelles opinions avec les anciennes. M. Regius ne s'aſſujettiſſant pas aſſez (hors de ſes Ecrits & de ſes Leçons) à prendre l'eſprit de M. Deſcartes, qui étoit un eſprit de douceur & de modération, donna encore à ſes Collégues un nouveau ſujet de mécontentement par un trait de légéreté qu'il fit paroître à une Théſe de Philoſophie ſoûtenuë le neuviéme de Juillet 1639 par le ſieur Florent Schuyl, ſous le Profeſſeur Senguerdius. L'Aggreſſeur qui diſputoit, avoit compoſé ſes argumens ſelon les opinions de la Philoſophie nouvelle: & avoit choiſi la nature & les propriétez de l'aiman pour en faire le ſujet. Le Répondant, quoi que fort bien éxercé ſur les cahiers de ſon Maître, parut un peu embaraſſé: mais le Profeſſeur ayant pris la parole pour le dégager, M. Regius ſe leva, & ſans reſpecter ni l'Aſſemblée ni la Profeſſion l'interrompit, luy inſulta mal-à-propos, & voulut ajuger à l'Aggreſſeur une victoire que l'honnêteté & la coûtume l'obligeoient de laiſſer au Répondant. Cette action que nous n'avons appriſe que par le canal de Voetius choqua généralement tous les Profeſſeurs de l'Univerſité, & les diſpoſa la plûpart à écouter ce que Voetius vouloit leur inſinuer contre les nouveautez. Les éxercices finirent peu de jours aprés cette Théſe: & M. Regius écrivant à M. Deſcartes le quatorziéme de Juillet qui commençoit les vacances, ſe garda bien de luy mander ce qu'il avoit fait à la Théſe. Il ſe contenta de luy faire ſçavoir qu'il avoit achevé ſon Cours public de Médecine cette année; qu'il étoit toûjours demeuré fortement attaché à ſes » principes & à ſa métode; & qu'il ſouhaitoit avec paſſion de » conférer avec luy ſur la meilleure maniére de faire un nou- » veau Cours l'année ſuivante, qui commençoit aprés la foire du mois d'Aouſt, ſelon le réglement de l'Univerſité.

Narrat. Hiſtoric. Acad. Ultr. pag. 14.

Lettre 4. MS. de Reg. à Deſc.

M. Deſcartes lui avoit fait eſpérer de l'aller voir en un

voyage

voyage qu'il ſembloit avoir promis de faire à Utrecht au temps de la foire. Il avoit pluſieurs amis tant à la Ville que dans le voiſinage, auſquels il n'avoit point rendu viſite depuis ſa retraite dans la ſolitude d'Egmond. Les principaux, outre Meſſieurs Waſſenaer, Parmentier, Van-Dam, Van-Leevv, Van-Sureck dont nous parlerons ailleurs, étoient le ſieur *Godefroy de Haeſtrecht* Gentilhomme du pays de Liége, qui étoit venu s'habituer à Utrecht, & qui demeuroit actuellement au château de Renoude, village à la diſtance d'une demi-lieuë de la ville, où il cultivoit la Philoſophie de M. Deſcartes au milieu du repos & des commoditez de la vie. Le ſieur *Jean Alphonſe* Officier dans les armées, qui demeuroit à Utrecht dans les intervalles du ſervice, & qui ſe faiſoit un plaiſir de joindre les éxercices de la Philoſophie avec ceux de la Guerre. Monſieur *Vander-Hoolck* l'un des principaux Magiſtrats de la ville, avec qui M. Deſcartes avoit de grandes habitudes, & qui protégéoit M. Regius pour l'amour de lui dans les relations que l'Univerſité pouvoit avoir avec le Sénat ou le Conſeil de la Ville.

1639.

Lettr. 3. Mſ. de Regius à Deſc.

M. Regius vid paſſer la foire, & finir le tems de ſes vacances ſans avoir eu l'avantage qu'il avoit eſpéré. Il fallut reprendre les Leçons publiques avant que de pouvoir réparer la choſe par un voyage qu'il auroit ſouhaité de faire à Egmond. Et comme il lui falloit au moins deux jours libres pour cette courſe, il ne les pût trouver que vers le milieu de Septembre, auquel ſa femme ne permit point qu'il s'éloignât d'elle à cauſe d'une groſſeſſe de huit mois & demi où elle avoit beſoin de lui.

Lettr. 5. Mſ. de Reg. à Deſc.

Le tems de M. Deſcartes n'en fut pas plus épargné. Il ne fut preſque occupé que de ſes réponſes aux conſultations de M. Regius pendant les mois de Septembre & d'Octobre. Quelques longues, quelques fréquentes que fuſſent les lettres d'un diſciple ſi zélé, il ne plaignoit point pour l'inſtruire un tems qu'il ne croyoit pas devoir jamais regretter. L'importance des queſtions & des difficultez qu'il lui propoſoit, l'empêchoit de rien négliger pour le mettre en état d'établir ſes principes. Elles rouloient la plûpart ſur la nature des Anges, ſur celle de l'Ame de l'homme, ſur ſon union avec le corps, ſur l'ame des bêtes & des plantes, ſur la vie, ſur le

1639.

mouvement du cœur, & sur la circulation du sang.

L'opinion de M. Descartes sur cette derniére question, l'avoit mise en grand crédit parmi les Sçavans: & elle avoit merveilleusement contribué à rétablir sur ce sujet la réputation de Guillaume Harvée, qui s'étoit trouvé mal-traitée par les satyres & le décri de divers Médecins des Pays-Bas, la plûpart ignorans ou entêtez des anciennes maximes de leurs Facultez. C'est ce qui fit que le Public reçût assez mal ce que deux Médecins nommez Parisanus & Primerosius firent imprimer à Leyde chez le Maire vers le mois de Septembre de cette année touchant la circulation du sang, contre le sentiment de Harvée. Ce n'est pas qu'on ne pût former des objections plausibles contre ce sentiment; & M. Descartes dés le commencement de l'an 1638 avoit mis celles que M. Plempius Médecin de Louvain son ami luy avoit faites, au nombre des meilleures difficultez que l'on pût susciter à cette opinion. Il y avoit répondu avec toute l'éxactitude que méritoit l'importance du sujet, & la considération de la personne. M. Plempius n'ayant pas été plénement satisfait d'une prémiére réponse, tant sur ce qui regardoit le mouvement du cœur, touchant lequel M. Descartes n'étoit d'accord ni avec Harvée ni avec Aristote, que sur ce qui concernoit la circulation du sang, luy avoit fait de secondes objections, ausquelles il avoit répondu de nouveau. Mais quoiqu'il eût paru content dans le tems, il fit ensuite une chose tout-a-fait indigne de leur amitié, & même de l'honnêteté qui se pratique entre des étrangers. Il jugea à propos pour augmenter l'éclat de sa propre réputation, de parler dans un livre qu'il devoit bien-tôt rendre public, de ce qui s'étoit passé entre M. Descartes & luy, touchant les deux questions du mouvement du cœur & de la circulation du sang. Il donna pour cét éfet tout le lustre nécessaire aux Objections qu'il luy avoit faites. Mais lorsqu'il fut question des Réponses qu'il en avoit reçûës, loin de traiter M. Descartes comme un ami qui méritoit d'être considéré, il n'eut pas même pour ses Réponses la fidélité qui s'éxige entre des Adversaires qui se réfutent & qui se regardent comme ennemis.

M. Regius fut outré d'une conduite si malhonnête, & ayant confronté son livre avec les Réponses que M. Descartes

Lettr. 6. Mſ. de Reg. à Desc.

Ces objections de Plempius & ces Réponses de Descartes se trouvent au 1. tom. des Lettr. de Desc. depuis la page 358. jusqu'à la 383.

Lettr. 10. Mſ. de Regius.

tes avoit faites prés de deux ans auparavant à ses Objections, 1639.
il ne pût retenir l'indignation qui luy fit prendre la plume 1640.
pour en marquer ses ressentimens à M. Descartes. Les couleurs qu'il donne dans sa lettre à l'ingratitude & à la mauvaise foy de M. Plempius sont si vives, qu'on ne peut les exprimer de sa langue en la nôtre sans entrer dans de semblables transports de colére contre une conduite si lâche. Il dit qu'à l'égard des endroits où M. Descartes découvroit les secrets les plus cachez de la Nature, & où consistoit la principale force de ses Réponses, Plempius a eû la malice de faire le muët, ou d'en omettre au moins la plus grande partie. Et que pour ceux qu'il rapporte, il les estropie & les mutile de telle maniére qu'il en corromp entiérement le sens. Qu'à l'endroit où il traite de la circulation du sang, il se contente de rapporter simplement les difficultez, comme si on n'y avoit pas encore fait de réponses, quoique celles que M. Descartes y avoit données fussent trés-convaincantes. Qu'à l'endroit où M. Descartes rapporte plusieurs causes qui jointes ensemble produisent le battement du cœur, Plempius n'en rapporte qu'une qui est la chaleur. Si M. Descartes aprés avoir allégué les raisons nécessaires pour la conviction d'une chose, y en ajoute quelque autre moins nécessaire servant seulement à un plus grand éclaircissement de la chose : Plempius est assez de mauvaise foy pour ne s'attacher qu'à cette derniére raison, comme si elle avoit été donnée pour fondamentale ou essentielle : & laissant à supposer que ce seroit l'unique qui auroit été alléguée par M. Descartes, il s'étudie à la rendre ridicule : ce qu'il fait ordinairement dans les endroits qu'il ne comprend pas.

Plempius ne se souvenoit point dans ce livre, d'avoir écrit autrefois qu'il ne croyoit pas que l'on pût convaincre Monsieur Descartes *d'avoir jamais avancé une fausseté, ou même une bagatelle*. Et on l'a soupçonné de ne s'être jetté dans des excés opposez, que pour se raccommoder avec quelques-uns de ses Collégues, qui sembloient vouloir l'accuser d'hérésie sur d'autres points traitez dans quelques-uns de ses ouvrages précédens, où il avoit assez mal réüssi.

V. la Préface du livre de Plempius au Président de la Rose.

Plempius pouvoit avoir des prétextes que nous ne sçavons pas pour révoquer les éloges qu'il avoit donnez, ou les sen-

1639. 1640. timens d'eſtime qu'il avoit eûs autrefois pour M. Deſcartes. Mais c'eſt une pitoyable rétractation que d'éfacer des louanges avec des injures, comme a fait Plempius, qui a eû la force d'étouffer dans ſon cœur les mouvemens de reconnoiſſance, qu'il avoit témoignée auparavant pour les bien-faits de M. Deſcartes, par une ingratitude que M. Regius traite de perfidie atroce & puniſſable.

M. Deſcartes ne parut pas fort émû d'une conduite ſi extraordinaire, & il auroit été d'avis de n'y oppoſer que le ſilence. M. Regius n'en jugea pas de même. Il vengea ſon Maître d'une maniére qui fit apparemment ouvrir les yeux à Plempius, puiſqu'il changea ſon ſentiment ſur la circulation du ſang pour embraſſer celuy de M. Deſcartes. Mais ſi ſon cœur en fut changé à l'égard de M. Deſcartes, il paroît qu'il eſt demeuré toujours dans un grand endurciſſement pour M. Regius.

Let.37. Mſ. de Reg. à Hoogland.

M. Deſcartes s'étoit renfermé plus étroitement qu'à ſon ordinaire ſur la fin de cette année pour mettre ſes Méditations Métaphyſiques en état de voir le jour l'année ſuivante. L'abſence du P. Merſ. hors de Paris luy avoit parû favorable au ſilence qu'il vouloit garder pour quelque tems avec les perſonnes avec qui il étoit en commerce de lettres. Mais cette réſolution fit gronder pluſieurs de ſes amis de Paris : & le P. Merſenne qui s'étoit chargé de leurs plaintes au retour des voyages qu'il avoit faits durant l'Eté & l'Automne en diverſes Provinces du Royaume, luy récrivit pour luy faire connoître l'inquiétude qu'il cauſoit à des perſonnes de trés-grand mérite & à ſes amis, lors qu'on étoit plus de quinze jours ſans reçevoir de ſes lettres. Il ajouta, que l'intérêt que ces Meſſieurs prenoient à ſa ſanté leur feroit croire qu'il ſeroit malade lorſqu'il paſſeroit ce terme, & qu'il devoit leur épargner ce chagrin.

Vie du Pére Merſ. pag. 28.

Tom. 2. des Lettr. pag. 435. & 443.

M. Deſcartes pour correſpondre à la bonté & aux ſoins de ſes amis, manda au P. Merſenne qu'il veilleroit à ſa propre conſervation : mais aprés leur en avoir témoigné ſa reconnoiſſance, & avoir donné à ce Pére l'explication qu'il ſouhaitoit aux difficultez qu'il luy avoit envoyées, il finit par une priére réïtérée qu'on le laiſsât en repos, c'eſt-à-dire, qu'on n'exigeât point de réponſes de luy » Je me ſuis propoſé,

posé, dit-il au Pére, une étude pour le reste de cét Hyver " 1639.
qui ne souffre aucune distraction. C'est pourquoy je vous " 1640.
supplie trés-humblement de me permettre de ne vous plus "
écrire jusques à Pâques, s'il ne survient quelque chose de "
pressé. Vous ne laisserez pas cependant de m'envoyer les lettres "
qui me seront adressées : & celles qu'il vous plaira de "
m'écrire seront toujours les trés-bien venuës. Pour vous montrer "
le cas que je fais de la charité que vous me témoignez "
en craignant que je ne sois malade lorsque vous étes longtems "
sans reçevoir de mes lettres, je vous promets que s'il "
m'arrive en cela quelque chose d'*humain*, j'auray soin que "
vous en soyez averty incontinent. Et ainsi tandis que vous "
n'aurez point de mes nouvelles, vous croirez toujours, s'il "
vous plaît, que je vis, que je suis sain, & que je philosophe. "

Le Pére Mersenne ne s'épouvanta point de cette résolution, & continuant son commerce ordinaire, il luy étoit facile de faire naître des sujets ausquels M. Descartes ne pourroit se défendre de répondre. Un de ces sujets les plus propres à le faire parler fut le prodige qui parut vers le même tems parmy les Mathématiciens de Paris, & dont il luy donna avis par une lettre dattée du XII. de Novembre 1639. Le prodige étoit qu'un jeune garçon de seize ans avoit composé un Traité des Coniques, qui faisoit le sujet de l'étonnement de tous les vieux Mathématiciens à qui on l'avoit fait voir. Ce jeune Auteur étoit le fils de M. Pascal, que le Roy Loüis XIII. avoit fait depuis peu Intendant de Justice à Roüen : & l'on ne croyoit point le flater en publiant qu'il avoit passé sur le ventre à tous ceux qui avoient traité ce sujet avant luy, pour aller joindre Apollonius, qui sembloit même avoir été moins heureux que luy en quelques points. M. Descartes qui n'admiroit presque rien, dissimula comme il put la surprise que luy causa cette merveille. Il répondit assez froidement au P. Mersenne, qu'il ne luy paroissoit pas "
étrange qu'il se trouvât des gens qui pussent démontrer les "
Coniques plus aisément qu'Apollonius, parceque cét Ancien "
est extrémement long & embarrassé, & que tout ce qu'il "
a démontré est de soy assez facile. Mais qu'on pouvoit bien "
proposer d'autres choses touchant les Coniques *qu'un enfant* "
de seize ans auroit de la peine à démêler. "

Blaise Pascal né en 1623.

Tom. 2. des Lettr. pag. 194.

C'est

1639. 1640.

Ibid. pag. 214.

Pag. 217. du tom. 2. de ses Lettr.

Préface de l'Equili. des liqueurs.

C'est ainsi qu'il se préparoit à croire ce fait, au cas qu'il se trouvât véritable. Mais il voulut s'en rapporter au témoignage de ses yeux : & il fallut que le P. Mersenne fit tirer une copie du Traité, & qu'il le luy envoyât. M. Descartes ne le reçût qu'au mois de Février de l'année suivante. Mais avant que d'en avoir lû la moitié il jugea que son jeune Auteur avoit appris de Monsieur des Argues. Il le manda ainsi au Pére Mersenne, ajoutant, qu'*il avoit été confirmé incontinent aprés dans cette pensée par la confession que l'Auteur même en avoit faite.* M. de Roberval, M. le Pailleur, & les autres amis de Messieurs Pascal se récriérent contre une opinion qui ne leur paroissoit pas assez obligeante pour un enfant d'un si rare mérite : En quoy ils furent suivis de Messieurs de Port-Royal, qui firent donner sur ce point un avis à M. Clercelier, aprés qu'il eût rendu public ce témoignage de M. Descartes par la prémiére édition de ses lettres. M. Descartes dont toutes les vûës, toutes les pensées, & toutes les études ne tendoient qu'à la recherche de la vérité, & qui aimoit mieux s'interdire la parole que d'y employer la dissimulation ou la fausse complaisance, avoit mandé sans artifice la chose comme il la croyoit. Il étoit fort glorieux pour cét Enfant, que M. Descartes n'ayant rien à contester sur l'excellence de cét ouvrage, eût mieux aimé luy chercher un Auteur parmi les plus consommez d'entre les Mathématiciens, que de s'exposer à perdre pour d'autres occasions la créance qu'il avoit acquise sur les esprits qui le connoissoient sincére, par la facilité qu'il auroit euë à croire une chose qu'il n'auroit pas été en état de faire croire aux autres sur sa simple parole. C'est pourquoy lorsqu'ensuite de quelques éclaircissemens il vid qu'il étoit hors d'apparence de rien attribuer de cét ouvrage à son amy M. des Argues, il aima mieux croire que M. Pascal le Pére en étoit le véritable Auteur, que de se persuader qu'un Enfant de cét âge fût capable d'un ouvrage de cette force. Son exemple peut servir à nous faire voir que hors des matiéres de révélation & de foy, il ne suffit pas qu'un fait soit véritable pour être crû, mais qu'il doit être encore vray-semblable. C'étoit se retrancher dans les termes du Vray-semblable, de croire que l'Intendant Pascal auroit voulu par une tendresse de Pére se dépoüiller de la gloire d'avoir fait ce Traité pour en re-

vétir

vétir un fils qu'il étoit queſtion de mettre dans une réputation où il ſe voyoit déja ſuffiſamment établi luy même. 1639.

CHAPITRE VI.

Traité de M. des Argues touchant les Sections Coniques. Avis que luy donne M. Deſcartes touchant ſon deſſein. Différence de la maniére d'écrire pour les Curieux d'avec celle d'écrire pour les Sçavans, ou pour les gens de la Profeſſion. Ouvrage de M. Mydorge ſur les Sections Coniques. Continuation de cét ouvrage. Obſervations de M. de Beaune ſur les lignes courbes, & autres queſtions qu'il propoſe à M. Deſcartes. Inſtances qu'il luy fait, mais en vain, pour publier ſon Monde. Mauvaiſe ſanté de M. de Beaune. Il travaille aux Lunettes ſur les inſtructions de M. Deſcartes, qui eſpére plus de luy que de M. du Maurier.

C'Eſt auſſi le Vray-ſemblable qui avoit pû engager Monſieur Deſcartes dans cette erreur de fait, lorſque ſe ſouvenant de la liaiſon de M. des Argues avec Meſſieurs Paſcal, & voyant dans le Traité du jeune Auteur de ſeize ans des choſes qu'il croyoit avoir vûës peu de têms auparavant dans l'écrit de M. des Argues, il jugea que celuy-cy pouvoit avoir eû part à ce Traité, d'autant plus volontiers que le jeune Paſcal y alléguoit M. des Argues. Il eſt certain que M. des Argues écrivit vers le même têms quelque choſe ſur les ſections Coniques. Mais avant qu'on parlât encore du Traité de M. Paſcal, il avoit dreſſé un projet de ſon deſſein qu'il avoit fait envoyer à M. Deſcartes par le Pére Merſenne, afin d'avoir ſon ſentiment ſur la maniére de traiter cette matiére qu'il jugeroit la plus convenable. Il faut avouër que M. des Argues écrivoit le mieux en nôtre langue de tous les Mathématiciens François aprés M. Deſcartes, & qu'il avoit un talent merveilleux pour exprimer agréablement & au goût même des plus délicats les choſes les plus ſtériles & les plus abſtraites. M. Deſcartes ne voulant point ſatisfaire à demi un homme à qui il ſe croyoit redevable de beaucoup de ſervices, luy récrivit en ces termes. » Sur ce que j'ay pû conjecturer du Traité des *Sections Coniques*, dont le Pére Merſenne m'a en-

Tom. 2. des Lettr. pag. 187. 188.

« Tom. 2. des Lettr. p. « 169. 170.

1639. » voyé le projet, j'ay jugé que vous pouviez avoir deux des-
» seins qui seroient fort bons & fort loüables; mais qui ne de-
» manderoient pas tous deux la même maniére d'y procéder.
» L'un seroit d'écrire pour les Doctes, & de leur enseigner
» quelques nouvelles propriétez de ces sections qui ne leur
» soient pas connuës. L'autre seroit d'écrire pour les Curieux
» qui ne sont pas doctes, & de faire que cette matiére qui n'a
» pû être entenduë jusqu'icy que de fort peu de personnes, &
» qui est néanmoins fort utile pour la Perspective, la Peinture,
» l'Architecture, &c. devienne vulgaire & facile à tous ceux
» qui la voudront étudier dans vôtre livre.
» Si vous étes dans le prémier dessein, il ne me paroît pas
» nécessaire d'y employer aucuns nouveaux Termes. Car les
» Doctes étant déja accoûtumez à ceux d'Apollonius ne les
» changeront pas aisément pour d'autres quoique meilleurs:
» & ainsi les vôtres ne serviroient qu'à leur rendre vos démons-
» trations plus difficiles, & à les détourner de les lire. Si vous
» prenez le second, il est certain que vos Termes qui sont
» François, & dans l'invention desquels on remarque de l'es-
» prit & de la grace, seront bien mieux reçûs par des person-
» nes non préoccupées, que ceux des Anciens; & même ils
» pourront servir d'attrait à plusieurs pour leur faire lire vos
» écrits, comme ils lisent ceux qui traitent des Armoiries, de
» la Chasse, de l'Architecture, &c. sans vouloir être ny Hé-
» raults, ny Chasseurs, ny Architectes, mais seulement pour
» en sçavoir parler en mots propres. Mais si vous avez cette
» intention, il faut vous résoudre à composer un gros livre, &
» à y expliquer toutes choses si amplement, si clairement, &
» si distinctement, que ces Messieurs qui n'étudient qu'en baail-
» lant, & qui ne peuvent se peiner l'imagination pour entendre
» une proposition de Géométrie, ny tourner les feüillets pour
» regarder les Lettres d'une Figure, ne trouvent rien dans vô-
» tre discours qui soit plus mal-aisé à comprendre, que la des-
» cription d'un Palais enchanté dans un Roman. Pour cét éfet,
» il me semble qu'afin de rendre vos Démonstrations plus tri-
» viales, il ne seroit pas hors de propos d'user des termes & du
» calcul de l'Arithmétique, comme j'ay fait dans ma Géomé-
» trie. Car il y a bien plus de gens qui sçavent ce que c'est
» que *Multiplication*, qu'il n'y en a qui sçavent ce que c'est que
» *Composition de Raisons, &c.* Au

C'est aussi ce que M. de Fermat avoit reconnu dans le stile de M. des Argues.

Au reste ce fut une chose assez digne de la remarque des Curieux de voir la fécondité de cette année en productions d'esprit sur un même sujet, & dans une même ville. Outre ce que nous avons rapporté de M. Pascal & de M. des Argues, l'on vid paroître les quatre livres Latins *des Sections Coniques* de Monsieur Mydorge, le plus prudent des Amis de M. Descartes. La composition en étoit achevée avant que ny M. Pascal, ny M. des Argues, eussent commencé leurs Traitez. Le Pére Mersenne estimoit l'ouvrage de M. Mydorge préférable à celuy d'Apollonius: & il nous a donné l'un & l'autre avec les meilleurs Traitez de Mathématiques qui ayent jamais été faits par les Anciens & les Modernes dans son gros recueïl qui a pour titre, *Abrégé de la Géométrie universelle, & des Mathématiques Mixtes*. Monsieur Mydorge avoit déja écrit des Coniques plusieurs années auparavant, & M. Descartes en avoit fait mention dés l'an 1633 au sujet de la Proposition de Pappus, pour détromper ceux qui s'étoient persuadé que M. Mydorge l'avoit mise dans ses Coniques. Le sujet ne luy parut pas encore épuisé par le grand volume in folio qu'il en publia cette année. Il y travailla depuis, & il en composa quatre autres livres pour servir de continuation aux précédens. Mais il les garda dans son cabinet jusqu'à sa mort, & ils sont demeurez manuscrits jusqu'à présent.

1639.

A Paris en 1639.

Voss. de scient. Mathem.

Tom. 2. des Lettr. de Desc. pag. 345.

Relat. de l'Abbé Mydorge son fils.

M. de Beaune qui s'étoit acquis sur l'esprit de M. Descartes le même crédit que M. des Argues, avoit paru si satisfait des solutions qu'il avoit données à ses Difficultez concernant *les lignes courbes*, que sous prétexte de l'en remercier il prit la liberté pendant tout le cours de cette année de luy en proposer encore d'autres, ou de l'entretenir de ses desseins, en luy demandant la communication des siens. M. Descartes ayant remarqué d'abord une différence considérable entre les observations qu'il luy envoyoit, & ce qui luy venoit de la part de plusieurs autres, y trouva d'autant plus de plaisir, qu'il y avoit plus d'utilité à retirer pour luy que dans les écrits des autres. Il étoit de son aveu trés-solide dans les Questions qu'il formoit; trés-ingénieux, & trés-méthodique dans sa maniére de les proposer; & ses solutions étoient toujours véritables, ou les plus vray-semblables. Dans une des

V. cy-dessus livr 4. chap. 16.

Tom. 2. des Lettr. pag. 166. 167. 168.

1639. Réponses qu'il luy fit sur quelques questions de Méchani-
1640. que, il luy étoit échappé de dire que toute *sa Physique n'étoit autre chose que Méchanique*, & qu'il luy avoit déclaré comme à un confident des choses qu'il *n'avoit point voulu dire ailleurs*, *à cause que la preuve en dépendoit de son Monde.* M. de Beaune ne laissa point périr cét avertissement. A la prémiére occasion qu'il eut de luy écrire, il luy fit des instances trés-fortes pour le porter à la publication de ce Traité de son Monde, que la peur des Inquisiteurs & des Zélez luy avoit fait resserrer lorsqu'il apprit la condamnation de Galilée. Ce fut la prémiére fois qu'il reçût un refus de M. Descartes, qui tâcha de le colorer par ces termes ausquels il luy récrivit sur la fin de l'an 1639. » Vous avez, dit-il, un extréme pouvoir » sur moy, & j'ay grande honte de ne pas faire ce que vous té- » moignez desirer. Mais il faut, s'il vous plaît, que vous excu- » siez ma des-obéïssance, puisque c'est l'estime que je fais de » vous qui la cause. Il faut aussi que vous me permettiez de » vous dire, qu'encore que les raisons pour lesquelles vous me » mandez que je dois publier mes Rêveries soient trés-fortes, » pour l'intérêt de mes Rêveries mêmes, c'est-à-dire, pour » faire que mes Rêveries soient plus aisément reçûës & mieux » entenduës, je n'examineray point celles que vous apportez. » Car vôtre autorité est suffisante pour me faire croire qu'elles » sont trés-fortes. Mais je diray seulement que les raisons qui » m'ont cy-devant empéché de faire ce que vous voulez me » persuader maintenant, n'étant point changées, je ne puis aussi » changer de résolution sans témoigner une inconstance qui » ne doit pas entrer dans l'ame d'un Philosophe. Cependant » je n'ay pas juré de ne permettre point que mon Monde voye » le jour pendant ma vie; comme je n'ay pas juré aussi de » faire en sorte qu'il le voye aprés ma mort. Mais j'ay des- » sein tant en cela qu'en toute autre chose, de me régler se- » lon les occurrences, & de suivre autant que je pourrai les » conseils les plus seurs & les plus tranquilles........... Comme » on laisse les fruits sur les arbres aussi long-tems qu'ils y peu- » vent devenir meilleurs, quoiqu'on n'ignore pas que les vents, » la grêle, & plusieurs autres hazards peuvent les perdre à cha- » que moment: ainsi je croy que mon Monde est de ces fruits

» qu'on

qu'on doit laiſſer meurir ſur l'arbre, & qui ne peuvent trop tard être cüeillis. « 1639. « 1640.

Voilà ce que M. Deſcartes jugea à propos de répondre en droiture à M. de Beaune : & lorſqu'il aſſûra le Pére Merſenne qu'il *n'avoit rien à répondre à M. de Beaune touchant la publication de ſon Monde*, il prétendoit faire voir la diſtinction qu'il faiſoit de cét ami d'avec pluſieurs autres, en marquant que tout ce qu'il pourroit luy répondre ſans luy donner ſatisfaction, ne méritoit point le nom de Réponſe.

Tom. 2. des Lettres. pag. 172.

On ſçût à Paris ce que M. Deſcartes avoit envoyé à M. de Beaune touchant les lignes courbes : & cette nouvelle excita la curioſité des Mathématiciens, qui témoignérent à M. de Beaune le deſir de le voir. Mais il ne crut pas devoir prodiguer un bien qui n'étoit que pour luy, & il ſe contenta de s'en expliquer au P. Merſenne, pour faire trouver bon à M. Deſcartes qu'il en eût uſé ainſi, ſur tout à l'égard de certaines gens qui ne cherchoient qu'à profiter des lumiéres d'autruy, ſans ſe mettre en peine de les reconnoître. M. Deſcartes manda au P. Merſenne, qu'il étoit fort aiſe que M. de Beaune eût refuſé de faire voir à M. de Roberval & *aux autres*, ce qu'il luy auoit envoyé touchant la Ligne courbe, croyant qu'il ſeroit aſſez têms de le leur montrer, lorſqu'ils avoüeroient qu'ils ne la pouvoient trouver. Il le pria en même têms de ne luy pas envoyer ce que M. Petit avoit fait ſur ſa Dioptrique, ſans que M. de Beaune l'eût vû, au cas qu'il luy plût en prendre la peine, & ſans qu'il jugeât qu'elle méritât de luy être envoyée. En un mot il ne manquoit rien à l'eſtime qu'il faiſoit de l'habileté de M. de Beaune, ni à la confiance qu'il avoit en ſon amitié. » J'ay, dit-il au P. Merſenne, un puiſſant défenſeur en M. de Beaune. Sa « voix eſt plus croyable que celles de mille de mes Adverſaires. « Car il ne juge que de ce qu'il entend fort bien ; & eux de ce « qu'ils n'entendent point. Un homme de ce mérite auroit fait « ſans doute un uſage excellent de la ſanté. Mais il ne plut point à Dieu de luy en donner une qui fût parfaite. Il permit que ſa patience fût éxercée par diverſes eſpéces de maux, dont il fut tourmenté juſqu'à la fin de ſes jours. On peut dire qu'il n'étoit encore alors que dans les préludes de ſes ſouffrances. Il étoit principalement ſujet à la goutte, mais il

Tom. 2. des Lettr. 171.

Ibid. pag. 171. 172.

1639. 1640. avoit fait avec elle des compoſitions qui ne préjudicioient point à ſes opérations de Mathématiques. M. Deſcartes le ſuppoſoit ainſi, lorſqu'il luy manda qu'il auroit appréhendé que ſon indiſpoſition ne le détournât du travail des Lunettes, ſi elle étoit autre que la goutte : mais que ce mal ne pouvoit à ſon avis être mieux ſurmonté que par éxercice.

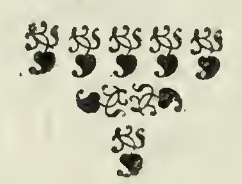
Pag. 166. du 2. Tom. Item. pag. 204.

Le ſuccés des lunettes & de la taille des verres luy tenoit toujours fort à cœur. Il en avoit écrit quelque têms auparavant à ſon ancienne créature le ſieur Ferrier, quoiqu'il eut beaucoup perdu de ſes prémiéres eſpérances. Il en entretenoit encore de têms en têms M. Pollot & M. de Zuytlichem, qui y occupoient les meilleurs ouvriers d'Amſterdam ſur ſes inſtructions. Il avoit pratiqué depuis peu une correſpondance avec M. *du Maurier* dans les mêmes vûës : non pas qu'il le crût plus capable de réüſſir que les autres, mais parcequ'il ſe croyoit obligé d'encourager ceux qui ſe préſentoient d'eux-mêmes à faire des dépenſes pour ce travail. Je ſuis bien aiſe, dit-il, de ce que M. du Maurier travaille aux lunettes. Car ſoit qu'il y réüſſiſſe, ſoit qu'il n'y réüſſiſſe pas, cela me vangera du mauvais écrit de ſon impertinent Parent. Il témoigna au P. Merſenne peu de jours aprés, c'eſt-à-dire, à la veille du départ de ce Pére pour ſon voyage d'Italie, qu'il étoit ravi que M. du Maurier eût bonne eſpérance de ſon travail des lunettes, quoique dans le fonds il n'en attendît point de grands éfets, & qu'il n'eût d'eſpérance pour ce point qu'au ſeul M. de Beaune. Sa défiance ſe trouva confirmée par une Lettre que luy écrivit M. du Maurier, où il promettoit trop pour pouvoir éxécuter. C'eſt ce qui augmenta ſes eſpérances du côté de M. de Beaune.

Pag. 186. du 2. Vol.

Pag. 198. du 2. Vol.

Pag. 204. du 2. Tom. & pag. 198.



CHAP.

1639.
1640.

CHAPITRE VII.

M. Descartes se rapproche de ses amis d'Vtrecht, & vient demeurer prés de cette ville, puis à Leyde. Estime qu'on faisoit de luy dans l'Vniversité de Leyde. Son amitié avec Heydanus & Rivet. Eloge du prémier qui prêche à la Cartésienne. Caractére de l'esprit du second. Impression d'un Livre anonyme contre M. Descartes faite sans succés. Accidens arrivez en Hollande au commencement de l'année 1640. Histoire d'une fameuse gageure de Mathématique entre Stampion & Wassenaer, où M. Descartes se trouve mêlé. Caractére de l'esprit de Stampion qui perd la gageure. Dessein d'un voyage en France différé, puis rompu.

MR Descartes avoit quitté le séjour d'Egmond depuis quelque tems, & il s'étoit retiré à Hardervvick, peut-être dans le dessein de se dérober à ceux qui s'accoutumoient à l'importuner. M. Regius se trouvant encore trop éloigné de luy, crut qu'étant une fois hors de sa chére solitude de Nort-Hollande, toute autre demeure luy seroit assez indifférente. C'est ce qui le porta à luy en écrire au commencement du mois de Décembre, pour le conjurer de vouloir se rapprocher d'Utrecht, tant pour son intérêt particulier qui luy faisoit considérer la commodité qu'il auroit de conférer avec luy plus souvent, que pour la satisfaction de quantité d'amis qu'il avoit dans la ville, & sur tout de M. le Colonel Alphonse, qui l'avoit chargé de luy marquer sa passion là-dessus. Il prit cette occasion pour luy faire le recit de ce qui s'étoit passé à son sujet en une célébre compagnie, où il s'étoit trouvé dans la ville de Leyde. Il y étoit allé au mois de Novembre, aprés que sa femme fut relevée de ses couches qui luy avoient produit un fils qui ne vêcut que trois jours, pour être présent à la réception d'un de ses parens au rang des Docteurs en Droit. Durant le Festin que le nouveau Docteur donna aux Professeurs & à plusieurs autres personnes, la plus-part gens de lettres, le discours ne manqua pas de tomber sur M. Descartes, dont plusieurs des conviez se disoient amis. Il en fut parlé comme du plus rare génie du siécle, & comme

Le 3. de ce mois.

1639. 1640. comme d'un homme extraordinairement suscité pour nous ouvrir les voyes de la véritable Philosophie. Les plus ardens à publier son mérite furent M. Golius Professeur des Mathématiques & des langues Orientales, & le sieur Abraham *Heidanus* Ministre, & célébre Prédicateur de la ville. Ce dernier dont nous n'avons pas encore eu occasion de parler étoit en trés-grande considération dans le païs. Si nous en croyons M. de Sorbiére, il avoit sçû joindre à la gravité de sa Profession une douceur qui rendoit aimables en luy toutes les belles qualitez de l'esprit qu'on se contente d'estimer ou d'admirer dans les autres : & l'Ecole Cartésienne qui ne faisoit encore que de naître le révéroit déja comme son principal Protecteur. Ces deux Messieurs ne se lassoient pas de faire admirer à la Compagnie la grandeur de l'esprit de M. Descartes & la beauté de ses découvertes. Mais sur ce que M. Regius les interrompit, pour dire qu'il n'y avoit point eû de Philosophes dans toute l'Antiquité, ny dans les têms postérieurs, que M. Descartes ne surpassât infiniment, M. Heidanus luy demanda ce qu'il pensoit des Pythagoriciens & de leur Philosophie. A quoy M. Regius répondit que le fort de la Philosophie Pythagoricienne consistoit principalement dans la science des Nombres, mais que si le plus habile d'entre eux pouvoit revenir dans le monde, il ne paroîtroit rien auprés de M. Descartes.

Lettr. & Rel. in VIII. pag. 157.

Il falloit au reste que M. Heidanus n'eût guéres des défauts ordinaires aux Ministres Protestans, pour avoir pû acquerir l'amitié de M. Descartes avec son estime. On peut dire aussi qu'il étoit le seul de cette Profession, sur tout parmi les Calvinistes, qui pût se vanter d'être de ses amis, si on en excepte le sieur *André Rivet*, natif de Saint Maixant en Poitou, qui par la considération du Païs, & par quelque aversion qu'il avoit pour le Ministre Voetius, avoit recherché l'amitié de M. Descartes, & tâchoit de l'entretenir par le moyen de M. de Zuytlichem qu'il voyoit souvent à la Cour du Prince d'Orange. Mais quelque considération que M. Descartes eût pour le sieur Rivet, il ne fut jamais trompé dans le jugement qu'il fit de son amitié. Rivet étoit assez habile Théologien dans sa Secte, mais fort chétif Philosophe, & il fut obligé d'avoüer quelques années aprés, qu'il n'avoit pas assez de

Outre le sieur Desmarêts, dont il sera parlé dans la suite.

de génie pour comprendre les écrits de M. Descartes. Mais il affectoit de se dire l'ami de M. Descartes, parceque l'envie de devenir célébre luy faisoit rechercher l'amitié des hommes célébres. Par cette considération il s'étoit aussi rendu ami de M. Gassendi, & du P. Mersenne, quoique l'un fut Prêtre, & l'autre Religieux: mais il n'avoit pas toujours la discrétion nécessaire à ceux qui entreprennent de dire ce qu'ils pensent quand ils écrivent à des amis communs. Dans une lettre qu'il avoit écrite au P. Mersenne le 29 d'Avril de l'an 1638, il luy avoit parlé de M. Descartes en ces termes. « Je n'ay pas vu M. Descartes depuis la publication de son livre, *dont l'attente a fait plus d'éclat que la publication.* « J'entens que Fromond de Louvain luy a envoyé ses objections ausquelles il a répondu. Mais jusqu'à ce qu'il donne la clef de ses secrets, ils seront lettres closes à plusieurs. M. Rivet ne croyoit point parler à M. Descartes en écrivant de la sorte au P. Mersenne, parce qu'il ignoroit peut être leurs conventions. Il paroît que ce fut sur l'avis que ce Pére luy en donna, ou à quelque autre de même nature qu'il luy avoit donné au mois de Février précédent, qu'il luy répondit en ces termes. Je vous remercie de l'avis que vous me donnez du sieur Rivet. Je connois son cœur il y a longtêms, & celuy de tous les Ministres de ce Païs-cy, *dont pas un ne m'est ami.* Mais neantmoins ils se taisent, & sont muets comme des poissons. Ces derniéres paroles servent d'explication à ce qu'avoit dit M. Rivet, que *l'attente de son livre avoit fait plus d'éclat que sa publication.* En éfet cette attente avoit fait crier les Ministres, & la publication les fit taire. Ce qui leur fit appliquer le premier vers du second de l'Eneide par M. Reneri Professeur d'Utrecht dans une de ses lettres au P. Mersenne, & par M. Descartes même. M. Rivet n'a pas laissé de sentir toujours depuis une demangeaison merveilleuse de s'entretenir de M. Descartes dans ses lettres au Pére Mersenne. Les moindres bagatelles étoient des sujets suffisans de luy écrire, pourvû qu'il pût y faire entrer M. Descartes.

Ce n'étoit point le caractére de M. Heidanus qui ne fut point long têms sans mériter d'être excepté par M. Descartes même, du nombre des Ministres dont il n'étoit pas ami. Il se mit si bien à l'étude du livre de M. Descartes, qu'il le com-

1639. 1640.

Rivet écrivoit à M. Gassendi & au P. Mersenne, mais non à M. Descartes.

Lettr. MSS. à Mersenn. tom. 3. p. 188.

Pag. 192. du 3. vol. des Lettr. de Descart.

Conticuere omnes, &c.

Tom. 2. des Lettr. p. 200.

1640. prit, le goûta, &en adopta les ſentimens juſqu'à ſe déclarer hautement Sectateur de cette nouvelle Philoſophie. Mais au lieu de faire parade de l'amitié qu'il conçût pour M. Deſcartes, ou de la rendre ſtérile comme M. Rivet, il s'étudia à s'en rendre de plus en plus digne, en faiſant uſage de cette nouvelle Philoſophie par tout, même dans ſes Prédications morales. C'eſt ce que nous apprenons de M. Deſcartes, qui ſe ſervit de ſon exemple pour l'oppoſer aux Prédicateurs Catholiques qui ſe plaignoient que ſa Philoſophie leur faiſoit *perdre leurs belles comparaiſons touchant la lumiére.* » Il y a, dit-il, » un Miniſtre à Leyde qui eſt eſtimé le plus éloquent de ce » Païs, & qui eſt le plus honnête homme de ſa Profeſſion que » je connoiſſe. Il ſe nomme Heide (ou Heidanus.) Il ſe ſert » de ma Philoſophie en chaire; & il en tire des comparaiſons » & des explications qui ſont fort bien reçûës. Mais c'eſt parce » qu'il l'a bien étudiée : ce que n'ont peut-être pas fait ceux » qui ſe plaignent qu'elle leur ôte leurs vieilles comparaiſons, » au lieu qu'ils devoient ſe réjouïr de ce qu'elle leur en fournira de nouvelles.

Tom. 3. des Lettr. pag. 509.

Cependant on imprimoit à la Haye un Livre contre M. Deſcartes. C'étoit le prémier des ouvrages qu'on devoit publier pour combattre & ruïner ſa Philoſophie : & il étoit de la derniére conſéquence que l'Auteur y réüſſit, afin que les autres Adverſaires qui viendroient aprés puſſent en tirer d'heureux augures. L'Auteur riſquoit beaucoup en ſe préſentant le prémier dans le combat, mais il eut la diſcrétion de ſupprimer ſon nom, pour ne pas l'expoſer à la flétriſſûre, en cas de mauvais ſuccés. L'événement juſtifia ſa prudence. Le livre parut pour les Etreines de l'an 1640. Le grand nom de celuy qu'il attaquoit excita la curioſité de le voir, & en peu de têms il ſe trouva entre les mains des Curieux de France & d'Angleterre. La choſe tourna toute à la gloire de M. Deſcartes. On diſpenſa l'Auteur de ſe nommer, & l'on fut indigné ſeulement de voir que l'Anonyme eut abuſé de l'attente de ceux qui demandoient autre choſe que des ſottiſes, contre les Principes d'une Philoſophie qu'il étoit queſtion de réfuter ſérieuſement. M. Deſcartes n'en parut ny plus humilié ny plus élevé, & il laiſſa ce petit nuage ſe diſſiper de luy-même. Il écrivit quelques jours aprés au P. Merſenne pour

Epiſt. Lat. ad celeberr. Voet. p. 274.

Pag. 2. du Tom. 2. des Lettr.

pour luy mander que la nuit d'aprés le jour des Rois, il s'étoit levé dans le Païs où il étoit un vent si étrange, qu'il avoit arraché plusieurs arbres, quoiqu'ils n'eussent alors aucunes feüilles. C'auroit été toute autre chose si l'accident fut arrivé en Eté, où les arbres sont couverts de feüilles. 1640.

M. Descartes avoit quitté le séjour de Harderwick pour se loger dans une maison de campagne prés de la ville d'Utrecht, par complaisance pour M. Regius & les autres amis qu'il avoit en cette ville. Mais soit que l'Hyver luy parût trop violent dans cette contrée, soit qu'il ne voulût pas être si prés de Voetius qui auroit pû luy causer quelque chagrin par ses pratiques, soit enfin que l'affaire de Waessenaer* contre Stampioen requît sa présence au lieu où elle se devoit juger, il quitta le voisinage d'Utrecht, & s'en alla demeurer à Leyde. M. de Zuytlichem quitta la Cour pour l'y venir visiter en ce commencement d'année. Il luy apprit qu'il ne s'étoit élevé aucun orage sur la Mer dans le têms que la Terre avoit été battuë de si grands vents. Il luy rapporta encore une autre nouvelle, dont il crut devoir faire part au Pére Mersenne. La ville de Terveer en Zélande avoit souffert jusqu'à lors beaucoup d'incommoditez de la Mer, qui en avoit emporté ou fait abysmer plusieurs maisons en diverses rencontres. La cause de ce désastre étoit un Banc de sable qui étoit au-devant, & qui faisoit que l'eau de la Mer prenoit son cours vers la ville. Mais depuis quelques jours, ce Banc avoit disparu subitement : de sorte que la Mer se trouvoit trés-profonde à l'endroit où il avoit été, & la ville délivrée de ses fréquentes insultes.

* On écrit *Waessenaer* & *Stampioen*, mais on prononce *Wassenar* & *Stampioun* ou *Stampion*.

Pag. 208. ibidem.

Ce n'est pas encore tout ce que M. Descartes mandoit au P. Mersenne. Le Ministre Rivet qui ne pouvoit s'abstenir de parler de M. Descartes dans les lettres qu'il écrivoit à ce Pére, luy avoit mandé une chose dont M. Descartes n'avoit pas jugé à propos de l'informer, ne la regardant que comme une bagatelle. Le P. Mersenne conçut par les expressions de M. Rivet, que la chose méritoit d'autant plus d'être sçûë, qu'elle regardoit M. Descartes trés-particuliérement, & il luy en avoit écrit pour la seconde fois le dernier jour de Décembre 1639, pour apprendre de sa propre bouche ce qui en étoit. Il s'agissoit d'une gageure fameuse de Mathéma-

Tom. 2. des Lettr. p. 200. item. 214. item. 202.

1640.

tique entre deux Hollandois, dont l'un étoit *Jean Stampioen*, & l'autre, *Jacques Waessenaer* le jeune, dont le Pére étoit Professeur des Mathématiques à Utrecht, & ami intime de M. Descartes. Stampioen qui étoit aussi fils d'uu Mathématicien à Amsterdam, avoit publié dés l'an 1639 un assez gros livre d'Algébre en langue vulgaire du Païs, aprés avoir fatigué le public pendant plusieurs années par de magnifiques promesses, & par des fanfaronnades qui n'avoient produit jusques-là que des Affiches, des Programmes, & des Placards pleins de vanitez extravagantes, pour préparer le monde à reçevoir son grand ouvrage d'Algébre avec le respect & l'estime qu'il en attendoit. Avant que de donner le livre même, il en avoit fait imprimer le titre avec son portrait qu'il avoit fait distribuer. Tous ces préparatifs formérent un préjugé légitime contre son livre. On le fit voir à M. Descartes, & on luy apprit en même têms que le jeune Waessenaer songeoit à le réfuter. C'étoit une chose assez facile, mais afin qu'il pût s'en acquiter au gré des Sçavans, Monsieur Descartes luy donna les avis qui lui étoient nécessaires, tant pour la méthode qu'il devoit garder dans sa Réfutation, que pour le choix des remarques qu'il luy envoya pour rendre son livre solide.

Lettr. 3. de Reg. Ms.

Le jeune Waessenaer publia son livre peu de têms aprés, & il rendit celui de Stampioen méprisable par la multitude des fautes qu'il y remarqua. Stampioen qui n'avoit pas d'autres moyens d'opposition contre ceux qui le contredisoient, que de vouloir gager contr'eux, & qui réüssissoit souvent à les épouvanter par sa hardiesse, ne répondit point à Waessenaer autrement qu'en luy proposant une gageure; & il luy envoya le cartel du défi, par divers billets imprimez qu'il luy fit délivrer par les Sergens ou Huissiers, & qu'il fit distribuer en même têms à la plûpart des Sçavans & autres curieux du Pais. Waessenaer étoit sommé par ces billets de maintenir & démontrer ce qu'il avoit écrit contre Stampioen : mais il ne crut pas devoir s'engager à rien avant que de consulter M. Descartes, dont il suivoit la Méthode & l'Analyse Géométrique, comme nous l'apprenons de Regius & de Lipstorpius. Mais il est plus à propos d'entendre faire le recit de cette histoire à M. Descartes, qui la décrivit en ces termes au P. Mersenne qui la luy avoit demandée. Il

Rélat. hist. de la Gageure de Stamp. & Vvaessenaer Ms.

Reg. ut supr. & Epist. 6. Listorp. de certitud. Phil. Cart. p. 12. & 13.

Il faut, dit-il, que je commençe ma lettre par la badinerie que le ſieur Rivet vous avoit écrite, puiſque c'eſt par elle que vous avez commencé la vôtre du dernier Décembre 1639; & que je vous diſe qu'il s'eſt trouvé un homme de ce Païs * ſi habile dans l'Art des Charlatans, que ſans rien ſçavoir en Mathématiques, il n'a pas laiſſé de faire profeſſion de les enſeigner, & de paſſer pour le plus Sçavant de tous ceux qui s'en mêlent. Il n'avoit point d'autres qualitez pour cela que la hardieſſe de ſe vanter qu'il ſçavoit tout ce qu'il avoit oüy dire être ignoré par les autres; de faire des livres qui promettoient des merveilles dans le titre, mais qui ne contenoient au dedans que des fautes, ou des piéces dérobées; de répliquer ſans raiſon tout ce qui luy venoit en penſée à ceux qui le contrediſoient; & de les provoquer par gageures. De ſorte qu'il ne ſe rencontroit perſonne qui oſât luy reſiſter, juſqu'à ce qu'enfin ayant fait imprimer un aſſez gros livre qu'il avoit continuellement promis depuis ſix ou ſept ans, un jeune homme d'Utrecht en a fait un autre, où il a remarqué toutes ſes fautes, & découvert toutes ſes fineſſes. Pour luy ôter ſa vieille pratique de vouloir gager, il luy a donné avis de ne point parler de gager, qu'il ne dépoſât auparavant l'argent entre les mains de quelque Profeſſeur en Mathématique; & qu'il ne conſentît que l'argent ſeroit pour les Pauvres au cas qu'il perdît: autrement, qu'on ſe mocqueroit de ſes *bravades*, & qu'on verroit par là qu'il ne vouloit gager que de paroles. Nonobſtant cela ce Mal-aviſé n'ayant point d'autres armes pour ſe défendre, n'a pas laiſſé de provoquer celuy d'Utrecht à gager, par un Ecrit imprimé. A quoy l'autre répondit, qu'il devoit donc dépoſer ſon argent, & dire touchant quoy il vouloit gager, & à quels Juges il vouloit s'en rapporter. Car le Charlatan n'avoit rien déterminé de tout cela. Aprés ce ſecond avertiſſement il fut aſſez imprudent pour mettre *ſix cens livres* entre les mains du Recteur de l'Univerſité de Leyde; & de faire un ſecond défi, ſans dire encore ſur quoy il vouloit gager, ny quels Juges il vouloit choiſir. L'autre dépoſa auſſi ſon argent, & il le fit ſommer par un Notaire de ſpécifier ſur quoy il vouloit gager, & *quels Juges il vouloit croire*. A quoy le Charlatan ne voulut rien répondre ſur le champ. Mais à cinq ou ſix jours de là, il fit

1640.

Tom. 2. des Lettr. pag. 202. 203.

*J. J. Stampioen.

Vvaeſſenaer le fils.

1640. » imprimer un troisiéme défi, où il spécifia une chose pour laquelle il vouloit gager, sans nommer encore les Juges. Et » parce qu'il avoit appris que celuy d'Utrecht s'étoit servi de » mon conseil en tout ce qu'il avoit fait, il me nomma dans ce » troisiéme défi. C'est ce qui a donné sujet à M. Rivet de vous » faire son conte à mon sujet. Depuis ce têms-là, on a fait tout » ce qu'on a pû pour faire qu'il se soûmît à quelques Juges, » & on l'a tellement engagé peu à peu qu'il ne peut éviter d'ê- « tre condamné, (depuis qu'il a enfin nommé les Professeurs « en Mathématique de l'Université de Leyde pour juger l'af- » faire.) Comme on avoit vû clairement par ses subterfuges » qu'il ne vouloit gager que de paroles, les Curateurs des Pau- » vres ont fait arrêter son argent, parceque c'étoit pour eux » qu'il étoit consigné. Mais parce qu'on luy a donné un mois » pour écrire ses défenses, & un mois aux Arbitres pour don- » ner leur Sentence, il ne peut être tout-a-fait condamné que » vers la fin du mois de Mars.

Listorp. ut sup. & Rel. Ms. &c.

M. Descartes ne trouvoit rien à redire à l'Ecrit du sieur Waessenaer, sinon qu'il avoit été trop indulgent à l'égard du sieur Stampioen, parceque sans s'arrêter uniquement à reprendre ses fautes, il avoit bien voulu reçevoir pour bon tout ce qu'il avoit dit, & s'étoit contenté d'ajouter ce qu'il avoit omis. C'est de quoy il s'étoit fort bien acquité, en suivant éxactement les régles de la Géométrie de M. Descartes, & en se servant même de ses Notes. Aussi ne fit-il point difficulté de se rendre responsable de cét Ecrit.

Tom. 3. des Lettres de Desc. pag. 419. 420. 421. 422. 423.

Géométrie de M. Descart. page 380. 381. 382.

Cependant il étoit arrivé un fâcheux contre-têms au sieur Waessenaer lorsqu'il fut question de se rendre à Leyde, où l'on avoit transporté le bureau de cette affaire. Il étoit tombé dangereusement malade sur la fin d'Octobre d'une fausse pleurésie, accompagnée d'une trés-grande difficulté de respirer. Le mal le réduisit fort bas, & le conduisit fort avant dans le mois de Novembre. De sorte que M. Regius qui étoit son Médecin se crut obligé d'en écrire à M. Descartes, & d'en informer même Messieurs de Leyde, afin qu'on ne crût pas qu'il eût pris ce prétexte pour ne pas se trouver à l'assignation donnée de sa part au sieur Stampioen, & qu'il se fût défié de la bonté de sa cause. Il ne luy fut pas aussi aisé de consoler son Malade que ce contre-têms chagrinoit plus que

Lettre 6. de Reg. Ms.

que la douleur du mal. Il n'en put venir à bout qu'en lui représentant que M. Waeſſenaer ſon Pére pourroit aller à Léyde s'il en étoit beſoin pour la conſignation de ſon argent, & pour y tenir toutes choſes en bon état devant les Juges & la Partie juſqu'à ce qu'il fût rétabli. 1640.

L'affaire fut prolongée juſqu'au mois de May, parce que les Juges voyant la cauſe de Stampioen déſeſpérée crurent devoir lui accorder le délay néceſſaire pour faire imprimer ſes Défenſes, qui ne ſervirent qu'à les convaincre encore d'avantage de ſon ignorance. Ils jugérent en faveur de Waeſſenaer, & adjugérent les ſix cens livres de Stampioen au pauvres. M. Deſcartes envoia auſſi tôt une copie de la Sentence à M. Régius en lui marquant l'indulgence des Juges, mais qui nonobſtant la douceur des termes qu'ils y avoient emploiez, n'avoient pas laiſſé de faire connoître qu'il approuvoient tout dans Waeſſenaer, & condamnoient tout dans Stampioen.

Tom. 2. des lettr. p. 214, & 215.

Tom. 1. des lettr. p. 388.

Lettr. 12. de Reg. Ms.

Cependant on eut avis que ce Stampioen par une ſupercherie digne de ſon génie, vouloit envoyer un écrit en France pour en demander le jugement aux Mathématiciens du Royaume. On craignit qu'il ne leur envoyât une autre Régle, afin que s'ils jugeoient qu'elle fût bonne, il pût emploier leur témoignage contre le jugement de ceux de Leyde, pour faire croire que ceux de France auroient approuvé la Régle que l'on condamnoit à Leyde. On jugea donc à propos de les prévenir ſur ce ſujet, afin qu'ils ne s'y laiſſaſſent point ſurprendre; & on leur envoya une Régle ſervant au même ſujet que la précédente, laquelle avoit été trouvée par le jeune Waeſſenaer dés le commencement de la gageure, & communiquée dés lors aux Mathématiciens, tant de Léyde que d'Utrecht & d'Amſterdam. Ainſi Stampioen ſe trouva abandonné de tout le monde.

Relat. Ms. de la gageure. pag. 5.

Pour tirer la racine Cube des Binomes &c.

Le P. Merſenne étoit parti de France pour ſon voyage d'Italie dans l'impatience de ſçavoir le ſuccez de cette affaire. Il avoit ſubſtitué le frére *Valentin* à ſa place, pour recevoir en ſon abſence toutes les lettres de M. Deſcartes, & lui faire tenir de France tout ce qu'on auroit à lui envoier. M. Deſcartes agréa le frére Valentin pour les lettres ſeulement qu'il devoit écrire au P. Merſenne, & le déchargea du ſoin de toutes les autres, dont il donna la commiſſion à Monſieur

Tom. 2. des lettr. p. 198, & 217.

1640.

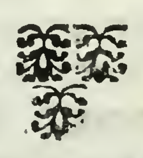
Monsieur de *Martigny* l'un de ses amis, & de ceux de l'Abbé Picot, jusqu'au retour du Pére en France. Ce fut donc par le frére Valentin qu'il informa ce Pére de toute la procédure faite entre Waessenaer & Stampioen : mais il ne put lui envoier un éxemplaire de la gageure, qu'on fit imprimer depuis, parce que ce Pére n'entendoit point le Flamand.

Pag. 215. initio. tom. 2.

Ce n'étoit pas assez que M. Descartes eût conduit le sieur Waessenaer dans toute son affaire, on l'engagea encore à se charger de l'impression qu'il fallut faire de l'histoire de cette gageure. Ce fut ce qui retarda ou qui fit rompre même un voyage qu'il méditoit de faire cette année en France pour des affaires de famille, & pour aller consoler M. son Pére dans son grand âge & ses infirmitez. » Mes affaires domestiques m'appellent en France, dit-il, à M. de Zuytlichem, » & si je puis trouver commodité pour y aller dans cinq ou » six semaines, je me propose d'en faire le voyage. Mais Waes- » senaer ne désire pas que je parte avant l'impression de ce que » l'opiniâtreté de son adversaire l'a contraint d'écrire. Quoi- » que ce soit une drogue dont je suis fort las, l'honneur tou- » tesfois ne me permet pas de m'éxempter d'en voir la fin, ni » le service que je dois à ce pays, d'en dissimuler la vérité. Vous » la trouvérez dans sa préface, dont je lui feray encore diffé- » rer l'impression quinze jours ou plus s'il est besoin, afin d'en » attendre vôtre jugement, si vous me faites la faveur de me » l'écrire, & il nous servira de loi inviolable. Cependant son » adversaire a fort bien sçeu que tout son livre ne valoit rien, » avant même que de le publier, comme les subterfuges de » sa gageure l'ont assez montré, & qu'il a eu la science de » Socrate, en ce qu'il a sçû qu'il ne sçavoit rien. Mais avec » cela il a une impudence incroyable à calomnier, & à se van- » ter de sçavoir des choses impossibles & extravagantes ; ce » qui est à mon jugement la qualité la plus dangereuse & la » plus nuisible qu'un homme de sa condition puisse avoir.

De Leyde lettr. Ms. de Desc. à son Pére du 28 Octob. 1640.

Tom. 3. des lettr. p. 563.



CHAP.

CHAPITRE VIII.

L'esprit de Voetius s'aigrit contre M. Descartes & M. Regius, au sujet des Théses de ce dernier touchant le mouvement du cœur & la circulation du sang. M. Descartes corrige ces Théses, & veut bien y assister, pourvû que ce soit dans l'Ecoute de Mademoiselle de Schurmans. Eloge de cette Demoiselle, dont le cœur est gâté par Labadie, & l'esprit par Voetius; par le prémier, sous prétexte d'une plus grande réformation; par le second, sous prétexte de s'enfoncer dans les controverses de la Théologie. Primerose & Silvius réfutent les Theses de M. Regius, qui se défend. Ordonnance des Curateurs de l'Université d'Utrecht à laquelle M. Descartes fait une explication en forme de Réponse.

PEndant que plusieurs de Messieurs de la Ville & de l'Université d'Utrecht faisoient paroître leur empressement pour posséder Monsieur Descartes dans leur voisinage, le Ministre Voetius prenoit ses mesures pour réüssir dans le dessein de le perdre de réputation, & de le faire déclarer ennemi de la Religion en général, & des Eglises Protestantes en particulier, par ceux même qui l'honoroient le plus de leur estime & de leur bien-veillance. Il avoit fait soûtenir de secondes & de troisiémes Théses, où il avoit renouvellé la calomnie de l'Athéïsme contre luy, afin de préparer peu à peu l'esprit du Peuple, & de faire changer ensuite les bonnes dispositions des Magistrats. L'impression de l'Oraison funébre de Monsieur Reneri faite pour le commençement de l'année 1640, par l'ordre des mêmes Magistrats, avoit encore aigri son esprit de nouveau, mais elle ne l'avoit pas découragé. Il avoit crû au contraire, que sous les acclamations publiques que l'on donnoit à M. Descartes, il pourroit agir plus sourdement, & avec moins de soupçons contre luy. Mais pour venir à bout de cette entreprise, il falloit ruïner M. Regius. C'est à quoy il travailla de toutes ses forces, s'étudiant à rechercher dans ses leçons & ses écrits de quoy lui susciter un procés.

Lettr. & Disc. de Sorbiére in 1v°. pag. 231.

Lettr. MSS de Reg. 8. & 10. Lettr. d'Emil. à Desc. &c.

Il commença par l'examen des opinions nouvelles que

1640. M. Regius debitoit dans la chaire de Médecine, & il luy fit un crime devant ses collégues de tout ce qui ne s'y trouvoit pas conforme aux maximes des anciens Médecins & Philosophes, établies & reçûës dans les Universitez de Hollande. Ses plaintes n'étoient que sécrétes durant les prémiers mois. Mais las de se plaindre en particulier, il les fit éclater au sujet d'une Thése ou Dispute publique, que M. Regius devoit faire le dixiéme jour de Juin 1640, touchant *la Circulation du Sang* qu'il enseignoit comme M. Descartes & Harvée, mais qui passoit encore pour une hérésie parmi les ignorans & les entêtez. Voetius parvint par ses intrigues à faire révolter la plûpart des Professeurs de l'Université contre ce sentiment. De sorte que le Recteur de l'Université, qui d'ailleurs étoit des amis de M. Descartes, & qui favorisoit même M. Regius, ne put résister aux instances que luy firent les autres Professeurs de Médecine & de Philosophie, pour empécher M. Regius d'enseigner de pareilles nouveautez. Il luy proposa la chose de telle maniére qu'il sembloit vouloir l'éxhorter à prendre des mesures pour prévenir les murmures de ses collégues, & ne pas troubler la paix de l'Université. Monsieur Regius luy ayant représenté l'importance qu'il y a de ne pas rejetter ou trahir une vérité sous le prétexte seul qu'elle auroit le caractére de la nouveauté, & de ne pas adopter les erreurs sous le voile d'une vénérable antiquité: il fallut assembler l'Université, pour délibérer sur le refus qu'il sembloit faire d'acquiescer au desir de ses confréres. Il y fût résolu que M. Regius prendroit quelque autre sujet qui seroit moins éloigné des opinions reçûës dans la Médecine vulgaire; ou que s'il étoit ferme à vouloir retenir celuy de la *Circulation du Sang* au sens de Harvée, il le feroit au moins par maniére de *Corollaire* ou d'addition à ses Théses, avec le formule ordinaire *Exercitii causa defendemus*. Voetius dans le manifeste qu'il en fit imprimer au nom de l'Université prétend que Regius promit d'acquiescer à cét expédient qui luy avoit été proposé; & qu'il n'en fit rien. Il ajoute, que sans attendre une seconde délibération de l'Université il fit imprimer ses Théses, s'étant contenté de changer quelques mots dans la prémiére, qui ne servoit que d'entrée aux autres. Cette liberté fut prise pour

Lettr. de Regius, &c.

Bernardus Schotanus Profess. en Droit & en Mathémat.

Narrat. hist. Acad. Ultraj. pag. 14, 15.

pour un attentat contre l'honneur & l'autorité de l'Université, à qui il appartenoit de droit d'ordonner l'impreſſion ou la ſuppreſſion des Théſes. On députa vers le Magiſtrat pour s'en plaindre : & il fut répondu, qu'on paſſeroit les Théſes à M. Regius, puiſqu'elles étoient imprimées ; mais qu'à l'avenir il ne s'en imprimeroit plus ſans l'ordre du Recteur de l'Univerſité. 1640.

M. Regius avoit eû ſoin auparavant de prendre avec M. Deſcartes des meſures néceſſaires pour mettre ſes Théſes hors d'atteinte, & il luy avoit fait croire en luy propoſant la choſe, qu'il n'avoit dans ces Théſes point d'autre deſſein que d'étendre ſa Philoſophie, & de luy donner de l'éclat. Ses Ecoliers le preſſoient, dit-il, inceſſamment de faire imprimer ſa Phyſique, afin d'expoſer aux yeux de tout l'Univers une Philoſophie qui ne faiſoit encore bruit que dans quelques Provinces. Il y fit réfléxion, & ayant crû qu'il ſeroit à propos de ſonder les eſprits par quelque eſſay, il avoit eû la penſée de la réduire auparavant en queſtions, & de la propoſer dans des diſputes publiques. Mais quelques-uns de ſes Collégues appréhendant que les nouvelles opinions dont elle étoit remplie ne fiſſent quelque tort à leur Univerſité, à cauſe que ſon établiſſement étoit encore aſſez récent, crurent qu'il valoit mieux la faire imprimer comme l'Ecrit d'un ſimple Particulier. M. Regius eſtima neanmoins qu'il ſeroit bon de la faire précéder d'une diſpute publique pour en être le prélude, & il choiſit ſes opinions concernant le mouvement du Cœur, des Artéres, & du Sang, pour en former ſes Théſes, qu'il envoya enſuite à M Deſcartes pour les corriger.

En May 1640.

Lettr. xr. de Regius, Mſ.

M. Deſcartes étoit encore à Leyde où il ſongeoit à mettre ſes Méditations en ordre pour les envoyer à Paris. Mais il quitta toute autre choſe pour ſervir ſon ami, & ayant revû & corrigé ſes Théſes il les luy renvoya accompagnées de ſes corrections, avec une diligence qui ſurprit & qui ravit M. Regius. Il réforma ſes Théſes ſur les remarques qu'il luy avoit envoyées, & n'oublia pas ſur tout d'ôter le nom forgé de *Carteſius*, pour y remettre celuy de *Deſcartes*, comme il l'avoit ſouhaité. Il luy récrivit le xx. c'eſt-à-dire, le xxx. de May pour l'en remercier, & le prier inſtamment de vouloir honorer ſes Théſes de ſa préſence. Ce qu'il croyoit luy

C'eſt la lxxxi. lettr. du I. vol. elle n'eſt point traduite.

Page 187 du I. vol.

1640.

devoir être d'autant moins onéreux, qu'il le voyoit sur le point de quitter le séjour de Leyde pour aller demeurer à Amersfort à trois petites lieuës d'Utrecht. M. Descartes s'étoit offert le prémier à ce voyage d'Utrecht, pour l'assister de plus prés, s'il en étoit besoin ; & pour entendre même la dispute de ses Théses, pourvû que l'on n'en sçût rien, & qu'il pût demeurer caché dans l'Ecoute ou la Tribune de Mademoiselle de * *Schurmans*. M. Regius luy promit d'accomplir éxactement ces conditions, & le supplia de vouloir être son hôte pendant le séjour qu'il feroit dans la ville, ajoutant que les Fêtes de la Pentecôte avoient fait différer le jour des Théses jusqu'au $\frac{10}{20}$ de Juin ; mais que la chose n'étant pas encore déterminée, il auroit soin de luy donner avis du jour fixé pour cela, dés qu'il l'auroit fait afficher,

Pag. 389 initio ibid.

* Anne Marie

Lettr. 12. de Reg. Ms.

Nous pouvons juger par la proposition que M. Descartes fit à M. Regius de se servir de l'Ecoute de Mademoiselle de Schurmans, que cette merveilleuse fille ne luy étoit pas inconnuë. Elle n'étoit encore âgée pour lors que de XXVIII ans, mais elle avoit devancé la plûpart des vieillards dans la connoissance des arts & des sciences. Elle possédoit un trés-grand nombre de Langues qu'elle sçavoit parler & écrire également. Elle n'en ignoroit aucune de celles qui sont vivantes ou vulgaires en Europe, sans en excepter le Turc, Parmi celles de l'Orient elle s'étoit appliquée particuliérement à l'Ebreu, au Syriaque, au Chaldéen, & à l'Arabe. Elle possédoit toutes les finesses de la Langue Grecque. Elle écrivoit en Latin avec plus de politesse que les Sçavans qui n'avoient fait autre chose pendant toute leur vie ; & en François presque aussi délicatement que Balzac, au sentiment de M. de Saumaise. Elle n'avoit pas seulement la théorie de tous les beaux arts, elle s'étoit encore perfectionnée dans leur pratique, & y avoit acquis une délicatesse exquise. De sorte qu'on alloit voir avec admiration les merveilleux ouvrages de ses mains, tant de Peinture, de Miniature, d'Enluminure, & de Sculpture, que de Gravûre, au burin & au diamant, sur le cuivre, sur le verre, sur la cire, sur le bois, & sur la pierre. Elle étoit fort éxercée dans les autres arts, comme de la Poésie, de l'Eloquence, & de la Dialectique. Elle ne s'étoit pas moins enfoncée dans les sciences, dans celles

Elle étoit née en 1612.

Salmas. in Præfat. ad Misc. Defin.

Le Laboureur voyage de la Reine de Pologne.

Gassend. Epist. p. 198, & 216.

Rivet. & alii passim.

celles mêmes qui paroissent les plus abstraites & les plus épineuses. Outre les Mathématiques, elle sçavoit la Philosophie Scholastique & la Sophistique. Elle disputoit & répondoit mieux que les vieux Professeurs des Universitez, & que les Hibernois. Enfin, elle avoit étudié la Théologie des Écoles à fonds, & possédoit parfaitement l'Ecriture Sainte, & S. Thomas, sans parler de plusieurs Péres Grecs & Latins. Tant d'excellentes connoissances étoient soutenuës par une modestie incomparable, & par un amour extraordinaire pour la retraite, l'étude, & la priére. Elle ne s'étoit point bornée aux seuls commandemens de l'Evangile, elle en avoit encore embrassé les conseils les plus sévéres. Elle s'étoit retranchée les plaisirs les plus innocens, elle pratiquoit une abstinence extraordinaire, ayant pris pour sa devise le beau mot du Martyr S. Ignace *Amor meus crucifixus est*; Elle avoit même voüé sa virginité à Jesus-Christ, & elle luy garda en ce point une fidélité inviolable jusqu'à la fin. En un mot, il ne luy manquoit que l'avantage d'être née, ou d'avoir été élevée dans le sein de l'Eglise catholique. N'ayant pas trouvé les Ministres d'Utrecht assez réformez ny assez spirituels, elle s'étoit mise sous la direction de Rivet: jusqu'à ce que le sieur J. Labadie étant venu précher une nouvelle Réformation parmi les Protestans, elle se rangea sous sa discipline dans la vûë d'une plus grande perfection, & perdit dans l'esprit des Calvinistes, qui prirent Labadie pour un schismatique ou un faux prophéte, les fruits de toutes ses bonnes œuvres.

1640.

ὁ ἔρως ἐμὸς ἐσταύρωται

Pag. 264. oper. Schurmann.

Un nouveau Donatiste

M. Descartes sans être prophéte avoit eû quelque préssentiment de ce qui devoit arriver à cette pauvre fille. Il jugeoit que la curiosité demesurée de trop sçavoir, & de pénétrer dans les mystéres les plus inaccessibles de la Théologie pour les personnes de son séxe, pourroit bien l'entraîner trop loin, & dégénérer en une présomption qui luy attireroit le sort des vierges folles & imprudentes de l'Evangile. On en voyoit déja de grandes dispositions en elle, depuis que le sieur Voetius, à qui d'ailleurs elle n'avoit point confié son cœur, s'étoit mis en devoir de luy donner des leçons de Théologie, & de l'éxercer dans les controverses de Réligion. C'est ce que M. Descartes manda la même année au Pére

1640.

Tom. 2. des Lettr. pag. 262.

Mersenne au retour de son voyage d'Italie. » Voetius, dit-il, a
» gâté la Demoiselle de Schurmans. Car au lieu qu'elle avoit
» l'esprit éxcellent pour la Poésie, la Peinture, & les autres
» gentillesses de cette nature, il y a déja cinq ou six ans qu'il
» la posséde tellement, qu'elle ne s'occupe plus qu'aux contro-
» verses de la Théologie. Ce qui luy fait perdre la conversa-
» tion de tous les honnêtes gens.

Pour revenir aux Théses de M. Regius, nous ne sçavons ni en quel jour du mois de Juin précisément elles furent soutenuës, ni même si M. Descartes y assista. Mais nous sçavons que leur grand succés déplut beaucoup à Voetius, & que les Médecins de la vieille doctrine en murmurérent un peu. Primerose l'un d'entr'eux dont nous avons déja eû occasion de parler, & qui s'étoit hazardé quelque têms auparavant à écrire contre Harvée, entreprit de réfuter ces Théses de M. Regius: & l'on vid paroître peu de têms aprés son écrit imprimé à Leyde, où il attaquoit principalement le dogme de la *Circulation du Sang*. M. Regius en eût avis dés la fin du mois d'Août, & il prépara aussi-tôt une Réponse à ce nouvel adversaire, qui non content de l'avoir voulu réfuter, avoit jugé à propos de le charger encore d'injures. Une conduite si mal-honnête luy avoit échauffé la bile, & sans songer qu'un homme sage ne doit point pécher par exemple, il avoit employé dans sa Réponse tantôt l'aigreur, tantôt la plaisanterie, lorsqu'il n'étoit question que d'une réfutation sérieuse & modérée.

Narrat. hist. Acad. Ultraj. Item. lettr. XIV. de Reg.

Il envoya cette Réponse à M. Descartes le VII d'Octobre suivant pour la luy faire corriger: & il tâcha de s'excuser auprés de luy sur la dureté des expressions, sous prétexte que le stile mordant de Primerose luy avoit donné trop d'indignation; & de luy faire agréer qu'il eût pris le parti de la raillerie en divers endroits, pour répondre à quelques impertinences de cét auteur. M. Descartes usa de son droit d'autant plus volontiers que M. Regius l'avertissoit qu'il y alloit de son intérêt. Il y corrigea diverses choses, il y en fit ajouter quelques unes, & en fit retrancher d'autres, parmi lesquelles étoient les termes d'aigreur qu'il luy fit bannir, en luy faisant voir l'importance qu'il y a de traiter un adversaire avec beaucoup de douceur & d'honnêteté. Monsieur

Lettr. XIII. de Regius.

Page. 389. tom. I. des Lettr.

Regius

Regius voulant marquer qu'il ne vouloit aussi rien faire que du consentement & de l'avis de ses Collégues, communiqua sa réponse à ceux d'entre eux qu'il sçavoit sur tout n'être pas si bien intentionnés pour luy que les autres. Il la fit voir à Voetius, à Liræus, & à Charles de Maets, dit *Dematius*, l'un des Professeurs en Théologie, qui se contentérent de luy dire de traiter simplement son sujet, & de retrancher ce qui pourroit s'y trouver de picquant & de railleur. Ces Messieurs appellent cét adversaire *Primerosius*, comme fait aussi M. Regius. Cependant il est nommé *Silvius* en deux rencontres par M. Descartes, & il se trouvoit effectivement un jeune Docteur en Médecine du nom de Silvius à Leyde dans ce même têms, & dont M. Descartes avoit fait mention en une autre occasion. Pour concilier ces diversitez l'on pourroit s'imaginer que Primerosius auroit emprunté le nom de Silvius. Mais agissons avec plus de simplicité, & convenons plûtôt que M. Regius s'étoit attiré deux adversaires en même têms; qu'il les a réfutez tous les deux séparément; qu'il a communiqué sa Réponse contre Primerosius aux Professeurs ses collégues que nous avons nommez, mais qu'il a envoyé à M. Descartes celle qu'il avoit faite contre Silvius; que comme les Professeurs luy avoient conseillé de traiter plus doucement Primerosius qui étoit dans leurs sentimens touchant la *Circulation du Sang*, de même M. Descartes l'avoit averti d'en user avec plus d'honnêteté à l'égard de Silvius, dont il approuvoit plûtôt le sentiment que celuy de M. Regius sur *les veines lactées*: Enfin, que c'est la Réponse à Silvius que M. Descartes a corrigée, & sur laquelle nous avons encore deux lettres Latines qu'il en écrivit à Monsieur Regius.

1640.

Narrat. hist. pag. 15. Reg. Epist. 14.

Cartes. tom. 1. Epist. pag. 389. & 391.

Pag. 388. tom. 1. ibid.

Ce sont la 82 & la 83 du 1. vol.

Les Curateurs de l'Université d'Utrecht sollicitez par Voetius, Dematius, & quelques autres Professeurs, de remédier aux troubles qu'ils feignoient que les Théses & les opinions singuliéres de M. Regius commençoient à exciter parmi eux, avoient publié une Ordonnance pour empécher d'introduire des nouveautez ou des maximes contraires aux statuts de l'Université. La chose étoit assez équivoque. C'est ce qui porta M. Descartes à la démêler, & à faire une explication de l'Ordonnance des Curateurs en forme de Réponse.

Lettr. 13. de Regius.

Monsieur

1640. Monſieur Vander-Hoolck l'un des Magiſtrats de la ville, qui fut même Conſul l'année ſuivante, trouva cette Réponſe fort belle & fort judicieuſe: & il gouta merveilleuſement le deſſein qu'avoit M. Deſcartes de laiſſer continuer M. Regius dans la maniére d'enſeigner la Philoſophie nouvelle, en ſe contentant de modérer ſon zéle, & de réformer ce qu'il y auroit de trop hardi dans ſes opinions. M. Regius lui avoit envoyé divers petits Ecrits ſur différens ſujets de Phyſique, auſquels il avoit ſatisfait trés-ponctuellement, quoiqu'il fût alors occupé de beaucoup d'autres affaires.

Pag. 392. du 1. vol. des Lettr.

Lettr. 13 de Reg. Mſſ.

CHAPITRE IX.

M. Deſcartes déclare ſon ſentiment touchant le ſiége de l'Ame dans le cerveau. Vſage de la petite Glande appellée Conarium. *Réfléxion de M. de Sorbiére peu obligeante pour M. Deſcartes. Sentiment de M. Deſcartes touchant la Mémoire, qu'il diviſe en trois eſpéces, corporelle, locale, & intellectuelle. Projet de faire paſſer M. Deſcartes & M. Mydorge en Angleterre pour s'y établir ſous la protection & par les bien-faits du Roy de la Grand'-Bretagne. Il eſt ſans effet. Eloge de M. Cavendiſch ou Candiſch ami de M. Deſcartes & de M. Mydorge. Deux eſpéces de Sectateurs de la Philoſophie de M. Deſcartes. Amitié de M. de Saumaiſe avec M. Deſcartes. Mauvaiſe humeur de M. de Saumaiſe envers ſes meilleurs amis. M. Deſcartes n'en eſt pas exempt.*

MR Regius n'étoit pas le ſeul des Diſciples de la nouvelle Philoſophie que M. Deſcartes eût à inſtruire. Il s'en préſentoit tous les jours de nouveaux qui n'étoient ni moins ſincéres, ni moins ardens que lui dans la recherche des véritez naturelles; mais qui nous ſont demeurez la plûpart inconnus par l'indifférence qu'ils ont témoignée de ſe faire connoître à d'autres qu'à M. Deſcartes. C'eſt à l'un de ces derniers venus, que nous ſommes redevables de l'explication de ſon ſentiment touchant le ſiége de l'Ame dans le Cerveau. Cét inconnu qui n'étoit pas un homme de petite conſidération, luy avoit demandé vers le mois de Mars quel étoit

Son nom commençoit par une M.

étoit l'uſage de la petite Glande que l'on nomme *Conarium*. M. Deſcartes luy répondit, que ſelon ſon opinion, *cette Glande eſt le principal ſiége de l'Ame*, & *le lieu où ſe font toutes nos penſées*. La raiſon qui le portoit à le croire ainſi, étoit qu'il ne trouvoit aucune partie dans tout le cerveau, excepté celle-là ſeule, qui ne ſoit double. Or ſelon luy, puiſque nous ne voyons qu'une même choſe des deux yeux; que nous n'entendons que la même voix, ou le même ſon des deux oreilles; & enfin, que nous n'avons jamais qu'une penſée en même têms : il faut de néceſſité que les eſpéces qui entrent par les deux yeux, ou par les deux oreilles, aillent s'unir en quelque lieu pour être conſidérées par l'Ame; & il eſt impoſſible d'en trouver aucun autre dans toute la tête que cette Glande. Outre qu'elle eſt ſituée le plus à propos du monde pour ce ſujet, étant juſtement au milieu, entre toutes les concavitez, ſoutenuë & environnée des petites branches des artéres carotides, qui apportent les eſprits dans le cerveau.

1640.

Autrement Glande Pinéale.

Tom. 2. des Lettr. p. 217, 218.

Item pag. 231.

Item, page 277, 278, du 2. tom.

Cette opinion appuyée ſur un grand nombre d'expériences faites ſur toutes ſortes de cerveaux depuis dix ou douze ans, n'étoit pas ſans doute auſſi ridicule qu'elle l'a paru à M. de Sorbiére, lorſqu'il la trouva pluſieurs années aprés dans le Traité des Paſſions de M. Deſcartes. Auſſi ne pût-il venir à bout d'en faire rire M. Patin, qui étoit d'ailleurs l'un des grands rieurs de nôtre ſiécle. Il luy en écrivit de Leyde dans cette intention aprés la mort de M. Deſcartes en ces termes. « On a icy de nouveau *les Paſſions de l'Ame* par M. Deſcartes, où vous aurez le plaiſir de voir « l'Ame raiſonnable perchée ſur la Glandule Conaire, pour y re- « çevoir toutes les impreſſions que luy donnent les petites cor- « des des nerfs tenduës de la ſuperficie du corps juſqu'à ce « fonds du cerveau : & pour ouvrir enſuite les petits robinets, « qui diſtribuent les eſprits animaux d'où ſe fait la diſtention « des muſcles. La perſonne à qui M. Deſcartes ſe découvrit « pour la prémiére fois ſur ce ſentiment, avoit ſouhaité pareillement ſçavoir de lui ce qu'il penſoit des *Eſpéces qui ſervent à la Mémoire*.

Lettr. & Diſc. de l'Edit. in IV° pag. 436.

Ces Eſpéces, ſelon la réponſe qu'il luy fit, ſont comme les plis qui ſe conſervent dans du papier, aprés qu'il a été une

Pag. 209. tom. 2. ut ſup.

1640. fois plié. Et ainſi il croyoit qu'elles ſont principalement reçûës dans toute la ſubſtance du Cerveau, quoiqu'il ne voulût pas nier qu'elles ne puſſent être auſſi en quelque façon dans la Glande, appellée *Conarium*, ſur tout en ceux qui ont l'eſprit le plus hébété. Car pour les eſprits fort bons & fort ſubtils, il eſtimoit qu'ils doivent avoir cette Glande toute libre & fort mobile : comme nous voyons auſſi que dans les Hommes elle eſt plus petite que dans les Bêtes, ce qui eſt tout le contraire des autres parties du Cerveau. Il croyoit d'ailleurs que de toutes ces Eſpéces qui ſervent à la Mémoire, quelques-unes peuvent être en diverſes autres parties du corps, comme l'habitude d'un Joüeur de Luth n'eſt pas ſeulement dans ſa tête, mais auſſi en partie dans les muſcles de ſes mains: la facilité de plier & de diſpoſer ſes doits en diverſes façons qu'il a acquiſe par habitude contribuant à le faire ſouvenir de ce qu'il doit faire. C'eſt ce qui paroîtra moins difficile à croire, ſi l'on conſidére que ce qu'on appelle *Mémoire locale*, eſt hors de nous. Lors que nous avons lû quelque livre, toutes les Eſpéces qui peuvent ſervir à nous faire ſouvenir de ce qui eſt dedans ne ſont pas dans nôtre cerveau : mais il y en a auſſi pluſieurs dans le papier de l'éxemplaire que nous avons lû. Il n'importe pas que ces Eſpéces n'ayent point de reſſemblance avec les choſes dont elles nous font ſouvenir. Car ſouvent celles qui ſont dans le cerveau n'en ont pas davantage, comme il l'avoit déja remarqué au quatriéme Diſcours de ſa Dioptrique. Mais outre cette *Mémoire* qui dépend du Corps, il en reconnoiſſoit encore une autre tout-a-fait *intellectuelle*, qui ne dépend que de l'Ame ſeule.

Item. pag. 218, & 219.

Il ſembloit douter que la Mémoire fût diſtinguée de l'entendement & de l'imagination. Il ne croyoit pas qu'elle pût s'étendre ou augmenter, mais ſeulement plus ou moins ſe remplir.

V. Stud. bon. mentis. Carteſ. Mſ.

Art. 9.

La perſonne à qui M. Deſcartes déclaroit ainſi ſa penſée ſur l'uſage de la petite Glande Conaire ne crut pas lire un Roman en liſant ſa lettre, comme fit depuis M. de Sorbiére en liſant le Traité des Paſſions. Elle luy en fit de trés-humbles remercimens par des lettres, & par de grands témoignages de ſervices dépoſez pour lui ſur la bonne foy du Pére Merſenne, à qui M. Deſcartes fit connoître auſſi les mêmes ſentimens en répondant à une lettre que ce Pére avoit reçûë d'Angleterre ſur le projet d'un établiſſement qu'on y méditoit pour nôtre Philoſophe.

Il

Il ne paroiſſoit pas fort éloigné d'une ſemblable propoſition, quoiqu'il ne ſçût rien alors de ce qu'on faiſoit pour lui. Je n'ay point oüy parler, dit-il à ce Pére, de ce que vous me mandez qu'on vous a écrit d'Angleterre, qu'on étoit ſur le point de m'y faire aller. Mais je vous diray entre nous que c'eſt un Païs dont je préférerois la demeure à beaucoup d'autres. Et pour la Religion, on dit que le Roy même eſt Catholique de volonté. C'eſt pourquoy je vous prie de ne point détourner leurs bonnes intentions. Le promoteur de cette entrepriſe étoit un Seigneur Anglois nommé *Charles Cavendiſch*, que nous prononçons *Candiſche*, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiére, grand Mathématicien, frére unique du célébre Duc de Newcaſtl, dont nous avons la vie écrite par la Ducheſſe ſa femme. Milord Candiſche étoit devenu éperdûment amoureux de la Philoſophie de M. Deſcartes, & il regardoit ſa Méthode comme un éxcellent moyen de porter les Mathématiques à leur perfection. Il avoit obtenu du Pére Merſenne qu'il lui envoyeroit des copies de ce qui luy revenoit de la main de M. Deſcartes, à qui ce Pére avoit demandé pourtant la permiſſion d'en uſer ainſi, ſans ôter au Seigneur Anglois la penſée que ce petit commerce ſe feroit à l'inſçû de M. Deſcartes. Et le Pére en fut quitte pour s'obliger à marquer au bas de tout ce qu'il feroit tenir à ce Seigneur, que M. Deſcartes ne *luy écrivoit jamais que fort à la hâte, ni jamais à deſſein que cela fût vû de perſonne que du Pére.*

1640.

Il mourut deux ans aprés M. Deſc.

Tom. 2. des Lettr. pag. 216.

M. Candiſche voyant que M. Deſcartes ne témoignoit point beaucoup de répugnance pour paſſer en Angleterre, voulut tenter en même têms ſon intime ami M. Mydorge qu'il eſtimoit auſſi trés particuliérement, & qu'il ſçavoit avoir déja dépenſé de grandes ſommes pour les lunettes, & pour diverſes expériences. M. Mydorge ayant un établiſſement, & une famille conſidérable dans Paris, fut plus difficile à ébranler que M. Deſcartes. Cét obſtacle ne fut point capable d'arrêter le zéle de M. Candiſche. Il en parla au Roy Charles I. qui aimoit les ſçiences & les beaux arts, & qui avoit formé le deſſein de raſſembler le plus qu'il pourroit de grands génies pour faire des expériences de Phyſique. Ce Prince avoit eû la bonté de promettre qu'il ſe chargeroit

Rélat. Mſ. de l'Abbé Mydorge, &c.

1640. volontiers de la famille de M. Mydorge. Mais les commencemens des troubles de la Grand'-Bretagne leur ayant fait appréhender, à M. Descartes & à luy, que les grandes sommes que le Roy vouloit destiner aux expériences Physiques n'allassent aux frais de la guerre ; qu'ils ne fussent privez du repos dont on les flattoit, & en même têms de tous les effets de la bonté de ce Prince, ils restérent, l'un en Hollande, & l'autre à Paris, & continuérent les éxercices de leur amitié avec M. Candische comme auparavant.

Ce n'étoit pas une amitié stérile. Elle n'étoit pas, comme celle de plusieurs autres, inutile à l'avancement de la Philosophie de M. Descartes qui ne dissimuloit point l'avantage qu'il reçevoit, non seulement des avis qu'ils luy donnoient, mais encore plus des difficultez dont ils l'obligeoient de les débarasser. Le grand nombre des Sectateurs de sa Philosophie les faisoit déja distinguer en deux Classes, dans la prémiére desquelles on rangeoit ceux qui y contribuoient quelque chose de leur fonds, soit en luy donnant de nouvelles lumiéres par leurs observations, soit en l'obligeant de prendre garde à luy-même par leurs objections. L'autre espéce dont la multitude commençoit déja à épouvanter les autres Sectes, étoit de ceux qui se contentoient d'embrasser sa Philosophie sans être en état de l'orner ou de la défendre. C'est au nombre de ces derniers qu'il faut ranger le célébre *M. de Saumaise*, dont les grands talens étoient destinez pour autre chose que pour la Philosophie, & la recherche des véritez naturelles : s'il est vray que ce grand homme ait fait profession d'être Cartesien, comme nous l'assûrent Lipstorpius, Tepelius, & les autres Auteurs qui ont parlé des prémiers Sectateurs de la nouvelle Philosophie. On ne pouvoit être Cartesien du vivant de M. Descartes sans être son ami, sur tout si l'on avoit à vivre avec luy. M. de Saumaise sembloit être porté par diverses considérations à rechercher l'amitié de M. Descartes, & à luy faire part de la sienne. Il étoit Gentilhomme François comme luy, retiré dans un Païs étranger avec luy, âgé de peu d'années plus que luy ; l'un & l'autre venus de parens qui faisoient l'ornement & l'appuy des Parlemens de leurs Provinces, l'un & l'autre dans la même situation à l'égard de leur parenté, l'un &

Specim. Hist. Cartes.

Hist. Phil. Cartes.

1640.

l'autre privez de leurs Péres en une même année. L'avantage que M. Descartes avoit sur luy touchant la Religion de leurs Péres, n'étoit pas plus un obstacle à leur amitié en Hollande parmi les Protestans, qu'il l'auroit été en France parmi les Catholiques. Aussi ne peut-on pas disconvenir qu'ils ne fussent amis, & M. Descartes avoit rendu dés l'an 1638 des témoignages suffisans de cette amitié à M. de Zuytlichem, à l'occasion des remercimens qu'il avoit à luy faire pour des nouvelles, & pour un livre* qu'il luy avoit envoyez, & dont il croyoit avoir toute l'obligation à M. de Saumaise. L'amitié de M. Descartes n'auroit pas été assez glorieuse à M. de Saumaise, si elle n'avoit été accompagnée de son estime, étant aussi grand ennemi de la flaterie & du mensonge que nous l'avons remarqué ailleurs. M. Descartes estimoit donc M. de Saumaise, & pour me servir de ses termes, il « l'estimoit à tel point, qu'il tenoit à beaucoup de bonheur « d'avoir quelque part en ses bonnes graces. « Mais comme c'étoit une espéce de fatalité attachée à ceux d'entre les amis de M. de Saumaise qui avoient du mérite, d'éprouver les effets de sa mauvaise humeur : la bonne fortune de M. Descartes voulut qu'il se trouvât envelopé dans leur sort, crainte que la calomnie ne le contât un jour parmi certains amis de Monsieur de Saumaise, qui avoient l'esprit assez bas & le cœur assez lâche, pour estimer ou adorer les défauts de ce grand homme. Il est vray qu'il ne luy arriva qu'une seule occasion en sa vie d'essuyer son chagrin, mais une occasion de néant : & il en fut redevable à sa propre prudence qui le tint presque toujours éloigné de sa conversation, lors même qu'il demeuroit à Leyde, ou résidoit M. de Saumaise. Il faut entendre sur ce sujet M. Descartes même qui se trouva en cette année * plaisamment obligé de se justifier au Pére Mersenne de l'amitié que M. de Saumaise le soupçonnoit d'entretenir avec *Heinsius*, c'est-à-dire, avec un ennemi qu'il haïssoit d'une haine trés-parfaite.

Tom. 2. des lettr. p. 379.

* Ce livre étoit de Monsieur Boüilland. *De Natura lucis.*

Ibid. pag. 379.

* 1640.
Rivet Epist. ad Mersen. Ms. du 19 Avril 1638.
Sorbiére lettr.

Le sieur de Saumaise, dit M. Descartes au P. Mersenne, « à grand tort, s'il me prend pour ami de Heinsius, auquel je « n'ay encore jamais parlé, & que j'ay sçû avoir aversion de « moy, il y a longtêms, à cause que j'étois ami de Balzac (qui « a censuré sa Tragédie d'Hérode, & qu'il est Pédant. Mais «

V. aussi le tom. 2. part. 2. des Jug. des sc. aux Crit. Gramm.

1640. » Monsieur de Saumaise *est ingénieux à se forger des adversaires.* » Heinsius a fait imprimer un vers à la fin de son livre sur le » Nouveau Testament, composé en sa faveur par M. de Zuytlichem. » M. de Saumaise a declamé contre ce vers dans la » Préface de son second tome *de Vsuris*, disant que ceux qui » flatent ainsi les auteurs des livres qu'ils n'ont point vûs *utrem* » *inflare pergunt*, &c. M. de Zuytlichem s'en plaignit à Mon- » sieur Rivet, auquel M. de Saumaise écrivit une lettre, non « pas tant pour s'excuser que pour se défendre. M. de Zuyt- » lichem a fait quelques remarques sur cette lettre, lesquelles » il m'envoya pour me les faire voir, & je luy en manday » mon sentiment. De sorte qu'encore que je ne me souvienne » plus de ce qui étoit dans ma lettre qui étoit si peu étudiée » que je n'en avois pas fait de broüillon, je suis assûré de n'y » avoir rien mis au desavantage de M. de Saumaise, sinon » peut-être, qu'*il étoit un peu trop aisé à offenser.* Car c'est » celle qu'il dit avoir vûë : & à vous dire le vray, je n'ay » jamais eû grande familiarité avec luy.

Tom. 2. des Lettr. de Desc. p. 274.

CHAPITRE X.

M. Descartes se broüille avec les Jésuites contre son attente. Estime & déférence qu'il avoit pour leur Compagnie en général, & pour ses membres particuliers. Il est attaqué par le P. Bourdin dans des Thèses de Mathématique, & par un Ecrit particulier. M. Descartes écrit au P. Recteur du Collége de Clermont, pour faire changer cette maniére de réfuter ses écrits, pour sçavoir les sentimens de la Société, & pour se préparer à soûtenir le choc des Jésuites, au cas qu'ils luy refusassent leur bienveillance & la charité qu'il espéroit d'eux. Il informe ses amis de ce qui se passe, & il répond d'abord à l'Ecrit du P. Bourdin.

LEs plus beaux établissemens de ce monde n'ont jamais manqué de contradictions. Ce sont des épreuves nécessaires à leur solidité : & l'on a toûjours jugé de leur durée par l'inutilité des efforts de ceux qui se sont opposez à leurs commencemens, ou qui ont tâché d'ébranler leurs fondemens. La Philosophie de M. Descartes n'avoit pas encore

core trouvé d'obſtacles à ſon avancement qui euſſent paru jusqu'icy difficiles à ſurmonter. Tout ſembloit être riant pour elle, lorſque huit ou dix jours aprés avoir triomphé à Utrecht dans les Théſes publiques de M. Régius, elle fut attaquée à Paris dans d'autres Théſes publiques ſoûtenuës au collége de Clermont. 1640.

Cette nouvelle ſurprit d'autant plus M. Deſcartes, qu'il s'étoit crû juſques-là l'ami & le trés-obéïſſant ſerviteur d'une Compagnie à qui il étoit redevable de ſon éducation : outre que pluſieurs d'entre les Jéſuites de la prémiére diſtinction, l'honoroient d'une affection trés-ſincére, & que quelques-uns en particulier s'étoient rendus ſectateurs de ſa Philoſophie. Néanmoins ſon eſprit rentra dans le calme, ayant conſidéré que ce qui s'étoit paſſé au collége des Jéſuites de Paris, n'étoit que l'accompliſſement des priéres qu'il avoit faites plus de deux ans auparavant aux Péres de ſa connoiſſance, de faire éxaminer particuliérement ſes ouvrages par les Philoſophes & les Mathématiciens de leur Compagnie. Il leur avoit voulu perſuader dés lors qu'il n'étoit guéres moins de leur intérêt que du ſien, qu'ils vouluſſent bien avoir cette charité pour luy. » Il n'y a perſonne, diſoit-il à l'un d'eux qui la luy avoit promiſe, qui me ſemble avoir plus « d'intérêt à éxaminer mon livre que ceux de vôtre Com- « pagnie. Car je vois déja tant de gens ſe porter à croire ce « qu'il contient, que je ne ſçay pas de quelle façon ils pour- « ront dorênavant enſeigner la Phyſique, & ſur tout les Mé- « téores, comme ils font tous les ans dans la plûpart de vos « colléges, s'ils ne réfutent ce que j'en ay écrit, ou s'ils ne le « ſuivent. Et parce que je ſçay que la principale raiſon qui fait « que les Vôtres rejettent fort ſoigneuſement toutes ſortes de « nouveautez en matiére de Philoſophie, eſt la crainte qu'el- « les ne cauſent auſſi quelque changement dans la Théologie, « je veux icy particuliérement vous avertir qu'il n'y a rien du « tout à craindre de ce côté-là pour les miens. J'ay ſujet de « rendre graces à Dieu de ce que les opinions qui m'ont ſem- « blé les plus vrayes dans la Phyſique par la conſidération « des cauſes naturelles, ont toûjours été celles qui s'accor- « dent le mieux de toutes avec les myſtéres de la Religion, « comme j'eſpére le faire voir clairement aux occaſions. «

V. pag. 512, 513, 518, 519, 526 du 1. tome.

Tom. 2. des Lettr. p. 369. pag. 378. 379. du 2. tom.

Mais

1640. Mais le grand nombre de ceux qui luy envoyérent depuis leurs objections, luy ayant fait juger qu'il pourroit être tombé dans quelques erreurs, ou avoir parlé en divers endroits avec trop d'obscurité, il avoit témoigné desirer » que
pag. 378. 379, du 2. tom. Item pag. 368, ibid.
» les Péres Jésuites sur tout eussent voulu être du nombre de
» ces opposans : & ils le luy avoient fait espérer par des let-
» tres de la Fléche, de Louvain, & de Lille. Mais, dit-il à M.
» de Zuytlichem, j'ay reçu depuis une lettre de l'un de ceux
» de la Fléche, où je trouve autant d'approbation que j'en
» puisse desirer de personne. Jusques-là qu'il dit qu'il ne desi-
» re rien en ce que j'ay voulu expliquer, mais seulement en
» ce que je n'ay pas voulu écrire. D'où il prend occasion de
» me demander ma Physique & ma Métaphysique avec grande
» instance. *Et comme je sçay la correspondance & l'union qui est*
» *entre ceux de cet Ordre, le témoignage d'un seul est suffisant pour*
» *me faire espérer que je les auray tous de mon côté.*

L'exemple du Pére Ciermans Jésuite de Louvain luy avoit fait connoître de bonne heure qu'il espéroit trop, & que les particuliers de la Compagnie se donnent quand il leur plaît la liberté de se séparer de sentimens dans des opinions problématiques, sans blesser la *correspondance & l'union qui est entre tous ceux de l'Ordre*. Mais le procédé du Pére Ciermans l'ayant charmé : l'honnêteté & la bonne foy avec laquelle il luy avoit proposé ses objections en particulier, sans même vouloir être connu, luy avoit fait espérer que tous ceux de cette Compagnie qui trouveroient quelque chose à redire dans ses écrits pourroient garder une conduite semblable dans leurs objections ou leurs réfutations, à cause de *la correspondance* & *de l'union*, que forme l'esprit de la Société dans tous ses membres. Dieu permit au Pére *Pierre Bourdin* de le tromper. Ce Pére qui étoit venu de la Fléche au Collége de Clermont, dit depuis quelques années de Loüis le Grand,

Né en 1595. Bibl. soc. J. par Sotvvel.

étoit natif de Moulins en Bourbonnois, & il n'étoit que d'un an & quelques mois plus âgé que M. Descartes. Il étoit entré en 1612. dans la Compagnie des Jésuites, où aprés avoir enseigné la Rhétorique pendant sept ans, il professoit actuellement les Mathématiques avec beaucoup de réputation depuis cinq ans, & il mourut d'une chute trois ans & demi aprés M. Descartes.

en 1653.

Ayant

Ayant été curieux de voir le discours de la Méthode suivi des trois Traitez qui en composent les Essais, sur le bruit que ce livre anonyme faisoit à Paris, il s'étoit arrêté principalement sur le Traité de la Dioptrique, où il avoit remarqué quelque chose qui ne luy paroissoit pas conforme à ce qu'il pensoit sur cette matiére. Mais ne songeant qu'à remplir le devoir d'un bon Professeur, qui est de convertir toutes ses lectures & ses réfléxions à l'usage de ses Ecoliers, il inséra dans les Théses de Mathématiques qu'il devoit leur faire soutenir ce qu'il avoit à refuter, au lieu de prendre le parti d'envoyer ses objections à l'auteur même, comme en avoient usé Messieurs de Fermat, Petit, Morin & les autres Mathématiciens. Il avoit choisi pour soutenir la principale de ces Théses un jeune homme de beaucoup d'esprit & de feu, nommé *Charles Potier*, fils du Lieutenant Particulier du Présidial de Château-Thierry, seigneur de Berales, qui fut dans la suite de sa vie l'un des admirateurs & des sectateurs de M. Descartes, malgré les impressions de son Maître. La Thése dédiée à M. l'Abbé Lestandart fut soutenuë pendant deux jours de suite, qui étoient le dernier de Juin, & le prémier de Juillet 1640. On en écrivit aussi-tôt à M. Descartes, & on lui manda qu'il y avoit trois articles qui sembloient le regarder. On lui en envoya l'extrait, & celuy qui prit ce soin étoit le Pére Mersenne, qui s'étoit trouvé de retour de son voyage assez à propos pour assister à la Thése, & pour défendre les opinions de son ami dans la dispute. Ce Pére n'avoit pas oublié de lui envoyer en même têms le *préambule* de la Thése, c'est-à-dire, le discours préliminaire composé par le Professeur pour faire l'ouverture de la dispute, parcequ'il étoit entiérement contre lui : en lui marquant que c'étoit le Professeur même qui le lui envoyoit par son ministére.

1640.

Claudio Lestandart Abb. de Valle Secreta.

Art. 3 de la p. 11. Art. 3, & 4. de la p. 15. de la Thése.

M. Descartes qui avoit oublié la maniére dont on se comporte dans les colléges, ayant vû le discours préliminaire, & les articles de la Thése, s'imagina qu'on avoit eû intention de lui faire insulte publiquement. Il avoit espéré que les Jésuites sur tous les autres, auroient plûtôt pris le parti de l'avertir de ses fautes en particulier. Mais voyant qu'ils n'avoient pas même daigné suivre l'exemple des autres qui lui avoient envoyé leurs objections pour luy donner lieu de ré-

1640. pondre, il crut qu'au lieu de vouloir le corriger, on s'étoit étudié à le traduire en ridicule devant le plus beau monde de Paris; & qu'on avoit profité de ſon abſence pour pouvoir le condamner ſans l'entendre. Il faut avoüer que ſa patience pour ce coup ne fut point à l'épreuve de cette tentation. Il perdit l'indifférence qu'il avoit témoignée en tant de rencontres pour ce qui ſe paſſoit à ſon préjudice; & il ſe mit ſérieuſement en colére lorſqu'il vid que le Profeſſeur, ſous prétexte de former un ſujet de diſpute à ſes Ecoliers, lui avoit attribué des opinions qu'il n'avoit point, pour les réfuter plus facilement. Il eut tort ſans doute de ne pas conſidérer qu'en ces occaſions les Maîtres ſont ſouvent obligez de forger des chiméres à leurs diſciples pour les accoutumer au combat; que tout ce qui ſe paſſe dans ces actions publiques n'eſt qu'un jeu & un divertiſſement d'eſprit; que ce qui s'y dit n'eſt d'aucune conſéquence contre la vérité des opinions d'un auteur qu'on y attaque; que ſelon l'uſage des Ecoles il eſt de l'honneur du Maître & du Répondant de paroître au moins ſortir victorieux de la diſpute; que ces petits triomphes n'ont qu'un jour de durée, & que les applaudiſſemens ne regardent ni le Maître, ni les opinions du Maître, mais ſeulement l'Ecolier de qui on eſt content, lorſqu'il a bien répété un argument, & qu'il a répondu (bien ou mal) conformement aux leçons de ſon Maître.

Clerſel. Préf. du 3 vol. des Lettr. p. 4.

Tom. 3. des Lettres p. 50.

Tom. 2. pag. 233. 234.

Son chagrin augmenta lorſque rappellant dans ſon eſprit les effets que pouvoit produire, ſelon luy, la correſpondance & l'union qui eſt entre tous les membres de ce grand corps, il crut devoir conclure de l'éxemple du P. Bourdin qu'il alloit avoir tous les Jéſuites ſur les bras; ſur tout, depuis qu'il eut ſçû que pluſieurs d'entr'eux ne parloient pas bien de ſes écrits. Et parcequ'il croyoit qu'il ne pouvoit *rien venir que de bien concerté* d'aucun de cette Compagnie, il prit l'alarme, & regarda dés lors cette Compagnie comme une armée formidable qui venoit à luy. Il n'en fut point déconcerté, mais raſſemblant tout ſon courage, il réſolut de marcher ſeul contre tous, ſans s'arrêter à combattre ni le Pére Bourdin, ni aucun autre en particulier. Il ne perdit pas le jugement dans une réſolution ſi étrange, il vid qu'il falloit aller bride en main pour éviter les fauſſes démarches; & dans cette vûë il commença

Tom. 3. p. 61, & ſuivans. Tom. 2. page 52.

commença par s'adresser au Pére Recteur du collége de Clermont, auquel il écrivit en Latin le XXII de Juillet une lettre également respectueuse & vigoureuse, dans laquelle il marquoit sa disposition à peu prés en ces termes. « Ayant reconnu, dit-il, dans les Péres de vôtre Compagnie une bonté toute particuliére pour vouloir enseigner les autres: j'ay crû que vous agréeriez l'occasion que je vous présente aujourd'hui d'éxercer cette bonté à mon égard. Il n'est pas nécessaire pour cela que j'aye l'honneur d'être connu de vôtre Révérence; il suffit que j'aye appris qu'à l'occasion de quelques Théses soutenuës depuis quelques jours dans vôtre collége, on ait fait connoître publiquement qu'il y a des erreurs dans mes écrits qu'il faut corriger. J'ay crû qu'il m'étoit assez inutile de sçavoir le nom du Pére qui semble m'avoir fait espérer ce bon office, & qui selon toutes les apparences n'est autre que vôtre Professeur en Mathématiques: parce qu'étant avoüé, sans doute, de sa Compagnie, ce n'est point tant à luy qu'à la Compagnie que j'ay dû m'adresser pour obtenir cette charité. Comme je sçai que tous ceux qui composent vôtre Corps sont tellement unis ensemble, qu'aucun d'eux ne fait jamais rien qui ne soit approuvé de toute la Compagnie, ce qui fait que ce qui vient de quelqu'un des vôtres doit avoir beaucoup plus d'autorité que ce qui vient des autres particuliers: ce n'est pas sans fondement que je souhaite & que je me promets d'obtenir de vôtre Révérence, ou plûtôt de toute vôtre Compagnie, une faveur qui a été promise publiquement par un des Péres de la même Compagnie. Vous conviendrez que je ne suis pas tout-a-fait indigne de cette faveur, si je vous dis que je ne suis pas de ces esprits opiniâtres qui ne veulent rien rabattre de leurs prémiers sentimens; & que je n'ai pas moins de docilité pour apprendre, que vos Péres pourroient avoir de facilité pour enseigner. C'est ce que je croyois avoir suffisamment déclaré dans le discours de la Méthode, qui sert de préface à mes Essais, où j'avois prié en termes exprés tous ceux qui auroient quelques objections à faire contre ce que j'ai écrit, de prendre la peine de me les envoyer. On a jugé à propos d'en user autrement chez vous, mais puisqu'on n'y a point trouvé mes opinions indignes d'être réfutées publiquement,

1640.

Tom. 3 des Lettr. pag. 51. & 54.

Omnia membra vestri corporis tam arctè inter se esse conjuncta, ut nihil unquam ab uno fiat quod non ab omnibus approbetur. Pag. 53.

Part. 6. art. 7.

1640. „ il eſt juſte que par une ſuite de la même charité vous m'appreniez ce qui s'y eſt dit pour les réfuter, & que de vôtre côté vous ayez le plaiſir de me voir rentrer ſous vôtre diſcipline. Pour vous faire mieux ſentir la néceſſité qui doit vous preſſer de faire éxaminer tous mes ouvrages, je vous donne avis d'un grand nombre de perſonnes qui ſont en réputation d'avoir de l'eſprit, & qui ſe trouvent portez à ſuivre mes opinions. De ſorte qu'il eſt trés-important de les réfuter de bonne heure, ſi elles ſe trouvent fauſſes, pour en prévenir les ſuites. C'eſt au reſte ce que perſonne ne ſçauroit faire plus commodément que vos Péres. Car vous avez parmi vous un ſi grand nombre de ſçavans Philoſophes, que ſi chacun d'eux vouloit ſe donner la peine de me faire ſeulement une objection, je ſuis perſuadé qu'elles comprendroient enſemble tout ce que les autres me pourroient objecter. Vous me permettrez donc d'attendre cela de vous, non ſeulement parce que ç'a été mon intention dés que j'ay laiſſé ſortir mes écrits de la preſſe, & que la choſe m'avoit déja été promiſe depuis deux ou trois ans par quelques-uns de vos Péres, mais encore parce qu'il m'eſt reſté une eſpéce de droit ſur vôtre charité, acquis par une éducation de prés de neuf ans dans l'un de vos colléges. Mais indépendemment de cela, l'eſtime que je fais de vôtre doctrine, & le reſpect que j'ay pour vôtre vertu ne me permettront pas de préférer les corrections des autres aux vôtres.

M. Deſcartes crut devoir confier cette honnête déclaration de guerre à une perſonne ſage & diſcrete : & par cette conſidération il en chargea ſon ami M. Mydorge, pour la rendre au P. Recteur, & luy faire comprendre en même têms qu'il n'y avoit aucune témérité de s'être adreſſé en droiture à ſa Révérence, aprés que le Pére Bourdin avoit commencé la guerre dans les formes, non point par ſa Théſe, dont il ne ſeroit plus queſtion, mais par une *Vélitation* ou eſcarmouche qu'il luy avoit envoyée. Il écrivit le

xxii. Juillet.

Pag. 50. du 3. tom.

méme jour au Pére Merſenne pour le remercier de l'affection avec laquelle il l'avoit défendu à la Théſe des Jéſuites, & pour luy envoyer des Théſes toutes Cartéſiennes de l'Univerſité d'Utrecht, ſoutenuës ſur la fin de Juin dans les Ecoles de Médecine. Il lui fit ſçavoir ce qu'il mandoit au Pére

Pére Recteur du collége de Clermont, pour prier tous les Jésuites en général de s'adresser à luy, s'ils avoient des objections à luy faire, & pour l'avertir qu'il ne vouloit avoir affaire à aucun particulier de la Compagnie, à moins qu'il ne fût avoüé de tout l'Ordre. Comme il mettoit cét incident au nombre des événemens les plus considérables de sa vie, il en voulut informer aussi ses autres amis à qui il en parla comme d'un mal nécessaire, que Dieu permettoit pour luy procurer un plus grand bien. Il en écrivit à M. de Zuytlichem Sécretaire du Prince d'Orange en ces termes. « Je crois que je vais entrer en guerre avec les Jésuites, car leur « Mathématicien de Paris a refuté publiquement ma Dioptrique dans ses Théses. Sur quoy j'ay écrit à son Supérieur, « afin d'engager tout leur Corps dans cette querelle. Car encore « que je sois assez persuadé depuis longtêms, qu'il ne fait pas « bon s'attirer des adversaires : j'estime pourtant que puisqu'ils « s'irritent d'eux-mêmes, & que je ne les puis éviter, il vaut « mieux une bonne fois que je les rencontre tous ensemble, « que de les attendre l'un aprés l'autre, en quoy je n'aurois « jamais de fin. «

1640. — Pag. 595. du 3. tom.

En attendant ce qu'il plairoit au P. Recteur de répondre à sa lettre, il se mit à lire la *Vélitation* du P. Bourdin, à qui il fit une réponse par la seule appréhension que ce Pére qui n'en souhaitoit pas ne tirât avantage de son silence devant ses Ecoliers. En quoy il voulut faire voir qu'il considéroit plûtôt sa personne & sa profession que son écrit. Il trouva qu'on ne luy imputoit dans cét écrit que des choses qu'il auroit été au desespoir d'avoir écrites ou pensées, de sorte qu'il fallut s'en prendre moins à son habileté, qu'à sa sincérité. Il addressa cette réponse au P. Mersenne le xxx de Juillet pour la faire voir au Pére Bourdin, feignant d'ignorer que ce Pére fût auteur des Théses du collége de Clermont, où l'on avoit attaqué ce qu'il avoit écrit de la réfléxion, & de la réfraction. Aussi témoigne-t-il que la lettre qu'il avoit écrite huit jours auparavant au Pére Recteur pour demander les objections de tous les Jésuites contre ses ouvrages, n'étoit pas pour le Pére Bourdin, qu'il distingue de ses confréres assez peu obligeamment, en disant, qu'il *aimeroit presque mieux être vaincu par ces guerriers armez de toutes piéces, que*

Tom. 2. pag. 230. 233. 234.

Tom. 1. page 76.

Lettr au P. Dinet. p. 560.

C'est la x. let. du 3. vol.

Le xxII. juil.

Vel vinci malim ab istis cataphractis quàm de isto velite triumphare.

1640. *que de triompher de ce soldat qui n'étoit armé qu'à la légére.*

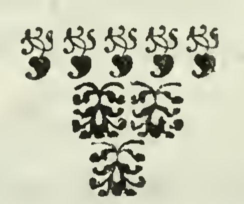
Cependant le mois d'Août s'écouloit, & on lisoit chez les Jésuites la réponse à l'écrit du P. Bourdin, sans que Monsieur Descartes entendît parler de sa lettre au Pére Recteur. M. Mydorge qui étoit chargé de la donner au Pére, n'avoit pas jugé à propos de suivre l'ardeur de son ami, craignant de l'exposer à une tempête. Pour ne rien faire qu'avec conseil, il alla trouver le P. Mersenne à qui il communiqua la lettre. Ils en conférérent sur sa lecture, & jugeant d'une même voix qu'il étoit dangereux pour leur ami d'exécuter sa commission à la lettre, ils lui en écrivirent en commun pour délibérer sur quelques autres mesures. M. Descartes qui se doutoit de ce qu'il appréhendoit, leur récrivit une lettre commune pour les remercier de leurs soins & de leur affection. Mais il leur dit nettement que les considérations pour lesquelles ils avoient trouvé bon que sa lettre ne fût pas donnée au P. Recteur, étoient celles qui lui faisoient regretter que ce Pére ne l'eût pas encore reçûë. Il les pria de nouveau de faire en sorte qu'elle luy fût donnée : & s'addressant en particulier au P. Mersenne qui avoit l'humeur moins scrupuleuse que M. Mydorge quand il s'agissoit de commettre les Sçavans, & de faire des querelles utiles à l'avancement des sciences, il l'engagea à luy rendre ce service. Il accompagna sa lettre d'une autre qu'il luy écrivit en Latin, dans l'intention qu'il la feroit voir au Pére Recteur, en luy rendant celle qu'il avoit pris la liberté de luy écrire le XXII du mois précédent. Son dessein étoit de montrer que loin d'avoir songé à soulever contre luy tous les Péres de la Compagnie, il avoit eû en vûë de s'acquérir leur bien-veillance par cét expédient : & il fit souvenir le Pére Mersenne sur tout, de faire beaucoup valoir auprés du Pére Recteur sa docilité & son respect pour toute la Compagnie.

Le P. Phélipeaux, & les autres. p. 75. tom. 3.

Pag. 66. & 71. tom. 3.

Pag. 61. du 3. tom. elle est addressée au P. Mersenne.

Elle est au 3. vol. en Latin & en Franç. pag. 66. & 70.



CHAP

1640.

CHAPITRE XI.

Le Pére Bourdin écrit à M. Descartes, & il en reçoit une réponse que nous avons perduë. Peu de jours aprés il reçoit la réfutation de sa Vélitation. Conditions que M. Descartes demande au Pére Bourdin pour agir de bonne foy dans leur différent. Le Pére Recteur reçoit enfin la lettre de M. Descartes, & au lieu d'accepter ses propositions, il ordonne au P. Bourdin de luy rendre raison de son procedé, & de ne faire qu'une cause personnelle de sa querelle avec M. Descartes. Le P. Bourdin se broüille avec le P. Mersenne au sujet d'un écrit François en forme de Lettre qu'il luy avoit confié, & que celuy-cy avoit envoyé à M. Descartes, sans sa participation. M. Descartes répond à cét Ecrit. M. des Argues prend sa défense contre le P. Bourdin. M. Descartes se prépare à la guerre contre les Jésuites, & à la réfutation de la Philosophie Scholastique. Jugement qu'il fait des Conimbres, du Feüillant & de Raconis. Il travaille à un cours Méthodique de sa Philosophie.

LE Pére Bourdin ne fut point longtêms aprés sa Thése sans sçavoir qu'il avoit donné du chagrin à M. Descartes : & quoiqu'il n'eût peut-être agi en cela que d'intelligence & de concert avec M. Petit qui avoit l'honneur d'être son Parent ou son allié, & qui n'avoit pas réüssi à envoyer ses objections à M. Descartes touchant la Dioptrique, il ne put être indifférent au trouble qu'il avoit causé dans son esprit. L'inquiétude qu'il en eut luy fit prendre la plume dés la fin du mois de Juillet pour luy en écrire. Il parut touché des raisons qui sembloient justifier le mécontentement que M. Descartes avoit de la conduite qu'il avoit gardée dans sa Thése ; & il luy avoüa qu'il n'avoit manqué à prendre le parti auquel il avoit invité dans son discours de la Méthode ceux qui auroient des objections à luy faire, que parcequ'il n'avoit pas encore lû cét endroit. M. Descartes répondit à cette lettre d'une maniére que nous ne pouvons sçavoir, parceque sa réponse s'est perduë. Mais le Pére Bourdin ayant reçû peu de jours aprés, la réfutation que Monsieur

Tom. 3. des Lettr. pag. 50.

Pag. 101. & pag. 93. ibid.

Art. 7. part. 6.

1640. sieur Descartes avoit faite de sa *Velitation*, il crut y trouver de quoy se plaindre à son tour de M. Descartes: & il luy en récrivit le VII jour d'Août une seconde lettre, qui ne fut renduë à M. Descartes que le sixiéme jour de Septembre suivant. M. Descartes luy répondit avec une diligence semblable à la sienne : & il luy fit comprendre qu'un homme qui n'avoit point fait difficulté d'attaquer & de condamner même comme fausse & ridicule une doctrine lorsqu'elle luy sembloit *seulement douteuse*, avoit mauvaise grace de blâmer son adversaire d'avoir réfuté un écrit qu'il avoit jugé *absolument faux*. Le P. Bourdin avoit trouvé mauvais que M. Descartes eût entrepris de réfuter un écrit *qui n'étoit point achevé*; Mais M. Descartes le pria de considérer qu'il importoit peu que cét écrit fût achevé, ou seulement commencé, puisqu'il avoit trouvé dans son commencement assez d'*argumens* pour pouvoir hardiment le condamner de fausseté ; au lieu que le P. Bourdin avoit avoüé que dans tout l'ouvrage de Monsieur Descartes qui étoit complet, il n'avoit trouvé que dequoy douter de sa doctrine.

Le 8. de Sept. 1640.

Pag. 101. & suiv. tom. 3.

Ibid. pag. 102.

M. Descartes avoit eû soin de faire imprimer l'écrit du Pére Bourdin (avec les notes, ou la réfutation qu'il y avoit faite) tel qu'il l'avoit reçû, sans y changer une seule lettre. Il en prit occasion d'éxhorter ce Pére à luy rendre la même justice au cas qu'il eût envie d'écrire quelque chose contre ses remarques. Il le pria de ne les point proposer estropiées, ou imparfaites ; mais de les représenter telles qu'elles étoient, avec la lettre qu'il y avoit jointe. Il luy donna encore divers autres avis qu'il croyoit nécessaires à ce Pére pour le faire agir de bonne guerre, s'il étoit résolu de la soutenir contre luy : & il luy conseilla de préférer un combat ouvert à la ruse & aux tergiversations, s'il n'aimoit mieux accepter l'offre qu'il luy faisoit de l'amitié dont il honoroit tous ceux qui aimoient la Vérité, tels, dit-il, qu'étoient sans doute tous les Péres de la Compagnie de Jésus, *ne doutant point pour cette raison qu'ils ne luy fussent tous amis*.

C'est la Lett. x. & xi. du 3. vol.

Pag. 97. & 103. ibid.

Pendant que M. Descartes, & le P. Bourdin s'éxerçoient ainsi dans les préludes de leur guerre future, la lettre du prémier fut enfin renduë au bout de deux mois au Pére Récteur, qui la reçût avec une sérénité de visage qui justifia les raisons

Elle étoit du Juillet.

raiſons de M. Deſcartes contre les ſcrupules & les appréhenſions de M. Mydorge. Le P. Recteur ne parut point mal ſatisfait des ſentimens de ſon cœur, mais il ne crut pas que toute la Compagnie dût s'intéreſſer dans un différent où elle n'avoit aucune part. Il ſe contenta de permettre au P. Bourdin de vuider ſa querelle perſonnelle comme il pourroit avec M. Deſcartes : & au lieu de répondre à cette lettre, il ordonna à ce Pére *de faire luy-même la réponſe, & de rendre raiſon de ſon procédé à M. Deſcartes.* Ce furent les termes par leſquels le P. Bourdin voulut commencer ſa réponſe, tant pour dégager le Pére Recteur de ſa dette, que pour faire voir qu'il n'étoit point deſavoüé de ſa Compagnie, quoique ſa querelle ne fût que perſonnelle.

Lettre au P. Dinet art. 3.

M. Deſcartes voyant la main du P. Bourdin, & le ſceau de la Compagnie dont la lettre de ce Pére étoit cachetée, s'imagina d'abord qu'elle lui avoit été écrite par l'ordre de ſes Supérieurs. Mais s'il s'étoit ſouvenu que c'eſt une pratique ordinaire aux perſonnes Religieuſes, qui n'a aucune conſéquence, il ſe ſeroit contenté de reſpecter ce caractére extérieur de la Compagnie qu'elle portoit, ſans avoir la ſimplicité de croire qu'elle eût été dictée par l'eſprit de la Compagnie, & qu'elle dût avoir par conſéquent plus d'autorité qu'un ſimple particulier n'eſt capable d'en donner à ce qu'il fait de ſon pur mouvement.

Le P. Bourdin luy déclara dans cette lettre, qu'*il n'avoit jamais entrepris, & qu'il n'entreprendroit jamais aucun combat particulier contre ſes opinions.* Mais il lui promit de lui envoyer dans huit jours ſes Traitez, c'eſt-à-dire, les raiſons dont il s'étoit ſervi pour ne pas approuver ſes opinions. M. Deſcartes regardant en cette occaſion le P. Bourdin comme le Sécretaire de ſa Compagnie, reçût cette réponſe comme une marque de la bonté & de la conſidération que toute cette Compagnie avoit pour lui : mais il trouva que l'honneur qu'elle luy faiſoit de lui dire qu'elle ne vouloit point *entreprendre de combat particulier contre ſes opinions*, étoit fort embarraſſant. Car il auroit ſouhaité que tous les Jéſuites lui euſſent une bonne fois déclaré ce qu'ils pouvoient trouver à redire à ſes opinions, afin qu'il pût remédier par des corrections ou des éclairciſſemens aux inconvéniens de celles

Lettré au P. Dinet, ibid.

Nullum à ſe ſuſcipi, nec iri ſuſceptum peculiare prælium adverſus meas opiniones, &c. Ibid.

1640. qui se trouveroient fausses, & qui n'étant pas réfutées à propos traînent souvent aprés soy une suite d'erreurs trés fâcheuse. Il ne put s'imaginer que pour l'épargner ou le favoriser en ce point, ils eussent voulu abandonner les intérêts de la Vérité, & négliger l'utilité que la République des Lettres tireroit de la réfutation de ses erreurs. C'est ce qui lui fit conclure qu'ils avoient des sentimens favorables pour ses écrits, & qu'ils n'y trouvoient rien à redire. C'est pourquoi il se crut obligé de les en remercier, & pour ne leur point donner sujet de se plaindre de ses importunitez, il addressa les témoignages de sa réconnoissance pour eux au Pére Mersenne, à qui il en écrivit en Latin, c'est-à-dire, en la langue dont il s'étoit servi jusques-là dans tout ce qu'il leur avoit écrit.

Tom. 3. des Lettr. p. 88. 92.

Il y joignit une réponse particuliére qu'il fit à une lettre Françoise que le Pére Bourdin avoit mise quelques semaines auparavant entre les mains de ce Pére, sans prétendre qu'il dût la lui envoyer; mais supposant seulement qu'elle ne seroit que pour lui, & au plus pour ceux à qui il pourroit la faire voir sans la laisser sortir de ses mains. Le P. Bourdin voyant que sa lettre ne revenoit point, entra dans quelques soupçons, sans sçavoir encore rien de la réponse: & se doutant de ce qui étoit arrivé en effet, il fit sçavoir au P. Mersenne quoiqu'en devinant, qu'il trouvoit fort mauvais qu'il eût osé envoyer à M. Descartes sans son consentement une lettre comme de sa part, qui n'avoit *point de nom*, *point d'addresse*; qui *n'étoit ny signée ny cachetée*; & qui étoit écrite en une langue qui n'étoit point celle dont il avoit coutume de parler à M. Descartes. Enfin il lui dit d'un ton de Maître qu'il prétendoit ravoir sa lettre incessamment. Le P. Mersenne qui n'avoit pas prévû cét embarras récrivit incontinent à M. Descartes; l'informa de la mauvaise humeur où il avoit mis innocemment le P. Bourdin, quoiqu'il ne lui eut pas encore communiqué sa derniére réponse; & le pria pour appaiser ce Pére de lui renvoyer la lettre dont il étoit question. M. Descartes voyant le P. Mersenne assez déconcerté de la vespérie du P. Bourdin, songea plûtôt à le rassûrer & à défendre son procedé, qu'à luy envoyer ce qu'il luy demandoit. » Quoique le P. Bourdin ne vous ait point prié, lui

Pag. 89. & 94. ibid.

Au commencement de Novembre 1640.

Tom. 2. des Lettr. pag. 269. 270.

luy dit-il, de m'envoyer sa lettre françoise, je ne voy pas « 1640.
néanmoins qu'il puisse trouver mauvais que vous l'ayez fait, «
puisqu'il ne vous a point prié aussi de ne me la pas envoyer. «
Comme il vous l'a envoyée pour vous faire voir ce qu'il a eû «
intention de m'écrire, & qu'il vous en a donné en même «
têms une autre pour moy, dans la vûë de me témoigner la «
même chose qu'à vous, il vous sera aisé de lui dire, que *ç'a* «
été pour le gratifier que vous me l'avez envoyée. Au reste, tout «
bien considéré, je crois n'avoir rien mis de trop dans ma ré- «
ponse. Car quelque amitié, quelque douceur que le Pére «
Bourdin, & ceux de ses confréres qui voudront se joindre à «
lui me fassent paroître, je suis assûré qu'ils m'observeront «
soigneusement. Ils auront d'autant moins d'occasion de me «
nuire qu'ils verront que je leur répons plus fortement, & «
ils jugeront que si j'use ailleurs de douceur, c'est par modé- «
ration, & non par crainte, ou par foiblesse. Outre que ce «
qu'a écrit le P. Bourdin ne mérite rien moins que ce que «
je lui mande. «

Cette lettre fut retardée plusieurs jours, parceque Monsieur de Zuytlichem qui devoit la faire tenir au P. Mersenne étoit parti sur le point de l'envoyer, pour faire le voyage de Groningue en Frise avec le Prince d'Orange. Ce Pére avoit tenu jusques-là le P. Bourdin dans l'incertitude de sçavoir si M. Descartes avoit eû communication de sa lettre françoise, & il espéroit la lui rendre sans qu'il pût avoir de preuve qu'elle fût sortie de son cabinet. Mais il crut ses mesures rompuës lorsqu'il ne la trouva point dans le pacquet que M. Descartes lui avoit envoyé le 19 de Novembre. Il lui manda sur l'heure qu'il n'y avoit point de composition avec le P. Bourdin, & qu'il falloit absolument renvoyer la lettre qu'il redemandoit. M. Descartes la luy renvoya donc en lui mandant qu'il ne sçavoit comment il pourroit la rendre au P. Bourdin, en continuant de dissimuler à ce Pére ce qui lui étoit arrivé, parcequ'il avoit écrit dessus, & y avoit mis à la marge une apostille de sa main, en l'envoyant à un de ses amis pour la lui faire voir. Car, dit-il «
à ce Pére, je ne vous puis celer que je l'ay montrée à plu- «
sieurs. Et comme les Jésuites ont par tout des intelligences, «
& même qu'il y en a un en cette Ville * fort familier à un de «

* A Leyde où il étoit revenu d'Amersfort aprés la mort de sa fille.

 mes «

1640. „ mes amis, il ſe peut faire qu'ils ſçachent déja que vous m'a-
„ vez envoyé cette lettre. C'eſt pourquoy, ſauf un meilleur
Tom. 2. des Lettr. pag. 271. 272. „ avis, il ſeroit ce me ſemble auſſi bon d'avoüer franchement
„ au P. Bourdin que vous me l'aviez envoyée dans la penſée
„ de lui faire plaiſir. C'eſt ce qu'il ne pourra trouver mau-
„ vais, à moins que de faire croire qu'il auroit voulu mainte-
„ nir devant vous des choſes contre moy, qu'il n'oſeroit néan-
„ moins, ou ne pourroit maintenir devant moy. Cependant il
„ en a compoſé de gros Traitez pour les dicter à ſes diſciples:
„ & un Danois venu ici de Paris depuis ce têms-là m'a témoi-
„ gné en avoir vû un entre les mains de l'un des ſoutenans
„ nommé *Potier*. Je vous envoye de nouveau la réponſe que j'a-
„ vois faite à leur lettre latine, afin que vous puiſſiez la leur faire
„ voir toute ſeule : car il me ſemble néceſſaire qu'ils ſçachent
„ en quel ſens j'ai pris leurs paroles. Si vous trouvez bon d'a-
„ voüer au Pére Bourdin que vous m'aviez envoyé ſa lettre,
„ vous pourrez auſſi luy faire voir en confidence la réponſe que
„ j'y avois faite, & lui dire que vous n'aviez pas voulu la luy
„ montrer auparavant, parceque vous la jugiez trop forte, &
„ que vous craigniez que cela n'empéchât que nous ne puſ-
„ ſions devenir amis. Enfin en confeſſant la vérité toute pure.
„ Je crois que vous ferez plaiſir *à l'un & à l'autre*. Car j'eſpére
„ que voyant que j'ai *bec & ongle* pour me défendre, il ſera
„ d'autant plus retenu à parler de moy quand il en aura occa-
„ ſion. Et quoiqu'il me fût peut-être plus avantageux d'être
„ en guerre ouverte contre eux, & que j'y ſois entiérement
„ réſolu s'ils m'en donnent juſte ſujet, j'aime toutefois beau-
„ coup mieux la paix, s'ils s'abſtiennent de parler.

Il eſt étrange que M. Deſcartes n'ait pû ſe défendre de l'imagination qui lui faiſoit croire qu'il avoit affaire à tous les Jéſuites lorſqu'il n'étoit queſtion que du Pere Bourdin, aprés les aſſûrances même que ce Pére lui avoit données que leur querelle étoit perſonnelle. Ses amis en étoient mieux perſuadez que lui. M. des Argues entre les autres ayant généreuſement entrepris ſa défenſe en un pas ſi gliſſant, crut qu'il ſuffiſoit pour l'éxécution de ſon deſſein de s'adreſſer au ſeul P. Bourdin. Cét ami ne ſe contenta pas de plaider la cauſe de M. Deſcartes contre le Pére : il chercha encore les moyens

Pag. 269. & 272. du tom. 2.

moyens de faire entrer celui-ci dans des voyes de paix & d'amitié. C'est ce que le P. Mersenne manda à M. Descartes, qui témoigna être extrémement obligé à M. des Argues de vouloir prendre la peine *de catechiser le P. Bourdin:* ajoutant, que c'étoit le meilleur expédient qu'on pût prendre pour lui faire *chanter la palinodie de bonne grace*, *pourvû qu'il voulût se laisser convertir.* 1640.

Mais l'heure du P. Bourdin n'étoit pas encore venuë : & M. Descartes ne parut pas surpris de voir les difficultez qu'il avoit à se rendre. Il est vrai qu'il n'attendoit plus les *Traitez*, c'est-à-dire les écrits contenant les raisons dont ce Pére s'étoit servi pour attaquer ses opinions, parceque le terme de *huit jours* que le Pére lui avoit demandé pour les lui envoyer étoit déja expiré plusieurs fois. Mais ayant reçû quelque têms aprés des lettres de quelques autres Péres de la Compagnie qui lui promettoient encore ces écrits de sa part dans *six mois*, il ne douta plus que ce ne fût un stratagéme pour corriger ces écrits à loisir, & les mettre en état de ne pas craindre sa censure. Il conjectura par les lettres de ces Péres qu'il alloit se détacher du corps de la Compagnie un puissant parti de Jésuites contre lui, pour soutenir leur confrére. Sçachant que leurs forces principales consistoient dans l'art de la Dialéctique dont on fait de grands éxercices dans la Compagnie pour se rendre aguerri dans la dispute contre toutes sortes d'adversaires, il crut devoir de son côté recourir aux armes de la Scholastique dont il sembloit s'être dépoüillé depuis tant d'années, sans songer qu'il en dût avoir jamais besoin.

Lettr. au P. Dinet art. 2. pag. 561. 562.

Tom. 3. des Lettr. page 117. 118. item. pag. 609. 610.

Il communiqua son dessein au Pére Mersenne qui l'attendoit à Paris sur la fin de cette année ; & il lui en écrivit en ces termes. » Je ne feray point encore mon voyage pour cét hiver. Car puisque je dois reçevoir les objections des Péres Jésuites dans *quatre ou cinq mois*, je crois qu'il faut que je me tienne en posture pour les attendre. Cependant j'ai envie de relire un peu leur Philosophie (ce que je n'ai pas fait depuis vingt ans ,) afin de voir si elle me semblera maintenant meilleure qu'elle ne faisoit autrefois. Pour cét effet, je vous prie de me mander les noms des Auteurs qui ont écrit des cours de Philosophie , lesquels sont les plus suivis parmi les Jésuites, & s'ils en ont quelques nouveaux. Je ne me souviens

Tom. 2. des Lettr. p. 249. 250.

1640. » viens plus que des *Conimbres*. * Je voudrois sçavoir aussi s'il » y en a quelqu'un qui ait fait un *Compendium* de toute la Phi- » losophie de l'Ecole, & qui soit suivi : car cela m'épargne- » roit le têms de lire leurs gros livres. Il y avoit ce me semble » un Feüillant ou un Chartreux qui l'avoit fait, mais je ne me » souviens plus de son nom.

* C'est à dire du cours de Philosophie donné par les Profes. Jés. de l'Univ. de Conimbre, ou Coïmbre en Portugal.

En attendant la réponse du P. Mersenne, il fit acquisition du Feüillant qui se trouva dans les boutiques de Leyde. Le P. Mersenne qui n'avoit pas grand commerce avec la Scholastique ne put lui en indiquer de meilleur, ni en ajouter à ceux que M. Descartes luy avoit nommez, d'autre que *de Raconis*. Mais il l'exhorta de ne point épargner la Philosophie de l'Ecole, telle qu'on l'enseignoit de leur têms dans les colléges, croyant que l'heure de la sacrifier à la Vérité étoit venuë, & luy faisant entendre qu'il étoit le seul de qui les amateurs de la Vérité & de la Sagesse attendoient ce service. M. Descartes lui répondit le XI du mois de Novembre, & lui manda qu'il ne croyoit la Philosophie de l'Ecole nullement difficile à réfuter, à cause de la diversité des opinions qui s'y enseignent: » étant aisé de renverser tous les fondemens dont » les Scholastiques sont d'accord entr'eux, & qui font que » toutes leurs disputes particuliéres paroissent inéptes. Il luy déclara en même têms les vûës qu'il avoit sur la Philosophie par rapport à celle des écoles.

Charles François Abra de Raconis depuis Evêque de la Vaur.

Tom. 2. des Lettr. pag. 263.

Son dessein étoit d'écrire par ordre un cours entier de sa Philosophie en forme de théses, où sans aucune superfluité de discours, il mettroit seulement toutes ses conclusions avec les vrayes raisons d'où il les tiroit, ce qu'il espéroit de pouvoir faire en peu de mots. Dans le même livre suivant son projet, il devoit faire imprimer un cours de la Philosophie ordinaire, tel que pouvoit être celuy du frére Eustache, avec ses notes à la fin de chaque question: où il prétendoit ajouter les diverses opinions des autres, & ce qu'on devoit croire de toutes selon luy. Enfin il faisoit espérer pour servir de conclusion à son ouvrage qu'il feroit une comparaison des deux Philosophies, c'est-à-dire, de la sienne & de celle des autres. Mais il obligea le Pére au secret, parceque son dessein étant encore assez éloigné de son exécution, il seroit aisé aux zélez Peripatéticiens de le faire avorter par leurs pratiques.

Item. pag. 275. ibid.

Il

Il lui donna avis par la même voye qu'il avoit acheté la Philoſophie du Frére Dom Euſtache de Saint Paul, dit plus communément le *Feüillant*, parcequ'il lui paroiſſoit le meilleur livre qui eût encore été fait touchant cette matiére. Il fut ſeulement en peine de ſçavoir ſi cét Auteur étoit mort ou vivant, parce qu'ayant deſſein de faire ſervir ſon ouvrage en éxemple de ce qu'il auroit eû à dire touchant la Scholaſtique, il auroit été bien aiſe de prendre des meſures pour ménager la perſonne de ce Religieux, dont il n'auroit eû que du bien à dire. Il lui promit auſſi de voir le cours de Philoſophie de Monſieur de Raconis qu'il lui avoit indiqué, parce qu'au cas qu'il fût plus court que le Feüillant, & auſſi bien reçû que lui, il n'héſiteroit point à le lui préférer pour ſon deſſein. Mais ſçachant que Monſieur de Raconis étoit encore plein de vie, il témoigna ne vouloir rien faire en cela ſur les écrits d'un homme vivant qu'avec ſa permiſſion, qu'il ne croyoit pas qu'on dût lui refuſer, lorſqu'on ſçauroit ſon intention, qui n'étoit autre que de conſidérer celui qu'il choiſiroit, comme le meilleur de tous ceux qui ont écrit de la Philoſophie, & de ne le reprendre point plus que tous les autres.

1640.

Pag. 263. & 275.

Comme il ſembloit fonder le ſuccés de ce deſſein ſur celui qu'auroient ſes Méditations Métaphyſiques, il croyoit devoir le remettre à l'année prochaine, pour ne vacquer qu'à l'édition préſente de ce nouvel ouvrage, qui ſelon les apparences ne pouvoit être ſous la preſſe avant la fin de l'année, ou peut-être même, avant celle de l'hiver. Mais il n'eût pas toute la patience dont il s'étoit flaté ſur ce point. L'empreſſement qu'il avoit de réduire tous les principes de ſa Philoſophie, de les écrire avant que de partir de Hollande pour la France, & de les publier même ſi la choſe étoit poſſible avant la fin de l'année ſuivante, lui fit prendre la plume pour faire les prémiers eſſais de ce deſſein. De ſorte que le Pére Merſenne qui venoit de recevoir la copie des Méditations, pour traiter de leur impreſſion avec les libraires de Paris, fut ſurpris d'apprendre avant la fin du mois de Novembre qu'il avoit déja commencé à faire un abrégé de toute ſa Philoſophie, & qu'il parloit même d'en faire imprimer *tout le cours par ordre*, avec un abrégé de la Philoſophie de l'Ecole, & des

Pag. 275. 276. Item. p. 264.

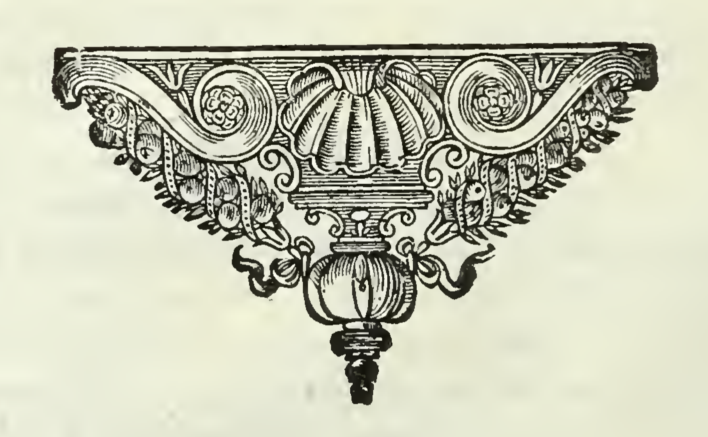
Pag. 263. ibid.

Pag. 275. ibid.

1640. des remarques de sa façon sur les défauts de cette Philosophie, & sur les opinions diverses des Auteurs. Il espéroit de faire en sorte par la méthode qu'il y garderoit, qu'en voyant les paralleles de l'une & de l'autre, ceux qui n'auroient pas encore appris la Philosophie de l'Ecole, l'apprendroient beaucoup plus facilement de son livre que de leurs Maîtres : parce qu'ils apprendroient par le même moyen à la mépriser, & que les moins habiles d'entre les Maîtres seroient capables d'enseigner la sienne par ce seul livre.

Ayant vû quelques jours aprés la Philosophie de Monsieur de Raconis, il en récrivit au Pére Mersenne le 3. de Décembre suivant, & lui manda que cette Philosophie étoit bien moins propre à son dessein que celle du Pére Eustache. Pour ce qui est des *Conimbres*, il les trouva trop longs. Mais il témoigna qu'il auroit souhaité de bon cœur qu'ils eussent écrit aussi succinctement que le Feüillant, parce qu'ayant affaire aux Jésuites, il auroit préféré volontiers leur cours à tous les autres.

Tom. 3. des Lettr. p. 99.



1640.

CHAPITRE XII.

Mort de Francine Descartes, avec un abrégé de sa vie. Doutes sur le mariage secret de son pére. Reproches de ses envieux sur ce point. Il remédie promptement au déréglement de son célibat. Il retourne d'Amersfort à Leyde. Voetius sollicite les Protestans & les Catholiques contre lui. Il s'addresse au P. Mersenne pour le porter à écrire contre M. Descartes, & lui promet des matiéres pour cét effet. Conduite plaisante de ce Ministre pour gagner ce Religieux. Mort du pére de M. Descartes. Il rompt le voyage qu'il méditoit en France. Il charge l'Abbé Picot du soin de ses affaires domestiques. Mort de M. Dounot Mathématicien du nombre de ses amis. Mort de M. de Beaugrand, avec le caractére de son esprit. Faux bruit de la mort de M. de Beaune. Mort du Feüillant. Le Roy rappelle M. Descartes pour l'honorer d'une charge & d'une pension dans son Royaume. Il s'en excuse, & demeure dans sa retraite.

LE mariage de Monsieur Descartes est pour nous l'un des mystéres les plus secrets de la vie cachée qu'il a menée hors de son païs loin de ses proches & de ses alliez. Il n'étoit rien de plus convenable à la profession d'un philosophe que la liberté du célibat. Mais d'un autre côté il étoit difficile à un homme qui étoit presque toute sa vie dans les opérations les plus curieuses de l'Anatomie, de pratiquer rigoureusement la vertu du célibat, conformement aux loix que la sainteté de nôtre Religion prescrit à ceux qui demeurent dans cét état. M. Descartes ne trouvoit rien en lui, ce semble, qui pût former un obstacle à la liberté où il étoit de se marier. Quelque raison qu'il ait eûë de ne point paroître publiquement ce qu'il pouvoit être chez lui, il nous a donné lieu de croire qu'il aura usé de cette liberté, puisqu'il a jugé à propos de se déclarer publiquement le pére d'une petite fille qu'il perdit en bas âge.

Elle s'appelloit Francine, & elle étoit née à Déventer le IX, c'est-à-dire, le XIX de Juillet 1635: & selon l'observation de son pére, elle avoit été conçûë à Amsterdam le Dimanche XV d'Octobre

Apostille Ms. de la main de Desc. &c.

1640. d'Octobre de l'an 1634. Elle avoit été bâtisée à Déventer le XXVIII de Juillet, selon le stile du pais, qui étoit le septiéme jour d'Août selon nous. M. Descartes songeoit à la transplanter en France pour lui procurer une éducation convenable: & sçachant quelle étoit la vertu de Madame du Tronchet sa parente, mére de M. l'Abbé du Tronchet qui est aujourd'huy Chanoine de la Sainte Chapelle, il fit agir auprés de cette Dame afin qu'elle eût la bonté de vouloir veiller sur la personne qu'elle seroit priée de choisir elle même pour mettre auprés de sa fille; & que cette enfant pût être élevée dans la piété sous ses grands éxemples. Pendant que les choses sembloient se disposer à cela, & que Madame du Tronchet songeoit aux mesures qu'il falloit prendre pour seconder de si loüables intentions, M. Descartes perdit sa chére Francine, qui mourut à Amersfort le VII de Septembre de l'an 1640, qui étoit le troisiéme jour de sa maladie, ayant le corps tout couvert de pourpre. Il la pleura avec une tendresse qui lui fit éprouver que la vraye philosophie n'étouffe point le naturel. Il protesta qu'elle luy avoit laissé par sa mort le plus grand regret qu'il eût jamais senti de sa vie: ce qui étoit un effet des éxcellentes qualitez avec lesquelles Dieu l'avoit fait naître.

Sa douleur auroit peut-être été moindre s'il avoit eû quelque autre enfant qu'elle. Il est vrai que la médisance n'a rien oublié pour lui en substituer d'autres. La calomnie quoique soutenuë par l'autorité & les écrits d'un grave Ministre des Réformez d'Utrecht, lui parut si mal établie, qu'il se contenta d'en rire; & de répondre au reproche que lui en faisoit son ennemi, que n'ayant point fait vœu de chasteté, & n'étant point éxempt des foiblesses qui sont naturelles à l'homme, il ne feroit point difficulté de les avoüer publiquement s'il en avoit. Mais encore qu'il n'en eût aucun, * il consentoit néanmoins de ne point passer pour un grand saint dans l'esprit d'un Ministre, qui n'avoit pas grande opinion de la continence des Ecclésiastiques de l'Eglise Romaine qui vivent dans le célibat.

Voet. in Philos. Cart. &c.

Epist. ad celeberr. Voet. p. 16.

* Francine étoit morte.

Voilà peut-être ce qu'on peut dire de plus simple pour faire comprendre aux envieux de M. Descartes la vérité de ce que M. Clerselier nous a rapporté de *l'intégrité de sa vie*, qu'il prétend n'avoir *jamais été attaquée que par des Médisans*, & qui selon lui a *toujours paru d'autant plus pure qu'on a tâché avec plus d'effort*

Préf. du 1. tom. des Lettr. pag. 14.

d'effort de la noircir. Mais le déplaisir que j'ai de ne pouvoir point en cette rencontre proposer la solitude de M. Descartes comme un modéle de retraite & de mortification à ceux qui voudroient aller chercher la vraye Philosophie loin du grand monde, & hors de la corruption du siécle, me fait entrer pour un moment dans le parti de ses Envieux, pour médire aprés eux de son prétendu mariage avec la mére de la petite Francine. Il me paroît si clandestin que toute la bonne volonté des Canonistes les plus subtils ne réüssiroit pas à le bien distinguer d'un concubinage. Et il est à craindre que M. Descartes n'ait fourni dans le fonds de sa prétenduë solitude dequoi prouver aux solitaires de sa sorte que toute vie cachée n'est pas toujours innocente. Mais si les envieux de Monsieur Descartes sont venus à bout de me persuader qu'il s'est fait une bréche à cette intégrité de vie dont il honoroit sa solitude, & la profession de sa Philosophie : il est juste qu'ils rentrent avec moi dans les sentimens d'équité à son égard, & qu'ils reconnoissent qu'il s'est relevé promptement de sa chûte, & qu'il a rétabli son célibat dans sa prémiére perfection, avant même qu'il eût acquis la qualité de pére. C'est un témoignage dû à la sincérité de M. Clerselier, à qui M. Descartes déclara durant son voyage de Paris en 1644 qu'il y avoit *prés de dix ans* que Dieu l'avoit retiré de ce dangereux engagement ; que par une continuation de la même grace il l'avoit préservé jusques-là de la récidive ; & qu'il espéroit de sa miséricorde qu'elle ne l'abandonneroit point jusqu'à la mort. C'est ce que nulle considération que celle d'une confiance sans réserve ne l'obligeoit de découvrir à M. Clerselier : & jamais le Public n'auroit sçu cette circonstance humiliante de sa vie, s'il n'en avoit fait luy-même une confession publique, en écrivant l'histoire de sa Francine sur la prémiére feüille d'un livre qui devoit être lû de plusieurs.

1640.

Relat. Mf. de Clersel.

Trois semaines aprés la mort de cette enfant, il délogea de la ville d'Amersfort pour aller reprendre sa demeure à Leyde : & il quita le voisinage d'Utrecht, où les esprits partagez sur sa Philosophie s'échauffoient de plus en plus par les pratiques de Voetius. Ce Ministre se méfiant de ses propres forces, & de celles de ceux qu'il avoit attirez dans son parti contre M. Regius & M. Descartes, ne s'étoit pas contenté de

Amersfort n'est qu'à trois lieuës d'Utrecht.

1640. répandre l'alarme parmi les Proteſtans, auſquels il repréſentoit M. Regius comme un broüillon ſuſcité pour troubler les Ecoles, & M. Deſcartes comme un ennemi de la Religion Proteſtante, & comme un eſpion envoyé de France contre les intérêts des Provinces-Unies. Il crût devoir chercher encore du ſecours parmi les Catholiques : & pour en obtenir plus facilement, il tâcha de leur perſuader qu'ils avoient affaire à un ennemi commun, & qu'il ne s'agiſſoit de rien moins que de défendre la Religion en général contre un Sceptique & un Athée. Il alla ſolliciter les eſprits juſqu'au fonds des cloîtres de Paris, & il eut la hardieſſe même de tenter le Pére Merſenne, ſous prétexte que ce Pére étoit tout aguerri contre les Athées, les Pyrrhoniens, les Déïſtes & les Libertins qu'il avoit déja combattus par divers ouvrages. Il voulut perſuader à ce bon Pére que M. Deſcartes étoit *venu trop tard* pour forger une nouvelle Secte ; qu'il introduiſoit des dogmes étranges & inouïs: mais qu'il ne laiſſoit pas d'avoir ſes admirateurs ; & qu'il y avoit des idolâtres qui le regardoient comme *une Divinité nouvellement décenduë des Cieux.* Il ajouta que perſonne n'étoit plus capable que ce Pére de combattre & de terraſſer ce nouveau Philoſophe, parceque ce Pére éxcelloit principalement dans les connoiſſances où ce Philoſophe ſembloit établir ſon fort, c'eſt-à-dire, dans la Géométrie & dans l'Optique. Il lui témoigna que c'étoit un travail trés-digne de ſon *érudition & de ſa ſubtilité.* Et pour l'y engager avec des termes encore plus preſſans, il lui dit qu'aprés s'être montré juſques là le *Défenſeur de la Vérité dans ſa maniére de traiter la Théologie* & de la concilier avec les connoiſſances humaines, il ne devoit pas douter que la même Vérité ne l'attendît pour la garantir de la véxation de ce nouveau Philoſophe ; & qu'elle ne le regardât comme le libérateur qui luy étoit deſtiné.

Tom. 3. des Lettr. p. 4.

Veritas à te aſſerta hactenus, & in conciliatione Theologiæ ac Metaphyſicæ & Phyſicæ cum Matheſi oſtenſa te requirit vindicem, &c.

C'étoit peut-être la prémiére fois qu'on avoit entendu les Miniſtres Proteſtans féliciter des Catholiques Romains, & ſur tout des Religieux, d'avoir heureuſement défendu la Vérité en matiére de Théologie. La choſe étoit d'autant plus remarquable que Voetius ſembloit devoir être le dernier de qui on eût dû eſpérer une ſemblable confeſſion, aprés s'être déchaîné ſans ſujet contre l'Egliſe Romaine en d'autres occaſions,

casions, & s'être broüillé même avec quelques autres Ministres qui n'avoient pû souffrir ses excés & ses impostures. Mais comme les Catholiques ne sçeurent aucun gré de cét aveu à Voetius, & que les Protestans ne lui en firent aucun crime : on le regarda comme une suite du déréglement de son esprit auquel les uns & les autres étoient déja tout accoutumez. Il ne falloit point d'autre marque de ce déréglement que la malignité avec laquelle il affectoit dans le même têms de faire passer M. Descartes pour *un Jésuite de robe-courte*, pour un *Jésuite sauvage*, afin de le décrier & de le rendre odieux.

1640.

Epist. ad celeb. Voet. &c.

Jesuitaster, sub Ignatii Loiola sidere natus.

Le P. Mersenne feignit de se laisser attirer aux enchantemens du discours de Voetius : & voulant faire voir même qu'il étoit encore plus ami de la Vérité que de M. Descartes, il lui répondit qu'il ne lui refuseroit point sa plume, pourvû qu'on voulût lui fournir de la matiére & des raisons suffisantes pour attaquer les opinions de ce Philosophe. On prétend que ce Religieux parloit sérieusement. Voetius en fut si persuadé qu'il fit répandre incontinent le bruit que le P. Mersenne écrivoit contre M. Descartes. Il chercha ensuite des matériaux de tous côtez, & sollicita tous ses amis pour envoyer du secours au P. Mersenne. Mais une année entiére se passa sans qu'il pût rien faire tenir à ce Pére qu'une comparaison qu'il avoit faite de M. Descartes avec Vaninus, le priant de faire bien valoir ce morceau comme une piéce importante, & de mettre dans un beau jour le paralléle du nouveau Philosophe avec cét impie qui avoit été brûlé à Toulouse.

Tom. 3. des Lettr. pag. 5.

Tom. 2. in proleg. pag. 11. 12.

Cependant M. Descartes étoit à Leyde revoyant la Philosophie Scholastique, & faisant un cours méthodique & abrégé de la sienne, lorsqu'il fut frappé de la triste nouvelle de la mort de M. son pére arrivée au mois d'Octobre de cette année. Ce Magistrat étoit Doyen du Parlement de Bretagne depuis dix-sept ans. Mais il n'y fut jamais Président comme l'a écrit le sieur Lipstorpius : beaucoup moins fut-il Conseiller du Présidial de Châtelleraut en Poictou, comme l'a crû le sieur Borel. Il mourut d'une maladie qui avoit commencé par une espéce d'apopléxie, âgé de LXXVIII ans, dans sa maison de Chavagnes, qui étoit une terre considérable venuë de sa se-

Lipstorp. pag. 73. de Reg. mot.

Borel vit. comp. p. 2.

1640.

conde femme, & située dans une Paroiſſe du Diocéſe de Nantes. Son corps fut inhumé le xx jour d'Octobre dans l'Egliſe des Cordeliers de Nantes, & fut mis dans la Chappelle de Ruys, où eſt *l'anfeu* ou la cave des Seigneurs de Chavagnes. Il fut ſuivi quelque têms aprés en l'autre monde par Madame du Crevis ſa fille qui étoit aînée de nôtre Philoſoſophe.

Lettr. Mſ. de M. de Kerl.

V. le Regiſtre mortuaire des Cordeliers de Nantes.

Dix ou douze jours aprés la mort du Doyen du Parlement de Bretagne, M. Deſcartes ſon fils qui n'avoit reçu aucun avis de tout ce qui étoit arrivé, lui récrivit de Leyde pour lui marquer les obſtacles qui s'étoient oppoſez au voyage qu'il avoit eû deſſein de faire en France l'Eté dernier. Il y réïtéroit tous les témoignages du reſpect & de l'obéïſſance qu'il lui devoit. Il lui marquoit la paſſion qu'il avoit de le revoir pour lui demander ſes ordres & ſa bénédiction. Et il n'oublioit pas de lui faire entendre les raiſons qu'il avoit de demeurer en Hollande plûtôt qu'en France pour philoſopher à l'abri des intrigues de quelques Péripatéticiens qu'il croyoit mal intentionnez pour lui, dans la créance qu'il en vouloit à leur Philoſophie. Cette lettre ayant été reçûë dans la famille un mois aprés la mort du Pére, fit ſouvenir les enfans qu'ils avoient encore un frére vivant: & l'aîné prit la plume par bienſéance, pour lui faire ſçavoir les nouvelles de la maiſon.

Lettr. Mſ. de Deſc. à ſon pére du 28. Octob. 1640.

Lettr. Mſ. de Deſc. à ſon frére aîné du 3. Décemb. 1640.

Au reſte il parut un peu ſurprenant que la parenté de nôtre Philoſophe l'eût traité en une rencontre ſi importante avec tant d'indifférence que de ne le pas informer de la maladie de ſon pére, & de ne pas ſe preſſer même de lui faire ſçavoir ſa mort. Il fallut que le P. Merſenne s'aviſât de la lui mander par une lettre qui prévint celle de M. de la Bretailliére ſon frére: & ſuppléât ainſi au défaut de ceux qui ſembloient le conter pour peu de choſe dans ſa famille, & qui ne le regardant preſque plus que ſous le titre odieux de *Philoſophe*, tâchoient de l'effacer de leur mémoire, comme s'il eût été la honte de ſa race. Il n'en avoit pas été de même de M. ſon pére qui avoit conſervé pour lui une tendreſſe & une bonté parfaite juſqu'à la mort. Le fils en avoit toujours été trés-perſuadé: & le voyage qu'il avoit médité de faire en France l'Eté dernier avoit pour une de ſes fins d'aller revoir & embraſſer un ſi bon pére avant le voyage de l'autre

Tom. 3. des Lettr. p. 100.

Clerſel. Rel. Mſ. & Lettr. Mſ. de Mr Chanut à M. le Vaſſeur d'Etioles.

tre

tre monde. De ſorte qu'il eut un regret ſenſible que des affaires d'auſſi médiocre importance qu'étoient la gageure de Waeſſenaer, & la querelle du Pére Bourdin, lui euſſent ſervi de prétexte pour différer ſon voyage juſqu'à l'hiver ; & l'euſſent privé de la conſolation qu'il auroit reçûë des derniéres paroles d'un pére à qui il étoit de ſon devoir d'aller fermer les yeux.

1640.

Tom. 3. de ſes Lettr. pag. 593.

Tom. 2. des Lettr. pag. 249. 233. 246. 285. 288.

Cét accident fut cauſe qu'il rompit le projet de ſon voyage, & qu'il ne ſongea plus à l'éxécuter qu'aprés qu'il auroit compoſé le cours de ſa Philoſophie qu'il croyoit publier en moins d'un an. Mais cét ouvrage ayant été depuis relégué avec ſon Monde, & l'un & l'autre n'ayant abouti qu'à la publication de ſes Principes, qui ne parurent qu'aprés un terme de prés de quatre ans, ſon voyage en France ſe trouva inſenſiblement remis juſqu'au têms qu'il en fut débarraſſé. Monſieur ſon pére n'ayant pas jugé à propos de le traiter en *Philoſophe* ni en *Etranger*, comme il ſemble que firent Meſſieurs ſes fréres, avoit eû la bonté en mourant de lui laiſſer quelques biens à partager avec eux. M. Deſcartes ayant perdu le principal en perdant M. ſon pére, ne jugea point que le reſte valût la peine qu'il prendroit de ſe tranſporter ſur les lieux. Il établit pour procureur de ſes affaires ſon ami M. de la Villeneuve du Boüexic, qui le ſervit avec toute l'affection, toute l'éxactitude & toute la diligence qu'il n'auroit oſé eſpérer d'aucun autre. Cét ami, auquel il ſe fioit plus qu'en luy-même, ayant reçû ſa procuration* ne tarda point à éxécuter ſa commiſſion : & ayant réglé toutes choſes avec ſes Parens, ils paſſérent entr'eux divers contrats l'an 1641, dont ils envoyérent les copies collationnées à M. Deſcartes, & qui furent trouvées parmi les papiers de ſon Inventaire *a*.

Tom. 2. des Lettr. p. 285.

Et Lettr. Mſ. de Deſc. à ſon frére du 3. Décembre 1640.

Et du 28. Décembre 1641.

*Cette Procuration étoit du 15. Février 1641.

a Inventaire page 7.

M. Deſcartes ayant perdu en une même année, & en moins de ſix ſemaines les deux perſonnes les plus chéres qu'il eût dans le monde*, pouvoit porter patiemment la perte que Dieu permit qu'il fit encore de quelques amis dans cette année. Il regretta celle de M. *Dounot*. » Il l'avoit connu de réputation « plus de vingt ans auparavant, ayant ſçû dés-lors qu'il étoit « ami de l'un de ſes plus intimes, nommé M. le V...* qu'il ho- « noroit extrémement. Il parut d'autant plus ſurpris de ſa « mort, que peu de têms auparavant il avoit eû de bonnes nouvelles

* Son pére & ſa fille.

Ou Donaut.

Tom. 2. p. 284. 251.

* Seroit-ce M. le Vayer ?

1640. velles de sa santé, & que pour *mériter ses bonnes graces* il lui avoit envoyé par le Pére Mersenne l'explication d'une régle qu'il avoit donnée pour tirer la *racine cubique des Binomes.* Il étoit en réputation d'être habile Mathématicien: mais il n'en faisoit pas beaucoup de parade.

Ibid. pag. 252.

Vie de Mers. pag. 81.

M. Descartes regretta même celle de M. de Beaugrand, quoiqu'il parût que celui-ci eût indignement abusé de son amitié depuis trois ans & demi. Il n'étoit certainement pas ignorant dans les Mathématiques, mais il s'étoit rendu ridicule & odieux aux vrais Mathématiciens pour avoir voulu passer la mesure des connoissances qu'il y avoit acquises. Afin de pouvoir soutenir la réputation qu'il croyoit y avoir remportée, il s'étoit fait une habitude de piller ceux qu'il sçavoit avoir réüssi dans quelques Traitez; de se rendre ainsi le propriétaire des inventions & des ouvrages d'autrui; & de les distribuer comme venant de lui aprés s'être contenté de supprimer les noms des vrais Auteurs, & de changer quelques-uns de leurs termes en des synonymes équivalens. C'est ce que M. de Roberval avoit eû soin de faire remarquer au P. Mersenne, & au sieur Torricelli. C'est ce que M. Pascal le jeune a reconnu au sujet de la Cycloïde ou Roulette, comme nous l'avons rapporté lorsque l'occasion s'en est présentée.

Roberval Ep. ad Mers. p. 8. & 13. & ad Torricell. 6.

Histor. Trochoid.

Mais il parut trop d'empressement dans ceux qui mandérent à M. Descartes vers le même têms la mort de son illustre ami M. de Beaune. Il se récria contre cette nouvelle comme s'il eût eû d'abord un pré-sentiment de sa fausseté. De sorte que les ordinaires suivans ne lui en ayant pas apporté la confirmation, il récrivit au Pére Mersenne au commencement de Janvier, & lui dit en lui souhaitant l'année heureuse, qu'il prioit Dieu pour les ames de Messieurs Dounot, & de Beaugrand: mais que pour M. de Beaune il prioit Dieu qu'il le conservât. Que puisqu'il n'avoit point de nouvelles de sa mort il ne la vouloit point croire, ni s'en attrister avant le têms; qu'au reste, il le regretteroit extrémement, parcequ'il le tenoit pour un des meilleurs esprits qui fussent au monde.

Tom. 2. des Lettr. p. 284. 285.

Enfin le Pére Mersenne luy annonça encore une autre mort, dont la connoissance lui étoit nécessaire pour les desseins qu'il avoit sur la Philosophie scholastique. Ce fut celle du

Pag. 288. du tom. 2.

du Feüillant Dom Euſtache de S. Paul, de la vie duquel il avoit témoigné être en peine dans cette vüë, & dont il avoit demandé plus d'une fois des nouvelles au Pére Merſenne. Dom Euſtache étoit mort d'une apopléxie de trois heures, âgé de 67 ans. Il étoit Pariſien de naiſſance, & s'appelloit Aſſeline du nom de ſa famille. Il étoit né l'an 1573, avoit été Docteur de Sorbonne, & s'étoit rendu Feüillant en 1605. Il avoit été Supérieur d'une maiſon de ſa Congrégation à Rome, & Viſiteur de divers Monaſtéres de Religieuſes en France. M. Deſcartes témoigna être fâché de cette mort, parce qu'encore qu'elle parût lui donner plus de liberté pour faire ſes notes ſur la Philoſophie de cét Auteur, il auroit toutesfois mieux aimé le faire par ſa permiſſion & de ſon vivant, afin qu'il fût en état d'agréer lui-même ce travail.

1640.

Item 263.
Item 275.

Abreg. chron. de D. de S. Romuald à l'an 1640.

L'on ſuppoſe que ce fut à la fin de cette année, ou vers le commencement de la ſuivante que le Roi Loüis XIII voulut reconnoître publiquement le mérite de M. Deſcartes ſelon l'opinion qui s'en eſt depuis répanduë par le monde. Ce Monarque averti par le Cardinal de Richelieu, ou par le Chancelièr Seguier, que ce bel ornement de ſon Royaume ſeroit toujours hors de ſa place tant qu'il ſeroit hors de ſes Etats, ſongeoit à le placer dans un rang aſſez élevé, ſoit à la Cour, ſoit dans le Parlement, pour le faire voir à tous ſes peuples: & à lui faire ſoutenir ce rang par une groſſe penſion. Mais ſi la vérification de ce fait dépendoit des circonſtances dont quelques Auteurs en ont accompagné le récit, nous ne pourrions nous diſpenſer de le reléguer parmi les fables, ou de le laiſſer au moins parmi les choſes les plus douteuſes. M. Lipſtorpius prétend que le Roi Loüis XIII l'appella en France ſous des conditions trés-honorables préciſément dans le têms de la gageure de Waeſſenaer, c'eſt-à-dire, ſix ou huit mois plûtôt que nous ne penſons. Il ajoute que le Roi lui offrit une des prémiéres charges de la Robe dans Paris, ou celle de prémier Préſident du Parlement de Bretagne *pour remplir la place de ſon Pére qui étoit déja mort.* Mais cette derniére circonſtance ſuffit pour détruire toute la vray-ſemblance de la choſe, & elle n'eſt qu'une ſuite de l'erreur où étoit cét Auteur touchant la charge du pére de M. Deſcartes. Le ſieur Moreri dit que ces

Lor. Craſſ. Elog. p. 303.

Borel. vit. Com. p. 5.

Pag. 85. de Reg. Mot.

Diction. Hiſt.

1640. propoſitions lui furent faites à ſon voyage en France pour l'empêcher de retourner en Hollande. Mais ce voyage ne ſe fit qu'en 1644 auquel tems le Roi étoit mort : & il eſt probable que cét Auteur aura confondu le Cardinal Mazarin avec le Cardinal de Richelieu, au ſujet d'un troiſiéme voyage à Paris que l'on fit faire à M. Deſcartes l'an 1648, pour venir recevoir les effets de la libéralité de Loüis le Grand.

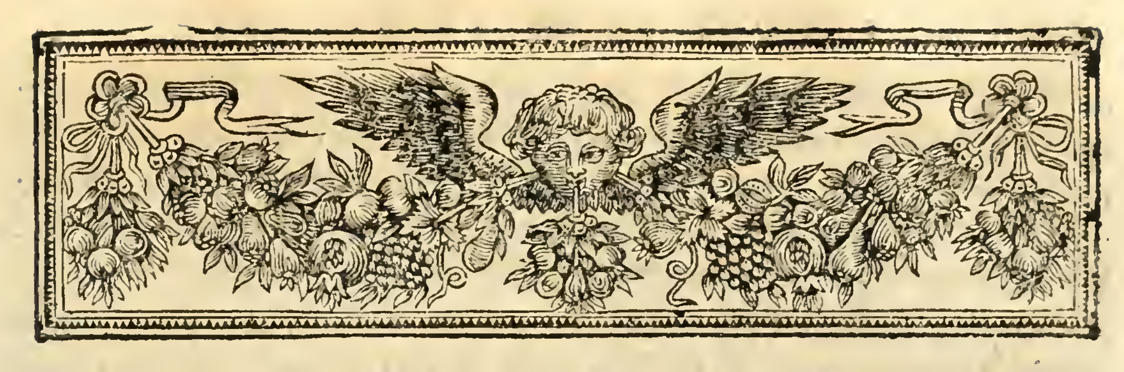
Villebreſſieux dans Borel. De Raey dans Lipſtorpius. Craſſo en Italie. &c.

* Epiſt. 1. Februar. 1642 ad Gaſſend. pag. 446.

Il eſt néanmoins difficile de ſe perſuader que le conſentement des Auteurs étrangers & domeſtiques ſur ce fait puiſſe être ſans quelque fondement. C'étoit ſans doute ſur quelque choſe de ſemblable que M. de la Mare Conſeiller au Parlement de Dijon écrivant * un an aprés à M. Gaſſendi, fondoit l'eſpérance qu'il avoit du retour de M. Deſcartes, & de ſon établiſſement en France avec celui de M. de Saumaiſe. Quoiqu'il en ſoit, nous ſommes aſſûrez qu'il n'y eut pas de ſollicitations aſſez fortes pour faire ſortir alors M. Deſcartes de ſa retraite. Il regardoit les délices de la Cour, & les occupations les plus glorieuſes du Conſeil & des Parlemens comme également préjudiciables au repos & au loiſir dont il avoit beſoin pour ſervir le genre humain dans la profeſſion qu'il avoit choiſie. Et faiſant infiniment plus de cas des bontez de ſon Roy que de tous les honneurs & de toutes les richeſſes dont il l'auroit voulu combler, il aima mieux vivre ſeul & content dans de perpétuelles reconnoiſſances pour ces bontez, que de s'expoſer au hazard de perdre les avantages de ſa Philoſophie, ſous prétexte de vouloir ſoutenir le poids de ces honneurs, & de juſtifier le choix d'un ſi grand Prince.

Lipſtorp. 86.





LA VIE DE MR DESCARTES.

LIVRE SIXIÉME.

Contenant ce qui s'est passé depuis la publication de ses Méditations Métaphysiques, jusqu'à la publication de ses Principes de Physique.

CHAPITRE PREMIER.

Edition des Méditations Métaphysiques de M. Descartes, malgré sa résolution de ne plus imprimer. Histoire de cét ouvrage. Dessein & motifs de son Auteur. Pourquoy il veut se munir de l'autorité des sçavans. Pourquoy il recherche l'approbation ou le jugement des principaux Théologiens parmi les Catholiques. Délibérations diverses sur la maniére de s'y prendre. Il s'addresse au P. Gibieuf pour conduire le Pére Mersenne dans le ménagement de toute cette affaire. Il dédie son ouvrage à Messieurs de Sorbonne, c'est-à-dire, à toute la Faculté de Théologie de Paris. Titre de l'ouvrage. Pourquoi il est écrit en Latin.



CE fut en 1641 que l'on vid paroître publiquement le second des ouvrages de M. Descartes. Il fut imprimé à Paris chez Michel Soly in VIII°, avec le Privilége du Roy & l'Approbation des Docteurs en Théologie, sous le titre Latin de *Méditations touchant la prémiére Philosophie, où l'on démontre l'existence de Dieu, & l'immortalité* de

1641.

Les 1. furent *les Essais.*

Les 2. furent *les Méditations.*

Les 3. furent *les Principes.*



1641. *de l'Ame*. Mais le Public ſera peut-être ſurpris d'apprendre que c'eſt à la conſcience de nôtre Auteur qu'il eſt uniquement redevable d'un ſi beau préſent. Si l'on avoit eû affaire à un Philoſophe ſans conſcience, ou ſi la conſcience du Philoſophe ne s'étoit oppoſée aux raiſons qu'il prétendoit avoir de ne plus jamais imprimer aucun de ſes écrits, c'étoit fait de ſes Méditations, auſſi-bien que de ſon *Monde*, de ſon *Cours Philoſophique*, de ſa *Réfutation de la Scholaſtique*, & de divers autres ouvrages qui n'ont pas vû le jour, hormis les *Principes* qui avoient été nommément compris dans la condamnation qu'il en avoit faite. Cette diſtinction étoit bien dûë à ſes Méditations Métaphyſiques, quoiqu'on pût dire que ſa réſolution pour le reſte étoit étrange, & peut-être un peu injuſte. Mais il faut l'entendre avant que de le condamner luy-même. » Je n'ai, dit-il, aucune intention de faire jamais imprimer mes Principes, ni le reſte de ma Phyſique, ni même aucune autre choſe que mes *cinq ou ſix feüilles touchant l'éxiſtence de Dieu, à quoi je penſe être obligé en conſcience.* Car pour le reſte, je ne ſçai point de loy qui m'oblige à donner au monde des choſes qu'il témoigne ne point deſirer. Et ſi quelques-uns le deſirent, ſçachez que tous ceux qui ſont les doctes ſans l'être, & qui préférent leur vanité à la vérité ne le veulent point. Pour une vingtaine d'approbateurs qui ne me feroient aucun bien, il y auroit des milliers de *malveillans* qui ne pourroient s'empécher de me nuire quand ils en auroient occaſion. C'eſt ce que l'expérience m'a fait connoître depuis trois ans : & quoique je ne me repente pas de ce que j'ai fait imprimer, j'ai néanmoins ſi peu d'envie d'y retourner que je ne le veux pas même laiſſer imprimer en Latin, autant que je pourray l'empécher.

Tom. 2. des Lettr. p. 213. 302.

L'ouvrage de ſes Méditations n'étoit pas d'une compoſition fort récente. Il y avoit plus de dix ans qu'il s'y étoit appliqué ; & il avoit voulu conſacrer à la Vérité ſa retraite de France en Hollande par un travail de peu de mois ſans doute, mais qui devoit être un monument éternel de ſa reconnoiſſance envers ſon Créateur. Depuis ce tems-là il l'avoit laiſſé dans ſon cabinet comme une piéce imparfaite, dans laquelle il n'avoit ſongé qu'à ſe ſatisfaire. Mais ayant conſidéré

Franeker en Friſe.

considéré ensuite la difficulté que plusieurs personnes auroient de comprendre le peu qu'il avoit mis de Métaphysique dans la quatriéme partie de son discours de la Méthode, il voulut revoir son ouvrage, afin de le mettre en état de pouvoir être utile au Public, en donnant des éclaircissemens à cét endroit de sa Méthode, auquel cét ouvrage pourroit servir de commentaire. Il comparoit ce qu'il avoit fait en cette matiére aux démonstrations d'Apollonius, dans lesquelles il n'y a véritablement rien qui ne soit trés-clair & trés-certain lorsqu'on considére chaque point à part. Mais parcequ'elles sont un peu longues, & qu'on ne peut y voir la nécessité de la conclusion si l'on ne se souvient éxactement de tout ce qui la précéde, à peine peut-on trouver un homme dans toute une ville, dans toute une province, qui soit capable de les entendre. Néanmoins sur le témoignage du petit nombre de ceux qui les comprennent, & qui assûrent qu'elles sont vrayes, il n'y a personne qui ne les croye. De même M. Descartes croyoit avoir entiérement démontré l'éxistence de Dieu, & l'*immatérialité* de l'Ame humaine. Mais parceque cela dépendoit de plusieurs raisonnemens qui s'entre-suivoient, & que si on en oublioit la moindre circonstance il n'étoit pas aisé de bien entendre la conclusion, il prévoyoit que son travail feroit peu de fruit : à moins qu'il ne tombât heureusement entre les mains de quelques personnes trés-capables, qui fussent particuliérement en réputation d'être grands Métaphysiciens ; qui prissent la peine d'éxaminer sérieusement ses raisons ; & qui disant sincérement ce qu'ils en penseroient, donnassent par ce moyen le branle aux autres pour en juger comme eux, ou du moins pour n'oser leur contredire sans raison.

1641.

Tom. 3. des Lettr. pag. 592.

Ibid. 592. 593.

C'est ce qui le fit résoudre d'abord à faire voir son ouvrage aux plus habiles Théologiens de l'Eglise Catholique, & à quelques sçavans même des autres Communions qui passoient pour les plus subtils en Philosophie & en Métaphysique, afin que l'ayant soumis à leur censure ils pussent luy faire sçavoir leurs difficultez & leur jugement avant la publication ; & qu'il pût faire imprimer leurs objections & ses réponses en même têms que son traité. Il communiqua son dessein aux deux principaux amis qu'il avoit dans l'une

1641. & l'autre Communion qui fussent les plus propres pour l'y servir, au P. Mersenne en France, & à M. de Zuytlichem en Hollande. Il leur manda la pensée qui lui étoit venuë d'en faire tirer seulement *vingt* ou *trente* éxemplaires par maniére d'épreuves, & de les envoyer à autant de Théologiens pour leur demander leur sentiment, avant qu'il pût tomber entre les mains des Ministres Protestans, & des autres personnes mal affectionnées qui l'attendoient pour y contredire. La mauvaise volonté qu'il avoit remarquée dans certains esprits chicaneurs qui se rendroient d'autant plus éloquens dans cette matiére qu'ils la comprendroient moins, l'obligeoit à se munir de l'approbation des Docteurs les plus capables & les plus autorisez : & à donner quelque crédit à un ouvrage *qui regardoit la gloire de Dieu* avec plus de soin & d'empressement que son humeur ne lui permettroit d'en avoir, s'il s'agissoit d'une autre matiére.

Tom. 2. des Lettr. p. 192. 248. 249. Item. pag. 233.

Tom. 3. pag. 593. initio.

La difficulté qu'il trouva depuis dans cét expédient lui fit récrire au P. Mersenne pour prendre avis sur d'autres mesures. » Je ne voy pas, lui dit-il, que nous puissions faire imprimer les 20 ou 30 éxemplaires de mon petit Traité de Métaphysique comme je vous l'avois mandé, sans qu'il soit vû de tous ceux qui seront curieux de le voir, soit par la communication de ceux à qui je l'aurai envoyé, soit par l'infidélité du Libraire qui ne manquera pas d'en faire imprimer plus d'éxemplaires que je ne voudrai. Il seroit peut-être plus à propos d'en faire faire une impression publique du prémier coup. Car enfin je ne crains pas qu'il y ait rien qui puisse desagréer aux Théologiens. Mais j'aurois seulement desiré avoir l'approbation de plusieurs, pour empécher les *cavillations* des ignorans qui auroient envie de contredire, s'ils n'étoient retenus par l'autorité des personnes doctes. Dans cette pensée j'ai crû qu'il seroit bon que je vous envoyasse mon Traité en manuscrit, & que vous le fissiez voir au Pére Gibieuf, auquel je pourrois aussi écrire pour le prier de l'éxaminer : & je suis trompé, s'il manque à me faire la faveur de l'approuver. Vous pourriez ensuite le faire voir aussi à quelques autres selon que vous le jugeriez à propos. Et ainsi avec l'approbation de trois ou quatre, ou même de plusieurs, on le

Pag. 249. tom. 2.

le feroit imprimer. Je le dédierois même à Messieurs de Sorbonne en général, si vous le trouviez bon, afin de les prier d'être mes protecteurs dans la cause de Dieu. Car je vous dirai que les *cavillations* de quelques-uns m'ont fait résoudre à me munir dorênavant le plus que je pourrai de l'autorité d'autrui, puisque la Vérité est si peu estimée lorsqu'elle est toute seule.

1641

Cela se contredit avec la page 480. du 1. vol.

Cependant il avoit fait voir son manuscrit à quelques amis d'Utrecht qui l'en avoient instamment sollicité, & particuliérement à Messieurs Regius & Emilius qui en furent charmez jusqu'à l'extase. M. Descartes qui ne cherchoit pas les éloges de ses amis leur avoit enjoint d'éxaminer l'Ecrit, tant en Grammairiens qu'en Philosophes. Il fallut obéïr, mais ils ne trouvérent à toucher qu'à la ponctuation & à l'ortographe. Pour lui faire voir néanmoins que les grands éloges qu'ils avoient donnez à cét ouvrage ne devoient pas lui être suspects, ils lui proposérent deux difficultez touchant l'idée que nous avons de l'Etre infini & infiniment parfait, & lui demandérent un plus ample éclaircissement à ce qu'il en avoit écrit dans son Traité. M. Descartes leur accorda cette satisfaction avec plaisir, souhaitant de bon cœur qu'aux éloges prés, les Docteurs de Sorbonne fissent le même jugement qu'eux de son Traité.

Dés le mois de Mai 1640.

Lettr. 11. de Regius Mf. du 5. de Mai.

Tom. 1. des lettr. page 384. 385.

V. la fin de la lettr. 12. Mf. de Regius.

Le tems s'écoula sans qu'il pût vacquer à l'édition qu'il avoit projettée, parceque la crainte de la rendre publique & commune en Hollande avant qu'on l'eût vûë en France la lui avoit fait différer jusqu'à la veille de son départ pour le voyage de France, où il vouloit être lui-même le porteur de ses éxemplaires. L'été expira; son voyage fut rompu; & il lui vint de nouvelles pensées qui lui représentérent la difficulté qu'il y auroit de faire approuver son livre par le Corps entier de la Sorbonne, par lequel il entendoit non seulement les Docteurs de la maison & société particuliére de Sorbonne, mais généralement tous ceux de la Faculté de Théologie de Paris. Il retourna donc à son prémier dessein de ne faire tirer qu'un trés-petit nombre d'éxemplaires pour tenir lieu seulement de copies manuscrites, & servir d'épreuves à ceux dont il attendoit l'approbation ou le jugement. Il pria le P. Mersenne que quand il les lui auroit envoyez, il ne

Page 233. du 2. tom.

les

1641. les mît qu'entre les mains des Théologiens qu'il *jugeroit les plus capables, les moins préocupez des erreurs de l'Ecole, les moins intéressez à les maintenir, & enfin les plus gens de bien, sur qui il reconnoîtroit que la vérité & la gloire de Dieu auroit plus de force que l'envie & la jalousie.* Ce n'est pas qu'il changeât le dessein qu'il avoit de dédier son livre à la sacrée Faculté de Théologie de Paris : mais il vouloit faire voir dés-lors ce qu'il a depuis assûré, que son espérance n'avoit pas été d'obtenir leur approbation en Corps. Il prévoyoit que ses pensées ne seroient pas au goût de la multitude, & qu'elles seroient aisément condamnées où la pluralité des voix auroit lieu. Il témoigna même ne pas se soucier beaucoup de celles des particuliers, soit parcequ'il auroit été fâché qu'ils eussent rien fait à son sujet qui pût être desagréable à leurs confréres, soit parceque ces sortes d'approbations s'obtiennent si facilement pour les autres livres que *la cause pour laquelle on pourroit juger qu'il ne les auroit pas eûës ne lui seroit point desavantageuse.* Lors donc qu'il offrit ses Méditations à la Faculté, ce n'étoit dans le fonds ni pour mandier leur approbation, ni pour attirer même leur protection sur son livre, quoiqu'il leur en fit le compliment ; » Mais pour les faire d'autant mieux éxaminer, afin que si ceux d'un Corps si célébre » ne trouvoient point de justes raisons pour les entreprendre, » cela pût l'assurer des véritez qu'elles contenoient.

Tom. 1. des lettr. p. 480.

Cela se contredit avec la p. 249. du tom. 2.

Pour sauver la contradiction qui paroît entre ce langage, & celui qu'il avoit tenu auparavant, il faut deviner qu'il ne mettoit point de différence entre *l'éxamen* & la *protection*, entre le *jugement* & l'*approbation* des habiles gens. De sorte que suivant la bonne opinion qu'il avoit de son ouvrage, c'étoit chez lui la même chose qu'*éxaminer* son livre & le *protéger*, qu'en *juger* & *l'approuver*.

Conciliation de ses contradictions.

Avant que de faire tirer les éxemplaires qu'il destinoit aux Docteurs choisis de qui il espéroit des objections, il jugea à propos d'en envoyer une copie manuscrite au P. Mersenne pour la faire lire en particulier au P. Gibieuf, & pour lui donner lieu de songer plus efficacement aux moyens de l'impression de Paris, & d'avertir par avance ceux à qui il devoit procurer la lecture des éxemplaires. Il envoya le pacquet le x de Novembre de l'an 1640 à M. de Zuytlichem qui eut commission

Tom. 2. des Lettr. pag. 265. & 269.

1641.

miſſion de lire le Traité avant que de le faire tenir au Pére Merſenne. Il en avoit donné l'avis à ce Pére dés le lendemain par une lettre où il le prévenoit touchant le titre du livre, & la ſtipulation des éxemplaires que le Libraire fourniroit. Le pacquet qui fut retardé de plus de huit jours contenoit, outre le Traité de Métaphyſique & les objections d'un Prêtre des Païs-bas avec la réponſe, trois lettres dont la prémiére étoit l'Epître dédicatoire de l'ouvrage à Meſſieurs de Sorbonne ; la ſeconde étoit pour le Pére Gibieuf Docteur de Sorbonne ; & la troiſiéme pour le P. Merſenne. Il mandoit au Pére Gibieuf que l'honneur qu'il lui avoit fait depuis pluſieurs années de lui témoigner que ſes ſentimens ſur la Philoſophie ne lui paroiſſoient pas incroyables ; & la connoiſſance qu'il avoit de ſa doctrine ſinguliére lui avoient fait ſouhaiter avec paſſion qu'il prît la peine de voir l'Ecrit de Métaphyſique que le Pére Merſenne devoit lui communiquer. Quoiqu'il ne crût pas qu'il y eût d'autre chemin pour démontrer l'éxiſtence de Dieu, & faire connoître la nature de l'Ame humaine que celui qu'il avoit pris, il ne prétendoit pourtant pas l'avoir parfaitement ſuivi, & n'y avoir pas omis beaucoup de choſes qui auroient eû beſoin d'explication. Mais il ſe flatoit de pouvoir remédier à tout ce qui y manqueroit pourvû qu'on l'en avertît, & de rendre les preuves dont il ſe ſervoit ſi évidentes & ſi certaines, qu'elles pourroient être priſes pour des démonſtrations. Mais le grand point qu'il croyoit y manquer étoit qu'il ne pourroit faire que toutes ſortes d'eſprits fuſſent capables de les entendre, ou qu'ils vouluſſent même prendre la peine de les lire, ſi elles ne leur étoient recommandées par d'autres perſonnes que par leur Auteur. Ne ſçachant perſonne au monde plus propre à cela que Meſſieurs de Sorbonne, ni de qui il pût eſpérer des jugemens plus ſincéres, il s'étoit propoſé de *rechercher leur protection*. Mais parce que le Pére Gibieuf étoit l'un des principaux de leur Corps, il avoit eû particuliérement recours à ſon aſſiſtance, ſur l'expérience qu'il avoit d'ailleurs de ſon affection, ſur tout en une occaſion où il s'agiſſoit de *défendre la cauſe de Dieu*. C'eſt pourquoi il le prioit dans ſa lettre de conduire le Pére Merſenne par ſes conſeils dans la maniére dont il faudroit ménager toute cette affaire, de pro-

Le pacquet fut retardé de huit jours, & remis entre les mains de M. Deſcart. par M. de Zuytlich, qui ne put l'envoyer à cauſe de ſon voyage de Friſe. M. Deſcart. l'envoya par le Meſſager pour le prix de trois livres de port.

Pag. 266. ibid.

1641. curer à ſon livre des juges favorables, & de ſe mettre de leur nombre.

Quant à la lettre pour Meſſieurs de Sorbonne, il laiſſa au P. Merſenne le ſoin de régler les termes & les autres formalitez du titre & de la ſouſcription. Il s'étoit principalement chargé de faire voir aux Docteurs l'importance de démontrer par les raiſons de la Philoſophie l'éxiſtence de Dieu & l'immortalité de l'Ame, quoiqu'il ſuffiſe aux fidelles de croire l'un & l'autre par la Foy. Il les fit ſouvenir que c'étoit obéïr aux ordres du Concile de Latran, qui ordonne aux Philoſophes chrétiens de répondre aux argumens de ceux qui tenoient l'Ame mortelle. Et il voulut leur perſuader qu'ayant trouvé une excellente méthode pour réſoudre toutes ſortes de difficultez dans les ſciences, pluſieurs perſonnes lui avoient repréſenté qu'il étoit de ſon devoir d'en faire l'épreuve ſur une matiére ſi importante. Mais en relevant ſes raiſons juſqu'à les faire paſſer pour des démonſtrations certaines & évidentes, il penſa perdre les fruits de ſa modeſtie dans l'eſprit de pluſieurs anciens Docteurs de la Faculté, qui n'étant accoutumez ni à ſon langage ni à ſa méthode le crurent ſuſpect de la vanité qui accompagne ordinairement les introducteurs de nouveautez. Il étoit d'avis que le P. Gibieuf corrigeât cette lettre, & la mît en état d'être préſentée à une aſſemblée de la Faculté lorſqu'on diſtribuëroit les éxemplaires imprimez du livre à chaque Docteur, ou du moins à ceux que la Faculté nommeroit pour l'éxaminer.

Sous Leon X. ſeſſ. 8.

V. ſes lettr. Mſſ. au Pére Merſenne de l'an 1641.

Pour ce qui étoit du Traité même, M. Deſcartes l'avoit envoyé ſans titre & ſans nom au Pére Merſenne, afin qu'il en pût *être le parrain*, & *qu'il le bâtiſat* du nom qu'il lui plairoit. Il lui marqua néanmoins celui de *Méditationes de prima Philoſophia*, comme le titre qui lui paroiſſoit le plus convenable, parce qu'il n'y traittoit pas en particulier ſeulement de Dieu & de l'Ame, mais en général de toutes les prémiéres choſes qu'on peut connoître en philoſophant par ordre. Il n'avoit plus les mêmes raiſons qu'autrefois pour y ſupprimer ſon nom. Il étoit devenu ſi connu dans le monde, qu'il y auroit eû de l'affectation à ne le pas mettre à la tête du livre, & qu'on auroit pris ſelon lui cette ſuppreſſion plûtôt

Pag. 265. & 267. du 2. tom.

Item p. 599. 600. du 3. vol.

pour

pour un effet de vanité que de modeſtie. Il étoit d'avis qu'on mît *Deſcartes*, même en Latin. Deux mois aprés il récrivit que ce nom François étant trop rude en Latin, il croyoit qu'il faudroit mettre dans l'impreſſion *Carteſius*, qui étoit déja en vogue parmi les gens de Lettres. Mais ce ſecond avis ne fut pas ſuivi. 1641.

Pag. 284. tom. 2.

Il ne jugea point à propos de publier d'abord l'ouvrage en François comme il avoit fait ſes Eſſais : mais ayant écrit ceci principalement pour les doctes, & d'une maniére également relevée & nouvelle, il crut devoir parler leur langue, & s'exprimer à leur mode autant qu'il lui avoit été poſſible.

CHAPITRE II.

Le Pére Merſenne procure des Cenſeurs à M. Deſcartes pour lui faire faire des objections contre les Méditations Métaphyſiques, afin d'éclaircir la Vérité, & de perfectionner ſon ouvrage. Abrégé de ces Méditations. Pourquoi M. Deſcartes ne traite pas de l'Immortalité de l'Ame, mais ſeulement de ſa diſtinction réelle d'avec le corps. Sa maniére d'écrire. Il s'attache moins à l'ordre des matiéres qu'à celui des raiſons. Hiſtoire des prémiéres objections contre ſon livre faites par M. Catérus Théologien des Païs-bas. Il veut que M. des Argues ſoit du nombre de ſes Juges. Bonne opinion qu'il a de ſon ouvrage. En quoi conſiſte principalement l'excellence de ces Méditations.

LE Pére Merſenne ayant reçû enfin l'ouvrage attendu depuis tant de têms voulut récompenſer la patience de ceux à qui il l'avoit promis par l'activité & l'induſtrie dont il uſa pour le leur communiquer. Il en écrivit peu de têms aprés à M. Deſcartes : & il lui promit les objections de divers Théologiens & Philoſophes pour les étreines de l'année 1641. M. Deſcartes en parut d'autant plus ſurpris qu'il s'étoit perſuadé qu'il falloit plus de têms pour remarquer éxactement tout ce qui étoit dans ſon Traité, & tout ce qui y manquoit d'eſſentiel. Le P. Merſenne pour lui faire voir qu'il n'y avoit ni précipitation ni négligence dans l'éxamen qu'il en faiſoit faire, lui manda qu'on avoit déja remarqué que dans un

1641. Traité qu'on croyoit fait exprés pour prouver l'Immortalité de l'Ame, il n'avoit pas dit un mot de cette *Immortalité*. M. Descartes lui répondit sur le champ, qu'on ne devoit pas s'en étonner. Qu'il ne pouvoit pas démontrer que Dieu ne puisse anéantir l'Ame de l'homme; mais seulement qu'elle est d'une nature entiérement distincte de celle du Corps, & par conséquent qu'elle n'est point sujette à mourir avec lui. Que c'étoit là tout ce qu'il croyoit être requis pour établir la Religion; & que c'étoit aussi tout ce qu'il s'étoit proposé de prouver. Pour détromper ceux qui voudroient s'entretenir de cette pensée, il fit changer le titre du second Chapitre, ou de la seconde Méditation, qui portoit *de Mente humanâ* en général, au lieu de quoi il fit mettre *de naturâ Mentis humanæ, quod ipsa sit notior quam corpus*, afin qu'on ne crût pas qu'il eût voulu y démontrer son Immortalité.

Pag. 179. du 2. tom.

annihiler.

Pag. 191. du 2. tom.

Huit jours aprés, M. Descartes envoya au P. Mersenne un abrégé des principaux points qui touchoient Dieu & l'Ame pour servir d'argument à tout l'ouvrage. Il lui permit de le faire imprimer par maniére de sommaire à la tête du Traité, afin que ceux qui aimoient à trouver en un même lieu tout ce qu'ils cherchoient pussent voir en racourci tout ce que contenoit l'ouvrage, qu'il crut devoir partager en *six Méditations*.

Pag. 280. & 281. tom. 2.

Dans la *prémiére* il propose les raisons pour lesquelles nous pouvons douter généralement de toutes choses, & particuliérement des choses matérielles, jusqu'à ce que nous ayons établi de meilleurs fondemens dans les sciences que ceux que nous avons eû jusqu'à présent. Il fait voir que l'utilité de ce doute général consiste à nous délivrer de toutes sortes de préjugez, à détacher nôtre esprit des sens, & à faire que nous ne puissions plus douter jamais des choses que nous reconnoîtrons ensuite être trés-véritables.

Dans la *seconde*, il fait voir que l'Esprit usant de sa propre liberté pour supposer que les choses de l'éxistence desquelles il a le moindre doute n'éxistent pas en effet, reconnoît qu'il est impossible que cependant il n'éxiste pas lui même. Ce qui sert à lui faire distinguer les choses qui lui* appartiennent, d'avec celles qui appartiennent au Corps. Il semble que c'étoit le lieu de prouver l'immortalité de l'Ame que le

* A l'esprit ou à la nature intellectuelle.

le lecteur devoit attendre de son ouvrage. Mais il voulut le prévenir en mandant au P. Mersenne qu'il s'étoit contenté dans cette *seconde* Méditation de faire concevoir *l'Ame sans le Corps*, sans entreprendre encore de montrer qu'elle est *réellement distincte du Corps* : parcequ'il n'avoit pas encore en ce lieu-là les *prémisses*, dont on peut tirer cette conclusion que l'on ne trouveroit que dans la *Sixiéme* Méditation. C'est ainsi que ce judicieux Philosophe tâchant de ne rien avancer dans tout son Traité dont il n'ût des démonstrations trés-exactes, se croyoit obligé de suivre l'ordre des Géométres qui est de produire prémiérement toutes les choses d'où dépend la proposition que l'on cherche avant que de rien conclure. La prémiére & la principale chose qui est requise selon lui pour bien connoître l'Immortalité de l'Ame est d'en former une idée ou conception trés-claire & trés-nette qui soit parfaitement distincte de toutes les conceptions que l'on peut avoir du Corps ; c'est ce qu'il a fait dans la *seconde* Méditation. Il faut sçavoir outre cela que toutes les choses que nous concevons clairement & distinctement sont vrayes de la même maniére que nous les concevons ; c'est ce qu'il a été obligé de remettre à la *quatriéme* Méditation. Il faut de plus, avoir une conception distincte de la nature corporelle ; c'est ce qui se trouve en partie dans la *seconde*, & en partie dans la *cinquiéme* & la *sixiéme* Méditations. L'on doit conclure de tout cela, que les choses que l'on conçoit clairement & distinctement comme des substances diverses telles que sont l'Esprit & le Corps, sont en effet des substances réellement distinctes les unes des autres ; c'est ce qu'il conclud dans la *sixiéme* Méditation. Revenons à l'ordre des Méditations, & de ce qu'elles contiennent.

1641.

Pag. 292. tom. 2.

Pag. 279. du 2. tom.

Dans la *troisiéme* il développe assez au long le principal argument qu'il a pour prouver l'éxistence de Dieu. Mais n'ayant pas jugé à propos d'y employer aucune comparaison tirée des choses corporelles, afin d'éloigner autant qu'il pourroit l'esprit du lecteur de l'usage & du commerce des sens, il n'avoit pû éviter certaines obscuritez, ausquelles il avoit déja remédié dans ses réponses aux prémiéres objections qu'on lui avoit faites dans les Pais-bas, & qu'il avoit envoyées au P. Mersenne pour être imprimées à Paris avec son Traité,

1641. Dans la *quatriéme* il prouve que toutes les choses que nous concevons fort clairement & fort distinctement sont toutes vrayes. Il y explique aussi en quoi consiste la nature de l'erreur ou de la fausseté. Par où il n'entend point le péché ou l'erreur qui se commet dans la poursuite du bien & du mal, mais seulement l'erreur qui se trouve dans le jugement & le discernement du vrai & du faux. Ainsi l'on ne doit point appliquer ce qu'il dit aux choses qui appartiennent à la foy ou à la conduite de la vie ; mais seulement à celles qui regardent les véritez spéculatives, & qui peuvent être connnuës par l'aide de la seule lumiére naturelle.

Dans la *cinquiéme* il explique la nature corporelle en général. Il y démontre encore l'éxistence de Dieu par une nouvelle raison, dont la difficulté se trouve levée dans ses réponses aux prémiéres objections dont nous avons déja parlé. Il y fait voir comment il est vrai que la certitude même des démonstrations géométriques dépend de la connoissance de Dieu.

Dans la *sixiéme* il distingue l'action de l'entendement d'avec celle de l'imagination, & donne les marques de cette distinction. Il y montre que l'Ame de l'homme est réellement distincte du Corps, & que néanmoins elle lui est si étroitement unie qu'elle ne compose que *comme une même chose (unum quid)* avec lui. Il y expose toutes les erreurs qui procédent des sens, avec les moyens de les éviter. Enfin, il y apporte toutes les raisons desquelles on peut conclure l'éxistence des choses matérielles. Ce n'est pas qu'il les jugeât fort utiles pour prouver ce qu'il leur a fait prouver en ces endroits ; sc. qu'*il y a un monde*, *que les hommes ont des corps*, & autres choses semblables qui n'ont jamais été mises en doute par aucun homme de bon sens : mais parce-qu'en les considérant de prés on vient à connoître qu'elles ne sont pas si fermes, ni si évidentes que celles qui nous conduisent à la connoissance de Dieu, & de nôtre Ame. De sorte que celles-ci sont les plus certaines & les plus évidentes qui puissent tomber en la connoissance de l'esprit humain.

Contre l'*Ens per accidens* de Regius.

Il faut remarquer que M. Descartes ne s'est point ataché dans tout ce qu'il a écrit à suivre l'ordre des matiéres, mais seulement

Pag. 275. tom. 2.

ſeulement celui des raiſons. C'eſt-à-dire, qu'il n'a point entrepris de dire en un même lieu tout ce qui appartient à un même ſujet, parcequ'il lui auroit été ſouvent impoſſible de le bien prouver, d'autant qu'il y avoit des raiſons qui devoient être tirées de bien plus loin les unes que les autres. Mais en raiſonnant par ordre, c'eſt-à-dire, en commençant par les choſes plus faciles pour paſſer enſuite aux plus difficiles, il en a déduit ce qu'il a pû, tantôt pour une matiére, tantôt pour une autre. Ce qui étoit à ſon avis le vrai chemin pour trouver préciſément la Vérité, & pour la bien expliquer. Il eſtimoit que l'ordre des matiéres n'eſt bon que pour ceux dont toutes les raiſons ſont détachées, & qui peuvent dire autant d'une difficulté que d'une autre.

1641.

Ibid. pag. 280.

C'eſt pour cela qu'il ne jugeoit pas à propos, ni même poſſible d'inſérer dans le texte de ſes Méditations la réponſe aux objections qu'on y pouvoit faire, parceque cela auroit interrompu toute la ſuite, & auroit même ôté la force de ſes raiſons, laquelle dépend principalement de ce qu'on doit détourner ſa penſée des choſes ſenſibles d'où la plûpart des objections ſeroient tirées. Mais il avoit mis celles qui lui étoient déja venuës des Païs-bas à la fin de ſon Traité, pour ſervir de modéle aux autres s'il en venoit, & pour montrer le lieu où on pourroit les faire imprimer les unes enſuite des autres en inſérant ſes réponſes à la fin de chaque objection.

Ces prémiéres objections avoient pour Auteur M. *Caterus* Prêtre demeurant ordinairement à Alcmaer en Hollande, Docteur en Théologie de la Faculté de Louvain. Elles avoient été faites dés la fin de l'été de l'an 1640 à la ſollicitation de deux amis de M. Deſcartes, à qui il avoit envoyé une copie manuſcrite de ſes Méditations pour en avoir leur ſentiment, & pour faire voir l'écrit à ceux de leur connoiſſance qu'ils jugeroient capables de lui donner de bons avis. Ces deux amis, qui étoient M. Bloemaert & M. Bannius Prêtres de Harlem, aprés l'avoir lû pour leur propre ſatisfaction, l'avoient addreſſé à leur ami commun d'Alcmaër qu'ils ſçavoient être trés-profond & trés-éxercé dans la Théologie, & dans la Philoſophie. Ils lui avoient marqué que n'étant pas en état de faire des objections à M. Deſcartes, comme il ſembloit l'éxiger d'eux, & de tous ſes véritables amis, ils attendoient

Pag. 279. 280. 282.

1641. tendoient de lui ce ſervice comme une des obligations de leur amitié, en l'aſſurant que M. Deſcartes le trouveroit trés-bon, & qu'il ne manqueroit pas de lui répondre. M. Caterus s'étant laiſſé vaincre répondit à ces deux amis par des objections qu'il fit ſur quelques endroits de la III, la V, & la VI Méditations; & qu'il accompagna de toutes les honnêtetez & de toute la modeſtie qui précéde & qui conduit ordinairement les vrais ſçavans, & les amateurs de la Vérité. Les deux amis envoyérent à M. Deſcartes les objections telles qu'ils les avoient reçûës : & ce fut pareillement à eux qu'il addreſſa la réponſe qu'il y fit. Il tâcha ſur tout de ne pas ſe laiſſer vaincre en honnêtetez, & en témoignages d'eſtime pour M. Caterus dont il ſe fit un nouvel ami pour le reſte de ſes jours. M. Caterus étoit natif de la ville d'Anvers, d'une maiſon connuë dans le Païs par divers éxemples de piété. Il étoit plus âgé que nôtre Philoſophe d'environ cinq ans; & il avoit pour frére puîné un Jéſuite qui ſe ſignaloit par la prédication en Flandre, tandis que de ſon côté il travailloit en Hollande à faire revenir doucement les égarez à la foy catholique. M. Deſcartes étant ſur le point d'envoyer ſon Traité au P. Merſenne pour être publié en France, avoit fait demander à M. Caterus la permiſſion d'y envoyer auſſi ſes objections pour être imprimées avec ſa réponſe à la fin du Traité. Elle lui fut accordée à condition que l'Auteur ne ſeroit pas nommé ni au titre des objections, ni dans la réponſe. C'eſt pourquoy Monſieur Deſcartes voulant lui donner cette ſatisfaction manda au Pére Merſenne d'effacer le nom de ce pieux & ſçavant Théologien par tout où il le trouveroit.

Pag. 281. tom. 2.

Pag. 279. ut ſupra.

A l'égard des Sçavans de Paris qui devoient donner leurs objections, il pria le même Pére de ne les point preſſer ſi vivement, ſe ſouvenant de ce que M. Caterus lui avoit dit, Qu'il falloit beaucoup de têms pour pouvoir y remarquer tout ce qui s'y trouveroit digne de remarque. Je ſerai bien » aiſe, mande-t-il au Pére, qu'on prenne du têms pour faire » les objections. Car il importe peu que ce Traité ſoit encore » deux ou trois ans ſans être divulgué. Et parce que la co» pie en eſt fort mal écrite, & qu'elle ne pourroit être vûë » que par un lecteur à la fois, il me ſemble qu'il ne ſeroit pas

Ibidem.

Pag. 280. tom. 2.

mauvais

mauvais qu'on en fît imprimer par avance 20 ou 30 éxemplaires. Je ſerai fort aiſe de payer ce que cela coutera : & c'eſt ce que j'aurois fait faire *dés ici*, ſi j'avois pû me fier à aucun Libraire, & ſi je n'avois appréhendé que les Miniſtres de ce Païs ne le viſſent avant nos Théologiens. Pour le ſtile, je ſouhaiterois de bon cœur qu'il fût meilleur qu'il n'eſt. Mais hors les fautes de Grammaire, s'il y en a, & ce qui peut ſentir le Galliciſme ou la phraſe Françoiſe, je crains qu'il ne s'y puiſſe rien changer ſans préjudice du ſens. Au reſte, je ne ſerois point fâché que M. des Argues fût auſſi l'un de mes Juges, s'il luy plaiſoit d'en prendre la peine, & je me fie plus en lui ſeul qu'en trois Théologiens. On ne me fera point auſſi de déplaiſir de me faire pluſieurs objections, & des plus fortes. Car je me promets qu'elles ſerviront à faire mieux connoître la vérité ; & graces à Dieu je n'ai pas peur de n'y pouvoir point ſatisfaire. Je vous prie ſeulement de faire toujours voir les prémiéres objections avec mes réponſes à ceux qui m'en voudront faire d'autres, afin qu'ils évitent les redites, & qu'ils ne me propoſent point ce à quoi j'aurois déja répondu.

[1641] [Pag. 282. 283.] [Pag. 281. & fuſius pag. 292. tom. 2.] [Idem pag. 285. ibid.]

Le Pére Gibieuf en auroit fait d'excellentes s'il avoit été moins perſuadé de l'excellence de cét ouvrage. Mais il ne ſongea qu'à ſervir M. Deſcartes pour lui en faciliter l'approbation. Il jugea à propos de faire voir ſes Méditations au Supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, pour avoir lieu de lui mander plus de choſes qui puſſent lui faire un plaiſir auquel il ne pouvoit être que trés-ſenſible, ayant pour ce fruit de ſes veilles une affection toute paternelle. Cette affection contribuoit ſans doute à le lui faire conſidérer comme une piéce accomplie, & à lui faire rejetter les défauts que ſes cenſeurs y trouvoient ſur le peu d'intelligence ou la mauvaiſe diſpoſition de ſes lecteurs. Tantôt il remercioit Dieu de ſe voir ſatisfait de ſon travail, croyant avoir trouvé comment on peut démontrer les véritez Métaphyſiques d'une maniére qui eſt plus évidente que les démonſtrations de Géométrie. Tantôt il ſe laiſſoit aller à la complaiſance de marquer aux autres l'opinion avantageuſe qu'il en avoit conçûë. Aſſûrez-vous, dit-il au P. Merſenne, qu'il n'y a rien dans ma Métaphyſique que je ne croye être, *ou trés-connu*

[Pag. 284. tom. 2.] [Pàg. 278. du 2. tom.] [Pag. 287. du 2. tom.] [*Vel lumine*]

1641. » *par la lumière naturelle, ou démontré trés-éxactement*; & que je » me faîs fort de le faire entendre à ceux qui voudront & » pourront y méditer. Mais je ne puis pas donner de l'esprit » aux hommes, ni faire voir ce qui est au fonds d'un cabinet » à des gens qui ne veulent pas entrer pour le regarder.

naturali notissimum, vel accuratè demonstratum.

Il fondoit toute l'estime qu'il avoit pour cét ouvrage (qu'il ne faisoit pas même difficulté de préférer à ses Essais) sur l'intention qu'il avoit eûë de renfermer tous les principes de sa Philosophie dans ces six Méditations, comme il l'avoüa depuis au Pére Dinet Provincial des Jésuites de France. C'est ce qu'il déclara même en secret au P. Mersenne dés le mois de Janvier 1641, nonobstant les raisons qu'il croyoit avoir pour faire un mystére de ces principes qu'il n'avoit pas voulu découvrir dans ses Essais. Entre nous, dit-il à ce Pére, ces » six Méditations contiennent tous les fondemens de ma Phy- » sique. Mais il ne faut pas le dire, s'il vous plaît. Car ceux » qui favorisent Aristote feroient peut-être plus de difficulté de » les approuver. J'espére que ceux qui les liront s'accoutume- » ront insensiblement à mes principes, & qu'ils en reconnoî- » tront la vérité avant que de s'appercevoir qu'ils détruisent » ceux d'Aristote.

Epist. ad P. Dinet. art. 38.

Tom. 2. des lettr. p. 292.

Ce livre renferme tout le fonds de sa doctrine, & l'on peut dire que c'est une pratique trés-éxacte de sa Méthode. C'est le seul de ses ouvrgees qu'il sembloit avoir adopté comme s'il eût abandonné tout le reste. Et selon M. Clerselier, il avoit coutume de le vanter dans la conversation familiére de ses plus intimes amis, comme contenant des véritez importantes qui n'avoient jamais été bien éxaminées avant lui, & qui donnoient pourtant l'ouverture à la vraye Philosophie, dont le point principal consiste à nous convaincre de la différence qui se trouve entre l'Esprit & le Corps. C'est ce qu'il a fait dans ces Méditations par une voye *Analytique*, c'est-à-dire, par une méthode d'inventer & de résoudre, qui ne nous apprend pas seulement cette différence, mais qui nous découvre en même têms le chemin qu'il a suivi pour parvenir à cette connoissance. Par ce moyen il a paru que la plûpart des faux raisonnemens de la Philosophie vulgaire ne sont fondez que sur le peu de connoissance que l'on a eû jusqu'ici

Clersel. Rel. MSS. &c.

qu'icy de la diſtinction véritable qui eſt entre l'Eſprit & le Corps, & en quoy elle conſiſte. Ignorance qui fait que ſouvent l'on attribuë à l'un ce qui appartient à l'autre, & qui eſt cauſe de toutes les extravagantes penſées que les Anciens ont eûës de leurs Dieux, & de celles que l'on a encore aujourd'huy touchant les actions des Bêtes, & leur principe. M. Deſcartes en détruiſant ces penſées ſemble avoir détruit le principal retranchement des Libertins & des Athées, qui ne peuvent raiſonner que ſur ces faux principes. Car s'il étoit vray qu'un peu de matiére diſpoſée d'une certaine façon dans les Animaux fût capable des ſentimens, des paſſions, des imaginations, du choix, du raiſonnement, en un mot, de toutes les penſées que quelques uns leur attribuent : il n'y auroit point de raiſon qui pût nous convaincre que ce ne fût pas la même choſe dans les hommes. Mais quand par les principes de M. Deſcartes & par les voyes qu'il a tenuës, on a une fois bien conçû la diſtinction qui eſt entre l'Eſprit & le Corps; ſçavoir, que l'eſſence du Corps conſiſte ſimplement *dans l'étenduë*, & qu'il ne peut être capable que des ſuites & des proprietez qui en dérivent ; & que l'Eſprit ou l'Ame de l'homme eſt une *choſe qui penſe*, capable de toutes les fonctions qui marquent en nous quelque perfection ou connoiſſance, & qui ne peuvent être conçûës comme dépendantes d'une choſe étenduë de quelque maniére qu'on la puiſſe ſubtiliſer : on ne peut aprés cela tomber dans aucune erreur touchant la nature de nôtre Ame, ny même touchant la Divinité.

1641.

Mſſ. Rel. de Clerſel.

De l'ame des des Bêtes.

Ainſi M. Deſcartes ne s'eſt pas contenté comme les grands Philoſophes & Mathématiciens des derniers ſiécles d'orner & d'enrichir la République des Lettres par les beaux ſecrets de la Phyſique qu'il a révélez au Public. « Ce qui l'a rendu recommandable pardeſſus les autres, eſt principalement ce qu'il a écrit des *choſes Métaphyſiques :* étant le ſeul, ſelon les Cartéſiens, qui nous en ait fait concevoir les véritables idées. En quoy il faut prendre garde de ne pas confondre les *Choſes Métaphyſiques* avec les *Véritez Métaphyſiques*, qui ont une grande différence entre elles. Celles-cy ne ſont autre choſe que certaines propoſitions claires & évidentes communément connuës de tout le monde, qui nous ſervent de régle pour

Clerſel. tom. 2. des lettr. pag. 6. & 7. de la préf.

 juger

1641. » juger de la vérité des Choses ; mais qui ne nous ménent à » la connoissance de l'existence d'aucune ; & qui considérées en » elles-mêmes ne sont point conçûës comme les propriétez d'au- » cune substance, mais seulement comme des véritez qui resi- » dent dans l'entendement sans subsister ailleurs. Au lieu que » par les *choses Métaphysiques* on entend des Choses ou des Sub- » stances intelligentes, ou même des Propriétez qui appar- » tiennent à ces Substances, lesquelles sont détachées de la » Matiére, & ont une subsistance propre indépendante d'elle, » qui sont connuës sans elle, & connuës avant elle. Ce n'est pas que plusieurs grands personnages n'eussent parlé des choses intellectuelles avant M. Descartes, & qu'ils n'eussent même traité dignement leur sujet. Mais personne avant luy n'avoit bien distinctement conçû en quoy consiste précisément l'essence d'une chose si spirituelle ; personne ne l'avoit si nettement distinguée de celle des choses matérielles ; personne n'avoit si heureusement separé les fonctions des unes d'avec les fonctions des autres. C'est en quoy consiste la principale obligation que la Philosophie & la Religion ont à M. Descartes, si l'on s'en rapporte au sentiment de M. Clerselier, & de quelques habiles Théologiens qui se sont rendus ses sectateurs.

Clersel. ibid. Item, Rel. Ms. du même.

Le Pére Rapin qui n'étoit pas de ce nombre s'est contenté de dire que M. Descartes a approfondi les matiéres de la Métaphysique plus que les autres Philosophes, sans en excepter ny le Chevalier d'Igby, ny les Jésuites Suarez & Fonséca, dont il avoit parlé auparavant & qui passent pour les meilleurs & les plus profonds Métaphysiciens de l'Ecole.

Reflex. sur la Philosoph. pag. 370.



CHAP. III.

CHAPITRE III.

Histoire des secondes Objections faites par divers Théologiens & Philosophes de Paris contre les Méditations Métaphysiques. Réponse de M. Descartes, suivie d'un autre Ecrit disposé selon la méthode des Géométres. Livre de M. Morin de Deo. *Jugement qu'en fait M. Descartes, & sa modestie à parler de l'*Infini. *Histoire des troisiémes Objections faites par M. Hobbes Anglois. Conduite de M. Hobbes dans l'étude de la Philosophie. Jugement de son esprit. Cours méthodique de la Philosophie Cartésienne. M. Descartes renonce à la Réfutation de la Philosophie scholastique. Il répond aux Remarques de M. Hobbes sur sa Dioptrique, & veut rompre commerce de lettres avec luy aprés avoir connu son génie.*

LE Pére Mersenne voulant tenir sa parole à M. Descartes luy envoya dés le mois de Janvier de l'an 1641 les objections qu'il avoit pû recueïllir de la bouche des Théologiens & des Philosophes, qu'il avoit consultez dans Paris. Leurs difficultez n'étoient ny fort considérables ny en grand nombre, quoique ce Pére eût tâché d'y joindre quelques-uns des siennes, & qu'il eût fait son possible pour en faire naître aussi sur sa réponse aux premiéres Objections, qu'il luy avoit fait tenir dans le dessein de la faire examiner avec le reste. Ces secondes Objections qui étoient au nombre de sept regardoient quelques endroits répandus dans toutes les Méditations, hors la premiére. Il parut à M. Descartes qu'elles avoient été faites par des personnes sincéres, & qui étoient d'ailleurs persuadées de la solidité de ses principes, & de la vérité de la pluspart des choses qu'il avoit avancées. Il y fit une réponse fort exacte. Et parce que les Auteurs de ces objections avoient témoigné par la plume du Pére Mersenne que ce seroit une chose fort utile, si à la « fin de ses solutions, aprés avoir premiérement avancé quel- « ques définitions, quelques demandes, & quelques axiômes, « il concluoit le tout selon la méthode des Géométres ; afin « que d'un seul regard les lecteurs pussent y voir ce qui de- «

Aux objections de Caterus.

V. les secondes objections à la fin.

1641. voit les satisfaire, & qu'il remplît tout d'un coup l'esprit de la connoissance de la Divinité : il fut ravi qu'ils luy eussent fait une proposition si agréable & si facile à éxécuter. Il joignit donc à sa réponse pour leur satisfaction un autre Ecrit contenant, *Les raisons pour prouver l'existence de Dieu, & la distinction qui est entre l'esprit & le corps humain, disposées d'une maniére Géométrique.* L'Ecrit consiste en dix définitions, sept demandes, dix axiômes ou notions communes, & quatre propositions contenant les démonstrations que l'on avoit souhaitées. Tout cela fut rangé dans l'édition des Méditations aprés les objections de M. Catérus sous le titre de *secondes Objections* avec leurs réponses séparées.

Pag. 286 du 2 tom. Pendant que M. Descartes songeoit à répondre aux secondes objections, il reçut de M. de Zuytlichem qui étoit nouvellement de retour à la Haye un petit livre de M. Morin, avec l'écrit d'un Philosophe Anglois qui luy étoient adressez de Paris par le Pére Mersenne. Sur ce que ce Pére luy avoit écrit au mois de Décembre de l'année précédente touchant ce nouveau livre de M. Morin où il traitoit *de Dieu*, il avoit témoigné quelque desir de le voir d'autant plus volontiers que le Pére luy avoit mandé que l'Auteur y procédoit en Mathématicien : quoique dés-lors il n'en (Pag. 283 & 284. Ibid.) conçût pas une grande espérance, & qu'il ne crût pas M. Morin fort capable de réüssir dans un genre d'écrire où il sembloit ne s'être jamais beaucoup éxercé. Il en fit sçavoir son sentiment au P. Mersenne sur la fin de Janvier en ces termes. (Pag. 289. Ibid.) » J'ay parcouru le livret de M. Morin (*de Deo*,) dont » le principal défaut est qu'il traite par tout de l'Infini comme si son esprit étoit au dessus, & qu'il en pût comprendre » les propriétez. C'est une faute qui est presque commune à » tous ceux qui ont entrepris d'écrire sur ce sujet, & que j'ay » tâché d'éviter avec soin. Car je n'ay jamais traité de l'Infini que *pour me soumettre à luy*, & non point pour déterminer » ce qu'il est, ou ce qu'il n'est pas. M. Morin, avant que de » rien expliquer qui soit en controverse dans son XVI théoréme où il commence à vouloir prouver que Dieu est, appuye son raisonnement sur ce qu'il prétend avoir réfuté le » mouvement de la Terre, & sur la pensée que tout le Ciel » tourne autour d'elle : ce qu'il n'a nullement prouvé. Il

suppose

ſuppoſe auſſi qu'il ne peut y avoir de nombre infini, &c. ce qu'il ne ſçauroit pareillement prouver. Ainſi tout ce qu'il met juſqu'à la fin, eſt fort éloigné de l'evidence & de la certitude Géométrique qu'il ſembloit promettre au commencement. Ce qui ſoit dit entre nous s'il vous plaît, parce que je ne deſire nullement luy déplaire. « 1641.

L'Ecrit du Philoſophe Anglois que M. Deſcartes reçût en même têms que le liure de M. Morin, n'étoit autre choſe que les objections que M. *Hobbes* avoit faites ſur les Méditations Métaphyſiques à la ſollicitation du Pére Merſenne. M. Hobbes cherchoit depuis long-têms une occaſion telle qu'elle pût être pour ſe faire connoître à M. Deſcartes, & faire avec luy quelques habitudes pour la Philoſophie. Il étoit âgé de huit ans plus que M. Deſcartes, & il ne mourut qu'aprés une vie de quatre-vingts-onze ans. Il avoit autrefois oublié ſon Grec & ſon Latin pour ſe donner plus parfaitement à la Philoſophie Scholaſtique, & ſur tout à la Logique & à la Métaphyſique, dans laquelle il brilloit ſur tous les Hibernois en ſa jeuneſſe. Mais ayant remarqué enſuite que les gens d'eſprit ſe moquoient de luy, il renonça aux vains éxercices de cette ſorte de Philoſophie, comme n'étant propre qu'à gâter un eſprit & à fournir de la chicane à des Sophiſtes. Pour ſe frayer un chemin nouveau à la Philoſophie, il avoit repris les belles Lettres & s'étoit mis à la lecture de tous les anciens Grecs & Latins, ſans ſe rendre pourtant leur eſclave & ſans négliger auſſi ce que les meilleurs Scholaſtiques ou Modernes avoient imaginé: juſqu'à ce que les conſeils des deux premiers Philoſophes de l'Angleterre, le Chancelier Bacon & le Baron de Cherbury*, le déterminérent tout-à-fait à ſe défaire de tous ſes préjugez, & à bâtir tout de neuf. Il voulut commencer par l'étude des Mathématiques à cauſe de la certitude, de l'évidence, & de la netteté de ces connoiſſances. Mais il fit en ce point la même faute qu'avoit faite Scaliger de s'y appliquer trop tard, étant âgé pour lors de plus de quarante ans: & il trouva comme Scaliger de nouveaux *Viétes*, qui le redreſſérent dans la ſuite pour avoir voulu ſe commettre avec eux. Ce fut principalement aprés l'an 1634 qu'étant venu en France il s'apliqua tout de bon à la Philoſophie naturelle

Tom. 2. des lettr. pag. 284. 286.

Thomas.

Né à Malmeſbury le 5. Avril 1588.

Vit. Hobb. item vit. Auctar.

* Edoüard Herbert.

Vvallis, &c.

1641. turelle dont il avoit pris le goût dans les converſations du Pére Merſenne avec lequel il avoit fait d'étroites liaiſons, nonobſtant la diverſité de leur Réligion. Ce Pére luy ayant fait remarquer que tout ſe fait dans la Nature d'une maniére *Méchanique*, luy avoit en même têms inſpiré une forte paſſion pour connoître M. Deſcartes, de qui il tenoit cette maxime & la plûpart des beaux principes que M. Hobbes luy entendoit débiter. Mais ſon retour de l'an 1637 en Angleterre avoit rompu ſes projets, juſqu'à ce que la lecture des Eſſays de la Méthode de M. Deſcartes ralluma en luy ce deſir. Les troubles de la Grand-Bretagne l'ayant fait revenir en France ſur la fin de l'an 1640, il trouva dans Paris le repos & la ſureté qu'il cherchoit pour cultiver ſa Philoſophie à loiſir, & il ſe lia plus étroitement que jamais avec le P. Merſenne & M. Gaſſendi, qui étoient les principaux conſeillers & les compagnons de ſes études.

Vit. Hobb. Auctar.

Ce fut préciſément en ce têms-là que le P. Merſenne luy procura l'occaſion qu'il avoit tant recherchée pour pouvoir entretenir quelque commerce de lettres avec M. Deſcartes: & ce Pére en luy communiquant le manuſcrit des Méditations Métaphyſiques luy déclara que pour mériter l'amitié & l'eſtime de M. Deſcartes il falloit faire les objections les plus fortes qu'il pourroit trouver contre cét ouvrage, & les envoyer à ſon Auteur, qui ne manqueroit pas de les honorer d'une réponſe. M. Hobbes crut ce Pére, & fit des objections contre les Méditations de M. Deſcartes qu'il mit entre les mains du Pére pour les luy faire tenir, ſans luy permettre néanmoins de déclarer encore pour cette premiére fois ſon nom à M. Deſcartes. Le P. Merſenne avoit accompagné l'écrit de M. Hobbes d'un mot de recommandation pour ſon ami, afin que M. Deſcartes connût ſon mérite, & qu'il ſçût ſur tout de quelle Philoſophie ce ſçavant Anglois faiſoit profeſſion. M. Deſcartes ravi d'apprendre que le nombre des vrais Philoſophes fût augmenté d'un auſſi noble & auſſi excellent ſujet qu'étoit M. Hobbes, voulut étudier ſon génie dans ſes objections, mais il ne les trouva point aſſez propres pour luy faire juger de ſa ſolidité & de ſa profondeur. Il en écrivit au P. Merſenne en luy envoyant ſa réponſe à ces objections dés le mois de Janvier: & il luy témoigna

Tom. 2. des lettr. de Deſcartes *paſſim*.

moigna la crainte qu'il avoit que le reste que M. Hobbes avoit à luy envoyer ne fût pas meilleur. Mais pour ne se pas rendre indigne de l'amitié d'un homme en qui il reconnoissoit du mérite d'ailleurs, & qui devoit avoir quelque goût en ce qu'il faisoit cas de luy, il protesta de ne vouloir rien faire ny rien dire qui fût capable de le dés-obliger. Il se contenta de déclarer au Pére Mersenne ce qu'il pensoit de sa Philosophie en ces termes. » Je n'ay pas peur, dit-il, que sa Philosophie semble être la mienne, quoiqu'il ne veuïlle considérer comme moy que les figures & les mouvemens. Ce sont bien les vrais principes : mais si on commet des fautes en les suivant, elles paroissent si clairement à ceux qui ont un peu d'entendement, qu'il ne faut pas aller si vîte qu'il fait, pour y bien réüssir. « 1641. — Tom. 2. des lettr. pag. 286.

La réponse que fit M. Descartes à ses objections étoit insérée dans le corps même de ces objections, & jointe à la fin de chaque article. On garda le même ordre dans l'édition des Méditations sous le titre de *Troisiémes Objections*. Le P. Mersenne avoit été prié quelques jours auparavant par M. Descartes de ne luy envoyer de toute l'année aucunes objections ny aucunes questions à résoudre que celles qui regardoient sa Métaphysique, parce qu'il étoit bien-aise de pouvoir joüir de tout cét espace de têms pour disposer sa Philosophie dans une telle méthode qu'elle pût être aisément enseignée. Il s'agissoit du cours Philosophique qu'il avoit entrepris dés l'année précédente de mettre en ordre selon ses principes & sa méthode, avec un abrégé de la Philosophie scholastique qu'il vouloit mettre à côté pour en faire un paralléle & pour la réfuter en y joignant ses notes. La prémiére partie de ce bel ouvrage qu'il n'avoit pas encore achevée au commencement de cette année, contenoit presque les mêmes choses que ses Méditations Métaphysiques, sinon qu'elle étoit d'un stile tout différent, & que ce qu'il avoit avoit mis tout au long dans celles-cy se trouvoit plus abrégé dans celle-là : comme il y avoit aussi des choses dans cette prémiére partie de son cours Philosophique qui étoient plus étenduës que dans ses Méditations. Il continua cét ouvrage pendant quelque têms, mais il perdit bien-tôt l'envie qu'il avoit euë d'y faire une exposition de la Philo- Pag. 284. Ibid. — 1641. — Tom. 2. des lett. pag. 284.

 sophie

1641.

sophie scholastique pour la réfuter. C'est néanmoins ce qu'il dissimula pour tenir ses adversaires en haleine, & les entretenir toûjours dans la crainte de son éxamen & de sa censure. Mais comme il n'avoit point de secret pour le P. Mersenne, il luy en découvrit sa pensée quelque têms aprés en ces termes. » Il est certain, dit-il, que j'aurois choisi le *Compendium* du Pére Eustache * comme le meilleur de tous les Scholastiques, si j'en avois voulu réfuter quelqu'un. Mais aussi est-il vray que j'ay entiérement perdu le dessein de réfuter cette Philosophie. Car je vois qu'elle est si absolument & si clairement détruite par le seul établissement de la mienne, qu'il n'est pas besoin d'autre réfutation. Mais je n'ay pas jugé à propos d'en rien écrire à ceux que vous sçavez *, ny de leur rien promettre là-dessus, à cause que je pourray peut-être changer de dessein, s'ils m'en donnent occasion.

Tom. 3. des lettr. pag. 118.

*Du Feuïllant.

* Aux Jésuites.

Mais nonobstant la priére que M. Descartes avoit faite au Pére Mersenne dés le commencement de l'année de ne luy point envoyer d'autres objections que celles qui regarderoient ses Méditations Métaphysiques, ce Pére ne pût s'empêcher de luy communiquer les remarques que M. Hobbes avoit faites sur sa Dioptrique, ny Monsieur Descartes luy refuser la satisfaction de répondre à son ami. Quoique la chose eût été concertée aux Minimes de la Place Royale, on feignit néanmoins que M. Hobbes avoit écrit d'Angleterre & addressé ses remarques au P. Mersenne, qui les avoit fait tenir à M. Descartes par la voye de M. de Zuytlichem. M. Hobbes débutoit dans son Ecrit par un commencement qui ne regardoit point la Dioptrique de M. Descartes. » Il y parloit de Dieu & de l'Ame comme de *choses corporelles*. Il y discouroit sur son *Esprit interne* qu'il établissoit comme le principe de toutes choses, & il y traitoit beaucoup d'autres sujets qui ne touchoient nullement M. Descartes. Car encore qu'il prétendît que la *Matiére subtile* de celuy-cy fût la même chose que son *Esprit interne*, l'une n'étoit nullement reconnoissable dans l'autre. Prémiérement parce que M. Hobbes vouloit que son *Esprit interne* fût la cause de la dureté, au lieu que la *Matiére subtile* de M. Descartes est plûtôt la cause de la mollesse. Ensuite parce

Tom. 2. pag. 284.

Tom. 3. des lettr. pag. 119 ou 122.

Spiritus intus alens, & mens infusa per artus molem agitans sesèque ingenti corpore miscens.

ce qu'il n'étoit pas aiſé de comprendre par quel moyen cét *Eſprit interne*, qui de ſa nature devoit être trés-mobile, pouvoit être ſi bien renfermé dans les corps durs qu'il n'en pût jamais ſortir : ny comment il ſe gliſſoit & entroit dans les corps moûs lorſqu'ils deviennent durs. 1641.

Sans s'engager à la diſcuſſion de cette opinion de M. Hobbes, il ſe réduiſit à éxaminer ſeulement les raiſons par leſquelles il tâchoit de réfuter ſa Dioptrique dans la ſuite de ſon Ecrit, qui étoit dreſſé en forme de lettre Latine écrite au P. Merſenne. Il fit ſa réponſe en même langue, & l'addreſſa au même Pére. M. Hobbes y fit une longue réplique qui fut envoyée à M. Deſcartes dés le ſeptiéme de Février. Mais tout le commerce de cette paiſible diſpute réſidoit dans le Pére Merſenne qui en étoit le centre, ſans que M. Deſcartes & M. Hobbes ſe parlaſſent ou s'écrivirſſent immédiatement. M. Hobbes traitant M. Deſcartes avec beaucoup de reſpect & de retenuë tâcha de défendre ſon *Eſprit interne* : & ajoûtant que par cét *Eſprit interne* il n'entendoit autre choſe qu'un *corps ſubtil & fluide*, il crut ſe juſtifier par là d'avoir dit que ſon *Eſprit interne* étoit la même choſe que la *Matiére ſubtile* de M. Deſcartes, ne voyant pas, diſoit-il, la différence qu'il y a entre un corps ſubtil & une matiére ſubtile. Il répondit auſſi aux difficultez que M. Deſcartes trouvoit dans le reſte de ſon hypothéſe.

Pag. 127. ou 157. du 3. tom.

Le Pére Merſenne qui n'avoit envoyé d'abord qu'une partie de l'Ecrit de M. Hobbes à M. Deſcartes luy envoya le reſte avec cette replique. Ce qui obligea M. Deſcartes à une nouvelle réponſe pour ce reſte, parce qu'il ſçut que quelques perſonnes aſſez habiles tenoient pour de vrayes & légitimes démonſtrations ce qui étoit contenu dans cét Ecrit, quoique cela fût contraire à ce qu'il avoit publié touchant les réfractions. C'eſt tout ce qu'il put obtenir de ſon génie pour celuy de M. Hobbes dont il ſe laſſa en peu de têms. Au lieu de répondre au dernier Ecrit, c'eſt-à-dire à la réplique de M. Hobbes, il écrivit au Pére Merſenne pour luy marquer les raiſons qu'il avoit de rompre de bonne heure tout commerce avec ce Philoſophe, afin de pouvoir le conſerver au nombre de ces amis du commun qui s'eſtiment de

Pag. 149. ou 153. ibid.

Pag. 157. & ſuiv.

1641. loin & qui s'aiment ſans commnication. Il luy manda de nouveau l'opinion qu'il avoit de cét Eſprit qu'il jugeoit opiniâtre & dangereux même dans ſa ſingularité, quoiqu'il ne fût pas doüé d'une grande juſteſſe ny d'une grande force pour le raiſonnement. Mais afin que M. Hobbes ne crût pas l'avoir épuiſé en réponſes, & qu'il ne prît pas ſon ſilence pour une impuiſſance, il envoya au Pére Merſenne les réponſes toutes dreſſées à ſon dernier Ecrit. Il pria ce Pére que ſi le Philoſophe Anglois étoit dans une ſemblable penſée, il débitât, comme de ſon chef, ces réponſes qu'il luy envoyoit, ſans qu'il parût en aucune maniére qu'elles luy fuſſent venuës de plus loin que du couvent des Minimes de Paris.

CHAPITRE IV.

Hiſtoire des quatriémes objections faites ſur les Méditations de M. Deſcartes par M. Arnaud Docteur de Sorbonne. Qualitez de l'eſprit & des connoiſſances de ce Docteur. Eſtime que M. Deſcartes fait de ſes objections. Efforts qu'il fait pour y répondre. Reſſemblance de la Philoſophie de M. Deſcartes avec celle de S. Auguſtin. Utilité des objections de M. Arnaud pour corriger les Méditations de M. Deſcartes. Difficulté ſur la maniére d'expliquer la Tranſſubſtantiation. M. Deſcartes & M. Arnaud ſe ſont peu connus depuis. Ouvrages divers de M. des Argues eſtimez de M. Deſcartes.

PEndant que le mois de Février ſe conſumoit en objections & en réponſes ſur les Méditations & ſur la Dioptrique entre M. Hobbes & M. Deſcartes, le P. Merſenne avoit eu ſoin de communiquer diverſes copies des Méditations à pluſieurs Docteurs de la Faculté de Théologie pour les convier à examiner l'ouvrage, & à luy donner leurs corrections ou leurs objections pour M. Deſcartes. Mais ſoit qu'ils l'approuvaſſent entiérement, ſoit qu'ils le mépriſaſſent, ſoit enfin qu'ils ne l'entendiſſent point, il ne ſe trouva perſonne dans tout ce grand & vénérable corps qui voulût s'ériger en cenſeur de M. Deſcartes, ſi l'on en excepte

un

un jeune Docteur ou Licencié de Sorbonne, qui avant lû autrefois les Essais de la Méthode de M. Descartes avec plaisir, avoit acquiescé au desir du Pére Mersenne avec l'espérance de retrouver le même plaisir dans la lecture des Méditations. 1641.

Ce Docteur étoit le célébre Monsieur *Arnaud* que l'on croid encore aujourd'huy plein de vie, & qui par cette considération doit nous dispenser de parler de luy. Il n'étoit encore alors âgé que de vingt-huit ans & de quelques mois: & M. Descartes malgré tout son discernement auroit été trompé par ses objections sur ses Méditations, comme il l'avoit été dix-huit mois auparavant sur l'âge de M. Pascal par son Traité des Coniques, si le Pére Mersenne n'y avoit pourvû en le prévenant. M. Arnaud n'ayant pû obtenir de ce Pére qu'il liroit les Méditations gratuitement, se crut obligé de faire deux personnages dans l'éxamen qu'on demandoit de luy. Il parut d'abord en Philosophe pour luy représenter les principales difficultez qu'on pourroit luy objecter touchant les deux grandes questions de la nature de l'Esprit humain, & de l'éxistence de Dieu. Il fit ensuite la fonction d'un Théologien pour marquer à M. Descartes les choses qu'il jugeoit capables de choquer les oreilles accoûtumées aux expressions ordinaires de la Théologie, ou qu'il ne jugeoit point assez conformes au langage des Catholiques touchant quelques dogmes particuliers.

On dit qu'il est né en 1612. le 6. de Février.

M. Descartes n'avoit pas encore eu d'adversaire plus raisonnable ny plus habile que ce jeune Docteur, qui non content de s'être approfondi dans toutes sortes de connoissances, faisoit encore régner un esprit parfaitement géométrique dans tous ses raisonnemens. Mais au lieu de perdre le têms à l'admirer, il mit toute son application à luy répondre. Ce qui luy donna d'autant plus d'éxercice qu'il avoit à satisfaire un esprit auquel il ne luy étoit pas possible d'imposer ou de donner le change, & qu'il s'agissoit de soudre en même têms des difficultez trés-solides & trés-subtilement proposées. Il écrivit au Pére Mersenne pour luy marquer qu'il n'auroit pû souhaiter un éxaminateur de son livre plus clairvoyant & plus officieux. Qu'il en avoit été traité avec tant de douceur & d'honnesteté, qu'il ne pouvoit presque s'imaginer

M. Arnaud n'avoit pas encore le bonnet de Docteur, qu'il ne prit qu'en 1642.

Epist. prælimin. ad resposs.

1641. giner que ce fût un adverſaire qui eût voulu écrire contre luy : mais qu'il avoit éxaminé ce qu'il avoit combattu avec tant de ſoin, qu'il eſpéroit que rien ne luy ſeroit échappé ; & que ſes maniéres vives & pénétrantes à pouſſer les choſes auſquelles il ne pouvoit accorder ſon approbation luy faiſoient croire qu'il n'avoit point eû la complaiſance de luy rien diſſimuler. Auſſi témoignoit-il être moins touché de la qualité de ſes objections qu'il n'étoit réjoüy de voir qu'elles fuſſent en ſi petit nombre, & qu'un eſprit raiſonnable ne pût y en ajouter davantage qui fuſſent bonnes. Il envoya au même Pére ſa Réponſe à ces objections le jour de Pâque de l'an 1641. Elle commençoit par un remerciment à M. Arnaud pour deux bons offices qu'il luy avoit rendus en écrivant contre luy. Le prémier étoit d'avoir propoſé les raiſons de ſon livre, de telle maniére qu'il ſembloit avoir eû peur que les autres ne les trouvaſſent pas aſſez fortes & convaincantes. L'autre étoit de l'avoir fortifié d'un grand ſecours en le muniſſant de l'autorité de S. Auguſtin. En effet, la prémiére choſe que M. Arnaud prétendoit avoir trouvée dans ces Méditations Métaphyſiques qui luy parût digne de remarque étoit de voir que M. Deſcartes établît pour fondement & pour prémier principe de toute ſa Philoſophie, ce qu'avant luy S. Auguſtin avoit pris pour la baſe & le ſoutien de la ſienne.

Lettr. MS. de Deſc. de l'an 1641.

Sc. *je penſe donc je ſuis.* lib. 2. de libero arbitr. cap. 3. & lib. XI. cap. 26. de Civ. Dei.

M. Deſcartes ayant conſidéré long-têms la force des argumens de M. Arnaud touchant la Philoſophie, jugea qu'aprés avoir tâché de réſoudre ceux qui regardoient la *nature de l'Eſprit humain*, il devoit changer de méthode, craignant de ne pouvoir pas réſiſter à la force de ceux qu'il luy avoit propoſez touchant l'*éxiſtence de Dieu*. C'eſt pourquoy au lieu de ſe mettre en devoir de ſoutenir ſes efforts comme il avoit fait juſques-là, il voulut imiter ceux qui ont à ſe défendre contre un adverſaire qui a l'avantage : & il ne s'étudia plus qu'à éviter adroitement ſes coups plûtôt que de s'oppoſer directement à leur violence. Il reconnut de bonne foy que tout ce que M. Arnaud luy objectoit concernant l'éxiſtence de Dieu pouvoit luy être accordé de la maniére qu'il l'entendoit, & qu'il l'avoit expliqué. Mais ayant pris les mêmes choſes dans un autre ſens que M. Arnaud lorſqu'il les avoit écrites,

écrites, il se contenta de faire voir que ce sens pouvoit être favorablement reçû, & regardé comme véritable aussi bien que celuy de M. Arnaud. 1641.

Quand M. Descartes en fut venu à la réponse qu'il avoit à faire aux difficultez qui pouvoient arrêter les Théologiens, il déclara » qu'il s'étoit opposé aux *prémiéres* raisons de M. Arnaud[1] ; qu'il avoit tâché de parer les *secondes*[2] ; mais qu'il donnoit entiérement les mains aux *troisiémes*, excepté la derniére qui concernoit l'Eucharistie. Il entreprit donc de répondre à cette derniére difficulté, jugeant que s'il venoit about de satisfaire M. Arnaud sur ce point, il luy seroit aisé de contenter tous les esprits raisonnables. On ne peut nier qu'il ne s'en soit acquité avec beaucoup de subtilité & de vray-semblance. De sorte que tant qu'on disputera dans les Ecoles de la maniére dont le Corps de J. C. existe au S. Sacrement, & qu'on voudra l'expliquer par les maximes de la Physique, on aura sujet de beaucoup espérer du succés des efforts que feront les Cartésiens pour expliquer cette maniére d'éxister sur les principes de leur Maître. Aussi M. Descartes ne desespéroit-il pas de voir venir le têms auquel l'opinion de nos Scholastiques qui admet des *Accidens réels* seroit rejettée par les Théologiens comme *peu sure en la Foy, contraire à la Raison, & tout-à-fait incompréhensible:* & que la sienne seroit reçûë en sa place comme *certaine & indubitable.*

1. *De Mente humanâ.*
2. *Deo.*

M. Arnaud avoit donné à M. Descartes divers avis également importans & judicieux pour aller audevant des chicanes qu'on pouvoit appréhender de la part des esprits malintentionnez. M. Descartes, non content d'en témoigner publiquement sa reconnoissance, voulut faire voir encore des fruits de la déférence qu'il avoit pour son jugement, & de l'estime qu'il faisoit de ses conseils. Il récrivit donc au Pére Mersenne pour luy envoyer, séparément de sa réponse, les endroits que M. Arnaud jugeoit à propos de retoucher & de changer dans ses Méditations. Il pria ce Pére de faire mettre ces additions ou corrections dans le texte même de son ouvrage, mais séparées par des crochets par maniére de parenthéses, afin de montrer la docilité qu'il avoit pour les avis d'autruy, sans prétendre s'en attribuer la gloire, & d'éxciter par une générosité si modeste tous ses éxaminateurs, & ses

Respons. ad 4. object.

Tom. 3. des lett. pag. 596. 597.

1641.

ſes adverſaires mêmes à luy donner de ſemblables avis dans l'eſpérance d'une juſtice ſemblable.

Pag.600.ibid.

Mais en luy envoyant ſa réponſe aux objections de Monſieur Arnaud il retint le dernier feüillet où il expliquoit la Tranſſubſtantiation ſuivant ſes principes, parcequ'il deſiroit lire les Conciles ſur ce ſujet avant que de le luy envoyer pour le joindre au reſte. Mais aprés avoir lû ce qu'il ſouhaitoit, il ajouta quelque choſe à ce dernier feüillet que le P. Merſenne jugea à propos de retrancher dans l'édition, craignant que cela ne fit naître quelque obſtacle à l'approbation des Docteurs. M. Deſcartes ſouhaitoit que M. Arnaud vît ſa réponſe, afin qu'il en jugeât, & qu'il pût luy communiquer ſes repliques, ou luy donner de nouveaux avis. Mais la choſe n'alla point plus loin, & l'on prétend que M. Arnaud témoigna être ſatisfait de M. Deſcartes ſur tous les points qu'il luy avoit objectez, ſans en excepter même celuy de l'Euchariſtie, où il l'avoit le plus embarraſſé. C'eſt au moins ce que nous pouvons avancer ſur la foy du Pére Merſenne contre ceux qui veulent encore aujourd'huy douter de la vérité de cette circonſtance. Voicy les termes auſquels ce Pére en écrivit quelque têms aprés au Miniſtre Voetius ennemy de Monſieur Deſcartes. » Je demanday derniérement, dit-il, à l'Auteur des quatriémes objections qui eſt eſtimé l'un des plus ſubtils Philoſophes, & l'un des plus grands Théologiens de cette Faculté, s'il n'avoit rien à repartir aux réponſes qui luy avoient été faites par M. Deſcartes. Il me répondit que non, & qu'il ſe tenoit pleinement ſatisfait. Il m'ajouta même qu'il avoit enſeigné & publiquement ſoutenu la même Philoſophie; qu'elle avoit été fortement combatuë en pleine aſſemblée par pluſieurs ſçavans hommes, mais qu'elle n'avoit pû être abbatuë ny même ébranlée.

Tom. 2. des lettr. pag. 298.

Lettr. de Merſ. à Voet. au 2. tom. des lettr. de Deſcartes.

M. Deſcartes ayant appris quelle étoit la diſpoſition de M. Arnaud s'en forma un préjugé pour ſa Philoſophie d'autant plus avantageux qu'il le jugeoit moins capable d'erreur dans ſes connoiſſances, ou de diſſimulation dans ſa conduite. Il ne fit point difficulté de mander depuis aux Péres de l'Oratoire que tout jeune Docteur que fut M. Arnaud, il ne laiſſoit pas d'eſtimer plus ſon jugement que *celuy d'une moitié des Anciens* de toute la Faculté.

Tom. 1. des lettr. p. 480.

De

De toutes les objections qui se firent contre les Méditations de Monsieur Descartes, il ne s'en trouva point à qui le Public fit plus d'honneur qu'à celles de ce Docteur: & Monsieur Descartes les jugeant préférables à toutes les autres ne fut point honteux de s'en faire honneur de son côté comme d'un nouvel appuy pour sa Philosophie. Il ne tint pas à luy qu'il n'entretint cette habitude naissante avec un amy de cette conséquence. Mais Monsieur Arnaud quoy que grand Philosophe & grand Géometre avoit dés-lors tellement dévoüé son têms à la Théologie & à tout ce qui touchoit immédiatement la Religion, qu'il ne luy en restoit presque plus pour les éxercices des sciences humaines. M. Desc. se contenta donc de l'honorer & de l'aimer sans communication. Il en donna des marques trois ans apres écrivant à l'Abbé Picot sur les chagrins que luy donnoient les procez que les Théologiens Protestans luy avoient suscitez à Utrecht & à Groningue. » La disgrace de M. Arnaud, dit-il, me touche davantage que les miennes. Car je le conte au nombre de ceux qui me veulent du bien : & je crains au contraire que ses ennemis ne soient aussi pour la plûpart les miens. Toutesfois je ne sçay point encore le sujet de mécontentement qu'il peut leur avoir donné : & je me console sur ce que mes écrits ne touchent ny de prés ny de loin la Théologie, & que je ne crois pas qu'ils y puissent trouver aucun prétexte pour me blâmer.

1641.

Lettr. MSS. de Descartes à Clerselier, du 10 d'Avril 1645.

Lettr. MSS. à Picot du 1. Avril 1644.

Troubles sur le livre de la Fréq. Comm.

Néanmoins l'indifférence de M. Arnaud pour l'entretien d'un commerce de lettres avec M. Descartes n'alla point jusqu'à se refuser la satisfaction de luy donner aux occasions des témoignages de son estime. Ayant sçu que M. Descartes étoit à Paris durant l'Eté de l'an 1644, il ne put s'empécher de l'envoyer visiter par un jeune Ecclésiastique de ses * Amis, & de luy faire offrir ses services. Il luy fit même proposer quelque nouvelle difficulté sur sa maniére d'expliquer la Transsubstantiation selon ses principes , mais plûtôt pour donner matiére au jeune Ecclésiastique d'un entretien avec ce grand homme, que pour avoir de luy aucune réponse, dont il eût besoin sur la difficulté proposée. L'Ecclésiastique rendit conte de sa visite à M. Arnaud avec les complimens de M. Descartes : mais il ne parla presque que de la surprise où il avoit été, non seulement de trouver un Philosophe trés-accessible

* M. Wallon de Beaupuis.

1641. ceſſible & trés-affable, mais encore de voir un ſi grand génie dans une ſimplicité & une taciturnité toute extraordinaire.

Tom. 2. des lettr. pag. 281.

Pour revenir au livre des Méditations Métaphyſiques, nous avons vû que M. Deſcartes avoit fait prier M. des Argues de vouloir être du nombre de ſes juges. Mais il ſe contenta d'en être le lecteur & l'approbateur. Au lieu de ſon jugement, il fit tenir à M. Deſcartes par le P. Merſenne un papier qui ſelon toutes les apparences contenoit le projet ou une portion du livre *de la maniére de poſer l'eſſieu aux Cadrans ſolaires*, qu'il publia quelque têms aprés. M. Deſcartes le lut » avec plaiſir, & trouva que l'invention en étoit fort belle, & » d'autant plus ingénieuſe qu'elle étoit plus ſimple. Elle étoit parfaitement conforme à la théorie, mais il luy fit donner pour réüſſir plus ſurement dans la pratique un expédient plus commode que celuy qu'il avoit inventé. M. des Argues luy avoit fait en même têms préſent d'un nouveau livre de ſa compoſition touchant la maniére de couper les pierres à bâtir. Le livre parut ſous le titre de *la Pratique du trait, & Preuves pour la coupe des pierres dans l'Architecture*. M. Deſcartes le parcourut ſur le champ, & il ne différa de l'étudier, que parcequ'il n'en avoit pas encore reçû les figures qui étoient de la gravûre d'Abraham Boſſe. Il en fit remercier l'Auteur par le Pére Merſenne, à qui il donna en même têms commiſſion de luy faire ſçavoir ce que M. des Argues diſoit avoir trouvé touchant l'Algébre, afin qu'il pût juger en peu de mots de ce que ce pouvoit être. M. Deſcartes avoit le goût aſſez difficile: mais ſoit que l'amitié l'aveuglât, ſoit que M. des Argues fût un trés-habile homme, il avoit coutume de loüer tout ce qu'il voyoit de luy, & il l'eſtimoit avec d'autant plus de raiſon, qu'il voyoit que M. des Argues faiſoit ſervir ſes connoiſſances à l'utilité publique de la vie plûtôt qu'à la vaine ſatisfaction de nôtre curioſité. Son génie luy fit encore produire d'autres ouvrages dans la ſuite des têms, & M. Deſcartes en fut toujours partagé des prémiers. De ce nombre furent le livre de la *Perſpective*, & celuy de la maniére de *graver en taille douce à l'eau forte*. M. des Argues ne fit plus rien aprés la mort de M. Deſcartes, auquel il ſurvéquit de plus d'onze ans, étant prés de trois ans plus âgé que luy

Pag. 290. ibid.

Ces deux ouvrages de M. des Argues ne furent publics qu'en 1643. chez des Hayes ruë de la Harpe.

Lettr. Mſſ. à Merſenne en Décembre 1643.

luy. Il avoit préféré la vie retirée à celle de la Cour dés le vivant de son amy ; & il passa le reste de ses jours à méditer sur les Mathématiques, & à cultiver le bien qu'il avoit à Condrieu dans le Lyonnois. 1641.

CHAPITRE V.

*Histoire des cinquiémes Objections faites par M. Gassendi venu nouvellement de sa province pour l'Assemblée du Clergé à Mante, & pour s'établir à Paris. Origine de l'animosité & de la jalousie de M. Gassendi contre M. Descartes. Jugement de M. Descartes sur la Dissertation que M. Gassendi avoit faite autrefois des Parhèlies de Rome. Douceur & modération de M. Gassendi. Son adresse & sa dissimulation envers M. Descartes. Sincérité choquante de celuy-cy dans la réponse à ses Objections. Broüillerie de ces deux amis entretenuë & augmentée dans la suite par quelques esprits inquiets. Histoire des sixiémes objections. Edition des Méditations. Modestie de M. Descartes sur le titre de ses réponses. Réfléxion sur les approbations du livre mis long-tèms aprés à l'*Index. *Objections de Huelnerus venuës apres coup. Eloges des Méditations de M. Descartes, & de la Méthode d'Acontius par cet Huelnerus.*

LE nombre des objections contre les Méditations Métaphysiques n'augmentoit pas autant que M. Descartes témoignoit le souhaiter : & l'industrie du P. Mersenne ne réüssissoit pas comme il l'avoit espéré d'abord à luy susciter des censeurs qui fussent capables d'en faire, ou qui en eussent la volonté. Il semble que la Providence voulut tirer l'un & l'autre d'inquiétude en faisant venir M. Gassendi de Provence à Paris, où elle luy destinoit un établissement par des voyes toutes opposées à celles par où elle avoit conduit M. Descartes. Elle avoit fait passer celuy-cy du grand monde dans une solitude pour cultiver la Philosophie : & elle tiroit celuy-là d'un coin de province pour le produire en public sur le prémier théatre du royaume. Etant arrivé à Paris le 9 de Février de l'an 1641, il ne manqua point de rendre visite au Pére Mersenne qui étoit l'un des principaux amis

Gassend. epistolar. pag. 103 tom. 6. oper.

1641. qu'il eût dans la ville. Le Pére cherchant à le régaler, n'eût point de nouveauté plus importante à luy communiquer que le manuſcrit des Méditations de M. Deſcartes : mais il ne luy en propoſa la lecture que comme une faveur qui ne s'accordoit qu'à ceux qui s'engageoient à la reconnoître par des objections contre l'ouvrage. M. Gaſſendi voulut bien acheter cette ſatisfaction à ce prix-là : mais il demanda ſix ſemaines de terme au Pére pour pouvoir s'acquiter de ſa dette. L'occaſion principale de ſon voyage à Paris étoit une affaire qu'il vouloit faire terminer à l'Aſſemblée du Clergé qui devoit ſe tenir à Mante en Vexin : & il falloit partir le XXIII de Février pour être préſent à l'ouverture de l'Aſſemblée qui devoit ſe faire le XXV. Dés le prémier jour ſon affaire touchant la dépu-

Pag. 103. & 104. ibid.

tation de ſa province avoit été propoſée par les ſoins de divers Prélats à qui il l'avoit fait recommander par pluſieurs de ſes amis. On luy donna des Commiſſaires de l'un & de l'autre ordre du Clergé pour l'examiner. M. l'Archevêque de Toulouſe qui en étoit le prémier, & qui connoiſſoit le mérite & l'humeur de M. Gaſſendi la fit régler au plûtôt, pour le délivrer des embarras des affaires civiles par un accommodement avec ſa Partie, qui le rétabliſſoit dans le repos néceſſaire à ſes études. Il partit de Mante dés le ſecond jour de Mars ; & dés

Pag. 104. col. 1. & 2. epiſt. Gaſſ.

qu'il fut de retour à Paris, il manda ſes livres & ſes papiers de Digne pour travailler, non ſeulement à l'édition de la vie de M. de Peireſc qu'il avoit compoſée quelque têms auparavant, mais encore à la réfutation qu'il méditoit des Méditations de M. Deſcartes.

L'amitié qui avoit uni ces deux grands hommes juſqu'alors n'étoit jamais montée juſqu'au degré où les amis ne ſont plus en état de découvrir ou de ſe reprocher leurs défauts quand ils y ſont arrivez. Telle qu'elle étoit dans les commencemens de leur connoiſſance, M. Deſcartes l'avoit toûjours conſervée dans une ſituation égale : mais il n'en étoit plus de même du côté de M. Gaſſendi depuis l'édition du traité des Météores de M. Deſcartes. M. Gaſſendi étoit un

Depuis l'an 1637.

homme charmant pour le commerce de la vie. Il étoit grand diſtributeur d'éloges à l'égard de toutes ſortes de gens de Lettres, ſi l'on en excepte les Péripatéticiens, ou les ſectateurs d'Ariſtote qui étoient devenus l'objet de ſes inimitiez. Mais il

il n'avoit pû ſe mettre au nombre des Sçavans ſans en contracter l'humeur. Il avoit appris d'eux, & ſur tout des Humaniſtes ou Philologues, à répandre l'encens avec une libéralité intéreſſée, dans l'intention d'en recevoir réciproquement : & s'il n'avoit point la maladie des Poëtes, qui eſt de vouloir être loüé, il ſembloit être atteint un peu de celle des Grammairiens, qui eſt de vouloir être cité dans les écrits des autres. 1641.

Il en avoit donné quelque marque lors qu'on vid paroître les Eſſais de la Philoſophie de M. Deſcartes. Celuy de ces Eſſais qui revenoit le plus au genre de ſes études étoit le traité des Météores, où M. Deſcartes n'avoit pas oublié le Phénoméne des Parhélies ou faux ſoleils qui avoient paru à Rome, & dont l'obſervation avoit été envoyée en France par le Cardinal Barberin. M. Gaſſendi trouva qu'il n'y étoit pas cité, & regarda le ſilence de M Deſcartes comme une injuſtice, par rapport à la créance où il étoit que M. Deſcartes n'avoit eû communication de cette obſervation que par ſon canal, & qu'il n'avoit pû ignorer une Diſſertation qu'il en avoit faite, & qu'il avoit addreſſée à M. Reneri leur ami commun. M. Deſcartes qui avoit abandonné ce genre d'érudition qui ne s'acquiert que par la lecture des Auteurs, & qui faiſoit profeſſion de n'écrire que ſur ſes propres méditations, ne pouvoit point par conſéquent s'aſſujettir à la citation des autres. Mais s'il eût pû prévoir la délicateſſe de M. Gaſſendi ſur ce point, il n'eût eû garde ſans doute de luy refuſer une ſi légére ſatisfaction pour conſerver ſon amitié. Quand le Pére Merſenne luy eût fait connoître la faute que ſon ignorance luy avoit fait commettre, il ne put s'empêcher d'admirer la modération qu'avoit euë M. Gaſſendi de retenir ſon reſſentiment pendant plus de trois ans, jugeant qu'il ne ſe ſeroit peut-être pas encore expliqué ſi-tôt ſur ſon mécontentement, ſi la vûë de ſes Méditations Métaphyſiques ne l'en avoit fait ſouvenir. Mais d'un autre côté il ne put comprendre comment un homme qui faiſoit profeſſion de ne jamais s'émouvoir contre ceux même qui luy en donnoient ſujet, s'étoit rendu ſenſible à une bagatelle ſans aucun ſujet. C'eſt ce qu'il fit connoître au P. Merſenne vers le commencement du mois d'Avril en luy mar-

Voyez cy-deſſus au livre 3. chap. 4. de cette vie.

 quant

1641. quant le peu de cas qu'il faiſoit de ſa Diſſertation & de celle de Schickard Mathématicien de Tubingue ſur le Phénoméne des Parhélies. » Je vous aſſûre, dit-il au Pére, qu'il » n'y a pas un ſeul mot de raiſonnement dans le livret Alle» mand de Guill. Schickard qui fût à mon uſage, non plus » que dans la Lettre ou *Diſſertation* Latine que M. Gaſſen» di a écrite à M. Reneri ſur ce même Phénoméne. Mais » celuy-cy a tort s'il s'offenſe de ce que j'ay tâché d'écrire la » vérité d'une choſe dont il avoit auparavant écrit des chiméres : où s'il a crû que je devois le citer en ce lieu-là, où je » n'ay pas eû de luy une ſeule choſe, ſinon que c'eſt de ſes » mains que l'obſervation du Phénoméne de Rome qui eſt à » la fin de mes Météores eſt venuë à M. Reneri, & delà à » moy, comme par les mains des meſſagers & ſans qu'il y ait » rien contribué. J'aurois crû luy faire plus de tort, ſi j'avois » averti les lecteurs qu'il a écrit de ce Phénoméne, que je n'ay » fait de m'en taire.

Tom. 2. des lettr. pag. 296.

V. le dernier Diſc. des Météores.

Cette mauvaiſe diſpoſition de l'eſprit de M. Gaſſendi accompagnée d'une jalouſie ſecréte que la réputation ou les deſſeins de M. Deſcartes avoient fait naître en luy, fut un préſervatif excellent contre ſa douceur naturelle, qui auroit été à craindre dans ſes objections contre les Méditations, où M. Deſcartes avoit beſoin de toute la ſévérité des plus habiles cenſeurs. Il n'oublia rien pour ſe bien acquiter de la réfutation qu'il avoit entrepriſe. La diligence qu'il y apporta fut ſi extraordinaire que dés le troiſiéme jour de May il manda au Comte d'Alais, depuis Duc d'Angouleſme Gouverneur de Provence & ſon patron particulier, qu'il étoit déja vers la fin de ſon éxamen. Le travail dura néanmoins juſqu'au XIV. du mois, auquel reprenant la complaiſance qu'il avoit tâché de ſuſpendre dans tout ſon Ecrit, il finit par une proteſtation que ſon unique deſſein en écrivant contre M. Deſcartes n'avoit été que de s'entretenir dans l'honneur de ſon amitié, qu'il prétendoit ſe conſerver inviolablement. Il ajoûta que s'il luy étoit échapé quelque choſe qui parût trop dur ou avancé d'une maniére inconſidérée, il le déſavoüoit ſur l'heure, & conſentoit que tout ce qui pourroit déplaire à M. Deſcartes fût rayé de ſon Ecrit.

Pag. 106. & 107. Epiſt. Gaſſend.

Ses

Ses honnêtetez ne se bornérent pas à une si belle fin : il voulut encore écrire dés le lendemain une lettre particuliére à M. Descartes, qui jusques-là n'en avoit jamais reçû de luy, & qui ne luy avoit jamais écrit. La lettre étoit pléne d'éloges, non seulement pour l'esprit de M. Descartes, mais pour l'ouvrage même qu'il avoit entrepris de censurer, en luy marquant que la grandeur du sujet, la force des pensées, & la pureté de la diction luy avoient plû extraordinairement. Il le félicita même du grand succés avec lequel il travailloit à l'avancement de la véritable science. Mais ce qu'il ajoûta ensuite touchant le prétendu déplaisir qu'il avoit de l'obligation que le P. Mersenne luy avoit imposée de luy envoyer ses doutes & ses scrupules ; touchant sa prétenduë incapacité ; touchant la foiblesse de ses raisonnemens & l'inutilité de ses réfléxions, étoit le fruit d'une dissimulation si fine & si approchante de la modestie, que plusieurs ne firent point difficulté de la préférer à la sincérité simple & austére de M. Descartes, & d'improuver la droiture choquante avec laquelle celuy-cy jugea à propos de luy répondre. 1641.

Ce langage affecté de M. Gassendi n'étoit que pour M. Descartes. Il en avoit un autre pour ceux avec lesquels il traitoit sans dissimulation, tels qu'étoient les Ministres M. Daillé en France & M. Rivet en Hollande, ses amis particuliers. Il ne fut pas honteux d'avoüer à ce dernier qu'*il n'avoit éxaminé de si prés la métaphysique de M. Descartes que parce qu'il avoit reçû de luy quelque mal-honnêteté.* Il faut laisser à d'autres la commission de concilier M. Gassendi parlant de M. Descartes avec M. Gassendi parlant à M. Descartes, sans arrêter le lecteur sur la considération d'un motif si peu digne d'un Prêtre Catholique & d'un homme qui affectoit de passer pour le plus doux des Sçavans.

Quod Metaphysicam Viri paulò studiosius disquisierim, factum ideo fuit quòd ille in me se gessisset præter decorum. Pag. 217. epist. col. 2. initio.

Mais quoique la vengeance de M. Gassendi fût sans fondement & trés-injuste en elle-même, elle ne laissa pas d'être utile à M. Descartes, qui reçût son écrit par la voye du P. Mersenne sous le titre de *Disquisitio Métaphysica seu Dubitationes, &c.* Il y répondit d'une maniére moins affectée sans doute que n'avoit été celle de Monsieur Gassendi, dont le stile luy parut trés-beau & trés-agréable, quoiqu'il voulût se persuader qu'il avoit moins employé les raisons d'un Philosophe

Le P. Mersenne l'envoya en Hollande le 16. de May 1641.

1641. Philoſophe pour réfuter ſes opinions, que les artifices d'un Orateur pour les éluder. Mais on ne peut nier que le deſir de ménager davantage ſon Adverſaire, l'empêcha de ſoûtenir le caractére de ſa ſimplicité ordinaire. Car s'étant mis en tête de faire répondre l'*Eſprit* à la *Chair*, comme ſi c'étoient deux perſonnages qu'il eût voulu introduire ſur le théâtre, il donna lieu à M. Gaſſendi de ſe reconnoître ſous celuy de la *Chair*, malgré la précaution qu'il avoit priſe pour luy ôter cette penſée dés le commencement de ſa réponſe.

V. la fin de ſa réponſe.

» Ce fut en vain qu'aprés avoir levé le maſque à la fin il voulut faire les éloges de M. Gaſſendi comme d'un parfait & » ſubtil Philoſophe ; comme d'un perſonnage autant recom- » mandable pour l'intégrité de ſes mœurs & la candeur de ſon » eſprit, que pour la profondeur & la ſubtilité de ſa doctrine. En vain proteſta-t'il que ſon amitié luy ſeroit toûjours tréschére, & qu'il tâcheroit de la mériter de plus en plus. En vain luy témoigna-t'il la joye & la reconnoiſſance qu'il avoit pour ſon beau diſcours, dans lequel nonobſtant ſa longueur & ſon éxactitude, il n'avoit apporté aucune raiſon qui eût pû détruire les ſiennes. M. Gaſſendi ne parut pas entiérement content de ce langage, autant qu'on peut le conjecturer par les plaintes qu'il en fit à M. le Comte d'Alais, & il s'imagina que M. Deſcartes avoit voulu payer ſes complimens en eſpéces ſemblables. Il luy en fit une querelle ſérieuſe, que quelques-uns de ſes amis & quelques eſprits broüillons eurent grand ſoin d'entretenir par de faux rapports & des médiſances qui détruiſirent une partie de la charité que ces deux Philoſophes chrêtiens ſe devoient l'un à l'autre. Nous parlerons de la réplique de M. Gaſſendi en ſon lieu. Il ſuffit de dire maintenant qu'il n'y eut que ſa Diſquiſition avec la Réponſe de M. Deſcartes qui entra dans la prémiére édition des Méditations ſous le titre de *cinquiémes objections*. Mais ſur quelques plaintes que M. Gaſſendi fit au P. Merſenne touchant cette réponſe, M. Deſcartes ſans en vouloir rien rabatre ſe crut obligé de récrire au Pére en ces termes. » Il me ſemble que M. Gaſſendi ſeroit fort in- » juſte, dit-il, s'il s'offenſoit de la réponſe que je luy ai faite. » Car j'ay eu ſoin de ne luy rendre que la pareille, tant à ſes » complimens qu'à ſes attaques, quoiqu'il ait eû l'avantage ſur

Epiſtol. Gaſſ. pag. 111, 112. tom. 6. oper.

Tom. 2. des lettr. pag. 298.

ſur moy, en ce que j'ay toûjours oüy dire que le prémier coup « 1641.
en vaut deux : de ſorte que quand je luy aurois rendu le «
double, je ne l'aurois que juſtement payé. Il ſe peut faire qu'il «
ſoit touché de mes réponſes, à cauſe qu'il y reconnoît la Vé- «
rité : mais pour moy, je ne l'ay point été de ſes objections «
pour une raiſon toute contraire. Si cela eſt, ce n'eſt point «
ma faute. «

Cependant le Pére Merſenne ramaſſoit tout ce qu'il pouvoit obtenir d'objections dans Paris & dans les provinces, & les envoyoit à M. Deſcartes à meſure qu'il les recevoit, outre celles qu'il tâchoit de former luy-même par une étude réïtérée de ſes Méditations. M. Deſcartes les voyant de diverſes piéces & de compoſitions différentes tâcha de leur donner quelque ordre, & les tranſcrivit toutes de ſa main en la maniére qu'elles pouvoient le plus commodément être jointes enſemble. Il les renvoya enſuite avec la réponſe qu'il y fit. Le Pére Merſenne leur donna pour titre en Latin *ſixiémes Objections faites par divers Théologiens, Philoſophes & Géométres*. En quoy il éxécuta ponctuellement la priére qui luy en avoit été faite par M. Deſcartes, qui avoit recommandé principalement de laiſſer pour inſcription à ſes réponſes, *Reſponſio ad objectiones*, plûtôt que d'y mettre celuy de *Solutiones objectionum*, afin, diſoit-il, de laiſſer juger au lecteur ſi «
ſes réponſes en contenoient les ſolutions ou non. Car, ajoûta- «
t'il, il faut laiſſer mettre *Solutiones* à ceux qui n'en donnent «
que de fauſſes : comme ſont ordinairement ceux qui ne ſont «
pas nobles, & qui ſe vantent le plus de l'être. «

Tom. 2. des lettr. pag. 297.

Tom. 3. des lettr. pag. 599, 600.

Le P. Merſenne croyant n'avoir plus rien à attendre, paſſa le privilége du livre au Libraire par procuration de M. Deſcartes, & fit expédier l'édition qui ne parut achevée que le 28 jour d'Août de l'an 1641. Mais au lieu de ſe contenter de faire marquer au bas de la prémiére feuïlle que le livre paroiſſoit avec l'*approbation des Docteurs* comme avec *le privilége du Roy*, nous ſouhaiterions aujourd'huy qu'il eût fait mettre une copie de ces approbations en bonne forme, comme il a eû ſoin de n'y pas omettre l'extrait du privilége. Ny les approbations, ny le privilége n'ont pas empêché que le livre des Méditations avec les Objections n'ait été mis *vingt-deux ans* aprés à l'*Index* de Rome par les

Le 2. d'Août 1641.

Ann. 1663.

S* ſoins

1641.

soins & l'industrie du Pére Fabri, avec la restriction de la clémence ordinaire des Juges de la Congrégation selon la formule *donec corrigatur*, dont l'éxécution est remise aux calendes Grecques.

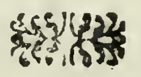
Tom. 2. des lettr. pag. 265. & pag. 211.

Le Pére Mersenne se contenta d'envoyer trente ou quarante exemplaires en Hollande, comme M. Descartes l'en avoit prié. Il distribua les autres sur le pied des libéralitez qui s'étoient pratiquées dans la distribution des Essais : mais M. Descartes luy recommanda sur tout de ne pas oublier M. le Cardinal de Bagné qui luy faisoit l'honneur de se souvenir toûjours de luy.

V. pag. 211. où l'on void qu'ils s'écrivoient encore.

Peu de jours aprés la publication du livre, ce Pére reçût quelques objections nouvelles de la part d'un sçavant Cartésien nommé le sieur *Huelner*, qui luy manda qu'il luy en auroit envoyé un plus grand nombre s'il ne s'étoit rencontré dans plusieurs réfléxions avec l'Auteur des secondes Objections, & avec M. Gassendi Auteur des cinquiémes qu'il trouvoit trés-exactes. Il ne les envoya point dans le dessein de les rendre publiques; mais de faire connoître seulement le respect & l'estime qu'il avoit pour M. Descartes. Il témoignoit goûter sur toutes choses la méthode avec laquelle il avoit traité son sujet; il en admiroit les proprietez, & relevoit les avantages qu'elle avoit sur celle des Ecoles ordinaires. Mais sur tout il estimoit son jugement, & les raisons pour lesquelles il avoit préféré la méthode *analytique* ou de résolution, à la méthode *synthétique* ou de composition, tant pour enseigner que pour démontrer. Il n'avoit encore trouvé rien de semblable jusques-là hors le petit livre *de la Méthode* composé par Jacques Acontius, qui outre cét excellent traité, avoit encore donné un bel essay de la Méthode analytique dans son livre des *Stratagémes de Satan*, qu'il conseille de lire à tous ceux qui aiment la paix de l'Eglise, quoique Acontius n'y soit pas exempt des préjugez de sa Communion, & qu'il ait eu intention d'y favoriser ceux de son parti.

Lettr. du 19/29 Août 1641. de Huelnérus à Mersenne MS.



CHAP.

CHAPITRE VI.

Voetius est fait Recteur de l'Université d'Utrecht. Regius craignant pour la Philosophie de M. Descartes & pour luy-même, luy fait sa cour & luy rend toutes sortes de soûmissions. Il luy donne ses Théses à corriger par déférence. L'éclat de ces Théses luy fait reprendre sa mauvaise volonté contre luy & contre M. Descartes. Régius choque les autres Professeurs mal à propos. Il envoye ses Théses à corriger à M. Descartes, & luy demande les secours nécessaires pour mettre ses dogmes hors d'atteinte. Voetius reçoit réponse aux sollicitations qu'il avoit faites auprés du P. Mersenne pour le faire écrire contre M. Descartes. Grands éloges de la Philosophie de M. Descartes conforme à la doctrine de S. Augustin & utile à la Religion. Pratiques de Voetius contre Regius qu'il veut faire déclarer hérétique. Théses de Voetius contre les opinions de Régius & de M. Descartes.

TAndis que M. Descartes étoit occupé de ses réponses aux objections que l'on faisoit à ses Méditations Métaphysiques, le Ministre Voetius Professeur en Théologie fortifioit de plus en plus le parti qu'il avoit commencé à soulever dans l'Université d'Utrecht contre sa Philosophie. Jusques-là il n'avoit agi que par des bruits odieux qu'il avoit fait semer parmi le peuple, & par divers libelles qu'il avoit eû soin de faire glisser auprés de ceux qu'il avoit jugé capables de prévention. Mais il procura un grand renfort à sa faction, lors que par un effet de ses intrigues il se vid élevé au Rectorat de l'Université le XVI de Mars 1641, & revêtu de presque toute l'autorité qui étoit nécessaire pour l'éxécution de ses desseins sur M. Descartes. M. Regius prévoyant que les efforts du nouveau Recteur devoient tomber sur luy chercha tous les moyens de le gagner, ou du moins de prévenir les effets de sa mauvaise volonté. Il alla d'abord le féliciter de son Rectorat, & luy offrir ses soumissions. L'ayant mis en belle humeur par ses complimens, il crut luy faire sa cour en luy proposant de signaler son

Epist. ad P. Dinet. art. 16.

1641. Rectorat par quelque action éclatante pour laquelle il luy offroit ses services. Il voulut luy persuader qu'il avoit conçû un dessein trés propre à cela, sans luy dire encore néanmoins que ce dessein n'étoit autre que celuy de publier sa Philosophie nouvelle avec l'approbation de l'Université en corps. Voetius qui n'étoit point accoûtumé à rejetter les occasions d'acquerir de la gloire, crut que Regius vouloit effectivement luy en présenter une belle ; & sur la proposition que luy fit celuy-cy d'opter pour cét effet entre un livre à imprimer & une thése publique à soûtenir, le Recteur choisit l'expédient de la thése : & souhaita seulement que ses questions se renfermassent le plus qu'il seroit possible dans les bornes de la Médecine, pour ne point donner de jalousie aux Professeurs de Philosophie. M. Regius profita de ces dispositions pour obtenir encore autre chose, alléguant pour flater plus agréablement Voetius que l'autorité du Recteur retiendroit toûjours aisément les autres Professeurs dans le devoir ; & que d'ailleurs il le prioit de se souvenir qu'il étoit aussi Professeur en Philosophie pour les leçons problématiques & les paradoxes de Physique, qu'il enseignoit extraordinairement dans l'Université aprés les leçons de Médecine par ordre du Magistrat. Le Recteur charmé de la déférence & des honnêtetez de M. Regius, qui luy avoit apporté ses théses à corriger, se contenta d'y faire quelques remarques pour sauver l'honneur de la Philosophie ancienne : & non content de souffrir qu'il laissât ses paradoxes ou nouvelles opinions dans ses théses par maniére de corollaires ou d'additions aux opinions reçûës de l'Ecole, il luy permit encore de mettre le nom de M. Descartes à la tête de ces théses.

Narrat. historic. Acad. pag. 17, 18.

Lettr. 14. de Regius MS. à Desc.

Tom. 1. des lettr. de Desc. pag. 391.

La prémiére dispute publique de ces théses se fit le XVII jour d'Avril de l'an 1641. M. Regius y présidoit ; & celuy qui la soûtenoit sous luy étoit le jeune Monsieur *de Racy*, qui s'est rendu depuis fort célébre par ses écrits & son sçavoir, & qui est encore aujourd'huy au nombre des vivans. L'habileté du Président & du Répondant à faire triompher les opinions nouvelles fit bien-tôt repentir Voetius de toutes ses condescendances. Il prit sujet d'un tumulte & de quelques sifflemens que les Professeurs Péripatéticiens firent faire

Epist. Cart. ad P. Dinet. num. 17.

faire à leurs écoliers dans la ſale contre M. Regius, pour reprendre les deſſeins qu'il avoit eus avant ſon Rectorat de luy faire perdre ſa chaire, & de le chaſſer de l'Univerſité. 1641.

Item Narrat. hiſt. Acad. pag. 23. 19.

M. Regius pour défendre ſes ſentimens contre la médiſance & les vers ſatyriques de ſes envieux jugea à propos de faire imprimer une expoſition ſimple de cette prémiére diſpute. Il en écrivit le XXI d'Avril à M. Deſcartes pour l'informer de toutes choſes, & pour luy marquer que ces oppoſitions ne ſervoient qu'à luy augmenter le courage avec lequel il eſpéroit ſoûtenir les efforts des adverſaires de leur Philoſophie commune. Mais pour luy faire ſentir les beſoins qu'il avoit de ſon ſecours, il luy donna avis que la plus grande partie de l'Univerſité ſe ſoulevoit contre luy par les pratiques de Voetius, qui prétendoit employer le crédit de ſon Rectorat à la ruine du Cartéſianiſme. Il luy exagéra ſur tout la fierté du jeune Voetius Maître-és-Arts, qui ne manquoit pas d'eſprit, mais que l'autorité de ſon pére ſembloit avoir rendu inſolent dans les accuſations fauſſes & ridicules dont il avoit prétendu le charger.

Lettr. 14. MS. de Reg.

Il lui envoya en même têms la ſuite des théſes qu'il devoit encore faire le v jour de May, avec les remarques que le Recteur y avoit faites avant que de les lui paſſer. M. Deſcartes ne trouva rien de trop déraiſonnable dans les remarques du Recteur. Mais s'étant crû obligé de ſe rendre à la priére que M. Regius lui faiſoit d'éxaminer ſes théſes à toute rigueur, il y corrigea diverſes choſes qu'il auroit été fâché qu'on pût lui attribuer. Car on croyoit déja tout communément dans le païs que M. Regius n'avoit point d'autres opinions que celles de M. Deſcartes. De ſorte que le monde n'étant plus en état de ſe défaire de cette penſée, il étoit important que M. Deſcartes ne paſſât rien à M. Regius qu'il ne voulût bien adopter, & dont il ne pût avantageuſement entreprendre la défenſe. Il commençoit dés-lors à remarquer des ſemences d'erreur dans ce que M. Regius imaginoit de ſa tête, & ſur tout en ce qui concerne l'Ame raiſonnable: mais il étoit encore le maître de ſon eſprit, & il n'avoit aucun ſujet de ſe plaindre de ſa docilité & de ſa ſoûmiſſion. Il ne lui étoit pas auſſi facile de le faire

Tom. I. des lettr. de Deſc. pag. 395.

1641. entrer dans les voyes de la douceur & de la modération à l'égard de ceux qu'il vouloit réfuter, comme il a paru par des leçons d'honnêteté & de modestie qu'il fut obligé de luy donner de têms en têms au sujet de Waleus homme de mérite aimant la paix, de Silvius, de Primerosius, & de Voetius même.

Les secondes Théses soutenuës le 5 de May n'eurent pas moins d'éclat que les prémiéres, & elles ne firent pas moins de peine aux Professeurs de Philosophie, de Médecine & de Mathématique, ausquels Voetius voulut persuader que Regius avoit juré la ruïne de la Philosophie qu'ils professoient, & qu'il sappoit les fondemens de leurs connoissances. Aprés les disputes de Physiologie, il en eût d'autres dans le cours de l'été touchant les opérations de l'Esprit; touchant les Passions de l'Ame, la Substance, la Quantité, le Mouvement; & sur les principales questions de Médecine. Mais ses Théses quoyque corrigées par M. Descartes, à qui il ne donna pas peu d'éxercice pendant tout le reste de l'année 1641, ne servirent qu'à augmenter la jalousie qu'on avoit de sa réputation, & à aigrir les esprits des autres Professeurs qui étoient déja mal disposez pour luy. De sorte qu'on prit une résolution sérieuse de s'opposer aux progrez de ses nouveautez, & d'en faire la cause commune de l'Université contre luy & Monsieur Descartes. Le Recteur Voetius, qui avoit été long-têms retenu extérieurement par les soumissions que luy avoit renduës M. Regius en luy faisant éxaminer & approuver ses Théses de la maniére qu'il avoit toujours jugé à propos, leva enfin le masque: & se déclara le chef de ses adversaires, sous prétexte que dans quelques articles de ses derniéres Théses, qu'il n'avoit pas crû nécessaire de luy faire éxaminer pour leur peu de conséquence, il s'étoit glissé quelque légére expression qui n'étoit pas conforme au langage ordinaire des Ecoles.

Lettr. 14. Ms. de Reg.

Tom. 1. des lettr. de Descart. pag. 396, 397, 398, 399, &c.

Lettr. 15. Ms. de Reg.

Epist. ad celeberr. Voet. pag. 28. & 31.

Voetius avant que de se déterminer à la déclaration d'une guerre ouverte contre M. Descartes avoit espéré de voir sortir des mains du Pére Mersenne un livre qu'il l'avoit prié l'année précédente d'écrire contre luy, pour le faire déclarer athée, impie & libertin. Mais l'impatience de voir les fruits de ses sollicitations luy ayant fait renouveller ses instan-

1641.

ces sur ce sujet aprés onze ou douze mois de fausse confiance, il obligea enfin le P. Mersenne à luy expliquer les raisons de son silence, & du refus qu'il luy avoit fait de se rendre le ministre de sa passion. Il est vray, dit ce Pére à Voetius, que vous m'avez excité il y a un an à prendre la plume contre la Philosophie de Monsieur Descartes : mais voyant que les matiéres & les autres secours que vous m'aviez promis de la part de vos amis & de la vôtre n'étoient point venus aprés tant de têms, j'avois lieu de croire que vous aviez quitté les armes, & que vous vous étiez entiérement défait de cét esprit de contention que vous faisiez paroître contre M. Descartes. Néanmoins ayant appris depuis peu que vous aviez dessein de composer vous-même un livre entier pour combattre cette nouvelle maniére de philosopher, & que vous répandiez le bruit que dans peu de jours l'on me verroit pareillement m'élever contre elle : j'ay crû devoir vous donner avis de ce que je pense sur ce sujet.

Cette lettr. est à la tête du 2. vol des Lettr. de M. Desc.

Je vous avouë que j'avois toujours eû une grande idée de sa Philosophie : mais depuis que j'ay vû ses Méditations avec les réponses faites aux objections qui luy avoient été proposées, j'ay crû que Dieu avoit versé dans ce grand homme des lumiéres toutes particuliéres pour nous découvrir les véritez naturelles. J'ay été surpris qu'un homme qui n'a pas étudié en Théologie ait répondu si solidement sur des points trés-importans de nôtre Religion. Je l'ay trouvé si conforme à l'esprit & à la doctrine de S. Augustin, que je remarque presque les mêmes choses dans les écrits de l'un & de l'autre. L'esprit de M. Descartes se soutient si bien dans toutes ses réponses ; il est si ferme sur ses Principes ; outre cela il est si chrétien ; & il inspire si doucement l'amour de Dieu, que je ne puis pas me persuader que cette Philosophie ne tourne pas un jour au bien & à l'ornement de la vraye Religion.

Aprés avoir vû cét excellent Géométre soutenir, comme il fait, que cette doctrine ne peut être contestée par celuy qui l'a une fois bien comprise, & convaincre par ses raisons tous ceux qui ont tâché de luy resister, je me suis confirmé dans la pensée, que cette Philosophie, ou pour mieux dire cette maniére de philosopher étoit la véritable, & que par

sa

1641. » ſa propre lumiére elle ſe feroit jour avec le têms à travers » des nuages que l'envie & l'ignorance pourront luy oppoſer.

C'eſt-à-dire les Principes.

» Attendons, Monſieur, qu'il ait mis cette Philoſophie au » jour: autrement nous aurions mauvaiſe grace de vouloir por- » ter nôtre jugement d'une choſe que nous ne connoiſſons » point. Pour moy je puis juger ſur ce que j'ay déja vû de » luy juſqu'icy, qu'il n'avance rien qui ne s'accorde avec Platon » & Ariſtote, pourvû qu'ils ſoient bien entendus, & à quoy » S. Auguſtin ne pût ſouſcrire : de ſorte que plus un homme » ſera ſçavant dans la doctrine de S. Auguſtin, plus ſera-t-il » diſpoſé à embraſſer la Philoſophie de M. Deſcartes. D'ail- » leurs, tous les écrits particuliers que j'ay vûs de luy, & où » il réſout pluſieurs queſtions de Philoſophie & de Géomé- » trie, m'ont laiſſé une ſi haute eſtime de la ſubtilité & de la » ſublimité de ſon eſprit, que j'ay peine à croire que jamais » perſonne ait eû une ſi grande connoiſſance des choſes na- » turelles. Pour vous, Monſieur, je ne puis comprendre com- » ment vous pouvez vous réſoudre à combattre ſa Philoſo- » phie ſans l'avoir vûë. Quoy qu'il en ſoit, j'ay grand deſir de » voir vôtre ouvrage; & ſi j'y trouve quelque choſe de vray, » ſoyez perſuadé que je l'embraſſeray malgré l'attache que » j'ay à ſes principes.

Le Pére Merſenne, au lieu d'adreſſer cette Réponſe à Voetius, l'envoya toute ouverte à M. Deſcartes, laiſſant à ſa diſcrétion le pouvoir d'en faire ce qu'il jugeroit à propos: & M. Deſcartes aprés l'avoir lûë & fermée eut la fidé- lité de l'envoyer luy-même à Voetius ſans y avoir touché. Mais les choſes étoient alors tellement aigries, que Voetius n'étoit plus en état de profiter des remontrances du P. Mer- ſenne. Il avoit pris le parti d'attaquer M. Deſcartes par deux endroits, prémiérement par la diſpute en oppoſant ſes thé- ſes à celles de Regius, & enſuite par la plume en réfutant ſes Ecrits.

Tom. 3. des lettr. pag. 5.

Les moyens que l'on prit par la voye des théſes parurent les plus promts pour s'oppoſer aux progrez de la nouvelle Philoſophie: outre que M. Regius donnoit plus de priſe ſur elle de ſon côté, ſoit par l'indiſcrétion qu'il avoit d'at- taquer les autres Profeſſeurs contre l'intention de Monſieur Deſcartes, ſoit par le zéle inconſidéré qui le faiſoit aller

trop

trop loin dans quelques-unes des opinions qu'il avançoit quelquefois dans la chaleur de la dispute, où M. Descartes n'étoit pas pour le retenir. Voetius comme Recteur & comme son adversaire engagea Stratenus Professeur en Médecine, & Ravensperger Professeur en Mathématiques, à réfuter dans leurs théses des mois de Novembre & Décembre ces nouvelles opinions, en établissant celles qui avoient toujours été communément reçûës dans les écoles. Pour luy il se reserva le soin d'attaquer dans ses théses de Théologie ce qu'il jugeoit être préjudiciable à la Religion dans ce qu'il appelloit *paradoxes* de Regius.

1641.

Narrat. hist. pag. 19, 20, 21, 24, 25, 26.

Touchant la circulation & autres questions en Oct. Nov. & Dec. de 1641.

Comme les derniéres théses de ce Médecin étoient remplies de diverses questions qui n'avoient point de rapport ny de liaison entr'elles, & qu'elles étoient plûtôt selon la fantaisie de ceux qui les soutenoient que de celuy qui y présidoit : quelqu'un des Soutenans avoit mis inconsidérément dans une de leurs assertions, *Que de l'union de l'Ame & du Corps, il ne se faisoit pas un être de soy, mais seulement par accident*, appellant être par accident tout ce qui étoit composé de deux substances tout-à-fait différentes ; sans nier pour cela l'union substantielle par laquelle l'Ame est jointe avec le Corps, ny cette aptitude ou inclination naturelle que l'une & l'autre de ces parties ont pour cette union. C'est ce qui paroissoit en ce qu'on avoit ajouté dans la suite de l'assertion, *que ces substances s'appelloient imparfaites par rapport au composé qui résultoit de leur union*. Ces expressions, à dire vray, parurent un peu dures à M. Descartes qui auroit souhaité que M. Regius eût eû le loisir de l'en consulter pour les ôter ou les adoucir. Mais quoique dans le fonds elles ne parussent d'aucune importance, & qu'elles ne marquassent même rien qui fût différent de l'opinion commune, il suffit à M. Voetius qu'elles ne fussent pas conformes au langage ordinaire de l'Ecole, pour déclarer M. Regius hérétique, & faire procéder à sa déposition. Ce fut en vain que M. Regius tenta de l'appaiser par ses soumissions comme auparavant. Il eût beau s'excuser sur ce que cette maniére de parler n'étoit pas de luy, mais de Gorlæus, dans les écrits duquel il l'avoit prise telle qu'elle se trouvoit insérée dans sa dispute. Voetius fit ordonner au nom de la Faculté de Théo-

Soutenuës le VIII. de Déc. 1641.

Epist. Cartes. ad P. Dinet. num. 18.

Ex mente & corpore non fit unum per se sed per accidens.

Substantiæ incompletæ ratione compositi, quod ex earum unione oritur.

Tom. 3. des lett. pag. 6.

Epist. Cart. ad Dinet. pag. 180. 181.

Narrat. hist. Acad. traject. pag. 23, 24.

1641. logie, c'eſt-à-dire, de luy-même, de ſes deux collégues Dematius & Mainard Schotanus, & des Miniſtres Paſteurs de la ville, que les étudians en Théologie s'abſtiendroient des leçons de M. Regius comme de dogmes pernicieux à la Réligion.

Narrat. hiſt. pag. 27, 28, & ſuiv.

Peu de jours aprés, le même Voetius fit imprimer des théſes auſquelles il ajouta trois Corollaires comme de la part de la Faculté Théologique, pour ſervir d'avertiſſement & d'inſtruction à tous les Etudians contre certains Novateurs ou Auteurs de paradoxes, qui choquoient les véritez établies dans l'Ecriture Sainte. Les trois Corollaires étoient.

Ens & unum per accidens.

1. *L'opinion de l'athée Taurellus & de David Gorlæus qui enſeignent que l'Homme composé de l'Ame & du Corps eſt un Etre par accident, & non de ſoy-même, eſt abſurde & erronée.*

2. *Le mouvement de la Terre introduit par Képler & les autres eſt opposé directement & évidemment à l'autorité de l'Ecriture Sainte : & il ne convient nullement avec les raiſons de la lumiére naturelle que la Philoſophie a enſeignées juſqu'icy.*

3. *La Philoſophie qui rejette les Formes ſubſtantielles des choſes avec leurs facultez propres & ſpécifiques, ou leurs qualitez actives, & conſéquemment les natures diſtinctes & ſpécifiques des choſes, telle que Taurellus, Gorlæus, & Baſſon, ont tâché de l'introduire de nos jours, ne peut point s'accorder avec la Phyſique de Moïſe, ny avec tout ce que nous enſeigne l'Ecriture. Cette Philoſophie eſt dangereuſe, favorable au Scepticiſme, propre à détruire nôtre créance touchant l'Ame raiſonnable, la proceſſion des perſonnes divines dans la Trinité, l'Incarnation de Ieſus-Chriſt, le péché originel, les miracles, les prophéties, la grace de nôtre régénération, & la poſſeſſion réelle des Démons.*

Ces corollaires ſuivis d'une appendice, avec les théſes Théologiques ſur le Jubilé Romain devoient être publiquement ſoutenus les XVIII., XXIII, & XXIV jours de Décembre. Mais le deſſein de Voetius étoit de les faire ſigner par avance aux autres Profeſſeurs en Théologie, & même à tous les Théologiens qui étoient Miniſtres ou Prédicateurs : & de députer enſuite quelques-uns de ſes collégues vers le Magiſtrat, pour luy donner avis que le Médecin, c'eſt-à-dire M. Regius, auroit été condamné d'héréſie par un Conſiſtoire ou un Concile Eccléſiaſtique, & mis au rang de Taurellus & Gorlæus ; & que par ce moyen le Magiſtrat ne pût

Lettr. 15. de Reg. Mſ.

ſe

ſe diſpenſer honnêtement de l'ôter de la chaire. M. Regius ayant eû vent de ce qui ſe tramoit contre luy, alla promptement avertir M. Vander-Hoolck l'un des Conſuls qui le protégeoit, & qui étoit amy intime de M. Deſcartes. Le Conſul manda auſſi-tôt le Libraire qui imprimoit les Théſes & ſe fit apporter les Corollaires. Il fit venir en même têms le Recteur de Voetius qui devoit préſider à ces théſes; luy ordonna de corriger les Corollaires; d'en ôter le titre, & ce qui pourroit intéreſſer la réputation de M. Regius; & de ne pas abuſer publiquement du nom & de l'autorité de la Faculté de Théologie pour ſatisfaire ſa paſſion particuliére. Voetius parut aſſez étourdy de cét ordre qui luy fut donné le XVI de Décembre, & fort à propos pour M. Regius. Car le lendemain qui étoit la veille de ſon action publique, il fit aſſembler la Faculté pour luy communiquer l'ordre qu'il avoit reçû, & pour luy faire part du mauvais ſuccés qu'avoit eû le projet que les Théologiens avoient pris pour faire condamner d'héréſie M. Regius, qui de ſon côté ſe préſenta à l'Aſſemblée, pour aſſurer la Faculté qu'il n'avoit jamais eû intention de toucher à la Théologie ny d'en bleſſer les maximes.

1641.

Narrat. hiſt. Acad. Traj. pag. 30, 31, 32.

Epiſt. ad P. Dinet. n. 18. & 19.

On réforma donc les Corollaires; on ôta de leur titre le nom de la Faculté Théologique; & on corrigea ce qui pouvoit regarder perſonnellement M. Regius, & M. Deſcartes. Mais comme les endroits des théſes, où l'un & l'autre étoient nommez ou déſignez par leurs écrits ou leurs opinions, étoient déja imprimez, la précaution du Conſul fut inutile pour ce point: & Voetius ſe crût fort heureux d'avoir ce prétexte pour couvrir ſa dés-obéïſſance & ſa mauvaiſe volonté.

Les théſes furent ſoutenuës le XVIII de Décembre pour la prémiére diſpute, continuées durant les deux jours qui précédoient la fête de Noël. Le Répondant, qui étoit le ſieur Lambert Vanden *Vvaterlaet* *, s'y ſignala autant que ſon Préſident, par la chaleur qu'on y fit paroître contre les opinions nouvelles, ſoutenuës avec une ardeur égale par les Opposans, qui étoient preſque tous écoliers de M. Regius.

* Gemerthanus.

Epiſt. 15. Reg. Mſ. ad Cart. & Epiſt. Cart. ad P. Dinet.

Le Préſident trouvant qu'on n'y parloit pas aſſez de Monſieur Deſcartes chercha ſur la fin de la diſpute quelque

1641. queſtion trés-difficile, pour embarraſſer l'un de ces Oppoſans dans la réponſe, ſans avoir néanmoins intention de l'écouter favorablement. C'eſt pourquoy voyant que l'Oppoſant ſe mettoit en devoir de le ſatisfaire ſur la queſtion par des réponſes conformes aux Principes de la Philoſophie nouvelle, il l'interrompit bruſquement pour dire que ceux qui ne s'accommodoient pas de la maniére ordinaire de philoſopher en attendoient une autre de M. Deſcartes, comme les Juifs attendent leur Elie qui doit leur apprendre toute vérité.

CHAPITRE VII.

Regius prend le party de ſe défendre contre les théſes de Voetius par la plume, plûtôt que par la diſpute. M. Deſcartes l'exhorte plûtôt au ſilence; luy fait quelques remontrances ſur ſa conduite paſſée; luy donne divers avis pour l'avenir. M. Regius luy envoye le projet de ſa Réponſe à Voetius pour la corriger. M. Deſcartes ne la trouve point bonne. Il le porte à rétracter de bonne foy ce qu'il avoit avancé mal à propos, & à prendre les voyes de douceur & de modeſtie dans ſa Réponſe, dont il luy trace le modéle, & dont il luy fournit les matiéres. Troubles cauſez par l'édition de cette Réponſe. On en ordonne la ſuppreſſion. Decret des Magiſtrats, & jugement des Profeſſeurs de l'Univerſité pour défendre à M. Regius d'enſeigner la Philoſophie de M. Deſcartes, qui conſeille à M. Regius d'y acquieſcer. Libelles de Voetius.

VOetius parut triompher de la Philoſophie nouvelle pendant les trois jours, ſuivant les conſtitutions ſcholaſtiques établies dans les colléges touchant l'iſſuë des théſes. Mais M. Regius prévoyant que s'il ne diſoit mot, pluſieurs le croiroient ſérieuſement vaincu : & d'un autre côté, s'il entreprenoit de ſe défendre par des diſputes publiques, on ne manqueroit pas de luy étouffer la voix par des huées, des ſifflemens, & des battemens de mains, comme on avoit fait à ſes derniéres théſes du VIII de Décembre, prit le party de répondre par écrit aux théſes de Voetius. Il en écrivit à M. Deſcartes le 24 jour de Janvier de l'année ſuivante

Narrat. hiſt. Acad. p. 22.

Epiſt. Cart. ad P. Dinet. num. 17.

vante pour l'informer de tout ce qui s'étoit passé, & luy demander avis sur l'avenir. Il luy marqua combien les esprits s'aigrissoient contre luy, & comment le party de Voetius se fortifioit de jour en jour : ajoutant que M. le Consul Vander-Hoolck leur protecteur étoit d'avis qu'il gardât le silence, ou qu'il calât la voile en traitant Voetius & les autres Professeurs avec le plus de douceur & de respect qu'il luy seroit possible. Il luy envoya en même têms la Reponse qu'il avoit préparée contre les théses de Voetius, afin qu'il l'examinât avec le même droit qu'il avoit sur ses autres écrits.

1642.

Lettr. 15. MS. de Reg.

Dans le même têms, M. le Colonel Alphonse qui s'étoit trouvé à Utrecht pendant ces troubles ; qui avoit lû & éxaminé les écrits de M. Régius avec soin ; qui l'avoit beaucoup servi auprés des Magistrats, & qui avoit attiré toute la jeune noblesse du païs à des conférences particuliéres qu'il faisoit de la Physique, étoit allé voir M. Descartes à Eyndégeest prés de Leyde, où il s'étoit retiré depuis le mois de Mars 1641. Il l'entretint de tout ce qui s'étoit passé à Utrecht beaucoup mieux que ne fit la lettre de Regius : & ils se trouvérent tous deux de même avis que M. Vander-Hoolck. Aprés que ce sage & prudent ami l'eût quitté, il récrivit à M. Régius pour luy faire une douce remontrance sur sa conduite, & pour luy suggérer les moyens de remédier au mal qu'elle lui avoit attiré.

Tom. 1. des lettr. pag. 401. & suiv.

Il lui témoigna que sa pensée avoit toûjours été qu'il ne falloit point proposer d'opinions nouvelles comme nouvelles ; mais qu'en retenant le nom & l'apparence des anciennes, on devoit se contenter d'apporter des raisons nouvelles, & employer les moyens propres à les faire goûter. » Qu'étoit-il néceſſaire, lui dit-il, que vous allassiez rejetter si publiquement les *Formes substantielles* & les *Qualitez réelles* ? Ne vous souveniez vous pas que j'avois déclaré en termes exprés dans mon Traité des Météores, que je ne les rejettois pas, & que je ne prétendois pas les nier ; mais seulement qu'elles ne m'étoient pas nécessaires pour expliquer ma pensée, & que je pouvois sans elles faire comprendre mes raisons. Si vous en aviez usé de même, aucun de vos auditeurs ne se seroit revolté, & vous ne vous seriez point fait d'adversaires. Mais sans s'amu-

Disc. 1. des Météor. art. 9. pag. 164.

1642. » ser à condamner inutilement le passé, il faut aviser aux moyens
» de faire un bon usage de l'avenir. Il ne s'agit plus que de
» défendre avec la plus grande modestie qu'il vous sera possi-
» ble ce qu'il y a de vrai dans ce que vous avez proposé ;
» & de corriger sans entêtement ce qui ne paroît point
» vrai, ou qui est mal exprimé : étant persuadé qu'il n'est
» rien de plus loüable ni de plus digne d'un Philosophe que
» l'aveu sincére de ses fautes.

Item pag. 405, 406. tom. 1. des lettr.

Il lui conseilla sur tout de rétracter de bonne foy ce qu'il avoit laissé avancer par un de ses Répondans dans ses théses, *que l'homme est un être par accident* ; & d'avoüer qu'il n'avoit pas bien entendu ce que l'école veut dire par le terme d'*Ens per accidens*, plûtôt que de le vouloir défendre par quelque faux point-d'honneur.

Pag. 402. tom. 1. des lettr.

A l'égard de la réponse qu'il vouloit faire à Voetius & dont il lui avoit envoyé le projet, il luy manda sincérement qu'il n'en approuvoit pas trop le dessein, & qu'il n'en voyoit pas assez l'utilité. Mais que s'il étoit dans la résolution de la faire paroître, il devoit la réformer entiérement ; qu'il y avoit beaucoup de choses dures & choquantes, beaucoup d'expressions impropres & trop hardies, beaucoup de choses étrangéres à son sujet, peu convenables à la conjoncture présente des affaires ; en un mot, qu'il seroit plus court & plus aisé de faire une autre réponse de nouveau que d'entreprendre de corriger celle-là : & qu'encore qu'il fût fort occupé pour lors, il ne feroit pas difficulté de lui donner un jour ou deux de son têms pour luy dresser un modéle de réponse, s'il persistoit dans la résolution d'en faire une.

M. Regius qui croyoit que le projet de réponse qu'il avoit envoyé à M. Descartes étoit un chef-d'œuvre de modération, en ce qu'il s'étoit abstenu d'y parler avec aigreur, & d'y faire mention des corollaires & de l'appendice des théses, fut assez surpris de la maniére dont M. Descartes luy en expliquoit ses sentimens. Il alla trouver incontinent le Consul M. Vander-Hoolck, sous prétexte de luy porter les complimens de M. Descartes : & le consulta sur ce qu'il avoit à faire. M. Vander-Hoolck qui s'étoit trouvé à une délibération faite depuis quelques jours avec les autres Magistrats de la ville pour assoupir les troubles de l'Université, & pour recommander

recommander aux trois Profeſſeurs de Théologie de veiller à la conſervation de la Réligion Proteſtante contre les nouveautez dangereuſes, lui parut fort réſervé ſur ſon ſujet : & il ſe contenta de luy dire qu'il couroit riſque de perdre ſa chaire de Profeſſeur. Que ſelon la ſituation des affaires, toute réponſe ſeroit mal reçûë ; & qu'il étoit à craindre que les moyens d'honnêteté & de douceur que lui avoit conſeillez M. Deſcartes ne fuſſent pris pour des railleries. M. Emilius Profeſſeur en Eloquence & en Hiſtoire, à qui M. Regius avoit fait voir ſon écrit avant que de l'envoyer à M. Deſcartes, jugeoit pareillement qu'il étoit dangereux de faire une réponſe, & que rien n'étoit plus propre que le ſilence pour calmer l'orage.

1642.

Narrat hiſt. Acad. Traject. p. 52, 53.

Lettr. 16. MſS. de Reg.

Ces avis ne changérent point la réſolution de M. Regius, qui jugea que ſi ſa réponſe n'étoit bonne pour le public, elle ſeroit au moins de quelque utilité pour ſes écoliers. Voyant qu'on en parloit déja tout publiquement à Amſterdam & à la Haye, d'où M. de Zuylichem, M. Rivet, M. Pollot, & d'autres amis & ſectateurs de la nouvelle Philoſophie avoient déja mandé à Utrecht qu'on leur envoyât cette réponſe avec les théſes de Voetius, il en écrivit à M. Deſcartes le 2 de Février, & le ſupplia qu'à telle fin que ce pût être il voulût la corriger, & la luy renvoyer en l'état qu'il croyoit qu'on pourroit la publier. Il luy propoſa en même têms de la faire paroître ſous un nom étranger, & de prendre celui de *Hornius* ou Van-Hoorn, qui étoit celui de l'un de ſes anciens écoliers demeurant pour lors à Leyde. Enfin il le conjura de conſidérer que s'il avoit fait quelques fautes dans toutes ſes démarches, elles ne venoient que du zéle extraordinaire qu'il avoit pour publier & faire recevoir ſa Philoſophie ; & que ne s'étant attiré la haine des autres Profeſſeurs que pour avoir préféré ſes principes à ceux de la Philoſophie ancienne, il étoit de la juſtice & de ſon intérêt même de ne le point abandonner dans des beſoins ſi preſſans.

Pour lui faire paroître l'injuſtice de Voetius dans une plus grande évidence, il la lui fit conſidérer dans trois circonſtances. Prémiérement, Voetius ayant lû la *Phyſiologie* de Regius & une partie de ſa Phyſique, que Vander-Hoolck lui avoit conſeillé de ſoumettre à ſon éxamen pour voir ſi tout

étoit

1642.

étoit conforme à l'Ecriture sainte, loin d'y trouver rien àredire, il avoit permis pendant son Rectorat même qu'on en fit des disputes publiques. Secondement, il avoit souffert avant son Rectorat, & encore depuis, que M. Ravensperger soutint publiquement & en sa présence même le mouvement circulaire de la Terre. En troisiéme lieu, ayant appris que la thése où l'on avoit disputé si l'*Homme est un Etre de soy, ou par accident* luy avoit déplû, il étoit allé trouver le lendemain les trois Professeurs en Théologie pour leur faire des excuses, & les assurer qu'il n'avoit eû aucune intention de choquer les véritez Théologiques. D'ailleurs, que la thése avoit été insérée par son Répondant sans sa participation; mais qu'au reste il étoit prêt de réparer cette faute en la maniére qu'ils jugeroient à propos. Les Professeurs avoient regardé la chose tous trois avec assez d'indifférence. Mainard Schotanus s'étoit contenté de dire que la chose n'étoit pas de grande conséquence. Dematius passant outre avoit approuvé même la conduite de Regius en ce point. Et Voetius quoyque déja déclaré contre luy avoit dit seulement qu'il ne vouloit point se mêler de cette affaire. Cependant on avoit vû paroître peu de jours aprés, & contre l'intention même du Magistrat les corollaires injurieux de ses théses, sans parler d'un autre Ecrit dont les corollaires furent suivis sous le titre d'*Appendix ad Corollaria Theologico-Philosophica nuperæ disputationi de Jubileo Romano subjecta, &c.*

Main. Schotanus, Charl. Dematius, Gisb. Voetius.

M. Descartes voyant que M. Regius souhaitoit absolument de faire paroître sa Réponse, crut devoir user de condescendance pour ne pas le rebuter. Il lui dressa un nouveau projet de réponse, rempli de termes obligeans & de loüanges pour Voetius. Il luy fournit des formules d'estime pour les autres, & de modestie pour luy-même. Il lui marqua diverses maniéres insinuantes pour se faire lire avec plaisir, & faire écouter ses raisons. Et sur tout il luy recommanda de se garder de l'air ironique dans le tour qu'il falloit donner aux éloges de ses adversaires. Ce modéle de réponse avec les matiéres, les raisons & les moyens de la remplir, nous est resté parmi ses lettres comme l'un des plus beaux monumens de sa douceur & de sa prudence. Mais quelque raisonnable & quelque honnête que fût cette maniére d'écrire, il ne laissa

Pag. 403. & suiv. du 1. vol. des lettr.

Depuis la pag. 403. jusqu'à 415.

laissa pas d'entrer dans une juste défiance de son succés, sur l'idée qu'il avoit de l'humeur impérieuse & bourruë de Voetius, & de la mauvaise disposition des Professeurs prévenus & animez. C'est pourquoi il ordonna à M. Regius en lui renvoyant son écrit avec le modéle de réponse de ne rien faire sans prendre & suivre l'avis de M. Van-Leuw, & sur tout de M. Emilius leur collégue, dont la prudence & la fidélité lui étoit connuë. M. Vander-Hoolck lui avoit aussi donné le même conseil, lors qu'il reçût ses complimens sur le choix qu'on avoit fait de lui * pour être député de la province d'Utrecht à l'assemblée des Etats Généraux. De sorte que M. Regius ayant enfin arraché le consentement de M. Emilius mit sa réponse sous la presse, d'où elle sortit le XVI de Février, & il en envoya dés le lendemain deux exemplaires à M. Descartes.

1642.

Pag. 414. 415.

* Vander-Hoolck.

Lettr. 17. de Reg. Ms.

L'écrit avoit pour titre *Responsio seu Notæ in Appendicem ad Corollaria Theologico-Philosophica*, *&c.* & au jugement de ceux qui l'avoient lû, il ne contenoit rien dont Voetius pût se plaindre à moins que son humilité n'eût été choquée par les qualitez d'*homme sçavant & célébre*, d'*homme de bien & ennemi de la médisance*, que Regius lui avoit données. Mais quoi qu'il n'y fût point maltraitté de paroles, il crut néanmoins que Regius lui avoit fait une injure irrémissible, parce qu'il l'avoit vaincu par le nombre & la force de ses raisons, qui découvroient beaucoup mieux son ignorance & son animosité que n'auroient pû faire des termes de véhémence & d'aigreur. Pour prévenir les suites, il crut qu'il falloit étouffer le livre dans sa naissance : & prenant pour prétexte qu'il avoit été imprimé sans ordre du Magistrat; que son Imprimeur étoit un Catholique, & son Marchand Libraire un Remontrant; il convoqua l'assemblée générale de son Université, où il se plaignit de cét écrit comme d'un libelle fait contre lui, contre la dignité Rectorale, contre l'honneur des Professeurs & de toute l'Université par un de ses collégues. Il en demanda la suppression, & en même têms l'extermination de toute cette nouvelle Philosophie qui troubloit le repos de toute l'Université. Plusieurs souscrivirent à cét avis, & trois d'entre eux sçavoir Dematius ou de Maets Professeur en Théologie, Mathæus Professeur en Droit, & Lyræus Pro-

Epist. Cart. ad P. Dinet. art. 21.

Les 18 & 19. de Février 1642.

Narrat. hist. Acad. pag. 53.

Epist. Cart. ad P. Dinet. art. 21.

Epist. 18. Ms. Reg. ad Cart.

1642. feſſeur en Humanitez furent députez vers le Magiſtrat pour lui porter les plaintes de l'aſſemblée.

Le Magiſtrat pour les appaiſer envoya ſaiſir 130 exemplaires du livre chez le Libraire, qui dés le premier jour en avoit debité 150, & en avoit envoyé enſuite un grand nombre à Amſterdam & à la Haye. De ſorte que ce qui reſta d'exemplaires devint exorbitamment cher, & fit rechercher le livre comme une choſe trés-rare & trés-précieuſe. Ces circonſtances, loin d'appaiſer l'eſprit de Voetius ſelon l'intention du Magiſtrat, ne ſervirent qu'à l'irriter, voyant que cette ſuppreſſion faiſoit que le livre de Regius étoit couru avec plus d'empreſſement qu'auparavant, & qu'il étoit lû avec plus de ſoin. Il ne ſongea plus qu'à ſe vanger également de M. Regius & de M. Deſcartes : & il aſſembla preſque tous les jours ſon Univerſité pour prendre de nouvelles délibérations contre la Philoſophie de ce dernier, ſans qu'il fût permis à M. Regius d'y aſſiſter. Le XXI de Février il dreſſa un Réſultat de délibération qu'il fit ſigner par la plûpart des Profeſſeurs, pour pouvoir être préſenté au Senat ou Conſeil de la ville au nom de l'aſſemblée des quatre Facultez, afin qu'on pût obtenir une ſentence du Magiſtrat, tant pour la proſcription de la Philoſophie nouvelle, que pour la ſuppreſſion de l'Ecrit de Regius comme d'un libelle injurieux au Recteur de l'Univerſité, & capable de détourner la jeuneſſe d'aller prendre ſes leçons. M. Regius écrivit le V de Mars ſuivant à M. Deſcartes pour l'informer du mauvais ſuccés de ſa réponſe à Voetius, & de tout ce qui ſe paſſoit à ſon deſavantage ; & pour le prier d'employer ſon crédit auprés de M. Vander-Hoolck & de ſes autres amis pour détourner la tempête qui menaçoit leur Philoſophie commune & ſa perſonne particuliére.

Ibid.

Ibid.

M. Deſcartes au lieu de le plaindre aima mieux le congratuler de la perſécution qu'il ſouffroit pour la Vérité, croyant que tous ces troubles ne lui produiroient que de la gloire. Il lui en écrivit une longue lettre, dans laquelle il lui marquoit toutes les raiſons qu'il avoit de ne rien appréhender, & de bien eſpérer de l'excellence de ſa cauſe. Cependant on délibéra dans le Conſeil de la ville d'Utrecht ſur la requête des Profeſſeurs de l'Univerſité, qui y avoit été

Pag. 420. du 1. tom. des lettr.

lûë

lûë publiquement dés le XXIV de Février : & la résolution prise les jours suivans, on y donna le XV de Mars un decret portant défense à M. Regius de ne plus faire d'autres leçons que celles de la Médecine, & de ne plus tenir de conférences particuliéres. Il étoit permis par le même decret aux Professeurs de l'Université de s'assembler pour porter leur jugement sur le livre de M. Regius. De sorte que Voetius triomphant de cét arrêt convoqua son assemblée dés le XVII du même mois ; & y fit porter, contre toute forme de justice, un jugement qui paroissoit rendu au nom de toute l'Université, mais qu'il avoit minuté seul & prononcé comme Recteur, étant tout à la fois le juge & la partie de M. Regius, qui ne fut ni appellé ni entendu dans ses défenses. Irrégularité, dont le blâme sembloit moins retomber sur les Professeurs de qui on ne devoit exiger autre chose que l'art de bien régenter, que sur les Magistrats qui avoient érigé des Régens en juges sans leur donner en même têms la suffisance & l'intégrité nécessaire pour juger. Il n'y eut que huit Professeurs qui eurent part à ce jugement. Sc. G. Voetius, Ch. Dematius, M. Schotanus, A. Mathæus, G. Stratenus, J. Liræus, Arn. Senguerdius, & Dan. Berckringer, qui prononcérent contre la Réponse de M. Regius à Voetius & contre la Philosophie nouvelle. Les autres furent honteux de suivre la passion de Voetius, mais ils étoient les plus foibles. Il n'y eut que M. Emilius qui forma opposition à ce jugement, & M. Cyprien * Professeur en Droit qui protesta de nullité, voyant que l'on n'alléguoit aucune raison recevable pour rendre ce jugement valide. Il voulut même qu'il fût fait mention de son opposition dans l'acte du jugement, & qu'on le nommât pour n'être point confondu mal à propos avec les auteurs d'une action si peu raisonnable sous le nom général des Professeurs de l'Université.

M. Regius manda toutes ces procédures à M. Descartes le XXXI de Mars 1642 : & lui envoya le decret du Magistrat du XV du même mois, le jugement de ces Professeurs dont nous venons de parler, & les théses de Voetius le fils dressées par son pére. Il lui donna avis en même têms que Voetius avoit suborné un jeune Etudiant pour écrire contre sa réponse ; mais que les sçavans & les honnêtes gens tant d'Utrecht

1642.

Narrat. hist. Acad. pag. 63. 64.

Epist. Cartes. ad celeb. Voet. pag. 266, 267.

Ibid. & Narr. pag. 67.

Son Rectorat finissoit alors.

Lettr. 19. MS. de Reg.

Lettr. 36. MS. de Reg. à desc.

* Cyprianus Regneri qui ne connoissoit point M. Descartes & n'étoit point ami particulier de Regius.

Narrat histor. Lettr. 19. MS. de Reg.

1642.

Pag. 425. tom. 1. des lettr.

C'étoit la raison que les Professeurs alléguérent ; pour marquer que les nouveautez de la Philosoph. de Desc. étoient dangereuses à leur Université naissante.

que des autres villes de Hollande commençoient à se déclarer contre la conduite de Voetius. M. Descartes lui répondit d'une maniére à lui faire comprendre qu'il falloit plûtôt rire que se mettre en colére des théses du jeune Voetius (qui n'avoit fait que prêter son nom à son pére, parce que Madame Voetius sa mére l'avoit jugé trop jeune pour entrer en lice,) & du jugement de son Université, qui paroissoit être encore dans son enfance aussi bien que le fils de Madame Voetius. Il ne lui tint pas le même discours à l'égard du decret des Magistrats. Il lui fit remarquer que ces Messieurs ne pouvoient en user plus prudemment, ni même avec plus d'indulgence dans la conjoncture présente des affaires, pour se délivrer des importunitez de Voetius & de ses Collégues. Que s'il l'en croyoit, il leur obéïroit à la lettre, & n'enseigneroit rien autre chose que la Médecine selon Hippocrate & Galien. Que s'excusant sur la révocation de son pouvoir à ceux qui lui demanderoient autre chose, il exciteroit une passion plus grande dans les esprits pour ce qu'il enseignoit auparavant, & les animeroit innocemment contre ses adversaires. Qu'il étoit victorieux pourvû qu'il sçût se taire ; & qu'il ne pouvoit rentrer dans le combat sans s'exposer à de nouveaux dangers.

Epist. ad P. Dinet. num. 31.

Le fils de Voetius n'étoit pas si jeune qu'il ne fût déja en âge d'enseigner les autres. Il étoit déja reçû au nombre des Professeurs de l'Université : & l'on peut dire que les théses qui portoient son nom étoient les prémiers essais de sa maîtrise. Elles ne contenoient que ce que son pére avoit déja avancé dans les siennes en faveur des formes substantielles contre M. Regius. Elles furent suivies de la publication d'un autre libelle qui parut vers le mois d'Avril suivant sous le nom de cét Etudiant * qui avoit répondu dans les théses du mois de Décembre, où le Recteur Voetius présidoit. Le titre de ce libelle étoit *Prodromus* *, *sive Examen tutelare orthodoxæ Philosophiæ principiorum.* Pour aller au devant des fâcheuses plaisanteries des railleurs qui sembloient se ranger plus volontiers du côté de M. Regius que de l'autre, on grossit le libelle d'une seconde partie, dans l'intention de défendre encore mieux l'honneur de l'Université & des anciennes opinions. Mais pour le titre de *Prodrome*, Voetius avoit

* Lambert Waterlaet.

* Ce libelle s'est trouvé dans l'inventaire de M. Descartes.

Ibid. num. 32.

avoit dessein de faire entendre que cét ouvrage n'étoit que l'Avant-coureur d'un autre encore plus important, qu'il méditoit contre la Philosophie de M. Descartes sous le nom de quelque autre de ses disciples. * 1642.

*Schoockius, &c.

Pour ce qui est de la réfutation que Voetius avoit entreprise contre la Réponse de M. Regius à ses théses par le ministére de ses étudians, l'on peut dire qu'elle échoüa entre les mains d'un Moine renégat, ou fugitif, comme l'appelle M. Regius, pour avoir voulu dissimuler qu'il en fût l'auteur. Pour éloigner le Public encore davantage de cette pensée, il avoit confié l'écrit à ce Moine pour l'aller faire imprimer à Leyde, afin qu'il parût que Messieurs Descartes & Regius avoient encore des ennemis ailleurs qu'à Utrecht. L'écrit n'étoit point fort gros tout seul: mais pour en faire un juste volume au goût du Libraire, Voetius avoit donné ordre qu'on imprimât ensemble son *Appendice* aux corollaires de ses théses du Jubilé, avec la Réponse que M. Regius y avoit faite, & que l'on réfutoit par cét écrit. De sorte que le livre devoit être de dix feüilles selon la supputation de l'Imprimeur, de qui les amis de M. Descartes l'avoient appris. Mais le Recteur de l'Université de Leyde qui étoit M. Golius ayant été averti de ce qui se passoit, se transporta incontinent chez l'Imprimeur de cette Réfutation, & fit faire en sa présence une information de cette entreprise. L'Imprimeur la rejetta toute sur le Moine, qui se trouva heureusement absent de l'Imprimerie, & qui prit la fuite pour aller à Utrecht donner avis à Voetius de ce qui étoit arrivé à son ouvrage, & lui rendre conte de sa commission.

Lettr. 25. MS. de Regius.

Pag. 425. du 1. tom. des lettr.

Lettr. 20. MS. de Reg.

Item. lettr. 25. MS.

M. Descartes considéroit toutes ces pratiques avec trop d'indifférence pour en avertir ses amis. Mais M. Huyghens second fils de M. de Zuytlichem habile Mathématicien dés-lors, & fort attaché à la Philosophie de M. Descartes à l'éxemple de M. son pére, se chargea du soin d'en informer le Pére Mersenne. Il lui écrivit d'une maniére à lui faire comprendre que l'Ecrit qui portoit le nom de M. Regius étoit de M. Descartes. » Par mes derniéres lettres, dit-il, « vous aurez reçû la défense de M. Descartes sous le nom de « Regius contre Voetius. Un petit Moine supposé y fait im- « primer une Réplique que j'aurai soin de vous envoyer dés «

Lettr. de Christ. Huyghens de la Haye le 7. Avril 1642. au 3. tom. des lettr. MSS. à Mersenne.

1642. „ qu'elle verra le jour. En attendant vous trouverez ici la „ Censure de l'Academie d'Utrecht en grosse lettre, mar„ quant la foiblesse dudit Voetius, & en même têms son pou„ voir parmi ses collégues, induits par sa seule autorité à pu„ blier une censure si impertinente. *Per sententiam de sententiâ.*

CHAPITRE VIII.

Sentimens favorables des Péres de l'Oratoire pour les Méditations Métaphysiques de M. Descartes. Eloges du Pére de la Barde. Mort du P. Gibieuf. Sentimens favorables des Jésuites pour les mêmes Méditations. Eloge du P. Vatier, & du P. Méland, qui approuvent tout ce qu'il a écrit, & même sa maniére d'expliquer la Transsubstantiation. Le Pére Méland fait un abrégé de ses Méditations, & les met en stile scholastique & intelligible aux esprits les plus médiocres. Le Pére Bourdin fait les septiémes Objections d'une maniére qui met M. Descartes en mauvaise humeur. Il répond à ces objections, & écrit une Dissertation en forme de Lettre au P. Dinet contre le Pére Bourdin & Voetius. Sa réconciliation avec le Pére Bourdin. Seconde édition des Méditations.

DEpuis l'édition des Méditations Métaphysiques, Monsieur Descartes faisoit la matiére des conversations sçavantes dans Paris, & dans les provinces du Royaume. Chacun en parloit selon les lumiéres de son esprit, ou selon les mouvemens de son cœur. Mais il en étoit venu peu de nouvelles à M. Descartes pendant l'absence du Pére Mersenne, qui avoit fait un voyage en Italie aux mois d'Octobre & de Novembre. A son retour il luy avoit addressé diverses réponses qu'il avoit faites aux complimens qu'il avoit reçûs de plusieurs Péres de l'Oratoire, dont les principaux étoient les Péres Gibieuf & de la Barde. Il avoit satisfait à quelques difficultez que ce dernier luy avoit proposées, & il avoit appris ensuite que ce Pére s'étoit rendu le défenseur de son livre des Méditations contre ceux qui l'accusoient de mettre tout en doute. Il en écrivit vers le mois de Février de l'an 1642 à un autre Pére de l'Oratoire de ses amis particuliers que

Epist. Hier. Bardi ad Gass. pag. 442. col. 1. tom. 6. op. Gass. Tom. 3. des lettr. p. 609.

Tom. 2. des lettr. p. 300. 301.

que nous ne connoiſſons pas, mais qui étoit Docteur de Sorbonne comme le Pére Gibieuf. » J'ai aſſez éprouvé, dit-il à ce Pére, combien vous favoriſiez le deſir que j'ai de faire quelque progrez dans la recherche de la Vérité : & le témoignage que vous m'en rendez encore par vos lettres m'oblige extrémement. Je ſuis auſſi trés-obligé au R. Pere de la Barde pour avoir pris la peine de lire mes penſées de Métaphyſique, & m'avoir fait la faveur de les défendre contre ceux qui m'accuſoient de mettre tout en doute. Il a trés-parfaitement pris mon intention : & ſi j'avois pluſieurs protecteurs tels que vous & luy, je ne douterois point que mon parti ne ſe rendît bien-tôt le plus fort. Mais quoyque je n'en aye que fort peu, je ne laiſſe pas d'avoir beaucoup de ſatisfaction de ce que ce ſont les plus grands hommes & les meilleurs eſprits qui goûtent & favoriſent le plus mes opinions. Je me laiſſe aiſément perſuader que ſi le P. Gibieuf eût vécu, il en auroit été des principaux. «

1642.

Tom 2. des lettr. pag. 479. 480.

En effet, il perdit un excellent amy, & un bon protecteur de ſa philoſophie à la mort de ce ſçavant homme, qui auroit été celuy d'entre les Théologiens modernes qu'il auroit joint le plus volontiers à S. Thomas ſon principal directeur, s'il avoit jamais pû ſe réſoudre à traiter aucune matiére Théologique.

Pag. 495. du I. tom.

Les Jéſuites ſembloient être un peu plus partagez que les Péres de l'Oratoire ſur la philoſophie de M. Deſcartes : & la diverſité des opinions étoit grande dans leur Compagnie ſur ſes Méditations Métaphyſiques. Les uns ſe contentoient de goûter ſes principes & ſes raiſonnemens, ou de loüer ſes bonnes intentions & ſes efforts, ſans aller au de-là, comme le Pére Noël, le P. Fournier, le P. J. François, le P. Grand-Amy, le P. Dinet, qui étoit Provincial de France à Paris, le P. Charlet ſon parent, qui étoit Aſſiſtant du Général de la Compagnie à Rome. Le P. Dinet qui avoit été autrefois ſon Préfet à la Fléche, ayant fait un voyage à Rome ſur la fin de la même année * ne manqua point d'entretenir le Pére Charlet du livre de ſes Méditations : & il voulût donner avis au Philoſophe de tout ce qui s'étoit dit de plus obligeant entr'eux à ſon ſujet, par une lettre qu'il lui en écrivit de Rome vers le commencement de l'Avent. M. Deſcartes crut devoir

* 1642.

Lettr. lat. de Deſc. à Merſ. Mſ.

1642.

Lettr. Mſ. du 4. Janvier 1643.

devoir faire part de la joye qu'il en reçût au P. Merſenne, dans le têms des étreines de l'année ſuivante. Il lui marqua aux termes du P. Dinet l'eſtime que le P. Charlet faiſoit de ſes études, & l'affection qu'il avoit pour ſa perſonne ; croyant que ce Pére n'attendoit à ſe déclarer ouvertement pour ſa Philoſophie qu'aprés la publication de ſes Principes. Quelques autres Péres de la Compagnie ne faiſoient point difficulté d'embraſſer ſa Philoſophie, & de s'en déclarer les Sectateurs. De ce nombre étoient le Pére Vatier, & le Pére Mêland. Le Pére Vatier lui étoit connu trés-particuliérement depuis quelques années. Il avoit fort approuvé ſa Méthode & les Eſſais de ſa philoſophie dés le têms qu'on les avoit vû paroître. Les Méditations ne furent pas moins dans ſon approbation, autant qu'on peut le conjecturer par les termes auſquels M. Deſcartes en écrivit au Pére Merſenne. » Pour ce qui eſt de mes raiſons de l'éxiſtence de Dieu, dit-» il, j'eſpére qu'elles ſeront à la fin autant ou plus eſtimées » qu'aucune autre partie du livre. Le Pére Vatier montre » qu'il en fait état : & il me témoigne autant d'approbation » par ſes derniéres lettres *touchant tout ce que j'ai écrit*, que j'en » pourrois ſouhaiter de perſonne. De ſorte que ce qu'on vous » a dit de lui n'eſt pas vray-ſemblable. Ce que l'on avoit dit au P. Merſenne étoit une petite calomnie, ſuivant laquelle on avoit voulu luy faire croire que le Pére Vatier avoit eû quelque deſſein de cenſurer les écrits de M. Deſcartes. Le Pére Vatier en ayant eû vent écrivit incontinent à M. Deſcartes pour le prévenir contre une fauſſeté ſi des-obligeante. Le Pére Merſenne le ſçût, quoique cette lettre n'eût point paſſé par ſes mains, & il fut curieux de ſçavoir de M. Deſcartes ce qu'elle contenoit, ne jugeant point le P. Vatier capable d'une diſſimulation telle qu'auroit été celle de ſe déclarer Cartéſien, & d'écrire en même têms contre Monſieur Deſcartes. Il reçût la ſatisfaction qu'il demandoit ſur ce point le XVII jour de Mars de l'an 1642 auquel M. Deſcartes lui écrivit en ces termes. » La Lettre du Pére Va-» tier n'eſt que pour m'obliger. Car il y témoigne fort être » de mon parti, & il dit qu'il a deſavoüé de cœur & de bou-» che ce qu'on avoit fait contre moi. Il ajoute encore ces mots. » *Je ne ſçaurois m'empècher de vous confeſſer que ſuivant vos principes*

Pag. 527. du tom. 1. & tom. 2. des lettr. p. 552.

Lettr. Mſ. de Deſc. à Merſ. du 23. Mars 1643.

Tom. 3. des lettr. p. 189, 190.

Pag. 607. du 3. tom.

Termes de la lettr. du P. Vatier à M. Deſcart.

cipes vous expliquez fort clairement le mystére du saint Sacrement « 1642.
de l'Autel, sans aucune entité d'accidens. Le sujet de sa lettre «
est sur ce qu'il suppose qu'on m'a dit qu'il avoit eû dessein «
de censurer mes écrits ; à quoy je lui répons que je n'en ay «
jamais oüy parler, & que je n'en ay jamais eû aucune opi- «
nion. «

Voyez le tom. 1. des lettr. de Descartes p. 526. & suiv.

Pour ce qui est de la connoissance que M. Descartes avoit eûë du P. Méland, il faut avoüer qu'elle étoit plus récente que celle du P. Vatier : mais leur amitié n'en étoit pas moins bien établie ; & l'on peut dire que c'étoit une des conquêtes des Méditations Métaphysiques de Monsieur Descartes. Ce ne fut ni par inclination ni par préjugé, mais uniquement par raison, que ce Pére embrassa ses opinions, puisque jusques-là ils n'avoient point encore oüy parler l'un de l'autre. Le P. Méland avoit été pénétré de la lecture des Méditations. Non content de les avoir digérées pour son usage particulier, il voulut les rendre encore utiles à d'autres. Pour les proportionner à la portée de plus de monde, il s'avisa de les réduire dans une méthode plus scholastique & plus intelligible aux esprits communs. M. Descartes considéra l'importance de ce service comme il le devoit, & il ne l'estima pas moins avantageux pour son traité de Métaphysique, que le travail de M. de Beaune l'avoit été pour sa Géométrie. Il s'en expliqua depuis en des termes pleins de reconnoissance, écrivant à un Pére Jésuite que nous ne connoissons pas. » Si le témoignage de M. « de Beaune, dit-il, suffit pour faire valoir ma Géométrie, « j'ose me promettre que celui du Rév. Pére Méland ne sera « pas moins efficace pour autoriser mes Méditations, vû prin- « cipalement qu'il a pris la peine de les accommoder au stile « dont on a coutume de se servir pour enseigner. Je lui en ay « une trés-grande obligation : & j'espére qu'on verra par ex- « périence que mes opinions n'ont rien qui doive les faire re- « jetter par ceux qui enseignent ; mais qu'elles se trouveront « au contraire fort commodes & fort utiles. Cette occasion é- « tablit entre eux une correspondance mutuelle, qui fut entretenuë par le commerce des lettres. Celle que M. Descartes écrivit à ce Pére pour le remercier de son travail est fort longue. Mais n'ayant encore été imprimée nulle part, il

Tom. 3. des lettr. pag. 105.

1642.

Lettr. Mſ. de Deſc. au P. Méland.

faut faire au lecteur le plaiſir de lui communiquer l'extrait du commencement qui regarde nôtre ſujet. » Vôtre lettre du XXII d'Octobre, dit-il à ce Pére, ne m'a été renduë que de- » puis huit jours. Ce qui eſt cauſe que je n'ai pû vous témoi- » gner plûtôt combien je me reſſens vôtre obligé ; non pas de » ce que vous avez pris la peine de lire & d'examiner mes Mé- » ditations, car n'ayant point été auparavant connu de vous, » je veux croire qu'il n'y aura eû que la matiére qui vous y ait » invité ; ni auſſi de ce que vous les avez digérées de la ma- » niére que vous avez fait, car je ne ſuis pas ſi vain que de » penſer que vous l'ayez fait à mon ſujet, & j'ay aſſez bonne » opinion de mes raiſonnemens pour croire que vous avez ju- » gé qu'ils méritoient d'être rendus intelligibles à pluſieurs, à » quoy la nouvelle forme que vous leur avez donnée peut » beaucoup ſervir : mais de ce qu'en les expliquant vous avez » eû ſoin de les faire paroître avec toute leur force, & d'inter- » préter à mon avantage pluſieurs choſes qui auroient pû être » perverties, ou diſſimulées par d'autres. C'eſt en quoy je re- » connois particuliérement vôtre franchiſe, & où je vois que » vous m'avez voulu favoriſer. Je n'ay trouvé pas un mot dans » l'écrit qu'il vous a plû me communiquer, auquel je ne » ſouſcrive entiérement. Et bien qu'il y ait pluſieurs penſées » qui ne ſont point en mes Méditations, ou du moins, qui » n'y ſont pas déduites de la même ſorte, il n'y en a toute- » fois aucune que je ne vouluſſes bien avoüer pour mienne. » Auſſi pourray-je dire que ce n'a pas été de ceux qui ont é- » xaminé mes écrits comme vous, que j'ay parlé dans le diſ- » cours de la Méthode, quand j'ay dit que je ne reconnoiſſois » pas les penſées qu'ils m'attribuoient ; mais ſeulement de » ceux qui les avoient recüeillies de mes diſcours étant en » converſation familiére.

Diſc. de la Méthode, part. 6. art. 5.

Mais parmi tant d'amis & de ſectateurs que M. Deſcartes avoit dans la Compagnie des Jéſuites, & qu'il ne faiſoit point difficulté de reconnoître pour ſes Maîtres : il avoit un cenſeur en la perſonne du P. Bourdin, qui ne pouvoit point lui être inutile. Ce Pére ſembloit avoir acquis le droit d'éxaminer les Ecrits de M. Deſcartes depuis la diſpute qu'il avoit euë avec lui ſur ſa Dioptrique, & il uſa de ce droit dés qu'il ſe vid en état de lire ſes Méditations. Il

Lettre au P. Dinet, & tom. 3. des lettr.

y forma des objections qu'il ne jugeoit point d'abord devoir envoyer à M. Descartes, parce que la conduite qu'ils avoient gardée l'un envers l'autre ne pouvoit lui faire conjecturer la maniére dont il les recevroit. M. Descartes ayant sçû cette disposition s'imagina que le P. Bourdin avoit fait ces objections pour d'autres que pour lui: ce qui lui parut contraire aux maximes de la charité chrétienne & au bon ordre de la République des Lettres, qui veut que la correction serve prémiérement à celui qu'on entreprend de corriger. 1642.

Pour l'obliger à suivre les pas des Auteurs des autres objections, il résolut de s'adresser au R. P. Dinet Provincial, & de le prier de faire rentrer par son autorité le P. Bourdin dans les voyes d'équité & de bien-veillance à son égard, soit en publiant ses objections, soit en les lui envoyant pour pouvoir y répondre, & les joindre aux autres qui étoient déja imprimées. Le Pére Provincial qui avoit de l'amitié & de la considération pour M. Descartes engagea le P. Bourdin à lui accorder la satisfaction qu'il lui demandoit. De sorte que bon gré ou malgré le P. Bourdin, il reçût ses objections, qui étoient dressées dans la forme d'une juste dissertation, où ses Méditations se trouvoient réfutées avec toute la vigueur d'un Adversaire. Il jugea d'abord par le stile & les maniéres de cét écrivain qu'il s'étoit trompé de croire que l'union étroite des membres de ce grand corps dût faire attribuer à toute la Compagnie ce qu'il plaisoit aux particuliers de penser ou d'écrire, ou faire juger qu'il ne paroissoit rien d'aucun d'entr'eux qui ne fût approuvé de tous les autres. Aussi protesta-t-il que la Réponse qu'il fit à ces Objections n'étoit que pour le P. Bourdin, qui sembloit avoir voulu s'éloigner de l'accommodement qui se ménageoit entre eux, par le moyen des confréres de l'un, & des amis de l'autre. Il se peut faire que M. Descartes ait été trop sensible aux coups du P. Bourdin, & qu'il ait eû tort de prendre pour des insultes ou des ironies les protestations que ce Pére avoit faites au commencement & à la fin de sa Réfutation, qu'*il ne blesseroit point les loix de l'amitié qui étoit entr'eux, ny les régles de l'honnèteté qui se pratique entre les Sçavans.* Mais pour luy donner des marques plus sincéres de son amitié, il crut de-

Epist. ad Dinet. init.

Epist. ad Dinet.

Object. & Répons. septiémes.

Ut amicitiæ observantiæque leges erga viros doctos salvæ & incolumes retineantur. Object. pag. 3, 4, 107, 138.

1642. voir le recommander à son Supérieur, comme un malade qui est mené au Médecin par son ami.

Il écrivit dans cette intention une longue lettre en forme de dissertation au Pére Dinet, qui étoit encore Provincial. Mais il ne put lui montrer le mal du P. Bourdin qu'il ne lui découvrît le sien en même têms. Le défaut de prudence, de bonne foy, de science, de douceur, de modestie, de charité, & de toutes les bonnes qualitez convenables à ceux qui sont animez & conduits par l'esprit de la Société, étoit ce qu'il trouvoit le plus à redire dans l'écrit & la conduite particuliére du P. Bourdin : mais par un mauvais effet de ce fâcheux exemple, il sembloit avoir lui-même contracté dans sa Réponse à l'Ecrit du Pére quelques-unes des mauvaises qualitez dont il l'accusoit devant son Supérieur. Il prétendoit principalement tirer avantage sur le Pére de ce qu'étant Religieux il sembloit être obligé à une plus grande perfection que lui, sans prendre garde que les choses dont il lui faisoit des crimes n'étoient pas moins blâmables dans le dernier des chrétiens, que dans ceux du prémier rang ; & qu'elles étoient contraires au Décalogue & à l'Evangile, avant qu'on se fût avisé de faire des constitutions Réguliéres & Monastiques.

Voyez cette Lettre imprimée avec les septiémes Objections en Latin à Amsterdam, & en François à Paris.

L'atteinte que le P. Bourdin avoit donnée à la bonne opinion qui se répandoit de sa philosophie dans Paris, donna occasion à nôtre Philosophe de faire au P. Dinet un récit historique des avantures de cette philosophie depuis l'édition de ses Essais. Les troubles de l'Université d'Utrecht n'y furent pas oubliez. Le Ministre Voetius y fut dépeint dans toutes ses intrigues : mais l'on peut dire que les couleurs qu'il y employa, quoique fort-propres & fort-simples, furent des semences pour de nouveaux chagrins qu'il eut à recueïllir dans la suite des têms de la part de Voetius & de sa cabale.

Il n'en reçut aucun de la part du Pére Dinet & de la Compagnie des Jésuites, quoiqu'il semblât en avoir mérité par le peu d'indulgence dont il avoit usé à l'égard du P. Bourdin, & qu'il crût aprés avoir envoyé cette lettre & sa réponse contre lui, ne devoir songer qu'à soûtenir le choc des Jésuites, malgré tous les soins qu'il avoit pris pour sépa-

Tom. 2. des lettr. pag. 309.

rer

rer la cauſe perſonnelle du P. Bourdin de celle de ſa Compagnie. Il faut avoüer que ſon deſſein étoit d'attirer en un juſte combat tous ceux d'entre les Jéſuites qu'il croyoit être partiſans ou fauteurs du P. Bourdin, & qu'il ſçavoit qui parloient mal de lui & de ſa philoſophie entre eux, ou dans les converſations particuliéres qu'ils avoient par la ville. Mais loin de remporter aucun avantage ſur la Société, il fut vaincu par la prudence & par la bonté du P. Dinet, qui ôta au Pére Bourdin toute envie de plus ſe brouïller avec luy ; le fit taire ; & diſpoſa ſon eſprit à la réconciliation. Le P. Dinet fut choiſi peu de têms aprés pour être Confeſſeur du Roy Loüis XIII : mais il ne ceſſa point d'être l'ami & le fauteur de M. Deſcartes. Le Pére Charlet Aſſiſtant de France prés du Général, & quantité d'autres perſonnes conſidérées dans la Compagnie des Jéſuites voulurent auſſi ſe mêler de ſes intérêts : & leurs ſoins furent ſuivis deux ans aprés des gages de l'amitié que le P. Bourdin & M. Deſcartes jurérent entre eux pour le reſte de leurs jours.

1642.

Tom. 3. pag. 117, 118.

Tom. 3. pag. 609, 610.

Item pag. 15. tom. 3.

Tom. 1. pag. 527, 528.

Lettr. Mſ. de Deſcartes à Merſ. du 23. Mars 1643.

Tom. 3. pag. 104, 105.

Voyez cy-aprés à l'an 1644. &c.

L'Ecrit du P. Bourdin contre les Méditations, avec la Réponſe de M. Deſcartes inſérée à la fin de chaque article, fut imprimé ſous le titre de *ſeptiémes Objections* à la fin de la ſeconde édition Latine des Méditations qui ſe fit à Amſterdam chez Elzevier l'an 1642, où M. Deſcartes fit corriger le titre de celle de Paris, & ſubſtituer le terme de *diſtinction de l'Ame d'avec le Corps* à la place de celui d'*immortalité de l'Ame*. Il eut ſoin de faire joindre auſſi ſa lettre au P. Dinet à la fin de cette édition, qui ſe trouvant ainſi plus compléte que la prémiére, parut plus que ſuffiſante pour payer la patience avec laquelle les Hollandois & les autres Etrangers avoient attendu la lecture de l'ouvrage. On avouëra que le conſentement de M. Deſcartes pour cette nouvelle édition ne pouvoit nuire à la réputation de ſa bonne conſcience ni aux intérêts du Libraire de Paris à qui il avoit cédé ſon privilége, quand on aura éxaminé ſes vûës & ſes démarches. On l'avoit averti que pluſieurs Libraires de Hollande avoient envie de faire cette impreſſion, & qu'il ne les pourroit empêcher parce qu'ils étoient tous perſua-

Il l'avoit fait imprimer ſéparément auparavant.

Lettr. 21 & 22. MS. de Regius.

Tom. 2. des lettr. pag. 303. 304.

1642. dez que le privilége du Libraire de Paris n'étoit que pour la France. On lui avoit fait entendre d'ailleurs que les Libraires du païs usoient de toute sorte de liberté sur ce point: de sorte même qu'un privilége des Etats ne les retiendroit pas. C'est pourquoi il aima mieux qu'il y en eût un qui le fit avec son consentement, ses corrections, & ses additions, que de voir que d'autres le fissent à son insçû & avec beaucoup de fautes. C'est ce qui le fit consentir qu'Elzevier d'Amsterdam l'imprimât, à condition néanmoins qu'il n'en envoyeroit aucun éxemplaire en France, afin de ne point faire tort au Libraire Soly, dont il n'avoit pourtant pas eû grande satisfaction jusques-là, en ce qu'il ne lui avoit encore envoyé aucun éxemplaire.

Pag. 298. & 304. ibid.

Outre les septiémes Objections & la lettre au P. Dinet, il fit mettre de nouveau une addition à la fin des quatriémes Objections touchant la Transsubstantiation que le P. Mersenne avoit jugé à propos de retrancher de l'édition de Paris. Mais il n'éxécuta point le dessein qu'il avoit eu d'y joindre l'*Hyperaspistes* ou le défenseur, avec la réponse qu'il y avoit faite à la priére du P. Mersenne.

Pag. 299, 302, 304. ibid.



CHAP.

CHAPITRE IX.

Demeure de M. Descartes au château d'Eyndegeest prés de Leyde. Avantages & commoditez de ce lieu. Description des trois petites Cours de la Haye, sç. du Prince d'Orange, des Etats Généraux & de la Reine de Bohéme. Habitudes de M. de Sorbiére auprés de M. Descartes. Caractére de l'esprit de cet homme. Il rend de mauvais offices à M. Descartes auprés de M. Gassendi. Visites fréquentes que M. Regius rend à M. Descartes. Traduction des Méditations par M. le Duc de Luines, & des Objections par M. Clerselier. Excellence de ces traductions revûës par M. Descartes. Pourquoi les ouvrages François de M. Descartes tant originaux que traduits valent mieux que les Latins. Jugement de M. Descartes sur le livre De Cive *de M. Hobbes. Histoire de cét ouvrage ; & des bons offices que M. de Sorbiére a rendus à son Auteur.*

Les Traduct. valent mieux que les originaux, hors la Géométrie Latine.

DEpuis Pâques de l'année précédente M. Descartes s'étoit logé dans le château d'un village nommé Eyndegeest à une demi-lieuë de Leyde du côté de la mer. Là il recevoit des visites plus volontiers qu'il n'avoit fait ailleurs, soit que l'âge & les disputes l'eussent humanisé plus qu'auparavant, soit qu'il fallût accorder quelque chose au bruit de sa réputation ou à la belle situation de sa demeure. Il y fut visité au commencement de l'année 1642 par le sieur *Samuël de Sorbiére* Médecin de profession, Epicurien de secte, neveu du célébre *Samuël Petit* Ministre de Nismes. C'étoit un homme d'esprit & de sçavoir, qui faisoit sa principale étude de rechercher les Sçavans répandus dans l'Europe, & de profiter plus de leurs conversations que des livres. De sorte qu'il étoit en réputation d'être encore plus curieux que sçavant, & plus coureur qu'homme de cabinet. Il ne parut pas moins charmé des agrémens de la demeure de M. Descartes que de ceux de sa conversation. Il nous en a fait depuis la description en ces termes. » Je courus, dit-il, à Endelgeest (*Eyndegeest*) à une demi-lieuë de Leyden du « côté de Warmont, dés que je fus en Hollande au com- « mencement

Lettr. & Disc. de Sorbiére, édit. in 4°. pag. 679, 681.

1642. » mencement de l'an 1642. J'y visitai M. Descartes dans sa solitude avec beaucoup de plaisir, & je tâchai de profiter de sa conversation pour l'intelligence de sa doctrine.... Je remarquai avec beaucoup de joye la civilité de ce Gentilhomme, sa retraite, & son œconomie. Il étoit dans un petit château en trés-belle situation, aux portes d'une grande & belle Université, à trois lieuës de la Cour, & à deux petites heures de la mer. Il avoit un nombre suffisant de domestiques, toutes personnes choisies & bien-faites; un assez beau jardin, au bout duquel étoit un verger, & tout à l'entour des prairies, d'où l'on voyoit sortir quantité de clochers plus ou moins élevez, jusqu'à ce qu'au bord de l'horizon il n'en paroissoit plus que quelques pointes. Il alloit à une journée delà par canal à Utrecht, à Delft, à Rotterdam, à Dordrecht, à Harlem, & quelquefois à Amsterdam. Il pouvoit aller passer la moitié du jour à la Haye, revenir au logis le même jour, & faire cette promenade par le plus beau chemin du monde, par des prairies & des maisons de plaisance, puis dans un grand bois qui touche ce village comparable aux plus belles villes de l'Europe, & superbe en ce têms-là par la demeure & l'établissement de trois Cours. Celle du Prince d'Orange qui étoit toute militaire y attiroit deux mille Gentils-hommes en équipage guerrier; le collet de buffle, l'écharpe orangée, la grosse botte, & le cimeterre en étoient les principaux ornemens. Celle des Etats Généraux étoit composée des deputez des Provinces-unies & des Bourg-maîtres qui soûtenoient la dignité de l'Aristocratie en habit de velours noir avec la large fraize & la barbe quarrée. La Cour de la Reine de Bohéme veuve du Roi Frederic V Electeur Palatin sembloit être celle des Graces, ayant quatre filles prés desquelles se rendoit tous les jours le beau monde de la Haye pour rendre hommage à l'esprit, à la vertu, & à la beauté de ces Princesses, dont l'aînée prenoit plaisir à entendre discourir M. Descartes.

Pag. 682. ibidem.

» Je loüai merveilleusement le choix que M Descartes avoit fait d'une demeure si commode, & l'ordre qu'il avoit mis à son divertissement aussi bien qu'à sa tranquillité. Et delà je passai à l'observation de ses études & de ses autres occupations. Je considérai plus particuliérement que le reste l'a-

dreſſe de ce Philoſophe en ce qui regardoit ſa méthode, & « 1642.
le deſſein qu'il avoit d'établir ſes raiſonnemens dans les A- «
cadémies . . . Je voulus entrer avec lui dans quelque détail «
de ſes opinions : mais il me renvoya à ſes Ecrits, qu'il diſoit « Pag. 679.
avoir compoſez le plus clairement qu'il lui avoit été poſſi- « ibidem.
ble. Et j'ai admiré depuis ce têms-là qu'il n'ait pas voulu »
expliquer ſes penſées de divers biais, & de la même ma- «
niére que quelques-uns de ſes diſciples les donnent à enten- «
dre. Il demandoit à ſes diſciples auſſi bien qu'Ariſtote la «
docilité & la patience néceſſaire pour rebattre une doctrine «
dans l'eſprit, juſqu'à ce qu'on l'eût fortement imprimée dans «
ſa mémoire. Ainſi je ne m'étonne pas que ceux qui lui ont «
obéï ayent tellement formé leur eſprit à ſa philoſophie, «
qu'il ſemble qu'ils l'ont plus à cœur qu'il ne l'avoit lui-mê- «
me. Il n'eſt pas juſqu'aux Lulliſtes & aux Paracelſiſtes qui «
ne ſe perſuadent que le galimathias qu'ils ſe ſont opiniâtrez «
d'apprendre, eſt fondé ſur de bonnes raiſons. Mais la phi- «
loſophie de M. Deſcartes a bien plus de droit qu'aucune «
autre de s'inſinuer dans les eſprits des perſonnes curieuſes ; «
parce qu'elle eſt pleine d'excellentes choſes puiſées dans «
toutes les bonnes ſources, & que le mêlange de ce qui eſt «
moins ſolide y eſt fait avec beaucoup d'addreſſe. On void «
paroître ce bel eſprit en divers endroits, où il donne de clai- «
res idées de ce qu'il dit : puis il diſparoît en quelques au- «
tres, & il ſe plonge dans ſes ſuppoſitions, ſans qu'il y ait «
moyen d'attraper ſa penſée, à moins que l'on ne diſtingue «
promtement avec lui l'*Intellection* d'avec l'*Imagination*. Celle- «
là n'eſt qu'un terme de ſa ſubtilité, qui s'inſinuë plus aiſément «
que l'autre dans les matiéres où l'on ne trouve plus de fonds, «
& où le bon ſens trouve de la réſiſtance. Mais il a préparé «
ſon lecteur à cette diſtinction par ſa Métaphyſique, où il a «
choiſi le plus beau prétexte du monde de raiſonner impuné- «
ment à la Platonicienne, & d'accoûtumer ceux qui l'écou- «
tent à recevoir un ſimple arrangement de paroles pour une «
ſuite de choſes plus réelles. C'eſt ce dont il ne me reſte rien «
à dire aprés la Diſquiſition de M. Gaſſendi. «

Il faut tenir compte à M. de Sorbiére du peu de bien qu'il a dit de M. Deſcartes en toute ſa vie. Il n'étoit peut-être rien de plus loüable en lui que la violence qu'il s'eſt

1642. faite dans les occasions pour en arracher les témoignages de sa conscience. Il est seulement à craindre qu'on ne le soupçonne d'en avoir dit tout ce bien par un mouvement de cette légéreté avec laquelle il avoit coûtume de debiter tout le mal qu'il sçavoit, ou qu'il croyoit sçavoir des plus grands hommes de son têms, chez qui il cherchoit à se fourrer à la faveur du nom & du mérite de son oncle, ou sous le prétexte d'apprendre des nouvelles de Sçavans aux Sçavans, & de se rendre leur facteur. Il avoit un talent particulier pour découvrir les défauts de ceux qui le recevoient à leur table & jusques dans leur cabinet, & qui lui permettoient de les regarder en des-habillé, par une confiance, ou plûtôt par une simplicité qui est naturelle à cette espéce de Sçavans qui ont renoncé au commerce du grand monde. Il s'étoit déja donné tout entier à M. Gassendi avant que d'avoir vû M. Descartes; il en étoit le panégyriste perpétuel; il fut depuis le prédicateur de sa Philosophie, l'abbréviateur & le compilateur de ses écrits, & l'historien de sa vie. Il fut aussi l'espion continuel de M. Gassendi auprés de M. Descartes pendant tout le têms qu'il fut en Hollande; & il n'oublia rien pour détruire celui-ci dans l'esprit de l'autre par des rapports desobligeans. Non content d'irriter M. Gassendi contre M. Descartes, il se chargea encore du soin de faire imprimer en Hollande, & de distribuer avec les éloges nécessaires les écrits qu'il avoit déja faits, & qu'il luy fit faire encore depuis contre les Méditations de Monsieur Descartes.

Sorb. pag. 685, 686. ibid.

C'étoit par un autre esprit & dans d'autres intérêts que M. Regius rendoit à M. Descartes de fréquentes visites dans Eyndegeest, qu'il regardoit comme l'école où il alloit puiser les enseignemens, ausquels le simple commerce des lettres ne pouvoit suffisamment fournir. Monsieur Descartes le considéroit souvent chez lui moins comme un disciple qui eût besoin d'instruction, que comme un ami à qui il devoit procurer quelque divertissement. Aussi voyons-nous qu'il avoit soin quelquefois de convier avec lui sa femme & sa fille de le venir voir à Eyndegeest. Il n'étoit pas difficile à M. Regius de mener souvent sa famille à M. Descartes, qui la regardoit avec la même tendresse qu'il auroit fait la sienne.

Tom. 1. des lettr. pag. 428.

V. aussi les lettr. MSS. de Regius.

ſienne. Outre la voye des canaux, il avoit encore pour cela les commoditez d'un bon carroſſe qu'il entretenoit chez lui, & dont il ſe ſervoit volontiers pour procurer la promenade à ſes amis, comme M de Sorbiére le témoigne de lui-même. Il y trouva M. Picot qui demeuroit avec M. Deſcartes depuis la fin de l'année précédente : & la relation qu'ils eurent enſemble, en ſe conſidérant comme diſciples d'un même Maître & nourris de la même doctrine, forma entre eux une amitié pareille à celle qui les uniſſoit avec M. Deſcartes.

1642.

Lettr. & Rel. in VIII. pag. 182.

Lettr. MſſT. de Deſc. à Picot, & de Regius à Deſcartes.

M. de Sorbiére s'étoit habitué à Leyde pour étudier plus particuliérement les défauts de M. de Saumaiſe. Mais il ne s'occupoit pas tellement de la conſidération de ce grand homme qu'il ne retournât ſouvent à Eyndegeeſt par maniére de promenade, & qu'il n'en rapportât toûjours quelque nouveau prétexte d'animer M. Gaſſendi à écrire contre M. Deſcartes. Mais pour donner un contrepoids au tort que la plume de cét excellent homme pourroit faire aux Méditations de M. Deſcartes, Dieu permit qu'un Seigneur de la Cour de France entreprît de faire une traduction Françoiſe des mêmes Méditations, pour en faire connoître plus particuliérement le mérite dans le Royaume, & en procurer la lecture à tous ceux qui n'ayant pas l'uſage de la langue des ſçavans, ne laiſſeroient pas d'avoir de l'amour & de la diſpoſition pour la Philoſophie. Il faut avoüer que la fin de l'auteur de la traduction n'avoit été que la ſatisfaction particuliére qu'il trouvoit à exercer ſon ſtile ſur de grands ſujets, ſans ſonger à rendre ſervice au Public. Mais ſa traduction ayant été recueïllie & envoyée à M. Deſcartes par ſa permiſſion, elle fut jugée propre à faire beaucoup d'honneur à nôtre Philoſophe & à donner un grand relief à ſa Philoſophie, & Monſieur le Duc de Luines* ſon auteur fut prié d'en ſouffrir la publication.

Lettr & Diſc. de Sorb.

Peu de jours aprés M. Clerſelier * l'un des plus zélez & des plus vertueux amis de M. Deſcartes entreprit de traduire auſſi en nôtre langue les objections faites à ces Méditations avec les réponſes de M. Deſcartes. Cette traduction étoit excellente auſſi bien que celle de M. le Duc de Luines. Mais l'un & l'autre jugérent que ſi elles devoient voir le

* Loüis Charles d'Albert mort le 10 d'Octobre 1690 âgé de 69 ans.

* Mort en 1684 le 13 d'Avril âgé de 70 ans.

1642. jour, il falloit qu'elles fuſſent revûës auparavant par l'auteur même des Méditations, afin qu'en les confrontant avec ſa penſée il pût les mettre le plus prés de leur original qu'il ſeroit poſſible, & leur en imprimer lecaractére. M. Deſcartes fut obligé de ſe rendre à un avis ſi important. Mais ſous prétexte de revoir ces verſions, il ſe donna la liberté de ſe corriger lui-même, & d'éclaircir ſes propres penſées. De ſorte qu'ayant trouvé quelques endroits où il croyoit n'avoir pas rendu ſon ſens aſſez clair dans le Latin pour toutes ſortes de perſonnes, il entreprit de les éclaircir dans la traduction par quelques petits changemens, qu'il eſt aiſé de reconnoître à ceux qui conférent le François avec le Latin. Une choſe qui ſembloit avoir donné de la peine aux traducteurs dans tout cét ouvrage, avoit été la rencontre de pluſieurs mots de l'art, qui paroiſſant rudes & barbares dans le Latin même, ne pouvoient manquer de l'être beaucoup plus dans le François, qui eſt moins libre, moins hardi, & moins accoûtumé à ces termes de l'Ecole. Ils n'oſérent pourtant les ôter par tout, parce qu'ils n'auroient pû le faire ſans changer le ſens dont la qualité d'interprétes devoit les rendre religieux obſervateurs. D'un autre côté M. Deſcartes témoigna être ſi ſatisfait de l'une & l'autre verſion, qu'il ne voulut point uſer de la liberté qu'il avoit d'en changer le ſtile, que ſa modeſtie & l'eſtime qu'il avoit pour ſes traducteurs lui faiſoit trouver meilleur que n'auroit été le ſien. De ſorte que par une déférence réciproque qui a retenu les traducteurs & l'auteur, il eſt reſté dans l'ouvrage quelques-uns de ces termes ſcholaſtiques, malgré le deſſein qu'on avoit eû de lui ôter le goût de l'école en le faiſant changer de langue. Cét éclairciſſement touchant la traduction des Méditations & des Objections eſt néceſſaire, non ſeulement pour juſtifier les traducteurs ſur les changemens dont l'auteur eſt le ſeul reſponſable, mais pour faire voir auſſi que la traduction Françoiſe vaut beaucoup mieux que l'original Latin, parce que M. Deſcartes s'eſt ſervi de l'occaſion de la revoir pour retoucher ſon original en nôtre langue. C'eſt un avantage qu'a eû auſſi dans la ſuite la verſion Françoiſe des Principes de M. Deſcartes faite par l'Abbé Picot. De ſorte que tous ſes ouvrages François tant originaux

Lettr. Mſ. de Deſc. à Clerſel. du 10. d'Avril 1645.

Ibid. lettr. à Clerſelier Mſ.

originaux que traduits ſont préférables à ceux qui ſont Latins. 1642.
C'eſt-à-dire que toutes les traductions qu'il a revûës valent mieux que ſes originaux même.

Pour ne rien omettre de ce qui peut regarder la traduction des Méditations, il ſuffit de remarquer qu'encore qu'elle ait été faite en 1642, néanmoins la reviſion ou la correction par M. Deſcartes ne s'en fit qu'en 1645, & que la prémiére impreſſion qui en fut faite à Paris ne fut en état de paroître que pour les étreines de l'an 1647.

Dans le têms que l'on s'occupoit à traduire les Méditations de M. Deſcartes à Paris, l'on vid paroître dans la même ville un nouveau livre de la compoſition du philoſophe Anglois, qui avoit fait l'année précédente les troiſiémes objections contre ces Méditations. L'Anglois qui n'étoit autre que M. Hobbes ayant trouvé à ſon prémier retour de France en Angleterre l'an 1637 des étincelles d'une guerre inteſtine, qu'il prévoyoit devoir s'allumer dans ſon païs par la révolte des Ecoſſois contre l'autorité royale & la dignité épiſcopale, s'étoit crû obligé de chercher les moyens de les éteindre ou d'en prévenir les ſuites. Dans cette penſée il avoit dreſſé quelques mémoires pour la défenſe de la Royauté en Angleterre & des droits du Souverain. Le deſſein de ſon ouvrage conſiſtoit à faire voir qu'il ne peut pas y avoir de ſûreté publique ſans la paix, point de paix ſans un commandement abſolu, point de commandement abſolu ſans la guerre. Que pour faire la guerre avec ſuccez & à l'avantage des peuples, il étoit néceſſaire que les forces & les richeſſes de l'Etat fuſſent raſſemblées dans la main d'un ſeul. Que la crainte des armes ne ſert de rien pour avancer la paix dans ceux qui ſont portez à la guerre par un mal qu'ils craignent plus que la mort. Que la paix ne peut pas être ſolide ni de longue durée parmi les citoyens, ſi l'on ne convient des choſes que l'on croid être néceſſaires au ſalut éternel. Les troubles ayant obligé M. Hobbes de repaſſer en France trois ans aprés, il y apporta ſes mémoires, & les ayant mis en ordre il en forma un livre qu'il fit imprimer à Paris ſous le titre d'*Elementa philoſophica de Cive.* Quoi que le nombre des exemplaires en fût fort petit, on eut ſoin d'en faire tenir un à M. Deſcartes;

Th. Hobbes.

Vit. Hobb. auctar. pag. 14, 16.

1642. cartes ; & peu de têms aprés il reçût une lettre d'un Pére Jésuite de ses alliez, parent de Madame de la Bretailliére sa belle sœur, qui le prioit de lui mander son sentiment touchant ce nouveau livre. Il en récrivit à ce Pére en ces termes. » Je juge, dit-il, que l'Auteur du livre *De Cive* est le » même que celui qui a fait les troisiémes objections contre » mes Méditations. Je le trouve beaucoup plus habile en Mo» rale qu'en Métaphysique, ni en Physique: quoique je ne puisse » nullement approuver ses principes ni ses maximes, qui sont » trés-mauvaises & trés-dangereuses, en ce qu'il suppose tous » les hommes méchans, ou qu'il leur donne sujet de l'être. » Tout son but est d'écrire en faveur de la Monarchie : ce » qu'on pourroit faire plus avantageusement qu'il n'a fait, en » prenant des maximes plus vertueuses & plus solides. Il écrit » aussi fort au desavantage de l'Eglise, & de la Religion Ro» maine, de sorte que s'il n'est particuliérement appuyé de » quelque faveur fort puissante, je ne vois pas comment il peut » éxemter son livre d'être censuré.

Tom. 3. des lettr pag. 104.

Ce jugement de M. Descartes sur le livre de M. Hobbes est devenu dans la suite celui de toutes les personnes sages. L'ouvrage ne fut d'aucun effet parmi les esprits séditieux & les rebelles de son païs. Son Auteur touché de le voir inutile craignit de ne l'avoir pas rendu assez intelligible ni assez public. C'est ce qui le porta à le retoucher, à l'éclaircir, & à l'augmenter de nouvelles remarques. Mais il ne fut pas d'avis d'y corriger certaines maximes dangereuses que M. Descartes & d'autres gens de bien y avoient remarquées. Cette considération n'empécha point M. de Sorbiére de faire imprimer le livre cinq ans aprés en Hollande, ni M. Gassendi de lui donner son approbation, comme fit aussi le P. Mersenne. En quoi ils ne se trouvérent pas entiérement d'accord avec Messieurs de Rome de la Congrégation de *l'Indice*. M. de Sorbiére ne termina point à cette nouvelle édition du livre *De Cive* les bons offices qu'il voulut rendre à M. Hobbes. Il traduisit encore son ouvrage en nôtre langue, & fit imprimer sa traduction dans la même boutique l'an 1649, avec une préface contenant les éloges de l'ouvrage & de son Auteur.

Vit. Hobb. auctar. pag. 16, 18, 19, 20.

Sorb. lettr. & disc. in 4° pag. 212, 221, &c.

1642.

CHAPITRE X.

Les Boots écrivent contre Aristote. Mort de Galilée. Jugement que M. Descartes faisoit de lui. Voetius employe Schoockius pour écrire contre M. Descartes. Quelle part Schookcius pouvoit avoir à ce livre. M. Descartes le réfute à mesure qu'on lui en envoye les feüilles. Regius est enveloppé dans la cause de M. Descartes. Il ne peut se tenir d'enseigner la philosophie cartesienne nonobstant la défense du Magistrat. Histoire de la Confrairie de Nôtre-Dame de Bosleduc commune aux Catholiques & aux Protestans. Voetius écrit contre cét établissement. Desmarets répond. Voetius replique. M. Descartes refute Voetius pour Desmarets & les Magistrats de Bosleduc. Continuation du livre de Voetius ou Schoockius contre M. Descartes, suivie de la continuation de la Réponse de M. Descartes. Connoissance & amitié de M. Desmarets avec M. Descartes. Voetius est blâmé par les Ministres du Synode de la Haye pour sa conduite envers Messieurs de Bosleduc.

LA Philosophie ancienne, ou pour mieux parler la maniére ancienne de philosopher recevoit de jour en jour de nouvelles attaques par les nouveaux philosophes. Les deux Boots Médecins de Londres entre les autres voulurent se signaler par un livre qu'ils firent paroître à Dublin en *1642 contre Aristote. Regius en donna avis à M. Descartes par une lettre du IV d'Avril, où il lui témoigna que ce qu'il en avoit lû lui avoit paru assez bon pour renverser la matiére prémiére & détruire les formes substantielles. Le livre étoit petit, & ne paroissoit pas encore suffisant pour sapper les principes d'Aristote & des Péripatéticiens. Il avoit pour titre, *Philosophia naturalis reformata, id est Philosophiæ Aristotelicæ accurata examinatio ac solida confutatio, & novæ ac verioris introductio per Gerardum ac Arnoldum Botios fratres Hollandos Medicinæ Doctores.*

* Ou même dés le mois de Juillet 1641.

Lettr. 20. MS. de Reg. à M. Desc.

Mais la Philosophie nouvelle fit dans le même têms une perte trés-considérable de l'un de ses principaux Auteurs dans la mort du célébre Galilée, âgé de 78 ans. Quoique

Tom. 3. des lettr. de Desc, pag. 457.

M. Descartes

1642. M. Descartes ne connût son mérite qu'à demi, il ne laissa pas de le considérer comme l'un des prémiers hommes du siécle, tant pour les Mathématiques que pour la Philosophie. Il l'avoit estimé particuliérement pour cette généreuse liberté qu'il avoit fait paroître à secoüer le joug qu'on impose ordinairement à ceux qui font profession de philosopher, à se défaire des erreurs de l'école, & à examiner les matiéres physiques par des raisons mathématiques, qu'il croyoit être aussi-bien que lui l'unique moyen de trouver la Vérité. Les envieux de M. Descartes avoient tâché de le rendre suspect de quelque jalousie secréte à l'égard de ce grand homme : & pour fondement de leurs soupçons ils avoient allégué le silence sous lequel ils l'accusoient de l'avoir passé en une occasion où il s'agissoit de l'invention des lunettes. M. Descartes fit voir l'injustice de ce soupçon dans une lettre au P. Mersenne, & se contenta de dire que Galilée même ne s'étant pas attribué l'invention des lunettes, il n'avoit dû parler que de l'inventeur Metius en cette occasion.

Tom. 2. des lettr. p. 391.

Tom. 3. des lettr. p. 188.

Jac. Metius d'Almaer Disc. 1. de la Dioptrique.

Nôtre Philosophe se trouvoit alors diverti de ses études & de sa retraite par de fréquentes visites que lui rendoient la plûpart des curieux de France qui voyageoient en Hollande. Plusieurs partoient exprés des provinces même les plus éloignées pour l'aller voir uniquement, sans autre intention que de faire honneur à sa philosophie. D'autres y alloient pour s'instruire : & de ce nombre étoient divers amis qu'il avoit faits, & dont nous n'avons pas encore eû occasion de parler. C'étoient M. *des Barreaux*, M. de *Villarnoux*, M. de *Vitry-la-ville* Gentilshommes sçavans, & grands amateurs de sa philosophie, Monsieur de *Gandais*, Monsieur *Holleng*, Monsieur *Chilot* qui fut depuis Mathématicien du Roy de Portugal; M. de *Faber* qui fut depuis Gouverneur de Sedan, & Maréchal de France, & qui mourut en 1662; M. l'Abbé de *Launay* qui lui faisoit volontiers des objections. Mais il n'eût point d'amis plus assidus à le fréquenter pendant cette année 1642 que M. l'Abbé Picot & M. l'Abbé de *Touchelaye* le jeune, qui avoit étudié sous le P. Bourdin Jésuite, & qui avoit un frére aîné pareillement Bénéficier à Tours, intime ami de M. Descartes.

Epist. Ms. Cartesij ad Mers. ad ann. 1641, 1642, 1643, &c.

Bor. & Lipst.

Lettr. Ms. de Desc. à Mers. du 27. May 1641.

Cependant les ennemis de la Philosophie nouvelle avançoient

çoient leurs desseins à Utrecht. Voetius avoit doublé ses forces en associant un jeune Professeur de l'Université de Groningue en Frise, nommé Martin *Schoockius*, qui avoit été de ses écoliers, & qui ne manquoit pas de génie pour écrire contre M. Descartes, qui au jugement de plusieurs venoit de le couler à fonds dans l'Epître au P. Dinet. Jusques-là Voetius n'avoit point fait difficulté de mettre son nom à tous les libelles qu'il avoit publiez en forme de théses contre sa philosophie, & dont le nombre montoit jusqu'à sept différens écrits, en comprenant les théses de son fils sur les formes substantielles, & le Jugement Académique de l'Université d'Utrecht qui étoit aussi de sa composition. Mais pour ne point dégoûter le Public de son nom, & pour faire croire que M. Descartes avoit encore d'autres ennemis que lui, il voulut que Schoockius mît son nom à la tête du livre, comme s'il en eût été le véritable pére, ou l'unique auteur. C'étoit un artifice propre à tirer Voetius d'embarras, au cas que le succés du livre ne fût pas heureux. Mais comme cét artifice ne parut qu'à la fin de l'édition du livre, où l'on réserve ordinairement à tirer la feüille du titre & de la préface, M. Descartes y fut trompé. Car ayant appris que le livre qu'on disoit être composé par Voetius s'imprimoit à Utrecht par ses soins, & en ayant reçû les six prémiéres feüilles, sans qu'il y fût fait mention de Schoockius, & sans même qu'on eût encore ouy parler de ce jeune homme : & ayant voulu le réfuter à mesure qu'on l'imprimoit, sans attendre la fin de l'édition; il fut surpris de voir que l'adversaire qu'il avoit apostrophé dans sa Réponse à face découverte ne lui parût plus qu'un masque dans la suite. Mais s'étant douté de la dissimulation du personnage sur certaines expressions de son livre qui ne lui convenoient pas, & qui marquoient que l'auteur *enseignoit la Philosophie dans le coin le plus reculé des Païs-bas, & honoroit Voetius son Maître comme s'il eût été son pére*, il voulut bien le traiter dans la continuation de sa Réponse comme un auteur déguisé, sans cesser néanmoins de parler à lui, parceque l'incivilité du stile, la grossiéreté des injures, la répétition continuelle des mêmes calomnies, & les autres caractéres de l'esprit de Voetius qu'il reconnoissoit dans ce livre ne lui permettoient point de parler à d'autres.

1642. 1643.

Tom. 3. des lettr. pag. 32, 33, &c.

Lettr. 22 Mf. de Reg. à Desc.

Lettr. 25. Mf. de Reg.

Epist. ad celeberr. Voet. pag. 78, 79, 80, & passim.

Lettr. 23. Mf. de Reg.

Tom. 3. des lettr. pag. 8.

1642.
1643.

Schoockius n'étoit pas tellement chimére qu'il ne servît au moins de copiste à Voetius, qui avoit besoin sans doute de ce soulagement pour pouvoir vacquer aux autres procédures qu'il faisoit contre M. Descartes par des voyes de fait. L'Epître au P. Dinet lui tenoit au cœur. L'exposition toute simple que M. Descartes y avoit donnée de sa conduite, & le petit commentaire qu'il y avoit fait au Jugement Académique de l'Université, qui en étoit devenu tout ridicule, lui avoient dérangé le cerveau. Il consulta quelques Avocats de ses amis sur l'affront public qu'il en recevoit, & prit des mesures pour l'appeller en Justice & lui intenter dans les formes un procez en réparation d'honneur envers une personne de son rang, un prémier Professeur en Théologie, un prémier Ministre de l'Evangile des plus réformez, occupant la place que les Prélats y avoient possédée avant la Réformation. De sorte qu'écrivant & agissant tout à la fois contre M. Descartes il avoit intention *de le battre, & de lui faire encore payer l'amende.*

Lettr. 22. Mſ. de Regius.

Item lettr 23. Mſ. du même.

Tom. 3. des lettr. pag. 7, 8, &c.

Dés le mois de Juin de l'an 1642. la conspiration avoit commencé entre les deux Voetius pére & fils & Schoockius, que M. Regius ne désigne dans ses lettres que du nom de Moine renégat, pour écrire conjointement contre M. Descartes. Mais elle ne produisit sa conclusion qu'à la foire du mois de Juillet suivant, pendant laquelle Schoockius étant venu à Utrecht voir ses amis selon sa coûtume s'étoit laissé engager à l'issuë d'un grand & magnifique repas que lui avoit donné Voetius, de prendre la plume en faveur de son ancien Maître contre l'Epître au P. Dinet. Schoockius ne témoignoit pas d'abord toute l'ardeur qu'on souhaitoit d'un disciple zélé pour l'honneur du Maître : mais le redoublement des instances que lui fit Voetius, qui se fit joindre aussi par Dematius & d'autres de ses amis qu'il avoit priez à dîner avec lui, acheva de le résoudre à faire ce qu'il vouloit. Il fut donc réglé que Schoockius emporteroit à Groningue les mémoires qui lui seroient fournis d'Utrecht, & que quand il les auroit mis en ordre il envoyeroit incessamment ce qu'il en auroit dressé pour être imprimé à Utrecht sous sa direction. C'est ce qui fit languir en partie l'impression de l'ouvrage jusqu'en 1643. Mais Voetius pour soutenir l'espérance

Voyez cy-dessus.

Tom. 3. des lettr. pag. 40, & 32.

Tom. 3. des lettr. pag. 32, 33, 34, 35.

Item lettr. 23. Mſ. de Reg. Lettr. 22, 23, 24, &c de Regius. MS.

pérance de ses écoliers, & du petit peuple à qui il publioit ses chagrins & ses desseins contre M. Descartes, avoit soin de répéter ses vieilles calomnies, & d'en forger de nouvelles dans sa classe & dans ses autres entretiens, sans oublier de les faire entrer de nouveau dans les derniéres théses Théologiques de la même année ausquelles il présida. 1642. 1643.

M. Regius se trouvoit enveloppé dans la fortune de M. Descartes: mais quoique le gros de l'orage parût détourné de sa tête par la grande diversion que l'Epître au P. Dinet avoit fait faire sur M. Descartes, il paroissoit néanmoins plus à plaindre que lui, parcequ'il étoit justiciable du tribunal que Voetius assiégeoit par ses amis & ses intrigues. Voetius avoit remarqué que la plûpart des véritez que M. Descartes avoit debitées de lui au P. Dinet ne pouvoient lui avoir été révélées que par M. Regius. Il ne se trompoit point; mais c'étoit par une nouvelle injustice qu'il préténdoit le poursuivre dorênavant comme un traître, ne l'ayant regardé jusques-là que comme un novateur, un broüillon & un ennemi de l'Aristote des écoles. Il ne sollicitoit rien moins que son abdication, & l'on parloit déja tout communément de la perte de sa Chaire, comme de l'histoire d'un fait arrivé. De sorte qu'on ne le considéroit plus que comme la victime de l'Université & le *prémier Martyr* de la secte cartésienne. M. Regius nonobstant le conseil que lui avoit donné M. Descartes d'éxécuter à la rigueur le Decret des Magistrats, par lequel il lui étoit défendu d'enseigner autre chose qu'Hippocrate & Galien, & les opinions communément reçûës dans l'Université, ne pouvoit s'empécher de proposer les nouveaux sentimens avec les anciens. Il manda à M. Descartes qu'il « se trouvoit obligé d'en user de la sorte, parcequ'il appré- « hendoit de faire déserter la plûpart de ses auditeurs, qui ne « vouloient pas se contenter des sentimens de Galien, d'Hippo- « crate & d'Aristote. Voetius pour le mortifier avoit obtenu depuis un autre Decret datté du 12 d'Août 1642, par lequel il étoit défendu à tout Libraire de la ville, & de toute la Seigneurie d'Utrecht, d'imprimer ni debiter aucuns libelles ou autres écrits contre les théses, & les autres disputes de l'Université. Voetius ne permettoit à personne de douter que l'écrit de M. le Roy en forme de réponse à ses théses n'eût

Lettr. Mſ. de Regius 26.

Tom. 3. des lettr. pag. 390, 391.

Pag. 6. du 3. vol.

Lett. 22. Mſ. de Reg.

Narrat hist. Acad. Traject. pag. 67, 68.

1642. 1643. donné occaſion à ce nouveau Decret. Mais ni Voetius, ni le Decret des Magiſtrats ne purent faire conſidérer cét écrit de M. Regius comme un libelle diffamatoire ; & il paſſe encore aujourd'huy pour une bonne piéce faite contre de méchantes théſes.

Inſenſiblement l'année 1642 s'écouloit, ſans que l'impreſſion du livre que Voetius faiſoit compiler à Groningue par Schoockius, fit de grands progrez ſous la preſſe de Jean van-Waeſberge Libraire d'Utrecht. On l'avoit commencée vers le milieu d'Octobre dans l'eſpérance de la finir avant la fin de Novembre. Mais elle ſe trouvoit retardée ou rallentie par la concurrence d'un autre livre que Voetius faiſoit imprimer en même têms ſous ſon nom, & qui partageoit les ſoins qu'il donnoit à celui qu'il faiſoit imprimer ſous celui de Schoockius. Le livre qu'il publioit ſous ſon nom propre n'étoit pas contre M. Deſcartes, mais contre une ville entiére des Provinces unies, à laquelle néanmoins il ſe trouva engagé, tout étranger qu'il étoit, de prêter ſa plume contre ce ſéditieux Miniſtre.

Fréderic Henry.

En l'an 1629.

Epiſt. Carteſii ad celeberr. Voetium, pag. 96, 97, & ſeqq.

Lorſque le Prince d'Orange réduiſit la ville de Boſleduc ſous l'obéïſſance des Hollandois, comme nous l'avons remarqué en ſon lieu, il trouva dans la ville une célébre *confrairie de Nôtre-Dame*, autrement *du Roſaire*, dont l'établiſſement étoit beaucoup plus ancien que la domination Eſpagnole. Elle n'étoit compoſée que de Magiſtrats & de la Nobleſſe de la ville. C'eſt ce qui la rendoit trés-puiſſante, qui la faiſoit reſpecter par les Catholiques, & qui la faiſoit craindre en même têms par les nouveaux Réformez du païs, qui la regardoient comme une aſſemblée mêlée d'Etat & de Religion. Le nouveau Gouverneur pour les Hollandois jugea cette confrairie d'autant plus dangereuſe à l'intérêt de ſes Maîtres, qu'il étoit moins en ſon pouvoir de la ſupprimer ; & les confréres qui étoient tous les principaux de la ville avoient grand ſoin de lui faire entendre que cette confrairie étoit compriſe dans l'article de leur liberté qu'on leur avoit accordée par leur capitulation. Pour prévenir tous les ſoupçons de cabale & de délibérations clandeſtines que le prétexte de cette aſſemblée de Religion pourroit produire, & en même têms pour entretenir la paix & l'union

entre

entre les habitans de la ville, il fut réglé par le Conseil des Etats que la confrairie de Nôtre-Dame seroit commune d'orênavant aux deux Religions, & que les Catholiques y admettroient les Protestans : mais que pour ne blesser la conscience de personne, l'on en retrancheroit les pratiques qui pourroient choquer les uns ou les autres en y conservant les actes de Religion ausquels les Catholiques & les Protestans n'auroient point de répugnance. Le Gouverneur de la ville demanda aussi-tôt d'être reçû au rang des confréres de la Vierge Marie, & il présenta en même têms treize autres Protestans des plus qualifiez de la ville ou de la garnison pour y être admis. L'embarras fut grand du côté des confréres catholiques, & ils ne manquérent point d'alléguer que la pureté de leur Religion ne pouvoit souffrir un mêlange de cette nature. Mais le Gouverneur les fit souvenir que lors qu'il fut arrêté dans les articles de leur capitulation que tous les biens ecclésiastiques de la ville seroient mis au fisc du vainqueur, ils n'avoient fait excepter les revenus de cette confrairie qu'en alléguant qu'elle n'étoit point une société *spirituelle* ou *religieuse*, mais une société *civile*; & que ses biens n'étoient point ecclésiastiques. De sorte qu'ils ne pûrent refuser cette honnêteté au Gouverneur & aux autres Protestans qui se présentérent avec lui.

1642. 1643.

Ibid.

Cette nouvelle union quoi qu'un peu bizarre se conservoit avec assez de bonne foi de part & d'autre, sans que les Docteurs de Louvain ou les Jésuites de Flandre se missent en devoir de crier ou d'écrire contre elle. Aussi n'avoient-ils pas le zéle du Ministre Voetius, qui n'eut pas plûtôt appris la chose, que se trouvant indigné du fait, il se servit de ses armes ordinaires, qui étoient ses théses, pour attaquer les auteurs d'une société qui lui paroissoit si monstrueuse. Il ne crut pas devoir plus respecter l'autorité de ses Maîtres en cette occasion, qu'il avoit coûtume de faire en d'autres, où il avoit déja signalé souvent son indiscrétion & son étourdissement. Il prit pour sujet de ses disputes *l'Idolâtrie indirecte & de participation*, & il mit en question de sçavoir, *si la confrairie de la Vierge Marie peut en bonne conscience être tolérée par le Magistrat Protestant ou Réformé, lors qu'il peut la détruire*

Ibid. pag. 37, 98.

1642. *re, quand même elle seroit purgée de l'Idolâtrie papistique ? Et*
1643. *supposant que le Magistrat la tolére, si aucun Réformé ou Protestant peut s'y faire enrôler sous condition de ne pas préjudicier à sa Religion ?* Ses conclusions furent que cela ne pouvoit être ni permis ni toleré ; que c'étoit participer à l'idolâtrie d'autrui ; & qu'encore que le Magistrat se laissât aller à la négligence ou à la dissimulation en ce point, il n'étoit pas permis aux particuliers de la Réligion Réformée de se ranger dans ces confrairies. Il prétendoit que les Catholiques en tiroient de grands avantages sur les Réformez, à qui ils avoient tout sujet de reprocher qu'il n'y avoit que les petits profits de la confrairie, les régales & les festins des confréres qui les y attirassent. Une des marques de distinction pour la confrairie étoit une écharpe rouge dont on avoit les épaules & le dos couvert, lors qu'on conduisoit le corps d'un confrére en terre. Cette pratique fut changée en celle de porter au tour du bras un chappellet d'où pendoit une médaille qui avoit pour inscription, *Sicut lilium inter spinas*. Les confréres Réformez pour appaiser leurs Ministres tâchoient de leur faire entendre qu'il y avoit une providence particuliére de Dieu dans la société de leur confrairie avec les Catholiques, & que selon eux *ce lys entre les épines* n'étoit autre chose que les confréres Réformez parmi les confréres Catholiques. Voetius revint à la charge pour les relancer de toute sa force sur cette plaisante direction d'intention, qu'il croyoit avec raison devoir être l'objet de la raillerie des Catholiques. Mais en les poussant avec son aigreur ordinaire sur la prétenduë idolâtrie qu'il leur imputoit, il ne pût s'empêcher de porter des coups contre l'autorité des Magistrats Réformez de Bosleduc.

Comme le lys entre les épines.

Ces Messieurs s'en tinrent trés-offensez : & voyant que les théses de Voetius étoient publiques, ils jugérent que ses calomnies ne pourroient être réfutées que par un écrit qui fût aussi public. Ils choisirent pour leur Avocat, non pas un écrivain catholique, mais un confrére même de Voetius, un des Ministres de leur ville, qui étoit le sieur Samuël des Marets natif d'Oysemont en Picardie, qui fut depuis principal Ministre de Groningue, & l'un des sçavans Théologiens qu'eussent les Calvinistes de son têms. M. Desmarets n'étoit

pas

pas ennemi de Voetius, & il n'avoit guéres moins de zéle que lui contre la Religion Romaine. Auſſi s'acquitta-t'il de ſa commiſſion avec toute la modération & toute la précaution imaginable à l'égard de Voetius & de la Religion prétenduë Réformée. Il ſe contenta de mettre dans un jour évident la bonne intention des Magiſtrats, & de les juſtifier contre les accuſations de Voetius. Loin de traiter ce Miniſtre comme un calomniateur & de vouloir découvrir ſes fautes, il déclara que c'étoit moins contre lui qu'en ſa faveur qu'il avoit pris la plume. Il ſe contenta de lui faire voir qu'il avoit été mal informé du fait, & qu'il avoit écrit ſur de fauſſes hypothéſes. Il convenoit avec lui de la théſe, c'eſt-à-dire de la déciſion générale de la queſtion de ſçavoir *s'il eſt permis aux Réformez d'embraſſer les cérémonies des Catholiques*, & n'y parloit jamais de Voetius qu'avec éloge. Ayant été obligé de rejetter la malignité de la calomnie ſur quelqu'un, il aima mieux feindre des maſques de perſonnes mal intentionnées, qui auroient ſurpris la facilité de Voetius & auroient abuſé de ſa crédulité, que de le faire lui-même auteur de la calomnie. Il omit même la queſtion principale du ſujet qu'il avoit à traiter, & qui conſiſtoit à ſçavoir s'il avoit été permis à ce Miniſtre de condamner par un écrit public & de ſon autorité privée les prémiéres perſonnes de la ville, & nommément les Magiſtrats ſans les avoir entendus ou avertis, & ſans avoir fait les informations néceſſaires. En un mot il n'avoit rien dit qui dût beaucoup toucher Voetius, ſinon que toutes les perſonnes ſages avoient jugé qu'une diſpute publique & ſcholaſtique faite ſous lui dans un lieu éloigné, n'étoit pas un reméde propre pour le mal qu'il prétendoit guérir: & que comme on trouvoit fort bon à Boſleduc que les réformateurs d'Utrecht réformaſſent les déréglemens de la ville d'Utrecht, on auroit ſouhaité auſſi qu'ils euſſent laiſſé à ceux de Boſleduc le ſoin de corriger les déſordres de Boſleduc. Pour ménager encore davantage l'honneur & la réputation de Voetius, M. Deſmarets avoit eû ſoin de ne faire tirer qu'un fort petit nombre d'éxemplaires, & de n'en faire diſtribuer qu'à ceux qui avoient vû les théſes de Voetius contre la confrairie de Nôtre-Dame de Boſleduc.

1642. 1643.

Epiſt. ad celeb. Voet. ut ſupr.

Toutes

1642.
1643.

Toutes ces précautions furent inutiles. Les honnêtetez de M. Desmarets ne servirent qu'à irriter cét esprit intraitable, comme avoient fait celles que M. Regius avoit employées dans sa Réponse à ses théses des formes substantielles. Peu de jours aprés il dressa tumultuairement un libelle de peu de feüillets contre le livre de Desmarets, & il eut l'effronterie de le faire paroître sous le nom supposé d'un Ministre de Bosleduc & sous le titre de *Retorsio Calumniarum quas Tertullus Societatis Marianæ Advocatus, &c.* Mais il fut condamné incontinent par le Magistrat de la police, comme un libelle diffamatoire, rempli de mensonges & d'impostures, & propre à exciter des séditions : sa lecture fut défenduë par les crieurs publics au son du tambour * & de la trompette, comme Voetius même a eû soin de le faire sçavoir à la postérité.

Allusion à ce Tertullus Avocat contre S. Paul.
Lettr. 25. Mſ. de Reg.
Sono tubarum & tympanorum pag. 420. de confraternit. Marian.
* Ou de la cloche ou du tocsin.

Le libelle diffamatoire du prétendu Ministre de Bosleduc contre le livre de Desmarets n'étoit que l'avant-coureur d'un juste volume que Voetius entreprit à la hâte pour fronder la confrairie de Nôtre-Dame de Bosleduc. Les Magistrats de cette ville en eurent avis : & s'étant assemblez pour délibérer des moyens de réprimer l'insolence de ce broüillon, ils en écrivirent en corps aux Etats de la province d'Utrecht, & aux Magistrats de la ville. Voetius se vanta même depuis, qu'ils lui firent l'honneur de lui écrire en particulier, pour lui faire tomber la plume des mains ; mais que ce fut en vain. Car encore que le Magistrat d'Utrecht eût arrêté l'impression de ce nouveau livre, & qu'il eût défendu à Voetius de la continuer pour satisfaire aux ordres des Etats de la province, il ne laissa point d'agir secrétement pendant les mois de Novembre & de Décembre, s'étant contenté de changer l'Imprimeur & la forme du livre, qui d'in VIIIo devint in XIIo, afin qu'il pût le faire voir au Synode *Gallo-Belgique* qui devoit s'assembler à la Haye en 1643 ; & que se relevant de l'obeïssance qu'il devoit aux Magistrats laïcs par l'autorité ecclésiastique du Synode auquel Messieurs de Bosleduc avoient bien voulu s'en rapporter pour décider de leur confrairie, il trouvât moyen d'y rendre sa cause triomphante. Messieurs de Bosleduc furent avertis du peu de soumission qu'il témoignoit pour ses

Pag. 421. de confrat. Marian.
Lettr. 25. Mſ. de Reg.
Argum. Ep. ad celeb. Voet.
Tom. 2. des lettr. de Desc. pag. 541.
Lettr. 25. Mſ. de Reg.

ſes supérieurs. Quelques-uns en furent indignez, & entre autres M. Brederodius Proteſtant, perſonnage qualifié, qui étoit de la confrairie, & qui fit menacer Voetius de lui faire donner les étriviéres. Mais les autres aimant mieux le mépriſer, jugérent plus á propos de l'abandonner à ſes propres inquiétudes. Il parut que Voetius avoit trop préſumé de la faveur des Miniſtres des ſept Provinces unies qui ſe trouvérent au Synode *Gallo-Belgique*. Malgré le zéle qu'ils avoient tous à détruire juſqu'aux moindres veſtiges de l'ancienne Religion, ils ſe crurent obligez d'approuver la conduite de Meſſieurs de Boſleduc, & de blâmer celle de leur confrére Voetius. Il n'y eut que la conſidération du miniſtére qu'ils honoroient dans eux-mêmes, & l'appréhenſion de donner ſujet aux Catholiques de les remercier, qui arrêta leur cenſure.

1643.

Ibid. lettr. 25. Item lettr. 26. Mſ. de Reg.

Art. 24. Synodi Gallo-Belg. ann. 1643.

Cependant l'interruption du livre que Voetius faiſoit imprimer á Utrecht ſous le nom de Schoockius contre la philoſophie cartéſienne avoit cauſé auſſi l'interruption de la réponſe que M. Deſcartes y faiſoit. Mais la deſoccupation où il ſe trouva dans le têms qu'on lui envoya le livre de ce Miniſtre contre la confrairie de N. D. de Boſleduc, lui fit donner quelques heures de ſon loiſir à la lecture & à l'éxamen de ce livre. C'eſt ce qu'il fit, non en controverſiſte Catholique, pour lui ôter tout prétexte de calomnier dans la ſuite l'Egliſe Romaine en ſa perſonne, mais comme auroit pû faire un honnête payen, qui n'auroit eu que les lumiéres naturelles, & qui n'auroit parlé que ſur les principes de la raiſon humaine. Il trouva que Voetius en avoit étouffé preſque tous les ſentimens, pour ne ſuivre que ſa paſſion : & comme il ne s'agiſſoit plus ici de philoſophie cartéſienne ni de ſes propres intérêts, il ne craignit pas de faire voir ſa malignité, ſon entêtement, ſes injuſtices, ſon arrogance, & une partie de ſes abſurditez dans cét ouvrage, où il déchiroit les Magiſtrats de Boſleduc & le Miniſtre Deſmarets, ſous prétexte d'écrire contre la confrairie de Nôtre-Dame. M. Deſcartes ne s'étant propoſé autre choſe dans cette nouvelle réfutation que de ſuivre les régles de l'équité naturelle, n'avoit point prétendu faire ſa

Argum. Ep. ad celeb. Voet. pag. 5, 6.

Pag. 109. Ep. ad celeberr. Voet.

1643. cour à ceux dont il avoit pris la défense. Néanmoins il ne pût se défendre de l'amitié de M. Desmarets, qui s'attacha prémiérement à luy par les mouvemens de la reconnoissance, puis par la raison & par les attraits de sa philosophie, dont il se rendit le sectateur. C'est à quoy se rapportoit sans doute l'impiété que fit paroître le jeune Voetius, qui osant comparer son pére à Jésus-Christ même, n'avoit point fait difficulté de représenter Descartes & Desmarets sous le personnage d'Hérode & de Pilate, & de dire à leur sujet *Herodes & Pilatus amici facti sunt, ut innoxiæ famæ ac per Dei gratiam illibatæ maculam aspergerent.* A dire vray, leur connoissance étoit d'une datte plus ancienne que le livre de Voetius contre la confrairie de Bosleduc. L'on n'en doutera point si l'on considére que M. Descartes prenoit la peine de faire venir d'Utrecht à Eyndegeest les feuïlles de ce livre pour les faire tenir à M. Desmarets, qui étant déja retenu pour le Ministére de Groningue, devoit rester encore à Bosleduc jusqu'au mois de May suivant.

Tom. 3. des lettr. pag. 45, &c.

Tom. 2. des lettr. pag. 540, 541.



CHAP.

CHAPITRE XI.

Edition du livre de Voetius ou Schoockius contre M. Descartes. Edition de la réponse de M. Descartes à cét ouvrage & à celui de Voetius contre la confrairie de N. D. de Bosleduc. Procédures contre M. Descartes à Utrecht. Il répond à la prémiére publication des Magistrats, qui par une injustice sans exemple travaillent à lui faire son procez secrétement, sans le faire avertir qu'aprés qu'il n'étoit plus têms. Autres injustices des mêmes Magistrats aveuglez ou possédez de l'esprit de Voetius. Monsieur Descartes s'addresse à l'Ambassadeur de France, qui par l'autorité du Prince d'Orange fait arrêter ces procédures, lors qu'elles étoient sur le point de leur consommation. M. Descartes en examine l'injustice, & il se justifie aprés avoir découvert les principaux points de la calomnie de ses ennemis. Il cite Schoockius devant les Juges de Groningue, où il espére meilleure justice qu'à Utrecht.

VOetius ayant expédié l'édition de son livre de la confrairie contre les Magistrats de Bosleduc & M. Desmarets, retourna à celle du livre de Schoockius contre M. Descartes, qui se trouva ainsi engagé à en continuer la réfutation. Il ne s'y prescrivit point d'autre méthode que celle de son adversaire, qui ne luy fournissoit ses réfléxions qu'à mesure qu'on luy envoyoit ses feüilles. De sorte que sans s'assujettir à séparer ce qu'il avoit écrit pour Desmarets d'avec ce qu'il écrivoit pour sa propre défense, la réfutation qu'il fit du livre de Voetius touchant la confrairie de N. D. se trouva insérée dans celle qu'il fit de l'ouvrage de Schoockius dans l'espace qu'avoit produit son interruption.

Cét ouvrage parut enfin à Utrecht chez Waesberge au mois de Mars de l'an 1643 sous le double titre de *Philosophia Cartesiana*, sive, *admiranda Methodus novæ Philosophiæ Renati Descartes.* L'Auteur avoit affecté l'équivoque dans l'un & dans l'autre, afin de tromper plus sûrement ceux dont il appréhendoit d'être rebuté; d'exciter plus efficace- Lettr. MS. de Desc. à Mers. du 23 Mars 1643.

 ment

1643. ment la curiosité de ceux qui étoient passionnez pour tout ce qui portoit le nom de M. Descartes ; & d'attirer plus de marchands & de lecteurs par cette supercherie. L'ouvrage étoit divisé en quatre parties. La prémiére regardoit M. Regius, dont le prétendu Schoockius ne faisoit point difficulté d'attribuer toutes les opinions à M. Descartes. La seconde servoit à l'éxamen des principes & de la méthode de sa philosophie. La troisiéme n'étoit qu'un choix de quelques-uns de ses dogmes particuliers de Métaphysique & de Physique, pour faire un essay de la réfutation qu'on en pourroit entreprendre. La quatriéme n'étoit que pour montrer que cette nouvelle maniére de philosopher conduisoit droit au scepticisme, à l'enthousiasme, à l'athéisme & à la phrénésie. Le livre étoit muni d'une préface où l'on entreprenoit de réfuter principalement la lettre de M. Descartes au P. Dinet, que Voetius étoit déja venu à bout de faire condamner dans le Conseil de la ville, ou plûtôt dans son Consistoire, comme injurieuse à la Religion Réformée, au Ministére évangélique, & à la personne de l'un des principaux Pasteurs de la ville. Cette préface étoit une vraye dissertation contenant plus de soixante pages ; & elle pouvoit passer pour la partie du livre la plus criminelle : aussi étoit-elle de Voetius seul, sans que Schoockius pût s'en attribuer même les apparences, comme il étoit en droit de faire à l'égard du reste du livre.

Epist. ad celeb. Voet. pag. 79.

Tom. 3. des lettr. pag. 15.

Pag. 35. tom. 3.

Peu de jours aprés sa publication l'on vid paroître à Amsterdam chez Elzevier la Réponse de M. Descartes sous le titre d'*Epistola Ren. Descartes ad celeberrimum virum D. Gisbertum Voetium, in quâ examinantur duo libri nuper pro Voetio Ultrajecti simul editi ; unus de confraternitate Marianâ, alter de Philosophiâ Cartesianâ.* Cét ouvrage se trouve coupé en neuf parties que l'auteur n'a point jugé nécessaire de lier ensemble par une suite trop raisonnée. La prémiére, la troisiéme, la cinquiéme, la huitiéme & la neuviéme contiennent la réponse au livre de la *Philosophie Cartésienne* ou *de la Méthode admirable.* La sixiéme est un éxamen du livre contre la confrairie de Nôtre-Dame de Bosleduc. La seconde & la septiéme sont une espéce d'information particuliére que l'on fait de la conduite de Voetius ; & la quatriéme

En Latin & en Flamand.

Tom. 2. des lettr. pag. 541. à la fin.

triéme eſt un jugement de ſes livres & de ſa doctrine, d'où il faut excepter ceux qu'il avoit écrits contre l'Egliſe Romaine, & quelques autres que M. Regius n'avoit pû trouver chez les Libraires d'Utrecht. Le grand nombre de ces parties n'eſt point aſſûrément une preuve de la groſſeur du livre ; & l'Auteur affecta d'y conſerver le titre d'*Epître* pour marquer qu'il ne s'étoit point départi de la promeſſe qu'il avoit faite d'être fort court. C'eſt pour cela qu'il avoit laiſſé paſſer ſans réponſe quantité de fauſſetez puériles & ridicules dont le livre de Voetius ou Schoockius étoit remply ; & de la nature deſquelles étoit entre les autres celle d'accuſer M. Deſcartes de n'*avoir cherché la faveur & la protection des Jéſuites, que pour ſe mettre à couvert des coups du Sçavant Pére Merſenne, & des autres Théologiens & Philoſophes de France*. Suppoſition qui n'étoit plus pardonnable à Voetius, depuis que le P. Merſenne luy avoit écrit, tant pour le détromper de ſa fauſſe imagination, que pour le guérir de ſon animoſité contre M. Deſcartes.

1643.

Lettr.36. Mſ. de Regius.

Tom. 2 des des lettr. pag. 512, 513.

Sperare audet ſua deliria locum inventura eſſe circa doctrinam de Tranſſubſtantiatione, cujus occaſione ſe Romanæ Catholicæ Religioni favere profitetur, in gratiam ſcilicet Patrum Societatis Jeſu, ad quorum aſylum fugit, quò ab iis defendi poſſit contra doctiſſimum Merſennum, alieſque Theologos ac Philoſophos Gallos, à quibus inflictas plagas pertinacius perſentiſcit quàm ut diſſimulare queat.

Le ſtile de cette piéce n'eſt point ſans doute fort châtié : mais il ſuffiſoit à M. Deſcartes qu'il fût aiſé, & à la portée de toutes ſortes de lecteurs. On doit principalement s'arréter à deux conſidérations qu'il a eûës en compoſant cét ouvrage ; celle de ſa perſonne ou de ſon intérêt perſonnel, & celle d'autruy. Il faut avoüer que la conſidération d'autruy comme de Deſmarêts, de Meſſieurs de Boſleduc, de M. Regius luy a quelquefois laiſſé appeller les défauts de Voetius par leur nom. C'eſt ce qui a fait dire à M. Saldenus * l'un des diſciples affectionnez de Voetius, qu'il ſe trouvoit quelques termes d'aigreur contre ſon maître dans cét ouvrage. Mais lorſqu'il ne s'agiſſoit que de luy-même, il ſemble qu'il ait affecté de faire triompher ſa douceur des emportemens de ſon adverſaire. Auſſi proteſta-t-il à Meſſieurs de la ville d'Utrecht [a] que le motif principal qui l'avoit porté à répondre à leur Miniſtre n'avoit pas été l'énormité des injures dont il avoit rempli le livre de Schoockius. Elles étoient trop abſurdes & trop éloignées de la vrai-ſemblance pour mériter ſes reſſentimens. Mais il voulut donner, en ſe rendant ce ſervice à lui-même, quelque ſatisfaction à divers honnêtes gens de la Religion même de Voetius, qui étoient indignez qu'un hom-

* Saldenus de libris. p. 330.

a Tom. 3 des lettr. p. 8, 9.

1643. me auſſi vicieux que lui & d'un mérite auſſi ſuperficiel que le ſien eut aſſez de crédit & d'autorité pour brider la populace, & pour bander les yeux aux trois quarts de la prémiére bourgeoiſie de la Ville. D'ailleurs l'engagement où il avoit été de ſe défendre enfin, aprés avoir eû la patience de ne rien répondre à neuf ou dix libelles injurieux de Voetius & de ſes diſciples, ne pouvoit pas ne pas être de quelque utilité à l'Etat de la Seigneurie, parcequ'il faiſoit connoître aux plus ſimples les véritez qu'il ſçavoit de Voetius, pour le récompenſer des fauſſetez que ce Miniſtre publioit de luy. Enfin puiſque Voetius prétendoit luy faire un *procez d'injures* pour l'obliger à vérifier les choſes qu'il avoit dites de luy en paſſant & par maniére d'abrégé dans la lettre au P. Dinet : il avoit crû devoir les expliquer toutes, & les prouver ſi clairement dans ce ſecond écrit que cela pût l'éxempter de la peine de les prouver devant des Juges.

Pag. 10. ibid.

M. Deſcartes ayant donc dreſſé ſon ſecond écrit de telle ſorte qu'il pouvoit aſſez ſe défendre par luy-même, & défendre auſſi le prémier : il en envoya des éxemplaires aux deux Conſuls ou Bourgmaiſtres d'Utrecht par deux perſonnes des plus qualifiées de la ville, qui leur firent des complimens de ſa part. Mais les intrigues & les procédures de Voetius avoient déja préoccupé la plûpart des Magiſtrats en faveur d'une perſonne aux intérêts de laquelle ils croyoient l'honneur de leur Religion attaché. De ſorte que M. Deſcartes fut ſurpris quelques ſemaines aprés, lorſqu'il apprit la publication d'un Acte donné contre ſes deux Ecrits, c'eſt-à-dire contre ſes deux Lettres au P. Dinet, & à Giſbert Voetius le XIII, ou ſelon nous le XXIII jour de Juin 1643, ſigné C. de Rider. Ce n'eſt pas qu'il témoignât être mal content de ce que cét Acte contenoit au regard de Voetius. Car il croyoit y trouver la condamnation manifeſte de ce Miniſtre, en ce que les Magiſtrats qui avoient donné cét Acte reconnoiſſoient que cét homme étoit inutile & nuiſible même à la ville d'Utrecht, ſi les choſes qu'il avoit écrites de luy étoient vrayes. Or il étoit trés-aſſûré de leur vérité : mais il ne pouvoit comprendre que des Magiſtrats qui devoient ſçavoir ce qui étoit, & ce qui n'étoit pas de leur devoir, euſſent voulu le citer pour les vérifier, comme s'ils avoient eu quelque juriſdiction

Vanleew, & Vander-Hoolk.

V. l'Ecrit intit. *Aengevangen Procedueren.*

Tom. 3. des lettr. p. 10.

Botel a été mal informé lorſqu'il a écrit que M. Deſcartes & ſes diſciples

risdiction sur luy ; & il s'étonnoit aussi que cette citation eût été faite avec éclat au son de la cloche, comme s'il avoit été criminel.

1643.

ont été chassez d'Utrecht au son de la cloche. pag. 9.

Il y avoit prés de six semaines qu'il avoit quitté le voisinage de Leyde pour retourner en Nord-Hollande, & il s'étoit logé à Egmond du Hoef, où il avoit loüé une maison fort commode pour un an, à commencer depuis le prémier jour de May 1643. Il avoit eû soin d'en faire donner avis aux Bourgmaistres de la ville d'Utrecht, en leur faisant présenter son livre contre Voetius. Ainsi il trouva un peu étrange que les Magistrats eussent supposé qu'ils étoient incertains du lieu de sa demeure, pour avoir un prétexte de rendre la citation plus publique. Néanmoins parceque cette maniére de procéder pouvoit avoir diverses interprétations, & qu'il croyoit avoir mérité l'amitié de ces Messieurs plûtôt que leur aversion, il ne voulut pas croire qu'ils eussent eû intention de luy nuire ; mais seulement de faire éclater l'affaire, afin que celuy qui étoit coupable & sujet à leur jurisdiction pût être puny avec l'approbation de tout le monde.

* Lettr. 1 & 5 MSS. à Picot.

Tom. 3. des lettr, p. 10.

C'est pourquoy jugeant qu'il étoit à propos qu'il les imitât, & qu'il suivit les intentions qu'il leur attribuoit, il fit imprimer aussi sa Réponse à cette publication en langue du païs. Elle parut dattée d'Egmond op de Hoef le VI de Juillet selon le stile des Catholiques. Dans cét écrit qui n'étoit que de trois ou quatre pages il remercioit prémiérement ces Messieurs de la résolution qu'ils faisoient paroître pour examiner les mœurs d'un homme qui l'avoit offensé, & il les prioit ensuite comme par occasion de vouloir aussi s'informer s'il n'étoit pas complice du livre imprimé sous le nom de Schoockius, sous le titre de *Philosophia Cartesiana*, ou, *Admiranda Methodus*, &c. où il étoit calomnié. Il ne prétendoit point absolument que Voetius en fût coupable, quoiqu'il en fût entiérement persuadé, ou qu'il l'en crût au moins responsable. Mais parce que tout le monde l'en soupçonnoit, il croyoit avoir juste raison de prier ces Messieurs qu'il leur plût en faire information. Il déclara aussi expressément qu'il ne vouloit point se rendre partie contre Voetius, & *qu'il protestoit d'injures* en cas qu'ils voulussent prétendre quelque droit de jurisdiction sur luy. Enfin il s'offroit, au cas qu'il se

Intitulée *Anterwordt*, &c.

V. le jeune Voetius dans le Recüeil *Aengevangen*.

Pag 11 tom.3. des lettr.

Item pag. 19. pag 20.

1643.

se trouvât quelque chose dans ses écrits dont ils désirassent plus de preuves qu'il n'en avoit donné, de leur en fournir de suffisantes, lors qu'il leur plairoit de l'en avertir.

C'étoient les termes de Schoockius.

Cette réponse de M. Descartes à la publication des Magistrats d'Utrecht fit connoître à Voetius qu'il devoit redoubler ses sollicitations. Il lacha ses émissaires par la ville, pour animer la populace contre cét ennemi prétendu de leur Pasteur & de leur Religion. Il suborna le plus qu'il pût de témoins; & il n'en pût trouver que cinq qui étoient toutes créatures de sa faction, & qui ne déposérent autre chose, sinon que Schoockius étoit l'auteur du livre qui portoit son nom. Les moins récusables de ces témoins corrompus étoient Schoockius, & ce Waeterlaet disciple de Voetius, qui avoit été le Répondant des fameuses théses de Voetius contre M. Descartes & M. Regius, & qui avoit servi à corrompre Schoockius, comme celuy-cy le déclara depuis devant les Juges de Groningue, au tribunal desquels M. Descartes fut obligé de le traduire. Sans autres éclaircissemens les Commissaires que le Senat ou le Conseil de la ville avoit établis pour connoître de cette affaire donnérent une sentence contre M. Descartes, où ses deux écrits addressez l'un au P. Dinet l'autre à Voetius furent déclarez libelles diffamatoires le XIII, c'est-à-dire selon nous, le XXIII de Septembre de l'an 1643 sans qu'il fût averti de rien, & sans avoir reçû même aucune nouvelle de ses amis d'Utrecht depuis le mois de Juin. Quelques semaines s'écoulérent encore dans ce silence mystérieux, jusqu'à ce que vers le milieu d'Octobre il reçut deux lettres l'une assez prés de l'autre, écrites d'une main inconnuë & sans nom, par lesquelles on luy donnoit avis que l'Officier de Justice par ordre des Magistrats l'avoit cité pour comparoître en personne comme criminel. On ajoûtoit qu'il n'étoit pas même en sûreté dans la province où il demeuroit, à cause que par un accord fait entre les deux provinces particuliéres d'Utrecht & de Hollande, les sentences qui se donnoient dans l'une s'éxécutoient aussi dans l'autre.

Pag. 22 & 23 du 3 tom. des lettr.

Pag. 11 & 12 tom. 3.

Luc Van-Vuyren. Christ. Rodenburg.

M. Descartes ne sçût que penser de ces lettres qui n'étoient de la main d'aucun de ses amis d'Utrecht. Il crut d'abord que c'étoit une raillerie, & il ne s'en s'en émût point. Mais

1643.

Mais aprés y avoir fait une ſeconde réfléxion, il s'en alla à la Haye pour s'en enquérir. Il y apprit que la choſe étoit telle qu'on la luy avoit écrite; & il ſçût que la citation avoit été faite le 23 de Septembre, c'eſt-à-dire le 3 d'Octobre. On luy fit connoître en même têms qu'il ne s'agiſſoit de rien moins que d'aller répondre à Utrecht ſur les crimes de l'athéiſme envers Dieu, & de la calomnie envers un homme de bien. Voyant que les choſes étoient deſeſpérées pour luy, faute d'avoir été ſommé & averti de ce qui s'étoit paſſé à Utrecht depuis le mois de Juin, il ne trouva plus d'autre remede que celuy d'aller trouver Monſieur de la Thuillerie Ambaſſadeur de France, pour luy demander ſa protection contre ces entrepriſes. L'Ambaſſadeur ſans ſçavoir d'ailleurs que les beſoins de M. Deſcartes fuſſent preſſans alla incontinent parler à M. le Prince d'Orange, croyant luy donner une nouvelle marque de ſon amitié par la diligence qu'il apportoit à le ſervir. M. le Prince d'Orange fit écrire auſſitôt aux Etats de la province d'Utrecht, & les Etats de la province employérent inceſſamment l'autorité qu'ils avoient ſur les Magiſtrats de la ville, pour procurer à M. Deſcartes la ſatisfaction qu'il demandoit. Mais le ſecours vint trop tard, quoyqu'il produiſit tout l'effet que M. Deſcartes avoit ſouhaité. L'ignorance où il étoit de ſes propres affaires fut cauſe qu'ayant demandé trop peu de choſes à l'Ambaſſadeur, le reméde ne parut pas ſuffiſant pour arrêter le mal dans ſa ſource.

Aengevangen procédure du jeune Voetius &c.

Lettr. Mſ. ou Requête de Deſc. à M. de la Thuillerie.

Il n'avoit demandé autre choſe, ſinon que le cours de ces procédures extraordinaires fût arrêté, parce qu'il croyoit qu'elles étoient les prémiéres qu'on eût faites contre luy: & il ne ſçavoit rien de la ſentence que les Magiſtrats avoient donnée contre luy le $\frac{13}{23}$ de Septembre, où les deux écrits qui traitoient de Voetius avoient été condamnez. Ce fut aprés coup qu'il apprit ce qui s'étoit paſſé: & la difficulté qu'il fit encore pendant quelque têms d'en rien croire venoit de ce qu'il avoit dans Utrecht des amis qui ne l'en avoient pas averti, quoyqu'ils n'ûſſent point manqué auparavant de luy donner avis de la publication du $\frac{13}{23}$ de Juin. Mais ceux qui l'informérent à la Haye de la vérité du fait, & qui par les habitudes qu'ils avoient à Utrecht avoient

Elles aboutiſſoient à faire brûler ſes deux écrits par la main du bourreau.

V. Le Recueïl du jeune Voetius, &c. ut. ſupr.

1643.

Tom. 3. des lettr. pag. 12, 13.

appris toutes choses d'origine, eurent la bonté de luy découvrir encore le mystére de toute l'intrigue. Ils luy firent remarquer que la publication du $\frac{13}{23}$ de Juin avoit éte faite d'une maniére plus éclatante que d'ordinaire ; avec plus d'appareil & une convocation de peuple plus solennelle ; qu'elle avoit été imprimée, affichée, & distribuée avec grand soin par toutes les principales villes des Provinces unies : de sorte que ce n'étoit point merveille qu'il en eût eu connoissance. Mais que depuis la réponse qu'il y avoit faite le sixiéme de Juillet, on avoit entiérement changé de stile dans la procédure ; & que ses ennemis avoient eu autant de soin d'empêcher que ce qu'ils préparoient contre luy ne fût sçû, que s'il avoit été question de surprendre quelque ville ennemie. Ils avoient voulu néanmoins observer quelques formes : & pour ce sujet la sentence qu'ils avoient obtenuë des Magistrats avoit été lûë dans la Maison de ville ; mais à une heure ordinaire, aprés d'autres écrits, & lors qu'on se fut apperçû de l'absence de ceux qu'on jugeoit capables d'en avertir M. Descartes. Pour les citations de l'Officier de Justice, qui devoient suivre la sentence, ils ne s'étoient point souciez de prendre tant de précautions, croyant que M. Descartes, éloigné des lieux comme il étoit, ne pourroit point en être averti assez tôt pour y apporter du reméde. En effet ses livres étant déja condamnez, & luy-même cité en personne, ils se doutoient bien qu'il ne comparoîtroit pas, & que la sentence seroit donnée par defaut. Ils étoient assûrez que cette sentence n'iroit pas moins qu'à le condamner à de grosses amendes, à le bannir des Provinces unies, & à faire brûler ses livres : & l'on prétendoit que Voetius avoit déja transigé avec le bourreau pour faire un feu d'une hauteur demesurée, & dont on pût faire mention dans l'histoire comme d'une chose extraordinaire.

Du bourreau.

V. la lettr. Ms. de Desc. à Picot du 7 de Novembre 1643.

Le dessein de ses ennemis étoit aprés cela de faire imprimer sous le nom de l'Université d'Utrecht une Narration historique de tout ce qui auroit été fait (semblable à celle que Voetius avoit publiée sur la fin de Septembre, * contenant ce qui s'étoit passé contre M. Regius, depuis qu'il eût acquis une chaire de Professeur, jusqu'à la défense qui luy fut faite d'enseigner la Philosophie nouvelle sous le titre de

* Ou au commencement d'Octobre. 1643, à Utrecht in IV° chez Guill. Strick.

Narratio

Narratio historica quà defensæ quà exterminatæ novæ Philosophiæ.) On devoit ajoûter à cette seconde Narration historique les témoignages de vie & de mœurs * que Voetius avoit demandez, tant aux Professeurs de l'Université, qu'aux Ministres & Anciens du Consistoire. On devoit l'accompagner aussi de quelques piéces de vers, tant pour louër Voetius, que pour blâmer M. Descartes, afin que les exemplaires en étant répandus par toute la terre selon les mesures qu'ils en avoient prises, M. Descartes ne pût plus aller en aucun lieu, où il ne trouvât son nom diffamé, & où la gloire du triomphe de Voetius ne s'étendît.

1643

V. la lettr. de Desc. aux Magistrats d'Utrecht.

* Ces témoignages ont été imprimez dans le Recuëil de jeune Voetius, intitulé *Aengevangen*.

M. Descartes ayant appris que la considération de l'Ambassadeur de France avoit fait arrêter les procédures, voulut avant que de quitter la Haye employer l'industrie de ses amis pour tâcher de découvrir les fondemens ou les prétextes qu'on avoit eus pour procéder contre luy de la sorte. Tout ce qu'il put apprendre fut, que depuis la prémiére publication des Magistrats, tous les fauteurs & les émissaires de Voetius avoient été continuellement occupez à médire de luy dans toutes les compagnies; que par ce moyen ils avoient tellement animé le peuple, qu'aucun de ceux qui sçavoient la vérité, & qui avoient horreur de leurs calomnies, n'osoit rien dire à son avantage, sur tout aprés avoir vû le traitement qu'on avoit fait à M. Regius. Mais que néanmoins lors qu'on examinoit toutes les choses que ces émissaires debitoient de luy, on trouvoit qu'elles se rapportoient à deux points. » L'un, qu'il étoit disciple des Jésuites; que « c'étoit pour les favoriser qu'il avoit écrit contre le grand « défenseur de la Religion Réformée Gisbert Voetius; & « que selon les apparences il avoit été envoyé par eux pour « exciter des troubles dans ces provinces. L'autre point étoit « qu'il n'avoit jamais été offensé de Voetius; que celuy-cy « n'étoit point l'auteur du livre écrit contre luy, mais Schoockius seul qui se trouvant aussi alors dans Utrecht l'en a- « voit entiérement déchargé, & vouloit bien en retirer sur « luy tout l'honneur ou tout le blâme qu'il pourroit produire. « En effet il paroissoit que la sentence donnée contre luy n'étoit fondée que sur ces deux points, s'il est vray qu'elle fût telle qu'on la trouve imprimée dans le libelle anonyme, où le

Lettr. ou Req. à M. de la Thuillerie Mſ. & tom. 3 des lettr.

Pag. 1. du 3. vol. des lettr.

Intit. *Aengevangen Procedueren, &c.*

1643. le jeune Voetius recueïllit les procédures faites contre M. Descartes.

Avec ces éclairciſſemens M. Deſcartes crut devoir travailler à ſa juſtification, afin de faire voir ſon innocence & l'équité de ſa cauſe à tous ceux qui pouvoient en avoir conçû une opinion deſavantageuſe. La choſe étoit aiſée pour le prémier point, lors qu'on conſidéroit ſon païs & ſa Religion. » Il n'y avoit que les ennemis de la France ou de l'E- » gliſe Romaine qui puſſent luy faire un crime d'ètre ami des » Jéſuites, c'eſt-à-dire, de ceux à qui nos Roys ont coûtume » de communiquer le plus intérieur de leurs penſées en les » choiſiſſant pour confeſſeurs. Réfléxion qui paroiſſoit d'autant plus remarquable, que le Pére Dinet qui avoit été choiſi depuis peu pour être Confeſſeur de Loüis XIII étoit le ſeul auquel on luy reprochât d'avoir écrit. Les zélez Religionnaires devoient d'ailleurs trouver moins mauvais qu'un Gentil-homme François fût de la même Religion que ſon Roy, que de voir le Miniſtre Voetius, un Théologien de profeſſion, un chef du clergé réformé, qui affectoit de ſe faire appeller *Eccleſiarum Belgicarum decus & ornamentum*, chercher néanmoins à ſe liguer avec quelques-uns de nos Religieux,* juſqu'à les appeller les défenſeurs de la Vérité, pour mieux s'inſinuer dans leurs bonnes graces. La malignité de Voetius dans les reproches qu'il luy faiſoit de l'amitié qu'il avoit pour les Jéſuites, étoit encore plus évidente, lors qu'on conſidéroit que l'Ecrit qu'il alléguoit pour cela étoit compoſé contre un Jéſuite même avec lequel il s'étoit reconcilié depuis. De ſorte que ce Miniſtre qui ſe déclaroit l'ennemi juré des Jéſuites ſembloit néanmoins s'être rendu leur procureur, en obtenant des Magiſtrats de ſa ville la condamnation de cét Ecrit.

Pag. 15 initio.

La gloire & l'ornement des Egliſes Calviniſtes des Païs-bas.

* Sç. les Minimes. Voyez cy-deſſus.

Le P. Bourdin.

Pour ce qui eſt de l'autre point concernant le véritable Auteur du livre qui portoit le nom de Schoockius, il en pouvoit venir aiſément à bout, en nommant des témoins qu'il avoit en grand nombre pour vérifier le fait. Mais il crut que le chemin le plus droit étoit de s'addreſſer à Schoockius, afin qu'il pût être puni au lieu de Voetius, s'il vouloit ſe charger de ſon crime; ou que s'il n'avoit point aſſez de charité pour cela, il fût au moins obligé de découvrir

Pag. 16 du 3. vol. des lettr.

la

la vérité pour mériter le pardon. Il prit donc le party de le citer à Groningue devant ses Juges naturels, avec lesquels il n'avoit jamais eu la moindre habitude. Quoique Schoockius les eût tous pour amis, & qu'il fût même actuellement Recteur de leur Université lorsqu'il forma sa plainte contre luy, il eut pourtant assez bonne opinion de leur intégrité & de leur suffisance, pour espérer qu'ils ne luy refuseroient pas la justice qu'il leur demandoit. 1643.

Cette affaire acheva de perdre la réputation de Voetius parmy les honnêtes gens de sa Religion. Elle couvrit de confusion les Magistrats d'Utrecht, dont plusieurs tâchérent de s'excuser sur ce que n'ayant pas étudié, & ne sçachant pas quels pouvoient être les différens des gens de Lettres, ils s'étoient crus obligez de prendre les intérêts de leur Ministre & de leur Théologien contre un Catholique étranger, estimant que le zéle pour leur Religion rectifieroit suffisamment leur ignorance & leurs procédures les moins réguliéres. Elle servit aussi à faire connoître la multitude des amis que M. Descartes avoit à la Haye, à Leyde, à Amsterdam, & généralement par toutes les Provinces-unies, & à luy en acquérir un grand nombre de nouveaux, qui blâmérent hautement les procédures d'Utrecht, dés quelles devinrent publiques : de sorte que la principale occupation de M. Descartes pendant les mois d'Octobre & de Novembre, fut d'écrire des lettres de remercimens par centaines. Divertissement moins odieux, mais aussi nuisible à ses occupations que les sollicitations de son procez.

Lettr. Mſ. à Merſ. du 11 de Décembre 1643.

Lettr. Mſ. à Picot du 7. Novemb.



1643.

CHAPITRE XII.

L'Abbé Picot quitte M. Descartes pour retourner en France, & fait un voyage en Touraine pour acheter une terre. Avis que M. Descartes luy donne là-dessus. M. de Ville-Bressieux demande à retourner auprés de M. Descartes. Raisons de le détourner devenuës inutiles. Il demeure avec luy jusqu'au voyage de France. M. Descartes fait un Ecrit touchant les jets d'eau. Il reçoit des desseins de jardins. Invention du P. Grand-Amy pour faire une aiguille qui ne décline point. Nouveau sujet d'estime de M. Descartes pour M. de Roberval. M. Descartes reçoit quelques livres nouveaux & quelques expériences, dont il dit son sentiment.

LA suite dans laquelle on vient de voir le détail des affaires que M. Descartes a eûës à Utrecht pendant tout le cours de cette année, étoit nécessaire pour ne pas distraire l'esprit du lecteur à qui il est toujours pénible de partager son attention. Dés le commencement de l'année, ou sur la fin de la précédente l'Abbé Picot qui l'étoit venu voir avec l'Abbé de Touchelaye Gentil-homme de la ville de Tours, frére de son amy, l'avoit quitté pour retourner en France : & sur ce qu'il luy avoit communiqué le dessein qu'il avoit de faire un voyage en Touraine pour y acheter une terre, M. Descartes luy récrivit le 2 jour de Février en ces termes. » Je souhaite que vous puissiez trouver en Touraine une terre à vôtre contentement. C'est un beau païs : mais je crains que la menuë Noblesse n'y soit importune, comme elle est presque par toute la France. Pour mon humeur, je choisirois plûtôt d'acquérir du bien en un mauvais païs qu'en un bon, à cause que pour le même argent j'aurois une étenduë de terre beaucoup plus grande, & ainsi je ne serois pas si aisément incommodé de mes voisins. Mais c'est d'ailleurs une grande douceur d'en avoir qui soient honnêtes gens : & je vous allégueray pour exemple M. de *Touchelaye*, dont le voisinage vous seroit sans doute fort agréable. Il luy communiqua à son tour les desseins qu'il a-

Lettr. Mſ. de Deſc. 7 Février 1643.

voit de faire imprimer prémiérement sa Philosophie, c'est-à-dire ses Principes de Physique pendant l'année qu'il devoit passer dans la maison qu'il venoit de loüer à Egmond du Hoef: & au bout de l'an, dont le terme pour le loüage devoit expirer le 1 de May de 1644, de venir en France, pour tâcher de sortir d'affaire avec M. de la Bretailliére son frére aîné, dont Monsieur Picot connoissoit les dispositions peu favorables. 1643.

M. de Ville-Bressieux Médecin de Grenoble, dont nous avons eû déja occasion de parler, sollicitoit son retour auprés de M. Descartes, dans le têms que M. Picot prenoit ses mesures pour revenir d'auprés de luy. Il luy en écrivit par la voye du P. Mersenne dés la fin de l'année précédente. M. Descartes en récrivit à ce Pére en ces termes. » Je ne suis point fâché d'avoir appris des nouvelles de celuy dont vous « m'avez envoyé un mot de lettre. C'est un homme fort cu- « rieux, qui étant autrefois avec moy sçavoit déja quantité de « ces petits secrets de Chymie qui se debitent entre les gens « de ce métier. S'il a continué comme il paroît l'avoir fait, il « en doit sçavoir beaucoup maintenant. Mais vous sçavez que « je ne fais aucun état de tous ces secrets. Ce que j'estime en « luy, est qu'il a des mains pour mettre en pratique ce qu'on « luy pourroit prescrire en cela, & je le connois d'assez bon « naturel. Il m'offre de venir icy: mais je ne le souhaiterois « pas maintenant, à cause que je ne veux point m'arrêter à fai- « re aucunes expériences, que ma Philosophie ne soit imprimée. « Mais aprés cela, s'il est vray qu'il soit entiérement libre, & « qu'il n'ait point de meilleure fortune, je ne serois point fâché « de l'avoir pour quelque têms avec moy. Je vous prie néan- « moins de ne le luy pas dire, car il peut arriver mille ob- « stacles avant ce têms-là qui pourroient l'empécher: & je ne « voudrois pas luy donner sujet de se tromper dans son conte, « qui est la faute des Chymistes la plus ordinaire. Mais si vous « sçavez l'état de sa fortune, & ce qu'il fait maintenant, je « ne serois point fâché de l'apprendre de vous. M. de Ville- « Bressieux tâcha de retenir sa passion pendant prés d'un an: mais ayant redoublé ses instances par de nouvelles lettres, & par d'autres sollicitations, M. Descartes pria le P. Mersenne de luy faire sçavoir qu'il le dispensoit de ce voyage, parcequ'il

Tom. 2. des lettr. p. 511. 512.

Lettr. Mſ. à Mer. du 11 Déc 1643.

1643. parcequ'il devoit aller à Paris dans quatre ou cinq mois pour ses affaires domestiques. Cette raison ne fut pas assez forte pour arréter M. de Ville-Bressieux. Il alla trouver M. Descartes en Nort-Hollande, auprés de qui il demeura jusqu'au voyage de France, où il l'accompagna, comme nous l'apprenons de son ami M. Borel, qui témoigne qu'il ne le quitta pas même dans Paris.

Borell. vit. comp. pag. 5.

Comme les amusemens de M. Descartes n'étoient point sans quelque motif d'utilité, & que souvent ils étoient plus importans que les occupations sérieuses de plusieurs autres, nous ne ferons pas difficulté de rapporter icy quelques-uns de ceux qui contribuérent pendant cette année à le divertir du double embarras que luy causoit son procez d'Utrecht, & l'impression de ses Principes commencée vers le milieu de l'Eté. Ce fut pendant ce têms qu'il envoya à M. de Zuytlichem son opinion touchant les *jets d'eau*. Il en fit une juste dissertation à la sollicitation du P. Mersenne, qui s'étant défié de son propre crédit s'étoit adressé à M. de Zuytlichem, dans la pensée que M. Descartes seroit plus exact & plus ardent par la considération de ce Gentil-homme, que par la sienne. Ce qui porta M. Descartes à faire la leçon à ce bon Pére sur son peu de confiance, & à luy reprocher l'erreur où il auroit été de croire qu'il se pût trouver quelque autre de ses amis, qui eût eu plus de pouvoir que luy sur son esprit. Les raisonnemens qu'il avoit employez pour établir son opinion dans cét écrit luy paroissoient si vrays, qu'il manda à M. de Zuytlichem, que » s'il pensoit que le mouvement perpétuel d'Amsterdam le fût autant, il ne douteroit pas que celuy qui en étoit l'Auteur n'eût bien-tôt trouvé les *quinze ou vingt chetifs millions d'écus* dont il craignoit qu'il n'eût encore besoin pour l'achever.

Tom. 2. p. 510. V. l'Ecrit ibid. p. 542. Pag. 504. ibid.

Ce fut aussi vers le même têms qu'il reçût les desseins des Jardins des Tuilleries & de Luxembourg, qu'il avoit recommandez à ce Pére touchant le soin de choisir d'habiles dessinateurs, en luy marquant qu'il ne plaindroit point *sept* ou *huit pistoles* pour chaque dessein. Il en avoit encore chargé de nouveau l'Abbé Picot: mais son voyage en Touraine fut cause que M. Hardy Conseiller au Châtelet voulut prendre le soin de toute cette affaire en son absence. Ils furent

Tom. 2 des lettr. p. 506. Item p. 304. ejusd. tom.

tirez

tirez par les Jardiniers mêmes de ces deux jardins, qui s'étoient trouvez les plus propres & les plus habiles pour cela: & M. Descartes les fit prier de ne point prendre d'argent d'une autre main que de celle du P. Mersenne, à moins que l'Abbé Picot ne les eût payez par avance. Ce qu'il avoit demandé en cette occasion étoit moins pour luy que pour un de ses amis, qui s'étoit borné à ne souhaiter même que ce qui regardoit le Luxembourg. Il en avoit écrit plus d'un an auparavant au P. Mersenne en ces termes. » J'ay une priére à vous faire de la part d'un de mes intimes amis. C'est « de nous envoyer le plan du jardin de Luxembourg, & même « aussi des bâtimens, mais principalement du jardin. On « nous a dit qu'il y en avoit des plans imprimez. Si cela est, « vous m'obligerez de m'en envoyer un; ou, s'il n'y en a point, « de faire en sorte de l'avoir du Jardinier qui l'a fait. Si cela « ne se pouvoit, je vous prierois de le faire tracer par le jeune « homme qui a fait les figures de ma Dioptrique; & de luy « recommander qu'il observe bien toute l'ordonnance des arbres « & des parterres: car c'est principalement ce dont on a « affaire. «

1643.

M. Descartes reçût encore dans le même têms l'invention du P. Grand-amy Jésuite, pour faire une aiguille qui ne décline point. Il manda au P. Mersenne en le remerciant de la luy avoir envoyée, que » la raison luy persuadoit que cette aiguille devoit beaucoup moins décliner que les autres, « mais non pas qu'elle ne dût point absolument décliner. Il « luy témoigna qu'il seroit fort aise d'en apprendre l'expérience, afin de voir si elle s'accorderoit avec ses raisons, ou plûtôt ses conjectures. Sçavoir, » Que la vertu de l'aiman « qui est dans toute la masse de la terre se communique en « partie suivant la superficie des poles vers l'équateur, & en « partie aussi suivant des lignes qui viennent du centre vers la « circonférence. Or la déclinaison de l'aiguille paralléle à « l'horizon est causée par la vertu qui se communique suivant « la superficie de la terre, à cause que cette superficie « étant inégale, cette vertu y est plus forte vers un lieu que « vers un autre. Mais l'aiguille qui regarde vers le centre étant « principalement tournée vers le pole par la vertu qui « vient de ce centre ne reçoit aucune déclinaison; & elle ne «

Pag. 510. tom. 2. Voyez aussi p. 307. tom. 2.

 déclineroit

1643. » déclineroit point du tout, si sa vertu qui vient de la superficie n'agissoit aussi quelque peu contre elle.

Il reçut encore, mais un peu plus avant dans l'année, une belle question de Géométrie de la part de M. de Roberval, avec sa figure & sa démonstration. Quoique nous ne puissions dire maintenant quelle étoit cette question, nous sommes obligez pour l'honneur de M. de Roberval de rapporter les marques de l'estime qu'en faisoit M Descartes. » Il y a fort long-têms, dit-il au P. Mersenne, que j'ay reçû la question de M. de Roberval avec la figure, & je pensois vous en avoir remercié, & vous avoir écrit que je la tiens pour l'une des plus belles que j'aye jamais vûës. Sa démonstration est extrémement juste & ingénieuse. J'ay à le remercier luy-même du favorable jugement qu'il fait de moy à la fin de sa lettre. A quoy j'ajoute, que je rends graces trés-humbles à M. de Carcavy de m'avoir fait la faveur de m'envoyer cét écrit : ce que je n'avois pû faire auparavant, parceque vous ne m'aviez point mandé qu'il vint de luy. Ce témoignage mérite de devenir public, pour faire voir que si l'amitié de M. de Roberval avec M. Descartes étoit chancelante & sujette aux révolutions que produisoient les mouvemens divers du cœur de M. de Roberval ; leur estime réciproque étoit au moins toujours égale, & toujours parfaite.

Lettr. Ms. à Mers. du 11. Déc. 1643.

Outre des questions, des inventions, & des desseins, M. Descartes reçût aussi quelques livres nouveaux pendant le cours de cette année. Les principaux furent la Perspective de M. des Argues dont nous avons parlé ailleurs ; les Lettres de M. Gassendi ; & un traité de l'usage des Orgues. On voulut aussi luy envoyer quelques manuscrits de Monsieur Hobbes, soit pour satisfaire sa curiosité, soit pour luy en faire dire sa pensée. Mais il rappella l'idée que la lecture du livre *de Cive* luy avoit laissée l'année précédente de l'esprit de M. Hobbes ; & il témoigna au P. Mersenne qu'*il n'étoit pas curieux de voir les écrits de cét Anglois.* Il luy manda aussi qu'ayant eu chez luy les Epîtres de M. Gassendi pendant quelques jours, il n'en avoit presque lû que l'*Index*, qui se trouvoit au commencement, d'où il avoit appris que l'Auteur ne traitoit d'aucune matiére qu'il eût besoin de lire.

Lettr. Ms. à Mers. du 11 Déc. 1643.

Pag. 507 du 2. tom. des lettr.

Mais

Mais il en prit occasion de demander à ce Pére, s'il étoit vray que M. Gassendi eût la bonne lunette de Galilée, comme il l'en avoit assuré autrefois ; si elle étoit aussi excellente que Galilée avoit voulu faire croire ; & comment paroissoient pour lors les satellites de Saturne par son moyen. Il le remercia par la même voye de l'expérience de l'air pesé dans une arquebuze à vent, lorsqu'il y est condensé : croyant néanmoins que c'étoit plûtôt l'eau mélée parmi l'air ainsi condensé qui pése tant, que non pas l'air même. Il satisfit aussi le même Pére sur d'autres expériences concernant le mouvement des boules de mail de différentes grandeurs ; du noyau de cerise qui sort obliquement des doits ; mais particuliérement sur l'expérience du poids, qui va du Midy au Septentrion, & qui s'accordoit fort bien avec ses spéculations touchant le flux & le reflux de la mer.

1643.

Pag. 508, 509, 510, du 2 tom.

Pag. 305, tom. 2, & pag. 508.

Pour le traité de l'usage des Orgues il paroît qu'il étoit fort au goût de M. Descartes, quoique l'ouvrage se fût attiré des censeurs. Il s'intéressa beaucoup à sa fortune, & il en voulut consoler son auteur qui étoit de ses amis. » Je ne m'étonne plus, dit-il, que l'on contredise à mes écrits, & « que mes opinions rencontrent beaucoup d'adversaires, puisque « vôtre innocent traité de l'usage des Orgues qui est plus « doux que leur harmonie, & que je ne croyois pas moins « puissant que la harpe de David pour chasser les esprits malins, « a trouvé des amateurs de discorde qui l'ont attaqué. « J'ay pris plaisir à voir à la fin du livre que vous m'avez fait « l'honneur de m'envoyer, comment la seule ombre de vôtre « nom peut fulminer & frapper de haut ceux qui le méritent. « Vous n'auriez sçû choisir une meilleure maniére de répondre « aux impertinences d'un étourdy : & pour les apostilles* « que j'ay vûës au commencement de ce même livre, je veux « croire qu'elles viennent d'un sçavant homme, mais je ne vois « pas quelles contiennent aucune démonstration. Il me semble « que c'est vouloir un peu trop faire le pédagogue, ou le « censeur dans des matiéres où il y a des raisons à dire de « part & d'autre, que d'entreprendre de s'opposer à celles qui « ont déja été écrites par un honnête homme. «

Pag. 306. du 2. vol. des lettr.

* ou NB. i. e. *Nota benè.*

1643

CHAPITRE XIII.

Libelle diffamatoire contre la personne & les Méditations de M. Descartes, sorti de la boutique de Voetius. Instances ou Repliques de M. Gassendi à la Réponse que M. Descartes avoit faite à ses objections sur les Méditations. Intrigues de M. de Sorbiére pour servir M. Gassendi contre M. Descartes, & pour imprimer en Hollande ce qu'il avoit écrit contre lui. Douceur de M. Gassendi préjudiciable à la bonne cause de M. Descartes. Objections de M. Caramuël contre les Méditations de M. Descartes, & son commerce avec M. Gassendi. Sorbiére & Bornius décrient les Méditations de M. Descartes, & ils élévent M. Gassendi au dessus de lui. Préparatifs du voyage de M. Descartes en France. Dispute sur le vuide.

LES difficultez que la lecture des Méditations Métaphysiques de M. Descartes faisoit naître dans l'esprit des lecteurs n'avoient pas été entiérement épuisées par le grand nombre des objections qui avoient paru avec ses réponses. Quoique l'Auteur en fût assez persuadé, il ne laissoit pas d'espérer de la part des personnes raisonnables la dispense de répondre dorênavant à celles qu'il plairoit aux Particuliers de luy faire dans la suite. Il étoit trés-juste qu'il l'obtint pour des objections de la nature de celles qui composoient le libelle *in primam Philosophiam Cartesianam Notæ, auctore Theophilo Cosmopolita*, imprimé in XVI durant l'été de cette année sans nom d'Imprimeur, sur une copie qu'on feignoit avoir été imprimée d'abord à la Haye. L'imposture & la calomnie y régnoient depuis le titre jusqu'à la conclusion du libelle. L'extravagance du stile & la grossiéreté des injures dont il étoit rempli ressembloit si fort à celles que M. Regius attribuoit à Voetius dans sa classe & ses conversations, qu'on peut raisonnablement présumer que de tout ce qui pouvoit appartenir à Voetius, il n'y avoit que son nom de caché dans tout ce libelle, & que son esprit s'y produisoit par tout. Voetius n'en usoit presque plus autrement dans les écrits diffamatoires qu'il avoit soin de faire répandre

Lettr. MSS. 23, 24, de Regius à Descartes.

dre

dre contre M. Descartes, souvent sous un nom emprunté, & quelquefois sous un nom postiche. 1643.

Ce n'étoit pas à des libelles de cette espéce qui périssoient dans leur naissance, mais à des livres de la force & de la bonté de ceux de M. Gassendi que M. Descartes devoit répondre. Il en convenoit à l'égard des prémiers, & il auroit souhaité de bon cœur qu'il en eût été de même à l'égard des autres. Mais M. Gassendi l'obligea de rentrer dans une lice d'où il croyoit être sorti avec assez d'avantage par ses réponses aux cinquiémes objections, que ce sçavant Philosophe avoit faites à ses Méditations. M. Gassendi s'étoit laissé aller aux persuasions de M. de Sorbiére & de quelques autres de ses amis, qui luy avoient représenté l'importance de faire des Repliques aux Réponses de M. Descartes. Il avoit employé les prémiers mois de l'année 1642 à ce travail, pendant que M. Descartes étoit occupé des affaires de M. Regius. M. de Sorbiére qui regardoit cét ouvrage comme le fruit de ses sollicitions, s'étoit chargé de prévenir les esprits en sa faveur, & d'en établir la réputation dans toute la Hollande avant qu'on pût le voir. Il avoit déja obtenu parole d'Elzevier pour l'imprimer à Amsterdam, & s'étoit retenu luy-même pour en corriger les épreuves. M. Gassendi de son côté pour ne point négliger sa réputation, avoit eu soin de faire sçavoir ce qu'il faisoit à ceux qu'il connoissoit n'être pas fort affectionnez à M. Descartes, & il leur faisoit passer son Ecrit de main en main pour tirer quelque avantage de leurs mauvaises dispositions.

M. Descartes en fut averti: mais n'ayant pas le don de dissimulation, il alla innocemment découvrir à M. de Sorbiére ce qu'il pensoit d'une semblable conduite : & ne sçachant pas qu'il parloit à l'espion de M. Gassendi, qu'il recevoit chez luy comme un de ses amis, il luy déclara un peu trop franchement que c'étoit M. Gassendi qu'il avoit dans la pensée, lors qu'il s'étoit plaint de certaines gens qui donnoient à lire secrétement à ses ennemis ce qu'ils écrivoient contre luy. M. de Sorbiére ne laissa point périr cette déclaration : & aprés l'avoir envenimée de la maniére qu'il jugeoit la plus propre pour blesser M. Gassendi, il la luy envoya, en luy marquant que puisque M. Descartes trouvoit

Sorbiér. Epist. ad Gassend. pag. 447. col. 1. tom. 6. oper. Gassend.

Item lettr. & disc. de Sorb. pag. 685, 686. &c.

1643. mauvais qu'il tint ses *Instances* ou Repliques cachées, il devoit luy donner la satisfaction qu'il luy avoit demandée de les voir paroître en public.

Il luy en écrivit encore depuis, pour le porter à luy envoyer son manuscrit en Hollande afin de le mettre sous la presse; & il employa même la médiation du P. Mersenne, qui ne fit point difficulté de se joindre à luy dans la persuasion qu'il s'agissoit de rendre quelque service à M. Descartes & au public. De sorte que M. Gassendi s'étant laissé vaincre luy envoya sa copie le 9 jour de Juin 1643 avec une lettre d'excuse sur son retardement, dont il attribuoit la cause à la multitude des curieux de la ville qui avoient retenu, & communiqué même son Ecrit dans les provinces à d'autres curieux. Il luy en abandonna la disposition avec la liberté d'en faire tout ce qu'il jugeroit à propos; & il ne luy imposa point d'autre obligation que celle de se souvenir que son Ecrit n'avoit été fait que pour ceux de leurs amis, qui ne pouvoient souffrir que M. Descartes *se vantât d'avoir eu des adversaires*. C'est-à-dire que M. Gassendi prétendoit prouver par son ouvrage contre M. Descartes, qu'il n'étoit point son adversaire. En quoy il ne réüssit ny dans l'opinion du Public, ny dans celle de M. de Sorbiére, qui ne cherchoit dans toute sa conduite qu'à faire un illustre adversaire à M. Descartes. M. de Sorbiére ayant reçû l'Ecrit, crut devoir le joindre avec les prémiéres objections qu'il avoit faites aux Méditations Métaphysiques, & faire imprimer l'un & l'autre ouvrage avec les Réponses que M. Descartes avoit déja publiées à la fin de ses Méditations. Il en fit un corps de composition, qu'il divisa par parties selon l'ordre & le nombre des Méditations de M. Descartes. Il soudivisa chaque partie par chapitres ou articles, à la tête desquels il mit à la priére de l'auteur des titres ou sommaires de sa façon, pour la commodité des lecteurs, qui veulent être prévenus de ce qu'ils vont lire. Il fit en sorte que chaque article contint prémiérement une des anciennes objections sous le nom de *Dubitatio*, en suite la réponse de M. Descartes, selon que les unes & les autres avoient déja été imprimées, puis la réplique à cette réponse sous le nom d'*Instantia*, qui étoit ce qui n'avoit pas encore paru. Il y fit une maniére

V. Vit. Gass. per Sorber. pag. 5.

Epist. Gassend. ad Sorberium præfix. edit. Dubit. & instant.

maniére de préface, dans laquelle il fit dire au Libraire tout ce qu'il voulut, sans s'exposer ouvertement au chagrin de M. Descartes. L'ouvrage parut l'année suivante in IVº à Amsterdam sous le titre de *Disquisitio Metaphysica, seu Dubitationes & Instantiæ adversus Renati Cartesii Metaphysicam & Responsa* : & il fut r'imprimé quatorze ans aprés à Lyon in *folio* au troisiéme volume de ses œuvres. 1643.

M. de Sorbiére* aprés avoir suffisamment maltraitté M. Descartes dans la préface de cette édition, fit sçavoir sa retenuë & sa modération à M. Gassendi ; & il luy manda que la violence qu'il s'étoit faite pour ne pas dire plus d'injures à l'adversaire, étoit un effort qu'il avoit fait pour tâcher d'imiter la douceur qui paroissoit dans son livre. L'application qu'avoit M. de Sorbiére à profiter des belles qualitez des grands hommes dans leurs conversations, étoit sans doute fort loüable. C'est dommage qu'il ne s'avisât point de vouloir joindre à la douceur de M. Gassendi la franchise de M. Descartes, & cette *bonne conscience* qu'il avoit toûjours reconnuë en luy, & dont il témoignoit *avoir eû des preuves convaincantes*, lors qu'il étoit à la Haye & à Eyndegeest. Mais ses efforts n'ont servi qu'à nous montrer qu'au moins la douceur de M. Gassendi étoit inimitable pour luy. Aussi étoit-elle en un degré où peu de gens pussent se vanter de pouvoir atteindre. Elle se faisoit admirer même des Cartésiens, à qui M. Descartes avoit appris par la pureté de ses maximes à s'attacher non à sa personne ou à ses intérêts, mais à la vérité & à la justice, quelque part que l'une & l'autre se trouvassent. C'est pourquoy le sieur Adrien *Heereboord* Professeur en Philosophie dans l'Université de Leyde, quoique Cartésien déclaré, ne fit point difficulté de complimenter M. Gassendi sur la modération qu'il avoit apportée dans cét ouvrage. Il loüa même la facilité du stile, l'industrie & le jugement qu'il y avoit fait paroître, sans appréhender la jalousie de M. Descartes. L'occasion luy parut favorable pour luy demander son amitié, qu'il croyoit avoir méritée par l'estime qu'il avoit conçûë pour luy, depuis qu'il avoit lû les beaux ouvrages que M. Gassendi avoit composez contre les sectateurs d'Aristote. Le langage de M. Regius, qui prétendoit que ce gros livre d'*Instances* étoit

* Sous le nom du Libraire pag. 188. tom. 6. op. Gassend.

Pag. 461. tom. 6. oper. Gassend.

Pag. 692. des lettr. & disc. de Sorb. in IV.

Pag. 688. des lettr. de Sorb. in IVº.

Pag. 465. tom. 6. des œuvres de Gassendi.

Lettr. de Heereboord du 25. Février 1644.

1643.

Lettr. 27. Mſ. de Reg. du 19. Février 1644.

rempli d'aigreurs & d'inſultes, étoit fort oppoſé à celuy de M. Heereboord. Mais pour les concilier, il ſuffit de remarquer que l'un parloit de M. Gaſſendi à M. Gaſſendi, dans l'intention de captiver ſa bienveillance à l'inſçû de M. Deſcartes ; & que l'autre parloit de M. Gaſſendi à M. Deſcartes pour l'exciter à la vengeance contre un adverſaire dont le mérite luy paroiſſoit fort à craindre pour le ſuccés de leur Philoſophie.

M. Deſcartes fit ce qu'il put pour mépriſer les Inſtances de M. Gaſſendi, & pour s'en interdire la lecture, par la crainte d'y trouver matiére de réponſe, & de prolonger ainſi une querelle dont il étoit las. Ses amis ne purent le vaincre pour lors ſur les difficultez qu'il fit de les lire : mais il apprit au moins à ne pas mépriſer ce qui n'étoit nullement mépriſable. De ſorte que pour n'être pas le ſeul de ſon ſentiment, il voulut bien convenir avec ceux qui avoient lû le livre, qu'il méritoit une réponſe : mais ſe contentant de la promettre, il en remit l'éxécution aprés l'édition de ſes Principes qui étoient ſous la preſſe, ſon voyage en France, & ſon nouveau procez de Groningue qui devoit ſe vuider à ſon retour. Cependant il apprit que l'Imprimeur Blaew préparoit ſa fonte pour mettre ſes Méditations avec l'Ecrit de M. Gaſſendi ſous ſes preſſes. Mais il luy fit donner avis de n'en rien faire, parce que ſes exemplaires ſeroient ſaiſis en France en vertu de ſon privilége au profit du Libraire de Paris * qui en jouïſſoit. Ce n'eſt pas qu'il ſe ſouciât beaucoup de l'intérêt du Libraire de Hollande [1] : mais ſelon qu'il s'en étoit expliqué au Pére Merſenne dés le mois de Décembre de l'année précédente 1643, il avoit peur que le Libraire de Paris ne s'accordât avec celuy de Hollande par des moyens préjudiciables à la réputation de l'Auteur. De ſorte que le privilége luy paroiſſoit plus nuiſible qu'utile entre les mains du Libraire de Paris. » Si Soly, dit-il à ce » Pére, a vendu ſon édition de mes Méditations, il me ſemble » que le privilége ne devroit plus être à luy : où s'il le retient, il » en devroit faire une nouvelle avec mon conſentement, à laquelle » j'ajoûterois ou j'ôterois ce que je jugerois à propos, » non pas en ſouffrir une pour aider à vendre les médiſances » de mes ennemis.

* Soly.

[1] Blaew.

Lettr. Mſ. à Merſenn. du 11. Décemb. 1643.

Cependant

Cependant le fameux M. Caramuël, que M. Descartes prenoit pour un Bohémien à cause de son surnom de Lobkowitz, & qui ayant été nommé à l'Abbaye de Disemberg le jour des cendres par le Roy d'Espagne à la recommandation de la Reine Mére Régente en France, avoit quitté nouvellement le séjour de Louvain pour venir s'établir au bas Palatinat du Rhin, écrivit à M. Gassendi de Creuznach où il avoit choisi sa demeure, pour luy faire sçavoir quelle étoit sa disposition pour luy & pour M. Descartes. Il luy manda en Latin comme auroit pû faire Balzac en François, » que la curiosité l'ayant fait aller à la foire de Francford pour y voir quantité d'Ecrivains de sa connoissance, il commençoit à regarder son voyage comme une « expédition inutile & malheureuse, lors que sur le point de « son retour, il luy vint à la rencontre sans qu'il songeât à « luy au lieu de ceux qu'il cherchoit & qui le fuyoient. La « boutique de Blaew, dit-il, a fait une simonie civile avec « mon ambition dans le marché de vos divines & célestes spéculations contre M. Descartes: & je ne puis revenir de l'étonnement où j'ay été, de voir qu'on y ait pû mettre un « prix. M. Caramuël rentrant ensuite dans le sérieux du stile, luy déclara qu'il ne connoissoit point M. Descartes: mais qu'il ne laissoit pas de l'aimer pour la vivacité de son esprit, & que par cette considération il le plaignoit de s'être écarté du grand chemin où tous les autres avoient coûtume d'entrer. L'on ne s'apperçoit point jusques-là de la médiocrité du jugement d'un aussi grand génie qu'étoit M. Caramuël: mais il se trahit en ajoûtant qu'il ne *manquoit qu'une queux à un esprit aussi aiguisé* qu'étoit celuy de M. Descartes, comme s'il avoit dit qu'il ne manque à un flambeau ardent que le feu qui est nécessaire pour l'allumer. M. Caramuël trouvoit M. Descartes trop indifférent, trop dédaigneux, & assez peu civil dans les maniéres dont il en avoit usé avec M. Gassendi. Mais soit qu'il devinât que M. de Sorbiére ou M. Gassendi même luy en eussent donné quelque sujet, soit qu'il se prît luy-même pour quelque personnage de plus grande importance que M. Gassendi, soit enfin qu'il eût dessein d'employer des moyens plus doux & plus honnêtes en écrivant contre ses Méditations, il crut

1644.

Pag. 487. tom. 6. oper. Gassend. col. 1. & 2.

P. 465, 466. tom. 6. oper. Gassend.

Acutæ menti cos deficit.

1644.

avoir lieu d'eſpérer qu'il en ſeroit traitté avec plus d'honnêteté & plus de conſidération, pourvû qu'il ſçût auſſi bien vivre que penſer. Il ne fut point trompé. Il fit un gros livre d'Objections contre la Métaphyſique de M. Deſcartes, mais ſans ſortir des termes de l'eſtime & de l'admiration qu'il témoignoit avoir pour luy. Il voulut même luy écrire une lettre pleine de civilité pour le prévenir, & luy faire trouver bon qu'il luy envoyât ſes objections avant que de les rendre publiques, ajoûtant que s'il vouloit les honorer d'une réponſe, il feroit imprimer le tout enſemble avec ſon conſentement. Le tour étoit obligeant, & il plut ſi fort à M. Deſcartes, que malgré la réſolution qu'il avoit priſe de ne plus faire de réponſes à de ſemblables objections, il ſe prépara à recevoir celles de M. Caramuël, & à luy donner toute la ſatisfaction qu'il ſouhaitoit. Mais M. Deſcartes n'entendit plus parler de luy ny de ſes objections. Depuis ce têms-là, M. Caramuël a prédit que les opinions de M. Deſcartes ſeroient un jour toutes communes, & univerſellement reçûës, ſi l'on en retranchoit trés-peu de choſes.

Lettr. de Bornius à Gaſſend. pag. 489. tom. 6. op. Gaſſend.

Lettr. Mſ. à Picot du 28. Juillet 1645.

In Bibl. Car. Viſch. Ciſterc. pag. 187.

M. de Sorbiére ne réüſſiſſoit point mal à brouïller de plus en plus M. Deſcartes avec M. Gaſſendi. Il avoit grand ſoin de mander à celuy-cy tous les miracles que ſon livre opéroit dans les Provinces unies contre la ſecte du Cartéſianiſme. Il n'oublia point ſur tout la converſion du Prédicateur de la Reine de Bohéme Electrine Palatine, nommé le ſieur Samſon *Jonſſon*, qui étoit Cartéſien outré avant la lecture de la *Diſquiſition* de M. Gaſſendi *. De ſorte que ſelon luy les Méditations de M. Deſcartes étoient coulées à fonds, & qu'il ſeroit obligé d'en refaire de nouvelles, s'il continuoit dans la penſée d'établir une ſecte. Ce n'étoit point mal faire ſa cour à M. Gaſſendi, qui témoignant au dehors n'avoir point d'autre ambition que celle de ſe rendre le reſtaurateur de la ſecte d'Epicure, ne renonçoit pas à la gloire de devenir chef des Epicuriens. M. de Sorbiére ſe trouvoit ſecondé dans ſon zéle pour la réputation de M. Gaſſendi par le ſieur Henry *Bornius* d'Utrecht, qui avoit été autrefois diſciple de M. Reneri en Philoſophie, mais qui s'étoit fait Gaſſendiſte depuis à la compagnie de M. Gaſſendi, quoique M. de Sorbiére * ſemble inſinuer qu'il ſe rendît

Pag. 470. tom. 6. op. Gaſſend.

* C'eſt dommage que Samſon Jonſſon fût relaps, & qu'il retourna au Cartéſianiſme dés l'année ſuivante. V. le tom. 1. des lettr. de Deſc. pag. 75.

V. auſſi la lettr. Mſ. 32 de Regius touchant Jonſſon.

* Pag. 688. des lettr. de Sorb. in 4.

rendît Cartéſien de nouveau depuis ce têms-là. Bornius ſe mêlant de faire imprimer le plus qu'il pouvoit des ouvrages de M. Gaſſendi en Hollande, n'étoit pas moins ardent à luy faire ſçavoir le mal qu'il entendoit dire de M. Deſcartes dans ces Provinces ; & il luy manda un jour que l'on ne diſoit plus ny bien ny mal de ſes Méditations en Hollande, & que ſa réfutation en avoit fait diſparoître les panégyriſtes. Si nous en croyons cét Auteur, rien n'étoit plus décrié dans ce païs que cét ouvrage de M. Deſcartes, depuis qu'on y avoit vû celuy de M. Gaſſendi. Les diſciples* de M. Deſcartes en étoient allarmez : & ſur les inſtances qu'ils luy faiſoient de vouloir pour l'amour de la Philoſophie réfuter inceſſamment cét écrit, il s'étoit contenté de leur dire froidement que M. Gaſſendi n'avoit pas pris ſa penſée ; que ſon gros livre ne méritoit aucune réponſe ; qu'il pourroit néanmoins en toucher un mot en leur conſidération dans l'édition que l'on faiſoit de ſes Principes, & que ſur le peu qu'il en diroit un enfant de cinq ans ſeroit capable de ſoudre les plus groſſes difficultez de M. Gaſſendi. Qu'au reſte il luy étoit indifférent d'être eſtimé ou mépriſé par ceux que de ſemblables raiſons auroient pû perſuader.

1644.

Pag. 480 & 489. tom. 6. op. Gaſſ.

* Regii Epiſt. Mſ. ad Carteſ.

Pag. 480. op. Gaſſ. ibid. Item, Réponſe à Clerſelier pag. 498 de la trad. des Médit.

Mais l'impreſſion de ſon livre étoit trop avancée pour faire croire que ſa promeſſe ne fût pas une défaite, ou ſi l'on peut emprunter le langage de ſes ennemis, une pure rodomontade. S'étant apperçû du mauvais effet que de ſemblables diſcours commençoient à produire dans les eſprits de ceux qui l'obſervoient, il prit le parti contraire, qui étoit de ne plus rien promettre, & d'éxécuter néanmoins la réſolution où il étoit de réfuter M. Gaſſendi. Mais il falloit partir pour ſon voyage de France. Aprés avoir mis ſon procez de Groningue hors d'état de pouvoir luy cauſer aucune ſurpriſe, il quitta le Hoef le prémier jour de May de l'an 1644, & vint le lendemain à Leyde, d'où il manda à l'Abbé Picot qu'il ne choiſiroit point d'autre hôte que luy, puis qu'il le ſouhaitoit ; & qu'il iroit droit à la ruë des Ecouffes ſe loger dans ſa maiſon. Il eſpéroit voir la fin de l'impreſſion de ſon livre avant que de ſortir de Hollande, & en apporter luy-même les exemplaires qu'il vouloit diſtribuer en France. Mais les longueurs de ceux qui en tailloient les

Egmond du Hoef.

Entre la ruë du Roy de Sicile & des Françs-bourgeois.

Lettr. Mſ. Picot du 2. May 1644.

1644. figures luy firent juger qu'elle ne seroit achevée de plus de deux mois. Ainsi il abandonna la chose aux soins de ses amis. En attendant les commoditez nécessaires à son départ, il jugea à propos de faire une course à Amsterdam pour y donner les ordres convenables à l'Imprimeur Elzevier. Trois ou quatre jours aprés il passa à la Haye pour y prendre congé de ses amis. M. de Sorbiére qui feignoit d'être de leur nombre l'y attendoit avec les armes qu'il avoit demandées * à M. Gassendi quinze jours auparavant, & qu'il avoit reçûës le dernier jour d'Avril, pour l'attaquer sur son opinion *du Vuide*. M. Descartes ne refusa point de répondre à toutes ses difficultez : mais il avoit affaire à un homme préoccupé, qui s'étoit mis dans des précautions suffisantes pour ne pas se laisser persuader. Les expériences du Vuide que l'on commençoit à faire alors de toutes parts n'étoient point capables de faire changer à M. Descartes l'opinion qu'il avoit de l'impossibilité du Vuide, & il prétendoit que ces expériences mêmes servoient à établir son sentiment. Il s'étoit mocqué dés l'an 1638 de la *crainte* ou de l'*horreur du Vuide* dans l'éxamen qu'il fit du livre de Galilée, où ce grand Philosophe prétendoit que *la cause de ce que les parties d'un corps continu s'entretiennent est la crainte du Vuide.* Il avoit fait voir que ce que Galilée attribuoit au Vuide ne devoit être attribué qu'à la pesanteur de l'air ; prétendant que si c'étoit la crainte du Vuide qui empêchât que deux corps ne se séparassent, il n'y auroit aucune force qui fût capable de les séparer. M. de Sorbiére ayant usé toute sa poudre contre M. Descartes, & ne pouvant demander de nouveaux argumens sur le Vuide à M. Gassendi, transporta sa conversation sur d'autres sujets, pour ne point fatiguer M. Descartes à demi. Il luy proposa diverses questions sur les qualitez de la mollesse ou liquidité & de la dureté des corps, sur la raréfaction & la condensation, s'appliquant plûtôt à trouver de quoy objecter, qu'à comprendre ce qu'on luy répondoit. Dés le lendemain, qui étoit le x du mois de May, il prit la plume pour rendre compte de son expédition à M. Gassendi, & il ne luy parla des opinions qu'il avoit entenduës & des réponses qu'il avoit reçûës de M. Descartes, que comme d'autant de monstres hideux qu'il avoit

Item pag. 106 du 3. vol. des lettr. *initio*.

* Le 18 d'Avril 1644.

Epistol. Gass. pag. 186, 187, &c.

Sur la Matiére subtile.

Tom. 2 des lettr. p. 392 & pag. 418.

Pag. 469 & 187. tom. 6. op. Gass.

avoit vû ſortir de ſa bouche. Il l'aſſura en même têms qu'il n'y avoit point de replique à attendre de luy contre ſes *Dubitations* & ſes *Inſtances*, mais qu'il avoit jugé par ſes diſcours que l'éloignement qu'il faiſoit paroître pour repliquer étoit un effet de ſa foibleſſe ou de ſa préſomption. 1644.

CHAPITRE XIV.

Traduction latine des Eſſais de la Philoſophie de M. Deſcartes, c'eſt-à-dire, du Diſcours de la Méthode, de la Dioptrique & des Météores, faite par M. de Courcelles l'ancien. Qui étoit M. de Courcelles : Ses ménagemens entre M. Deſcartes, & M. Gaſſendi. M. Deſcartes revoit cette traduction, & en approuve l'impreſſion. Inquiétudes & triſteſſe des amis de M. Deſcartes en Hollande au ſujet de ſon voyage en France. Il arrive à Paris, où il voit peu de monde. Il va en Bretagne par Blois & par Tours, où il void ſes amis. Il régle ſes affaires domeſtiques avec ſes fréres, dont l'aîné ne luy eſt point aſſez favorable. Il revient à Paris.

LE ſieur Elzevier voyant avancer ſon impreſſion des Principes de M. Deſcartes vers la fin, fit ſolliciter l'Auteur de luy permettre d'imprimer en même têms la traduction latine de ſes Eſſais, aprés laquelle les étrangers qui n'avoient point l'uſage de la langue Françoiſe aſpiroient depuis la prémiére édition de ces Eſſais. Cette Traduction avoit été faite depuis peu de mois par M. de *Courcelles* l'ancien Miniſtre & Théologien François, retiré en Hollande comme M. Rivet, M. Deſmarets, M. Blondel, M. de Saumaiſe, & pluſieurs autres ſçavans Calviniſtes de France. M. de Courcelles avoit embraſſé le party des Arminiens, & avoit même donné lieu à quelques zélez Gomariſtes de le ſoupçonner de Socinianiſme. Il étoit originaire d'Amiens en Picardie, mais il étoit né à Genéve le 2 de May 1586. Aprés avoir été quelque têms Miniſtre des Réformez en France, il avoit paſſé en Hollande, & avoit ſuccédé à Simon Epiſcopius dans la chaire en théologie des Remontrans à Amſterdam, où il eut Arnaud de Poelenbourg pour ſucceſſeur,

Eſtienne.

Bibliotheca Anti-Trinit.

1644. cesseur, & aprés luy Philippes de Limborch. Il mourut à Amsterdam le 22 de May de l'an 1659.

C'étoit alors la mode parmy les gens de Lettres du prémier ordre de briguer l'amitié de M. Descartes & de M. Gassendi, & l'on ne croyoit pas pouvoir se maintenir dans la réputation de bel esprit ou de sçavant homme, si l'on n'étoit connu de ces deux Philosophes, ou si l'on n'avoit au moins quelque relation avec eux. M. de Courcelles étoit l'ami particulier de l'un & de l'autre : & parce qu'il sçavoit que M. Descartes avoit alors le cœur ulcéré des playes que les livres, & les Emissaires de M. Gassendi luy avoient faites, il ne croyoit pas pouvoir se maintenir dans ses bonnes graces, qu'en dissimulant ce qu'il étoit à M. Gassendi, & qu'en faisant quelque chose qui pût luy être fort agreable, & l'éloigner en même têms de la pensée qu'il fût du nombre de certains espions, qu'il croyoit ne s'approcher de luy que pour le livrer à M. Gassendi. C'étoit se ménager auprés de l'un & de l'autre avec la prudence d'un amy équitable & sincére : mais c'étoit connoître assez mal ce cœur ulcéré, qui ne laissoit pas d'aimer tendrement tous ceux de ses amis de France & de Hollande, qui se trouvoient engagez dans l'amitié de M. Gassendi, & qui n'étoit pas libre même au milieu de ses petits chagrins, de ne pas aimer M. Gassendi, depuis qu'il avoit attaché son affection à l'estime qu'il avoit conçûë pour luy. M. de Courcelles crût donc ne pouvoir rien faire de plus agréable à M. Descartes, ni de plus digne d'un Cartésien aussi zélé qu'il étoit, que de traduire les Essais de sa Philosophie en une langue qui pût contribuer à rendre toute la terre Cartésienne. Il mit en Latin le Discours de la Méthode, la Dioptrique, & le traitté des Météores. Mais il ne toucha point à la Géométrie, soit qu'il la jugeât audessus de sa portée, soit qu'il eût avis que M. Schooten se fût chargé de la traduire.

Van-Limborch, lettr. Ms. du 10 Mars 1690. à M. Hartsoeker.

M. Descartes ayant donné son consentement pour l'impression de la traduction des trois traittez, fut prié de la revoir auparavant, pour juger de sa conformité avec son Original. Il ne refusa point d'user de son droit d'Auteur, & se servit de cette occasion pour y faire quelques changemens, comme nous avons remarqué qu'il fit à ses Méditations sur

la

la traduction françoise de M. le Duc de Luynes. Ce fut donc sur ses propres pensées qu'il fit des corrections, plûtôt que sur les paroles du Traducteur Latin, à qui il rendit le témoignage d'avoir été fidelle & scrupuleux, jusqu'à s'efforcer de rendre le sens de l'Auteur mot pour mot. Ce témoignage de M. Descartes en faveur de M. de Courcelles se trouvant à la tête de la traduction latine a dû satisfaire toutes les personnes raisonnables, qui auroient été en peine de sçavoir la raison des différences qui se trouvent entre le François & le Latin : & il peut servir à condamner la mauvaise foy du sieur Jacques de Réves, dit *Revius*, qui a prétendu faire un crime d'infidélité à M. de Courcelles de tous ces changemens, & qui a fait injure à M. Descartes en soûtenant que tous ces endroits n'exprimoient point sa pensée.

1644.

Clauberg Def. pag. 5.

Cependant la nouvelle du voyage de M. Descartes donnoit de l'inquiétude à ses amis : & ceux d'entre eux qui affectoient d'être les plus prévoyans dans les accidens qui dépendent de l'avenir, appréhendoient les obstacles qui pourroient s'opposer à son retour. Leur inquiétude pouvoit être fondée sur quelque ambiguité pareille à celle des termes ausquels il avoit écrit à l'Abbé Picot deux mois auparavant. » Je suis résolu, luy dit-il, d'aller voir cét Eté à Paris ce qu'on y fait : & si j'y trouve l'air assez bon pour y pouvoir demeurer sans incommodité, je seray ravy d'y joüir de vôtre conversation, que je n'espére plus en ces quartiers. Dailleurs, ils appréhendoient que le ressentiment des indignitez commises à son égard par les Magistrats & les Professeurs d'Utrecht, ne luy fissent perdre l'inclination pour leur païs & le desir d'y revenir. M. Regius, qui quoique séparé d'intérêt depuis quelque têms d'avec M. Descartes par un consentement mutuel pour ne pas se nuire l'un à l'autre dans l'affaire d'Utrecht, n'étoit pas moins attaché à luy qu'auparavant, ne sentoit pas moins vivement cét éloignegnement de son cher Maître, que s'il eût été question de la séparation de son ame d'avec son corps. M. Descartes qui avoit des raisons particuliéres pour le détacher peu à peu, avoit pris ses mesures d'assez loin pour le préparer à cét événement, & sembloit l'y avoir assez bien disposé par lettres, & de vive voix. Néanmoins toute la Philosophie ne fut point capable

Lettr. Mſ. à Picot du 1. d'Avril.

Lettr. Mſ. à Mers. 1644.

Lettr. 27 Mſ. de Reg.

V. ibid. la lettr. du 19 Févriet 1644.

1644. capable de luy inspirer la constance nécessaire pour supporter cette séparation, dont il nous a décrit la peine en des termes d'autant plus touchans qu'il sembloit moins se fier à la promesse qu'il luy avoit faite de revenir en Hollande. Aprés luy avoir présenté les vœux de sa femme, de sa fille, de M. le Baron de Haestrecht, de M. le Conseiller Vanleew, de M. Parmentiers, & de M. Van-Dam célébre Médecin d'Utrecht dans sa lettre d'adieu, il luy protesta que sans les engagemens qui le lioient avec sa femme, ses enfans, & sa profession, il le suivroit par tout, & s'attacheroit à sa personne de la maniére qu'il espéroit l'être à son cœur pour toute sa vie. Enfin, il le conjura de vouloir adoucir les rigueurs de la nécessité qui le retenoit, en continuant, quelque part qu'il fût, de l'assister de ses conseils & de ses instructions.

Lettr. 30. Mſ. de Reg. du 4 Juin.

La belle saison s'avançoit sans que l'Imprimeur & le Graveur des figures pussent finir. M. Descartes pour ne point laisser perdre les commoditez du voyage qui se présentoit, se vid obligé de partir les mains vuides, aprés s'être assuré de l'affection & de l'industrie de M. Schooten Professeur des Mathématiques à Leyde, qui s'étoit chargé des figures, & avoir laissé la liste de ses amis de Hollande pour qui il ordonnoit les présens de son livre. Avant que de s'embarquer en Zélande, il vit en passant le sieur Jean de Beverwick, dit *Beverovicius*, Gentil-homme de Dordrecht, Conseiller & Médecin ordinaire de cette ville, qui faisoit imprimer actuellement à Rotterdam, pour la quatriéme édition, le Recueïl de ses questions épistolaires enrichi d'un grand nombre de piéces nouvelles, dont la principale étoit celle qui contenoit le sentiment de M. Descartes *sur la circulation du Sang*. M. Beverovicius luy avoit écrit dés l'année précédente pour luy témoigner la passion qu'il avoit de voir ces Démonstrations Méchaniques, par lesquelles M. Descartes établissoit si nettement la circulation du sang, qu'il ne restoit plus aucun sujet de doute sur cette doctrine. M. Descartes s'étoit rendu à ses instances d'autant plus volontiers qu'il avoit remarqué plus d'infidélité dans la conduite du sieur Plempius Médecin de Louvain, qui avoit estropié & corrompu les réponses qu'il avoit faites à ses objections sur la même

Pag. 106 du 3 vol. des lettr. *initic.*

Lipstorp. pag. 84.

Lettr. 31. Mſ. de Reg. à Desc.

Né en 1594.

De Termino vitæ fatali.

Tom. 1. des lettr. pag. 354, 355.

Beverovicius appelle M. Descartes le *Restaurateur des sciences*.

même matiére en les mettant au jour. Nous avons cette explication du sentiment de M. Descartes sur la circulation du sang conforme à celuy de Harvée, & sur le mouvement du cœur différent de celuy du même Anglois au prémier volume de ses lettres par maniére de réponse à Monsieur Bévérovicius.

1644.

C'estla LXXVI. pag. 355.

M. Descartes n'arriva à Paris que vers la fin du mois de Juin. Sa résolution étoit de ne voir personne qu'aprés son retour de Bretagne & de Poitou. Mais il ne pût empécher les visites de ceux à qui l'Abbé Picot avoit donné avis de son arrivée. La maison de cét Abbé ne fut pas l'unique rendez-vous de tant d'amis qui se pressoient d'aller embrasser un amy qu'ils n'avoient vû depuis prés de quinze ans. On l'alloit aussi chercher au Palais des Tournelles chez son illustre amy M. Mydorge, & on le trouvoit encore quelquefois les matins aux Minimes de la Place Royale chez le P. Mersenne. Ce Pére ne s'étoit pas contenté de marquer son addresse à leurs amis communs, il avoit encore averty plusieurs de ceux qui aspiroient aprés l'honneur de le connoître, & d'en être connu. De ce nombre se trouva M. *Mélian*, qui sur l'avis du Pére alla le XI de Juillet aux Minimes rendre visite à M. Descartes, qui le reçut avec joye au nombre de ses amis.

Lettr. Ms. de Mélian au P. Mers. du X Juillet 1644.

Il partit dés le lendemain de Paris pour Orleans, & delà il décendit à Blois chez M. de Beaune Conseiller au Présidial, qui avoit composé sur sa Géométrie les excellentes Notes dont nous avons eû occasion de parler ailleurs. Il trouva cét amy assez incommodé de la goutte. Son mal étoit assez grand pour luy interdire les fonctions de dehors: mais il n'étoit pas suffisant pour luy ôter l'usage de la Philosophie, & des Mathématiques dans sa chambre. » Il n'avoit pas encore abandonné le travail des lunettes, & il en montra quelques-unes à M. Descartes, dont les verres étoient Sphériques, & qui se trouvoient assez bonnes.

« Lettr. M à Picot d « 29 Juillet. «

De Blois il passa à Tours, où il fut reçû par le frére puîné de M. de Touchelaye avec tout l'accueil qu'il auroit pû espérer d'un amy trés-intime, & acquis par une longue conversation. Il devoit cela aux recommandations & à la bienveillance de son aîné, qui n'avoit pû se rendre à Tours com-

« Ibid. ut « supr.

1644. me il l'auroit ſouhaité. Ce Gentil-homme ne luy permit pas de prendre un logement ailleurs que chez luy pendant le têms qu'il s'arrêta dans cette ville, & il n'y vid que ſix perſonnes outre luy, qui étoient M. le Préſident *le Blanc*, M. de la Barre Préſident au bureau des finances de Tours qui vit encore aujourd'huy, M. *Sain* ſon couſin fils de ſa Marraine, & trois Feüillans, dont nous ignorons les noms. Ils avoient déja tous oüy parler du livre de ſes Principes comme d'un ouvrage imprimé, de ſorte que M. Deſcartes ne pût ſe diſpenſer d'en faire envoyer pour eux une demie douzaine d'éxemplaires en cette ville, avec une douzaine pour Nantes, lorſqu'il en fut venu de Hollande.

Il en augmenta le nombre depuis.

De Tours il alla droit à Nantes, où il ne trouva perſonne de ceux qu'il y cherchoit. C'eſt ce qui le fit paſſer à Rennes ſans s'arrêter. Il y vid ſes deux fréres Conſeillers au Parlement, l'aîné, qui étoit M. Deſcartes de la Bretalliére; l'autre, qui étoit du ſecond lit, & s'appelloit M. de Chavagnes. Il partit avec eux le XXIX de Juillet pour aller au Crévis à douze lieuës de Rennes chez M. Rogier leur beau frére, Seigneur du lieu, qui étoit veuf de la ſœur * aînée de nôtre Philoſophe, & Garde-noble des deux enfans qu'elle luy avoit laiſſez. Toute la famille s'y étant raſſemblée, hormis une ſœur, qui étoit Madame * Du Bois-d'Avaugour, puînée de M. de Chavagnes, & qui demeuroit auprés de Nantes, on travailla conjointement à l'accommodement des affaires domeſtiques qui faiſoient tout le ſujet du voyage de nôtre Philoſophe en France. Il eut tout lieu de ſe loüer de M. de Chavagnes, & de ſes beaux-fréres: mais il eut de la peine à trouver autant d'équité & de raiſon dans ſon aîné qui ſembloit n'avoir jamais eu beaucoup de conſidération pour luy. Ce peu de ſentiment pour un frére qui méritoit encore toute autre choſe que ce que la nature pouvoit éxiger, auroit laiſſé une tache au nom de M. Deſcartes de la Bretailliére, ſi ce défaut n'avoit été avantageuſement réparé par ſes enfans, qui rendent avec uſure à la mémoire de leur Oncle, ce qu'il ſembloit que leur pére luy avoit refuſé de ſon vivant.

* Jeanne Deſcartes.

* Anne Deſcartes.

M. Deſcartes du Perron (c'eſt ainſi qu'il faut nommer nôtre Philoſophe tant qu'il ſera dans ſon païs, & parmy ſa parenté, pour le diſtinguer de ſon aîné,) aimoit véritablement

Il étoit à Kerleau le 14 d'Août, où il paſſa quelque contrat avec ſes fréres.

ment ses proches, & il avoit certainement plus d'indifférence qu'eux pour la possession des biens, du partage desquels il s'agissoit entre eux. C'est ce qui le porta à leur faire terminer les affaires plus promtement qu'il n'auroit dû, s'il y avoit cherché son avantage. Il en récrivit le XVIII d'Août à l'Abbé Picot, auquel il avoit déja fait sçavoir toute la route de son voyage en partant de Rennes pour le Crévis, & luy avoit marqué M. de la Sebiniére à Nantes pour l'addresse des lettres qu'il luy écriroit de Paris durant son séjour en Bretagne. Il manda à cét Abbé qu'il avoit par la grace de Dieu expédié la principale affaire qu'il eût en ce païs là, non pas à la vérité si bien qu'il auroit pû desirer, mais mieux sans doute que s'il avoit été obligé de plaider. Il espéroit achever les autres de moindre importance & toutes ses visites avant l'hyver, & se rendre vers le milieu du mois d'Octobre à Paris, où il prétendoit ne rester que cinq ou six jours. L'amour de sa chére solitude de Nord-Hollande s'étant réveillé dans son cœur luy avoit déja fait prendre les mesures de son retour, & l'embarras des affaires domestiques avoit beaucoup augmenté son impatience. Plusieurs de ses amis s'étoient flatté de l'espérance de luy voir prendre un établissement à Paris, & à ne point mentir il en souhaitoit luy-même les occasions. Mais l'expérience luy faisoit remarquer de jour en jour qu'il vaut souvent mieux se faire souhaiter de loin, que de se laisser posséder avec trop de facilité à des personnes dont il seroit fâcheux d'éprouver ensuite les dégouts. Luy même s'appercevoit que plus il étoit proche des objets, moins il se sentoit de passion pour eux; & qu'il avoit encore plus de dégoût pour la France & pour Paris, lorsqu'il étoit en Hollande & à Egmond, que lorsqu'il étoit en France & à Paris.

1644.

Ruë de Verdun.

Lettr. Mſ. à Picot du 18. Août 1644.

Ce fut au Crévis qu'il apprit que les éxemplaires imprimez de ses Principes étoient enfin arrivez de Hollande à Paris: & M. Picot luy manda qu'il n'avoit point trouvé d'expédient plus propre à se consoler de son absence, que la traduction françoise de cét ouvrage, qu'il avoit commencée dés son départ de Paris sur l'éxemplaire imparfait * qu'il avoit apporté par avance de Hollande dans sa valise. Il demeura au Crévis jusqu'à la Fête de S. Loüis, sans pouvoir vacquer à autre chose qu'aux visites de la noblesse voisine, & aux

* Sans figures.

 honnêtes

1644. honnêtes passe-têms que luy procuroient Messieurs Rogier, pére & fils. Il fallut aller ensuite à Chavagnes au territoire de Nantes pour satisfaire le Seigneur du lieu, qui l'y retint plus long-têms qu'il n'auroit souhaité dans des amusemens semblables à ceux dont on l'avoit diverty au Crévis. Il écrivit à Chavagnes le XI de Septembre à l'Abbé Picot qui luy avoit mandé dans sa derniére qu'il avoit déja traduit les deux prémiéres parties de ses Principes, & il luy marqua que pour luy il n'avoit pas encore sçû trouver depuis son départ de Paris le têms de lire la traduction françoise de ses Méditations faite par M. le Duc de Luynes, qu'il avoit apportée dans la pensée de s'en faire une occupation agréable dans le cours de son voyage.

Il partit le Jeudy suivant pour aller en Poitou aprés avoir acquité les visites qu'il avoit à rendre dans la ville de Nantes aux personnes les plus qualifiées. Il usa de toute la diligence possible pour abréger les affaires & les visites qu'il devoit dans cette province, afin de ne pas manquer à la parole qu'il avoit donnée de se trouver à Paris vers le milieu d'Octobre. Au sortir de la ville d'Angers se trouvant dans la paroisse de Saint Mathurin sur le point de passer la Loire, il fit venir un Notaire * de la ville de Beaufort, & passa une procuration nouvelle à M. du Bouëxic de la Villeneuve le XIX de Septembre, pour pouvoir vendre & aliéner tous les contrats de constitution de rentes qui luy étoient dûës par la cession de M. de la Bretalliére son frére aîné.

* René Marion.

Procur. Mſ. du 19 Sept. 1644.





LA VIE DE MR DESCARTES.

LIVRE SEPTIE'ME.

Contenant ce qui s'est passé depuis l'édition des Principes de sa Philosophie jusqu'à sa mort.

CHAPITRE PREMIER.

Edition des Principes de la Philosophie de M. Descartes. Différence de cét ouvrage d'avec son cours philosophique mis en théses, & son traité du Monde. Division du traité des Principes, ce qu'il contient. Conformité de ces principes avec ceux d'Aristote expliquez d'une maniére particuliére. En quoy consiste la nouveauté de ses opinions. M. Descartes a épargné les Scholastiques en considération des Jésuites ses amis. Différence de sa Philosophie d'avec celle de Démocrite. Quelle certitude peuvent avoir les explications qu'il a données aux choses naturelles. Il a soumis ses Ecrits à l'autorité de l'Eglise catholique. Comment sa Physique est achevée. Ce qui y manque encore pour la rendre complète, & dont il nous est resté des fragmens.



MONSIEUR Descartes arrivant à Paris trouva l'Abbé Picot & le P. Mersenne occupez du soin d'envoyer dans les provinces du Royaume les exemplaires de ses Principes destinez pour les amis de dehors : mais qui attendoient l'Auteur pour luy laisser la satisfaction de faire luy même ses présens à ceux de la Ville.

1644.

Lettr. Ms. du 29 Juillet à Picot.

Le P. Mersenne étoit sur le point de faire son voyage.

1644.

Tom. 2. des lettr. pag. 516.

Pag. 263. du 2. tom.

Il a été depuis imprimé trés-correctement à la fin de la 2. impression du traité de l'homme, par les soins de M. Clerselier en l'année 1677.

Pag. 307 du 2. tom.

Pag. 308. ibid.

L'ouvrage étoit ſorti trés-bien conditionné de la preſſe de Louïs Elzevier avec le privilége du Roy & celuy des Etats Généraux dés le x jour de Juillet. L'impreſſion avoit duré un an entier, tant à cauſe des figures que pour la traduction latine des Eſſais dont on vouloit l'accompagner. Il eſt à propos que l'on ſçache que l'Auteur n'avoit commencé la compoſition de cét ouvrage qu'en l'année 1642 : mais qu'encore qu'il l'appelle quelquefois ſa *Philoſophie*, ce n'étoit ny *le Cours* de ſa Philoſophie, qu'il avoit écrit par ordre en forme de théſes ſur la fin de l'an 1640 & le commencement de la ſuivante ; ny ſon fameux traité *du Monde*, qui n'a jamais vû le jour, ſi ce n'eſt aprés avoir été réduit en fort petit abrégé, qui parut pour la prémiére fois l'an 1664 d'une maniére trés-imparfaite ſous le titre *du Monde* ou *Traité de la Lumiére*. Depuis que l'accident de Galilée l'eût porté à la ſuppreſſion de ce traité, il avoit été ſouvent ſollicité de reprendre les prémiéres réſolutions qu'il avoit euës auparavant de le publier. Et il étoit ſouvent paſſé d'une réſolution à l'autre, ſelon que la force des raiſons & l'autorité de ſes amis avoient balancé ſon eſprit contre les conjonctures des affaires du têms, ou ſes autres occupations. Il avoit crû même en dernier lieu que les guerres ſcholaſtiques qui s'étoient élevées en divers endroits entre les partiſans de l'ancienne & de la nouvelle Philoſophie depuis la publication de ſes Méditations étoient une occaſion favorable pour donner *ſon Monde*. Et il l'auroit donné au plûtard en 1643, s'il n'avoit jugé à propos de le faire paroître en Latin, & de luy faire porter le titre de
» *Summa Philoſophiæ*, afin qu'il pût être admis plus aiſément
» dans la converſation des gens de l'Ecole, qui le perſécutoient
» ſur ſa ſeule réputation, & qui tâchoient de l'étouffer avant
» ſa naiſſance, auſſi bien que les Miniſtres Proteſtans & quel-
» ques autres de ſes ennemis. Mais la pareſſe de ſe traduire luy même jointe à la crainte de ſe voir obligé de retoucher l'ouvrage en trop d'endroits, le porta à s'imaginer que le Public ſe contenteroit d'avoir ſeulement les Principes de ſa Philoſophie, dont il conſidéroit l'expoſition comme un travail aſſez borné.

Quoiqu'il ne s'étudiât pas moins à la briéveté qu'à la clarté dans la compoſition de ce nouvel ouvrage, il tâcha pourtant

tant de ne rien omettre de tout ce qu'on pouvoit exiger de luy en matiére de Physique, afin de ne plus laisser de prétexte aux plaintes de ceux qui pourroient regretter son gros traité *du Monde* & son *Cours de Philosophie*, qui bien que trés-differens entre eux, se trouvent aujourd'huy réduits à la même fortune, & condamnez par leur suppression à d'éternelles ténébres. Le traité *des Principes* qui leur a été substitué se trouve divisé en quatre parties, dont la *prémiére* contient les Principes de la connoissance humaine, qui est ce qu'on peut appeller la Prémiére Philosophie ou la Métaphysique. Ainsi pour bien entendre cette prémiére partie, il est à propos de se munir auparavant de la lecture des Méditations de M. Descartes, parce qu'elles regardent les mêmes sujets concernant le doute général & hypothétique de toutes choses, la distinction de la substance qui pense ou de l'Ame d'avec le Corps, l'existance de Dieu, & tout ce qui peut dépendre de ces prémiéres véritez.

1644.

Summa Philosophia & Cursus Philosophicus, auroient été les titres de ces deux ouvrages.

La *seconde* contient ce qu'il y a de plus général dans la Physique, sçavoir, l'explication des prémiéres loix de la Nature, & des principes des choses matérielles, les proprietez de la substance corporelle ou du corps, de l'espace, du mouvement &c.

La *troisiéme* contient l'explication particuliére du systême du monde, & principalement de tout ce que nous entendons par les cieux & les corps célestes. La *derniére* enfin comprend tout ce qui concerne la Terre.

Il semble que M. Descartes ait voulu nous donner dans cét ouvrage plus de choses qu'il n'affectoit de faire espérer dans le titre, puisque sous le seul nom de principes de Philosophie, il nous a donné l'explication de tous les phénoménes généraux de la Nature. Pour expliquer le systême du monde il suit nettement l'hypothése de Copernic, quelque raffinement qu'il y ait apporté, pour jetter de la poussiére aux yeux des Inquisiteurs Romains, comme s'il eût eu à craindre la persécution qu'ils avoient fait souffrir au pauvre Galilée. Il rend les raisons naturelles, qui peuvent servir à établir cette hypothése : aprés quoy il décend dans le détail du monde visible, & il montre comment les astres ont pû se former au centre de chaque tourbillon : comment les planétes

1644. planétes & les cométes se sont engendrées, comment elles se sont placées dans les tourbillons où elles sont décenduës, & quelles sont les raisons des mouvemens réguliers & irréguliers qui paroissent dans les unes & dans les autres. Il passe ensuite à ce qui nous touche de plus prés. Il explique en quoy consiste la nature de ce que nous appellons vulgairement les quatre Elémens, leurs différences, leurs effets: sur tout, il examine attentivement tout ce qui se peut dire de la nature du feu, & des merveilleux effets qu'il produit, & ce que l'industrie des hommes invente tous les jours par son moyen. Il explique par des maniéres toutes nouvelles ce que c'est que la pesanteur & la légéreté; la dureté & la mollesse ou liquidité. Il s'étend principalement sur la nature de la lumiére. Il fait voir en quoy elle consiste; comment elle se communique en un instant; comment elle se répand de tous côtez & traverse les corps les plus durs; comment elle se rompt en passant par divers milieux. Il montre que les couleurs ne sont que les différentes modifications de la lumiére. Il enseigne de nouveau la maniére & les figures des verres des lunettes de longue vûë & des microscopes. En un mot il y explique le flux & le reflux de la mer, & toutes les propriétez de l'ayman d'une maniére qui paroît si naturelle & qui répond si bien à son systême, que ces deux rares & merveilleux effets de la Nature peuvent servir beaucoup à nous persuader de sa vérité. Mais ce qu'il y a de bien remarquable dans M. Descartes, est qu'aprés avoir prémiérement établi la distinction qui se trouve entre l'esprit & le corps, aprés avoir posé pour tous principes des choses corporelles, la grandeur, la figure, & le mouvement local, qui sont toutes choses si claires & si intelligibles, qu'elles sont reçûës de tout le monde, il a sçû expliquer presque toute la Nature, & rendre raison de ses effets les plus étonnans sans changer de principes, & sans se démentir en quoy que ce soit.

Principior. part. 4. num. 200.

Item tom. 3 des lettr. pag. 107.

Il semble que M. Descartes eût voulu rassûrer les esprits de ceux qui appréhendoient pour la Philosophie regnante des colléges, lors qu'il a voulu leur persuader que ses principes n'étoient point contraires à ceux de l'école. » J'ay tâché, dit-il, d'expliquer toute la nature des choses

matérielles

matérielles de telle maniére, que je n'ay absolument posé « 1644.
aucun principe qui n'ait été admis par Aristote & par tous « les autres Philosophes de tous les siécles précédens. De « sorte que la Philosophie que je viens de proposer, loin d'être « nouvelle, comme elle paroîtra peut-être sur ses apparences, « peut passer pour la plus ancienne de toutes celles « qu'on ait jamais introduites dans le monde, & pour la plus « vulgaire qu'on y ait enseignée. Car je me suis contenté de « considérer les figures, les mouvemens, & les grandeurs des « corps : aprés quoy j'ay examiné, selon les loix de la méchanique, « confirmées par des expériences journaliéres & certaines, « ce qui doit suivre du concours réciproque ou de la « rencontre de ces corps. Or qui a jamais douté que les corps « ne se meuvent; qu'ils ne soient grands ou petits; qu'ils ne « soient différemment figurez; que leurs mouvemens ne changent « selon la diversité de leurs grandeurs & de leurs figures; « & que de leur choc mutuel il ne se fasse plusieurs divisions « ou séparations entre eux, & divers changemens dans leurs « figures? «

Une de ses précautions principales dans cét ouvrage a été d'éviter de tout son possible les faux préjugez de ceux à qui il suffisoit de sçavoir qu'il n'eût pas suivi le stile ordinaire des scholastiques pour en concevoir une mauvaise opinion. L'événement a fait voir s'il a tout à fait réüssi à leur persuader que sous cét air de nouveauté il ne cachoit aucune *opinion nouvelle*, & qu'il n'admettoit aucun *principe qui n'eût été reçû par Aristote & par tous ceux qui se fussent jamais mêlez de philosopher*. Il a eu au moins le plaisir de tromper ces Messieurs, qui s'étoient imaginez que son dessein étoit de réfuter les opinions reçûës dans les écoles, & de leur donner un tour ridicule, afin de les rendre méprisables en les faisant tomber. Car il a affecté de n'en parler non plus que « s'il ne les eût jamais apprises. «

Pag. 107. tom. 3.

Et pag. 110. ibid.

Au reste, si M. Descartes a fait plaisir aux scholastiques de les avoir épargnez, il faut qu'ils sçachent qu'ils en ont toute l'obligation aux Péres Jésuites, à la considération desquels ils doivent attribuer sa réserve & son silence. Il est bon de l'entendre parler luy-même à l'un de ses amis. Je suis un peu surpris, dit-il, d'apprendre que ce qui pourra empê-

Tom. 1 des lettr. pag. 492.

1644. » cher mes principes d'être reçûs dans l'école, est » qu'ils ne » sont pas assez confirmez par l'expérience, & que je n'ay » point réfuté les raisons des autres. Je croyois avoir démon- » tré en particulier presque autant d'expériences qu'il y a de » lignes dans mes écrits. Ayant rendu généralement raison » dans mes principes de tous les phénoménes de la Nature, » j'avois tâché d'expliquer par le même moyen toutes les ex- » périences qui peuvent être faites touchant les corps inani- » mez. Mais ce que je remarque de plus surprenant, est qu'en- » core que l'on n'en ait jamais bien expliqué aucune par les » principes de la Philosophie vulgaire, ceux qui la suivent ne » laissent pas de m'objecter le défaut d'expériences.

» Je trouve encore assez étrange que ce soient principale- » ment ces Messieurs qui desirent que je réfute les argumens » de l'école. Car je crois que si je l'entreprenois, je leur ren- » drois un mauvais office. Je vous avouë qu'il y a long-têms » que la malignité de quelques-uns m'a donné sujet de le faire : » & ils pourront bien enfin m'y contraindre. Mais parce que » ceux qui y ont le plus d'intérêt sont les Péres Jésuites, la » considération du Pére Charlet, qui est mon parent, & qui » est maintenant le prémier de leur compagnie depuis la mort » du Général duquel il étoit Assistant, celle du Pére Dinet » qui a été Provincial puis Confesseur du feu Roy, & celle » de quelques autres Péres des principaux de leur corps, les- » quels je crois être véritablement mes amis, a été cause que » je m'en suis abstenu jusqu'icy : & même, que j'ay tellement » composé mes principes, qu'on peut dire qu'ils ne sont point » du tout contraires à la Philosophie commune, mais seule- » ment qu'ils l'ont enrichie de plusieurs choses qui n'y étoient » pas. D'ailleurs si l'on reçoit dans les écoles une infinité » d'autres opinions qui sont contraires les unes aux autres : je » ne vois pas trop pourquoy l'on ne pourroit pas aussi bien y » recevoir les miennes. Mais je ne voudrois pas les en prier : » parce que si elles sont fausses je serois fâché qu'ils fussent » trompez ; & si elles sont vrayes, ils ont plus d'intérêt à les » rechercher que je n'en ay à les recommander.

Ismael Bullialdus & alii.

Il avoit à cœur de détromper aussi ceux qui s'étant jettez dans des extrémitez opposées s'étoient persuadez qu'il n'avoit fait que renouveller la Philosophie ancienne de Démocrite.

Démocrite. » Il eſt vray que Démocrite avoit imaginé auſſi des corpuſcules qui avoient diverſes figures, diverſes grandeurs, & des mouvemens différens, de l'aſſemblage deſquels ſe formoient ſelon luy tous les corps ſenſibles ; & qu'avec tout cela, ſa maniére de philoſopher eſt rejettée communément de tout le monde. Mais ce n'eſt point parce qu'elle admettoit des corpuſcules ſi menus qu'ils puſſent échapper à nos ſens, & qui ne laiſſaſſent point d'avoir leurs grandeurs, leurs figures, & leurs mouvemens différens : puiſque perſonne ne peut ſérieuſement douter qu'il n'y en ait beaucoup de cette nature, aprés ce qu'en a dit M. Deſcartes. La Philoſophie de Démocrite n'eſt rejettée que parce qu'elle ſuppoſoit que ces corpuſcules étoient indiviſibles, en quoy M. Deſcartes la rejette comme les autres ; parce qu'elle admettoit au tour de ces corpuſcules un vuide réel, dont M. Deſcartes a démontré la nullité ; parce qu'il attribuoit à ces corpuſcules une peſanteur où gravité que M. Deſcartes ne reconnoît en aucun corps conſidéré ſeul, mais ſeulement par rapport à la ſituation & au mouvement des autres corps dont il ſemble dépendre ; enfin, parce qu'il ne montroit pas la maniére dont chaque choſe pouvoit naître du ſeul choc ou concours des corpuſcules, ou que s'il la montroit en quelques-unes, ſes raiſons n'avoient aucune ſuite ny liaiſon entre elles ou avec ſes principes, en quoy conſiſte une des principales différences de ſa Philoſophie d'avec celle de M. Deſcartes, qui eſt toute ſuivie.

1644.

Part. 4. Princip. num. 202.

Aprés tout, M. Deſcartes n'avoit point la préſomption de croire qu'il eût expliqué toutes les choſes naturelles, ſur tout celles qui ne tombent pas ſous nos ſens de la maniére qu'elles ſont véritablement en elles-mêmes. Il croyoit faire beaucoup en approchant le plus prés de la vray-ſemblance, à laquelle les autres avant luy n'étoient point parvenus, & en faiſant en ſorte que tout ce qu'il avoit écrit *répondît exactement à tous les phénoménes de la Nature.* C'eſt ce qui luy paroiſſoit ſuffiſant pour l'uſage de la vie, dont l'utilité ſemble être l'unique fin que l'on ſe doit propoſer dans la Médecine, la Méchanique, & dans tous les autres arts qui peuvent ſe perfectionner par les ſecours de la Phyſique. Qu'Ariſtote avec toute la bonne opinion qu'il avoit euë de luy-

Num. 204. part. 4. Princip.

Ariſtot. Meteorolog. lib. 1. cap. 7.

1644. même n'avoit jamais prétendu aller au delà, & qu'il avoit crû qu'à l'égard des choſes qui ne nous ſont point ſenſibles, c'étoit aſſez qu'il apportât des raiſons probables pour faire voir qu'elles pouvoient être de la maniére qu'il les expliquoit.

Mais on peut dire à la gloire de la Vérité à laquelle M. Deſcartes a toûjours été diſpoſé de tout ſacrifier, que de toutes les choſes qu'il a expliquées, il n'y en a point qui ne paroiſſent au moins moralement certaines par rapport à l'uſage de la vie, quoy qu'elles ſoient incertaines par rapport à la puiſſance abſoluë de Dieu. Ceux qui conſidéreront l'addreſſe avec laquelle il rappelle à un fort petit nombre de principes clairs & intelligibles une multitude preſque infinie de choſes trés-cachées, quand même ils croiroient qu'il n'auroit poſé ces principes que par hazard & ſans raiſon, ne laiſſeront pas de reconnoître qu'il n'eſt preſque pas poſſible que tant de choſes puſſent ſe trouver ſi naturellement ſuivies & ſi heureuſement liées, ſi les principes d'où elles ſont déduites étoient faux.

Num. 205. part. 4. Princip.

Lettr. Mſ. 31. de Reg.

On eſt même obligé d'avoüer qu'il y en a pluſieurs qui ſont abſolument & pluſque moralement certaines, telles que ſont les démonſtrations mathématiques, & les raiſonnemens évidens qu'il a faits ſur l'exiſtence des choſes matérielles. Mais il a eu aſſez de modeſtie pour ne ſe donner nulle part l'autorité de décider, & pour ne jamais aſſûrer rien : & l'on peut dire qu'il n'a jamais rien fait de plus loüable ny de plus digne de la grandeur de ſon génie, que de ſoumettre tout ce qu'il a écrit, prémiérement à l'autorité de l'Egliſe catholique, & enſuite au jugement de toutes les perſonnes raiſonnables, ne prétendant exiger de la créance des hommes, que ce que la raiſon leur pourra perſuader comme évident & invincible.

Num. 207. part. 4. Princip.

M. Deſcartes prévoyoit que ceux qui ne pourroient trouver rien à redire à ce qu'il avoit donné, n'en uſeroient pas de même à l'égard de ce qu'il n'avoit pas donné ; & qu'ils ne manqueroient pas de luy objecter que ſa Phyſique étoit défectueuſe ; qu'il n'y parloit ny des animaux, ny des plantes, ny de pluſieurs autres choſes importantes que les autres Phyſiciens ont coûtume de traiter, mais qu'il ſembloit

s'être

s'être borné mal à propos aux corps inanimez. Pour prévenir une semblable objection, il avertit un Pére Jésuite de leur faire remarquer que toutes ces choses qu'il avoit omises n'étoient nullement nécessaires pour l'intelligence de ce qu'il avoit écrit ; & que nonobstant la briéveté de son traité il n'avoit pas laissé d'y comprendre tout ce qui pouvoit regarder les matiéres qu'il avoit entrepris d'y traiter, de sorte qu'il ne croyoit point avoir jamais besoin d'en écrire davantage.

1644.

Tom. 3 des lettr. p. 108.

Mais quoique ce qu'il avoit eu intention de donner sous le titre de *Principes de Philosophie* fut achevé de telle maniére qu'on ne fût point en droit de rien demander de plus pour la perfection de son dessein, il ne laissoit pas de faire espérer à ses amis l'explication de toutes les autres choses, qui faisoient dire que sa Physique n'étoit point compléte. Il se promettoit d'expliquer de la même maniére la nature des autres corps plus particuliers qui appartiennent au globe terrestre, comme les minéraux, les plantes, les animaux & particuliérement l'Homme. Aprés quoy il se proposoit sur la mesure des jours qu'il plairoit à Dieu de luy donner, de traiter avec la même exactitude de toute la Médecine, de toute la Méchanique, & de toute la Morale, pour donner un corps de Philosophie entier. Il n'étoit pas encore si âgé, & il ne luy restoit point tant de choses à connoître, qu'il n'eût pû achever ses grands desseins avec le succés qu'il en pouvoit espérer, s'il eût eu la commodité de faire les expériences dont il auroit eu besoin, & si la mort ne l'avoit surpris au dessous de plus de trente années de vie qu'il sembloit pouvoir encore vivre. Son traité des Passions, les piéces postumes qu'on a publiées aprés sa mort, & quelques écrits qui sont restez sont des marques de la solidité de ses promesses.



1644

CHAPITRE II.

M. Descartes dédie ses Principes à la Princesse Palatine Elizabeth de Bohème sa disciple. Abrégé de l'histoire de cette Princesse avec celle de ses fréres & de ses sœurs depuis la mort de son pére Frédéric V. Application particuliére de la Princesse Elizabeth aux sciences les plus profondes, aux Mathématiques & à la Philosophie, sous les instructions & la conduite de M. Descartes. De quelle maniére cette Princesse pouvoit être la seule qui pût avoir une intelligence parfaite des écrits de M. Descartes. Ecole Cartésienne établie à Hervorden par cette Princesse. Affliction où elle tombe par la conversion du Prince Edoüard. M. Descartes la console par des raisonnemens humains tirez seulement de la Nature, & de la prudence du siécle.

UN ouvrage d'aussi grande importance qu'étoit celuy des Principes de M. Descartes ne pouvoit être dédié à une personne qui fit alors plus d'honneur à sa secte que la sérénissime Princesse Palatine Elizabeth de Bohême. Cette Princesse Philosophe faisoit pour lors le sujet de l'admiration de l'Univers. Nonobstant ce que nous avons dit de la curiosité & de l'attache de quelques Dames Parisiennes pour la Philosophie de M. Descartes, elle n'a point laissé d'être considérée comme la prémiére disciple de nôtre Philosophe. Et parceque la supériorité de son génie la fait regarder comme le chef des Cartésiennes de son séxe, il est essentiellement du dessein de l'histoire de M. Descartes de faire icy un abrégé de la sienne.

Elle étoit née le 26 de Décembre 1618.

La Princesse Elizabeth étoit l'aînée des filles de Frédéric V. Electeur Palatin du Rhin élû Roi de Bohême dont nous avons rapporté la destinée, & d'Elizabeth de la Grand-Bretagne, fille, sœur, & tante de Roys d'Angleterre de la maison de Stuart. Elle étoit sœur de Madame l'Abbesse de Maubuisson, de Madame la Duchesse de Hanovre, de Madame la Princesse de Transilvanie, de Madame la Princesse d'Anhalt. Elle étoit tante de Madame belle-sœur du Roy, & de Madame la Princesse d'aujourd'huy. A peine vid elle

elle le jour, qu'elle se trouva la compagne des avantures & des adversitez de son pére, jusqu'à ce que ce Prince eût enfin trouvé une retraite paisible à la Haye pour sa famille, composée dans la suite des années de quatorze enfans, de sept garçons & de sept filles, dont un garçon seulement & deux filles moururent en bas âge. Frédéric ayant été emporté de la peste à Mayence âgé seulement de 36 ans, comme nous l'avons rapporté, sa veuve conserva jusqu'à la fin de ses jours le titre de Reine de Bohême, & demeura jusqu'à sa mort à la Haye, où elle établit une petite Cour pour les Dames du païs. L'aîné des fréres de nôtre Princesse Philosophe fut noyé dans le Zuyderzée par le choc d'un vaisseau, qui venant sur luy à toutes voiles coula à fonds la barque où il étoit, sans qu'on pût le garantir de ce malheur. Charles Loüis son second frére qui fut depuis Electeur, & Robert son troisiéme frére passérent en Angleterre auprés du Roy Charles leur Oncle maternel ; & ils furent suivis peu de têms aprés de deux autres fréres plus jeunes Edoüard & Maurice. Il ne resta auprés de la mére que le dernier des garçons nommé Philippes avec les filles, qui se trouvérent bien-tôt réduites au nombre de cinq par la mort de deux d'entre elles, puis au nombre de trois par le mariage de deux autres avec le Prince de Transsilvanie, & avec le Prince d'Anhalt.

1644.

l'an 1632.

Lettr. Mſ. de M. de la Salle à M. Legrand.

Elizabeth fut recherchée par Uladislas IV Roy de Pologne aprés la mort de Renée Cécile d'Autriche sa prémiére femme. Mais l'amour de la Philosophie dont elle étoit déja toute possédée, & qui sembloit avoir prévenu toute autre passion en elle fut assez ingénieux pour luy suggérer une honnête défaite ; & de toutes les offres que luy fit faire le Roy de Pologne, elle ne voulut accepter que son estime. Aprés cette épreuve elle se fortifia dans la généreuse résolution de demeurer fille, pour vacquer avec plus de liberté à la Philosophie de M. Descartes, qu'elle avoit adoptée par un choix que la raison avoit réglé sur l'inclination qu'elle avoit pour la véritable sagesse. Pour mieux préparer son esprit à cette importante étude, elle avoit eû soin de le cultiver dés sa plus tendre enfance par la connoissance d'un grand nombre de langues*, & de tout ce que l'on comprend sous le nom de

* Elle en avoir appris

1644. de belles Lettres qu'elle possédoit parfaitement sans en être embarrassée, & dont elle usoit avec une délicatesse qui étoit le fruit d'une éducation aussi polie que celle qu'elle avoit reçûë de la sçavante Reine sa mére. L'élévation & la profondeur de son génie ne permit point qu'elle s'arrêtât à ces connoissances, où ont coutume de se borner les plus beaux esprits de son séxe, qui se contentent de vouloir briller. Elle voulut passer à celles qui demandent la plus forte application des hommes, & elle se rendit habile dans la Philosophie & les Mathématiques, jusqu'à ce qu'ayant vû les Essais de la Philosophie de M. Descartes, elle conçut une si forte passion pour sa doctrine, qu'elle voulut bien conter pour rien tout ce qu'elle avoit appris jusques-là, & se mettre sous sa discipline, pour élever un nouvel édifice sur ses principes. Aprés s'être informée de ce qui pouvoit regarder l'Auteur au Burggrave de Dhona, à M. de Zuytlichem, à M. Pollot, & à tous ceux qui se déclaroient ses amis & sectateurs de sa Philosophie, elle le fit prier de la venir voir, afin qu'elle pût puiser la vraye Philosophie dans sa source. Le desir de la servir de plus prés & avec plus d'assiduité avoit été l'une des principales raisons qui avoient fait préférer à M. Desc. le séjour de Leyde & d'Eyndegeest aux lieux les plus retirez de la Hollande. Jamais maître ne profita mieux de la docilité, de la pénétration, & en même têms de la solidité de l'esprit d'un disciple. L'ayant accoutumée insensiblement à la méditation profonde des plus grands mystéres de la Nature, & l'ayant éxercée suffisamment dans les questions les plus abstraites de la Géométrie & les plus sublimes de la Métaphysique, il n'eut plus rien de caché pour elle; & il ne fit point difficulté d'avouër en luy dédiant ses Principes, qu'il n'avoit encore trouvé qu'elle qui fût parvenuë à une intelligence parfaite des ouvrages qu'il avoit publiez jusqu'à lors. Cette réfléxion faite dans toute la simplicité de son cœur, & sans aucune éxaggération n'a point laissé de donner lieu à la mauvaise plaisanterie du sieur de Sorbiére, qui représentoit dans ses discours M. Descartes publiant qu'il n'y avoit dans le monde qu'un homme qui étoit le Médecin Regius, & une fille qui étoit la Princesse Elizabeth, qui entendissent sa Philosophie. M. Descartes par ce témoignage qu'il rendoit

à

[Margin notes:]
six de la Reine sa mére avec les Princesses ses sœurs.

Tom. 3. des lettr. &c. item tom. 1.

Pag. 687. des lettr. & disc. in 4°.

à la capacité extraordinaire de la Princesse se contentoit de la vouloir distinguer de ceux qui n'avoient pû comprendre sa Métaphysique, quoiqu'ils eussent l'intelligence de sa Géométrie, & de ceux qui n'avoient pû entendre sa Géométrie, quoiqu'ils fussent fort exercez dans les veritez Métaphysiques. » L'expérience, dit-il à la Princesse en une autre occasion, m'a fait connoître que la plûpart des esprits qui ont de la facilité à entendre les raisonnemens de la Métaphysique ne peuvent pas concevoir ceux de l'Algébre ; & réciproquement que ceux qui comprennent ceux-cy sont d'ordinaire incapables des autres. Et je ne voy que celuy de vôtre Altesse auquel toutes choses sont également faciles. C'est une des plus grandes raretez de ce monde de pouvoir heureusement allier une connoissance parfaite de l'Algébre, & de tout ce qu'il y a de plus abstrait dans les Mathématiques avec celle des choses Métaphysiques. L'intelligence parfaite des écrits de M. Descartes dépend néanmoins de cette heureuse union de choses extrémes, qui paroissent incompatibles ensemble dans les esprits du commun. C'est ce qui rehausse infiniment le mérite de la Princesse, & qui sert à justifier le jugement qu'en faisoit M. Descartes.

1644.

Epist. dedic. Princip.

Tom. 3. des lettr. pag. 465.

La Princesse continua de Philosopher de vive voix avec M. Descartes, jusqu'à ce qu'un accident l'obligea de quitter le séjour de la Hollande. Mais afin que son éloignement d'auprés son cher Maître ne luy fût point préjudiciable, elle changea ses habitudes en un commerce de lettres, par le moyen duquel elle trouva dequoy s'instruire de plus en plus dans la recherche de la Vérité, & dequoy se consoler dans ses disgraces. Mais pour faciliter l'intelligence de ces lettres, qui se trouvent dattées de divers endroits de l'Allemagne, & de celles que M. Descartes luy a écrites de son côté dans les derniéres années de sa vie, il est à propos de continuer l'abrégé que nous avons commencé de l'histoire de cette Princesse.

Ce n'est pas qu'ils ne s'écrivissent dés l'an 1643, depuis que M. Descartes avoit quitté Eyndegeest pour Egmond du Hoef. V. le tom. 1. des lettr.

Elle demeura en Hollande jusqu'à la mort du sieur d'Espinay Gentil-homme François, qui avoit été obligé de se retirer de son païs pour éviter les effets de la jalousie d'un grand Prince qu'il servoit, au sujet d'une Demoiselle de Tours, qu'il prétendoit épouser. Ce Gentil-homme avoit

Lettr. Mf. de M. de la Sal'e à M. Legrand.

1644. beaucoup de ces qualitez de l'eſprit & du corps, qui ſervent à gagner l'eſtime & l'affection des autres : & il ne fut pas long-têms en Hollande ſans s'attirer de nouvelles jalouſies, qui le firent aſſaſſiner en plein jour à la Haye dans le marché aux herbes par le Prince Philippes cadet de toute la maiſon Palatine. Le bruit courut alors qu'une action ſi noire avoit été concertée ſur les conſeils de la Princeſſe Elizabeth. La Reine ſa mére, qui prenoit beaucoup de part à cette affaire, en conçut tant d'horreur, que ſans ſe donner la patience d'en examiner le fonds, elle chaſſa ſa fille avec ſon fils de chez elle, & ne voulut jamais les revoir de ſa vie. Le Prince Philippes ſe retira à Bruxelles; & s'étant attaché au ſervice d'Eſpagne, il fut tué à la bataille de Rétel étant à la tête d'un régiment de cavalerie. La Princeſſe Elizabeth ſe retira à Groſſen auprés de l'Electrice doüairiére de Brandebourg ſa parente, où elle demeura pendant un têms aſſez conſidérable, ne s'occupant guéres que de la Philoſophie dont elle faiſoit ſes plus profondes méditations. Elle vivoit avec la fille de la doüairiére, qui étoit la ſœur du jeune Electeur de Brandebourg Frédéric Guillaume, & qui fut mariée depuis au Lantgrave de Heſſe-Caſſel Guillaume. Durant ce ſéjour elle ſe fit un plaiſir de former l'eſprit & le cœur de cette jeune Princeſſe; & elle l'inſtruiſit avec tant de ſuccés, qu'elle en fit une perſonne d'un trés-grand mérite. Le mariage qui ſe fit enſuite entre l'Electeur de Brandebourg & la fille du Prince d'Orange Frédéric Henry, avec laquelle nôtre Princeſſe Philoſophe avoit eu d'étroites liaiſons pendant tout le têms de ſa demeure à la Haye, luy donna de fréquentes occaſions d'aller à Berlin chez les nouveaux mariez, & d'y faire d'aſſez longs ſéjours, mais toûjours à la compagnie de la doüairiére mére de l'Electeur.

La paix de l'Allemagne heureuſement concluë à Munſter ayant rétabli tout le monde dans ſes Etats, nôtre Princeſſe alla demeurer à Heidelberg avec l'Electeur Charles Loüis ſon frére *. Elle y paſſa quelques années, juſqu'à ce que la mes-intelligence qui ſe mit entre ce Prince & l'Electrice ſa femme Charlotte de Heſſe vint à rompre leur ménage & leur ſocieté conjugale. La broüillerie étant montée juſqu'au point

* Pére de Madame, qui a épouſé Monſieur frére unique du Roy.

point de les rendre insupportables l'un à l'autre, l'Electrice sous prétexte d'une partie de chasse se retira à Cassel chez le Lantgrave son frére, par le moyen de plusieurs relais qui avoient été disposez à cét effet : & elle ne revint à Heidelberg qu'aprés la mort de son mari arrivée le $\frac{6}{16}$ Septembre de l'an 1680. La Princesse Elizabeth s'étant jettée dans le parti de sa belle-sœur contre celuy de l'Electeur son frére, elle fut obligée de se retirer ensuite du Palatinat, & prit aussi la route de Cassel. Le Prince Robert leur frére, qui avoit embrassé les mêmes intérêts, fut obligé de se retirer en Angleterre, où son cadet le Prince Maurice * étoit au service du Roy Charles II leur cousin germain. Cette division dans la maison Palatine a duré jusqu'à la fin de la vie des uns & des autres. La Princesse Elizabeth passa plusieurs années à Cassel de la maniére du monde la plus douce & la plus agréable qu'elle eût pû souhaiter avec l'Electrice sa belle-sœur & son amie intime, qui étoit sœur du Lantgrave Guillaume, & avec son ancienne éléve sœur de l'Electeur de Brandebourg, qui étoit devenuë la femme du Lantgrave, & qui par ses vertus morales faisoit les délices de la Cour & des peuples du Lantgraviat de Hesse.

1644.

* Maurice périt sur les côtes d'Afrique, par un ouragan qui fracassa une partie de l'escadre que commandoit Robert son frére, pour enlever à la flote des Parlementaires les richesses qu'elle rapportoit des Indes orientales.

Enfin nôtre Princesse Philosophe accepta sur la fin de ses jours l'Abbaye de Hervorden ville Hanséatique de la Westphalie dans le Comté de Ravensperg. Le bénéfice étoit d'environ vingt mille écus de rente : & ce fut pour lors qu'elle commença enfin à goûter la satisfaction que l'on a d'être chez soy, & dans un repos assûré. Elle fit de cette Abbaye une Académie philosophique pour toutes sortes de personnes d'esprit & de Lettres, sans distinction de séxe ny même de Religion. Les Catholiques Romains, les Calvinistes, les Luthériens y étoient également reçûs, sans en exclure même les Sociniens & les Déistes. C'étoit assez pour y être admis que l'on fût philosophe, & sur tout amateur de la Philosophie de M. Descartes. La vertu de son cher Maître, qu'elle témoignoit avoir reconnuë & honorée trés-particuliérement, ne luy permettoit pas de ne pas estimer la Religion catholique, dont elle luy avoit vû faire les exercices. Les engagemens de sa naissance & les préjugez de sa

V. les lettr. MSS. de la Princ. Elizab. de Boh.

1644.

prémiére éducation la retenoient attachée à la Religion de sa famille, qui étoit le Calvinisme dont elle fit profession au moins extérieurement jusqu'à la mort. Son dernier établissement l'engageoit à s'accommoder au Luthéranisme, ayant à vivre dans une Abbaye de constitution Luthérienne, & à gouverner des Religieuses qui en faisoient profession. Cette Abbaye fut considérée comme une des prémiéres écoles Cartésiennes, mais elle ne subsista que jusqu'à la mort de la Princesse, qui arriva vers le mois de Mars de l'an 1680 aprés plus de soixante & un ans de vie.

Elle étoit née le 20 de Décembre 1618.

Les habitudes spirituelles de cette Princesse avec M. Descartes donnérent encore occasion à quelques relations qu'il eut avec les deux autres Princesses ses sœurs par rapport à elle, tant parce que le devoir & la bienséance l'obligeoient de rendre ses hommages à leur naissance lors qu'il alloit voir sa disciple, que parce que dans un âge plus avancé elles voulurent servir de médiation & de concours à la communication de leur aînée avec nôtre Philosophe, en souffrant que les lettres mutuelles de l'un à l'autre passassent par leurs mains. La Princesse *Sophie* qui étoit la puînée de toutes se retira de Hollande quelque têms aprés la paix de Munster, & passa à Heidelberg prés de l'Electeur son frére, où elle demeura jusqu'à son mariage avec Ernest Auguste de Brunswick-Lunebourg Administrateur d'Osnabruck, & depuis Duc de Hanovre aprés la mort de Jean Frédéric son frére, qui n'avoit laissé que des filles de son mariage avec leur niéce Bénédicte Palatine sœur de Madame la Princesse de Condé. Mais pour Madame la Princesse *Louïse Hollandine* * filleule du Roy Louïs XIII, à laquelle M. Descartes prénoit la liberté d'écrire plus souvent, elle avoit voulu demeurer à la Haye auprés de la Reine de Bohéme sa mére : jusqu'à ce que celuy qui fit sortir Abraham de son païs & de sa parenté l'appellât à un genre de vie plus pur par un effet tout extraordinaire de sa miséricorde. Son ame s'étant trouvée tout d'un coup éclairée d'une maniére surnaturelle, & son cœur ne pouvant résister aux mouvemens de l'Esprit qui la conduisoit, elle partit sans prendre congé de la Reine sa mére, feignant une simple promenade à Skéveling au bord de la mer, pour ne luy

Pag. 72, 56, 60, 63. &c. du 1 vol. des lettr.

* Elle étoit née le 18 Avril 1622.

Nous avons trois de ses lettres à cette Princesse imprimées au 1. volume.

point donner de ſoupçons. Là le Prince Edoüard ſon fré- 1644.
re, marié en France avec Anne de Gonzagues fille de Char-
les Duc de Mantouë & ſœur de Louïſe Marie Reine de Pére de Madame la Princeſſe d'aujourd'huy.
Pologne vint la prendre avec une frégate, & l'amena en
France où elle ſe fit Catholique : & pour s'engager encore
plus étroitement à la pratique des conſeils de l'Evangile les En 1658.
plus difficiles, elle voulut embraſſer la vie Religieuſe ſous
la régle de S. Bernard. Elle fut depuis établie Abbeſſe à En 1664.
Maubuiſſon prés de Pontoiſe, d'où elle regarde les tempê-
tes de ce monde avec une tranquillité profonde. Nôtre
Princeſſe Philoſophe ne parut point aſſez ſoumiſe aux or-
dres de Dieu, dans la vûë de cette heureuſe révolution ar-
rivée à ſa ſœur. Comme elle l'avoit toûjours aimée tendre-
ment, elle ſentit ſon éloignement juſqu'aû vif.

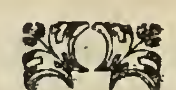
Mais M. Deſcartes n'étoit plus au monde pour calmer ſon eſprit, & pour luy faire reconnoître le doit de Dieu dans ce coup extraordinaire de ſa Providence, comme il a-voit fait pluſieurs années auparavant au ſujet de la conver-ſion du Prince Edoüard leur frére. Elizabeth n'avoit pas trouvé mauvais que ce Prince paſſât de l'Angleterre en France, & qu'il y fit quelque alliance capable de donner de l'appuy à la maiſon Palatine, dont le rétabliſſement luy tenoit au cœur. Mais elle n'avoit pû digérer ſon change-ment de Religion. Le chagrin qu'elle en eut fit de telles impreſſions ſur ſon corps, qu'elle en tomba malade : & peu s'en fallut que cette converſion ne la fit murmurer contre la miſéricorde de Dieu pour ſon frére. M. Deſcartes ſe trouva obligé de travailler tout à la fois à la guériſon de ſon eſprit & à la juſtification de la conduite de Dieu dans la lettre de conſolation qu'il luy en écrivit. Mais parce qu'il n'avoit jamais remarqué en elle beaucoup de diſpoſition pour examiner la vérité de nôtre Religion, il crut devoir n'employer que des raiſons purement humaines & propor-tionnées aux ſentimens qu'elle en avoit pour la réſoudre, & pour ſoumettre ſon eſprit aux ordres éternels, laiſſant à Dieu même le ſoin de luy toucher le cœur en éclairant ſon eſprit, & de la prévenir des mêmes graces qu'il avoit faites au Prince catholique.

Je ne puis nier, luy dit-il, que je n'aye été ſurpris d'ap- «

1644. » prendre que vôtre Alteſſe ait eu du déplaiſir juſqu'à s'en » trouver incommodée dans ſa ſanté, pour une choſe que la » plus grande partie du monde trouvera bonne, & que plu- » ſieurs fortes raiſons peuvent rendre excuſable envers les au- » tres. Tous ceux de la Religion dont je ſuis, qui ſont ſans » doute le plus grand nombre dans l'Europe, ſont obligez de » l'approuver, quand même ils croiroient y voir des circonſ- » tances & des motifs apparens, qui ne leur paruſſent pas » entiérement loüables. Car nous croyons que Dieu ſe ſert de » divers moyens pour attirer les ames à ſoy; & que tel eſt en- » tré dans le cloître avec une intention qui pouvoit n'être pas » aſſez pure, lequel y a mené dans la ſuite une vie fort ſainte. » Pour ceux qui ſont d'une autre créance, s'ils en parlent mal, » on peut récuſer leur jugement. Car comme dans toutes les » autres affaires touchant leſquelles il y a divers partis, il eſt » impoſſible de plaire aux uns ſans déplaire aux autres, s'ils » conſidérent qu'ils ne ſeroient pas de la Religion dont ils ſont » préſentement, ſi eux, ou leurs péres, ou leurs ayeuls n'a- » voient quitté la Romaine, ils n'auront pas ſujet de railler » ou d'accuſer d'inconſtance ceux qui quittent la leur. Pour » ce qui regarde la prudence du ſiécle, il eſt vray que ceux » qui ont la fortune chez eux, ſemblent avoir quelque raiſon » de demeurer autour d'elle, & de joindre leurs forces enſem- » ble, pour empêcher qu'elle n'échappe. Mais ceux de la » maiſon deſquels elle eſt fugitive, ne font point mal, ce me » ſemble, de s'accorder à ſuivre divers chemins, afin que s'ils » ne la peuvent trouver tous, il y en ait au moins quelqu'un » qui la rencontre. Cependant par ce qu'on croit que chacun » d'eux a pluſieurs reſſources, ayant des amis en divers partis, » cela les rend plus conſidérables que s'ils étoient tous enga- » gez dans un ſeul. C'eſt ce qui m'empêche de croire que ceux » que vous ſoupçonnez d'avoir été auteurs de ce conſeil, ayent » en cela voulu nuire à vôtre maiſon.

Tom. 1. des lettr. pag. 39, 40.

Raiſon de la diſperſion des enfans de la maiſon Palatine.



CHAP.

CHAPITRE III.

Retour de M. Descartes à Paris, où il void les Jésuites, renouvelle ses amitiez avec eux, & particuliérement avec le P. Bourdin son ancien adversaire. Il rentre dans de nouveaux chagrins contre quelques autres Péres de la Compagnie qui parloient mal de ses Ecrits. Entrevûës & amitiez avec M. Clerselier & M. Chanut qui le méne chez M. le Chancelier, & travaille inutilement pour luy procurer une pension du Roy. Il void le Chevalier d'Igby son ancien amy, avec lequel il a des conférences. Jugement de Thomas Anglus. M. Descartes void M. de Roberval. Caractére de l'esprit & des amitiez de cét homme. Le P. Mersenne va en Italie, & M. Descartes retourne en Hollande. Il est arrêté à Calais, où il lit la version de ses Principes.

SUr les mesures que M. Descartes avoit prises à son retour du Poitou pour se rendre en Hollande avant les glaces, il s'étoit réduit à la nécessité de ne pouvoir point passer plus de dix ou douze jours à Paris. Il les employa en des visites continuelles, qu'il rendit à ses anciens amis, qu'il n'avoit vûs depuis le siége de la Rochelle, & à ceux que sa réputation luy avoit faits pendant son absence. L'un de ses prémiers soins fut de voir les Jésuites du Collége de Clermont, où se firent les derniéres cérémonies de sa réconciliation avec le Pére Bourdin, en présence de leurs amis communs de la Compagnie. Ce Pére ne prétendit point s'en tenir à de simples embrassemens, ou à des témoignages vulgaires d'une amitié stérile : il voulut la rendre agissante par tous les services qu'il seroit capable de rendre à M. Descartes ; & il s'établit son correspondant pour les lettres qu'il auroit à envoyer aux Péres de sa Compagnie dans les provinces, & pour celles qu'il auroit à recevoir d'eux. Il fit présent du nouveau livre de ses Principes à ceux d'entre eux, qui étoient de ses principaux amis, & leur en envoya encore une douzaine d'exemplaires pour ceux qui n'étoient point à Paris. Il y en avoit deux pour le Pére Charlet

Tom. 2. des lettr. pag. 15.

Item pag. 104, 108, 109, 111, &c.

1644.

let Aſſiſtant du P. Général à Rome ; deux pour le P. Dinet, qui depuis la mort du Roy Loüis XIII * dont il venoit de recuëillir les circonſtances édifiantes pour l'uſage du Public, avoit été retenu pour être auſſi le Confeſſeur du Roy Loüis XIV par la Reine régente ſa mére ; un pour le Pére F. (c'étoit peut-être le P. Jean François) ſon ancien maître ; un pour le P. Vatier, un pour le P. Fournier, un pour le P. Meſland, un pour le P. Grand-Amy, &c. Il accompagna ces préſens de lettres pour être envoyées avec les livres : & de celles qui ſont venuës juſqu'à nous, il n'y en a aucune qui ne fût remplie des marques de ſa vénération pour leur vertu, de ſon eſtime pour leur ſçavoir, de ſa reconnoiſſance pour l'éducation qu'ils luy avoient donnée autrefois, & de la confiance avec laquelle il ſe flatoit qu'ils feroient valoir ſa nouvelle Philoſophie. Mais cette confiance, qui ne fut pas entiérement vaine à l'égard des Péres que nous avons nommez, devint ſuſpecte de quelque préſomption à pluſieurs autres Jéſuites, qui ne connoiſſoient pas le fonds de ſon cœur. Parceque la naïveté des Anciens n'étoit plus à la mode dans l'art d'écrire, quelques-uns voulurent cenſurer celle qu'il faiſoit paroître dans la bonne opinion qu'il témoignoit avoir pour ſes ouvrages. Ils ſe mocquérent dés-lors de la prédiction tacite qu'il faiſoit que ſes écrits pourroient être un jour ſubſtituez à ceux qu'on dictoit dans les écoles publiques ; & ils travaillérent de bonne heure à le rendre faux Prophéte : en quoy l'on auroit tort de ſe plaindre qu'ils euſſent mal réüſſi juſqu'à préſent.

* Arrivée le jour de l'Aſcenſion 14 de May 1643.

Pag. 108, 109, ut ſupr.

Tom. 3 pag. 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, &c.

Tom. 2 pag. 52, 369, 378.

Tom. 1. pag. 492, 512.

Tom. 3. pag. 58, 59, 60.

On luy donna ſur la conduite de ces derniers des avis qui penſérent le broüiller de nouveau avec quelques-uns de cette Compagnie, qu'on prétendoit repandre des bruits fort peu obligeans touchant ſa Philoſophie. Il ſentit renaître les penſées qu'il avoit eûës autrefois de réfuter celle qu'ils enſeignoient. Il vint à bout néanmoins de les étouffer. Il fit plus même pour la conſidération de ceux de cette Compagnie qui étoient véritablement ſes amis. Car il empêcha un autre de ſes amis, qui n'étoit pas des leurs, de publier un traité qu'il avoit compoſé pour le vanger de tous leurs diſcours deſavantageux, & pour mettre en paralléle les defauts de la Philoſophie qu'ils enſeignoient dans leurs écoles, avec les avantages de celle qu'il avoit publiée dans ſes écrits.

Pag. 512 tom. 1.

Item la lettre Mſ. à ſon pére écrite dés le 28 Octobre 1640.

Il

Il se crut obligé durant son séjour de Paris d'aller aussi rendre visite à Monsieur le Duc de Luynes, qui luy avoit donné des marques si éclatantes de son estime par l'honneur qu'il luy avoit fait de traduire ses Méditations, & de luy abandonner sa traduction avec la liberté d'en faire ce qu'il jugeroit à propos. 1644.

Il vid aussi M. *Clerselier* Avocat en Parlement, qui avoit traduit les objections faites contre ses Méditations avec ses réponses à ces objections. C'étoit un homme d'une probité insigne, qui ayant borné toutes ses vûës aux avantages d'une vie privée & tranquille, n'avoit point eû d'autre ambition que de rendre la vertu florissante dans sa famille, & de cultiver les sciences avec un nombre choisi d'excellens amis. Il avoit pour beau-frére M. *Chanut*, qui n'étoit encore alors que Président des Trésoriers de France en Auvergne, & qui fut depuis Ambassadeur en Suéde, Plénipotentiaire en Allemagne, Ambassadeur en Hollande, & Conseiller d'Etat ordinaire. Mais comme ce vertueux homme passe maintenant pour le second auteur du Cartésianisme, tant par la révision & la publication des ouvrages de M. Descartes, que par la composition de ses propres écrits, il est juste d'en donner une connoissance un peu plus particuliére à ceux qui aiment cette Philosophie. M. Clerselier étoit né le XXI de Mars de l'an 1614, & avoit eû pour pére Claude Clerselier, Conseiller Sécrétaire du Roy, dont il portoit le nom, & pour mére Marguerite l'Empereur. N'étant encore âgé que de seize ans il avoit été trés-richement marié le 5 de Novembre de l'an 1630 avec Anne de Virlorieux âgée de XX ans, qui étoit fille du Greffier en chef du domaine de Bourbonnois, & qui luy apporta aussi une dot considérable. Elle donna à M. Clerselier quatorze enfans, dont la plûpart moururent fort jeunes. Il eut seulement deux filles mariées, & un fils qui est mort sans enfans. La prémiére des filles nommée Catherine avoit épousé M. de la Haye * Maestre de camp d'un Régiment de Cavalerie. Il donna l'autre nommée Généviéve à un Provincial de Picardie nommé *Jacques Rohault*, d'assez médiocre mais de fort honnête famille. Tous les parens de la Demoiselle, hors son pére, eurent beaucoup de déplaisir de cette mes-alliance : & le nouveau gendre même s'étant

Claude.

Pierre.

* Adrien Chanut.

1644. rangé de leur party avoit tâché de s'en excuſer. Mais rien ne pût vaincre M. Clerſelier, qui trouvant ſa fille toute diſpoſée à luy obeïr, & trés contente de ce party, voulut abſolument ce mariage pour la conſidération ſeule de la Philoſophie de M. Deſcartes; dont il prévoyoit que ſon gendre devoit être un puiſſant appuy. L'événement a juſtifié ſon choix fort avantageuſement, & le célébre M. Rohault paſſera toûjours pour l'un des principaux ornemens de la famille des Clerſeliers. Il ne reſte plus aujourd'huy que deux enfans de M. Clerſelier, dont l'un eſt M.* Clerſelier Deſnoyers, qui n'eſt point marié, & qui s'eſt retiré du ſervice aprés avoir porté les armes pendant vingt ans en qualité de Capitaine d'Infanterie & de Dragons. L'autre eſt Mademoiſelle Anne Marie Clerſelier, qui eſt maintenant majeure, mais qui n'a jamais voulu écouter aucune propoſition de mariage, quelque avantageuſe qu'elle ait pû être. Voilà en quoy conſiſtoit cette heureuſe famille qui partageoit les ſoins & les délices de M. Clerſelier avec la Philoſophie Cartéſienne. Il mourut dans la réputation de l'un des plus pieux Philoſophes de ſon têms le XIII d'Avril 1684 âgé de 70 ans, & fut enterré à ſaint Barthélemy dans la Chappelle de ſainte Catherine, où l'on void ſon Epitaphe. La paſſion qu'il avoit conçûë pour la Philoſophie & les Ecrits de M. Deſcartes ſe communiqua tellement à ſa perſonne, que tous les intérêts de l'un devinrent les intérêts de l'autre. M. Deſcartes mit l'acquiſition d'un tel amy au nombre des meilleures fortunes de ſa vie. Il luy découvrit les ſecrets les plus intimes de ſon cœur: & l'on peut hardiment conter leur union parmy les exemples qu'on allégue pour prouver que la vraye amitié eſt plus forte que la mort.

* François.

M. Clerſelier fit entendre à M. Deſcartes qu'il avoit encore un excellent amy dans ſa famille dont il étoit déja trés-connu, & qu'il ſeroit fort aiſe de connoître réciproquement. C'étoit ſon beau-frére M. Chanut, perſonnage d'un mérite fort extraordinaire, qui s'étoit déja fait une belle réputation dans le monde par l'intégrité de ſes mœurs, par ſa doctrine, & par ſa capacité dans les affaires, qui le faiſoit regarder à la Cour comme un homme utile à l'Etat. Le nom de M. Chanut n'étoit pas inconnu à M. Deſcartes: & deux ans auparavant

Né le 22. Février 1601.

Voyez un plus ample éloge de M. Chanut cy-aprés.

Tom. 2. des

ravant le P. Merſenne luy en avoit écrit comme d'un homme qui eſtimoit ſes écrits, & qui jugeoit trés-avantageuſement de luy. Cette favorable prévention que le P. Merſenne luy avoit donnée luy fit regarder la faveur que luy fit M. Clerſelier de le mener chez M. Chanut comme le ſervice le plus ſignalé qu'il pût attendre de leur nouvelle amitié. Celle qu'il jura avec M. Chanut ne fut pas moins étroite : & l'on peut dire que l'unique défaut qu'elle avoit d'être un peu trop récente par rapport à leur âge, ſe trouva ſi bien réparé par ſon ardeur, qu'elle parut préférable à beaucoup d'autres plus anciennes, & comparable à celle des Merſennes, des Mydorges & des Hardis. C'eſt un témoignage que M. Chanut luy rendit quelque têms aprés en ces termes. » Je vous écris avec tant de confiance, qu'il ſembleroit à qui ne me connoîtroit pas, « ou qu'une étroite amitié de quarante années, ou que quel- « que égalité ou reſſemblance dans les inclinations m'auroit « donné cette liberté. Pour ce dernier, j'avouë qu'il y a une « ſi grande diſtance de vos penſées aux miennes, & que je me « ſens ſi foible auprés de vous, que l'on ſeroit trompé de penſer « que vous m'aimaſſiez par reſſemblance. Quant à l'autre, je « ne vous puis plus celer que mon cœur eſt tellement porté « à vous aimer & à vous reſpecter, que ſi je n'ay les mérites « d'une longue affection, j'en ay au moins la chaleur & la fer- « meté, avec l'eſpérance que le têms me donnera ce ſeul avan- « tage qui me manque pour vivre avec vous comme je le deſire. «

M. Chanut pour commencer à donner à M. Deſcartes des preuves ſolides de ſon amitié naiſſante voulut le mener chez Monſieur le Chancelier qui reçût nôtre Philoſophe avec tous les témoignages d'eſtime qu'on pouvoit attendre d'un Magiſtrat qui étoit homme de Lettres, fauteur des Sçavans, & qui avoit connu le mérite de M. Deſcartes par la lecture des Eſſais de ſa Philoſophie, lorſqu'il fut queſtion de luy accorder le privilége de l'impreſſion. M. Chanut ne crut pas devoir s'en tenir à ces prémiéres démarches : il voulut encore employer le crédit qu'il avoit auprés de Monſieur le Chancelier, & même celuy que ſes amis avoient ſur l'eſprit du Cardinal Mazarin pour procurer à M. Deſcartes une penſion du Roy, qui pût le mettre en état de faire de grandes expériences, & d'augmenter les connoiſſances qu'il avoit de

1644.

lettr pag. 511.

Lettr. MS. de Chanut datée du 25 Août 1646.

Relat. MS. de Porlier.

1644.

la Nature. La chose ne réüssit pas au gré de M. Chanut: & M. Descartes étant sur son départ pour retourner en Hollande fut obligé de le consoler en luy marquant qu'il ne recherchoit point ces sortes de secours, & que s'étant fait une maxime de se contenter de ce qu'il avoit plu á Dieu de luy donnner, il croiroit avoir remply tous ses devoirs, s'il consacroit á l'utilité publique tout ce qui dépendoit de luy, c'est-á-dire, tous ses talens & tout son patrimoine, sans se soucier d'y employer le bien d'autruy.

Relat. Mſ. de M. Macquets d'Arras.

On prétend que pendant ce peu de jours qu'il avoit á passer á Paris il hanta souvent les Péres Théatins nouvellement établis en France, qu'il alla presque tous les jours entendre la messe chez eux, qu'il fit amitié particuliére avec plusieurs de leurs Péres, & nommément avec le Pére *Chappuys*.

Il mourut l'an 1665.

L'ouvrage ne fut imprimé qu'en 1651 aprés la mort de M Desc.

Voyez en les pag. 269, 274, 275, 276.

Rélat. de Macquets.

Ce fut aussi en ce voyage qu'il vid le Lord Kénelme Comte d'*Igby*, Seigneur Anglois, Catholique, Chevalier de la jarretiére, Chancelier de la Reine d'Angleterre, & son Résident á Rome, trés-connu en France par ses habitudes & ses écrits. Le Chevalier d'Igby venoit d'achever la composition de son grand livre de l'Immortalité de l'Ame, & il eut de longues & de fréquentes conférences avec M. Descartes au collége de Boncourt, où ils s'étoient donnez le rendez-vous. Quoiqu'ils ne pussent s'accorder sur quelques points de Métaphysique touchant la nature & l'état de l'Ame, ils ne laissoient pas de s'estimer beaucoup l'un & l'autre, Ils se traitoient avec des honnêtetez & des déférences réciproques, qui charmoient les témoins de leurs conférences. C'étoient des fruits d'une amitié qui étoit ancienne de plus de six ans, quoiqu'ils ne se fussent point encore vûs jusqu'alors, á moins que l'on ne suppose un voyage de ce Chevalier en Hollande.

Tom. 2. des lettr. pag. 382, 485.

Tom. 2. pag. 505.

Tom. 2. pag. 222.

Tom. 3. des lettr. pag. 205 & 199.

Dés l'an 1638 M. d'Igby s'étoit declaré le défenseur des écrits & de la réputation de M. Descartes. En 1642 M. Descartes s'étoit fort intéressé á la détention & á l'élargissement de M. d'Igby: & quoiqu'il ne nous paroisse pas qu'ils s'écrivissent dans le têms de leur éloignement, leur amitié n'en étoit pas moins bien soûtenuë. M. d'Igby la continua aprés la mort de M. Descartes, en la faisant passer á sa mémoire qui luy parut toujours chére, & á ses sectateurs qu'il

honora

honora de son estime. Ce Seigneur avoit prés de luy le fameux Thomas *Anglus* Gentil-homme Anglois, Prêtre catholique d'une des plus anciennes maisons d'Angleterre, revétu d'un extérieur Hibernois, vivant dans une grande, mais volontaire pauvreté. Son vray surnom étoit *White*, qu'il avoit coutume de déguiser, tantôt en *Candidus*, tantôt en *Albius*, quelquefois en *Bianchi*, quelquefois en *Richvvorth*: mais il n'étoit presque connu en France que sous le nom de Thomas Anglus. C'étoit un Péripatéticien encore plus extraordinaire que M. le Chevalier d'Igby, & il le surpassoit assurément pour l'obscurité de ses conceptions, & pour l'incompréhensibilité de ses pensées. Il étoit du reste l'un des Philosophes les plus subtils de son têms, & il s'étoit affranchy de l'assujettissement de la Scholastique, qui retient la plûpart des Péripatéticiens. M. Descartes qui l'appelloit ordinairement *Monsieur Vitus* avoit conçû de l'estime pour luy sur les témoignages avantageux que M. d'Igby luy en avoit rendus. Il souffrit volontiers que Thomas Anglus luy fit des objections. La nature de ses objections & la haute idée que M. d'Igby luy avoit donnée de son esprit luy firent espérer de le voir bien-tôt rangé parmy les sectateurs de sa Philosophie. Mais l'événement fit voir qu'il présumoit un peu trop de la docilité de Thomas Anglus. Celuy-cy se laissa broüiller la cervelle dans les questions épineuses de la prédestination, de la liberté, & de la grace, qui commençoient à troubler les facultez Théologiques de Louvain, & de Paris. Persuadé que M. Descartes n'étoit point appellé de Dieu pour luy donner les solutions nécessaires à ces difficultez toutes surnaturelles, il aima mieux recourir aux lumiéres d'Aristote pour percer ces ténébres mystérieuses. Ce qu'il en a écrit avec cette assistance ne ressemble point mal à des oracles pour l'obscurité: & c'est peut-être ce qui l'a rendu inintelligible à Messieurs de la Congrégation Romaine de l'*Index*, & qui l'a fait regarder par les Jésuites comme un Théologien sauvage. M. Descartes s'étoit tellement réduit à la connoissance des choses naturelles, que loin de jamais envisager avec d'autres yeux que ceux de la Foy aveugle & soûmise les matiéres sublimes que Thomas Anglus prétendoit pénétrer, il ne voulut pas même entrer en paralléle avec

1644.

Albius étoit équivoque à cause d'*Albion* & d'*Albus*.

Decret. sacr. congr. collect.

Labbeo dictus *Theologaster*.

1644. M. le Chevalier d'Igby pour la connoiſſance de l'état ſurnaturel de nos Ames dans l'autre vie, aprés tout ce qu'il avoit écrit de leur diſtinction d'avec nos Corps dans ſes Méditations. Je ne ſçay ſi c'étoit par modeſtie ou autrement qu'il en écrivit en ces termes à la Princeſſe Elizabeth. » Pour ce qui eſt de l'état de l'Ame aprés cette vie, dit-il, j'en ay bien moins de connoiſſance que Monſieur d'Igby. Car laiſſant à part ce que la foy nous en enſeigne, je confeſſe que par la ſeule raiſon naturelle nous pouvons bien faire beaucoup de conjectures à nôtre avantage, & avoir de belles eſpérances : mais non point en avoir aucune aſſurance. Cette réfléxion de M. Deſcartes ne peut manquer d'être fort utile à ceux qui entreprendront de lire le gros livre de M. le Chevalier d'Igby touchant l'Immortalité de l'Ame.

Tom. 3. des lettr. pag. 38.

Quoique M. Deſcartes s'attachât principalement durant ſon ſéjour de Paris à voir ceux de ſes amis qu'il n'avoit jamais vûs, le nombre en étoit trop grand, & le terme qu'il avoit preſcrit à ſon ſéjour étoit trop court, pour pouvoir leur donner à tous la ſatisfaction qu'il auroit ſouhaitée. Mais il ſe crut obligé ſur tous les autres de ne pas oublier M. de Roberval. Il voulut l'aſſurer de ſon eſtime, luy offrir de nouveau ſon amitié, & luy déclarer de vive voix que toutes les impreſſions de leurs petits démêlez étoient parfaitement effacées de ſon eſprit. M. de Roberval fit ce qu'il put pour bien répondre à l'honneur que luy faiſoit M. Deſcartes, & il proteſta de la diſpoſition où il étoit de luy rendre *ce qu'il devoit à ſon mérite & à ſa condition*. Mais le peu de liaiſon que M. Deſcartes remarqua dans ſes entretiens luy fit aiſément reconnoître la vérité de l'idée qu'il s'étoit formée de ſon eſprit : & il luy fut aiſé de juger que l'amitié de ce grand Géométre étoit un bien trés-périſſable. Il luy fit pourtant la juſtice de croire qu'il y avoit moins de malice ou d'affectation que de naturel & de tempérament dans ſes maniéres peu polies & deſobligeantes : & il reçût ſon amitié telle qu'il la pouvoit donner, ſans l'obliger à la garantir plus ſolide & plus durable qu'elle n'étoit.

Tom. 3. des lettr. pag. 487.

Pag. 442 du méme tome.

Pag. 514, 438, 520, & les ſuivantes, juſqu'à 524, 441, & ſuivantes &c. du 3. tom.

Aprés la fête de ſaint Simon, le P. Merſenne délivré de l'impreſſion du gros recueïl de piéces Phyſiques & Mathématiques qu'il intitula *Cogitata Phyſico-Mathematica*, & n'ayant plus

plus rien au départ de M. Descartes qui pût le retenir à la Ville, partit pour un voyage de huit ou neuf mois qu'il avoit à faire en Italie : & M. Descartes ayant laissé le reste des exemplaires de ses Principes sous la disposition de l'Abbé Picot chez la veuve Pelé Libraire de la ruë S. Jacques, prit la route de Calais pour retourner en Hollande. Il fut arrêté par les vents dans cette ville pendant prés de quinze jours, où il ne put s'occuper d'autre chose que de la lecture de la version françoise que l'Abbé Picot son hôte avoit faite de son livre des Principes, & dont il avoit apporté les deux prémiéres parties avec luy. Il en écrivit au Traducteur le VIII de Novembre, pour luy marquer qu'il la trouvoit excellente, & qu'il ne pouvoit la souhaiter meilleure. L'Abbé Picot ne luy envoya la troisiéme partie que dans le mois de Février de l'année suivante, & il n'en parut pas moins satisfait. L'Abbé l'ayant accompagnée de quelques difficultez dont il demandoit l'explication, M. Descartes en luy envoyant cette explication, luy manda que ces difficultez mêmes, de la maniére dont il les luy avoit proposées, faisoient honneur à sa traduction, & montroient « que le Traducteur entendoit parfaitement la matiére ; parce qu'elles « n'auroient pû tomber dans l'esprit d'une personne qui ne « l'auroit entenduë que superficiellement. Pour la quatriéme partie de cette version elle ne fut achevée de plus de six mois aprés.

1644.

Lettr. à Picot Ms. du 8. Novemb. 1644.

Tom. 3. des lettr. pag. 612. du 17 Févr. item lettr. Ms. de Desc. à Picot du 9 Févr. 1645.

Lettr. Ms. à Picot du 1. Juin 1645.



CHAP.

1644.

CHAPITRE IV.

Arrivée de M. Descartes en Hollande. Mort de M. Bannius Prêtre Hollandois son amy. Réjoüissances de ses amis d'Utrecht pour son retour. Il songe à poursuivre son procez de Groningue contre Schoockius. Issuë de celuy d'Utrecht contre Voetius. Procédures de celuy de Groningue devant le Sénat Académique, c'est-à-dire, les Professeurs de l'Université. Sentence renduë contre Schoockius en faveur de M. Descartes.

MR Descartes à son arrivée en Hollande, qui fut le xv du mois de Novembre, apprit de M. Bloemaert la mort de leur intime ami le sieur Jean Albert Bannius Prêtre de Harlem, l'un des prémiers Musiciens du siécle. Cette mort étoit survenuë environ six semaines aprés son départ de Hollande: & le Pére Mersenne luy en avoit déja donné l'avis à Paris sur les nouvelles qu'il en avoit reçûës de M. Huyghens fils de M. de Zuytlichem, par une lettre écrite le XIV. d'Août au camp de l'armée du Prince d'Orange devant le Sas de Gand. M. Bannius avoit été soudainement emporté d'un catarrhe, suivi d'une défaillance qui l'avoit surpris la nuit dans un état de convalescence. Cét accident avoit été précédé d'une assez longue maladie: & se croyant hors de tout danger, il avoit renvoyé le jour d'avant sa mort tous ses parens qui étoient venus le visiter. C'étoit un homme d'une conduite irréprochable, également aimé des Catholiques & des Réformez de son païs, considéré de tous les Sçavans de son têms. La Musique sur toutes les autres sciences perdit infiniment à sa mort, au jugement de M. Huyghens & du P. Mersenne. Il y avoit dans ses principes des choses trés-considérables pour la théorie, principalement depuis qu'il avoit embrassé la Philosophie de M. Descartes, quoique la pratique ne réüssit pas si bien entre ses mains, comme M. Descartes l'avoit remarqué long-têms avant M. Huyghens.

Christianus Hugenius.

Lettr. Mſ. de Chr. Huyghens à Mersenne du 16 Août 1644.

M. Descartes alla droit en Nord-Hollande se retirer à Egmond de Binnen, dans la résolution de se renfermer plus profondément

Tom. 3. des lettr. pag. 111. item 394.

profondément que jamais au fonds de ſon ancienne ſolitude, & de s'appliquer loin des importunitez de ſes voiſins & des viſites de ſes amis à la connoiſſance des animaux, des plantes, & des minéraux. Cependant ſes amis d'Utrecht étoient encore dans de grandes inquiétudes pour ſon paſſage, depuis les fâcheuſes nouvelles qu'ils en avoient reçûës de Calais. Pluſieurs ſe trouvérent le XVII de Novembre chez M. de Haeſtrecht, où M. Regius s'étoit rendu à la compagnie d'un Gentil-homme fort qualifié & fort ami de M. Deſcartes nommé *Antoine Studler van Zureck* ſeigneur de Berghen en Kennemerlandt, à qui M. Deſcartes avoit coûtume de faire ſes emprunts pour l'argent dont il avoit beſoin. Pendant que l'on diſcouroit des dangers de ſon voyage, plus ou moins grands par mer ou par terre, ils virent arriver un autre Gentil-homme nommé *Cornelis van Hooghelande*, qui venoit viſiter M. de Haeſtrecht & le ſoulager de ſes incommoditez de la pierre par ſes remédes, & par l'heureuſe nouvelle du retour de leur ami. Il ſe montra auſſi à propos *que le Dieu qui ſort de la machine* pour délivrer la compagnie de ſes inquiétudes. Il leur fit voir une lettre de la main de M. Deſcartes, qui changea leurs appréhenſions en une joye toute extraordinaire. M. Regius en porta auſſi-tôt la nouvelle à tous leurs amis de la ville, & il écrivit dés le lendemain une lettre de commune réjoüiſſance en leur nom à M. Deſcartes. Elle étoit remplie de vœux, pour demander au ciel qu'il ne les expoſât plus au danger de perdre le bien qu'ils venoient de recouvrer ; & que celuy qu'ils appelloient *la lumiére éclatante de leur païs* ne ceſsât plus de les éclairer. La lettre fut addreſſée à M. de Hooghlandt avec une belle réponſe à celle que ce Gentil-homme avoit écrite en particulier à M. Regius, qu'il ne croyoit pas devoir trouver chez M. de Haeſtrecht.

1644.

Ce Gentil-homme faiſoit des remédes.

Lett. Mſ. de Reg. du 18. Novembre 1644.

Lett. Mſ. 37. de Reg. à Hooghelande du 18 Novembre 1644.

M. Deſcartes pour ſe procurer le repos néceſſaire à ſes études, ſongea d'abord à terminer le procez qu'il avoit à Groningue contre le ſieur Martin Schoockius Profeſſeur & Recteur de l'Univerſité du lieu, & qui étoit un démembrement de celuy qu'il avoit fallu ſoûtenir à Utrecht les années précédentes contre le ſieur Giſbert Voetius. Celuy-cy s'étoit enfin terminé à ſon avantage, ou du moins à ſon hon-

Tom. 2. des lettr. pag. 308. initio.

1644.

Lettr. Mſ. de Deſc. à Merſ. du 11 Décembre 1643.

Lettr. Mſ. du 1 Avril 1644. à Picot.

neur, malgré toute la mauvaiſe volonté des Juges corrompus par Voetius : & l'irrégularité de leurs procédures, telles que nous les avons rapportées, avoit tourné toute à leur confuſion. Les Etats de la province d'Utrecht indignez de la mauvaiſe conduite des Magiſtrats de la ville, avoient été obligez de prendre le parti de M. Deſcartes contre eux. Ils avoient arrêté leurs procédures : & pour faire un exemple public de l'affront que méritent des Juges qui abuſent de l'autorité & de la ſainteté des loix, ils avoient contraint ces Magiſtrats de révoquer certains priviléges ou pouvoirs qu'ils avoient donnez à leur Univerſité en cette occaſion. Pluſieurs de ces Magiſtrats revinrent enſuite de leur égarement : & le regret qu'ils témoignérent d'avoir ſuivi trop aveuglément la paſſion de leur Miniſtre, & de s'être mêlé de l'affaire de M. Deſcartes, ne ſervit pas peu aux Juges de Groningue pour régler leurs démarches dans le jugement qu'ils avoient à rendre entre leur Profeſſeur Schoockius & M. Deſcartes. L'affaire étoit pendante au Sénat Académique ou Conſeil de l'Univerſité, qui étoit le Tribunal légitime où devoient naturellement reſſortir les cauſes de Schoockius : & il s'agiſſoit de réparation publique des injures atroces & des calomnies dont étoit compoſé le livre Latin intitulé *Philoſophia Carteſiana* ou *Admiranda Methodus*, & publié par Voetius ſous le nom de Schoockius qui s'en déclaroit l'auteur & par conſéquent la caution. M. de la Thuillerie Ambaſſadeur de France à la Haye, que M. Deſcartes avoit ſollicité de nouveau par une lettre latine* en forme de Requête où il luy expoſoit toute ſon hiſtoire, avoit écrit dés le mois de Mars 1644 une lettre * de recommandation à Meſſieurs de Groningue tenant les Etats de la province, pour les prier de veiller ſur cette affaire, & ne pas laiſſer périr le bon droit par l'incapacité ou la prévention des Juges, comme il ſeroit arrivé à Utrecht ſans ſon intervention. M. Deſcartes jugeant que Schoockius ſa partie & Voetius qui ſe faiſoit ſolliciteur pour luy ne s'endormiroient pas pendant ſon voyage de France, & tâcheroient de profiter de ſon abſence, avoit écrit le 27 de May à un Profeſſeur de Groningue nommé le ſieur *Tobie d'André*, qu'il n'avoit vû qu'une ſeule fois de ſa vie, mais en qui il avoit remarqué aſſez de bonne

Sc. d'athéiſme, d'héréſie, de ſédition, &c.

Tom. 3. des Lettr. pag. 27.

* Cette lettr. eſt en Latin & en Franç. parmi les Mſſ. de Deſc.

Lettr. à Picot du 1. d'Avril 1644.

* Cette lettre de l'Ambaſſadeur eſt parmi les Mſſ.

Cette lettre eſt Lat. & Fr. Mſ.

1644.

bonne volonté pour le servir. Il avoit prié ce Professeur de luy donner avis de tout ce qui se passeroit par l'addresse de M. de Hooghlandt son correspondant à Leyde pendant qu'il seroit hors des Provinces unies.

A son retour de France il trouva cette affaire arrêtée sur le même degré où il l'avoit mise avant son départ: & l'indifférence qu'il avoit pour sa poursuite le fit songer à toute autre chose pendant les mois de Décembre & de Janvier 1645, regardant ses deux procez d'Utrecht & de Groningue comme *deux parties d'échecs*, dont le gain ou la perte n'étoit pas capable de le toucher ny de le rendre plus ou moins heureux qu'il n'étoit. Néanmoins l'envie de n'avoir plus d'autres affaires que ses études, le fit souvenir d'en demander des nouvelles au sieur Tobie d'André, qui ne luy avoit donné avis de rien depuis prés de neuf mois qu'il luy avoit écrit pour se faire informer de toutes choses. Sur la lettre qu'il luy en écrivit le VII de Février, les Juges citérent Schoockius, & firent les procédures nécessaires avec toute la diligence & toute l'attention possible. Plusieurs d'entre eux avoient lus les livres de M. Descartes, de sorte qu'il n'étoit pas possible aux calomniateurs de leur imposer ou de les surprendre comme les Magistrats d'Utrecht touchant les dogmes d'athéisme & de sédition qu'ils imputoient à M. Descartes. Aprés avoir donc examiné le procez avec toute l'exactitude & toute l'intégrité qui leur avoit été recommandée par les Etats de la province à la priére de l'Ambassadeur de France, ils rendirent leur sentence le X jour d'Avril contre Schoockius leur collégue en faveur de M. Descartes. Il est bon d'en donner icy la copie en nôtre langue, pour satisfaire la curiosité de ceux qui aiment les actes publics.

Lettr. Mſ. à Picot du 1. d'Avril 1644.

Peut-être parce qu'il étoit l'un des Juges.

La lettre de l'Ambassadeur étoit aux Etats de la province, & non aux Magistrats de la ville.

Sentence renduë dans le Sénat Académique par l'Université de Groningue & des Oommelandes en la cause de Messire René Descartes Seigneur du Perron, contre Maître Martin Schoock Professeur en ladite Université.

VU dans le Sénat Académique les lettres de Messire René Descartes du XVII de Février, où il réïtére ses plaintes contre Maître Martin Schoock Professeur en Philosophie

« Nobilissimi Domini Descartes.

1645. » losophie dans cette Université, lesquelles ont été portées
Clarissimum Dominum, &c. » aux trés-illustres & trés-puissans seigneurs les Etats de cette
» province par son Excellence Monseigneur de la Thuillerie
» Ambassadeur du Roy trés-chrêtien, & où ledit sieur Des-
» cartes demande réparation des calomnies & des injures a-
» troces à luy faites par Maître Martin Schoockius dans le
» libelle qu'il a publié sous le titre de *Philosophia Cartesiana*,
» & qu'il a reconnu pour son ouvrage afin de faire plaisir au
» sieur Voetius son ami, comme il est plus amplement porté
» dans la Requête que ledit sieur Descartes a présentée à sa-
» dite Excellence Monseigneur l'Ambassadeur, dont copie a
» été représentée & luë dans ce Sénat, d'une part. Et oüy
» de l'autre, Maître Martin Schoock, qui a non seulement
» consenti, mais demandé que cette affaire fût terminée dans
» cette Université, persuadé que Messieurs les Curateurs le
» trouveroient bon. Aprés avoir examiné tout ce qu'il a dit,
» produit & rapporté de vive voix & par écrit pour sa justi-
» fication & ses défenses. Le Sénat Académique auroit mieux
» aimé n'avoir point eu connoissance de cette cause; ne pou-
» vant voir qu'avec peine que deux sçavans hommes soient
» tombez dans de telles contestations, quoique la Philosophie
» dont ils font profession dût leur inspirer des sentimens tout
» contraires: & qui plus est, auroit souhaitté que ledit Schoock
» ne se fût pas mêlé d'écrire ce libelle, & eût laissé vuider à
» Messieurs d'Utrecht un démêlé qui les regardoit, & où il
» ne devoit prendre aucune part. D'autant plus qu'on n'étoit
» pas encore assez informé pour lors des sentimens dudit sieur
» Descartes touchant la Philosophie; qu'il n'est pas honnête
» de mépriser & de rejetter avec injures ce que les grands
» hommes tâchent d'inventer pour l'embellissement & la per-
» fection des sciences; & qu'enfin ce n'a point été jusqu'icy
» l'inclination ny la coûtume de nôtre Université de se mêler
» des differens d'autruy. Néanmoins pour tâcher de réta-
» blir la paix & l'union entre les Sçavans, & pour faire droit
» sur les plaintes dudit sieur Descartes, vû principalement
» qu'on ne peut prouver par de bonnes conséquences tirées
» de ses Ecrits, qu'il enseigne les maximes d'une nouvelle Sec-
» te qu'on luy impute, ny l'athéisme, ny aucun des autres
» crimes dont il est chargé dans le libelle dudit Schoockius.

Le Sénat Académique a prononcé & jugé que ledit ſieur « 1645.
Deſcartes devoit ſe contenter des proteſtations & déclara- «
tions volontaires dudit ſieur Schoock, & acquieſcer à la diſ- «
poſition où il eſt de les confirmer par ſerment. Ces proteſ- «
tations dudit ſieur Schoock ſont. «

I. Que ce n'a point été entiérement de ſon propre mou- «
vement qu'il a écrit contre le ſieur Deſcartes, dont il n'a- «
voit jamais été offenſé perſonnellement : mais qu'il y a été «
pouſſé principalement & animé par le Docteur Voetius, «
qui avoit ſeul intérêt qu'on réfutât ce qui le regarde dans la «
lettre dudit ſieur Deſcartes au P. Dinet, & qui luy a four- «
ni pour cét effet beaucoup de faits perſonnels, & entre au- «
tres, ce qui regardoit l'athéïſme prétendu dudit ſieur Deſ- «
cartes, & le long & odieux parallélе qu'il en a fait avec «
Vanin. «

II. Que le libelle intitulé *Philoſophia Carteſiana* qu'il avoit « Ou *Admiranda Methodus.*
composé pour la plus grande partie à Utrecht, où il l'avoit «
laiſſé pour y être imprimé, étoit ſorti de la preſſe autrement «
qu'il ne l'avoit écrit : mais que contre tout droit & raiſon «
on y avoit ajoûté ſans ſa participation la plûpart des cho- «
ſes qui ſont les plus injurieuſes & les plus énormes, qu'il ne «
pouvoit pourtant pas ſpécifier, parce que ceux qui avoient «
fait ces additions avoient eu tant de ſoin d'en ſupprimer les «
minutes, qu'il luy avoit été impoſſible de les recouvrer. Et «
même que contre ſa défenſe expreſſe ils avoient exprimé ſon «
nom dans le livre ou dans la préface, afin de faire plus ſû- «
rement retomber ſur luy tout ce qu'ils y avoient inſéré de «
plus odieux, & dont ils étoient les ſeuls coupables. «

III. Qu'il ne peut pas dire bien poſitivement qui eſt « Sous prétexte qu'il y avoit deux Voetius.
le ſcélérat qui s'eſt donné la licence de faire ces chan- «
gemens dans ſon livre : mais qu'il en avoit laiſſé le ſoin de «
l'impreſſion à un certain étudiant nommé Lambert vanden «
Waeterlaet*, qui étoit de tous les conſeils du ſieur Voetius «
& ſon confident, & qui depuis ſon retour à Groningue l'a- «
voit importuné preſque toutes les ſemaines pour exiger de «
luy ce qui reſtoit du livre. Et il ne le demandoit pas ſeule- «
ment en ſon nom, mais comme il l'a toûjours déclaré luy- «
même au nom de Voetius, qui luy avoit envoyé enſuite par «
ce même Waeterlaet la copie du témoignage dont il ſera «

* C'eſt le Répondant aux théſes de Voetius, & le prétendu auteur du Prodromus dont nous avons parlé.

1645. » parlé cy-aprés. De sorte qu'il avoit juste raison de soupçonner ledit sieur Voetius d'avoir autant contribué à toute l'édition du libelle que son disciple Waeterlaet, qui avoüoit qu'il n'en avoit jamais vû une seule page.

» IV. Qu'il reconnoît que l'ouvrage qu'on luy attribuë, de la maniére qu'on l'a mis au jour, est écrit avec trop d'aigreur & de malignité : & qu'il avoit une grande aversion pour ce genre d'écrire, qui étoit véritablement fort différent du sien, & qui ne convenoit nullement à un honnête homme ny à un vray sçavant. Qu'il ne prétend en aucun sens que le sieur Descartes fût directement ou indirectement Athée, ny aucunement semblable au fugitif Caïn ou à l'impie Vanin, ou qu'il eût jamais rien dit, fait ou écrit qui méritât la moindre des calomnies ou les reproches horribles qui luy étoient faits dans ce libelle. Mais qu'au contraire il le tenoit pour un homme de probité & d'honneur, & pour un sçavant personnage : ne prétendant nullement qu'il fallût prendre à la lettre ou comme véritable ce qu'il avoit dit des maximes ou loix de Secte qu'il avoit attribuées audit sieur Descartes & à ses disciples, puis qu'il n'avoit jamais sçû si ledit sieur ou ses disciples avoient dicté ou inventé de telles maximes.

» V. Que son intention n'avoit jamais été d'excuser Voetius touchant l'impression de son prémier livre, ny même de se l'attribuer comme s'il en eût été le véritable ou l'unique auteur : puis qu'au contraire il avoit dit en termes généraux dans son second Ecrit qu'on avoit inséré beaucoup de choses dans le prémier qni n'étoient pas de luy. Que ce second Ecrit qu'il auroit volontiers avoüé pour sien avoit été commencé à Utrecht : mais qu'à son grand regret il y avoit été supprimé, & que cela luy avoit donné lieu de rompre presque entiérement avec le sieur Voetius.

» VI. Que lors qu'il étoit à Utrecht dans la plus grande chaleur des différens survenus entre le sieur Descartes & le sieur Voetius, ayant été sollicité & vaincu par les importunitez de ceux qui craignoient que l'affaire ne tournât autrement qu'elle n'a fait, il s'étoit déclaré en général Auteur du livre pour ce qui regardoit l'ordre des sections & des chapitres. Mais qu'il avoit souvent souhaité d'être juridiquement interrogé touchant les particularitez, afin d'en

pouvoir

pouvoir décharger sa conscience par ses déclarations. Qu'étant encore à Groningue, le sieur Voetius luy avoit envoyé par Waeterlaet le projet d'un témoignage écrit de sa main, (& déposé dans le Sénat) pour le signer dans les formes. Ce qu'il avoit refusé de faire pour ne pas blesser sa conscience, ne voulant pas pour l'amour de luy rendre un faux témoignage. Mais que le sieur Voetius luy en avoit envoyé depuis un autre plus conforme à la Vérité, qui pour cette raison ne servit de rien à l'affaire qu'on traitoit alors. C'est pourquoy le Sr Dematius Professeur en Théologie à Utrecht amy & associé de Voetius dans cette affaire l'avoit encore extraordinairement sollicité de retrancher & de changer beaucoup de choses dans ce dernier témoignage qui avoit été présenté à Messieurs les Sénateurs. 1645.

Ce qui étant ainsi selon la déclaration sincére que le sieur Schoockius en a faite avec les preuves suffisantes devant le Sénat Académique, ledit Sénat assemblé légitimement juge que le sieur Descartes y doit acquiescer, & s'en tenir satisfait. Que pour plus grande satisfaction on luy envoyeroit les copiés & les formules du témoignage dressé par le sieur Voetius que le sieur Schoockius avoit refusé de signer ; comme aussi la copie du billet du sieur Dematius, d'où il sera évident & constant que la simple déclaration qu'avoit faite le sieur Schoockius n'ayant été extorquée qu'à force de priéres & d'importunitez, a toujours eû ses exceptions & ses restrictions sous-entenduës. Fait à Groningue dans le Sénat Académique de l'Université, le x d'Avril 1645.

Ce Billet de Dematius se trouve au 3 vol. des lettr. p. 39.

Cette Sentence lûë & relûë en plein Sénat en présence du sieur Schoockius, fut approuvée & acceptée par luy avec témoignages de remercimens pour les Juges.

CHAP.

1645.

CHAPITRE V.

Surprise de M. Descartes de se voir jugé en son absence, & avant la production de ses piéces: ce qu'il prit pour un effet de l'évidence de la bonté de sa cause. Il envoye les actes du jugement de Groningue aux Magistrats d'Utrecht, qui se contentent de défendre l'impression & le debit de tout ce qui étoit pour ou contre Descartes. Contravention des deux Voetius à cette défense. Examen du Tribunal iniquum, *ou du libelle diffamatoire fait par le jeune Voetius contre la Sentence de Groningue. Voetius le pére s'éléve contre les Chanoines réformez d'Utrecht. Il intente un procez contre son disciple Schoockius, pour avoir déclaré la Vérité en Justice. Descartes est disposé à se réconcilier avec Schoockius & Voetius. Il fait un Manifeste historique & apologétique de toute son affaire aux Magistrats d'Utrecht.*

MR Descartes ne sçavoit rien de tout ce qui se passoit à Groningue touchant son affaire. De sorte que trois semaines aprés la Sentence renduë en sa faveur, l'inquiétude le fit écrire secrétement au sieur Tobie d'André, pour luy marquer qu'ayant constitué le fils de M. *Camerarius* ou *De la Chambre*, pour son Procureur ou son Agent en son absence, il n'avoit pas prétendu le charger luy-même du soin de ses affaires. Il vouloit seulement se servir ou du jeune Camerarius, ou de quelqu'un de Messieurs les Curateurs*, ou de toute autre personne indifférente pour présenter au Sénat Académique les lettres qu'il luy addressoit en forme de Requête, afin de prier les Juges de ne pas souffrir que Schoockius publiât de nouvelles calomnies, dont il avoit oüy dire qu'il avoit remply le Factum ou l'Apologie qu'il vouloit imprimer pour soutenir les vieilles. Mais sa lettre & ses inquiétudes furent inutiles : & il fut surpris d'apprendre quelques jours aprés que la diligence des Juges de Groningue l'avoit prévenu de vingt-cinq jours en le mettant hors de procez.

Lettr. du 5 May 1645. Ms.

* Deux de ces Curateurs de l'Université de Groningue sç. Heinsius & Nievenius étoient connus de M. Descartes.

Messieurs de Groningue pour toute réponse luy firent envoyer la copie de la Sentence : & l'ayant trouvée toute à son avantage, quoique fort indulgente à l'égard de Schoockius

Avec les copies du faux témoignage de Voetius,

kius, il récrivit le XXVI de May au sieur Tobie d'André pour le remercier en son particulier de ses bons offices, & pour le prier de présenter en son nom ses trés-humbles actions de graces aux Juges. Voyant qu'on avoit traité fort doucement son adversaire quoique punissable de la peine des calomniateurs, il jugea qu'il luy avoit été facile de profiter de sa négligence, le criminel ayant eû tout lieu de se justifier & de défendre sa cause en l'absence de son accusateur; & de fléchir des Juges qui étoient ses amis, ses collégues, & qu'il avoit demandez luy-même pour connoître de sa cause. Mais il ne laissa point de reconnoître que les Juges luy avoient donné toute la satisfaction qu'il avoit souhaitée, & qu'il pouvoit légitimement prétendre. » Car, dit-il aux Magistrats d'Utrecht, les Particuliers n'ont aucun droit de demander le sang, ou l'honneur, ou les biens de leurs ennemis. C'est assez qu'on les mette hors d'intérêt autant qu'il est possible aux Juges. Le reste ne les touche point, mais seulement le public. Or le principal intérêt de M. Descartes dans toute cette affaire étoit que la fausseté des accusations faites contre luy par le Ministre d'Utrecht fut découverte. C'est pourquoy les Juges de Groningue n'avoient pû luy refuser les Actes servant à cét effet, aprés que Schoockius les leur eût mis entre les mains.

1645.

Tom. 3. des lettr. p. 17.

M. Descartes envoya incontinent ces Actes aux Magistrats d'Utrecht, sans prétendre néanmoins leur reprocher leur mauvaise conduite, ou se rendre partie contre Voetius & Dematius, mais pour voir s'ils feroient quelques démarches en réparation du passé. Leur confusion augmenta sans doute à la nouvelle du Jugement rendu à Groningue, mais elle se tourna en une mauvaise honte qui ne produisit autre chose qu'une espéce de mépris, avec un Acte qu'ils publiérent peu de jours aprés pour se délivrer de cét embarras. Ils en envoyérent la copie à M. Descartes, & l'Acte étoit conçû en ces termes.

Avec cinq lettr. de Voetius au Pére *Mersenne*.

Lettr. MS. à Tob. d'André du 16 Juillet 1645.

De la Justice de la ville d'Utrecht. Il est deffendu trés-rigoureusement à tous Imprimeurs & Libraires dans cette ville & franchise, d'imprimer, ou faire imprimer, de vendre, ou faire vendre aucuns libelles, ou autres écrits, tels qu'ils puissent être, pour ou contre Descartes, sous correc-

 tion

1645. » tion arbitraire. Fait le xi de Juin 1645, & ſigné C. *de Ridoler.*

M. Deſcartes ayant reçû cét Acte crut que les Magiſtrats vouloient entiérement aſſoûpir l'affaire. Mais il apprit en même têms que Voetius deſeſpéré de ce qui s'étoit paſſé à Groningue, avoit un libelle contre luy ſous la preſſe. C'étoit une lettre au nom de Schoockius dont il faiſoit achever l'impreſſion contre le gré de l'auteur qui la deſavoüoit, afin de tâcher de nuire à Schoockius, & de publier de nouvelles calomnies contre M. Deſcartes. Il étoit tellement accoûtumé à régenter la Magiſtrature même, & à brider les Devôts de la Réformation, qu'il n'avoit rien à appréhender de leur part, pourvû qu'il ſe ſervît du prétexte de la plus grande gloire de Dieu, où de la deſtruction de l'Antechriſt Romain. Il venoit encore de ſignaler ſon zéle contre les Chanoines réformez de la Ville, comparant leurs biens Eccléſiaſtiques avec le larcin d'Achan, dont il eſt parlé au chap. 7 de Joſué. Les Etats de la province avoient été obligez de s'en plaindre aux Magiſtrats de la Ville, pour faire juſtice de ce pétulant Prédicateur : & les Miniſtres ſes confréres, dont il avoit imploré le ſecours avec promeſſe de partager la dépoüille avec eux, étoient encore actuellement occupez avec luy à le juſtifier, & à prouver que les Chanoines étoient obligez en conſcience d'abandonner leurs revenus aux Miniſtres,

Tom. 3 des lettr. pag. 18.

Voyez cy-devant liv. 5. chap. 4. p. 31 touchant ces Chanoines.

Lettr. Mſ. de Deſc. à Tob. d'And. en Février 1645.

Et tom. 3 des lettr. impr. 615.

Le jeune Voetius marchant d'un pas hardy ſur les traces de ſon pére ne s'accoûtumoit pas à déférer plus que luy aux ordres des Magiſtrats, Malgré leur ordonnance du xi de Juin il ne laiſſa pas de faire imprimer divers libelles faits indirectement contre M. Deſcartes, voulant peut-être prendre droit ſur les termes de la défenſe qui n'exprimoient que les Imprimeurs & les Libraires. L'un des plus inſolens de ces libelles fut celuy qu'il publia contre Meſſieurs de Groningue, ſous le titre de *Tribunal iniquum*, dans lequel il ſe donna la licence de déchirer les Juges qui avoient terminé l'affaire de Schoockius ſans que les Magiſtrats d'Utrecht ayent fait connoître qu'ils s'en miſſent en peine.

M. Deſcartes ne fut pas auſſi indifférent qu'eux à défendre l'honneur de ſes Juges ; & il prit la liberté de leur faire

une légére remontrance ſur leurs devoirs, en ſe contentant de réfuter quelques-uns des principaux points du *Tribunal iniquum* du Calomniateur. Le jeune Voetius feignant de vouloir prouver l'injuſtice & la nullité dont il accuſoit la ſentence de Groningue, reprochoit d'abord l'incompétance aux Juges. Mais la cauſe de M. Deſcartes avoit été addreſſée par l'Ambaſſadeur de France aux Etats de la province de Groningue, où étoit le Profeſſeur Schoock dont il ſe plaignoit: & elle avoit été décidée par les autres Profeſſeurs, qui ſelon les priviléges de leur Univerſité étoient les Juges légitimes de Schoock; outre que leur jugement avoit été revû, examiné, & confirmé par les Curateurs de la même Univerſité, qui étoient membres des Etats de la province. Un autre reproche du jeune Voetius étoit que ſon pére n'étoit pas de la juriſdiction de Meſſieurs de Groningue, qu'on ne l'avoit pas cité, qu'on n'avoit pas debatu la cauſe avec luy. Reproche d'autant plus déraiſonnable, que ſon pére n'étoit ny demandeur ny défendeur dans cette affaire. Auſſi n'avoit-on rien jugé contre luy: on avoit ſeulement reçû les dépoſitions de Schoock comme on fait dans tous les procez criminels lorſque ces dépoſitions peuvent ſervir pour excuſer le crime de celuy qui eſt accuſé. Le jeune Voetius ſe plaignoit encore que le procez n'eût pas duré aſſez long-têms à ſon gré; que M. Deſcartes n'eût agi que par une lettre, ſans avoir pris Avocat ny Procureur; & enfin, qu'on n'eût pas uſé de toutes les formalitez que la chicane a inventées pour rendre les procez immortels. Mais ces formalitez ne ſont requiſes que lorſque le droit eſt douteux. C'eſt l'ordinaire dans toutes les Cours de Juſtice que lors qu'une des parties a ſi mauvais droit qu'on void par ſon propre plaidoyé qu'elle doit perdre ſa cauſe, on ne prend pas la peine d'oüir les repliques de l'autre. Ainſi on avoit donné à Schoock autant de loiſir qu'il en avoit ſouhaité pour conſulter ſon affaire, & pour la défendre: il ne ſe plaignoit point qu'on luy eût fait aucun tort en cela: il n'avoit point lieu de dire, que l'éloquence des Avocats de M. Deſcartes, ou la ſubtilité de ſes Procureurs, eût ſurpris ſes Juges: la ſeule évidence du bon droit de M. Deſcartes avoit plaidé pour luy, ſans s'être vû obligé d'employer d'autres moyens. Mais la médiſance commune des

1645.

V. la lettr. Mſ. de Deſc. à Tob. d'And. du 16 Juillet 1645.

Pag. 27 du 3e tom. des lettr.

Pag. 28 du 3 tom.

Page 29.

1645\. Emiſſaires de Voetius publioit deux choſes qui auroient pu donner atteinte à la validité de la Sentence, ſi elles avoient été prouvées; & qui n'auroient pas manqué d'être alléguées par le jeune Voetius dans le *Tribunal iniquum* ſi elles avoient eu quelque apparence. La prémiére, que le ſieur Deſmarêts Profeſſeur en Théologie à Groningue, qui avoit préſidé à ce jugement, étoit devenu l'ennemy de Voetius depuis l'affaire de la confrairie de Nôtre-Dame de Boſleduc que nous avons rapportée; & qu'il étoit récuſable dans l'eſprit de ceux qui le croyoient capable de reſſentiment & de vengeance. La ſeconde, que Schoockius étoit irrité contre Voetius, ſur ce qu'il avoit refuſé de le recommander pour la chaire de Théologie à Utrecht vacante dés l'an 1644. par la mort de Mainard Schotanus; & qu'on pouvoit le ſoupçonner d'avoir voulu ſe vanger dans ſes dépoſitions. Mais on ſçavoit aſſez que Schoockius étoit déja tout diſpoſé à déclarer toutes choſes avant qu'on eût donné la chaire de Théologie à perſonne, & qu'il en avoit écrit à M. Deſcartes. A l'égard de M. Deſmarêts, M. Deſcartes avoit affecté de ne luy point recommander ſon affaire, craignant de donner lieu de le ſoupçonner d'avoir voulu tirer avantage de leur amitié, & du refroidiſſement de celle de Voetius avec Deſmarêts depuis l'affaire de Boſleduc.

Lettr. Mſ. de Deſc. à Tob. d'And. du 16. Juillet 1645.

Tandis que le vieux Voetius occupoit la plume de ſon fils pour ſe vanger de Meſſieurs de Groningue, il concerta encore avec Dematius ſon collégue les moyens de punir l'ingratitude de ſon diſciple Schoockius. C'eſt ainſi qu'il traitoit l'obligation qu'avoit eûë celuy-cy de préférer la vérité au menſonge devant le tribunal de ſes Juges. Mais parcequ'il n'étoit plus ſous la férule, ils luy intentérent un procez d'injures, comme s'il les avoit calomniez, ſous prétexte de ne vouloir pas ſe rendre abſolument l'eſclave de leur paſſion. Schoockius fut donc appellé en juſtice à Utrecht, où il fut aiſé à ceux qui de ſes protecteurs étoient devenus ſes adverſaires de l'opprimer, parcequ'il n'y avoit jamais eu d'autre crédit que le leur dans le têms qu'il étoit leur complice, & que tout ce qu'il pouvoit avoir d'induſtrie étoit beaucoup au-deſſous de leurs intrigues. Le procez ne laiſſa point d'être debatu au commencement avec aſſez d'ardeur de part

V. Saldenus de lib p. 325.

Tom. 3 des lettr. p. 18 & 19.

& d'autre. Voetius fit même publier par avance qu'il l'avoit déja gagné, quoy qu'il n'eût encore que l'espérance que luy donnoit son crédit. Mais Schoockius avec toute sa foiblesse ne put paroître aux Juges aussi coupable que Voetius l'auroit souhaité. De sorte que le procez ne tournant pas trop à l'avantage de Voetius sur sa fin, fut arrêté tout d'un coup lors qu'il étoit presque en état d'être jugé. Ils cessérent l'un & l'autre de le poursuivre, aprés s'être réciproquement menacez qu'ils découvriroient les secrets l'un de l'autre : & la crainte qu'on ne connût ces mystéres les obligea de se rallier, quoy qu'il n'ait point paru qu'ils se soient pardonné sérieusement l'un à l'autre dans la suite des têms.

1645.

Item pag. 31. ibid.

Il n'en étoit pas de même des dispositions de M. Descartes à leur égard. La tempête finie, il ne fit aucune difficulté de découvrir son cœur. Il fut assez généreux pour vouloir prévenir ceux à qui il appartenoit de faire les prémiéres démarches de la réconciliation, sans exiger d'eux aucune satisfaction particuliére, se contentant de celle qui luy avoit été renduë par l'autorité publique des Juges. Voicy ce qu'il en écrivit au sieur Tobie d'André. » De quelque naturel que soit Schoockius, je suis tout à fait persuadé que vous ne desapprouverez pas que j'offre de me réconcilier avec luy. Il n'y a rien de plus doux dans la vie que la paix : & il faut se souvenir que la haine du plus petit animal, ne fût-il qu'une fourmi, est capable de nuire quelquefois, mais qu'elle ne sçauroit être utile à rien. Je ne refuserois pas même l'amitié de Voetius, si je croyois qu'il me l'offrît de bonne foy.

Lettre MS. à Tob. d'André du 26. May 1645.

Voetius & son fils raisonnoient autrement à son sujet. Ils continuérent leurs mauvaises pratiques avec tout le courage & toute la persévérance qu'on puisse supposer dans des ennemis irréconciliables. Ils se vantérent comme auparavant d'avoir obtenu une Sentence des Magistrats d'Utrecht contre luy, & de garder encore une Action contre luy dont ils pourroient se servir en son têms. C'est ce qui porta M. Descartes à dresser un Manifeste Apologétique pour les Magistrats d'Utrecht, afin de pouvoir ensevelir une bonne fois toute cette affaire, & de la bannir absolument de sa mé-

C'est la prémiére piéce du 3 volume des lettres de Descartes.

 moire

1645. moire s'il étoit possible. Il leur fit un abrégé historique & raisonné de ce qui s'étoit passé dans leur ville depuis l'an 1639 touchant sa Philosophie & sa Personne. Il leur exposa toute la justice de sa cause & l'injustice de ses ennemis, pour les porter à luy faire raison du tort qu'ils avoient fait à sa réputation par la faveur qu'ils avoient donnée à Voetius.

CHAPITRE VI.

Rivet quoique Cartésien, n'entend pas les livres de M. Descartes. Il excite M. Gassendi à écrire contre ses Principes. M. Gassendi s'en excuse & se contente de dire quelques injures à M. Descartes. Les Jésuites témoignent vouloir se ranger du parti de M. Descartes. Différence de la conduite du P. Bourdin d'avec celle de M. Gassendi à l'égard de M. Descartes. Le P. Mesland va aux Missions de l'Amérique. Sentimens de M. Descartes sur cette résolution. Théses Cartésiennes soutenuës à Leyde. De ceux qui passent pour les prémiers Poëtes Cartésiens. Heereboord professe la Philosophie Cartésienne à Leyde. M. Regius commence à s'écarter de la doctrine de son Maître, & veut devenir Auteur d'une Philosophie particuliére. M. Descartes luy fait de vaines remontrances sur ses erreurs. Regius se révolte, forme son schisme contre son Maître, & luy fait insulte dans une lettre. Ingratitude & insolence avec laquelle il traite M. Descartes, dont il se fit Plagiaire aprés sa mort.

CEpendant la publication des Principes de la Philosophie de M. Descartes commençoit à produire ses effets, mais d'une maniére conforme à la disposition différente où les esprits se trouvoient à l'égard du Philosophe. Tout le monde se picquoit de vouloir lire son livre: mais tout le monde n'étoit pas aussi sincére que M. Rivet sur l'intelligence qu'on en avoit. Cét homme faisoit profession d'être ami de M. Descartes; il avoit pris son parti contre Voetius son confrére dans l'affaire d'Utrecht; il s'étoit joint à M. de Zuytlichem & à M. Pollot pour l'y servir; & il ne faisoit point difficulté de se déclarer sectateur de sa Philosophie, pour imiter plusieurs Cartésiens avec lesquels il avoit à vi-

vre. Mais quoy qu'il fût au rang des Sçavans & des bons esprits du siécle ; quoy qu'il eût été long-têms Professeur dans l'Université de Leyde, Ministre de l'Eglise Françoise, & qu'il fût encore actuellement Conseiller & Théologien du Prince d'Orange à la Haye, cela ne l'empêcha pas d'avouër humblement qu'il ne comprenoit rien dans les principes & les raisonnemens de M. Descartes. Il étoit trop tard à un vieillard de 73 ans de vie, occupé du spirituel de toute une Cour, de vouloir se remettre à l'étude de la Philosophie, & de jetter de nouveaux fondemens. M. de Sorbiére qui luy rendoit quelquefois visite survint assez à propos lors qu'il en étoit à la lecture de ces Principes, non pas pour luy en donner l'intelligence, mais pour l'en délivrer par ses discours, & par un présent qu'il luy fit aux étreines de l'an 1645 du traité que M. Gassendi avoit fait contre les Méditations de M. Descartes. M. Rivet le reçût comme un gage de l'amitié de M. Gassendi, à qui il crut pouvoir faire sa cour aux dépens & à l'insçû de M. Descartes, avec lequel il n'avoit pas de liaison immédiate. Il manda donc dés le lendemain à M. Gassendi aprés les remercimens qu'il luy faisoit de son beau présent, que le Public n'attendoit rien moins de luy contre les Principes de M. Descartes, que ce qu'il avoit donné contre ses Méditations. Le sieur Bornius d'Utrecht avoit déja fait les mêmes sollicitations à M. Gassendi dés qu'il eût vû sortir ces Principes de la presse d'Elzevier ; & elles avoient été suivies de celles de plusieurs autres personnes, qui croyoient que ce seroit une chose curieuse & utile de voir aux mains les deux prémiers Philosophes du siécle.

1645.

Epist. ad Gassend. tom. 6. oper. pag. 485.

Pag. 480. epist. Henr. Born. ad Gass. ibid.

M. Gassendi s'en excusa principalement à M. Rivet, sur la crainte qu'il avoit de renouveller une playe qu'il croyoit fermée, ne jugeant pas qu'il fût honnête d'aller attaquer de gayeté de cœur un homme qui le laissoit joüir de son repos, & qui s'étoit abstenu d'insérer dans son dernier livre ce qu'il avoit promis d'y mettre contre ses Instances. Aprés ce qui s'étoit passé entre eux, M. Gassendi croyoit qu'il ne lui étoit plus libre d'écrire contre M. Descartes sans se rendre suspect de ressentiment ou de jalousie. Mais cette considération ne l'empêcha pas de décharger son cœur à M. Rivet avec

Gass. epist. ad Rivet. pag. 217. tom. 6. oper.

1645.

Jugement que Gassendi fait des Principes de M. Desc.

Calomnies fondées sur la lettr. au P. Dinet, & les Rép. à M. Arnaud.

avec une ouverture, qui a fait juger que c'étoit moins la volonté que les forces qui luy manquoient. » Le travail, dit-il, dont vous voudriez que je me chargeasse seroit assez inutile, parce qu'il me paroît que l'ouvrage mourra devant son auteur. Je ne vois personne qui ait le courage de le lire jusqu'à la fin, rien n'est plus ennuyeux, il tuë son lecteur, & on s'étonne que des fadaises ayent tant coûté à celuy qui les a inventées. Quant à moy, j'appréhende fort pour la témérité d'un homme qui entreprend par ces voyes de détrôner Aristote des Ecoles pour se mettre à sa place, & de faire une nouvelle Théologie pour la substituer à l'ancienne. On doit être surpris qu'un aussi excellent Géométre que luy ait osé debiter tant de songes & tant de chiméres pour des démonstrations certaines.

Ce jugement que M. Gassendi sembleroit avoir prononcé de sang froid sur les Principes de M. Descartes, trahissoit un homme qui n'étoit peut-être rien moins que ce qu'il vouloit paroître. Il n'en étoit pas de même de celuy que les Jésuites faisoient de cét ouvrage. Il en reçût des témoignages trés-avantageux des principaux de leur Compagnie, jusqu'à lui donner des assûrances que tout leur corps étoit pour luy & pour sa Philosophie. » J'ay reçû, dit-il à l'Abbé Picot, des lettres du Pére Charlet, du Pére Dinet, du Pére Bourdin, & de deux autres Jésuites, qui me font croire que *la Société veut être de mon parti*. Il n'étoit rien de plus glorieux ou de plus consolant pour M. Descartes que les éloges que deux personnes d'aussi grande considération qu'étoient le P. Charlet & le P. Dinet donnoient à ses ouvrages dans leurs lettres. Mais en considérant les marques d'estime & d'amitié dont celles du P. Bourdin étoient remplies, on ne peut s'empêcher d'opposer ce Pére à M. Gassendi, qui s'est trouvé son inférieur en matiére de retour & de réconciliation, quoy qu'il eût eu beaucoup moins sujet de s'offenser que ce Pére. Aussi faut-il avouër que le Pére Bourdin n'avoit pas de Sorbiére qui l'irritât continuellement contre M. Descartes, & qui le mît en danger de perdre la qualité du plus doux des hommes, que l'on n'auroit point dû disputer à M. Gassendi sans ces fâcheuses épreuves.

Lettre Mſ. du 9 Févr. 1645.

Voyez ces éloges dans la lettre Mſ. à Picot.

La joye qu'eut M. Descartes d'apprendre qu'il fût si parfaitement

faitement uni de ſentimens & d'affection avec les Jéſuites, fut un peu troublée par le dernier adieu que luy dit ſon intime ami le P. Meſland, qui avoit obtenu ſa miſſion pour aller en Amérique travailler à la converſion des Infidelles. L'affliction que luy donna cette triſte nouvelle ne luy ôta point la liberté de raiſonner ſur la réſolution de ce Pére, & ſur la conduite même de ſes Supérieurs. Il luy en récrivit en ces termes. » J'ay lû, dit-il, avec beaucoup d'émotion « l'adieu pour jamais que j'ay trouvé dans vôtre lettre : & il « m'auroit touché davantage, ſi je n'étois icy en un païs où je « vois tous les jours pluſieurs perſonnes qui ſont revenuës des « Antipodes. Ces exemples ſi ordinaires * m'empêchent de « perdre entiérement l'eſpérance de vous revoir quelque jour « en Europe. Encore que vôtre deſſein de convertir les Sauvages ſoit trés-généreux & trés-ſaint, toutefois parce que « je me perſuade que pour l'exécuter on a ſeulement beſoin « de beaucoup de zéle & de patience, & non pas de beaucoup « d'eſprit & de ſçavoir : il me ſemble que les talens que Dieu « vous a donnez pourroient être icy plus utilement employez « à la converſion de nos athées, qui ſe picquent de bon eſprit, & qui ne veulent ſe rendre qu'à l'évidence de la raiſon. « C'eſt ce qui me fait eſpérer qu'aprés que vous aurez fait « quelque expédition aux lieux où vous allez, & conquis pluſieurs milliers d'ames à Dieu, le même Eſprit qui vous y « conduit aujourd'huy vous raménera, & je le ſouhaite de tout « mon cœur. «

1645.

Lettr. Mſ. de Deſc au P. Meſland.

* Le P. Charlet ſon parent en étoit revenu & avoit été depuis Provincial & Aſſiſtant du Général.

M. Deſcartes recevoit de fréquentes nouvelles des grands fruits que faiſoit la lecture de ſon dernier livre à Paris, où on l'aſſûroit que perſonne ne s'étoit encore élevé contre ſa doctrine. Ses progrez n'étoient pas moindres en Hollande: & dés le mois de Février M. de Hoogheland luy avoit envoyé trois théſes différentes ſoûtenuës depuis peu à Leyde, & ne contenant que ſes opinions. Ces ſuccés le firent ſonger à faire imprimer les traductions Françoiſes de ſes Méditations & de ſes Principes. N'ayant pas remarqué tout l'empreſſement poſſible dans Elzevier pour ces éditions en nôtre langue, il prit des meſures avec M. Clerſelier & M. Picot pour les faire faire à Paris. Mais la verſion des Principes n'étoit pas encore achevée.

Lett. Mſ. à Picot du 9. Févr. 1645. Lettr Mſ. à Clerſelier du même jour.

Elzevier ſe plaignoit du peu de debit des Principes, comme le Maire s'étoit plaint au ſujet des Eſſais.

1645.

Momenta desultoria.

V. la lettre Latine de M. Descartes à Henry Brunon, in Rescr. præliminarib. de Moment. desult.

Ce fut vers le même têms qu'il reçût le présent que M. de Zuytlichem luy fit de ses Poësies. Elles avoient paru dés l'année précédente sous le titre d'*Heures perduës* : & l'Auteur avoit donné commission pendant son absence au sieur Henry Brunon d'en faire tenir un des prémiers exemplaires à M. Descartes, qui étoit alors en France, mais qui ne le reçût que quelques mois aprés son retour en Hollande. Parmi les belles piéces du Recuëil se trouvent celles qu'on y lit sur les Principes de la Philosophie de M. Descartes, sur son axiôme *je pense donc je suis*, sur son nom, sur son portrait ; & ce qu'il a ajoûté depuis sur sa mort. En général tout ce qu'il y a de philosophique dans ces poësies ne roule que sur la doctrine de M. Descartes. De sorte que M. de Zuytlichem a ôté à M. le Laboureur Bailly de Montmorency * la gloire que plusieurs luy donnent en France, d'avoir été le prémier Poëte Cartésien qui eût paru dans le monde. Le Pére Mersenne dans le remerciment de l'exemplaire qui luy avoit été donné, témoigne à M. de Zuytlichem qu'il auroit fait encore autre chose si Dieu l'avoit fait Poëte comme ce Gentil-homme. » Je vous assure, dit ce Pére, que si j'avois autant de génie pour la Poësie que vous, je mettrois toute la » Physique de M. Descartes en vers, comme Lucréce a fait » celle de Démocrite. Mais je le ferois avec plus de grace que » luy, car je vous imiterois : c'est-à-dire que j'en ferois une » partie en vers héroïques, une autre en sapphiques, une au- » tre en iambiques, &c. selon le caprice qui me prendroit.

* Appellé maintenant Enguien.

V. son *Charlemagne* pag. 68 & suivantes, où l'on fait debiter le Cartésianisme à un Ange, &c.

In Rescript de Moment. Desultor. præ-limin.

Mais ce bon Pére ne sçavoit pas encore alors que la Providence préparoit la veine de l'un des plus illustres Magistrats du Royaume pour donner à la Philosophie de M. Descartes plus que Lucréce n'avoit donné à celle de Démocrite. Ce Magistrat étoit Monsieur de *Montmor* Maître des Requêtes, universellement connu pour son sçavoir, son esprit, & sa vertu. Il avoit une estime infinie pour la Philosophie & la personne de M. Descartes, qu'il sollicitoit par plus d'une sorte d'artifices de prendre un établissement à Paris ou dans le voisinage. Comme il avoit de beaux talens pour la poësie, il n'eut pas plûtôt lû le livre des Principes de M. Descartes, qu'il voulut se donner le plaisir de les mettre en vers. Le Poëme latin qu'il en fit avoit pour titre

Henry Louïs Habert Seigneur de Montmort & de la Brosse de l'Académie Françoise.

De rerum Naturâ: & M. de Sorbiére prétendoit que » *les pensées de M. Descartes y étoient plus aisées à entendre que dans les écrits de leur Auteur.* Il ne pouvoit comprendre comment ce Poëte avoit pû trouver des mots dans la latinité ancienne pour les expliquer, parceque, selon luy, c'étoient toutes pensées nouvelles, qu'on n'avoit pas même euës en songe du têms des Romains. Le Public joüiroit maintenant de ce beau Poëme Cartésien, si M. de Montmor avoit eu autant de considération pour luy, que le Chancelier de l'Hospital, le Président de Thou, & les autres illustres Poëtes de la Robe. Mais pour revenir aux Poësies de M. de Zuytlichem, il est bon de remarquer que la lecture des piéces de son Recueïl, qui regardent la Philosophie de M. Descartes, étoit une espéce de préparatif à celle de ses Principes qui commencérent à paroître incontinent aprés. Le sieur Adrien *Heereboord* Professeur en Philosophie dans l'Université de Leyde & sous-principal du collége théologique, ne trouva point de meilleur compliment à faire à M. de Zuytlichem, qu'en luy marquant qu'il avoit passé des amusemens de ses Poësies, ausquelles il avoit donné ses heures perduës, à l'étude sérieuse des Principes de la Philosophie de M. Descartes.

1645.

« 1645.

« Sorbiere lettr. & disc. in IV. pag. 371.

Legi, perlegi desultoria tua momenta, desultoriis horarum momentis. Nunc versor in virorum maximi Renati Descartes Philosophiæ Principiis evolvendis. Et verum fatebor, obstupesco, ita Naturam universam pandi ab hoc Heroë. Gratiæ sint Deo nostro Patri luminum, qui tantam hic nobis lucem affulgere voluit Phosphoro Cartesio, pro quo in merâ caligine versati videantur omnes antehac Philosophi.

In Rescript. de Moment. Desultor. Const. Hugen.

Sorbiére lettr. & disc. in IV. pag. 688.

Ce M. Heereboord est celuy qui a introduit la Philosophie Cartésienne dans l'Université de Leyde à la faveur de M. Heydanus Ministre & Prédicateur célébre, de M. Golius, de M. Schooten, & de quelques autres Professeurs qui s'étoient rendus eux-mêmes sectateurs de cette nouvelle Philosophie. Le zéle de M. Heereboord dans ses prémiéres leçons n'étoit peut-être pas ardent au même degré de chaleur que celuy de M. Regius à Utrecht : mais il pouvoit être plus circonspect & mieux réglé. En effet lors que M. Descartes trouva de nouveaux Voetius dans l'Université de Leyde en la personne d'un Revius & d'un Triglandius, on peut dire que M. Heereboord ne gâta rien : & il continua ses leçons Cartésiennes avec succés, parce qu'il les faisoit sans bruit & sans faste, & qu'il avoit eu l'industrie de ne point se laisser mêler dans la passion des Théologiens.

Il auroit été à souhaiter pour M. Descartes que M. Regius eût gardé la même conduite à Utrecht, ou qu'il eût

 persévéré

1645. perſévéré du moins dans ſa prémiére docilité à l'égard de ſon Maître. Depuis qu'il s'étoit hazardé à dogmatiſer de ſon chef ſur l'union de l'Ame humaine avec le Corps, & ſur quelques autres points délicats, il avoit donné beaucoup d'exercice à M. Deſcartes, qui par ſes exhortations particuliéres & par les corrections qu'il avoit faites à ſes théſes & à ſes autres écrits, avoit tâché de retenir ſon eſprit dans ſes bornes. M. Regius s'étoit inſenſiblement écarté depuis ce têms : & ſoit qu'il fût enfin retourné à ſon prémier génie, ſoit qu'il cherchât quelque milieu pour ſe racommoder avec ſes ennemis d'Utrecht, & s'aſſûrer la paiſible poſſeſſion de ſa chaire, il avoit pendant le voyage de M. Deſcartes en France dreſſé des Eſſais d'une Philoſophie à ſa mode, auſquels il prétendoit donner le titre de *Fondemens de Phyſique.* L'expérience qu'il avoit des bontez de M. Deſcartes luy fit croire qu'il luy paſſeroit cét ouvrage de la maniére qu'il l'avoit composé. Il le luy envoya pour l'examiner, plûtôt pour ne pas laiſſer périr ſa coûtume tout d'un coup, que pour profiter véritablement des leçons de ſon Maître. M. Deſcartes n'eut point la complaiſance dont il s'étoit flaté. Il trouva dans ce dernier écrit plus de licence qu'il n'en avoit remarqué dans tous les autres : & au lieu d'envoyer à M. Regius les corrections des endroits qui en avoient beſoin, comme il l'avoit pratiqué juſques-là, il luy manda nettement qu'il ne pouvoit donner une approbation générale à cét ouvrage, & qu'il renfermoit diverſes choſes qui ne luy plaiſoient pas. Il ajoûta que s'il étoit aſſez amoureux de ſes ſentimens particuliers pour ne pas ſuivre l'avis qu'il luy donnoit de ſupprimer ou de réformer entiérement ſon ouvrage, il ſeroit obligé de le deſavouër publiquement, & de détromper le Public, qui avoit crû juſqu'alors qu'il n'avoit point d'autres ſentimens que les ſiens.

Quod homo ſit ens per accidens, &c.

Quod anima rationalis ſit modus corporis.

Tom. 1. des lettr. pag. 451.

M. Regius qui avoit déja pris ſon parti, & qui s'étoit fortifié contre toutes ſortes de remontrances, ne laiſſa point de remercier M. Deſcartes de ſes avis : mais au lieu de les ſuivre comme auparavant, il ſe mit en devoir d'excuſer ſon ouvrage, & d'en faire voir l'œconomie & les beautez à ſon Maître, comme ſi ces choſes euſſent échappé à ſes réfléxions. Il luy fit valoir ſur tout ſa méthode d'Analyſe, & ſa belle maniére

Lettr. 33. Mſ. de Reg. du 6. Juillet 1645.

niére de définir & de diviser. Il luy promit seulement de remédier à quelques obscuritez, quoiqu'elles pussent servir à assujettir davantage un lecteur, & à le rendre plus attentif aux difficultez. Et pour éviter les inconvéniens dont M. Descartes l'avoit averty, il luy envoya ce modéle d'avertissement au lecteur, pour être mis au bout de sa préface. *Pour détromper ceux qui s'imagineroient que les choses qui sont contenuës dans cét ouvrage seroient les sentimens purs de M. Descartes, je suis bien aise d'avertir le Public qu'il y a effectivement plusieurs endroits où je fais profession de suivre les opinions de cét excellent homme; mais qu'il y en a aussi d'autres où je suis d'une opinion contraire, & d'autres encore sur lesquels il n'a pas jugé à propos de s'expliquer jusqu'icy. C'est ce qu'il sera aisé de remarquer à tous ceux qui prendront la peine de lire les écrits de ce grand homme, & de les confronter avec les miens.* Pour tâcher de prévenir le desaveu public dont il croyoit que M. Descartes le menaçoit, il luy fit offre d'ajoûter encore dans sa préface tout ce qu'il jugeroit à propos, parcequ'il appréhendoit ce desaveu comme une réfutation de son ouvrage, capable de l'étouffer, ou de le décrier dans sa naissance. Mais il ne parla point de retoucher au fonds de son ouvrage. 1645.

M. Descartes luy manda qu'il approuvoit fort la maniére de traiter la Physique par définitions & divisions, pourvû qu'il y ajouta les preuves nécessaires. Mais il luy fit connoître en même têms qu'il ne luy paroissoit pas encore assez versé dans la Méthaphysique, ny dans la Théologie, pour entreprendre d'en publier quelque chose : & que s'il étoit absolument déterminé à l'impression de ses fondemens de Physique, il devoit au moins retrancher ce qui regardoit l'Ame de l'Homme, & la Divinité, & ne rien falsifier de ce qu'il empruntoit de luy : en un mot, qu'il luy feroit plaisir de ne le pas rendre participant de ses égaremens dans la Métaphysique, ny de ses visions dans la Physique & la Médecine. Cette derniére lettre fit enfin lever le masque à M. Regius : & résolu de sacrifier l'honneur de son Maître au sien, il renonça tout de bon à sa discipline par une lettre assez cavaliére, écrite du 23 de Juillet 1645, dans laquelle il voulut se décharger une bonne fois en ces termes. » Je ne vois pas que j'aye grand sujet d'appréhender pour mon opi- Tom. 1 des lettr. pag. 430, 431. « Schisme de « Regius.

 nion

1645.

Lettr. 34. Mſ. de Regius.

Erreur que M. Deſc. cenſuroit.

» nion qui regarde l'Homme, dont vous voudriez pourtant me » faire un crime. Car je ne vous en ay dit autre choſe, ſinon » qu'il eſt clair par l'Ecriture ſainte que l'Ame raiſonnable eſt » une ſubſtance immortelle : mais qu'on ne peut le prouver » par aucune raiſon naturelle, & que rien n'empeche qu'elle » ne ſoit auſſi bien *un mode du corps* qu'une ſubſtance qui en » ſeroit réellement diſtinguée. C'eſt en quoy je crois avoir af- » fermy l'autorité de l'Ecriture en ce qui dépendoit de moy : » au lieu que ceux qui prétendent ſe ſervir des raiſons naturelles » en cette occaſion ſemblent ſe défier de cette autorité divine ; » & n'alléguant que de foibles raiſons trahiſſent la cauſe de l'A- » me & des ſaintes Ecritures, par leur indiſcrétion ou par » leur malice. Ce n'eſt pas que je ne puſſe pour l'amour de » vous retrancher de ce ſentiment ce que vous jugeriez à pro- » pos : mais au reſte vous vous feriez peut-être plus de tort » qu'à moy, ſi vous alliez publier par écrit ou de vive voix, » que vous avez touchant la Métaphyſique des ſentimens éloi- » gnez des miens. Car l'exemple d'un homme comme moy, qui » ne paſſe point pour un ignorant dans vôtre Philoſophie, ne » ſervira qu'à confirmer pluſieurs perſonnes qui ont déja des » ſentimens fort différens des vôtres ſur ces matiéres : & ils ne » pourront me refuſer la qualité d'homme d'honneur voyant » que mes engagemens paſſez avec vous ne m'empéchent pas » de m'éloigner de vos ſentimens lorſqu'ils ne ſont pas raiſon- » nables.

» Vous ne ſerez pas ſurpris de ma conduite, lorſque vous » ſçaurez que beaucoup de gens d'eſprit & d'honneur m'ont » ſouvent témoigné qu'ils avoient trop bonne opinion de l'ex- » cellence de vôtre eſprit, pour croire que vous n'euſſiez pas » dans le fonds de l'ame des ſentimens contraires à ceux qui » paroiſſent en public ſous vôtre nom. Et pour ne vous rien » diſſimuler, pluſieurs ſe perſuadent icy que vous avez beau- » coup décrédité vôtre Philoſophie en publiant vôtre Méta- » phyſique. Vous ne promettiez rien que de clair, de certain, » & d'évident : mais à en juger par ces commencemens, ils » prétendent qu'il n'y a rien que d'obſcur & d'incertain, & » les diſputes que vous avez eûës avec les habiles gens à l'oc- » caſion de ces commencemens ne ſervent qu'à multiplier les » doutes & les ténébres. Il eſt inutile de leur alléguer que vos raiſonnemens

Inſulte qu'il faut confronter avec le jugement qu'il avoit porté autrefois des Méditat. de M. Deſc.

raiſonnemens ſe trouvent enfin tels que vous les avez pro- « 1645.
mis. Car ils vous répliquent qu'il n'y a point d'enthouſiaſte, «
point d'impie, point de bouffon qui ne pût dire la même «
choſe de ſes extravagances & de ſes folies. Encore une fois, «
je conſentiray que l'on retranche de mon Ecrit ce qui peut «
vous y déplaire, ſi vous le jugez à propos: mais aprés tout, «
je n'y vois rien qui puiſſe me faire honte, ou que je doive «
me repentir d'avoir écrit. Ainſi rien ne m'oblige à refuſer «
l'impreſſion d'un ouvrage de l'édition duquel on peut eſpé- «
rer quelque utilité. Pour vous, Monſieur, à qui j'ay déja des «
obligations infinies, vous me permettrez de vous remercier «
de la bonté que vous avez eûë de lire mon livre, ou pour «
mieux parler, vôtre livre, puiſqu'il eſt véritablement ſorty «
de vous; & de la ſincérité avec laquelle vous m'en avez dit «
vôtre ſentiment. Vous agréerez auſſi la liberté avec laquelle «
je viens de vous expliquer les miens, puiſque cette liberté «
n'eſt que le fruit de l'amitié dont vous m'honorez. «

Peut-être Ariſtote n'avoit-il jamais porté plus loin l'ingratitude envers ſon maître Platon. Peut-être Maxime le Cynique n'avoit-il jamais traité ſon maître Grégoire de Nazianze avec plus d'inſolence. L'ingratitude & l'inſolence ont ſouvent été la récompenſe dont les meilleurs Maîtres ont été payez par leurs Diſciples dénaturez. Mais il falloit que parmy la corruption du genre humain M. Regius vint donner encore l'éxemple de l'inſulte, qui certainement eſt plus rare que les deux autres. Auſſi falloit-il qu'il ſe diſtinguât dans ſa nouvelle revolte contre M. Deſcartes d'avec les autres diſciples, qui n'ont rien ſouffert pour la doctrine qu'ils avoient appriſe des maîtres qu'ils ont abandonnez enſuite. M. Regius avoit été au hazard d'être *le prémier martyr* de la doctrine de ſon maître, mais contant pour rien la perte de la gloire acquiſe par ſes dangers & ſes ſouffrances, il voulut ſignaler ſon Schiſme par des outrages. Il fit plus en joignant l'injuſtice à la rebellion. Car aprés avoir retenu la plus grande partie de la doctrine de ſon maître pour s'en faire toujours le même honneur qu'auparavant, il la défigura & la corrompit dans la ſuite comme il luy plut: & ſous prétexte que M. Deſcartes refuſa tant qu'il vécut de la reconnoître pour ſienne ſous cét extérieur étranger, il s'en ſaiſit aprés ſa mort

Tom. 3. des lettr. p. 6.

Lettr. Mſ. de M. Deſc. à Merſ. du 5 Octob. 1646.

1645.

Beeckman ayant fait restitution du traité de la Musique de son vivant n'étoit plus plagiaire de M. Descartes.
Tom. 3 des lettr. p. 432, 433.

mort en supprimant même son nom avec tant d'indignité que plusieurs ne le regardent pas moins comme le prémier plagiaire de M. Descartes, que comme le prémier rebelle d'entre ses disciples, ou le prémier schismatique d'entre ses sectateurs. M. Descartes répondit aux insultes de M. Regius avec une douceur & une sagesse, qui auroit été capable seule de faire l'Apologie de ses sentimens & de sa conduite; & il ne voulut finir son commerce avec cét ingrat, qu'en luy donnant les avis les plus salutaires qu'on pût attendre d'un bon maître & d'un véritable amy.

CHAPITRE VII.

Traité de M. Descartes sur la nature des Animaux. Il s'applique de nouveau aux opérations anatomiques. Quelle étoit la bibliothéque & l'étude de M. Descartes. Il s'éléve une dispute fameuse sur la quadrature du cercle entre les Mathématiciens du siécle. M. Descartes est engagé d'y prendre part. Il estime la quadrature du cercle impossible. Jugement qu'il fait du livre de Gregoire de saint Vincent. M. Chanut va en Suéde en qualité de Résident. M. Descartes le void en passant. Amitié de M. Porlier avec M. Descartes. Preuves de la Religion & de la probité de M. Descartes. Il répond aux instances de M. Gassendi, & fait son traité des Passions. Desseins & projets de la Philosophie Morale de M. Descartes. Il se dégoûte du travail: il fait résolution de ne plus rien imprimer, & de ne plus étudier que pour luy.

MR Regius résolu de pousser sa pointe pour l'impression de son livre, tâcha de ne point s'écarter de la doctrine de M. Descartes, à la Métaphysique prés. Pour conserver encore une ombre de liaison avec luy, il voulut retoucher le livre avant que de le mettre sous la presse, non pour en retrancher ce qui déplaisoit à M. Descartes, mais pour l'enrichir des observations nouvelles que son maître avoit faites depuis peu sur la nature des Animaux. Il avoit eu communication des mémoires que M. Descartes avoit dressez depuis l'édition de ses Principes, dans le dessein de faire

faire un juſte traité des Animaux. Mais on peut dire que ce que M. Regius voulut mettre en œuvre n'étoit qu'une ébauche fort imparfaite de ce que M. Deſcartes méditoit ſur ce ſujet. Aprés le gain de ſon procez de Groningue, le deſir d'exécuter ſon grand deſſein l'avoit fait remettre aux opérations anatomiques avec une application nouvelle. Ce fut où il borna toute ſa dépenſe & toutes ſes facultez pendant cette année. Hors un voyage de quelques ſemaines qu'il fit à Leyde & à la Haye ſur la fin de Juin & le commencement de Juillet, il ne ſortit point de ſa maiſon d'Egmond, où il ſe faiſoit apporter d'Alcmaer & des autres endroits de ſon voiſinage toutes ſortes d'animaux propres à la diſſection.

1645.

Lettr. Mſ. du 16 Juillet 1645 à Tob. d'André.

Ce fut durant le têms de ces occupations qu'il fut viſité, non pas à Alcmaer comme l'a cru M. Borel, mais à Egmond, par un Gentil-homme des amis de M. de Sorbiére qui luy demanda à voir ſa bibliothéque, & qui le pria de luy dire quels étoient les livres de Phyſique qu'il eſtimoit le plus, & dont il avoit fait ſa lecture la plus ordinaire. M. Deſcartes pour ſatisfaire la curioſité du Gentil-homme le conduiſit ſur le derriére de ſon logis, où étoit une eſpéce de gallerie ouverte par dedans la cour, & tirant le rideau il luy montra un veau à la diſſection duquel il alloit travailler. *Voilà*, luy dit-il, *ma bibliothéque ; voilà l'étude à laquelle je m'applique le plus maintenant*. Cette réponſe ne renfermoit rien de contraire à la vérité, ny à l'idée qu'il vouloit donner à ſon hôte pour répondre à ſa penſée. Elle n'avoit auſſi rien d'indigne de l'état de M. Deſcartes. Mais comme je ne voudrois pas la mettre au rang des plus admirables & des plus rares apophthegmes avec M. Borel, auſſi ſerois-je trés-éloigné de prendre une repartie ſi innocente & ſi naïve pour un témoignage de la vanité de M. Deſcartes, comme a fait M. de Sorbiére, à qui il plaiſoit aſſez rarement de prendre en bonne part les choſes qu'il trouvoit les plus indifférentes dans nôtre Philoſophe, lors même qu'il n'étoit pas queſtion de faire ſa cour à M. Gaſſendi. De la connoiſſance des Bêtes, M. Deſcartes paſſa à celle du Corps humain par les mêmes ſecours de l'Anatomie & de ſes autres expériences : & il commença dés l'automne de cette année ſon traité ſéparé de

Sorb. lettr. & diſ. in IV° p. 689, & 690.

Borel. vit. comp. p. 16.

1645.

Tom. 1 des lettr. pag. 256.

Il étoit né en 1562, & mourut en 1647.

Vit. Hobbian. auctuar. pag. 15, & 16.

Lipstorp. specim. Philos. Cartes. p. 14.

l'*Homme*, & même celuy de la *formation du Fœtus*, quoiqu'il n'eût pas achevé celuy *des Animaux*. La fin de toutes ces études étoit de trouver les moyens de conserver la santé du corps humain, & de la rétablir lorsqu'elle se perd.

Il fit une petite diversion à cette étude par l'engagement où il se trouva avec les prémiers Mathématiciens de l'Europe, de prendre part au fameux différent qui s'éleva en cette année entre *Longomontanus* & *Pellius* touchant la Quadrature du cercle. Longomontanus dont le nom étoit *Christianus Sévérini* Danois de nation étoit un vieillard de quatre-vingts-trois ans, à qui il ne restoit plus que vingt ou vingt-deux mois de vie. Il étoit encore actuellement Professeur des Mathématiques dans l'Université ou collége royal de Coppenhague. Il s'étoit fait un nom considérable, prémiérement par l'honneur qu'il avoit eû d'être le disciple du célébre Tyco Brahé, & par l'avantage qu'il avoit eû de travailler sous luy aux observations astronomiques dans le fameux laboratoire d'Uranienbourg, & ensuite par l'édition d'un livre qu'il avoit publié l'an 1622, sous le titre d'*Astronomia Danica*. Le bon homme ne voulant pas se contenter de la gloire qu'il y a de connoître les astres, aspiroit encore à celle de paroître Géométre : & pour s'y signaler d'une maniére plus éclatante, il avoit entrepris de démontrer la Quadrature du cercle, qui est l'écuëil où les plus grands génies ont échoüé jusqu'icy. En quoy il ne fut pas plus heureux que les autres, malgré la bonne opinion qu'il avoit de son travail. Le sieur Jean Pell Anglois Professeur des Mathématiques au collége d'Amsterdam, y remarqua d'abord beaucoup de paralogismes : & voyant que le point de la difficulté consistoit dans la preuve d'un seul théoréme, il en fit prémiérement la démonstration par luy-même, & il voulut proposer la chose à tout ce qu'il connoissoit d'habiles Mathématiciens pour leur en demander leur sentiment. Ceux qui examinérent la chose & qui luy envoyérent leurs démonstrations furent M. de Roberval, M. le Pailleur, M. Carcavi, M. Mydorge, & le P. Mersenne revenu de son voyage d'Italie dés le commencement de Juillet ; Milord Candiche ou Cavendish, & M. Hobbes d'Angleterre ; Jean Adolphe Tassius Mathématicien de Hambourg ; Jean Loüis Wolzogen libre

libre Baron d'Autriche, Gentil-homme de la chambre du Rôy de Pologne, Cartésien d'études, & Socinien de Religion; le Pére Bonaventure Cavaliéri Italien Professeur des Mathématiques à Boulogne; M. Golius Professeur à Leyde, & quelques autres Mathématiciens de Hollande. M. Descartes envoya aussi à M. Pell une courte démonstration sur le même sujet, qui servit à autoriser merveilleusement ce qu'il avoit avancé contre Longomontanus. Il y avoit longtêms que M. Descartes étoit convaincu que la Quadrature du cercle étoit impossible, & depuis qu'il en avoit fait la preuve par le moyen de sa Méthode & de son Analyse, il s'étoit abstenu de cette opération comme d'une chose impraticable & inutile. Les plus grands Géométres du siécle avoient reconnu aussi la même chose avec le simple secours de l'Analyse de Viéte. Mais un consentement si général ne fut point capable d'épouvanter le P. Grégoire de saint Vincent Jésuite de Flandre, qui nonobstant le mauvais succés de Longomontanus ne laissa pas de travailler à la Quadrature du cercle avec toute l'assûrance d'un homme qui devoit réüssir. A dire le vray, il y employa une méthode qui parut assez belle, & tout-à-fait nouvelle à quelques Sçavans du Nord : & il y apporta tant de travail & de soins qu'il en fit un fort gros livre imprimé deux ou trois ans aprés *in folio*. Cela renouvella la curiosité des Mathématiciens. On examina l'ouvrage du Pére. M. de Roberval fut l'un de ceux qui s'y portérent avec le plus d'ardeur, & il en fit une censure encore plus vigoureuse que n'avoit été celle de M. Pell contre Longomontanus. Il fut suivy du P. Mersenne qui se trouva plus hardy aprés luy à dire son sentiment sur cét ouvrage. Le plus grand éloge que ce Pére crut devoir donner à l'Auteur, étoit d'*avoir composé un grand livre, & d'avoir cherché cette Quadrature par des chemins fort longs & déja connus.* Mais il y avoit dans l'ouvrage d'autres choses assez nouvelles & dignes de quelques loüanges, dont néanmoins le P. Mersenne sembloit avoir affecté de se taire. Le jeune M. Huyghens fils de M. de Zuytlichem, qui s'étoit rendu trés-habile dans les Mathématiques sous M. Schooren & M. Pell, examina aussi l'ouvrage, & trouva que l'auteur avoit exécuté son dessein avec plus de subtilité que de succés. Enfin, l'on voulut que

1645.

Lipstorp. Ibid.

Lipstorp. Ibid.

Tom. 3. des lettr. de Desc. pag. 614.

Lipstorp. specim. Cart. p. 14.

1645.

M. Descartes en dit son avis comme les autres, & il fallut que M. Schooten son ami luy envoyât le livre du P. Grégoire de saint Vincent pour le lire. Il se trouva conforme de sentiment avec M. de Roberval. Il en lût jusqu'à ce qu'il eût remarqué quelques paralogismes dans la Quadrature prétenduë du cercle, & il ne trouva dans tout ce qu'il en lut que des propositions si simples & si faciles, qu'il jugeoit que l'Auteur avoit plus perdu de têms à les écrire, qu'il n'avoit acquis de gloire à les inventer. Il semble que ce Pére eût voulu sonder M. Descartes quelques années auparavant sur ce dessein: & celuy-cy avoit fait réponse à un amy commun qui s'en étoit mêlé, qu' » encore que les propositions du Pé- » re Jésuite qu'il luy avoit envoyées fussent trés-vrayes, il » n'espéroit pourtant pas qu'il en pût déduire la Quadrature du » cercle comme il sembloit le prétendre. Le P. Grégoire de saint Vincent parut prendre en bonne part le jugement que M. Descartes & les autres firent de son ouvrage, & il témoigna quelques années aprés à M. de Sorbiére que ce qu'il avoit débité dans son gros ouvrage avec tant d'étenduë étoit plûtôt pour exciter ceux qui viendroient aprés luy à mieux faire que par aucune pensée qu'il eût eû de n'avancer que des propositions tout-à-fait démontrées. Mais il trouva mauvais que le P. Mersenne eût enchéri sur M. de Roberval, & qu'en rapportant le mal qu'il en avoit oüy dire à celuy-cy, il se fût abstenu d'en dire d'ailleurs le peu de bien qu'il pouvoit y avoir remarqué: conduite qui ne luy paroissoit pas conforme à l'esprit de charité, qui est l'ame & la devise de la profession religieuse des Minimes. Il écrivit contre ce Pére, & répondit en peu de mots au jugement qu'il avoit porté de son livre: mais il ne fit paroître son écrit que sous le nom de l'un de ses écoliers, comme nous l'apprenons de M. Carcavi.

Pag. 614, du 3 tom. des lettr.

Pag. 617, & 618. ibid.

Pag. 444. ibid.

Pag. 458 3. tom.

Pag. 114. Relat. de Sorb. in VIII°.

Pag. 614, & 451.

Pag. 451 au 3 tom. des lettr. de Desc.

Pendant que M. Pell agitoit dans Amsterdam la question de la Quadrature du cercle, il arriva à M. Descartes une occasion agréable de quitter sa solitude pour se rendre en cette Ville. M. Chanut son amy avoit été nommé par le Roy pour aller en Suéde en qualité de Résident. Etant arrivé à Amsterdam avec sa famille au commencement d'Octobre, il écrivit à Egmond le IV du mois pour informer M. Descartes de

de ce qui le regardoit, & pour luy demander de ses nouvelles. 1645.
M. Descartes quitta tout pour venir embrasser un ami de cette importance, & voir toute sa famille, particuliérement Madame Chanut sœur de M. Clerselier. Il ne les quitta point pendant leur séjour en cette ville: & ce fut dans cét intervale que M. *Porlier* qui étoit du voyage de Suéde à la compagnie de M. Chanut vid M. Descartes qu'il n'eut jamais occasion de revoir une seconde fois de sa vie. M. Porlier qui s'étoit senti Cartésien dés la prémiére lecture de ses ouvrages, s'entretenoit depuis long-têms du desir d'en connoître l'Auteur. Il l'étudia exactement dans ses conversations, comme il avoit fait dans ses livres; & avec toute son application il ne put y remarquer rien qui luy parût suspect de cét athéisme & de cette irreligion prétenduë, dont Voetius avoit répandu la calomnie jusqu'en France. Enfin pour ne s'en rapporter ny à ses livres ny à ses conversations, il en voulut chercher de nouveaux éclaircissemens, par le moyen de quelques personnes à qui M. Descartes fût entiérement indifférent, & qui eussent néanmoins d'assez grandes habitudes avec luy pour le connoître au naturel. Il trouva un Maître d'armes, qui s'étant venu rendre sur le bord de M. le Résident pour passer en Suéde, parut surpris de rencontrer dans le port M. Descartes, qu'il se vantoit de connoître mieux que personne, pour l'avoir hanté souvent en différens endroits de la Hollande. M. Porlier se joignit au Maître d'armes, dans le dessein de le faire parler sur tout ce qu'il sçavoit de nôtre Philosophe sans précaution, & avec toute l'ouverture d'un homme qui ne se méfie de rien. Le Maître d'armes debuta par dire, que M. Descartes étoit un homme de beaucoup de Religion, d'une grande droiture de cœur, généreux & sincére dans ses amitiez, libéral & charitable dans ses aumônes, exemplaire & exact dans les exercices de sa Religion, passant par toute la Hollande pour un homme qui faisoit beaucoup d'honneur à l'Eglise Romaine, & qui édifioit les Protestans du païs. M. Porlier fut ravi intérieurement d'apprendre que la calomnie de l'irreligion parût si mal fondée & si peu reçûë dans les lieux mêmes où on l'avoit fait naître: & voulant profiter de la belle humeur où il voyoit le Maître d'armes pour raconter, il l'engagea insensiblement

Relat. Mf. de Porlier.

1645. à continuer le récit qu'il luy fit de plusieurs particularitez de la vie que M. Descartes menoit en Hollande, & qui étoient toutes preuves différentes de la bonne conscience & de la probité de ce Philosophe chrétien. Il luy dit entre autres choses, que M. Descartes étoit un homme de bon conseil touchant la diversité des Religions pour quantité de personnes qui chancelloient depuis les révolutions du païs, & qui étoient en peine de résoudre le parti qu'ils devoient prendre. Il luy fit l'histoire d'un honnête homme, lequel quoique élevé dans la Religion catholique, s'étoit trouvé fort ébranlé par le changement général de son païs, & par le fâcheux exemple de diverses personnes de sa connoissance. Cét homme desiroit sur toutes choses de ne point perdre son ame, mais il étoit fort embarrassé sur les moyens de la conserver. Les doutes dont il se vid accablé le firent addresser à M. Descartes, qu'il ne connoissoit que comme une personne que l'on consultoit volontiers sur ces matiéres. M. Descartes sans le faire entrer dans la discussion des dogmes se contenta de luy demander s'il croyoit l'Eglise Protestante fort ancienne, & s'il en connoissoit les commencemens; s'il avoit oüy parler de la conduite & des motifs des nouveaux Réformateurs, de leur mission, de leur autorité & des moyens qu'ils avoient employez pour établir la réformation; s'il avoit remarqué dans les nouveaux Réformez plus de charité & plus de condescendance chrétienne, plus de patience, d'humilité, & de soumission aux ordres de Dieu. La personne qui n'étoit point déja trop édifiée de plusieurs effets scandaleux de la nouvelle réformation en reconnut aussi-tôt l'illusion, & sur les conclusions que M. Descartes luy fit tirer de tout ce qu'il luy avoit fait avouër, il remit son ame dans les voyes du salut. M. Porlier n'oublia point cette histoire, estimant M. Descartes heureux d'avoir été calomnié pour la Vérité. Il fut admis dans son amitié en présence de M. Chanut, & il luy déclara que l'une des principales raisons qui l'avoient rendu sectateur de sa Philosophie, étoit qu'elle donnoit selon luy de grandes ouvertures pour expliquer tous les mystéres de nôtre Religion d'une maniére qui n'est ni dure ny forcée. M. Porlier se conserva toûjours depuis dans cette amitié, tant par ses lettres que par celles

celles de M. Clerſelier ami de l'un & de l'autre. Il fit même dans la ſuite des objections à M. Deſcartes, pour luy faire voir combien il avoit de goût & de pénétration pour ſa Philoſophie: & la ſatisfaction qu'il en reçut luy avoit fait concevoir le deſſein de compoſer un livre en faveur de cette Philoſophie, auquel il auroit donné pour titre *antiqua Fides Theologia nova*, pour montrer que les principes de M. Deſcartes ſont plus commodes que ceux dont on ſe ſert vulgairement pour expliquer les myſtéres de la Religion chrétienne. Mais ce deſſein a été traverſé par une vocation de Dieu plus preſſante à d'autres emplois: & le têms qui auroit été deſtiné à la compoſition de cét ouvrage, s'eſt trouvé employé au ſervice des Pauvres dans l'adminiſtration de l'Hôpital général.

1645. Tom . pag. 110. & ſuiv. Pag. 126. ibid.

M. Deſcartes fut quatre jours avec M. Chanut dans Amſterdam: & l'ayant laiſſé le Lundy au ſoir 9 du mois d'Octobre dans le navire où il s'étoit embarqué pour la Suéde, il s'en retourna fort ſatisfait à Egmond, où il paſſa l'hyver, qui fut fort rude cette année, à deux petits ouvrages de pur paſſe-têms, parce que les plantes de ſon jardin n'étoient pas encore en état de luy fournir les expériences qui luy étoient néceſſaires pour continuer ſa Phyſique.

Lett. Mſ. de Chanut. Lettr. Mſ. de Deſc. du 15. Octobre 1645. Tom. 1. des lettr. pag. 100.

Le prémier de ces ouvrages étoit la Réponſe qu'il avoit ſi long-têms refuſée au livre des Inſtances de M. Gaſſendi. Il la fit, non pas ſur le livre de M. Gaſſendi qu'il avoit lû avec un peu trop de négligence, & dans la réſolution de n'y rien trouver qui eût beſoin de réponſe; mais ſur des extraits fidelles que quelques amis communs avoient faits des endroits qui méritoient le plus d'être réfutez. Il envoya cette Réponſe à Monſieur Clerſelier, qui préparoit une édition françoiſe de ſes Méditations avec les Objections & les Réponſes tant de la traduction de M. le Duc de Luynes que de la ſienne. Sa lettre d'envoy étoit dattée du 12 de Janvier de l'an 1646: & ſur la connoiſſance qu'il avoit de la maniére dont Monſieur Clerſelier en uſoit avec M. Gaſſendi qui étoit auſſi de ſes amis, il voulut le prévenir ſur quelques termes qui pourroient luy paroître un peu durs. Il le pria de conſidérer qu'il n'avoit pû traiter ſon adverſaire plus civilement *aprés les injures de ſon gros livre d'Inſtances*; & qu'il auroit pû faire encore toute autre choſe, s'il n'avoit eu le deſſein

Bornii Epiſt. pag. 489. oper. Gaſſend. tom. 6. Et pag. 499. ibid. Lettr. Mſ. du 12. Janvier 1646. à Clerſelier.

1645.
1646.

ſein de l'épargner. Il luy recommanda ſur toutes choſes de ne laiſſer gliſſer le nom de M. Gaſſendi en aucun endroit de la nouvelle édition qu'il entreprenoit, ny dans ce qu'il luy envoyoit contre ſes Inſtances, afin de luy ôter tout ſujet de ſe plaindre qu'on l'eût voulu deshonorer. Il changea auſſi de ſentiment touchant les Objections de M. Gaſſendi, qu'il n'étoit point d'avis d'abord qu'on imprimât avec les Méditations françoiſes, parce que M. Gaſſendi avoit grondé de ce qu'on les avoit imprimé même en Latin chez Elzevier, comme ſi c'eût été contre ſon gré, quoique le P. Merſenne luy en eût alors communiqué les feüilles de l'avis de M. Deſcartes à meſure qu'on les imprimoit. Mais M. Clerſelier ayant bien voulu prendre la peine de traduire auſſi ces Objections & la derniére Réponſe de M. Deſcartes, ſe chargea de faire trouver bon à M. Gaſſendi qu'on imprimât le tout enſemble. Ce qui ſe fit à l'exception des Inſtances ou Repliques qui parurent trop groſſes pour la forme du volume. Mais la Réponſe de M. Deſcartes à ces Inſtances étoit ſi courte, qu'on jugea à propos de l'ajoûter à la Réponſe faite au prémier Ecrit de M. Gaſſendi. M. Clerſelier obtint encore depuis, que non ſeulement le nom de M. Gaſſendi paroîtroit par tout par ſa permiſſion ; mais qu'il adouciroit dans ſa traduction certains termes de M. Deſcartes, qui bien que tolérables en Latin, auroient été capables de choquer en nôtre langue M. Gaſſendi, qu'il vouloit racommoder pour une bonne fois avec M. Deſcartes. Ce ſecond ſervice fut eſtimé ce qu'il valoit par M. Deſcartes, qui par une lettre du 23 de Février 1646 remercia M. Clerſelier de vouloir bien être tout à la fois ſon Traducteur, ſon Apologiſte, & ſon Médiateur.

Lettr. Mſ. du 20. Décembr. 1645.

Inſtant. Gaſſend. adverſ. Carteſ.

Ces Inſtances avoient été imprimées chez Blaew avec ſes Diſquiſitions ou Objections.

Lettr. Mſ. de Deſc. à Clerſ. du 20. Décemb. 1645, & du 12 Janvier 1646.

Lettr. Mſ. du 23. Févr.

L'autre ouvrage qui occupa M. Deſcartes durant l'hyver de cette année au défaut de ſes expériences de Botanique, étoit un petit traité de la nature des Paſſions de l'Ame. Son deſſein n'étoit pas de faire quelque choſe de fini qui méritât de voir le jour, mais ſeulement de s'exercer ſur la Morale pour ſa propre édification, & de voir ſi ſa Phyſique pourroit luy ſervir autant qu'il l'avoit eſpéré, pour établir des fondemens certains dans la Morale. C'eſt ce qu'il manda quelques mois aprés à M. Chanut, qui luy répondit de Stockholm en ces termes. » J'ay eu beaucoup de joye de voir

Tom. 1. des lettr. p. 102.

Le 15 de Juin 1646.

voir dans vôtre lettre un changement de ce dégoût que vous me témoignâtes à Amsterdam. Puisque vous avez écrit quelque chose des Passions de l'Ame, vous n'êtes plus en colére contre nous : vous ne vous tiendrez pas de nous faire encore plus de bien. Car je crois que je raisonne bien, jugeant qu'il n'est pas possible que ces actions les plus communes de l'Ame soient exactement connuës, qu'on n'ait donné une grande atteinte à la nature de l'Ame même, & à sa liaison avec le corps, qui sont des mystéres jusques à présent fort cachez. Ce dégoût dont M. Descartes avoit entretenu M. Chanut à son passage de France en Suéde, regardoit également la composition & la publication de ses ouvrages. C'étoit un effet de la contradiction qu'on apportoit à ses écrits en les lisant, ou de l'indifférence qu'on avoit pour les lire. Jamais il n'imprima un livre dont il ne se repentît ensuite, n'étant plus en état pour cette fois de se vanger de l'ingratitude de ses lecteurs, ny de remédier à la négligence des autres : & pour combler sa mortification, ses Libraires n'étoient point honteux d'insulter encore à ses chagrins, & de se plaindre qu'ils n'avoient pas le debit de ses livres. Nous avons vû que dés la prémiére impression de ses Essais il détesta sa qualité d'Auteur qui luy coûtoit la tranquillité de la vie. Lors qu'il revenoit de ses déplaisirs, & qu'il écoutoit d'un sens plus rassis ce que sa conscience & sa raison luy dictoient, il ne se repentoit plus d'avoir imprimé ce qui étoit passé : mais il prenoit de fortes résolutions sur l'avenir pour n'y plus retourner ; jusqu'à ce que quelque ami vint luy remontrer qu'il ne devoit pas regarder ses disciples ou ses lecteurs par leur nombre, ny refuser de faire du bien à ceux qui étoient bien disposez pour punir les autres. Depuis que M. Chanut luy eût remis le courage à Amsterdam, il étoit retombé dans son prémier découragement aprés avoir fait sa derniére Réponse à M. Gassendi & son petit traité des Passions. Pour s'excuser du travail il avoit déclaré à cét excellent ami, qu'encore qu'il eût perdu toute envie de plus rien mettre au jour, il auroit pourtant été *d'humeur à écrire, si le dégoût qu'il avoit de voir combien peu de personnes daignoient lire ses écrits ne le rendoit négligent.* M. Chanut s'étant rendu l'avocat de ce *peu de personnes*, ne vint à bout de le vaincre

1646.

Lett. Mſ de Chanut du 25. Août 1646.

Dépendance de la Morale & de la Physique.

Tom. 3. des lettr. pag. 522.

Tom. 2. des lettr. p. 214.

Tom. 1. des lettr. pag. 102, 103, 104, & 62.

V. cy-dessus.

Pag. 102. & 103. du tom. 1. des lettr.

1646. qu'à force de raiſonnemens & de priéres. Et pour le dédommager du petit nombre de ſes lecteurs par le mérite & la qualité de ſes diſciples, il luy acquit la Reine de Suéde, à qui il fit naître l'énvie de lire ſes ouvrages, & de le connoître. M. Deſcartes ne fut point inſenſible à tant de bons offices. Il en récrivit en ces termes à ſon ami. » Je n'ay jamais » eu aſſez d'ambition pour deſirer que les perſonnes * de ce » rang ſçûſſent mon nom : & même, ſi j'avois été ſeulement » auſſi ſage qu'on dit que les Sauvages ſe perſuadent » que ſont les Singes, je n'aurois jamais été connu de » qui que ce ſoit en qualité de faiſeur de livres. Car on dit » qu'ils s'imaginent que les Singes pourroient parler s'ils vouloient » ; mais qu'ils s'en abſtiennent, afin qu'on ne les contraigne » point de travailler. Et parceque je n'ay pas eu la » même prudence à m'abſtenir d'écrire, je n'ay plus tant de » loiſir ny tant de repos que j'aurois, ſi j'euſſes eu l'eſprit de » me taire. Mais puiſque la faute eſt commiſe, & que je ſuis » connu d'une infinité de gens d'école, qui regardent mes é» crits de travers, & y cherchent les moyens de me nuire : j'ay » grand ſujet de ſouhaiter auſſi de l'être des perſonnes de plus » grand mérite, dont le pouvoir & la vertu me puiſſent pro» téger. J'ay oüy faire tant d'eſtime de cette Reine, qu'au lieu » que je me ſuis ſouvent plaint de ceux qui m'ont voulu don» ner la connoiſſance de quelque Grand, je ne puis m'abſtenir » de vous remercier de ce qu'il vous a plû luy parler de moy. » Mais j'ay peur que les écrits que j'ay publiez ne méritent » pas qu'elle s'arrête à les lire, & qu'ainſi elle ne vous ſçache » point de gré de les luy avoir recommandez. Si j'avois traité » de la Morale, j'aurois peut-être lieu d'eſpérer qu'ils pour» roient luy être plus agréables : mais c'eſt dequoy je ne dois » pas me mêler d'écrire. Meſſieurs les Régens de colléges » ſont ſi animez contre moy à cauſe des innocens principes de » Phyſique qu'ils ont vûs, & tellement en colére de ce qu'ils » n'y trouvent aucun prétexte pour me calomnier, que ſi je » traitois aprés cela de la Morale, ils ne me laiſſeroient aucun » repos. Car puis qu'un Pére Jéſuite a crû avoir aſſez de ſu» jet pour m'accuſer d'être ſceptique de ce que j'ay réfuté les » Sceptiques ; & qu'un Miniſtre a entrepris de perſuader que » j'etois athée ſans en alléguer d'autres raiſons, ſinon que j'ay tâché

* La Reine de Suéde.

Tom. 1. des lettr. pag. 104.

P. Bourdin.

G. Voetius.

tâché de prouver l'existence de Dieu : Que ne diroient-ils point, si j'entreprenois d'examiner quelle est la juste valeur de toutes les choses qu'on peut desirer ou craindre ; quel sera l'état de l'Ame aprés la mort ; jusqu'où nous devons aimer la vie ; & quels nous devons être pour n'avoir aucun sujet d'en craindre la perte. J'aurois beau n'avoir que les opinions les plus conformes à la Religion, & les plus utiles au bien de l'Etat, ils ne laisseroient pas de me vouloir faire croire que j'en aurois de contraires à l'un & à l'autre. Ainsi je pense que le mieux que je puisse faire dorênavant sera de m'abstenir de faire des livres : & ayant pris pour ma devise *Illi mors gravis incubat, qui notus nimis omnibus, ignotus moritur sibi*, de n'étudier plus que pour m'instruire ; & ne communiquer mes pensées qu'à ceux avec qui je pourray converser en particulier. «

1646.

Projet de la Morale de M. Desc.

CHAPITRE VIII.

Les Jésuites, quoique Péripatéticiens & attachez à la Scholastique, font compliment à M. Descartes sur sa Philosophie. Vaine appréhension de M. Descartes sur leur sujet, à l'occasion du P. Kircher, qui devint ensuite son ami. Amitié avec le P. Noël Jésuite. Son sentiment touchant le livre de Wendelinus sur la pluie rouge. Dispute sur les Vibrations avec M. Candische Anglois & M. de Roberbal. M. Descartes en belle humeur contre ce dernier, entreprend de censurer son Aristarque. Exercices entre M. Descartes & la Princesse Elizabeth aux eaux de Spa sur la vraye félicité de ce monde, sur le livre de Sénéque de Vitâ beatâ, *& sur divers autres points de Morale. Edition du livre de Regius intitulé* Fondemens de Physique. *Sujets de mécontentement qu'en a M. Descartes. Mauvaise conduite de Regius, sur tout aprés la mort de M. Descartes dans la seconde édition de son livre.*

DIeu ne laissa point M. Descartes sans quelque consolation au milieu des déplaisirs qu'il avoit de voir ses écrits si mal reçûs parmi ceux qui étoient préoccupez des opinions de l'école. » Il reçût pendant toute l'année des

Tom. 1. des lettr. pag. 62.

1646. » complimens des Péres Jésuites, qu'il avoit toûjours crû être
» ceux qui se sentiroient les plus intéressez dans la publica-
» tion d'une nouvelle Philosophie, & qui, selon luy, auroient
» dû le luy pardonner le moins, s'ils avoient crû pouvoir y
» blâmer quelque chose. Ces nouveaux témoignages des Jé-
suites le tirérent de l'inquiétude où il avoit été sur la fin de l'année 1645 touchant leurs dispositions à son égard. Sur le rapport que M. Naudé, un peu avant son retour de Rome, avoit fait à M. Picot de la maniére peu obligeante dont le P. *Kircher* Jésuite Allemand avoit parlé de sa Philosophie dans un nouveau livre, où il la confondoit mal à propos avec celle de Démocrite, il s'étoit imaginé trop légérement que les Jésuites d'Allemagne & d'Italie ne luy voudroient pas de bien ; & toute la bonne opinion que les Jésuites de France & des Pays-bas faisoient paroître pour elle n'avoit point été capable de luy ôter cette pensée. Il en avoit écrit le XXIX de Décembre de l'an 1645 à M. Picot, pour tâcher d'avoir des éclaircissemens là-dessus, & de se fortifier contre toute fâcheuse aventure. Mais il sçût depuis que Kircher n'avoit point parlé au nom des autres : & il jugea par la maniére dont on luy marqua les études & les qualitez de ce Pére, qu'il ne devoit pas avoir l'esprit fort propre à examiner une chose qui auroit requis beaucoup d'attention, comme il croyoit qu'en demandoient ses écrits. Le Pére Kircher ne fut pas long-têms sans changer de sentiment à l'égard de M. Descartes, dont il rechercha l'amitié par la médiation du P. Mersenne : & M. Descartes outre des complimens & des recommandations de luy, reçût encore ce qu'il avoit écrit de la nature & des effets de l'ayman, & y fit quelques observations qui se sont trouvées aprés sa mort parmi ses papiers.

Lettr. Mſ. du 29. Déc. 1645. à Picot.

Lettr. Mſ. du 4. May 1646. à Picot

Tom. 1. des lettr. Mſſ. au P. Mersenne, variorum. pag. 104.

Invent. des piéces Mſſ.

Et tom. 2. des lettr. p. 562.

Ce fut sur la fin de la même année que le Pére Estienne *Noël* Recteur du collége de Clermont à Paris voulut l'assûrer de son amitié & de son estime, par le présent qu'il luy fit de deux nouveaux livres de sa composition. L'un avoit pour titre *Aphorismi Physici*, *seu*, *Physicæ peripateticæ principia breviter & dilucidè proposita.* L'autre s'appelloit *Sol flamma*, *seu tractatus de sole ut flamma est, ejusque pabulo.* Ce dernier luy fut rendu avant l'autre par M. de Zuytlichem, à

Tom. 3. des lettr. pag. 58. & lettr. Mſ. à Clerselier de la fin de 1646.

qui

qui le P. Merſenne l'avoit adreſſé. Il ne fut point inſenſible au plaiſir qu'il eut de s'y voir citer avec éloge, & il ne fut point fâché de connoître par la lecture qu'il en fit, que *les Péres de la Compagnie de Jeſus ne s'attachent pas tant aux anciennes opinions, qu'ils n'en oſent propoſer auſſi de nouvelles.* Le Pére Noël, quoique Péripatéticien de profeſſion, n'étoit pas fort éloigné des ſentimens de M. Deſcartes. C'eſt ce qu'il a donné lieu de croire par divers autres ouvrages qu'il a publiez depuis ſur les rapports différens de la Phyſique nouvelle avec l'ancienne; ſur la comparaiſon de la peſanteur de l'air avec la peſanteur du vif-argent; ſur le Plein de la nature contre l'opinion du Vuide. C'eſt au ſujet de cette derniére opinion qu'il eut diſpute avec M. Paſcal le jeune en faveur de M. Deſcartes d'un côté, & des Péripatéticiens de l'autre. Ils s'écrivirent plus d'une fois, le P. Noël pour prouver qu'il n'y a point d'eſpace qui ne ſoit un corps, M. Paſcal pour nier l'impoſſibilité du Vuide : tous deux en des termes pleins de civilitez l'un pour l'autre, & d'eſtime pour M. Deſcartes. Le Pére Noël, Lorrain de naiſſance, étoit pour lors âgé de 65 ans, & il ſurvéquit plus de neuf ans à M. Deſcartes. Ils s'étoient apparemment connus à la Fléche, où le P. Noël avoit régenté avant que d'y être Recteur, & où il retourna pour y mourir aprés avoir été encore Recteur ailleurs, & vice-Provincial de ſa province.

1646.

V. auſſi la lettre Mſ. de Deſc. à Merſ. du 23. Novembre 1646.

Lettr. Mſ. de Bl. Paſcal au P. Eſt. Noël du 29. Octo. 1647.

Ce fut auſſi vers le même têms que M. Deſcartes reçût le nouveau livre de la *Pluye rouge* ou *ſanglante* qui étoit tombée à Bruxelles de la part de ſon Auteur, qui étoit du nombre de ces amis avec leſquels il avoit peu de communication, mais qu'il ne laiſſoit pas d'eſtimer beaucoup. Cét Auteur étoit le ſieur Godefroy Wendelin Curé de Herck & Chanoine de Condé, dont nous avons déja eu occaſion de parler. M. Deſcartes récrivit en ces termes à celuy qui avoit pris la peine de luy faire tenir le livre, & qui l'avoit prié de luy en mander ſon ſentiment. » L'obſervation que contient le livre *de Pluviâ purpureâ* eſt belle : & ayant été « faite par M. Wendelinus, qui eſt homme ſçavant aux Ma- « thématiques & de trés-bon eſprit, je ne fais point de doute « qu'elle ne ſoit vraye. Je ne vois rien auſſi à dire contre les « raiſons qu'il en donne, parce que dans ces ſortes de matiéres, «

De Pluviâ purpureâ Bruxellis 1646. in 8°.

 dont

1646. » dont on n'a pas plusieurs expériences, c'est assez d'imaginer » une cause qui puisse produire l'effet proposé, quoiqu'il puis- » se aussi être produit par d'autres, & qu'on ne sçache point » la vraye. Ainsi je crois facilement qu'il peut sortir des exha- » laisons de divers endroits de la terre, & particuliérement de » ceux où il y a du vitriol, qui se mêlant avec l'eau de la » pluie dans les nuës la rendent rouge. Mais pour assûrer » qu'on a justement trouvé la vraye cause, il me semble qu'il » faudroit faire voir par quelque expérience, non pas com- » ment le vitriol tire la teinture des roses, mais comment quel- » ques vapeurs ou exhalaisons qui sortent du vitriol jointes à » celles qui sortent du bitume se mêlant avec celles de l'eau » de pluie la rendent rouge : & ajoûter pourquoy les mêmes » mines de vitriol & de bitume demeurant toujours aux mê- » mes lieux proches de Bruxelles, on n'a cependant encore ja- » mais remarqué que cette seule fois qu'il y soit tombé de la » pluie rouge.

* Arrivé en Juillet 1645. car ce Pére retourna encore l'hiver suivant en Italie, d'où il ne revint qu'au commencement de Septembre 1646.

Depuis le retour du P. Mersenne en France*, M. de Roberval oubliant peu à peu la résolution qu'il avoit prise de vivre en bonne intelligence avec M. Descartes aprés l'honneur qu'il avoit reçû d'une de ses visites à Paris, retournoit insensiblement à son génie inquiet, & parloit de ce que M. Descartes sçavoit, ou ne sçavoit pas, avec assez peu de précaution. M. Descartes en fut averty par des gens qui luy rendirent peut-être M. de Roberval plus criminel qu'il n'étoit, sans considérer qu'il y avoit plus de foiblesse naturelle que de malignité dans ses maniéres. On luy donna avis dés le commencement de l'an 1646 de deux principaux points sur lesquels M. de Roberval se vantoit de pouvoir luy faire de la peine. Le prémier regardoit la question de Pappus, dont nous avons déja été obligez de parler ailleurs : l'autre concernoit les *Vibrations*, ou la grandeur que doit avoir » chaque corps de quelque figure qu'il soit étant suspendu en » l'air par l'une de ses extrémitez, pour y faire ses tours & re- » tours égaux à ceux d'un plomb pendu à un filet de longueur » donnée. La question des Vibrations luy fut proposée prémiérement par le P. Mersenne, auquel il fit deux réponses, l'une le 21 de Février, l'autre le 2 de Mars ; & ensuite par M. Candische, qui étoit pour lors à Paris. Il envoya la solution

Tom. 3. des lettr. pag. 487. &c.

Pag. 491. ibid.

tion de la queſtion à ce Seigneur le xxx de Mars, luy marquant la crainte de pouvoir encore moins le ſatisfaire que les autres n'avoient pû faire, parceque ſes raiſonnemens ne s'accordoient pas avec les expériences que ce Seigneur avoit pris la peine de luy envoyer. Il le pria d'attribuer au zéle qu'il avoit pour luy obéïr, la hardieſſe qu'il avoit eûë de déterminer ainſi des choſes qui dépendent de l'expérience, ſans en avoir fait l'épreuve auparavant. M. Candiſche communiqua la lettre qu'il avoit reçûë de M. Deſcartes à M. de Roberval, qui y fit auſſi-tôt des obſervations que ce Seigneur Anglois ne manqua point d'envoyer à M. Deſcartes. Il en reçût la réponſe quelque têms aprés: & M. Deſcartes voyant que M. de Roberval s'appuyoit principalement ſur ſes expériences touchant les Vibrations des triangles, il manda au P. Merſenne par une lettre du 20 d'Avril, » qu'il ne préſumoit pas aſſez de luy-même pour entreprendre d'abord de rendre raiſon de tout ce qu'on peut avoir expérimenté. Mais qu'il croyoit que la principale addreſſe qu'on pût employer dans l'examen des expériences conſiſtoit à choiſir celles qui dépendent de moins de cauſes diverſes, & dont on peut le plus aiſément découvrir les vrayes raiſons. La diſpute ne finit point avec l'année 1646. M. de Roberval l'entretenoit avec d'autant plus d'avantage qu'elle faiſoit alors le point de ſa Profeſſion qu'il examinoit actuellement pour ſes écoliers. Quoiqu'il parût y procéder d'aſſez bonne foy, & que M. Candiſche & le P. Merſenne ne l'excitaſſent à continuer la diſpute que pour en faire naître un plus grand bien par quelque nouvelle découverte, il ne laiſſa point de mettre en mauvaiſe humeur M. Deſcartes, qui auroit voulu finir de bonne heure, & qui n'étoit pas content de ſe voir obligé de continuer pour M. de Roberval ce qu'il n'avoit commencé que pour le P. Merſenne & M. Candiſche. Mais quoiqu'il eût renoncé aux Mathématiques depuis pluſieurs années, il ne les avoit pas encore tellement oubliées qu'il ne luy fût trés-facile de faire l'analyſe de la régle de M. de Roberval pour les Vibrations des triangles, & de montrer que de la maniére qu'il la propoſoit elle étoit *comme une étriviére qui s'allonge & s'accourcit autant que l'on veut ; ou comme les Oracles de la Déeſſe de Syrie*

qui

1646.

M. Deſcartes étoit auſſi aluy trés particulier du Marquis depuis Duc de Newcaſtle ſon frére.

Lettr. Mſ. à Merſ. du 14 Décembre 1646.

Elles ſe trouvent à la page 498. du 3. tom. Pag. 505. ibid.

« Pag. 519, « 520, ibid.

Pag. 511, 514, & 517. ibid.

Lettr. Mſſ. de Deſc. à Merſ. du 5 & du 12 Octobre & du 2 de Novembre 1646.

Pag. 509. &c. ibid.

1646. *qui pouvoient se tourner en tous sens.* Il ne nioit pourtant pas qu'elle ne pût s'accorder avec l'expérience : mais il faisoit voir que dans ces sortes de matiéres les expériences ne pouvoient jamais être fort exactes.

Dans sa Géométrie imprimée en 1637.

Quant à l'autre point sur lequel M. de Roberval auroit été d'humeur à tourmenter M. Descartes qu'il accusoit de n'avoir pas résolu la question de Pappus, il ne fut pas agité, parceque M. de Roberval ne voulut point déclarer le sens différent de celuy de M. Descartes, qu'il prétendoit avoir trouvé par la solution de cette question. M. Descartes le fit prier néanmoins par le Pére Mersenne de vouloir le mettre par écrit, afin qu'il pût le comprendre plus facilement. Et pour l'engager en galant homme à ne luy pas refuser cette faveur, il offrit en récompense de l'avertir des principales fautes qu'il avoit remarquées dans son *Aristarque*, touchant le systéme du monde. Le Pére Mersenne, qui depuis longtêms sollicitoit M. Descartes de porter son jugement sur ce livre, dont il luy en avoit envoyé deux exemplaires à différentes fois dans cette intention, ne laissa point tomber cette offre ; & M. Descartes se voyant sommé de sa parole par l'ordinaire suivant, ne pût refuser à ce Pére la censure de l'Aristarque qu'il luy envoya en latin dés le xx d'Avril 1646. C'étoit pour la seconde fois que M. Descartes se mêloit de censurer les ouvrages d'autruy qui ne le regardoient pas. Mais c'étoit en l'une & l'autre occasion l'effet des importunitez de ses amis. Car il avoit un vray déplaisir lorsqu'il ne pouvoit sans blesser la vérité porter un jugement des écrits qu'on luy donnoit à examiner qui pût plaire à leurs Auteurs. La principale des fautes qu'il avoit remarquées dans ce faux Aristarque, & qui régnoit par tout le livre, étoit, que les choses que M. de Roberval avançoit & supposoit pour en expliquer d'autres, étoient moins probables, moins évidentes, moins simples, ou enfin moins connuës de quelque maniére que ce fût, que celles qu'il vouloit expliquer par leur moyen ; & qu'avec cela ce qu'il avoit voulu conclure ne suivoit pas de ses suppositions. Il se contenta d'envoyer au P. Mersenne l'examen des quatre prémiéres pages de ce livre, rebuté du grand nombre de fautes qu'il auroit dû remarquer dans le reste. Mais il accompagna cét écrit d'un autre jugement qu'il faisoit

Pag. 487. du 3. vol. des lettr.

Livre de M. de Roberval imprimé depuis peu sous ce nom.

Elle est au 3 tom des lettr. pag. 523. &c.

1. Le livre de Galilée.
2. L'Aristarque.
3. Car la Géostatique de Beaugrand l'intéressoit.
4. Et le jugement des lett. de Balzac est plûtôt un éloge qu'une censure.

Pag. 520 du 3. vol. & pag. 537.

faiſoit de l'eſprit & de la capacité de M. de Roberval, à qui il ne laiſſa qu'une gloire fort médiocre, nonobſtant la grande réputation que ce Géométre s'étoit acquiſe dans Paris. M. de Roberval ne diſſimula point ſon chagrin lorſque le P. Merſenne luy eût fait voir la cenſure des prémiéres pages de ſon Ariſtarque. La crainte que M. Deſcartes ne la continuât le fit paſſer à des menaces mêlées d'invectives qui devoient être ſuivies ſur la certitude de ſes promeſſes, d'une réponſe à cette cenſure, d'un examen rigoureux de ſa Géométrie, & d'une réfutation de ſes Principes. C'étoit au moins pour l'obliger à donner ce qu'il promettoit depuis ſept ans contre ſa Géométrie, que M. Deſcartes avoit uſé de ce ſtratagéme. Mais toute la colére de M. de Roberval s'évapora en diſcours frivoles : & quoy qu'il ſe vantât éternellement d'avoir dans ſon cabinet de quoy faire des leçons à M. Deſcartes, jamais il n'eut le courage de rien produire, ny pour la défenſe de ſon Ariſtarque, ny contre la Géométrie, ny enfin contre les Principes de M. Deſcartes.

1646.

Pag. 536. ibidem.

M. de Roberval eut de quoy ſe conſoler de la ſévérité de la cenſure que M. Deſcartes avoit faite de ſon livre dans la maniére dont Sénéque fut traité vers le même têms : ſur tout s'il conſidéroit qu'il n'étoit pas de meilleure condition que ce Philoſophe, & qu'il avoit ſur luy le privilége des auteurs vivans, c'eſt-à-dire, l'avantage de pouvoir ſe plaindre & ſe corriger. M. Deſcartes ſe trouvant en humeur de faire des jugemens de livres lorſque la Princeſſe Elizabeth luy demanda dequoy s'entretenir aux eaux de Spa, ne put imaginer rien de plus propre à divertir cette Princeſſe Philoſophe dans ſes diſgraces & dans ſes remédes, que le livre de Senéque touchant *la vie heureuſe*, ſur lequel il s'aviſa de faire des obſervations en ſa conſidération tant pour luy en faire remarquer les fautes, que pour luy faire porter ſes penſées encore au-delà de celles de cét Ancien. Voyant augmenter de jour en jour la malignité de la Fortune qui commençoit à perſécuter perſonnellement cette Princeſſe, il s'étoit attaché depuis quelque têms à l'entretenir ſouvent dans ſes lettres des moyens que la Philoſophie pouvoit luy fournir pour être heureuſe & contente dans cette vie : & il avoit entrepris de luy perſuader que nous ne ſçau-

Tom. 1. des lettr. pag. 7, 8.

1646. rions avoir que de nous-mêmes cette félicité naturelle que les ames vulgaires attendent en vain de la Fortune. Lorſqu'il choiſit le livre de Sénéque *De la vie heureuſe*, pour le propoſer à la Princeſſe dans la vûë d'un entretien qui pourroit luy être agréable & divertiſſant pendant le têms que les Médecins luy avoient recommandé de n'occuper ſon eſprit à rien qui pût le travailler, » il eut ſeulement égard à la ré-» putation de l'Auteur & à la dignité de la matiére, ſans ſon-» ger à la maniére dont il l'avoit traitée. Mais l'ayant conſidérée depuis, il ne la trouva point aſſez exacte pour mériter d'être ſuivie. Pour donner lieu à la Princeſſe d'en pouvoir juger plus aiſément, il luy expliqua d'abord de quelle ſorte il croyoit que cette matiére eût dû être traitée par un Philoſophe tel que Sénéque, qui n'étant point éclairé de la foy, n'avoit que la raiſon naturelle pour guide. Enſuite il luy fit voir » comment Senéque eût dû nous enſeigner toutes les » principales véritez dont la connoiſſance eſt requiſe pour fa-» ciliter l'uſage de la vertu, pour régler nos deſirs & nos paſ-» ſions, & joüir ainſi de la béatitude naturelle : ce qui auroit » rendu ſon livre le meilleur & le plus utile qu'un Philoſophe » Payen eût ſçû écrire. Aprés avoir marqué ce qu'il luy ſembloit que Sénéque eût dû traiter dans ſon livre, il examina dans une ſeconde lettre à la Princeſſe ce qu'il y traite, avec une netteté & une force d'eſprit, qui nous fait regretter que M. Deſcartes n'ait pas entrepris de rectifier ainſi les penſées de tous les Anciens. Les réfléxions judicieuſes que la Princeſſe fit de ſon côté ſur le livre de Sénéque portérent M. Deſcartes à traiter dans ſes lettres ſuivantes des autres queſtions les plus importantes de la Morale, touchant le ſouverain Bien, la liberté de l'Homme, l'état de l'Ame, l'uſage de la Raiſon, l'uſage des Paſſions, les actions vertueuſes & vicieuſes, l'uſage des biens & des maux de la vie. Ce commerce de Philoſophie morale entre le Maître & la Diſciple fut continué par la Princeſſe depuis ſon retour des eaux de Spa avec une ardeur toujours égale au milieu des traverſes de ſa vie; & rien ne fut capable de le rompre que la mort de M. Deſcartes.

Ce jugement du livre de Sénéque eſt renfermé dans la IV, la V, & la VI. lettr. du I. volume.

Pag. 13 & ſuiv.

La joye qu'il eut de voir ſa Philoſophie ſi heureuſement cultivée par la Princeſſe fut un peu tempérée par la mortification qu'il eut de voir paroître enfin le livre de M. Regius

gius

gius dédié au Prince d'Orange, ſous le titre de *Fundamenta Phyſicæ*. Il trouva que l'Auteur n'avoit rien retranché des erreurs qu'il luy avoit fait voir ſur ce qui regardoit la Métaphyſique; & qu'en ce qu'il avoit écrit de Phyſique & de Médecine, il avoit eſtropié ou corrompu à ſa maniére la plûpart des choſes qu'il avoit empruntées de la Philoſophie Cartéſienne. M. Regius crut pouvoir appaiſer M. Deſcartes par le moyen d'une préface dans laquelle il luy rendit une partie des devoirs & de l'honneur qu'il luy devoit. Mais M. Deſcartes qui auroit de bon cœur ſacrifié tous les éloges qu'il en reçût à la Vérité, dont il luy avoit ſi inutilement recommandé les intérêts, tomba dans un chagrin qui le fit réſoudre à deſavoüer publiquement cét ouvrage, pour ôter promptement au Public la penſée où il étoit que ces fondemens de Phyſique devoient être ceux de la Philoſophie Cartéſienne. C'eſt à quoy il ſe crut d'autant plus obligé, qu'il avoit luy-même contribué innocemment à cette erreur publique par les éloges dont il avoit honoré M. Regius en écrivant contre Voetius. Il prit occaſion de l'édition françoiſe qui ſe fit de ſes Principes à Paris l'année ſuivante pour publier ce deſaveu en ces termes. Je l'ay éprouvé, dit-il, » dans l'un de ceux qu'on a crû le plus vouloir me ſuivre, & « dont j'avois écrit même en quelque endroit que je m'aſſû- « rois tant ſur ſon eſprit que je ne croyois pas qu'il eût aucune « opinion que je ne vouluſſes bien avoüer pour la mienne. Car « il publia l'an paſſé un livre intitulé *Fundamentum Phyſicæ*, « où, encore qu'il ſemble n'avoir rien mis touchant la Phyſi- « que & la Médecine qu'il n'ait tiré de mes écrits, tant de « ceux que j'ay publiez, que d'un autre encore imparfait tou- « chant *la nature des Animaux* qui luy eſt tombé entre les « mains, toutefois à cauſe qu'il l'à mal tranſcrit, qu'il en a « changé l'ordre, & qu'il a nié quelques véritez de Métaphy- « ſique ſur leſquelles toute la Phyſique doit être appuyée, je « ſuis obligé de le deſavoüer entiérement. C'ēſt auſſi ce qui « me fait prier les lecteurs de ne m'attribuer jamais aucune « opinion, s'ils ne la trouvent expreſſément dans mes écrits: « & de n'en recevoir aucune pour vraye, ny dans mes écrits, « ny ailleurs, s'ils ne voyent trés-clairement qu'elle eſt déduite « de mes vrais principes. Ceux qui n'ont lû l'hiſtoire de ce «

1646.

Born. epiſt. ad Gaſſend. p. 458, 459.

Epiſt. ad celeb. Voet.

Préf. de la trad. des Princip. Tepel. pag. 68.

1646. mécontentement de M. Descartes que dans les relations de M. de Sorbiére, croyent sur sa parole, » que Regius » se hâtant d'établir la nouvelle Physique, publia *un ouvrage* » *qui prévint les œuvres de son Maître. Car ces œuvres ne parurent pas si-tôt.* De sorte que M. Descartes prenant occa- » sion du mélange de quelques opinions particuliéres de Re- » gius parmi les siennes, desavoüa *son client*, & le voulut fai- » re passer pour ignorant dans ses principes contre ce qu'il » avoit dit auparavant, & nonobstant la soûmission avec la- » quelle Regius le reconnoît toûjours * pour son Maître. Mais M. de Sorbiére s'étoit assez bien accoûtumé à ne dire ny véritez ny faussetez qui fussent obligeantes pour M. Descartes. Il sera plus aisé à ceux qui sçavent que les ouvrages de M. Descartes ont précédé celuy de M. Regius, de remarquer la fausseté du récit de M. de Sorbiére, que de comprendre la négligence avec laquelle cét homme recueïlloit ce qui luy tomboit sous la vûë. M. de Sorbiére n'étoit pas mieux instruit de *la soumission avec laquelle M. Regius reconnoissoit toûjours* M. Descartes *pour son Maître* aprés sa mort, que de la datte de leurs ouvrages. Il est vray qu'ils continuérent de se traiter de leur vivant en termes de civilité & d'estime. Mais M. Descartes n'étant plus au monde, M. Regius donna lieu au Public de croire qu'il avoit entiérement oublié son Maître & ce qu'il luy devoit en rayant son nom de la seconde édition de son livre, d'où il retrancha aussi tous les éloges & les marques de soûmission & de reconnoissance dont il l'avoit honoré dans la prémiére. Cette ingratitude fut consommée par la défense que M. Regius fit à M. Clerselier d'imprimer ses lettres à M. Descartes, & par le mépris qu'il affecta de faire paroître pour ses ouvrages postumes. Mais malgré le desaveu de M. Descartes, malgré les malversations de M. Regius, le Public s'est toûjours obstiné à reconnoître le livre de celuy-cy pour un ouvrage Cartésien, sauf à laisser passer les sentimens de M. Regius sur la nature de l'Ame pour une hérésie dans la Philosophie de M. Descartes. Néanmoins toute la bonne opinion que M. Huyghens & la plûpart des autres Hollandois ont euë du livre de M. Regius ne doit pas nous persuader que l'on puisse y puiser le Cartésianisme comme dans une source

Pag. 687. des lettr. & disc. de Sorb. édit. in IV.

* Sorbiére écrivoit cela en 1657.

En 1654.

Lettr. Mſ. de Reg. à Clerſ. du 19. Octob. 1659. & du 19 Févr. 1663.

Lettr. Mſ. de Christ. Huygens à Merſenn. de l'an 1646. du 21. Août.

ce qui ne ſoit pas impure. Les Aſſertions de M. Deſcartes s'y trouvent à la vérité, mais en mauvais ordre & ſans leurs vrayes preuves : de ſorte qu'elles y paroiſſent paradoxes. Ce qui eſt mis au commencement ne peut être prouvé que par ce qui eſt vers la fin. Tout ce qui regarde la Métaphyſique eſt directement contraire aux opinions de M. Deſcartes : & quoique tout ce qu'il y a de Phyſique fût emprunté de luy, il y remarquoit pourtant beaucoup de choſes qu'il eſtimoit fauſſes de la maniére que Regius les avoit écrites, parce qu'il les avoit mal compriſes. Il n'accuſoit pas Regius d'avoir manqué d'intelligence pour ſes ouvrages imprimez, mais d'avoir eu la demangeaiſon d'inſérer dans ſon livre ce qu'il avoit pris d'une copie trés-défectueuſe de ſon traité des Animaux, qui n'étoit pas encore achevé, & qu'il n'avoit pû comprendre, tant pour cette raiſon, que par ce que les figures du traité luy manquoient. Voila quel a été ſans doute le fondement de la bévûë de M. de Sorbiére, que nous avons remarquée ; & voicy l'éclairciſſement que M. Deſcartes en donna à la Princeſſe Elizabeth aprés l'avoir prévenuë ſur ce que nous venons de rapporter. » Regius n'a inſéré, dit-il, preſque rien dans ſon livre qui ſoit de luy, & peu de choſes de ce que je n'ay point fait imprimer. Mais il a manqué à ce qu'il me devoit, en ce que faiſant profeſſion d'amitié avec moy, & ſçachant bien que je ne deſirois point que ce que j'avois écrit touchant la deſcription de *l'Animal* fût divulgué, juſques-là que je n'avois pas voulu le luy montrer, m'en étant excuſé ſur ce qu'il ne pourroit s'empêcher d'en parler à ſes diſciples s'il l'avoit vû, il n'a pas laiſſé de s'en appproprier pluſieurs choſes. Ayant trouvé moyen d'en avoir une copie à mon inſçû, il en a particuliérement tranſcrit tout l'endroit où je parle du mouvement des muſcles, dont il a rempli deux ou trois pages qu'il a répétées deux fois mot à mot dans ſon livre, tant il avoit peur de l'omettre. Néanmoins il n'a pas entendu ce qu'il écrivoit. Car il en a omis le principal, qui eſt que les eſprits animaux qui coulent du cerveau dans les muſcles, ne peuvent retourner par les mêmes conduits par où ils viennent. Sans cette obſervation tout ce qu'il écrit ne vaut rien : & parce qu'il n'avoit pas ma figure,

1646.

Tom. 1. des lettr. de Deſc. Pag. 71.

Tom. 2. pag. 535. des lettr.

Pag. 71. ut ſupr. tom. 1.

1646. » il en a fait une qui montre clairement son ignorance. On » dit qu'il a un autre livre de Médecine sous la presse, où je » m'attens qu'il aura mis tout le reste de mon Ecrit, selon qu'il » aura pû le digérer. Il en auroit pris sans doute beaucoup » d'autres choses s'il en avoit eu le loisir : mais j'ay sçû qu'il » n'en avoit eu une copie que lorsque son livre achevoit de » s'imprimer. Mais comme il suit aveuglément ce qu'il croit » être de mes opinions en tout ce qui regarde la Physique ou » la Médecine, encore même qu'il ne les entende pas : de » même il y contredit aveuglément en tout ce qui regarde » la Métaphysique, dont je l'avois prié de ne rien écrire, par- » ce que cela ne sert point à son sujet, & que j'étois assuré » qu'il n'en pouvoit rien écrire qui ne fût mal. Néanmoins je » n'ay rien obtenu de luy, sinon que n'ayant pas dessein de » me satisfaire en cela, il ne s'est plus soucié de me desobliger » aussi dans d'autres choses.

Pag. 431. du 1. tom. des lettr.

CHAPITRE IX.

Amitié particuliére de M. Descartes avec M. de Hooghelande Gentil-homme catholique Hollandois. Eloge de ce Gentil-homme. Sa charité pour les pauvres & pour les malades. Ses études. Il dédie un livre à M. Descartes, dont il avoit embrassé tous les sentimens. On confond M. de Hooghelande avec M. Descartes à Rome. Etat des amis de M. Descartes à la Haye aprés la retraite de la Princesse Elizabeth sa disciple. De M. de Béklin. De M. Brasset. De M. le Comte de Dhona. De M. Pollot. Erection de l'Université ou plûtôt Ecole illustre de Breda par le Prince d'Orange. On y établit le Cartésianisme. Eloge de M. Huyghens fils de M. de Zuytlichem. Philosophie du P. Fabri Jésuite. Mort du P. Niceron Minime. Amitié de M. Descartes avec M. le Comte, qui luy fait des objections sur ses Principes. M. Picot y répond, & ensuite M. Descartes.

DAns le têms que M. Regius faisoit éclater son schisme d'avec M. Descartes : M. de Hooghelande son ami, son hôte à Leyde, & son correspondant pour les lettres & les pacquets qu'on luy envoyoit à Egmond, donna au Public des

des marques de ſon union étroite avec luy. Leur amitié étoit l'une des plus anciennes & des plus ſortables que M. Deſcartes eût contractées en Hollande. M. de Hooghelande étoit un Gentil-homme Hollandois mais Catholique, de l'une des plus anciennes familles du païs. L'amour qu'il avoit pour le prochain luy avoit fait conſacrer ſon bien à l'uſage des malades & des pauvres de quelque ſecte qu'ils fuſſent. Son bien n'ayant point paru ſuffiſant pour ſatisfaire ſa charité, il voulut employer encore les talens de ſon eſprit à leur ſervice. De ſorte qu'il ſe mit à exercer une Médecine charitable dans le pays, ne demandant aux pauvres malades qu'une fidéle relation du ſuccés de ſes remédes. L'exemple de M. Deſcartes, dont toute l'application ne tendoit qu'à l'utilité du genre humain dans la perfection de la Méchanique & de la Médecine, luy avoit merveilleuſement augmenté le courage: & s'étant rendu ſectateur de ſa Philoſophie de bonne heure, il avoit fait d'aſſez grands progrez dans la Médecine en travaillant ſur ſes principes. M. de Sorbiére qui a fait ſes éloges en plus d'une rencontre, & qui luy donne la qualité de *fort homme de bien, loüant Dieu de toutes choſes*, témoigne que par le moyen de ſes trois Elémens il voyoit des raiſons de tous les phénoménes qui luy faiſoient eſpérer de remédier aux plus fâcheux accidens. Il dit que pendant ſon ſéjour de Hollande il avoit été ſouvent dans le Laboratoire de M. de Hooghelande, » & qu'il l'avoit vû pluſieurs fois dans le veſtibule de ſon logis en pantoufles & en bonnet de nuit, diſtribuant depuis huit à neuf heures du matin, & depuis une à deux heures aprés midi des drogues qu'il tiroit d'un cabinet qui en étoit toûjours bien fourni. Il ajoûte que le pére de M. de Hooghelande avoit travaillé au *Grand-œuvre*, & qu'il en avoit même écrit. Mais que le fils ne ſe ſervoit de la Chymie que pour la Médecine, & qu'il n'employoit les remédes de cét art, qu'au defaut des communs & des Galéniques, qu'il mettoit les prémiers en uſage. «

Ce Gentil-homme avoit cét avantage au deſſus du Profeſſeur Regius, qu'il poſſédoit la Métaphyſique Cartéſienne comme la Phyſique. Il en donna des preuves par la publication d'un petit livre qui parut en même têms que celuy de ce Profeſſeur ſous le titre latin de *Cogitationes quibus Dei exiſtentia,*

1646.

Cornelius van Hooghlandt.

Sorb. lettr. & relat. in VIII° pag. 138.

Sorb. lettr. & diſcours in IV. pag. 444, 445.

1646. *existentia, item Animæ spiritalitas, & possibilis cum Corpore unio demonstratur; nec-non brevis historia œconomiæ corporis animalis proponitur atque mechanicè explicatur.* Et pour en faire un monument durable de l'estime & de l'amitié qu'il avoit pour l'Auteur de toutes ses bonnes pensées aprés Dieu, il voulut le dédier à M. Descartes, qui eut assez de modestie pour rejetter sur son ami toute la gloire de ce que le livre renfermoit de bon sans y rien prétendre. C'est ainsi qu'il en parla à la Princesse Elizabeth en luy envoyant ce livre avec celuy de M. Regius au pays de Brandebourg l'année suivante. » Mon bon ami M. de Hooghelande, dit-il, a fait tout » le contraire de Regius, en ce que Regius n'a rien écrit qui » ne soit pris de moy, & qui ne soit avec cela contre moy : » au lieu que l'autre n'a rien écrit qui soit proprement de moy » (car je ne crois pas même qu'il ait jamais bien lû mes é- » crits,) & toutefois il n'a rien qui ne soit pour moy, en ce » qu'il a suivi les mêmes principes. Mais le Public n'a point crû devoir s'arrêter à une déclaration qu'on soupçonne n'avoir été donnée que pour payer plus généreusement l'honneur que cét ami luy avoit fait à la tête & dans tout le corps de son livre. On a même été tellement persuadé du contraire à Rome, que sur le rapport qu'en fit deux ou trois ans aprés le P. Magnan Minime à M. de Carcavi, quelques-uns prenoient le nom de Hooghelande pour un masque, sous lequel M. Descartes auroit voulu paroître déguisé pour publier un nouvel ouvrage.

Pag. 72. tom. 1. des lettr.

Tom. 3. des lettr. p. 451.

L'état des autres amis que M. Descartes entretenoit en Hollande, & principalement à la Haye, se trouva un peu dérangé pour lors par la retraite de la Princesse Elizabeth son illustre disciple. Plusieurs de ceux qui avoient eu des relations avec elle pour la servir ou pour l'instruire dans les arts & les sciences, se trouvérent volontairement écartez. Il y en eut peu qui furent admis à la suivre dans ses voyages. Quelques-uns se trouvérent retenus par leur établissement & leurs emplois auprés du Prince & de la Princesse d'Orange. M. *Jonsson*, dont nous avons parlé ailleurs, voulut s'attacher comme auparavant à la suite de la Reine de Bohéme : mais il prit un autre parti quelques semaines aprés. M. de *Bécklin*, que M. Descartes appelloit *son trés-intime ami,*

Tom. 1. des lettr. pag. 49, 60.

ami, à qui il se fioit autant qu'à soy-même, resta auprés des Princesses sœurs de Madame Elizabeth. M. *Brasset*, qui étoit un ami qu'il avoit en commun avec M. Chanut & M. de Zuytlichem, demeura à la Haye, où il fut le correspondant de M. Descartes, pour faire tenir en Suéde ce qu'il avoit à envoyer à M. Chanut. Le Comte Christophle Delphique Burggrave de *Dhona* neveu & héritier du fameux Burggrave Fabien de Dhona * Gentil-homme de Prusse, quoique retenu à la cour & au camp du Prince d'Orange par ses emplois, ne laissa point de demeurer dans les mêmes attachemens avec la Princesse éloignée. Ce Comte, selon M. de Sorbiére, possédoit la Philosophie de M. Descartes, selon laquelle il s'étoit rendu capable de rendre des raisons trés-déliées de la plûpart des phénoménes ou apparences de la Nature. Il continua de cultiver la nouvelle Philosophie avec la Princesse aprés la mort même de M. Descartes, à qui M. Chanut Ambassadeur de Suéde succéda dans l'amitié que la Princesse & leur mérite particulier avoit fait naître entre eux.

1646.

Tom. 1. des lettr. pag. 99, 119, 127, &c.

* Dont Vossius a fait la vie.

Sorb. lett. & disc. in IV. pag. 70, 79, &c.

Lettr. Mss. d'Elizabeth à Chanut du 13. Septembre 1653.

Pour M. Pollot, qui étoit encore l'un des amis de M. Descartes, qui eussent le plus d'accés auprés de la Princesse pour les sciences, & qui s'étoit intéressé trés-efficacement auprés du Prince d'Orange & de quelques amis d'Utrecht dans l'affaire de M. Descartes contre Voetius, il quitta le séjour de la Haye, pour aller remplir la chaire de Philosophie & de Mathématique à Breda dans le nouveau collége du Prince d'Orange. C'étoit une espéce d'Université que ce Prince venoit de fonder dans cette ville sous le titre d'*Ecole illustre*. Le grand Veneur de Hollande, M. Rivet Aumônier & Théologien du Prince, & M. Huyghens second fils de M. de Zuytlichem avoient été établis Curateurs de cette nouvelle Université, dont l'ouverture ou l'*inauguration* se fit avec solennité le XVI du mois de Septembre. C'est ce que nous apprenons d'une lettre que M. Huyghens écrivit au P. Mersenne le XII du même mois du camp de S. Gilles au pays de Waes dans le Nord de Flandres, où étoit alors l'armée du Prince d'Orange. Les beaux priviléges & les gros appointemens destinez pour les Professeurs donnérent lieu au Prince & aux Curateurs d'en choisir parmi les

Tom. 3. des lettr. p. 461, 622.

Lettr. Mss. de Reg. du 2. Févr. 1642.

Tom. 2. des lettr. p. 308

Dans le 3. tom. des lett. Mss. au P. Mers.

1646. plus Sçavans du pays. Il ne s'en trouva point de plus capables ny de réputation plus avantageuse que le sieur Jean Pell Anglois cy-devant Professeur des Mathématiques à Amsterdam, dont nous avons eu occasion de parler au sujet de la Quadrature du cercle, & M. Pollot qui rendit cette Université Cartésienne dans sa naissance. M. Descartes en témoigna sa joye à M. Pollot, & à celuy à qui il avoit la principale obligation de ce choix, ajoûtant que ce luy étoit un nouveau sujet de plaisir d'apprendre qu'*on voulût faire fleurir les sciences dans une ville où il avoit été autrefois soldat.*

Tom. 3. des lettr. p. 622.

On reçût pareillement au nombre des Professeurs de Breda le sieur Samson Jonsson, qui n'avoit pas crû pouvoir demeurer à la Haye aprés la retraite de la Princesse Elizabeth. L'éclat de ce nouvel établissement le fit connoître à Paris comme les autres ; & on y fit courir le bruit qu'il avoit été le Précepteur de cette Princesse. M. Descartes voulut détromper le P. Mersenne sur ce point ; & il luy manda que le sieur Jonsson n'avoit été autre chose que le Prédicateur de la Reine de Bohéme Electrice Palatine, mére de la Princesse. Il luy apprit en même têms, qu'encore que ce Professeur fût son ami & sectateur de sa Philosophie, ce n'étoit pourtant pas luy, mais un autre Professeur, qui faisoit imprimer des matiéres de Physique suivant ses Principes ; & qu'il pouvoit desabuser là-dessus ceux qui imputoient cét ouvrage au sieur Jonsson.

Lettr. Mſ. de Desc. à Merſ. du 7. Septembre 1646.

Ce fut encore un avantage pour l'établissement de la Philosophie Cartésienne dans l'Ecole illustre de Breda, que les Curateurs, au moins M. Rivet & M. Huyghens, fussent bien intentionnez pour ce dessein. Le dernier n'étoit pas moins cher à M. Descartes pour l'amour de luy-même que par la considération de l'amitié qui l'unissoit étroitement avec M. de Zuytlichem son pére. Il étoit homme de belles Lettres, sçachant la Philosophie ancienne, aimant la Philosophie nouvelle, & dés-lors si habile dans les Mathématiques, que ses Maîtres François Schooten & Jean Pell sous lesquels il les avoit étudiées à Leyde & à Amsterdam, ne rougissoient point d'avouër qu'il les avoit laissez au dessous de luy. Lipstorpius prétend qu'il n'y eût que la Méthode & l'Analyse de M. Descartes qui le mit dés la prémiére fleur de

Collegium Auraïcum seu Schola illustris.

Christianus Hugenius.

Lipstorp. specim. pag. 13, 14, 15.

de sa jeunesse au point où les Géométres les plus consommez n'avoient pû atteindre par d'autres Méthodes aprés soixante ans de travail : & qu'il tenoit de M. Descartes ce secret merveilleux de sçavoir par ce moyen ce qui se pouvoit, & ce qui ne se pouvoit pas dans la Géométrie. C'est ce que M. Descartes semble avoir insinué assez modestement sans parler de luy-même ny de sa Méthode ny de son Analyse.» Il y a quelque têms, dit-il, que le Professeur (Schooten) m'envoya un écrit du second fils de M. de Zuytlichem touchant une invention de Mathématique qu'il avoit cherchée. Et encore qu'il n'y eût pas tout-à-fait trouvé son compte, (ce qui n'étoit pas étrange, parce qu'il cherchoit une chose qui n'a jamais pû être trouvée de personne) il s'y étoit pris de tel biais, que cela m'assûre qu'il deviendra excellent en cette science, dans laquelle je ne vois presque personne qui sçache rien. M. Huyghens n'a rien oublié depuis pour vérifier la prédiction de M. Descartes. Messieurs ses fréres n'ont pas moins bien répondu à la belle éducation que M. de Zuytlichem leur avoit procurée suivant la méthode de M. Descartes. Ils sont devenus tous grands Mathématiciens. M. Huyghens a rendu luy-même ce témoignage de son aîné qui étoit pour lors en charge avec luy au camp, & de son puîné, qui n'ayant encore que 17 ans réüssissoit dans ces connoissances sublimes & abstraites comme dans les autres choses d'une maniére qui passoit tout ce qu'on en pouvoit imaginer. M. Huyghens n'avoit pas moins d'attache pour la Physique de M. Descartes. Tantôt il prétendoit que *jamais les siécles n'avoient rien produit de tel*; tantôt il disoit que quoy que pussent faire M. Pascal & ceux qui expliquoient les expériences sur d'autres principes, il n'y auroit à la fin que les phénoménes de M. Descartes qui en viendroient à bout. Tout autre principe luy étoit trop absurde & trop grossier (si nous l'en croyons) depuis qu'il avoit goûté ses fondemens, ausquels il avoit coûtume d'appliquer le proverbe, que si son hypothése n'étoit pas vraye, elle étoit au moins bien trouvée.

1646.

Lettr. Mſ. de 12. Septemb. 1646. au P. Mersenne.

Lettr. Mſ. du 21. Août 1646. au P. Mersenne.

Lettr. Mſ. du 6. d'Avril 1648. au même.

Au milieu de tant de sujets de complaisance, M. Descartes reçût la Philosophie du Pére *Honoré Fabri* Jésuite célébre natif de Bresse, qui demeuroit encore à Lyon pour lors,

1646. & qui achevoit la quatriéme année de sa Profession publique des Mathématiques, aprés y avoir enseigné la Philosophie durant l'espace de huit ans. Cette Philosophie imprimée à Lyon la même année *in fol.* sous le titre de *Philosophia universa per propositiones digesta cum suis momentis rationum*, étoit en réputation d'être bonne, quoy qu'elle fût contraire à la doctrine de M. Descartes. On fit presque le même jugement d'un autre ouvrage de ce Pére, qui parut la même année dans la même ville in IV°. touchant le mouvement local sous le titre *De motu locali corporis*. M. Descartes en recevant ces deux ouvrages, eut avis que le même Auteur songeoit à faire un cours particulier de Philosophie pour l'opposer à la sienne. C'est ce qui luy fit prendre la résolution d'écrire contre ses sentimens, au cas qu'il fût avoüé de sa Compagnie, & qu'il parût que les Péres Jésuites voulussent adopter sa doctrine. Mais l'événement luy fit connoître que le Pére Fabri n'étoit pas alors dans toute l'approbation de sa Compagnie : & voicy les termes ausquels le Pére Gabriel Thibaut Minime de Lyon en écrivit vingt mois aprés au P. Mersenne. » Le P. Fabri, (à ce que m'a assûré M. Mousnier » son ami particulier qui a été son disciple) est traversé » par les Péres de sa Compagnie. Et l'on croid qu'ils sont » tout ce qu'ils peuvent pour le faire sortir, comme ils ont fait » tout leur possible pour empêcher l'impression de ses œuvres. Le P. Fabri passa ensuite à Rome, où il s'acquit une réputation qui changea la disposition de ses confréres. Il étoit d'onze ans plus jeune que M. Descartes, & il luy a survêcu prés de trente-huit ans.

Lettr. Mſ. de Desc. à Merſ. du 7. Septembre 1646.
Item lettr. du 2. Novembr.
Item lettr. du 26. Avril 1647.
Lettr. Mſ. à Merſ. du 3. de Juin 1648. au 1 tom. des lettr. Mſſ. pag. 163.

Le nombre des amis que M. Descartes avoit en France diminua dans le même têms par la mort du P. J. Fr. *Niceron* Religieux Minime, arrivée à Aix en Provence le XXII jour de Septembre. Il n'étoit âgé que de trente-trois ans : & l'amitié que le P. Mersenne avoit pratiquée entre eux ne pouvoit guéres remonter au delà du voyage que M. Descartes avoit fait à Paris deux ans auparavant. Leur connoissance étoit de plus ancienne date sans doute, puisque dés l'an 1639 M. Descartes avoit mandé au P. Mersenne » qu'il n'a» voit point trouvé mauvais que le P. Niceron eût imprimé » son nom en alléguant son autorité dans un de ses ouvrages, parce

Né à Paris en 1613.
Lettr. Mſ. à Picot du 9. Févr. 1645.
Lettr. Mſ. à Merſ. du 2. Novembre 1646.
Tom. 2. des lettr. p. 172.

parcequ'il étoit alors si connu, qu'il auroit eu mauvaise grace « 1646.
de vouloir faire le fin en continuant de le cacher. Mais les «
prémiers témoignages de leur amitié parurent principalement en 1644, lorsque M. Descartes luy fit présent de ses Principes. La mort de ce jeune Religieux fut comptée pour une des pertes considérables de la République des Lettres. Il travailloit actuellement sur son *Thaumaturgue Optique* auquel il n'eut point le loisir de mettre la derniére main. Le Pére Mersenne voulut rendre ce dernier devoir à son confrére & à son amy. Il se chargea de corriger, non seulement ce que le P. Niceron avoit déja fait en latin & en françois, mais de suppléer encore à ce qui pouvoit manquer pour sa perfection. Ses autres occupations & deux ans de vie qui luy restoient ne luy donnérent pas le loisir de pousser l'ouvrage à sa fin; & il fallut charger M. de Roberval de cette commission à la mort de ce Pére.

On l'imprima tel qu'il étoit en cette année 1646 à Paris chez Langlois *in folio*.

La perte que M. Descartes fit personnellement dans la mort du P. Niceron fut réparée en quelque sorte par l'acquisition nouvelle d'un autre amy que Messieurs Chanut, Clerselier & Porlier luy firent faire à Paris. Cét amy étoit M. *le Comte* * Conseiller du Roy, Sécrétaire & Controlleur général de l'ordinaire des guerres. Le P. Mersenne qui étoit de toutes les habitudes & de toutes les liaisons qu'avoit M. Descartes, particuliérement en France, étoit entré dans celle-cy dés le mois de Juin de l'an 1646, par la commission qu'il avoit reçûë de faire présent de sa part d'un exemplaire de ses Principes à M. le Comte. Le présent n'étoit pas tout-à-fait des-intéressé de la part de ce Pére, qui par la passion qu'il avoit d'établir la Philosophie Cartésienne par toute la terre, tâchoit de luy susciter toutes les difficultez qui pouvoient luy faire obstacle pour avoir lieu de les faire dissiper par son Auteur. M. le Comte avoit embrassé cette Philosophie, parcequ'il n'en avoit point trouvé de meilleure : mais demeurant d'accord des principes, il n'avoit pas laissé de rencontrer des difficultez sur des points particuliers, que le Pére Mersenne l'obligea de réduire en objections qu'on pût envoyer à M. Descartes. Elles furent communiquées à l'Abbé Picot avant que de faire le voyage de Hollande. L'Abbé qui venoit de traduire ces Principes en

* Antoine

Lettr. Msf. à Clerselier, du 9 Novemb. 1646.

Tom. 2 des lettr. pag. 69.

Ces objections & réponses sont au 2. tom. ibid.

1646.

nôtre langue les retint, pour y faire des réponſes qui puſſent diſpenſer M. Deſcartes de la peine d'en faire. M. le Comte auroit pû s'en contenter. Mais l'impatience que M. Deſcartes fit paroître pour voir ces objections que le Pére Merſenne luy avoit fait eſpérer, fit qu'on les luy envoya au mois de Juillet avec les réponſes même de l'Abbé Picot: & voulant marquer la conſidération qu'il avoit pour le mérite de M. le Comte, il ſe fit un plaiſir de lever par une nouvelle réponſe ce qui luy étoit reſté de ſcrupules aprés la lecture de la prémiére.

Tom. 1. pag. 535.

La réponſe de Picot eſt pag. 70, & ſuivantes.

Cette réponſe de M. Deſc. eſt pag. 101, & ſuivantes.

CHAPITRE X.

M. Chanut fait naître dans l'eſprit de la Reine de Suéde des ſujets de faire des queſtions à M. Deſcartes. Eloge que M. de la Thuillerie Ambaſſadeur de Suéde fait de cette Princeſſe à M. Deſcartes. Deſcription naturelle que M. Chanut fit à M. de Brienne Sécrétaire d'Etat des qualitez corporelles & ſpirituelles de la même Princeſſe. Relation d'un entretien qu'il eût avec elle ſur les déréglemens de l'amour & de la haine. M. Deſcartes eſt conſulté ſur ce ſujet. Il en fait une diſſertation qui eſt trouvée excellente. La Reine luy fait faire une objection ſur ce qu'il ne croyoit pas que le Monde fût finy. M. Chanut luy fait en même têms une queſtion touchant le partage de nos inclinations, & la préférence dans nos amitiez. Il répond à l'une & à l'autre.

A peine M. Deſcartes avoit-il finy avec M. le Comte & M. Porlier ſes nouveaux amis, qu'il fallut répondre à M. Chanut ſur l'une des plus importantes queſtions de la Morale; & ſe préparer à ſatisfaire les deſirs de la Reine de Suéde, conformément à la haute opinion que ce Réſident luy avoit fait concevoir de luy. La derniére lettre que luy avoit écrite M. Chanut, l'entretien qu'il avoit eû avec M. de la Thuillerie en revenant de ſon Ambaſſade de Suéde, où il avoit paſſé de celle de Hollande, & l'exemple de ſon illuſtre diſciple la Princeſſe Elizabeth, ne luy permettoient pas de douter de la poſſibilité de toutes les merveilles que la renommée

Nous avons parlé des objections de M. Porlier cy-deſſus.

nommée publioit de cette grande Reine, qui n'avoit alors que XIX ans. Il en récrivit à M. Chanut sur la fin d'Octobre en ces termes. » J'ay vû icy M. de la Thuillerie depuis son retour de Suéde, lequel m'a décrit les qualitez de cette Princesse d'une maniére si avantageuse, que celle d'être Reine me semble l'une des moindres. Je n'en aurois osé croire la moitié, si je n'avois vû par expérience en la Princesse à qui j'ay dédié mes Principes de Philosophie, que les personnes de grande naissance, de quelque séxe qu'elles soient, n'ont pas besoin de beaucoup d'âge pour pouvoir surpasser en érudition & en vertu les autres hommes. Les dispositions où cette Reine témoignoit être alors de vouloir devenir disciple de M. Descartes pourroient nous obliger à donner quelque abrégé de son Histoire, comme nous avons fait à l'égard de la Princesse Elizabeth, si toute sa vie n'étoit suffisamment connuë. Nous nous contenterons icy de la description que M. Chanut fit de ses qualitez, de ses inclinations, de ses mœurs, & de ses maniéres, à la priére de M. de Brienne Sécrétaire d'Etat, & qui n'a point encore vû le jour jusqu'icy. Suivant le portrait qu'il en fit à ce Ministre, » le visage de cette jeune Reine changeoit si subitement selon les mouvemens de son esprit, que souvent d'un moment à l'autre elle n'étoit pas connoissable. Son état le plus ordinaire étoit de paroître assez affable & un peu pensif. Delà il passoit trés-facilement aux muances des impressions qu'y formoient les autres pensées : mais dans toutes ces variations il gardoit toujours quelque chose de serein & d'assez agréable. Lors néanmoins qu'elle desaprouvoit quelque chose extraordinairement, son visage se trouvoit d'un certain air troublé, qui sans se défigurer ne laissoit pas de donner de la terreur à ceux qui le regardoient. Le ton de sa voix étoit pour l'ordinaire assez doux, pour que l'oreille pût juger aisément que c'étoit la voix d'une fille, quoy que ses paroles en quelque langue qu'elle parlât eussent une fermeté tout-à-fait mâle & extraordinaire. Mais il luy arrivoit quelquefois de changer ce ton, & cela sans affectation ou cause apparente. Souvent elle en prenoit un plus robuste & plus fort que celuy de son séxe, qui revenoit pourtant peu à peu à sa mesure ordinaire. Elle avoit la taille un peu au dessous de la médiocre ;

1646.

Tom. 1 des lettr. pag. 104.

Cette peinture est du 1. Février 1648.

1646.

» diocre : ce qui n'auroit point paru, si elle avoit voulu se ser-
» vir de la chaussure ordinaire des Dames. Mais pour sa liber-
» té, soit dans son Palais, soit dans la campagne, à cheval & à
» pied, elle portoit des souliers à simple semelle d'un petit
» maroquin noir, tout semblables à ceux des hommes.

M. Chanut écrivoit cela plusieurs années avant qu'elle se fût renduë catholique.

» Quant à son intérieur que M. Chanut avoit étudié beau-
» coup plus particuliérement, elle avoit, dit-il, un grand sen-
» timent de la Divinité, & un attachement fidelle au Christia-
» nisme, n'approuvant jamais que dans les entretiens des scien-
» ces on mît à part la doctrine de la Grace pour philosopher à
» l'antique. Ce qui n'étoit pas conforme à l'Evangile passoit
» dans son esprit pour rêverie. Sur le fait des questions qui di-
» visent les Evangéliques & les Réformez d'avec nous, elle
» n'avoit point d'aigreur dans la contestation. Mais il ne pa-
» roissoit pas qu'elle eût pris un si grand soin de s'informer de
» ces difficultez comme de celles qui nous sont faites en géné-
» ral par les Philosophes, les Gentils, & les Juifs, sur lesquelles
» son raisonnement clair & pressant étoit une marque de l'ap-
» plication qu'elle avoit eûë à s'en faire instruire, & à se faire
» un fondement ferme pour le reste de sa vie, avec cét esprit
» équitable dont elle traitoit toutes les questions de religion.
» On peut dire que dés-lors elle n'étoit Luthérienne que par
» éducation, & par le défaut de connoissance qu'elle avoit de
» nôtre créance dans sa pureté. Elle étoit quelquefois surprise,
» lorsque reprochant à M. Chanut les erreurs dont les Protes-
» tans accusent les Catholiques, il demeuroit d'accord de les
» condamner ; parce qu'en effet ces erreurs étoient faussement
» imputées à l'Eglise catholique. Pous les Calvinistes elle ne
» les pouvoit souffrir sur leur doctrine de la prédestination ; &
» elle leur disoit souvent en présence de M. Chanut, que les
» Evangéliques (ou Luthériens) étoient au fonds moins éloi-
» gnez des Catholiques que des Réformez (ou Calvinistes.)
» Sa devotion envers Dieu paroissoit plus encore dans la con-
» fiance qu'elle témoignoit avoir en sa protection qu'en toute
» autre chose, n'étant pas du reste scrupuleuse aux démons-
» trations d'une dévotion cérémonieuse & affectée.

» Aprés la piété, elle n'avoit rien de plus présent dans l'es-
» prit que l'amour incroyable d'une haute vertu, & elle médi-
» toit avec plaisir les moyens d'y parvenir : mais elle n'en sé-

paroit

paroit pas le desir de la gloire : de sorte qu'on peut dire, « 1646.
qu'elle souhaitoit la vertu accompagnée de l'honneur qui la « 1647.
suit. Elle parloit quelquefois en Stoïcienne de cette émi- «
nence de la vertu qui fait nôtre souverain bonheur en cet- «
te vie. Elle étoit forte en raisonnement sur ce sujet. Lors- «
qu'elle traitoit avec des personnes trés-familiéres, & qu'elle «
entroit dans l'estime véritable des choses de ce monde, c'é- «
toit un plaisir extraordinaire de luy voir mettre sa couron- «
ne sous ses pieds, & confesser que la vertu est le seul vray «
bien auquel tous les hommes ont une égale prétention, sans «
avantage de leurs conditions. Mais certes elle n'oublioit pas «
pour long-têms qu'elle étoit Reine. Elle reprenoit inconti- «
nent cette couronne, elle en reconnoissoit le poids, & met- «
toit le principal exercice de sa vertu à bien faire son devoir. «
Aussi avoit elle de grands avantages du côté de la nature «
pour s'en acquiter dignement ; une facilité merveilleuse à «
comprendre & à pénetrer les affaires ; une mémoire qui la «
servoit si fidélement qu'elle abusoit quelquefois de sa faci- «
lité. En effet on auroit peut-être eû raison de trouver à re- «
dire qu'une Princesse qui parloit parfaitement latin, françois, «
flamand, allemand, & suédois, se chargeât encore de la «
langue grecque, où elle faisoit de grands progrés : mais elle «
n'en faisoit que son divertissement aux heures perduës, sans «
que l'étude de cette langue & des autres troublât ses lectures «
sérieuses. C'est de ce dernier nom qu'elle qualifioit entre au- «
tres l'histoire de Tacite, dont il ne se passoit point de jour qu'el- «
le ne lût quelques pages. Cét Auteur qui donne de l'exercice «
aux plus sçavans luy étoit trés-familier : & M. Chanut en «
rapporte des choses fort surprenantes, mais dont sa propre «
expérience ne nous laisse point douter. Elle évitoit pour- «
tant, ou du moins se soucioit-elle peu de paroître avoir lû «
& sçavoir. Lorsque les Sçavans traitoient en sa présence quel- «
que question où ils se trouvoient de différens sentimens (ce qui «
étoit un de ses plaisirs,) elle écoutoit fort attentivement, & «
ne donnoit son opinion que sur la fin, & en peu de paroles, «
mais si bien entenduës qu'elles pouvoient être reçûës pour «
un jugement décisif, parce qu'elle pénétroit les choses avec «
lumiére sans précipitation : & par tout elle observoit de ne «
point former son avis à la hâte. Cette retenuë paroissoit plus «

1646. 1647. „ dans les affaires, que dans les entretiens des ſciences. Rarement pouvoit-on découvrir de quelle part elle inclinoit. Elle ſe gardoit à elle même le ſecret avec fidélité, & elle ne ſe prévenoit pas d'opinions ſur les prémiers rapports. D'où il arrivoit que ceux qui l'abordoient avec quelque diſcours étudié ne trouvant pas qu'elle les reçût avec un acquieſcement auſſi prompt qu'ils euſſent ſouhaité, jugeoient auſſi-tôt que cette Princeſſe étoit defiante & difficile à perſuader. A dire vray, elle panchoit un peu vers l'humeur ſoupçonneuſe, elle paroiſſoit quelquefois un peu trop lente à s'aſſûrer de la vérité, & trop facile à préſumer de la fineſſe dans autruy. Cette retenuë à former ce qu'elle vouloit croire & réſoudre n'empéchoit pas une promptitude raiſonnable dans l'expédition des affaires. Pour celles de ſa maiſon, & qui dépendoient purement de ſon autorité abſoluë, elle n'en faiſoit part à perſonne : & quant au gouvernement de l'Etat, elle en délibéroit avec le Sénat, dans lequel il étoit incroyable combien elle avoit élevé ſon autorité, ajoûtant à la qualité de Reine la grace, la force de perſuader, le crédit, & l'humeur bien-faiſante. Les Sénateurs eux mêmes étant hors du Conſeil paroiſſoient étonnez du pouvoir que cette jeune Princeſſe avoit ſur leurs ſentimens lorſqu'ils étoient aſſemblez. M. Chanut avoit oüy quelques-uns d'entre eux attribuer leur ſoumiſſion extraordinaire à la qualité de fille, s'imaginant que la ſecrette inclination de la nature à la déférence pour ce ſexe les faiſoit plier inſenſiblement. Mais il eſt à croire que cette grande autorité naiſſoit des bonnes qualitez qu'on voyoit en ſa perſonne. Un jeune Roy avec les mêmes vertus auroit peut-être été auſſi abſolu dans ſon Sénat : mais la choſe auroit été moins ſinguliére que de voir une jeune fille tourner adroitement les eſprits des plus anciens, & des plus ſages conſeillers. Ce n'étoit pas merveille qu'elle fit paroître une prudence mâle dans ſon Sénat, vû que dans les actions extérieures mêmes qui ſemblent plus attachées aux différences du ſexe que celles de l'eſprit, la nature ne luy avoit refuſé aucune des qualitez dont un jeune cavalier ſe picqueroit. Elle étoit patiente au travail de la campagne, juſques à durer dix heures à cheval en un jour de chaſſe. Le froid ny le ſoleil ne l'incommodoient point.

Son

Son manger étoit ſimple & ſans délices. Aucun de ſa Cour « 1646.
n'approchoit de ſa juſteſſe à tirer un liévre en courant d'une « 1647.
balle ſeule. Elle ſçavoit tirer d'un cheval tout ce qu'il ſçait «
faire, mais ſans affectation & ſans y chercher matiére de «
gloire. Ces exercices à la campagne, les affaires publiques «
& ſes études particuliéres la ſéparoient tellement de la con- «
verſation des femmes qu'elle leur parloit aſſez rarement, & «
les quittoit ordinairement aprés les prémiers complimens de «
leurs civilitez pour aller s'entretenir avec les hommes dans «
des diſcours ſérieux. Ceux de la converſation deſquelles elle «
eſpéroit tirer quelque utilité étoient traitez avec toute la «
complaiſance imaginable : mais elle tranchoit court avec les «
autres ; & lorſqu'il n'y avoit rien à apprendre avec eux elle «
ne s'étendoit point en diſcours plus avant que la néceſſité le «
demandoit. Ainſi tous ſes domeſtiques avoient peu de paro- «
les avec elle : mais ils ne laiſſoient pas de l'aimer, parce- «
qu'elle les traittoit toujours avec douceur. Elle leur étoit «
d'ailleurs bonne maîtreſſe. Elle étoit libérale, même au de là «
des moyens de ſon état ; elle étoit pleine de charité & de «
compaſſion dans les maux d'autruy. Il eſt vray qu'elle rail- «
loit aſſez volontiers les gens ſur leurs défauts : mais quoique «
ce fût toujours ſans aigreur & de la meilleure grace du mon- «
de, il auroit peut-être été meilleur qu'elle eût pû s'en ab- «
ſtenir, parceque les railleries des Grands font ſouvent de «
mauvaiſes impreſſions ſur ceux de moindre qualité qui les «
ſouffrent. «

Elle n'étoit ordinairement au lit que cinq heures, ce qui «
n'étant pas ſuffiſant pour ſon repos, elle étoit obligée prin- «
cipalement l'été de dormir pendant une heure aprés dîné. «
Pour le têms qu'elle donnoit à s'habiller, il n'entroit point «
en compte dans la diſtribution de ſa journée. En un quart «
d'heure elle étoit vétuë, & hors les occaſions des grandes «
ſolemnitez le peigne ſeul & un bout de ruban faiſoit toute «
ſa coëffure. Ses cheveux ainſi négligez n'accompagnoient «
pas mal ſon viſage, dont elle avoit ſi peu de ſoin, que ny au «
vent, ny à la pluye, ny dans la ville, ny à la campagne, «
on ne luy voyoit jamais de coëffe, ny de maſque. Elle ne «
portoit à cheval pour toutes défenſes contre les injures de «
l'air qu'un chapeau avec des plumes, ſous leſquelles il ne «

1646. » reſtoit preſque aucune apparence de ſon ſéxe lors qu'elle é-
1647. » toit couverte d'une hongreline avec un petit collet comme » les hommes. Ce mépris du ſoin de ſa perſonne étoit un peu » exceſſif, & il paſſoit quelquefois juſqu'à la négligence de ſa » propre ſanté, qui en auroit pû ſouffrir, ſi elle n'avoit été for- » te & vigoureuſe.

» Mais toutes choſes ne luy étoient rien auprés de cét a- » mour ardent & continuel qu'elle avoit pour l'honneur & la » vertu. C'étoit où tendoient toutes ſes penſées. Son ambition » étoit plus attachée au deſir d'accroître ſon propre mérite par » ſon travail, qu'à étendre plus avant ſes conquêtes en Alle- » magne par la valeur de ſes ſujets. C'eſt ce qui la rendit de- » puis plus facile que ſes Miniſtres n'auroient peut-être ſou- » haité aux conditions de la paix de Munſter, quoique d'ail- » leurs elle fût aſſez portée à profiter de tous les avantages » que le têms pourroit luy produire pour l'accroiſſement de » ſa couronne, ſçachant qu'il eſt du devoir, de la ſûreté, & de » la gloire des Princes de rendre leur Etat puiſſant & leurs Su- » jets heureux.

Voila quelle étoit cette Princeſſe dans le têms qu'elle ſongeoit à étudier la Philoſophie de M. Deſcartes, pour laquelle on peut aſſurer qu'il ne manquoit à une perſonne ſi extraordinaire que les avantages (je veux dire le loiſir) d'une condition privée, pour pouvoir acquerir une intelligence exacte de ſes principes. Il étoit aſſez naturel que M. Deſcartes eût cette penſée d'elle : & il avoit tout ſujet de croire que ſa Philoſophie luy ſeroit moins agréable que s'il avoit traité de la Morale & de la Politique, qui ſont les parties de la Philoſophie le plus à la bien-ſéance des perſonnes qui doivent gouverner les autres. M. Chanut qui avoit à le conſulter ſur une queſtion de Morale qui s'étoit agitée entre la Reine & luy depuis peu de jours, luy en écrivit le 1 de Décembre de l'an 1646 en ces termes. » M. de la Thuillerie ne vous a point trompé, lorſqu'il vous a dit merveilles » de nôtre Reine de Suéde. Sans mentir vous ſeriez étonné de » la force de ſon eſprit. Pour la conduite de ſes affaires, non » ſeulement elle les connoît, mais elle en porte vigoureuſe- » ment le poids, & elle le porte preſque ſeule. Au lieu que dans » pluſieurs autres Cours on ne traite d'affaires qu'avec les Miniſtres,

L'Ambaſſadeur.

Elle n'avoit pourtant alors que 19 ans.

niſtres, icy nous n'avons à rendre compte qu'à la Reine, & « 1646.
à prendre les réponſes de ſa bouche. En quoy elle eſt ſi a- « 1647.
droite, que ſon âge & ſon peu d'expérience ne donnent au- «
cun avantage à ceux qui luy parlent; ſon jugement ſuppléant «
à tout ce qui peut luy manquer dans l'uſage des affaires. «
Mais je ne veux vous parler d'elle maintenant que pour «
vous dire qu'elle vous connoît tel que tout le monde vous «
doit connoître : & qu'elle entendroit auſſi facilement que per- «
ſonne tous vos principes, ayant le ſentiment merveilleuſe- «
ment détaché de la ſervitude des opinions populaires, ſi le «
fardeau du gouvernement d'un grand Etat luy laiſſoit aſſez «
de têms pour en donner à ces méditations. Dans les mo- «
mens qu'elle peut retrancher du ſoin des affaires publiques, «
& ſouvent aprés les audiances qu'elle m'a données pour les «
affaires du Roy, elle s'égaye dans des entretiens qui paſſe- «
roient pour trés-ſérieux entre les Sçavans : & je vous aſſû- «
re qu'il faut parler devant elle avec grande circonſpection. «
La derniére fois que j'eus l'honneur de la voir, elle tomba «
par l'occaſion d'une affaire ſur une queſtion dont elle m'o- «
bligea de dire mon ſentiment. La queſtion étoit de ſçavoir «
quand on uſe mal de l'Amour ou de la Haine lequel de ces «
deux déréglemens ou mauvais uſages étoit le pire ? Le ter- «
me d'*Amour* étoit entendu à la maniére des Philoſophes, & «
non pas comme on le fait ſonner ſi ſouvent aux oreilles des «
filles, & la queſtion étoit générale. J'oſay en cette rencon- «
tre prendre un parti contraire à ſa penſée, & cette conteſta- «
tion luy fit dire pluſieurs choſes d'une grande ſageſſe & d'un «
raiſonnement ſubtil. Comme il ne m'eſt pas permis de vous «
dire nos opinions, ſi vous vous mettez au hazard de con- «
damner une Reine en donnant vôtre jugement, je vous di- «
ray le reſte & comme elle ſoûtenoit ſon avis. J'attens l'é- «
xemplaire de vos Méditations Françoiſes pour le luy préſen- «
ter, & ſi dans la queſtion que je vous propoſe vôtre ſenti- «
ment favoriſe ſa penſée, je prendray occaſion de luy avoüer «
que je me ſeray mépris, & que vous aurez confirmé ſon opi- «
nion. «

M Deſcartes ne perdit point de têms pour donner à ſon ami la ſatisfaction qu'il demandoit. Il fit ſur le champ une belle Diſſertation ſur l'*Amour*, dans laquelle il examina trois

Cette Diſſertation fait la xxxv lettre du I. volume.

1647. choses avec sa méthode ordinaire. 1. Ce que c'est que l'*Amour*, qu'il considére prémiérement comme un mouvement intellectuel & raisonnable de l'Ame, puis comme une véritable passion. 2. Si la seule lumiére naturelle nous enseigne à aimer Dieu. 3. Lequel des deux déréglemens & mauvais usages est le pire, de l'Amour ou de la Haine. Cette Dissertation étant devenuë publique par les soins de M. Clerselier me dispense d'en entretenir le lecteur plus au long. Elle fut achevée le 1 de Février 1647, & envoyée incontinent à M. Chanut, qui prit du têms à l'écart de ses affaires pour s'attacher sans interruption à cette lecture. Il avoit l'esprit plein des notions qu'il en avoit reçûës, lors que le Médecin de la Reine de Suéde M. *du Ryer* François de nation, homme de sçavoir & de probité vint luy rendre visite. Il ne put pas luy cacher le plaisir qu'il ressentoit de sa lecture, ny se défendre de luy faire part de sa joye en luy communiquant cette lecture. M. du Ryer ne put néanmoins obtenir la copie de la Dissertation : mais il en parla à la Reine d'une maniére si avantageuse, qu'elle obligea M. Chanut de la luy faire voir. Il ne fut point fâché que la Princesse eût cette curiosité, dans l'espérance que la lecture de cette seule piéce luy feroit juger que tout ce qu'il luy avoit dit de M. Descartes étoit encore au dessous de la vérité. Il ne fut pas trompé. La Reine demeura si satisfaite de la lecture qu'il luy en fit dans un têms libre & desoccupé d'affaires, qu'elle ne pouvoit ensuite se lasser de donner des loüanges à l'Auteur de cét écrit, & de s'enquerir de toutes les particularitez de sa personne & de sa vie. Aprés que M. Chanut luy eût déclaré ce qu'il en sçavoit, & qu'elle eût pensé pendant quelques momens à ce qu'elle avoit à répondre, elle dit. *Monsieur Descartes, autant que je le puis voir par cét écrit & par la peinture que vous m'en faites, est le plus heureux de tous les hommes; & sa condition me semble digne d'envie. Vous me ferez plaisir de l'assûrer de la grande estime que je fais de luy.*

Pag. 106. & suiv. du 1. tome.

Lettr. Mſ. de Chanut du 11 May 1647.

Lettr. Mſ. de Chanut ut supr.

L'attention que la Reine apporta à la lecture de cét écrit fit qu'elle arrêta souvent M. Chanut, pour confirmer par son raisonnement & ses réfléxions ce qu'elle entendoit lire: & cét habile lecteur ne fut pas moins étonné de la facilité qu'elle

qu'elle avoit à pénétrer dans les ſentimens de M. Deſcartes, qu'il avoit été ſurpris de leur profondeur à la prémiére lecture qu'il en avoit faite en particulier. La Reine apporta une forte application à la prémiére queſtion, où M. Deſcartes expliquoit en général la nature de l'*Amour*. Mais elle ne voulut pas s'attacher à en examiner la doctrine, » parce que, diſoit-elle, n'ayant pas reſſenti cette paſſion, elle « ne pouvoit pas bien juger d'une peinture dont elle ne con- « noiſſoit point l'original. Il ſe pouvoit faire qu'elle ne con- « nût point l'Amour comme une paſſion : mais rien ne devoit l'empêcher d'examiner ce que M. Deſcartes diſoit de l'*Amour intellectuel* qui regarde un bien pur & ſéparé des choſes ſenſibles, parce qu'elle pouvoit au moins ſentir en elle l'Amour de la vertu. La Reine donna ſon conſentement à tout hormis à un mot, qui faiſoit voir en paſſant que M. Deſcartes n'étoit pas de l'opinion de ceux qui veulent que le *Monde ſoit fini*. Elle témoigna douter qu'on pût admettre l'hypothéſe du Monde infini ſans bleſſer la Religion chrêtienne. Elle en dit ſuccintement ſes raiſons à M. Chanut, qui ne manqua point de les faire ſçavoir à M. Deſcartes par une lettre datée du XI de May 1647, ajoûtant que la Reine auroit trés-agréable l'éclairciſſement qu'il donneroit à ſa penſée pour lever ſes ſcrupules. Il joignit à la difficulté de la Reine une autre queſtion qu'il propoſa à M. Deſcartes de ſon propre mouvement, & dont il luy demandoit la ſolution en même têms. » La queſtion étoit de ſçavoir clairement quelle eſt cette impulſion ſecréte qui nous porte dans l'ami- « tié d'une perſonne plûtôt que d'une autre, avant même « que d'en connoître le mérite ? Et parce que M. Chanut « étoit accoûtumé à réduire toutes ſes connoiſſances à la conduite de ſa vie pour en devenir meilleur, il demanda encore à M. Deſcartes comme il auroit fait à ſon directeur, » ſi un homme de bien dans le choix de ſes amitiez peut ſuivre « les mouvemens cachez de ſon cœur & de ſon eſprit, qui « n'ont aucune raiſon apparente ; & s'il ne commet point une « injuſtice de diſtribuer ſes inclinations par une autre régle « que celle du mérite ? Cette queſtion l'avoit déja exercé au- « trefois, en ce que ſéparant l'amitié d'avec deux choſes que l'on confond ſouvent avec elle, dont l'une eſt l'eſtime de la vertu,

1647.

Pag. 112. du 1. vol. des lettr.

1647. vertu, l'autre eſt cét échange d'offices mutuels entre les honnêtes gens, qui n'eſt en effet qu'un commerce de bien-faits, cette amitié reſte comme une ſimple liaiſon & un ciment qui aſſemble tous les hommes en un ſeul corps, & qui doit être d'égale force entre toutes les parties. Autrement il eſt impoſſible qu'il ne ſurvienne de la diviſion contre l'équité naturelle, & que nous attachant trop fortement à quelques perſonnes, nous ne ſoyons inſenſiblement ſéparez des autres. M. Chanut ne croyoit pas qu'on pût refuſer le nom de ſage à celuy qui mettant pour fondement en ſon cœur un amour égal pour tous les hommes, y ajoûteroit ſeulement la diſtinction des mérites differens, & cette obligation de reconnoiſſance dans le trafic des bons offices. Et quoy qu'alors l'eſtime de la vertu & la retribution des bien-faits fiſſent qu'en apparence ce Sage paroîtroit en aimer l'un plus que l'autre, parce que ces trois affections ſe mêlent trés-facilement & ſemblent ne produire qu'un ſeul mouvement: il ſeroit vray néanmoins qu'il n'auroit pour lors qu'une amitié trés-égale.

M. Deſcartes étoit déja parti d'Egmond pour ſon voyage de France lorſqu'il reçût la lettre de M. Chanut, qui le trouva à la Haye. Il eût ſouhaité n'être point hors de ſon ſéjour ordinaire & de ſa ſolitude, pour pouvoir répondre à la queſtion de la Reine de Suéde avec plus de recueillement d'eſprit. Mais la conſidération qui étoit duë à une Reine ne pouvant ſouffrir aucune excuſe, il écrivit ſa Réponſe comme il put dans l'hôtellerie. Il fit voir qu'encore que le Cardinal de Cuſa & pluſieurs autres Docteurs euſſent ſuppoſé le Monde *infini* ſans en avoir été repris de l'Egliſe, il n'avoit pourtant pas crû devoir aller ſi loin qu'eux, & que ſon opinion étoit beaucoup moins difficile à recevoir que la leur, parce qu'il ne diſoit pas comme eux que le monde fût *infini*, mais ſeulement *indéfini*. Ce qui fait ſelon luy une différence aſſez remarquable. » Car pour dire qu'une choſe eſt *infinie*,

Pag. 120. tom. 1. des lettr.

» on doit avoir quelque raiſon qui la faſſe connoître telle, ce
» qu'on ne peut avoir que de Dieu ſeul : mais pour dire qu'elle
» eſt *indéfinie*, il ſuffit de n'avoir point de raiſon par laquelle
» on puiſſe prouver qu'elle ait des bornes. Il répondit auſſi à ce que la Reine inféroit de l'étenduë infinie (ou plûtôt

indéfinie)

indéfinie) du monde touchant l'éternité de sa durée au regard du têms passé & de l'avenir. Il fallut pareillement expliquer le sentiment de l'Eglise que la Reine avoit allégué, sçavoir, que l'homme étant la fin de la création, c'est-à-dire, le plus parfait des ouvrages, & pour lequel tous les autres ont été faits, comme il paroît manifestement par l'alliance de Dieu avec l'Homme dans l'incarnation du Verbe, & par tant de miracles opérez pour marquer que la nature humaine est la maîtresse de toutes les autres qui composent ce grand corps que nous voyons, il semble que si nous concevons le monde dans cette vaste étenduë que luy donne le terme d'indéfini, il est difficile que l'homme se conserve dans un rang si honorable, ne se considérant plus que dans un petit recoin avec toute la terre qu'il habite. Il s'en acquitta d'une maniére qui faisoit voir à la vérité que la force & la capacité de son esprit ne dépendoit plus des livres ou des lumiéres d'autruy, ny de la situation des lieux ou des autres commoditez de l'étude; mais qui n'en diminua pourtant pas la surprise & la satisfaction que la Reine de Suéde reçût de sa réponse. M. Chanut ne fut pas moins content de la solution qu'il reçût à la question qu'il luy avoit proposée touchant la véritable régle que nous devons suivre dans le partage de nos inclinations. L'une & l'autre réponses furent renfermées dans la lettre qu'il luy envoya de la Haye le 6 de Juin dans le cours de son voyage; & c'est ce nous trouvons imprimé conjointement avec sa dissertation de l'Amour au prémier volume de ses lettres.

1647.

Lettr. Ml. de Chanut à Desc. du 11. May 1647.

C'est la lettre XXXVI du I. vol.



1647.

CHAPITRE XI.

Nouvelle broüillerie de M. Descartes avec les Théologiens de Hollande, qui entreprennent de le faire condamner comme un blasphémateur & un Pélagien. Ses calomniateurs Revius & Triglandius. M. Descartes écrit aux Curateurs de l'Université & aux Consuls de la ville de Leyde pour leur demander satisfaction. Mauvais biais que prend son affaire. Il explique de nouveau ses intentions aux Curateurs dans la réponse qu'il fait à la lettre qu'ils luy avoient écrite ensuite de leur decret. Il écrit à l'Ambassadeur de France M. Servien, pour empêcher par l'autorité du Prince d'Orange que les Théologiens Protestans ne se rendent ses juges dans leurs Consistoires ou leurs Synodes. On arrête les entreprises de ses ennemis, dont la fureur se décharge sur ses sectateurs. Persécutions qu'ils suscitent à Heereboord & à Heydanus leurs collégues pour le Cartésianisme.

LEs plaisirs que M. Descartes goûtoit dans la communication qu'il avoit avec la Reine de Suéde & M. Chanut sur la Philosophie Morale, furent troublez au commencement de cette année par de méchantes affaires que quelques Théologiens de Leyde tâchérent de luy susciter dans leur Université. Un Régent ou Préfet (c'est-à-dire Principal) du collége des Théologiens nommé Jacques de Reves ou *Revius*, suborné, comme on l'a crû, par les artifices secrets de Voetius, qui ne souffroit qu'avec peine que le Cartésianisme qu'il avoit détruit à Utrecht prît racine à Leyde, s'étoit avisé de faire disputer aux mois de Janvier & de Février quatre théses différentes contre M. Descartes. L'intention de ce Revius étoit de pervertir le sens des Méditations Métaphysiques de nôtre Philosophe, & de faire croire qu'il y avoit debité des choses fort absurdes & contraires à la gloire de Dieu ; comme, qu'*il faut douter qu'il y ait un Dieu, & mesme qu'on peut nier absolument pour quelque têms qu'il y en ait un :* & autres excés semblables. Mais parce que cét homme n'étoit pas habile, & que la plûpart de ses

Tom. 1. des lettr. de Desc. pag. 64.

écoliers

écoliers même se mocquoient de ses médisances : les amis que M. Descartes avoit à Leyde n'avoient pas seulement daigné l'avertir de ce que faisoit Revius. Mais un autre Théologien de la même ligue nommé Jacques *Triglandius*, qui étoit prémier Professeur en Théologie dans l'Université, & Ministre ou Pasteur dans le Prêche de la ville, ayant fait soûtenir aussi peu de jours aprés d'autres théses, où il sembloit avoir inséré quelque chose de plus fort contre M. Descartes, ses amis luy conseillérent de ne pas négliger ces étincelles, pour ne pas donner lieu à quelque embrasement semblable à celuy d'Utrecht. Triglandius l'accusoit d'avoir enseigné que l'*idée de nôtre libre arbitre est plus grande que l'idée de Dieu*, ou bien, *que nôtre libre arbitre est plus grand que Dieu même :* & par une insigne calomnie, *que Dieu est un imposteur & un trompeur*, quoy qu'aprés avoir enseigné positivement que Dieu ne pouvoit pas nous tromper, il se fût attaché à réfuter ceux qui dans leurs objections avoient prétendu que Dieu pouvoit au moins nous tromper innocemment. 1647.

L'intention de ces deux calomniateurs, au jugement même de quelques Théologiens de leurs confréres, qui luy en donnérent avis comme étant de ses amis, étoit de faire condamner prémiérement ses opinions comme trés-pernicieuses, & luy comme blasphémateur, par quelque synode où ils seroient les plus forts ; & ensuite de tâcher à luy faire recevoir quelque affront par le Magistrat qu'ils auroient soin de prévenir, où qui leur étoit déja tout acquis. On luy représenta que pour obvier à ces inconvéniens il falloit s'opposer de bonne heure à leurs desseins. Voyant que ces nouveaux ennemis n'attaquoient aucune de ses vrayes opinions, mais seulement qu'ils luy en attribuoient de fausses, qui avoient toûjours été fort éloignées de sa pensée : il crut qu'il luy seroit permis de leur répondre par un écrit public, qui seroit un moyen assez propre pour faire connoître leur malice & leurs calomnies à tout le monde. C'étoit le chemin le plus court, & peut-être le plus avantageux pour luy. Mais prévoyant qu'il luy seroit difficile de pouvoir frapper ces deux Théologiens sans toucher à l'Université de Leyde, pour laquelle il avoit de la considération : il prit d'autres voyes

Heydanus & Spanhemius.

Tom. 2 des lettr. pag. 151.

1647. qui luy paroiſſoient plus conformes à la douceur avec laquelle il avoit deſſein de manier toute cette affaire : & il ſe contenta d'écrire une longue lettre aux Curateurs de l'Univerſité & aux Conſuls de la ville, pour leur demander juſtice des calomnies des deux Théologiens. La lettre étoit datée du 4 du mois de May à Egmond: & quoy qu'elle fût trés-digne d'être conſervée, nous la contons maintenant parmi ſes piéces perduës, ſi elle ne ſe trouve dans les archives de l'Univerſité de Leyde ou dans le cabinet de quelque Partilier. Il écrivit en même têms au Sécrétaire de l'Univerſité & de la Ville nommé le ſieur Jean de Wevelichoven pour luy recommander cette affaire. Les Curateurs de l'Univerſité & les Conſuls de la ville de Leyde n'eurent pas plûtôt reçû ſa lettre, qu'ils donnérent jour au Recteur de l'Univerſité (qui étoit pour lors le ſieur Frédéric Spanheim le pére Profeſſeur en Théologie,) aux Profeſſeurs en Théologie & Philoſophie, & aux Régens du collége des Théologiens, pour comparoître devant eux. Mais ſans ſe donner la peine d'examiner le fonds de l'affaire, ils ſe contentérent de leur défendre par un édit dreſſé à la hâte de faire dorênavant aucune mention de M. Deſcartes ny de ſes opinions dans leurs leçons, leurs diſputes, & dans tous les autres exercices académiques. Aprés quoy ils récrivirent à M. Deſcartes le 20 du même mois de May, pour luy marquer, » qu'ayant ſatisfait ſelon leur pouvoir à ce qu'il avoit deſiré d'eux, ils » eſpéroient que de ſon côté il correſpondroit auſſi à leur de- » ſir. Qu'à cét effet ils le prioient auſſi de leur côté de s'abſte- » nir de parler & d'agiter davantage la queſtion qu'il diſoit » avoir été attaquée & combatuë par les Profeſſeurs de leur » Univerſité, par un Régent Principal de leur collége, & par » leurs Théologiens, pour prévenir les inconvéniens qui en » pourroient arriver de part & d'autre.

[Revii ſtatera Philoſ. Catt. pag. 238.]

[L'Edit eſt du 20 May 1647.]

[V. tom. 1. des lettr. pag. 148.]

Ces lettres publiques des Curateurs de l'Univerſité & Conſuls de la ville, datées à Leyde, ſignées par leur Sécrétaire le ſieur de Wevelichoven, furent accompagnées d'une lettre particuliére du même Sécrétaire datée du même jour, mais à la Haye, pour luy offrir encore ſes ſervices dans la ſuite.

[Pag. 149. ibid.]

M. Deſcartes fut aſſez mal ſatisfait de cette conduite, où il

il ne trouva de loüable que l'honnêteté des termes. Il fit néanmoins ce qu'il put pour les excuser, dans l'espérance que de secondes réfléxions les rendroient plus équitables. Il leur récrivit donc dés le même jour, qui étoit le XXIII du mois de May, pour leur marquer l'étonnement où il étoit de n'avoir pû comprendre leur pensée, ou de ne leur avoir pû expliquer la sienne d'une maniére assez claire pour leur faire entendre ce qu'il desiroit d'eux. Ces Messieurs s'étoient trompez, de croire qu'il s'agît d'aucune question qui eût été attaquée par les deux Théologiens Revius & Triglandius. M. Descartes s'étoit plaint seulement de ce que par une calomnie noire & tout à fait inexcusable ils luy avoient attribué dans leurs théses des choses qu'il n'avoit jamais écrites ny pensées, & qui étoient toutes contraires à ce qu'il avoit enseigné. C'est sur cela qu'il demandoit une réparation du tort qu'il croyoit avoir été fait à son honneur par deux hommes qu'il auroit négligez sans l'autorité que leurs emplois leur donnoient parmi le monde, & qui pourroit procurer par ce moyen du cours & du crédit à leurs calomnies.

1647.

Pag. 152. ibid.

Il leur envoya sur le champ sa réponse, à laquelle il joignit une lettre pour M. de Wevelichoven en particulier, afin de luy recommander de nouveau la justice de sa cause, supposant qu'il auroit part à tout ce que les Consuls pourroient résoudre. Il écrivit en même têms à un de ses amis auquel il avoit déja eû recours auparavant, & il voulut luy envoyer la copie de la lettre des Curateurs avec la réponse qu'il y faisoit, afin qu'il vît comment au lieu de luy rendre la justice qu'il leur avoit demandée, « ils le mettoient au nombre des Hérostrates, c'est-à-dire, des scélérats & des « infames, en défendant qu'on ne parlât de luy ny en bien ny « en mal. Aprés luy avoir fait remarquer toute l'injustice de leur prémiére procédure, il luy demanda conseil sur la maniére dont il pourroit souhaiter que ces Messieurs réglassent la satisfaction qu'il attendoit des deux calomniateurs. Il le pria de vouloir communiquer toutes choses à M. Brasset son autre ami, & d'agir d'intelligence avec luy auprés des Curateurs & des Consuls. M. Brasset jugea à propos d'en parler à M. Spanheim Recteur de l'Université pour le

C'est la XXI lettr. du 2. volume.
Pag. 154. ibidem.

Pag. 537. 2. tom.

1647. fonder ſur cette affaire. M. Spanheim qui ſçavoit que ſon collégue Triglandius & Revius cabaloient ſécrétement avec les autres Profeſſeurs qu'ils ſçavoient n'être point Cartéſiens, comme Scotanus Profeſſeur en Droit, Heurnius Profeſſeur en Médecine, & Stuart ou Stevart Ecoſſois Profeſſeur en Philoſophie, répondit à M. Braſſet d'une maniére qui luy fit juger qu'il y auroit à craindre pour l'événement, s'il n'aimoit mieux ſouffrir & ſe taire. Il parut néanmoins avoir aſſez bonne intention pour arreſter les progrez de leurs mauvaiſes pratiques durant le têms de ſon Rectorat; & il entreprit dés ce moment de relire tout de bon les ouvrages de M. Deſcartes, pour ſe perſuader encore mieux de la juſtice de ſes plaintes. Mais ſur l'avis que M. Spanheim avoit fait donner à M. Deſcartes, que s'il ſe remuoit, l'affaire ne manqueroit pas d'*en venir aux claſſes & aux ſynodes*, où les parties auroient tout le crédit néceſſaire pour le faire condamner comme Pélagien, non pas tant pour ce qu'ils luy imputoient ſur le libre arbitre, que parcequ'ils le croyoient Jéſuite déguiſé: il prit le party d'employer l'autorité du Prince d'Orange, comme il avoit fait pour l'affaire d'Utrecht.

Statera Phil. Cart. per Rev.

Lettr 12. Mſ. de Deſc.

Lettr. 15. Mſ. de Deſc.

Lettr. 12. Mſ.

Revii ſtatera pag. 217.

Il écrivit donc à l'Ambaſſadeur de France M. *Servien*, qui avoit ſuccédé à M. de la Thuillerie, pour luy demander ſon aſſiſtance auprés du Prince. Afin qu'il fût exactement informé de toutes choſes il luy fit le recit de ſon affaire en ces termes.

Lettr. 10. Mſ. de Deſcartes.

» Deux Théologiens de Leyde m'ayant calomnié par diverſes » théſes, où ils m'accuſent d'avoir mis des impiétez & des » blaſphémes dans mes écrits, j'ay été averty que nonobſtant » la fauſſeté puérile de leurs accuſations je ne devois pas les » négliger, parce que leur deſſein étoit de ſe ſervir de l'autorité de ces théſes pour me mettre à l'inquiſition, & me faire condamner comme blaſphémateur par quelqu'un de leurs » Synodes. Surquoy j'ay écrit à Meſſieurs les Curateurs, pour » leur demander réparation des injures que j'ay reçûës par ces » théſes. Mais je prévois que cela ne ſuffira pas, parcequ'ils » n'entreprendront pas de condamner deux Régens Théologiens, s'ils n'y ſont pouſſez par quelque reſſort plus puiſſant. J'ay peur d'ailleurs qu'ils ne renvoyent la cauſe à leur » Faculté de Théologie, c'eſt-à-dire, qu'ils n'établiſſent pour

juges

juges les perſonnes même dont je me plains. C'eſt ce qui « 1647.
m'oblige à vous ſupplier d'intercéder pour moy auprés de «
M. le Prince d'Orange, à ce qu'il luy plaiſe comme chef de «
l'Univerſité de Leyde, auſſi-bien que des armées de ce Païs, «
d'ordonner que Meſſ. les Curateurs me faſſent avoir la ſatisfac- «
tion du paſſé, & empéchent que leurs Théologiens n'entre- «
prennent de ſe rendre mes juges à l'avenir. Car je ſuis aſſûré «
qu'ils n'approuveront pas qu'aprés tant de ſang que les Fran- «
çois ont répandu pour les aider à chaſſer d'icy l'Inquiſition «
d'Eſpagne, un François qui a auſſi porté autrefois les armes «
pour la même cauſe, ſoit aujourd'huy ſoumis à l'Inquiſition «
des Miniſtres de Hollande. J'aurois droit de demander d'au- «
tres juges qu'eux, quand même j'aurois quelque tort d'ail- «
leurs, mais ils pourroient auſſi avoir droit de dire qu'ils ne «
condamnent que mes opinions : au lieu que maintenant je «
prétens qu'ils n'ont aucun droit d'examiner ce que j'ay écrit «
dans leurs aſſemblées Eccléſiaſtiques, c'eſt-à-dire, dans les «
Facultez de Théologie, les Conſiſtoires, les Claſſes, & «
les Synodes. Ma raiſon eſt, qu'on ne peut trouver dans tous «
mes écrits aucune choſe qui touche les controverſes de Re- «
ligion qui ſont entre eux & nous. Et pour ce qui regarde la «
Religion Chrétienne en général, comme eſt l'exiſtence de «
Dieu dont j'ay traité, la liberté qu'ils nous doivent en ce «
païs, puiſque le Roy leur en donne une ſemblable en France, «
les oblige à en laiſſer le jugement aux Supérieurs de nôtre «
Egliſe. Celuy de mes livres auquel ils s'attaquent eſt addreſſé «
à Meſſ. les Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris, & «
il a été plus d'un an manuſcrit entre leurs mains pour être «
examiné avant que je l'aye fait imprimer. De ſorte qu'il ne «
peut être ſoupçonné de contenir aucune choſe contre la Re- «
ligion Chrétienne en général, ny contre les mœurs : & par «
conſéquent il ne doit pas ſous ce prétexte être ſoumis au ju- «
gement des Théologiens de ce païs. «

M. Deſcartes embarraſſé des préparatifs de ſon voyage de France fit préſenter cette lettre par un de ſes anciens amis, qui bien que Hollandois de nation, & de la Religion réformée, ne laiſſoit pas d'être Sécrétaire de l'Ambaſſadeur de France, & qui outre cela étoit ſçavant homme de Lettres, ayant fait préſent à M. Deſcartes depuis deux jours d'un pe-

1647. tit livre de sa composition intitulé *Euphrasia*. Elle ne fut pas entiérement sans effet, non plus que la réponse qu'il avoit faite à la lettre de Mess. les Curateurs de l'Université. On ôta la connoissance de cette affaire à la Faculté de Théologie, qui en vouloit connoître comme d'une chose de son ressort, afin de déclarer M. Descartes ennemy de la Religion Réformée & Protestante. On fit taire les Théologiens qui avoient dessein de luy nuire: mais on prit garde de ne rien faire qui pût les chagriner, de peur de les décourager dans leurs fonctions, ou de diminuer le zéle qu'ils avoient pour le service de leur Religion. Mais quoique l'expédition du reste dût tirer en longueurs suivant la méthode des Justiciers de Hollande, qui est de procéder lentement, il eut au moins la satisfaction d'apprendre à son départ que Mess. les Curateurs paroissoient disposez à déclarer que leur intention n'étoit point de condamner ses opinions, ny de bannir son nom de leur Académie: » mais que pour maintenir la paix & l'union entre les Professeurs, ils avoient trouvé bon de leur défendre de disputer d'orênavant dans leurs théses ou autres exercices touchant ce qui est, ou ce qui n'est pas dans ses écrits, afin qu'ils s'occupassent uniquement à examiner ce qui est ou ce qui n'est pas vray. Et que pour les deux Théologiens dont il s'étoit plaint, ils seroient blâmez de luy avoir attribué des opinions directement contraires à celles qu'il avoit enseignées, sans qu'il y eût apparence de pouvoir éxiger d'eux une plus grande satisfaction que ce témoignage.

Lettr. 11. Mss. de Desc.

Tom. 1. des lettr. pag. 65, 66, & p. 67.

Tom. 2. des lettr. pag. 539. Item, Revius in stater. pag. 239.

Les Théologiens fort affligez de voir M. Descartes & ses écrits arrachez de leurs mains songérent à décharger leur mauvaise humeur sur ceux de leurs collégues qu'ils sçavoient être sectateurs de sa Philosophie. La tempête tomba particuliérement sur deux d'entre eux; sçavoir, le sieur Abraham Heidanus Professeur en Théologie & Ministre de la parole de Dieu, & le sieur Adrien Heereboord Professeur en Philosophie, & sous-Principal du collége illustre des Etats de Hollande & de West-Frise, dont Revius l'ennemy de M. Descartes étoit Principal. Ils n'osérent toucher ny à M. Golius, ny à M. de Schooten, ny même au jeune M. de Raei, sur lesquels ils avoient moins de prise, parce qu'ils ne se méloient point de Théologie. M. Heereboord sembloit devoir

Jean de Raei faisoit seulement des leçons privées de Médecine, où il expliquoit les opinions de M. Desc.

voir être à couvert ſous les mêmes raiſons. Mais la ſubordination de ſon ſecond employ à celuy de Revius fut ce qui le fit mettre en butte aux traits de ſon Principal, qui pouvoit encore moins ſouffrir le Cartéſianiſme en luy que dans un autre.

1647. 1648. 1649.

Par le decret que les Curateurs avoient donné le xx de May, il étoit également défendu au Principal Régent & au ſous-Principal Régent du collége de Holl. & West-Fr. c'eſt-à-dire, à Revius & à Heereboord de nommer M. Deſcartes dans leurs leçons & dans leurs théſes. Mais il étoit enjoint en même têms au ſous-Principal de ſe renfermer dans les limites de l'ancienne Philoſophie d'Ariſtote, conformement aux ſtatuts de l'Univerſité; & aux autres Profeſſeurs de prendre garde de rien dire contre la perſonne, ou les écrits de M. Deſcartes. Heereboord ſuivit à la lettre la défenſe du decret, & s'abſtint dans la ſuite de parler dans ſes leçons ou de laiſſer parler dans les théſes où il préſidoit pour ou contre M. Deſcartes: mais il n'en étoit pas moins Cartéſien dans ſes écrits. Il parut même de l'affectation dans ſes théſes de l'année ſuivante à rabbaiſſer la valeur des écrits d'Ariſtote, & à faire voir par l'autorité de Luther, & des autres chefs de la nouvelle réforme, que la Philoſophie de cét Ancien étoit trés-pernicieuſe au Chriſtianiſme. C'étoit bleſſer Révius & Triglandius par l'endroit qui devoit leur être le plus ſenſible. Ils eurent du dépit de voir qu'on mît en jeu l'autorité des Patriarches de leur nouvelle Religion pour perdre leur Ariſtote, & luy ſubſtituer un nouveau chef de Philoſophie, à qui ils ne déclaroient la guerre que parce qu'il étoit *Papiſte*, & qu'ils le croyoient même *Jéſuite*. Ils renouvellérent donc leurs perſécutions contre le Cartéſianiſme, & en particulier contre la perſonne de M. Heereboord & celle de M. *du Ban* ſon collégue, qui s'étoit joint à luy pour la défenſe de la Philoſophie nouvelle. Ils ſe ſervirent de la conjoncture favorable du Rectorat d'Othon Heurnius Profeſſeur en Médecine, qui avoit ſuccédé à Frédéric Spanheim, mais qui n'en avoit ni la prudence, ni la modération, & qui étoit oppoſé à la Philoſophie de M. Deſcartes par le préjugé où il étoit en faveur de Galien & d'Ariſtote. Heereboord & Du Ban eurent beaucoup à ſouffrir pour l'amour de M.

Revius ibid. pag. 238.

Où l'on void ce Decret entier tiré des Regiſtres de l'Univerſité de Leyde du 20. May 1647.

Revius page 240, 241.

Pag. 242 & 217. ibid.

Tepel. hiſt. Cart. p. 64.

1647. 1648. 1649.

Descartes, & l'on en seroit venu aux derniéres extrémitez sans le crédit de leurs amis, qui mirent une barriére à la violence de leurs persécuteurs. On peut voir une longue & touchante description de leurs souffrances dans l'Epître que M. Heereboord mit à la tête du prémier volume de ses disputes choisies, & qu'il addressa aux Curateurs de l'Université. M. de Sorbiére en a même touché un mot qu'il est bon de rapporter, parcequ'il étoit alors sur les lieux. » Heereboord, dit-il, avoit pris parti dans les nouvelles opinions pour contrarier un peu le bon homme Stuart Professeur Ecossois son collégue, qui ne sçavoit que la vieille game en Philosophie, & qui ne servoit qu'à irriter quelquefois les honnêtes gens chez M. de Saumaise dans nos conversations. Heereboord hõme sçavant & laborieux fut favorisé du Théologien Heydanus grand Cartésien, de Bornius, de Hooghelande, de Zuylchom (Zuytlichem), & de quantité d'autres gens de sçavoir, qui le soûtinrent contre Revius qui étoit Professeur en Théologie, & qui a écrit plusieurs livrets peu solidement contre M. Descartes. De tous ces libelles que Revius publia contre M. Descartes il n'y en eut qu'un qu'il osât faire paroître de son vivant en 1648 sous le titre de *Méthodi Cartésianæ consideratio theologica*, & un autre contre Heereboord sous le titre d'*Abstersio calumniarum*. Mais comme cét homme étoit d'une capacité trés-médiocre & d'un sçavoir assez borné, il fut aisé à Heereboord, à Clauberg, & à Tobie d'André de le défaire, sans même que M. Descartes en eût la tête rompuë.

Sorb. lettr. & disc. in 12° p. 688.

La Cabale tourna ensuite ses pratiques contre M. Heydanus dont la belle réputation donnoit de la jalousie aux Théologiens & aux Ministres de Leyde, sur lesquels il s'étoit acquis beaucoup de supériorité par ses grands talens pour la prédication, & par les autres fonctions du ministére & de la profession. Ses ennemis luy firent un crime énorme de prêcher à la Cartésienne, c'est-à-dire, d'embellir ses discours d'explications & de comparaisons prises de la Philosophie de M. Descartes qu'il possédoit parfaitement : & ils firent sonner si haut le danger que couroit la Religion Protestante par cette maniére de prêcher qu'ils le rendirent suspect de favoriser la Religion Catholique, dont la Cartésianisme n'étoit qu'une émanation selon eux pour le culte naturel de Dieu.

Tom. 3. des lettr. p. 509.

Dieu. On a crû qu'ils étoient enfin venus à bout auprés des Magiſtrats de le faire dépoſer du Miniſtére : mais il paroît que ſon abdication fut volontaire, puiſqu'il véquit toujours depuis dans une trés-haute conſidération parmy ceux du païs, & que ſelon M. de Sorbiére l'école Cartéſienne le révéroit encore apres la mort de M. Deſcartes comme ſon principal protecteur.

1647.

Lettr. Mſ. de la Princeſſe Loüiſe Palat. à M. Legrand.

« Sorb. Rélat. in. « VIII° pag. « 137.

CHAPITRE XII.

Second voyage de M. Deſcartes en France. Edition des Méditations & des Principes en François. Il va en Bretagne, en Poitou, & en Touraine avec l'Abbé Picot. Maladie du P. Merſenne. Mort de M. Mydorge : ſes dépenſes & ſa paſſion pour les Mathématiques, qu'il a táché en vain d'inſpirer à M. de Lamoignon. Mort de Torricelli & de Cavalieri. M. Deſcartes reçoit une penſion du Roy de 3000 livres. Il void M. Paſcal le jeune qui l'entretient de ſes expériences ſur le Vuide. Il luy donne avis d'en faire ſur la peſanteur de l'air. Il retourne en Hollande avec l'Abbé Picot. Son ſentiment touchant le ſouverain Bien ſur la demande de la Reine de Suéde, qui luy récrit de ſa main pour l'en remercier.

MR Deſcartes partit de la Haye le 7 de Juin pour Rotterdam, d'où il écrivit le lendemain à l'Abbé Picot ſur le point de paſſer à Middelbourg pour s'embarquer le jour ſuivant à Fleſſingues, dans l'eſpérance d'arriver au bout de quinze jours à Paris, où il fut reçû & logé par cét amy, qui depuis le prémier voyage de M. Deſcartes en France avoit quité la ruë des Ecouffes pour celle de Géoffroy-l'ânier, où il avoit pris une maiſon conjointement avec Madame Scarron de Mandiné. Son deſſein étoit de paſſer en Bretagne dés le commencement de Juillet, pour régler les affaires qui ſervoient de prétexte à ſon voyage. Mais l'édition françoiſe de ſes Principes qui s'achevoit entre les mains de leur traducteur ſon hôte, luy donna occaſion de différer de quelques jours, tant pour y faire une préface, que pour voir entiérement débarraſſé de cette occupation un homme qui devoit

Lettr. Mſ. du 8 Juin 1647. à M. Picot.

Entre la Seine & la ruë ſaint Antoine.

Lettr. Mſ. du 26 Avril à M. Picot.

1647.

Rélation de l'Abbé Mydorge son fils.

Lettr. Mss. de de Desc. à Clerselier & à Picot.

Lettr. Ms. de Desc. à Mers. du 2 Novemb. 1646.

être de sa compagnie dans son voyage. Il ne vid personne alors que le P. Mersenne, M. Mydorge qu'il ne devoit plus revoir de sa vie, & M. Clerselier, à qui il fit part de tout ce qui s'étoit passé entre la Reine de Suéde, M. Chanut, & luy depuis un an. Il y avoit environ quatre mois que cét amy aprés être relevé d'une longue & fâcheuse maladie causée pendant l'automne dernier par une fiévre maligne, par les douleurs de la goute, & par un accés d'épilepsie, avoit procuré la publication des Méditations en françois, tant de la traduction de M. le Duc de Luynes, que de la sienne; & M. Descartes s'étoit déchargé sur luy de tous les soins de l'impression, & de la distribution des exemplaires, sans se soucier d'en faire donner de sa part à d'autres personnes qu'à ses trois niéces Religieuses, dont deux étoient en Bretagne, & la troisiéme à Poitiers. Il se fit peu d'années aprés une nouvelle édition de cette traduction françoise des Méditations. Mais nous n'en avons pas de plus parfaite & de plus utile que la troisiéme, qui parut en la même forme que les précédentes à Paris l'an 1673. Les Méditations y sont divisées par articles, avec des sommaires fort exacts à côté, outre des renvois fort commodes des articles aux objections, & des objections aux réponses, pour donner aux lecteurs la facilité de les conférer, & de mieux comprendre les unes & les autres. Il n'est pas juste que le Public ignore à qui il est redevable de cette troisiéme édition. C'est à M. Fédé Docteur en Médecine de la Faculté d'Angers, dont le mérite ne peut être inconnu qu'à ceux, qui n'ont pas ouy parler de son zéle pour la Philosophie Cartésienne.

Lettr. Ms. du 9 Novembre 1646, à Clerselier.

René Fedé natif de Château-Dun.

M. Descartes étant à Paris reçût fort à propos la réponse que la Princesse Elizabeth fit de Berlin à la lettre qu'il luy avoit écrite le 7 de Juin en partant de la Haye pour luy envoyer la copie de l'épître dédicatoire de ses Principes, afin que s'il se trouvoit dans sa traduction quelque chose qu'elle jugeât à propos de changer, elle eut la bonté d'en donner avis avant que la derniére planche de l'impression fut rompuë. Il luy récrivit pour la remercier quatre ou cinq jours avant son départ pour la Bretagne & le Poictou; il luy donna quelques avis sur sa mauvaise santé; & il luy fit connoître en même têms qu'il condamnoit la pensée que l'éloignement de

Tom. 1 des lettr. pag. 67, 68, 69 & 64.

1647.

de son Alteſſe & les perſécutions des Théologiens de Hollande luy avoient donnée de quiter les Provinces-Unies pour s'établir en France.

La derniére feuïlle des Principes tirée, ils partirent enſemble M. Picot & luy pour le voyage de Bretagne. Ses affaires furent réglées à Rennes avec ſes parens le XXVI Juillet, où l'Abbé Picot voulut en leur préſence luy paſſer une déclaration par laquelle il reconnoiſſoit que les rentes de trois contrats de conſtitution montant à la ſomme de 11400 liv. en principal appartenoient à M. Deſcartes du Perron qui les luy avoit tranſportez pendant qu'ils étoient à Paris. Ils paſſérent enſuite en Poictou, où ils firent un ſéjour aſſez court. En revenant par la Touraine ils furent arrêtez par M. de Crenan gentil-homme d'un grand mérite qui les retint dans ſa belle maiſon le plus long-têms qu'il pût, à les divertir, & à leur procurer les viſites des honnêtes gens de ſon voiſinage. Mais M. Deſcartes ſelon ſa coûtume n'y étoit preſque viſible que l'aprés midy, & il prenoit bien des momens ſur ce qu'il devoit aux compagnies pour aller ſeul ſe promener dans le parc, tandis que l'Abbé Picot ſoutenoit la converſation. Ils retournérent enſemble à Paris vers le commencement de Septembre : mais à leur arrivée ils trouvérent bien du déſordre dans les amitiez de M. Deſcartes. Le Pére Merſenne étoit tombé malade ſur la fin du mois d'Août, & ſon état étoit devenu encore pire par la mal-addreſſe du Chirurgien qui luy avoit coupé l'artére en le ſaignant.

1 Sur le ſieur de Tremandan Maleſcot &c.
2 Sur le ſieur de Beaumanoir.
3 Sur le Sénéchal de Comburg.

Voyez les piéces de l'Inventaire.

Lettr. Mſ. d'Adr. Auz. de Rome du 8 Août 1689.

Tom. 1. des lettr. Mſſ. à Meſ. lettr. de Gabriel Thibaut Minime.

Mais M. Deſcartes fut encore plus conſterné à la nouvelle qu'il eut de de la mort de Monſieur Mydorge arrivée depuis environ quinze jours dans la chambre où l'on prétend qu'étoit mort autrefois le Roy Henry II. qui étoit un reſte de l'ancien Palais des Tournelles, prés de la Place royale. M. Mydorge n'avoit alors que ſoixante & deux ans : mais il les avoit paſſez dans la réputation d'une grande intégrité de vie. Il étoit d'une vertu ſi egale qu'on ne pouvoit dire aiſément à quoy ſes inclinations le faiſoient pancher plus volontiers, ſi on met à part l'amour qu'il avoit pour la connoiſſance des Mathématiques, où l'on peut dire qu'il ne gardoit preſque point de meſure. C'eſt le ſeul point où ſa conduite n'ait peut-être pas été entiérement irréprochable au

1647. jugement de sa parenté, qui voyoit avec quelque peine qu'il eût consumé prés de cent mille écus de son bien à la fabrique des verres de lunettes, & de miroirs ardens, aux expériences, & à divers autres usages de Mathématiques, dont il n'étoit pas possible que sa famille ne fût pas incommodée. De toutes les occupations des hommes, il n'en connoissoit point de comparable à l'étude de ces connoissances, & il avoit fait tout son possible pour mettre dans cette persuasion son cousin germain Monsieur de Lamoignon, qui fut depuis prémier Président au Parlement de Paris. Ce jeune Magistrat l'avoit crû pendant quelques mois : & les charmes de ces hautes & profondes connoissances l'avoient déja tellement enchanté, que si l'obligation de travailler aux affaires publiques, & les avis de M. l'Avocat général Bignon ne fussent survenus à propos pour le dégager de ces filets dans le têms qu'il en avoit une provision suffisante pour le commerce d'un homme de Lettres, il seroit demeuré enfoncé dans ces occupations décevantes, sans se soucier de sortir des obscuritez d'une vie privée. M. Mydorge avoit laissé peu d'écrits en mourant, parce que la plus grande partie de son têms comme de son bien se trouvoit employée en expériences. Le principal de ces écrits étoit la continuation de ses *Coniques* * comprenant encore quatre livres, dont on croid que le manuscrit fut transporté en Angleterre par Mylord Candische ou Cavendish, & Mylord Southampton, qui étoient souvent chez luy, & qui avoient même taché de l'attirer avec sa famille à Londres par des promesses magnifiques d'un établissement considérable qu'ils luy avoient faites de la part de leur Roy Charles I. Ses autres écrits furent négligez ou dissipez durant les troubles des guerres de Paris. J'en ay vû quelques restes dans le cabinet de M. l'Abbé Mydorge son fils Chanoine du saint Sépulcre à Paris, & ils consistent en trois petits traitez, 1 de la *Lumiére*; 2 de *l'Ombre*; 3 de la *Sciotérique*.

Rél. de G. & Chr. de Lamoignon.

* M. de la Hire a si bien traité la matiére des Coniques, que plusieurs croient M. Mydorge effacé avec les autres.

M. Mydorge ne fut pas l'unique Mathématicien que la République des Lettres perdit cette année. Le sieur Torricelli successeur de Galilée à Florence mourut le XXIV jour du mois d'Octobre suivant, & il fut suivi cinq semaines aprés, c'est-à-dire le XXX de Novembre, par le Pére Bonaventure Cavalieri Religieux de l'ordre des Jésuates, Professeur des Mathématiques

Mathématiques à Boulogne. Tous deux fort connus & fort estimez parmi les Mathématiciens de nôtre siécle. 1647.

Torricelli avoit témoigné dés l'année précédente au P. Mersenne le desir qu'il avoit d'acquérir en particulier la connoissance & l'amitié de M. Descartes ; & il s'étoit addressé à ce Pére comme à l'homme le plus capable de luy rendre ce bon office. Le Pére qui de son côté souhaitoit la chose depuis long têms, y avoit réussi au gré de l'un & de l'autre : & M. Descartes luy avoit marqué dans sa réponse combien il se tenoit honoré de l'amitié des grands hommes, & du commerce particulier qu'une personne du mérite de Torricelli vouloit entretenir avec luy. Il luy fit offrir tous les services qu'il seroit capable de luy rendre. Mais quoique le nom & les écrits du Cavalieri ne luy fussent pas moins connus, on ne laisse pas d'entrevoir dans les endroits où il a eu occasion de parler de luy, que l'estime qu'il en avoit n'étoit pas au même degré que celle qu'il témoignoit avoir pour Torricelli.

Lettr. Mſ. de Desc. à Merſ. du 5 d'Octob. 1646.

Cependant M. Descartes avoit d'autres amis à la Cour qui songeoient à luy sans qu'il s'avisât de songer à eux, & qui voulant lui rendre son voyage plus utile qu'il n'avoit prétendu, travaillérent efficacement auprés du Cardinal Ministre à son insçû, pour luy procurer une pension du Roy, qui luy fut accordée en considération *de ses grands mérites, & de l'utilité que sa Philosophie, & les recherches de ses longues études procuroient au genre humain : comme aussi pour l'aider à continuer ses belles expériences qui requeroient de la dépense &c.* Il fut surpris de voir l'expédition de ses lettres avant que d'avoir ouy parler des démarches que des personnes si affectionnées & si diligentes faisoient pour luy. Ces lettres patentes du Roy étoient du VI jour de Septembre 1647, scellées du grand sceau, & vérifiées à la Chambre portant le don d'un pension de *trois mille livres* de rente. La pension courut dés l'année présente : & les troubles qui survinrent dans le Royaume n'empêchérent pas qu'il ne la touchât encore les deux années suivantes jusqu'à son voyage de Suéde, par les soins de Monsieur le Grand Maître*, à qui il avoit coûtume d'en écrire.

Voyez l'inventaire de M. Descartes pag. 8.

Lettr. Mſ. à Picot du 13 Nov. 1648.

*Le Maréchal de la Meilleraye.

Aprés l'expédition de ces lettres M. Descartes sembloit n'avoir rien de plus pressé que son retour en Hollande ; & il se mit en état de partir incessamment avec son hôte & son

ami

1647. amy l'Abbé Picot qu'il menoit à Egmond, ſans ſe donner le loiſir de rendre aucune viſite ou d'en recevoir. Il fut pourtant rencontré par M. Paſcal le jeune, qui ſe trouvant pour lors à Paris, fut touché du deſir de le voir; & il eut la ſatisfaction de l'entretenir aux Minimes, où il avoit eu avis qu'il pourroit le joindre. M Deſcartes eut du plaiſir à l'entendre ſur les expériences du Vuide qu'il avoit faites à Roüen, & dont il faiſoit actuellement imprimer le récit, dont il luy envoya un éxemplaire en Hollande quelque têms aprés ſon retour. La prémiére de ces expériences qu'on eût jamais faites ſur le Vuide s'étoit communiquée de Galilée à Toricelli, qui avoit beaucoup éclairci la choſe par de nouvelles expériences faites en 1643. L'année ſuivante on en avoit écrit au P. Merſenne ſans luy en marquer l'Auteur, qui étoit demeuré pendant quelque têms inconnu par ce moyen. Ce Pére avoit eſſayé de répéter cette expérience du Vuide à Paris: mais n'y ayant pas entiérement réüſſi il l'avoit abandonnée, & n'y ſongeoit plus, j'uſqu'à ce qu'êtant allé en Italie comme nous l'avons remarqué, & s'étant éxactement informé du moyen de l'éxécuter, il en étoit revenu pleinement inſtruit en 1645. Croiant l'avoir mandée auſſi-tôt à M. Deſc. il l'avoit divulguée peu de têms aprés dans Paris, & dans toute la France avec l'admiration des Sçavans, ſans néanmoins que l'on ſçeût encore que cette fameuſe expérience étoit duë au ſieur Torricelli. M. Petit Intendant des Fortifications l'ayant appriſe de la bouche même du P. Merſenne qui la luy avoit donnée auſſi par écrit, en avoit porté la nouvelle à Roüen, & l'avoit communiquée en 1646 à M. Paſcal, dont le pére faiſoit la fonction d'Intendant de Juſtice dans cette ville Ils y avoient fait enſemble cette expérience d'Italie ſur le mémoire du P. Merſenne; & ayant trés-bien réüſſi cette prémiére fois, M. Paſcal l'avoit répétée fort ſouvent pendant toute cette année. S'étant aſſuré ainſi de la vérité par ces fréquentes répétitions il en avoit tiré des conſéquences, pour la preuve deſquelles il avoit fait de nouvelles expériences trés-différentes de celles-là en préſence de plus de cinq cens perſonnes de toutes ſortes de conditions, avec toutes ſortes de tuyaux & vaiſſeaux de toutes longueurs, groſſeurs, figures, chargez de toutes liqueurs, & diſpoſez de toutes maniéres.

Tom. 3. des lettr. p. 443, 438.

Lett. di Timauro Antiate p. 19, 20, & ſeq.

Bl. Paſcal Lettr. impr. à M. de Ribeyre Prem. Preſident de la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand.

Item Préf. du trait. de l'Equil. des liqueurs.

Gaſſend. Phyſic. lib. 2. ſect. 1. cap. 5. pag. 204.

Le bruit de ses expériences étant répandu dans Paris, on les avoit confonduës avec celles d'Italie : & dans cette confusion les uns attribuoient tout à M. Pascal, les autres ne lui attribuoient rien. Pour informer le Public de la vérité de la chose dans toutes ses circonstances, & pour rendre la justice qui étoit duë à tous ceux qui avoient part à cette invention, M. Pascal s'étoit résolu l'année suivante de faire imprimer une rélation éxacte des expériences qu'il avoit faites en Normandie ; & il avoit mis à la tête une préface, où il énonçoit celles d'Italie dont il ne connoissoit pas encore l'Auteur, & dont il n'avoit pu dire le nom, qu'on n'avoit sçû à Paris que depuis que le Cavalier del Pozzo avoit mandé de Rome que c'étoit le célebre Torricelli, qui mourut vers le même têms. Cette suppression apparente du nom d'une personne que M. Pascal préféroit d'ailleurs à tous les Géométres de l'Antiquité, donna lieu à quelques-uns de le soupçonner d'avoir voulu se rendre Plagiaire de Torricelli, & de croire même quoi que faussement qu'il l'étoit aussi du fameux Capucin le Pére *Valérien Magni* Missionnaire Apostolique en Pologne & dans le reste du Nord. Ce Pére ne s'étoit avisé de faire l'expérience de Torricelli qu'aprés avoir publié à Warsovie son traité de l'*Athéïsme d'Aristote*, qu'il avoit dédié au Pére Mersenne ; & l'édition de ce livre étoit postérieure non seulement à l'Imprimé de M. Pascal, mais encore à la mort de Torricelli. Quoique le P. Capucin n'eût fait autre chose que répéter l'expérience de Torricelli sans y rien ajouter de nouveau, il ne laissa pas de se l'attribuer, comme si elle luy eût été propre, dans le récit qu'il en fit imprimer l'année suivante, sans reconnoître qu'elle eût été faite en Italie & en France avant luy. L'écrit du Pére Valérien surprit les connoisseurs qui découvrirent son usurpation : & sa prétention fut repoussée incontinent par M. de Roberval qui se servit de l'Imprimé de M. Pascal comme d'une preuve indubitable contre luy. Il le convainquit de n'avoir même fait son expérience que sur l'énonciation qu'il en avoit vuë dans l'écrit que M. Pascal en avoit fait envoyer en Pologne comme dans le reste de l'Europe : & la lettre latine qu'il luy en écrivit lui ayant été renduë par l'entremise de M. des Noyers Sécrétaire des commandemens de la Reyne de Pologne, ce bon

Marginal notes: 1647. — Pag. 8. de la lettr. à M. de Ribeyre. — La date de l'Epitre dédic. est du 19 de Novem. l'an 1647.

1647.

Pére ne fit point de réponse ; & l'on prit son silence pour un désistement de son usurpation.

Lettr. Mf. à Merf. du 4 Avril 1648.

M. Descartes ravi de l'entretien de M. Pascal, trouva que toutes ces expériences étoient assez conformes aux principes de sa Philosophie, quoi que M. Pascal y fût encore alors opposé par l'engagement & l'uniformité d'opinions où il étoit avec M. de Roberval & les autres qui soutenoient le Vuide. Mais pour le récompenser de sa conversation, il luy donna avis de faire d'autres expériences sur la masse de l'air, à la pesanteur duquel nous avons déja remarqué qu'il rapportoit ce que les Philosophes du commun avoient attribué vainement à l'horreur du Vuide. Il l'assura du succez de ces expériences quoi qu'il ne les eût point faites, parce qu'il en parloit conformément à ses principes. M. Pascal qui n'étoit pas encore persuadé de la solidité de ses principes, & qui luy promit dés lors quelques objections contre sa matiére subtile, n'auroit peut-être pas eu grand égard à son avis, s'il n'eût été averti vers le même têms d'une pensée toute semblable qu'à-voit euë le sieur Torricelli. Les expériences qu'il fit de la pesanteur de l'air en 1648 sur ces avis se trouvérent fort heureuses : mais il aima mieux en sçavoir gré au sieur Torricelli qu'à M. Descartes, qui s'est vû privé de sa reconnoissance, soit dans sa lettre à M. de Ribeyre prémier Président de la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand, où il a fait l'histoire de ses expériences, soit dans la préface que l'un de ses amis a faite à son traité postume de l'Equilibre des liqueurs, & de la pesanteur de l'air.

Tom. 3. des lettr. p. 443, & 438.

M. Auzout prétend avoir donné le même avis à M. Pascal dans le même têms.

V. les lettr. MSS. de Desc. à Merf. du 13 Décem. 1647. du 7 Février 1648. du 31 Janvier 1648. & du 4. Avril 1648.

Du 12 Juill. 1651.

M. Descartes incontinent aprés avoir reçû les lettres patentes de sa pension partit pour la Hollande, où il arriva sur la fin du mois de Septembre avec l'Abbé Picot, qui luy tint compagnie dans son aimable solitude d'Egmond jusqu'au milieu du mois de Janvier de l'an 1648. Ils passérent les trois derniers mois de l'année à joüir l'un de l'autre dans les douceurs d'une tranquillité, pour ne pas dire d'une oisiveté tout à fait philosophique, loin des bruits & des agitations du monde, vivans sans contrainte dans une sympathie merveilleuse d'humeurs, sans distraction du côté des facheux, & éxécutant la promesse qu'ils s'étoient faite l'année précédente de se passer de toute autre compagnie, & de tout autre entre-

Le séjour que l'Abbé Picot avoit fait 4 ou 5. ans auparavant à Eyndegeest auprés de M. Desc. n'avoit presque été emploié qu'à proposer ou à résoudre des questions. Voyez les dans la lettr. Mf. de Desc. à Merf. du 26 Avril 1643.

tien

1647.

tien que du leur, *alter alteri satis magnum theatrum sumus.*

Leur indolence ne fut interrompuë que par une lettre du neuviéme de Novembre, que M. Descartes reçût de M. Chanut, qui le prioit de la part de la Reyne de Suéde de luy expliquer son sentiment touchant le *souverain Bien.* Il s'en acquita comme il put sans raisonner sur les lumiéres de la Foy, parce que la Reyne avoit marqué qu'elle ne considéroit le souverain Bien qu'au sens des Philosophes anciens. Ainsi il établit ce souverain Bien dans la vertu ou le bon usage de nôtre volonté, parce que les biens du corps & de la fortune, ni même les connoissances de nôtre ame ne dépendent pas de nous. Il addressa à M. Chanut la lettre qu'il en écrivit à sa Majesté, afin qu'il la luy présentât. Mais pour luy faire connoître avec plus d'étenduë quel étoit son sentiment sur ce point, il luy envoya en même têms toutes les lettres qu'il avoit écrites autrefois à la Princesse Elizabeth sur ce sujet, avec son traité manuscrit des Passions, qui n'en faisoit pas la moindre partie, sans le prier néanmoins de faire voir toutes ces piéces à la Reyne, à moins qu'elle ne témoignât le vouloir absolument. C'étoit un tour d'esprit propre à exciter encore d'avantage l'avidité de la Reyne qui voulut voir aussi les lettres qu'il en avoit écrites à la Princesse Elizabeth. Mais il avoit eu pour seconde fin d'insinuer adroitement dans l'esprit de la Reine la pensée de faire quelque liaison particuliére avec la Princesse Elizabeth. Un peu de politique pour le soin des affaires personnelles de cette Princesse sa disciple s'étoit mêlé dans les vuës qu'il avoit de pouvoir joindre leurs esprits pour la profession de la sagesse: & il avoit déja eu cette intention avant son second voyage de France dans le paralléle qu'il avoit fait de ces deux Princesses à M. Chanut. Il en avoit même donné avis à la Princesse Elizabeth en ces termes. » La maniére dont M. le Résident de France en Suéde décrit la Reyne, avec les discours qu'il rapporte « d'elle, me la font tellement estimer, qu'il me semble que vous « seriez dignes de la conversation l'une de l'autre. Il y en a si « peu au reste du monde qui en soient dignes, qu'il ne seroit « point mal-aisé à vôtre Altesse de lier une fort étroite amitié avec elle. « Outre le contentement d'esprit que vous en « auriez, cela pourroit être à desirer *pour diverses considérations.* «

Lettr. MS. du 4 May 1646. à Picot. & du 30 Novembre 1648.

C'est la premiére du 1. vol. datée du 20 de Nov. 1647.

Pag. 164. tom. 1.

Tom. 1. pag. 67.

» J'avois écrit cy-devant à cét amy Résident en Suéde en ré-
» pondant à une lettre où il parloit d'elle, que je ne trouvois
» pas incroyable ce qu'il m'en disoit, à cause que l'honneur que
» j'avois de connoître vôtre Altesse m'avoit appris combien les
» personnes de grande naissance pouvoient surpasser les au-
» tres, &c. Comme il est vrai-semblable qu'il fera voir dorê-
» navant à la Reyne les lettres qu'il recevra de moy, je tâ-
» cheray toujours d'y mettre quelque chose qui luy donne su-
» jet de souhaiter l'amitié de vôtre Altesse, à moins que vous
» ne me le défendiez.

Lettr. Mſ. à Picot du 28 Février 1648.

Tom. 1. p. 131.

Item, p. 81, & 79.

La Reine de Suéde parfaitement satisfaite de M. Descartes avoit chargé M. Chanut de l'assurer, non-seulement de son estime & de sa bien-veillance, mais encore de la résolution qu'elle avoit prise de luy écrire de sa main pour le remercier elle même en droiture. Les affaires publiques de ses Etats, puis celles de l'Europe qui regardoient la paix future de l'Allemagne, luy en ôtérent d'abord le loisir, & ensuite le souvenir. De sorte que M. Descartes se crut payé des témoignages de M. Chanut, & fut content de l'honneur d'avoir appris quelque chose à la Reine & de luy avoir été agréable, lorsqu'il fut surpris treize ou quatorze mois aprés de recevoir sa lettre de remerciment, dans laquelle elle ne manqua pas de payer trés-avantageusement l'intérêt de sa déte. La lettre de cette Princesse étoit du XII de Décembre de l'an 1648, acompagnée d'une de M. Chanut de même date. M. Descartes fit réponse à l'une & à l'autre le XXVI de Février de l'année suivante : & de ces quatre piéces il n'y a aujourd'huy que celle de la Reine qui soit du nombre des choses perduës.

Lettr. Mſ. à Picot du 28 Fév. 1648.

Tom. 1. p. 128. en Fév. 1649.

Tom. 1. des lettr. p. 83, & 131.

Le jour d'aprés que cette Princesse eut fait l'honneur à M. Descartes de se souvenir de luy, il écrivit au P. Mersenne pour luy marquer qu'il avoit reçû par le moyen de M. de Zuytlichem quelques objections contre sa matiére subtile que M. Pascal le jeune luy avoit envoyées avec la rélation imprimée de ses expériences, dont il le remercioit. Il témoigna faire beaucoup de cas de ces objections, & il fit assurer M. Pascal par le même Pére qu'il luy en sçavoit bon gré, & qu'il le prioit de ne rien omettre de toutes ses raisons dans le second écrit qu'il luy en promettoit, afin qu'il pût le satisfaire pleinement dans les réponses qu'il luy préparoit.

Lett. Mſ. de Desc à Mers. du 13 Déc. 1647.

Cependant

Cependant les entretiens de ſon amy l'Abbé Picot ne luy ſuffiſoient pas tellement pour l'étude de la Nature, qu'il ne crût devoir auſſi y ajoûter des expériences. Depuis ſon retour de France, il ne s'étoit preſque occupé que de celles du vif argent, ou de la peſanteur de l'air qu'on appelloit à Paris l'*expérience du Vuide*. Il fut ſi content de leur ſuccez, ſur tout à l'égard de celles du Vuide qu'il faiſoit dans le balon, qu'il ſe plaignit au P. Merſenne qu'il eût gardé cette expérience prés de quatre ans aprés l'avoir reçûë de Torricelli, ſans la luy communiquer, quoiqu'il s'en fût aviſé avant cét Italien. Il en prit occaſion d'encourager de nouveau M. Paſcal pour celles qu'il luy avoit conſeillé lorſqu'il étoit à Paris de faire faire ſur les plus hautes montagnes de l'Auvergne : & il employa le reſte de l'hyver qui étoit extraordinairement doux cette année aux mêmes occupations, juſqu'à ſon troiſiéme voyage en France. De ſorte qu'ayant trouvé cette belle expérience de plus en plus conforme à ſes principes contre l'intention des défenſeurs du Vuide, il ſe fit un plaiſir particulier de la continuer encore depuis en Suéde avec M. Chanut l'Ambaſſadeur, & de joindre leurs découvertes communes avec celles que M. Paſcal & M. Perrier faiſoient en Auvergne.

Ibid.

Tom. 3. des lettr. imprim. p. 443.

Lettr. MſſT. du 31 de Janvier, du 7 de Fév. & du 4 d'Avril 1648.

Lettr. imprimée de Perrier à Chanut.



CHAPITRE XIII.

Libelle de Revius contre M. Descartes. Placart de Regius contenant diverses erreurs touchant l'état de l'Ame humaine réfuté par M. Descartes. Protestation de M. Descartes contre Regius qu'il desavouë pour son disciple. Deux autres libelles de néant contre M. Descartes. Il renonce à son traité de l'Erudition pour travailler à celuy des fonctions de l'Animal. Il est rappellé en France par ordre de la Cour pour recevoir une pension & un employ honorable. Mauvais succés de son voyage. Il passe trois mois à Paris au milieu de ses amis. Sa réconciliation avec M. Gassendi faite par le moyen de Monsieur l'Abbé d'Estrées aujourd'huy Cardinal. Fausseté insigne de Sorbiére touchant la persévérance de M. Descartes en cette amitié.

L'annnée de l'Impression étoit marquée 164 . quoiqu'il parût dés le mois de Déc. 1647.

SUr la fin de l'année 1647 l'on vid paroître en Hollande deux écrits latins ausquels il sembloit que M. Descartes ne devoit point se montrer indifférent. Le prémier étoit directement contre luy, & étoit intitulé *Considération sur la Méthode de la Philosophie Cartésienne.* Il avoit pour Auteur ce Revius Théologien de Leyde, qui n'ayant pû réüssir à faire condamner les écrits de M. Descartes, n'avoit sçû faire autre chose que d'appliquer à ses chagrins le reméde qu'il avoit entre ses mains, & de prendre la voye des satyres & des libelles, pour se donner une satisfaction qu'il n'avoit pû recevoir de ses Supérieurs. M. Descartes ayant remarqué que ce libelle n'étoit rempli que de *cavillations inutiles* , & de calomnies trop noires pour pouvoir être cruës de personne, jugea qu'il devoit plûtôt en rendre graces à son Auteur que de s'en tourmenter, parce que cét Auteur montroit assez par là qu'il n'avoit rien trouvé dans ses écrits qu'il pût reprendre avec quelque apparence de justice, & qu'ainsi il en confirmoit mieux la vérité, que s'il avoit entrepris de les loüer publiquement.

Clauberg le réfuta depuis.

L'autre écrit latin qui parut en même têms le toucha d'avantage, quoiqu'il ne s'adressât à luy qu'indirectement, & qu'il pût dissimuler la chose sans intéresser sa réputation. Il avoit pour titre *Explication de l'Esprit humain ou de l'Ame raisonnable, où l'on montre ce qu'elle est & ce qu'elle peut être.* Il fut

imprimé à Utrecht, prémiérement en forme de petit livre sous le nom de M. Regius son ancien disciple, & ensuite en feüille étenduë par maniére de *programme* ou placart pour être affiché dans les places & les ruës, sans nom d'Auteur ni d'Imprimeur. M. Descartes l'ayant reçû de cette seconde forme reconnut aussi-tôt l'Auteur par le stile & par le bruit commun. Il y remarqua plusieurs opinions qu'il jugeoit fausses & pernicieuses: & parce qu'on étoit encore assez communément persuadé que M. Regius étoit toujours dans les sentimens qu'il luy avoit inspirez autrefois, il se crud obligé de découvrir les erreurs de cét écrit, de peur qu'elles ne luy fussent imputées par ceux, qui n'ayant pas lû ses ouvrages, & sur tout ses Méditations, tomberoient par hazard sur la lecture de cét écrit de Regius. Il en composa la réfutation en latin sur la fin du mois de Décembre, & elle fut imprimée à Amsterdam avant qu'il en sçut rien*, & sans sa participation, avec des vers & une préface qui n'eurent point son approbation, quoique les vers fussent de son amy M. Heydanus* qui n'avoit pas jugé à propos d'y mettre son nom [a]. Nous avons aujourd'huy cette réfutation traduite en françois au prémier volume de ses lettres précédée de l'écrit ou placart de M. Regius, contenant XXI articles ou assertions par maniére de théses sur l'Ame raisonnable, où cét Auteur avoit mis pour conclusion ce que Monsieur Descartes avoit dit autrefois dans l'épître dédicatoire de ses Principes, qu'*il n'y a point de gens qui parviennent plus aisément à une haute réputation de pieté que les superstitieux & les hypocrites*. M. Regius fit une réponse assez modeste aux observations que M. Descartes avoit faites sur son placart. Mais toute sa modération ne fut point capable d'attirer une réplique de M. Descartes. C'est ce qui porta depuis sa mort le sieur Tobie d'André Professeur à Groningue l'un de ses amis & de ses sectateurs, à reprendre la défense de ces observations par un traité apologétique qui fut imprimé en 1653. Pour Monsieur Descartes il prit résolution de ne plus parler de M. Regius qu'en termes de civilité & d'estime, pour marquer qu'il vouloit oublier l'ingratitude de ce Philosophe. Aussi fit-il connoître depuis qu'il fut en Suéde, qu'il ne se souvenoit plus d'autre chose en M. Regius que de son mérite, auquel il rendit des témoignages

1647.

Tom. 1. des lettr. p. 79, 80.

*Sous le titre de *Notæ in Programma quoddam, &c.*

* Je croirois que c'est plûtôt M. Huyghens.

[a] Tom. 1. page 434, 439.

pag. 438.

Creygton. lett. Ms. à Regius.

1647. 1648.

gnages auſſi avantageux, que s'il n'en avoit jamais été offenſé. C'étoit un effet de la vertu avec laquelle il avoit toujours eu ſoin d'adoucir ou de cacher le déplaiſir & la honte d'avoir été trompé en cét homme. Mais ſuivant la diſpoſition où il avoit toujours été de reconnoître ſes erreurs, il ſe crud obligé malgré toute l'envie qu'il auroit euë de ne dire que du bien de M. Regius, de rendre ce témoignage à la Vérité, pour empécher les autres de tomber dans la même erreur que luy.

Ren. Carteſ. Notæ in Programma, &c. tom. 1. des lettr. p. 456. Epiſt. ad P. Dinet. art. 15. * Epiſt. ad Celeberr. Voet. part. 8. ad finem. * *Anima quod ſit ens per accidens & modus corporis.*

» Je ſuis contraint, dit-il, de confeſſer que j'ay beaucoup de » confuſion d'avoir autrefois loüé cét Auteur comme un hom- » me d'une grande pénétration & vivacité d'eſprit, & d'avoir » écrit en quelque endroit de mes ouvrages * que je ne penſois » pas qu'il enſeignât dans ſes leçons aucune opinion, que je ne » vouluſſes bien adopter & reconnoître pour la mienne. Il eſt » vray que je n'avois encore vû pour lors aucun écrit de luy, » où il ne m'eût copié fort fidélement, , ſi l'on en excepte un » ſeul mot, qu'il s'étoit hazardé de dire de luy-même. Mais ce » mot * infortuné luy avoit ſi mal réüſſi, & il en avoit été ſi ſé- » vérement repris par ſes collégues, que cela me faiſoit croire » qu'il ne luy arriveroit plus de rien entreprendre de ſembla- » ble. Comme je voyois que dans tout le reſte il embraſſoit a- » vec beaucoup d'affection des opinions que j'eſtimois trés-vé- » ritables, j'attribuois cela à la force & à la vivacité de ſon eſ- » prit. Mais ma propre expérience m'oblige maintenant de » croire que c'eſt plûtôt l'amour de la nouueauté que celuy de » la vérité qui l'emporte. Et parceque ce qu'il a appris d'au- » truy luy paroît aujourd'huy trop vieilli & trop hors d'uſage ; » parce qu'il n'y a plus que ce qu'il tire de ſon propre cerveau » qui ſoit à ſon goût, & qui ait chez luy la grace de la nou- » veauté ; parceque je l'ay trouvé ſi peu heureux dans ſes in- » ventions, que je n'ay jamais remarqué aucun mot dans ſes » écrits (hors ce qu'il avoit pris des autres) que je ne jugeaſſes » contenir quelque erreur : je me ſens obligé de détromper icy » tous ceux qui le tiennent pour un grand défenſeur de mes » opinions. Il n'y en a preſque aucune, non ſeulement en ce » qui concerne les choſes Métaphyſiques, où il ne fait point » difficulté de me contredire ouvertement, mais auſſi en celles » qui concernent les choſes Phyſiques, qu'il ne propoſe mal, & dont

dont il ne corrompe le ſens. De ſorte que je ſuis plus indigné de voir qu'un tel Docteur s'ingére d'enſeigner mes opinions, & prenne à tâche d'interpréter mes écrits & d'y faire des commentaires, que d'en voir quelques autres qui les combattent avec aigreur & emportement. Car je n'en ay encore vû pas un qui ne m'ait attribué des opinions tout à fait différentes des miennes, & même ſi abſurdes & ſi impertinentes, que je n'appréhende pas qu'on puiſſe jamais perſuader à des perſonnes raiſonnables que je ſois l'Auteur de ſemblables opinions. " 1647. " 1648.

M. Deſcartes avoit encore la plume à la main pour achever cét écrit, lors qu'on luy apporta deux libelles tout récemment imprimez contre luy, & tout propres à fournir des exemples de ce qu'il venoit d'alléguer. On luy imputoit fauſſement dans ces libelles & directement contre ce qu'il avoit enſeigné, 1 d'*ôter toute la créance qu'on peut avoir aux ſens*; 2 de ſoûtenir qu'*un Philoſophe peut nier qu'il y ait un Dieu & douter de ſon éxiſtence, aprés avoir admis d'ailleurs que l'idée, l'eſpéce, & la connoiſſance actuelle de Dieu eſt naturellement empreinte dans nôtre eſprit*; 3. Que *Dieu ne doit pas être dit ſeulement* négativement, *mais même* poſitivement *la cauſe* efficiente *de ſoy-même*. Erreurs ridicules que M. Deſcartes réfuta en paſſant & ſans néceſſité, parce qu'elles n'étoient fondées que ſur le defaut d'intelligence où étoit l'Auteur de ces deux libelles à l'égard de ce qu'il avoit enſeigné dans ſes livres.

Tom. 1. pag. 458.

Peu de jours aprés avoir ſatisfait à la demande de la Reine de Suéde ſur le *ſouverain Bien*, la Princeſſe Elizabeth le fit ſouvenir du traité de *l'Erudition* dont il luy avoit parlé autrefois. C'étoit l'avertir de s'acquiter de la promeſſe qu'il luy en avoit faite, & l'embarraſſer en même têms à cauſe de la négligence qu'il avoit eüe à s'en acquiter. Il répondit à la Princeſſe au mois de Janvier de l'an 1648 qu'il étoit prêt à reprendre le deſſein de ce traité pour luy obéïr, ſi ſon Alteſſe témoignoit n'être point contente des raiſons qu'il avoit euës de l'abandonner. La prémiére de ces raiſons étoit qu'il ne pouvoit y inſérer toutes les véritez qui devroient y être, ſans animer contre luy les gens de l'Ecole; & qu'il ne ſe trouvoit plus en état de pouvoir entiérement mépriſer leur haine. La ſeconde, qu'il avoit déja touché quelque choſe de

Tom. 1. des lettr. pag. 78.

Il envoya avec ſa lettre ſon écrit contre le Placard de Regius. ibid. pag. 80. initio.

1648. ce qu'il avoit envie d'y mettre dans une préface qui avoit été imprimée au devant de la traduction françoise de ses Principes, & qu'il avoit envoyée à la Princesse. La troisiéme, qu'il avoit un autre écrit entre les mains auquel il travailloit actuellement, & qu'il espéroit pouvoir être plus agréable à son Altesse. C'étoit la *description des fonctions de l'Animal & de l'Homme*, dont il avoit déja écrit quelque chose douze ou treize ans auparavant, qui avoit été vû par la Princesse, & qui s'étoit trouvé à son goût, tout imparfait & tout broüillé que cela fût dans sa prémiére ébauche. Mais l'écrit ayant passé depuis tant de têms par les mains de plusieurs personnes qui l'avoient mal transcrit, il s'étoit vû obligé de le mettre plus au net, ou plûtôt de se servir de ce prétexte pour le refaire entiérement. Il s'étoit même hazardé depuis huit ou dix jours seulement d'y vouloir expliquer la maniére dont se forme l'Animal dés le commencement de son origine ; mais l'Animal en général : car pour l'Homme en particulier, il n'osoit encore l'entreprendre faute d'avoir assez d'expérience pour cét effet. Considérant le reste de cét hyver comme le têms le plus tranquille qu'il eût à espérer de sa vie, il aimoit mieux (si la Princesse luy en laissoit le choix) l'employer à cette étude, qu'à une autre qui ne demanderoit pas tant d'attention.

Ibid. pag. 79.

Lettr. à Picot Ms. du 31. de Janvier.

Ce qui le faisoit parler de la sorte étoit l'engagement où on l'avoit mis de retourner en France l'été suivant, d'y passer l'hyver d'aprés, & d'y rester peut-être le reste de ses jours : quoy qu'il protestât dés-lors à la Princesse Elizabeth que toutes les offres avantageuses qu'on luy faisoit du côté de la Cour & de la part du Roy même, ne seroient pas capables de l'attacher dans son païs. Ces offres consistoient dans l'agrément d'une pension qu'on luy présentoit sans qu'il l'eût demandée, & d'un employ considérable qui luy donneroit plus d'honneur que d'occupation, afin qu'il pût également travailler à sa Philosophie dans une charge de cette espéce, comme il avoit fait étant personne privée ; & qu'il n'eût point lieu dans le sein de sa patrie de regretter la solitude des pays étrangers. On ne luy spécifioit pas encore la qualité de cette condition honorable dont on prétendoit le flater. On se contentoit de luy marquer que la Cour ayant des

Ibid. pag. 79.

Lipstorp. pag. 85 dit que c'étoit une charge de Conseiller au Parlement de Rennes, mais sans apparence.

Tom. 1. des lettr. p. 127.

des vûës trés-favorables sur luy, auroit souhaité qu'il n'eût pas tellement précipité son retour en Hollande de son dernier voyage, pour avoir occasion de le retenir en luy faisant dés-lors les avantages qu'elle luy offroit maintenant. Les lettres qu'il en écrivit à la Princesse Elizabeth, à M. Chanut, à M. Picot, & à ses autres amis, marquoient assez que ce n'étoient pas ces propositions glorieuses qui l'ébranloient; & il ne pouvoit dissimuler que l'événement ne luy en fût déja suspect. Mais il ne luy étoit point permis de mettre en délibération un voyage *qui luy étoit ordonné comme de la part du Roy*. Pour le convier à le faire plus volontiers, on luy fit expédier par avance le Brévet de la pension qui luy étoit offerte, & il en reçut dés la fin du mois de Mars les lettres en beau parchemin & fort bien scellées, qu'un officier de la Cour de ses amis luy avoit envoyées par M. de Martigny. Elles contenoient des éloges beaucoup au dessus de ce qu'il croyoit jamais pouvoir mériter, avec le don d'une pension assez honnête. Mais nous ne trouvons rien qui nous puisse nettement expliquer la difficulté qu'il y a de croire que ces lettres patentes fussent différentes de celles qui luy avoient été scellées dés le 6 de Septembre de l'année précédente. J'avouë qu'il est presque hors de vray-semblance qu'on eût créé à la Cour de France sous le ministére du Cardinal Mazarin deux pensions à sept mois l'une prés de l'autre pour un Philosophe, c'est-à-dire, pour un homme aussi peu intéressé, aussi peu courtisan, aussi peu connu qu'étoit M. Descartes, & sous les mêmes prétextes. D'un autre côté nous voyons des lettres de deux dates fort différentes. Nous avons remarqué que par l'expédition des lettres de Septembre 1647 il fut payé de sa prémiére pension; & nous verrons par la suite que ces secondes lettres de l'an 1648 portant création d'une nouvelle pension, luy furent inutiles par les troubles du Royaume, qui causérent la suspension des pensions.

Quoy qu'il en soit, ces derniéres patentes du Roy furent accompagnées de lettres particuliéres de ceux qui les luy envoyérent, par lesquelles on luy promettoit encore toute autre chose que la pension. De sorte qu'il écrivit à l'Abbé Picot le 4 d'Avril pour luy marquer le dessein qu'il avoit de partir au mois de May; & de se loger, non pas chez luy com-

[Margin notes: 1648. — Pag. 138. du 1. tom. des lettr. — Tom. 3. des lett. pag. 636. &c. — Tom. 1. pag. 138. — Il étoit assez ordinaire en ce têms là de donner deux ou trois pensions en différens têms à une même personne pour un même sujet. — Lettr. MS. du 4. Avril.]

1648. me auparavant, mais dans un quartier plus proche du monde que n'étoit le ſien, vers la ruë ſaint Honoré ou le fauxbourg ſaint Germain. Il le pria de luy faire chercher dans l'un de ces deux quartiers un appartement qui pût luy convenir, de la maniére qu'étoit logé ſon ami M. de Touchelaye Gentil-homme de Touraine, dont il auroit aſſez aimé le voiſinage. Mais ſur tout de faire en ſorte que les commoditez ſe trouvaſſent pour pouvoir être ſervi à part & manger ſeul ſelon ſon ordinaire, ou du moins de ne le joindre qu'avec de trés-honnêtes gens, & qui n'euſſent que luy en penſion. Il mettoit d'abord tant de conditions au logement qu'il ſouhaitoit, qu'il vid aiſément la difficulté qu'il y auroit de le rencontrer tel qu'il le dépeignoit. C'eſt pourquoy il ſe réduiſit à ne demander qu'une chambre garnie qui fût proprement meublée & aſſez honnête pour recevoir ceux qui luy rendroient viſite avec une autre moindre chambre pour en faire un cabinet où il pût ſe retirer pour étudier, & une garderobbe pour coucher un valet. Son deſſein n'étant pas de s'embarraſſer de chevaux ny d'équipage, il manda qu'il ne ſe ſoucioit point de porte cochére, & qu'il n'avoit pas beſoin d'écurie; mais qu'il ſe ſerviroit du bénéfice de la chaiſe pour aller par les ruës. L'Abbé Picot trouva ce qu'il demandoit du côté des Théatins, où il ſçavoit que ſon ami entendoit volontiers la meſſe lors qu'il étoit à Paris, en quoy il ſongea principalement aux commoditez du paſſage pour le Louvre, & à celles du voyage de S. Germain en Laye.

Quoy qu'il eût eu envie de partir dés le mois de Mars. tom. I. des lettr. p. 127.

Tom. I. des lett. p. 138.

Il partit donc au commencement du mois de May : mais à peine fut-il arrivé à Paris que l'état des affaires publiques luy fit ouvrir les yeux ſur l'incertitude des choſes humaines, & ſur la facilité qu'il avoit euë à ſe laiſſer vaincre. » Les troubles inopinément ſurvenus, dit-il, firent qu'au lieu de voir » quelques effets de ce qu'on luy avoit promis, il trouva qu'» on avoit fait payer par l'un de ſes proches les expéditions des » lettres qu'on luy avoit envoyées, & qu'il luy en devoit l'ar» gent. De ſorte qu'il ſembloit n'être venu à Paris que pour » acheter un parchemin le plus cher & le plus inutile qui eût » jamais été entre ſes mains. Il auroit regardé cette aventure avec toute l'indifférence que pouvoit produire en luy le deſintéreſſement qu'il avoit pour les biens de la fortune; &

l'attribuant

l'attribuant à la fâcheuse rencontre des affaires publiques, 1648.
il assure qu'il n'auroit pas laissé d'être satisfait, s'il eût vû que son voyage eût pû servir de quelque chose à ceux qui l'avoient appellé. Mais ce qui le dégoûta le plus, c'est qu'aucun d'eux ne témoigna vouloir connoître autre chose de luy que son visage. » De sorte, dit-il, qu'il avoit sujet de croire « qu'ils le vouloient seulement avoir en France comme un Eléphant « ou une Panthére à cause de la rareté, & non pour y « être utile à quelque chose. La pensée la plus favorable qu'il « put avoir de leur bonne volonté fut de les considérer comme « des amis qui l'avoient convié à dîner chez eux : & lors « qu'il y fut arrivé, il trouva que leur cuisine étoit en desordre « & leur marmite renversée.

Tom. 1. des lett. p. 130.

Une avanture si inespérée luy apprit à ne plus entreprendre de sa vie aucun voyage sur des promesses, fussent-elles écrites en parchemin : & il seroit parti sur le champ sans dire mot pour retourner en Hollande, & pour ne pas augmenter par sa présence comme par des reproches tacites la confusion & la peine qu'il voyoit tracée sur le visage de ceux qui l'avoient fait venir. Mais ceux de ses amis qui le connoissoient trés-philosophe sur tous les accidens de la vie humaine, empêchérent qu'il n'éxécutât si-tôt sa résolution : & quoy qu'il eût fait ses adieux à la Cour, ils le retinrent pendant prés de trois mois à la ville, sans que nous sçachions s'il prit occasion de ce long sejour pour faire quelque course en province vers ses parens. Ses amis n'oubliérent rien pour luy rendre ce têms fort court & fort agréable. Et l'Abbé Picot voyant que les prétextes de voir le grand monde & la Cour étoient finis, luy fit tant d'instances, qu'il reprit son ancien logement chez luy.

Ibid.

Sorber. de Vit. Gassend. pag. 13.

Ce fut pendant cét intervale qu'il fut connu principalement de M. l'Abbé d'Estrées, qui fut depuis Evêque Duc de Laon, Pair de France, & qui est maintenant revêtu de la pourpre de l'Eglise Romaine. Monsieur le Cardinal d'Estrées* étoit dés-lors regardé comme le fauteur des Lettres & le protecteur de ceux qui en font profession. Mais comme il étoit déja luy-même au rang des vrais Sçavans, sa faveur n'étoit point aveugle, & sa protection n'étoit point sans discernement. Le crédit que sa naissance & son propre mérite luy avoit acquis de si bonne heure dans le monde, luy avoit

Lettr. Ms. d'Adr. Auz. du 8 d'Août 1689 de Rome.

* Il n'étoit encore âgé que de 20 ans.

1648. fait d'abord ouvrir le cœur & tendre la main à tous ceux qui étoient aſſez heureux pour joindre la vertu à l'érudition. Il voyoit avec peine que la petite broüillerie qui ſembloit diviſer M. Deſcartes d'avec M. Gaſſendi formât une eſpéce de ſcandale dans la République des Lettres ; & il prit la préſence de M. Deſcartes pour une occaſion que la Providence luy offroit de faire la réconciliation des deux prémiers Philoſophes du ſiécle. Il les fit avertir l'un & l'autre de ſon deſſein, & il leur prépara un ſplendide repas, auquel il convia divers Sçavans de diſtinction pour être les témoins d'une action ſi édifiante. Les principaux d'entre les conviez furent ſon Théologien le fameux M. de *Launoy* ; M. l'Abbé de *Marolles* qui avoit un zéle tout particulier pour la gloire des Lettres & l'union des Sçavans, & qui s'étoit chargé de porter la parolle à M. Deſcartes & à M. Gaſſendi comme ami de tous les deux ; M. l'Abbé de *Marivaux*, celuy qui voulant paſſer en Amérique quelque têms aprés fit naufrage ſur la ſeine dans le port même de Paris ; M. de *Roberval* Profeſſeur des Mathématiques ; le P. *Merſenne* avec ſon compagnon le P. *Hilarion de Coſte* malgré la différence de leur inſtitut. Mais M. Gaſſendi qui devoit avoir la principale part à la fête & à la célébration du ſacrifice qui ſe faiſoit pour ſa réconciliation, ne put y aſſiſter ayant été retenu par une indiſpoſition qui luy étoit ſurvenuë la nuit précédente. De ſorte qu'aprés les converſations qui avoient ſuivi le dîner, Monſieur l'Abbé d'Eſtrées mena la compagnie chez luy : & ce fut là que M. Deſcartes embraſſa M. Gaſſendi en préſence de l'illuſtre Patron des ſciences qui les reüniſſoit, & des autres Sçavans dont la chambre ſe trouva remplie.

Sorb. de Vit. Gaſſ. pag. 19.

Les prémiers momens de liberté que l'indiſpoſition laiſſa à M. Gaſſendi furent employez à rendre la viſite à M. Deſcartes, chez qui aprés s'être accuſez mutuellement de trop de crédulité l'un envers l'autre, ils s'excuſérent enſuite avec la même bonne foy ſur le caractére de l'eſprit philoſophique, qui traite quelquefois avec trop d'indifférence ce qui s'appelle éclairciſſemens néceſſaires ſur des ſujets de mécontentement. M. Deſcartes retourna encore depuis chez M. Gaſſendi avant ſon départ pour la Hollande. Ils renouvellérent de la meilleure foy du monde les proteſtations de l'amitié

Lettr. Mſ. du 8. Août 1689. de Rome par M. Auzout.

mitié éternelle dont ils avoient, pour le dire ainsi, prêté le serment entre les mains de Monsieur l'Abbé d'Estrées; & se séparérent dans une résolution sérieuse de ne plus écouter les suggestions intérieures de leur jalousie, qui ne devoit plus être qu'une loüable émulation, pour les exciter davantage à fournir la carriére qu'ils couroient avec tant de gloire & de succés par des routes différentes. M. de Sorbiére, ce zélé boute-feu de leur broüillerie, fâché sans doute que cette réconciliation fût aussi glorieuse à M. Descartes qu'à son Héros, n'a point oublié de remarquer que M. Gassendi a gardé inviolablement de son côté toutes les loix de cette amitié rétablie. Mais son dégoût ordinaire pour le mérite de M. Descartes luy a fait commettre l'injustice de dire que celuy-cy s'étoit départi de son devoir depuis les solennitez de sa réconciliation. Pour donner quelque jour à cette fausseté il a fallu recourir à l'anachronisme, & rappeller une querelle vieille de plus de trois ans, comme une chose postérieure à leur réconciliation. M. de Sorbiére a remarqué cette prétenduë infraction de paix dans la réponse de M. Descartes aux instances de M. Gassendi. Mais cét homme qui rodoit de cabinet en cabinet parmi les Sçavans de Hollande depuis plusieurs années, n'a pû ignorer que cette réponse de M. Descartes, qui d'ailleurs est assez modérée, avoit été composée incontinent aprés son prémier voyage de France, & qu'elle avoit été imprimée à Paris six mois avant son second voyage, auquel il met cette fameuse réconciliation de nos deux Philosophes: quoique nous soyons obligez de la remettre encore un an plus tard que luy, pour ne nous point écarter du sentiment de ceux qui sçavent trés-certainement qu'elle s'est faite à son dernier voyage au mois de Juillet de l'an 1648. C'est ainsi qu'au defaut de la science des têms, & de l'arrangement naturel des faits l'on sçait tourner la vérité en mensonge. Mais pour accorder quelque chose à la passion ou à la négligence de M. de Sorbiere, il faut dire que M. Descartes étoit l'ennemi de M. Gassendi aprés leur réconciliation, comme Abraham étoit idolâtre aprés sa vocation, David adultére aprés sa pénitence, & Madelaine courtisane aprés la résurrection du Sauveur du monde.

1648.

Sorb. Vit. Gass. pag. 19.

1644. à la fin.

1647.

Il n'eut pas le loisir de voir le monde à Paris en 1647.

En 1648.

CHAP.

1648.

CHAPITRE XIV.

M. de Roberval veut démontrer l'impoſſibilité du mouvement dans le plein à M. Deſcartes, qui ſe trouve préſent à pluſieurs expériences du Vuide, ſans ſe perſuader qu'elles fuſſent contraires à ſes principes. M. de Roberval perſécute M. Deſcartes dans tout le tèms de ſon ſéjour à Paris. M. Deſcartes fait difficulté de luy répondre de vive voix. Pourquoy il veut l'obliger de mettre ſes raiſons par ècrit, & pourquoy M. de Roberval a toûjours refuſé cette condition, même aprés la mort de M. Deſcartes. Incartades de M. de Roberval. M. Deſcartes ſatisfait aux difficultez d'un Sçavant inconnu qu'il ſouhaite en vain de connoître. Maladie du P. Merſenne. Mort de l'oncle maternel de M. Deſcartes. Hiſtoire de la ſucceſſion qui luy en revint. Retour de M. Deſcartes en Hollande. M. Clauberg devient Cartéſien. Son éloge & celuy de M. de Raey. M. Deſcartes conſole la Princeſſe Elizabeth dans ſes adverſitez.

CE fut le jour de la réconciliation des deux Philoſophes que M. de Roberval entreprit pour la prémiére fois de démontrer l'impoſſibilité du mouvement ſans le Vuide. M. Deſcartes à qui s'addreſſoient perſonnellement les prétentions de ce Mathématicien, ne fit point difficulté de répondre d'abord à toutes ſes objections. Mais il le fit avec tous les égards qui étoient dûs à la préſence de Monſieur l'Abbé d'Eſtrées & de ſa compagnie, ſans changer la face d'une converſation honnête & paiſible. L'humeur de M. de Roberval, qui avoit par tout beſoin de l'indulgence de ceux à qui il avoit affaire, ne s'accommodoit pas aſſez du flegme qui accompagnoit ordinairement les diſcours de M. Deſcartes. Auſſi ne fut-il pas long-têms ſans s'échauffer. Ni la conſidération du reſpect dû à M. l'Abbé d'Eſtrées, ni la modération de M. Deſcartes ne purent éteindre ou rallentir ce feu. Il en fit reſſentir encore les effets en d'autres occaſions à M. Deſcartes pendant le reſte de ſon ſéjour à Paris. Les Mathématiciens de la ville s'aſſembloient ſouvent, ou chez l'Abbé Picot ſon hôte, ou aux Minimes de la Place royale juſqu'au

Lettr. Mſ. de M. Auz. du 8. Août 1689. &c.

1648.

jusqu'au fort de la maladie du P. Merſenne, pour avoir la ſatisfaction de conférer avec luy, ou pour faire leurs obſervations en ſa préſence. De tant de Sçavans que M. Deſcartes voyoit avec plaiſir, M. de Roberval étoit le ſeul qui luy fût devenu formidable par ſon humeur : & pour tempérer un peu ſa joye, M. de Roberval ne s'abſentoit preſque d'aucune des aſſemblées où il ſe trouvoit. On y répétoit ſouvent l'expérience du *Vuide*, non pour l'inſtruire d'une choſe qui ne luy étoit pas nouvelle, mais pour luy en faire voir toutes les maniéres différentes qu'on avoit inventées depuis peu, & qu'on n'avoit pas encore vûës. Il ne s'y donnoit point d'autre part que celle de ſpectateur : c'eſt pourquoy il y parloit peu, & ſeulement pour marquer comment ces expériences s'accordoient avec ſes principes. Il ſe contentoit d'écouter les autres : & ſoit qu'il ſuivit les mouvemens de ſa retenuë ordinaire, ſoit qu'il voulût éviter la dureté des reparties de M. de Roberval, il refuſa preſque toûjours de s'expliquer lorſque la compagnie l'en prioit, voyant ſur tout que la plûpart étoient dans l'opinion du Vuide effectif qu'il n'admettoit point. Mais il ne laiſſa point de détromper ceux qui croyoient qu'il n'avoit pas encore ſongé juſqu'alors à la peſanteur de l'air comme à la cauſe des effets que le vulgaire des Philoſophes avoit toûjours attribué à l'horreur du Vuide. C'eſt une obſervation qu'il avoit faite long-têms auparavant, & même devant Torricelli, par qui tous ces ſçavans Mathématiciens de Paris confeſſoient avoir été devancez dans cette opinion.

De tous ces Sçavans il ne reſte plus que M. Auzout & M. Bouïlliaud qui ſoient vivans.

Voyez cy-deſſus au ſujet de l'examen que Deſcartes fait du livre de Galilée.

Voyez auſſi ſes lettres Mſſ. à Merſenne de l'an 1647. &c.

Ce fut en l'une de ces aſſemblées qui ne ſe tenoit ce jour là ny chez l'Abbé Picot ny aux Minimes, mais chez une perſonne de marque, que M. de Roberval entreprit de pouſſer entiérement M. Deſcartes à bout ſur tous les points de ſa Phyſique auſquels il étoit contraire. Quoy qu'il affectât de parler un langage tout à fait oppoſé à celuy de l'Ecole, il n'en étoit pas plus uni de ſentimens avec M. Deſcartes. Il l'attaqua non ſeulement ſur le Vuide & ſur l'impoſſibilité du mouvement dans le Plein, mais encore ſur les Atomes qu'il rejettoit, & ſur la matiére qu'il ſuppoſoit diviſible à l'indéfini. Il l'entreprit d'un ton ſi magiſtral & ſi ſemblable à celuy dont il avoit coûtume d'épouvanter les écoliers de ſa

Tom. 3. des lettr. pag. 539.

1648. classe, que M. Descartes qui n'étoit point venu en France pour disputer en parut étourdi ; & la crainte de retrouver un second Voetius dans ce Professeur, fit qu'il aima mieux se taire que de luy laisser prendre pied sur ce qu'il pourroit luy dire pour l'embarquer dans des contestations. Il témoigna néanmoins à la compagnie qu'il ne s'abstenoit de répondre à M. de Roberval que pour l'obliger de mettre ses difficultez par écrit, & qu'il s'offroit en ce cas là de le satisfaire. Il n'étoit rien de plus raisonnable, rien de plus digne d'un Philosophe pacifique ennemi de la chicane que cette proposition que luy faisoit M. Descartes. C'étoit le moyen le plus naturel pour prévenir la surprise & l'équivoque, pour se posséder plus parfaitement, & pour examiner avec plus de loisir & de sang froid les raisons de l'un & de l'autre. M. de Roberval ne voulut pas se soumettre à une condition si juste : & il ne fut pas plûtôt sorti de l'assemblée que s'imaginant pouvoir prendre droit sur le silence de M. Descartes, il se vanta par tout qu'au moins une fois en sa vie il avoit sçû luy fermer la bouche. M. Descartes ne jugea point à propos de relever une si sotte vanité, & il crud devoir abandonner pour toûjours M. de Roberval à sa propre complaisance. Ses trois principaux sectateurs, M. Clerselier, M. Picot, & M. Chauveau n'eurent pas la même indifférence pour ce Professeur. Ils le sollicitérent depuis dans d'autres assemblées, & particuliérement dans celles qui se tenoient chez Monsieur de Montmor, d'acquiescer à la proposition que luy avoit faite M. Descartes, & de soumettre les difficultez qu'il avoit contre sa Philosophie à l'examen que souffre le papier. M. de Roberval s'obstina toûjours, même aprés la mort de M. Descartes, à refuser ce qu'on luy demandoit. Ils redoublérent souvent leurs instances, mais toûjours sans effet. Pour luy, il ne se lassoit point de répéter de vive voix les mêmes objections dans les mêmes assemblées qui se continuoient toûjours chez M. de Montmor. On luy répondoit aussi de vive voix, parce qu'il ne pouvoit s'apprivoiser avec les écritures. Ainsi il trouvoit toûjours des moyens d'éluder les réponses qu'on luy faisoit, prétendant que l'on prenoit mal son sens & qu'on luy faisoit dire ce qu'il ne disoit pas. Pour ne point le faire parler autrement

Tom. 3. des lettr Préface de Clerselier pag. 12, 13, 14.

Lettr. Mſ. de M. de Verdus au P. Mersenne.

Il fit le même refus touchant la Géométrie l'année 1647. v. la lettr. de Chanut à Mersenne Mſ. du 21. Mars 1648.

autrement qu'il vouloit, on luy présenta souvent la plume, afin qu'il pût mettre luy même ses pensées sur le papier ; on l'en conjura par l'amour de la vérité. Il n'en voulut rien faire. Chacun ayant pris la plume à son tour, & luy ayant demandé si ce n'étoit point là son sens, jamais il ne voulut convenir d'aucune chose qu'il eût dite. De sorte que parmi un si grand nombre d'habiles gens, il ne s'en trouva pas un qui selon luy eût pû bien prendre sa pensée, & la rédiger par écrit comme il l'entendoit. A dire le vray, M. de Roberval s'étant presque toûjours expliqué différemment, il avoit raison de dire qu'on ne prenoit pas bien ses pensées, parce que l'une détruisoit souvent l'autre. C'étoit pour tâcher de les fixer, que Messieurs de l'assemblée l'avoient voulu engager à les mettre par écrit : mais il fallut en demeurer là, voyant qu'il ne vouloit demeurer d'accord de rien.

M. Clerselier étoit pour lors à la campagne, mais à son retour on luy fit un récit fort exact de tout ce qui s'étoit passé. Comme il sçavoit toute l'histoire de la prémiére assemblée où s'étoit trouvé M. Descartes dix ans auparavant, & qu'il n'ignoroit pas les raisons du silence qu'il y avoit gardé à l'égard de M. de Roberval, il crud être obligé de s'en expliquer à la Compagnie. Et pour le faire *plus galamment & avec plus d'autorité*, il feignit qu'il avoit une lettre de M. Descartes qui en révéloit le sécret, & qui répondoit en même têms aux difficultez que M. de Roberval avoit proposées. Elle fut luë dans l'assemblée de M. de Montmor le XIII de Juillet 1658, comme si c'eût été M. Descartes qui l'eût autrefois écrite à quelqu'un de ses amis ; mais il n'y eût que les moins clairvoyans qui ne s'apperçûrent point que c'étoit une piéce faite à plaisir. Ce dernier trait servit à rabattre quelque chose des bravades de M. de Roberval : mais il ne put le faire revenir de l'éloignement où étoit son esprit pour les sentimens de M. Descartes, & son cœur pour la bien-veillance qu'il devoit à sa mémoire.

Préf. du 3. vol. ibid.

Elle se trouve au 3. vol. des Lett pag. 538,

M. Descartes réüssit mieux à l'égard d'un sçavant homme, qui sans se faire connoître à luy, & feignant d'être fort éloigné, luy écrivit dez environs de Paris le XV de Juillet 1648, pour luy proposer diverses difficultez à résoudre sur l'Ame raisonnable, sur l'existence de Dieu, sur la transsubstantiation,

Tom. 2. des Lettr. p. 15. & 21.

C'étoit un homme de qualité & de sçavoir.

1648. tiation, & ſur le Vuide. Il remarqua dans la lettre de cét illuſtre Inconnu les caractéres d'un grand fonds d'eſprit, d'érudition, & d'honnêteté, qui luy fit naître l'envie de le connoître, & de luy offrir ſon amitié. Il luy récrivit dez le lendemain ſur l'addreſſe qui luy avoit été marquée. Mais il ſe contenta de luy répondre en peu de mots, afin, dit-il, de réſerver quelque „ choſe pour ſon entretien dont il eſperoit avoir la joüiſſance „ à la faveur de ſon ſéjour de Paris. Car, ajoûte-t'il, on peut „ agir plus ſûrement par lettres avec ceux qui aiment la diſ- „ pute (comme faiſoit M. de Roberval) : mais pour ceux qui ne „ cherchent que la vérité (comme faiſoit l'Inconnu) l'entrevûë „ & la vive voix ſont beaucoup plus commodes. Il n'eût point la ſatisfaction dont il s'étoit flaté ; & l'Inconnu luy fit connoître en luy marquant le déplaiſir de ſon abſence, qu'il étoit plus éloigné de la ville que le porteur de la lettre ne luy avoit perſuadé. M. Deſcartes ſe conſola ſur la vûë de la condition humaine, qui eſt d'avoir ſouvent ce que nous ne ſouhaitons pas, & de nous voir privez de ce que nous ſouhaiterions. Il luy envoya le 29. de Juillet les inſtructions qu'il luy avoit demandées pour lever le reſte de ſes ſcrupules ; & il eût au moins le plaiſir de juger par l'exemple de ce ſçavant Inconnu que ſa Philoſophie avoit pluſieurs amans & pluſieurs ſectateurs de mérite, dont il ne ſçavoit pas même le nom.

Ibid. p. 23. & 27.

Lettr. du 29. Juill. 1648.

Le ſéjour de Paris luy devenoit de plus en plus ennuieux & difficile à ſupporter. Il y réçût vers le même têms une double affliction, prémiérement de la maladie de ſon ami le P. Merſenne, qui ſe trouvoit réduit au lit depuis la fin du mois de Juillet, aprés avoir été obligé de paſſer le Carême précédent à l'infirmerie, & avoir trainé une ſanté bizarre & languiſſante pendant tout le Printêms. L'autre ſujet d'affliction fut la mort de Monſieur des Fontaines ſon oncle maternel & ſon parrain arrivée vers le commencement du mois d'Août. N'ayant point laiſſé d'enfans, M. Deſcartes par un accord fait avec M. de la Bretailliére & M. du Crevis recüeillit ſeul ſa ſucceſſion, qui n'auroit pas été médiocre ſi M. des Fontaines n'eût pas fait une donation de tous ſes acquêts & de tous ſes meubles aux enfans de ſa femme & à ſa femme même. Ce qui abſorba tellement ſon bien, que les héritiers de nôtre Philoſophe qui ne vécut que dix-huit mois depuis,

René Brochard &c.

Lettr. Mſ. de Deſc. à Hooghelande du 30. d'Août 1649.

depuis, n'y trouvérent presque rien à sa mort. La résolution qu'il avoit prise de rétourner incessamment en Hollande fit qu'il abandonna à M. Picot tous les soins de cette nouvelle succession. Il luy donna commission de lire comme auparavant toutes les lettres qui luy viendroient de Bretagne ou de Poitou, & de ne luy envoier que celles qui en vaudroient la peine ; comme aussi d'ouvrir toutes les réponses qu'il luy addresseroit pour envoyer dans ces provinces, afin qu'il en pût tirer les instructions nécessaires pour conduire ses affaires, & les régler avec ses parens. M. du Crevis son beaufrére & M. M. le Comte de la Villeneuve son neveu n'y trouvérent rien à redire ; mais il parut quelques mois aprés que M. de la Bretailliére son aîné n'en fut pas si content, & qu'il auroit souhaité y avoir plus de part que M. Descartes n'avoit jugé à propos de luy en donner. Il se plaignit même que nôtre Philosophe eût fait sçavoir dans ces provinces qu'il l'avoit dispensé de toute commission dans le soin de ses affaires. C'est ce qui porta M. Descartes d'écrire depuis à l'Abbé Picot en ces termes. « Pour la plainte de mon frére, elle me paroit trés-injuste. Je n'ay fait autre chose que mander en Poitou « que je ne luy ay donné aucune charge d'agir pour moy dans « mes affaires ; & que s'il s'ingére de faire quelque chose en « mon nom, ou comme se faisant fort de moy, il en sera desavoüé. « Lorsqu'il se plaint que cela se fait à son préjudice, il témoi- « gne avoir encore envie de se faire mon procureur malgré « moy, comme il a fait aux partages de la succession de mon « pére pour me ravir mon bien sous ce prétexte, & sur l'as- « sûrance qu'il a que j'aime mieux perdre que de plaider. Ainsi « sa plainte est semblable à celle d'un loup qui se plaindroit « que la brébis luy fait tort de s'enfuir, lors qu'elle a peur qu'il « ne la mange Mais la chose ne mérite pas que vous en par- « liez à M. l'Abbé Ferrand *, à moins qu'il ne vous aille voir « exprés pour vous en demander des nouvelles. «

Lettr. MS. à Picot de l'an 1648. &c.

Inventaire de M. Desc.

Le 7. de Decembre 1648.

* Leur Cousin du côté de leur ayeule

M. Descartes délibéroit de son départ de Paris, lorsqu'arriva la nouvelle de la bataille de Lens gagnée le xx d'Août par feu M. le Prince sur l'Archiduc Leopold. Il fut témoin de la cérémonie du *Te Deum* qui se fit le xxvi du même mois : mais la détention du Président de Blanc-mesnil, de Messieurs Broussel, Charton, & autres membres du Parle-

1648. ment qui arriva le même jour, & qui fut ſuivie des barricades, luy rendit les déſordres de la ville ſi ſenſibles, qu'il partit dez le lendemain à travers de toute la confuſion, aprés avoir été conſoler ſon pauvre amy le P. Merſenne, qu'il laiſſa fort mal entre les mains du P. J. Auvry Correcteur de la Maiſon, & du P. Hilarion de Coſte ſon fidelle compagnon. Il paſſa à Boulogne le 1. de Septembre, & arriva à Rotterdam le même jour qu'il croyoit ne devoir arriver qu'à Calais. Le lendemain il ſe rendit à Leyde chez ſon bon amy M. de Hooghelande, où il apprit une hiſtoire du ſieur *Jean Clauberg*, qui pouvoit le conſoler de la prévarication de M. Regius Profeſſeur en Médecine à Utrecht. M. Clauberg étoit encore alors Profeſſeur en Philoſophie dans l'Univerſité de Herbronn au Comté de Naſſaw, d'où il paſſa depuis en celle de Duyſbourg ſur le bas Rhin au Duché de Cléves. Il avoit déja réçû les prémiéres teintures de la Philoſophie nouvelle, c'eſt-à-dire, de la doctrine de M. Deſcartes à Brême ſous le ſieur Gérard de Neuville. L'exemple du ſieur Tobie d'André Profeſſeur à Groningue en Friſe l'avoit auſſi entiérement déterminé à ne point prendre d'autre guide que M. Deſcartes, lorſque ſur les avis de ce Profeſſeur il vint à Leyde durant l'été de l'an 1648 pour conſulter M. de Raey. Il fut témoin du ſuccés avec lequel ce jeune Médecin enſeignoit la Philoſophie Cartéſienne ; & il ſçut en même têms qu'il n'avoit point l'approbation de M. Deſcartes à demy comme M. Regius, mais qu'au jugement de ce maître commun, il étoit entré dans une connoiſſance parfaite du ſyſtéme entier de toute ſa doctrine. M. de Raey faiſoit dés lors beaucoup d'honneur au Cartéſianiſme. Il paſſoit déja pour un homme de grand eſprit, de beaucoup d'érudition, & d'une facilité merveilleuſe à s'expliquer noblement dans les langues des Sçavans. Il étoit particuliérement attaché à M. de Hooghelande, qui ne contribuoit pas peu à le fortifier contre Revius & les autres ennemis de M. Deſcartes. M. Clauberg s'unit avec luy d'une amitié fort étroite, & ils s'encouragérent réciproquement dans la réſolution de bien expliquer & de défendre les ſentimens de leur maître commun. Les beaux écrits que M. Clauberg a laiſſez depuis à la poſtérité font foy du zéle & de la ſuffiſance avec laquelle il s'en eſt acquité.

Lettr. Mſ. à Picot du 1. de Septembre.

Clauberg Epiſt. ad Tob. And. præfix. Logic.

Sorbiére lettr. & rélat. in VIII° p. 135. 136. & diſc. in IV° p. 688.

M. Deſcartes

M. Descartes passa de Leyde à Amsterdam le VI de Septembre, d'où l'inquiétude du fâcheux état où il avoit laissé la ville de Paris & le P. Mersenne, le fit écrire à M. Picot pour luy demander des nouvelles de l'un & de l'autre, & pour luy recommander particuliérement ce Pére dont la santé luy tenoit fort au cœur, quoiqu'il ne jugeât point en partant sa maladie absolument mortelle. Trois jours aprés il alla se renfermer dans son Egmond en Nord-Hollande, comme dans un port assuré contre les tempêtes, dont il avoit déja vû les préludes dans son voyage. Quelques jours aprés son arrivée il répondit à trois lettres de la Princesse Elizabeth son illustre disciple, dont les deux derniéres avoient attendu en dates différentes son retour chez M. de Hooghelande, & la premiére luy avoit été renvoyée de Paris, où elle étoit allée le chercher depuis qu'il en étoit sorti. Il luy releva le cœur dans les peines dont elle luy avoit fait le récit, & il luy ôta le regret de n'avoir pas fait un voyage dont elle avoit été sollicitée, mais dont elle avoit reconnu que les incommoditez étoient infaillibles & les avantages incertains, en luy marquant la satisfaction qu'il avoit de se voir revenu de celuy qu'on l'avoit obligé de faire en France. Il luy dit pour la consoler » qu'il n'avoit vû en son voyage personne dont il luy semblât que la condition fût digne d'envie. Ceux qui y paroissoient avec plus d'éclat étoient ceux qui luy paroissoient les plus dignes de pitié. Je ne pouvois y aller, dit-il, en un têms plus avantageux pour me faire bien reconnoître la félicité de la vie tranquille & retirée, & la richesse des plus médiocres fortunes. Si vôtre Altesse compare sa condition avec celle des Reines & des autres Princesses de l'Europe, elle y trouvera la même différence qu'entre ceux qui sont dans le port où ils se reposent, & ceux qui sont en pleine mer agitez par les vents d'une tempête. Quoiqu'on ait été jetté dans le port par un naufrage, pourvû qu'on n'y manque pas des choses nécessaires à la vie, on ne doit pas y être moins content que si on y étoit arrivé d'une autre maniére. «

1648.

Lettr. Ms. à Picot du 6 Septemb. 1648.

Tom. 1 des lettr. page 80, 81.

CHAP.

CHAPITRE XV.

Mort du P. Merſenne le plus ancien des amis & des ſectateurs de M. Deſcartes. Caractére de l'eſprit de ce Pére. Son éloge. Ses grands ſervices rendus au Public. Son attachement particulier & ſa fidélité inviolable pour M. Deſcartes. Mauvais ſort des lettres & de quelques traitez que M. Deſcartes avoit envoyez à ce Pére, cauſé par l'artifice de M. de Roberval. Duretez de cét homme à l'égard de M. Clerſelier pour ce ſujet. La Reine de Suéde fait réſolution d'étudier tout de bon la Philoſophie de M. Deſcartes. Elle donne commiſſion à ſon Bibliothécaire de l'étudier par avance pour luy en faciliter l'intelligence. Eloge de M. Freinshemius. Commerce de M. Deſcartes avec un Philoſophe Anglois nommé le ſieur Henry Moore qui luy propoſe ſes difficultez. Grands ſentimens de M. Moore pour la Philoſophie de M. Deſcartes. Amitié de M. Deſcartes avec le Duc de Nevvcaſtle Seigneur Anglois.

Lettr. Mſ. à Picot du 2. Octobr.

L'Inquiétude de M. Deſcartes ſur l'état de la maladie du P. Merſenne n'avoit pas été vaine. On luy manda que ce bon Pére étoit mort dés le prémier jour de Septembre à trois heures aprés midy aprés avoir vécu 60 ans moins huit jours. Il étoit tombé malade le XXVII de Juillet d'un abcez au côté droit que M. Gaſſendi & les Médecins avoient pris pour une fauſſe pleuréſie. Depuis ce jour, la douleur qui fut toujours trés-aiguë, ne luy avoit donné pas un ſeul moment de relâche. Jamais il n'avoit fermé la paupiére que pour mourir. La reſpiration luy avoit toujours été trés-difficile, & il n'avoit pû demeurer couché que ſur le côté où étoit le mal. On luy avoit tiré du ſang trés-ſouvent, ſur tout dans les prémiers jours, mais ſans aucun ſoulagement. On luy avoit procuré des ſueurs de toute maniére, mais elles n'avoient jamais été abondantes. Enfin, on ne put s'aviſer d'autre choſe que de luy ouvrir le côté, & il expira au milieu des douleurs de cette opération. C'étoit l'homme de ſon ſiécle qui étoit en réputation d'avoir le meilleur cœur, le plus droit, & le plus ſimple. Il avoit une bonté devant laquelle les eſprits les plus bourrus

Vie de Merſ. par Hil. de Coſte p. 25.

Gaſſendi Epiſt. ad Lud. Valeſium Principem. pa. 291, col. 1. & col. 2.

1648.

bourrus ne pouvoient tenir. C'étoit la même chose de l'aborder & de se laisser prendre à ses charmes. Jamais mortel ne fut plus curieux que luy pour pénétrer tous les secrets de la Nature, & pour porter toutes les sciences, & tous les arts à leur perfection. Peu de gens furent plus industrieux à satisfaire cette insatiable curiosité par des expériences de toutes maniéres, par ses propres méditations, & par des relations continuelles qu'il avoit avec tous les Sçavans & Curieux de l'Europe. Il s'étoit rendu comme le centre de tous les gens de Lettres par le commerce mutuel qu'il entretenoit avec tous, & tous avec luy. C'étoit à luy qu'ils envoyoient leurs doutes & leurs difficultez pour étre proposées par son moyen à ceux dont on en attendoit les solutions; & lorsqu'il les avoit reçûës il les leur renvoyoit, faisant à peu prés dans le corps de toute la république des Lettres la fonction que fait le cœur dans le corps humain à l'égard du sang. C'étoit à luy qu'aboutissoient toutes les nouvelles de littérature pour les répandre ensuite par tout le monde sçavant. On le consultoit sur tout ce qui est du ressort de l'esprit humain : on luy communiquoit tous les desseins afin qu'il en facilitât l'exécution; & il mettoit tout le monde dans les voyes. Les Italiens le regardoient aussi bien que nous comme le *grand négociant* des Lettres, qui fournissoit les provisions aux autres, & qui sçavoit exiger d'eux ce qu'ils étoient capables de produire. Il avoit heureusement jetté parmi les Sçavans une émulation honnête pour les exciter à publier les véritez qu'ils avoient découvertes, ou à s'appliquer à la recherche de celles qui sont les plus cachées, & dont plusieurs ont été heureusement développées par ses innocentes intrigues. Lorsqu'il ne pouvoit persuader ces grands génies à faire part de leurs travaux au Public, il essayoit de les y forcer, insérant dans ses livres ce qu'il apprenoit par leur communication; & il les trahissoit en profitant de leurs lumiéres, pour les mettre hors d'état de pouvoir reculer. Par ce moyen il vouloit leur faire entendre que ce qu'ils prétendoient cacher étoit déja public; que ce qu'on demandoit d'eux étoit à moitié fait; & qu'étant devenu leur caution, ils avoient intérêt de dégager la parole qu'il avoit donnée pour eux. Au moins empéchoit-il par ce loüable artifice que la postérité ne fût privée de la

Gran trafficante fù il Mersenno tenendo commercio con tutti i Letterati d'Europa, è quelli essortando à diverse imprese, è loro varie Notizie somministrando, &c. Il Tim. Antiate, *ô vero* Carlo Dati della Cicloid. cart. 2.

Hilar de cost. vie de Mers. p. 100, 101.

1648.

connoissance de leurs desseins, & d'une partie de ce qui se-roit mort avec eux. C'est ainsi qu'il en avoit usé dans la plûpart de ses ouvrages, mais toujours rendant aux Auteurs avec sincérité, souvent même avec usure, ce qu'il ne faisoit imprimer que pour leur avantage & pour leur gloire. La passion qu'il avoit toujours eüë d'être utile à quelque chose ne se trouva point bornée à sa vie; & il avoit ordonné aux Médecins en mourant de faire l'ouverture & la dissection de son corps, afin qu'ils pussent apprendre à ses dépens la cause de sa maladie qu'ils avoient ignorée de son vivant, & qu'ils fussent plus heureux à guérir ceux qui seroient dorênavant attaquez du même mal. Il fut obéï, & l'on trouva l'abcez deux doigts au-dessus de l'endroit où on luy avoit percé le côté: de sorte que si l'on eût fait l'incision vis-à-vis de son mal, il auroit vray-semblablement échappé le coup fatal, selon que M. Gassendi qui s'étoit trouvé à l'une & à l'autre opération le manda à M. le Comte d'Alais Gouverneur de Provence.

Gassend. Epist. pag. 291. &c.

V. deux lettres de Gassendi à ce Prince & une de ce Prince à Gassendi du mois de Septembre 1648.

Mais quoique le P. Mersenne eût un talent tout particulier pour former de belles questions, en quoy il faut avoüer qu'il n'avoit point son semblable, on ne peut pas dire qu'il fût également heureux à les résoudre, comme l'a remarqué M. Pascal. On luy en étoit néanmoins également redevable, puisqu'il n'abandonnoit jamais un sujet ou une question qu'il avoit inventée, qu'il ne fût venu à bout de la faire résoudre par quelque génie supérieur au sien. Ce qui fait qu'à cette prémiére gloire prés, on luy a l'obligation d'avoir donné occasion à plusieurs belles découvertes, qui n'auroient peut-être jamais été faites sans luy. Quelques-uns semblent avoir trouvé à redire à l'habitude qu'il avoit de commettre les Sçavans entr'eux. Il est vray que sous le prétexte que la vérité ne se produit souvent que par la force de la dispute, & par la longueur des contestations, il semoit quelquefois la jalousie & la division dans les esprits, & faisoit faire entr'eux des défis, dont il portoit luy-même les cartels. Il s'étoit mis en tête que les amis se flatent mutuellement, dissimulent, tolérent, excusent leurs erreurs, tant qu'ils sont en bonne intelligence, & que le défaut de hardiesse pour se censurer étoit l'un des grands obstacles aux progrez des sciences, & à la découverte

Pascal hist. de la Roulette pag. 1.

découverte de la vérité. C'est ce qui luy avoit ôté le scrupule de les des-unir pour les tourner les uns contre les autres, persuadé que la postérité se soucieroit peu de leurs animositez & de leurs broüilleries, pourvû qu'elle profitât des lumiéres qui en seroient sorties comme les étincelles du choc des cailloux. Ses intentions étoient sans doute trés-pures & tres-innocentes : mais parceque ceux qu'il commettoit de la sorte n'avoient pas toujours le cœur aussi simple que luy, il auroit pû, selon M. Carcavi, digérer un peu davantage qu'il ne faisoit certaines choses qu'il recevoit toutes cruës des uns pour être envoyées aux autres. Mais c'est peut-être une injustice que luy a faite cét Auteur de prétendre qu'il mandoit souvent les choses plûtôt selon son génie que comme elles étoient en effet. M. Carcavi a voulu nous persuader aussi que » ce bon Pére ne mettoit pas toujours assez de différence entre ceux qui disputent en matiére de science, & les autres qui se battent pour le point d'honneur. Mais quoy qu'il en ait été, le Pére Mersenne étoit de l'aveu de tous ceux qui le connoissoient un homme de la probité des Anciens, d'une piété fort solide, d'une vertu toujours égale. Il avoit une érudition fort diversifiée, & étoit le prémier de son siécle pour la science de l'harmonie & des sons.

1648.

Tom. 3. des lettr. de Desc. p. 441 item, pag. 451.

Item, p. 452.

"
"

Lud. Valess. Dux Inculism.

Gass. Riv. Naud. & alii passim.

Mais le caractére qui le distingue aujourd'huy dans la république des Lettres est celuy d'avoir été l'*Homme de Monsieur Descartes*. Il étoit l'ancien de ses amis & de ses sectateurs. Il luy étoit toujours demeuré attaché avec une constance mise à toutes les sollicitations & à toutes les épreuves imaginables. Jamais il ne s'étoit départi de la fidélité qu'il luy avoit voüée, non pas même lorsqu'il étoit question de servir ses autres amis qui étoient en dispute avec M. Descartes. Il avoit ajouté à tous ses bons offices celuy de se rendre son Avocat, & de défendre sa cause dans tous les lieux où on l'attaquoit en son absence. C'en est assez pour juger si la perte d'un tel ami fut sensible à M. Descartes. Il le regretta en Philosophe persuadé de l'immortalité de l'ame, & en ami privé de son meilleur ami. Mais il fit voir quelques mois aprés que l'affliction ne luy avoit pas entiérement ôté le jugement. Car il pria l'Abbé Picot de voir le Pére *Poïel* Minime, pour sçavoir ce qu'on avoit fait du grand nombre de lettres qu'il a-

Tom. 3. des lettr. p. 191.

Lettr. MS. à Picot du 2. d'Oct. 1648.

Lettr. MS. à Picot du 7 Déc. 1648.

1648. voit écrites au Pére Mersenne, pendant plus de dix-neuf ans, & qu'il sçavoit avoir été toutes conservées fort soigneusement par ce Pére. Il luy donna commission de les retirer d'entre » les mains des Religieux, & de s'en assurer, tant à cause qu'il » pouvoit luy avoir écrit confidemment plusieurs choses qu'il » n'auroit pas souhaité qui fussent vuës par d'autres, que parce » quelles contenoient ses réponses à diverses questions, dont » il n'avoit point gardé de copies; & qui pouvoient être sans doute de quelque usage. Mais toute sa prévoiance devint inutile par la diligence artificieuse de M. de Roberval, qui s'étoit déja rendu le maître d'une partie de ces lettres. Il avoit abusé de la facilité & de l'indifférence des bons Péres sous je ne sçay quel prétexte: & ses intentions n'étoient ni aussi pures ni aussi favorables à M. Descartes, qu'il pouvoit l'avoir voulu persuader à ces Religieux. Car il ajoûta à l'injustice de son usurpation la dureté de refuser aprés la mort de M. Descartes la communication de ces originaux à M. Clerselier, lorsqu'il fut question de publier ces lettres sur les minutes que l'Auteur s'étoit réservées. Il n'y eut point d'honnêtetez, point de soumissions que M. Clerselier ne mît en usage pour tâcher de vaincre l'infléxibilité de cét homme, qui fut toûjours sourd à ses priéres, & insensible au bien public. Il se peut faire que le peu de naturel de M. de Roberval pour le service de sa Patrie, & son animosité particuliére contre M. Descartes ayent fait périr encore quelques dissertations & quelques traitez singuliérs, dont nôtre Philosophe ne s'étoit point avisé de retenir des copies en les envoyant au Pére Mersenne. Au moins ne peut on pas ne le point considérer comme coupable des défauts qui pourroient se trouver dans ce que M. Chanut & M. Clerselier ont pû recouvrer de ses lettres, par le refus qu'il a fait à ce dernier de luy laisser corriger sur ce qu'il avoit d'Originaux le peu de Minutes que M. Descartes avoit gardées, & qui n'ont pas pas laissé de produire trois volumes de ses lettres. Mais la générosité de Messieurs de l'Académie Royale des Sciences vient de réparer avantageusement le tort qu'avoit fait M. de Roberval; & le Public profitera de la libéralité de cette Compagnie dans l'édition qu'on luy prépare de toutes les œuvres de nôtre Philosophe.

Tom. 3. des lettr. préfac. de Clerselier. pag. 14. 15.

Cependant

Cependant la Reine de Suéde débarrassée des négociations de la paix générale de l'Europe qui fut concluë à Munster le XXIV d'Octobre de cette année, non contente d'avoir lû le petit traité des Passions de M. Descartes à la chasse comme elle avoit coûtume d'en user à l'égard de beaucoup d'autres, voulut le relire dans son cabinet, & l'étudier avec de plus profondes méditations. Cette seconde lecture fit de si fortes impressions sur son esprit, qu'elle prit résolution de passer à l'étude de toute la Philosophie de M. Descartes, à qui M. Chanut Résident de France auprés d'elle en récrivit le XII de Décembre dans ces termes. » J'eus l'honneur il y a deux mois* de suivre la Reine en un voyage vers les mines d'argent & de cuivre. Dans le loisir du chemin elle se donna entiérement à la lecture. Je portay vos Principes de la Philosophie. Je luy lus la préface. Elle ouvrit le livre par endroits, & demeura fort pensive pendant quelques jours. Je connus ce qui la faisoit réver: & comme j'osay bien luy dire qu'il me sembloit qu'elle se trouvoit en peine entre le desir de s'instruire dans cette Philosophie, & les difficultez qu'elle auroit à l'acquerir. Elle m'avoüa que j'avois deviné ce qui luy donnoit du soucy. Je luy conseillay d'achever à loisir quelques autres études qu'elle s'étoit proposées; & cependant de commander à M. *Freinshemius** son Historiographe trés-honnête homme & sçavant, dont-elle se sert pour son soulagement dans la lecture, qu'il s'instruise de vos Principes aussi parfaitement qu'il luy sera possible, afin que sa Majesté venant ensuite à les lire, elle soit secouruë dans les difficultez qui la pourroient ennuier, si elle s'attachoit seule à cette étude. Mon avis luy plut. A son retour elle a donné l'ordre à M. Freinshemius. Et parce qu'il a reconnu qu'il auroit luy-même besoin d'un compagnon dans ce chemin, j'ay été prié de faire cette même lecture en même têms. De sorte, Monsieur, qu'une des principales parties de mes offices consistant à n'être point desagréable au Souverain auprés duquel je sers nôtre Maître, il est arrivé que c'est aujourd'huy une des fonctions de la Résidence en Suéde de lire & d'étudier vôtre Philosophie. Je vous avouë que j'avois bésoin que cette obligation se joignît à ma curiosité, parce que me trouvant engagé dans la vie civile, je faisois scrupule de di-

1648.

Il luy avoit envoyé ce traité Mſ. avec ce qu'il luy avoit écrit du souverain Bien.
Tom. 1. des lettr. pag. 132. 133.

* C'étoit en Octobre 1648.

Lettr. Mſ. de Chanut à Desc. du 12 Décembre 1648.

* Jean.

1648. » vertir mes pensées à ces abstractions. La résolution de la » Reine de Suéde est de prendre vôtre livre aussi-tôt que nous » l'aurons achevé : & lorsque dans le cours de la lecture nous » ne serons pas assez forts ou assez adroits pour délier les neuds » qui l'arréteront, nous aurons recours à vous. Sa Majesté s'est » fort enquise de vôtre fortune, & du soin qu'on prenoit de » vous en France ; & je ne sçay si lors qu'elle aura pris goût à » vôtre Philosophie, elle ne vous tentera point de passer en » Suéde. Je seray s'il plaît à Dieu pour lors en France, où je » vous pourray dire plusieurs choses qui seront considérables, » si vous mettez l'affaire en délibération. Cependant je puis » vous assurer que cette Princesse qui n'estime rien au monde » que la verité & la vertu fait un grand jugement de vous » pour l'amour de l'une & de l'autre. Vous voyez que je ne » suis point en une Cour où la malice & le déguisement soient » en crédit, &c.

M. Chanut ne croyoit pas que M. Descartes fût encore de retour.

La Réponse de Descartes à cette lett. est du 26 Février 1649. elle est au 1. tom. pag. 128.

Quoy que la Reine de Suéde fût alors environnée de Sçavans, elle étoit pourtant encore réduite à ne voir autour d'elle que des Grammairiens, des Poëtes, des Rhéteurs, des Philologues, tous gens plus propres à cultiver les Humanitez que les Sciences sublimes & profondes. Mais M. Freinshemius étoit l'homme d'entre eux le plus capable d'application pour la Philosophie de M. Descartes, principalement depuis qu'il avoit quité la chaire de Professeur en Eloquence à Upsal pour venir à la Cour de Stockholm. C'étoit un Allemand déja fort connu dans la République des Lettres par ce qu'il avoit écrit sur Florus, sur Tacite, sur Q. Curse, dont il avoit donné les supplémens, comme il fit depuis ceux de Tite Live. Il étoit natif d'Ulm en Soüabe, & étoit âgé pour lors de quarante ans précisément. Cinq ans aprés avoir épousé la fille du célébre Bernegger de Strasbourg, il avoit été appellé en Suéde pour remplir la chaire de Politique & d'Eloquence dans l'Université d'Upsal, d'où aprés cinq autres années la Reine l'avoit fait venir à la Cour pour en faire son Bibliothécaire, son Historiographe, & son Homme d'étude un an avant la commission qu'elle luy donna de luy préparer les voyes pour l'intelligence de la Philosophie de M. Descartes. Il passa encore cinq ans en cette Cour, que la rigueur du climat l'obligea de quiter un an aprés la mort

Abrah. Freinsh. apud Henn. Witt. tom. 2. Memor. Phil. p. 547. &c.

Marié en 1637. appellé en 1642.

Avec 2000 impériales d'appointemens & bouche à Cour.

mort de M. Descartes pour venir à Heidelberg prés de l'Electeur Palatin frére de la Princesse Elizabeth. Il y mourut l'an 1660 avec la qualité de Conseiller de l'Electeur, & de Professeur honoraire de l'Université. Ce fut M. Freinshemius qui donna sujet à la Reine de Suéde en 1647 de faire demander à M. Descartes ce qu'il pensoit du *souverain Bien.* Etant sur le point de passer de l'Université d'Upsal à la Cour de Stockholm, il eut ordre de finir la Profession par une harangue publique. La Reine qui lui avoit prescrit le sujet du souverain Bien de cette vie y assista accompagnée du Résident de France & de quelques Seigneurs de sa Cour. L'Orateur étoit certainement le plus habile & le plus raisonnable de toute l'Université : mais la Reine aprés avoir entendu la harangue dit avec toute l'estime qu'elle avoit pour M. Freinshemius, que *ces gens là ne faisoient qu'effleurer les matiéres, & qu'il en faudroit sçavoir l'opinion de M. Descartes.* Le Résident de France ayant répondu qu'il sçavoit que *M. Descartes étoit retenu à écrire sur de telles matiéres*, ajoûta qu'il ne faudroit rien moins que l'autorité de sa Majesté pour l'y obliger. Ce qui produisit l'effet que nous avons rapporté plus haut. M. Freinshemius ne parut pas sans doute aussi dégouté de sa piéce que la Reine. Il crud devoir la rendre publique, & ce fut le seul ouvrage, avec quelque thése de peu de consequence qu'il fit imprimer pendant les neuf ou dix années de séjour qu'il fit en Suéde. M. Chanut ne manqua pas d'en envoyer un exemplaire à M. Descartes par la voye de M. Brasset à la Haye quelques mois aprés que celuy-cy eût satisfait à la demande de la Reine. Cette piéce servit à justifier le jugement de cette Princesse au moins dans l'esprit de M. Descartes, qui n'avoit pû comprendre jusques là quelle pouvoit être la disette des Philosophes parmi tant de Sçavans.

1648.

Tom. 1. des lettr. pag. 97. & 127.

V. cy-dessus chap. 12. du 7. livre.

Abrah. Freinshem. in funebr. Laud. apud Henn. Witt. pag. 351.

Le jour que M. Chanut donna avis à M. Descartes des résolutions de la Reine de Suéde sur sa Philosophie, fut le lendemain d'un nouveau commerce qui se forma entre luy & un sçavant Anglois nommé le sieur *Henry Moore* ou *Morus*, Gentil-homme de naissance, Docteur Boursier du collége de Christ dans l'Université de Cambridge. M. Morus commença le commerce par une lettre si flateuse, qu'il n'y eut que la qualité d'étranger & d'inconnu qui fut capable de l'excuser d'avoir

Tom. 1. des lettr. p. 258. & 254.

1648. d'avoir blessé la modestie de M. Descartes, qui d'ailleurs ne put être que fort aise de voir au nombre de ses sectateurs un homme qui avoit étudié & pénétré ses écrits avec toute l'attention qu'il auroit pû espérer des esprits les plus solides. Il augmenta encore son plaisir par l'assûrance qu'il luy donna de plusieurs autres Sçavans de sa nation qui étoient dans les mêmes sentimens d'estime & d'admiration que luy pour sa Philosophie. Mais pour n'en pas demeurer aux simples termes de reconnoissance & de respect, il voulut luy proposer avec la confiance d'un disciple nouvellement acquis les difficultez qui luy étoient restées aprés la lecture de ses ouvrages. M. Descartes sans faire attention à ses éloges répondit exactement à ses difficultez, & le convia de continuer avec la même liberté de luy proposer ses doutes, l'assûrant que de de toutes les objections qui luy avoient été faites jusqu'alors, il n'en avoit point eu de plus agréables ny peut-être de mieux sensées que les siennes. M. Morus ne fit point difficulté d'user de la liberté que luy avoit donnée M. Descartes, dont la mort arrêta le cours des belles productions que ce nouveau commerce produisoit à la gloire & à l'avantage de sa Philosophie. L'ardeur que M. Morus faisoit paroître pour cultiver la Philosophie Cartésienne sembla se rallentir un peu depuis cette mort. Mais elle se ralluma cinq ans aprés, lors qu'il fit à M. Clerselier de nouvelles protestations de dévouëment pour les Cartésiens & pour leur doctrine; & qu'il luy communiqua les lettres qu'il avoit écrites à M. Descartes pour les donner au Public. On prétend qu'il n'eut point assez de persévérance dans la suite des têms, & qu'il a ménagé M. Descartes assez mal dans l'ouvrage de Métaphysique sur l'Immortalité de l'Ame, qu'il publia en 1662 pour réfuter M. Hobbes. On a crû même que son dessein avoit été » de renverser tous les raisonnemens dont M. Descartes se sert » pour prouver l'existence de Dieu, & de détruire la plûpart » de ses Méditations. On ajoûte que ce Philosophe Anglois en » vouloit de plus à la Religion de Descartes, en déclamant » contre sa Physique, qu'il vouloit faire passer pour libertine » aussi bien que celle de Hobbes. C'est pourtant ce M. Morus, qui avant que M. Descartes eût oüy parler de luy, doutoit sérieusement si nôtre Philosophe *avoit eu plus de plaisir aprés*

Angl. 1662. & Lat. 1679.

Rapin Réfléxions sur la Métaphysique à la fin.

1649.

aprés avoir inventé sa Philosophie que luy aprés l'avoir comprise & l'avoir adoptée. C'est ce M. Morus, qui faisoit [1] accroire à M. Descartes en 1648 que toutes ses pensées se trouvoient tellement conformes à son entendement, qu'il ne croyoit pas que son esprit pût jamais rencontrer rien qui luy convînt mieux, & qui luy fût plus naturel, jusqu'à croire que son esprit & les pensées de M. Descartes étoient de la même substance & d'une union essentielle & nécessaire : & que tout esprit qui ne pense pas comme M. Descartes, ne peut pas ne pas s'écarter de la droite raison. C'est ce M. Morus qui disoit [2] que tout ce qu'il y avoit jamais eu de grands Philosophes & d'intimes confidens des secrets de la Nature, n'étoient que des Nains & des Pygmées auprés de M. Descartes : & qu'une jeune fille pour être sa disciple & pour être entrée parfaitement dans l'intelligence de sa Philosophie, étoit incomparablement plus sage & plus philosophe que tous les Sages & les Philosophes de l'Europe. Selon M. Morus, le raisonnement de M. Descartes est par tout si libre, si naturel, si net, si uniforme, & si bien suivi, qu'il a percé & dissipé avec un succés merveilleux les ténébres répanduës sur les abîmes de la Nature. Selon luy tout ce que M. Descartes a écrit dans son livre des Principes & dans ses autres ouvrages, est d'une si grande justesse, d'une beauté si bien proportionnée, & d'une conformité si parfaite avec la Nature, qu'il n'est pas possible de procurer un spectacle plus agréable à l'esprit & à la raison humaine.

1 *Sensus, ac cogitationes quos generosa tua mens præconcepit & præmonstravit istiusmodi sunt, ut cum intellectui judicioque meo adeo sint congeneres, ut non sperem fore ut incidam in quicquam conjunctum magis ac consanguineum, ita sanè à nullius ingenio alieni esse possint, cujus itidem ingenium non sit à rectâ ratione alienum.* Pag. 258. tom. 1. Epist. Mori ad Cart.

2 *Liberè dicam quod sentio. Omnes quotquot exstiterunt aut etiamnum existunt arcanorum Naturæ antistites, si ad magnificam tuam indolem comparentur, Pumilos planè videri ac Pygmæos : meque, cum vel unicâ vice evolvissem lucubrationes tuas philosophicas suspicatum esse illustrissimam tuam discipulam Sereniss. Principem Elizabetham universis Europeis non fæminis solùm, sed viris etiam philosophis longè evasisse sapientiorem. Quod evidentius deprehendi, cum scripta tua paulò penitiùs rimari & intelligere incœperim.* Morus ibid.

Cartesiana lux, id est, libera, distincta, sibique constans ratio Naturam mirificè collustravit, &c. Morus ibid. pag. 259.

Omnia profectò tam concinna in tuis philosophiæ principiis aliisque &c. tamque pulcrè sibi ipsis utrąque consona sunt, ut mens ratioque humana jucundius vix optaret latiusve spectaculum. Morus ibidem.

Cinq ans aprés la mort de M. Descartes, M. Morus, qu'aucune considération ne pouvoit plus rendre flateur de ce Philosophe, n'a point laissé de dire que le mot d'Horace, *Qui nil molitur ineptè* ne convenoit à personne mieux qu'à

1648. 1649.

luy. Une ſimple lettre que luy écrivit M. Clerſelier fit revivre * en luy cét ancien zéle pour la philoſophie Cartéſienne que la mort de ſon Auteur & d'autres occupations avoient amorti en détournant ſon eſprit ſur des études tout à fait différentes. Il croyoit encore alors que le poids des raiſonnemens, la beauté ſenſible de la vérité, la grandeur & la ſubtilité du génie, le bel ordre, l'enchaînement & la correſpondance univerſelle de tous les écrits de M. Deſcartes faiſoient qu'aprés les avoir lûs mille fois on les trouvoit toûjours nouveaux, toûjours pleins de charmes qui les faiſoient relire avec plaiſir. Il en eſt de même, diſoit-il, que de la lumiére du ſoleil qu'on void tous les jours ſans ſe laſſer, & dont le lever eſt attendu, ſouhaité, & reçû tous les matins avec de nouvelles demonſtrations de joye par les hommes, les oyſeaux, & le reſte des animaux.

Mais, ajoûtoit M. Morus, la philoſophie Cartéſienne eſt principalement utile pour la Religion, qui eſt la fin principale de toute la Philoſophie. Car les Péripatéticiens prétendant qu'il y a de certaines formes ſubſtantielles qui ſortent de la puiſſance de la matiére, & qui luy ſont tellement unies qu'elles ne peuvent ſubſiſter ſans elle; & que par conſéquent elles retournent enfin de néceſſité dans la puiſſance de la matiére : les Epicuriens, qui d'un autre côté ſe mocquent des formes ſubſtantielles, attribuant à la matiére même le ſentiment & la penſée : il n'y a que M. Deſcartes entre tous les Philoſophes qui ait banni de la Philoſophie toutes les formes ſubſtantielles ou ces ames ſorties de la matiére, & qui ait entiérement dépouïllé la matiére de la faculté de ſentir & de penſer. De ſorte que ſi l'on ſuivoit les principes de M. Deſcartes on auroit une méthode trés-certaine & un moyen trés-facile pour démontrer l'exiſtence de Dieu & l'immortalité de l'ame humaine, qui ſont les deux fondemens les plus ſolides & les uniques ſoûtiens de la vraye Religion. En un mot il n'y a aucune philoſophie qui combatte ſi fortement les Athées juſques au fonds de leurs retranchemens, & qui détruiſe ſi heureuſement tous leurs réduits que la Philoſophie Cartéſienne, à laquelle on pourroit joindre celle de Platon pour ce point. Quel que puiſſe être le ſentiment de nôtre ſiécle pour M. Deſcartes, dont la mémoire eſt encore trop récente pour pouvoir

** Revixit in me, ex quo nuperas tuas accepi, priſtinus ille ardor erga philoſophiam Carteſianam qui aliquantulùm ab obitu deſideratiſſimi noſtri amici deferbuerat propter peculiaria quædam ſtudia quæ aliò animum avocarunt. Eſt enim illud rerum pondus, veritatis pulchritudo, amplitudo ingenii & acumen, theorematum denique omnium admirabilis ille ordo & conſenſus in ſcriptis Carteſianis, ut vel millies lecta non ſordeſcant. Non magis quam lux ſolis, cujus ortum ſingulis diebus aves, pecudes, ipſique adeo homines gratulabundi contemplantur.*

Nec certè ſolùm lectu jucunda eſt hæc Carteſiana philoſophia, ſed apprimè utilis, quidquid aut muſſitent

pouvoir enſevelir ſi-tôt tous ſes envieux, il eſt à croire que la Poſtérité embraſſera ſa Philoſophie avec honneur, & qu'elle reconnoîtra le bon uſage qu'on en peut faire. 1648. 1649.

aut deblaterent alii, ad ſummum illum omnis Philoſophiæ finem, putà Religionem. Cum enim Peripatetici formas quaſdam contendant eſſe ſubſtantiales, quæ è potentiâ materiæ oriuntur, quæque cum materiâ ita coaleſcunt, ut abſque illâ ſubſiſtere non poſſint, ac proindè neceſſariò demum redeunt in potentiam materiæ: Epicurei autem exploſis illis ſubſtantialibus formis, ipſi materiæ vim ſentiendi cogitandique ineſſe ſtatuant: ſolus, quod ſcio, inter Phyſiologos extitit Carteſius, qui ſubſtantiales illas formas animaſve ex materiâ exortas è Philoſophiâ ſuſtulit, materiamque ipſam omni ſentiendi cogitandique facultate ſpoliavit. Unde ſi principiis ſtaretur Carteſianis, certiſſima eſſet ratio ac methodus demonſtrandi, & quod Deus ſit, & quod Anima humana mortalis eſſe non poſſit. Quæ ſunt illa duo ſolidiſſima fundamenta, ac fulcra omnis veræ Religionis. Dicam ſummatim nullam extare philoſophiam (niſi Platonicam fortè exceperis) quæ tam firmiter Atheis viam præcludit ad perverſas iſtas cavillas & ſubterfugia quò ſolent ſe recipere, quàm hæc Carteſiana, ſi penitiùs intelligatur. Credoque, quidquid hæc præſens ætas ſenſerit de Carteſio, (nam ut nunquam vivis, ita raro recenti defunctorum memoriæ parcit invidia) quod Poſteritas eum omni cum laude & veneratione ſit exceptura, optimumque illius Philoſophiæ uſum ſit agnitura. Mor. Epiſt. ad Clerſel. pag. 255, 256. 1. tom. Epiſtol Carteſ.

Tels étoient en 1655 les ſentimens d'un homme, qui, au langage du Pére Rapin, *a renverſé tous les raiſonnemens dont M. Deſcartes ſe ſert pour prouver l'exiſtence de Dieu; qui a détruit la plûpart de ſes Méditations; qui a attaqué la religion* même *de nôtre Philoſophe; & qui a déclamé contre ſa Phyſique* dans le deſſein de la faire *paſſer pour libertine*.

Rap. Réfléx. ſur la Métaph. nomb. 4. comme deſſus.

M. Deſcartes avoit d'autres amis en Angleterre d'une plus grande importance, & moins capables de cette inconſtance qui a paru dans la conduite de M. Morus. Mais nous n'en connoiſſons pas de plus qualifiez que Monſieur le Duc de *Nevvcaſtle* (ſelon nous de *Neuchaſtel*) qui s'eſt rendu ſi célébre par la fidélité inviolable qu'il a gardée envers ſes Rois légitimes durant les troubles de la Grand'-Bretagne. C'étoit Milord Guillaume Cavendish*, que le Roy Jacques I avoit fait Vicomte de Mansfield & Baron de Bolſover. Il avoit été créé prémiérement Comte de Newcaſtle [1], puis Marquis [2] par le Roy Charles I: & il fut depuis fait Duc par Charles II [3], dont il avoit été le Gouverneur avant les troubles, & qui le fit Chevalier de la Jarretiére durant ſes diſgraces avec ſon frére puîné Milord Charles Cavendish, dont nous avons eu occaſion de parler. Il étoit d'environ huit ans plus âgé que M. Deſcartes. Et quoy qu'il ne fût pas homme de Lettres, ny Mathématicien comme ſon puîné, il ne laiſſoit pas d'avoir l'eſprit géométrique, ſi l'on s'en

Lettr. Mſ. de Deſc. à Merſ. du 14. Décembre 1646, & du 31. Janvier 1648.

* Ou Candiſch.

1 Le 7. Mars 1627.
2 Le 27. Octobre 1643.
3 En Mars 1665.

1649.

rapporte au témoignage de la Ducheſſe ſa femme [4]. Mais ce qui le tenoit particuliérement uni avec M. Deſcartes étoit la curioſité qu'il avoit de cultiver la Philoſophie naturelle par des obſervations, & la Philoſophie Morale par des méditations, auſquelles ſes propres adverſitez & celles de la maiſon royale d'Angleterre avoient fourni beaucoup de matiére. La correſpondance que ce Seigneur entretenoit avec M. Deſcartes ſubſiſtoit de vive voix lors qu'il étoit en Hollande en 1645 ; & par un commerce mutuel de lettres qu'ils s'écrivoient depuis l'an 1641 juſqu'à la mort du Roy Charles I, lorſque ce Seigneur étoit en France, ou dans les Païs-bas Catholiques.

4 Marguerite Lucas ſa ſeconde femme.

Vit. Guill. D. Norocaſtr. l. 3. p. 187.

CHAPITRE XVI.

M. Deſcartes perd quelques-uns de ſes amis de France, M. de Touchelaye, M. Hardy &c. Il donne des avis à la Princeſſe Elizabeth ſur ſa maladie, ſur la mort du Roy d'Angleterre ſon oncle, & ſur l'article de la paix de Munſter qui regardoit l'Electeur Palatin ſon frére. Eſſais de la Politique de M. Deſcartes. Ses incertitudes ſur le lieu où il doit établir ſa demeure le reſte de ſes jours. Propoſitions & inſtances qu'on luy fait de la part de la Reine de Suéde pour aller la voir & luy apprendre ſa Philoſophie de vive voix. Difficultez de ce voyage levées par M. Chanut, qui eſt nommé Ambaſſadeur ordinaire en Suéde par le Roy. Il void M. Deſcartes en Hollande à ſon paſſage pour la France, & il achéve de le déterminer à ſon voyage. Eloges de M. Chanut qui eſt renvoyé en Suéde.

OUtre les maux publics qui ont fait diſtinguer l'année 1649 d'avec les autres de ce ſiécle, M. Deſcartes pouvoit mettre ſur ſon conte particulier divers accidens qui luy firent perdre un grand nombre de ſes amis. Ce fut dés le commencement de Janvier que mourut M. l'Abbé de Touchelaye l'aîné, dont il avoit toûjours eu grand ſoin de cultiver l'amitié, & qu'il avoit regardé comme un Gentil-homme des mieux nez & des plus polis de toute la Touraine. Deux mois aprés * M. de Touchelaye fut ſuivi en l'autre monde

Lettr. Mſ. du 21. Février à Picot.

* Le 13. de Mars 1649.

monde d'un autre ami de nôtre Philoſophe. C'étoit M. Hardy Maître des contes qui avoit voulu partager avec l'Abbé Picot le plaiſir de loger M. Deſcartes à Paris dans les derniers voyages qu'il fit en France. Il avoit épouſé la ſœur de l'Abbé Picot, & étoit pére de M. Hardy, qui eſt aujourd'huy Conſeiller au Parlement en la ſeconde chambre des Requêtes. Il avoit un mérite égal à celuy de ſon couſin M. Hardy Conſeiller au Châtelet qui ne mourut que vingt-neuf ans aprés* ; & il n'étoit pas moins uni à M. Deſcartes, quoique leur amitié fût un peu plus récente.

1649.

* Le 5. d'Avril 1678.

Cette même année fournit à la Princeſſe Elizabeth divers ſujets conſidérables de mettre ſa Philoſophie morale en œuvre, & à M. Deſcartes ſon cher Maître de la conſoler ſur les accidens de nôtre vie & ſur la bizarrerie des cataſtrophes de ce monde. Ces ſujets furent la maladie de la Princeſſe ; le parricide commis en la perſonne du Roy de la Grand'-Bretagne ſon oncle ; la fierté ou l'indifférence qu'elle crut que la Reine de Suéde avoit pour elle ; le peu de ſatisfaction que l'Electeur Palatin ſon frére avoit reçû à la paix de Munſter. M. Deſcartes renferma dans une ſeule lettre ce qu'il avoit à dire ſur tous ces ſujets pour la conſolation de la Princeſſe. A l'égard de la maladie dont elle étoit déja relevée lors qu'elle la luy fit ſçavoir, il ſe contenta de la divertir ſur ce qu'elle luy avoit mandé que ſon mal l'avoit renduë Poëte. « L'inclination à faire des vers, dit-il, que vôtre Alteſſe avoit « pendant ſon mal me fait ſouvenir de Socrate, que Platon dit « avoir eu une pareille envie pendant qu'il étoit en priſon. Et « je crois que cette humeur de faire des vers vient d'une for- « te agitation des eſprits animaux qui pourroit entiérement « troubler l'imagination de ceux qui n'ont pas le cerveau bien « raſſis ; mais qui ne fait qu'échauffer un peu les plus fermes « & les diſpoſer à la Poëſie. Et je prens cét emportement pour « une marque d'un eſprit plus fort & plus relevé que le com- « mun. «

Tom. 1. des lettr. pag. 82.

« Si je ne ſçavois que le vôtre eſt de ce caractére, continua-t'il, « je craindrois que vous ne fuſſiez extraordinairement affligée « d'apprendre la funeſte concluſion des tragédies d'Angleterre. « Mais je veux eſpérer que vôtre Alteſſe étant accoûtumée « aux diſgraces de la fortune, & s'étant vûë elle-même

Ibid. pag. 82, 83.

1649. » depuis peu en grand péril de sa vie, sera moins surprise & » moins troublée d'apprendre la mort d'un de ses proches, que » si elle n'avoit point reçû d'autres afflictions auparavant. » Quoique cette mort si violente semble avoir quelque chose » de plus affreux que celle qu'on attend dans son lit : toutefois » à le bien prendre, elle est plus glorieuse, plus heureuse, & » plus douce. De sorte que ce qui afflige particuliérement en » cecy le commun des hommes doit servir de consolation á » vôtre Altesse. Car il y a beaucoup de gloire à mourir en une » occasion qui fait qu'on est universellement plaint, loüé, & » regretté de tous ceux qui ont quelque sentiment d'humani- » té. Il est certain que sans cette épreuve, la clémence & les » autres vertus du Roy de la Grand'-Bretagne n'auroient ja- » mais été tant rèmarquées ny estimées qu'elles seront à l'a- » venir par tous ceux qui liront son histoire. Je veux aussi me » persuader que sa conscience luy a donné plus de satisfaction » pendant les derniers momens de sa vie, que l'indignation qui » est la seule passion triste qu'on dit avoir remarquée en luy » ne luy a causé de fâcherie. Pour ce qui est de la douleur, je » ne la mets nullement en conte. Car elle est si courte, que » si les meurtriers pouvoient employer la fiévre ou quelque » autre des maladies dont la Nature a coûtume de se servir » pour ôter les hommes du monde, on auroit sujet de les esti- » mer plus cruels qu'ils ne sont lors qu'ils les tuënt d'un coup » de hache. Mais pour ne me point arrêter plus long-têms sur » un sujet si funeste, j'ajoûte seulement qu'il vaut beaucoup » mieux être entiérement délivré d'une fausse espérance que » d'y être inutilement entretenu.

Ces lettres lui avoient été renvoyées de Paris, où M. Chanut les lui avoit addressées.

M. Descartes tenoit encore la plume, lors qu'il reçut des lettres de la Reine de Suéde, qui le remercioit du petit traité des Passions qu'il luy avoit envoyé : mais elle ne faisoit aucune mention des lettres écrites à la Princesse Elizabeth sur la félicité de cette vie, qu'il avoit jointes avec le traité, tant pour éclaircir la matiére du souverain Bien, que pour tâcher de pratiquer quelque liaison particuliére entre la Reine & la Princesse. Il y avoit quatre mois que la Princesse de son côté avoit écrit à la Reine sans en avoir reçu réponse. Ce silence joint aux conjonctures de la paix de Munster, dont la Princesse avoit touché un mot à la Reine parut suspect d'affectation

d'affectation à un esprit aussi pénétrant qu'étoit celuy d'Elizabeth. Mais M. Descartes allant toûjours droit au but qu'il s'étoit proposé de lier les deux Princesses, entreprit d'excuser la Reine de Suéde en ces termes. » Je ne puis, dit-il en continuant sa lettre à la Princesse Palatine, deviner autre chose du silence que l'on a gardé jusqu'ici en Suéde à l'égard de vôtre Altesse, sinon que les conditions de la Paix d'Allemagne n'étant pas aussi avantageuses à vôtre Maison qu'elles auroient pû être, ceux qui ont contribué à cela sont en doute si vous ne leur en voulez point de mal, & se retiennent pour ce sujet de vous témoigner de l'amitié. J'ay toûjours été en peine depuis la conclusion de cette Paix de n'apprendre point que M. l'Electeur vôtre frére l'eût acceptée ; & j'aurois pris la liberté d'en écrire plûtôt mon sentiment à Vôtre Altesse, si j'avois pû m'imaginer qu'il mît cela en délibération. Mais parce que je ne sçay point les raisons particuliéres qui peuvent le mouvoir, ce seroit témérité à moy d'en faire aucun jugement.

1649.

Ibid. pag. 84.

Je puis seulement dire en général que lors qu'il est question de la restitution d'un état occupé ou disputé par d'autres qui ont les forces en main, il semble que ceux qui n'ont que l'équité & le droit des gens qui plaide pour eux, ne doivent jamais faire leur conte d'obtenir toutes leurs prétentions ; & qu'ils ont bien plus de sujet de sçavoir gré à ceux qui leur en font rendre quelque partie, que de vouloir du mal à ceux qui leur retiennent le reste. Encore qu'on ne puisse trouver mauvais qu'ils disputent leur droit le plus qu'ils peuvent pendant que ceux qui ont la force en délibérent : je crois que lors que les conclusions sont arrêtées, la prudence les oblige à témoigner qu'ils en sont contens quoy qu'ils ne le fussent pas ; & à remercier non seulement ceux qui leur font rendre quelque chose, mais aussi ceux qui ne leur ôtent pas tout, afin d'acquerir par ce moyen l'amitié des uns & des autres, ou d'éviter au moins leur haine, parce que cela peut leur servir beaucoup dans la suite pour se maintenir. D'ailleurs il reste encore un long chemin pour venir des promesses jusqu'à l'effet. Si ceux qui ont la force s'accordent seuls, il leur est aisé de trouver des raisons pour partager entre eux ce qu'ils n'avoient peut être voulu rendre à un tiers que par

jalousie

1649. » jalousie les uns des autres, & pour empécher que celuy qui
» s'enrichiroit de ses dépoüilles ne fût trop puissant. La
» moindre partie du Palatinat vaut mieux que tout l'empire
» des Tartares ou des Moscovites ; & aprés deux ou trois an-
» nées de paix le séjour en sera plus agréable que celuy d'au-
» cun autre endroit de la terre.

On peut juger par cet endroit si M. Descartes ignoroit les maximes de la bonne Politique, & s'il n'en auroit pas écrit pertinemment dans le systéme général qu'il méditoit d'un corps de philosophie compléte. On voit aussi par ce discours & par le compliment dont il voulut le finir, qu'il ne faisoit pas moins d'attention aux intérêts de la Princesse sa disciple qu'à ceux de l'Electeur son frére. Mais ce n'étoit point par compliment qu'il l'assûroit du plaisir qu'il auroit eu d'aller vivre au Palatinat auprés d'elle, lors qu'elle y seroit retirée. Il n'avoit plus alors aucune attache à la demeure de quelque lieu que ce fût. Quoy qu'il fût dans le sein du repos au fond de la Nort-Hollande, & que, selon ce qu'il en écrivoit la veille à l'Abbé Picot, il révât dans sa solitude d'Egmond aussi paisiblement & avec autant de douceur qu'il eût jamais fait, il souhaitoit avec ardeur que les orages de la France s'appaisassent promptement pour pouvoir s'y établir. Mais la continuation des troubles de sa patrie jointe à l'appréhension de se mettre jamais en voyage, sembloit le faire résoudre à passer le reste de sa vie en Hollande, c'est à dire dans un lieu qui n'avoit plus les mêmes charmes qu'autrefois pour le retenir, & qui ne luy paroissoit commode que parce qu'il n'en connoissoit point d'autre où il pût être mieux.

Ibid. pag. 85.

Lett. Ms. du 21 Février 1649.

Lettr. Ms. du 7. Décembre 1648 à Picot.

Tom. I. pag. 130. 131. 134.

Lettr. du 26 Février 1649.

Lors qu'il raisonnoit de la sorte il ignoroit encore le sort que la Providence luy destinoit : mais peu de jours aprés elle luy fit conjecturer qu'elle disposoit de luy autrement qu'il ne se l'étoit proposé. Dez le milieu du mois de Mars, il réçût des lettres de M. Chanut datées du XXVII de Février par lesquelles on luy marquoit le desir que la Reine de Suéde avoit de le voir à Stockolm, & d'apprendre sa Philosophie de sa bouche. Ces lettres étoient addressées à Egmond par la ville d'Alcmaer comme par la voye la plus courte : & elles avoient déja été précédées par d'autres que M. Chanut avoit écrites peu de jours auparavant sur le même sujet,

Regître de Chanut.

pag. 130 du I. vol.

1649.

mais qu'il avoit adressée à Paris chez M. l'Abbé Picot où il le croyoit encore, quoy qu'il y eût cinq mois qu'il fût de retour. Mais l'inquiétude & l'impatience firent reprendre la plume à M. Chanut dez le VI de Mars pour luy dépêcher de troisiémes lettres par l'adresse de M. de Hooghelande à Leyde. Ces dernieres contenoient des instances trés-fortes de la part de la Reine pour luy faire faire le voyage de Suéde : & M. Chanut qui devoit partir dans trois semaines pour retourner en France, y joignit des conjurations conçûës dans les termes qu'il croyoit les plus forts pour l'ébranler ; & la Reine avoit déja donné ordre à l'un de ses Amiraux pour l'aller prendre dans son vaisseau & le conduire en Suéde. M. Descartes répondit aux premiéres lettres qui étoient allées le chercher à Paris, & dont l'Abbé Picot s'étoit contenté de luy envoyer la copie par M. Brasset à la Haye, comme il avoit fait auparavant à l'égard de l'original de celle de la Reine de Suéde, dont il avoit seulement retenu la copie de crainte qu'elle ne se perdit par les chemins *. Il jugea à propos de mettre la réponse qu'il y fit le XIII (& non le XXXI) de Mars en deux lettres différentes adressées l'une & l'autre à M. Chanut, l'une pour être luë & communiquée à la Reine de Suéde s'il le trouvoit bon, l'autre pour n'être vuë que de luy seul. Dans la prémiére il témoignoit prendre le desir de la Reine pour un commandement auquel il ne vouloit point désobéïr ; il marquoit ses mesures pour s'embarquer au milieu de l'été, & revenir aprés l'hyver de l'année suivante, si la Reine ne l'ordonnoit autrement ; & il acceptoit par avance les offres que M. Chanut luy faisoit de le loger chez luy. Dans la seconde il luy marquoit avec plus d'ouverture une partie de ses appréhensions & des difficultez qu'il avoit à se résoudre à ce voyage. Il n'étoit plus jeune, & une retraite de vingt ans l'avoit dés-accoûtumé de la fatigue. Les mauvais succés de tous les voyages qu'il avoit faits en France sa chére patrie, où ils auroient dû luy être les plus agréables & les plus heureux, sembloient luy représenter celuy-cy comme le comble de ses malheurs, non du côté de la Reine ou de son amy Chanut, mais par la vûë des dangers qui sont si fréquents dans le Nord, sur terre à cause

Lettr. MS. à Picot du 23 Avril 1649.

Pag. 135 du 1. tom.

* Ils étoient convenus que M. Picot ouvriroit toutes les lettres qui luy seroient addressées pour M Descartes; qu'il feroit des copies de celles qui mériteroient de lui être envoyées ; & qu'il retiendroit les originaux crainte qu'elles ne se perdissent. Mais afin de faire plaisir à Desc. Picot avoit retenu copie de la lettre de la Reine de Suéde, & luy avoit envoyé l'original de la main de cette Princesse.

Pag. 136 du 1. tom.

Pag. 138. 139. 137

1649.

des brigandages, & ſur mer à cauſe des naufrages. Il contoit auſſi parmi ces difficultez l'incertitude du ſuccés de ſes ſoins & de ſes ſervices auprés de la Reine, appréhendant de ne pas rencontrer en elle les diſpoſitions qu'il avoit heureuſement trouvées dans la Princeſſe philoſophe ſon illuſtre diſciple. L'eſtime & l'admiration qu'il avoit pour l'eſprit & pour les mœurs de la Reine ne l'empéchoient pas de croire que dans un grand nombre de perſonnes de trés-bon eſprit qui auroient eu même une forte paſſion pour apprendre, il n'y en avoit que fort peu qui ſe puſſent donner le loiſir d'entrer dans ſes penſées. De ſorte qu'il n'avoit pas ſujet de l'eſpérer d'une Reine qui avoit une infinité d'autres occupations. » L'expérience luy avoit encore appris que bien que ſes opi- » nions ſurprennent d'abord à cauſe qu'elles ſont fort différen- » tes des opinions vulgaires, toutesfois aprés qu'on les a ap- » priſes, on les trouve ſi ſimples & ſi conformes au ſens com- » mun, qu'on ceſſe entiérement de les admirer, & enſuite d'en » faire cas, parce que le naturel des hommes eſt de n'eſtimer » que les choſes qui leur laiſſent de l'admiration, & qu'ils ne » poſſédent pas tout à fait. Il en eſt de la vérité comme de la ſanté, à laquelle il ſemble qu'on ne ſonge plus lorſqu'on la poſſéde.

pag. 137. ut ſupr.

Sujet de mépris pour les opinions de M. Deſc.

M. Deſcartes répondit trois jours aprés aux ſecondes lettres que M. Chanut luy avoit écrites par Alcmaer le XXVII de Février, incontinent aprés avoir ſçû qu'il étoit retourné de France en Hollande. Mais ſçachant bien que cét amy n'avoit pas encore reçû ſa prémiére réponſe à laquelle il n'avoit rien à ajoûter, il ſe contenta dans celle-cy de luy faire comprendre » qu'un homme né dans les jardins de la Tourai- » ne retiré dans une terre où il y avoit moins de miel à la vérité, » mais peut-être plus de lait que dans la terre promiſe aux » Iſraëlites, ne pouvoit pas aiſément ſe réſoudre à la quiter » pour aller vivre au païs des Ours entre des rochers & des » glaces. Quelques jours aprés M. Deſcartes reçût la viſite d'un des principaux Officiers de la flote Suédoiſe qui étoit venu luy marquer luy-même les ordres qu'il avoit reçûs de la Reine ſa maîtreſſe pour luy offrir ſes ſervices, & le conduire en Suéde, ajoûtant qu'il prendroit ſa commodité, & qu'il feroit attendre le vaiſſeau autant qu'il le jugeroit à propos. M. Deſcartes

Le 15 ou 16 de Mars.

M. Deſcartes avoit négligé cinq mois durant de mander ſon retour à M. Chanut croyant que M. Clerſelier le luy auroit fait ſçavoir.

Pag 141 du 1. vol.

Lettr. MS. du 23 Avril à M. Picot.

Descartes parut surpris, & s'excusa le plus civilement qu'il luy fût possible sur ce qu'ayant récrit au Résident de France, il en attendoit une réponse qui luy expliqueroit précisément la volonté de la Reine, & détermineroit ses résolutions sur son voyage. L'Officier de la Marine qui ne s'étoit point fait connoître étant retourné à Amsterdam, M. Descartes reçut enfin les troisiémes lettres de M. Chanut datées du VI de Mars aprés un égarement de prés de quinze jours entre la Haye & Alcmaer. Elles ne contenoient point la réponse à celle que M. Descartes avoit faite dés le XIII de Mars, puisqu'elles luy étoient antérieures : mais elles marquoient que la Reine présumant de sa bonne volonté, sans attendre ce qu'il pouvoit avoir répondu à M. Chanut avoit donné tous les ordres nécessaires à M. l'Amiral *Flemming* pour le transporter. Il apprit par ces lettres que l'Officier qui l'étoit venu trouver à Egmond de la part de la Reine étoit l'Amiral même qu'il n'avoit point connu : & craignant que le refus qu'il avoit fait de ses services ne fût interprété au préjudice de ses bonnes intentions, il fit incessamment préparer son petit équipage pour ne plus se trouver surpris lorsqu'il recevroit ordre de partir. Il manda à M. Chanut que s'il avoit reçû ses letttes du VI de Mars avant la visite de l'Amiral de Suéde, il auroit eû l'honneur de le voir à Stockhom avant son départ pour la France ; & le pria de préuenir auprés de sa Majesté les suites de la bévûë qu'il avoit faite, prenant pour un simple Officier venu de sa part l'un des Amiraux du Royaume, qui portoit les ordres de la Reine dont la bonté descendoit jusqu'au détail de ces petits soins. M. Chanut récrivit le XXVII de Mars, non aux deux derniéres lettres de M. Descartes qu'il ne reçût que depuis, & dont il luy porta luy même la réponse en Hollande, mais aux prémiéres du XIII de Mars, pour luy faire sçavoir que la Reine auroit souhaité de le voir au mois d'Avril, afin de pouvoir le remettre dans sa maison d'Egmond l'hyver suivant, si le climat de Suéde luy étoit trop rude. Il l'assûra en même têms que si sa commodité ne s'accordoit pas avec ce terme, elle se relâcheroit sur ce point, & qu'il auroit d'elle les trois mois de délay qu'il demandoit, & toute la condescendance qu'il souhaiteroit, pourvû qu'il accomplît le voyage de Suéde. Monsieur

1649.

pag. 145 du 1. tom.

pag. 142, 143. ibid.

pag. 139 & 135. ibid.

1649. Chanut se réserva pour luy dire le reste de bouche.

Négociat. de Suede tom. 2. &c.

Peu de jours aprés ce Résident partit d'auprés de la Reine de Suéde, laissant néanmoins sa famille à Stockholm, & il arriva au mois d'Avril en Hollande, où il reçût le brévet du Roy qui le faisoit son Ambassadeur ordinaire auprés de la même Couronne, afin qu'étant revétu de ce nouveau caractére, il eût plus d'autorité dans les affaires importantes ausquelles sa Majesté vouloit l'employer. Le dessein du Roy étoit prémiérement de reconnoître les grands services & le rare mérite de cét excellent homme, & de le mettre en état aprés l'avoir élevé en ce rang de faire à Lubeck la fonction de Plénipotentiaire pour traiter la paix entre la Suéde & la Pologne. M. Chanut alla chercher son amy dans le village d'Egmond,* où il le trouva en disposition de l'aller prévenir à Amsterdam. Il acheva de lever le reste des difficultez que M. Descartes trouvoit à son voyage. La sincérité avec laquelle il luy fit les éloges de la Reine le persuada si bien, que ce n'étoit plus une simple vertu d'obéïssance, mais une vraye inclination qui le portoit à ce voyage. M. Chanut le quita pour Paris dans la résolution de le reprendre à son retour, & de le mener luy-même à la Reine, au cas qu'il ne pût obtenir du Roy la dispense de sa nouvelle dignité, & la permission de faire revenir sa famille en France. Il fut trés-bien reçû à la Cour, où il rendit conte de sa Résidence, & fit connoître aux Ministres l'etat où se trouvoient la Suéde & les autres païs du Nord. Mais il ne fut écouté ni du Roy ni de la Reine régente sur les priéres qu'il fit à leurs Majestez de le dispenser d'accepter la charge d'Ambassadeur en Suéde. Il ne put persuader à personne qu'il fût incapable ou indigne de cét employ. Il n'étoit plus têms de se cacher : & il étoit trop tard d'entreprendre de se décrier soy-même aprés avoir reçû des éloges publics du feu Roy Loüis XIII ; aprés s'être fait estimer trés-particuliérement & rechercher avec empressement par le Cardinal de Richelieu, par le Cardinal Mazarin, par le Chancelier Seguier ; aprés s'être fait admirer des Etrangers. Un homme qui s'étoit formé à tout de trés-bonne heure, qui joignoit un grand fonds de Religion à une capacité trés-vaste, qui n'ignoroit aucune des langues vivantes de l'Europe, qui possédoit mieux l'hébreu, le grec, le latin

*Il l'appelloit son hermitage, tom. 1. des lettr. p. 105.

Pag 143, 145, 146, du 1. tom.

Préf. de Vauciennes tom. 1. des Négociat. de Suéde.

latin, l'hiſtoire, la philoſophie ancienne & nouvelle, & les Mathématiques, que la plûpart des Sçavans de profeſſion, qui ſçavoit la Juriſprudence dans toutes ſes eſpéces, qui par ſes longs voyages autant que par ſes grandes lectures avoit acquis une grande connoiſſance des mœurs & des coûtumes de toutes les nations de la terre, qui s'étoit rendu le maître de toutes ſes paſſions, qui avoit ſçû porter l'intégrité de vie au-de là de ce qu'on nous dit des Anciens, & qui montroit enfin par ſon exemple que la plus grande Politique n'eſt pas incompatible avec les régles de la conſcience la plus étroite, & les vertus les plus exactes du Chriſtianiſme, ne fut pas reçû en témoignage contre luy-même: & il fut condamné à retourner en Suéde. C'eſt ainſi que l'on traita l'un des meilleurs ſerviteurs du Roy, & des plus intimes amis de M. Deſcartes. On eut égard ſeulement au prétexte que ſa modeſtie luy avoit fait alléguer touchant la médiocrité de ſa fortune, qui ſembloit ne pouvoir ſouffrir les grandes dépenſes qu'un Ambaſſadeur eſt obligé de faire. Le Roy eut la bonté de luy donner de quoy ſubſiſter honorablement, & ſoûtenir la dignité de ce grand employ avec un éclat convenable à un Miniſtre de ſa Majeſté trés-chrétienne.

1649.

Il étoit né le 22. Fevrier 1601.

Tom. 2. des Négociat. de Suéde, p. 1, 26.



CHAP. XVII.

1649.

CHAPITRE XVII.

Edition latine de la Géométrie de M. Descartes avec les notes de M. de Beaune qui mourut quelques mois aprés, & les commentaires de M. Schooten Auteur de la traduction. Obligations particuliéres de M. Descartes à l'égard de M. Schooten. Cette traduction moins estimable que celles des autres ouvrages de M. Descartes, parce qu'elle n'a point été revûë par luy. M. Carcavi devient le correspondant de M. Descartes à la place du P. Mersenne. Il luy fait le récit de l'expérience du vif argent faite au Puy de Domme par M. Périer & M. Pascal. Le Pére Maignan Minime françois demeurant à Rome promet des objections à M. Descartes contre quelques uns de ses principes, comme M. Pascal luy en avoit promis contre sa matiére subtile. Mais l'un & l'autre devinrent demi-Cartésiens dans la suite. M. de Roberval veut profiter de la facilité de M. Carcavi pour chicaner M. Descartes, qui se délivre de ses importunitez par le silence.

A Leyde in 4vo puis à Amsterdam.

CE fut vers le mois de May de cette année que l'on vid paroître pour la prémiére fois la Géométrie de M. Descartes en latin de la traduction du sieur François Schooten, ou Schotenius ancien Professeur de l'Université de Leyde en Mathématiques. Il y joignit des commentaires de sa façon avec les excellentes notes de M. de Beaune Seigneur de Gouliou, cy-devant Conseiller au Présidial de Blois ami particulier de M. Descartes, dont nous avons eû occasion de parler ailleurs. Ces notes couroient parmi les Mathématiciens les plus curieux depuis plus de dix ans, sans que ni M. de Beaune qui les avoit faites, ni M. Descartes à qui elles faisoient tant d'honneur se fussent souciez de les faire imprimer. M. de Beaune étoit tombé depuis le carême de l'an 1648 dans une espéce de paralysie, dont il avoit un bras & un côté fort incommodé. Les gouttes luy avoient presque entiérement perdu les jambes, & l'on avoit été obligé de luy couper le pied dans l'hyver de la même année. C'est ce que l'on a sçû de M. *le Tanneur* *, qui aprés avoir été Conseiller

* Jacques Aléxandre.

à

à la Cour des Aydes de Guyenne, étoit venu depuis peu de têms s'établir à Blois pour conférer avec M. de Beaune sur la Géométrie de M. Descartes, si l'on s'en rapporte à ce qu'il en écrivit au P. Mersenne la même année. Il étoit frére de M. le Tanneur Président de la cour des monnoyes à Paris, & il avoit déja donné des marques de son habileté dans la Physique & les Mathématiques par les écrits qu'il avoit faits sur ce que Galilée avoit dit du mouvement, & sur quelques autres sujets. Il y avoit déja du têms qu'il s'étoit déclaré Cartésien, mais nous ne voyons pas qu'il fût connu de M. Descartes avant l'année 1647. M. de Beaune mourut quelques mois aprés l'édition de ses notes sur la Géométrie de M. Descartes, avec une force d'esprit qui luy avoit rendu toutes ses douleurs trés-sensibles jusqu'à la fin, mais qui luy avoit fait aussi mesurer sa patience sur la durée de ses maux.

1649.

Le Tanneur lettr. Ms. à Mersenne de 1648.

Lettr. Ms. de Descartes à Mersenne de 1647.

M. Schotenius l'ancien qui depuis quelques années avoit fait établir M. son fils Professeur à sa place dans l'Université de Leyde & qui mourut en 1660, n'avoit rien omis dans cette édition latine de la Géométrie de ce qui pouvoit marquer au Public le zéle qu'il avoit pour la gloire de M. Descartes. Il le grava luy-même en taille douce avec des vers que fit M. de Zuytlichem le jeune, qu'il luy envoya par avance avec ceux de M. Bartolin pour luy en demander son avis, & pour luy faire connoître que les habiles gens se faisoient honneur de devenir Poëtes & Peintres pour luy. M. Descartes trouva les vers fort bons & fort obligeans : il eut aussi la complaisance de témoigner que le portrait luy paroissoit fort bien fait hors la barbe & les habits. Mais il étoit si peu curieux de gloire qu'il déclara sans détour qu'on luy feroit plaisir de ne faire paroître ni le portrait ni les vers ; & que si M. Schotenius étoit absolument résolu d'employer le portrait, il le prioit au moins d'en effacer la qualité de *Seigneur du Perron*, & la date de sa naissance, à cause de l'aversion qu'il avoit pour toutes sortes de titres, & pour les apparences d'horoscope. On ne laissa point de passer outre sans s'arréter à une délicatesse qui n'étoit point d'usage dans les païs du Nord.

Tom. 3. des lettr. p. 615. & 617.

Du reste il ne pouvoit pas ne pas se reconnoître trés-redevable à l'amitié de M. Schotenius. Ce Mathématicien avoit pris

la

1649. la peine de desseiner & de tracer de sa main toutes les figures de ses Principes, & celles mêmes des Météores & de la Dioptrique de la traduction latine. Il s'étoit employé à rendre trés correct tout ce qui s'étoit imprimé de M. Descartes à Leyde & à Amsterdam. Ses commentaires sur la Géométrie ne pouvoient être que trés-utiles à tout le monde : mais ils sembloient être absolument nécessaires à la plûpart des Mathématiciens dont l'esprit ne pouvoit atteindre celuy de M Descartes, ou qui n'entendoient pas assez la langue de l'original selon le témoignage qu'en a rendu de luy-même le sieur Jean Adolphe Tassius célébre Mathématicien de Hambourg. On auroit lieu de faire encore plus de cas de la traduction latine de M. Schotenius que de ses commentaires, si elle avoit eu l'avantage d'avoir été corrigée par M. Descartes, comme toutes les autres traductions de ses ouvrages. A dire le vray M. Schotenius n'avoit pas oublié d'en user comme M. le Duc de Luynes, M. Clerselier, M. l'Abbé Picot, & M. de Courcelles dont les trois prémiers avoient traduit en nôtre langue ce que M. Descartes avoit composé en latin, & le dernier en latin ce qu'il avoit fait en françois. Il avoit à leur exemple prié M. Descartes de revoir sa traduction, & de la rendre parfaitement conforme à ses pensées originales. Mais soit que ce travail fût plus difficile & plûs long que les autres, soit que M. Descartes fût devenu plus indifférent pour les Mathématiques & plus paresseux qu'autrefois, il aima mieux laisser passer cette traduction telle qu'elle étoit, que de la corriger à demi. Voici ce qu'il en écrivit quelques mois aprés à M. Carcavi Conseiller au grand Conseil. » Le latin de M. Schooten n'est pas fort élégant ; & parce que je ne l'eusses pû voir avant qu'il fût imprimé, sans être obligé de le changer entiérement, je m'en suis absolument dispensé. C'étoit marquer nettement qu'il ne prétendoit pas adopter cette version comme il avoit fait toutes les autres, & il sembloit y prendre si peu de part qu'au lieu d'y reconnoître au moins le fonds de son ouvrage, il avoit coûtume de l'appeller *la Géométrie de M. Schooten* plûtôt que la sienne. M. Carcavi luy recrivit qu'encore que M. Schooten fût fort sçavant en Géométrie, il auroit été à souhaiter néanmoins qu'il se fût donné la peine de revoir

Lipstorp. p. 83, 84.

Lipstorp. specimin. p. 12.

Lettr. Ms. de Desc. à Mers. du 4 Avril 1648.

Tom. 3. des lettr. p. 443.

Ibid.

voir son livre. Car, ajouta-t-il, quoique vous ne l'ayez pas « 1649.
fait, on aura toujours sujet de le penser à cause que vous de- «
meurez dans le lieu où une personne qui témoigne vous ho- «
norer si particuliérement l'a fait imprimer : & vous sçavez «
qu'à l'égard de cette science on s'arrête davantage au sens «
qu'aux paroles. «

Tom 3. des lettr. pag. 451.

Cette maniére d'écrire doit nous faire juger que M. Carcavi avoit pour lors des habitudes assez particuliéres avec M. Descartes. Et nous voyons qu'ils se connoissoient dés l'an 1646. Depuis que M. Carcavi * avoit quité le Parlement de Toulouse pour venir s'établir à Paris, il avoit toujours souhaité de trouver quelque occasion favorable au desir qu'il avoit de le servir, principalement aprés le démêlé de M. de Fermat. Mais le P. Mersenne, puis M. Picot, & M. Clercelier occupoient si bien toutes les voyes de communication, qu'ils ne luy laissoient presque de jour à aucune habitude avec M. Descartes que par leur moyen. Aprés la mort du P. Mersenne qui sembloit être le principal de ses Agens, il crut qu'il pourroit remplir le vuide qu'elle avoit fait. Il en écrivit à M. Descartes, le plus obligeamment du monde, pour être subrogé à ce Pére. Il luy offrit sa correspondance de fort bonne grace, & il l'en pressa par des instances si civiles & si engageantes, qu'il ne put se défendre de l'accepter. Il luy en récrivit le XI de Juin pour le remercier & pour commencer leur commerce. » Je reçois, luy dit-il, l'honneur que vous m'offrez de vôtre correspondance touchant ce qui concerne les bonnes Lettres comme une faveur que je tâcheray de mériter par tous les services que je seray capable de vous rendre. J'avois cét avantage pendant la vie du bon Pére Mersenne, que bien que je ne m'informasses jamais d'aucune chose, je ne laissois pas d'être averti soigneusement de tout ce qui se passoit entre les doctes. De sorte que s'il me faisoit quelquefois des questions, il m'en payoit fort libéralement les réponses en me donnant avis de toutes les expériences que luy ou d'autres avoient faites, de toutes les rares inventions qu'on avoit trouvées ou cherchées, de tous les livres nouveaux qui étoient en quelque estime, & enfin de toutes les controverses qui étoient entre les Sçavans. «

Lettr. MS. à Mers. du 2 Novembre 1646.

* Il étoit Lyonnois de naissance.

Tom 3. pag. 437, 438.

Je craindrois de me rendre importun, si je vous deman- «

1649. » dois toutes ces choses ensemble: mais j'espére que vous n'au-
» rez pas dés-agréable que je vous prie de m'apprendre le suc-
» cés d'une expérience, qu'on m'a dit que M. Pascal avoit faite
» ou fait faire sur les montagnes d'Auvergne, pour sçavoir si le
» Vif-argent monte plus haut dans le tuyau étant au pied de
» la montagne, & de combien il monte plus haut qu'au-dessus.
» J'aurois droit d'attendre cela de luy plûtôt que de vous, par-
» ceque c'est moy qui luy ay donné avis il y a deux ans de faire
» cette expérience, & qui l'ay assûré qu'encore que je ne l'eus-
» ses pas faite, je ne doutois point du succez. Mais parce qu'il
» est ami de M. de Roberval, qui semble faire profession de
» n'être pas le mien, & que j'ay déja vû qu'il a tâché d'atta-
» quer ma matiére subtile dans un certain Imprimé de deux
» ou trois pages, j'ay sujet de croire qu'il suit les passions de
» son ami, & qu'il n'est point de la prudence de m'addresser à
» luy pour ce que je souhaite.

Jamais M. Descartes ne pouvoit mieux rencontrer à demander des nouvelles de M. Pascal qu'en s'addressant à M. Carcavi. M. Pascal n'avoit point encore alors d'ami plus intime que luy, sans en excepter même M. de Roberval ny Messieurs de Port-Royal, qu'il ne connut parfaitement que depuis. Il luy en avoit donné des marques depuis peu par le beau présent de la merveilleuse machine d'Arithmétique qu'il avoit inventée * & dont il avoit voulu le gratifier aprés en avoir présenté une au Roy & une à M. le Chancelier. M. Carcavi * manda donc à M. Descartes que l'expérience de M. Pascal le jeune, dont il étoit en peine, avoit été imprimée depuis quelque mois; qu'elle avoit été faite * exactement sur une haute montagne d'Auvergne appellée *le Puy de Domme*, dont la hauteur est d'environ 500 toises. M. Perrier beau-frére de M. Pascal Conseiller à la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand, homme d'un mérite reconnu, ami particulier de M. Chanut Ambassadeur en Suéde, fit prémiérement l'expérience dans le jardin des Minimes de Clermont, qui est presque le plus bas lieu de la Ville, accompagné des plus Sçavans & Curieux du païs. Il versa seize livres de vif argent rectifié dans un vaisseau; prit deux tuyaux de verre, longs chacun de quatre pieds, scellez hermétiquement par un bout & ouverts par l'autre. Ayant approché & joint

* En 1642. à l'âge de 19. ans.

* Le 9. Juillet 1649.

* Le Samedy 19. Septembre 1648.

Accompagné de *Bannier*, Minime, de *Mosnier* Chanoine, de *Begon* Conseiller, de *la Porte* Médecin, de *la Ville* Conseiller, de *la Mare* de l'Oratoire.

joint les deux tuyaux l'un contre l'autre dans le vaiſſeau, le vif argent qui étoit reſté dans chacun d'eux ſe trouva à même niveau ; & il y en avoit dans chacun d'eux au deſſus de la ſuperficie de celuy du vaiſſeau 26 pouces, 3 lignes & demie. Il monta enſuite au haut de la montagne, où ayant fait la même expérience, il trouva qu'il ne reſtoit plus de vif argent dans le tuyau que 23 pouces 2 lignes. Ce qui fut réïtéré diverſes fois & trouvé toûjours de la même maniére au pied & au ſommet de la montagne (c'eſt-a-dire à 3 pouces & 1 ligne ½ de différence). Il voulut faire encore l'expérience vers le milieu de la montagne appellé *Lafon de l'arbre*, un peu plus éloigné néanmoins du jardin des Minimes que du ſommet de la montagne, & la hauteur du vif argent s'y trouva de 25 pouces. Ce qui ſervit merveilleuſement à prouver que la hauteur du vif argent diminuë ſuivant la hauteur des lieux.

1649.

V. tom. 2. des lettr. de Deſcart. pag. 439, 440.

Voyez Gaſſendi Phyſic. lib. 2. ſect. 1. pag. 211.

Paſcal traité de l'Equilibre pag. 177.

M. Carcavi envoya avec cette relation deux petits livres venus de Rome touchant la Phyſique ſuivant les nouveaux ſentimens. Dans l'un des deux il étoit parlé des Principes de M. Deſcartes avec eſtime : mais on jugea à Paris que l'Auteur ne les avoit pas bien entendus. Il luy manda en même têms qu'il y avoit à Rome un Minime nommé le Pére *Maignan* plus intelligent & plus profond que le Pére Merſenne, qui luy faiſoit eſpérer quelques objections contre ſes Principes. Ce Pére (que quelques-uns ont confondu mal à propos avec Jean Chryſoſtome *Magnen* Profeſſeur de Pavie qui avoit publié en 1648 le *Démocrite réſuſcité*, qui fit croire aux Hollandois que c'étoit un philoſophe Cartéſien) s'appelloit Emmanuel, & étoit Toulouſain de naiſſance. Mais il demeuroit pour lors à Rome, où il enſeignoit la Théologie au couvent de la Trinité du mont Pincio, qu'on appelle autrement des Minimes François. Il avoit mis au jour depuis un an en latin un ouvrage curieux diviſé en quatre livres, touchant les horloges & les quadrans ſolaires ; & il avoit écrit vers le même têms au Pére Merſenne encore vivant, que » par ſes principes Phyſiques il avoit trouvé géométriquement la même proportion des réfractions que celle de M. Deſcartes. Mais il ne croyoit pas que les principes qu'il établiſſoit pour le mouvement d'un corps lumineux qui

Tom. 3. des lett. pag. 440.

Revii Statera. pag. 243.

En 1648. in fol. à Rome.

Perſpectiva Horaria, &c.

« Lett. Mſ. de Maignan à « Merſenne du « 17. Juillet « 1648.

1649. » s'enfle & qui ſe dés-enfle, fuſſent véritables ; ny même quand » on ſuppoſeroit ces principes, qu'il fût poſſible que les réfra- » ctions ſe fiſſent comme il eſt certain qu'elles ſe font. C'eſt ſurquoy le P. Maignan avoit principalement envie de faire des objections à M. Deſcartes, ſelon qu'il pouvoit l'avoir mandé à M. Carcavi un an aprés.

Pag. 512. du 1. vol. des lettr. Mſ. à Merſenne *Variorum*..

En Juin 1649.

Tom. 3. des lett. pag. 443.

M. Deſcartes qui étoit à la Haye lors qu'il reçut la lettre de M. Carcavi, fut ravi du ſuccés de l'expérience de M. Paſcal touchant le vif argent, qui monte moins haut dans un tuyau ſur une montagne que dans un lieu plus bas. Il récrivit à M. Carcavi qu'il avoit intérêt de la ſçavoir, non ſeulement parce qu'il s'en étoit aviſé avant Torricelli, & qu'il avoit prié M. Paſcal de la vouloir faire, lors qu'il le vid à Paris en 1647 : mais parce qu'elle étoit entiérement conforme à ſes principes, auſquels M. Paſcal ſembloit avoir été contraire juſques-là. Quoique pût faire M. Paſcal pour diſſimuler l'obligation qu'il avoit à M. Deſcartes, & pour s'oppoſer à ſes principes, cette fameuſe expérience du Puy de Domme jointe à toutes celles qu'il avoit faites dés l'an 1646, ſervit beaucoup à vérifier la prédiction que M. Huyghens fils de M. de Zuytlichem avoit faite au P. Merſenne dés le 6 d'Avril 1648 en ces termes. » Ne laiſſez pas de pouſſer le » jeune M. Paſcal à nous donner le corps dont il nous a fait » voir le ſquélette. Il faut tenir la main à pénétrer tout ce » myſtére du vif argent deſcendant au tuyau. Mais ſoyez per- » ſuadé qu'à la fin il n'y aura que les phénoménes de M. » Deſcartes qui en viendront nettement à bout. Tout autre » principe m'eſt trop groſſier depuis que j'ay goûté ſes fonde- » mens. Le têms auquel M. Paſcal devoit parler des principes de M. Deſcartes comme faiſoit M. Huyghens n'étoit pas encore venu. Lors qu'il envoya à M. Deſcartes l'Imprimé où il découvroit ſes prémiéres expériences touchant le Vuide, avec quelques objections contre ſa Matiére ſubtile, il luy promit en même têms de réfuter cette Matiére ſubtile, ou de l'embraſſer. Deux ans s'étant écoulez ſans qu'il ſe fût acquité de ſa parole, M. Deſcartes prit l'occaſion qu'il avoit d'écrire à M. Carcavi pour l'en faire ſouvenir. Il luy fit dire qu'il attendoit toûjours cette réfutation, & qu'il la recevroit en trés-bonne part, comme il avoit toûjours reçû les objections

Pag. 10. de la lett. de Paſcal à M. Ribeyre contre le Profeſſ. de Montferrand.

Lettr. Mſſ. à Merſenne tom. 3. p. 31.

Pag. 443. du du 3. tom. des lettr.

Et lettr. Mſ. du 13. Décembr. 1647.

objections qui luy avoient été faites sans calomnie. Toutes ses honnêtetez n'eurent pas grand effet sur l'esprit de M. Pascal. Loin d'accorder à M. Descartes la réfutation qu'il luy avoit fait espérer de sa matiére subtile, il ne voulut plus songer qu'aux moyens de mériter son amitié, comme avoient déja fait M. son pére nouvellement revenu de l'Intendance de Roüen, & M. Périer son beau-frére par la médiation de l'Ambassadeur de Suéde leur ami commun. 1649.

L'exemple de M. Descartes qui avoit renoncé de bonne heure à l'étude des Mathématiques, sur tout de celles qui ne contribuent rien au bien public du genre humain ny à l'avantage particulier de nôtre ame, ne fut pas inutile à M. Pascal. Mais au lieu de borner ses vûës à la recherche de tout ce qui peut contribuer à la félicité temporelle de cette vie, comme avoit fait M. Descartes, il s'éleva quelques années aprés jusqu'à celle des véritez de nôtre Religion, où M. Descartes ne s'étoit jamais jugé capable d'atteindre ; & il se défit également de l'étude de tout ce qui concerne la Physique comme des Mathématiques. C'est ce qui acheva de le détacher de M. de Roberval, qui dés l'an 1649 luy avoit fait connoître & à M. son pére, combien il étoit médiocre Métaphysicien sur la nature des choses spirituelles, & combien il étoit important qu'il se tût toute sa vie sur les opinions des Libertins & des Déistes. M. Carcavi n'y apportoit point tant de raffinement que M. Pascal. Il étoit toûjours si étroitement uni avec M. de Roberval, qu'il sembloit vouloir épouser tous ses intérêts, au préjudice même de la justice qu'il devoit aux autres. C'est ce qui porta M. Descartes à justifier auprés de luy la mémoire du bon Pére Mersenne, qu'il avoit taxé d'indiscrétion dans ce qu'il avoit coûtume de mander de l'un à l'autre. » Je ne puis, dit-il à M. Carcavi, que je ne vous aye obligation du soin que vous prenez de me persuader que M. de Roberval n'est point animé contre moy. C'est avoir l'ame généreuse & belle, que de se porter ainsi à prévenir les dissensions, au contraire des esprits pernicieux, qui se plaisent à les faire naître & à les entretenir. Je n'ay jamais fait l'honneur à ceux qui tâchent de me desobliger de les estimer dignes de ma haine. Je ne suis point leur ennemi, bien qu'ils puissent être les miens. Je puis aussi vous

En 1651. vers la fin.

Ré'at. de M. Périer.

Pag. 441. du 3. tom.

Pag. 444, 445. ibid.

1649. » assûrer que le R. P. Mersenne n'a rien contribué du sien » pour me faire juger de l'animosité de M. de Roberval. Ce » Pére l'a toûjours plûtôt dissimulée autant que les loix de l'a» mitié le luy ont pû permettre. C'est M. de Roberval qui » me l'a déclarée luy-même si expressément & en des termes » si hardis & si pleins de confiance, que s'il parle maintenant » d'une autre maniére, j'ay sujet de croire que c'est seulement » pour être moins soupçonné de calomnie, lors qu'il dit quel» que chose à mon des-avantage. Et pour cette même raison » j'ay intérêt que le monde sçache qu'il est autant irrité con» tre moy, que le peut être un homme que sa profession enga» ge à vouloir paroître docte ; & qui m'ayant attaqué cinq ou » six fois pour faire preuve de son sçavoir, m'a obligé autant » de fois à découvrir ses erreurs. Je souhaiterois qu'il nous fist » voir les démonstrations qu'il prétend avoir pour prouver ses » censures, nous y verrions sans doute de beaux paralogismes, » comme j'en ay presque toûjours trouvé dans tout ce qu'il a » voulu produire de son invention. On me fit voir l'an passé » des écrits qu'il avoit enseignez à ses disciples qui contenoient » plusieurs raisonnemens trés-foibles qu'il debitoit pour des » démonstrations. Et parce qu'il y concluoit des choses con» traires à ce que j'avois écrit, il inféroit delà que j'avois man» qué. Je n'aurois jamais fait si j'entreprenois de rapporter » toutes les raisons que j'ay de ne l'estimer qu'autant que je » dois ; & de craindre qu'il ne parle pas selon son cœur, lors » qu'il dit qu'il n'est point animé contre moy. Mais je ne lais» se point de vous remercier de la bonté que vous avez euë » de m'en écrire ; & de répondre à toutes les difficultez de M. » de Roberval, comme si elles m'étoient proposées avec sincé» rité par une personne bien intentionnée.

M. de Roberval avoit prié M. Carcavi de mander à M. Descart. qu'il n'étoit point son ennemi & qu'il l'honoroit. V. pag. 441. ibid.

Pag. 449. ibid.

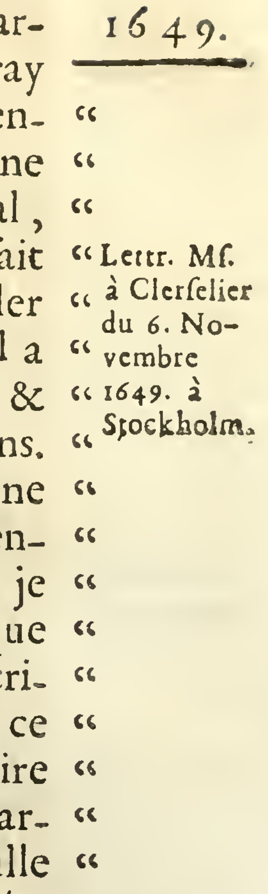
Excepté l'aire de la Roulette.

V. aussi les lettr. MSS. de Desc. à Mers. du 5. Octobr. du 12. Octobr. & du 2. Novembre 1646, où il y a quelques duretez contre Roberval.

M. Carcavi voulut bien répliquer pour M. de Roberval par une lettre du XXIV de Septembre 1649 que M. Descartes ne reçut qu'aprés être arrivé en Suéde. Mais quoique M. Descartes eût pris la peine de répondre exactement aux objections que M. de Roberval luy avoit fait faire en dernier lieu, il prit la réïteration que M. Carcacavi luy en faisoit dans cette derniére lettre pour un trait de la dissimulation ordinaire de M. de Roberval, dont le plaisir étoit de toûjours objecter, & non de chercher des solutions

Pag. 450. ibid.

1649.



tions. C'eſt ce qui fit qu'au lieu de répondre à M. Carcavi, il s'adreſſa en ces termes à M. Clerſelier. » Je ne feray point de réponſe à la lettre de M. Carcavi, parce qu'encore qu'il ait pris la peine de l'écrire de ſa main, elle ne contient néanmoins que les ſentimens de M. de Roberval, qui ſemble ne s'étudier qu'à médire de moy. Il ne me fait envoyer ſes prétenduës objections que pour en diſſimuler les ſolutions aprés que je les luy auray données, comme il a déja fait de celles qui étoient dans mes précédentes, & pour y chercher de nouveaux prétextes de cavillations. Je ne veux point m'occuper à inſtruire une perſonne qui ne m'en ſçauroit aucun gré, ny donner des armes à mes ennemis. Mais vous m'obligerez d'aſſûrer M. Carcavi que je ſuis ſon trés-humble ſerviteur à luy en particulier, & que je ne manqueray pas de luy faire réponſe lors qu'il m'écrira ſes propres penſées, ny de luy rendre ſervice en tout ce qu'il luy plaira me commander. Mais que je ne puis croire que la lettre que j'ay reçûë ſous ſon nom vienne de luy, parce qu'on y nomme démonſtrations des cavillations de nulle importance, & qu'on refuſe d'y appercevoir des véritez trés-manifeſtes.

Lettr. Mſ. à Clerſelier du 6. Novembre 1649. à Stockholm.



Chap.

1649.

CHAPITRE XVIII.

M. Descartes se prépare au voyage de Suéde. Il prend des précautions contre les envieux qui pourroient prévenir les esprits à la Cour de Suéde. Le pressentiment de la mort luy fait mettre ordre à ses affaires. Sa raison pour ne point faire de testament. Il arrive à Stockholm, & loge chez l'Ambassadeur de France. Eloge de la famille de M. Chanut. Accueïl favorable que M. Descartes reçoit de la Reine, qui songe à le retenir auprés d'elle pour le reste de sa vie & à luy faire un bon établissement. Elle dispense M. Descartes de tous les assujettissemens des Courtisans. Elle luy donne heure pour aller l'entretenir les matins dans sa bibliothéque. M. Descartes veut profiter de sa faveur pour servir la Princesse Elizabeth auprés d'Elle. Ce qu'il pense de la passion de la Reine pour les Humanitez. Il fait connoissance avec le Comte de Brégy venu de Pologne en Suéde.

Tom. 1. des let. pag. 143.

LA saison de l'été s'avançoit, & M. Descartes attendoit le retour de M. Chanut Ambassadeur de France en Suéde pour faire le voyage en sa compagnie. Mais ayant sçu d'une part que ce Ministre ne pourroit partir de Paris avant le mois de Novembre, & de l'autre que la Reine de Suéde contoit incessamment sur son arrivée indépendemment de celle de l'Ambassadeur, il prit des mésures pour prévenir les prémiéres rigueurs de l'hyver. Comme il n'avoit pû faire les préparatifs de son voyage sans que les nouvelles en fussent devenuës toutes publiques en Hollande & en France, il se douta que quelques Envieux que luy avoit procurez sa nouvelle Philosophie, pourroient avoir pris le devant à la cour de Suéde pour tâcher de l'y desservir & de préoccuper l'esprit de la Reine. Il n'ignoroit pas l'aversion que la Noblesse Suédoise & la plûpart des Officiers de cette Cour témoignoient pour toutes sortes de sciences. Il sçavoit aussi que la passion de la Reine pour les Sçavans commençoit à devenir l'objet de la raillerie & de la médisance des Etrangers. On publioit déja qu'elle vouloit ramasser tous les Pédans de l'Europe

rope à Stockholm, & que bientôt le gouvernement du Royaume seroit entre les mains des Grammairiens. M. Descartes avoit quelque sujet d'appréhender de se voir confondre avec ces sortes de gens dans une Cour, où les Naturels du païs se soucioient peu de distinguer les Etrangers. La Religion Catholique qu'il avoit toûjours professée publiquement & sans obstacle en Hollande, servit encore à augmenter ses scrupules. C'est pourquoy avant que de se mettre hors d'état de reculer, il voulut chercher des éclaircissemens à toutes ces difficultez ; & il s'adressa en particulier à M. Freinshemius Bibliothécaire & Historiographe de la Reine, dont M. Chanut luy avoit acquis l'amitié, pour le prier de l'informer de ce qu'il en pouvoit sçavoir. » N'ayant pû, luy dit-il, me préparer au voyage de Suéde sans que plusieurs ayent sçû mon dessein, & ayant quantité d'ennemis, non point, grace à Dieu, à cause de ma personne, mais en qualité d'Auteur d'une nouvelle Philosophie, je ne doute point que quelques uns n'ayent écrit en Suéde pour tâcher de m'y décrier. A dire vray, je ne crains pas que les calomnies ayent aucun pouvoir sur l'esprit de sa Majesté, parce que je sçay qu'elle est trés-sage & trés-clairvoyante. Mais comme les Souverains ont grand intérêt d'éviter jusques aux moindres occasions que leurs Sujets peuvent prendre pour dés-approuver leurs actions : j'aurois un trés sensible déplaisir que ma présence servît de sujet à la médisance de ceux qui pourroient avoir envie de dire que la Reine est trop assiduë à l'étude ; ou qu'elle reçoit auprés d'elle des personnes d'une autre Religion que la sienne ; ou quelque autre chose de cette nature. Quoy que je desire extrémement l'honneur de m'aller offrir à sa Majesté, je souhaiterois mourir plûtôt dans le voyage, que d'arriver là pour servir de prétexte à des discours, qui puissent luy être tant soit peu préjudiciables. C'est pourquoy je vous supplie, Monsieur, non pas de parler de ceci à sa Majesté, mais de prendre la peine de me mander, sur ce que vous jugerez de ses inclinations & de la conjoncture des têms, ce qu'il est à propos que je fasse. «

1649.

Lor. Crasso Elog. d'Huom. pag. 305.

Tom. 1. des lettr. pag. 145.

La maniére officieuse dont M. Freinshemius luy répondit luy fit connoître, non seulement que ses scrupules étoient sans fondement, mais qu'il étoit attendu avec impatience

 par

1649.

Lettr. Mſ. & imp. à Picot & à la Princeſſe Elizabeth.

Ant. Studler van-Sureck

Lettr. Mſ. du 30. Août 1649. à Picot & à Van-Sureck de Bergen.

Lettr. Mſ. du 30. Août à Van-Hooghelande.

Lettr. Mſ. à Picot du 2. Avril 1649, du 23. Avril, du 7. May, du 14. May 1649.

par la Reine, & par tous ceux qui connoiſſoient ſon mérite dans cette Cour. Il ne ſongea donc plus qu'à préparer ſon équipage. Mais quoy qu'il eût arrêté ſon retour préciſément au printêms de l'année ſuivante, il ſe trouva dans un je ne ſçay quel pré-ſentiment de ſa deſtinée, qui le porta à régler toutes ſes affaires comme s'il eût été queſtion de faire le voyage de l'autre monde. Il fit un état fort exact de toutes ſes dettes, qui conſiſtoient en divers emprunts de M. de Berghen Gentil-homme Hollandois de ſes amis & de l'Abbé Picot Prieur du Rouvre; & il en aſſûra le payement ſur ce qu'il avoit de plus clair & de plus préſent parmi ce qui luy étoit dû en Bretagne & en Poitou. Il diſpoſa deux coffres de ſes hardes & de ſes papiers pour la Suéde; & du reſte il fit une male, qu'il envoya en dépôt à Leyde chez M. de Hooghelande avec une lettre du 30 d'Août, pour le prier de faire ouvrir la male en ſa préſence & en celle de M. de Berghen, aux prémiéres nouvelles certaines qu'il recevroit de ſa mort. Il luy marquoit dans une autre lettre qu'il avoit enfermée dans la male, qu'il n'avoit pas voulu faire de teſtament, pour ne donner lieu à aucune diſpute; mais qu'il laiſſoit à ſes heritiers tout ce qu'ils pourroient trouver en France qui luy appartenoit. Il en exceptoit ſeulement trois contrats de conſtitution de rentes, qu'il avoit tranſportez à l'Abbé Picot depuis deux ans, & qui pour cette raiſon ne luy appartenoient plus. Il leur abandonnoit nommément la ſucceſſion de ſon oncle maternel mort depuis un an: mais il leur fit dire qu'ils n'avoient rien à prétendre de luy dans toute la Hollande, leur déclarant qu'il n'y laiſſoit rien qui fût à luy de la valeur d'un teſton.

Il quita ſa chére ſolitude d'Egmond le prémier jour de Septembre pour venir à Amſterdam, où aprés avoir laiſſé ſon petit traité des Paſſions entre les mains du ſieur Louis Elzévier pour l'imprimer durant l'autonne, il s'embarqua n'ayant pour tout domeſtique que le ſieur Henry *Schluter* Allemand, qui avoit été auparavant à M. Picot, & que M. Deſcartes avoit été bien aiſe d'avoir à ſon ſervice, tant à cauſe de ſa fidélité & de ſon induſtrie, que parce qu'il ſçavoit paſſablement le françois, le latin, & l'allemand; & qu'il étoit homme de bon ſecours pour les commiſſions & pour les expériences.

Pluſieurs

Plusieurs de ses amis de Hollande qui avoient voulu se rendre à Amsterdam pour luy dire adieu, ne purent le quiter sans faire paroître l'affliction où les mettoit le pré-sentiment qu'il avoit de sa destinée. L'un de ceux qui en furent le plus touchez étoit le pieux M. Bloemaert, à qui il avoit rendu de si fréquentes & de si longues visites à Harlem durant son séjour d'Egmond. Ils avoient toûjours été trés édifiez l'un de l'autre : celuy-là des grands sentimens de Religion dans nôtre Philosophe ; & celuy-cy de la charité admirable de cét Ecclésiastique qui avoit employé plus de vingt mille écus de son bien qui étoit grand, à protéger, à nourrir, & à faire instruire les Catholiques en Hollande. M. Bloemaert n'avoit pû laisser partir M. Descartes, qu'il ne luy eût donné auparavant la liberté de le faire tirer par un Peintre, afin qu'il pût au moins trouver quelque légére consolation dans la copie d'un original dont il risquoit la perte. 1649.

Rélat. Mſ. de M. de la Sale.

M. Descartes arriva heureusement à Stockholm au commencement du mois d'Octobre, & il alla descendre chez Madame Chanut, où elle luy présenta des lettres de M. l'Ambassadeur son mari, qui l'attendoient avec un appartement tout préparé, qu'il ne luy fût pas libre de refuser. Il se trouva tout d'un coup comblé de tous les avantages que le séjour de son aimable Egmond & celuy de la ville de Paris joints ensemble auroient pû difficilement luy procurer à la fois. Il se vid au milieu d'une famille où régnoit la paix & la bonne discipline. Elle étoit gouvernée par une Dame d'une vertu insigne, qui toute transportée du plaisir qu'elle avoit de retirer le plus important & le plus intime des amis de son mari & de son frére, * sembloit n'avoir plus à souhaiter que le retour de M. l'Ambassadeur pour rendre sa joye parfaite, & pour partager avec luy la satisfaction qu'elle recevoit de ce nouvel hôte. Le principal soutien de cette heureuse famille consistoit en deux garçons, à l'éducation desquels il ne manquoit rien, tant pour la piété, que pour les sciences. L'un [1] est aujourd'huy Abbé d'Issoire & Visiteur général des Carmelites ; l'autre [2] est mort Conseiller au grand Conseil : tous deux au dessus de ce qu'on pourroit dire ici à leur avantage. En un mot tout édifia M. Descartes dans cette famille jusqu'aux derniers domestiques, dans les actions & les discours desquels il sembloit que le

Lettr. Mſ. de Desc. à Clerſ. du 6. Novembre 1646.

Elle étoit sœur de M. Clerselier.

[1] Martial Chanut.
[2] Hector Chanut.

1649. maître & la maîtreſſe avoient imprimé la crainte de Dieu & l'amour de la vertu.

Le lendemain M. Deſcartes alla faire la révérence à la Reine, qui le reçut avec une diſtinction qui fut remarquée de toute la Cour, & qui contribua peut être à augmenter encore la jalouſie de quelques Sçavans, à qui ſa venuë ſembloit avoir été redoutable. M. Freinshemius ne fut pas de leur nombre. Il n'y eût point de bons offices qu'il ne ſe mit en devoir de rendre à M. Deſcartes, qui prit langue de luy pour tous les uſages de la Cour & du païs. On prétend que c'étoit alors la coûtume en Suéde que les Pilotes qui arrivoient à Stockholm, allaſſent ſe préſenter au Palais, pour rendre comte à la Reine ou au Sécrétaire d'Etat de la commiſſion dont ils s'étoient acquitez. La Reine que l'arrivée de M. Deſcartes avoit miſe en belle humeur, ordonna que l'on fit entrer le Pilote qui avoit été chargé de l'amener ; & luy demanda en riant quelle eſpéce d'homme il croyoit avoir conduite dans ſon vaiſſeau ? » Madame, répondit le Pilote, ce n'eſt pas » un homme que j'ay amené à vôtre Majeſté, c'eſt un demy- » Dieu. Il m'en a plus appris en trois ſemaines ſur la ſcience » de la Marine & des vents & ſur l'art de la Navigation, que je » n'avois fait en ſoixante ans qu'il y a que je vais ſur mer. Je » me crois maintenant capable d'entreprendre les voyages les » plus longs & les plus difficiles.

Sorbiére lett. in IV° pag. 692. & Rélat. in VIII° pag. 257.

Rélat. Mſ. de Belin.

M. Deſcartes le troiſiéme jour d'aprés ſon arrivée retourna voir la Reine, qui dans le milieu d'une longue converſation, le remit ſur deux ſujets dont elle l'avoit déja entretenu la veille. Le prémier regardoit le deſſein qu'elle avoit de le retenir en Suéde par un bon établiſſement. Elle parla dés-lors de le faire naturaliſer, & de l'incorporer à la Nobleſſe Suédoiſe : mais M. Deſcartes préparé dés la Hollande contre toutes ſortes de ſollicitations, ne répondit à celle-là que que par compliment, & ſe fortifia de plus en plus dans la réſolution d'aller vivre en France aprés la pacification des troubles du Royaume ; ou au Palatinat du Rhin ; ou de ſe remettre enfin dans ſon ancienne rétraite de Nort-Hollande. Le ſecond ſujet d'entretien fut la Princeſſe Palatine Elizabeth de Bohéme, ſur laquelle la Reine prit plaiſir à faire pluſieurs queſtions à M. Deſcartes. Elle prit enſuite des meſures

Lettr. Mſ. de M. Deſc. du 9. Octobre, du 4. Decembre, & ailleurs.

Lettr. Mſ. à Picot du 14. May 1649.

ſures avec luy pour apprendre ſa Philoſophie de ſa bouche : 1649.
& jugeant qu'elle auroit béſoin de tout ſon eſprit & de toute ſon application pour y réüſſir, elle choiſit la prémiére heure d'aprés ſon lever pour cette étude comme le têms le plus tranquille & le plus libre de la journée, où elle avoit le ſens plus raſſis & le cerveau plus dégagé des embarras des affaires. M. Deſcartes reçut avec reſpect la commiſſion qu'elle luy donna de ſe trouver dans ſa bibliothéque tous les matins à cinq heures, ſans alléguer le dérangement qu'elle devoit cauſer dans ſa maniére de vivre, ni le danger auquel elle expoſeroit ſa ſanté dans ce nouveau changement de demeure, & dans une ſaiſon qui étoit encore plus rigoureuſe en Suéde que par tout où il avoit vécu juſques alors. La Reine en récompenſe luy accorda la grace qu'il luy avoit fait demander par M. Freinshemius, & qui conſiſtoit à le diſpenſer de tout le cérémonial de la cour ; à le délivrer de tous les aſſujettiſſemens, ou pour parler comme les Philoſophes, de toutes les miséres des Courtiſans ; & à trouver bon qu'il n'allât jamais au Palais, qu'aux heures qu'il plairoit à ſa Majeſté de luy donner pour avoir l'honneur de l'entretenir. Mais avant que de commencer leurs exercices du matin, elle voulut qu'il prît un mois ou ſix ſemaines pour ſe reconnoître, ſe familiariſer avec le génie du païs, & faire prendre racine à ſes nouvelles habitudes, par leſquelles elle eſpéroit luy faire goûter ſon nouveau ſéjour, & le retenir auprés d'elle pour le reſte de ſes jours.

Borel pag. 10; Vit. comp. Viogué lettre Mſ.

Clerſel. préfac. du 1. tom. des lettr. pag. 15.

Toutes les bontez dont la Reine s'étudioit à le combler ne furent point capables de luy faire oublier ſon ancienne diſciple la Princeſſe Elizabeth, à qui il avoit promis de paſſer par Berlin à ſon rétour de Suéde, ou de l'aller chercher par tout où elle ſeroit. Il crud que la Providence ne l'avoit pas conduit auprés de la Reine de Suéde pour être inutile à cette illuſtre, mais infortunée Princeſſe. Il tâcha dés-lors de profiter de ſa nouvelle faveur, pour détruire dans l'eſprit de la Reine les raiſons d'éloignement & de froideur qu'elle ſembloit avoir pour la maiſon Palatine, & celles de la jalouſie ſécréte qu'elle avoit dêja conçûë pour l'eſprit, la doctrine, & le mérite de la Princeſſe Elizabeth en particulier. Il réſolut même d'agir pour elle ſans diſſimulation malgré les maximes de la Politique, perſuadé que les voyes juſtes &

Pag. 143. du 1. tom. des lettr.

Pag. 144. ibid.

1649. honnêtes ſont les plus utiles & les plus ſûres. C'eſt ce qui le porta à découvrir à la Reine tout le bien qu'il ſçavoit de la Princeſſe, & à mander à la Princeſſe tout le bien qu'il ſçavoit de la Reine. Dans cette intention il luy écrivit quatre où cinq jours aprés ſon arrivée à Stockholm, que bien qu'il n'eût encore vû la Reine que deux fois, il croyoit la connoître déja aſſez pour oſer dire qu'elle n'avoit pas moins de mérite que la Renommée luy en attribuoit. » Avec la généroſité, dit-il, & » la majeſté qui éclatent dans toutes ſes actions, on y void une » douceur & une bonté qui obligent tous ceux qui aiment la » vertu & qui ont l'honneur d'approcher d'elle, de ſe devoüer » particuliérement à ſon ſervice. Elle eſt extrémement portée à » l'étude des Lettres. Mais parce qu'il ne m'a point paru qu'elle » ait encore rien vû de la Philoſophie, je ne puis juger du goût » qu'elle y prendra, ni de la ſatisfaction que je pourray luy » donner. Cette grande ardeur qu'elle a pour la connoiſſance » des Lettres la porte maintenant à cultiver ſur tout la langue » grécque, & à ramaſſer beaucoup de livres anciens. Il faut eſ- » pérer que cela pourra changer : mais quand il ne changeroit » pas, la vertu que je remarque dans cette Princeſſe m'obligera » toûjours de préférer l'utilité de ſon ſervice au deſir de luy » plaire. De ſorte que cela ne m'empéchera pas de luy dire » franchement mes ſentimens ; & s'il manquent de luy être » agréables, ce que je ne penſe pas, j'en tireray au moins l'a- » vantage d'avoir ſatisfait à mon devoir ; & cela me donnera » occaſion de pouvoir retourner d'autant plûtôt dans ma ſolitu- » de, hors de laquelle il eſt difficile que je puiſſe rien avancer » dans la recherche de la vérité, en quoy conſiſte néanmoins » mon principal bien en cette vie.

Pag. 147. tom. 1.

Son Maître étoit Iſaac Voſſius pour cette langue.

M. Deſcartes ne voulut pas qu'on ignorât en France le favorable accueïl qu'il avoit reçû de la Reine, ni la ſuite des bontez de cette Princeſſe à ſon égard. Il en écrivit à l'Abbé Picot dés le IX d'Octobre ; & il luy manda que de la maniére qu'il ſe trouvoit dans l'hôtel de l'Ambaſſadeur, il croyoit être plûtôt à Paris qu'à Stockholm. Il l'aſſura de nouveau que toute la déférence qu'il pouvoit avoir pour les volontez de la Reine ne luy feroit point changer la réſolution qu'il avoit de s'en retourner, & qu'il pourroit bien partir dés le mois de Janvier ſuivant, parce qu'à l'égard de la Suéde c'eſt la ſaiſon

Lettr. Mſ. à Picot du 9. d'Oct. 1649.

la

la plus commode pour voyager. Mais il ne connoissoit encore qu'à demi l'empire que la Reine avoit déja sur son esprit. 1649.

Le soir de la même journée il vid arriver chez Madame Chanut M. le Comte de *Bregy* venant de son Ambassade de Pologne, assez mal satisfait de la plûpart des personnes qu'il avoit vûës à Warsovie. On publioit qu'il étoit venu à Stockholm simplement pour saluer la Reine: mais ses assiduitez auprés de cette Princesse firent soupçonner autre chose; & l'on se douta bien-tôt qu'il se ménageoit un établissement considérable dans cette Cour. M. Descartes eut occasion de le voir, tant au Palais que chez Madame l'Ambassadrice, pour juger que c'étoit un homme d'esprit & de beaucoup de suffisance; & il contracta avec luy une amitié que M. de Bregy sçût entretenir fort agréablement par la connoissance qu'il avoit de sa Philosophie, & par celle de l'Abbé Picot. Peu de têms aprés on reçût des nouvelles à Stockholm, qui marquoient de plus d'un endroit d'Allemagne & de Pologne, que l'on soupçonnoit à Warsovie le Comte de Bregy d'avoir proposé à la Reine de Suéde quelques desseins sur la Prusse. L'événement ne fit pourtant rien connoître de la vérité de ce bruit, auquel il en succéda un autre, qui marquoit assez que ce Comte ne tarderoit pas à se faire des envieux à la Cour de Suéde. Ces secondes nouvelles portoient que le Chancelier Oxenstiern étoit ravi que le Comte de Bregy augmentât de plus en plus sa faveur & son crédit aupres de la Reine, dans l'espérance de s'en servir pour faire un contrepoids à la puissance nouvelle du successeur designé à la Couronne, & à la maison de la Gardie qui étoit dans la faveur depuis longtêms. Mais la Reine qui veilloit sur tout le monde avec une prudence qui n'étoit guéres inférieure à celle de ce vieux politique, fut bien aise de connoître M. de Bregy de plus loin, avant que de luy donner sa confiance, & de l'employer. On a crû qu'elle avoit communiqué son dessein à M. Descartes, & que voyant l'amitié qui étoit entre luy & M. de Bregy, elle avoit voulu se servir de luy pour en avoir une connoissance plus particuliére. Ce fut la prémiére fois que M. Descartes se vid consulter sur des affaires d'Etat: & il n'y a peut-être que la discrétion avec laquelle il a conduit son sécret qui empéche

Lettr. Ms. à Picot du 9. Octob. du 4. décemb. du 25. décemb.

Négociat. de Suéde tom. 2. pag. 10.

Le Prince Charles Gustave Palatin, cousin & héritier de la Reine.

1649. péche aujourd'huy que nous ne puissions vérifier clairement cette singularité. Il ne nous en reste que des soupçons fondez sur ce qu'il en écrivit à l'Abbé Picot au mois de Décembre. » J'ay fait, dit-il, assez particuliérement connoissance & amitié avec M. de Bregy : mais parceque vous l'avez connu plus long-têms que moy & en plus de diverses occasions, vous m'obligerez, s'il vous plaît, de me mander particuliérement le jugement que vous en faites, & aussi celuy qu'en font communément les autres qui le connoissent. J'ay quelque intérêt de le sçavoir : & afin que vous puissiez me l'écrire plus librement, il ne sera pas besoin de le nommer dans vôtre lettre, parce que j'entendray assez de qui il sera question. Je crois que vous le verrez bien-tôt à Paris, à cause de la mort de son pére. Je vous prie de l'assurer de l'estime toute singuliére que j'ay pour son mérite, & de luy témoigner combien je fais cas de son amitié. Trois semaines aprés il récrivit au même Abbé sur le même sujet. Il ajoûta que l'on contoit à Stockholm sur le retour de M. de Bregy en Suéde aprés son voyage de Paris, pour y prendre un employ honorable auprés de la Reine. Mais il jugeoit que ceux du païs qui regardoient tous les Etrangers chez eux avec beaucoup de jalousie, auroient de la peine à le souffrir. Il le pria pourtant de ne pas luy déclarer cette particularité qu'il devoit sçavoir d'ailleurs ; mais seulement de l'entretenir dans son amitié, & de le guérir une bonne fois d'une imagination qu'il n'avoit pû luy ôter à Stockholm. C'est que M. de Bregy l'avoit crû capable de persuasion aussi bien que luy au sujet d'un établissement en Suéde ; & qu'il entretenoit même la Reine dans cette espérance contre la résolution & la volonté de M. Descartes, dont toute la complaisance n'alloit qu'à différer son départ de Suéde jusqu'au commencement de l'été prochain.

Lettr. Mſ. du 4. Décembre 1649.

Lettr. Mſ. du 25. Décemb.

Pag. 148 du 1. tom des lettr. &c. Lettr. Mſ du 25. Decemb. Lettr. Mſ. du 4. Décemb.

CHAP. XIV.

1649.

CHAPITRE XIX.

Edition du Traité de M. Descartes touchant les passions de l'Ame. Histoire de cét ouvrage, & ce qu'il contient. M. Descartes est convié de faire des vers françois sur la Paix de Munster pour un bal que donne la Reine de Suéde. Jalousie des Grammairiens de la Reine contre M. Descartes. Ce qu'il pense de l'application d'une Reyne pour les belles Lettres, & sur tout pour le grec. La Reine l'engage à mettre tous ses écrits en ordre, & à songer aux moyens de faire un corps complet de toute sa Philosophie. Inventaire des ouvrages imparfaits qui se trouvérent dans son coffre, & prémiérement de ceux qui furent imprimez aprés sa mort. Son traité de l'Homme, & ce qu'il contient. Son traité de la Formation du Fœtus, & ce qu'il contient. Eloges de M. de la Forge & de M. Gutschovven. Autres traitez de M. Descartes imparfaits. Recueil de ses lettres. Excellence de ce recueil. Des peines qu'il a données à M. Clerselier.

SUr la fin du mois de Novembre le sieur Elzévier fit sçavoir à M. Descartes qu'il avoit achevé l'impression de son *traité des Passions de l'Ame* in VIII° à Amsterdam. Aussi-tôt il écrivit à Messieurs de Berghen & de Hooghelande en Hollande, & à l'Abbé Picot nouvellement revenu de Poitou à Paris, pour la distribution des largesses, dont il vouloit reconnoître ses amis. Il luy recommanda sur tout d'en aller présenter de sa part à M. le Chancelier, à M. le Grand-Maître, à M. le Duc de Luines, à M. l'Abbé d'Estrées, à M. l'Avocat général Bignon, à M. de Montmor, à M. de Verthamont, &c. Il chargea aussi M. de Martigny d'en distribuer quelques-uns à la Cour, & il n'oublia pas M. *de la Chambre* Médecin de M. le Chancelier, dont il avoit acquis l'amitié depuis l'an 1644 jusqu'à tel degré de familiarité, qu'ils s'écrivoient assez fréquemment, & qu'il ne fit point difficulté de le charger aussi de quelques autres exemplaires pour être donnez à ceux de leurs amis communs qui leur étoient les plus particuliers.

Lettr. Msf. du 4. décemb. Lettr. Msf. du 25. décembr.

Lettr. Msf. du 15. Janvier 1650. de Desc. à Picot.

M. Descartes avoit composé ce petit traité dés la fin de

1649. l'an 1646, pour l'usage particulier de la Princesse Elizabeth. Il l'avoit envoyé manuscrit à la Reine de Suéde sur la fin de l'an 1647. Mais sur les instances que ses amis luy avoient faites depuis pour le donner au Public, il s'étoit résolu de le revoir, & de remédier aux défauts qu'y avoit remarquez la Princesse Philosophe sa disciple. Il l'avoit fait voir ensuite à M. Clerselier, qui le trouva d'abord trop au-dessus de la portée du commun, & qui obligea l'Auteur à y ajoûter dequoy le rendre intelligible à toutes sortes de personnes. Il crud entendre la voix du Public dans celle de M. Clerselier: & les additions qu'il y fit pour luy plaire augmentérent l'ouvrage d'un tiers. Il le divisa en trois parties, dans la prémiére desquelles il traite des Passions en général, & par occasion de la nature de l'Ame, &c; dans la seconde des six passions primitives; & dans la troisiéme de toutes les autres. Tout ce que les avis de M. Clerselier firent ajoûter à l'ouvrage put bien luy donner plus de facilité & de clarté qu'il n'en avoit auparavant: mais il ne luy ôta rien de la briéveté, & de la belle simplicité du stile, qui étoit ordinaire à l'Auteur. Ce n'est donc pas en orateur, ce n'est pas même en philosophe moral, mais en pur physicien qu'il a traité son sujet. Il s'en est acquité d'une maniére si nouvelle, qu'il semble qu'avant luy personne n'avoit encore écrit de cette matiére. Pour bien déduire toutes les passions, & pour déveloper les mouvemens du sang qui accompagnent chaque passion, il étoit nécessaire de dire quelque chose de l'Animal. Aussi voulut-il commencer en cét endroit à expliquer la composition de toute la machine du corps humain. Il y fait voir comment tous les mouvemens de nos membres, qui ne dépendent point de la pensée, se peuvent faire en nous sans que nôtre Ame y contribuë, par la seule force des esprits animaux, & la disposition de nos membres. De sorte qu'il ne nous fait d'abord considérer nôtre corps que comme une machine faite par la main du plus sçavant de tous les ouvriers, dont tous les mouvemens ressemblent à ceux d'une montre, ou autre automate, ne se faisant que par la force de son ressort, & par la figure ou la disposition de ses rouës. Aprés avoir fait voir clairement tout ce qui appartient au corps, il nous fait aisément conclurre, qu'il n'y a rien en nous qui appartienne précisément à nôtre

Tom. 1. des lettr. p. 44. 45.

pag. 537, 538, du 1. vol.

pag. 44. du 1. tom.

Ame,

1649.

Ame, que nos pensées, entre lesquelles les passions sont celles qui l'agitent, & qui l'émeuvent d'avantage. Et parce que l'un des principaux devoirs de la Philosophie est de nous apprendre à bien connoître la nature de nos passions, à les modérer, & à nous en rendre les maîtres : on ne peut s'empécher de regarder ce traité de M. Descartes, comme l'un des plus beaux & des plus utiles d'entre ses ouvrages.

Cependant M. Descartes étoit à Stockholm, déja fatigué de l'oisiveté dans laquelle il étoit retenu par la Reine, qui sembloit ne l'avoir fait venir que pour le divertir. La Cour n'étoit occupée que des réjouïssances qui s'y faisoient pour la paix de Munster, & la Reine qui voulut qu'il y joüât son rôle, voyant qu'elle ne pouvoit obtenir de luy qu'il dansât des balets, sçut l'engager au moins à composer des vers françois pour le bal. Il s'en acquita d'une maniére assez enjoüée, pour plaire à une Cour, qui se picquoit déja de vouloir imiter la politesse de celle de France. Mais ces vers ne dérogeoient point à la sagesse d'un Philosophe de son rang. Ils furent trouvez trop beaux pour être les fruits d'un âge si avancé, & pour venir d'une imagination, dont il sembloit depuis prés de quarante ans avoir étouffé le génie poëtique sous les épines de l'Algébre, & des autres sciences les plus sombres. Ce qui nous en est resté sert encore à nous faire juger que M. Descartes auroit été plus heureux, que n'ont été Thalés, Xénophane, Empédocle, Epicure, Cléanthe parmi les Grecs; Lucréce, Varron, & Boéce parmi les Latins, à mettre la Philosophie en vers. Ces petits succés, quoique regardez par M. Descartes comme des puérilitez plus propres à l'humilier qu'à l'élever, contribuérent peut-être à augmenter encore la jalousie des Grammairiens & des *Sçavantasses* qui obsédoient la Reine, & qui auroient fait un grand profit d'une gloire qui paroissoit si frivole & si méprisable à M. Descartes. C'est tout ce que nous pouvons deviner de plausible, pour tâcher de ne point faire mentir ceux, qui ont publié que ces Grammairiens, pour se délivrer de l'ombre que leur faisoit M. Descartes, étudioient soigneusement toutes les occasions de luy nuire, & de rallentir ces prémiéres ardeurs que la Reine faisoit paroître pour sa Philosophie. Celuy qui occupoit alors cette Princesse plus que les autres, étoit le sieur *Isaac*

Ils étoient sur la paix, & il en reste quelques fragmens.

Qu'on en juge par les fragmens recueïllis par H. Est.

Viog. lettr. MS. à l'Abbé le Roy, item Rél. MS. du Pére Poisson, &c.

1649. *Vossius* fils du laborieux Gerard Jean Vossius, celuy qui mourut vers le commencement des derniéres révolutions de l'Angleterre à Windsor, où il étoit Chanoine. C'étoit un jeune sçavant âgé pour lors de prés de trente-deux ans, qui ne s'estimoit pas moins que M. Descartes. Il enseignoit actuellement la langue grecque à la Reine. M. de Sorbiére sur la foy d'autruy, & peut-être sur celle de Vossius même, rapporte que M. Descartes s'étant trouvé à quelques-unes des leçons que ce docte Humaniste faisoit à la Reine, avoit prit la liberté de luy dire » qu'il s'étonnoit que sa Majesté s'amusât à ces bagatelles ; que pour luy il en avoit appris tout son sôul dans le collége étant petit garçon : mais qu'il se sçavoit bon gré d'avoir tout oublié, lors qu'il étoit parvenu à l'âge de raisonner. Un discours conçû en ces termes étoit capable sans doute de déplaire à la Reine, & de porter M. Vossius à soulever tous les Pédans contre M. Descartes. Mais la connoissance que nous avons du caractére de son génie, ne nous permet pas de le croire capable d'une indiscrétion semblable. Un homme qui parloit ailleurs avec tant de réserve & de retenuë, lors même qu'il n'avoit aucune mesure à garder, lors qu'il disoit sa pensée de cette passion de la Reine pour le grec dans une lettre à une autre Princesse, qui sçavoit estimer la Philosophie plus que la Grammaire, n'avoit garde de perdre en présence de la Reine le respect, qu'il luy gardoit si religieusement en son absence.

Lettr. & Rélat. in VIII° pag. 157. Lettr. & disc. in IV° p. 692.

Pag. 147. tom. 1. des lettr.

Ce qu'il y a de plus certain & de plus propre à démentir l'Envie & la Médisance, c'est le fréquent témoignage que la Reine rendit de la satisfaction & du plaisir qu'elle recevoit de M. Descartes à l'Ambassadeur de France, dés qu'il fut de retour auprés d'elle ; & la persévérance qu'elle avoit à vouloir luy ôter l'envie de quiter la Suéde. De son côté il ne répondoit point mal à toutes ses bontez, usant néanmoins le plus qu'il luy étoit possible de la liberté qu'elle luy avoit donnée, de ne se trouver à la Cour que lors qu'il y étoit nécessaire. Toute son assiduité consistoit à se rendre exactement, à cinq heures du matin dans son cabinet d'étude, tous les jours, selon le P. Viogué & M. Clerselier ; ou seulement deux ou trois fois la semaine, selon que M. Chanut l'Ambassadeur le manda à M. de Brienne Sécrétaire d'Etat. Elle paroissoit si bien

M. Chanut étoit revenu de Paris à Stockholm le 20. jour de Décembre.

Viogué lettre Ms. du 6. May 1671.

Clersel. préf. du 1. vol.

Lettr. de M. Chanut du 12 Févr. 1650.

bien entrer dans son esprit, qu'elle le retenoit souvent au 1649.
delà des bornes journaliéres qu'elle avoit prescrites à leurs entretiens; & elle prit tant de goût à sa doctrine, qu'elle l'engagea à mettre en ordre le reste des écrits qu'il n'avoit pas encore publiez. Son dessein étoit seulement de pouvoir en profiter de bonne heure, de le porter à y mettre la derniére main, & à faire un corps accompli de toute sa Philosophie, sans songer qu'elle ne faisoit qu'exécuter les ordres d'une Providence, qui ne vouloit point laisser périr des fragmens, dont le sort auroit été trés-incertain six semaines aprés.

Lor. Crasso elog. d'Huom. lett. p. 303.

M. Descartes de son côté croyant n'obéir qu'à la Reine, se mit à remuer le coffre de ses papiers pour en ôter la confusion. Il ne s'y trouva rien d'achevé. Tout étoit en morceaux, dont on a depuis érigé en traitez, ceux à qui on a fait voir le jour. Entre les plus considérables de ces fragmens étoient celuy de l'*Homme*, & celuy de la *Formation du Fœtus*. 1650.

Le *Traité de l'Homme* que M. Clerselier fit imprimer quatorze ans aprés, avec celuy de la formation du Fœtus, a été regardé comme l'ébauche la plus hardie qui eût encore été entreprise sur ce sujet. M. Descartes y a fait voir assez clairement toutes les fonctions qui appartiennent au corps seul, sans toucher à celles qui appartiennent à l'ame. Il a expliqué ces prémiéres d'une maniére méchanique, sans qu'il fût besoin de recourir à des formes substantielles, à des qualitez occultes, & à des facultez qu'on ne connoît point. De sorte que faisant voir la différence essentielle qui est entre le principe des actions purement corporelles, & celuy des autres qui reconnoissent l'ame pour principe, il a non seulement rendu plus sensible qu'auparavant la distinction réelle d'entre l'ame & le corps, mais il a fait voir aussi qu'il n'y a point de Philosophie qui s'accorde mieux que la sienne avec les principes de la Foy de l'Eglise. Pour mieux démontrer la chose, il considére le corps de l'homme comme une machine que Dieu auroit formée entiérement semblable à nous, tant par la figure extérieure des membres, que par la conformation intérieure des organes, sans y verser une ame raisonnable, ni aucune autre chose qui pût servir d'ame végé-

1650.

tante ou sensitive. Il prétend que si Dieu excitoit dans le cœur de cette machine un feu sans lumiére, semblable à celuy qui fait bouïllir les vins nouveaux, toutes les fonctions qui se font dans nôtre corps sans que nous y pensions & sans que nôtre ame y ait de part, se feroient dans cette machine. Ce qui sert à bien distinguer les actions qui dépendent de l'ame d'avec celles qui sont de purs effets de la machine du corps. Mais comme pour bien concevoir le mouvement d'une machine, il en faut connoître toutes les parties, avec les rapports qui sont entre elles: M. Descartes voulant rendre raison de tous les mouvemens de nôtre corps, a fait le dénombrement de toutes les parties qui le composent. Néanmoins supposant les choses qui paroissent constantes & communes à tout le monde, il ne s'arrête à expliquer que celles que sa propre expérience luy a fait découvrir, & sur lesquelles il a des opinions particuliéres. Les principales & les plus curieuses regardent la perfection des esprits animaux, qui se fait dans la glande conaire ou pinéale, où il met le siége de l'ame, * & la communication des muscles aux nerfs par le moyen des valvules qu'il y suppose.

** C'est chicaner M. Desc. que de prendre à la lettre ce qu'il dit de cette glande, lorsqu'elle ne peut faire les fonctions qu'il luy donne.*

Le traité de la *Formation du Fœtus* n'est pas moins hardi, ny moins ingénieux que l'autre. M. Descartes y considére l'homme dans son origine, & il explique ce que chacun des sexes y contribuë. Il montre que la prémiére partie qui se forme, est le cœur, dont il décrit le mouvement d'une maniére qui sert à prouver la circulation du sang. Il y explique admirablement bien la nécessité des valvules dans tous les conduits par lesquels coule une matiére qui a deux mouvemens contraires. Et ce qu'il dit de la maniére dont se forment toutes les peaux, les membranes, & les autres superficies du corps, n'est ny moins curieux ny moins solide.

Il l'avoit commencé dés l'an 1645.

Quoique l'on regarde aujourd'huy ces deux petits traitez comme des chefs-d'œuvre de Physique & d'Anatomie, il n'étoit rien de plus imparfait aux yeux de M. Descartes, qui les avoit condamnez pour cette raison à une suppression éternelle. M. Clerselier, à qui M. Chanut les confia depuis la mort de l'Auteur, n'en porta point le même jugement. Il fit ce qu'il put pour les déchiffrer, & leur ôter le desordre où M. Descartes les avoit laissez. Il vint à bout de les rendre intelligibles

Lettr. Mſ. à Clerſ.

Tom. 1. des lettr. pag. 78, & 79. tom. 2. pag. 455.

ligibles avec le ſecours de deux hommes ſçavans de ſa connoiſſance, qui voulurent bien les éclaircir par des figures. Le prémier étoit M. *de la Forge* Docteur en Médecine à Saumur, l'un des plus habiles Cartéſiens du ſiécle pour la Phyſique, qui outre les figures ajoûta de ſçavantes remarques ſur le traité de l'Homme en particulier ; & qui ſe ſignala encore depuis par le bel ouvrage qu'il fit imprimer de ſa compoſition, ſous le titre de l'*Eſprit de l'Homme ſuivant les principes de M. Deſcartes.* On peut dire à la gloire de cét ouvrage que le diſciple y a paſſé le Maître par ſa propre induſtrie. M. de la Forge y a ramaſſé tout ce M. Deſcartes avoit dit de plus beau & de meilleur en divers endroits de ſes écrits. Il eſt même allé plus loin. Il a expliqué en détail pluſieurs choſes que M. Deſcartes n'avoit touchées qu'en paſſant ; & ce qu'il en a dit ſe trouve expliqué d'une maniére ſi claire & ſi naturelle, qu'il ſemble qu'il ait rendu la connoiſſance de nôtre eſprit plus ſenſible que celle de nôtre corps. L'autre ſçavant étoit Monſieur *Gutſchovven* Profeſſeur des Mathématiques & d'Anatomie dans l'Univerſité de Louvain. C'étoit l'homme du monde le plus propre à tirer la penſée de M. Deſcartes des endroits de ſes écrits les plus chiffrez. Auſſi avoit-il demeuré pluſieurs années ſous luy à copier, & à le ſervir pour les expériences : & il s'étoit rendu trés-habile dans l'Anatomie & dans les Mathématiques ſous ſa diſcipline domeſtique.

1650.

Louïs.

Gerard.

Deux ans avant l'édition françoiſe du traité de l'Homme faite à Paris par M. Clerſelier, on en avoit vû ſortir une en latin des preſſes de Leyde en Hollande, de la traduction du ſieur Florent *Schuyl* avec des figures, qui, bien que fort belles, ne ſont pourtant pas ſi propres à faire entendre le texte de M. Deſcartes, que celles de Meſſieurs de la Forge & Gutſchowen. Il faut avouër auſſi que M. Schuyl n'ayant pas été aſſez heureux pour travailler ſur une bonne copie de l'original, n'a pû faire une excellente traduction. Mais il a enrichi cette édition d'une préface, qui peut paſſer pour une piéce achevée en ſon genre : & elle a paru ſi belle à M. Clerſelier, qu'il n'a pû s'empêcher de la tranſplanter dans ſon édition françoiſe ſur la fin pour la rendre plus accomplie.

1662. in 12°.

Il ſe trouva encore dans le coffre de M. Deſcartes diverſes

1650.

* En 1664.

ses piéces imparfaites dont il ne put empêcher la publication aprés sa mort. L'une des moins méprisables étoit sans doute le traité de *la Lumiére* ou *du Monde*, qui parut d'abord * d'une maniére fort defectueuse. Mais M. Clerselier accoûtumé à la main de M. Descartes, trouva depuis les moyens de corriger les fautes de cette édition sur l'original de l'Auteur, & le fit imprimer fort correctement en 1677 avec le traité de l'Homme. Ce n'est qu'un abrégé ou plûtôt un extrait d'un ouvrage, auquel M. Descartes avoit travaillé plus de quinze ans auparavant, dont il nous fait mention dans le second article de la v partie de sa Méthode, & dont celuy de l'Homme n'est proprement que la suite.

C'étoit un morceau de son grand traité *du Monde* qu'il avoit supprimé, & dont nous avons parlé si souvent.

* Cotté S dans l'Inventaire.

Le fragment qui avoit pour titre * *Explication des Engins*, par le moyen desquels on peut avec peu de force lever un fardeau trés-pesant, fut dérobé ou égaré aprés l'Inventaire, sans qu'on sçût ce qu'il étoit devenu, jusqu'à ce qu'étant tombé entre les mains du sieur Jean Daniel Major, il le traduisit en latin, & le fit imprimer à Kiel dans la Holsace l'an 1672. Il s'y donna telle liberté qu'il jugea à propos: mais dans le fonds l'on reconnoîtra toûjours que ce petit traité n'est point différent de celuy de la Méchanique de M. Descartes, dont nous avons eu soin de parler au têms de sa composition, & qui fut imprimé à Paris l'an 1668 in 1vo. Le Pére Poisson à qui le Public est redevable de cette édition, avoit mieux aimé abandonner pour cette fois le sentiment de M. Descartes qui n'estimoit point assez ce petit traité, que celuy de M. de Zuytlichem, de M. de Pollot, & de plusieurs autres connoisseurs qui en étoient charmez. Mais ce Pére à l'imitation de M. Descartes a témoigné depuis, que son édition n'étoit pas fort accomplie. C'est ce qu'on peut accorder à sa modestie, pourvû qu'on sçache qu'il a été obligé de deviner les figures de ce traité, & qu'il n'a pû y suppléer qu'avec le secours d'une copie manuscrite, que M. de Loménie luy avoit fait venir de Stockholm.

Voyez cy-devant livr. 4. chap. 6. pag. 317.

Mais le plus considérable de tous les ouvrages postumes de M. Descartes est le trésor inestimable de *ses Lettres*, dont M. Clerselier a sçû dresser un recueil de trois volumes, qui sont en l'une & l'autre langue entre les mains de tout le monde, par la multiplication des impressions qu'on en a faites à

Paris

1650.

Paris & en Hollande. Ce présent a valu à M. Clerselier la reconnoissance de tous ceux que le discernement des bonnes choses a rendus sensibles ; & à M. Descartes les loüanges de toutes sortes de personnes que ses adversaires les plus froids & les plus avares d'éloges n'ont osé luy refuser. Ces lettres, au jugement de l'un d'entre eux, ne cédent à aucun des autres ouvrages de M. Descartes. Elles nous représentent encore mieux la politesse de son esprit, qui semble n'avoir pû se placer si naturellement dans ses écrits dogmatiques. Elles nous découvrent plus naïvement ses mœurs, son génie, & ses foiblesses, au milieu desquelles on ne laisse pas de reconnoître cette grandeur d'ame qu'il faisoit paroître ailleurs. A n'en considérer que l'excellence du stile & de l'expression qui n'en fait que la moindre qualité, M. de Sorbiére assûre qu'elles étoient capables de le dégoûter de celles de quelques Auteurs célébres dans le genre épistolaire, qu'il trouvoit puériles auprés de celles-cy. Mais sans s'arrêter aux graces & aux ornemens du discours, qui peuvent rendre recommandables des écrits qui n'ont point autre chose de plus important, on peut dire que rien n'a mieux fait voir l'étenduë de l'esprit de M. Descartes que la multitude & la variété des matiéres qu'il a traitées dans ces lettres ; ni sa force & sa sublimité, que la qualité des questions les plus difficiles dont il y a donné les solutions. On y trouve par tout la même œconomie que dans ses autres écrits. Sa méthode y régne de la même maniére que dans ses Principes pour la construction générale de son monde, & dans ses Météores pour l'explication particuliére des plus beaux phénoménes de la Nature. L'éclaircissement des difficultez qu'il y explique ne s'y fait pas d'une maniére dogmatique, ni par les formes ordinaires des argumens, mais avec une netteté de stile si grande, & d'un tour si aisé, que sans la grandeur des pensées, son lecteur se croiroit volontiers capable d'en dire autant que luy. Cette netteté ne consiste pas dans le choix affecté des paroles : & jamais il n'a eu la complaisance de vouloir flater l'oreille par la mesure & la cadence d'une période nombreuse, si l'on en excepte un trés-petit nombre de lettres faites pour répondre à M. de Balzac, dans la vûë de se divertir avec cét ami. Néanmoins il a toûjours eu grand soin d'appliquer les mots les plus propres à

Sorbiére lettr. & discours pag. 678. in 4°.

Pag. 681. ibidem.

Elles sont perduës la plûpart.

1650. chose, & d'employer des termes si significatifs, qu'ils semblent porter avec eux toute la lumiére qui leur est nécessaire. Mais les principales qualitez qui regnent dans ces lettres, sont la force des raisons & la clarté du sens, qui sont les deux choses seules qu'un Philosophe doive envisager, & où M. Descartes paroît avoir excellé sur ceux qui avoient traité les mêmes sujets avant luy.

S'il se trouvoit quelques-unes de ces lettres qui ne fussent pas en tout conformes aux originaux, comme on ne le peut nier de divers endroits, ce defaut se seroit trouvé avantageusement réparé par M. Descartes même. Car ces lettres ayant été imprimées sur son manuscrit propre; c'est-à-dire, sur les minutes qu'il avoit transcrites des originaux qu'il devoit envoyer à ses amis, il se peut faire qu'il ait changé ou corrigé quelque chose, (comme la pratique en est fort ordinaire,) & qu'il ait négligé ensuite de le réformer dans l'original. Mais ces minutes qui se trouvérent dans le coffre de M. Descartes en Suéde étoient si défectueuses en quelques endroits, & en d'autres si mal écrites & si broüillées, que M. Clerselier réduit à deviner, s'est vû quelquefois obligé de suppléer des mots, & de remplir quelques vuides, autant que la fidélité qu'il devoit à son Auteur le luy permettoit*. Ces minutes étoient sur des feüilles volantes, toutes détachées les unes des autres, sans date, sans réclame, sans nom de ceux à qui s'adressoient les lettres. Plusieurs questions qu'il avoit écrites en des lettres différentes & à des personnes différentes se trouvoient sur un même feüillet sans aucune marque des têms, & sans aucune spécification des faits historiques. Ce desordre a donné beaucoup d'exercice à l'industrie & à la patience de M. Clerselier*. Mais si le mal qui en est arrivé n'est d'aucune importance pour les lecteurs, dont l'unique intérêt est que le sens des choses ne souffre point de violence, & que les questions soient toutes expliquées à part & sans confusion: on peut dire que rien n'est plus propre à donner la torture à ceux qui prétendroient connoître parfaitement l'histoire de M. Descartes par ses lettres. C'est ce qui augmente encore les obligations de l'Historien à l'égard de ceux, qui ont eu la bonté de luy communiquer ce qui s'est pû trouver d'originaux.

* Il en a aussi ôté quelques termes d'aigreur pour suivre les intentions de M. Descartes.

* Le naufrage arrivé à ces lettr. sur la Seine a contribué aussi beaucoup à ce désordre.

CHAP.

CHAPITRE XX.

Ecrits de M. Descartes qui n'ont pas encore été imprimez. Son traité des Régles pour conduire l'esprit dans la recherche de la Vérité ; ce qu'il contient ; en quoy il est imparfait. Son traité intitulé Studium bonæ mentis. *Son Dialogue sur la recherche de la Vérité par la seule lumiére naturelle. Son traité de l'Art d'Escrime. Son traité du Génie de Socrate. Instances de la Reine de Suéde pour retenir M. Descartes auprés d'elle le reste de ses jours. Elle luy offre une grosse Seigneurie en Allemagne. Maladie de l'Ambassadeur Chanut. Incommoditez que M. Descartes souffre du climat de Stockholm, & de la rigueur extraordinaire de la saison. La Reine veut établir chez elle une Academie pour les sciences, dont elle veut donner la direction à M. Descartes. Elle l'engage à en dresser les statuts. Il luy en porte le projet, par lequel il en exclud les Etrangers : & pourquoy ?*

CEs écrits posthumes, à qui M. Clerselier & les autres Cartésiens ont fait voir le jour aprés la mort de leur Auteur, n'etoient pas les seuls qui se trouvassent à la revuë que M. Descartes fit de ses papiers. Il y avoit encore divers ouvrages commencez dans plusieurs regîtres de différentes grandeurs touchant la *Science des Nombres*, & sur diverses autres parties des *Mathématiques*, & de la *Physique*. Outre les petits recueils qu'il avoit faits en sa jeunesse, & dont nous avons parlé sous les titres de *Parnassus* ; d'*Olympica* ; de *Democritica* ; d'*Experimenta* ; de *Præambula* ; ausquels nous aurions pû joindre celuy de *Thaumantis Regia*, qu'il avoit entrepris peu d'années aprés les autres, & long-têms avant le siége de la Rochelle, il se trouva *une Introduction contenant les fondemens de son Algébre*, qui étoit assez ample : mais si cette piéce est différente de son Algébre même, il faut avoüer que nous ne sçavons maintenant ce qu'elle est devenuë. Quelques fragmens sur la nature & l'histoire des *Métaux*. Des observations sur la nature des *Plântes* & des *Animaux*. Un traité intitulé *la Description du corps humain*, avec une table

Invent. cotté D.

1650. des chapitres d'un autre traité qu'il avoit dessein de faire sur la nature de l'*Homme* & des *Animaux*. Un traité qui avoit pour titre, *Abrégé des Mathématiques pures*, & qui n'étoit pas achevé. Divers amas de pensées détachées sur l'Ame, sur les Cieux, & généralement sur toute la nature de l'Univers. Mais la plus grande partie de ces fragmens semble avoir été distraite par divers Particuliers tant en Hollande qu'en France. Son vray traité d'*Algébre* se trouve encore entre les mains de quelques curieux de France, qui pourront le communiquer au Public dans l'édition de toutes les œuvres de nôtre Philosophe. On a tout lieu d'espérer la même faveur de ceux qui possédent l'*Introduction à sa Géométrie*, dont nous avons parlé ailleurs, quoy que ce soit moins l'ouvrage de M. Descartes, que celuy de l'un de ses amis.

Parmi ceux que les soins de M. Chanut ont fait échoir à M. Clerselier, il n'y en a point de plus considérable ny peut être de plus achevé, que le traité latin qui contient des *Régles pour conduire nôtre esprit dans la recherche de la Vérité*. C'est celuy des manuscrits de M. Descartes, à l'impression desquels il semble que le Public ait le plus d'intérêt. On est déja prévenu sur sa valeur & son prix par la lecture que M. Clerselier en a communiquée à quelques curieux, & par le témoignage que le célébre Auteur de l'*Art de penser* a rendu du bon usage qu'on en peut faire. Selon les maximes que M. Descartes établit dans ce traité pour trouver la Vérité, le but de toutes nos études doit être de former nôtre esprit, pour le rendre capable de porter des jugemens solides & vrays sur tout ce qui présente à luy. Pour cét effet il veut que nous n'appliquions d'abord nôtre esprit qu'aux choses qui sont de sa portée, sans qu'on ait besoin d'autre secours que de sa propre lumiére, pour en acquerir une connoissance certaine & indubitable. Pour examiner ce que nous devons connoître, il estime qu'il n'est pas nécessaire de rechercher ce que les Auteurs en ont écrit ou pensé avant nous; qu'il ne faut pas même s'arrêter à tout ce que nos propres conjectures nous fournissent, mais seulement à ce qui nous paroît clair & évident; & s'en tenir aux conséquences certaines qu'on en peut tirer. Que la méthode est absolument nécessaire pour la recherche de la Vérité; que cette mé-

Part. 4. chap. 2.

thode

thode consiste à donner de l'ordre aux choses que l'on veut examiner. Pour garder exactement cette méthode, il faut réduire les propositions obscures & embarrassées, à celles qui sont les plus simples, afin que de celles-cy on puisse aller de suite, & arriver par degrez à une connoissance certaine & évidente des autres. Pour se perfectionner dans une science, il en faut examiner toutes les questions & les dépendances, sans interrompre ses pensées & les raisonnemens qu'on y doit faire. Si dans la suite des choses que nous cherchons, il s'en trouve quelque une que nôtre esprit ne puisse concevoir, il veut que nous en demeurions-là, sans passer à ce qui suit. Il faut, selon luy, donner toute son application à l'examen des choses les plus petites & les plus faciles, & s'y arréter long-têms, jusqu'à ce qu'enfin nous soyons accoûtumez à regarder fixement la Vérité, à nous faire avec elle des habitudes trés-sûres, & à la connoître clairement & distinctement. Pour rendre nôtre esprit pénétrant, & l'accoûtumer à découvrir les véritez cachées, il est bon de l'exercer dans des choses qui ont déja été inventées par d'autres, & de luy faire examiner avec méthode les effets de l'industrie des hommes, principalement ceux où il y a de l'ordre. Aprés avoir suffisamment consideré des propositions simples, il nous conseille d'essayer peu à peu à concevoir distinctement plusieurs choses à la fois, pour donner plus d'étenduë à nôtre esprit, & rendre nôtre connoissance plus certaine. Il veut enfin que nous nous servions de tous les secours qu'on peut tirer de l'entendement, de l'imagination, de la mémoire, & des sens, tant pour examiner distinctement les propositions simples, que pour bien comparer les choses que nous cherchons avec celles que nous connoissons déja, afin de reconnoître les unes par les autres.

1650.

Pour rendre plus sensible l'enchaînement des préceptes qu'il nous donne dans ce beau traité, il divise en deux classes tous les objets de nôtre connoissance : il appelle les uns *Propositions simples*, & les autres *Questions*. Les maximes dont nous venons de raporter l'abrégé, regardent principalement les *Propositions simples*, & elles consistent en douze régles, qu'il explique avec sa méthode ordinaire. Pour ce qui est des *Questions*, il en établit de deux sortes ; les unes sont cel-

1650. celles que l'on conçoit parfaitement, quoy que l'on en ignore la ſolution ; les autres ſont celles que l'on ne conçoit qu'imparfaitement. Il avoit entrepris d'expliquer les premiéres en douze régles comme il avoit fait les Propoſitions ſimples ; & les derniéres en douze autres régles : de ſorte que tout ſon ouvrage diviſé en trois parties devoit être compoſé de XXXVI régles pour nous conduire dans la recherche de la Vérité. Mais en perdant l'Auteur on a perdu toute la derniére partie de cét ouvrage, & la moitié de la ſeconde.

Un autre ouvrage latin que M. Deſcartes avoit pouſſé aſſez loin, & dont il nous reſte un ample fragment eſt celuy de *l'Etude du bon ſens*, ou de *l'Art de bien comprendre*, qu'il avoit intitulé *Studium bonæ mentis*. Ce ſont des conſidérations ſur le deſir que nous avons de ſçavoir, ſur les ſciences, ſur les diſpoſitions de l'eſprit pour apprendre, ſur l'ordre qu'on doit garder pour acquerir la ſageſſe, c'eſt à dire la ſcience avec la vertu, en joignant les fonctions de la volonté avec celles de l'entendement. Son deſſein étoit de frayer un chemin tout nouveau : mais il prétendoit ne travailler que pour luy-même, & pour l'ami à qui il adreſſoit ſon traité ſous le nom de *Muſeus*, que les uns ont pris pour le ſieur Iſ. Beeckman Principal du collége de Dordrecht, d'autres pour M. Mydorge ou pour le P. Merſenne.

Invent. cotté Q.

Nous avons auſſi le commencement d'un ouvrage écrit en françois trouvé parmi les papiers que M. Deſcartes avoit portez en Suéde, ſous le titre de *la Recherche de la Vérité par la lumiére naturelle, qui toute pure & ſans emprunter le ſecours de la Religion ni de la Philoſophie, détermine les opinions que doit avoir un honnête homme ſur toutes les choſes qui peuvent occuper ſa penſée.* C'eſt un Dialogue dont l'Auteur avoit deſſein de nous donner deux livres, dans leſquels il prétendoit rectifier les défauts de l'éducation ordinaire qu'on nous procure dans nôtre enfance, & de corriger toutes les fauſſes penſées dont la foibleſſe de nos ſens & l'autorité de nos précepteurs ont coûtume de remplir nôtre imagination en cét aage. Il n'y promettoit rien moins que de nous rendre vrayment ſçavants ſans être obligez de récourir aux livres, dont la maſſe eſt
» ſi grande & ſi mêlée d'inutilitez, qu'il faudroit plus de têms
» pour les lire, que nous n'en avons pour vivre ; & plus d'eſ-
» prit

prit pour en tirer & choisir les choses utiles, que pour les « 1650.
inventer de soy-même. Il avoit choisi pour Entre-parleurs «
de son Dialogue trois personnages de caractére différent, qu'il nommoit *Eudoxe*, *Polyandre*, *Epistemon.* Sous le nom d'Eudoxe, il supposoit un homme de médiocre esprit, mais dont le jugement n'étoit perverti par aucune fausse créance, & qui possédoit la raison dans toute la pureté de sa nature. Eudoxe étoit visité dans sa maison de campagne par Polyandre & Epistemon deux de ses amis, deux esprits des plus rares & des plus curieux du siécle, dont le prémier n'avoit jamais étudié, & l'autre sçavoit exactement tout ce qui se peut apprendre dans les Ecoles. Dans le prémier livre on s'entretenoit de toutes les choses qui sont au monde, les considérant en elles mêmes. Dans le second l'on devoit s'entretenir de toutes ces choses selon qu'elles se rapportent à nous, & qu'elles peuvent êtres regardées comme vrayes ou fausses, comme bonnes ou mauvaises.

Nous trouvons aussi parmi les manuscrits de M. Descartes, un petit traité touchant la maniére de faire des armes sous le titre de l'*Art d'Escrime*, où il paroît que la plûpart des leçons qu'il y donne, sont appuyées sur sa propre expérience. Aprés avoir dit quelque chose en général de la qualité de l'épée & de la maniére de s'en servir, il divise son traité en deux parties. Dans la prémiére il fait voir comme « on peut s'assûrer contre tous les efforts de l'adversaire, & en « tirer de l'avantage pendant qu'on est en *mesure longue*, & « comme on peut le mettre sûrement en *mesure courte*. Dans la « seconde il examine comment étant entré en mesure courte, « on peut infailliblement vaincre. Et pour cela il suppose deux « hommes d'égale grandeur, d'égale force, & d'armes égales, se réservant à marquer ensuite ce qu'il y a à faire en cas d'inégalité.

Nous avons pareillement une espéce de *Comédie françoise*, qu'il fit en prose mêlée de quelques vers pendant son séjour à la Cour de Suéde. Ce fut l'un des fruits de l'oisiveté où la Reine le retint durant l'absence de l'Ambassadeur de France, dont elle attendoit le retour. La piéce est imparfaite, & le quatriéme Acte ne paroît pas même achevé. Elle a tout l'air d'une Pastorale ou Fable bocagére. Mais quoy qu'il

1650. qu'il ſemble avoir voulu envelopper l'amour de la Sageſſe, la récherche de la Vérité, & l'étude de la Philoſophie ſous les diſcours figurez de ſes perſonnages; on peut dire que tous ces myſtéres ſeront aſſez peu importans au Public, tant qu'il joüira des autres écrits, où M. Deſcartes s'eſt expliqué ſans myſtéres.

L'on nous parle encore d'un autre traité de M. Deſcartes intitulé *de Deo Socratis*, où il examinoit ce que pouvoit être cét *Eſprit familier* de Socrate, qui fait le ſujet de l'entretien des curieux depuis tant de ſiécles. Mais il paroît que c'étoit un bien déja aliéné, lorſque ſon Auteur fit le voyage de Suéde. Auſſi ne ſe trouva-t'il point parmi les autres dans l'Inventaire que l'on fit de ſes écrits aprés ſa mort. Comme il eſt tombé en d'autres mains que celles de M. Clerſelier, nous ne pourrons contribuer à ſa publication que par des priéres, pour porter ceux qui en ſont devenus les maîtres à luy procurer le jour. Voicy par avance ce que M. Deſcartes penſoit de cét eſprit familier de Socrate, & ce qu'il en mandoit à la Princeſſe Palatine ſa diſciple. » Ce que l'on » nomme communément le *Génie de Socrate*, n'a ſans doute été » autre choſe, ſinon qu'il avoit accoûtumé de ſuivre ſes incli- » nations intérieures, & qu'il croyoit que l'événement de ce » qu'il entreprenoit ſeroit heureux, lorſqu'il avoit quelque » ſécret ſentiment de gaieté; & au contraire qu'il ſeroit mal- » heureux lorſqu'il étoit triſte. Il faut avoüer néanmoins qu'il » y auroit de la ſuperſtition à s'attacher à cette opinion autant » qu'on dit qu'il y étoit attaché. Car Platon rapporte de luy qu'il » demeuroit même au logis toutes les fois que ſon génie ne luy » conſeilloit pas d'en ſortir. Mais touchant les actions impor- » tantes de la vie, lors qu'elles ſe trouvent ſi douteuſes que la » prudence ne peut enſeigner ce qu'on doit faire, il me ſem- » ble qu'on a grande raiſon de ſuivre les conſeils de ſon génie; » & qu'il eſt utile d'avoir une forte perſuaſion que les choſes » que nous entreprenons ſans répugnance & avec la liberté » qui accompagne d'ordinaire la joye, ne manqueront pas de » nous bien réüſſir.

Rél. Mſ. du P. Poiſſ. tirée de la bouche de la Reine de Suéde.

Cependant les Grammairiens de la Reine voyoient croître avec beaucoup de déplaiſir l'attache de cette Princeſſe pour M. Deſcartes, & la paſſion qu'elle concevoit pour ſa Philoſo-phie.

phie. Elle étoit revenuë en peu de jours du préjugé, que quelques uns d'eux luy avoient donné contre ses Principes. Et quoy que son esprit accoûtumé à raisonner sur des expériences sensibles eût eu d'abord quelque peine à les comprendre, sur tout lors qu'elle n'avoit point d'autre Interpréte que son Historiographe*, elle n'y trouva plus les choses si *idéelles*, pour me servir de ses termes, lors qu'elle les entendit de la bouche de M. Descartes. » Persuadée qu'il y a une infinité de choses, d'entre celles qui ne tombent pas sous les sens, dont on ne peut parler que par analogie & par rapport à des corps sensibles, qui produisent de semblables effets, elle ne tarda point à goûter ses raisons aprés les prémiéres conférences qu'elle eut avec luy. Mais de tous les ouvrages qu'elle avoit encore pû voir de M. Descartes jusques là, aucun ne fut si avant dans son approbation que ses Méditations. C'est ce qu'elle témoigna long-têms aprés à quelques Cartésiens, ajoûtant » qu'il seroit à souhaiter que cette méthode des Géométres, dont il s'étoit servi pour prouver l'existence de Dieu, & la distinction de l'Esprit d'avec le Corps, fût suivie dans toutes sortes de sciences; qu'à la vérité M. Descartes avoit jugé cette méthode difficile pour certaines gens, mais qu'elle la croyoit au contraire à la portée de toutes sortes d'esprits. Qu'au reste c'étoit l'endroit par où M. Descartes luy avoit plû principalement; qu'elle avoit sçu le distinguer d'abord des grands discoureurs; & qu'il luy avoit paru d'autant plus solide que son entretien étoit plus sec & naturellement peu diffus. Les Sçavans de la Cour, c'est-à-dire, les Humanistes & les Grammairiens desespérant de ruïner M. Descartes dans l'esprit de la Reine, ne crurent pas mieux se vanger de luy, qu'en le faisant passer pour un des leur dans l'esprit des Seigneurs de la Cour, & sur tout des Ministres, à qui ils tâchérent de persuader combien il étoit étrange que ce nouveau venu eût tout *l'honneur de la confiance de la Reine*, & combien il étoit dangereux qu'il eût part à d'autres affaires que celles qui regardoient la philosophie & les sciences. Mais on ne fut pas long-têms à la Cour sans distinguer M. Descartes d'avec les Sçavans de profession, qui y rendoient les sciences odieuses à la Noblesse.

1650.

* Freinshemius.

Rél. Mſ. de Poiſſ. ibid.

Rél. tirée de la Reine de Suéde par le P. Poisson de l'Oratoire.

Depuis le retour de l'Ambassadeur de France à Stockholm,

1650. la Reine de Suéde affectoit de redoubler ses instances pour faire résoudre M. Descartes à demeurer dans ses Etats ; & M. l'Ambassadeur malgré les vûës qu'il prenoit déja pour pouvoir mener un jour une vie privée & philosophe dans le cœur de la France avec son ami, fut obligé de préter son ministére, pour faire procurer à la Reine la satisfaction qu'elle demandoit. M. Descartes engagé de plus en plus par ses bontez qui multiplioient de jour en jour, se sentoit enchaîné peu à peu, jusqu'à ne pouvoir plus résister ny rompre ses liens, dont la douceur ne sembloit être altérée que par la rigueur du climat. Il n'y avoit plus que cette derniére considération qui luy fist suspendre son consentement : & la Reine s'étant apperçûë dés le milieu du mois de Janvier que son tempérament avoit beaucoup à souffrir dans un païs si froid, s'avisa d'un expédient qu'elle communiqua dés-lors à M. l'Ambassadeur. C'étoit de choisir un bien considérable dans les terres les plus méridionales de la couronne de Suéde acquises par la paix de Munster, soit dans l'Archevêché de Bréme, soit dans la Poméranie ; de luy en faire un revenu d'environ trois mille écus de rente, & de luy faire un don en propre de la seigneurie de la terre, de sorte qu'elle pût passer par succession à ses héritiers à perpétuité. Par ce moyen elle espéroit conserver M. Descartes dans ses Etats, & pourvoir à sa santé, en l'approchant du climat de son Egmond, auquel il avoit accoûtumé son corps. M. Descartes vaincu par les bienfaits de la Reine, qui paroissoit si ingénieuse à lever ses difficultez, n'eut plus de peine à se résoudre. M. l'Ambassadeur n'hésita plus à le persuader, voyant que son ami pourroit passer ses jours avec honneur au milieu des commoditez d'un grand héritage dont il devoit être le maître. Il considéra aussi que ce *Bien noble & assûré* tenant M. Descartes fort éloigné de Stockholm par sa situation, » le séjour perpétuel qu'il y pourroit faire l'affranchiroit des sujétions de la » Cour qu'il avoit tant appréhendées, & ne luy laisseroit d'autre engagement que celuy de faire part de ses pensées à sa » Bienfaitrice.

Lettr. Mſ. de M Chanut à M. le Vasseur du 21 May 1650.

Mais la maladie de M. l'Ambassadeur, que la Reine avoit chargé de l'exécution de cette affaire, y apporta un retardement qui fut nuisible, non pas à M. Descartes, à qui Dieu avoit

M. Chanut manda à M. Picot qu'il étoit tombé

avoit destiné autre chose, mais à ses héritiers qui manquérent d'être Seigneurs en Allemagne. Il tomba malade le XVIII jour de Janvier au retour d'une promenade qu'il avoit faite à pieds avec M. Descartes. Son mal étoit une inflammation de poûmon, ou pour parler aux termes de son Aumônier *, une fausse pleurésie accompagnée d'une fiévre continuë, qui dura dans une violence souveraine jusqu'au XXIX jour du même mois, auquel il commença de respirer & de faire revivre l'espérance de son rétablissement. La rigueur du froid étoit si excessive en Suéde durant cét hyver, que les Anciens du païs ne se souvenoient pas d'en avoir encore vû une semblable : & M. Descartes qui assistoit son ami malade avec toute l'assiduité d'une garde fidelle, estimoit que cette rigueur étoit l'obstacle le plus à craindre pour le succés des remédes & le retour de sa santé. Pour luy, à qui l'air de ces quartiers paroissoit formidable, même en plein été, pour la constitution de son tempérament, il ne croyoit pas qu'il luy fût permis de faire connoître à la Reine les besoins qu'il avoit de prendre des préservatifs contre la cruauté de la saison, dans les têms que sa Majesté luy avoit marquez pour l'aller entretenir de la Philosophie. Il continua de se rendre au Palais dés cinq heures du matin avec son zéle & son exactitude ordinaire, sans alléguer son ancien régime de vivre, ny le passage d'un pont fort long & tout découvert qui le conduisoit de l'hôtel de l'Ambassadeur au Palais, & qui luy faisoit sentir les pointes les plus aiguës du froid, qu'il regardoit depuis quelques années comme le principal ennemi de sa santé. Le Pére Viogué qui demeuroit avec luy, prétend que c'étoit toûjours un carrosse de M. l'Ambassadeur qui le menoit au Palais & qui le ramenoit chez luy : mais cette commodité ne luy suffisoit pas contre les attaques du froid.

1650.

malade 3. semaines aprés son arrivée à Stockholm, parce qu'il n'y avoit pas encore un mois complet.

Lett. de Chanut à Brienne du 29. Janvier 1650.

Lett. de Chanut aux Plénipotent. du même jour.

* Viogué lett. Ms. du 6. May 1671. à M. le Roy.

Ibidem.

La Reine qui ne songeoit à rien moins qu'à l'incommoder, l'obligea dans le fort de la maladie de M. l'Ambassadeur, de retourner encore au Palais aprés midy pendant quelques jours, pour prendre avec elle la communication d'un dessein de Conférence ou d'Assemblée de Sçavans, qu'elle vouloit établir en forme d'Académie, dont elle devoit être le chef & la protectrice. Elle regarda M. Descartes comme l'homme du meilleur conseil qu'on pût écouter sur cét établissement, &

1650. elle le choisit pour en dresser le plan, & pour en faire les réglemens. Il luy porta le mémoire qu'il en avoit fait le prémier jour de Février, qui fut le dernier qu'il eut l'honneur de voir la Reine. Voicy les articles qu'il y avoit couchez contenant les réglemens ou statuts de cette Académie en François.

» I. Chacun de ceux qui seront reçûs dans cette Assemblée » aura son tour, tant pour proposer la question, que pour l'ex» pliquer. Et tous retiendront toûjours le même ordre entre » eux, afin d'éviter la confusion.

» II. Mais il n'y aura que les Sujets naturels de cette couron» ne qui puissent y avoir leur rang, parce que c'est pour eux » seuls qu'elle est instituée.

» III. S'il plaît à sa Majesté de permettre à quelque E» tranger d'y assister, ce ne sera que pour être auditeur, ou » tout au plus pour y dire son opinion aprés tous les autres, & » lors qu'elle luy sera précisément demandée.

» IV. Celuy qui parlera le prémier de chaque cercle, sera » le même qui aura auparavant proposé la question qui doit » être examinée: & il expliquera toutes les raisons qu'il juge» ra pouvoir servir à prouver la vérité de ce qu'il aura entre» pris de soûtenir.

» V. Les autres tâcheront ensuite, chacun à leur rang, de » résoudre la même difficulté, y ajoûtant toutes les raisons » qu'ils auront pour prouver ce qu'ils auront avancé: mais ils » prendront garde qu'aucun d'eux ne commence à parler qu'a» prés que celuy qui le précéde aura entiérement achevé.

» VI. L'on s'écoutera parler les uns les autres avec douceur » & respect, sans faire paroître jamais de mépris pour ce qui » sera dit dans l'Assemblée.

» VII. L'on ne s'étudiera point à se contredire, mais seule» ment à rechercher la Vérité.

» VIII. Toutefois, à cause que la conversation seroit trop » froide, si chacun ne disoit autre chose que ce qu'il auroit au» paravant prémédité: aprés qu'il auront achevé tous de par» ler, il sera permis à celuy qui aura le prémier donné son » avis, de dire ce qu'il jugera être à propos pour le défendre » contre les raisons de ceux qui en auront proposé un autre: & » il sera permis aussi à ceux-cy de luy répondre chacun à leur

rang

rang, pourvû que cela ſe faſſe avec beaucoup de civilité & de retenuë, ſans paſſer au delà de trois ou quatre répliques. Il ſera permis de la même maniére au ſecond & à tous les ſuivans chacun en leur rang de défendre modeſtement leur opinion contre ceux qui auront parlé aprés eux, juſqu'à ce que le têms de la conférence ſoit expiré. « 1650.

IX. Lors qu'il plaira à ſa Majeſté de finir le cercle, elle fera la faveur aux Aſſiſtans de réſoudre entiérement la queſtion, en loüant les raiſons de ceux qui auront le plus approché de la Vérité, & y changeant ou ajoûtant ce qui ſera néceſſaire pour la faire voir à découvert.

X. Enfin celuy qui ce jour-là aura parlé le ſecond, propoſera une nouvelle queſtion pour être examinée au cercle ſuivant : & il en expliquera briévement le ſens, afin qu'il n'y ait point d'ambiguité ny d'équivoque, & qu'elle ſoit clairement entenduë de tout le monde.

M. Deſcartes fit entendre à la Reine en luy préſentant ce mémoire, qu'il ſeroit bon de ne pas charger les membres de l'Académie d'aſſujettiſſemens qui fuſſent trop onéreux; mais d'y faire régner une liberté qui fût honnête & capable d'exciter ou d'entretenir l'ardeur des eſprits. Il avoit dreſſé le projet des réglemens de la maniére qu'il avoit jugée la plus ſimple, afin que l'on y pût faire des changemens & des additions, ſelon que l'uſage & l'expérience y feroient remarquer quelque defaut; ou pour ne point empêcher ceux qui voudroient propoſer quelque autre ſyſtéme de conférence, d'où l'on pût retirer plus de fruit. La Reine ne fut ſurpriſe que du ſecond & du troiſiéme article qui donnoient l'excluſion aux Etrangers: & elle ſe douta que c'étoit un trait de la modeſtie de M. Deſcartes, qui ſe fermoit à luy-même la porte de cette Académie, dont elle avoit eu deſſein de l'établir le Directeur. L'intention de M. Deſcartes n'étoit pas de nuire aux autres Etrangers, auſquels il n'ôtoit pas la liberté d'y aſſiſter comme auditeurs. Mais il croyoit que c'étoit le moyen de prévenir les deſordres que le mélange des Etrangers avoit cauſé dans les Académies des autres païs, & de ne donner aucun ombrage aux Naturels du païs, auſquels ſeuls il laiſſoit la voix de conſultation & le droit de ſuffrage.

1650.

CHAPITRE XXI.

Maladie de M. Descartes. Ses exercices de piété. Eloge du Pére Viogué son Confesseur. Fictions calomnieuses de diverses personnes touchant l'origine & le sujet de sa maladie. Cause véritable de sa maladie. Dieu permet que l'on confie sa santé à un Médecin qui étoit son ennemi déclaré. Soins & inquiétudes de M. & de Madame Chanut, & de la Reine de Suéde. Obstination de M. Descartes à refuser la saignée pendant son transport au cerveau. Histoire des sept prémiers jours de sa maladie. Il commence à connoître son mal le huitiéme jour, & se fait saigner: mais trop tard. Il se prépare à la mort en philosophe chrêtien. Tranquillité des deux derniers jours de sa vie. Ses derniéres heures. Sa mort.

MOnsieur Descartes aprés avoir quité la Reine rapporta du Palais les prémiers sentimens de la maladie qui devoit finir ses jours. Elle commença par quelques frissons, aux suites desquels il crut avoir assez bien remédié par un demi-verre d'eau-de-vie brûlée. C'étoit le prémier jour de la convalescence de M. Chanut, & le quinziéme de sa maladie. Le lendemain qui étoit destiné à célébrer la fête de la Purification de la Sainte Vierge dans l'hôtel de l'Ambassadeur, M. Descartes, non pour donner des exemples de piété à une maison qui en fournissoit aux autres, mais pour travailler à sa propre sanctification, s'approcha des Sacremens de la Pénitence & de l'Eucharistie par le ministére de l'Aumônier de M. l'Ambassadeur. Cét Aumônier étoit le Pére *François Viogué* de l'ordre des Ermites de Saint Augustin, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Missionnaire Apostolique dans les païs du Nord, qui fut ensuite Assistant François du Général de son ordre à Rome. C'étoit un homme d'une vertu solide & uniforme dans sa conduite, d'un zéle fort éclairé, mais que la prudence chrêtienne & politique de M. Chanut avoit sçû modérer pour le rendre plus utile à la Religion catholique. La direction qu'il avoit de la conscience de M. Descartes depuis quatre mois, luy avoit fait découvrir

Rélat. de M. Belin.

Lettr. Mss. de Chanut à Gueffier, &c. Lettr. Mss. de Viog. à l'Abbé le Roy. Item Certific. de Viog.

découvrir un si bon cœur, & une ame si belle, qu'il voulut au moins pour les lumiéres de l'esprit, se soûmettre à un homme, que la soûmission parfaite à l'Eglise mettoit à ses pieds, pour reconnoître l'autorité de Jésus-Christ dans son ministre. 1650.

Letr. Mſ de Chanut, &c.

M. Descartes ne put finir debout cette sainte journée. Il se sentit sur le soir si violemment attaqué du mal dont il avoit tâché de se garantir la veille, qu'il se vid obligé de se mettre au lit, précisément au têms que M. Chanut avoit commencé de le quiter pour la prémiére fois. Les symptômes de sa maladie avoient été les mêmes que ceux qui avoient précédé celle de cét Ambassadeur, & ils furent suivis d'une fiévre continuë avec une inflammation de poumon toute semblable.

L'origine de sa maladie, toute évidente qu'elle ait été à ceux qui vivoient avec luy, n'a pas laissé d'être envelopée de nuages & d'obscuritez par divers esprits broüillons, qui n'auroient pas manqué de la rendre fabuleuse, si la Vérité n'avoit dissipé de bonne heure les effets de la négligence des uns, & de la malice des autres. Parmi les prémiers, quelques uns ont crû sans fondement que sa maladie avoit été le fruit des peines & des fatigues qu'il avoit eûës à revoir tous ses papiers, & à mettre sa philosophie en ordre pour satisfaire à la Reine de Suéde. Quelques autres avec encore moins d'apparence l'ont rejettée sur la vieillesse de nôtre Philosophe, ou sur les incommoditez de son dernier voyage sur l'Océan septentrional. Parmi les seconds nous remarquons tant de contrariétez & de divisions, que leur confrontation seule paroît plus que suffisante pour détruire leurs calomnies. Les uns voulurent accuser les Grammairiens de la Reine d'avoir employé le poison, pour se défaire d'un homme qu'ils ne voyoient au-dessus d'eux qu'avec peine. C'est une pensée trés-injurieuse à la mémoire des Sçavans qui obsédoient la Reine, qui étoient gens sans malice pour la plûpart, dont l'envie ne se déchargeoit point sur sa personne, mais sur sa philosophie. Les autres ont publié que sa maladie luy étoit venuë d'une prise excessive de vin d'Espagne qui luy avança ses jours, & qui rendit sa fin semblable à celle de Démocrite, auquel il n'avoit pû souffrir qu'on le comparât durant sa vie. Selon les fictions de quelques autres, M. Descartes voulant traiter sa goute (qui est un

Lor. Crasso El. d'huom. p. 303.

Tepelius hist. Phil. Cartes. p. 9, 10.

Sorb. lettr. & disc. in 1vo p. 693.

Frommann. Medic. Coburg. ad Strauss. Medic. Giess. Tepel. p. 87.

1650. un mal chimérique dont il n'eut jamais la moindre atteinte) ſuivant ſes principes, & s'imaginant qu'elle ne venoit que faute du mouvement de la matiére *ſublime*, (ces Meſſieurs ont voulu dire *ſubtile* ſans doute,) il s'échauffa le ſang qu'il tâchoit de rendre plus fluide, en ſe gorgeant d'eau de vie. D'autres enfin ont inventé que la Reine Chriſtine n'ayant pû entrer dans ſes penſées, ni gouter ſes nouvelles opinions, ne l'avoit pas beaucoup conſidéré ; & que le chagrin qu'il en avoit conçû luy avoit tellement ſerré le cœur, qu'il en contracta le mal auquel il fallut ſuccomber. Mais toutes ces fauſſetez ſont devenuës ſi manifeſtes par les ſoins de ceux qui ſe ſont informez ſérieuſement de la vérité du fait, qu'on en peut dire ce que nous diſons des méchantes herbes, qui naiſſent la nuit, qui paroiſſent pendant une matinée, & que la chaleur du Soleil du midi fait mourir faute de racine & d'aliment.

B. Eſſais de Méd. p. 215.

Sorb. ut ſupr. p 691. Clerſel. préf. du 1. vol. des lettr. p. 15.

La véritable & unique cauſe de la maladie de M. Deſcartes a eſté le partage de ſes ſoins entre la Reine & l'Ambaſſadeur malade, au milieu d'une ſaiſon ennemie de ſon tempérament. C'eſt ce qu'il eſt aiſé de comprendre ſur le dérangement qu'il fut obligé de mettre au régime de vie, auquel il avoit accoutumé ſon corps, depuis qu'il s'étoit établi ſur le pied de gouverner ſa ſanté par luy-même. M. l'Ambaſſadeur remarquant dés le prémier jour que la maladie de ſon ami étoit toute ſemblable à la ſienne, voulut d'abord procéder à ſa guériſon par les routes qu'on avoit ſuivies pour le guérir. Mais la fiévre qui étoit interne ayant ſaiſi d'abord M. Deſcartes par le cerveau, elle luy ôta la liberté d'écouter les avis ſalutaires de cét ami, & ne luy laiſſa de forces que pour réſiſter à la volonté de tout le monde. Monſieur & Madame Chanut voyant toute leur induſtrie pouſſée à bout dés le commencement, prirent l'alarme ſur l'abſence du prémier Médecin de la Reine, qui étoit l'intime ami de M. Deſcartes, & peut-être le ſeul capable de le gouverner en cét état. C'étoit M. du Ryer, François de nation. Il étoit né ſujet du Roy d'Eſpagne dans la ville d'Arras : mais il avoit été élevé en France, & il s'y étoit fait Jacobin. Il s'étoit enſuite défait de ſon froc, & s'étoit fait Docteur en Médecine, de la faculté de Montpellier, aprés avoir abandonné l'Egliſe Catholique. Cette infidélité ne fut point punie par la privation de ſes talen

La Reine de Suéde rejetta toute la cauſe ſur la rigueur de l'hyver. Rélat. Mſ. du P. Poiſſon de l'Oratoire.

Rél. de Meſſ. Chanut, Picques, Belin, de la Salle. & des PP. Viogué & Poiſſon.

lens naturels. Aprés les avoir employez en France avec assez de succés dans sa nouvelle profession, il avoit passé en Suéde, où il étoit devenu prémier Médecin de la Reine Christine. Il avoit contracté des habitudes trés-particuliéres avec M. Chanut, lorsque celuy-cy n'étoit encore que Résident à Stockholm ; & joignant ce qu'il sçavoit d'ailleurs de la Physique de M. Descartes, avec ce que ce Résident luy fit voir de sa Morale touchant le souverain Bien, il s'étoit déclaré Cartésien, avant que d'en avoir vû l'Auteur. Lorsque M. Descartes tomba malade, il étoit allé pour quelques semaines reconnoître & faire valoir un bien, que la Reine de Suéde luy avoit donné dans l'Archevêché de Bréme, & qui avoit fait partie du revenu des Religieuses du Monastére-neuf, ou *Nevv-munster* de la ville même, jusqu'au changement d'administration autorisé par la paix de Munster dans cét Archevêché en faveur des Suédois. Au défaut de ce prémier Médecin, la Reine ordonna à celuy qui suivoit, de le voir, & de le gouverner pendant toute sa maladie. C'étoit un Hollandois nommé M. *Weulles*, ennemi juré de M. Descartes dés le têms de la guerre que les Ministres & les Théologiens d'Utrecht & de Leyde luy avoient déclarée. Il s'étoit rendu l'un des plus ardens à traverser sa venuë en Suéde, appréhendant pour sa réputation & son crédit, sur l'opinion de ceux qui décrioient nôtre Philosophe, comme l'adversaire de la Médecine ordinaire. Et pendant les quatre mois du séjour de M. Descartes à la Cour de Suéde, M. Weulles s'étant ligué avec quelques Péripatéticiens & quelques Grammairiens, ne s'étoit étudié qu'à luy rendre de mauvais offices, & avoit mis en usage tout ce qu'il avoit jugé capable de luy nuire. Ce Médecin sçachant ce qu'il devoit à la Reine & à l'intégrité de sa profession, alla déclarer sa commission à M. Chanut, & offrir ses services au malade, qui étoit déja sur la fin du second jour de son mal. M. Chanut l'informa exactement de toutes choses, avec la confiance qu'il auroit eûë pour M. du Ryer. Il luy marqua qu'il n'avoit voulu prendre ni reméde, ni nourriture, ni même aucune ptisanne ou autre boisson rafraîchissante, depuis le prémier jour de sa maladie ; qu'il avoit presque toujours été assoupi jusqu'à la fin du second jour sans sentir son mal ; que dans les intervales de son réveil on

1650.

Tom. 1. des nég. de Suéde, p. 309.

Rélat. Msf. de M. Picq. &c.

Lettr. Msf. de Weulles à Guillaume Pison du 12. Février 1650.

Lettr. Msf. de Chanut à Picot, du 11. Fév. 1650.

Rélat. de Picq. Bel. &c.

1650. luy avoit proposé la saignée comme un reméde nécessaire, mais qu'il l'avoit toujours refusée ne croyant avoir qu'un rhûmatisme. Le troisiéme jour qui étoit celuy auquel M. Weulles vint le voir par le commandement de la Reine, la fiévre qui n'avoit été qu'interne jusques-là, commença à faire paroître sa violence. Il ne put plus reposer ; & l'inflammation qui augmentoit toujours dans son poûmon luy causa des agitations qu'on ne put arrêter. Quoiqu'il eut refusé de voir aucuns Médecins les deux jours précédens, par la crainte de tomber entre les mains des charlatans, ou des ignorans, il consentit néanmoins par respect pour la Reine, & par complaisance pour M. Chanut que M. Weulles entrât. Aprés s'être entretenus pendant quelque têms sur la nature du mal, & le genre du reméde, le Médecin conclud pour la saignée: mais le malade qui n'étoit convenu de rien avec luy, s'obstina toûjours à rejetter cette opération, alléguant que la saignée abrége nos jours, & qu'il avoit vécu quarante ans en santé sans la faire. Le quatriéme jour se passa dans les mêmes difficultez, sans que ni M. Weulles, ni les autres Médecins, que la Reine inquiéte de ce qu'on luy avoit rapporté la veille y avoit envoyez, osassent se montrer. L'esprit du malade se trouvant de plus en plus embarrassé dans un cerveau qui étoit tout en feu, n'étoit plus en état de se servir de sa raison ; & dés que l'on parloit de le saigner, son aversion luy faisoit dire, *Messieurs épargnez le sang françois.* M. Weulles qui depuis quatre mois n'avoit jamais échappé une occasion de le contredire suivant la résolution qu'il avoit prise d'abord de le perdre auprés de la Reine, n'avoit pas sans doute intention de le tuer en cét état, mais aussi jura-t-il qu'il ne le guériroit pas malgré luy. Et il se peut faire que le malade mal satisfait de son peu de complaisance, l'ait dispensé de revenir; & luy ait dit hors des intervalles de sa raison, que *s'il devoit mourir, il mourroit avec plus de contentement, s'il ne le voyoit point.* Mais M. Weulles qui s'en offença, étoit indigne de sa profession, s'il ignoroit que les injures d'un Malade ne sont jamais des injures pour un Médecin, sur tout lorsqu'elles partent d'un transport qui se fait au cerveau.

Lettr. Ms. de Weull. à Pison.

Lett. Ms. de Chanut à Picot, &c.

Weull. ut supr.

Rélat. de la Salle. Rélat. de Picq.

Weull. ibid. *invitum qui servat idem facit occidenti.*

Cependant M. Chanut voyant que le malade n'avoit pas l'esprit libre pour déférer à ses priéres & à ses raisons, qui tendoient

Lettr. Ms. de Chanut du 11 Février 1650.

tendoient comme celles des Médecins à luy faire tirer du ſang, mouroit de déplaiſir pour me ſervir de ſes termes, de voir ſon pauvre amy tellement obſtiné dans ſon erreur. » Quoiqu'il fût encore luy-même dans un tres-mauvais état, il ne laiſſoit pas de ſe traîner fort ſouvent à ſa chambre, pour le conjurer de ne ſe pas croire luy-même, & de permettre qu'on le ſecourût tandis qu'il en étoit têms. Mais le cerveau étant toujours occupé de la fiévre, jamais il ne ſe laiſſa vaincre ; & ſans vouloir s'imaginer qu'il fût auſſi mal que les Médecins le jugeoient, il ſe contenta de dire qu'il falloit attendre *que le mal vint en maturité* pour délibérer ſur leurs moyens. Durant toutes ces difficultez la Reine ſouffroit toujours avec impatience, & elle ne manquoit point d'envoyer deux fois le jour ſçavoir des nouvelles de ſa ſanté. Sur la fin du cinquiéme jour l'embraſement s'accrut tellement dans le poûmon, que la maladie fut jugée dés-lors incurable. Cependant les Médecins, que la Reine envoyoit toujours avec des ordres nouveaux, ne laiſſoient pas de s'aſſembler chez M. l'Ambaſſadeur : mais ils n'oſoient paroître devant le malade, à cauſe que l'entretien de M. Weulles l'avoit irrité. C'étoit M. l'Ambaſſadeur & Madame ſa femme qui étoient les médiateurs de l'affaire. Ils rapportoient aux Médecins l'état où il étoit, enſuite ils luy faiſoient agréer le mieux qu'il leur étoit poſſible les remédes que les Médecins ordonnoient. Mais ſur le rapport qu'ils leur firent en dernier lieu, M. Weulles ne fit point difficulté de le condamner dés le ſixiéme jour. Pendant tout ce têms de tranſport, ceux qui l'approchoient, remarquérent une ſingularité aſſez particuliére pour un homme, que pluſieurs croyoient n'avoir eû la tête remplie toute ſa vie, que de Philoſophie & de Mathématiques : c'eſt que toutes ſes réveries ne tendoient qu'à la piété, & ne regardoient que les grandeurs de Dieu, & la miſére de l'homme. M. l'Ambaſſadeur aſſûra la Princeſſe Elizabeth, que pendant tout le têms que la fiévre luy fit ſuſpendre l'uſage de ſa raiſon, elle luy ôta bien le ſentiment de ſon mal ; mais qu'elle ne luy cauſa jamais le moindre égarement dans ſes diſcours, tant ſes rêveries étoient ſuivies. Sur la fin du ſeptiéme jour la chaleur quita le cerveau pour ſe répandre par tout le corps. Ce qui le rendit un peu plus le maître de ſa tête

1650.

Weulles ibid.

Chanut ibid.

Clerſel. préfat. &c. Rélat. MſſI. du même Item léttr. Mſ. du même, de Viogué à l'Abbé le Roy. Lettr. Mſ. de Chanut à la Princeſſe Eliz. du 15. Avril 1650.

1650. de sa raison. Alors il ouvrit les yeux sur son état, & il commença pour la prémiére fois à sentir sa fiévre au huitiéme jour de sa maladie. Il reconnut sur l'heure qu'il s'étoit trompé; il marqua la cause de son erreur; & il témoigna sans détour à Monsieur & à Madame Chanut, que la soûmission qu'il avoit pour les ordres de Dieu luy faisoit croire, que ce souverain arbitre de la vie & de la mort avoit permis que son esprit demeurât si long-têms embarrassé dans les ténébres, de peur que ses raisonnemens ne se trouvassent pas assez conformes à la volonté que le Créateur avoit de disposer de sa vie. Il conclud que puisque Dieu luy rendoit l'usage libre de sa raison, il luy permettoit par conséquent de suivre ce qu'elle luy dictoit, pourvû qu'il s'abstint de vouloir pénétrer trop curieusement dans ses decrets, & de faire paroître de l'inquiétude pour l'événement. C'est pourquoy il se fit saigner de son propre mouvement par le Chirurgien de M. l'Ambassadeur vers les huit heures du matin. Une heure aprés, lorsque le Médecin étoit dans la chambre de M. Chanut, & qu'ils consultoient ensemble sur l'état du malade, il envoya dire à M. Chanut qu'il souhaiteroit de réïtérer la saignée, sur ce que M. Picques Sécrétaire de l'Ambassade, & M. Belin Sécrétaire de M. l'Ambassadeur luy avoient dit que le sang qu'on luy avoit tiré n'étoit que de l'huile. Le Médecin ne fit pas difficulté d'y consentir, quoique M. Chanut & luy jugeassent tous deux par la prémiére saignée, que ce reméde étoit désormais bien tardif. En effet M. Chanut étant entré incontinent aprés dans sa chambre trouva que ces deux saignées quoique trés-abondantes, n'avoient rien diminué de l'ardeur de la fiévre. Le malade le remit sur des discours de la mort, comme il avoit fait la nuit précédente; & persuadé de plus en plus de l'inutilité de toutes sortes sortes de remédes, il souhaita qu'on fit chercher le Pére Viogué le directeur de sa conscience, & pria qu'on ne l'entretint plus que de la miséricorde de Dieu, & du courage avec lequel il devoit souffrir la séparation de son ame. Il attendrit & édifia par le peu de réfléxions qu'il fit sur son état & sur celuy de l'autre vie, toute la famille de M. l'Ambassadeur, qui s'étoit assemblée au tour de son lit: & aprés avoir renouvellé au milieu de tant de témoins les sentimens de reconnoissance qu'il avoit pour l'amitié

Lettr. Mſ de Chanut à Picot. Rélat de M. Picques. Rélat. de M. Belin.

Lettr. Mſ. à la Princ. Eliz. & à Picot.

1650.

pour l'amitié & pour toutes les bontez de M. Chanut, il se tourna vers Madame sa femme, pour luy marquer l'étonnement où il avoit été depuis son arrivée en Suéde, & la confusion où il étoit encore de la voir toûjours si zélée à prévenir tous ses bésoins. Aussi n'y avoit il point de soins, point de civilitez, point d'honneurs, point de bons offices, & de témoignages d'affection qu'elle ne luy eût rendu par elle même & par les siens; & depuis sa maladie, elle avoit voulu vacquer à tout par sa présence, le servir elle-même avec assiduité, le soigner même durant les nuits avec une tendresse & une vigilance toute semblable à celle qu'elle avoit apportée auprés de M. l'Ambassadeur son mary pendant sa maladie.

Lettr. Mss. de Chanut à Picot du 11. Février 1650.

L'aprés midy du huitiéme jour, six heures aprés la seconde saignée il s'éleva un sanglot, qui ne luy laissa plus qu'une respiration entre-coupée jusqu'au lendemain: il ne crachoit plus qu'avec difficulté; & les flegmes qu'il tiroit de sa poitrine n'étoient qu'un sang noirâtre & corrompu. Ce qui fit juger à quelques uns des Médecins, que la Reine envoyoit avec M. Weulles, que son mal étoit une pleurésie causée par l'excés du froid, qu'il avoit senti les matins, sortant de son poësle pour aller au Palais, dans des heures ou le repos & la chaleur du lit auroient été nécessaires à son corps, suivant la maniére dont il l'avoit gouverné en Hollande. Sur le soir il demanda qu'on luy fit infuser du tabac dans du vin pour se procurer un vomissement. M. Weulles jugea que le rémede auroit été mortel à tout homme en pareil état, dont la maladie n'auroit pas été désespérée; mais que dorênavant l'on pouvoit tout permettre à M. Descartes: aprés quoy il abandonna entiérement son malade. Le tempérament que l'on prit fut de tremper le vin de beaucoup d'eau, & de jetter dans le verre un morceau de tabac que l'on retira sur le champ sans le faire infuser, parce qu'on crud que c'étoit assez qu'il y laissât son odeur. La nuit suivante il entretint M. l'Ambassadeur de sentimens de Religion, & luy marqua en termes également généreux & touchans la résolution où il étoit de mourir pour obéïr à Dieu, espérant qu'il agréeroit le sacrifice volontaire qu'il luy offroit pour l'expiation de toutes les fautes de sa vie. Cependant le Pére Viogué, qu'il attendoit pour la rëïtération des Sacre-

Weulles epist. ad G. Pison. &c. Lettre de Chanut à Picot &c.

Lettr. de M Chanut à la Princesse Elizabeth, du 16 Avril 1650.

1650.

mens qu'il avoit reçûs le prémier jour de sa maladie, & encore un mois auparavant, ne venoit pas ; & sur le minuit le malade, qui témoignoit n'avoir aucune douleur sensible, parut diminuer de connoissance. Sa vuë sembla s'éteindre à demi, & ses yeux plus ouverts qu'à l'ordinaire furent tout égarez. Quelques heures aprés, l'oppression de la poitrine augmenta jusqu'à luy ôter la respiration. Le matin de la neuviéme journée de son mal, il dit à Schluter son valet de luy aller préparer des panets, dont il sçavoit qu'il mangeoit volontiers, parce qu'il craignoit que ses boiaux ne se rétrecissent, s'il continuoit à ne prendre que des boüillons, & s'il ne donnoit de l'occupation à l'estomac & aux viscéres, pour les maintenir dans leur état. Aprés en avoir mangé il demeura si tranquille, que la famille de M. l'Ambassadeur commença à bien espérer pour son retour. Le malade même quoy qu'assûré par sa propre connoissance de l'arrest irrévocable prononcé sur sa vie, se persuada pendant tout le reste de la journée, qu'il pourroit durer encore un têms assez considérable. De sorte que sur les neuf à dix heures du soir pendant que tout le monde étoit retiré de sa chambre pour le souper, il voulut se lever & demeurer quelque têms auprés du feu avec son valet de chambre. Mais étant dans le fauteüil, il sentit l'épuisement que luy avoient causé les deux grandes saignées ; & il tomba dans une défaillance, dont il revint un moment aprés. Mais il parut changé entiérement, & il dit à son valet ; *Ah mon cher Schluter, c'est pour ce coup qu'il faut partir.* Schluter effrayé de ces paroles remet incontinent son Maître dans le lit, & l'on court à M. l'Ambassadeur déja couché, & au Pére Viogué Aumônier de la maison, qui n'étoit arrivé que ce soir des courses de sa Mission. Le Pére monta promtement avec Madame Chanut & la famille. M. l'Ambassadeur tout convalescent & tout infirme qu'il étoit, voulut aller recüeillir les derniéres paroles & les soupirs de son amy. Mais il ne parloit déja plus. Le Pére Aumônier voyant qu'il n'étoit plus en état de faire sa confession de bouche, fit souvenir l'assemblée qu'il s'étoit acquité de tous les devoirs d'un Fidéle dés le prémier jour de sa maladie ; * que la souffrance de ses maux étoit une satisfaction qu'il avoit renduë à la justice de Dieu, & un accomplissement des Sacremens qu'il

Rélat. de M. Clers. & de M. Belin.

Rél. de M. Belin.

Le Médecin Weulles parle de trois saignées : mais M. Chanut, M. Picques, & M. Belin assûrent qu'il n'y en eut que deux.

* Le jour de la Purification avec M. Belin & les autres.

qu'il avoit reçûs. Il dit ensuite à son malade que Dieu acceptoit la volonté qu'il avoit témoignée, pour reïtérer les mêmes sacremens. Remarquant à ses yeux & au mouvement de sa tête, qu'il avoit l'esprit dégagé, il le pria de faire quelque signe, s'il l'entendoit encore, & s'il vouloit récevoir de luy la derniére bénédiction, car le défaut des choses nécessaires pour l'Extrême-onction ne permettoit pas qu'on luy administrât ce sacrement. Aussi-tôt le malade leva les yeux au ciel d'une maniére qui toucha tous les assistans, & qui marquoit une parfaite résignation à la volonté de Dieu. Le Pére luy fit les exhortations ordinaires, ausquelles il répondit à sa maniére. M. l'Ambassadeur qui entendoit le langage de ses yeux, & qui pénétroit encore dans le fonds de son cœur, dit à l'Assemblée » que son amy se retiroit content de la vie, satisfait des hommes, plein de confiance en la miséricorde de Dieu, & passionné pour aller voir à découvert, & posséder une Vérité qu'il avoit récherchée toute sa vie. La bénédiction donnée, toute l'Assemblée se mit à genoux pour faire les priéres des agonisans, & s'unir à celles que le Prêtre alloit faire pour la recommandation de son ame au nom de toute l'Eglise des Fidéles répandus par tout l'Univers. Elles n'étoient point achevées, que M. Descartes rendit l'esprit à son Créateur, sans mouvement, & dans une tranquillité digne de l'innocence de sa vie. Il mourut le XI jour de Février à quatre heures du matin, âgé de cinquante trois ans, dix mois, & onze jours.

1650.

Clersel préf. du 1. tom. pag. 14.

Rél. de M. Belin.

Lett. de M. Chanut. à Elizab. & à Picot.



CHAP.

1650.

CHAPITRE XXII.

Douleur de la Reine de Suéde à la mort de M. Descartes. Elle veut le faire enterrer auprés des Rois de Suéde avec une pompe convenable, & luy dresser un Mausolée de marbre. M. Chanut obtient qu'il soit enterré avec plus de simplicité, dans un cimetiére, selon l'usage des Catholiques. Funérailles de M. Descartes. Qualitez des personnes qui portérent son corps. Inventaire de ce qu'il avoit porté en Suéde. Sort des Ecrits de M. Descartes. Inventaire de ce qu'il avoit laissé en Hollande. M. Chanut fait dresser sur son tombeau un Monument en forme de Pyramide quarrée. Inscriptions de cette Pyramide faites par M. Chanut.

MR. L'Ambassadeur, quoy que préparé à cette séparation depuis deux jours par les exhortations du défunt, eût encore besoin de toute sa vertu, & de toute la pratique de sa Philosophie pour soutenir ce coup. Il envoya sur l'heure M. Belin son Sécrétaire au Palais, pour avertir la Reine à son lever que M. Descartes étoit passé. Cette généreuse Princesse versa des larmes trés-véritables & trés-abondantes sur la perte qu'elle faisoit de son *illustre Maître*, qui est la qualité dont elle avoit coûtume de l'honorer, & de le distinguer d'avec les autres Sçavans qui l'approchoient. Elle envoya incontinent un Gentil-homme de sa maison à M. l'Ambassadeur, pour l'assûrer du sensible déplaisir que luy causoit ce funeste accident. Elle dit ensuite à M. Belin, qu'elle vouloit laisser à la Postérité un monument de la considération qu'elle avoit pour le mérite du défunt, & qu'elle luy destinoit sa sépulture dans le lieu le plus honorable du Royaume, au pied des Rois ses prédécesseurs, parmi les Seigneurs de la Cour, & les grands Officiers de la Couronne. Ce lieu n'étoit autre que *l'Eglise de l'Isle des Chevaliers*, ou des Nobles, appellée en langage du pays *Riddare Holmens Köerkan*, où est maintenant la sépulture ordinaire des Rois de Suéde de la famille Royale, & des prémiéres maisons du Royaume. Avant que les Luthériens eussent enlevé cette Eglise aux Catholiques

Relat. de M. Belin.

Listorp. specim.

Borel. vit. compend.

Lettre de M. Chanut à Picot.

Koerkan. Eglise.

Holmens Isle.

Riddare Chevaliers.

Catholiques, c'étoit un couvent de Religieux de ſaint François appellé *Grámunka Kloſter*, c'eſt à dire, *le cloître des Moines gris.* Mais depuis la prétenduë réforme des Evangéliques, elle fut convertie en paroiſſe pour ceux qui habitent l'Iſle des Chevaliers, qui fait partie de la ville de Stockholm. M. Belin prit la liberté de répondre à la Reine, que ſi ſa Majeſté ne luy eût pas fait l'honneur de luy déclarer ſi expreſſément ſa volonté, l'intention de M. l'Ambaſſadeur auroit été de luy demander la permiſſion d'enterrer le corps du défunt dans le *Barnhvvſz*, qui étoit le cimetiére de l'Hôpital des orphelins, & qui étoit ſitué dans le faux-bourg appellé *Nord-Malme.* On prétend que c'étoit auſſi le cimetiére des Etrangers, & ſur tout de ceux qui n'étoient pas de la Religion du païs, comme des Catholiques, des Calviniſtes, & des Sociniens; & qu'il y avoit auſſi un endroit dans le même enclôt deſtiné pour les enfans morts avant l'uſage de la raiſon. L'on y a bâti depuis une Egliſe du titre de ſaint Olaüs: & cette Egliſe eſt maintenant un ſecours de la paroiſſe de ſainte Claire, qui étoit du têms des Catholiques un couvent de Religieuſes de ſainte Claire dans le faux-bourg du Nord. La Reine parut ſurpriſe de ce choix, & elle demanda par quel motif on vouloit mettre un mort de cette conſéquence repoſer parmi des Orphelins & des Enfans? M. Belin repliqua que M. l'Ambaſſadeur, quoique perſuadé que le corps d'un Prédeſtiné eſt en ſûreté par tout où il plait à Dieu de le garder pour la réſurrection, auroit voulu donner aux parens & aux amis du défunt, & généralement à tous les Catholiques vivans, la conſolation de voir un des membres de leur Egliſe placé parmi d'autres Prédeſtinez, ſelon l'opinion où nous ſommes, que tout enfant baptiſé au nom de la ſainte Trinité eſt ſauvé par les mérites de JESUS-CHRIST, lors qu'il meurt avant l'uſage de ſa raiſon au milieu des Proteſtans même, & des autres ſociétez ſéparées de nous. La Reine parut goûter ce raiſonnement: & ſur ce que M. Belin ajouta, que M. l'Ambaſſadeur avoit deſſein de venir aprés midi au Palais ſaluër ſa Majeſté, elle remit à délibérer de cette affaire avec luy.

1650.

Grámunka Moines gris.

Rélat. Mſ. de M. Belin

M. l'Ambaſſadeur qui n'avoit pas encore recouvré aſſez

1650. de forces pour écrire de sa main, dicta une longue lettre adressée à M. Picot, pour informer les amis & les parens de feu M. Descartes en France, de toutes les circonstances de sa maladie & de sa mort. Ensuite il envoya querir le sieur Valari Peintre de Mets *, qui avoit été auparavant Frére servant, & qui s'étoit habitué à la Cour de Suéde. Il luy fit mouler le visage du défunt, prémiérement en cire, puis en plâtre. Il n'étoit point encore sorti depuis sa maladie, & selon le sentiment des Médecins il luy étoit dangereux de prendre l'air si-tôt. Mais le desir de se consoler avec la Reine, (car l'on sçait qu'il étoit sur ce pied auprés d'elle, qu'il étoit son directeur, qu'il avoit sa confiance pour sa conduite intérieure, jusqu'à se voir l'unique dépositaire du sécret de l'abdication de la couronne, qu'elle ne fit que quatre ans aprés,) le fit aller au Palais aprés midy. Il obtint qu'elle luy laisseroit le choix du lieu de la sepulture qu'il avoit souhaité : mais elle voulut insister à vouloir faire les frais des funérailles, ajoûtant qu'elle luy préparoit une pompe funébre, dont la magnificence devoit servir à marquer la grandeur de la perte qu'elle faisoit dans cette mort. M. l'Ambassadeur ne crud pas que cette pompe fût à la bienséance d'un Philosophe, moins encore à celle d'un Chrétien, qui avoit vêcu dans la simplicité, & dans l'indifférence pour les honneurs & les vaines apparences de ce monde. A l'égard de la dépense, il jugea qu'il étoit de la dignité de la famille de Messieurs Descartes de ne point souffrir qu'elle se fist d'ailleurs que de la bourse du défunt.

Lettr. Mſ. de Chanut à Picot du 11. Février. 1650.

* Il étoit fils de Peintre, & il a vêcu 30 ans en Suéde.

Lettr. Mſſ. ibid. & Négot. de Suéde.

Le lendemain l'on fit le convoy sans beaucoup de cérémonies, & M. l'Ambassadeur fit en sorte qu'il ne s'y trouvât que des Catholiques Romains. Un luminaire fort modeste composé d'un petit nombre de flambeaux accompagnoit le corps, qui étoit précédé d'un seul Prêtre, pour faire les priéres selon le rituel de l'Eglise Romaine par permission expresse de la Reine. Le corps enfermé dans un cercueïl étoit porté par quatre personnes, qui composoient la partie la plus remarquable du convoy. La prémiére étoit le fils aîné de M. l'Ambassadeur, qui est aujourd'huy Abbé d'Issoire, connu du Public par sa doctrine & sa piété. Il étoit âgé pour

Rél. Mſ. de M. Belin.

V. cy-dessus chap. 18.

pour lors de 17 à 18 ans ; mais le ſecond fils de M. l'Ambaſſadeur n'ayant que 12 à 13 ans, parut trop petit & trop foible, pour pouvoir être employé à la même cérémonie. La ſeconde perſonne étoit M. de *Saint Sandoux* * fils de M. de Ribeyre prémier Préſident de la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand, âgé d'environ 16 ou 17 ans. Il fut depuis Capitaine major du Régiment des Gardes, & Maréchal de Camp des armées du Roy. On ſçait avec combien de courage & de gloire il ſe ſignala au ſiége de Tournay en préſence du Roy, qui le fit gouverneur de cette ville, où il mourut ſept ou huit ans aprés ſa priſe. La troiſiéme perſonne qui porta le corps de M. Deſcartes, fut M. *Picques* Sécrétaire de l'Ambaſſade, qui fut depuis Réſident de France en Suéde, & qui eſt aujourd'huy Conſeiller à la Cour des Aydes, où il vit en réputation de grande probité. Il étoit neveu par ſa mére de M. le Vaſſeur Seigneur d'Etiolles intime ami de M. Deſcartes, & pére de M. le Vaſſeur qui eſt aujourd'huy Conſeiller à la Grand'-Chambre ; & il avoit été donné par cét oncle en 1645 à M. Chanut pour l'accompagner en Suéde. La quatriéme étoit M. *Belin* Sécrétaire de l'Ambaſſadeur, qui depuis ſon retour de Suéde a acheté une charge de Tréſorier de France. Il eſt frére de M. Belin Conſeiller au Châtelet ; & ſa charité l'ayant fait dévoüer au ſervice des pauvres de Jesus-Christ, il ſe trouve aujourd'huy le directeur de la plûpart des hôpitaux de Paris.

1650.

* Il étoit frére de M le prém. Préſident de la Cour des Aydes de Clermont ; & couſin germain de M. de Ribeyre Conſeiller d'Etat.

Le jour d'aprés les funérailles, qui étoit le treiziéme de Février, la Reine de Suéde, à la priére de M. l'Ambaſſadeur, qui n'étoit pas bien aiſe que l'Inventaire des choſes qui avoient appartenu au défunt ſe fiſt par luy ſeul, & moins encore que les Officiers de juſtice y travaillaſſent dans ſon hôtel, envoya le prémier Gentil-homme de ſa Chambre, pour y être préſent au nom de ſa Majeſté. C'étoit le ſieur Erric Sparre Baron de Croneberg, Seigneur de Haffnenne, & Dudderae, Préſident de la Cour de Juſtice d'Abo en Finlande. Les perſonnes qui aſſiſtérent à cét Inventaire outre l'Ambaſſadeur de France & ce Seigneur Suédois, furent le Pére Viogué, M. Picques, & Henry Schluter valet de chambre du défunt. Les hardes & toute la garderobbe furent

Lettr. Mſ. de M. Chanut.

1650. rent données d'un commun consentement à ce fidelle & affectionné serviteur, que rien n'étoit capable de consoler de la perte d'un si bon Maître, dont la considération n'a pas laissé quelques années aprés de luy faire une belle fortune. Le lendemain se fit la visite du coffre, des papiers, & des écrits du défunt. Le peu de livres qui s'étoient trouvez par l'Inventaire de la veille, & les papiers concernant les affaires domestiques, furent mis à l'écart, pour être rendus à ses héritiers. Mais pour les écrits concernant les sciences, M. l'Ambassadeur les prit sous sa protection particuliére. Il les repassa à son loisir: & la propriété luy en ayant été abandonnée par ceux à qui elle pouvoit appartenir, il en fit un présent quelque têms aprés à M. Clerselier son beau-frére, comme d'une succession inestimable qu'il substituoit à la Postérité aprés luy. Mais pour le mettre en possession de ce trésor, il fallut attendre que M. l'Ambassadeur fist transporter son bagage en France. Ce qui n'arriva qu'en 1653. L'équipage étant venu par mer jusqu'à Roüen fut déchargé dans un bateau pour être conduit à Paris. Mais le bateau périt à l'approche de cette ville prés du port de l'Ecole. Les écrits de M. Descartes, qui étoient renfermez dans une caisse séparée, se trouvérent enveloppez dans ce malheur. Ils furent trois jours au fonds de l'eau, au bout desquels Dieu permit qu'on les retrouvât à quelque distance de l'endroit du naufrage. Cét accident fit que l'on fut obligé d'étendre tous ces papiers dans diverses chambres pour les faire sécher. Ce qui ne put se faire sans beaucoup de confusion, sur tout entre les mains de quelques domestiques, qui n'avoient pas l'intelligence de leur Maître pour en conserver la suite & l'arrangement. Ce désordre s'est trouvé plus sensible dans les lettres de M. Descartes que dans le reste de ses écrits: & nous avons remarqué ailleurs ce qu'il en a coûté à M. Clerselier pour tâcher d'y remédier.

V. l'Inventaire de M. Desc.

M. Chanut renvoya à la Princesse Elizabeth les lettres qu'elle avoit écrites à M. Descartes. Et cette Princesse ne voulut point permettre qu'on en imprimât aucune avec celles de M. Descartes.

V. cy-dessus chap. 19. à la fin.

Le quatriéme de Mars suivant l'on fit aussi l'Inventaire de tout ce que M. Descartes avoit laissé en Hollande avant son départ pour la Suéde. Le tout consistoit en une malle, qu'il avoit mise en dépôt à Leyde chez son ami M. de Hooghelande Gentil-homme Catholique. La malle fut ouverte à la

réquisition

réquiſition de M. Van-Sureck Seigneur de Berghen* créancier du défunt, par devant un Notaire public pour la Cour provinciale de Hollande nommé François Doude admis ſur la nomination des Magiſtrats de la ville de Leyde, en préſence de M. de Hooghelande & de trois témoins, qui étoient M de la Voyette [1] Gentil-homme François; M. Schooten [2] Profeſſeur des Mathématiques dans l'Univerſité, & M. de Raei [3] Docteur en Médecine & en Philoſophie. M. de Berghen y trouva tous les actes de reconnoiſſance en bonne forme, pour ſe faire payer de tout ce qui luy étoit dû par M. l'Abbé Picot, & par les parens & autres débiteurs du défunt en Bretagne. Il ſe rencontra auſſi parmi divers livres & papiers, quelques écrits, & quelques lettres de M. Deſcartes ramaſſées en un pacquet. Mais nous aurions ſouhaité le dés-intéreſſement de M. Chanut, ou le zéle de M. Clerſelier, à ceux qui ſe ſont rendus les maîtres de ces écrits; & il faut eſpérer que la juſtice qu'ils doivent à l'amitié de M. Deſcartes leur fera reſtituer au Public un bien qu'il eſt en droit de leur redemander.

1650.

* Antoine Studler.

1 Louïs.
2 François.
3 Jean.

Le deſſein qu'avoit eu M. Chanut de dreſſer un monument à la mémoire de ſon ami ne put s'exécuter qu'au mois de May ſuivant. La Reine luy avoit fait l'honneur de luy dire qu'elle vouloit luy faire à ſes dépens un beau Mauſolée de marbre: & ce n'eſt peut-être que ſur cette intention que le ſieur Zuerius Boxhornius a crû qu'on luy avoit effectivement érigé un monument de cette matiére. Mais M. Chanut jugea que par proviſion il ſeroit toûjours mieux de dreſſer un ſimple tombeau ſur la foſſe du défunt. Il le fit faire de la figure quarrée en long, de pierre cimentée, dont les quatre faces étoient lambriſſées en dehors avec des planches de bois uni. La pyramide (c'eſt le terme impropre dont on a voulu qualifier ce tombeau) étoit haute de huit pieds & demi, large de quatre, & longue de ſept & demi. Elle fut poſée ſur une baſe de pierre de taille, qui avançoit d'environ quatre pouces, & qui s'élevoit de terre à trois pieds de haut. Elle étoit couverte d'une ſeule pierre, qui en faiſoit la corniche & le chapiteau, qui étoit épaiſſe d'un pied & demi, longue de huit, & large de quatre & demi. De ſorte que le monu-

Lettr. Mſ. de M. Chanut à M. Deſcartes de la Bretalliére & à Picot en 1650.

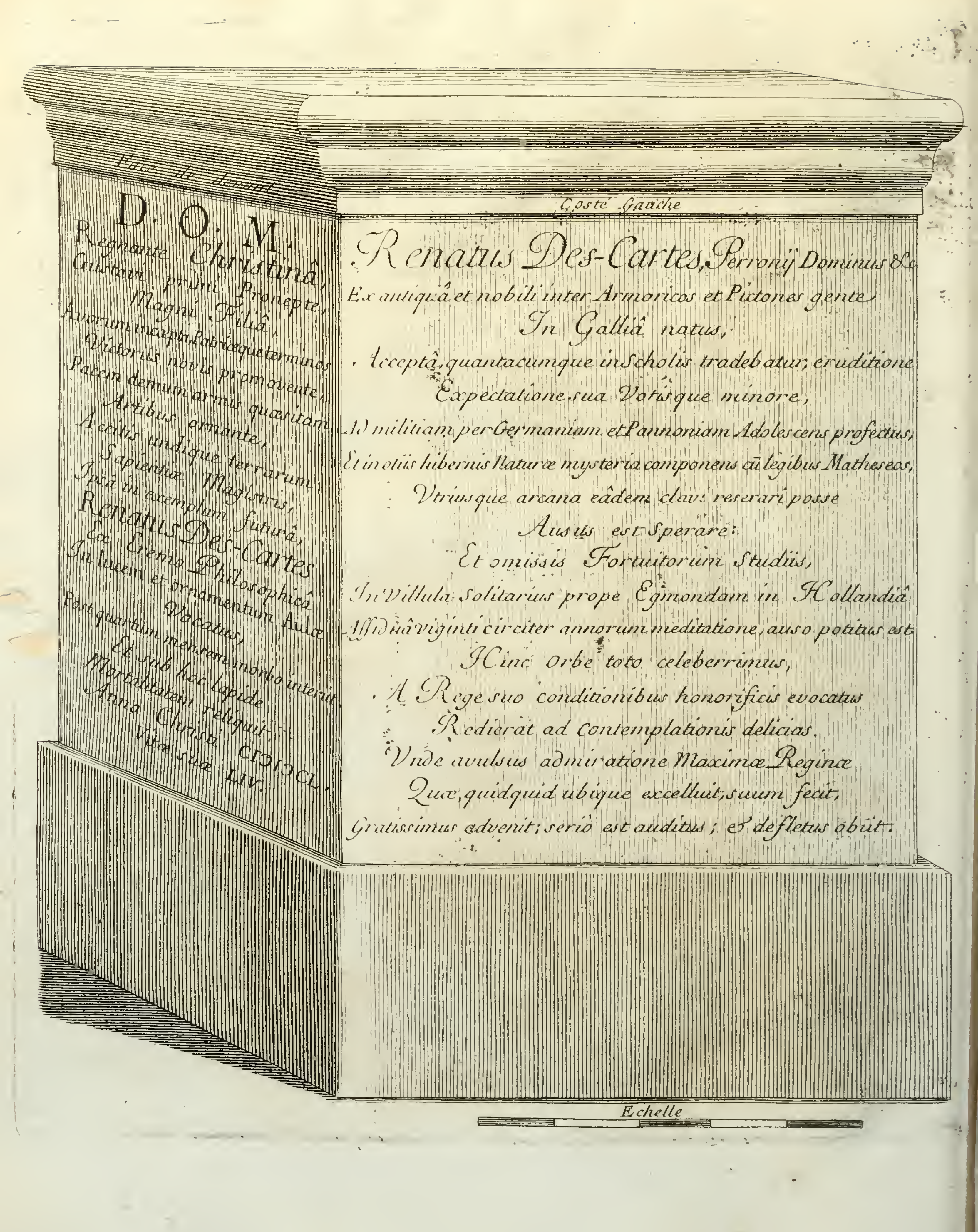
V. l'Epitaphe faite par Boxhornius.

Borel Vit. Compend. pag. 15. &c.

1650. ment achevé paroiſſoit avoir treize pieds de hauteur. Les quatre faces de la pyramide furent couvertes d'une groſſe toile blanche cirée, que l'on fit peindre à trois couches ; & l'on y fit écrire par le même Peintre les belles Inſcriptions qui compoſoient toute l'Epitaphe, dont M. l'Ambaſſadeur avoit voulu honorer le défunt.

En voicy la repréſentation qui mérite d'être conſervée à l'abri des vents & des pluyes, qui n'ont pas aſſez reſpecté ce monument expoſé à leurs injures au milieu d'un cimetiére.

On



Face de devant
Costé Gauche
D. O. M.
Regnante Christinâ,
Gustavi primi Pronepte,
Magni Filiâ,
Avorum incepta Patriæque terminos
Victoriis novis promovente,
Pacem demum armis quæsitam
Artibus ornante,
Accitis undique terrarum
Sapientiæ Magistris,
Ipsâ in exemplum futurâ,
Renatus Des-Cartes
Ex Eremo Philosophicâ
In lucem et ornamentum Aulæ
Vocatus,
Post quartum mensem morbo interiit,
Et sub hoc lapide
Mortalitatem reliquit,
Anno Christi CIƆIƆCL.
Vitæ suæ LIV.
Renatus Des-Cartes, Perronij Dominus &c.
Ex antiquâ et nobili inter Armoricos et Pictones gente
In Galliâ natus,
Acceptâ, quantacumque in Scholis tradebatur, eruditione
Expectatione sua Votisque minore,
Ad militiam per Germaniam et Pannoniam Adolescens profectus,
Et in otiis hibernis Naturæ mysteria componens cū legibus Matheseos,
Utriusque arcana eâdem clave reserari posse
Ausus est Sperare:
Et omissis Fortuitorum Studiis,
In Villula Solitarius prope Egmondam in Hollandiâ
Assiduâ viginti circiter annorum meditatione, auso potitus est.
Hinc Orbe toto celeberrimus,
A Rege suo conditionibus honorificis evocatus
Redierat ad Contemplationis delicias.
Unde avulsus admiratione Maximæ Reginæ
Quæ, quidquid ubique excelluit, suum fecit,
Gratissimus advenit; seriò est auditus; & defletus obiit.
Echelle

Face de derriere

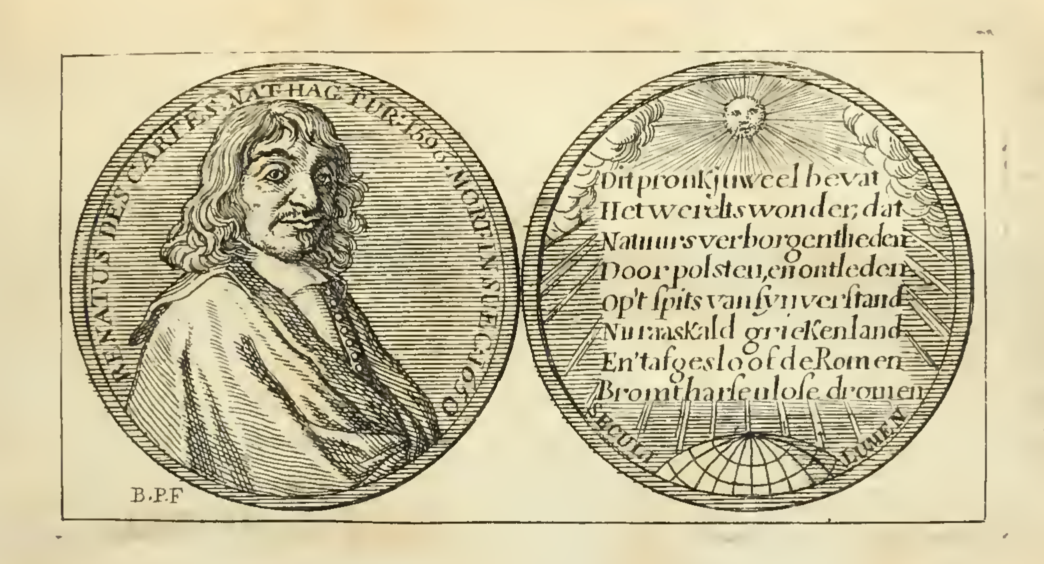
Christianissimi Regis
Ludovici XIV.
Ludovici Justi Filii
Henrici Magni Nepotis
Annæ Austriacæ
Optimâ Prudentissimâ Fortissimâ
Reginâ
Annos et regnum Filii regente,
Legatus ordinarius Petrus Chanut
Hoc Monumentum
Ad gloriam Dei bonorum omnium
Datoris,
Gallici nominis honorem,
Perpetuam memoriam Amici charissimi
Renati Des-Cartes
Poni curavit,
Anno VII.° ab excessu Ludovici Justi

Costé droit

Noverint Posteri
Qualis vixerit Renatus Des-Cartes.
Ut cujus doctrinam olim suspicient, mores imitentur.
Post instauratam à fundamentis Philosophiam,
Apertam ad penetralia Naturæ Mortalibus Viam
Novam, Certam, Solidam,
Hoc unum reliquit incertum
Major in eo modestia esset, an Scientia?
Quæ vera scivit, verecundè affirmavit.
Falsa non contentionibus sed vero admoto refutavit.
Nullius Antiquorum obtrectator, nemini Viventium gravis,
Invidorum Criminationes purgavit innocentiâ morum.
Injuriarum negligens; Amicitiæ tenax.
Quod summum tandem est,
Ita per Creaturarum gradus ad Creatorem est conatus,
Ut opportunus Christo Gratiæ Auctori, in avitâ Religione quiesceret.

I nunc Viator, et Cogita
Quanta fuerit Christina, & qualis Aula,
Cui Mores isti placuerunt.

On ne s'intéressoit pas moins en Hollande qu'en Suéde à la gloire du défunt : & il étoit bien juste, qu'un païs, qu'il avoit honoré d'un si long séjour, en conservât la mémoire sur quelque monument, dont la durée pût en avertir la Postérité la plus reculée. Ce fut dans cette intention qu'on luy fit frapper une Médaille, qui se garde dans les principaux cabinets de l'Europe ; & que j'ay cru devoir représenter icy pour la satisfaction des lecteurs, qui ne pourront pas la voir ailleurs. 1650.



Le revers ne comprend autre chose que des éloges exprimez en Flamand, & qu'il sera aisé à ceux qui n'entendent pas cette langue de deviner à la vûë du soleil que l'on a gravé au dessus, & du globe terrestre qui se trouve au dessous.



CHAP.

1650.
1654.

CHAPITRE XXIII.

Conversion de la Reine de Suéde, qui en attribuë la gloire aprés Dieu à M. Descartes. On fait la translation de ses os en France seize ou dix-sept ans aprés sa mort par les soins de M. d'Alibert. On les dépose dans l'Eglise de Sainte Géneviéve du Mont à Paris, où on luy fait un service solennel avec une magnificence excessive. On luy dresse un monument de marbre trés-simple & trés-modeste, mais orné d'une Epitaphe glorieuse à sa mémoire.

LA Reine de Suéde privée de la présence corporelle de celuy qu'elle appelloit son Maître, & que Dieu avoit laissé auprés d'elle autant de têms qu'il étoit nécessaire, pour jetter dans son cœur les semences des desseins héroïques, qu'elle exécuta depuis avec l'admiration de l'Univers, ne cherchoit plus de consolation que dans les entretiens spirituels qu'elle pouvoit avoir avec son esprit. Cét esprit qui la conduisoit encore aprés la mort du Philosophe, résidoit moins dans ses œuvres imprimées, que dans certains petits mémoires sécrets qu'il luy avoit dressez pour luy apprendre la maniére de vivre heureuse devant Dieu & devant les hommes, & dans les conversations particuliéres de M. Chanut, qui avoit tellement étudié l'esprit & le cœur de son ami, qu'il étoit capable de représenter l'un & l'autre à cette Princesse. Il fallut un espace de quatre ans à sa prudence, pour trouver tous les ménagemens nécessaires, tant auprés de ses sujets qu'à l'égard d'elle-même. Ces précieuses semences, que le Seigneur avoit benies, que nulles épines, nulles tempêtes n'avoient pû étouffer, produisirent enfin leur fruit au mois de Juin de l'an 1654 : & la Reine aimée & adorée de ses sujets, maîtresse paisible & absoluë d'un Royaume trés-florissant, par un exemple inoüy aux siécles, voulut descendre de son trône, & sortir de son païs, pour venir se soumettre à la Foy catholique, & mener une vie privée dans le sein de l'Eglise Romaine. Sa générosité n'a pû souffrir que nous ignorassions, que M. Descartes aprés Dieu avoit été le principal auteur avec M. Chanut, d'une résolution

résolution si héroïque. Voicy les termes ausquels sa Majesté voulut s'en expliquer douze ans aprés par un certificat signé de sa main, qu'elle donna en faveur du prémier. *Nous certifions même par ces présentes que ledit sieur Descartes a beaucoup contribué à nôtre glorieuse conversion : & que la Providence de Dieu s'est servie de luy & de son illustre ami le sieur Chanut pour nous en donner les prémiéres lumiéres, que sa grace & sa miséricorde achevérent aprés ; & pour nous faire embrasser les véritez de la Religion Catholique, Apostolique, & Romaine.* La Reine fut bien aise de donner ce témoignage au Public, afin de le faire passer à la Postérité, parce qu'il s'agissoit de protester solennellement en faveur de la Vérité. Mais dans ses conversations particuliéres, où l'on sçait qu'elle affectoit de parler toûjours fort froidement de ceux qu'elle estimoit le plus, sur tout depuis qu'elle eût fixé sa demeure en Italie, elle se contentoit de déclarer que *la facilité, avec laquelle elle s'étoit renduë à plusieurs difficultez, qui l'éloignoient auparavant de la Religion des Catholiques, étoit duë à certaines choses qu'elle avoit oüy dire à M. Descartes.*

1654.
1666.

Certif. de la Reine de Suéde.

Poiss. Rélat. Ms. de son entret. avec la Reine de Suéde à Rome en 1677.

Cependant les amis du défunt ne pouvoient souffrir qu'avec chagrin que son corps demeurât ainsi dans une terre étrangére, où il ne leur étoit point libre de chanter les Cantiques du Seigneur, & d'offrir leurs vœux au ciel sur son tombeau. Depuis la retraite de la Reine, personne ne s'intéressoit plus à la garde de ce précieux dépôt, & son sépulcre ne servoit plus que de spectacle à la curiosité des Voyageurs & des Sçavans. Personne ne parut alors plus intelligent pour pénétrer le fonds du cœur de ces affligez, & pour expliquer leurs soupirs, que Monsieur d'*Alibert* [1] Trésorier général de France ; & personne ne se trouva peut-être plus en état que luy de satisfaire à leurs desirs. Il avoit été luy-même l'un des amis particuliers de M. Descartes ; & le croyant le plus propre des hommes à rendre utile au Public une partie des grandes richesses que la Providence luy avoit confiées, il avoit osé le tenter plus d'une fois de la même maniére dont Alexandre tenta autrefois un Philosophe. M. Descartes s'en étoit toûjours défendu avec autant de force, quoy qu'avec moins de faste que Diogéne. Mais pour accorder quelque chose aux généreux desseins que M. d'Alibert avoit

Lettr. & Rélat. Mss. de Chass. & de Pomp.

1 Pierre.

1654. de faire quelques sacrifices de ses biens propres pour l'utili-
1666. té publique du genre humain, il luy avoit persuadé de faire de loüables établissemens dans Paris pour perfectionner les arts. Ses conseils alloient à faire bâtir dans le collége Royal & dans d'autres lieux qu'on auroit consacrez au Public diverses grandes salles pour les artisans; à destiner chaque salle pour chaque corps de mêtier; à joindre à chaque salle un cabinet rempli de tous les instrumens méchaniques nécessaires ou utiles aux arts qu'on y devoit enseigner; à faire des fonds suffisans, non seulement pour fournir aux dépenses que demanderoient les expériences, mais encore pour entretenir des Maîtres ou Professeurs, dont le nombre auroit été égal à celuy des arts qu'on y auroit enseignez. Ces Professeurs devoient être habiles en Mathématiques & en Physique, afin de pouvoir répondre à toutes les questions des Artisans, leur rendre raison de toutes choses, & leur donner du jour pour faire de nouvelles découvertes dans les arts. Ils ne devoient faire leurs leçons publiques que les Fêtes & les Dimanches aprés vêpres, pour donner lieu à tous les gens de métier de s'y trouver, sans faire tort aux heures de leur travail : & M. Descartes qui avoit proposé cét expédient, supposant l'agrément de la Cour & de M. l'Archevêque, l'avoit regardé comme un moyen trés-propre à les retirer de la débauche, qui leur est si ordinaire aux jours de fêtes. La résolution de ces grands desseins avoit été prise par M. d'Alibert au dernier voyage de M. Descartes à Paris; & l'exécution en avoit été remise à son retour de Suéde, d'où il avoit fait espérer qu'il reviendroit s'établir à Paris, dés que la ville seroit pacifiée. Mais sa mort ayant renversé tous ces beaux projets, M. d'Alibert s'étoit presque toûjours trouvé distrait par les affaires, qui l'occupérent, jusqu'à ce que les regrets des autres amis de M. Descartes réveillérent en luy le souvenir de ses généreux desseins, & luy firent naître la pensée de faire quelque chose d'éclatant pour la mémoire de cét illustre Défunt.

Voyant donc M. Chanut sorti de ce monde, il ne crud personne plus en état que luy-même de faire réüssir la résolution qu'ils avoient prise en 1666, de faire transporter le corps du Philosophe en France. Il se chargea seul de la conduite de l'affaire, & son cœur ne put souffrir même, que personne,

autre que luy, parlât de contribuer aux frais de cette longue 1666.
& difficile exécution. Les prémiers avis de leurs delibérations n'alloient d'abord qu'à rétablir le tombeau du défunt, & à luy faire ériger en Suéde un monument de marbre pareil à celuy dont la Reine Christine avoit eu le dessein. M. d'Alibert avoit écrit dés l'année précédente à M. le Chevalier de Terlon pour lors Ambassadeur de France en Suéde, pour le sonder sur ce point, & sçavoir s'il voudroit se charger de l'entreprise. Cét Ambassadeur fut ravi d'avoir une occasion de témoigner le zéle & la vénération qu'il avoit pour la mémoire & la réputation d'une personne, dont il estimoit infiniment la doctrine. Il manda à M. d'Alibert qu'il acceptoit la commission avec joye, & qu'outre le monument de marbre qui seroit superbe, il feroit faire un buste de bronze, & un autre de pierre de taille, sur le tableau que la Reine Christine en avoit fait tirer aprés sa mort: & qu'il feroit mettre les deux bustes sur la pyramide de l'ancien tombeau que M. Chanut avoit fait dresser, aprés qu'il l'auroit fait raccommoder. Il communiqua ensuite ce grand dessein à un sçavant & *illustre François* qui se trouvoit à Stockholm, & qui avoit été aussi à la Reine Christine en qualité d'homme de Lettres. Cét homme loüa le dessein: mais il représenta à l'Ambassadeur, qu'il seroit encore plus glorieux pour la mémoire du grand Philosophe, & pour la nation des François, de transporter son corps, tel qu'on le trouveroit, en France; & de le placer dans une des Eglises de la capitale du Royaume, où toute l'Europe l'iroit voir: au lieu qu'il seroit toûjours *incognitò* dans un coin du Nord, où étoit son tombeau. M. le Chevalier de Terlon étant entré dans ce sentiment, proposa la chose à M. d'Alibert, & M. d'Alibert aux principaux Cartésiens, qui embrassérent cét expédient comme une bonne fortune, qu'ils avoient toûjours desirée ardemment, mais qu'ils n'avoient osé espérer comme une chose de trop difficile acquisition. M. d'Alibert se picqua d'honneur, pour faire voir que l'exécution de cette affaire ne luy seroit point difficile: & il récrivit vers le commencement de l'Avent à M. l'Ambassadeur, pour le prier de faire lever le corps de M. Descartes, & de l'envoyer en France suivant les moyens qu'il luy en facilitoit. M. le Chevalier de Terlon

Lettres MSS. du Chevalier de Terlon à M. d'Alibert du 27. Juillet 1665. Du 23. Septembre. Du 3. Octobre. Du 10 Octobre. de la même année.

Lettr. du 10. d'Octobre.

1666.

étoit sur le point de partir de Suéde pour aller Ambassadeur en Danemarc, lors qu'il reçut cette lettre ; & il ne fut point fâché de signaler sa sortie par une action de cét éclat, qui devoit trouver un jour sa place dans l'histoire. Ayant reçu le consentement du Roy de Suéde par écrit, il demanda permission de faire lever le corps au Gouverneur de Stockholm, & à la Régence de la ville, puis au grand Chancelier du Royaume, qui étoit pour lors le Comte Magnus-Gabriel de la Gardie oncle * du Roy Charles XI, fils du Connétable * & grand Général de Suéde, & petit fils de Pontus de la Gardie Gentil-homme François. M. le Chevalier de Terlon aprés avoir payé les droits à l'Evêque, aux Prêtres Luthériens, & aux Fossoyeurs, marcha en plein jour avec toute sa famille au cimetiére du Nord-Malme, accompagné de Monsieur de Pompone, qui étoit nouvellement arrivé de France pour luy succéder dans son Ambassade de Suéde, & qui avoit souhaité d'assister à la cérémonie. Elle fut faite malgré les murmures des Sçavans du païs le prémier jour de May de l'an 1666 par l'Aumônier de M. de Terlon, qui fit conduire & déposer le corps dans la Chapelle de son hôtel, où l'on fit un procez verbal de tout ce qui s'étoit passé. Il eut soin même de faire réparer la pyramide du tombeau en la maniére que M. Chanut l'avoit fait dresser, & il fit retracer les Inscriptions latines que cét ami de M. Descartes avoit composées, & que les vents & les pluyes avoient fort mal traitées depuis ce têms-là. M. de Terlon songeant à la commodité du transport, avoit fait faire un cercueil de cuivre, long de deux pieds & demi seulement, parce qu'il se doutoit que le crane & les os du défunt seroient détachez, & qu'on pourroit les ranger les uns sur les autres sans indécence. L'on renferma les os couchez sur les cendres dans ce nouveau cercueil avec de nouvelles cérémonies & quelques priéres : mais l'on ne put refuser à M. le Chevalier de Terlon un des ossemens de la main, qui avoit servi d'instrument aux écrits immortels du Défunt, & qu'il avoit religieusement demandé à l'Assemblée, qui composoit presque toute l'Eglise catholique de Suéde, en témoignage du zéle qu'il avoit pour conserver la mémoire de M. Descartes. On dressa un nouveau procez verbal, que l'on

* Il avoit épousé sa tante.

* Jacques de la Gardie.

Lettr. Mss. de Terlon à d'Alibert du 30. Décembre 1665. du 20. Mars 1666. du 1. May 1666.

Mém Mss. de Monsieur de Pomponne, &c.

l'on mit avec le prémier dans le cercueil, que l'on jugea à propos de sceller & d'enchasser dans de fortes barres de fer : aprés quoy on le fit embaler ; & M. l'Ambassadeur le garda dans son anti-chambre jusqu'au jour du départ. Le sieur de l'Epine Maître d'Hôtel de Monsieur de Chassan, qui étoit resté à Stockholm lorsque son Maître en étoit parti pour revenir à Paris, s'offrit pour conduire le corps en France, soit de son propre mouvement, soit comme commissionnaire de son Maître & de M. d'Alibert. M. le Chevalier de Terlon qui connoissoit le sieur de l'Epine pour un homme sûr & intelligent, ne fit point difficulté de luy confier le dépôt : mais il voulut luy joindre l'un de ses valets de chambre nommé le sieur du Rocher, serviteur d'un zéle & d'une fidélité éprouvée, pour luy rendre conte de tout ce qui se seroit passé. Dés que le funébre équipage fut embarqué * au port de Stockholm, M. le Chevalier de Terlon qui devoit le suivre de prés jusqu'à Coppenhague, d'où il alloit l'envoyer par terre, écrivit à M. d'Alibert pour luy donner avis de toutes choses. Celuy-cy en donna la nouvelle aux principaux Cartésiens de Paris, qui employérent leurs amis, & sur tout le Résident de France à Hambourg, pour obtenir de la Reine de Suéde un certificat de la catholicité de M. Descartes, contre certains restes de l'Envie, que la Vérité & la Justice n'avoient point encore pû étouffer depuis dix-sept ans. M. Clerselier & l'Abbé Picot se chargérent d'écrire en particulier au Pére Viogué Assistant François du Général des Augustins à Rome, qui avoit gouverné la conscience de M. Descartes en Suéde, afin de luy faire donner de son côté un Certificat de ce qu'il en avoit connu par luy-même. Ce ne fut point sans difficulté que le corps put arriver à Coppenhague, à cause des scrupules superstitieux des matelots, qui par de sotes traditions avoient appris de leurs semblables que le transport des corps morts leur étoit de malheureux augure. M. le Chevalier de Terlon en partant de Stockholm pour Coppenhague, où il devoit rester Ambassadeur auprés du Roy de Danemarc, écrivit au Roy son maître, pour l'informer de tout ce qu'il avoit fait, & de ce qu'il avoit à faire encore touchant le corps de M. Descartes. Il marqua en peu de mots à Sa Majesté quel étoit le mérite de cét illustre Sujet,

1666.
1667.

Lettr. Ms. de Terlon du 19 Juin 1666. & rél. Ms. de Chassan.

* En Juin 1666.

Lettr. Mss.

Lettr. du P. Viogué du 10 May 1667.

1666.
1667.

qui faiſoit une partie de la gloire de ſon Royaume, & la ſupplia de vouloir luy faire connoître ſa volonté. Le Roy luy fit l'honneur d'approuver ce qu'il avoit fait, & luy envoya les ordres néceſſaires pour faire faire le tranſport du corps par ſon autorité royale. Le corps fut trois mois entiers à Coppenhague ſous l'inſpection de M. le Chevalier de Terlon, qui prit toutes les meſures néceſſaires pour la ſûreté des paſſages. Il luy donna la forme d'un balot de ſes hardes, qu'il devoit envoyer ſous le ſceau de ſes armes, afin de prévenir tous les ſcrupules, & les effets de la ſuperſtition des peuples étrangers. Il en marqua la route par terre, pour éviter les hazards de la navigation; aſſûré ſur tout que ſi ce précieux dépôt venoit à tomber entre les mains des Anglois, parmi leſquels M. Deſcartes avoit déja une infinité d'Adorateurs, ils auroient refuſé de le rendre; & luy auroient élevé un magnifique Mauſolée dans leur païs, ſous prétexte de dreſſer un temple à ſa Philoſophie. Ayant reçû les ordres du Roy, il écrivit à M. de Lionne & à M. Colbert, pour les leur faire ſçavoir, afin qu'ils ordonnaſſent aux Doüannes de ne point ouvrir le balot. Enfin, il fit partir le corps de Coppenhague le ſecond jour d'Octobre de l'an 1666, ſous la direction du ſieur de l'Epine, & du ſieur du Rocher, auquel il donna une lettre pour M. d'Alibert. Trois jours aprés il luy récrivit par l'ordinaire, pour en publier la nouvelle dans Paris, & l'inſérer dans les Gazettes. Mais il demanda pour reconnoiſſance de ſes ſoins, qu'on ajoûtât à l'inſcription du tombeau que ce *tranſport avoit été fait ſous Loüis XIV par le Chevalier de Terlon ſon Ambaſſadeur.* Les ſieurs de l'Epine & du Rocher traverſérent à longues journées la Juthlande, la baſſe Allemagne, la Hollande, & la Flandre en toute ſûreté, juſqu'à ce qu'étant arrivez à Péronne en Picardie, ils furent arrêtez par les Doüanniers, comme introducteurs de quelque marchandiſe de contrebande. Rien ne leur parut dans tout leur voyage plus embarraſſant que cette exactitude aveugle des Commis: & quoy qu'ils alléguaſſent de par le Roy, & au nom de M. Colbert pour M. l'Ambaſſadeur, ils ne purent s'en garantir, qu'en ſouffrant que l'on rompît le ſceau de M. l'Ambaſſadeur, & que l'on ouvrît la caiſſe de cuivre, dont ils prirent acte en préſence de témoins ſuffiſans.

Lettr. Mſ. de Terlon du 1. May 1666. Lettr. du 19 Juin 1666.

Lettr. du 2. d'Octobre 1666.

Lettr. du 5. d'Octobre 1666.

Lettr. du 25. Déc. 1666.

Rél. Mſ. de M. Haqueſeau.

Le

Le corps étant enfin arrivé à Paris vers le commencement 1666.
du mois de Janvier de l'année suivante fut porté chez M. 1667.
d'Alibert, & quelques jours aprés il fut mis en dépôt sans cérémonie dans une Chapelle de l'Eglise de saint Paul: & l'on délibéra aussi-tôt du lieu de la sepulture, & des circonstances dont on accompagneroit la cérémonie. L'on jetta les yeux sur l'Eglise de sainte Géneviéve du Mont, que l'on ne regardoit pas moins comme le sanctuaire des Sciences, que comme celuy de la Religion. On souhaitoit d'exposer ce corps à toute la France sur le lieu le plus élevé de la capitale, & sur le sommet de la prémiére Université du Royaume, afin que les dépoüilles de la mortalité de ce grand Philosophe pussent servir de trophée à la Vérité éternelle, que son esprit avoit recherchée sur la terre, & que son ame possédoit en l'autre monde, autant qu'il étoit permis de l'espérer de la miséricorde de Dieu. L'Abbé de sainte Géneviéve Général de la Congrégation, qui étoit alors le Révérendissime P. François Blanchard, reçut la proposition qu'on luy en fit avec plaisir; & tous les Religieux de la maison n'eurent qu'une voix pour y consentir. Le Pére l'Allemant Chancelier de l'Université, célébre par divers ouvrages de piété, dont le Public fera long-têms ses délices, fut choisi pour composer l'oraison funébre, & M. Clerselier luy fournit les mémoires nécessaires pour y réüssir. D'un autre côté, M. Foucher Chanoine de Dijon, demeurant pour lors à Paris, s'étoit chargé d'en faire encore une autre à la priére de M. Rohault, pour être prononcée en un autre lieu, dont on devoit convenir dans la suite. Messieurs de sainte Géneviéve voulurent bien prendre tous les soins de l'appareil funébre qui regardoit la décoration de leur Eglise, & M. d'Alibert convint avec eux des moyens de faire la chose avec un éclat & une magnificence à laquelle on n'eût rien à desirer.

Lettr. Msf. de Clers. au P. l'Allemant du 16. Mars 1667. Ephémérid. imprim. de l'Abbaïe de Ste Géneviéve, & de la Congrégat. du 1. Février 1668.

Toutes choses étant préparées pour le XXIV jour de Juin, la pompe funébre partit de la ruë Beau-treillis, où demeuroit M. d'Alibert, aprés le Soleil couché, pour se rendre à l'Eglise de saint Paul, d'où l'on devoit lever le corps. Elle étoit composée du Clergé de cette grande Paroisse, d'un nombre trés-grand de Pauvres revétus de neuf au nom du Défunt portant des torches & des flambeaux, & d'une longue

Registre des Jurez Crieurs du Samedy 25. Juin 1667.

suite

1667. ſuite de caroſſes remplis de perſonnes de la prémiére qualité, de tous les amis du Philoſophe qui reſtoient à Paris, & d'une foule de ſes Sectateurs, qui n'avoient jamais eû l'honneur de le connoître. Elle arriva devant l'Egliſe de ſainte Géneviéve peu de têms aprés les matines de la Communauté. L'Abbé revétu des habits pontificaux, la mître ſur la tête, & la croſſe à la main, accompagné de tous les Chanoines réguliers, portant chacun le cierge, alla recevoir le corps à la porte de l'Egliſe, & le conduiſit dans le Chœur, où l'on chanta ſolennellement les Vêpres des Morts. L'induſtrie des Péres de ſainte Géneviéve pour l'appareil funébre, & pour tout le cérémonial Eccléſiaſtique, qui eſt toujours fort majeſtueux parmi les Chanoines réguliers, enchérit encore beaucoup au-deſſus de tout ce que l'imagination du généreux M. d'Alibert avoit pû leur ſuggérer : & depuis la mort du Cardinal de la Roche-Foucaut Réformateur de leur Ordre, l'on ne ſe ſouvenoit point d'avoir rien vû de plus pompeux dans leur Egliſe. Les priéres finies, l'on porta le cercueil au côté méridional de la nef, & on le poſa contre la muraille dans un caveau qui luy avoit été deſtiné, entre la chapelle du titre de ſainte Géneviéve, & celle du titre de ſaint François. La groſſe ſonnerie qui ſe fit entendre par toute la Ville, dans le têms que tous les bruits du jour commençoient à céder au ſilence de la nuit, excita la curioſité ou la dévotion d'une infinité de monde, qui accourut à l'Egliſe le lendemain, qui étoit un ſamedy, auquel on avoit remis le ſervice : ce qui produiſit une foule d'aſſiſtans beaucoup plus grande que celle de la veille. Mais à travers de tout cét appareil il vint un ordre de la Cour portant deffenſe de prononcer publiquement l'Oraiſon funébre. Il fut reçû avec reſpect, & fut exécuté avec autant de ſoûmiſſion, que s'il n'eût pas été ſurpris. Dés le mois de Mars, lorſque la piéce n'étoit encore qu'ébauchée ſur le papier du P. l'Allemant, l'on avoit reçû quelque avis, que parmi la foule des auditeurs qui ſeroient ravis d'entendre prononcer cette Oraiſon, il ſe gliſſeroit infailliblement quelques cenſeurs mal intentionnez, qui pourroient en faire un mauvais uſage. La crainte parut aſſez bien fondée à M. Clerſelier, qui jugea qu'on devoit en continuer la compoſition, mais s'abſtenir de la prononcer en Public. Le P. l'Allemant charmé de la beauté

Entre deux confeſſionnaux.

Lettr. Mſ. de Clerſel. au P. l'Allemant du 16. Mars 1667. Item, Mém. Mſſ. de Clerſ.

beauté de son sujet, n'avoit pas laissé de se préparer dans la suite, à la persuasion de ceux qui prenoient cette crainte pour une terreur panique. Mais l'événement fit connoître tout à propos que M. Clerselier avoit conseillé le meilleur parti. Cependant on fit le service solennel avec la même magnificence que la veille. Le Révérendissime Général Abbé du lieu dit la Messe pontificalement, & finit toute la cérémonie par une procession au lieu du cercueïl, où il bénit pour la derniére fois les cendres du Défunt. Aprés que le gros de la foule fut écoulé, les principaux amis de M. Descartes allérent joindre les Religieux de la maison, & leur présentérent les titres & les procez verbaux de toute l'histoire de cette fameuse translation, avec les certificats en bonne forme, du Pére Viogué, de feu M. Chanut l'Ambassadeur, de M. Clerselier, & de Messieurs Chanut fils de l'Ambassadeur, concernant la catholicité de sa Religion, l'intégrité de ses mœurs, & l'innocence exemplaire de sa vie. Ils y joignirent aussi une lame de cuivre, où ils avoient fait graver la même histoire parfaitement bien circonstanciée, avec les noms de toutes les personnes qui y avoient eû quelque part. L'Abbé & les Religieux renfermérent la lame de cuivre dans le cercueïl en présence de ces amis : & aprés qu'on l'eut scellé & barré, ils portérent les titres, les procez verbaux, & les certificats dans les archives de l'Abbaye. Celuy qu'on attendoit de la Reine de Suéde ne put venir assez tôt, pour être compris dans la même cérémonie. On ne le reçut qu'au mois de Septembre suivant, parce que la Reine ne s'étoit trouvée en état de l'écrire de sa main, que le xxx jour d'Août dans la ville de Hambourg. On le mit à la tête des autres, comme le témoignage le plus glorieux de l'estime que la plus sçavante des têtes couronnées faisoit de nôtre Philosophe, & comme le titre le plus authentique des services qu'il avoit rendus à la Religion Catholique, * & de la piété avec laquelle il avoit tâché de se sanctifier luy-même au milieu des Protestans & des Etrangers dans le sein de l'Eglise Romaine. Les restes de l'inclination que la Reine Christine conservoit pour la gloire des Etats qu'elle avoit quitez s'étoient réveillez à la nouvelle de l'enlévement qu'on avoit fait du corps de son ancien Maître. M. le Chevalier de Ter-

1667.

Celuy du P. Viogué est du 9. de May 1667. à Rome.

* En procurant la conversion de cette Princesse.

Lettr. de Terlon à d'Alibert du 12. Juillet 1667.

1667. lon ayant eu occasion de la voir depuis, elle ne put luy dissimuler ce qu'elle en pensoit ; & elle ajoûta, *que, si elle avoit été dans le Royaume, jamais elle n'auroit souffert qu'on eût enlevé ce thrésor de la Suéde ; mais qu'elle l'auroit fait transporter dans une Eglise, où elle l'auroit couvert d'un magnifique tombeau.*

Lettr. Ms. de Clers. à d'Alibert du 23. Juin 1667.

Lettr. de Terlon ou d'Alibert du 12. Juillet 1667.

Au sortir de l'Eglise de sainte Géneviéve, M. d'Alibert mena quelques personnes qualifiées & quelques-uns des principaux Cartésiens qui avoient été de la cérémonie chez le fameux Bocquet, où il leur avoit fait préparer un splendide & somptueux repas. Ceux des conviez dont la mémoire ne nous est pas encore échappée, étoient M. de *Montmor* Maître des Requêtes ; M. d'*Ormesson* Maître des Requêtes ; M. de *Guedreville* Maître des Requêtes ; M. d'*Amboile* fils de M. d'Ormesson, qui a été depuis Maître des Requêtes & Intendant à Lyon ; M. de *Fleury* alors Avocat, & maintenant Abbé du Locdieu, sous-Précepteur de Monseigneur le Duc de Bourgogne, & de Monseigneur le Duc d'Anjou ; M. de *Cordemoy* aussi Avocat, & depuis Lecteur de Monseigneur ; M. *Rohault* gendre de M. Clerselier & chef des écoles Cartésiennes ; M. *Auzout* Mathématicien qui demeure présentement à Rome ; M. le *Laboureur* Bailly de Montmorency ; M. *Petit* Intendant des Fortifications, dont nous avons souvent eû occasion de parler dans cét ouvrage ; M. *Denys* 1 Médecin ordinaire du Roy ; M. *Clerselier* qui faisoit les honneurs de la fête avec M. d'Alibert. M. *Fedé* fut aussi du festin, & quelques autres encore, qui sans y avoir été invitez le jeudy 23 du mois comme les douze prémiers, s'étoient assûrez d'y être trés-bien reçûs. On n'y omit rien de ce qui pouvoit le plus contribuer à bien solenniser la mémoire de M. Descartes. Mais quelqu'un de la compagnie en belle humeur sur la fin du dîner, voyant que personne n'avoit pris le parti des Péripatéticiens se leva soudain sur son siége & s'écria en sautant, comme s'il avoit voulu prendre la fuite en leur nom.

1. Jean Bapt.

Virg. *Hostis habet muros, ruit alto à culmine Troja.*

Lettr. Ms. de Clers. de la fin de Juin 1667.

Le neuviéme jour d'aprés qui étoit un Dimanche, troisiéme jour de Juillet, M. d'Alibert, M. Clerselier, & M. Rohault furent priez à dîner par le P. Général de sainte Géneviéve, & M. Rohault fit aprés le repas diverses expériences de l'aimant pendant la récréation des Péres de la maison.

Les

Les ſoins de M. d'Alibert ſe terminérent enſuite à faire dreſſer ſur le tombeau de M. Deſcartes un marbre contre la muraille, contenant la repréſentation de ſon corps en ſculpture avec une belle Epitaphe au bas du buſte, dont les vers françois ſont de la veine de l'un des plus illuſtres & des plus ſçavans Magiſtrats qui compoſent aujourd'huy le Conſeil du Roy. Mais l'inſcription latine que l'on y a jointe eſt de M. Clerſelier; quoique pluſieurs veüillent encore maintenant l'attribuer au Pére l'Allemant Chancelier de l'Univerſité. Voicy l'une & l'autre inſcription de l'Epitaphe. 1667.

Elle ne fut miſe en place que ſur la fin de l'an 1669.

DESCARTES, dont tu vois icy la ſepulture,
A deſſillé les yeux des aveugles mortels,
Et gardant le reſpect que l'on doit aux Autels,
Leur a du Monde entier démontré la ſtructure.

Son nom par mille écrits ſe rendit glorieux,
Son eſprit meſurant & la Terre & les Cieux
En pénétra l'abîme, en perça les nuages:
Cependant comme un autre, il céde aux loix du ſort,
Luy qui vivroit autant que ſes divins ouvrages,
Si le Sage pouvoit s'affranchir de la mort.

D. O. M.

RENATUS DESCARTES.

VIR ſupra titulos omnium retro Philoſophorum,
Nobilis genere, Armoricus gente, Turonicus origine,
In Galliâ Flexiæ ſtuduit;
In Pannoniâ miles meruit;
In Bataviâ Philoſophus delituit;
In Ueciâ vocatus occubuit.

Tanti viri precioſas reliquias
Galliarum percelebris tunc Legatus *Petrus Chanut*
Chriſtinæ Sapientiſſimæ Reginæ Sapientium amatrici
Invidere non potuit, nec vendicare Patriæ:
Sed quibus licuit cumulatas honoribus
Peregrinæ terræ mandavit invitus
Anno Domini 1650, menſe Februario, ætatis 54°.

Tandem poſt XVII annos
In gratiam Chriſtianiſſimi Regis
LUDOVICI XIV.
Virorum inſignium cultoris & remuneratoris,
Procurante *Petro d'Alibert*
Sepulcri pio & amico violatore,
Patriæ redditæ ſunt:
Et in iſto Urbis & Artium culmine poſitæ.

Ut qui vivus apud Exteros otium & famam quæſierat
Mortuus apud ſuos cum laude quieſceret,
Suis & Exteris in exemplum & documentum futurus.
I nunc viator:
Et Divinitatis immortalitatiſque Animæ
Maximum & clarum Aſſertorem
Aut jam crede felicem,
Aut precibus redde.





LA VIE DE MR DESCARTES.

LIVRE HUITIE'ME.

Contenant ses qualitez corporelles & spirituelles. Sa maniére de vivre chez luy, & avec les autres. Ses mœurs. Ses sentimens. Sa Religion. Ce qu'on a trouvé à redire à sa personne & à ses écrits; & généralement, tout ce qui n'a pû entrer dans la suite des années de l'histoire de sa vie.

CHAPITRE PREMIER.

Du corps de M. Descartes. Sa taille. Son teint. Sa voix. Son poil. Utilité de la perruque pour la santé, & l'usage qu'en faisoit M. Descartes. Comment il s'accommodoit aux modes. Ses habits. Son regime de vin. Sa sobriété. Sa diéte. Son discernement sur les nourritures. Frugalité de sa table. Pourquoy il préféroit les racines & les herbes à la chair des animaux? Effet de la joye & de la tristesse sur le manger & le dormir. Du repos & du travail de M. Descartes. Ses exercices. Sa santé. Son tempérament. Ses infirmitez corporelles. Sa maniére de rétablir & de conserver la santé. Son aversion pour les Charlatans & Médecins ignorans. Etude de la Médecine. Pouvoir des passions de l'Ame sur la santé du corps.



LE corps de M. Descartes étoit d'une taille un peu au-dessous de la médiocre; mais assez fine, & bien proportionnée dans la justesse de toutes ses parties. C'est sa petitesse qui avoit servi de fondement à l'injure d'un Professeur Allemand * qui l'appella

* Cyriacus de Lentz, ou, Lentulus Profess. de Herborn.

2. Johan. Clauberg Prof. Herb. tum Teutoburg.
Borel. p. 9.
Tom. 1. des Lettr. p. 75.

homuncio par mépris, & qui fut repris de cette malhonnêteté par un de ses collégues en ces termes 2 *homuncionem vocas quem Naturæ filium cordati vocant*. Neantmoins il paroissoit avoir la tête un peu grosse par rapport au tronc. Il avoit le front large & un peu avancé, mais presque en tout têms couvert de cheveux jusqu'aux sourcils. Il eut le teint du visage assez pâle depuis sa naissance jusqu'au sortir du collége: aprés il fut mêlé d'un vermillon éteint ou passé jusqu'à sa retraite en Hollande; & depuis il parut un peu olivâtre jusqu'à sa mort. Il portoit à la jouë une petite bube qui s'écorchoit de têms en têms, & qui renaissoit toujours. Il avoit la lévre d'en-bas un peu plus avancée que celle de dessus; la bouche assez fenduë; le nez assez gros, mais d'une longueur proportionnée à sa grosseur: les yeux d'une couleur mêlée de gris & de noir: la vûë fort agréable, si ce n'est qu'elle parut un peu trouble ou moins perçante dans les derniéres années, quoiqu'elle fût bonne jusqu'à la fin de ses jours.

Borel. vit. compend. Clersel. Mem. Rél. MSS. &c.

Il avoit le visage toujours fort serain, & la mine affable, même dans le fort de la dispute: le ton de la voix doux entre le haut & le bas, mais peu propre à pousser un long discours sans interruption, à cause d'une foiblesse de poitrine, & d'une petite altération de poûmon qu'il avoit apportée en naissant.

Tom. 2. des Lettr. pag. 367.

Ses cheveux & ses sourcils étoient assez noirs, le poil du menton l'étoit un peu moins; mais il commença à blanchir dés l'âge de quarante trois ans. Peu de têms aprés il prit la perruque, & on luy en trouva quatre à sa mort. Il estimoit l'usage de la perruque particuliérement pour la santé; & il ne fit point difficulté pour la même raison de porter son ami l'Abbé Picot à la prendre, comme un préservatif contre les fluxions & les autres maux de tête.

Lettr. MS. à Picot du 2. de Novembre 1646.

Il aimoit à se voir proprement coëffé, mais sans faste & sans luxe. Ses perruques se faisoient toûjours à Paris, même lors qu'il étoit en Suéde. Mais elles différoient peu de la forme des cheveux qu'il s'étoit fait couper. Il avoit soin seulement de recommander que l'on n'y mît point de

Lettr. MS. à Picot du 2. Avril 1649.

„ cheveux teints, parce qu'ils changent trop tôt de couleur,
„ mais qu'ils fussent naturellement noirs, & qu'on y en mêlât
„ quelques uns de gris. Il se faisoit toûjours raser en Hollan-
„ de

de & ailleurs à la maniére de France. Il ſuivoit moins les modes, qu'il ne s'y laiſſoit entraîner. Il attendoit qu'elles devinſſent communes pour éviter la ſingularité : & quand il écoutoit ſon génie, il laiſſoit ce qui ſe trouvoit de bizarre dans le changement de la mode, & n'en retenoit que ce qu'il y remarquoit de commode.

Jamais il n'étoit négligé, & il évitoit ſur tout de paroitre vêtu en Philoſophe. Il portoit ordinairement le chapeau de caſtor, principalement depuis qu'il eût quité l'épée pour le manteau. Avant le ſiége de la Rochelle, il étoit volontiers vêtu de verd. Il portoit en toute ſaiſon l'écharpe, le baudrier, & le plumet, ſoit à Paris, ſoit dans ſa province aprés ſes voyages. Etant retiré en Hollande il quita la ſoie pour prendre du drap, & préféra le noir à toute autre couleur, hors que dans ſes voyages il ſe contentoit d'une caſaque de gris brun. Jamais il ne quitoit le bas de ſoye : mais il avoit coutume de le couvrir d'un bas gris de laine, lors qu'il falloit ſortir.

Son régime de vivre a été fort uni en tout têms. La ſobriété luy étoit naturelle, & jamais abſtinence ne luy coûta. Il bûvoit trés-peu de vin, & étoit ſouvent des mois entiers ſans en boire du tout. Ses heures pour manger étoient réglées ſans gêne, & jamais il ne paſſoit la meſure qu'il avoit preſcrite à la quantité des nourritures qu'il avoit à prendre. Le ſieur Lipſtorpius attribuoit ſa grande frugalité à l'amour qu'il avoit pour la tempérance & au ſoin de ſa ſanté. Il ajoute que jamais la complaiſance pour ſes amis ne luy a fait prendre un doit de vin au delà de ſon néceſſaire ; mais que pour adoucir un peu la dureté de ſon exemple devant des gens qu'une ſobriété ſemblable auroit pû incommoder, il avoit ſoin de récompenſer ſes amis de quelques entretiens agréables à table, & ſçavoit les réjouïr avec ſon humeur enjoüée, que ni la retraite, ni l'étude n'avoit point été capable de luy ôter. Il évitoit autant qu'il luy étoit poſſible de manger des viandes trop nourriſſantes : mais il n'étoit point de l'opinion de ceux qui trouvent plus de ſuc dans la volaille, que dans le bœuf, & tout ce qui s'appelle groſſe viande.

Borel vit. comp. init.

Lipſtorp. de Regul. Motus pag. 86.

Le ſieur Gérard de Vriés avoit oüi dire, qu'au lieu de manger

Introd. ad Philoſ. Cart. part. 3. theſ. 10.

ger les viandes l'une aprés l'autre, chacune dans leur plat à part, ſelon la coûtume de tout le monde, il mêloit tout ce qu'il vouloit manger en un répas ſur une aſſiette, & en faiſoit un hachis qu'il prenoit enſuite, dans la penſée de ſoulager ſon eſtomach, & de faciliter la digeſtion des nourritures. Cette ſingularité auroit beſoin d'être garantie ſur quelque autre vray-ſemblance, que celle d'un *ouy-dire* de quelque Hollandois. Nous ſçavons que M. Deſcartes n'en uſa jamais de la ſorte, ni en France, ni lors qu'il mangeoit en compagnie; & nous n'avons aucune preuve qu'il ait pratiqué ce regime dans le particulier. De ſorte que pour le rendre croyable, il ne nous reſte plus que la foy de ceux qui ont bien voulu le deviner pour nous divertir.

M. Deſcartes n'étoit ni délicat ni difficile ſur le choix des nourritures, & il avoit accoûtumé ſon goût à tout ce qui n'eſt pas nuiſible à la ſanté du corps. Sa diéte ne conſiſtoit pas à manger rarement, mais à diſcerner la qualité des viandes. Il eſtimoit qu'il étoit toûjours bon de donner une occupation continuelle à l'eſtomac & aux viſceres comme on fait aux meules: mais il falloit, ſelon luy, que ce fût avec des choſes qui donnaſſent peu de nourriture, telles que ſont les racines & les fruits qu'il recommandoit comme beaucoup plus propres à prolonger la vie de l'homme, que la chair des animaux. Auſſi avoit il ſoin de faire toûjours ſervir ſur ſa table des legumes & des herbes en tout têms, comme des navets, des bêtes-raves, des panets, des ſalades de ſon jardin, des pommes avec du gros pain, ſur tout lorſqu'il étoit ſeul, ou avec des amis de ſon caractére. L'Abbé Picot qui étoit de ce nombre, l'ayant voulu accompagner à ſon retour de France en Hollande l'an 1647, vécut avec luy de cette ſorte durant trois mois dans ſa ſolitude d'Egmond; & il en fut ſi content, qu'à ſon retour en France, il renonça ſérieuſement à la grande chére, dont il n'avoit pas été ennemi juſqu'àlors, & voulut ſe réduire à l'inſtitut de M. Deſcartes, croyant que ce ſeroit l'unique moyen de faire réüſſir le ſecret qu'il prétendoit avoir été trouvé par nôtre Philoſophe, pour faire vivre les hommes *quatre ou cinq cens ans*. Ce régime d'Anachoréte n'étoit pas toûjours ſans exception dans la conduite de M. Deſcartes, & il ne s'étoit pas interdit abſolument l'uſage des

Lett. Mſ. d'Adr. Auz.

Mém. de Clerſel. & de Picot.

Auz. ibidem.

œufs. Il avoit remarqué en faiſant ſes expériences qu'il n'y a rien de meilleur qu'une ômelette composée d'œufs coûvis depuis huit où dix jours, qui la rendroient déteſtable, ſi le terme étoit plus ou moins grand. Il avoit auſſi obſervé qu'il mangéoit avec plus d'avidité, & qu'il dormoit plus profondément, lors qu'il étoit dans la triſteſſe ou dans quelque danger, que dans tout autre état ; & que lors qu'il étoit dans la joye il ne pouvoit ni manger ni dormir. Il voulut ſe hazarder d'en faire une maxime générale pour les autres dans le traité manuſcrit des Paſſions qu'il fit en 1646 pour la Princeſſe Elizabeth ſa diſciple : & ſur ce que cette Princeſſe Philoſophe luy avoit objecté touchant cet article, il luy répondit en ces termes. » Je crois bien que la triſteſſe ôte l'appétit à pluſieurs : mais parce que j'ay toûjours éprouvé en moy qu'elle l'augmente, je m'étois réglé là deſſus. J'eſtime que la différence qui arrive en cela, vient de ce que le prémier ſujet de triſteſſe que quelques uns ont eu au commencement de leur vie, a été qu'ils ne recevoient pas aſſez de nourriture ; & que celuy des autres a été que celle qu'ils recevoient leur étoit nuiſible. Dans ceux-cy le mouvement des eſprits qui ôte l'appétit eſt toûjours depuis demeuré joint avec la paſſion de la triſteſſe. Nous voyons auſſi que les mouvemens, qui accompagnent les autres paſſions, ne ſont pas entiérement ſemblables dans tous les hommes, ce qui peut être attribué à une pareille cauſe. Pour finir les obſervations que M. Deſcartes avoit faites ſur ſon regime, nous ajoûterons que dés l'an 1647 il commença à diminuer ſon ſouper, parce qu'il remarquoit que cela le rendoit peſant, & l'incommodoit la nuit : ce qu'il prenoit pour des avertiſſemens préliminaires de ſa vieilleſſe, qui luy paroiſſoient encore plus certains que ſon poil gris.

Mém. de Clerſel.

Adverto me, ſi triſtis ſim aut in periculo verſer & triſtia occupent negotia, altum dormire & comedere avidiſſimè. Si vero lætitiâ diſtendar, nec edo, nec dormio. Fragm. Mſſ

Tom. 1. des lettr. de Deſc. pag. 46.

Lettr. Mſ. à Picot du 1. Mars 1647.

Du reſte, il n'étoit pas exceſſivement inhumain à ſon corps, ſçachant l'importance qu'il y a de ne pas trop gêner les organes, dont nôtre ame a beſoin pour la liberté de ſes fonctions. C'eſt ce qui le portoit quelquefois à une honnête indulgence pour les ſens, dans les uſages qu'il croyoit innocens, ſe contentant de bannir par tout les excés, & de retrancher les ſuperfluitez. Il étoit long-têms au lit, & dormoit beaucoup en toute ſaiſon, & en tout lieu. Son réveil

Lett. & Rél. Mſſ. &c.

n'étoit jamais forcé : & lorſqu'il ſentoit ſon eſprit entiérement dégagé du ſommeil & parfaitement libre, il etudioit en méditant couché, & ne ſe relevoit qu'à demi-corps par intervalles pour écrire ſes penſées. (Tom. 1. des lett. pag. 473.) C'eſt ce qui luy donnoit lieu de dire qu'il demeuroit ſouvent dix heures & quelquefois douze dans le lit. Lorſqu'il ſe levoit plus tôt, ce n'étoit pas pour ſe rendre plus viſible aux autres. (Lipſtorp. ſpecim. p. 86.) Il ſe tenoit enfermé toute la matinée, qu'il regardoit comme le têms le plus favorable aux exercices de l'eſprit, & comme particuliérement conſacré à l'étude. La condeſcendance qu'il pouvoit avoir pour les béſoins de ſon corps, ne fut jamais capable de le laiſſer aller à l'indolence. (Tom 3. des lett. p. 190, & 522, &c.) Il travailloit beaucoup, & longtêms, non ſeulement avant le diſner, mais encore principalement depuis quatre heures aprés midy fort avant dans la nuit ; & les moindres occupations le mettoient toûjours dans une application trés-profonde. Mais dans les deux ou trois derniéres années de ſa vie, il parut un peu plus rebuté du travail de la plume, quoy que ſon eſprit demeurât toûjours le même pour la méditation, & pour l'art de rêver. (Lettr. Mſ. à Picot du 26. Avril 1647.) Il donnoit volontiers le têms d'aprés ſon dîner à la converſation de ſes amis, à la culture des plantes de ſon jardin, ou à la promenade. (Lipſtorp. pag. 86.) Il aimoit aſſez les exercices du corps, & les prenoit ſouvent dans le têms de ſa récréation. Il montoit volontiers à cheval, lors même qu'il pouvoit aller en gondole par les canaux. Mais ſa vie ſédentaire le deſ-accoûtuma tellement de cette ſorte de fatigue, que depuis environ l'an 1645, il ne pouvoit plus ſupporter d'autre voiture, que celle du carroſſe & du bateau.

Il regardoit la ſanté du corps comme un don de Dieu, qu'il falloit ménager avec tout le reſpect dû à l'Auteur de nôtre nature. (Tom. 1. des lettr. pag 75. Tom. 2. des lett. pag 435.) Il ne l'avoit pas reçûë fort entiére en naiſſant : & l'on peut dire même qu'elle luy fut aſſez mal conſervée pendant tout le têms qu'il fut ſoumis à la conduite des Médecins. Il étoit travaillé durant ſon enfance d'une toux ſéche qu'il avoit héritée de ſa mére, & il fut fort infirme juſqu'à l'âge de treize ans. (En 1609. fragm. Mſſ.) Ce fut alors, qu'étudiant en Rhétorique au collége de la Fléche, il fut ſaigné pour la prémiére fois au ſujet d'une gratelle qui luy étoit ſurvenuë. (V. liv. 7, ch. 21. cy-deſſus.) Il vécut enſuite plus de quarante ans, ſans qu'on luy tirât du ſang ; & il ne ſouffrit la ſaignée que la ſurveille de ſa mort. Il prétendoit que

que ce remède étoit dangereux pour une infinité de personnes, & qu'il abrégeoit d'autant plus les jours de la vie qu'on le reïtéroit souvent. Aussi ne conseilloit-il à personne de s'en servir, à moins que l'on n'y fût accoûtumé. Car, disoit-il à la Princesse Elizabeth, » lors qu'on s'est fait saigner dans une même saison trois ou quatre années de suite, on est « presque obligé ensuite de faire tous les ans la même cho- « se. S'il faisoit quelquefois des exceptions à sa maxime, c'étoit pour le saignement du nez, sur tout lors qu'il est de conséquence : encore vouloit-il qu'on ne recourût à ce remède, qu'aprés qu'on auroit inutilement employé les autres. Il étoit d'avis en cette occasion qu'outre le vinaigre, la moutarde, le sel, & les épiceries, on s'abstienne aussi de vin, mais sur tout de saffran, & de toute émotion forte, tant d'esprit, que de corps; & qu'on se garde aussi du rhûme. Que si nonobstant tout cela le saignement recommence, sans que les remèdes ordinaires puissent le faire cesser, il conseilloit de se faire ouvrir la veine au pied, & de laisser couler seulement une cuillerée ou deux de sang pour une fois, puis aprés un peu de têms encore autant, & ainsi jusqu'à deux ou trois onces dans l'espace d'une heure ou deux. Il ne connoissoit point de remède plus assûré que celuy-là : mais il ne vouloit pas que ses amis à qui il en parloit publiassent qu'ils le tenoient de luy, de peur qu'on ne crût qu'il auroit voulu se mêler de la Médecine.

Tom. 1. des lettr. p. 61.

Tom. 2. des lett. pag. 164.

Ecrivant vers le commencement de l'hyver de l'an 1639 au Pére Mersenne » il l'assûra que depuis trente ans, il n'avoit eu, graces à Dieu, aucun mal qui méritât d'être appellé « *mal*. Cependant le sieur Isaac Beeckman Principal du col- « lége de Dort écrivant au même Pére Mersenne le VII jour d'Octobre de l'an 1631, luy manda » que M. Descartes avec lequel il avoit dîné depuis peu de jours à Amsterdam, étoit « nouvellement relevé d'une maladie assez fâcheuse. Ce qui « n'est facile de concilier avec la vérité, qu'en supposant que l'amitié du sieur Béeckman luy avoit fait grossir quelque légére indisposition, dont M. Descartes ne se souvenoit plus huit ans aprés. A l'âge de dix-neuf ou vingt ans il se crud assez habile pour prendre luy-même l'administration de sa santé : & l'heureux succés qu'il eut à se délivrer entiérement

Tom. 2. des lett. p. 435.

Tom. 3. des lettr. MSS. au P. Mersenne pag. 174, 175.

de cette longue & fâcheuſe toux, qui étoit auſſi ancienne en luy que la reſpiration, le rendit plus hardi dans le régime qu'il avoit entrepris, & plus fier à vouloir ſe paſſer du ſecours des Médecins le reſte de ſes jours. Il avoit ſur toutes choſes une averſion ſouveraine pour les Charlatans, qui s'érigent en Médecins avec un remede qu'ils croiront ſpécifique, & que le hazard ou la rencontre des bonnes diſpoſitions d'un malade aura fait réüſſir. Une partie de cette averſion s'étoit même répanduë ſur les drogues des Apoticaires & des Empiriques, qui luy paroiſſoient ſi ſuſpectes, qu'il n'oſoit conſeiller à perſonne de s'en ſervir. Il ſembloit avoir un peu meilleure opinion des remédes de la Chymie: mais il vouloit qu'on en uſât rarement & avec beaucoup de précaution.

Tom. 1. des lett. pag. 70, 71.

» On a beau, dit-il, avoir une longue expérience de leur vertu. Le moindre petit changement que l'on fait en leur préparation, lors même qu'on croit le mieux faire, peut entiérement changer leurs qualitez, & faire que ce ſoient des poiſons au lieu de médecines. Il en eſt preſque de ces remédes comme de la ſcience, entre les mains de ceux qui la veulent debiter ſans la bien ſçavoir. Car penſant corriger ou ajoûter quelque choſe à ce qu'ils ont appris, ils la convertiſſent en erreur.

Tom. 1. pag. 61, 62.

M. Deſcartes avoit en ſa jeuneſſe une chaleur de foye, qui luy faiſoit aimer les armes. Il n'en étoit pas encore dégagé à ſon retour de la guerre & de ſes voyages: & cette chaleur jointe à celle du climat de Paris, contribuoit à luy faire enfanter des chiméres, lors qu'il tâchoit de produire quelque choſe du fonds de ſon eſprit. Il n'y eut que l'âge qui fût capable de la modérer: & il s'en trouva entiérement délivré aprés quarante ans de vie. Ce fut pour lors qu'il crut avoir acquis aſſez de connoiſſances dans la Médecine, pour ſe rendre caution, non pas de la longueur de ſa vie, mais de l'uniformité de ſa ſanté. De ſorte qu'*il ſe ſentoit vivre*, pour me ſervir de ſes termes, & que *ſe tâtant avec autant de ſoin qu'un riche vieillard, il s'imaginoit preſque être plus loin de la mort, qu'il n'avoit été en ſa jeuneſſe*. L'Abbé Picot étoit ſi perſuadé de la certitude de ſes connoiſſances ſur ce point, qu'il auroit juré qu'il luy auroit été impoſſible de mourir comme il fit à cinquante-quatre ans: & que ſans une cauſe étrangére

Tom. 2. des lett. pag. 435.

Tom. 1. des lett. pag. 133.

Tom. 2. pag. 435, 436.

étrangére & violente (comme celle qui dérégla sa machine en Suéde) il auroit vêcu cinq cens ans, aprés avoir trouvé l'art de vivre plusieurs siécles. M. Descartes étoit pourtant fort éloigné d'une semblable présomption : & il dit nettement à M. Chanut dans une lettre qu'il luy écrivit le xv de Juin 1646, qu'*au lieu de trouver les moyens de conserver la vie, il en avoit trouvé un autre bien plus aisé & plus sûr, qui étoit de ne pas craindre la mort.* Mém. Mſ. d'Auz. & de Leibn. Tom. I. des lett. pag. 102

Ce n'est pas qu'il jugeât tout à fait indigne de luy la recherche des choses, qui pouvoient aussi bien contribuer à la conservation de nôtre santé qu'à son rétablissement. Il s'étoit persuadé de bonne heure qu'*aprés la vertu, la santé est le principal des biens que nous puissions avoir en cette vie* : & si nous l'en croyons, » la conservation de la santé avoit été de « tout têms le but principal de ses études, ne doutant point « qu'on ne pût acquerir à cette fin beaucoup de connoissances, « qui avoient été ignorées jusqu'à luy. Il étoit assez de l'opinion de l'Empereur Tibére, qui vouloit que ceux qui ont atteint l'âge de trente ans, eussent une expérience suffisante des choses qui peuvent leur nuire ou leur être utiles, pour être eux-mêmes leurs Médecins. Il estimoit que cette conservation de la santé dépend principalement d'un train de vie qui soit égal & uniforme. Nôtre corps s'y accoûtume de telle sorte, que le changement qu'on prétend quelquefois y apporter pour rendre cette santé meilleure, est souvent ce qui l'altére, sur tout quand le changement est subit. C'est pourquoy il est important pour la conserver, de ne passer d'une extrémité à l'autre que par degrez, comme il avoit tâché de le pratiquer luy-même, lors qu'il changea de climat & de maniére de vivre, pour aller chercher la solitude en Hollande. Car il quita prémiérement la ville de Paris, & passa ensuite le prémier hyver à la campagne, mais sans sortir de France, pour y *faire son apprentissage.* Il vouloit même que ceux qui seroient engagez dans quelque train de vie, où « leur indisposition ne leur permît pas de persister long-têms, « loin de dissimuler cette indisposition, la fissent paroître encore « plus grande qu'elle ne seroit, afin de pouvoir se dispenser hon- « nêtement de toutes les actions qui pourroient leur nuire, & que «

Tom. I. p. 61. & pag. 156. Sueton. Vit. Tib. cap. 69. Pag. 157. tom I. des lettr. Tom. 2. des lett. pag. 561, 562. Ibidem.

» prenant ainsi leurs aises peu à peu, ils pussent parvenir par » degrez à une entiére liberté.

Ses deux grands remédes étoient la *diéte* & l'*exercice* modéré : mais il leur préféroit encore ceux de l'Ame, qui a beaucoup de force sur le corps, comme il paroît par les grands changemens que la colére, la crainte, & les autres passions excitent en luy. Mais il prétendoit que ce n'est pas directement par sa volonté » que l'Ame conduit les esprits » dans les lieux où ils peuvent être utiles ou nuisibles ; c'est » seulement, dit-il, en voulant ou pensant à quelque autre chose. Car la construction de nôtre corps veut que certains mouvemens suivent en luy naturellement de certaines pensées ; comme on void que la rougeur du visage suit de la honte, les larmes de la compassion, & le ris de la joye. Il ne connoissoit point de pensée plus propre pour la conservation de la santé, que celle qui consiste en une forte persuasion & une ferme créance que l'*architecture de nos corps est si bonne, que lors qu'on est une fois sain, on ne peut pas aisément tomber malade, à moins que l'on ne fasse quelque excés notable, ou bien que l'air ou les autres causes extérieures ne nous nuisent : & qu'ayant une maladie on peut aisément se remettre par la seule force de la Nature, principalement lors qu'on est encore jeune.*

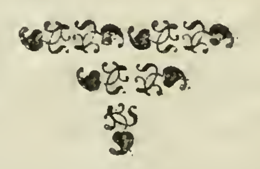
Tom. 1. des lett. pag. 68, 69.

Cette persuasion est sans doute plus vraye & plus raisonnable que celle de certaines gens, qui sur le rapport d'un Astrologue ou d'un Médecin charlatan, se laissent persuader qu'ils doivent mourir en un certain têms, & qui par cela seul deviennent malades, & en meurent même assez souvent. C'est ce que M. Descartes avoit vû arriver à diverses personnes, & nommément au Mathématicien Hortensius, au fils de Heinsius, & à un autre Hollandois, dont nous avons rapporté l'histoire au cinquiéme livre de sa vie.

Ibidem.

V. tom. 2. des lettr. de Desc. p. 208.

V. cy-dessus livr. 5. chap. 4. &c. p. 26.



CHAP.

CHAPITRE II.

Du ménage de M. Descartes. Son domestique fort choisi & fort propre. Sa maison est une école de science & de vertu pour ses serviteurs. Affection réciproque entre le Maître & eux. Histoire des plus illustres d'entre ses domestiques, de M. de Ville-Bressieux, de Gérard de Gutschovven, du jeune Gillot, du Limousin, & de Henry Schluter qui eut sa dépoüille. De la nourrisse de M. Descartes. De quelle maniére il traitoit la Fortune, & comment il en fut traité. Etat de son bien & de ses revenus. Son indifférence pour les richesses. Sa générosité pour donner, & pour refuser toutes sortes de gratifications de la part des Particuliers. Ses soins pour ne pas laisser périr son patrimoine.

LE régime de vivre que M. Descartes s'étoit prescrit, avoit ses principaux fondemens posez sur l'œconomie, dont il faisoit pratiquer les régles dans l'administration de son ménage. Sa maison sembloit être imparfaite, en ce que son célibat ne pouvoit luy produire qu'une demi-famille : mais elle étoit aussi bien fournie qu'on eût pû desirer de la maison d'un Philosophe de qualité, d'où il n'excluoit que ce qui pouvoit apporter de l'embarras à ses études. Son domestique n'étoit pas fort nombreux : mais il étoit suffisant & accompli, toûjours bien choisi, toûjours proprement accommodé, &, si nous en croyons M. de Sorbiére, ceux qui le servoient étoient tous gens fort bien faits d'esprit & de corps. Sa maison étoit une école de vertu & de doctrine pour eux : & le Maître non content de les rendre sçavans & gens de bien, se chargeoit encore de faire leur fortune & de leur procurer de bons établissemens. C'est pourquoy il y avoit toûjours beaucoup d'empressement & de brigue à se mettre à son service, & nous voyons que lors qu'il étoit en Hollande, on alloit à Paris implorer le crédit du Pére Mersenne, pour obtenir une place parmi ses valets, comme une condition fort heureuse. De son côté il les traitoit avec une indulgence & une douceur, qui les assujétissoit par amour. Quelques

Lettr. & disc. in IV° p. 681.

Lettr. MSS. de Mers. à Desc. du 1. Août 1638.

Quelques fidelles & quelques affectionnez que fussent ceux du dernier ordre, il n'étoit pourtant pas d'avis qu'on mît leur conscience & leur fidélité trop à l'épreuve, parce que ceux même qui ne voudroient pas chercher l'occasion de mal faire, n'ont pas toûjours la force de la rejetter, quand elle se présente à eux. Cette maxime étoit moins pour luy, qui n'avoit aucun sujet de plainte de ce côté-là, que pour ceux de ses amis, qui n'étoient pas aussi heureux que luy. » Afin » de n'être jamais trompé (dit-il à l'Abbé Picot qui étoit » mal satisfait de sa cuisiniére*) en matiére de serviteurs & de » servantes, il faut faire son conte, qu'il n'y en a point qui » ne puissent être infidelles, lors qu'ils en ont occasion; & ne » leur en donner jamais de grande. C'est-à-dire, qu'il faut » prendre soy-même le soin de ses affaires, & être un peu di- » ligent malgré qu'on en ait. Mais pour ceux du prémier ordre qui l'approchoient de plus prés en qualité de Sécrétaires ou de Copistes, ou même de Valets de chambre, il les regardoit si peu au dessous de luy, qu'on les auroit pris souvent pour ses égaux. Une conduite si pleine de bonté contribua beaucoup sans doute à leur former le cœur & l'esprit; & la plûpart sont devenus gens de mérite & de considération dans le monde.

* Louïse qui luy avoit paru bonne servante. C'est ce qu'il dit en luy recommandant la fidélité de Maçon son valet, qui alloit de Hollande à Paris pour le servir, & à qui il avoit confié son chien appellé *Monsieur Grat*, avec une petite chienne pour en donner de la race à cét Abbé.

Lettr. Mf. à Picot du 28. Février 1648.

C'est ce qu'on ne sçauroit nier du sieur *Estienne de Ville-Bressieux* Médecin de Grenoble, qui travailla pendant quelques années sous luy, qui devint ensuite le compagnon de ses études & de ses expériences, & qui s'est rendu depuis trés-célébre dans le monde par ses machines & ses inventions. On ne le niera pas aussi du sieur *Gérard Gutschovven*, qui aprés avoir été domestique de M. Descartes pendant un têms considérable, se vid pourvû d'une chaire de Professeur en Mathématiques dans l'Université de Louvain, & s'acquita de son employ avec beaucoup de réputation. Le sieur *Gillot le jeune* est aussi l'un de ceux que l'on peut conter parmi les illustres serviteurs de M. Descartes, qui paroît ne l'avoir pas retenu long têms prés de luy, soit qu'il ne le crût point assez propre pour le service, soit que l'affection qu'il avoit pour luy le portât à le vouloir placer de bonne heure. Gillot se rendit trés-habile sous son Maître dans l'Arithmétique, la Géométrie, & les autres parties des Mathématiques.

Mém. & lett. Mss.

V. cy-dessus iv. 4.

thématiques. Il enseigna pendant quelque têms les fortifications, la navigation, & la méchanique aux Officiers de l'armée des Etats sous le Prince d'Orange. Il voulut ensuite passer en Angleterre, croyant y faire fortune. Il en revint sans rien faire : & M. Descartes, qui n'avoit pû l'assister dans ce païs, l'envoya à Paris, où par le moyen de ses amis il luy procura les expédiens de faire un commerce honnête & avantageux des Mathématiques qu'il luy avoit enseignées. Aprés le sieur Gillot, M. Descartes eut le *Limousin*, qui luy avoit été envoyé de France en 1638 par le P. Mersenne. Mais nous n'avons pû sçavoir qu'elle fut la suite de ses avantures. Tout le domestique de M. Descartes étoit composé de François & de Flamans : mais à son voyage de France en 1644, il s'étoit trouvé incommodé de la compagnie des uns & des autres. C'est ce qui l'avoit fait résoudre de se passer d'eux au voyage suivant, qu'il fit en 1647 : & d'en prendre un à Paris que l'air des païs étrangers n'eût point gâté. » Je ne méneray avec moy, dit-il à l'Abbé Picot, aucun valet dans ce second « voyage. Car les Flamans sont incommodes en voyageant ; & « les François qui ont été en ce païs, ne valent rien pour la « France. C'est pourquoy je voudrois bien que quelqu'un de « vos gens voulût me chercher quelque jeune garçon, qui fût « propre à me suivre pendant le voyage.

Tom. 3. des lettr. p. 380. Lettr. Mſ. de Merſ. Août 1638.

Lettr. Mſ. à Picot du 26. Avril 1647.

Lorsqu'il eut pris la résolution d'aller en Suéde l'an 1649, il se souvint que l'année précédente au troisiéme voyage qu'il avoit fait à Paris, il avoit vû un valet de chambre à l'Abbé Picot, qui luy avoit paru avoir de l'industrie, & une connoissance plus qu'ordinaire des affaires du Nord. Il crud que ce garçon seroit son fait pour le séjour qu'il auroit à faire en Suéde. Il ne fit point difficulté de le demander pour six mois ou un an à cét Abbé, qui luy en fit un présent de la meilleure grace du monde. C'étoit un Allemand nommé le sieur *Henry Schluter* qui avoit étudié pendant quelque têms dans un collége, & qui avoit déja d'assez grandes habitudes en Hollande, & sur tout à Utrecht. Il sçavoit assez bien le latin, le françois, l'allemand, & le flamand. Il ne manquoit pas d'intelligence pour les affaires, & pour les sciences des Mathématiques. Il étoit d'ailleurs vigilant, assidu, & fort affectionné à son nouveau maître, qui de son côté témoignoit a-

Lettr. Mſ. à Picot du 23. Avril 1649. Item lettr. du 2. Avril. Item lettr. du 14. May 1649.

voir une confiance entiére en luy. Ceux qui le virent en Suéde avec M. Descartes chez M. l'Ambassadeur luy trouvérent beaucoup d'esprit, & de belles inclinations ; & ils ne pouvoient assez admirer sur tout l'attachement inconcevable du serviteur pour le maître, & la tendresse surprenante du maître pour le serviteur. La mort de son maître fut la plus rude, mais la plus certaine épreuve de son cœur. Il ne fut pas possible de le consoler ; & rien ne l'empécha de crever sur son tombeau, que les larmes qu'il y répandit nuit & jour, jusqu'à ce qu'il fallut luy ôter de devant les yeux l'objet funeste de sa douleur. M. l'Ambassadeur qui avoit souvent oüy faire les éloges de sa fidélité, de son zéle, & de ses soins à M. Descartes même, luy fit donner pour sa récompense, outre la garderobbe de son maître, la somme de cent rischedales de l'argent qui se trouva comptant dans ses coffres. Le sieur Schluter s'en revint en Hollande plus riche encore de la science qu'il avoit reçûë de son maître, que de ses dépoüilles. Il se mit prémiérement au service de M. de Belliévre alors Ambassadeur de France à la Haye. Il passa ensuite dans la famille de M. Brasset Résident de la même couronne auprés des mêmes Etats, qui avoit été l'intime amy & le correspondant de M. Descartes. Il entra ensuite chez M. le Comte d'Oxenstern, dont il avoit été connu à Stockholm du vivant de M. Descartes. Ce Comte le remena en Suéde, où la considération de M. Descartes & celle de son mérite particulier luy fit avoir un employ trés-important sous le titre d'*Auditeur*, que quelques-uns prétendent avoir quelque rapport avec celuy d'*Intendant de justice* en France. Il étoit encore vivant à la paix de Nimégue, qui luy donna lieu de faire un tour en Hollande, & d'y voir le reste des connoissances de son ancien maître.

Rélat. Mf. de M. Bel.

Inventaire fait par Chanut, & Sparre. &c.

Jean de Raey. &c.

On pouvoit conter parmi le domestique de M. Descartes la Nourrisse qu'il avoit eûë en venant au monde, puisqu'il voulut qu'elle fût sûr l'état de sa maison jusqu'à sa mort pour une pension viagére, qu'il eut soin de luy donner pour sa subsistance. Cette générosité seroit moins remarquable si elle étoit plus commune : & ceux qui ne la trouvent pas dans des personnes de cinquante mille livres de rente, ne pourroient s'empécher de l'admirer dans un gentil-homme de vie privée, cadet

Sorbiére lett. & disc. in 4° pag. 692. Clersel. préf. du 1. tom. des lettr. pag. 14.

cadet de famille, ſans charge, & dont les finances étoient fort à l'étroit.

A dire le vray, ce n'étoit point comme un Gentil-homme néceſſiteux & avide, mais comme Philoſophe riche & content, que M. Deſcartes regardoit les biens de la terre. Il avoit toujours traité la Fortune avec beaucoup de fierté : & nous avons remarqué que parmi la foule de ceux qui adoroient cette aveugle divinité, il avoit pris le parti de ſe mocquer d'elle hautement ; & s'étoit contenté de plaindre quelques Philoſophes qui avoient eû la foibleſſe de ſe plaindre d'elle. Il ſemble que la Fortune n'ait pas été inſenſible à ſes mépris, & qu'elle ait tâché de ſe vanger de luy dans toutes les occaſions qui ſe préſentérent pour le rendre plus riche. C'eſt ce qu'il nous a fait remarquer luy-même dans une lettre qu'il écrivit à M. Chanut en ces termes. » Il ſemble que la Fortune eſt jalouſe de ce que je n'ay jamais rien voulu « attendre d'elle ; & que j'ay tâché de conduire ma vie de telle « ſorte, qu'elle n'eût ſur moy aucun pouvoir. Car elle ne man- « que jamais de me des-obliger, dés qu'elle en peut avoir quel- « que occaſion. Je l'ay éprouvé dans tous les trois voyages que « j'ay faits en France depuis que je ſuis retiré en Hollande, « mais particuliérement au dernier, qui m'avoit été commandé « comme de la part du Roy. Peut-être que ſi la Fortune luy eût « ſuſcité de plus grandes perſécutions que n'étoit cette petite épreuve, elle auroit eû la honte de ſe voir vaincuë par un Philoſophe, qui s'étoit mis de bonne heure hors d'état de pouvoir jamais être diſgracié d'elle. Mais de ſon côté il n'étoit pas de ces fanfarons & de ces cyniques, qui ne cherchent qu'à l'inſulter ; & il n'avoit pas la vanité de vouloir triompher d'elle avec oſtentation. Auſſi voyons-nous que l'une des principales maximes qu'il s'étoit preſcrites pour la conduite de ſa vie, étoit *de tâcher plûtôt à ſe vaincre luy-même, que la Fortune ; & à changer ſes deſirs, que l'ordre du monde.*

V. cy-deſſus au ſujet de M Morin. Tom. I. des lettr. p. 200. 219, 220.

Tom. I. des lettr. pag. 137, 138.

Diſc. de la Méthode.

Il voulut donc ſe contenter du peu de bien, que la Providence luy avoit fait échoir dans le partage de ſa famille, ſelon l'ordre de la nature, & la coutume établie dans le païs où Dieu l'avoit fait naître. Ce bien ſelon le ſieur Borel ſe réduiſoit à *ſix ou ſept mille livres* de rente, dont il ne paroît pas même avoir pû joüir entiérement qu'aprés la mort de ſon pére, &

Borel vit. Cart. comp.

 celle de

celle de ſon oncle maternel. Son pére luy avoit donné d'abord ſur le bien de ſa mére, le fief modique mais noble du *Perron*, avec une maiſon aſſez conſidérable dans la ville de Poitiers; & ſur les acquiſitions de la communauté de ſon prémier mariage, il l'avoit encore gratifié de trois fermes ou métairies dans le voiſinage de Châtelleraut, & dans la paroiſſe d'Availles, dont l'une s'appelloit la *Bobiniére*, l'autre la *Grand-maiſon*, & la troiſiéme le *Marchais*. Il vendit les deux derniéres pour *onze mille livres tournois*, par un contract du v de Juin 1623 à un marchand nommé Pierre Dieu-le-fils, ou Dieullefit : & le fief du Perron avec les droits ſeigneuriaux, & la terre de la Bobiniére à M. de Châtillon gentil-homme Poitevin pour *trois mille livres* ſeulement, par contract du VIII de Juillet de la même année. Sa maiſon de Poitiers fut venduë quelque têms aprés pour la ſomme de *dix à onze mille* livres. Outre cela il avoit encore * reçû de ſon pére au têms de ſa majorité des terres labourables, & des vignes au territoire d'Availles, pour la valeur de *quatorze à quinze mille livres*. Il paroît que ſubſiſtant à Paris de la penſion que luy faiſoit d'ailleurs M. ſon pére, il conſerva cét argent juſqu'à ſa retraite en Hollande, où il en mit une partie à la banque d'Amſterdam : au moins ſçavons-nous que cette banque luy produiſoit *deux mille livres* de rente. Au partage qui fut fait de la ſucceſſion de M. ſon pére en 1641, il recueïllit encore deux fiefs en Poitou, & une maiſon dans Châtelleraut. Les deux fiefs étoient celuy de la *Courgére*, ſitué dans la paroiſſe d'Oüairé au diocéſe de Poitiers, & celuy de *Beauvais* dépendant de la paroiſſe de ſaint Chriſtophle au même diocéſe. M. de la Brétailliére, ſon frére aîné, ayant bien voulu s'accommoder de ces deux fiefs luy en paya la rente, qui ne montoit d'abord qu'à *cinq cens livres*, avec une ſomme de *quatre mille francs* une fois payée. M. Deſcartes hérita encore de Jeanne Seign ou Sain ſon ayeule maternelle, femme de M. Brochard, Lieutenant général de Poitiers, & de ſa tante maternelle Jeanne * Brochard Dame d'Archangé. Mais il eſt difficile de croire que toutes ces ſucceſſions partagées avec ſes cohéritiers puſſent luy produire un revenu de *ſix à ſept mille livres*, à moins que d'y joindre une penſion viagére de *huit cens livres*, qu'il s'étoit fait créer depuis en Hollande, par

V. les Contrats divers paſſez entre M. Deſcartes & ſes cohéritiers. Item la lettr. de M. Deſc. à ſon pére, du 22. May 1622. & ſon obligation à ſon frére du 3. d'Avril 1622.

* Au commencement de l'an 1622

Sorbiére lett. & diſc. in IV° pag. 681.

Outre les meubles.

* Ou plûtôt Anne.

par un contrat en parchemin écrit en Flamand, & ſcellé du grand ſceau de la Province de Hollande, dont on ne nous a point appris la date. Car on ne doit pas conter la ſucceſſion de M. des Fontaines, dont il hérita ſeul à la vérité, mais dont il n'eut preſque pas le loiſir de rien recueïllir, étant mort peu de têms aprés. Il fut payé pendant les deux derniéres années de ſa vie d'une penſion du Roy de *trois mille livres*, par les ſoins de M. le Maréchal de la Meilleraye, grand Maître de l'Artillerie, qui gouvernoit alors les finances, & qui honoroit nôtre Philoſophe de ſon amitié. S'il eût ſurvécu aux guerres de Paris & aux troubles du Royaume, il auroit touché une ſeconde penſion beaucoup plus conſidérable que la prémiére, puiſque par les ordres & par la bonté du Roy, elle étoit deſtinée pour luy faire un établiſſement honorable dans ſon Royaume. Enfin, ſans la maladie de M. l'Ambaſſadeur Chanut qui fut ſuivie immédiatement de la ſienne, ſes revenus alloient être augmentez de *neuf ou dix mille livres* de rente en Allemagne à perpétuité par les bienfaits de la Reine de Suéde, qui l'auroit fait propriétaire d'un bien noble, qui devoit paſſer à ſes héritiers aprés luy. De ſorte que ſi Dieu n'en avoit diſpoſé autrement, M. Deſcartes avec un peu plus de vie ſe ſeroit trouvé riche de *vingt-quatre* ou *vingt-cinq mille livres* de rentes.

René Brochard ſon oncle maternel & ſon parrain.

V. la lettr. Mſ. de Deſc. à Hooghelande du 30. Août 1649.

La prémiére étoit de 1647.

La ſeconde de 1648.

Mais on peut répondre du peu d'attache qu'il auroit eû pour ces avantages, par l'indifférence qu'il avoit témoignée durant tout le têms de ſa vie à l'égard des biens de ce monde. Et (ce que les financiers regardent comme une folie,) il étoit plus curieux de connoître & d'expliquer les métaux, que de les amaſſer. Jamais il n'eut la penſée de théſauriſer. On ne luy trouva à ſa mort que la valeur de *deux cens riſchedales*, dont la moitié fut pour la récompenſe de ſon valet, & l'autre pour les frais de ſa ſépulture. Il n'avoit pas moins de générosité que de dés-intéreſſement, & ſon cœur ne put ſe ſoûmettre qu'à ſon Roy pour le point des libéralitez. Jamais il ne voulut accepter d'aucun Particulier les ſecours qu'on luy offroit pour fournir aux grandes dépenſes que demandoient ſes expériences. Il refuſa avec civilité une ſomme d'argent trés-conſidérable, que M. le Comte d'Avaux luy avoit envoyée juſqu'en Hollande. Il s'excuſa de la même maniére

Invent. Mſ. &c.

Mém. Mſ. de Clerſel.

 auprés

Le Mesnil saint Denis, où il mena M. Gassendi aprés la mort de M. Desc.

auprés de M. de Montmor, qui luy avoit offert avec beaucoup d'instance l'usage entier d'une maison de campagne de *trois à quatre mille livres* de rente. D'autres personnes de la premiére considération luy avoient ouvert leurs thrésors, mais toujours sans effet. Il appréhendoit d'un côté les reproches sécrets de sa naissance qui l'élevoit au dessus de ces sortes de gratifications ; & de l'autre, ne se croyant redevable au Public que de ce qui étoit en sa disposition, il se contentoit de répondre, que *c'étoit au Public à payer ce qu'il faisoit pour le Public.* Enfin, s'imaginant » qu'il devoit plûtôt *craindre les faveurs de la Fortune que les desirer*, il n'estimoit pas qu'il luy » fût honnête de rien emprunter de personne, qu'il ne pût ren» dre avec usure : & il prétendoit que ç'auroit été une grande » charge pour luy de se sentir redevable au Public. Mais s'il avoit le des-intéressement des Philosophes pour les richesses, il n'en avoit pas l'orgueil. Non seulement il regardoit de bon œil ceux qui en font un bon usage : mais il ne crud pas même devoir négliger le bien que son pére avoit eû la bonté de luy conserver, & de luy laisser à sa mort. Il ne voulut pas que son absence préjudiciât aux soins qu'il en devoit prendre : & pendant qu'il étoit en Hollande, il ne laissa point d'agir avec ses fréres & ses beaux-fréres par ses procureurs, c'est-à-dire, par Messire Jacques du Boüexic ou Boissic, sieur de la Ville-neuve, Trésorier de Kimper, demeurant à Rennes ; Messire Claude du Boüexic son frere, sieur de la Chapelle, Conseiller au Parlement de Bretagne ; & M. l'Abbé Picot, Prieur du Rouvre, demeurant à Paris. Il faisoit peu de cas de tous les biens que l'on peut acquérir dans la suite de cette vie, auprés de ceux d'un patrimoine légitime, qu'il considéroit comme un présent de la Nature, plûtôt que de la Fortune : & il n'en trouvoit point dont la possession luy parût plus innocente, & plus dans l'ordre de Dieu. C'est ce qui luy fit écrire un jour à M. de la Bretailliére son frére aîné, qu'*il estimoit plus mille francs de succession, que dix mille livres qui viennent d'ailleurs.*

Mémoire de Clers.

Tom. 1. des lettr pag. 220. lettr. xix.

M. de la Bretailliére. M. de Chavagnes. M. Rogier du Crevis. M. du Bois d'Avaugour.

Lettr. Ms. de Descartes à son frére du 28. Déc. 1641.

CHAP.

CHAPITRE III.

Vie retirée de M. Descartes. Son amour pour la solitude. Sa double devise. Son mépris pour la gloire. Son indifférence pour la réputation. Son humeur particuliére. Sa taciturnité. Sa maniére de converser. Sa lenteur à parler. Sa paresse à écrire. Caractére de son écriture. Il lisoit peu. Il avoit peu de livres. Son jugement sur les grandes lectures. Comment on peut dire qu'il avoit lû infiniment. Son affectation à dissimuler ses lectures & ses études. Son stile. Excellence de ce stile. Sa latinité. Sa conformité sur l'usage de la langue françoise. Son sentiment sur l'orthographe, & la prononciation. Sa méthode paticuliére de composer. Sa clarté. Son obscurité affectée. Sa maniére de philosopher agréable à ses Adversaires même. Il commençoit à goûter le genre d'écrire par dialogues, pour expliquer la Philosophie, dans les derniéres années de sa vie.

SI des revenus assez modiques ont paru suffisans pour rendre M. Descartes riche & content, ce n'est pas seulement à sa frugalité naturelle, c'est encore au choix qu'il avoit fait d'une vie retirée, qu'il faut l'attribuer. Il recevoit trés-peu de visites en tout têms, & il en rendoit encore moins. Mais quelque retiré qu'il fût, il n'étoit rien moins que misanthrope : & ceux qui ont eu l'honneur de le connoître, n'ont pû regarder sans horreur l'injure que le Ministre Voetius luy avoit faite de l'appeller *Lucifuga* & *Tenebrio*, En fuyant le grand monde de Paris & les connoissances qu'il avoit en France, pour aller se cacher en Hollande parmi des personnes inconnuës, ce n'étoit point la lumiére qu'il fuyoit, pour s'ensevelir dans les ténébres. On ne peut pas dire même que la mélancholie eût eu part à une résolution si extraordinaire. Il porta jusqu'au fonds de sa solitude de Hollande & jusqu'en Suéde même, la belle humeur & l'enjoûment naturel qu'on avoit remarqué en luy dés sa plus tendre jeunesse. Il étoit ordinairement gay, quoi qu'il ne fût pas toûjours joyeux. C'est ce qui n'avoit pû même se dissimuler au milieu des indispositions de sa jeunesse, où il avoit déja

Cartes. Epist. ad Celeberr. Voet pag. 21.

Lipstorp. & Borel.

Il fit une Comédie en Suéde peu de semaines avant sa mort.

Borel.

déja cét air ſerein du viſage & cette mine affable, qui ne l'a point quité pendant le reſte de ſa vie. Cette gayeté du cœur luy faiſoit faire toutes choſes ſans répugnance : &, ſi nous l'en croyons, elle luy en facilitoit le ſuccés. Elle contribuoit même à ſa ſanté. Sans elle il n'auroit pû ſoutenir le poids de ſa ſolitude avec tant de perſévérance. C'eſt elle qui a converti l'inclination qu'il avoit pour la retraite en une vraye paſſion pour la vie cachée. Et le deſir de ne jamais s'en départir luy avoit fait prendre deux deviſes propres à ne luy jamais laiſſer oublier ſa réſolution. La prémiére étoit,

Tom. 1. des lettr. pag. 57. 58.

Bene qui latuit, bene vixit.

Tom. 2. des lettr. pag. 352.

dont le ſouvenir arréta ſouvent en luy le deſſein de publier ſes ouvrages, & luy fit ſupprimer entre autres ſon fameux Traité du Monde, pour ſe délivrer de la crainte d'acquerir plus de connoiſſances qu'il n'auroit deſiré. L'autre deviſe étoit,

Tom. 1. des lettr. pag. 105.

Illi mors gravis incubat,
Qui notus nimis omnibus
Ignotus moritur ſibi.

Triſt. l. 3. Eleg. 4.

Sen. Thyeſt. Trag.

qui eſt une condamnation de ceux, qui cherchent à être connus des autres, ſans ſe connoître eux-mêmes. Il devoit ces deux deviſes à deux anciens Poëtes latins ; la prémiére à Ovide ; l'autre à Sénéque.

* De Neoclés frére d'Epicure.

Il eſt inutile pour la réputation de nôtre Philoſophe d'examiner ſi Ovide a eu en vuë le mot des Epicuriens * λάθε βιώσας, *méne une vie cachée*, pour exprimer ſa penſée. Il ſuffit de remarquer qu'il luy a donné ſa perfection en le déterminant à un ſens, que l'on ne peut plus prendre qu'en bonne part ; & en luy en ôtant par avance cette équivoque, ſur laquelle il a plu à Plutarque de ſe divertir dans une Diſſertation entiére, qu'il a faite pour condamner ce mot. M. Deſcartes adoptant le mot d'Ovide, n'avoit peut-être jamais ſongé à celuy des Epicuriens. Mais ſi quelqu'un y trouvoit à redire maintenant, ce ne ſeroit plus l'affaire particuliére de M. Deſcartes : ce ſeroit celle de toute la Chrêtienté, où pas un Chrétien n'ignore que la *Vie cachée* ne ſoit en recommandation.

Opuſc. moral.

Depuis que M. Deſcartes s'étoit mis dans le réduit d'une condition privée, il avoit regardé l'inconvénient d'être trop connu

connu comme une diſtraction dangereuſe au deſſein de ne jamais ſortir de luy-même, que pour converſer ſécrétement avec la Nature; & de ne quiter jamais la Nature, que pour rentrer en luy-même. Il regardoit comme une choſe trés-vaine le deſir que nous avons de vouloir vivre dans l'opinion & l'eſprit d'autruy; & jamais Philoſophe n'a fait moins de cas de la gloire prétenduë, que la plûpart trouvent dans ce qui s'appelle réputation. Il n'étoit pas aſſez ſauvage pour trouver « mauvais, que, ſi on penſoit à luy, on en eût bonne opinion: « mais il aimoit beaucoup mieux qu'on n'y penſât point du « tout. Auſſi nous aſſûre t'il qu'il craignoit beaucoup plus la « réputation qu'il ne la ſouhaitoit, eſtimant qu'elle diminuë « toûjours quelque choſe de la liberté & du loiſir de ceux qui « l'acquiérent; deux choſes qu'il conſidéroit comme les deux plus précieux avantages de ſa retraite, qu'il préféroit infiniment à toutes les honneurs qu'il pouvoit recevoir de la Reine de Suéde & de tous les Grands de la terre. Il ne croyoit pas devoir trop raffiner ſur l'êtat & la qualité de ſa ſolitude; & jamais il n'avoit eu de ſcrupules ſur la liberté qu'elle luy donnoit, je ne dis pas de s'entretenir ſeulement avec ſes propres penſées, mais même de s'égarer quelquefois avec ſes propres imaginations. Il ſuffiſoit pour mettre ſa conſcience en repos, que ſa ſolitude ne fût à charge à perſonne, & que les fruits qu'il en eſpéroit puſſent être utiles à quelqu'un. Il ſe croyoit fait pour elle de telle maniére, que, ſelon ce qu'il en écrivoit à la Princeſſe Palatine, il luy étoit difficile d'avancer dans la recherche de la Vérité hors de cette ſolitude, en quoy conſiſtoit ſon principal bien dans cette vie. Jamais il ne jugeoit mieux de ſon excellence, que lorſqu'il étoit ſorti de ſon ſein. Il auroit preſque ſouhaité n'être pas auſſi agréable à la Reine de Suéde qu'il fut, afin d'avoir un prétexte raiſonnable pour y retourner au plûtôt. Mais il paroît que rien ne fut plus avantageux pour luy faire reconnoître la félicité de la vie retirée & tranquille, que ſes derniers voyages en France, & ſur tout la vuë des troubles de la Cour & du Royaume depuis la fin de l'an 1648.

Tom. 2. des Lett. pag. 472.

Lettr. à Chan. à Freinshem. &c.

Tom. 1. des lettr. pag. 148.

Ibid. ut ſupr.

Tom. 1. pag. 81.

La vie ſolitaire ne luy couta que peu de mois d'apprentiſſage, parce que l'inclination qu'il y apporta ſe trouva ſecondée par ſon tempérament & par ſon humeur particu-

Borel vit. comp. init.

Lipstorp. Specim. Phil. Cartes. pag. 86. 87.

Rél. Ms. de Poiss.

Tom. 2. des lettr. pag. 321. 323. 443. 444.

liére. L'habitude qu'il avoit de la méditation l'avoit rendu fort réservé, & un peu taciturne. Mais quoy qu'il parlât peu en tout têms, il parloit toûjours fort à propos, & fort naturellement. Ses conversations n'étoient jamais guindées, jamais gênantes, & rarement avoient elles de l'élévation. Ses discours étoient tout unis : & tels y furent trompez, qui aprés s'étre fort tourmentez pour avoir l'honneur de se trouver dans sa compagnie, n'y entendirent rien au dessus de leur portée, quoy qu'ils y fussent allez pour écouter des oracles. Il évitoit sur tout de paroître docte ou philosophe dans ses entretiens ; & lors qu'on l'obligeoit de parler de Philosophie ou de quelque autre point de science, il avoit toûjours recours à sa modestie ordinaire, & s'excusoit d'abord sur son ignorance. Si on le pressoit extraordinairement, il ne manquoit presque jamais de faire un petit préambule sur la précipitation avec laquelle nous avons coûtume de juger des choses : aprés il disoit ce qu'il sçavoit de clair & d'évident sur ce qu'on luy demandoit. Il marquoit ensuite ce dont il n'avoit pas encore une connoissance distincte, & il faisoit trouver bon qu'il remît la chose à une plus ample discussion. Lorsque ses amis luy parloient des grandes fortunes qu'on pouvoit faire par le moyen de l'esprit & du sçavoir, il leur disoit que pour ce qui le regardoit en particulier, son genre d'étude n'étoit propre qu'à faire des gueux, & à s'attirer des ennemis ; & que pour travailler à sa fortune & à sa réputation, il falloit écrire & parler selon les préjugez du vulgaire, & non pas entreprendre de les combattre.

Il n'étoit guéres plus porté à mettre ses pensées sur le papier, qu'à les debiter de vive voix. Il avoit presque toûjours été paresseux à écrire. Mais son écriture menuë, serrée, & réguliére, telle que nous la voyons encore aujourd'huy dans ce qu'il a laissé de Manuscrits, est une preuve qu'il avoit vaincu cette paresse par de longues habitudes. Il ne laissoit pas d'y retomber de têms en têms, comme il paroît, non seulement par la répugnance qu'il témoignoit à composer ses ouvrages, mais encore par la négligence qu'il apportoit à répondre à ses amis. Lorsqu'il leur écrivoit, c'étoit toûjours en peu de mots, sans beaucoup de compliment ; & il n'étoit étendu que sur des questions de Physique, de Morale, ou de Mathématiques

thématiques qui en valoient la peine. Sa négligence ordinaire le portoit presque toûjours à différer d'écrire jusqu'à l'heure que le messager étoit prêt à partir. Alors il écrivoit d'une vitesse & d'une précipitation, qui marquoit encore plus que le reste, sa paresse & sa répugnance. Il répondoit quelque-fois en un aprés-soupé à vingt ou trente questions différentes, qu'il avoit laissé accumuler, afin de se délivrer pour long-têms d'un nécessité si onéreuse. Il écrivoit néanmoins réglément toutes les semaines au P. Mersenne; & lorsqu'il attendoit à quinze jours, il se trouvoit souvent obligé de répondre à trois ou quatre lettres de ce Pére, qui le passoit de loin en régularité & en diligence. Quant aux lettres de civilitez, elles n'étoient presque que pour les personnes à qui il écrivoit une prémiére fois, ou pour celles qu'il n'étoit point en usage de traiter familiérement. Mais elles ne servoient de rien pour distinguer ses meilleurs amis d'avec les autres. C'est ce que nous avons appris de luy-même en ces termes. » Monsieur N. a tort s'il s'offense de ce que j'ay écrit à Monsieur N. plûtôt qu'à luy. Car je seray bien aise « qu'il sçache que ce n'est pas toûjours à ceux que jestime, « & que j'honore le plus, que j'écris le plus souvent : & que « j'ay quantité de proches parens & de trés-particuliers amis « à qui je n'écris jamais, & qui ne laissent pas de m'aimer, « parce qu'ils sont persuadez que cela n'empêche pas « que je ne fusses toûjours prêt à les servir, si j'en avois les « occasions. Il doit croire la même chose à son égard. Mais « pour des lettres de compliment, il me faudroit avoir un Sécrétaire à mes gages, si je voulois écrire à tous ceux que « j'estime, & que je pense être de mes amis. «

Ibid. pag. 328 329.

Ibid. pag. 198.

Tom. 2. des lettr. pag. 314. 315.

M. Descartes n'avoit pas sans doute autant de répugnance pour la lecture, qu'il témoignoit en avoir pour l'écriture. Il faut avoüer néanmoins qu'il ne lisoit pas beaucoup, qu'il avoit fort peu de livres, & que la plûpart de ceux qui se trouvérent par son inventaire aprés sa mort, étoient des présens de ses amis. Depuis qu'il se fût déterminé à l'étude de la Nature par elle même, & à la recherche de la Vérité indépendemment de ce qu'on en avoit écrit avant luy, il avoit regardé la lecture des livres en général, comme un voyage dans les pays étrangers, où l'on devient soy-même

Disc. de la Méthode.

étranger à ceux de ſon propre pays, lorſque l'on y demeure trop long-têms. Cette maxime qui ſemble n'être bonne que pour les connoiſſances que nous pouvons acquerir ſans le ſecours d'autruy, ne fut pas même obſervée dans ſa rigueur par M. Deſcartes. Rebuté des inutilitez & des erreurs qu'il avoit remarquées dans les livres, il y avoit renoncé aſſez ſolennellement. Mais à ne point mentir, ſon renoncement ne fut jamais fort entier, il le rendit même ſuſpect de diſſimulation. Et ceux qui ont été un peu verſez dans ſes ouvrages, n'ont point pû prendre pour un vray mépris cette indifférence qu'il affectoit quelque fois aſſez mal à propos de faire paroître pour les livres. Ils ont remarqué au contraire qu'il avoit un uſage des livres beaucoup plus grand qu'il ne vouloit le faire croire : & ſi l'on écoutoit M. Borel, il nous perſuaderoit volontiers que M. Deſcartes, non content *d'avoir appris tous les arts & toutes les langues, avoit encore feüilleté tous les livres, ſans en excepter les plus inutiles & les plus ſuperſtitieux, pour ne pas ſe priver du plaiſir de pouvoir ſe vanter d'avoir tout vû.* Mais ſans recourir à l'hyperbole, on peut aſſûrer qu'encore qu'il donnât peu de ſon têms à la lecture, ſur tout depuis ſa retraite en Hollande, il ne laiſſoit point de paſſer pour un homme de lecture preſque infinie, à cauſe du merveilleux diſcernement qu'il avoit, pour découvrir d'abord ce qu'il falloit lire ou paſſer dans les livres.

V. ſon Diſc. de la Méthode.

Sam. Sorbiére. Wilh Leibn. & Adr. Auz.

Borel vit. cart. compend. pag. 7. initio.

* V. ce qu'il a écrit touchant les livres, que Schooten, Merſenne, & les autres luy envoyoient.

Si nous voulions agir ſelon ſon eſprit en ce point, nous nous arrêterions plûtôt à ce qu'il penſoit de l'uſage des livres, & de la lecture, qu'à examiner s'il avoit beaucoup lû effectivement, où s'il avoit grand nombre de livres dans ſa Bibliothéque. Pour ſçavoir ce qui en étoit, il renvoya un jour ſon adverſaire Voetius à ſon diſcours de la Méthode, où il dit que *la lecture des bons livres eſt comme une converſation avec les plus honnêtes gens des ſiécles paſſez qui en ont été les Auteurs ; & même une converſation étudiée, où ils ne nous découvrent que les meilleures de leurs penſées.* Par une conſéquence des contraires, il tâcha de perſuader à Voetius que la lecture trop fréquente des méchans livres n'eſt pas moins nuiſible, que la converſation des méchans hommes. Ce Miniſtre (ſelon le jugement que M. Deſcartes en faiſoit par ſes ouvrages) ne s'étoit appliqué toute ſa vie à lire que de trois ſortes

Pag. 7. edit. de Holl.

Part. 4. pag. 47. Ep. lat. ad Voet.

ſortes de livres, ſur leſquels il ne croyoit pas qu'un honnête homme dût s'arrêter long-têms. Les prémiers étoient des livres impies, bouffons, libertins, ſuperſtitieux, & cabaliſtiques, dont Voetius affectoit de mettre de grands lambeaux dans ſes ouvrages. Les ſeconds étoient des livres contentieux, dont les Auteurs ont coûtume de ſe déchirer mutuellement par des injures, ſous prétexte de défendre ou d'attaquer des partis contraires. Voetius en avoit cité un ſi grand nombre de cette eſpéce, qu'il ne pouvoit en avoir ſeulement lû le quart, ſans avoir paſſé la plus grande partie de ſa vie dans la chicane, les conteſtations, & les inimitiez des Auteurs. M. Deſcartes exceptoit du nombre des méchans livres ceux de controverſe, lors qu'ils ſont pour défendre la Vérité, ou pour reprendre le vice : mais il croyoit qu'il étoit bon même d'être ſobre en ce point, parce que l'infirmité de nôtre nature nous fait quelquefois tomber dans l'erreur ou le vice que nous voulons éviter. Les troiſiémes étoient des livres de Lieux communs, de Commentaires, d'Abrégez, de Tables, de Répertoires, & autres Recueils de penſées d'autruy, qu'il ne jugeoit point méchans par eux-mêmes, mais propres néanmoins à gâter l'eſprit, lorſqu'on s'en ſert pour autre choſe, que pour rappeller dans ſa mémoire ce qu'on a appris auparavant dans les originaux. Car ſelon luy ce qu'il y a d'important dans les écrits des grands hommes ne conſiſte point dans des penſées détachées qu'on en peut prendre, mais dans tout le corps de leur diſcours. Ce n'eſt point par une prémiére, mais par pluſieurs lectures réïtérées qu'on entre dans leur eſprit. C'eſt ce qui obligeoit M. Deſcartes de mettre une grande différence entre l'érudition & la ſcience. Il comprenoit aiſément comment la lecture des Lieux communs, des Tables, Recueils, & autres Répertoires peut remplir la mémoire, & rendre un homme ſuperficiellement ſçavant en peu de têms. Mais il ne croyoit pas que ce fût le moyen d'en devenir plus ſage ni meilleur. Au contraire, comme il n'y a pour l'ordinaire aucun enchaînement de raiſons dans ces ſortes de livres, & que tout y dépend de l'autorité des Ecrivains, ceux qui n'étudient que dans leurs écrits entrecoupez, s'accoûtument tellement à l'aſſujettiſſement qu'ils ont pour cette autorité, qu'ils ſe privent inſenſiblement de la

pag. 48. ibid.

pag. 49.

pag. 50.

pag. 53.

pag. 54. la liberté de choisir. De sorte qu'ayant pris parti, ils se défont peu à peu de l'usage de leur raison naturelle, pour en substituer une *artificielle & sophistique* en sa place. D'où il arrive que se croyant d'autant plus sçavans qu'ils ont la mémoire plus chargée, ils tombent pour l'ordinaire dans une pédanterie, qui les rend insupportables aux honnêtes gens & aux vrais Sçavans. Il arrive encore pis, quand les Auteurs à

pag. 55. la lecture desquels on s'attache, ont eux mêmes l'esprit ou le cœur gâtez. Car ils corrompent souvent l'entendement ou la volonté d'un lecteur, à qui la Nature n'auroit point fait d'ailleurs un esprit faux, ou donné un cœur mauvais. Mais d'autre part il faut avoüer que la différence des inclinations dans ceux qui lisent, fait souvent le bon ou le

pag. 56. mauvais usage des livres. Ceux qui les ont belles en deviennent plus sages ; & ceux qui les ont mauvaises, plus sots. Ces inclinations se font assez paroître par le choix qu'on fait de soy-même dans les livres, lorsqu'on n'est plus retenu par l'autorité des maîtres, qui président aux lectures de leurs éléves. Chacun se jette sur ce qui revient le plus à son génie. Et delà suit aussi la différence qui se trouve dans les mœurs de ceux qui ont beaucoup lû. Le mauvais usage de la lecture rend les uns plus arrogans, plus obstinez, plus incivils, & plus coléres. Le bon usage rend les autres plus honnêtes, plus dociles, plus humbles, moins attachez à leur sens, plus

pag. 57. persuadez de l'infirmité humaine, plus convaincus de leur propre ignorance : & il leur fait connoître que la véritable science ne dépend pas moins de la méditation intérieure, de la conversation des sages, & de l'expérience qu'on acquiert par le maniment des affaires, que de la lecture des livres.

Quelques uns prétendent que rien n'est plus propre à faire voir combien M. Descartes étoit exercé dans la lecture des bons livres, que la qualité de son stile, & l'abondance des choses qu'il a traitées dans tous ses ouvrages, mais particuliérement dans ses lettres. C'est un jugement, ou plûtôt une conjecture qu'ils ont tirée de la beauté de son stile, de la régularité de ses pensées, de la netteté & de l'exactitude de ses expressions. Mais il se seroit récrié le prémier contre cette imagination, luy qui vouloit faire croire à ses amis que quand son pére ne l'auroit jamais fait étudier, il n'auroit pas laissé

Lett. MS. de Rome en Août 1689.
Sorb. lettr. & disc. in 4°, pag. 689.

Rélat. MS. de M. Belin.

laiſſé d'écrire les mêmes penſées, de la même maniére, & peut-être encore mieux qu'il n'a fait. C'eſt ce qu'il auroit pû nous perſuader aiſément, ſi nous conſidérons, qu'il n'y a rien de tout ce qu'il a écrit, qu'il n'ait pû concevoir, dicter, & compoſer en ſa langue maternelle ; & que ſon ſtile françois au jugement des Sçavans, eſt préférable de beaucoup à ſon ſtile latin. Auſſi voyons-nous que la plûpart du monde aime beaucoup mieux lire ſes ouvrages en nôtre langue qu'en celle des doctes. M. de Sorbiére à qui la réputation de M. Deſcartes n'a point beaucoup d'obligation d'ailleurs, prétend qu'il *ne liſoit rien de plus charmant, de plus fort, & de plus preſſé en nôtre langue, que tout ce qu'il avoit écrit.* Mais il pourroit s'être trompé, lorſqu'il a crû que M. Deſcartes méditoit toujours en françois, & qu'il concevoit toutes ſes penſées en nôtre langue. Car ſi l'on en excepte le volume de ſes Eſſais, avec les petits traitez de l'Homme, des Paſſions, & de la Lumiére, qui ont été conçûs & écrits en langue vulgaire, ſes autres ouvrages qui ſont en beaucoup plus grand nombre, je veux dire ſes Méditations, ſes Principes, les trois quarts de ſes Lettres, ſon traité de Muſique, ſa Méchanique, ſes Régles pour la direction de l'eſprit, ſon Traité des animaux, ſon Traité de l'étude du bon ſens, & la plûpart des Fragmens qu'il a laiſſez, ſe trouvent écrits en latin. Ce n'étoit point le caprice qui le déterminoit à écrire plûtôt en une langue qu'en l'autre ; & nous avons rapporté les raiſons qu'il avoit eûës de publier ſa Méthode & ſes Eſſais en françois ; ſes Méditations & ſes Principes en latin. Mais l'expérience ne tarda point à luy faire voir, que généralement tous ſes ouvrages devoient être en l'une & en l'autre langue, à l'uſage de toutes ſortes de perſonnes.

Lettr. & diſc. de Sorb. in IV° p. 691.

Quoy que ſon latin n'ait parû à quelques ſçavans qu'une *traduction de ſa penſée*, il faut pourtant reconnoître qu'il écrivoit encore plus aiſément des matiéres philoſophiques & mathématiques en latin qu'en françois : & nous voyons la priére qu'il fait à l'un de ſes amis de l'excuſer d'avoir *entrelardé de latin* une lettre françoiſe qu'il luy écrivoit, parce que ſon *peu de loiſir ne luy avoit pas permis de penſer aux paroles.* S'il n'avoit jamais compoſé en françois, ſon latin auroit été loüé comme le meilleur ſtile qu'un Philoſophe & un Mathématicien

Sorb. ibid.

Tom. I. des lettr. p. 540.

maticien pût mettre en œuvre. Il tâchoit de ne jamais s'écarter du naturel, & l'affectation étoit le vice qu'il évitoit sur tous les autres. Il ne s'appliquoit point tant à la beauté des expressions, qu'à la proprieté des mots: mais il ne négligeoit pas de joindre l'une avec l'autre, & il portoit son exactitude jusqu'à vouloir garantir sa latinité de toute apparence de *Gallicisme*. Mais du reste il se mocquoit de toutes les parures d'élocution, & de ce qui s'appelle ornement du discours. Il en usoit ainsi pour dispenser ceux qui ne cherchent que des mots, de la peine de lire ses ouvrages. » Je n'ay guéres accoûtumé, dit-il à M. Chanut, de prier personne d'examiner mes écrits, & même je les ay fait sortir en public, sans être parez, & sans avoir aucun des ornemens qui peuvent attirer les yeux du peuple, afin que ceux qui ne s'arrêtent qu'à l'extérieur ne les vissent pas, & qu'ils fussent seulement regardez par quelques personnes de bon esprit, qui prissent la peine de les examiner avec soin, afin que je puisse tirer d'eux quelque instruction.

Tom. 2. des lettr. p. 280.

Tom. 1. des lettr. p. 103.

Quant à la langue françoise en particulier, il étoit fort aise de pouvoir se conformer au génie qui régnoit dans le siécle, parce que le bon sens luy avoit fait connoître, que ceux même, qui tâchent de ne penser que comme pense le petit nombre des personnes sages, doivent s'étudier à parler comme parle la multitude des honnêtes gens. C'étoit dans cette pensée qu'il avoit prié le P. Mersenne de corriger les fautes de locution qui pourroient se rencontrer dans sa Dioptrique. » Car, dit-il à ce Pére, en ce qui est de la langue & de l'orthographe, je ne desire rien tant que de suivre l'usage. Mais il y a si longtêms que je suis hors de France, que je l'ignore en beaucoup de choses. L'orthographe de ses livres françois imprimez en Hollande paroît un peu bizarre dans quelques mots: mais cette bizarrerie est toute de la fantaisie de l'Imprimeur, qui a cru devoir suivre la prononciation plûtôt que l'écriture. M. Descartes n'étoit assûrement pas de l'opinion outrée des Meigretistes sur ce point. Mais aussi d'un autre côté ne se trouvoit-il pas éloigné du sentiment de M. d'Ablancourt, & de quelques autres bons Ecrivains de son têms, qui se déclaroient pour le retranchement des lettres inutiles, tant qu'il n'y avoit point d'équivoque & d'ambiguité à craindre

Tom. 2. des lettr. p. 410.

C'étoit en 1638.

Il fit la même priére à l'Abbé Picot en une autre occasion. V. ses lettr. MSS.

dre

dre dans les mots. » Pour l'orthographe de mes Eſſais, dit-il, c'eſt à l'Imprimeur à la défendre. Car en cela, je n'ay deſiré de luy autre choſe, ſinon qu'il ſuivît l'uſage : & comme je ne luy ay pas fait ôter les lettres ſuperfluës lorſqu'il les y a miſes, auſſi n'ay-je pas eû ſoin de les luy faire ajoûter lorſqu'il les a omiſes, parce que je n'ay point remarqué qu'il l'ait fait en aucun endroit, où cela pût cauſer de l'ambiguité. Au reſte, je n'ay point deſſein de réformer l'orthographe françoiſe, & je ne voudrois pas conſeiller à perſonne de l'apprendre dans un livre imprimé à Leyde par des Etrangers. Mais s'il faut que j'en diſe ici mon opinion, je crois que ſi on ſuivoit exactement la prononciation, cela apporteroit beaucoup plus de commodité aux Etrangers pour apprendre nôtre langue, que l'ambiguité de quelques équivoques ne donneroit d'incommodité à eux ou à nous. Car c'eſt en parlant que l'on compoſe les langues, plûtôt qu'en écrivant : & s'il ſe rencontroit dans la prononciation des équivoques qui cauſaſſent ſouvent de l'ambiguité, l'uſage y changeroit incontinent quelque choſe pour l'éviter. « Tom. 2. des lettr. p. 14.

Mais hors quelques minuties de néant qui dépendent de la viciſſitude des têms, & du caprice de ceux qui gouvernent les langues vivantes, on peut aſſûrer que le ſtile de M. Deſcartes à des qualitez, qui ſeront de tous les ſiécles. La proprieté des termes, la facilité du tour, la netteté de l'expreſſion l'a tellement diſtingué du ſtile des Scholaſtiques, que c'eſt, au ſentiment du Pére Merſenne, ce qui auroit fait douter à quelques-uns, qu'il eût jamais ſçû la Philoſophie de l'Ecole, qui ne s'apprend pour l'ordinaire qu'en ſtile barbare ou corrompu. D'un autre côté M. de Sorbiére, qui le trouvoit tout Platonicien dans ſa Métaphyſique, le jugeoit aſſez ſcholaſtique dans la ſubſtance de ſes réponſes, & dans preſque toute ſa latinité. Mais cét Auteur prenoit en cette occaſion le terme de ſcholaſtique au ſens des Anciens pour un ſtile clair, exact, court, méthodique, & correct. Rien ne caractériſe mieux le ſtile & les maniéres de M. Deſcartes, que cette méthode particuliére, qui regne par tous ſes écrits, & qui eſt toûjours ſoutenuë avec beaucoup de force, de juſteſſe, & de majeſté. Mais il n'y a point d'ouvrage, où cette méthode ſoit plus rigoureuſement obſervée, que dans

V. cy-deſſus liv. 4. chap. 11.

Sorb. lettr. pag. 689.
Lor. Craſſ. Elog. p. 304.

Poiſſon Rem. ſur la Méth. pag. 223, 224.

Clerſel. préf. du 1. & du 2. vol. des lettr.

Poiss. ut supr. celuy de ses Principes. Il faut avoüer que sa maniére de ne faire qu'une suite liée de raisonnemens depuis le commencement jusqu'à la fin semble être incommode, en ce qu'elle oblige d'être court, & par conséquent moins intelligible qu'on ne seroit, si on avoit la liberté de s'étendre. Mais M. Descartes à prévenu cét inconvénient par des titres ou nôtes marginales mises à côté des articles de cét ouvrage, contenant sa pensée en gros, & d'une maniére fort nette.

Tom. 3. des lettr. pag. 494, 396, 410, 521. Tom. 1. des lettr. pag. 510, 514. voyez aussi cy-dessus.

Il n'en a pas usé de même dans certaines autres occasions, où il s'est fait accuser d'obscurité avec vray-semblance. Nous avons parlé ailleurs de celle qu'il sembloit avoir affectée dans sa Géométrie, & dans l'endroit de sa Méthode, où il a touché l'existence de Dieu. Nous n'avons pas oublié les raisons qu'il a alléguées pour justifier son affectation: & c'est sur la solidité de ces raisons que l'on doit juger s'il est plus excusable qu'Aristote, que l'on accuse maintenant d'un crime assez semblable. Hors ces deux occasions, on peut dire que s'il se rencontre de l'obscurité dans les écrits de M. Descartes, c'est sans dessein, & contre l'intention de l'Auteur. Ceux qui n'ont aucune teinture des Mathématiques & particuliérement de la Géométrie, ceux qui n'ont pas le sens fort juste, & ceux qui sont trop fortement prévenus les trouveront toûjours obscurs à leur égard ; & jamais l'on n'aura raison de contester contre eux sur ce point. Mais à l'égard des autres, il suffit de remarquer qu'ils y apperçoivent par tout la maniére d'écrire des Géométres, qui est la plus exacte, & qu'ils n'y voyent point d'autres principes, que ceux des Mathématiciens même, que tout le monde admet à cause de leur clarté & de leur évidence.

Tom. 1. des lettr. p. 137.

Aussi s'est-il rencontré une autre espece d'Esprits, qui aprés avoir compris ses opinions, dont ils avoient été surpris d'abord, les ont jugées si claires & si simples, qu'ils ont cessé de les estimer ce qu'elle valent : parce qu'ils êtoient du nombre de ceux qui ne font cas que des choses qui leur laissent de l'admiration, & qu'ils n'entendent, ou qu'ils ne posſédent qu'à demi. Ce n'est pas au reste par un effet de son obscurité, que les meilleurs Esprits, d'entre ceux même qui ne voudroient pas être Cartésiens, ne peuvent se défendre des charmes de sa maniére de philosopher, dans les endroits même,

In iis etiam, ubi non assentior, ipsum philosophandi specimem mirificè placet.

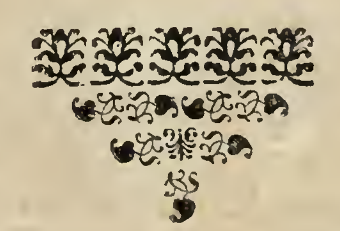
même, où leur volonté trouve le plus de résistance. Ils avoüent que dans ce qu'ils tâchent de rejetter, il y a toujours dequoy s'instruire. Tel qui détournoit les autres de ses sentimens de son vivant, n'a point laissé de dire aprés sa mort, qu'il *aimeroit presque mieux s'égarer avec luy*, *que marcher dans le bon chemin avec les autres*, *tant la maniére d'exprimer les choses mêmes qu'il n'approuvoit point luy paroissoit admirable.*

Et sanè vix quidquam apud ipsum occurrit unde non utile aliquid & novum disci possit. Gotfr. Guill. Leibnütz.

« Sorbiére lettr. & « disc. in IV° pag. 691. 692.

M. Descartes sembloit avoir goûté l'art du Dialogue, principalement dans les derniéres années de sa vie, pour debiter plus agréablement sa Philosophie. L'exemple de Platon & de Cicéron, qui avoient si heureusement employé ce genre d'écrire, afin d'exposer la Philosophie dans son plus beau jour, pouvoit bien l'avoir déterminé à se servir de ces moyens, pour éviter mieux qu'auparavant la sécheresse des maniéres scholastiques, & donner encore plus d'agrémens à sa doctrine. Il considéroit que rien n'est plus commode que d'introduire des Personnages, à qui on forme des caractéres tels qu'on les souhaite, à qui l'on fait attaquer ou défendre un sentiment avec autant ou aussi peu de force qu'on croid en avoir besoin pour son dessein, à qui l'on fait gagner ou perdre une cause dont on est toûjours le maître. Il avoit commencé son traité de la récherche de la Vérité, dans cette forme de Dialogue, & nous avons remarqué ailleurs le choix judicieux de ses Personnages. Il avoit aussi disposé de la même maniére ses Méditations & ses Principes depuis son second voyage de France : & M. Clerselier avoit promis au P. Poisson d'achever cét ouvrage. Mais la crainte de ne pouvoir pas observer dans sa continuation toute la justesse & les proportions nécessaires avec les commencemens, l'en avoit ensuite détourné : & nous ne sçavons maintenant ce qu'est devenu ce curieux ouvrage depuis la mort de M. Clerselier.

Rél. MS. de Poiss.



CHAPITRE IV.

De l'Esprit de M. Descartes. Son étenduë, sa force, sa pénétration, sa justesse. De sa mémoire, en quoy elle étoit inférieure à son esprit. Son jugement solide, finesse de son goût, son discernement. Son amour pour la Vérité, sa franchise, sa droiture. Il veut tout sacrifier à la Vérité. Il la cherche par tout, mais principalement dans les sciences. Etenduë & qualité de son sçavoir. Définition & division de la science. Son jugement sur la Théologie, sur l'Astronomie, sur les Mathématiques, sur la Médecine, sur la Philosophie scholastique, sur les Humanitez ou belles Lettres. Ce qu'il sçavoit & ce qu'il ignoroit dans toutes ces connoissances. Idée d'une langue universelle, où d'une Grammaire générale & raisonnée, qu'il propose au P. Mersenne.

Clers. préf. du 1. tom. pag. 5, 6.
Lipstorp. specim. pag. 87.
Lor. Crasso élog. p. 303.
Lettr. Ms. de la Princesse Elizabeth à M Chanut.

L'Esprit de M. Descartes étoit d'une étenduë presque infinie, & d'une force égale à son étenduë. Sa pénétration étoit prodigieuse en profondeur & en vivacité, & elle étoit reconnuë généralement de tous ceux qui avoient eu affaire à luy, sur tout au sujet de l'exposition de quelque problême que ce fût, & dans le dénouëment des difficultez de toute espéce. Mais jamais elle ne paroissoit avec plus d'avantage, que lors qu'il étoit question de sonder le fonds de l'esprit humain, & de déterminer précisément ce qui est possible à l'homme, & ce qui est au dessus de ses forces. C'est pourquoy il refusa toûjours de travailler à la fameuse question de la quadrature du cercle, parce que par la méthode de sa merveilleuse Analyse il avoit reconnu de bonne heure l'impossibilité de la solution de ce problême. Il ne blâmoit pourtant pas entiérement ceux qui exerçoient leur esprit à cette question, parce qu'encore qu'ils ne puissent qu'accumuler des erreurs sur un fondement ruineux, il est toûjours à espérer qu'ils feront quelque découverte utile dans leur route, ou qu'ils en rendront au moins leur esprit d'autant plus capable d'application.

Lipstorp. ut supra.

Jamais homme n'a fait paroître à plus haut degré que M. Descartes

Descartes ce que nous appellons *esprit géométrique*, & *justesse d'esprit*, pour ne point confondre les principes entre eux, pour pénétrer toutes les conséquences qu'il étoit possible d'en tirer, & pour ne jamais raisonner faussement sur des principes connus.

Sa *Mémoire* n'étoit ny infidéle ny malheureuse: mais nous ne voyons pas qu'elle ait pû répondre à la grandeur de son esprit. Il faudroit reconnoître qu'elle étoit prodigieuse, s'il étoit sûr de s'en rapporter au témoignage du sieur Crasso. Mais s'il est vray, au rapport de M. Borel, que M. Descartes en connoissoit de plus riches & de plus heureux que luy dans cette partie, il se trouvoit une disproportion fort grande entre sa mémoire & son esprit. Il n'avoit pas grand besoin de celle que nous appellons *locale*; peut-être avoit-il négligé de cultiver dans sa retraite la mémoire *corporelle* par des exercices qui demandent de fréquentes répétitions pour entretenir ses habitudes: mais il n'avoit aucun sujet de se plaindre de celle qu'il nommoit *intellectuelle*, qui ne dépend que de l'ame, & qu'il ne croyoit point capable d'augmentation ou de diminution en elle-même.

Lor. Crass. élog. pag. 303, 304.

Borel. Vit. compend.

Disc. de la Méthod.

V. ce qu'il pensoit de la mémoire cy-dessus liv. 5. chap. 9.

Stud. bon. ment. Ms. Cartes. pag. 7, 8.

S'il luy manquoit quelque chose du côté de la mémoire qu'il eût pû souhaiter, ce défaut se trouvoit amplement récompensé par cette autre partie de l'ame, que nous appellons le *Jugement*, & qui est toute la lumiére de l'esprit de l'homme. Il étoit judicieux & solide par tout. Il avoit le goût des choses fort exquis, & le discernement trés-délicat & trés-fin, même dans ce qui est de l'usage le plus commun, où les plus grands esprits, & sur tout les Géométres ont coûtume de manquer d'attention. Lors qu'il manquoit de vigilance en ce point, il s'en appercevoit avant les autres, & étoit le prémier à condamner sa négligence.

V. Regul. ment. dirigend. Ms.

V. le Dialog. de la Rech. de la Vérité. Ms.

Tom. 2. des lettr. p. 201.

Rien n'avoit tant contribué à perfectionner en luy cette excellente qualité, que cét amour violent pour la *Vérité* dont il s'étoit senti possédé depuis les prémiéres années de sa vie jusqu'à la fin. La sincérité du cœur s'étant toûjours trouvée jointe en luy avec la droiture du sens & de l'esprit, il eut un soin continuel de ne rechercher que la Vérité dans toutes ses études, & de la faire paroître toûjours entiére, toûjour nuë dans ses actions & dans ses discours La franchise

& la candeur furent en tout têms le caractére particulier qui servit à le distinguer de ceux d'entre les hommes qui luy ressembloient par d'autres endroits : & toute la politesse qu'il pouvoit avoir reçuë de son éducation, & de sa fréquentation à la cour des Grands, ne fut pas capable de luy rendre l'esprit double & le cœur mauvais, ny de luy persuader que la fiction & le mensonge dussent jamais être à son usage. L'esprit de retraite l'avoit élevé au dessus des lâches complaisances ; & depuis qu'il eût consacré sa bouche & sa plume à la Vérité, il ne put souffrir que ny l'une ny l'autre dementît ses sentimens & sa raison, & servît d'instrument à la dissimulation. La Vérité luy étoit devenuë si familiére par les longues habitudes qu'il avoit contractées avec elle, qu'elle se présentoit à luy sans qu'il songeât même toûjours actuellement à elle. Ce fut cette expérience qui luy fit dire à M. Chanut, que *la connoissance de la Vérité est comme la santé de l'ame : lors qu'on la posséde, on n'y pense plus. De même que la santé du corps, qui est le plus grand de tous les biens corporels, est d'ailleurs celuy auquel nous faisons le moins de réfléxion, & que nous goûtons le moins quand nous en jouissons.* Lorsque le P. Mersenne le prioit, qu'au moins il luy écrivît un mot favorable qu'il pût montrer aux Auteurs dont il luy avoit envoyé des écrits qui ne méritoient pas de réponse, pour les consoler & leur * faire plaisir ; il luy répondoit qu'*il ne pouvoit rien écrire qui leur fût plus agréable que son silence* : & il faisoit souvenir ce Pére qu'il n'étoit plus capable de déguisement dans ses jugemens, ny d'artifice dans ses discours. Les fautes qui se font contre la Vérité, lors qu'elles ne partent que de l'erreur & de l'ignorance, où il n'entre aucun dessein de la blesser, luy paroissoient pardonnables : mais à la place d'un Juge, il auroit été inexorable pour celles qui se font contre la connoissance & l'amour de la Vérité. C'est pourquoy il croyoit avoir trouvé du dérangement d'esprit & du renversement de raison dans la conduite du Consistoire de Leyde, où l'on avoit déposé un Ministre pour un péché de fragilité, dans le même têms qu'on laissoit impuni le mensonge public, & la calomnie notoirement reconnuë dans deux Théologiens réformez de leur Faculté.

Tom. 1. des lett. pag. 137.

Tom. 2. des lettr. p. 172, 399.

* M. de Laleu M. Petit, &c.

Dans plusieurs lettres, &c.

V. ses lettr. Mf. de l'an 1647.

Revius & Triglandius.

Quoique l'amour qu'il avoit pour la Vérité le portât à la

poursuivre

pourſuivre par tout où il ſe doutoit qu'elle pourroit être cachée, il crut néanmoins devoir s'attacher principalement à la chercher dans les Sciences, dont il avoit coûtume d'examiner d'abord ce qu'elles peuvent avoir de ſolide, afin de ne point perdre de têms à ce qu'elles ont d'inutile, & de pouvoir marquer aux autres l'uſage qu'on en doit faire. Par le nom de ſcience il n'entendoit autre choſe qu'*une connoiſſance certaine & évidente:* de ſorte que, ſelon luy, une perſonne qui doute de pluſieurs choſes n'eſt pas plus ſçavante qu'une autre qui n'y aura jamais penſé. Cét homme qui doute paroît même être encore plus ignorant que l'autre, quand il s'eſt formé des idées fauſſes de quelques-unes. C'eſt ce qui luy faiſoit dire, qu'il vaut mieux ne jamais étudier que de s'attacher à des objets, dont la difficulté nous feroit admettre l'incertain pour l'indubitable, dans l'impuiſſance où nous ſerions de bien diſcerner le vray d'avec le faux. Regul. 2. Dirig. Ingen. Mſ. Carteſ.

Il diviſoit les ſciences en trois claſſes; les prémiéres qu'il appelloit ſciences *cardinales*, ſont les plus générales qui ſe déduiſent des principes les plus ſimples & les plus connus parmi le commun des hommes. Les ſecondes, qu'il nommoit ſciences *expérimentales*, ſont celles dont les principes ne ſont pas clairs ou certains pour toutes ſortes de perſonnes, mais ſeulement pour celles qui les ont appriſes par leur expérience & leurs obſervations, quoy qu'elles ſoient connuës par quelques-uns d'une maniére démonſtrative. Les troiſiémes, qu'il appelloit ſciences *libérales*, ſont celles qui outre la connoiſſance de la Vérité demandent une facilité d'eſprit, ou du moins une habitude acquiſe par l'exercice, telles que ſont la Politique, la Médecine pratique, la Muſique, la Rhétorique, la Poëtique, & beaucoup d'autres qu'on peut comprendre ſous le nom d'Arts libéraux, mais qui n'ont en elles de vérité indubitable, que celle qu'elles empruntent des principes des autres ſciences. Stud. bon. Ment. artic. 4.

Sans nous arrêter à vérifier les prétentions de quelques zélez, qui ont voulu nous perſuader que M. Deſcartes n'ignoroit aucune ſcience, & qu'il ſçavoit tous les Arts, nous pouvons nous réduire à croire qu'il connoiſſoit ſans doute la nature de toutes les ſciences, mais qu'il n'étoit pas également verſé dans toutes les eſpêces. A ne ſuivre que ſes pro- Borel. Vit. comp. pag. 7.

pres sentimens, il faudroit convenir qu'il en ignoroit même un assez grand nombre. Mais il ne méprisoit pas celles qu'il ignoroit. Il se contentoit de confesser son ignorance sans faste & sans affectation : & sur ce qu'un jour quelque Sçavant s'étoit vanté de l'honneur d'avoir été son Maître, il crut devoir rabattre cette petite ostentation, » en luy faisant entendre qu'il ne devoit pas se vanter d'avoir rien appris à un homme qui ne sçavoit encore rien. Mais il n'appartient pas à ceux dont les lumiéres se trouvent bornées à la Philosophie vulgaire de se rendre les juges de M. Descartes. Ces Messieurs ne sont guéres propres qu'à s'estimer eux-mêmes. Ils pourroient se contenter de le dêcrier en termes généraux, & de se préférer à luy, sans vouloir se rendre trop décisifs sur ce qu'il ne sçavoit pas. C'est un inconvénient pour eux que nous ne soyons plus au têms, où le ton magistral de la voix & la hardiesse d'un stile impérieux, nous ordonnoient de croire qu'ils avoient raison. Alors ils se faisoient passer pour les uniques Sçavans, pourvû qu'ils parlassent des questions difficiles qu'ils n'entendoient point, avec autant d'assûrance que s'ils les eussent éntenduës. Maintenant les successeurs de M. Descartes ont trouvé l'art de se faire regarder comme les vrais Sçavans par la modestie de leurs doutes, & par l'imitation de l'aveu que leur maître faisoit de son ignorance dans les choses qui nous passent.

Tom. 2. des lettr. p. 530.
V. la lett. de Descart. à Is. Beeckman. tom. 2. p. 57.
Clersel. préf. du 3 tom. des lettres.

M. Descartes ne portoit jamais son jugement sur les sciences qu'il ne croyoit pas sçavoir. C'est pourquoy il se contentoit de respecter, & de recevoir avec soûmission la partie de la *Théologie*, qui ne dépend que de la révélation de la Foy. Jamais il n'osa soûmettre ces véritez surnaturelles à la foiblesse de ses raisonnemens, & il croyoit que pour réüssir à » les examiner, il falloit être plusqu'homme, & avoir une assistance extraordinaire du ciel.

Disc. de la Méth. p. 10.

Peu s'en falloit qu'il ne fit le même jugement de l'*Astronomie*, quoy qu'il y fût trés-versé, & qu'il eût entrepris même d'en réformer le systême. Nous avons rapporté ailleurs le beau projet qu'il fit d'une histoire astronomique, ou d'une description exacte de tous les corps célestes, & de leurs apparences. Voicy cependant ce qu'il dit de cette science aprés l'avoir tant étudiée. » Je croy, dit-il, que l'Astronomie est une

Tom. 2. des lettr. p. 330.

une ſcience qui paſſe la portée de l'eſprit humain ; & toute- "
fois je ſuis ſi peu ſage, que je ne puis m'empêcher d'y rêver, "
encore que je juge que cela ne ſervira qu'à me faire perdre "
du têms, comme j'ay déja fait depuis deux mois. "

A l'égard du reſte des *Mathématiques*, ceux qui ſçavent le rang qu'il tient au deſſus de tous les Mathématiciens de l'antiquité & des ſiécles modernes, conviendront qu'il étoit l'homme du monde le plus capable d'en juger. Nous avons remarqué comment aprés les avoir toutes pénétrées juſqu'au fonds, il avoit renoncé à celles qui ne ſont d'aucun uſage pour la conduite de la vie & le ſoulagement du genre humain. Mais il n'eſt permis de mépriſer ces ſciences, qu'à ceux qui ont le diſcernement de M. Deſcartes, & qui ſont parvenus par de longues études & par beaucoup d'exercices, à ſçavoir préciſément comme luy ce qu'elles peuvent avoir de mépriſable. Au reſte il faiſoit juſtice à l'*Arithmétique* & à la *Géométrie*, de dire que " de toutes les ſciences il n'y a qu'elles qui ſoient exemptes de fauſſeté & d'incertitude, à cauſe de " la pureté & de la ſimplicité de leur objet. Mais quoy qu'il " jugeât ces deux ſciences trés-propres à donner les ouvertures néceſſaires pour l'intelligence des autres parties des Mathématiques, il n'étoit pas entiérement ſatisfait des Auteurs qui les avoient traitées juſques-là. Il auroit ſouhaité qu'ils euſſent fait voir au Public les raiſons pour leſquelles ce qu'ils avançoient étoit comme ils le diſoient ; & qu'ils euſſent produit les moyens d'en tirer les conſéquences. C'eſt aux manquemens de ces Auteurs qu'il attribuoit en partie le mépris ou l'abandon, que la plûpart des bons Eſprits faiſoient de ces ſortes de ſciences, comme d'amuſemens vains & puériles, aprés en avoir fait les prémiers eſſais. Quoique parmi tous ces Auteurs qui avoient traité des Mathématiques avant luy, ſon reſpect & ſa reconnoiſſance ſçuſſent fort bien luy faire démêler les Anciens d'avec les Modernes, il n'étoit pourtant pas aveuglé de la bonne opinion qu'il avoit pour les principaux d'entre eux. Il eſtimoit principalement Apollonius, Diophante, & Pappus : mais il croyoit qu'on pouvoit aller encore beaucoup plus loin que n'avoit fait le prémier ; & que les deux derniers n'avoient fait qu'entrevoir les principes ſur leſquels on pouvoit faire beaucoup de nou-

V. cy-deſſus dans la vie à l'an 1623. 1630. & ailleurs.

Tom. 2. des lett. pag. 204. touchant le ſolide de la Roulette.

Régles Mſſ. de la direct. de l'eſprit. pag. 10. 11. 12.

Régul. 4. Carteſ. Mſſ.

V. cy-deſſus les livres 4. & 5. &c.

Rél. Mſ. de Poiſſon. velles découvertes. Pour ce qui eſt d'Euclide, il n'eſtimoit pas beaucoup ſes élémens, parce qu'il ne croyoit pas qu'ils donnaſſent aſſez d'ouverture à l'eſprit pour faire de grands progrez dans la Géométrie. Il diſoit que ſi la XLVII propoſition du prémier livre de ce Géométre avoit coûté une hécatombe entiére, c'eſt-à-dire, un ſacrifice de cent bœufs immolez aux Dieux pour les remercier de cette découverte, tous les animaux de la terre n'auroient pas ſuffi pour le ſacrifice qu'on auroit dû faire en actions de graces pour les belles découvertes qu'on a pû faire depuis ſur de meilleurs principes. Selon luy, les réjouïſſances demeſurées que ces Anciens faiſoient faire pour les moindres découvertes, étoient des témoignages du peu de progrez qu'ils avoient encore fait dans les Mathématiques, & de la groſſiéreté de leur ſiécle, dont les meilleurs eſprits n'étoient pas entiérement exempts.

V. cy-deſſus liv. 2. ch. 6. pag. 112. & 113.

La peine que M. Deſcartes a priſe de cultiver la *Médecine* pendant pluſieurs années, eſt ſeule plus que ſuffiſante, pour le juſtifier contre les ſoupçons ridicules de ceux, qui l'accuſoient de ne pas eſtimer une ſcience ſi utile à l'homme. Il faut avoüer que ſon eſtime n'étoit pas aveugle, & qu'elle ne luy faiſoit pas confondre les Médecins de ſon têms avec la Médecine. Il ſçavoit honorer & défendre la profeſſion contre ceux même qui la des-honoroient par les honneurs exceſſifs qu'ils rendoient à Ariſtote & à Galien. Lors qu'il entra dans l'étude de cette ſcience, à la recherche de laquelle il avoit réſolu de conſacrer le reſte de ſes jours, il trouva que la Médecine, qui étoit pour lors en uſage, contenoit peu de choſes dont l'utilité fût fort ſenſible; & il crut qu'il luy étoit permis de ne pas trop eſtimer la maniére de la traiter. Mais il proteſte que jamais il n'eut deſſein de la mépriſer; & il vouloit ſeulement faire voir, que *tout ce qu'on y ſçavoit n'étoit preſque rien auprés de ce qui reſtoit à y ſçavoir.* Ce fut là tout ſon crime. On prit ſon deſſein pour un attentat ſur les Anciens. Il eut beau repréſenter que *la briéveté de ſa vie & le défaut des expériences* pourroient en empêcher l'exécution. Il ne put guérir l'imagination des Médecins de Facultez, qui ſe joignirent aux Philoſophes de Colléges, pour défendre la doctrine & la réputation de leurs Maîtres communs.

Diſc. de la Méth. pag. 62. 63. de l'édit. d'Holl.

V. cy-deſſus liv. 3. chap. 5.

Ibid.

Ces

Ces derniers, ſur tout ceux de l'école Péripatéticienne, ſembloient y être plus intéreſſez que perſonne. Ils ſçavoient que les jugemens qu'il portoit de la *Philoſophie ſcholaſtique* ne leur étoient pas fort favorables, & qu'il ne goûtoit la maniére dont on la traite en pluſieurs endroits, que par la conſidération des Enfans, à qui il eſt bon de donner de l'émulation & de l'exercice, ſans leur laiſſer dans un âge ſi tendre la liberté de choiſir les opinions qu'il leur plairoit, s'ils étoient ſans guide. Sa retenuë & ſa réſerve ſur les choſes qu'il n'eſtimoit pas, leur paroiſſoit une précaution ſuſpecte & dangereuſe pour eux: & tout le reſpect qu'il pouvoit témoigner pour des opinions communément reçûës parmi eux, ne pouvoit paſſer que pour une affectation propre à cacher ſes deſſeins. L'appréhenſion qu'ils avoient de luy voir ſapper leur Philoſophie par les fondemens, n'étoit pas entiérement vaine: & nous avons remarqué que pour les délivrer une bonne fois de leurs inquiétudes, il avoit entrepris de leur faire voir ce qu'ils appréhendoient. Il n'y eut preſque que la conſidération des Jéſuites ſes anciens Maîtres, qui le porta à les épargner, & qui luy fit tomber la plume qu'il avoit priſe, pour faire le paralléle perpétuel de la Philoſophie de l'école avec la ſienne, que les Sçavans regrettent tant aujourd'huy. Nous voyons pourtant que lors qu'il étoit conſulté ſur les études de Philoſophie pour les jeunes gens, il leur conſeilloit d'étudier un cours entier de celle des Ecoles, avant que d'élever leurs eſprits au deſſus des maniéres de colléges, pour entrer dans la voye des vrayes ſciences, dont cette Philoſophie devroit être la clef. Mais cette bonne opinion, qu'il ſembloit avoir pour la Scholaſtique, regardoit plûtôt la maniére dont elle s'enſeigne en France, & en particulier chez les Jéſuites où il l'avoit appriſe, que celle dont on ſe ſert dans les écoles de Hollande, & qui luy paroiſſoit pitoyable. Il ſemble que pour ſon particulier, la bonté de ſon eſprit eût ſuppléé de bonne heure à une partie des défauts qui ſe trouvent dans la méthode des Scholaſtiques, dont on ſe ſert dans les colléges pour le commun des étudians. Etant encore à la Fléche, il s'étoit formé une méthode ſinguliére de diſputer en Philoſophie, qui ne déplaiſoit pas au Pére Charlet Recteur du collége ſon directeur particulier, ny au Pére Dinet

Regul. 2. direct. ingen. Mſ.

Tom. 2. de ſes lett. p. 383.

Tom. 3. pag. 107.

V. ſa lettre Mſ. à M. ſon pére de l'an 1640.

Tom. 1. des lett. p. 512. 513.

Tom. 2. des lett. pag. 590.

Ibid. p. 383.

ſon Préfet, quoy qu'elle donnât un peu d'exercice à ſon Régent. Lors qu'il étoit queſtion de propoſer un argument dans la diſpute, il faiſoit d'abord pluſieurs demandes touchant les définitions des noms. Aprés, il vouloit ſçavoir ce que l'on entendoit par certains principes reçus dans l'école. Enſuite, il demandoit ſi l'on ne convenoit pas de certaines veritez connuës, dont il faiſoit demeurer d'accord : d'où il formoit enfin un ſeul argument, dont il étoit fort difficile de ſe débarraſſer. C'eſt une ſingularité de ſes études que le P. Poiſſon demeurant à Saumur en 1663, avoit appriſe d'un homme qui avoit porté le porte-feüille à la Fléche avec M. Deſcartes, & qui en avoit été témoin pendant tout le cours de philoſophie qu'ils avoient fait ſous le même maître. Il ne ſe défit jamais de ſa méthode dans la ſuite, mais il ſe contenta de la perfectionner : & il la jugeoit ſi naturelle, que jamais il n'auroit trouvé à redire à celle des Scholaſtiques, s'il l'eût trouvée auſſi courte & auſſi commode.

Rél. Mſ. de Poiſſon.

Pour ce qui eſt des Arts & autres connoiſſances que nous qualifions du nom d'*Humanitez* & de *belles Lettres*, quoy qu'il affectât de n'y pas exceller, & de n'en pas faire autant de cas que des ſciences ſupérieures, il ne ceſſa jamais de les eſtimer ce qu'elles valent. Il parut vouloir y renoncer peu d'années aprés être ſorti du collége, pour ne plus s'occuper que de la Philoſophie & des Mathématiques : mais il étoit trop tard pour en ignorer le prix : & il luy fut ſi peu libre de les oublier avec toute ſa négligence, que ſur la fin de ſes jours ſon eſprit n'étoit pas encore venu à bout de ſe défaire des plus inutiles. C'eſt ce qui a paru par une comédie françoiſe un peu myſtérieuſe, mais honnête, & dans le goût des Anciens, qu'il fit deux mois devant ſa mort en Suéde, outre les vers & la proſe du ballet ſur la paix de Munſter, dont nous avons parlé ailleurs. A l'égard des langues mortes & vivantes, nous ſommes fort éloignez de ſuivre l'opinion de ceux qui ont prétendu qu'il n'en ignoroit aucune. Parmi les vulgaires il ne ſçavoit guéres que l'Allemand, le Flamand, & l'Italien : & nous voyons, que non ſeulement il entendoit facilement les livres écrits en ces langues, mais qu'il ſçavoit auſſi juger fort pertinemment des matiéres qu'ils contenoient. Pour la connoiſſance des langues orientales, il en laiſſoit toute

Nous avons cette comédie Mſſ.

Liv. 7. de cette vie.

Borel pag. 7. ut ſupra.

Tom. 2. pag. 296.

Tom. 3. pag. 594

V des livres de Schickard, d'un traité des Orgues, d'un livre de Galilée, &c.

toute la gloire à ses bons amis M. Hardy, M. Golius, & M de Saumaise. Mais pour le grec il a mal réüssi à vouloir nous persuader qu'il l'avoit entiérement oublié : & nous voyons que lors que l'occasion s'en présentoit, il expliquoit fort bien le texte original d'Aristote. Il citoit même les anciens Poëtes assez à propos pour le seul ornement de son discours. Enfin, il a fait voir qu'il possédoit éminemment la *Grammaire* de toutes les langues, non pas en simple Grammairien, mais comme un Philosophe, à qui il appartient proprement de donner une *Grammaire générale & raisonnée.* Il en donna un essay suffisant dans la réponse qu'il fit au P. Mersenne en 1629, sur le projet latin qu'un Auteur de ce têms-là proposoit d'une *nouvelle langue, par le moyen de laquelle on pût connoître toutes les langues du monde.* Aprés luy avoir fait remarquer les inconvéniens & l'impossibilité même d'une telle langue suivant les vûës & les moyens de cét Auteur, il luy substitua sur le champ une autre invention d'une langue universelle, qui pourroit être enseignée en peu de têms, soit pour la parler, soit pour l'écrire seulement, en établissant un ordre entre toutes les pensées qui peuvent entrer dans l'esprit humain, de même qu'il s'en trouve un naturellement établi entre les nombres. C'est sur le projet qu'il en avoit tracé, que M. Wren Anglois a donné un essay de cette langue universelle ; & que quelques Sçavans de France ont conçû de semblables desseins.

Rép. aux I V. object. des Médit. & ailleurs.

Tom. 3. pag. 534 de ses let.

du xx de Novembre à Amsterdam.

Tom. I. des lettr. p. 498, 499, 500.

V. cette idée de Desc. ibid. p. 501. 502.

Rél. Mf. de Poiss.



CHAPITRE V.

Conduite & discernement de M. Descartes pour la différence des études qui regardent l'entendement, l'imagination, & les sens. Sa docilité à l'égard de toutes sortes de personnes. Il aime à reconnoître & à corriger ses fautes. Le peu d'attache qu'il a pour ses propres opinions. Comment il s'est rendu suspect de vanité auprés de ses envieux ; fondement ou prétexte de ce soupçon. Sa modestie. Son peu d'estime pour soy-même. Son aversion pour les loüanges & les titres d'honneur. Son honnèteté. Sa douceur. Sa modération. Sa générosité pour mépriser la calomnie, & pour oublier les injures. Ses soins pour éviter de choquer ceux qui l'avoient maltraité. Sa répugnance pour remarquer, ou pour relever les fautes d'autruy. Son amour pour la paix. Son aversion pour la dispute.

APrés avoir remarqué ce que M. Descartes pensoit des sciences, & de la maniére de les apprendre, on doit être curieux de sçavoir comment il en usoit dans le discernement de celles qu'il croyoit être du ressort de l'entendement, d'avec celles qu'il attribuoit à l'imagination, & aux sens. Il semble que ce soit un paradoxe de dire que M. Descartes n'a jamais employé que *fort peu d'heures par jour* aux pensées qui occupent l'imagination, & *fort peu d'heures par an* à celles qui occupent l'entendement seul. Cependant il paroissoit si persuadé de sa maxime qu'il la jugeoit aussi bonne pour les autres, qu'elle pouvoit l'être pour luy. Il s'en étoit expliqué souvent de bouche à M. Chanut, qui aprés son retour des Ambassades de Suéde & de Hollande, prenoit plaisir de s'entretenir avec M. Clerselier de la solidité de cette maxime, dont la profondeur n'est peut-être pas pénétrable à tout le monde. M. Chanut rapportoit les prémiéres pensées à la *méditation*, pour laquelle M. Descartes vouloit, selon luy, qu'on donnât *peu d'heures par jour*; & les secondes à la *contemplation*, à laquelle nôtre Philosophe n'estimoit pas qu'il fallût employer *beaucoup d'heures en toute une année*, ni même en toute la vie. Selon cette idée, M. Descartes appelloit les

Tom. 1. des lettr. pag. 94.

Rélat. Mf. de Clersel.

études

études d'imagination, *méditation*; & celles d'entendement, *contemplation*. C'eſt là qu'il rapportoit toutes les ſciences, mais principalement celles qu'il appelloit *cardinales*, ou *originales*, comme la vraye Philoſophe qui dépend de l'entendement, & la vraye Mathématique qui dépend de l'imagination. Ceux qui ſouhaiteront de plus grands éclairciſſemens ſur ce ſujet, doivent les attendre de la publication qu'on pourra faire des traitez imparfaits que M. Deſcartes a laiſſez touchant la direction de l'eſprit pour rechercher la Vérité, & touchant l'étude du bon ſens. Nous avons par proviſion les préludes de ſon ſentiment ſur ce ſujet, dans une de ſes lettres imprimées à la Princeſſe Elizabeth, où il luy fit diſtinguer trois genres d'*idées*, ou de *notions primitives*, qui ſe connoiſſent chacune d'une façon particuliére ſans les comparer l'une à l'autre : la notion que nous avons de l'ame; celle du corps; & celle de l'union qui eſt entre l'ame & le corps. Il trouvoit une grande différence entre ces trois ſortes de notions, en ce que l'ame ne ſe conçoit que par l'entendement pur; le corps, c'eſt-à-dire, la choſe étenduë avec ſes figures & ſes mouvemens peut bien ſe connoître auſſi par l'entendement ſeul, mais beaucoup mieux encore par l'entendement aidé de l'imagination; & les choſes qui appartiennent à l'union de l'ame & du corps ne ſe connoiſſent qu'obſcurément par l'entendement ſeul, ni même par l'entendement aidé de l'imagination, mais ſe connoiſſent trés-clairement par les ſens. D'où vient que ceux qui ne philoſophent jamais, & qui ne ſe ſervent que de leurs ſens, ne doutent point que l'ame ne meuve le corps, & que le corps n'agiſſe ſur l'ame, mais ils conſidérent l'un & l'autre comme une ſeule choſe, c'eſt-à-dire, qu'ils conçoivent leur union. Les penſées métaphyſiques qui exercent l'entendement pur ſervent à nous rendre la notion de l'ame familiére. L'étude des Mathématiques, qui exerce principalement l'imagination dans la conſidération des figures & des mouvemens, nous accoûtume à former des notions du corps bien diſtinctes. Mais c'eſt en uſant ſeulement de la vie & des converſations ordinaires, & en s'abſtenant de méditer & d'étudier aux choſes qui exercent l'imagination, qu'on apprend à concevoir l'union de l'ame & du corps.

Juin 1643.

Tom. I. des lettr. pag. 94, 95, 96.

M. Descartes ajoûte, que » la principale régle qu'il avoit » toûjours obſervée dans ſes études, & celle qu'il croyoit avoir » ſervi le plus pour luy acquérir quelque connoiſſance, avoit » été de n'employer, comme nous l'avons remarqué, que fort » peu d'heures par jour aux penſées qui occupent l'imagina- » tion, & fort peu d'heures par an à celles qui occupent l'en- » tendement ſeul; & de *donner tout le reſte de ſon têms au relâche* » *des ſens, & au repos de l'eſprit.* Il contoit même entre les exer- » cices de l'imagination toutes les converſations ſérieuſes, & » tout ce qui demande de l'attention. C'eſt ce qui luy avoit » fait préférer les champs aux villes dans le têms de ſa retraite, » parce que le deſſein qu'il avoit d'employer utilement ſon » têms à l'étude, luy faiſoit craindre de laſſer ſon eſprit par l'ap- » plication que luy auroit donné le tracas de la vie dans des » lieux trop peuplez. Comme il croyoit qu'il eſt trés-néceſ- » ſaire d'avoir bien compris une fois les principes de la Méta- » phyſique, à cauſe de la connoiſſance de Dieu & de nôtre » Ame, qu'ils nous donnent, il croyoit auſſi qu'il ſeroit trés- » nuiſible d'occuper ſouvent ſon entendement à les méditer, à » cauſe qu'il ne pourroit ſi bien vacquer aux fonctions de l'i- » magination & des ſens.

La ſçavante Princeſſe que M. Deſcartes entretenoit de ces matiéres ſublimes, avoit une force & une capacité d'eſprit ſi ſupérieure à la plûpart des Sçavans d'entre les hommes, & elle étoit dés-lors ſi profonde dans ce que la Philoſophie & les Mathématiques ont de plus inacceſſible, qu'outre les égards dûs à ſa haute naiſſance, il avoit une déférence toute particuliére pour ſes ſentimens, ſans s'arrêter à l'honneur qu'elle luy faiſoit, de le traiter toujours comme ſon maître. Il n'y avoit peut-être que la Reine de Suéde qui refusât de reconnoître ce degré de ſuffiſance dans Elizabeth, parce qu'il n'y avoit qu'elle qui fût capable d'en concevoir de la jalouſie. Cette paſſion ſe rendit ſi viſible dans cette Reine, principalement depuis qu'elle fut deſcenduë du trône, qu'elle ne pouvoit ſe réſoudre à rendre la juſtice qu'elle devoit au mérite de cette Princeſſe, ni conſentir même que d'autres la luy rendiſſent en ſa préſence. Et l'on doit regarder comme une des heureuſes circonſtances de la vie de M. Deſcartes, qu'il ſe ſoit toujours avantageuſement maintenu dans

Rélat. Mſ. de Poiſſ. &c.

l'eſprit

l'esprit d'une Reine si jalouse, & qu'il ait sçû conserver & défendre hautement devant elle le rang que méritoit la Princesse pour sa science, & son puissant génie. Elizabeth faisoit quelquefois à M. Descartes des objections qu'elle appelloit des doutes & des difficultez sur ce qu'il avançoit : mais il les prenoit souvent, sans la flater, pour de véritables corrections de ce qu'il luy avoit debité ; & il sçavoit en profiter avec une *docilité*, qui n'avoit point d'autre principe, que le peu d'attache qu'il avoit pour ses propres opinions. V. le 1. vol. des lettr. imp.

Il seroit un peu étrange que ses envieux eussent réüssi à dissimuler, ou à faire conter pour rien dans ce grand Philosophe, une vertu qui est d'un prix d'autant plus inestimable, qu'elle est rare dans les chefs de secte. Cependant nous ne trouvons pas que cette aimable docilité l'ait abandonné en aucun têms de sa vie, non pas même lors qu'il se croyoit obligé d'abandonner le sentiment de ses maîtres. Jamais elle n'a manqué d'éclater dans toutes les occasions où elle pouvoit étre d'un bon éxemple. Avant que d'avoir encore rien donné au Public, il avoit cherché parmi les Sçavans de Paris, & ailleurs, des juges rigoureux, qui pussent luy donner occasion de la pratiquer à l'égard de leurs censures. Il remercia en plusieurs rencontres le P. Mersenne des soins qu'il prenoit de ramasser les objections qui se faisoient contre luy, dans le dessein de se corriger plûtôt que d'y répondre. Il le pria toujours de continuer à luy envoyer toutes celles qu'il pourroit recueïllir. Faites-le (disoit-il avant la publication de ses Essais) « de la maniére la plus dés-avantageuse pour moy qu'il se pourra : « ce sera le plus grand plaisir que vous me puissiez faire. « *Car je n'ay point coûtume de me plaindre pendant qu'on pense mes* « *blessûres :* & ceux qui me feront la faveur de m'instruire, & « qui m'enseigneront quelque chose, me trouveront toûjours « fort docile. Aprés la publication de ses Essais il fit sçavoir au « Public, que plus les objections qu'on luy pourroit faire se- « roient fortes, plus elles luy seroient agréables : & il témoi- « gna être bien résolu de *donner* franchement cause gagnée à « ceux qu'il croiroit avoir raison. «

V. Sorb. lettr. Gass. Epist. Schoock. Rev. &c.

Tom. 1. des lettr. p. 509.

Tom. 1. ibid. pag. 509.

Tom. 2. des lettr. pag. 52. Ibid, p. 159. 201.

La plûpart des lettres que nous avons de luy aux Jésuites, sont remplies des marques de cette docilité, que ces Péres avoient les prémiers mise à l'épreuve dans le collége de la V. ses lettr. aux Jésuites, tom. 3. p. 57.

Fléche, & qu'ils retrouvérent encore en ſon entier plus de quarante ans aprés. Il ne vouloit pas même que ſes ennemis ignoraſſent cette diſpoſition de ſon eſprit, afin de leur apprendre qu'il ſçauroit profiter même de leurs mauvaiſes volontez : & il falloit être bien de ſes ennemis pour trouver mauvais qu'il aimât à être réfuté, & qu'il mît au nombre de ſes amis ceux qui l'attaquoient pour l'amour de la Vérité. Il connoiſſoit mieux qu'homme du monde ce caractére d'inimitié dans ceux de ſes adverſaires, qui ne cherchoient qu'à luy nuire ; & jamais il ne ſe vangea d'eux plus glorieuſement, qu'en ſe les rendant utiles contre leur intention.

Epiſt. ad cel. Voetium. part. 7. pag. 158.

V. ſes ſentimens là deſſus tom. 2. des lett. p. 67. 68.

Cette paſſion qu'il témoignoit pour corriger ſes fautes, étoit toûjours ſuivie de la reconnoiſſance qu'il avoit pour ceux qui les luy faiſoient connoître. Mais comme il ne la faiſoit pas ordinairement conſiſter dans des citations publiques, à la mode des gens de Lettres ; c'eſt ce qui a pû tromper M. Gaſſendi, qui s'étant imaginé que M. Deſcartes tenoit de luy la correction qu'il avoit faite d'un endroit de ſes Méditations dans ſes Principes touchant l'idée du Triangle, ſembloit trouver mauvais qu'il ne ſe fût pas ſouvenu de luy en cette occaſion. Il ne faut pas douter qu'il n'eût eu la même docilité pour corriger une petite erreur, où la mauvaiſe écriture du manuſcrit de M. Gaſſendi l'avoit fait tomber. Celuy-cy avoit voulu dire, & avoit dit ſans doute *Bucephalus non eſt Muſca*. M. Deſcartes avoit lû *Bucephalus non eſt Muſica*; & pour rectifier l'incongruité du ſens qu'il y trouvoit, mais qu'il avoit l'honnêteté de ne pas attribuer à M. Gaſſendi, il avoit ajoûté dans ſa réponſe, *que ceux qui prétendroient que l'eſprit ou l'ame eſt étenduë à cauſe qu'elle eſt dans un corps étendu, ne raiſonneroient pas mieux qu'un homme qui croiroit que Bucephal ſeroit une Muſique, ſous prétexte que le henniſſement de ce cheval formeroit des ſons qui pourroient être rapportez à la Muſique.* M. Deſcartes ne pouvoit pas mieux raiſonner ſur une erreur viſible, qu'il n'oſoit pourtant ny rejetter ſur M. Gaſſendi, ny corriger de ſon mouvement, de peur de ſe tromper. M. Gaſſendi n'inſiſta point ſur cette bagatelle. M. Deſcartes voyant que ſon raiſonnement ſubſiſtoit fort bien indépendemment de la faute, ne ſe ſoucia point de ſon côté de réformer ſa refléxion, ſur le mot de *Muſca*, qui n'étoit pas plus

Tom. 3. des lett. pag. 484. 103. 106. 57. 73.

Epiſt. Gaſſend. ad Andr. Rivet tom. 6. oper.

Dubitation. ad Medit. 6.

Carteſ. reſp. ad Dubit. Med. p. 480. edit. Pariſ. pag. 397. edit. Amſtelod.

V. ſes inſtances p. 404. de l'édit. in fol.

plus essentiel à l'écrit de M. Gassendi que celuy de *Bucephalus*. Cependant le sieur Révius, qui n'avoit ni le bon sens ni l'honnêteté de M. Gassendi, a jugé à propos d'employer ce fait pour insulter à la docilité de M. Descartes, & le faire regarder comme un esprit arrogant & incorrigible.

Revii Stater. Phil. Cart. pag. 231. 232. 233.

Révius avoit sans doute mal choisi sa preuve, pour convaincre M. Descartes d'arrogance & d'orgueïl : & il n'auroit jamais dû être écouté, s'il avoit été seul à déposer contre luy. Mais quoique la multitude des accusateurs ne soit point capable de faire changer de nature à l'innocence d'un accusé : j'avouë que je suis ébranlé par le grand nombre de ceux qui l'ont rendu coupable de *vanité*. Un consentement, ou si l'on veut, une conspiration si générale entre ses envieux, m'empêche de croire qu'ils se soient trompez tous, ou que tous se soient aveuglément laissez emporter à leur passion. Il faut donc reconnoître que M. Descartes n'a point été exempt de vanité non plus que tous ceux qui l'en ont accusé, & qu'il n'a pû se garantir d'un vice qui semble être attaché à la nature de l'homme, & dont ceux qui se sont crus les plus éloignez de tout défaut, ne se sont jamais vûs délivrez. J'avouë même qu'il n'a point eu l'addresse ou la discrétion des plus fins orgueilleux de ce monde, qui sçavent dissimuler leur vanité, ou la déguiser sous l'apparence des vertus qui sont le plus à la mode. Toute la sienne paroissoit sur ses lévres & au bout de sa plume, parce que la franchise dont il faisoit profession ne luy avoit point assigné de place ailleurs, & que son cœur n'étoit point trop vaste pour toutes les excellentes qualitez dont il avoit plû à Dieu de le remplir. Si cette vanité avoit été moins superficielle, elle auroit été plus criminelle ; mais moins choquante pour ceux qui cherchoient du scandale dans sa conduite. Ses ennemis prétendent l'avoir remarquée, principalement dans quelques duretez d'expressions & de stile, dans des airs de fierté, dans je ne sçay quelle apparence de présomption, dans un prétendu caractére d'ambition, qui l'auroit porté à dominer & à se faire chef de secte. Ce sont les masques sous lesquels ils ont tâché de travestir la sincérité avec laquelle il avoit coûtume d'écrire & de parler : mais ils devoient luy pardonner la malheureuse nécessité de devenir chef de secte, parce qu'étant

Sorbiére lettr. & disc. in IV° pag. 684. 685. & suiv.

Caramuël epist. ad Gassend. p. 466. post Gass. epist. tom. 6.

Gass. ep. ad Rivet ut supr.

Tom. 3. des lett. de Desc. pag. 28. 117. 118. 429. 449. 472.

Tom. 2. des lett. pag. 66. 67. & 301. 399. &c.

tant persuadé de la vérité de ses opinions, il regardoit l'inconvénient de la nouveauté qui y paroissoit attachée, comme un boiteux regarde le défaut de sa jambe, qui ne croid pourtant pas devoir s'abstenir de marcher, sous prétexte qu'il ne peut le faire sans clocher. Inconvénient qu'il auroit évité, si d'autres l'avoient devancé dans ses sentimens.

Mais à l'égard des soupçons de fierté & de présomption, ils n'ont pû tenir contre l'éclat de sa *modestie*, qui n'a point tardé à les dissiper, sans qu'il y prît même beaucoup de part. Cette modestie, qui, selon le sieur Morus, étoit accompagnée d'une grande politesse dans M. Descartes, résidoit encore beaucoup plus dans ses sentimens que dans ses discours. Elle n'étoit affectée ni dans les uns ni dans les autres, non plus que dans toute sa maniére de vivre. Elle paroissoit sur tout comme en sa place naturelle, dans le peu de cas qu'il faisoit de luy-même, & de ses productions, & dans l'aversion qu'il avoit des loüanges. Il n'estimoit en luy que ce qui n'étoit pas de luy, & qu'il n'osoit mépriser sans faire injure à Dieu. Mais pour les loüanges il ne les jugeoit bonnes à rien, lors même qu'on les luy appliquoit avec le plus de justice. C'est pourquoy, lors qu'il pouvoit les prévoir dans les desseins des Auteurs, ou de quelques autres amis, il alloit toûjours au devant pour les ôter de leurs discours, ou pour les retrancher de leurs écrits avant qu'elles devinssent publiques. Lors qu'il n'avoit pas réüssi à les faire supprimer, il s'en plaignoit d'un sérieux égal au chagrin qu'auroit un Grammairien ou un Poëte de n'avoir pas été loüé. Voicy les reproches qu'il en fit un jour à l'un d'entre eux, qui luy avoit donné des éloges. » Afin que vous le sçachiez, dit-il, » vous ne m'avez pas traité en ami de me loüer comme vous » avez fait. Ne vous ay-je pas supplié plusieurs fois de ne me » point traiter de la sorte, & même de vous abstenir de parler » aucunement de moy? La maniére avec laquelle j'ay toûjours » vécu par le passé, ne montre-t'elle pas assez que je suis en» nemi de toutes ces loüanges? Ce n'est pas que je sois insen» sible; mais j'estime que c'est un plus grand bien de joüir de » la tranquillité de la vie, & d'un honnête loisir que d'ac» querir beaucoup de renommée: & j'ay bien de la peine à » me persuader que dans l'état où nous sommes, & de la maniére

Epist. Lat. ad Cartes. Tepelius, Borellus, & alii.

Tom. 2. des lett. pag. 350. item pag. 65. 66. 67.

Tom. 1. des lett. pag 387.

Lipstorp. pag. 87. specim.

Poiss. pag. 17. 18. des remarq. sur la Méthod.

Tom. 2. pag. 65. ut supr.

niére que l'on vit, on puiſſe poſſéder ces deux biens enſem- «
ble. «

Il en uſa de même à l'égard de M. Regius & de M. Schooten, qui pour donner quelque choſe à ſa modeſtie & à l'autorité qu'il avoit ſur eux, furent obligez de retrancher une partie des épithétes & des titres dont ils vouloient le charger dans leurs écrits. Cette belle vertu n'étoit pas ſtérile en luy : & l'on peut dire qu'elle en produiſit une aſſez ſemblable en M. Regius, par l'excellent modéle de réponſe qu'il luy dreſſa contre Voetius, qu'il s'agiſſoit de réfuter ſans paſſion, & qui n'eſt pas moins un chef-d'œuvre de *douceur* & d'honnêteté, que de modeſtie.

Tom. 1. pag. 387. tom. 3. pag. 617.

Tom. 1. pag. 403. 404. 405. 406. & ſuivantes.

Cette douceur, qui étoit répanduë dans toutes ſes mœurs, n'a jamais changé de nom pour ſes amis : mais l'épreuve que ſes adverſaires en ont faite, nous a obligez de l'appeller *modération* à leur égard. Ils l'ont attaquée avec toute la mauvaiſe humeur que leurs chagrins & leurs méchantes intentions étoient capables de produire : mais ils l'ont toûjours trouvée ſoûtenuë d'une ſageſſe incapable de ſurpriſe & plus forte que tous leurs efforts. Sa modération n'étoit pas bien dans ſon jour contre des eſprits de la trempe d'un Gaſſendi, & d'un Fermat. Il falloit un Roberval pour luy donner de l'éclat : mais ſur tout il falloit des Miniſtres, des Théologiens, & des Philoſophes ſauvages pour la faire triompher dans ſon déſert. Voetius & Schoockius, que les Hollandois ne prendront jamais pour des modéles de politeſſe dans l'art de dire des injures, ont été les principaux inſtrumens, dont il plut à Dieu de ſe ſervir, pour donner de l'exercice à cette vertu. Les ordures & les brutalitez qu'ils employérent dans leurs libelles firent bien voir qu'ils n'avoient pas été élevez dans ſon école : mais la réponſe qu'il leur fit eſt l'un des plus beaux monumens que nous ayons de ſa modération, qui paroît victorieuſe à chaque page.

Voetius pat. & fil. Dematiu, Revius, Triglandius, Schoockius.

Epiſt. ad Celeberr. virum Giſb Voetium.

L'amour qu'il avoit eu toute ſa vie pour la paix & le repos l'avoit fait réſoudre de bonne heure à mépriſer la calomnie & la médiſance, & à oublier les injures : & jamais il ne demanda ſatisfaction de celles dont il ne luy étoit pas permis de négliger les ſuites, qu'il ne fût en même têms dans la diſpoſition de les pardonner, & de mettre ſes calomniateurs

Ibid. pag 157.

Tom. 2. des lett pag. 288. & 151. & 67. 68.

Tom. 3. pag. 445.

 au

au nombre de ſes amis. Sur la maxime de la juſtice & de la véritable Religion, qui ne donne aucun droit aux Particuliers de demander la vie ou les biens de ſes ennemis, il ne croyoit pas qu'il luy fût permis de demander même l'honneur de ceux qui s'étoient des-honorez pour le calomnier & le perdre; & il a fait connoître en diverſes rencontres que la réputation d'autruy, ſans en excepter même celle de ſes ennemis, luy étoit auſſi précieuſe que la ſienne. C'eſt pourquoy lors que ſes amis luy demandoient permiſſion de communiquer à d'autres, ou même de rendre publiques des lettres ou d'autres écrits où il parloit un peu librement contre ceux qu'il y réfutoit, il avoit un ſoin tout particulier de recommander que l'on retranchât tout ce qui ſeroit capable de choquer ceux qui y étoient intéreſſez. S'il ſe trouve maintenant quelques duretez ou quelques termes offenſans dans deux ou trois lettres du gros recueïl qu'on a imprimé longtêms aprés ſa mort; c'eſt entiérement contre ſon intention, qui étoit que ces lettres fuſſent rompuës & anéanties ſans jamais voir le jour.

Tom. 3. pag. 17.

Tom. 3. pag. 373. Préf. du 2. tom. pag 9. 10. Préf. du 3. tom. p. 15.

Mais la loy qu'il s'impoſoit de demeurer tant qu'il luy ſeroit poſſible dans les termes de ſa modération & de ſa douceur, n'étoit pas un joug auquel il prétendît aſſujettir ceux qui avoient affaire à luy. Il ne trouvoit pas mauvais qu'on le traitât avec rigueur: & lors qu'il croyoit devoir imiter ceux qui l'attaquoient rudement, il ne donnoit de véhémence à ſon ſtile dans ſes réponſes, qu'autant qu'il jugeoit néceſſaire pour éviter le reproche de la timidité, & pour guérir l'eſprit de ceux, à qui il ſçavoit que des remédes trop doux auroient été inutiles. Lors qu'il remarquoit des gens de ce caractére, qui joignoient la malice à l'ignorance, il tâchoit ſur tout de ne pas ſe laiſſer aller à la colére, qui ſemble avoir preſque toûjours pour objet quelque offenſe reçûë; & » il élevoit ſon eſprit ſi haut, que les offenſes des autres ne » puſſent jamais parvenir juſqu'à luy. Mais au lieu de cette paſſion violente, il croyoit qu'il pouvoit juſtement avoir pour eux de l'indignation, parce que ce mouvement de ſon ame n'apportoit point d'altération à la douceur dont il faiſoit profeſſion. Dans le têms que M. de Fermat & M. de Roberval écrivoient contre luy, il avoit à Paris pluſieurs défen-

Tom. 3. pag. 391.

Tom. 1. des lett. pag. 105. 106.

ſeurs

ſeurs qui prenoient la plume contre eux, & le P. Merſenne luy envoyoit les écrits des uns & des autres pour être imprimez enſemble. Mais voicy ce qu'il écrivit à ce Pére au ſujet de l'un de ces défenſeurs, qui n'avoit pas gardé toute la modération qu'il auroit ſouhaitée. » Vous avez, dit-il, grande raiſon de m'avertir que je ne faſſe point imprimer ce que le ſieur N. a écrit contre Meſſieurs de Roberval & de Fermat ; & je ſuis bien aiſe de ce qu'il me permet de le retrancher. Mais je n'aurois pas laiſſé de le faire, quand il ne me l'auroit pas permis. Car autrement je participerois à ſa faute : & je n'ay point droit d'imprimer des médiſances, ſinon celles qui me regardent tout ſeul, afin de pouvoir m'en juſtifier. « Tom 3. des lett. pag. 398.

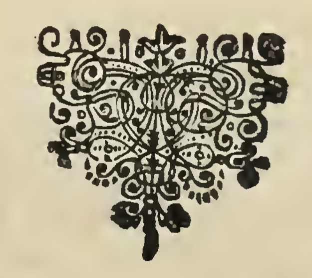
Il étoit naturellement ennemi de la diſpute, ſur tout de celle où il entre de la conteſtation & du trouble. Delà venoit cette averſion qu'il avoit pour examiner les fautes d'autruy, ou pour les relever quand il les avoit remarquées en liſant. Il a témoïgné en pluſieurs rencontres combien cét exercice étoit contraire à ſon humeur : & nous avons vû dans l'hiſtoire de ſa vie la répugnance qu'il avoit pour marquer celles de M. de Beaugrand, de M. de Roberval, & de quelques autres dont on n'avoit pas voulu le diſpenſer d'examiner les écrits. Cette occupation ne paroiſſoit pas aſſez digne d'un homme qui devoit tout ſon têms à la recherche de la Vérité ; & il croyoit ſe détourner de ſon chemin, lors qu'il s'arrêtoit à conſidérer les égaremens des autres.

Borel Vit. comp. init. Lipſtorp. ſpec. pag. 187.

Tom. 2. des lettr. p. 397. 68. 272.

Tom. 3. pag. 331. 528. 426. &c.

Tom. 1. pag. 429.



CHAP.

CHAPITRE VI.

Amitiez de M. Descartes. Du nombre & de la qualité de ses amis, sa tendresse & sa fidélité pour eux. Sa confiance & son bon cœur. Son humeur officieuse & prévenante. Ses ennemis, c'est-à dire, ses envieux & ses adversaires. Caractére des uns & des autres. Comment le nombre de ses adversaires diminuë de jour en jour; comment celuy de ses sectateurs augmente & se fortifie. Différence entre ses amitiez de raison & ses amitiez d'inclination. Pourquoy il aimoit les personnes louches. En quel cas on peut suivre ses inclinations dans l'amour. Comment il aimoit la conversation des femmes. Vertus de son ame.

CEtte douceur, qui sortant d'une bonté de naturel toute extraordinaire, s'étoit perfectionnée par l'assemblage de plusieurs autres qualitez aimables, ne pouvoit manquer d'attirer des amis à M. Descartes. L'on peut dire que jamais la raison n'a mieux justifié l'inclination en matiére d'amitiez. M. Descartes par son adieu solennel au grand monde s'étoit résolu à se passer d'un petit nombre d'amis. Mais comme il ne luy fut pas aussi aisé de se cacher que de se retirer, il ne fut guéres moins connu dans le fonds de son désert, qu'il l'auroit été au milieu de Paris. Or connoître M. Descartes & l'aimer étoit la même chose dans ceux qu'il n'étoit pas honteux à luy d'avoir pour amis. Comme il étoit difficile de trouver personne qui fût plus connu que luy, sur tout depuis la publication de ses prémiers ouvrages, aussi auroit-on difficilement vû quelqu'un de son têms qui eût eu plus d'amis. La Cour & les provinces de France & des Païs-bas en étoient remplies: il en avoit une multitude dans les Parlemens, les Universitez, les maisons Réguliéres, & les Armées. Sa réputation luy en fit aussi beaucoup en Angleterre, en Allemagne, & jusqu'à Rome.

Le grand nombre de ceux dont on a parlé cy dessus est peu de chose par rapport au reste.

De son côté, quoy qu'il ne refusât l'amitié de personne, la sienne n'étoit pas sans discernement, parce qu'il étoit bien aise de ne la séparer de son estime que le moins qu'il luy étoit possible. C'est pourquoy s'étant contenté de conserver indifféremment

indifféremment dans ſon cœur tous ceux qui y avoient demandé place, il ne s'appliqua preſque qu'à cultiver en particulier l'amitié de ceux, en qui il trouvoit la vertu jointe aux belles qualitez d'eſprit. Mais pour ſa confiance, elle n'étoit que pour ceux en qui il avoit remarqué une ſageſſe que la ſcience & la vertu avoient conſommée. C'étoit l'homme de la meilleure conſcience du monde, au rapport même de ceux* qui s'étoient rendus les plus indignes de ſon amitié. Il avoit une tendreſſe & une fidélité pour ſes amis, qui étoit à l'épreuve de l'inconſtance & de la viciſſitude des choſes de ce monde. Il n'étoit point méfiant ny ſoupçonneux. Il croyoit aiſément le bien, mais difficilement le mal dans la perſonne de ſes amis. Sa maxime étoit de ſuſpendre toûjours ſon conſentement pour les rapports deſavantageux, juſqu'à ce que ſa propre expérience ou des démonſtrations infaillibles l'aſſûraſſent de la choſe qu'on luy avoit rapportée. Une autre des maximes de ſon amitié, étoit de n'être jamais incommode à ſes amis, & de leur rendre cependant tous les ſervices dont il étoit capable. Croyant que la diſpoſition où il étoit pouvoit luy ſervir de régle, pour juger de celle des autres, il portoit l'obligation de l'amitié à un point de perfection ſi haut, qu'il prétendoit que ceux qui rendent les ſervices ſont encore les redevables. » Il faut être d'humeur ingrate, dit-il, pour ne vouloir être obligé à perſonne. Pour moy, qui « penſe que le plus grand plaiſir qui ſoit au monde eſt d'obli- « ger un ami, je ſerois preſque aſſez inſolent pour dire à mes « amis, qu'ils me doivent du retour, lorſque je leur ay donné « occaſion de joüir de ce plaiſir, en me laiſſant obliger par « eux. «

Chanut, Clerſelier, Merſenne, Hoghelande, & autres.

*Sorb. lettr. & diſc. in 1ro.

Tom. 2. des lett. pag. 322. 323.

Tom. 2. des lettr. pag. 159.

Il n'étoit preſque pas poſſible qu'un homme de ce caractére pût avoir des Ennemis. Auſſi n'en a-t'il jamais eu d'autres que ceux de la Vertu & de la Vérité, qui s'élevérent moins contre ſa perſonne que contre ſes écrits. Il n'avoit nulle inquiétude ſur les inimitiez des autres: &, ſans être trop curieux de s'enquerir s'il avoit des ennemis, il ſe contentoit de ne l'être à perſonne, & de ſe tenir toûjours prêt à la réconciliation pour ceux qui voudroient revenir à luy. Mais il ne croyoit pas devoir négliger les ennemis de ſa Philoſophie, dont quelques-uns devinrent ſes envieux, & les

V. ſa lettre à Freinshem.

V. au ſujet de Schoockius & de Voetius.

autres se rendirent ses adversaires. Le peu qu'il pouvoit avoir de vanité se trouva sans doute fort satisfaitdes prémiers; & ce qu'il avoit de mérite ne pouvoit être rehaussé avec plus d'éclat que par l'envie d'autruy. Pour ses Adversaires, dont le nombre passoit de beaucoup celuy de ses Envieux, il ne refusa jamais de répondre à ceux, qui à travers de leurs préventions ou de leur ignorance, luy faisoient appercevoir quelques marques de bonne foy. Ceux qui agissoient de mauvaise foy n'étoient pas encore en fort grand nombre de son vivant, j'entends ceux qui ont crû qu'il falloit être de ses adversaires par bien-séance; qui ont jugé qu'ils devoient profiter de ses lumiéres sans luy rendre justice; qui ont affecté de ne le pas nommer quand ils le mettoient en œuvre, & de le citer pour marquer qu'ils n'étoient pas de son sentiment, & qu'ils prétendoient hautement s'écarter de luy dans les endroits mêmes où ils le suivoient sécrétement. Si M. Descartes avoit vécu quatre-vingts dix ans, la contenance que de tels adversaires auroient tenuë devant luy, auroit été pour les Indifférens d'aujourd'huy un spectacle fort divertissant. Mais à l'égard de ses adversaires de bonne foy, il a eu la consolation d'en voir beaucoup diminuer le nombre avant que de mourir. Ceux d'entre les plus sçavans qui avoient paru les plus échauffez à combattre sa doctrine dans sa naissance, ayant été guéris de la prévention qu'ils avoient pour les opinions communes, & de l'aversion qu'ils sentoient pour les nouvelles, n'ont pas eu honte de renoncer aux maximes de leurs prémiers maîtres, pour embrasser le parti de ce Philosophe. Et l'on a vû des Universitez entiéres, où on s'étoit fait un devoir de le combatre d'abord, s'abandonner ensuite à sa conduite, & suivre avec beaucoup de succez les démarches qu'il a faites pour la découverte de la Vérité. Mais sur tout, ceux qui s'étoient promis avec le plus d'assurance de mettre toute sa Philosophie en déroute, par le moyen de leurs expériences de Physique & de Mathématiques, n'ont fait que tresser des filets pour se faire prendre eux-mêmes. Les grandes dépenses & les soins extraordinaires qu'ils y ont apportez ont réüssi contre leurs intentions: & forcez par la justesse & la convenance que leurs expériences avoient avec ses raisonnemens, ils n'ont pû ne pas se déclarer

Tom. 2. des lettr. préf. pag. 3. 4.

Ibid.

V. cy-dessus ce que nous avons rapporté de M. Petit.

Ibid. pag. 4. de la préf. du 2. tom. des lettres.

clarer les ſectateurs & les défenſeurs d'une Philoſophie, dont ils ſe vantoient auparavant d'être les ennemis.

C'eſt peut-être ce qui a fait dire à quelques Italiens, dans le païs deſquels cette Philoſophie ſemble devoir trouver plus d'obſtacle qu'ailleurs, que M. Deſcartes a plus de ſectateurs que d'adverſaires ; & au ſieur Borel, que peu d'années même aprés ſa mort, il n'étoit pas plus poſſible de conter le nombre de ſes diſciples, que celuy des étoiles du ciel, ou du ſable de la mer. Et les Péripatéticiens d'aujourd'huy ne font point difficulté de ſe reconnoître maintenant fort inférieurs en nombre aux Cartéſiens, ſi l'on en ôte tous ceux qui ne ſont diſciples d'Ariſtote, que par engagement, ou par les cahiers de leurs maîtres.

Lor. Craſſ. p. 304. elog. d'Huom. let.

Borel Vit. comp. p. 10.

Comme M. Deſcartes avoit des adverſaires de ſon vivant qui ne laiſſoient pas de faire profeſſion d'amitié avec luy, il ne faut pas douter qu'il n'eût auſſi quelques amitiez qu'il fût obligé de combattre comme les adverſaires de ſon inſtitut. A l'égard des prémiers il n'avoit preſque que ſa raiſon à ſuivre, ſans avoir rien à craindre de ſon inclination. Mais pour les autres où il ſemble que ſa raiſon ne pouvoit avoir la plus grande part, il falloit principalement s'étudier à retenir ſon inclination. Il s'en rendit enfin le maître par ſon application, & ſa perſévérance : mais par un effet de la bizarrerie de cette inclination, il luy étoit reſté fort avant dans le cours de ſa vie pour les perſonnes louches une pente d'affection venuë de l'impreſſion de ſon enfance, lors qu'étant en bas âge il aimoit une petite demoiſelle de ſon âge qui étoit un peu louche. Il y fit enfin réfléxion, & s'étant fait une bonne fois honte à luy-même ſur un défaut qu'il avoit été ſi long-têms ſans reconnoître, il ne s'en trouva plus émû. Cela ſervit à luy faire voir, que, comme il y a quelquefois des défauts qui ſe font aimer, un homme ſage ne doit pas ſe laiſſer aller à cette paſſion, avant que d'avoir conſidéré le mérite de la perſonne pour laquelle on ſe ſent émû. Mais parce qu'on ne peut pas toûjours aimer également tous ceux en qui l'on remarque un mérite égal, il croyoit qu'on eſt obligé ſeulement de les eſtimer également ; & qu'en matiére d'amitié on n'a point tort de préférer ceux à qui nos inclinations ſécrétes nous joignent, pourvû que nous remarquions auſſi du mérite

M. de Fermat Meſſ. Paſcal, M. Morin, &c.

Tom. 1. des lettr. p. 124, 125.

Ibid. ut ſupra.

rite en eux. Lorſque ces inclinations ſecrétes ont leur cauſe dans l'eſprit, & non dans le corps ; il eſtimoit qu'elles doivent toûjours être ſuivies. Et la marque principale qui les fait connoître, eſt, ſelon luy, que celles qui viennent de l'eſprit ſont réciproques, ce qui n'arrive pas ſouvent aux autres.

Gér. de Vries Introduct. Hiſt. ad Carteſ. Philoſophiam.

Borel. Vit. Compend. pag. 3.

* à M. de Ville Breſſieux, &c.

A l'égard de l'opinion que quelques-uns ont voulu donner de l'affection prétenduë que M. Deſcartes avoit pour les perſonnes de l'autre ſéxe, il ſemble qu'elle n'ait point d'autre ſource qu'une calomnie des Miniſtres de Hollande, dont nous avons parlé en ſon lieu, & une méchante explication d'un endroit du ſieur Borel, qui témoigne que nôtre Philoſophe ne ſe déplaiſoit point à la converſation des femmes. M. Deſcartes avoit dit à quelqu'un de ſes amis * qu'en matiére de Philoſophie il trouvoit les Dames qu'il avoit entretenuës ſur ce ſujet plus douces, plus patientes, plus dociles, en un mot, plus vuides de préjugez & de fauſſes doctrines, que beaucoup d'hommes. Mais pour donner lieu de conclure de là qu'il aimoit la compagnie des femmes, il faudroit l'avoir vû dans une plus grande fréquentation du ſéxe, qu'il n'étoit.

Lettr. à M. Legr. du 17. Août 1690. Lettr. du 30. Août 1690.

Je ſçay que quelques eſprits oiſifs, dont toute l'induſtrie conſiſte à forger des aventures, s'entretiennent encore de quelque galanterie prétenduë que l'on a fauſſement attribuée à M. Deſcartes touchant une Dame de Touraine, qui ſe vantoit d'avoir autrefois touché ſon cœur, & de n'avoir pourtant jamais reçû de luy que des civilitez innocentes. Elle s'appelloit *de la Michaudiére*, ſelon les uns, & *de la Menaudiére* ſelon les autres. Il eſt vray qu'il y avoit à Tours une Dame de ce dernier nom, du têms que M. Deſcartes étoit en Hollande. Mais ſelon M. de la Barre elle avoit le génie ſi médiocre, que ſon mérite n'a jamais pû toucher ce grand Philoſophe. Elle mourut le XXVIII d'Août 1690, d'une maniére toute ſubite. Il faut avoüer que cette Dame ne s'étoit pas mis trop en peine pour réfuter ou démentir ceux qui la complimentoient ſur ce point, ne ſe croyant pas obligée de rejetter l'honneur qu'elle y croyoit attaché. Mais il eſt certain que M. Deſcartes n'avoit jamais vû cette Dame ; & que cette Dame n'avoit jamais vû M. Deſcartes qu'en peinture, ſur un tableau que M. l'Abbé de Touchelaye avoit rapporté

rapporté de Hollande au voyage qu'il y fit avec M. l'Abbé Picot en 1642, pour aller rendre visite à nôtre Philosophe.

D'un autre côté, l'on ne doit pas prétendre que M. Descartes ait dû être un Stoïcien fort rigide sur les vûes que ses parens luy avoient données vers l'an 1625, pour prendre une femme, lors qu'ils luy proposérent d'entrer en charge, & de se procurer un établissement. Dans cette intention, il avoit recherché une jeune Demoiselle de naissance & de beaucoup de mérite, laquelle a été depuis fort connuë dans le monde sous le nom de *Madame du Rosay*. Cette Dame n'a point fait difficulté d'avoüer dans la suite que la Philosophie avoit eû plus de charmes qu'elle pour M. Descartes; & qu'encore qu'elle ne luy parût pas laide, il luy avoit dit pour toute galanterie, qu'il ne trouvoit point de beautez comparables à celles de la Vérité. Selon ce que la Dame dit un jour au Pére P.., nôtre Philosophe encore jeune s'étant trouvé dans une compagnie de personnes enjoüées, y discourut long-têms sur les engagemens que l'on prend avec les femmes. Aprés avoir marqué à la compagnie l'étonnement où il étoit de voir tant de duppes, il assûra qu'il n'en avoit pas encore été touché jusques-là; & que sa propre expérience (pour ne pas dire la délicatesse de son goût) luy faisoit mettre *une belle femme, un bon livre, & un parfait prédicateur* au nombre des choses les plus difficiles à trouver de ce monde. Madame du Rosay, qui se faisoit honneur d'avoir eté la seule qu'il eût recherchée, étoit toûjours fort curieuse de raconter dans toutes les bonnes compagnies une aventure, où son Serviteur, qui n'étoit encore qu'un jeune cavalier, s'étoit signalé pour l'amour d'elle. Elle prétendoit que Monsieur Descartes retournant un « jour de Paris, où il l'avoit accompagnée avec d'autres Da- « mes, avoit été attaqué par un Rival sur le chemin d'Or- « léans, & que l'ayant desarmé, il luy rendit son épée di- « sant, qu'il devoit la vie à cette Dame pour laquelle il ve- « noit d'exposer luy-même la sienne. Hors ce trait de bravoure, « qui pourra servir à ceux qui voudront faire son Roman pour le traiter en Paladin, nous ne trouvons rien dans tout le reste qui ait eû aucun air de galanterie, ou qui ait pû faire juger que son penchant fût tourné ailleurs que vers la Philosophie.

Rélat. Ms. du P. Poiss.

Poiss. ibid.

La faute qu'il a faite une fois en ſa vie contre l'honneur de ſon célibat, ſelon ceux qui ne l'ont pas crû marié, eſt moins une preuve de ſon inclination pour le ſéxe que de ſa foibleſſe : & Dieu l'ayant relevé promptement, voulut que le ſouvenir de ſa chute fut un ſujet continuel d'humiliation pour luy, & que ſon repentir fut un reméde ſalutaire contre l'élévation de ſon eſprit.

V. Rélat. Mſ. de Clerſel.

Il rentra par ce glorieux rétabliſſement dans tous les fruits, dont il avoit plû à Dieu d'honorer toutes les vertus de ſon ame. Il ne luy en avoit manqué juſques-là aucune de celles qui ſont l'honnête homme, & l'homme de bien ; & depuis, il travailla pour mériter celles, qui peuvent compoſer un Philoſophe parfaitement Chrétien. Des garants auſſi conſciencieux, auſſi éclairez qu'étoient M. Chanut l'Ambaſſadeur, & M. Clerſelier, ne ſont point récuſables ſur les témoignages qu'ils ont rendus à l'innocence de ſa vie. Le prémier qui a paſſé pour le plus vertueux & le plus chrétien d'entre les Politiques, aprés avoir étudié le fonds de ſon cœur en Suéde ne pouvoit ſe laſſer d'admirer ſa vertu. Il le trouvoit *religieux* dans tous ſes ſentimens, *ſage* dans toute ſa conduite, *édifiant* dans tous ſes diſcours, donnant des exemples d'une *pureté* & d'une *probité*, qui étoit à l'épreuve de la corruption ordinaire du ſiécle.

Chanut lettr. Mſſ. à la Princeſſe Elizab. à M. de Brienne, & à M. Périer.

Clerſel Préf. du 1 tom. des lettr. p. 14, & 15.

Chanut lettr. du 16. Avril 1650 à Elizabeth. Et autre lettr. Mſſ. du même.

Aprés l'avoir dépeint tel qu'il étoit dans ſon commerce avec les hommes & avec luy-même, il eſt bon que l'on ſçache comment il en uſoit dans les relations qu'il avoit avec ſon Créateur ; ce qu'il penſoit de ſa Religion ; & en quoy conſiſtoit la pratique de ſa piété, qui étoit ſincére & ſolide, mais qui n'avoit rien d'outré ni de factieux, au ſentiment d'une Princeſſe trés-éclairée, * & dont le témoignage eſt d'autant plus conſidérable qu'elle ſe trouvoit engagée dans une communion différente de la ſienne.

* Elizabeth. Palat. lettr. Mſ. à M. Chanut du 3/13 Juin 1650.

* C'étoit auſſi le ſentiment de la Reine de Suéde, qui s'en expliqua long-têms aprés au P. Poiſſon de l'Oratoire, dans les entretiens qu'il eut à Rome avec cette Princeſſe. Quoy qu'elle témoignât avoir été fort édifiée de la piété du Philoſophe à Stockholm ; Elle ne porta point la bonne opinion qu'elle en avoit conçûë, juſqu'à croire qu'il fût *devôt juſqu'au ſcrupule*. Rélat. Mſ. de Poiſſ. tir. de la bouche de la R. de S.

CHAP.

CHAPITRE VII.

De la Religion de M. Descartes. Son respect pour la Divinité. Sa retenuë & sa circonspection pour parler de ce qui regarde la nature divine. Il évite d'entrer dans les questions de Théologie. Il s'abstient de parler de la puissance de Dieu, avec la hardiesse dont la plûpart des Philosophes & Mathématiciens prétendent décider ce qu'il peut, & ce qu'il ne peut pas. Sa modestie mal reconnuë sur ce point. Sa maniére d'écrire contre les Athées. Injustice de ceux qui prétendoient l'accuser d'Athéïsme, de Scepticisme, & d'Impiété.

JAmais Philosophe n'a parû plus profondément respectueux pour la Divinité, que M. Descartes. Il fut toujours fort sobre sur les sujets de Religion. Jamais il n'a parlé de Dieu qu'avec la derniére circonspection, toujours avec beaucoup de sagesse, toujours d'une maniére noble & élevée. Il étoit dans l'appréhension continuelle de rien dire, ou écrire qui fût indigne de la Religion; & rien n'égaloit sa délicatesse sur ce point. C'est ce qui luy faisoit scrupuleusement éviter d'entrer dans des questions de pure Théologie, croyant que c'est faire tort aux véritez qui dépendent de la Foy, & qui ne peuvent être prouvées par démonstration naturelle, que de vouloir les affermir par des raisons humaines, & probables seulement. Il avoit soin en parlant de la nature divine & de l'existence de Dieu, que sa Philosophie ne s'émancipât point trop sur les choses, qui pouvoient avoir du rapport aux mystéres de la Trinité & de l'Incarnation, quelque conformité qu'il se rencontrât entre ses sentimens & ceux des Théologiens.

Tom. 2. des lettr. p. 481, 478. Tom. 1. pag. 112, 113, 129, &c.

Tom. 1. des lettr. p. 495.

Ibid. pag. 506.

Il ne pouvoit souffrir sans indignation la témérité de certains Théologiens qui s'échappent de leurs guides, c'est-à-dire, de l'Ecriture & des Maîtres de l'ancienne Eglise, pour se conduire eux-mêmes par des routes qu'ils ne connoissent pas. Il blâmoit sur tout la hardiesse des Philosophes & Mathématiciens, qui paroissent si décisifs à déterminer *ce que Dieu peut & ce qu'il ne peut pas.* C'est, dit-il, parler de Dieu,

Tom. 2. des lettr. pag. 478, 479. » comme d'un Jupiter, ou d'un Saturne, & l'assujettir au Stix » & au Destin, que de dire, qu'il y a des véritez indépendan- » tes de luy. Les Véritez Mathématiques sont des loix que Dieu » a établies dans la Nature comme un Roy établit des loix » dans son Royaume. Il n'y a aucune de ces loix que nous ne » puissions comprendre, mais nous ne pouvons comprendre la » grandeur de Dieu, quoy que nous la connoissions. On nous » dira que si Dieu avoit établi ces Véritez il pourroit les chan- » ger comme un Roy fait ses loix : à quoy il faut répondre » qu'oüy, si sa volonté peut changer. Sa volonté est libre, mais » sa puissance est incompréhensible. Il y auroit de la témérité » à croire que nôtre imagination puisse avoir autant d'éten- » duë que sa puissance. On peut bien assûrer en général, que » Dieu peut faire tout ce que nous pouvons comprendre, mais » non pas qu'il ne peut faire ce que nous ne pouvons pas com- » prendre.

Pag. 32. du 2 tom. des lett. » Pour moy, dit encore ailleurs M. Descartes, il me sem- » ble qu'on ne doit jamais dire d'aucune chose, qu'*elle est im-* » *possible à Dieu*. Car tout ce qui est vray & bon étant dépen- » dant de sa toute-puissance, je n'ose pas même dire, que *Dieu* » *ne peut faire une montagne sans vallée*; ou qu'*un & deux ne* » *fassent pas trois*. Mais je dis seulement qu'il m'a donné un es- » prit de telle nature que je ne sçaurois concevoir une monta- » gne sans vallée; ou que l'aggregé d'un & de deux ne fas- » se pas trois, &c. Je dis seulement que telles choses impli- » quent contradiction dans ma conception. Cette sage rete- nuë de M. Descartes paroît avoir été assez mal reconnuë par certains esprits qu'elle passoit peut-être de trop loin. Car sur ce qu'en quelques occasions il employoit le nom d'un Ange plûtôt que celuy de Dieu, qu'il ménageoit par pur respect, quelqu'un * s'étoit sans doute imaginé qu'il auroit été assez vain pour se comparer aux Anges. Il se crud obligé de rejet- ter cette calomnie en ces termes. » Quant au reproche que

* Beecman.

Tom. 2. des lettr. pag. 66, 67. » vous me faites sans raison, ni fondement, de m'être quelque- » fois égalé aux Anges, je ne sçaurois encore me persuader que » vous soyez si perdu d'esprit que de le croire. Voicy, sans » doute, ce qui vous a donné occasion de me faire ce reproche. » C'est la coûtume des Philosophes, & même des Théolo- » giens, toutes les fois qu'ils veulent montrer qu'il répugne

tout-à-fait à la raiſon que quelque choſe ſe faſſe, de dire que « *Dieu même ne le ſçauroit faire.* Et parce que cette façon de « parler m'a toûjours ſemblé trop hardie, pour me ſervir de « termes plus modeſtes, quand l'occaſion s'en préſente (ce qui « arrive plus ſouvent en traitant des queſtions de Mathéma- « tique que de Philoſophie) où les autres diroient que *Dieu ne* « *peut faire une choſe*, je me contente ſeulement de dire, qu'*un* « *Ange ne la ſçauroit faire.* Et ſi par cela vous dites que je m'é- « gale à l'Ange, on pourra dire auſſi par la même raiſon que « les plus ſages du monde s'égalent à Dieu. Je ſuis bien « mal-heureux de n'avoir pû éviter le ſoupçon de vanité en « une choſe, où je puis dire que j'affectois une modeſtie toute « particuliére. «

A l'égard des véritez que les Philoſophes & les Mathématiciens regardent comme *éternelles* & *immuables*, il vouloit pour réformer leur langage, qui luy paroiſſoit dur & inſolent, les obliger de dire, qu'*elles ſont ſeulement vrayes ou poſſibles, parce que Dieu les connoît vrayes ou poſſibles*, au lieu qu'ils ont la hardieſſe de dire, que *Dieu ne les connoit vrayes, que parce quelles ſont vrayes indépendemment de luy.* » Si les hommes, dit-il, entendoient bien le ſens de leurs paroles, ils ne pourroient « jamais dire ſans blaſphême, que la Vérité de quelque cho- « ſe précéde la connoiſſance que Dieu en a. Car en Dieu, « vouloir & connoître, ne ſont qu'une même choſe. Ce n'eſt « que *parce que Dieu veut une choſe, qu'il la connoît; & elle n'eſt* « *vraye, qu'entant qu'il la veut, & qu'il la connoît.* Il ne faut donc « pas dire, que *quand il n'y auroit pas de Dieu, ces véritez ne laiſſe-* « *roient pas d'être vrayes.* Car l'exiſtence de Dieu eſt la pré- « miére & la plus éternelle de toutes les véritez qui peuvent « jamais être, & la ſeule d'où procédent toutes les autres. « Mais ce qui fait qu'il eſt aiſé en cecy de ſe méprendre, c'eſt « que la plûpart des hommes ne conſidérent pas Dieu comme « un *être infini & incompréhenſible*, & qui eſt le ſeul Auteur d'où « dépendent toutes choſes. Ils s'arrétent ordinairement aux « ſyllabes de ſon nom; & ils croyent qu'il ſuffit de ſçavoir que « *Dieu* veut dire la même choſe que ce qui s'appelle *Deus* en « latin, & qui eſt adoré par les hommes. Ceux qui n'ont point « de plus hautes penſées que cela peuvent aiſément devenir « Athées. Et parce qu'ils comprennent parfaitement les vé- «

Tom. 1. des lettr. pag. 505, 506.

» ritez Mathématiques, & non pas celles de l'existence de Dieu,
» ce n'est pas merveille s'ils ne croyent pas qu'elles en dé-
» pendent. Mais ils devroient juger au contraire, que, puisque
Ibid. tom. 1. » Dieu est une cause dont la puissance surpasse les bornes de
» l'entendement humain, & que la nécessité de ces véritez
» n'excéde point nôtre connoissance, elles sont quelque chose
» de moindre, & de sujet à cette puissance incompréhensible.

Tom. 2. des lettres pag. 289. » M. Morin, dit-il ailleurs, traite par tout de l'*Infini* com-
» me si son esprit étoit au-dessus, & qu'il en pût comprendre les
» propriétez. C'est une faute qui est presque commune à tous
» ceux qui entreprennent d'écrire de la nature de Dieu,
» & que j'ay toûjours tâché d'éviter avec soin. Car je n'ay ja-
» mais traité de l'Infini que pour me soûmettre à luy, & non
» pas pour déterminer ce qu'il est, ou ce qu'il n'est pas.

Pour ce qui est de l'existence de Dieu, M. Descartes étoit si content de l'évidence de la démonstration qu'il croyoit en avoir trouvée, qu'il ne faisoit point difficulté de la préférer à toutes celles des véritez géométriques. Mais il ne se vantoit pas de pouvoir la faire entendre à tout le monde de la même maniére qu'il l'entendoit : & c'est peut-être de cette difficulté qu'est venuë la liberté de ceux qui ont voulu réfuter depuis sa maniére de prouver l'existence de Dieu, & la distinction de l'Ame d'avec le Corps. Il estimoit au reste

(Tom. 3. des lettr. pag. 469. 470.)

Ibid. pag. 470. » que le consentement universel de tous les peuples est suffi-
» sant pour maintenir la Divinité contre les injures des Athées :
& qu'un Particulier ne doit jamais entrer en dispute contre eux, s'il n'est assûré de les convaincre. On ne peut pas nier qu'il n'ait entrepris de les combatre dans ses Méditations métaphysiques : mais ce fut peut-être moins un effet de la confiance qu'il eût en ses propres forces, que de la co-
Ibid. » lére où il étoit, de voir qu'il y eût des gens au monde assez
» audacieux pour combatre contre Dieu.

Il n'y réüssit point mal, au jugement des personnes sensées. C'est pour cela que le Ministre Voetius son ennemi, au lieu de l'accuser d'avoir mal réfuté les Athées, jugea plus à propos de l'accuser d'Athéisme, sans en apporter d'autre preuve, que par ce qu'il avoit écrit contre les Athées. Le tour étoit assûrément tout nouveau : mais afin qu'il ne parût pas tel, Voetius trouva assez à têms l'exemple de Vanin, pour

(Epist. ad cel. Voet. préf. pag. 3. & ejusd. part. 8a pag. 213. — Tom. 1. des lettr. pag. 104, 105.)

montrer

montrer que M. Descartes n'auroit pas été le prémier des Athées qui auroit écrit en apparence contre l'Athéïsme. Ce fut principalement l'impertinence de cette comparaison, qui fit révolter le cœur de M. Descartes contre une calomnie si ridicule ; & qui le fit résoudre à la réfuter enfin, aprés la constance qu'il avoit euë de la souffrir pendant prés de quatre ans. Quelques autres de ses ennemis entreprirent de la relever depuis, mais sans plus faire mention de Vanin, & sans prétendre que M. Descartes fût au fonds atteint de l'Athéïsme. Ils voulurent même luy faire grace sur ses intentions, & convenir qu'il n'avoit pas eu dessein d'enseigner l'Athéïsme : mais ils prétendoient qu'il avoit fourni des armes aux Athées, au lieu de les combatre par son hypothése du doute général. Ce n'étoit plus accuser M. Descartes que de foiblesse ou d'ignorance ; & il se seroit aisément consolé de l'impuissance de ses raisonnemens avec S. Thomas, » dont le P. Grégoire de Valencia Jésuite & d'autres pieux & graves « Théologiens ont réfuté tous les argumens concernant l'existence « de Dieu, sans prétendre néanmoins rendre ce saint « Docteur suspect d'Athéïsme. « Mais ny le sieur Heereboord, ny le sieur Clauberg, ny plusieurs autres Cartésiens, qui ont écrit depuis pour la défense de leur Maître, ne sont jamais demeurez d'accord des prétentions de ces adversaires ; & ils sont venus facilement à bout de les faire passer pour des chicaneurs en ce point, comme dans les reproches de scepticisme & d'impiété, dont ils avoient tâché vainement de charger ses opinions.

Epist. lat. ad Voet. p. 246. & seqq.

Ibid pag. 253. & seqq. 264. 270.

Revius & Lentulus, &c.

Weissius apud Tepel, pag. 93.

Epist. lat. ad Voet. part. ult. pag. 250.

Henr. Mori Enchirid. Metaphys. R. Rap. Reflex. pag. 372. Cyr. Lentul. Jac. Revius, &c.

Leurs accusations se réduisoient à dire, que M. Descartes sembloit insinuer par la maniére de s'exprimer, *Qu'il falloit nier* (aumoins pour quelque têms) *qu'il y eût un Dieu ; Que Dieu pouvoit nous tromper ; Qu'il falloit révoquer toutes choses en doute ; Que l'on ne devoit donner aucune créance aux sens ; Que le sommeil ne pouvoit se distinguer de la veille.* M. Descartes eut horreur de ces accusations, & ce ne fut pas sans quelque mouvement d'indignation qu'il y répondit en ces termes. J'ay réfuté en paroles trés-expresses toutes ces choses qui « m'avoient été objectées par des calomniateurs ignorans. Je « les ay réfutées même par des argumens trés-forts, & j'ose «

Tom. I. pag. 459. 460.

Item pag. 150. tom. 2.

» dire, plus forts qu'aucun autre ait fait avant moy. Afin de
» pouvoir le faire plus commodément & plus efficacement,
» j'ay proposé toutes ces choses comme douteuses au commen-
» cement de mes Méditations. Mais je ne suis pas le prémier
» qui les ait inventées. Il y a long-têms qu'on a les oreilles
» batuës de semblables doutes proposez par les Sceptiques.
» Mais qu'y a-t'il de plus inique, que d'attribuer à un Auteur
» des opinions, qu'il ne propose que pour les réfuter? Qu'y a-
» t'il de plus impertinent, que de feindre qu'on les propose,
» & qu'elles ne sont pas encore réfutées; & par conséquent
» que celuy qui raporte les argumens des Athées, est luy-mê-
» me un Athée pour un têms? Qu'y a-t'il de plus puérile,
» que de dire, que s'il vient à mourir avant que d'avoir écrit
» ou inventé la démonstration qu'il espére, il meurt comme
» un Athée? Quelqu'un dira peut-être que je n'ay pas rap-
» porté ces fausses opinions comme venant d'autruy, mais
» comme de moy? Mais qu'importe! puisque dans le même li-
» vre où je les ay rapportées, je les ay aussi toutes réfutées? Ceux qui ont eu l'œil simple & le cœur droit en lisant les Méditations & les Principes de M. Descartes, n'ont jamais hésité à tirer de leur lecture des conséquences toutes opposées à ces calomnies. Ces ouvrages n'ont encore rendu Athée jusqu'ici aucun de ceux qui croyoient en Dieu auparavant: mais par une bénédiction dont il a plu à Dieu de les honorer, ils ont converti quelques Athées par leur simple lecture. C'est au moins le témoignage qu'un Peintre de Suéde nommé Beeck a rendu publiquement de luy-même chez M. l'Ambassadeur de France à Stockholm.

Rél. Mf. de Chanut.

CHAP.

CHAPITRE VIII.

Vsage que M. Descartes faisoit de sa Raison dans les choses qui regardent la Religion. Sa Philosophie s'accorde mieux avec la Théologie & la Religion que la Philosophie de l'école. Ses Principes conformes à la description que Moyse a faite de la création dans la Genése. Il est accusé de Pélagianisme par les Protestans. Injustice de ces reproches. Ses sentimens sur la providence, la prédestination, la liberté, la dépendance & l'indifférence du libre arbitre, autant que ces choses peuvent être du ressort de la Raison humaine. Pourquoy il n'a jamais voulu rien écrire de la Grace, non plus que des mystéres de la Trinité & de l'Incarnation.

LA précaution que M. Descartes apportoit à ne faire jamais d'entreprise sur la Théologie, n'alloit pas jusqu'à le faire renoncer à la part que la Raison humaine peut avoir dans les connoissances divines, même celles qui ne nous ont été communiquées d'enhaut que par la révélation. Il n'ignoroit pas l'utilité de la Raison pour l'établissement des maximes de la Religion ; & il étoit persuadé que la Philosophie bien employée est d'un grand secours pour appuyer & justifier la Foy dans un esprit éclairé. » Quoique la Religion, dit-il, nous enseigne beaucoup de choses touchant « l'état de l'autre vie, j'avouë pourtant en moy une infirmité « qui m'est commune, ce me semble, avec la plûpart des hom- « mes. C'est qu'encore que nous voulions croire, & même « que nous pensions croire trés-fermement tout ce qui nous « est enseigné par la Religion, nous n'avons pas néanmoins « coûtume d'être si touchez des choses que la Foy seule nous « enseigne, & où nôtre Raison ne peut atteindre, que de celles qui nous sont avec cela persuadées par des raisons naturelles fort évidentes. Ce n'est pas qu'il prétendît qu'on doive être Philosophe pour être Chrêtien ; mais il estimoit, qu'encore que la Raison de l'homme se soumette à la Foy divine, la Foy ne dédaigne pas de se servir du raisonnement humain, pour captiver la Raison & s'en faire obéïr. Les

Tom. 3. des lettr. pag. 626.

Philosophes

Cartes. Vindic. p.16. &c. V. la Bibl. univ. tom. 6. pag. 479.

Philosophes de Frise, qui ont tant disputé & tant écrit en ces derniers têms, pour soûtenir que la connoissance des véritez chrétiennes & de l'Ecriture sainte dépend principalement de la Raison humaine, ont tâché de s'autoriser de M. Descartes, & d'attirer les Cartésiens dans leur parti. Mais leurs efforts ont été inutiles. Ils n'ont pû ôter à M. Descartes la gloire d'avoir toûjours crû l'*Autorité divine indépendante de la Raison*, & d'avoir été ferme jusqu'à la fin dans le sentiment de ceux, qui sont trés-persuadez, que *c'est par la Grace divine ou par une lumiére intérieure dont Dieu nous éclaire, & non par la lumiére naturelle, que l'on croid les choses de la Religion.* Ce n'est que par une équivoque trés-desobligeante que quelques autres Ecrivains modernes ont tâché d'insinuer dans les esprits, que M. Descartes avoit entrepris de *soumettre à sa Raison la Vérité qui appartient à la Foy*, pour leur faire croire faussement que *sa Raison auroit été la régle de sa Foy.*

Tom. 3. des lettr. pag. 110. 109.

M. Descartes ne dissimuloit pas la pensée où il étoit, » que ses opinions pouvoient avantageusement servir à expli- » quer les véritez de la Foy, sans contredire même au texte » d'Aristote. Et il espéroit que cette considération pourroit » porter les Jésuites sur tout, à recevoir sa Philosophie, comme » il le manda au P. Charlet Assistant françois du Général de » la Compagnie. Il ne croyoit pas qu'il y eût rien dans tout » ce qui peut regarder la Théologie & la Religion, avec quoy » sa Philosophie ne s'accordât beaucoup mieux que ne fait la » Philosophie vulgaire. Et pour ce qui étoit des controverses » qui s'agitoient de son têms dans les écoles théologiques, à » cause des faux principes de Philosophie sur lesquels il les » croyoit fondées, il ne voulut point tenter de les éclaircir, » pour ne point passer les bornes de sa profession. Mais il es- » péroit que toutes ces controverses cesseroient, & qu'elles » tomberoient d'elles-mêmes, s'il arrivoit jamais que ses opi- » nions fussent reçuës. Sa confiance alloit jusqu'à luy faire » rendre graces à Dieu de ce que les sentimens qui luy avoient » paru les plus vrais dans la Physique par la considération des » causes naturelles, avoient toûjours été ceux qu'il trouvoit » les plus convenables à nos mystéres.

Tom. 2. des lettr. pag. 557.

Pag. 369. ibid.

Ibid. ut supr.

C'est ce qu'il témoignoit avoir envie de faire voir en toutes rencontres, mais principalement dans sa Physique, où

selon

ſelon ſes prémiéres vûës il prétendoit accommoder la Théologie à ſa maniére de philoſopher dans tous les dogmes de la Foy catholique, ſans excepter même ceux qui ſont le ſujet de la ſéparation des Proteſtans d'avec nous. Son deſſein étoit de faire examiner cét eſſay par la Sorbonne, avant que de le rendre public auſſi bien que l'explication qu'il avoit faite du prémier chapitre *de la Geneſe*. Car en décrivant la naiſſance du monde, ſelon les principes de ſa Phyſique, il s'étoit ſouvenu de relire ce prémier chapitre concernant la création. » Et il avoit trouvé, *comme par miracle*, qu'il pouvoit s'expliquer entiérement *ſuivant ſes imaginations*, beaucoup mieux, ce luy ſembloit, qu'en toutes les façons dont les Interprétes l'expliquent. C'eſt ce qu'il n'avoit oſé eſpérer juſques-là. Mais cette heureuſe découverte luy avoit tellement enflé le courage, qu'il s'étoit propoſé, aprés avoir expliqué ſa nouvelle Philoſophie, *de faire voir clairement qu'elle s'accorde beaucoup mieux avec toutes les véritez de la Foy, que ne fait celle d'Ariſtote.* Cependant de la maniére qu'il voyoit la Théologie ſcholaſtique aſſujettie à la Philoſophie d'Ariſtote, il n'ignoroit pas les difficultez qu'il y auroit d'en expliquer une autre, ſans qu'elle parût d'abord être contre la Foy. C'eſt pourquoy, au lieu de s'en tenir à ſes propres lumiéres, il s'addreſſoit aux Théologiens catholiques de ſes amis, pour ſçavoir d'eux ce qu'il y avoit de déterminé préciſément en la foy touchant les matiéres qu'il avoit à traiter.

Pag. 291. ibid.

V. la lett. de Cordemoy à un Jéſuite 1668. in 12.

Tom. 2. des lett. pag. 164.

V. le livr. Carteſius Moſaïzans d'Amerpoel.

Pag. 481. 482. tom.

Il eſt à préſumer qu'avec des intentions ſi pures il ne fit rien qui pût être déſagréable à l'Auteur de la Nature : mais il ne put ſe garantir des ſoupçons & des reproches des Hommes, à qui Dieu n'a point accordé le don de pénétrer dans les cœurs. Sur les ſeules apparences de ſes entrepriſes, & ſur des maniéres de philoſopher, qui leur paroiſſoient nouvelles, ils ont jugé que ſa Philoſophie étoit, ſinon pernicieuſe, au moins trés-dangereuſe à la Religion chrétienne, & qu'elle étoit contraire à la Théologie qui s'enſeigne parmi les Catholiques & parmi les Proteſtans. C'eſt ce qui avoit porté principalement quelques controverſiſtes de l'une & de l'autre communion à l'étouffer dans ſa naiſſance, s'il leur avoit été poſſible ; & ils auroient pû ſans doute juſtifier leurs

appréhenſions

appréhensions par la conduite de divers Auteurs de nouveaux systêmes en Théologie, qui ont voulu bâtir sur ses principes, si l'on ne sçavoit assez qu'il n'y a point eu d'Hérétiques si détestables, qui n'ayent eu la hardiesse de prendre l'Ecriture même pour fondemens de leurs édifices les plus monstrueux. Mais les plus éclairez d'entre ses Adversaires semblent s'être relachez ensuite de leurs poursuites, aprés avoir considéré que sa Philosophie est plus favorable à la Religion chrétienne & à toutes celles qui croyent l'immortalité de l'Ame, que celle d'Aristote, que l'on a adoptée dans nos écoles.

Revius Trigland. &c.

Mais les Protestans, qui ne l'ont point trouvé favorable aux innovations qu'ils ont faites dans la Théologie, ne l'ont pas traité avec autant d'équité qu'il en a paru dans quelques Auteurs Catholiques. Parce qu'il n'a point parlé comme eux de la Providence de Dieu & de la Liberté de l'Homme, ce qu'ils ont pû faire de moins désobligeant pour luy, a été de le faire passer pour un Pélagien. Pour y réüssir, ils ont crû devoir confondre en luy l'homme de bon sens avec le Chrêtien. Et parce qu'ils avoient trouvé dans ses écrits, qu'en qualité de Philosophe il avoit consulté sa Raison pour apprendre à entretenir la société avec les hommes, pour se rendre le maître de ses passions, pour ne rien faire qui dût le porter au repentir, pour vivre indépendemment de la bonne ou mauvaise fortune; ils ont été bien aise qu'on le crût coupable d'avoir fait dépendre la Grace de la Raison, & d'avoir voulu rendre celle-cy la maîtresse de toutes les vertus chrêtiennes. Ce n'étoit encore l'accuser de Pélagianisme que dans sa conduite particuliére: & pour montrer qu'il étoit pernicieux à d'autres qu'à luy-même, il fallut publier qu'il étoit aussi Pélagien dans ses sentimens. M. Descartes, qui avoit appris des Théologiens, que le reproche d'hérésie n'est pas du nombre de ces injures que nous devons souffrir en silence, voulut bien se purger en ces termes. » J'ay cherché les erreurs de Pélage dans Saint Augustin, dit il, » pour sçavoir surquoy se peuvent fonder ceux qui disent que » je suis de son opinion, laquelle j'avois ignorée jusqu'à pré- » sent. Mais j'admire que ceux qui ont envie de médire s'avi- » sent d'en chercher des prétextes si peu véritables, & telle- » ment tirez par les cheveux. Pélage a dit qu'on pouvoit faire

Disc. de la Méthode.

Tom. 2. des lettr. pag. 309. 310.

de

de bonnes œuvres, & mériter la vie éternelle ſans la grace, «
ce qui a été condamné de l'Egliſe : & moy je dis qu'on peut «
connoître par la Raiſon naturelle que Dieu exiſte, mais je ne «
dis pas pour cela que cette connoiſſance naturelle mérite de «
ſoy & ſans la grace la gloire ſurnaturelle que nous attendons «
dans le ciel. Car au contraire il eſt évident que cette gloire «
étant ſurnaturelle, il faut des forces plus que naturelles pour «
la mériter. Je n'ay rien dit touchant la connoiſſance de Dieu «
que tous les Théologiens ne diſent auſſi. Mais il faut remar- «
quer que ce qui ſe connoît par Raiſon naturelle, comme, «
Qu'il eſt bon, tout-puiſſant, tout véritable, &c. peut bien ſervir «
à préparer les Infidelles à recevoir la foy, mais ne peut pas «
ſuffir pour leur faire gagner le ciel. Car pour cela, il faut «
croire en Jéſus-Chriſt, & aux autres choſes révélées, ce qui «
dépend de la grace. «

Les Théologiens de Leyde pour nous perſuader qu'il avoit même porté le Pélagianiſme au delà de ſes bornes anciennes, l'accuſoient d'avoir écrit, que l'*idée de nôtre libre arbitre eſt plus grande que l'idée de Dieu*, ou bien, que *nôtre libre arbitre eſt plus grand que Dieu même*. Mais comme il étoit fort aſſûré de n'avoir jamais rien penſé ny écrit qui pût donner le moindre prétexte à une calomnie ſi noire & ſi puérile, il ſe mit peu en peine de la réfuter; & il ſe contenta d'en faire voir le ridicule aux Curateurs de la Ville & de l'Univerſité de Leyde. Tom. 2. des lettr. p. 150.

D'autres perſonnes, qui d'ailleurs n'étoient pas de ſes ennemis, ont cru entendre un langage conforme à celuy des Pélagiens dans les termes de ſon Diſcours de la Méthode, où il s'exprime ainſi ſur le pouvoir que nous avons de faire le bien que nous connoiſſons & que nous voulons. » Nôtre Diſc. de la Méth. part. 3. pag. 29.
volonté, dit-il, ne ſe portant à ſuivre ou à fuïr aucune cho- «
ſe que ſelon que nôtre entendement la luy repreſente bonne «
ou mauvaiſe, *il ſuffit de bien juger pour bien faire*, & de juger «
le mieux qu'on puiſſe, pour faire auſſi tout de ſon mieux; «
c'eſt-à-dire, pour acquerir toutes les vertus, & enſemble tous «
les autres biens que l'on puiſſe acquerir. « Pour excuſer ſa maniére de parler, il prétend que l'expreſſion de *bien faire*, qu'il a employée, ne peut s'entendre en termes de Théologie, où il eſt parlé de la grace, mais ſeulement de Philoſo- Tom. 1. des lett. pag. 496. 497.

 phie

phie morale & naturelle, où cette grace n'eſt point conſidérée. De ſorte, dit-il, qu'on ne peut pour cela m'accuſer de l'erreur des Pélagiens : non plus que ſi je diſois qu'il ne faut qu'avoir un bon ſens pour être honnête homme, on ne m'objecteroit pas qu'il faut auſſi avoir la barbe qui nous diſtingue des femmes, parce que cela ne vient point alors à propos. Tout de même, quand je dis qu'il eſt vray-ſemblable (ſelon la raiſon humaine) que le monde a été créé tel qu'il devoit être, je ne nie point qu'il ne ſoit certain par la foy qu'il ne ſoit parfait. Enfin ceux qui ont pris garde à ce que j'ay dit, que *je n'euſſes pas crû devoir me contenter des opinions d'autruy un ſeul moment, ſi je ne me fuſſes propoſé d'employer mon propre jugement à les examiner lors qu'il ſeroit têms*, ils verroient qu'on ne peut inférer de mon diſcours, *que les Infidéles doivent demeurer dans la Religion de leurs parens*.

Méthode pag. 29. part. 3. ut ſupra.

Tom. 1. des lettr. pag. 497.

Ce que M. Deſcartes dit des Infidéles, à l'égard de la Religion Chrêtienne, peut être raiſonnablement appliqué aux Sectaires de la même Religion, qui ſe tiennent ſéparez de l'Egliſe Catholique. Nous avons remarqué ailleurs, qu'encore que M. Deſcartes contât parmi les maximes de ſa Morale particuliére, celle de demeurer conſtamment dans la Religion où Dieu l'avoit fait naître, & de ne retenir que celuy-là de tous les préjugez de ſon éducation, il ne prétendoit pas néanmoins que cette maxime pût ſervir à ceux que Dieu n'auroit pas prévenus de la même grace que luy. L'on ne devoit pas, à mon avis, donner d'autre réponſe aux reproches que le Proteſtant Révius ſon ennemi luy faiſoit ſur ce point. Si l'on veut encore recevoir le témoignage de ce Révius aprés des calomnies auſſi extravagantes que celles que nous venons de rapporter de ſon invention, on pourra croire une circonſtance de quelques entretiens qu'il ſe vantoit d'avoir eus autrefois avec M. Deſcartes, lors qu'il étoit encore de ſes amis. Car il eſt bon de ſçavoir qu'il avoit fait profeſſion d'amitié avec luy, juſqu'à ce qu'il eût vû ſes Méditations métaphyſiques, qu'il appelloit *une Théologie Jéſuitique*, & où il prétendoit avoir découvert ce Pélagianiſme, ce Scepticiſme, cét Athéiſme, & toutes ces autres Impiétez dont il tâchoit de le rendre coupable. Révius dit, qu'étant à Déventer, lorſque M. Deſcartes y demeuroit, il luy demanda un jour

Diſc. de la Méthod.

Tom. 2. des lettr. pag. 150. & 310.

Jac. Rev. Stat. item Conſiderat. item. Thékel.

quels

quels étoient ses sentimens sur les différens que les Protestans avoient avec les Catholiques Romains ; que M. Descartes luy répondit, qu'*il avoit la Religion de sa nourrice*, qu'*il y vivoit sans scrupules*, & qu'*il espéroit y mourir avec la même tranquillité.* Révius repliqua que M. Spanheim & les autres Théologiens Protestans pourroient bien cesser de l'estimer, dés qu'ils le sçauroient dans une telle opinion. Mais M. Descartes voulant déclarer une fois pour toutes aux Ministres & à tous les autres prétendus Réformez, qu'il ne prétendoit pas examiner la Religion qu'il avoit reçûë de son Eglise, ni raisonner avec eux sur ce qu'ils y trouvoient à redire, consentit de se passer de leur estime, pourvû qu'ils ne luy demandassent pas la sienne sur ce point. Rél. Mſ. de Poiſſ.

La Princesse Elizabeth sa disciple, qui avoit été élevée dans leur communion, c'est-à-dire, dans une secte opposée au Pélagianisme à l'autre extrémité touchant la grace & nôtre liberté, luy donna de l'exercice, lors qu'aprés avoir reçû ce qu'il luy avoit écrit du *souverain Bien*, elle l'obligea, pour nous servir des termes de cette Altesse, de concilier « l'*Omniscience* & la prédestination de Dieu avec le libre arbi- « tre des Hommes. L'engagement étoit délicat pour un Ca- « tholique environné de Gomaristes & d'Arminiens. Mais il se tira de ce pas d'une maniére purement philosophique, parce qu'il ne vouloit pas se départir de la résolution qu'il avoit prise, de ne jamais rien produire, que les Théologiens pussent prétendre être sous leur jurisdiction, selon le témoignage de la même Princesse. Lettr. Mſ. d'Elib. de Bohéme à Chanut du $\frac{11}{23}$ Septemb. 1653.

Nous n'avons pas ce qu'il fit en cette occasion, parce qu'il n'a point plû à la Princesse de le communiquer à M. Chanut ni à aucune autre personne: mais nous voyons qu'il s'est toûjours tenu en toute autre rencontre renfermé dans les bornes qu'il s'étoit sagement prescrites sur ces matiéres. V. lettr. Mſſ. de Chanut à Elizab. de 1650.

» Il est vray, dit-il à la même Princesse, qu'il n'y a que la foy qui nous enseigne ce « que c'est que *la Grace*, par laquelle Dieu nous éléve à une béa- « titude surnaturelle : mais la Philosophie suffit pour connoî- « tre, qu'il ne sçauroit entrer la moindre pensée dans l'esprit « d'un homme, que Dieu ne veuïlle & n'ait voulu de toute « éternité qu'elle y entrât. Et la distinction de l'Ecole entre « les causes universelles & particuliéres, n'a pas icy de lieu. « Tom. 1. des lettr. impr. p. 33. 34.

Car ce qui fait que le Soleil, par éxemple, étant la cause universelle de toutes les fleurs, n'est pas cause pour cela que les Tulipes différent des Roses, c'est que leur production dépend aussi de quelques autres causes particuliéres, qui ne luy sont point subordonnées. Mais Dieu est tellement la cause universelle de tout, qu'il en est la cause totale d'une même maniére, & ainsi rien ne peut arriver sans sa volonté.

Ibid. pag. 34. tom. 1. des lett.

Sur ce que la Princesse luy avoit écrit de la Providence particuliére de Dieu, qu'elle disoit être le fondement de la Théologie, il luy répondit » que par cette Providence particuliére l'on ne doit pas entendre aucun changement qui arrive dans les decrets de Dieu, à l'occasion des actions qui dépendent de nôtre libre arbitre : car la Théologie n'admet point ce changement. Lors, dit-il, qu'elle nous oblige à prier Dieu; ce n'est pas afin que nous luy fassions connoître nos besoins, ni afin que nous tâchions d'obtenir de luy qu'il change quelque chose dans l'ordre établi de toute éternité par sa Providence. L'un & l'autre seroit blâmable. Mais c'est seulement afin que nous obtenions ce qu'il a voulu de toute éternité qui fut obtenu par nos priéres. Et je croy que tous les Théologiens sont d'accord en ce point, même ceux qu'on nomme ici Arminiens, qui semblent être ceux qui déférent le plus au libre arbitre.

pag. 35. ibid.

Tom. 1. des lettr. p. 37, 38, 40, 41.

Pag. 506 507, 508, 509. ibid.

La Princesse donna encore diverses autres occasions à M. Descartes de luy expliquer en quoy consistoit principalement la dépendance de nôtre libre arbitre à l'égard de Dieu, & sa liberté ou son indifférence par rapport à nous mêmes. Ce qu'il en dit dans la IX la X & la CXII lettres du prémier volume de son recueil est si clair & si solide, que je n'aurois point fait difficulté de le rapporter ici, sans la crainte de m'écarter trop loin des régles de l'histoire. Il suffira de remarquer que pour ce qui regarde l'*indifférence* & la *liberté*, il faisoit profession d'être parfaitement d'accord avec saint Thomas, dont l'explication ne ressembloit pas mal à la sienne; & avec le Pére Gibieuf, Docteur de Sorbonne, Prêtre de l'Oratoire, dont nous avons eu occasion de parler. Il témoignoit être ravi que ses opinions suivissent celles de ce Docteur, à cause de la réputation où il étoit parmi les Théologiens de son têms. Il se vantoit aussi de n'être pas éloigné du

Rél. Mf. de Poiff.

Tom. 2. des lettr. p. 294.

Tom. 1. pag. 495, 496, 506, &c.

pag. 512. ibid.

du ſentiment du célébre Pére Pétau Jéſuite, touchant le *libre arbitre* : & pour faire voir à un autre Jéſuite à qui il écrivoit, que ſon opinion avoit aſſez de rapport à la ſienne en ce point, il luy fait remarquer qu'il n'avoit point dit que *l'Homme ne fût indifférent que là où il manque de connoiſſance :* mais qu'il *eſt d'autant plus indifférent, qu'il connoît moins de raiſons qui le pouſſent à choiſir un parti plûtôt que l'autre.* Ce qu'il ne croyoit pas qui pût être nié de perſonne. Ibid.

A l'égard de la Grace, jamais aucune conſidération ne fut capable de luy rien faire entreprendre ſur ce myſtére, non plus que ſur celuy de la Trinité & celuy de l'Incarnation, parce qu'il étoit perſuadé qu'il n'y avoit point de lumiére naturelle qui pût les pénétrer. Il ſe contentoit d'en diſcourir comme de véritez révélées par la Foy, dans les entretiens particuliers qu'il avoit avec des perſonnes qu'il étoit queſtion d'inſtruire ou d'édifier, comme il luy arriva ſouvent chez Madame Chanut l'Ambaſſadrice en Suéde pendant l'abſence de ſon mari, qui dura plus de deux mois depuis l'arrivée de M. Deſcartes à Stockholm. Jamais il ne laiſſa échapper à ſa plume touchant la Grace, autre choſe qu'une petite parenthèſe, dans laquelle il marquoit que *Dieu ne la refuſe à perſonne, encore qu'elle ne ſoit pas efficace en tous.* Et le P. Merſenne ne pût venir à bout de luy faire lire Janſenius, ni les Théſes de Louvain. Mais pour la queſtion de ſçavoir, *s'il eſt convenable à la bonté de Dieu que les Hommes ſoient condamnez à des peines éternelles*, jamais on ne put l'obliger d'en parler. » Ce n'eſt pas, diſoit-il, que les raiſons des Libertins ayent aucune force en ce point, car elles luy ſembloient frivoles & ridicules. Mais comme il croyoit que l'on s'expoſe à traiter indignement des véritez de révélation, lors qu'on entreprend de les démontrer, ou de les affermir par des raiſons purement humaines, & qui ne peuvent être que probables : de même il eſtimoit que c'eſt appliquer l'Ecriture ſainte à une fin pour laquelle Dieu ne la point donnée, & par conſéquent en abuſer, que d'en vouloir tirer la connoiſſance des véritez qui n'appartiennent qu'aux ſciences humaines, & qui ne ſervent point à nôtre ſalut. Ceux qui ſe donneroient ces libertez, pourroient difficilement empêcher leurs propres raiſonnemens de leur perſuader quelquefois des choſes,

Tom. 2. des lettr. p. 283.

Rél. Mſ. de M. Chan. où il eſt parlé d'un beau diſcours qu'il fit ſur nôtre rédemption, auquel elle fut fâchée que ſon fils aîné ne ſe fût pas trouvé.

Viog. lettr. Mſ. à M. le Roy, du 6. May. 1671.

Tom. 2. des lettr. p. 459.

Lettr. Mſ. de Deſc. à Merſ. du 23. Juin 1641.

Tom. 2. pag. 495.

pag. 459. ibid.

qui ne seroient pas toûjours conformes à ce que Dieu a voulu que nous crussions par la Foy.

CHAPITRE IX.

Sentimens de Monsieur Descartes sur l'Eucharistie. Il explique la Transsubstantiation selon ses Principes. Nouvelle explication qu'il en a donnée au P. Mesland, sans prétendre qu'elle devint jamais publique. Les Cartésiens la font valoir aprés sa mort. Les Calvinistes redoutent M. Descartes & le rejettent comme contraire à leurs dogmes. Il ne laisse pas d'être accusé de Calvinisme par quelques Catholiques mal informez, ou mal intentionnez. Réfutation de cette calomnie. Son aversion extraordinaire pour le Calvinisme. Son desir pour le retour des Protestans à l'Eglise. Ses exercices de Chrétien. Son opinion sur les vœux Monastiques. Sa soûmission à l'Eglise. Sa déférence pour la Sorbonne. Ses livres mis à l'Index.

MR Descartes aprés avoir sérieusement examiné toutes ses opinions sur ce que l'Eglise nous enseigne des véritez révélées, eut le plaisir de connoître qu'il n'avoit rien à retrancher pour les y rendre conformes. C'est ce qui luy donna l'assûrance de dire à un Pére Jésuite, qu'il ne craignoit » nullement au fonds qu'il s'y trouvât quoy que ce fût contre » la Foy. Au contraire, ajoûta-t-il, jamais la Foy n'a été si » fortement appuyée par les raisons humaines qu'elle peut » l'être, si on suit mes principes. Mais sur tout la *Transsubstantiation* que les Calvinistes reprennent comme impossi» ble à expliquer par la Philosophie ordinaire, est trés-facile » par la mienne. Ce n'est pas que M. Descartes ne prît toutes les mesures possibles pour se dispenser de jamais remuer la matiere qui concerne la Transsubstantiation au Sacrement de l'Eucharistie, parce qu'il la regardoit comme une question de pure Théologie, & comme un mystére que Dieu nous propose à croire sans nous obliger à l'examiner. Mais depuis que M. Arnaud luy en eut fait l'objection, comme au nom des Théologiens Scholastiques, il ne luy fut plus libre de demeurer dans son silence. Il eut beau alléguer la sage décision du Concile de Trente, selon laquelle il nous suffit de

Tom. 1. des lettr. pag. 518.

Tom. 2. des lettr. pag. 23, & 19.

V. les quatriémes objections sur les Méd.

Eâ existendi ratione, quam verbis exprimere vix possumus.

croire, que le corps de J. C. eſt au S. Sacrement d'une *maniére qu'il n'eſt preſque pas poſſible d'exprimer.* Il fallut s'expliquer au moins probablement ſur l'extenſion du corps de J. C. au S. Sacrement, (s'il eſt permis de parler de la ſorte,) conformement à ſon principe de l'étenduë eſſentielle à la matiére; & montrer comment, ſans avoir recours aux accidens réels de l'école, il y a de certains modes qui appartenoient au pain avant la conſécration, & qui demeurent au S. Sacrement, *vû que ſa figure extérieure, qui eſt un mode, y demeure.* Il s'en acquita d'une maniére qui contenta un grand nombre de Catholiques, qui crûrent y trouver moins d'embarras que dans celle des Ecoles. Mais on luy a entendu ſouvent dire depuis, que ſi les hommes étoient un peu plus accoûtumez qu'ils n'étoient encore alors *à ſa façon de philoſopher,* il pourroit leur faire entendre un autre moyen d'expliquer ce myſtére, qui fermeroit la bouche aux ennemis de nôtre Religion, & auquel ils ne pourroient contredire.

Tom. 1. des lettr. p. 525.

Rél. Mſſ. & tom. 1. des lettr. pag. 525.

Le P. Vatier Jéſuite, du nombre de ceux que ſa réponſe à M. Arnaud avoit ſatisfaits le plus, luy avoit fait l'honneur de l'aſſûrer, que ſuivant ſes principes il expliquoit fort clairement le myſtére du ſaint Sacrement de l'Autel, ſans aucune entité d'accidens. Le P. Meſland Théologien de la même Compagnie, qui étoit trés-perſuadé que ſon explication étoit pour le moins auſſi recevable que celle qu'on nous donne dans nos écoles, l'obligea de s'expliquer encore plus clairement ſur la ſuperficie qu'il ſuppoſoit entre deux corps, c'eſt-à-dire entre le pain, (ou le corps de J. C. aprés la conſécration,) & l'air qui l'environne. Pour accorder quelque choſe aux inſtances du même Pére, ſur la maniére dont J. C. eſt au Sacrement, il voulut bien hazarder un tour d'explication aſſez nouveau, mais qu'il croyoit *fort commode & trés-utile pour éviter*, diſoit-il, *la calomnie des Hérétiques, qui nous objectent que nous croyons en cela une choſe qui eſt entiérement incompréhenſible, & qui implique contradiction.* Le tour conſiſte à expliquer la Tranſſubſtantiation miraculeuſe qui ſe fait au S. Sacrement, par la Tranſſubſtantiation naturelle qui ſe fait de la nourriture dans nôtre corps ſans miracle. Tout le miracle, ſelon luy, eſt, qu'*au lieu que les particules du pain & du vin auroient dû ſe méler avec le ſang de J. C. &*

Tom. 3. des lettr. p. 607.

Tom. 2. pag. 291.

Lettr. Mſ. de Deſc. au P. Meſland.

s'y disposer en certaines façons particuliéres, afin que son Ame les informât particuliérement, elle les informe sans cela par la force des paroles de la consécration. Et au lieu que cette Ame de J. C. ne pourroit demeurer naturellement jointe avec chacune de ces particules de pain & de vin, si ce n'est qu'elles fussent assemblées avec plusieurs autres qui composaßent tous les organes du Corps humain nécessaires à la vie, elle demeure jointe surnaturellement à chacune d'elles, encore qu'on les sépare.

Il auroit été le prémier à s'accuser de témérité, s'il avoit jamais eû la pensée de rendre cette explication publique, ou de la vouloir substituer à celle qui semble être plus communément reçûë dans nos Ecoles. Aussi supposoit-il qu'elle dût demeurer ensevelie dans le sein de son amy. Comme l'Eglise n'a point jugé à propos de rien décider sur cette maniére ineffable dont le corps de J. C. est dans l'Eucharistie, M. Descartes a pris ce silence pour une liberté que cette sage Mére laisse à ses enfans, de rechercher en particulier celle qui paroît la plus commode, & qui est la plus proportionnée à leur intelligence. Ce qui luy faisoit goûter sa nouvelle explication, étoit la persuasion qui luy faisoit croire, que ce n'est point la matiére, ni même les configurations particuliéres du corps, qui font que l'homme est toujours le même pendant sa vie. On n'en est pas moins homme aprés avoir perdu un doigt, ou un œil, qu'auparavant. La transpiration continuelle des humeurs de nôtre sang, & de toutes les parties qui composent nôtre corps, n'empéche pas que l'on ne soit à soixante ans le même homme que l'on étoit en venant au monde, quoy que le corps ne conserve plus aucune des parties qu'il avoit alors. Mais l'ame étant toûjours la même, c'est selon luy ce qui fait l'*identité* de l'homme dans tous ses âges. C'est seulement l'union de l'Ame avec telle matiére que ce soit, qui est essentielle à l'Homme. M. Descartes s'étoit hazardé de plus à croire sous le bon plaisir de l'Eglise catholique, que J. C. avoit voulu choisir la maniére la plus propre pour produire les effets que sa bonté luy fait produire dans l'ame des Fidelles ; & qu'ainsi il falloit que son ame fut essentiellement unie à une matiére qui pût servir d'aliment, pour être reçûë plus aisément, & sans répugnance, & pour nous apprendre à conclure des effets, que le pain matériel

produit en nous par sa nourriture ce que ce *Pain de Vie* doit opérer dans l'ame de ceux qui le reçoivent Mais la crainte que ses ennemis n'abusassent de l'innocence de ses intentions en cherchant quelque mauvais sens dans cette derniére explication, luy faisoit souhaiter qu'elle demeurât supprimée, à moins qu'il ne plût à l'Eglise Catholique de l'approuver. En quoy il prétendoit demeurer toujours parfaitement soûmis aux ordres de cette Mére commune des Fidelles, à qui il avoit crû que cette explication pourroit n'être pas inutile, contre les artifices de ceux qui attaquent le mystére de l'Eucharistie. Au lieu de toute cette circonspection, il seroit à souhaiter que M. Descartes eût reconnu de bonne foy & sans détour l'impossibilité morale, où seront toûjours les Philosophes de démontrer la Transsubstantiation par les principes de la Physique ; ou qu'il eût eu la force de garder un silence perpétuel sur ce point, sans se méler de vouloir approfondir un mystére si inexplicable. Mais ce fait n'étant plus du nombre des choses cachées de sa vie, les loix de l'histoire ne m'ont pas permis de le dissimuler : & son explication étant devenuë toute publique parmi le monde sçavant, je me serois rendu suspect de partialité, si j'avois omis, sous le vain prétexte de l'épargner, une chose que l'on auroit à luy reprocher, & qui est peut-être la seule licence qu'il se soit jamais donnée sur les choses surnaturelles de la Religion.

Quoiqu'il en soit de sa nouvelle explication, les Cartésiens qui se sont méfiez de la facilité qu'elle auroit à se faire recevoir sur la seule autorité de leur Maître, n'ont pas manqué de recourir à celle des Péres de l'Eglise, pour faire voir que M. Descartes auroit pû à leur exemple se passer de la maniére des Péripatéticiens, qui est la plus commune dans les écoles, pour expliquer la Transsubstantiation. Ils en ont remarqué plusieurs entre les Grecs & les Latins, dont les maniéres de parler, quoique moins recevables sans doute que celle de M. Descartes n'ont pourtant jamais été condamnées, ni même rejettées de l'Eglise. Ils ont fait voir aussi que de trés-célébres Scholastiques ont parlé de ce mystére d'une maniére qu'on ne peut expliquer qu'au sens de M. Descartes. Et pour montrer que son explication n'est pas moins conforme aux décisions des Conciles, qu'aux sentimens des Péres, ils ont

V. les lettr. MSS. de Viogué & de Clerselier.

V. aussi les entret. de J. Rohault.

V. les écrits Théol. de Rob. des Gabets Clersel. Dissert. MS. à Viogué.

Rélat. des progrez du Cartésianisme dans l'Université de Louvain.

allégué celuy de Constance, dont la définition a paru trés-favorable à M. Descartes dans l'Université de Louvain, qui n'est presque composée que de Cartésiens, depuis prés de quarante ans, nonobstant quelques jugemens précipitez de certains Docteurs qu'on y publia en 1654. Le Pére de *Farvaques*, qui étoit alors l'un de ceux qui s'opposoient le plus ardemment à M. Descartes, s'est rendu depuis l'un de ses plus zélez sectateurs, aprés avoir trouvé dans des Auteurs fort approuvez de l'Eglise son sentiment de la Transsubstantiation, qui étoit presque le seul point qui l'arrétoit. Il mit quelque têms aprés dans ses théses Théologiques un extrait du livre, que le Cardinal d'Ailly Evêque de Cambray a fait sur le maître des Sentences, pour faire voir que ce Cardinal propose l'opinion de M. Descartes, *touchant les Accidens de l'Eucharistie*, & l'accorde avec la définition du Concile œcuménique de constance. Le Pére de Farvaques ayant montré ensuite au fameux Pére *Lupus* que le dessein du Concile n'avoit pas été de définir *qu'il y eût des accidens*, ce Docteur en fut surpris, revint de son éloignement, étudia M. Descartes, approuva sa maniére de parler de la Transsubstantiation, en un mot il se fit Cartésien, quoiqu'il eût été le principal auteur de la censure que quelques membres de la faculté Théologique avoient faite des écrits de M. Descartes, sans la participation des autres. Ce changement de Lupus qui étoit en grande considération dans l'Université, fit revenir beaucoup d'autres Docteurs. Ceux qui furent curieux de luy en demander la raison n'en reçûrent point d'autre réponse, sinon; *Veritas placet & vincit ; Cartesius benè intellectus nihil continet mali.* Et lorsqu'on luy faisoit instance sur la censure à laquelle il avoit eû tant de part, il ne faisoit point difficulté de reconnoître sa précipitation, & de déclarer la censure irréguliére & invalide, sur ce qu'on ne sçavoit pas de quoy il s'agissoit. Mais il tâchoit de l'excuser en disant, *fuit subita ; urgebamur ; nova res pulsabat aures.*

V. aussi le 2. tom. des lett. de Desc. pag. 310 au sujet de la condamn. de Wiclef, & des accidens réels.

Doctorum aliquot Acad. Lovan. judicia 1654.

Rélat. des progr. du Cartés. dans l'Univ. de Louvain, &c.

V. la Rép. de Malebranche au sieur de la Vill. p. 9.

» Celuy des Péres de l'Eglise qui semble avoir le plus con-
» tribué à lever cét obstacle du côté de l'Eucharistie, & à
» rendre les Théologiens Sectateurs de M. Descartes, a été saint
» Augustin, qui avance en cent endroits comme incontestable
» le principe de nôtre Philosophe, par lequel *il fait consister l'essence*

Il n'y a qu'un en-

l'essence de la matiére dans l'étenduë. Ce saint supposoit par tout ce principe, sans s'attacher à le prouver, parce qu'il ne paroît pas que personne en doutât de son têms. De là il concluoit que l'Ame est immortelle; qu'elle est plus noble que le Corps; que c'est une substance distinguée de luy; & plusieurs autres véritez de la derniére conséquence. Ce principe que les Cartésiens font passer pour une notion toute commune à l'égard de ceux qui n'ont point l'esprit prévenu par de fausses études, est tombé dans de si bonnes mains pour être mis dans son beau jour *, qu'il semble qu'on ne puisse plus le révoquer en doute, sans donner atteinte au dogme de l'immortalité de l'Ame; ni s'engager à dire, qu'il est contraire au Concile de Trente, sans prendre parti avec les ennemis de ce Concile. Les Universitez Protestantes de Basle & d'Utrecht n'étoient certainement pas de l'avis de ces derniers, lors qu'elles jugérent la doctrine de M. Descartes trés-préjudiciable au Calvinisme : & elles ont eû raison de regarder Aristote comme beaucoup plus propre que luy, pour les desseins qu'elles avoient de maintenir leurs herésies, & de combatre les dogmes de l'Eglise Catholique. Ce fut aussi le sentiment de quelques autres Universitez du bas Rhin, & de Hollande, consultées par le Comte de Nassaw * touchant le Cartésianisme, qui se glissoit dans son Université de Herborn.

« droit des « Catégories, qui « n'y est pas « conforme. Mais cét « ouvrage n'est pas de S. Augustin.

* Rép. de Maleb. au Sr sieur de la Ville p. 40, 41. item 26, 27. &c.

Acad. Basil. act. &c.

Præfat. Epist. Lat. Cart. ad Voet. &c.

Poiss. Rem. pag. 7.

* Loüis Henry en 1651. V. Tépél. p. 71, & seqq.

La bonne foy nous oblige de reconnoître que la plûpart des autres Protestans n'ont pas eû ces considérations, lors qu'ils ont chassé Aristote de leurs écoles pour y introduire M. Descartes; & qu'ils ont en cela moins considéré les intérêts de leur Théologie que ceux de la Philosophie. Mais il sera toûjours glorieux pour sa maniére d'expliquer la Transsubstantiation de sçavoir qu'elle ait eû la force de convertir des Huguenots * à la Foy de l'Eglise Romaine : comme sa maniére de parler de la Religion, a fait entrer dans la même Eglise un Athée de profession, & deux Protestans qui ne valoient pas beaucoup mieux.

*Cela est arrivé à un Gentil-homme parent du Comte de Pas Gouverneur de Toul. V. Lettr. MS. de Rob. des Gabets, & d'autres. V. lett. MSS. de Clers.

Mais Dieu n'ayant point de récompense à luy donner sur la terre, permit que la calomnie l'attaquât par l'endroit même, où consistoit son mérite. Il se trouva des Catholiques, qui sur des soupçons trés-legers ne firent point difficulté de

l'accuser de Calvinisme ; & des Calvinistes, qui par un trait de malice voulurent se faire honneur de le mettre dans leur nombre. Il auroit été peu émû des fausses suppositions de ces derniers, qui n'ont point appréhendé de commettre une injustice semblable envers le Cardinal du Perron, le P. Barnés Bénédictin, M. de Marca Archevêque de Paris, le P. Sirmond Jésuite, M. de Marolles Abbé de Villeloin, & quelques autres célébres Auteurs Catholiques, qu'ils ont accusé de penser comme eux sur le mystére de l'Eucharistie. Mais il ne put pas être insensible aux injustes soupçons des prémiers. Leur principal prétexte étoit appuyé sur le choix qu'il avoit fait de la Hollande, pour y passer sa vie plûtôt qu'en France ou en Italie. Mais le Comté d'Egmond, où il se retira, étoit rempli de Catholiques, qui y avoient une Eglise libre avec l'exercice de leur culte. Ce qui s'étendoit même jusqu'aux villes de Harlem & d'Alcmaer, où se trouvoient quantité de Prêtres & de Missionnaires sans déguisement. Il n'étoit pas moins permis à M. Descartes de professer sa Religion dans quelque autre endroit que ce fût des Provinces Unies, où il se trouvoit une infinité de Catholiques étrangers à qui l'on ne disoit mot. Mais M. Descartes alloit au prêche, disoit-on ? On l'a mandé de la Haye à Paris. M. Descartes voulut bien se justifier en ces termes devant le P. Mersenne, qui luy avoit donné avis de ce méchant bruit. » Pour celuy, qui publie que je vais au prêche » des Calvinistes, c'est une calomnie trés-pure. Et en exami» nant ma conscience, pour sçavoir sur quel prétexte on a pû » la fonder, je n'en trouve aucun autre, sinon que j'ay été une » fois avec M. de N. & M. Hesdin (ou Esding) à une lieuë » de Leyde, pour voir par curiosité l'assemblée d'une certaine » secte de gens qui se nomment Prophétes, entre lesquels il » n'y a point de Ministre, mais chacun prêche à sa volonté, » soit homme, soit femme, selon qu'il s'imagine être inspiré. » De sorte qu'en une heure de têms nous entendîmes les ser» mons de cinq ou six paysans ou gens de métier. Et une au» tre fois nous fûmes entendre le prêche d'un Ministre Ana» baptiste, qui disoit des choses si impertinentes, & parloit un » françois si extravagant, que nous ne pouvions nous empêcher » d'éclater de rire. Je pensois être plûtôt à une farce qu'à un » prêche. Mais pour celuy des Calvinistes, je n'y ay jamais été de

V. le 6. tom. de la Bibliot. univers. pag. 287. 288.

Tom. 2. des lettr. pag. 193. 308. 309.

Tom. 2. des lettr. pag. 190. 191.

M. Descartes écrivoit cela en 1639.

ma vie que depuis vôtre lettre écrite *, que me trouvant à la Haye le IX de ce mois, qui eſt le jour qu'on remercie Dieu, & qu'on fait des feux de joye pour la défaite de la flote Eſpagnole, je fus entendre un Miniſtre François, dont on fait état. Mais ce fut en telle ſorte, qu'il n'y avoit là perſonne qui m'apperçût, qui ne connût bien que je n'y allois pas *pour y croire.* Car je n'y entray qu'au moment que le prêche commençoit ; j'y demeuray contre la porte ; & j'en ſortis au moment qu'il fut achevé, ſans vouloir aſſiſter à aucune de leurs cérémonies. Que ſi j'euſſes reçû vôtre lettre auparavant, je n'y aurois pas été du tout. Mais il eſt impoſſible d'éviter les diſcours de ceux qui veulent parler ſans raiſon. «

* Avant que de l'avoir reçuë.

La conduite qu'il a gardée en toutes rencontres, non ſeulement avec les Miniſtres & Théologiens Calviniſtes qui tâchoient de luy faire un crime de ſa Religion, mais encore avec les amis qu'il avoit de leur communion, & ſur tout avec la Princeſſe Elizabeth, étoit une marque continuelle de ſa catholicité en Hollande, qu'il ne faiſoit point difficulté d'appeller alors *le refuge des Catholiques.* Et M. de Sorbiére, qui étoit encore Huguenot, lors qu'il le hantoit dans ces provinces, n'a pû s'empêcher de dire depuis ſa converſion, *qu'on a eu grand tort de douter de la foy de ce grand perſonnage.*

V. cy-deſſus les aff. d'Utrecht & de Leyde.

V. ſes lettres à la Princeſſe.

Tom. 2. des lett. p. 309.

Sorb. lettr. & diſc. in IV°. pag. 692.

La calomnie le pourſuivit juſqu'en Suéde, ſans que l'amitié de M. Chanut pût le garantir de ſes inſultes. Ses ennemis le voyant dans un pays ſi éloigné, eſpéroient peut-être qu'on oublieroit plus aiſément qu'il avoit dédié ſes Méditations à la Sorbonne ; qu'il avoit expliqué la Tranſſubſtantiation dans l'Euchariſtie ; qu'il avoit ſoumis ſolennellement ſes Principes au jugement de l'Egliſe Romaine. Mais enfin Dieu a confondu leurs calomnies par les témoignages ou certificats de la Reine de Suéde [1], du Pére Viogué Miſſionaire Apoſtolique [2], & de Meſſieurs Chanut [3], dont je ne ferois pas difficulté de donner icy de fidelles copies, ſi ce moyen n'étoit inutile depuis la juſtice publique que l'Egliſe a fait rendre à la mémoire de M. Deſcartes, dans les honneurs d'une ſepulture, qui eſt le ſacrement des Morts, & le ſceau de la communion des Saints.

1 A Hambourg le 30. Août 1667.
2 A Rome le 9. May 1667.
3 Le 23 Avril 1667. à Paris.

Cette juſtice étoit bien duë à un auſſi religieux obſervateur des loix de l'Egliſe, qu'étoit ce Philoſophe. Jamais il

Tom. 2. des lettr. p. 275.

Lettr. Mſ. d'Elizabeth à Chanut, &c.

Tom. 3. des lettr. pag. 15.

n'avoit manqué de zéle pour elle, mais ce zéle n'étoit ni aveugle ni déréglé. Jamais il n'eut honte de profeſſer publiquement ſa catholicité au milieu des ſociétez ſéparées de l'Egliſe. Jamais il ne laiſſa échapper ni de ſa plume ni de ſa bouche aucun terme de liberté ou d'irrévérence touchant certains uſages de nôtre Egliſe, ſur leſquels les philoſophes & les eſprits forts ont coûtume de faire les plaiſans. Mais à l'égard des abus qui s'y gliſſent quelquefois, principalement parmi la populace groſſiére, au lieu de faire le réformateur il ſe contentoit de n'y prendre point de part. » Je ſçay trés-bien (dit-il à un Proteſtant) que les plus beaux corps ont toûjours une partie qui eſt ſale : mais il me ſuffit de ne la point voir, ou d'en tirer ſujet de raillerie, ſi elle ſe montre à moy par mégarde. Mais je n'ay jamais été ſi dégoûté que d'aimer ou d'eſtimer moins pour cela ce qui m'avoit ſemblé beau ou bon auparavant. Le Proteſtant à qui il écrivoit de la ſorte luy avoit fait voir un traité de l'uſage des Orgues dans l'Egliſe, qu'il avoit composé en Flamand. M. Deſcartes aprés luy avoir marqué pourquoy il ne croyoit pas devoir s'offenſer des injures qu'il y diſoit aux Catholiques, voulut bien approuver ſes raiſons, en luy marquant la paſſion qu'il avoit pour voir rentrer enfin tous les Proteſtans dans l'Egliſe Romaine. » J'avouë ſans ſcrupule, dit-il à cét Auteur, que vos raiſons ſont fortes & bien choiſies pour perſuader au lecteur ce que vous voulez luy prouver, parce que je n'y ay rien remarqué qui ne s'accorde avec nôtre Egliſe. Et je voudrois qu'en nous diſant des injures qui ne nous offenſent pas, vous euſſiez auſſi bien déduit tous les points qui pourroient ſervir à rejoindre Genéve avec Rome. Mais parce que l'Orgue eſt le plus propre des inſtrumens pour commencer de bons accords, permettez à mon zéle de dire icy *Omen accipio*, ſur ce que vous l'avez choiſie pour vôtre ſujet. En effet ſi quelques Indiens ont refuſé de ſe rendre Chrêtiens par la crainte qu'ils avoient d'aller au paradis des Eſpagnols ; j'ay bien plus de raiſon de ſouhaiter que le retour (des Réformez) à nôtre Religion, me faſſe eſpérer d'être aprés cette vie avec ceux de ce pays.

Tom. 3. des lettr. pag. 595.

Ibid. pag. 594.

V. Barthél. de las Caſas, des cruautez des Eſpagnols, &c.

Il avoit une averſion toute extraordinaire pour le Calviniſme, quoy qu'il eût une affection ſincére pour tous les honnêtes

nêtes gens qui en faisoient profession. Cette aversion luy étoit venuë en partie de la naissance, en partie de l'éducation; & elle s'étoit beaucoup accruë, lorsque vivant dans un pays, où cette secte est dominante, il la trouva trop dénuée d'extérieur, trop libre, & trop favorable à ceux qui passoient d'elle à l'Athéïsme. Néanmoins il respectoit la profession de Théologie & le ministére parmi les Calvinistes pour l'amour de Dieu, dont les Théologiens & les Ministres Protestans se disent les domestiques, quoy qu'ils n'en ayent peut-être que les livrées. C'étoit agir selon l'esprit de Saint Paul. Mais ce respect, qui se rapportoit tout entier au Seigneur, ne luy fit jamais dire un mot, qui parut complaisant ou favorable au schisme ou à l'hérésie. La précaution à laquelle il s'étoit assujetti en entrant dans des pays de différente Religion, l'avoit tellement rendu discret & retenu, qu'il ne parloit presque jamais sans édifier, ni sans imprimer du respect & de l'estime pour la Religion qu'il professoit. C'est ce qui fit dire à un Capitaine de Vaisseau, qui étoit Déiste & Libertin, que s'il avoit à choisir une secte de Religion il n'en prendroit point d'autre que celle de M. Descartes, aprés quelques entretiens qu'il avoit eus avec luy.

Rélat. Msf. de Chanut.

Epist. lat. ad celeb. Voet. pag. 256.

« Rél. Msf. de Porl. & Chanut.

C'est ainsi que M. Descartes, sans être convertisseur ou controversiste de profession, faisoit insensiblement revenir les esprits de l'éloignement & des préventions, où ils étoient à l'égard de l'Eglise catholique. Mais on peut dire que sa conduite n'étoit pas moins édifiante que ses discours. Il ne faisoit pas consister tous les devoirs d'un véritable Chrétien dans un culte intérieur seulement, comme font plusieurs Philosophes. Il étoit fort soigneux de l'accompagner de tous les exercices d'un bon Catholique; & il s'acquitoit de toutes ses obligations, comme auroit fait le plus humble & le plus simple d'entre les Fidelles. Il fréquentoit sur tout les Sacremens de Pénitence & d'Eucharistie, avec toutes les dispositions d'un cœur contrit & d'un esprit humilié, autant qu'il est permis de s'en rapporter à la foy des Confesseurs qui gouvernoient sa conscience en Hollande [1] & en Suéde [2].

Rél. d'un Maître à danser, qui avoit fait la communion Pascale avec luy.

Une exposition si naturelle & si simple suffira sans doute pour porter les esprits raisonnables à rendre sur ce point la justice qui est dûë à nôtre Philosophe. Mais parce que l'on souhaiteroit

1 D'un P. de l'Oratoire.
2 D'un Augustin.

souhaiteroit que j'ajoûtasse encore quelque chose de plus précis en faveur des Incrédules, j'ay cru qu'au lieu d'interrompre la suite de cette histoire par des piéces étrangéres, il seroit plus à propos de remettre à la fin du livre deux témoignages authentiques que le Pére Viogué le dernier de ses directeurs entre les bras duquel il est mort, a rendus à Rome & à Paris touchant sa piété & les pratiques particuliéres de sa dévotion. C'est à ces déclarations d'un témoin irréprochable que je renvoye les Incrédules. S'ils refusent de se rendre aprés cela, je leur conseille de demander un miracle à Dieu pour les obliger à croire qu'un si grand Philosophe ait pû devenir un enfant, par la simplicité du cœur qu'il apportoit dans les exercices de sa Religion.

Tom. 3. des lett. pag. 65.

Les usages même de l'Eglise, qui ne convenoient point à son état, ne luy étoient pas si indifférens, que quelques Ecrivains ont tâché de nous le persuader. C'est ce qui a paru dans ses sentimens sur les vœux monastiques, au sujet de ceux qui ne le croyoient pas fort exact dans l'opinion qu'il en pouvoit avoir. Il voulut bien se justifier contre eux, écrivant au P. Mersenne en ces termes. » Ceux qui s'offensent de ce que j'ay dit, *que les vœux sont pour remédier à la foiblesse humaine*, montrent eux-mêmes leur foiblesse ou leur mau- » vaise volonté. Car outre que j'ay trés-expressément excep- » té dans mon discours tout ce qui touche la Religion, je vou- » drois qu'ils m'apprissent à quoy les vœux seroient bons, si » les hommes étoient immuables & sans foiblesse. Et bien que » que ce soit une vertu de se confesser, aussi bien que de faire » des vœux de Religieux, toutefois cette vertu n'auroit jamais » de lieu, si les hommes ne péchoient point.

Lettr. Mſ. de Desc. à Servien.

Tom. 1. des lett. p. 480.

L'attachement inviolable qu'il avoit pour tout le corps de l'Eglise dont il étoit membre, étoit soûtenu d'une soumission sincére & sans réserve pour son autorité. Nous en avons rapporté de grandes preuves au sujet du traitement que Galilée reçut à l'Inquisition, & encore en d'autres occasions, où nous avons marqué la déférence qu'il avoit pour tout ce qui portoit le caractére, ou seulement le nom du saint Siége, qu'il considéroit comme le centre de l'unité de l'Eglise. Nous avons vû aussi l'estime qu'il faisoit de la Sorbonne, c'est-à-dire, de toute la Faculté Théologique de Paris, qu'il regar-

doit

doit comme dépositaire de la clef de la ſcience, ſçachant que telle de la puiſſance étoit entre les mains du Pape & des Evêques. C'eſt ce qui lui faiſoit croire que ſa conſcience ſeroit toûjours en ſûreté, tant qu'il auroit *Rome & la Sorbonne de ſon côté.* Tom. 2. pag. 557. 558.

Sa ſoumiſſion au ſaint Siége s'étendoit même juſqu'à quelque conſidération pour l'Inquiſition Romaine, quoy qu'il ne fût nulle part juſticiable de ſon tribunal. Il n'ignoroit pas la différence qu'on doit mettre entre l'autorité du Pape, & celle de la Congrégation établie à Rome pour les livres défendus : mais il ne laiſſoit pas de témoigner du reſpect & de l'eſtime pour elle ; de dire par honnêteté que ſon autorité ne pou- « voit guéres moins ſur ſes actions que ſa propre raiſon ſur ſes « penſées ; & de prendre toutes les meſures néceſſaires pour « ne rien écrire qui pût luy déplaire. Ce fut ce qui l'obligea de donner un tour nouveau à l'opinion du mouvement de la terre, qui avoit mis les Inquiſiteurs de cette Congrégation de méchante humeur contre Galilée, & ce qui le porta à renoncer plûtôt à toute envie d'écrire, que de s'expoſer à leur cenſure, ou de ſe voir obligé de les récuſer. Auſſi ne voyons-nous pas que de ſon vivant, ny même de plus de treize ans aprés ſa mort, ils ayent touché à aucun de ſes écrits. Et ils l'auroient ſans doute épargné dans la ſuite, s'ils avoient pû ſe défendre des intrigues d'un Auteur particulier, qui ſçut adroitement faire gliſſer ſes ouvrages dans leur *Index*, au milieu d'une liſte d'autres livres défendus, par un décret de leur Congrégation donné le xx de Novembre 1663. Il faut avouër que leur bonne conſcience leur a fait ajoûter en ſa faveur la reſtriction *donec corrigantur.* Mais comme ils n'ont pas pris la peine d'y faire les corrections qu'ils jugeoient néceſſaires, & qu'ils n'en ont donné la commiſſion à perſonne ; le Public, qui eſt tout accoûtumé à cette formule de leur langage, n'a point crû devoir diſcontinuer une lecture, qu'ils n'ont pas trouvée eux-mêmes entiérement mauvaiſe.

Tom. 2. pag. 358. 359. 352.

Diſc. de la Méthode pag. 60.

Tom. 3. des lettr. p. 586.

Tom. 2. pag. 349 350. 351. 52.

P. H. Fab.

Recueïl des Decr. p. 280.

CHAPITRE X.

Du caractére de Nouveauté qui se trouve dans les opinions de M. Descartes, & son sentiment sur l'Antiquité. Difference qu'on doit mettre entre la Nouveauté & la Fausseté, entre l'Antiquité & la Vérité. M. Descartes accusé de Nouveauté, & d'avoir pourtant pris ses dogmes des Anciens, de Platon & des Académiciens ; de Démocrite ; d'Aristote ; d'Epicure ; de Zénon & des Stoïciens ; d'Anaxagore ; de Leucippe ; de Lucréce ; de Cicéron ; de Sénéque ; de Plutarque ; de S. Augustin ; de S. Anselme : & même parmi les Modernes, de Roger Bacon ; du Fioravanti ; de Péreira ; de Télésius ; de Tyco Brahé ; de Jordanus Brunus ; de Viéte ; de Snellius ; du Chancelier Bacon ; de De Dominis ; de Ferrari ; de Sovéro ; de Charron ; de Harriot ; de Képler ; de Galilée ; de Gilbert ; de Harvée ; de Hobbes ; de M. Arnaud ; & de Moyse. M. Descartes n'est Plagiaire de personne. Une même chose peut avoir plusieurs inventeurs. Indifférence de M. Descartes pour ses propres inventions. Sa générosité envers ses Plagiaires.

IL en étoit sans doute de Messieurs de la Congrégation de l'*Index* comme des Docteurs de la Faculté de Louvain, quoy qu'ils ne se soient pas expliquez sur les motifs de leur censure. Leur surprise n'a pû être causée que par la nouveauté des opinions, dont on vouloit faire un crime à nôtre Philosophe. C'est peut-être de tous ceux qu'on a voulu luy imputer, le seul dont on ait pû le charger avec le plus de vraysemblance. A dire le vray, il n'a point eu pour la Nouveauté toute l'horreur qui a paru dans les adorateurs des Anciens. Il a crû qu'en Philosophie, où il ne s'agissoit que de la recherche des véritez naturelles, qui n'ont pas encore été découvertes, il étoit permis d'employer des moyens nouveaux, puisque les anciens n'ont pas réüssi depuis tant de siécles à nous les faire découvrir. D'ailleurs son esprit n'étoit pas du caractére de ceux, à qui deux ou trois mille ans sont capables d'imprimer de la vénération pour l'erreur. Il étoit assûré que les choses les plus anciennes qui ont été reçûës

par la Postérité, avoient été nouvelles dans leur naissance ; & que si la nouveauté avoit été un obstacle à leur réception jamais on n'auroit rien reçû dans le monde. Platon & Aristote n'auroient jamais eu de sectateurs : & les Scholastiques d'aujourd'huy, qui font l'objection, n'auroient jamais vû le jour. Mais depuis qu'on s'est engagé d'honneur à ne plus confondre la Nouveauté avec la Fausseté, ni l'Antiquité avec la Vérité, l'Envie, qui ne pouvoit souffrir que M. Descartes fût innocent, a tâché de prendre le change, pour le rendre coupable. Ses défenseurs avoient assez bien réfuté les objections sur la Nouveauté, en faisant voir que les opinions de M. Descartes n'étoient pas si nouvelles, & que plusieurs avoient été debitées long-têms avant luy. Ses envieux, à qui tout avoit paru nouveau jusques-là, n'ont pas manqué de profiter de ces ouvertures, & ils ont aussi-tôt accusé M. Descartes d'avoir volé les Anciens, & de s'être fait auteur de ce qu'il devoit aux autres, par une usurpation indigne d'un honnête homme.

Les Sçavans, pour tirer M. Descartes de leurs mains, & le faire absoudre du prétendu crime de Nouveauté, s'étoient promis de faire voir qu'il n'avoit rien enseigné qui n'eût déja été avancé par divers Auteurs avant luy, quoy qu'on ne se fût jamais avisé de faire le procez à aucun d'eux. En effet, selon M. Morhofius, si l'on sçavoit parfaitement l'histoire de la naissance & des progrez de la Philosophie, & si l'on avoit au moins quelque connoissance des dogmes des anciens Philosophes, il seroit aisé d'y trouver les semences de tous les principes de M. Descartes. De sorte que ce n'est plus sur les opinions, mais sur la personne du Philosophe, que doit tomber le reproche de la Nouveauté, pour n'être pas venu au monde aussi-tôt que les Anciens. C'est en quoy néanmoins M. Descartes ne s'estimoit pas beaucoup à plaindre, supposant contre la notion vulgaire, que les derniers venus dans le monde doivent toûjours passer pour les plus Anciens. Je ne vois pas, dit-il, qu'il faille tant faire valoir l'Antiquité dans ceux qui portent la qualité d'Anciens. C'est un nom que nous méritons mieux qu'eux, parce que le monde est plus ancien maintenant qu'il n'étoit de leur têms, & que nous avons plus d'expérience qu'eux.

La Forge, préf. de l'esprit de l'homme.
Préface des Panégyr. de Verjus pag. 19. 20.
Tepelius hist. initio, & pag. 79. 80.
Morhofii Polyhistor. lib. 1. c. 2. p. 18.
Non est quod Antiquis multum tribuamus propter Antiquitatem ; sed nos potius iis antiquiores dicendi. Jam enim senior est mundus quam tunc, majoremque habemus rerum experientiam.
Cartes. in frag. MSS.

Mais pour ne rien déranger dans l'ordre vulgairement établi à l'égard de ceux qui ont vêcu avant nous, il faut laiſſer aux Anciens le nom qu'ils ont porté juſqu'icy ; & ſe contenter de remarquer, que la conformité qu'on a crû trouver entre quelques-unes de leurs opinions & celles du nouveau Philoſophe, a fait dire à bien du monde, qu'il avoit eu un peu trop de communication avec eux pour être original.

L. Verjus. S. Sorbiére. L. Craſſo. G. Leibnütz. Sim.Foucher.

I. M. Foucher le reſtaurateur de la Philoſophie Académicienne, a merveilleuſement renforcé l'imagination de ceux, qui veulent que la plus grande partie des opinions métaphyſiques de M. Deſcartes a été avancée par *Platon* & les *Académiciens* ; touchant le doute raiſonnable, pour nous obliger à retourner aux prémiers principes, & à rechercher de nouveau la Vérité, juſqu'à ce que nous ſoyons parvenus à l'évidence & à la certitude ; touchant le corps, les figures, & les mouvemens, qui ſont les principes du Timée de Platon ; touchant le détachement des idées d'avec nos ſens ; touchant la diſtinction de l'ame d'avec le corps. On ne peut pas nier en effet que Platon n'ait découvert avant M. Deſcartes les erreurs de nos ſens ; qu'il ne les ait crûs récuſables dans le jugement qu'ils entreprennent de porter ſur la vérité des choſes qui ſont hors de nous, & qui ſubſiſtent indépendemment de nôtre eſprit ; qu'il n'ait refuſé d'admettre des qualitez ſenſibles ; & qu'il n'ait jugé que celles qui portent ce nom ne ſont que des maniéres d'être & des modifications de nôtre ame. M. Deſcartes ne s'eſt point aviſé de nous munir contre la prétention de ceux qui le font Académicien, parce qu'il eſt mort avant que d'avoir pû reconnoître, s'il étoit diſciple de Platon ; & s'il étoit vray que le préjugé l'eût fait tomber, dés qu'il s'eſt éloigné des Académiciens.

Tom. 2. des lett. p. 379. Tom. 3. pag. 45.

II. Il eut plus de loiſir pour examiner les conjectures de ceux, qui publioient qu'il avoit emprunté une partie de ſes principes de *Démocrite*, au ſiécle duquel pluſieurs établiſſent la diviſion des opinions de l'eſprit humain, comme celle des langues au têms de Nemrod. Les bruits que quelques Sçavans firent courir ſur ce ſujet, l'obligérent à s'informer des ſentimens qu'on attribuoit à Démocrite. Mais la recherche ne luy produiſit preſque, que le déplaiſir de voir, qu'on attribuât

tribuât des opinions si peu raisonnables, à un Philosophe d'aussi grande réputation qu'étoit Démocrite, & qu'on le fit lui-méme sectateur de telles opinions. C'est ce qui le porta depuis à faire voir la différence de sa Philosophie d'avec celle de cét Ancien.

Principior. lib 4. ad finem.

III. Pour ce qui est d'*Aristote*, M. Descartes n'a pû se purger du crime de Nouveauté que les Péripatéticiens luy imputoient, qu'en disant qu'il ne se *servoit d'aucun principe qui n'eût été reçû par ce célébre Philosophe, & par tous ceux qui s'étoient jamais mêlez de philosopher.* Cette maniére de paradoxe a dessillé les yeux à tant de Scholastiques, que la plûpart découvrent aujourd'huy dans Aristote ce qu'a enseigné M Descartes, & ce qu'ils n'y auroient jamais apperçû, s'il ne leur en avoit fait accroire. Aussi sont-ils tellement persuadez de la fécondité d'Aristote, qu'ils sont sûrs d'y trouver tout ce qu'ils voudront. Ils ont déja découvert dans ses livres les lunettes de longue vûë, dont Métius & Galilée luy avoient dérobé l'invention; les Satellites de Jupiter; les taches du Soleil; les phases de Vénus; la circulation du sang; & la plûpart des observations de nôtre siécle, dont les Modernes commençoient à se faire honneur. Ainsi M. Descartes, pour avoir meilleure composition des Péripatéticiens, a crû devoir abandonner à leur Maître la gloire de tout ce qu'il avoit enseigné, qui pouvoit exciter leur jalousie. Sur ce pied là Plempius a pris la liberté de donner à Aristote le sentiment de M. Descartes sur le mouvement du cœur, quoiqu'il soit tout différent. D'autres trouvent que le nouveau Philosophe n'a point mal imité l'Ancien dans ses opinions du *Continu*, du *Plein*, & du *Lieu*; dans celle de la *Sensation*, & de quelques autres points. Mais nos Professeurs de colléges ont assez bien vangé l'honneur de l'Antiquité; & pour un peu d'Aristote que l'on croit transformé en Descartes dans le Philosophe moderne, ils débitent impunément du Descartes sous le nom d'Aristote dans leurs classes. Au reste, M. Descartes parloit toûjours d'Aristote en des termes trés-civils & trés-modestes. Jamais il n'eut dessein de le réfuter, ni celui de le piller. Mais il auroit souhaité pouvoir trouver dans ce Philosophe les mêmes pensées qui luy étoient venuës, afin de luy en faire honneur. Il est vray qu'il n'a cité Aristote qu'une seule fois dans

Tom. 3 des lettr. p. 107.

Ils les appellent *Lunettes de Stagyre.*

Fort. Liceti J. Riolan. &c.

V. cy-dessus liv. 5. ch. 5.

Tom. 1. des lettr. pag. 362, 358. Rél. Ms. de Clersel.

Préf. du 2. tom. des lettr. pag. 6.

Tom. 1. des lettr. p. 361.

Tom. 3. des lettr. pag. 585, 586.

sa Philosophie : mais toujours l'a-t-il cité une fois, pour montrer au moins qu'il ne regardoit pas l'autorité comme un joug insupportable. Il ne s'assujettissoit pas à le suivre, mais il n'évitoit pas de se rencontrer avec lui. » J'ay à vous rendre graces, dit-il à Plempius, de ce que vous m'avez ouvert un » moyen pour appuyer mon opinion de l'autorité d'Aristote. » Comme cét homme a été si heureux, que quelques choses » qu'il ait avancées dans ce grand nombre d'écrits qu'il a faits, » passent aujourd'huy parmi la plûpart du monde pour des » oracles, même celles qu'il a dites sans y prendre garde : je » je ne souhaiterois rien tant, que de pouvoir, sans m'écarter » de la Vérité, suivre ses vestiges en tout. Mais certes je ne » dois pas me glorifier de l'avoir fait au sujet dont il est question. » Il n'y a presque que le hazard, qui puisse luy faire rencontrer » la Vérité. Or un homme qui sur de fausses *prémisses* (com- » me disent les Logiciens) conclud par hazard quelque chose » de vray, ne raisonne par mieux, ce me semble, que s'il en dé- » duisoit quelque chose de faux. Et si deux personnes étoient » arrivées en un même lieu, l'une par des chemins détournez, » & l'autre par le droit chemin, il ne faudroit pas penser que » l'une eût été sur les voyes de l'autre.

Tom. 1. des lettr. pag. 861.

pag. 362. ibid.

Sorb. pag. 689. in 1v°.

Tom. 2. des lettr. p. 402.

L. Crass. elog. t. 1. p. 304.

Sim. Foucher Rép. à la Crit. de la Crit. Banag. hist. des ouvr. des Sçav. Juin 1688.

IV. La Doctrine de M. Descartes avoit aussi quelque conformité avec celle d'*Epicure*, si nous en croyons M. de Sorbiére & M. Boüillaud, quoiqu'ils ne nous ayent pas marqué en quoy consiste précisément cette conformité. Epicure croyoit que l'agitation & l'arrangement différent des atômes produisoient toutes les apparences que nous appercevons par les sens. Il n'en faut point sçavoir davantage, selon quelques Philosophes modernes, pour juger de ce que M. Descartes peut avoir appris de la philosophie d'Epicure, qui semble d'ailleurs avoir ébauché l'idée des Tourbillons qui est un des endroits les plus considérables de la nouvelle Philosophie.

Wilh. Leibn. Epist. Mss.

Fouch. & Ban. de Beauval comme cy-dessus.

V. D'autres Sçavans ont crû que nôtre Philosophe avoit voulu faire revivre la Morale des *Stoïciens* dans la sienne. Et quant à leur Physique, l'on a remarqué que *Zénon* avoit dit avant M. Descartes, que *l'Univers est plein*, & que le mouvement se fait en cercle, produisant le détachement des parties qui se déplacent, & qui se succédent les unes aux autres.

VI.

VI. *Anaxagore*, qui philoſophoit avant Démocrite & Platon, a crû que la matiére étoit diviſible à l'infini, ou plûtôt en parties indéfinies ; & que le Soleil n'eſt qu'une maſſe de feu. Auguſt. lib. 8. de civit. Dei. N. Poiſſ. Rem. ſur la Méth. p. 205.

VII. *Leucippe*, que l'on peut joindre à Démocrite, a vû l'un des prémiers, qu'il falloit expliquer les choſes Phyſiques d'une maniére méchanique, pour réuſſir à découvrir les véritez naturelles : Et l'on prétend que l'un & l'autre avant Epicure ont frayé le chemin à M. Deſcartes pour découvrir les Tourbillons. Vid. in mult. Diog. Laert.

VIII. Quelques-uns ont auſſi remarqué que dans *Lucréce*, dans *Cicéron*, dans *Sénéque*, & dans *Plutarque*, il ſe trouve des ſemences, dont nous voyons les fruits dans les écrits de M. Deſcartes. N. Poiſſ. pag. 205. Plut. Vit. Num. ex Pytagor.

IX. De toutes les rencontres que M. Deſcartes à pû faire avec les Anciens, il n'y en a point qui l'ait ſurpris plus agréablement que celle de S. *Auguſtin*, qui en matiére de Philoſophie eſt regardé comme le chef des Académiciens du Chriſtianiſme. Ce n'eſt pas ſeulement en ce que ce Saint rejettoit le jugement des ſens, & qu'il admettoit encore d'autres opinions, qui ſembloient leur être communes avec les diſciples de Platon. C'eſt principalement en ce qui concerne la diſtinction d'entre l'eſprit & le corps, & ſon grand principe de la *Penſée*, d'où il concluoit pour nôtre éxiſtence. M. Deſcartes fut redevable à l'un de ſes amis de la remarque qui en fut faite pour la prémiére fois en 1640, & il l'en remercia en ces termes. » Vous m'avez obligé, dit-il, de m'avertir du paſſage de ſaint Auguſtin, auquel mon *je penſe donc je ſuis* à quelque rapport. Je trouve véritablement qu'il s'en ſert pour prouver la certitude de nôtre être, & enſuite pour faire voir qu'il y a en nous quelque image de la Trinité, en ce que 1 nous ſommes, 2 nous ſçavons que nous ſommes, 3 nous aimons cét être & ce ſçavoir, qui eſt en nous : Au lieu que je m'en ſers pour faire connoître que ce *moy* qui penſe, eſt une *ſubſtance immatérielle*, & qui n'a rien de corporel ; qui ſont deux choſes fort différentes. C'eſt une choſe qui de ſoy eſt ſi ſimple & ſi naturelle à inférer, de ce qu'*on doute*, qu'elle auroit pû tomber ſous la plume de qui que ce ſoit. Mais je ne laiſſe pas d'être bien aiſe d'avoir rencontré avec S. Auguſtin, quand

Sim. Foucher Diſſertat. ch. 13. p. 67.

Loüis de la Forge Préf. de l'Eſpr. de l'Homme.

Tom. 2. des lettr. p. 565.

» quand ce ne feroit que pour fermer la bouche aux eſprits,
» qui ont tâché de *regabeler* ſur ce principe. Le paſſage que M. Deſcartes & ſon ami avoient en vûë, ſe trouve dans les livres de la Cité de Dieu, où l'on void que le pis qu'il nous peut arriver dans ce que nous penſons, eſt d'être trompez ; mais que nous ne pouvons être trompez ſans être effectivement. Mais M. Arnaud dans ſes objections contre M. Deſcartes, marqua au P. Merſenne un autre paſſage de S. Auguſtin encore plus ſingulier tiré du ſecond livre du libre Arbitre, où ce Saint ſe ſert du même principe, & du même raiſonnement pour prouver l'*exiſtence d'un Dieu.* » C'eſt, au ſentiment de M.
» Arnaud, une choſe trés-remarquable, que M. Deſcartes ait
» établi pour fondement & prémier principe de toute ſa Phi-
» loſophie, ce que S. Auguſtin avoit pris avant luy pour la baſe
» & le ſoûtien de la ſienne. Un autre Sçavant inconnu ayant trouvé ce qu'il avoit écrit touchant la diſtinction de l'Ame & du Corps, *trés-clair*, *trés-évident*, *& tout divin*, luy témoigna une ſatisfaction toute particuliére de voir » que preſ-
» que les mêmes choſes avoient été autrefois agitées fort clai-
» rement & fort agréablement par S. Auguſtin dans tout le li-
» vre x de la Trinité, mais principalement au chapitre x ; ce qui ſervit à luy faire encore mieux connoître, qu'*il n'y a rien de plus ancien que la Vérité.* Un Pére Jéſuite luy avoit encore découvert d'autres endroits de ſaint Auguſtin, qui pouvoient ſervir pour autoriſer ſes opinions. Quelques autres de ſes amis lui rendirent auſſi de ſemblables ſervices. De ſorte qu'en leur marquant la reconnoiſſance qu'il en avoit, il ne put diſſimuler ſa joye d'apprendre » que *ſes penſées s'accordoient*
» *avec celles d'un ſi ſaint & ſi excellent perſonnage.* Car, diſoit-il
» au Pére Jéſuite, je ne ſuis point de l'humeur de ceux, qui
» déſirent que leurs opinions paroiſſent nouvelles : au con-
» traire j'accommode les miennes à celles des autres, autant
» que la Vérité me le permet.

X. L'on met auſſi ſaint *Anſelme* au nombre des Anciens, de qui M. Deſcartes a pû profiter pour l'argument de l'exiſtence de Dieu, qu'il tire, de ce qu'un être trés-parfait, ou du moins le plus parfait que nous puiſſions concevoir, renferme une exiſtence. L'argument ſe trouve dans le livre que ce Saint a écrit *contre l'Inſenſé*, pour répondre à un Auteur inconnu

Lib. XI. cap. 26.

Tom. 2. des lettr. de Deſc. pag. 276.

Quart. object. ad Métaphyſ. Médit. Cart.

Tom. 2. des lettr. p. 15.

Tom. 1. des lettr. p. 521.

Tom. 2. des lettr. pag. 276. &c.

Wilh. Leibn. Epiſt. Mſ.

Tom. 3. oper. Anſelm. edit. Colonienſ.

connu, qui avoit écrit *en faveur de l'Insensé*, contre un raisonnement qu'avoit fait saint Anselme dans son livre intitulé *Prosologion*.

XI. Parmi les Modernes ausquels on a prétendu que M. Descartes avoit quelque d'obligation, le Pére Mersenne lui manda que quelques esprits jaloux de sa gloire contoient *Roger Bacon*, auquel ils joignoient le *Fioravanti*. M. Descartes récrivit à ce Pére sur l'avis qu'il luy en avoit donné en ces termes. » Je vous remercie des soins que vous prenez pour soûtenir mon parti. Mais je n'ay pas peur qu'aucune « personne de jugement se persuade que j'aye emprunté ma « Dioptrique de Roger Bacon, & encore moins de Fioravanti, « qui n'a été qu'un charlatan. «

Tom. 2. des lettr. p. 422.

XII. Plusieurs ont crû que M. Descartes avoit déterré la fameuse opinion de l'Ame des Bêtes, qu'il prenoit pour des automates, ou de simples machines, dans le livre que *Gomézius Péreira* Médecin Espagnol avoit publié en 1554, sous le titre d'*Antoniana Margarita*, du nom de ses pére & mére. Mais on a trés-grande raison de douter que M. Descartes ait jamais oüy parler de ce Péreira, & que son livre qui a toujours été assez rare soit aisément tombé entre les mains d'un homme aussi peu curieux de livres & de lectures, qu'étoit nôtre Philosophe. C'est tout dire pour lever les doutes sur ce sujet, que M. Descartes n'avoit pas encore vû le livre de Péreira l'année d'aprés la publication de ses Méditations métaphysiques*, & qu'il avoit déja fait connoître son sentiment sur l'Ame des Bêtes plus de quinze ou vingt ans auparavant, selon ce qu'on en a dit au prémier livre de cette histoire. D'ailleurs, comme l'a fort bien remarqué M. Bayle, Péreira n'ayant pas tiré son paradoxe de ses véritables principes, & n'en ayant point pénétré les conséquences, il ne peut pas empécher que M. Descartes ne l'ait trouvé le prémier par une méthode philosophique. Ce dogme au reste n'étoit pas né avec Péreira: & du têms de saint Augustin il étoit agité par de trés-sçavans hommes, comme une chose qui ne laissoit pas de se bien soûtenir, malgré l'apparence d'absurdité que le vulgaire y trouvoit. Cette opinion étoit encore plus ancienne que S. Augustin, que Sénéque même, & que les prémiers Césars, selon l'observation de

* Il manda au P. Mersenne qu'il n'avoit jamais vû ce livre. lettr. Mſ. du 23. Juin 1641.

Livr. 1 ch. 11. p. 51, 52.

Nouvell. de la Rép. des lettr. 1684. tom. 1. p. 22.

Tom. 2. p. 12. Nouv. de la Rép. des lettr.

August. cap. 30. *de Quantitate Animæ*.

Nouv. de la Rép. ibid. pag. 291.

M. du Rondel, qui la fait remonter jusqu'aux Stoïciens & aux Cyniques.

XIII. La chose qu'on envioit le plus à M. Descartes, étoit sa grande hypothése du Monde : de sorte que l'entreprise d'un homme, qui auroit réüssi à luy enlever la gloire de cette invention, devoit être regardée comme un coup décisif de partie. L'histoire, ou plûtôt le conte qu'on en fait parmi les curieux de Paris, rapporte que feu M. de la Chambre, qui n'avoit été ami de M. Descartes qu'à la maniére des Sçavans, avoit montré à d'autres de ses amis un vieux livre de Physique, où se trouvoit cette grande hypothése du Monde de M. Descartes. On ajoute, que feu Monsieur Colbert ayant ensuite demandé ce livre à M. de la Chambre pour faire vérifier la chose en sa présence, le livre ne s'étoit point trouvé, & que M. de la Chambre ne put pas même dire le nom de son Auteur. Quelques-uns de ceux qui ont tâché de rendre la chose vray-semblable, ont crû ou fait croire que ce livre pouvoit être l'ouvrage de *Bernardin Télésius*, Gentil-homme de Cosenza au Royaume de Naples, vivant au siécle passé. Cét ouvrage consiste en deux livres touchant la Nature imprimez à Rome en 1556, où Télésius abandonne entiérement Aristote avec toute l'Ecole, pour suivre de nouveaux principes. Mais on trouve si peu de rapport entre la doctrine de Télésius & celle de M. Descartes, que l'on ne peut mieux épargner la mémoire de M. de la Chambre, qu'en regardant toute cette histoire comme un conte fait à plaisir.

Rél. Mſ. du P. Poiſſon.

De Teleſ. V. N. Topp. & Lion. Nicodem.

XIV. Il a parû à quelques personnes que M. Descartes avoit profité des lumiéres de *Tyco Brahé*, en ce qui concerne la génération des cométes. Cét Auteur luy étoit certainement plus connu & plus familier que Péreira & Télésius, & il n'est pas impossible que ses observations Astronomiques ne luy ayent donné occasion de placer les cométes au-dessus du ciel de Saturne. Mais selon la remarque du Pére Poisson, la maniére dont il explique leur nature n'est qu'une suite de son propre systéme.

Rem. ſur la Méthod. pag. 108.

XV. D'autres ont crû remarquer dans M. Descartes les mêmes idées que dans *Jordanus Brunus* touchant la vaste étenduë & la grandeur indéfinie de l'Univers. C'est une imagination trés-mal fondée, s'il est vray que ce Brunus, qui é-

Anonym. ex Stephan. Spleiſſio. Et Leibn. tom. 1. act. Erud. Lipſ. p. 187.

toit

toit de Nole au Royaume de Naples, & de l'ordre de Saint Dominique, enſeignoit qu'il y *avoit un nombre innombrable de Mondes ; qu'ils étoient tous éternels ; qu'il n'y avoit que les Hébreux qui tiraſſent leur origine d'Adam & d'Eve ; que Moïſe n'avoit opéré ſes miracles que par la Magie, dans laquelle il excelloit au-deſſus des Egyptiens ;* que *l'Ecriture ſainte n'étoit d'aucune autorité* ; & d'autres blaſphémes, pour leſquels il fut condamné à mort, & brûlé vif à Rome le IX de Février de l'an 1600.

Lion. Nicodem. addit. ad Bibl. Neapolit. p. 90.

XVI. Quant aux conjectures de ceux qui publioient que M. Deſcartes avoit étudié ſon Algébre & ſon Analyſe dans les écrits de M *Viéte*, & qu'il n'avoit rien dit des Equations, que ce Mathématicien n'eût donné avant luy, nous avons déja remarqué ailleurs qu'elles étoient frivoles, & qu'elles avoient été réfutées par M. Deſcartes même, qui n'avoit jamais rien vû de M. Viéte, tant qu'il avoit été en France, c'eſt-à-dire, juſqu'à la trente-troiſiéme année de ſa vie.

Tom. 2. des lettr. p. 454. P. 30. du 1. l. Tom. 3. des p. 395, 428.

XVII. Le ſieur Iſaac Voſſius l'un des Grammairiens de la Reine Chriſtine, dont la jalouſie pourſuivit M. Deſcartes en Suéde, prétendoit que la loy de la réfraction publiée par nôtre Philoſophe, avoit été trouvée par *Willebrord Snellius* Mathématicien Hollandois qui mourut en 1626. M. Leibnitz ne juge pas que cette raiſon ſoit ſuffiſante, pour ne pas croire que M. Deſcartes ne l'ait pas trouvée auſſi, indépendemment de Snellius. Mais il ne laiſſe pas de pancher du côté de ceux, qui eſtiment que M. Deſcartes a pû profiter des lumiéres de Snellius touchant l'Optique, ſans luy en faire honneur.

G. G. Leibn. Act. Erudit. tom. 1. p. 186. 187, &c. Idem Epiſt. Mſ. ann. 1689.

XVIII. Il ſeroit un peu ſurprenant que ceux, qui ont entrepris de rendre M. Deſcartes le Plagiaire univerſel des grands Philoſophes, euſſent oublié *François Bacon de Verulam* Chancelier d'Angleterre. Bacon a dit beaucoup de choſes, que M. Deſcartes ne deſaprouvoit pas, mais il en a dit auſſi qu'il n'auroit pas voulu approuver. Tout ce qu'il en auroit pû imiter étoit la liberté que ce célébre perſonnage avoit priſe pour ſecoûer le joug des Scholaſtiques. Mais le détail de ſes projets n'étoit guéres à la bien-ſéance de M. Deſcartes, dont le deſſein étoit de bâtir ſon ſyſtéme, ſans s'arréter à vouloir détruire celuy des autres : au lieu que, ſi M. de Sorbiere en

Th. Bonart. Concord. fidei & rat. &c.

V. cy deſſus à l'année 1626.

Pag. 687. des lettr. de Sorb. in IV.

eſt crû, Bacon, Téléſius, Campanella, & les autres novateurs modernes ont mieux réüſſi à détruire les dogmes reçûs, qu'à établir ceux qu'ils avoient entrepris de faire recevoir.

XIX. L'on conte auſſi *Marc Antoine de Dominis*, Archevêque de Spalato parmi les Modernes, qui ſembleroient avoir contribué quelque choſe à la Philoſophie de M. Descartes. On prétend que ce Prélat avoit trouvé la maniére, dont M. Deſcartes a expliqué la réfléxion & la réfraction, & qu'il pourroit bien luy avoir fourni ce qu'il a de meilleur dans ſon traité de l'Arc-en-ciel. Il faut avoüer que de Dominis avoit entrepris de traiter ces ſujets dans un livre latin, qu'il fit imprimer à Veniſe en 1611 ſous le titre des rayons de la Vûë & de la Lumiére dans les verres de perſpective & dans l'Arc-en-ciel. Mais quelques efforts que cét Auteur ait faits pour s'élever au deſſus de la Philoſophie vulgaire, il eſt toûjours demeuré beaucoup au deſſous de ce que M. Deſcartes a imaginé ſur ce point : & cette partie de la Dioptrique étant détachée du corps de ſes Principes, dont de Dominis n'a eu aucune connoiſſance, elle n'a plus de force, & elle eſt entiérement ſans preuve.

Leibn. Epiſt. *Mſ. 1689.*

Poiſſ. Rem. ſur la Méth. pag. 209.

XX. On n'a pas épargné même la Géométrie de M. Deſcartes. Pour luy en faire partager la gloire avec d'autres, on a dit que ce qu'il a avancé touchant la maniére de réduire l'Equation quarrée à la cubique, avoit été trouvé dés le ſiécle paſſé par *L. Ferrari*, dont la vie a été écrite par Cardan ſon ami. Il ſemble auſſi qu'on ait tâché de rapporter à *Barthélemi Sovéro*, qui mourut en 1629, ce que M. Deſcartes a dit de la différence qui ſe trouve entre la nature de la conchoïde & ſes ſemblables, & celle de la ſpirale.

Quadrato-quadratica.

Mém. Mſſ. d'Auz. de Rome.

XXI. On a fait auſſi l'honneur à *Pierre Charron* de dire que ſa ſageſſe avoit fourni quelques ſentimens à la Morale de M. Deſcartes.

Poiſſ. pag. 205. Rem. ſur la Méth.

XXII. Mais ce qu'on a prétendu que nôtre Philoſophe avoit pris de *Thomas Harriot*, a fait plus de bruit parmi les Sçavans. Harriot Philoſophe & Mathématicien Anglois étoit mort dés l'an 1622 : mais en 1631 Guillaume Warner fit imprimer à Londres un ouvrage poſtume de ſa compoſition ſous le titre d'*Artis analyticæ praxis ad æquationes algebraïcas novâ, expeditâ, & generali methodo reſolvendas.* On ne peut pas

nier

nier qu'il n'ait été facile à M. Descartes d'avoir la communication de ce livre pendant son séjour en Hollande. Cette considération jointe à la conformité de ses sentimens avec ceux de Harriot touchant la nature des Equations, a paru un préjugé raisonnable, pour faire croire qu'il avoit quelque obligation à cét Auteur, quoy qu'il ne l'eût point fait connoître en public. Celuy qui découvrit le prémier cette conformité fut Mylord Candische, qui se trouva pour lors à Paris, & qui la montra à M. de Roberval avec le livre de Harriot. M. de Roberval, au rapport de quelques Anglois, voyant l'endroit, s'écria au sujet de M. Descartes, disant : *Il l'a vû, il l'a vû.* La chose devint ensuite toute publique par le zéle que M. de Roberval faisoit paroître à diminuer par tout la gloire de M. Descartes. Mais M. Peli Mathématicien Anglois, le Chevalier Ailesbury, qui avoit été l'exécuteur testamentaire de Harriot & le dépositaire de ses papiers, & même Guill. Warner, qui a fait imprimer son livre, jugeoient plus favorablement de M. Descartes, rejettant tout l'avantage de la conformité sur la personne de Harriot, à qui il étoit assez glorieux que M. Descartes se fût rencontré avec luy. Cette occasion fit connoître Harriot en France, où les Sçavans n'avoient pas encore oüy parler de luy : & un auteur Anonyme de la Compagnie des Jésuites, reprocha encore quelque têms aprés à M. Descartes dans un petit écrit d'Algébre, qu'il avoit copié cét Anglois sur la formation des Equations. C'est ce que M. Carcavi eut soin de luy faire sçavoir, lors qu'il étoit sur son départ pour la Suéde : & il n'y eut que l'indignité de la conduite de M. de Roberval, qui empécha M. Descartes de répondre sur ce point. Aprés la mort de nôtre Philosophe, l'Envie de ses Jaloux, au lieu de mourir avec luy, continua de persécuter sa mémoire pour ce fait, jusqu'à ce que l'on eût découvert enfin que M. Descartes n'avoit jamais lû le livre de Harriot. Le sieur J. Wallis Professeur en Géométrie dans l'Université d'Oxford n'a point fait difficulté de renouveller encore depuis cette accusation frivole, sans en apporter néanmoins de nouvelles preuves. Cét Auteur prétendant que M. Descartes devoit toute son Analyse, c'est-à-dire, ce bel art de résoudre toutes sortes de questions, ou la méthode d'inventer

J. Wallis, &c.

Epist. Joh. Pellii ad Mersenn. 24. Januar. 1640.

Tom. 3. des lettr. de Desc. pag. 457.

Lettr. MS. de Desc. à Clerselier du 6. Nov. 1649.

les ſciences à Harriot, ſongeoit à dépoüiller la France d'une gloire légitimement acquiſe, pour en revêtir l'Angleterre. Mais aprés l'examen que les Mathématiciens ont fait du livre de Harriot ſur les écrits de M. Deſcartes, ils y ont remarqué une diſproportion ſi étrange, qu'ils n'ont pû voir ſans indignation que le ſieur Wallis ait oſé les comparer enſemble. Il eſt inutile de s'étendre ſur ce ſujet, aprés ce qui en a été rapporté contre les Anglois à l'avantage de M. Deſcartes par le ſieur Jean Hudde Hollandois, & depuis encore par le Pére Preſtet de l'Oratoire.

J. Huddenii Epiſt. cum. Geomet. lat. Cart.

J. Preſtet préf. du 2. tom des N. Elem. des Mathém.

XXIII. L'on a remarqué pareillement trois choſes dans les ouvrages de M. Deſcartes, qui ſemblent luy avoir été communes avec *Jean Képler* Mathématicien Allemand, dont nous avons eu occaſion de parler ailleurs. La prémiére eſt la connoiſſance des Tourbillons céleſtes, dont on prétend que Képler a eu l'idée au moins confuſe, auſſi bien que Jordanus Brunus. La ſeconde eſt l'explication de la peſanteur, que Képler a donnée le prémier par la comparaiſon des brins de paille, qui par le mouvement d'une eau qu'on fait tournoyer dans un vaſe, ſe raſſemblent dans le centre. La troiſiéme eſt la connoiſſance de l'Optique, dans laquelle M. Deſcartes a reconnu Képler pour ſon Maître dés l'an 1638. Voicy le témoignage qu'il en rendit au Pére Merſenne.

G. G. Leibn. tom. 1 Act. Eruditor. Lipſ.

» Celuy, dit-il, qui m'accuſe d'avoir emprunté de Képler les
» *ellipſes* & les *hyperboles* de ma Dioptrique, doit être ignorant,
» ou malicieux. Car pour l'*ellipſe*, je ne me ſouviens pas que
» Képler en parle ; ou, s'il en parle, c'eſt aſſûrément pour di-
» re qu'elle n'eſt pas l'*anaclaſtique* qu'il cherche. Et pour l'*hy-*
» *perbole*, je me ſouviens fort bien qu'il prétend démontrer ex-
» preſſément que ce n'eſt pas elle non plus, quoy qu'il diſe
» qu'elle n'eſt pas beaucoup différente. Or je vous laiſſe à
» penſer, ſi je dois avoir appris qu'une choſe fût vraye, d'un
» homme qui a tâché de prouver qu'elle étoit fauſſe. Ce qui
» n'empêche pas que je n'avouë que Képler a été mon pré-
» mier Maître en Optique, & qu'il eſt celuy de tous les hom-
» mes qui en a ſçû le plus d'entre ceux qui l'avoient devan-
» cé.

Tom. 3. des lettr. pag. 397.

XXIV. On a crû auſſi que M. Deſcartes avoit appris de *Galilée* ; & cette opinion s'eſt établie principalement ſur la

Sorbiér. lettr. in IV°.

la communication qu'on a ſuppoſé qu'il avoit euë avec ce Mathématicien dans ſon voyage d'Italie. Mais ces ſuppoſitions tombérent dés que M. Deſcartes eût aſſûré le P. Merſenne qu'il n'avoit jamais vû Galilée. Non content de cela, il fit voir au même Pére qu'il n'auroit pû emprunter aucune choſe de luy, quand il en auroit eu communication, ajoûtant même que rien ne luy faiſoit envie dans ſes livres, & qu'il n'y voyoit aucune choſe qu'il eût voulu adopter.

Th. Bonart. de concord. & autres.

Tom. 2. des lett. pag. 397.

XXV. La maniére dont M. Deſcartes a traité le ſujet de l'Ayman l'a rendu ſuſpect d'avoir ſuivi les lumiéres de *Guillaume Gilbert* Philoſophe & Médecin Anglois, auteur de la Philoſophie magnétique. Ce qui a donné lieu au ſoupçon a été ſans doute le grand progrez que la ſcience de l'Ayman a fait entre les mains de M. Deſcartes, qui l'a au moins dégagée des embarras & des inconvéniens, où la préoccupation de Gilbert l'avoit jettée.

Bonart. & Sorb. ut ſupr.

Bonart. Poiſſ. pag. 47.

XXVI. *Guillaume Harvée* autre Médecin Anglois eſt encore un de ceux à qui l'on veut que M. Deſcartes ait été redevable de quelques-unes de ſes nouvelles découvertes, qui ſe réduiſent à deux queſtions de Médecine, dont l'une regarde la circulation du ſang, & l'autre le mouvement du cœur. Pour la derniére, nous avons remarqué ailleurs que le ſentiment de M. Deſcartes étoit fort oppoſé à celuy de Harvée : mais on ne peut pas diſconvenir que la prémiére n'ait été traitée par l'un & l'autre à peu prés de la même maniére. M. Deſcartes, qui eſtimoit Harvée, luy a fait l'honneur de le nommer par tout, & il a crû même qu'il avoit été le prémier, qui ſe fût aviſé de la circulation du ſang, que c'étoit un vray ſujet de triomphe pour luy, & que toute la Médecine luy en auroit une obligation immortelle. Mais ceux qui ſçavent les grands progrez que Monſieur Deſcartes a faits dans l'Anatomie, ſont aſſez perſuadez qu'il n'auroit eu aucun beſoin de Harvée pour découvrir la circulation du ſang. Quand il auroit ſupprimé ſon nom (ce que la bonté de ſon cœur ne luy a point permis) il n'en auroit pas plus été le Plagiaire que Harvée ne l'eſt du Médecin Acquapendente, & celuy-cy de Fra-Paolo Servite.

Diſc. de la Méthode.

Tom. 2. des lett. p. 449.

Tom. 1. pag. 355. & 367.

Ibid. p. 165. du tom. 2.

Poiſſ. Rem. ſur la Méth. pag. 140.

XXVII. Harvée, quoique vingt ans plus âgé que M. Deſcartes,

Descartes, ayant vêcu encore sept ans aprés sa mort, auroit eu le loisir de luy reprocher son vol, s'il y avoit trouvé la moindre apparence. Il l'auroit peut-être fait sans cela, s'il avoit été de l'humeur de *Monsieur Hobbes*, qui auroit volontiers fait croire au public que M. Descartes luy avoit dérobé son Esprit interne, pour en faire sa Matiére subtile. Mais son imagination parut dautant plus puérile & plus digne de risée, que sa Philosophie ne vid le jour que fort long-têms aprés celle de M. Descartes.

Tom. 3. des lett. pag. 165. 127.

XXVIII. Il n'en est pas de même de l'humeur de *Monsieur Arnaud*, qui est le seul qui vive aujourd'huy, de tous ceux qui auroient pû se vanter d'avoir prévenu M. Descartes en quelque chose. Ce célébre Docteur a toûjours paru fort éloigné de croire que nôtre Philosophe eût jamais été en état de rien emprunter de luy, quoy qu'il eût enseigné publiquement dans l'Université de Paris la même philosophie que celle de M. Descartes, avant que celuy-cy eût encore publié les prémiers Essais de la sienne.

Lett. de Mersenn. à Voet. tom. 2. des lett. de Desc. aprés la préface.

XXIX. Mais les Envieux de M. Descartes n'ont jamais tant contribué à sa gloire, que lors qu'ils ont voulu le faire passer pour le plagiaire de *Moyse*. Il seroit à souhaiter pour la Philosophie de M. Descartes, que ces Messieurs eussent bien prouvé son larcin, au danger de le faire condamner de sacrilége. Au reste leurs soupçons, n'étoient pas si mal fondez que le croyoit M. Morhofius, puisque M. Descartes avoit fait un commentaire sur le prémier chapitre de la Génése, pour faire voir la conformité de ses Principes avec ceux de Moyse. M. de Cordemoy a démontré la même chose par un petit traité addressé à un Pére Jésuite de ses amis le 5 de Novembre 1667.

V. Amerp. Cart. Mosaïz.

Morhof. Poly-hist. lib. I. cap. 24. pag. 297.

V. cy-dessus.

Item lettr. de Cordem. imprim. en 1668.

XXX. Une multitude si prodigieuse de Philosophes & de Mathématiciens, qui semblent avoir eu quelques sentimens semblables à ceux de M. Descartes peut bien servir à rehausser le prix de sa Philosophie, & faire juger de l'importance de ce qu'il y a ajoûté de nouveau, soit pour corriger, soit pour perfectionner ce qui n'avoit été qu'ébauché ou hazardé sans principes ou sans méthode avant luy : mais elle est inutile pour prouver qu'il soit le plagiaire de tant d'Auteurs, dont on sçait que la plûpart luy étoient inconnus. Elle nous porte

Bonart. de Conc. fidei & scient. *Pulcrè digessit, acutè correxit, amplè cumulavit, insigniter illustravit*, pag. 59.

porte ſeulement à croire qu'il a inventé ſeul plus que tous ces Philoſophes enſemble, & qu'il a été plus heureux que tous en vray-ſemblance & en ſolidité pour l'établiſſement de ſes prinpes, & la liaiſon de ſes conſéquences. Son ſyſtême eſt ſi achevé & ſi bien fourni, qu'on ne doit pas trouver étrange, que ce qui a été le plus plauſiblement imaginé par les Anciens & les Modernes, s'y trouve arrangé & rectifié, ſans qu'il ſoit beſoin de feindre qu'il l'a pris dans leurs écrits. M. Deſcartes voulant bien accorder que ce qu'il diſoit avoit déja été dit par d'autres, croyoit qu'il en étoit de même de luy, que d'un homme qu'on accuſeroit d'avoir pillé l'Alphabet & le Dictionnaire, parce qu'il n'auroit pas employé de lettres qui ne fuſſent dans le prémier, ni de mots qui ne ſe trouvaſſent dans le ſecond. Mais il ajoûtoit que ceux, qui reconnoîtroient l'enchaînement de toutes ſes penſées qui ſuivent néceſſairement les unes des autres, avoüeroient bien-tôt qu'il ſeroit auſſi innocent du vol qu'on luy impute, qu'un habile Orateur que l'on rendroit plagiaire de Calepin & du vieux Evandre, pour avoir emprunté les mots de l'un, & les lettres de l'autre. La ſeule difficulté qui reſtoit à lever aux Cartéſiens, conſiſtoit à dire, qu'on vient trop tard pour inventer une choſe, lors qu'elle eſt déja inventée. Mais l'expérience nous répond pour eux qu'une même choſe peut être inventée plus d'une fois en divers endroits par des perſonnes qui n'auront rien appris l'une de l'autre, & qui n'auront eu aucune communication enſemble. M. de Balzac & M. Paſquier prétendoient être véritablement Auteurs de pluſieurs belles penſées qui ſe trouvent dans leurs écrits, quoy qu'elles euſſent été déja debitées par les Anciens. Les Allemands prétendent avoir trouvé l'Imprimerie, quoique les Chinois l'ayent trouvée avant eux. Le P. Scheiner prétendoit avoir fait des découvertes Aſtronomiques, que l'on attribuë tout communément à Galilée. Les Florentins prétendent qu'il n'a point été impoſſible à Torricelli d'inventer la Roulette chez eux, quoique le P. Merſenne & M. de Roberval l'euſſent inventée à Paris avant luy. Harvée ſe diſoit l'Auteur de la découverte touchant la circulation du ſang, & le P. Fabri prétendoit l'avoir enſeignée en France avant que cét Anglois en eût rien écrit, quoique l'un & l'autre n'ignoraſſent peut-

Ut nulla ſcribere poſſumus vocabula in quibus alia ſint quam Alphabeti littera, nec ſententiam implere, niſi iis verbis conſtet qua ſunt in Lexico: ſic nec librum niſi ex iis ſententiis qua apud alios reperiuntur. Sed ſi illa qua dixero ita inter ſe cohærentia ſint atque ita connexa, ut una ex aliis conſequantur, hoc argumento erit me non magis ſentẽtias ab aliis mutuari, quam ipſa verba ex Lexico ſumere. Carteſ. fragm. Mſſ.

Dii male perdant Antiquos mea qui præripuere mihi.

Poiſſ. Remarq. ſur la Méth. de Deſcart. p. 142.

Fulgent. servit. vit. Pauli servit.

être pas que Fra-Paolo s'en étoit avisé devant eux. Pecquet a découvert le conduit du chile, & il posséde la gloire des Inventeurs pour ce seul point : quoique Mentel l'eût aussi découvert avant luy, & qu'Olaüs Rudbeckius en Suéde, & George Hornius en Hollande se soient déclarez Auteurs de la même invention. Wagenseil prétendoit avoir trouvé l'art de marcher sur l'eau, quoique Pégélius l'eût proposé de la même maniére avant qu'il fût au monde. Et tout nouvellement M. de la Hire a inventé quelques Tables lunaires, dont il a prouvé qu'il étoit l'inventeur, quoy que sept ans avant luy le Chevalier John Moore eût fait imprimer la même chose dans son Systéme Mathématique.

Vit. Gassend. per Sorber. pag. 27. Sorb. lettr. pag 57. Morhof. Polyh. p. 234, 235. Hist. des ouvrages des Sçavans. Juin 1688, pag. 191, 192.

Le droit de M. Descartes n'est, ce me semble, pas plus contestable, que celuy de ces seconds inventeurs : & pour la gloire de paroître prémier, ou seul inventeur des choses qu'il avoit véritablement trouvées, elle n'étoit point l'objet de son ambition. » Je vous suis obligé, disoit-il à un Pere Jésuite, » de ce que vous témoignez être bien-aise, que je ne me sois pas » laissé devancer par d'autres dans la publication de mes pen- » sées. Mais c'est dequoy je n'ay jamais eu aucune peur. Car » outre qu'il m'importe peu, si je suis le prémier ou le dernier » à écrire les choses que j'écris, pourvû seulement qu'elles » soient vrayes : toutes mes opinions sont si bien jointes en- » semble, & dépendent si fort les unes des autres, qu'on ne » sçauroit s'en approprier aucune, sans les sçavoir toutes. Pour ce qui est des opinions qui étoient purement & originairement de luy, il n'avoit garde de les excuser comme nouvelles, parcequ'il espéroit que lors qu'on en voudroit considérer les raisons attentivement, on les trouveroit si simples & si conformes au sens commun, qu'elles paroîtroient moins extraordinaires, & moins étranges, que toutes les autres qu'on pourroit avoir sur de mêmes sujets. C'est ce qu'on peut raisonnablement assûrer de la plûpart des choses qu'il a traitées dans sa Géométrie; des loix du mouvement qu'il a établies; & de ce qu'il a dit des cométes & des autres phénoménes célestes, des causes du flux & du reflux, de l'action de l'aiman, de la réfléxion & de la réfraction, de la taille des verres, de la nature du sel, de l'arc en-ciel, & de la plûpart des météores. Mais » il ne se *vantoit point d'être le prémier Inventeur*

Tom. 1. des lettr. pag. 516.

Disc. de la Méthod. part. 6. p. 76, 77.

Poiss. Rem, pag. 207. Leibn. Epist. Ms.

Disc. de la Méth. comme cy-dessus.

Inventeur d'aucunes de ces choſes. Il ſe contentoit de dire, « que, s'il les avoit reçûes, ce n'étoit point pour avoir été avan- « cées par d'autres, ou pour ne l'avoir pas été, mais ſeulement « parceque la raiſon les luy avoit perſuadées. «

Au reſte, M. Deſcartes n'étoit pas de ces eſprits inquiets, ou intéreſſez, qui craignent qu'on ne leur dérobe leurs inventions. » Les vrayes & ſolides inventions, qui viennent de la ſeule force de nôtre eſprit & de la conduite de nôtre raiſon, « ne doivent pas, dit il, appréhender les voleurs. L'eau eſt « toûjours ſemblable à l'eau : mais elle a un tout autre goût, lors « qu'elle eſt puiſée à ſa ſource, que lors qu'on la puiſe dans une « cruche ou à ſon ruiſſeau. Tout ce qu'on tranſporte du lieu de « ſa naiſſance en un autre, ſe corrige quelquefois : mais le plus « ſouvent il ſe corrompt, & jamais il ne conſerve tellement tous « les avantages que le lieu de ſa naiſſance luy donne, qu'il ne « ſoit trés-facile de reconnoître qu'il a été tranſporté d'ailleurs. « Mais pour les inventions que le ſeul hazard produit, & celles même qu'on fait de choſes de trop petite valeur, il ne croyoit pas qu'on dût s'y intéreſſer, bien loin d'approuver qu'on en tirât quelque vanité.

Tom. 2. des lett. pag. 61. 62.

Non ſeulement il ne croyoit pas que ceux à qui l'on dérobe des Inventions de ces deux derniéres eſpéces faſſent une grande perte : mais il ne jugeoit pas qu'un cœur généreux dût ſe plaindre du vol que font les plagiaires des Inventions de la prémiére eſpéce, pourvû qu'ils ne les ſuppriment pas entiérement, qu'ils ne les corrompent pas, & que le Public n'en ſoit pas privé. Il nous a laiſſé de beaux exemples de la généroſité & du deſintéreſſement qu'il exigeoit des autres en ces rencontres, à l'égard de deux Auteurs Hollandois, qui s'étoient rendus plagiaires de ſes écrits. Il ſe contenta de prendre des précautions néceſſaires contre la vanité de l'un, & l'infidélité de l'autre : aprés quoy il abandonna le reſte à Dieu, comme à l'unique Auteur de tout ce qu'il pouvoit y avoir de bon dans ſes écrits, ſans s'en attribuer autre choſe, que ce que l'ignorance & l'infirmité humaine y avoient produit de défectueux.

Beecman de Dordrecht ; Regius d'Utrecht.

FIN.

ATTESTATION DU PERE VIOGUE', donnée à Rome au sujet de M. Descartes.

Voici les deux piéces promises cy-dessus au chap. 9. du livre VIII. pag. 528.

EGo infra scriptus ordinis Eremitarum S. Augustini Sacerdos Professus, Doctor Parisiensis, & nunc apud Reverendissimum Patrem totius ejusdem ordinis Generalem Assistens, à quibusdam viris honestissimis rogatus, ut, secundum id notitiæ quod habere potui de moribus & religione defuncti Nobilis viri Domini R. DESCARTES, doctrinâ & optimis artibus conspicui, sincerum exhiberem testimonium: horum petitioni libentissimè satisfaciens coram Deo testor omnibus & quibuslibet, quod, cum in Succiam ab Innocentio X. Missionarius Apostolicus fuissem missus, & apud Excellentissimum D. Petrum Chanut Christianissimi Regis Oratorem commorarer sacerdotali munere fungens, eo tempore serenissima Suecorum Christina Regina præfatam D. Descartes, quod in doctrinâ & scientiis præstantissimum æstimaret, ad se accersivit. Per quatuor autem circiter menses vitæ suæ ultimos, quibus ille Holmiæ Suecorum in palatio dicti Oratoris illustrissimi vixit, ita Christianè, ita Catholicè conversatus fuit, ut & in verbis, & in omnibus suis actionibus nihil unquam, quod à veritate fidei vel minimum dissentiret, aut dixerit, aut fecerit. Verùm in functionibus Religionis Christianæ Catholicæ Apostolicæ Romanæ ita fuit frequens, assiduus, & constans, ut omnibus esset ædificationi. Quippe qui non tantum diebus Dominicis & Festis sacro-sancto Missæ sacrificio & aliis Catholicæ Romanæ Religionis sanctis exercitiis devotè interesset, imò & diebus ferialibus etiam Missæ & aliis quæ in domo devotissimi Oratoris fiebant exercitationibus studiosè incumberet: tum & qui sanctissima Catholicæ Romanæ Ecclesiæ sacramenta Pœnitentiæ & Eucharistiæ frequentaret, cui eidem ipse ego administravi. Et tandem in verà & actuali Christianæ Catholicæ Religionis professione perseverans me præsente & exhortante mortem cum vitâ commutavit, Christi salvatoris redemptione potiturus. In quorum fidem coram Deo veritati testimonium perhibens hunc præsentem actum subsignavi in Conventu Sancti Augustini de Urbe. Romæ die nonâ Maii ann. 1667.

Sign. Fr. FRANCISCUS VIOGUE' *&c. qui supra.*

LETTRE

LETTRE DU PERE FR. VIOGUE Erm. Aug. à M. le Roy Abbé de Saint Martin & Chanoine de Saint Germain l'Auxerrois.

Pour servir de réponse à quelques demandes que le P. Poisson Prêtre de l'Oratoire avoit faites à cét Abbé.

MONSIEUR,

« Je vous suis infiniment obligé de la bienveillance & de « l'amitié que vous me témoignez si cordialement dans celle « qu'il vous a plu m'écrire. Je souhaite d'être assez heureux « pour pouvoir vous en faire paroître ma reconnoissance. Il « semble qu'il s'en présente maintenant quelque sujet pour sa- « tisfaire au desir de l'un de vos amis, qui vous prie (ainsi que « vous me l'écrivez) de sçavoir de moy, qui étois à Stockholm « en Suéde quand M. Descartes y vint, qui fut, comme je croy, « vers la fin d'Octobre ;

« *Prémiérement*, s'il est vray que d'abord il fut assez bien re- « çû de la Reine de Suéde ; mais que l'ayant entendu, elle le « méprisa, & le fit loger dans un galetas fort éloigné du lieu, « où il devoit l'aller trouver tous les matins ; & s'il y a appa- « rence qu'il en soit mort de chagrin. Voila la prémiére de- « mande de vôtre ami ; à laquelle je répons que M. Descartes « à son arrivée fut trés-bien reçû de la Reine de Suéde, qui « l'avoit beaucoup desiré à cause de son rare sçavoir. Et je « n'ay point de connoissance que jamais elle l'ait méprisé : « mais au contraire, je sçay qu'elle en a toûjours fait paroître « une grande estime, nonobstant quelques jaloux & envieux « qui étoient à sa Cour, & qui tâchoient de luy rendre de « mauvais offices. M. Descartes étant à Stockholm n'a point « logé autre part que chez M. Chanut, pour lors Ambassa- « deur du Roy prés de la Reine de Suéde, dans un apparte- « ment trés-honnête & trés-commode, d'où tous les jours, « d'assez

» d'assez bon matin, il partoit dans un des carrosses de M. » l'Ambassadeur, pour aller trouver la Réine, qui l'attendoit » dans son Palais, pour entendre de luy les belles particularitez » de sa Philosophie. Et il n'y a aucune apparence que la » mort de M. Descartes eût pû être causée par aucun chagrin : » mais je sçay bien que ç'a été par une fausse pleurésie, » de laquelle M. Chanut Ambassadeur & luy tombérent malades, » au retour d'une promenade, qu'ils avoient faite à pied » pendant l'hyver.

» La *seconde* demande de vôtre ami est en ces termes; S'il » est vray que M. Descartes étant prêt de mourir, témoigna » à la Reine de Suéde qu'il doutoit de l'immortalité de l'Ame, » & de l'existence de Dieu, &c ? A laquelle je répons, que » durant sa maladie, qui fut de neuf jours, il ne parla point à » la Reine de Suéde : & partant, ce que l'on dit n'est pas » vray. Mais bien d'avantage, j'ay appris d'un domestique qui » l'assistoit dans sa maladie, que (sa fiévre luy ayant fait un » transport au cerveau) dans la violence de cette fiévre, il répétoit » souvent: *Il faut que cette ame soit délivrée de la misére* » *où elle est, afin qu'elle soit en repos, & ait son accomplissement.*

» La *troisiéme* demande de vôtre ami est; S'il est vray que » M. Descartes n'avoit point de religion; & qu'il n'en fit paroître » aucun acte, &c ? En vérité, Monsieur, sur cette troisiéme » demande, je ne puis que je ne sois trés-étonné de ce » que les hommes se laissent emporter par la passion à juger si » malheureusement de leur prochain en une chose de cette » conséquence. Je m'assûre que ce n'est pas le sentiment de » vôtre ami. Mais, (comme il vous écrit) il l'a ainsi entendu » dire. Or pour dissiper cette fausseté par la vérité de » ce que j'ay vû & connu, je vous diray simplement, que tout » le têms que M. Descartes a demeuré à Stockholm en Suéde » dans la maison de M. l'Ambassadeur Chanut, qui fut l'espace » d'environ quatre mois, les derniers de sa vie; pendant » qu'il fut en santé (or il y fut toûjours, excepté neuf jours » avant sa mort) il ne manqua jamais d'assister tous les Dimanches » & Fêtes à la sainte Messe; à la prédication; & l'aprés-dîné » à Vêpres. Il s'est confessé & communié avec grands » sentimens de la Religion Chrêtienne, Apostolique, & Romaine,

ne, & avec beaucoup d'édification des aſſiſtans. Tout cela « eſt bien contraire aux faux bruits que l'on a fait courir de « luy, & montre clairement qu'il étoit bon Catholique. «

La *quatriéme* demande eſt ; ſçavoir ſi M. Deſcartes par- « loit d'une maniére fiére & trop libre des choſes de la Foy ? « A quoy je répons, que je ne l'ay jamais oüy parler ainſi, « quoique pendant ſon ſéjour en Suéde j'aye ordinairement « été tous les jours en converſation avec luy. Mais bien au « contraire, dans les myſtéres de nôtre foy, il diſoit ingénû- « ment & avec modeſtie, que ces choſes ſurpaſſoient la capaci- « té de nôtre lumiére naturelle, laquelle s'y devoit ſoumettre, « ſans y vouloir jamais contredire. Le même eſprit paroît « aſſez dans ſes écrits en ce qui touche les matiéres de la « Foy. «

La *derniére* demande de vôtre ami eſt ; Si M. Deſcartes « paroiſſoit avoir quelque piété, quelque honnêteté, & quel- « que douceur dans la converſation ; s'il étoit grand parleur, « &c. J'ay déja dit quelque choſe, répondant à la troiſiéme « demande, qui fait connoître que M. Deſcartes avoit de la « piété. Mais de plus, je ſuis témoin, que non ſeulement les « Fêtes & les Dimanches, mais encore les jours ouvriers, M. « Deſcartes aſſiſtoit dévotement à la ſainte Meſſe. Davanta- « ge, il étoit aſſidu tous les jours aux petits exercices de piété « qui ſe pratiquoient dans la maiſon de M. l'Ambaſſadeur, « comme à l'examen de conſcience du ſoir, aux priéres qui ſe « faiſoient en commun, où aſſiſtoit toute la famille au ſon de « la cloche. Sa converſation étoit fort douce, toûjours de diſ- « cours honnêtes, point de choſes inutiles ; jamais ne parloit « mal d'autruy. Il étoit civil, trés-affable, facile, reſpectueux « envers tous. Il parloit peu, mais avec circonſpection, & ſans « précipitation, n'affectant point de faire paroître qu'il eût de « la ſcience. «

Voila, Monſieur, ce que je peus répondre ſincérement « aux demandes que vous a faites vôtre ami touchant M. Deſ- « cartes. Il y a quelques années, étant à Rome, que je répon- « dis de la même teneur à deux de mes amis qui m'avoient « écrit, me priant de leur envoyer icy à Paris, le ſentiment que « j'avois de la religion & des mœurs de feu M. Deſcartes, pour «

ſervir

„ ſervir d'atteſtation contre ceux qui vouloient ternir ſa mé-
„ moire. C'eſt ce que je fis trés-volontiers ; & peut-être,
„ Monſieur, que vôtre ami ne ſera pas fâché de voir ce que
„ j'en écrivois pour lors. J'en ay gardé copie, que vous aurez
„ quand il vous plaira. Cependant je vous prie, Monſieur, de
„ croire que ce me ſera toujours un plaiſir ſingulier quand je
„ pourray trouver l'occaſion de reconnoître vôtre trés-chére
„ amitié & bienveillance, & que je veux toûjours être d'un
„ cœur fidelle & conſtant,

C'eſt l'Atteſtation ſuſdite pag. 548.

MONSIEUR,

Vôtre trés-humble & trés-obéïſſant ſervitur & ami
F. FRANÇOIS VIOGUE' Aug. ind.

A Paris le 6. de May 1671.

ADDITION.

ADDITION

Au Chapitre onziéme du ſeptiéme Livre, page 323 *de la ſeconde Partie.*

MR Deſcartes avoit dans la Hollande beaucoup d'autres Sectateurs qui n'étoient pas expoſez à de ſemblables perſécutions : & ces Provinces luy produiſoient tous les jours de nouveaux Diſciples, dont pluſieurs avoient d'autant moins ſujet de craindre la tempête & les diſgraces, qu'ils êtoient moins élevez & moins connus dans le monde. Le ſeul *Dirck* ou *Théodore Rembrantsz* Aſtronome & Géométre du Nord de Hollande, luy fit connoître en ce têms-là que les villages les plus reculez & les plus obſcurs n'étoient guéres moins féconds que les villes du commerce le plus floriſſant pour cultiver ſa Philoſophie.

Quoy que cét habile Mathématicien ait eu d'étroites habitudes avec M. Deſcartes, j'avois conduit cét ouvrage à ſa fin ſans qu'aucun de Meſſ. de Hollande, qui ſe ſont employez pour m'y rendre ſervice, m'en eût donné avis. L'on ſçait en général que ces habitudes ſe ſont formées pendant le ſéjour de M. Deſcartes à Egmond, mais il ne m'auroit pas été facile de leur donner place dans le cours de cette hiſtoire, parce qu'elles n'ont aucun caractére des têms que l'on puiſſe rapporter préciſement à quelqu'une des années de la vie de nôtre Philoſophe. C'eſt ce qui m'a porté à donner ici par maniére d'addition ce que j'en ay appris de M. Hartſoecker*, par le moyen de M. de la Montre.

* *Ou* Hartſoucre.

Dirck Rembrantsz étoit un païſan de Hollande natif du village de Niérop vers les extrémitez de la Nort-Hollande qui regarde la Friſe. L'exercice qu'il faiſoit du métier de cordonnier dans le lieu de ſa naiſſance ne luy fourniſſoit que fort étroitement le néceſſaire de ſa ſubſiſtance. Mais il avoit trouvé les moyens de vaincre ſa fortune par une connoiſſance exquiſe des Mathématiques, qu'il ne pouvoit s'empécher de cultiver ſouvent au préjudice du travail de ſes

mains. Le grand nom de M. Descartes joint au peu de satisfaction qu'il avoit reçû des livres de Mathématiques qu'il avoit lûs en langue vulgaire, le fit partir de son village pour l'aller consulter. La renommée le luy avoit dépeint comme l'homme du plus facile accez du monde : & l'idée qu'il avoit d'un Philosophe retiré, ne luy persuadoit pas que l'entrée de sa solitude dût être gardée par des Suisses. Cependant il fut rebuté par les gens de M. Descartes comme un Païsan témeraire, & l'on se contenta d'en avertir le maître du logis aprés qu'on l'eût renvoyé. Rembrantsz revint deux ou trois mois aprés dans le même équipage que la prémiére fois, & demanda à parler à M. Descartes, avec la résolution d'un homme qui sembloit vouloir conférer avec luy sur des affaires importantes. Son extérieur ne contribua point à luy procurer un meilleur accüeil qu'auparavant ; & lors qu'on en fut porter la nouvelle à M. Descartes, on le luy dépeignit comme un mendiant importun, qui demandoit à luy parler de Philosophie & d'Astrologie pour avoir quelque aumône. M. Descartes donna dans la vision de ses gens ; & sans vouloir approfondir la chose, il luy envoya de l'argent, & luy fit dire qu'il le dispensoit de la peine de luy parler. Rembrantsz à qui la pauvreté n'avoit pas ôté le cœur, fit réponse en refusant la liberalité de nôtre Philosophe, que puis que son heure n'étoit pas encore venuë, il s'en retournoit pour un têms ; mais qu'il espéroit qu'un troisiéme voyage luy seroit plus utile. On rapporta cette réponse à M. Descartes qui eût regret de n'avoir pas vû le Païsan, & qui donna ordre à ses gens de le remarquer, s'il revenoit.

Rembrantsz revint quelques mois aprés : & s'étant fait reconnoître pour ce Païsan à qui la passion de voir M. Descartes avoit déja fait faire deux voyages sans aucun fruit, il reçût enfin la satisfaction qu'il avoit recherchée avec tant d'ardeur & de persévérance. M. Descartes ayant reconnu sur le champ son habileté & son mérite, voulut le payer de toutes ses peines avec usure. Il ne se contenta pas de l'instruire de toutes ses difficultez, & de luy communiquer sa Méthode pour rectifier ses raisonnemens. Il le re-

eût encore au nombre de ses amis, sans que la bassesse de sa condition le luy fit regarder au dessous de ceux du prémier rang : & il l'assura que sa maison & son cœur luy seroient ouverts à toute heure.

Rembrantsz, qui ne demeuroit qu'à cinq ou six lieuës d'Egmond, rendit depuis ce têms-là de trés fréquentes visites à M. Descartes, & il devint à son école l'un dés prémiers Astronomes de son siécle. Il s'affermit si bien dans la connoissance de ses Principes, qu'il ne bâtit rien dans toute la suite de sa vie que sur ces fondemens. *L'Astronomie Flamande* ou *Hollandoise*, qu'il a donnée en langue vulgaire aprés la mort de nôtre Philosophe, & qui luy fait aujourd'huy tant d'honneur parmi les Sçavans est toute sur le systéme de M. Descartes, & débute par l'établissement des Tourbillons. L'Hypothése du mouvement de la Terre y est dans un trés beau jour : & l'opinion que Copernic avoit avancée sans pouvoir la démontrer, faute des principes & de méthode, s'y trouve perfectionnée par les démonstrations que M. Descartes en avoit données. Rembrantsz a publié encore d'autres ouvrages concernant les Logarithmes & d'autres sujets d'Arithmétique & de Géométrie, où l'on void régner l'Analyse & la Méthode de M. Descartes.

AUTRE ADDITION

Pour le Livre sixiéme, Chap. neuviéme, à la pag. 170.

RIen ne me paroît plus propre à confirmer ce que j'ay avancé sur le caractére d'esprit & la conduite de M. Sorbiére que la lecture du livre intitulé *Sorberiana*, qui vient de voir le jour par les soins de M. Graverol, & qui ne m'est tombé entre les mains qu'aprés que l'impression de mon ouvrage s'est trouvée à sa fin. A dire le vray, nous voyons dans ce Recueïl que M. Sorbiére proposoit M. Descartes comme l'*exemple du bon sens & de la plus rare vertu*, dans un siécle où il prétendoit que la corruption n'étoit pas moins ré- Sorb. p. 65.

panduë ſur les eſprits que ſur les mœurs des hommes. Selon
Pag. 80. luy, M. Deſcartes étoit *un homme de bien, un eſprit ſubtil, un grand amateur de la vérité.* On n'avoit encore rien vû de plus
Pag. 81. *loüable*, de plus *pieux*, ny *d'un ſuccez plus heureux* que ce qu'*avoit écrit ce grand homme touchant l'immatérialité de l'Ame & l'exiſtence de Dieu.* Son Diſcours de la Méthode le fera toûjours paſſer pour un *grand génie.* Il n'y a rien dans ſa Dioptrique, ſa Géométrie & ſes Météores qui ne *ſoit plein de bon ſens & de profonde Mathématique.* Il juge des ouvrages de M. Deſcartes comme Socrate du livre d'Heraclite, c'eſt-à-
Pag. 93. dire, qu'*ayant trouvé excellent tout ce qu'il en a compris, il conclud que ce qu'il n'a pas entendu doit être encore meilleur.* En un
Pag. 94. Item 81. Sc. Epiſt. ad celeb. Voet. mot, M. Deſcartes eſt un des *plus grands hommes de nôtre ſiécle*; *le plus grand des Philoſophes :* & tel de ſes livres, où il fait régner *un jugement trés-exquis & trés-conſommé*, *mérite d'être relû dix fois.* Mais parce que M. Deſcartes n'étoit pas du nombre de ces grands parleurs que M. Sorbiére cherchoit; & que celuy-cy trouvoit l'autre un peu trop reſervé dans des converſations de deux heures entiéres, dont il le fati-
Pag. 69. guoit; nôtre Philoſophe n'étoit qu'*un homme myſtérieux jaloux*
Pag. 80. *de ſes ſecrets*; qui ſembloit n'avoir voulu ſe défaire *des Préjugez de l'Ecole* que pour renoncer aux belles Lettres & en tirer vanité. Ce qu'il pouvoit faire de plus obligeant pour
Pag. 93. & 94. M. Deſcartes étoit, de l'*admirer comme ceux qui voltigent ſur un cheval de bois, dont la force & la ſoupleſſe eſt grande, mais fort inutilement employée :* de dire que *s'il extravague c'eſt ingénieuſement*; que *ſon galimatias vaut toûjours mieux que celuy des Scholaſtiques*, & qu'il y a peut-être du *défaut de genie ou d'intelligence* dans ceux qui ne ſont point *ſatisfaits* de luy;
Pag. 81. Qu'on peut au plus le remercier, d'*avoir enſeigné la verité en beaucoup de rencontres*, d'*avoir donné de l'exercice aux Sçavans*, d'*avoir donné des preuves de la ſubtilité de ſon eſprit*, & d'*avoir marché le prémier* pour ſervir de guide aux autres, quoy qu'*en tombant il leur ait appris à tomber.*
Pag. 123. 120. Enfin qu'on peut l'approcher de *Gaſſendi comme Montroſe de Xenophon.*

Il étoit ſans doute fort indifférent à M. Deſcartes d'être eſtimé ou mépriſé par des gens de la trempe de M. Sorbiére. Un homme qui ſembloit avoir donné preſque toute ſon eſ-

time & ses inclinations à la Politique de Hobbes [1] & à la Théologie des Sociniens [2] n'en pouvoit pas avoir beaucoup de reste pour la Philosophie de Descartes. Et ceux qui feront réflexion sur le cœur de M. Sorbiére en considérant son esprit, ne seront pas surpris que l'industrie du Pére Mersenne ait échoüé lors qu'il entreprit de le rendre Cartésien. Sorb. pag. 58; 59.

1 Il ne s'est pas contenté de donner une nouvelle édition du dangereux livre *De Cive* de M. Hobbes, il l'a encore traduit en nôtre langue & l'a publié avec un discours apologétique.

2 Il a traduit en nôtre langue peu de têms avant sa mort le traité *De causis mortis Christi*, composé par le fameux Socinien Crellius, qu'il estimoit infiniment, pour me servir des termes de M. Graverol. Il est aussi l'Auteur de la traduction Françoise du livre intitulé *Vindiciæ pro Religionis Libertate*, écrit en latin par Junius Brutus Polonus, qui n'est autre que le même Crellius, au rapport de Chr. Sandius. Sorbiére étoit l'admirateur perpétuel de Crellius. Il ne faisoit pas difficulté de louër sa piété & sa religion, de l'appeller *fidelle serviteur* de Dieu, & de le proposer pour l'unique modéle des Interprétes de l'Ecriture Sainte. Sorberian. Pag. 65. 66.

ADDITIONS

A la marge de la page 318. *Liv. huitiéme Chap. second.*

LOrs que j'ay appellé M. Servien *Ambassadeur en Hollande*, ç'a été pour suivre M. Descartes qui luy donne cette qualité. Aussi peut-on dire qu'il en fit la fonction à la Haye, lors qu'aprés avoir été nommé Plénipotentiaire pour la paix, il alla par ordre du Roy traiter au nom de sa Majesté avec les Etats Généraux en 1647 pour la garantie réciproque de ce qui seroit conclu à Munster concernant les intérêts de la France & des Provinces unies.

A la marge de la page 234 *Liv. septiéme, Chap. second, vis à vis de la ligne* 23.

CEtte jeune Princesse s'appelloit Hedwige-Sophie de de Brandebourg. Elle étoit fille de George-Guillaume Electeur de Brandebourg, & d'Elizabeth-Charlotte Comtesse

Palatine du Rhin. Elle fut mariée au Lantgrave de Hesse l'an 1649.

A la marge de la même page, vis à vis de la ligne 26.

ELle s'appelloit Loüise-Henriette de Nassaw. Elle fut mariée à l'Electeur l'an 1649 ; & elle mourut l'an 1667.

A PARIS,
De l'Imprimerie d'ANTOINE LAMBIN.
M. DC. XCI.

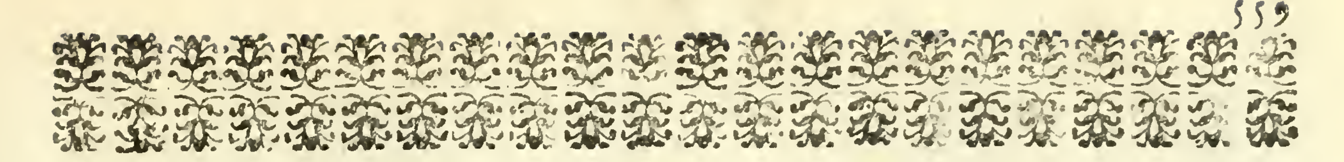


TABLE DES MATIERES

Contenuës dans la seconde Partie, ou les quatre derniers Livres de cet Ouvrage.

Le Lecteur est prié de consulter les titres de la première partie, conjointement avec ceux de cette seconde Table, afin que pour sa propre satisfaction il puisse voir tout ce qui est dit dans cet ouvrage sur le sujet qu'il cherche.

A

Académiciens, Philosophes anciens. Conformité de quelques-uns de leurs sentimens avec ceux de M. Descartes, 532

Académie des sciences projettée à Stockolm par la Reine de Suéde qui en fait dresser les Statuts par M. Descartes, 411, 412, 413

Académie Royale des sciences à Paris. Générosité des membres de cette Compagnie au sujet des lettres MSS. de Descartes écrites au P. Mersenne, 356

Voiez aussi la table de la *première part.*

Accidens réels point nécessaires aux Cartésiens pour expliquer le mystére de l'Eucharistie selon la doctrine de leur maître, 519, 520 521, 522.

Acontius (Jacques) Sa méthode & son éloge, 138

Acquapendente Médecin. Voiez le tit. *Aquapendente.*

Adversaires & Censeurs. Utilité de leur ministére pour obliger un Ecrivain à être exact.

Voiez la table de la *prem. part.*

Voiez aussi le titre *Censeurs & Censures.*

Il vaut mieux avoir des Adversaires qui combattent nos opinions avec aigreur & emportement, que d'avoir des sectateurs ou des disciples qui corrompent nos opinions, qui se mêlent d'y ajoûter ou d'y faire des retranchemens, ou qui les interpretent à leur fantaisie, 336, 337

Adresse ou inclination du P. Mersenne à rendre les sçavans Adversaires les uns des autres, pour découvrir les véritez contestées, 354, 355

Déférence de M. Descartes pour ses Adversaires, &c. 489, 490, *item pag.* 497, 498, 499

Sa disposition à l'égard de deux sortes d'Adversaires de sa Philosophie, & des envieux ou ennemis qui cherchoient à luy nuire, 490

Ceux qui ne sont Adversaires que par l'amour de la verité, méritent plûtôt le nom d'Amis que celuy d'Ennemis, 490, 498, 499

Quels sont ses Adversaires de mauvaise foy? 498

Advers. de politique; Advers. d'intérêt.

Indignité de la conduite de ceux qui ne se sont rendus Adversaires de M. Descartes que par bienséance, & pour s'accommoder au tems, *là-même.*

Affections de M. Descartes, & amitiez d'inclination: ses soins pour les régler ou les moderer, 499, 500, 502

Aiguille d'Ayman. Voiez le tit. *Aimant.*

Ailly (Pierre de) Cardinal explique l'Eucharistie comme M. Descartes, 522

Aimant ou *Ayman.* Voiez la table de la *prem. part.*

Aiguille qui ne decline point trouvée par le P. Grand-Amy Jésuite, 201, 202

M. Descartes fait des observations sur ce que le P. Kircher Jésuite avoit écrit de la nature

ture & des effets de l'Aimant, 284

Air. Experience de l'Air pesé dans une arquebuze à vent, 203
Experiences de la pesanteur de l'Air par le moien du Vif argent, &c. 328, 329, 330, 333
Voiez le titre *Vuide.*

Albius (Thomas). Voiez le tit. *Anglus.*

Algébre de M. Descartes. Voiez la table de la *prem. part.*

Alibert (Pierre de). Voiez le tit. *Dalibert.*

Allemant (Pierre le). Voiez le titre *Lalemant.*

Alphonse (Jean) officier de l'armée Hollandoise, ami de M. Descartes, 35, 47, 149

Amboile (N... le Fevre d'Ormesson de) Maître des Requestes, Intendant de Justice à Lyon, assiste aux funerailles de M. Descartes à sainte Geneviéve, 442

Ame humaine. Son immortalité, ou plûtôt son immatérialité, c'est à dire, sa distinction d'avec le corps, 108, 109, 114, 115, 116, 397, 398, 395, 362, 523
Passions de l'Ame, avec la distinction de ce qui appartient au corps d'avec ce qui appartient à l'Ame précisément.
Voiez-en le Traité entier dans la liste des Ecrits de M. Descartes.
Union de l'Ame avec le Corps, 145, 146, 487
Notion de l'Ame, notion du Corps, notion de leur union, 487
Erreurs de Regius sur ce point, 145, 146, & 150, 151, 268, 270, 334, 335
M. Descartes remarque & censure ces erreurs de peur qu'elles ne luy fussent imputées par ceux qui croioient Regius Cartésien, 335, 336
Siége de l'Ame dans le cerveau, 64, 65 *item*, 396. soit dans la Glande Pinéale ou Conaire, soit dans le lieu le plus proche de cette Glande lors qu'elle vient à manquer.
M. Descartes n'a jamais voulu traiter de l'état surnaturel de l'Ame dans l'autre vie. En quoy il a esté moins hardi que le Chevalier d'Igby, 246, 243
Il auroit traité de l'état de l'Ame aprés sa mort dans sa Philosophie Morale, s'il n'avoit apprehendé de faire crier les Gens de Colléges, & de s'attirer quelque tempeste, 283
Traité de l'Ame ou de l'Esprit de l'Homme, suivant les principes de M. Descartes. par M de la Forge, 399
Calomnie de ceux qui ont accusé M. Descartes de ne pas croire l'immortalité de l'Ame, refutée par le P. Viogué, 550

Amelette. Voiez le titre *Omelette.*

Amis & Amitiez. Question proposée par M. Chanut à M. Descartes, & expliquée par celui-ci, touchant cette impulsion secrete qui nous porte dans l'Amitié d'une personne plûtost que d'une autre, avant même que d'en connoître le mérite : & si un homme de bien dans le choix de ses Amitiez peut suivre les mouvemens de son cœur qui n'ont aucune raison apparente, &c. 311, 312, 313, *item pag.* 496, 497, 499, 499, 500
Les Amis sont moins propres que les Ennemis ou Adversaires pour découvrir des véritez contestées, 354, 355
On doit mettre au nombre de ses amis ceux qui ne sont Adversaires que par l'amour de la vérité, 490, 499
Amis & Amitiez de M. Descartes. Voiez la table de la *prem. part.*
Il prévient & sert ses amis sans en estre requis, 17
Sa tendresse & sa fidelité pour eux, 497
Ses meilleurs Amis n'étoient pas toûjours ceux à qui il écrivoit le plus souvent, hors ceux qui étoient ses correspondans, 467
Son choix & son discernement dans ses Amitiez, 496, 497
Amis inconnus de M. Desc. 348
D'où luy venoit la multitude d'Amis qu'il avoit de toutes parts ? 496

Amour. Question de la Reine Suéde sur l'usage de l'Amour & de la Haine, avec une Dissertation de M. Descartes pour y répondre. 309, 310

Amour d'inclination. Voiez le titre *Affection.*

Analyse de M. Descartes. *Analyse* des Anciens. Voiez la table de la *prem. part.*

Anatomie, principale étude de M. Descartes, 273
Voiez aussi la table de la *sec. part.*
Formation du Fœtus selon M. Descartes, 398

Anaxagore. Conformité prétenduë des sentimens de cet ancien Philosophe avec ceux de M. Descartes, 535

Anciens. Quels sont les vrais Anciens ? Comment ceux des derniers siécles sont les plus anciens ? 531
Voiez la table de la *prem. part.*
Source des erreurs des Anciens touchant la Divinité. 115
Discernement de M. Descartes dans l'estime qu'il

qu'il faisoit des Anciens sur tout de ceux qui ont écrit des Mathématiques, 481, 482 531, 530, 545
Marques du peu de progrez que les Anciens avoient fait dans les Mathématiques, 482
M. Descartes ne trouvoit pas les progez des Anciens dans la Medecine beaucoup plus grands & plus heureux, 482
Prejugé aveugle & déraisonnable en faveur des Anciens & de l'Antiquité 530, 531
Si M. Descartes a profité des Anciens ? 450
André (Tobie d') Professeur à Groningue, ami de M. Descartes, le sert contre Schoockius, &c. 250, 251, 256, 257
Il defend M. Descartes contre les calomnies de Revius, 322
Il écrit contre Regius pour la defense de M. Descartes, 334
Il contribuë à rendre Clauberg Cartésien 350
Ange, Maniere de parler de M. Descartes pour exprimer la possibilité, ou l'impossibilité des choses par le terme d'Ange, plûtôt que par celuy de Dieu, 505
Anglus (Thomas) Catholique Anglois Philosophe & Theologien, 245, 246
Obscurité de ses pensées & de ses écrits, *là mesme.*
Anne de Gonzague, fille de Charles Duc de Mantouë, & sœur de Louise Marie Reine de Pologne, épouse Edoüard Prince Palatin en France, 237
Anonyme. Auteurs des livres Anonymes. Voiez la table de la *prem. part.*
Dessein de M. Descartes en se rendant Anonyme, 106, 107
S. Anselme, Archevêque de Cantorbéry. Conformité de quelques-uns de ses sentimens avec ceux de M. Descartes, 536, 537
Apollonius de Pergé. Jugement de ses coniques par M. Descartes, 30
Comparaison des démonstrations d'Apollonius avec les Méditations Métaphysiques de M. Descartes, 101
Estime de M. Descartes pour Apollonius, 481
Approbation des Docteurs pour les livres. Comment elle se donne, 103, 104
Jugement qu'on peut faire de son refus, *là mesme.*
Aquapendente (Fabricius ab) Medecin Italien avoit appris la circulation du sang de Fra-Paolo, 543, 545, 546
Archangé (Jeanne Brochard, Dame de) Voiez le tit. *Brochard.*
Aristarque, ou *Aristarchus Samius*, titre imposteur d'un livre de M. de Roberval sur le systéme du Monde. Censure de ce livre par M. Descartes, 288, 289
Aristote. Voiez la table de la *prem. part.* Ses Principes detruits par ceux de M. Desc. 114
Voiez aussi le tit. *Scholastique,*
Conformité des Principes de M. Descartes avec ceux d'Aristote bien entendus 225 *item, pag.* 533, 534
Modestie d'Aristote touchant sa Philosophie 227, 228
Déférence & considérations particuliéres de M. Descartes pour Aristote 533, 534
Affectation de Héereboord Professeur de Leyde à diminuer l'autorité d'Aristote, & à relever celle de Descartes, 321
Traité de l'Atheïsme d'Aristote fait par le fameux Capucin le P. Valerien, 319
La Philosophie de M. Descartes s'accorde beaucoup mieux avec la Foy de l'Eglise que celle d'Aristote qu'on a adoptée dans nos Ecoles, 511, 512
Les Hérétiques trouvent mieux leur compte dans la Philosophie d'Aristote, que dans celle de M. Descartes, pour defendre leurs hérésies, & se maintenir contre l'Eglise Catholique, 523
Sentimens contraires des Protestans Cartesiens, 311, 523
Supercherie des Peripatéticiens & des Scholastiques qui pretendent nous montrer dans Aristote tout ce que M. Descartes a enseigné, 533
Arithmetique. Voiez la table de la *prem. part.*
Jugement que M. Descartes faisoit de cette science, 481
Arminiens, Sont ceux des Sectateurs de Calvin, & de la nouvelle reforme des Protestans qui semblent deferer le plus au libre Arbitre. 516
Voiez aussi la table de la *prem. part.* touchant la persecution qu'ils ont soufferte de la part des Gomaristes.
Arnaud (Antoine) Docteur de Sorbonne. Voiez la table de la *prem. part.*
Il fait des objections contre les Meditations de M. Descartes, 125, 126, 127, 128, 129
Estime que M. Descartes faisoit de M. Arnaud, *là mesme.*
Leur amitié mutuelle, 129, 130
M. Arnaud a enseigné la Philosophie Cartésienne dans l'Université de Paris avant

qu'il eust jamais ouy parler de M. Descartes, ou de ses sentimens, 544
Arnaud de Pompone, (Simon). Voiez le titre *Pompone*.
Arts & Artisans. Projet de M. Descartes, & de M. Dalibert, pour perfectionner les Arts par l'établissement des Ecoles publiques pour les Artisans à Paris, 434
Astrologie judiciaire. Voiez le titre *Horoscope*.
Astronomie. Sentimens de M. Descartes touchant les difficultez de cette science, 480, 481
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Astronomie Cartesienne ou Flamande de Theodore. Voiez le titre *Rembrantsz* cy-aprés.
Athées. V. le tit. *Libertins*.
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
M. Descartes accusé d'estre Athée par Voetius, Revius & d'autres Protestans, 32, 57, 92, 93, 250, 251, 252, 253, 277, 282, 283, 314, 315, 337 ; item, pag. 506, 507, 508
Cette accusation reconnuë pour calomnie & declarée telle par sentence publique, 253, 254
Il n'a esté accusé d'Athéïsme que pour avoir voulu prouver l'existence de Dieu, 283, item, 506, 507, 508
Il est aisé de devenir Athée, ou de tomber dans l'Athéisme lorsqu'on a de Dieu des pensées trop basses ou trop bornées, 505
S. Augustin. Docteur & Pere de l'Eglise. Conformité de la Philosophie de M. Descartes avec celle de ce Pere, 126, 143, 144, 522, 523, & *plus amplement encore pag.* 535, 536
Auteurs. Estre Auteur de livres, qualité peu digne d'envie ou d'ambition. Voiez la table de la *prem. part.*
M. Descartes deteste cette qualité plus d'une fois ; se repent d'avoir fait imprimer, & prend diverses resolutions de n'y plus retourner, &c. 281, 282, 283
Il se compare aux Singes sur ce sujet suivant la pensée des Sauvages, 282
Automates, ou Ame des Bêtes.
Voiez la table de la *prem. part.*
Source de l'erreur touchant les actions des Bêtes & leur principe, 115
Conformité de sentimens sur ce point entre Pereira & M. Descartes, & leur difference, 537, 538
Combien l'opinion des Automates est ancienne. *là mesme.*
Auvry (Jean) Minime, Correcteur de la Maison de la Place Royale à Paris, 350
Auzout (Adrien) Mathematicien François de la Societé Royale d'Angleterre demeurant à Rome, donne des avis à M. Pascal le jeune pour ses expériences du Vuide sur la masse de l'Air, 330 *en marge.*
Il se trouve avec M. Descartes aux assemblées des Sçavans à Paris pour les expériences, 345
Il assiste aux funerailles de M. Descartes à sainte Geneviéve, 442
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
M. Auzout est mort depuis Pasque cette année 1691
Availle, Paroisse du Poitou au Duché de Châtelleraut, où étoit situé la plus grande partie du bien de M. Descartes, 460
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Avaux. M. le Comte d'Avaux, sa generosité envers M. Descartes, vaincuë par la generosité de ce Philosophe, 461, 462
Ayman. Voiez le tit. *Aimant*.
Aylesbury (N..) Chevalier Anglois, ami & executeur testamentaire de Harriot, 541

B B

Bacon (François) Chancelier d'Angleterre.
Voiez la table de la *prem. part.*
Conformité prét. de ses sentimens avec ceux de M. Descartes, 539, 540
Bacon (Roger) Cordelier Anglois. Conformité prétenduë de quelques sentimens de cét Auteur avec ceux de M. Descartes, 537
Ban, (N... du) Professeur en Philosophie à Leyde, persecuté par les Theologiens pour la Philosophie de M. Descartes, 321, 322
Bannius (Jean Albert) Mathem. Mus. ami de M. Descartes, 15, 16,
son éloge, *là mesme* & 17, 18, 248
Jugement que M. Descartes faisoit de sa science, 17, 18, 248
Mort de Bannius, 248
Barde (le Pere de la) Pr. de l'Oratoire, puis Chanoine de Nostre Dame.
Voiez la table de la *prem. part.*
Il prend la defense du livre des Meditations Metaphysiques de M. Descartes, 158, 159
Barnés (Jean) Benedictin Anglois accusé injustement de Calvinisme, 524
Barre (M. de la) Tresorier de France en la generalité de Tours, ami de M. Desc. 218
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Barreaux (Mr. des) ami de M. Desc. 176

Basson (Sebastien) son opinion sur l'Ame de l'homme, 46
Bayle (Pierre) Profess. à Rotterdam.
Voiez la table de la *prem. part.*
Son discernement sur l'opinion de Pereira & celle de M. Descartes au sujet de l'Ame des Bêtes, 537
Beatitude de cette vie passagere.
Voiez le tit. *Felicité.*
Beaugrand (Jean de) Mathemat. Franc.
Jugement que M. Desc. fait de luy, 96
Voiez plus amplement la table de la *prem. part.*
Sa mort 96
Il s'est fait Plagïaire des autres. *là même.*
Beaune (Florimond de) Conseiller à Blois, ami de M. Desc.
Son éloge, 43, 44, 45
Sa mauvaise santé, 45, 46, 217, 374
Il est visité par M. Descartes à Blois, l'an 1644, 217
Ses notes excellentes sur la Geometrie de M. Descartes, 374
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Ses observations sur les lignes courbes, 43, 44
Il travaille à des lunettes de longue vûë, 46
Faux bruit de sa mort, 96
Ses dernieres maladies, & sa mort, 374, 375
Beaupuis (Charles Wallon sieur de) 129, 130
Beauvais, nom d'un fief appartenant à M. Descartes en Poitou, 460
Becklin (M. de) ami de M. Descartes aupres des Princesses Palatines à la Haye, 296, 297
Beeckman (Isaac) Princip. du Coll. de Dort, 547. Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Belin (M N.) Tresorier de France.
Voiez la table de la *prem. part.*
Il assiste M. Descartes à la mort, & est employé aux soins de sa sepulture, 420, 422, 424.
Il porte son corps en terre avec M. de saint-Sandoux, M. l'Abbé Chanut, & M. Picques, 427
Eloge de M. Belin, *là mesme.*
Benedicte, Princesse Palatine, Duchesse de Hanovre, sœur de Madame la Princesse de Condé, fille du Prince Edoüard 236
Berckringer (Daniel) Profess. en Philosoph. à Utrecht.
Voiez la table de la *prem. part.*
Il agit avec ses confréres contre Regius & contre la Philosophie nouvelle, 155
Bergen, ou *Berghe*. Ant Sudler van Sueck sieur de Bergen en *Kennemerlandt*
Voiez le tit. *Studler.*
Beverovicius (Jean de Beverwick) Med. & Conf. de Dordrecht insére dans le Recueil de ses Questions le sentiment de M. Desc. sur la circulation du sang, 216, 217
Bibliothéque de M. Descartes, 273
Il avoit tres-peu de livres. 467, 468, &c.
Bien, *souverain Bien*, sentiment de M. Descartes sur le souverain Bien, consideré au sens des Philosophes anciens, 331
Il l'établit dans la vertu ou le bon usage de nôtre volonté, *là mesme.*
Bignon (Jerôme) Avocat General, ami de M. Descartes, 393
Il modere la passion de M. de Lamoignon pour les Mathématiques 326
Blanc (M. le) President à Tours, ami de M. Descartes, 218
Blanchard (François) Abbé de sainte Geneviéve fait la ceremonie des funerailles de M. Descartes dans son Eglise, 439, 440, 441
Blanc-mesnil, President au Parlement arresté avec Broussel, Charton, &c. le jour des barricades, 349, 350
Bloemaert, ou *Bloumart* (Augustin Aelstein) Prestre Hollandois ami de M. Descartes, & son correspondant à Harlem.
Son éloge, 15, 16
Il fait peindre M. Descartes avant que de le laisser partir pour la Suéde, 387
Bobiniére, nom d'une terre appartenant à M. Descartes, 460
Voyez aussi la table de la *prem. part.*
Bocquet, fameux traiteur à Paris, 442
Bois-de-Guédreville (M. N.) Voyez le tit. de *Guédreville.*
Boot (Gerard & Arnold) fréres, Medecins écrivent contre la Philosophie d'Aristote, 175
Bornius (Henry) Philosoph. Holland. d'Utrecht *prem.* Cartesien, *ensuite* Gassendiste, *puis encore* Cartesien.
Il étudie la Philosophie Cartesienne sous Réneri, 19
Il rend à M. Gassendi tous les bons offices dont il est capable au préjudice de M. Descartes, 210, 211
Il l'excite en vain à écrire contre les Principes de M. Descartes, 263
Il devient Cartesien, ou du moins fauteur de la Philosophie de M. Descartes, 322

B sleduc ville du Brabant Hollandois. Voiez la table de la *prem. part.*
Confrérie de N. D. de Bosleduc mêlée de Catholiques & de Protestans,, 180, 181, 182
Attaquée par Voetius Ministre d'Utrecht, défenduë par Desmarets alors Ministre de Bosleduc, & par M. Descartes, 182, 183, 184, 185, 186
Bosse (Abraham) Graveur à Paris, 130
Bosset Musicien, 18
Boüexic. Voiez le tit. *Villeneuve.*
Voiez aussi le tit. de la *Chapelle.*
Boüilliaud (Ismaël Bullialdus) Mathématicien François.
Voiez la table de la *prem. part.*
Son erreur touchant la ressemblance de la Philosophie de M. Descartes avec celle de Démocrite, 226, 227
Bourdin (Pierre) Jesuite.
Son éloge 72, 73
Il attaque la Dioptrique de M. Descartes, *là même.*
Il fait un Ecrit contre luy. 76, 77
M. Descartes y répond, *là même, &* 78, 79 80
Le P. Bourdin est abandonné de la Compagnie qui luy laisse vuider sa querelle personnelle avec M. Descartes, 81, 82, 83, 84, 85
Il fait des objections contre les Méditations Métaphysiques de M. Descartes, 162, 163, 165
Aigreur de son stile & de ses maniéres, 163
M. Descartes écrit au P. Dinet contre luy, 164, & 196
Leur réconciliation, 165, 239, 264
Le P. Bourdin se fait le correspondant de M. Descartes, pour les lettres qu'il auroit à envoier aux Peres de la Compagnie, ou à recevoir d'eux, 239
Témoignages d'estime & d'amitié rendus par le P. Bourdin à M. Descartes, 264
Brahé (Tyco) Gentilhomme Danois Astronome.
Voiez la table de la *prem. part.*
S'il est vray que M. Descartes ait pris de luy son sentiment sur les Cométes ? 538
Brandebourg. L'Electeur de Brandebourg. Voiez le titre *Frederic-Guillaume.* Item, *Louise Henr.*
Brasset (M. de) Résident de France à la Haye, ami de M. Descartes, & son correspondant, 297, 359, 269
Il luy rend service dans l'affaire qu'il eut contre les Théologiens & les Ministres de Leyde, 317, 318
Breda. Ville du Brabant Hollandois. Voiez la table de la *prem. part.*
Etablissement d'une Université ou Ecole illustre dans cette ville, 297, 298
Elle devient Cartésienne dans son origine. 298
Brederode (M. Van) Gentilhomme Holland. 185
Bregis ou *Bregy* (le Comte de) Ambassadeur en Pologne, vient en Suéde & fait amitié avec M. Descartes, 391
Il fait parler de luy à la Cour de Suéde, *là même.*
La Reine veut se servir de M. Descartes pour le connoître, *là même, &* 392
Bressieu. Voiez le titre *Ville-Bressieu.*
Brétaillière (M. de la) frére de M. Descartes. Voiez le titre *Pierre Descartes.*
Brochard, Lieutenant Général de Poitiers ayeul maternel de M. Descartes, 460, *& le ch. 1. du 1. l.*
Brochard (Jeanne ou plûtôt Anne) Dame d'Archangé tante maternelle de M. Descartes, 460
Brochard (René) sieur des Fontaines, oncle maternel & parrain de M. Descartes,
Voiez la table de la *prem. part.*
Sa mort ; sa succession échuë à M. Descartes. 348, 349, 461
Broussel & Charton membres du Parlement de Paris, arrestez le jour des Barricades, avec le Présidont du Blanc-mesnil, 349, 350
Brunon (Heury) distribuë les Poësies de M. de Zuytlichem, 266
Brunus (Jordanus) Philosophe Italien, Dominicain de Nole au R. de Naples. Ses excez dans ses opinions, & son supplice, 538, 539
Busschovius (Bernard) 19

C

Calvinisme & *Calvinistes.* Philosophie de M. Descartes préjudiciable au Calvinisme, 523
M. Descartes est accusé de Calvinisme. Injustice de cette calomnie, 523, 524, 525
Son aversion particuliére pour le Calvinisme, 526, 527
Sa passion pour la réünion des Calvinistes à l'Eglise, 526
Camerarius ou *De la Chambre* le fils, Procureur de

de M. Descartes, à Groningue, 256

Campanelle (Thomas). sa mort. 26, 27
Jugement que M. Descartes fait des Ecrits de ce Philosophe, 27
Voiez aussi la table de la *prem. part.*

Candische ou *Cavendish* (Charles) Seigneur Anglois, ami de M. Descartes, 67
Il travaille pour procurer un établissement en Angleterre à M. Mydorge & à M. Descartes, *là même, item*, 326
Il s'exerce à la Quadrature du cercle, 274
Il s'exerce à la question des Vibrations avec M. Descartes, M. de Roberval & le P. Mersenne, 286, 287

Candische (Guillaume Cavendish) Voiez le titre de *Newcastle*.

Caramuël (Jean) ami de Gassendi. Son estime pour M. Descartes, 209
Son peu de jugement, *là même.*
Il fait des objections contre les Méditations Métaphysiques de M. Descartes d'une maniére assez civile, 210
Sa prédiction à l'égard de la Philosophie de M. Descartes, *là même.*

Carcavi (Pierre) Garde de la Bibliothéque de du Roy,
Voiez la table de la *prem. part.*
Il entre en commerce avec M. Descartes, & il luy envoie un Ecrit de M. de Roberval, 377
Son amitié avec M. de Roberval mal réglée & sans discernement, 381
Il se mêle avec les habiles Mathematiciens dans la fameuse question de la Quadrature du cercle, 274, 276
Il offre sa correspondance à M. Descartes, & demande à être subrogé à la place du P. Mersenne pour le commerce de la litterature, 377, 378, 379
Il luy envoie les livres nouveaux, & luy apprend les nouvelles des Gens de lettres. 379 380
Son amitié particuliere avec M. Pascal le jeune, qui luy fait present de sa Machine d'Arithmétique, 378
M. Descartes ne trouvant point dans M. Carcavi ce qu'il avoit perdu dans le P. Mersenne, rompt le commerce avec luy, & le fait remercier de sa correspondance par M. Clerselier, 382, 383

Cartesius. Pourquoy ce nom Latin ne plaisoit pas à M. Descartes? 59, 107
Voiez aussi la table de la *premiére partie.*

Caterus Docteur de Louvain ami de Descartes, 111, 112
Son éloge, *là-même.*

Caterus (Jacques) Jésuite, *là-même.*

Cavalieri (Bonaventure) Professeur des Mathématiques à Boulogne. Voiez la table de la *prem. part.*
Sa mort, 326. Estime qu'en faisoit M. Descartes, 327

Cavendish. Voiez le tit. *Candische.*

Censeurs & *Censures* de livres. Voiez la table de la *prem. part.* Voiez aussi le tit. *Adversaires.*
Eloignement de l'humeur de M. Descartes pour cet exercice, 288
Sa déference pour ses Censeurs ou leurs censures, 489, 490
Voiez aussi le tit. de sa *Docilité* parmi ses qualitez.

Cercle. Quadrature du cercle, question de Géometrie. Voiez le titre *Quadrature.*

Chambre (Marin Cureau de la) Médecin de Paris, ami de M. Descartes, distribuë pour luy quelques exemplaires de son Traité des Passions, 393
Son amitié avec M. Descartes étoit une amitié de raison plûtost que d'inclination, 538

Chanut (Adrien). Voiez le titre de *la Haye.*

Chanut (Hector) Conseiller au Grand Conseil, 387

Chanut (Martial) Abbé d'Issoire, 387
Il porte le corps de M. Descartes en terre, 426, 427

Chanut (Pierre) Conf. d'Etat, Ambass. en Suéde, en Hollande, &c. Voiez la table de la *prem. part.*
Ses qualitez, 241. *& suiv. item*, 372, 373
Son éloge, 241, 243, 372, 373
Il s'emploie pour servir M. Descartes, à la Cour de France, 243
Il est envoié en qualité de Résident auprés de la Reine de Suéde, 276, 277, 369
Il est fait Ambassadeur ordinaire de France auprés de la même Reine, 372, 373, 396
Son crédit sur l'esprit de la Reine, & confiance de la Reine en luy, 426, 432, 433
Amitié particuliére de M. Chanut avec M. Descartes, 243, 277, 387, 420, 421
M. Chanut est l'entremetteur du commerce philosophique entre la Reine de Suéde & M. Descartes, 310, 311, 331, 332
Bons offices qu'il rend à M. Descartes auprés de cette Princesse, 357, 358, 368, 369, 370, 371
Il est le premier Auteur ou le Promoteur du

voyage de M. Descartes en Suéde, *là-même.*
Il va le voir dans le village d'Egmond à son retour de Suéde en France, 372
Il retourne en Suéde le 20. de Decembre, & trouve M. Descartes chez luy, 396
Sa maladie, 410, 411. Sa convalescence, 414, 415, 426
Soins extraordinaires qu'il prend de M. Descartes durant sa maladie & aprés la mort de cet ami, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 426
Mort de M. Chanut, 434

Chapelle (Claude du Boüexic sieur de la) Conseiller au Parlement de Bretagne, ami & correspondant de M. Descartes, 462

Chappuis (le Pere N.) Théatin, ami de M. Descartes, 244

Charles I. Roy d'Angleterre. Sa mort & son éloge, 365, 366

Charles-Gustave Palatin, Roy de Suéde aprés Christine, 393

Charles-Louis Electeur Palatin, Pere de Madame, 231, 234
Sa mort & sa broüillerie avec sa femme Charlotte, son frere Robert, & sa sœur Elisabeth, 235
Ses difficultez à accepter la Paix de Munster, 367, 368

Charlet Jésuite, Assistant du Général de la Compagnie à Rome. Voiez la table de la *prem. part.*
Son affection & son estime particuliére pour M. Descartes, 159, 160, 483
Il le favorise & le protege, 165, 264
Il goute & approuve ses Principes, *là-même.*
La considération de M. Descartes pour ce Pere est cause qu'il épargne les Scholastiques, 226
Il luy fait present du livre de ses Principes, 239, 240
Ce Pere avoit esté Missionnaire en Amérique, 265

Charlotte de Hesse Electrice Palatine mere de Madame, 234
Elle se broüille avec son mary, & se retire à Cassel, 234, 235
Elle se revient à Heydelberg aprés la mort de son mary, 235

Charron (Pierre). Conformité de quelques sentimens de Morale entre Charron & M. Descartes, 540

Châtillon (Abel de Couhé sieur de) Gentilhomme Poitevin, à qui M. Descartes vendit le Perron, 460
Voiez aussi la table de la *prem. part.*

Chauveau, Mathémat. & Philos. Cartésien. Voyez la Table de la *prem. part.*
Il défend M. Descartes aprés sa mort contre M. de Roberval, 346

Chilot. Mathemat. du Roy de Portugal, ami de M Descartes, 176

Christine Reine de Suéde, est excitée à lire les ouvrages de M. Descartes par M. Chanut, 282, 308
Eloges de cette Princesse par divers Ambassadeurs de France auprés d'elle sc. M. de la Thuillerie, M. Chanut, &c. 303, *& suiv.* 308, 309
Peinture de cette Reine. Ses mœurs, ses inclinations, ses qualitez, ses maniéres, ses sentimens, 303, 304, 305, 306, *& suiv.*
Sa Réligion & sa pieté avant sa conversion, 304
Force & capacité de son esprit, 308, 309
Elle commence la lecture des ouvrages de M. Descartes, par sa Dissertation sur l'Amour, 310, 311
Elle fait une objection à M. Descartes sur la question du Monde fini, ou infini. M. Descartes y répond, 311, 312
Elle luy demande son sentiment sur le souverain Bien, & elle le reçoit, 331, 332, 359
M. Descartes tache de lier la Reine de Suéde avec la Princesse Elisabeth. Mais la jalousie de la Reine empescha ce bon effet, *là même*, *&* 366. 367, 488, 489
Elle lit & étudie le Traité des Passions de M. Descartes, & se prépare à étudier sa Philosophie tout sérieusement. Pour en faciliter l'intelligence, elle donne commission à Freinshemius de l'étudier par avance, & au Résident de France de l'aider, 357, 358, 359
Témoignages particuliers de l'estime qu'elle faisoit de M. Descartes, 310, 331, 358
Elle luy écrit de sa main pour le remercier de son sentiment sur le souverain Bien, & de son petit Traité des Passions, 332, 369
Elle le fait prier de l'aller voir à Stockholm pour apprendre sa Philosophie de sa bouche, 368, 369, *& suiv.*
La passion que la Reine avoit pour les sciences, & les bontez qu'elle témoignoit aux Sçavans devenuës odieuses à la Noblesse Suédoise, & l'objet de la raillerie de plusieurs Etrangers, 384, 385, 409
Elle reçoit M. Descartes avec une joye extraordinaire, & une distinction qui donne de la jalousie aux Sçavans de sa Cour, 388, 389
Elle

Elle luy donne la premiére heure de ses journées pour l'entretenir, & pour apprendre la Philosophie de sa bouche, 389, 396, 411
M. Descartes pour servir plus efficacement la Princesse Elisabeth auprés de la Reine de Suéde, mande à cette Princesse tout le bien qu'il sçavoit de la Reine, & déclare à la Reine tout le bien qu'il connoissoit de la Princesse, 389, 390
Ce qui servit peut être à augmentet la jalousie que la Reine avoit déja conceuë de la Princesse, *là même, & page* 488, 489
La passion que la Reine témoignoit pour le Grec, & les autres langues; & pour les autres connoissances inutiles à des testes couronnées, n'étoit pas au goût de M. Descartes, 390, 396
Médisance de Sorbiere sur cela, 396
Son assiduité & son plaisir à entendre, & entretenir M. Descartes, 396, 397, 409
Son goût pour la Philosophie de Descartes, 409
Jugement qu'elle portoit de ses Principes, & de ses Méditations, *là même.*
Elle veut procurer un établissement honorable à M. Descartes dans les terres de son obeïssance, 410
Projet d'une Académie qu'elle vouloit établir à Stockholm sur les avis de M. Descartes, 411, 412
Soins & inquiétudes de la Reine sur la maladie de M. Descartes, 417, 418, 419, 421
Sa douleur & ses larmes sur sa mort, 424
Honneurs qu'elle veut luy rendre, *là même, & suiv.*
Conversion de la Reine de Suéde à la Foy de l'Eglise Romaine, est le fruit des conseils & des instructions de M. Descartes & de M. Chanut, 432, 433
Elle donne un Certificat de Catholicité & de Religion dans les formes pour M Descartes, 437, 441
S. Christophle, paroisse du diocése de Poitiers où M. Descartes avoit un fief, 460
Ciceron. Il se trouve des semences de quelques-unes des opinions de M. Descartes dans les œuvres philosophiques de Ciceron, 535
Ciermans (Jean) Jésuite Flamand. Son éloge, 72
Voiez plus amplement la table de la *prem. part.*
Circulation du Sang & Mouvement du Cœur. Sentiment de M. Descartes sur ces deux points, 8. *item*, 36, 37,
On en fait un crime à Regius dans l'Université d'Urrecht où l'opinion de Harvée passoit pour une hérésie, 58
Voiez aussi les titres de *Plempius*, *Harvée*, *&c.*
Clauberg (Jean) Philosophe Cartésien. Voiez la table de la *prem. part.*
Il se fait Cartésien à Leyde. Son histoire, 350
Il défend M. Descartes contre les calomnies de Revius, 322,
Clerselier (Anne Marie) fille de M. Clerselier *page* 242
Clerselier (Catherine) femme de M. de la Haye, 241
Clerselier (Claude) Secretaire du Roy, 241
Clerselier (N....) femme de l'Ambassadeur M. Chanut, fille de Claude, & sœur de Claude qui suit. Eloge de cette Dame, 387, 388, 420, 421, 422
Affection & services de cette Dame envers M. Descartes, *là même.*
Clerselier (Claude) Avoc en Parlement, traduit en nôtre langue les Objections & les Réponses concernant les Méditations de M. Descartes, 171, 172
Il publie cette Traduction, 324
Son dessein de donner cet ouvrage & celuy des Principes par dialogues, 475
Eloge de M. Clerselier, 241
Sa vie, sa famille, &c. *là même, & suiv.*
Sa mort, 242
Voiez encore la table de la *prem. part.*
Amitié particuliére de M. Clerselier avec M. Descartes, 242, 279, 280
Il luy fait retoucher son Traité des Passions de l'Ame pour le mettre à la portée du commun, 394
Bons offices de M. Clerselier envers M. Descartes, 279, 280
Maladie de M. Clerselier en 1646. 324
Il défend les opinions de M. Descartes contre M. de Roberval, 346, 347
Il travaille à l'édition des ouvrages posthumes de M. Descartes, 397, 398, 399, 400, 401, 402
Il s'interesse pour le transport du corps de M. Descartes en France, & pour ses funerailles à Ste Geneviéve, 439, 440, 441, 442 443
Il compose l'Epitaphe latine gravée sur son tombeau, 443, 444
Clerselier (François) sieur des Noyers, 242
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Clerselier (Geneviéve) femme de M. Rohault, 241

Colléges, lieux publics pour les exercices. Etude colléges. Philosophie de colléges.
Voyez la table de la *prem. part.*
Usage des Colléges touchant les théses, 74
De quelle conséquence peuvent être les disputes & les décisions dans ces exercices pour ou contre la vérité, *là même.*
Voyez aussi le tit. *Scholastique.*
Gens de colléges ennemis de M. Descartes dans les commencemens. Voyez les titres *Morale, Utrecht, Leyde, &c.*
Gens de colléges peu amis de M. Descartes, 226, 282, 283, 284, 337, 482, 483
Comment il se pouvoit faire que ses Principes ne fussent pas contraires à ceux qui s'enseignent dans les Colléges, 224, 225, &c. V. le tit. *Scholastique*. Item le tit. *Aristote.*
Artifice des gens de Colléges pour enseigner les opinions de M. Descartes sans le nommer, 533
Cométes. Sentiment de Tyco Brahé & de M. Descartes sur les cométes, 538
Communication, habitude, commerce. Voyez le titre *Entretien.*
Comte (Antoine le) Sécretaire du Roy, Controlleur général de l'ordinaire des guerres, ami & sectateur de M. Descartes, fait des objections ausquelles M. Picot puis M. Descartes répondent, 301, 302
Conimbres, c'est-à-dire, Professeurs de l'Université de Conimbre ou Coimbre en Portugal. Cours de Philosophie des Jésuites de Conimbre, dits *les Conimbres* tout court, 85, 86, 88
Coniques. Traitez de séctions coniques
Par Blaise Pascal, 39, 40
Par Gerard Desargues, 41, 42
Par Claude Mydorge, 43, 326
Par Philippes de la Hire, 326
Constance, ville. Concile de Constance favorable à l'explication que M. Descartes a donnée de la Transsubstantiation selon ses Principes, 522
Contemplation; ou étude de l'entendement. Sentiment de M. Descartes sur le têms qu'on devoit donner à cette sorte d'étude, 486, 487
Conversions à la foy de l'Eglise Catholique procurées par M. Descartes ou par ses écrits, 523, 508, 527. *Item. pag.* 278.
Copernic (Nicolas) Chanoine de Varmie en Pologne. Son hypothése du mouvement de la terre. Voyez la table de la *prem. part.* au titre de *Galilée.*
Voyez aussi le tit. *Terre.*
M. Descartes suit son hypothése en l'expliquant d'une maniére nouvelle, 222, 223 &c.
Il n'y a que cette opinion qui luy ait fait appréhender les Inquisiteurs Romains; & l'envie de la retenir comme la plus vraysemblable luy a fait supprimer son traité du Monde plûtôt que de renoncer à ce sentiment.
V. la table de la *prem. part.*
& la liste de ses écrits au tit. de son *Monde.*
Copernic n'avoit pas démontré son hypothése, mais M. Descartes en a donné la démonstration, 554
Cordemoy (N... Geraud de) Lecteur de Monseigneur le Dauphin, assiste aux funerailles de M. Descartes à Sainte Geneviéve, 442
Il fait voir la conformité des Principes de M. Descartes avec la Genése & la doctrine de Moyse, 544
Coste (Hilarion de) Minime compagnon du P. Mersenne & Auteur de sa vie, 342, 350
Couhé (Abel de) sieur de Chatillon & de la Tour d'Asniéres. Voyez le titre de *Chatillon.*
Courcelles (Estienne de) Profess. Remontrant & Cartésien traduit les Essais de M. Descartes, 213, 214, 215
Ses ménagemens pour conserver l'amitié de M. Descartes & de M. Gassendi, qui étoient alors mal ensemble, 214
Courgére, nom d'un fief appartenant à M. Descartes en Poitou, 460
Crenan (M. de) Gentil homme François ami de M. Descartes en Touraine, 325
Cronelerg (le Baron de) Senateur du Royaume de Suéde. Voyez le tit. *Sparre.*
Cusa (Nicolas de) Cardinal, a crû le Monde infini, sans avoir été repris de l'Eglise, 312.
Cyprien Regneri, Profess. en Droit dans l'Université d'Utrecht. Voyez la table de la *prem. part.*
Il s'oppose au jugement rendu par ses collégues contre la Philosophie de M. Descartes: & il proteste de nullité contre la sentence, 155.

D.

DAilly ou *d'Ailly* Cardinal Evêque de Cambray. Voyez le titre *Ailly.*
Dalibert ou d'*Alibert* (Pierre) Trésorier géneral de France, ami de M. Descartes.
Son éloge, 433, 434
Il fait tous les frais du transport des cendres & des os de M. Descartes de Suéde en France,

ce; & de ses funérailles faites à Sainte Geneviéve, 435, 436, 439, 440
Dam, ou *Van-Dam*, l'ancien, Médecin d'Utrecht ami de Descartes, 35, 216
Damnation éternelle des Démons & des Hommes réprouvez. Pourquoy M. Descartes n'a jamais voulu remuer la question de sçavoir s'il est convenable à la bonté de Dieu que les Hommes soient condamnez à des peines éternelles? 517
Défi de Mathematique entre Waessenaer & Stampioen, 52, 53, 54, 55, 56
Défi de Mathémat. proposé par M. Pascal. Voyez la table de la *prém. part.*
Dematius (Charles) Profess. d'Utrecht opposé à la Philosophie nouvelle, 63, 146, 152, 153, 154., 155.
Voyez aussi la table de la *prem. part.*
Il se ligue avec Voetius & Schoockius contre M. Descartes, 255
Il se ligue avec Voetius contre Schoockius, 260
Démocrite ancien Philosophe. Différence de sa Philosophie d'avec celle de M. Descartes, 226, 227, 532, 533
Pourquoy la Philosophie de Démocrite est rejettée? 227
Denis (Jean Baptiste) Médecin, Philosophe Cartésien. Il assiste aux funérailles de M. Descartes à Sainte Geneviéve, 442
Desargues (Gérard) ami de M. Descartes. Voyez la table de la *prem. part.*
Son éloge, 41, 113, 130
Son écrit des sections coniques, 41, 42
Autres ouvrages de sa composition, avec quelques circonstances de sa vie, 130, 131
Il défend M. Descartes contre le P. Bourdin Jésuite, 84, 85
Estime que M. Descartes faisoit de son jugement, 113, 130
Son traité de la Perspective. 202
DESCARTES (René) le Philosophe. Voyez la table de la *prem. part.*
Sa connoissance avec Régius *liv.* 5 ch. 1, 2, pag. 2, *& suiv.* pag. 10 & 11. Origine de la brouïllerie de Regius avec Voetius, 24, 28, 29
M. Desc. luy donne diverses instructions & corrige ses écrits, 35, 36, 59. V. le tit. *Régius.*
Il répond à M. de Beaune sur les lignes courbes, 43, 45
Il est sollicité de passer en Angleterre pour s'y établir, 67, 68
Il se brouïlle avec les Jésuites, 74, 75, 85
Il leur déclare la guerre, *là-même.* & 76, 77, 78, 83, 84
Mais la chose se termine à une querelle particuliére avec le P. Bourdin, 81, 82, 83, 84, 85
Il se reconcilie avec eux & devient leur ami. Il trouve parmi eux plusieurs sectateurs ou approbateurs de sa Philosophie. Voyez le tit. *Jésuites.*
Il entreprend de réfuter la Philosophie de l'Ecole, 86, 87, 88
Son mariage prétendu, avec la mort de sa fille, 89, 90
Mort de son pére. 93
Il refuse les conditions honorables qui luy furent proposées par ordre du Roy Louis XIII. 97
Il publie ses Méditations avec les réponses aux objections qu'il s'étoit fait faire, 100 *& suiv. jusqu'à la* 138
Tempête excitée contre luy à Utrecht par les théses de Régius, 141 *& suiv.*
Il dresse un projet de la réponse que Régius vouloit faire à Voetius, & luy prescrit des régles de modération, 152, 153
Il écrit contre le P. Bourdin une lettre en forme de Dissertation au P. Dinet Provincial, & répond à ses objections, 164 *& suiv.*
Son séjour & sa maniére de vivre à Eyndegeest, 168, 169
Il écrit contre Schoockius & Voetius, 187, 188, *& suiv.*
Ils luy font un procez criminel, 191, 192, 193, 194 *& suiv.*
Il en fait arrêter les procédures, 195, 196, 257. 258
Il soûtient un autre procez à Groningue contre Schoockius, 197, 249, 250, 251, 252, 253 *& suiv.*
Il se brouïlle de nouveau avec M. Gassendi par les pratiques de M. Sorbiére, qui fait imprimer en Hollande les objections & les instances de celuy-cy contre M. Descartes, 205, 206, 207, 210, 211, 214, 279, 280
Il fait un voyage en France, 211, 215, 217, 218
Son retour en Hollande, 247, 248, 249
Il gagne son procez contre Schoockius, 251 *& suiv.* 256 *& suiv.*
Il va voir à Amsterdam M. Chanut qui alloit en Suéde en qualité de Résident, 277, 279
Ecrits anonymes & pseudonymes contre luy, 50, 190, 194, 195, 204, 205, 237
Il s'exerce avec les Sçavans sur diverses ques-

tions de la pluye rouge, des vibrations, &c. 285, 286 *& suiv.*
Son amour pour la France ; son inclination & son éloignement pour prendre un établissement à Paris, 219, 368, 325, 339
Sentimens qu'il avoit de sa Philosophie, 224, 225, 226, 227, 228, 240
Ses amitiez avec M. Clerselier & M. Chanut, 241, 242, 243, 244, 279, 280
Il void M. le Chancelier Séguier dont il est fort bien reçû, 243
Schisme & revolte de M. Régius contre M. Descartes qui le desavouë, 268, 269, 270, 291, 292
Indignitez avec lesquelles il est traité par ce disciple ingrat, 271, 272, 334 *& suiv.*
Commencement de ses rélations avec la Reine de Suéde, 282, 309, 310, 311, 312, 313. 331, 332, 369, 384, 385
Il s'exerce sur divers points de Morale avec la Princesse Elizabeth, 289, 290, 331, 332
Il fait diverses expériences sur la masse de l'air, sur les liqueurs, &c. 333, *item* 228, 229, 230, 345, 378, 379, 380 *& suiv.*
Nouvelle persécution qui luy est suscitée à Leyde par Revius & Triglandius, 314, 315 *& suivantes.*
Il demande satisfaction de leurs calomnies aux Curateurs de l'Université qui ne le satisfont qu'à demi, 316, 317
Il employe l'autorité du Prince d'Orange, par le moyen de l'Ambassadeur de France, pour empêcher que les Théologiens & les Ministres de Leyde ne le condamnent dans leurs Classes, leurs Synodes & leurs Consistoires, 318, 319, 320, 321
Son second voyage en France, 323, 324 *& suivantes.*
Il retourne en Hollande avec l'Abbé Picot, 330, 331
Il est sollicité comme de la part du Roy de revenir à Paris, & d'y prendre un établissement avec des conditions honorables & avantageuses. Son troisiéme voyage en France, 338, 339, 340, 341, 342
Ses deux pensions du Roy, 327, 339, 461
Sa reconciliation solemnelle avec M. Gassendi par la médiation de M. l'Abbé d'Estrées aujourd'huy Cardinal 342, 343
Son commerce avec M. Morus Philosophe Anglois, le plus grand flateur, ou le plus passionné de ses sectateurs : mais qui changea de sentiment plusieurs années aprés la mort de M. Descartes, 359, 360, 361, 362
Son amitié particuliére avec le Duc de Newcastle Seigneur Anglois, 363, 364
Ses incertitudes sur le lieu de son établissement pour le reste de sa vie, 368, 388
La Reine de Suede le fait prier de l'aller voir à Stokholm par M. Chanut, *là même,* & *suivantes.*
Ses difficultez & ses appréhensions sur ce voyage, 369, 370, 371, 384, 385, 386
Il accepte la correspondance de M. Carcavi à la place du P. Mersenne, 377
Mais il n'y trouve pas si bien son compte, 381, 383
Pré-sentimens de sa mort dans les préparatifs de son voyage de Suede, 386
Il régle toutes ses affaires, & assure le payement de ses debtes à M. de Berghe son créancier & son ami, *là-même.*
Pourquoy il ne veut point faire de Testament ? *là-même.*
Il va en Suéde & est logé chez l'Ambassadeur, 387, 390
Il est reçû favorablement de la Reine, 388, 390
La Reine songe à l'établir honorablement dans ses Etats, à le faire naturaliser & à l'incorporer à la noblesse Suédoise, 388, 389, 390, 392, 396, 410, 411
Elle luy donne la prémiére heure de ses journées pour l'entretenir, & pour apprendre sa Philosophie de sa bouche, 389, 396, 411
Elle le dispense de tous les assujettissemens des Courtisans, *là-même.*
Il commence à faire sa cour par servir la Princesse Elizabeth auprés de la Reine de Suéde, 389, 390
La Reine le consulte sur les affaires d'Etat, & se sert de luy pour connoître le Comte de Bregy, & pour les mesures qu'elle vouloit prendre à l'égard du Chancelier Oxenstiern, & de la Maison de la Gardie, 391, 392, 409
Cette confiance de la Reine luy attire la jalousie de quelques Seigneurs de la Cour de Suéde : & les Grammairiens de la Reine en prennent occasion pour le détruire dans leur esprit, 409
La Reine le consulte sur sa conduite particuliére, & sur les sentimens qu'elle devoit avoir de la Religion, 432, 433
Il fait amitié avec le Comte de Bregy venu de l'Ambassade de Pologne en Suéde, pour avoir les premiers emplois prés de la Reine, 391, 392.

Il fait diverses expériences & observations à Stockholm attendant le retour de l'Ambassadeur, pour être rapportées & confrontées avec celle de M. Perier & de M. Pascal en France. *V. la table Chronologique au 8 Décembre* 1649.
Il fait des vers sur la paix de Munster pour un ballet de la Reine de Suéde. Sujet de jalousie dans les Grammairiens de la Reine contre luy, 395
Ils cherchent les moyens de luy nuire auprés de la Reine & des Grands de la Cour: mais en vain, *là même*, & 409, 415
Il va tous les jours ou trois fois la semaine au Palais à cinq heures du matin apprendre sa Philosophie à la Reine, 396, 389
La Reine pour l'établir commodément propose à l'Ambassadeur de luy donner une Seigneurie de trois mille écus de rente dans la partie la plus méridionale de ses Etats, 410, 411
Il dresse les statuts d'une Académie que la Reine vouloit établir à Stockholm pour les sciences, 411, 412
Il est attaqué de la maladie de l'Ambassadeur M. Chanut son hôte & son ami, 414, *& suivantes*, item pag. 411
Causes de sa maladie, 389, 396, 411, & sur tout pag. 415, 416, 421
Progrés de sa maladie, 416, 417, 418
Son obstination à refuser la saignée durant son transport au cerveau, 418, 419
Il se fait saigner dés qu'il rentre dans la liberté de son esprit, mais trop tard, 420
Sa mort, 423
Ses funérailles, 426, 427
Son inventaire fait en Suéde puis en Hollande, 427, 428, 429
Son tombeau à Stockholm avec son Epitaphe, 429, 430, & *& les deux pages de l'inscription suivante*, item pag. 435, 436
Sa médaille, 431. Ses deux devises, 464
Transport de ses os & de ses cendres en France & leur sepulture dans l'Eglise de Sainte Geneviéve, 433, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442
Certificats de la Reine de Suéde pour la catholicité de M. Descartes; & du P. Viogué pour ses exercices de Religion, 437, 441, 548
Du corps & des qualitez corporelles de M. Descartes 445, 446, son temperament, 452
Ses habillemens, 447
Son regime de vivre, 447, 448, 449, 450
Son humeur gaye & enjoüée, 447, 463, 464
Sa santé & ses maladies, 450, 451, 452, 453
Son domestique & son ménage, 455
Son bien & ses revenus, 459, 460, 461
Ses affaires domestiques, son patrimoine, la succession héréditaire de ses parens, &c. 218, 219, 220, item 325, 348, 349, 369, *en marge*, 386, item 429

Ses Qualitez.

Voyez la table de la *prem. part.*
Son esprit: force, étenduë, & sublimité de cet esprit, 401, 476, 477
Netteté de cet esprit, 401, & 474
Sa maniére de raisonner ou de philosopher, 473, 474, 475, 483, 484
Sa pénétration d'esprit, 476
Justesse d'esprit, esprit géométrique. 477
Son jugement, 477, 479, 481
Sa mémoire, 477
Son sçavoir, c'est-à-dire, tout ce qui regardoit sa doctrine, son érudition, ses connoissances, 479, 480, *& suiv.* item pag. 484, 445
Ses études d'entendement; & ses études d'imagination: autrement sa *méditation* & sa *contemplation*, 486, 487, 488
Son humeur & ses habitudes touchant l'étude, la lecture, l'écriture, &c. 467, 468
Sa maniére de penser, de raisonner, de concevoir, de s'exprimer, d'écrire, & de parler. Voyez cy-aprés la liste de ses écrits au titre de son *Stile.*
Sa modestie dans ses sentimens & ses discours, 22, 23, 98, 118, 227, 228, 245, 375, 413, 466, 467, 480, *& sur tout pag.* 492, 493, 503, 504, 547, *item* 551
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Sa modestie dans ses habits, sa table, & sa conduite particuliére, 446, 447, 448
Sa douceur & moderation, 62, 63, 64, 149, 150, 152, 153, 158, 189, 190, 280, 334, *& sur tout pag.* 493, 494, 495, 529, 548
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Sa docilité, 75, 76, 127, 128, 103, 150, *& sur tout pag.* 488, 489, 490
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Son honnesté & sa civilité, 87, 97, 168, 207, 344, 467, 493, *item* 526, 527
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Sa generosité à se vaincre soy-même & à vaincre les autres par des bienfaits, par le pardon & l'oubli des injures, 38, 96, 240, 257, 261, 277, 296, 334, 335, 336, *& sur tout pag.* 493, 494, 495

item pag. 547
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Sa generosité à faire du bien à ses gens, 458, 459
& à réfuser les gratifications des autres, 461
Son humeur officieuse & prévenante pour servir ses amis, 17, 497
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Son humeur resserrée & taciturne, 465, 466
Son humeur pacifique & ennemie de la contestation, 219, 251, 257, 261, 345, 346, 495
Son aversion pour reprendre les fautes d'autruy, 288
item pag. 495
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Son discernement, 468, 477, 179, 481, 482, 336, 486, 496. 497
Sa prudence & sa sagesse, 149, 278, 152, 153, 156, 237, 238, 466, 483, 502, 526
Sa discretion, 515, 517, 521, 503, 505, 527
Sa franchise, 207, 240, 478, 491
Son ingenuité à reconnoître ses fautes & ses erreurs, 336, 489, 490
Voiez aussi sa *docilité* cy-dessus. Voiez encore la table de la *prem. part.*
Sa sincerité & son amour pour la verité, 477, 478, 479, 491
Voiez la table de la *prem. part.*
Sa probité & son innocence, 502
Sa frugalité, sa temperance, sa sobrieté, 447, 448, 449
Voiez la table de la *prem. part.*
Sa simplicité dans sa conduite, 466
Son desinteressement & son mépris pour les honneurs, les loüanges & la réputation, 98 282, 283, 375, 426, 465, 466. 492, 493
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Son desinteressement pour les biens de la fortune 98, 219, 244, 459, 460, 461, 462, 466.
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Son desinteressement pour ses ouvrages & ses propres inventions, & pour ses sentimens, 100, 150, 281, *& suivantes*, 489, 490, 492, 546, 547
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Ses amitiez. Sa tendresse & sa fidelité pour ses amis.
Voiez la table de la *prem. part.*
item la sec. part. p. 17, 312, 313, 496, 497, *item*, 136, 137, *& suiv.* 143, *& suiv.* 241, 242, *& suiv. item* 216, 249, 348
Voiez aussi le tit. *Amis.*
Ses meilleurs amis n'étoient pas toûjours ceux à qui il écrivoit le plus souvent, hors ceux qui avoient sa correspondance, 467
Son choix & son discernement dans ses Amitiez, 496, 497
Sa tendresse & son naturel pour ses parens, 90, 94, 219
Sa pieté sincère & solide; & son éloignement égal pour l'hypocrisie & la superstition, 502, 335, 526, 548
Sa Religion, & ses sentimens sur la Divinité, 17, 118, 277, 419, *& sur tout pag.* 503, 504, *& suiv.*
item pag. 524, 525, 526, 527, 548, 550, 551
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Sa soumission aux ordres de la providence, & à la volonté de Dieu, 419, 420, 421, 552
Sa soumission à l'Eglise & à ses Superieurs, 228, 245, 246, 528, 529
Voiez aussi la table de la *prem part.*
Ses exercices de pieté, son culte exterieur, 277, 414, 422, 423, 526, 527, 528, 548, 550, 551
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Ses défauts & ses vices,
Sa vanité, sa fierté, sa présomption; mépris pour les autres; bonne opinion de luymême, 106, 113, 114, 209, 211, 213, 240, 401
item 491, 492
Sa vanité n'étoit qu'apparente & superficielle, 591
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Sa paresse à écrire & sa negligence à répondre aux questions qu'on luy faisoit, 466, 467
Autre espece de negligence, 477
Son obscurité affectée. Voiez la table de la *prem. part.*
item pag. 474, de la *sec. part.*
Son aigreur contre ses Adversaires, 164, 189, 190, 382, *en marge*, 402, *en marge*, 491, 494
devenuë publique contre son intention, 356, 494

Ses Ecrits.

Pour ce qui est de ceux qu'il avoit composez jusqu'à l'an 1638. Voiez la table de la *prem. part.*
Son Abregé de Médecine, 11, 12, 14; *en marge.*
Son Monde, c'est à dire, son Traité du Monde, intitulé en latin *Summa Philosophia.*

Voiez

Voiez la table de la *prem. part.* 222, 223.
Il le relegue en 1638. encore plus loin qu'il n'avoit fait auparavant, 12
Ses irresolutions touchant la publication de son Monde, 44, 45, 222
Il le supprime, 222, 223
Ses Essais. Voiez la table de la *prem. part.*
Traduction latine de ses Essais par M. de Courcelles, 213, 214, 215
Sa Géométrie : Voyez la table de la *prem. part.*
Traduction latine de sa Géométrie par M. Schooten avec les notes de M. de Beaune, 374, 375, 376, 377
Ses Méditations Métaphysiques.
Voiez la table de la *prem. part.*
Editions de ces Méditations, 38, 39, 99 100, 101, 102, *& suivantes.* 108, 109, 110, *& suivantes.*
Les Réponses aux objections. Voiez *là même, & dans la suite des chap.*
Eloge de ces Méditations par la Reine de Suéde, 409
Edition latine d'Amsterdam, 165, augm. des VII. Objections.
Traduction Françoise des Méditations, 171, 172, 173, 220, 241, 279, 280, 324
Editions de cette Traduction, 324, augm. de la Réponse aux Instances de M. Gassendi,
Abregé Méthodique des Méditations de M. Descartes par le P. Méland Jésuite, 161, 162
Son Cours ou abregé de Philosophie en forme de theses, 86, 87, 88, 121, 122, 222
Il le supprime, 223
Sa Lettre ou Dissertation latine au Pere Dinet, contre le Pére Bourdin Jésuite, & le Ministre Voétius, 164, 165, *& suiv.* 177, 178, 179
Sa Défense de la Confrérie de Nôtre-Dame de Bosleduc contre Voétius, 185, 186
Elle est inserée dans sa Réponse latine au livre de Voétius ou de Schoockius, &c.
Son livre en forme de Lettre latine contre le livre de Schoockius ou de Voétius, 188, 189
Sa Dissertation sur les Jets d'Eau, 200
Sa Dissertation sur l'Amour, 309, 310, 311
Sa Réponse aux Instances de M. Gassendi, 279, 280
Sa Dissertation sur le Souverain Bien, 331, 332, 359
Occasion de cet Ecrit, 359
Ses Notes ou Observations sur le Placart de Régius touchant l'Esprit humain ou l'Ame raisonnable, 334, 335, 336
Ses Principes, 213, 218, 220, 473, 474
Edition de ses Principes, 221, 222, 223, 224, *& suivantes. item* 228, 229, 262, 264, 265
Traduction Françoise de ses Principes, 219, 220, 247, 291, 323
Traité du Monde ou de la Lumiére, 222 *dans le texte & à la marge.* *item pag.* 400
Traité de Méchanique ou explication des Engins, 400
Traduction latine de ce Traité par J. Daniel Major, *là même.*
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Traité des Animaux commencé, 272, 275
pillé mal adroitement par Régius, 291, 293
Ses Fragmens, 403, 404
Traitez de l'Homme & de la Formation du Fœtus, 273, 274, 338, 397, 398, 399
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Traduction latine des Traitez de l'Homme & de la Form. du Foëtus par Flor. Schuyl, 399
Traité des Passions de l'Ame, 280, 281, 331, 386, imprimé de son vivant, 393, 394
Ce qu'il contient, 394, 495
Traité de l'Erudition, 337, 338
Voiez aussi la page 282, de la *premiére partie livre 4. chap. 2. à l'an* 1637.
Description du corps humain, 403, 404
V. son Anatomie.
Ses Lettres. Celles qu'il avoit écrites au Pere Mersenne, & qui tomberent entre les mains de M. de Roberval aprés la mort de ce Pere,
Voiez la table de la *prem. part.*
M. Descartes en a de l'inquiétude, & il en recommande le soin à l'Abbé Picot, 355, 356
Mauvais offices de M. de Roberval sur ce sujet, *là même.*
Edition de ces Lettres par M. Clerselier, *là même. item, pag.* 400, 401, 402, 428
Ecrits imparfaits de M. Descartes demeurez mss. touchant la science des Nombres, le reste des Mathématiques, la Physique, 403, 404
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Introduction à sa Géométrie. Voiez la table de la *prem. part.*

item pag. 404.
Introduction contenant les fondemens de son Algebre, 403
Traité complet de l'Algebre, 404
Abregé des Mathématiques pures, 404
Fragmens sur les Plantes; Fragmens sur les Métaux, 403, 404
Régles pour conduire nôtre Esprit dans la Recherche de la Vérité, 404, 405, 406
L'Etude du Bon Sens, ou l'Art de bien comprendre, 406
Récherche de la Vérité par la lumiére naturelle, 406, 407
L'Art d'Escrime, 407
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Comédie Françoise écrite en Suéde par M. Descartes, 407, 408
De l'Esprit familier de Socrate, 408
Ecrits trouvez dans ses coffres en Suéde, échûs à M. Chanut, & de là à M. Clerselier.
Aventure de ces Ecrits, 428
Ecrits trouvez dans le coffre qu'il avoit laissé en Hollande à son départ pour la Suéde, égarez ou pris, 429
Ecrits de M. Descartes censurez à Rome ou mis à l'*Index* par l'artifice de quelques particuliers qui n'aimoient pas sa Philosophie, 529, 530
Traductions des Ouvrages de M. Descartes faites de son vivant.
Pourquoy les Traductions de ses ouvrages qu'il avoit revûës luy-même sont meilleures en général que les originaux? 172, 173, 376
Excepté la Traduction latine de sa Géométrie pour la même raison, 376
Stile & méthode des ouvrages de M. Descartes,
Voiez la table de la *prem. part.*
Excellence de ce stile, 401, 402, 470, 471, 473, 474
Son Latin, *là même, & pag.* 472
Son François, 471, 472, 473,
En quelle langue du François ou du Latin M. Descartes concevoit ses pensées d'abord? 471
En quelle langue il écrivoit le plus aisément? *là même.*
Sa maniére d'écrire & de raisonner, admirée par ses Adversaires mêmes, 473, 474, 475
Maniére du Dialogue emploiée par M. Descartes, 475

Sa Parenté.
Descartes (Anne) sœur du Philosophe, dame du Bois d'Avaugour, 218.
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Descartes (Francine ou Françoise) fille du Philosophe. Sa vie & sa mort, 89, 90
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Descartes (Jeanne) sœur du Philosophe, dame du Crévis, 218
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Descartes (Joachim) pére du Philosophe.
Voiez la table de la *prem. part.*
Sa mort, 93, 94
Descartes (Joachim) sieur de Chavagnes frére du Philosophe, 218, 220
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Descartes (Pierre) sieur de la Bretailliére, frére du Philosophe. V. la table de la *prem. part.*
Dispositions de M. de la Bretailliére peu favorables pour M. Descartes son puisné, 199, 218
item 349
Plaintes réciproques des deux fréres, *là-même.*
Les enfans de M. de la Bretailliére reparent les défauts de bien-veillance de leur pére à l'égard de leur oncle, 218
Transactions & accommodemens entre M. Descartes de la Bretailliére & M. Descartes du Perron nôtre Philosophe touchant les biens de la succession de leur mére, puis de leur pére, 462, 460, 429, 386, 348, 349, 325, 218, 218, 220
Desmarets (Samuel) Minist. à Bosleduc, puis à Groningue défend la confrairie de N. D. ou du Rosaire de Bosleduc contre Voetius, 182, 183, 184
Il est ami & sectateur de M. Descartes, 186
Il passe de Bosleduc à Groningue pour y être Ministre & Professeur en Théologie, *là-même.*
Il est l'un des juges du procez entre M. Descartes & Schoockius à Groningue, 260
Dhona, ou d'*Hona* (Christophle Delphique Burggrave, ou Comte de Dhona) ami de M. Descartes, 297
Dhona (Fabien) Gentilhomme de Prusse, *là-même.*
Dialogue. Art du Dialogue goûté & pratiqué par M. Descartes, 475
Avantages du Dialogue, *là-même.*
Diéte, & regime de vivre. Sentimens de M. Descartes sur la Diéte, 422, 448, 449
Sa conduite dans la Diéte, 447, 448, 449

Dieu, Divinité. Respect de M. Descartes pour la Divinité. Sa retenuë & sa circonspection pour parler de ce qui regarde la Nature Divine, 503, 504, 505
Dieu-le-fils, ou *Dieullefit* (Pierre) Marchand de Châtelleraut, à qui M. Descartes vendit une partie de ses terres, 460
Digby. Voiez le titre *Igby*.
Dinet (Jacques) Jésuite, Provincial de France, Confesseur des Rois Loüis XIII. & Loüis XIV.
Son affection & son estime pour M. Descartes, 159 160, 165, 483, 484
Son voiage de Rome en 1642. *là même.*
Il adoucit l'esprit de M. Descartes irrité contre le Pére Bourdin, & le porte à la paix aprés la lettre latine ou Dissertation, qu'il en avoit receuë contre le même Pére, & contre le ministre Voetius, 164, 165
Il est fait confesseur de Loüis XIII, 165
Il goûte & approuve la Philosophie de M. Descartes, 264
La considération de M. Descartes pour ce Pére est cause qu'il épargne la Scholastique, 226
Il luy fait présent du livre de ses Principes, 240
Diophante, Mathématicien. Estime de M. Descartes pour cét Ancien, 481
Docilité des plus grands génies à l'égard de leurs inférieurs, 489, 490
Domestiques. Exemple de M. Descartes pour les soins & l'affection que les Maîtres doivent avoir pour leurs Domestiques, 455, 456
Dominis (Marc Ant. de) Archevêque de Spalato en Dalmatie. Son traité de la vûë, & de la lumiére; & ce qu'il a de conforme avec l'opinion de M. Descartes, 540
Dona, ou *Donaw*. Voyez le titr. *Dhona.*
Doude (François) Notaire Hollandois, 429
Dounot, ou *Donaut*, Mathématicien, ami de M. Descartes, 95, 96
Doute. De la maniére dont M. Descartes veut que nous doutions pour bien philosopher, 108
Calomnies de Révius sur ce doute, 314, 337
Duryer, Médecin de la Reine de Suéde. Voyez le titre, *Ryer.*

E

Eau. Jets d'Eau. Opinion de M. Descartes sur les jets d'Eau, 200
Ecrire, peindre; écriture. Paresse de M. Descartes à écrire, ou composer: comme aussi pour écrire des lettres à ses amis, 466, 467
Ceux à qui il écrivoit le moins n'étoient pas toûjours les moindres de ses amis, 467
S'entretenir par lettres, ou de vive voix, selon la différence des esprits à qui l'on a affaire, 348
Ecrire, composer. Différence de la maniére d'écrire pour les Curieux, d'avec celle d'écrire pour les Sçavans, 42
Voyez aussi le tit. *Auteurs.* & le tit. *Livres.*
Edoüard, Prince Palatin, pére de Madame la Princesse, 231
Sa conversion chagrine la Princesse Elizabeth sa sœur, & M. Descartes la console sur cela, 237, 238
Egmond en Nord-Hollande. Voyez la table de la *prem. part.*
Avantages du sejour d'Egmond pour faciliter à M. Descartes la profession publique de la Religion Catholique, 526
Elichman, ou *Heylichman* (Jean) Profess. Holl. Sa mort. 25, 26
Elizabeth de Bohême, Princesse Palatine.
Voyez la table de la *prém. part.*
Son histoire, & celle de ses fréres & sœurs, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 324
Son amour pour la Philosophie, 231, 232, 290
M. Descartes luy dédie ses Principes, 230, 324
Son esprit, son sçavoir, 231, 232, 488, 489
Sa capacité toute extraordinaire, 233, 303 361, 394, 488, 489
Elle se rend disciple de M. Descartes, & conçoit une passion extraordinaire pour sa doctrine, 232, 233, 236, 337, 338, 370, 488
Elle s'exerce avec luy sur divers points de Morale, 289, 290, 331
item, pag. 515, 516
Fierté & jalousie de la Reine de Suéde contre elle, 365, 366, 367, 388, 389, 488, 489
Sa disgrace, 234, 289, 324, 351
Elle se retire dans le païs de Brandebourg, 234, 296, 389
Elle va demeurer à Heydelberg avec l'Electeur son frére, *là-même,*
Elle se retire à Cassel avec sa belle-sœur auprés de la Lantgrave son éléve, 235

M. Descartes la console dans ses peines, ses maladies & ses disgraces, 351, 237, 238, 365, 366, 367, 368
Elle devient Abbesse de Hervorden, où elle fait une Académie de Philosophie, 235
Sa Religion, & sa mort, 236, 515, 516
M. Descartes tâche de procurer des liaisons & des habitudes entre la Reine de Suéde & la Princesse Elizabeth, 331, 332
Il s'attache particuliérement à ses intérêts, & cherche à la servir en toute occasion, sur tout auprés de la Reine de Suéde, 368, 389, 390

Emilius (Antoine) Profess. d'Utrecht.
Voyez la table de la *prem. part.*
Il fait le Panégyrique public de M. Descartes, 20, 22
Il devient son ami & son sectateur, 21, 22
Avis qu'il donne à Régius pour ne pas irriter Voetius, 151
Il est l'un des admirateurs des Méditations de M. Descartes, 103
Sa prudence & sa fidélité, 153
Il s'oppose au jugement rendu par ses confréres contre la Philosophie de M. Descartes, 155

L'Empereur (Marguerite) mére de M. Clerselier, 241

Endegeest, ou *Eyndegeest*, prés de Leyde. Description de ce lieu où M. Descartes a demeuré pendant quelque temps, 167, 168, 169

Ennemis, & *inimitiez*. Quels pouvoient être les ennemis de M. Descartes; & sa disposition à leur égard, 497, 498
Voyez aussi le titre, *Adversaires*.

Enfer. Voyez le titre, *Damnation éternelle*.

Entretien de vive voix, entretien par lettres. Communication, commerce, habitude. On peut agir plus seurement par lettres avec ceux qui aiment la dispute; mais l'entrevûë & la vive voix sont plus commodes pour ceux qui ne cherchent que la vérité, 348

Envieux de M. Descartes, 498
Voyez le titre, *Adversaires*. *item*, le tit. *Ennemis*.

Epicure. Conformité prétenduë des opinions de cét Ancien avec celles de M. Descartes touchant l'arrangement des Atomes, & la disposition des Tourbillons, 534

Epicuriens. Différence de la Philosophie Cartésienne, d'avec celle des Epicuriens, qui attribuoient le sentiment & la pensée à la matiére, 362, 363
Voyez la table de la *prem. part.*
Voyez aussi le tit. *Démocrite*.

Epine (le sieur de l') commis pour conduire le corps de M. Descartes de Suéde en France, 437, 438

Episcopius (Simon) Profess. Arminien, ou Remontr. 213

Epitaphe de M. Descartes à Stockholm. *entre les pages* 430, & 431

Epitaphe de M. Descartes à sainte Géneviéve de Paris, 443, 444

Ernest-Auguste de Brunswick-Lunebourg, Administrateur d'Osnabruck puis Duc de Hanovre épouse Sophie Princesse Palatine, 236

Erudition. Traité de l'Erudition par M. Descartes, 337, 338
Voyez aussi la table de la *sec. part.*
Différence entre l'Erudition & la Science, 469, 470

Escrimer, faire des armes. L'art d'escrime enseigné par M. Descartes, 407

Esding, ou *Hesdin*, ami de M. Descartes, 14

Espinay (le sieur de) Gentil homme François assassiné à la Haye en Hollande, 233, 234

Etrangers ne doivent pas être admis aux Assemblées considérables avec les naturels du Païs aux mêmes rangs, droits de suffrages ou priviléges; de peur du desordre & de la jalousie, 412, 413

Etrées (Cesar de) Cardinal. Son éloge, 341 342
Il fait la réconciliation de M. Descartes, avec M. Gassendi, 342
M. Descartes luy fait present de son Traité des Passions de l'Ame, 393

Etuds des Langues, des Arts, & de la Philosophie des Colléges, 484, 483, &c.
Voyez la table de la *prem. part.*

Etudes des sciences qui dépendent de l'entendement; de l'imagination; & des sens.
Etudes de Méditation, ou d'imagination.
Etudes de Contemplation, ou d'entendement.
Sentiment de M. Descartes sur le têms qu'on devoit y employer, 486, 487, 488

Eucharistie expliquée selon les Principes de M. Descartes. Voyez le tit. *Transsubstantiation*.

Euclide Géométre. Jugement de M. Descartes sur les élémens d'Euclide, 482

Euphrasia, titre d'un livre du Sécretaire de M. Servien, Ambass. de Hollande Plenipotentiaire à Munster, 319, 320

Eustache de saint Paul, dit communément, le Feüillant. Senti-

Sentiment de M. Descartes sur sa Philosophie, 86, 87, 88, 122
Sa mort, & son éloge, 97
Excés & *Extrémitez* à fuir dans son regime de vivre comme dans ses sentimens, 449, 450
Voyez plus amplement la table de la *prem. part.*
Expériences. Régle de M. Descartes pour examiner ou vérifier les expériences, 287, 288
Extrémitez, conduite outrée, sentimens outrez. Voyez le titre, *Excez*.
Eyndegeest. Voyez le titr. *Endegeest.*

F

Faber, ou de *Fabert* (Abraham) Maréchal de France, ami de M. Descartes, 176
Fabri (Honoré ou Honorat) Jésuite. Sa Philosophie peu conforme à celle de M. Descartes, 293, 300
Ce Pére n'a pas toûjours été dans l'approbation des principaux de sa Compagnie. *là-même.*
Il employe ses soins pour faire mettre les œuvres de M. Descartes à l'*Index*, 529
Il prétendoit avoir découvert la circulation du sang avant Harvée, 545, 546
Farvaques (le pére de) Religieux Docteur Louvain devient Cartésien, 522
Fedé (René) de Château-dun Médecin Cartésien procure une nouvelle édition des Méditations de M. Descartes en François, 324
Il assiste aux funérailles de M. Descartes à sainte Géneviéve. Ce qu'il fit dire aux Péripatéticiens à la fin du repas, 442
Félicité de cette vie, en quoy elle consiste selon M. Descartes, 289, 290, 351
Selon la Reine de Suéde, 305
Femmes. Pourquoy les femmes se font obéïr plus que les hommes : & d'où leur vient cet ascendant, qui semble faire plier insensiblement les hommes sous leurs volontez ? 306
Comment M. Descartes se plaisoit à la conversation des femmes ? 500
En quoy il les jugeoit plus propres pour apprendre la vraye Philosophie que beaucoup d'hommes ? *là-même.*
Son sentiment sur la beauté & les autres attraits des femmes ; & sur ceux qui en deviennent la duppe, 501
Rareté d'une belle femme égale à celle d'un bon livre & d'un parfait Prédicateur, *là même.*
Ferrand, Abbé ; cousin de M. Descartes, 349
Ferrari (Louis) Philosophe Italien. Si M. Descartes a pû prendre quelque chose de luy, 540
Ferrier. Ouvrier d'instrumens de Mathématiques. Voyez amplement la table de la *prem. part.*
M. Descartes reprend ses premiers soins pour luy, 46
Fervaques ou plûtôt Farvaques Docteur de Louvain. Voyez le titre *Farvaques.*
Fieubet (Gaspar de) Conseiller d'Etat, Chancelier de la feuë Reine Marie Thérese, Auteur de l'Epitaphe Françoise de M. Descartes à Sainte Geneviéve, 443
Fioravanti. Voyez le tit *Floravantius.*
Flemming Amiral de Suéde commandé pour conduire M. Descartes de Hollande à Stockholm, 369, 370, 371
Il va voir M. Descartes sans se faire connoître que sous le nom général d'officier, *là même.*
Fleury (Claude) Abbé du Loc-Dieu, sous-Précepteur de Monseign. le Duc de Bourgogne & de Monseign le Duc d'Anjou, assiste aux funerailles de M. Descartes à Sainte Geneviéve, 442
Floravantius (Leonard) Medecin Italien. Imagination ridicule de ceux qui ont crû que M. Descartes avoit emprunté quelque chose de cet Auteur, 537
Fonseca Jesuite, éloge de sa Métaphysique, 116
Fontaines (René Brochard sieur des) oncle & parrain de M. Descart. V. le tit. *Brochard.*
Forge (Louïs de la) Medecin de Saumur Cartésien. Son éloge & ses ouvrages, 398, 399
Formes substantielles. Comment M. Descartes les admettoit ? Leçon de prudence qu'il fait à Regius sur ce point, 149, 150, 397
Positions de Voetius contre la Philosophie qui rejette les Formes substantielles, 146
Théses du jeune Voetius sur le même sujet, 156
Inconveniens des Formes substantielles des Peripatéticiens, 362, 363
Comment M. Descartes les bannit sans se soucier de les réfuter dans les autres, 397
Fortune. Bizarrerie & inconstance de la Fortune. Fragilité & incertitude de ses faveurs.
Indifférence & mépris de M. Descartes pour elle, 98, 219, 244, *item* 351, *& plus amplement page* 459, 460, 461, 462

Voyez auſſi la page 356 de la *prem. part.*

Foucher (Simon) Chanoine de Dijon, eſt retenu pour faire l'oraiſon funébre de M. Deſcartes, 439

Son opinion ſur ce que M. Deſcartes peut avoir appris de Platon & des Académiciens, 532

Fournier (George) Jeſuite, ami de M. Deſcartes, 159, 240

Il luy fait preſent de ſes livres, *là-même.*

Foy de l'Egliſe indépendante de la raiſon humaine, 509, 510

France. Amour & tendreſſe de M. Deſcartes pour la France. Combien il eſt ſenſible à ſa gloire & à ſes maux, 351. V. la *prem. part.*

Ses incertitudes & ſes peines entre ſon inclination & ſon éloignement pour s'établir en France, 219, 368, 325, 339

François (Jean) Jeſuite, ami de M. Deſcartes 159, 240

Il luy fait preſent de ſes livres, 240

Frederic-Guillaume Electeur de Brandebourg épouſe la fille du Prince d'Orange Frederic Henry, 234

Frederic-Henry Prince d'Orange. Voyez le tit. *Orange.*

Freinshemius (Jean) Humaniſte Allemand. Sa vie, ſes écrits, ſon éloge, 358, 359

De Profeſſeur à Upſal, il devient Hiſtoriographe & Bibliothecaire de la Reine Chriſtine, qui luy donne ordre d'étudier les Principes de M. Deſcartes pour luy en faciliter l'intelligence, 357, 358, 409

Sa harangue ſur le ſouverain Bien & le jugement qu'en fit la Reine, 359

Il devient ami de M. Deſcartes, & il luy léve tous ſes ſcrupules & ſes difficultez touchant ſon voyage de Suéde, 385, 386

Honnêtetez & ſervices qu'il rendit à M. Deſcartes à ſon arrivée en Suéde, 388, 389

Difficultez qu'il a de comprendre ou de faire comprendre à la Reine Chriſtine les Principes de M Deſcartes levées par la préſence de ce Philoſophe, 409

Il paſſe de Suéde au Palatinat du Rhin prés de l'Electeur qui le fait ſon Conſeiller & Profeſſeur honoraire de l'Univerſité de Heydelberg, 359

Fromond ou *Froidmont* (Libert) Docteur de Louvain. Voyez la table de la *premiere partie*

Il défend l'Egliſe contre le Miniſtre Voetius, 29

G

Gageure de Mathématique entre Waeſſenaer & Stampioen. Voyez cy-deſſus tit. *Défi*, 52, 53, 54.

Galanteriés de M. Deſcartes en ſa jeuneſſe, 500, 501

Galilee Mathématicien de Florence. Voyez la table de la *prem. part.*

Sa mort, 175, 176

Jugement qu'en faiſoit M. Deſcartes, *là-même.*

Lunette de Galilée entre les mains de M. Gaſſendi, 203

Galilée eſt le premier Auteur de l'expérience du Vuide & du Vif-argent, 228

Comment M. Deſcartes a été ſoupçonné d'avoir pris quelques ſentimens à Galilée, 542, 543

Gandais (M. de) Mathématicien ami de M. Deſcartes, 176

Gardie (Magnus-Gabriel de la) grand Chancelier de Suéde, oncle du Roy Charles X I. 436

Gaſſend (Pierre) Prevôt de Digne. Voyez la table de la *prem. part.*

Jugement de M. Deſcartes ſur ſa diſſertation des Parhelies, 134

M. Gaſſendi vient à Paris & s'y établit, 131, 132

Il réfute les Méditations Métaphyſiques de M. Deſcartes, 134, 135, 136, 137, 211

Ses inſtances ou replique à la réponſe de M. Deſcartes, 205, 206, 207, 08, 210, 211, 280

Réponſe de M. Deſcartes à ces inſtances, 279, 280

Quelle étoit ſon amitié pour M. Deſcartes, & celle de M. Deſcartes pour luy, 131, 132, 136, 214

Sa jalouſie, 134, 490

Sa douceur inimitable, 207

Sa modération diſſimulée, 135, 208, 264

Ses foibleſſes, 133

Son aigreur, 208, 264, 279

Plaintes de M. Deſcartes contre la conduite de M. Gaſſendi, 205

Humeur d'Humaniſte ou de Grammairien dans M. Gaſſendi, 460

Voyez auſſi la table de la *prem. part.*

Caramuel ſe vante d'être plus doux & plus honnête que M. Gaſſendi à l'égard de M. Deſcartes, 209 210

En quel ſens M. Gaſſendi vouloit devenir chef de

de secte ? 210
Il est solicité d'écrire contre les Principes de M. Descartes par Rivet, Bornius, & Sorbiére.
Il refuse de le faire & se contente de dire quelques injures à M. Descartes, 263, 264
Différence de la conduite de M. Gassendi d'avec celle du P. Bourdin Jésuite à l'egard de M. Descartes, 264
M. Clerselier cherche les moyens de racommoder M. Descartes avec M. Gassendi, 280
Réconciliation de M. Gassendi faite avec M. Descartes par M. l'Abbé d'Estrées aujourd'huy Cardinal, 342, 343
Géometrie. Voyez la table de la *prem. part.*
Jugement que M. Descartes faisoit de cette science, 481, 482
Gibieuf (Guillaume) de l'Oratoire, ami de M. Descartes. Voyez la table de la *prem. part.*
M. Descartes luy envoye le manuscrit de ses Méditations pour les examiner, 105
Ses bons offices envers M. Descartes, 113
Il se rendit son défenseur, 158
Mort du P. Gibieuf & son éloge, 159
Conformité des sentimens de M. Descartes avec ceux du P. Gibieuf sur la liberté de l'homme, 516
Gilbert (Guillaume). S'il est vray que M. Descartes ait pris de luy ce qu'il a dit de l'Ayman ? 543
Gillot Mathématicien, domestique de M. Descartes. Son éloge, 456, 457
Voyez plus amplement la table de la *prem. part.*
Glande pinéale ou conaire, siége de l'Ame dans le cerveau, 64, 65, 398
L'on ne doit pas prendre cette opinion tellement à la lettre que lors que cette Glande est dessechée ou anéantie il s'ensuive que l'Ame ne puisse pas agir indépendemment d'elle dans le lieu même sa situation, *là-même*
Golius (Jacques) Profess. à Leyde, ami de M. Descartes Voyez la table de la *premiere part.*
Il étoit habile dans les langues orientales, mais assez mediocre Mathématicien, 48
Il fut Recteur de l'Université de Leyde en 1642, & rendit service à M. Descartes contre Voetius, 157
Gorlæus (David). Son sentiment sur l'Ame de l'homme, 145, 146
Grace de J. C. Prédestination des Elus; libre-Arbitre de l'homme. Voyez le titre de *Liberté*.
Retenuë de M. Descartes sur ces matiéres, sur tout celles de la Grace surnaturelle, de la Prédestination, & de la Réprobation, 245, 246, 512, 513, 514, 515, 516, 517
Modestie & précaution pour en parler conformément aux maximes de la Théologie, *là-même*.
Grammaire. M. Descartes n'en negligeoit pas les regles dans ses compositions, 472, 473,
Voyez aussi le titre *Orthographe*.
Il possedoit la Grammaire éminemment, mais moins en Grammairien qu'en Philosophe, 485
Idée d'une langue universelle, ou d'une Grammaire générale & raisonnée, dont M. Descartes donne un essay, 485
Grand-Amy (Jacques) Jésuite ami de M. Descartes, 159
Son invention pour faire une aiguille aimantée qui ne décline point, 201, 202
M. Descartes luy fait present de ses livres, 240
Grand-Maison, nom d'une terre appartenant à M. Descartes le Philosophe, 260
V. aussi la table de la *prem. part.*
Grat, nom d'un chien de M. Descartes, 456 *en marge.*
Grew ou *Grævius* (Jean George) Profess. à Utrecht. Voyez la table de la *prem. part.*
C'est à M. Grævius que je suis redevable de la médaille de M. Descartes qui se trouve à la page 431
Groningue ville de Frise.
Jugement de l'Université de Groningue rendu en faveur de la Philosophie & de la personne de M. Descartes contre Schoockius & Voetius 197, 250, 251, 252, *& suiv.* 255, 256, 257, 258, 259
Guédreville (M. du Bois de) Maître des Requêtes assiste aux funérailles de M. Descartes à Sainte Geneviéve, 442
Guillaume Lantgrave de Hesse-Cassel épouse la sœur de Frederic Guill. Electeur de Brandebourg éléve de la Princesse Palatine Elizabeth, 234
Eloge de la Lantgrave sa femme, 235
Guillaume II du nom Prince d'Orange. Voyez le titre *Orange*.
Gutschowen ou *Gutschovius* (Gerhard) Professeur des Mathématiques à Louvain, ancien domestique de M. Descartes. Secours dont il assista M. Clerselier pour le traité de M. Desc. de la Formation du Fétus, 399, 456

H

HAestrech (Godefroy de) Gentil-homme du pays de Liege retiré en Holl. ami de M. Descartes, 35, 116
Il est incommodé de la Pierre, 249
Hanovre. Duc de Hanover. Voyez le titre *Ernest Auguste*. *Item* le tit. *Iean Frederic*.
Duchesse de Hanover. Voyez le tit. *Sophie* Princesse Palatine. *Item* le tit. *Benedicte* Princesse Palatine.
Hardy (Claude) Conseiller au Châtelet. Voiez la table de la *prem. part.*
Il fait dessiner les jardins des Tuilleries & de Luxembourg à Paris pour M. Descartes, 200, 201
Sa mort, 365
Hardy (Sebastien) Maître des Comptes. Voyez la table de la *prem. part.*
Sa mort, 365
Harriot (Thomas). S'il est vray que M. Descartes ait pû profiter des Ecrits de Harriot? 540, 541, 542
Hartsoecker où selon nous Hartsoucre (M.N. .) Hollandois demeurant à Paris, 553
Harvée (Guillaume) Médecin Anglois, estimé de M Descartes, 36
Comment M. Descartes a pû profiter de son opinion de la circulation du sang, 543, 544, 545, 546
Hastrecht Voiez le tit. Haestrecht.
Haye (Adrien Chanut sieur de la) gendre de M. Clerselier, 241
Hedwige-Sophie de Brandebourg, Lantgrave de Hesse, instruite pour la Princesse Elizabeth sa parente, 234, *item* 557
Eloge de cette Princesse, 234, & 235
Heereboord (Adrien) Profess. Cartésien à Leyde ami de M. Gassendi, 207
Il introduit la Philosophie Cartésienne dans l'Université de Leyde avec M. Heydanus, 267
Sa prudence & son industrie pour se ménager, *là même.*
Il est persecuté par les Thèologiens & les Ministres de Leyde pour la Philosophie Cartésienne, 320, 321, 322
De quelle maniére il obéit au Décret qui défend de parler de M Descartes dans les leçons, & qui ordonne de se renfermer dans les limites de l'ancienne Philosophie d'Aristote, 321
Eloge de Heereboord fait pas M. de Sorbiére, 322
Il est défendu & protegé contre Révius par tous les sçavans & les honnestes gens de Leyde, *là même.*
Heide ou *Heidanus*. Voiez le tit. *Heyde* ou *Heydanus*.
Heinsius (Daniel) Profess. à Leyde. Voiez la table de la *prem. part.*
Ennemi de Saumaise, & point ami particulier de Descartes, 69, 70
Heinsius Curateur de l'Université de Groningue, 256
Herbert (Edoüard) Baron de Cherbury. Jugement de son livre *De Veritate*, 14, 15
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Hervorden ville & Abbaye en Allemagne, 235
Hesse-Cassel. Le Lantgrave de Hesse-Cassel. Voiez le tit. *Guillaume*.
Voiez aussi le titre *Heduwige-Sophie.*
Heurnius (Othon) Professeur en Médecine à Leyde. Voiez la table de la *prem. part.*
Il favorise les ennemis de M. Descartes dans son Université, 318
Il devient Recteur de l'Université aprés Spanheim & emploie son autorité contre les Professeurs Cartésiens ses collégues, 321, 322
Heyde ou *Heydanus* (Abraham) Ministre sectateur de Descartes interdit la prédication à Voetius pour ses insolences, 30, 48
Eloge de Heydanus, 48, 49, 50, 322
Il préche à la Cartésienne avec beaucoup de succés, 50, 322
Il travaille à introduire la Philosophie Cartésienne dans l'Universié de Leyde, 267, 322
Il est persecuté par Révius, Triglandius & autres Théologiens Protestans ses collégues, pour la Philosophie Cartésienne, 320
Il devient suspect aux Protestans à cause de ses maniéres Cartésiennes; & pour se délivrer de la cabale de ses Ennemis, il se demet du Ministére, 322, 233
Hire (Philippes de la) Professeur Royal des Mathématiques à Paris, a effacé tous ceux qui avoient écrit des Coniques avant luy, 326
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Tables lunaires inventées par M. de la Hire, 546
Hobbes (Thomas) Philosophe Anglois Son histoire & son éloge. 119, 120
Ses objections sur les Méditations de M. Descartes, *là-même.*
Jugement que fait M. Descartes du génie de

cet Anglois. 121, 124
Ses objections sur la Dioptrique de M. Descartes. 122. 123
Différence de son *Esprit interne* d'avec la *Matiere subtile* de M. Descartes, 122, 123, 544
Son livre *de Cive*, & le dessein de l'Auteur dans cet ouvrage, 173, 174
Jugement qu'en fait M. Descartes, 174
Soins de M. Sorbiére pour faire valoir cet ouvrage de M. Hobbes, *là-même*.
M. Descartes témoigne n'être point curieux de voir les autres Ecrits de cet Anglois, 202
M. Hobbes vouloit faire croire que M. Descartes avoit formé sa matiére subtile sur son esprit interne, 544
Hollande- Théologiens de Hollande opposez à la Philosophie de M. Descartes, pour l'intéreſt de leur Religion.
Voiez les titres, *Utrecht*, *Leyde*, *Voetius*, *Revius*, *Triglandius*.
Hollande appellée le Réfuge des Catholiques du temps de M. Descartes, 525
Justiciers de Hollande lents pour l'expedition des affaires. Voiez le titre *Justiciers*.
Classes & études de Hollande. Voiez la table de la *prem. part.*
M. Descartes se dégoûte du séjour de Hollande, 325, 368
Hollenck ou de *Holleng*, ami de M. Descartes, 176
Homme. Sujets que l'Homme a de croire qu'il est le plus parfait des ouvrages du Créateur, 313
Traité de l'Homme par M. Descartes. Voiez la Liste de ses Ouvrages.
Composition de l'Homme selon luy, 397, 398
En quoy consiste l'essence de l'Homme, 500, 501
Hooghelande ou *Hoochlandt* (Corneille de) Gentilhomme Cathol. Holland. ami de M. Descartes.
Voiez la table de la *prem. part.*
Il est le correspondant de M. Descartes à Leyde, 249, 251, 294, 350, 351, 369, 386, 393
Eloge de M. de Hooghelande, 295
Il est le Médecin des Pauvres, & de ses amis, 249 295
Sa charité universelle pour tout le genre Humain, 295
Il dédie un livre de Metaphysique Cartésienne à M. Descartes, 295, 296
On prend M. de Hooghland pour M. Descartes à Rome, *là même*.
Il soûtient & fortifie M. de Raey contre les ennemis du Cartésianisme, 350
M. Descartes met en dépôt chez luy ce qu'il n'emporte point en Suéde, 386, 428.
& M. de Hooghelande en fait faire l'inventaire aprés sa mort, 429
Hoolck, ou *Vander-Hoolck*, Magistrat d'Utrecht ami de Descartes, 35, 64
Il protége Régius par la consideration de M. Descartes, 147
Sa prudence, ses avis à Régius, 149, 150, 151, 153
Il est député de sa Province pour les Etats Généraux, 153
Hornius ou *Van-Hoorn* (Jean) Disciple de Régius, 151
Hornius (George) se vantoit d'avoir découvert le conduit du Chile indépendemment de Pecquet, 546
Horoscope. Vanité de l'horoscope, 26, 454
Effets pernicieux de l'Astrologie jud. sur l'imagination de ceux qui y croient, *là même*.
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Hortensius (Martin) Mathémat. Holland.
Sa mort, 25, 26, 454
Voiez la table de la *prem. part.*
Hudde (Jean) Mathem. Holland. Bourguemaître d'Amsterdam, défend M. Descartes contre Wallis & ses autres ennemis, 542
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Huelnerus Hollandois, fait des objections sur les Méditations de M. Descartes, 138
Hugenius. Voiez le tit. *Huyghens*.
Humanitez, Belles Lettres, Philologie, &c.
Voiez la table de la *prem. part.*
Comment M. Descartes a négligé ou cultivé ces connoissances, 484, 485
Huyghens (Chrêtien) Mathem. Hollandois de l'Acad. Royale des Sciences.
Voiez la table de la *prem. part.*
Il étoit ami & sectateur de M. Descartes, 157 380
Son éloge, 298, 299
Il censure le livre du P. Grég. de S. Vincent, touchant la Quadrature du cercle, 275
Il est fait Curateur de la nouvelle Université ou Ecole illustre de Breda, 297
Comment il est devenu habile par la Méthode de M. Descartes, 299
Prédiction de M. Descartes accomplie en luy, *là même*.
Son attache pour la Philosophie de M. Descartes

cartes ; 299, 380
Sa prédiction touchant le succés des expériences du vif-argent, dont il prétendoit que ni M. Pascal ni les autres défenseurs du vuide ne viendroient à bout que par les Principes & les Phénomenes de M. Descartes, 380
Hypocrites. Les Superstitieux & les Hypocrites, parviennent plus facilement à une haute réputation de pieté que ceux qui ont l'esprit droit & le cœur sincére. 335

I

IDées ou notions primitives, 487
Igby (Kenelme de) seigneur Anglois Catholique, ami de M. Descartes,
Leur commerce mutuel, 244, 245, 246
Son ouvrage sur l'immortalité de l'Ame, *là même*.
Sa prison & sa délivrance, *là même*.
Immortalité de l'Ame. Voiez le titre *Ame humaine*.
Impie, *Impieté*. Calomnies des Protestans qui ont accusé M. Descartes d'impieté. Voiez le titre *Athée*, *Athéisme*.
Inclinations de M. Descartes. Voiez le titre *Affections*.
Indifférence de l'Homme pour le bien & le mal. Voiez le titre *Liberté*, & le titre *Grace de Jesus-Christ*.
Infini. Maniéres modestes dont M. Descartes parle de l'Infini ; 118, 119, *item pag.* 506
Infini & *Indefini*. Différence de ces deux termes expliquée par M. Descartes, 312, 313
Inquisition Romaine. Différence de son autorité & de sa jurisdiction limitée d'avec celle du Pape ou du S. Siége, 529
Inventeurs, *Inventions*. Voiez la table de la *prem. part*.
M. Descartes a toute la gloire des premiers Inventeurs dans la Philosophie, 545
Il a plus inventé seul que tous les autres Philosopes ensemble ; & comment ? *là même*.
Il peut se trouver deux ou plusieurs Inventeurs d'une même chose. Voiez-en des exemples, 545, 546
Indifférence de M. Descartes pour la gloire de l'Invention, & pour paroître Inventeur ou premier Auteur d'un sentiment, 546, 547
Diverses especes d'Inventions, & quelle gloire elles peuvent mériter, *là même*

J

JAnsenius (Cornel.) Evêque d'Ipres. M Descartes paroît peu curieux de lire son livre sur la Grace, 517
Voiez la table de la *prem. part*.
Jardins. Desseins des Jardins des Thuilleries & de Luxembourg à Paris, envoiez à M. Descartes, 200, 201
Jean Fréderic, Duc de Hanover, 236
Jésuites. Voiez la table de la *prem. part*.
Estime & reconnoissance de M. Descartes pour eux, 71, 72, 75, 76, 80, 240, 489 490
Il est appellé Jésuite sauvage ou Jésuite de robe-courte par les Ministres d'Utrecht, 93, 318
Il est accusé d'être leur disciple, leur fauteur, leur espion, leur ami, & de travailler pour leur service dans la Hollande, 189, 195, 196, 318, 321
Il se broüille avec eux, ou plûtôt avec le P. Bourdin personnellement. 71, 72, 73, 74, 75
Il leur declare honnestement la guerre. 74, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 84, 85, 86, *item p.* 164, 165
Ils la réfusent, & ne veulent point prendre de part à la querelle particuliére du P. Bourdin, 81, 85, 165
Estime & affection des Jésuites pour M. Descartes, 72, 264, 265
Sentimens favorables des Jésuites pour la la Philosophie de M. Descartes, 159, 240, 264, *item* 284, 285
Les deux principaux de la Compagnie en France, sc. l'Assistant du Général, & le Provincial de France, qui fut aussi Confesseur du Roy se déclarent pour luy, 159, 160, 264
Union de sentimens & d'interests de tous les Jésuites entre eux, 72, 74, 75
Union de sentimens & d'amitié entre M. Descartes & les Jésuites sur la Philosophie, 264, 265, 284
Pourquoy les Jésuites apprehendent la nouveauté des opinions dans la Philosophie, 71
Les Jésuites ne sont pas tellement attachez aux anciennes opinions sur la Philosophie qu'ils n'en osent proposer aussi de nouvelles, 285
Considérations de M. Descartes pour les Jésuites. Il épargne la Scholastique pour

l'amour

l'amour d'eux, 225, 226, 483
Il leur rend de fréquentes visites, 239, 240
Et leur fait présent de ses livres, *la-même.*
Nouveau sujet de chagrin contre quelques-uns de leur Compagnie, 240, 284
Il eut pour leurs avis la docilité d'un Ecolier pour un Maître, jusqu'à la fin de ses jours, 489, 490

Jets d'Eau. Voyez le titre *Eau.*

Jonsson, ou *Jousson* (Samson) Predicat. de la Reine de Bohéme, puis Profess. à Breda, Cartésien. Estime qu'il fait de M. Gassendi, dont il abandonne néantmoins les sentimens pour retourner à ceux de M. Descartes, 210
Il est fait Professeur dans la nouvelle Université de Breda, 296, 298

Justiciers de Hollande longs dans leurs procédures, & lents à terminer les procez, 320.

K

KEpler (Jean) Mathématicien d'Allemagne. Voyez la table de la *prem. part.*
En quoy, & comment M. Descartes a pû profiter de ses lumiéres, 542

Kircher (Athanase) Jésuite, prévenu d'abord contre la Philosophie de M. Descartes. Recherche ensuite son amitié, 284.

L

LAboureur (M. le) Bailly de Montmorency, Poëte Cartésien, 266
Il assista aux funérailles de M. Descartes à sainte Géneviéve l'an 1667, 442

Ladislas IV Roy de Pologne. Voyez la table de la *prem. part.*
Il fait demander la Princesse Elizabeth de Bohême Princesse Palatine qui le refuse, 231

Lalemant, ou, l'*Allemant* (Pierre) Chan. Reg. Prieur de sainte Géneviéve, & Chancelier de l'Université, fait l'Oraison funébre de M. Descartes, 439, 440, & 441
On l'a crû Auteur de son Epitaphe latine de sainte Génevieve, 443, 444

Lamoignon (Guillaume de) Prémier Président au Parlement de Paris, attiré dans l'étude des Mathématiques par M. Mydorge son cousin; se garantit des charmes de ces sciences aprés en avoir acquis une connoissance suffisante, 526

Launay (L'Abbé de) ami de M. Descartes luy fait des objections, 176

Launoy (Jean de) Théologien du Cardinal d'Etrées, 342

Lecture. Voyez le titr. *Livres.*
Inconvéniens des grandes lectures & de la multitude des livres, 406, 407, 467, 468, 469, 470
Habitudes de M. Descartes pour la lecture des livres. Comment il lisoit peu, & comment on pouvoit dire qu'il avoit beaucoup lû, 467, 468, 470, 471
Utilité qu'on peut retirer de la lecture des livres, 468, 470

Lens. Bataille de Lens gagnée par feu M. le Prince, le 20 d'Aoust 1648. 349

Lentulus, ou de *Lentz* (Cyriacus) Adversaire injurieux à M. Descartes, 445, 446

Leucippe ancien Philosophe. Conformité prétenduë des sentimens de cét ancien avec ceux de M. Descartes, 535

Leuw, ou, *Van-Leew* Magistrat d'Utrecht, ami de Descartes, 35, 153, 216

Leyde. Université de cette ville. Voyez la table de la *prem. part.*
Progrez du Cartésianisme dans cette Université, 265, 267
Troubles excitez contre les Cartésiens par les Théologiens de cette Université, 314, 315, 316, 317, 318, 319
On défend la Philosophie de M. Descartes dans cette Université, & on ordonne celle d'Aristote, selon les anciens statuts, 321

Liberté & *Libre-arbitre.* Voyez la table de la *prém. part.*
Calomnies des Ministres & Théologiens de Leyde contre M. Descartes sur ce point, 315, 512, 513, 514, 515, 516, 517

Libertins. Voyez la table de la *prém. part.*
Les Méditations de M. Descartes ruinent les raisonnemens des Libertins & des Athées, 115
Mauvais raisonnemens des Libertins sur la Réprobation & les peines éternelles des damnez, 517

Libraires. Gens intéressez trafiquant de la réputation de leurs Auteurs, 102, 113
Voyez aussi la table de la *prém. part.*
Comment les Auteurs doivent prendre les intérêts de leurs Libraires, & les faire joüir de leurs droits, 165, 166
M. Descartes peu content de ses Libraires, 166, 281
Libraires plus intéressez à leur gain qu'à la réputation de leurs Auteurs, 208
Privilége nuisible à l'Auteur, *là-même.*

Elzevier

Elzevier & le Maire Libraires de Hollande à Amsterdam & à Leyde, se plaignent du peu de debit des livres de M Descartes selon la coûtume de tous les Libraires, 265,
item, 281
Libre-Arbitre. Voyez le titr. *Liberté.*
item. le titr. *Grace* de J C.
Limborch, ou, *Limbourg* (Philippes van) Profess. Armin. ou Remontr. 214
Voyez aussi la table de la *prém. part.*
Limousin, valet de M. Descartes, 457
Voyez aussi la table de la *prém. part.*
Liraus (Juste de Lire) Profess. à Utrecht, 4, 5, 153, 154, 155.
Voyez aussi la table de la *prém. part.*
Livres. Voyez la table de la *prém. part.*
Usage des livres. Voyez le titr. *Lecture.*
Voyez aussi le titr. *Auteurs* de Livres.
Du peu de passion qu'avoit M. Descartes pour faire des livres, 100, 281
Ses chagrins & ses repentirs sur cela. *là-même,* & pag. 182
Son renoncement aux livres, & à l'étude qui vient de la lecture, 468
Voyez aussi la table de la *prém. part.*
M. Descartes avoit peu de livres. Sa Bibliothéque, 273, 467, 468
Inconvéniens de la multitude des livres, 406, 407
Usage des livres. Comment les livres peuvent être utiles ou pernicieux, 468, 469, 470
Titres de livres trompeurs & ambigus à dessein de leurrer les Marchands & les Lecteurs, 187, 188
Trois sortes de Livres, dont la lecture produit une mauvaise érudition, 469
Logarithmes, ou, Nombres artificiels substituez aux vulgaires proportionnels pour éviter la multiplication & la division dans la régle des proportions.
Traité des Logarithmes selon l'analyse & la méthode de M. Descartes par Théodore Rembrantsz Cartésien.
Voyez le titre *Rembrantsz*, cy-aprés.
Longomontanus (Christianus Severini) Mathématicien de Danemarc. Son âge, 274
Il entre en dispute avec Pellius & les autres Mathématiciens de l'Europe touchant la Quadrature du cercle, *là-même*, & 275
Louches. Inclination que M. Descartes avoit pour les Louches : & son origine, 499
Louis le Juste, R. de France. Voyez la table de la *prem. part.*
Sa mort, 240
Louis-le-Grand protége M. Descartes & luy donne des pensions *en considération de ses grands mérites & de l'utilité de sa Philosophie,* 327
Il luy fait une seconde pension avec l'agrément d'une charge honorable, pour l'attacher & l'établir en France, 338, 339, 340 & *suivantes.*
Louis-Henry Comte de Nassaw. Voyez le titre de *Nassaw.*
Louise-Henriette de Nassaw-Orange, Electrice de Brandebourg, 23, *item* pag. 557
Louise-Hollandine, Princesse Palatine, Abbesse de Maubuisson. Sa bien-veillance pour M. Descartes, 236
Sa conversion, 236, 237
Louvain. Université de Louvain devenuë presque toute Cartésienne, même dans la Faculté de Théologie, 522
Lucas (Marguerite) Duchesse de Newcastle en Angleterre compose la vie de son mary, & la luy dédie, 364.
Lucréce Poëte & Philosophe. Conformité prétenduë de ses sentimens avec ceux de M. Descartes, 535
Luines (Louis Charles d'Albert Duc de) traduit les Méditations de M. Descartes en nôtre langue, 171
Mort de ce Seigneur, *là même en marge.*
M. Descartes luy rend visite, 241
Il luy fait présent de son Traité des Passions de l'Ame, 393
Lunettes, & verres de Lunettes. Voyez la table de la *prem. part.*
Lunettes de longue vûë, ou d'approche, par qui inventées ? 176
Lupus, ou *Wolfs* (Chrétien) Ermite Augustin Docteur de Louvain, fait censurer la doctrine de M. Descartes. Il condamne ensuite cette censure & sa propre conduite. Il devient Cartésien & defenseur de sa doctrine, 522

M

Magnan Minime. Voyez *Maignan.*
Magnen (Jean Chrysostome) Profess. à Pavie Auteur du Democrite ressuscité, 379
Magni, ou de *Magnis* (Valérien) Capucin Milanois, demeurant en Allemagne & en Pologne, écrit contre Aristote, 329
Il fait des expériences du vuide, *là-même.*

Il devient

Il devient Plagiaire de Torricelli, 329
Il est convaincu de son vol par M. de Roberval, 329, 330
Maignan (Emmanuel) Minime de Toulouse Professeur en Théologie à Rome, fait des objections sur les Principes de M. Descartes, 379, 380
Son ouvrage touchant les horloges & les cadrans, *là-même.*
Major (Jean Daniel) Médecin & Professeur à Kiel en Holsace traduit & publie en latin la Méchanique de M. Descartes, 400,
Marca (Pierre de) Archevêque de Paris, accusé injustement de Calvinisme, 524
Marchais, nom d'une terre appartenant à M. Descartes le Philosophe, 460
Voiez la table de la *prem. part.*
Marêts, ou *Marais*, lat. *Maresius* (Samuël des) Voyez le tit. *Desmarêts.*
Marion (René) Notaire de Beaufort en Anjou, 220
Marivaux (Henry de) est du festin de la reconciliation de M. Descartes avec M. Gassendi chez M. l'Abbé d'Estrées, 324
Cét Abbé considéroit particuliérement M. Descartes. Il étoit de l'ancienne maison de l'Isle. Il étoit fils de François de l'Isle-Marivault, Gouverneur d'Amiens, & d'Anne de Balzac Dame de Montagu; frére du Marquis de Marivault, qui mourut subitement à Paris en 1666; oncle de la Marquise de Cauvisson; neveu de Jean de l'Isle-Marivault Capitaine des Gardes du corps du Roy Henry III, qui fut tué l'an 1589 par le sieur de Marolles, pére de l'Abbé qui suit dans le fameux duel, qui fut le dernier de ceux qui se firent en champ clos. Cét Abbé fut noyé dans la Seine le 18 de May 1652.
Marolles (Michel de) Abbé de Villeloin, ami de M. Descartes, & de M. Gassendi, 342
M. de Marolles a été injustement soupçonné de Calvinisme, 524
Martigny (le sieur de) ami de M. Descartes, & son correspondant, 56
Mathæus, ou *Mathieu* (Antoine) Professeur en droit à Utrecht. Voiez la table de la *prem. part.*
Il agit contre M. Descartes avec ses confréres, 153, 154, 155
Mathématiques. V. la table de la *prem. part.*
Jugement de M. Descartes sur l'usage de ces connoissances, 481, 482
Jugement qu'il faisoit des principaux Mathématiciens de l'antiquité, *là même.*
D'où vient le rebut & l'éloignement de beaucoup de bons esprits pour l'étude des Mathématiques? *là-même.*
Maubuisson. Madame l'Abbesse de Maubuisson. Voyez le titre *Louise-Hollandine.*
Maurice, Prince Palatin, 231
Il sert le Roy d'Angleterre Charles II. son cousin germain contre les Parlementaires, & perit sur la mer, 235
Maurier (M. du) ami de M. Descartes fait travailler aux Lunettes de longue vûë, 46
Médaille frappée en Hollande à la mémoire de M. Descartes, 431
Médecine, Estime de M. Descartes pour cette science. Son jugement sur la maniére dont on la traitoit de son têms, 482
Les Médecins de Facultez peu favorables à M. Descartes, se liguent avec les Philosophes de Colléges contre luy, 417, 482
Voyez plus amplement la table de la *prem. part.*
Meilleraye (Charles de la Porte de la) Maréchal Duc & Pair de France, Grand Maître de l'Artillerie, sur-Intendant des Finances, honore M. Descartes de son amitié, & prend soin de sa Pension, 327, 461
M. Descartes luy fait present de son traité des Passions, 393
Méland Jesuite, ami & sectateur de M. Descartes.
Il fait un abrégé des Méditations Métaph. de M. Descartes, & les met dans la méthode scholastique, 161
Reconnoissance de M. Descartes pour ce travail, 162
Il luy fait présent du livre de ses Principes, 240
Ce Pére dit adieu à M. Descartes, & va en Amérique convertir les Infidelles, 265
Il engage M. Descartes à donner une nouvelle explication de l'Eucharistie, selon ses Principes, 519, 520, 521
Mélian (M. N...) fait amitié avec M. Descartes, 217
Mémoire. Sentiment de M. Descartes sur cette faculté, 65, 66
Trois sortes de Mémoires. *là-même.*
Ménaudiere. Voyez le titre de *Michaudiére.*
Madame de la Menaudiére de la ville de Tours n'avoit jamais vû M. Descartes qu'en peinture, 500, 501
Mersenne (Marin) Minime, ami & sectateur de M. Descartes. Voyez la table de la *prem. part.*

Sa passion pour faire recevoir la Philosophie Cartésienne par toute le terre, 301, 106, &c.
Il traduit & fait imprimer un Traité de la Vérité composé par Edoüard Herbert Baron de Cherbury, 14, 15
M. Descartes n'estimoit pas beaucoup cet ouvrage, *là-même.*
Il fait divers voyages dans les Provinces du Royaume durant l'Eté & l'Automne de l'an 1639. 38
Il fait un voyage en Italie durant l'Hyver de 1639 & 1640, 55, 56
Il défend M. Descartes contre le P. Bourdin Jesuite, 73, 74
Il se broüille avec ce Pére pour l'amour de M. Descartes, 82, 83
Il est sollicité sottement par Voetius pour écrire contre M. Descartes, 93
Eloges outrez qu'il reçoit de ce Ministre dans cette esperance, 92
Il prend soin de l'édition des Meditations Metaphysiques de M. Descartes. Il luy cherche des censeurs, & luy fait faire des objections pour éclaircir la vérité de plus en plus, 106, *& suiv.* jusqu'à la 138
Il défend M. Descartes contre Voetius, 143, 144
Mersenne fait un voyage en Italie dans l'Automne de l'an 1641, 158
Calomnie ridicule de Voetius touchant le P. Mersenne, 189
Crédit du P. Mersenne sur l'esprit de M. Descartes, 200
Il est souvent visité par M. Descartes durant ses voyages en France, 217
Son livre *Cogitata Physico-Mathematica*, & son voyage de l'an 1644 en Italie, 246, 247
Son retour au commencement de Juillet de l'an 1645, 274, 228
Il censure le livre du P. Greg. de S. Vincent touchant la Quadrature du cercle. Et ce Pere écrit contre luy, 275, 276
Il retourne en Italie l'hyver suivant & ne revient qu'au commencement de Septembre de l'an 1646, 286
Maladie du P. Mersenne en 1647. Le Chirurgien luy coupe l'artére en le saignant, 325
Il avoit rapporté d'Italie en France l'expérience du Vuide ou du vif-argent l'an 1645, 228
Le P. Valerien Capucin luy dédie son Traité de l'Athéisme d'Aristote, 329
Il est du festin de la réconciliation de M. Descartes avec M. de Roberval chez M. l'Abbé d'Estrées, 342
Maladie du P. Mersenne, 348, 350, 351, 352, 354
Mort de ce Pere, 352, 353
Son éloge, *là-même.*
Caractere de son esprit, 353, 354, 355, 381, 382
Ses services envers le Public, & en particulier à l'égard de M. Descartes, 353, 354, 355, 356, 377, 382
Mesland. Voyez le tit. *Méland.*
Mesnil-Saint-Denis terre à M. de Montmor, dont il offre l'usage à M. Descartes en vain, 462, *en marge.*
Métaphysique. Méditations Métaphysiques de M. Descartes. Voyez la liste de ses ouvrages.
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Différence entre les choses Metaphysiques & les véritez Metaphysiques, 115, 116
Méthode. ou Regle universelle de M. Descartes pour vérifier toutes sortes de propositions, 106, 114, 138
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Metius (Jacques) d'Alcmaer frere du Mathematicien Adrien Metius, inventeur des lunettes de longue vüë, 176
Michaudiere (Madame de la) Maîtresse prétenduë de M. Descartes en sa jeunesse, 500, 501
Missions Evangeliques. Sentiment de M. Descartes sur le choix des esprits pour les Missions étrangéres, 265
Mode. La mode dans les habits & dans le commerce de la societé civile. Comment M. Descartes la suivoit ou la negligeoit, 447
Monde. Si le monde est fini, infini, ou indéfini. Réponse de M. Descartes à la Reine de Suéde 311, 312. 313
Montmor (Henry Louis Habert Seigneur de) Maître des Requêtes. Son Poëme de la Nature ou des choses naturelles selon les Principes de M. Descartes, 266, 267
Assemblées des Sçavans chez luy pour la Philosophie nouvelle & pour les Mathematiques, 346, 347
Sa generosité extraordinaire à l'égard de M. Descartes vaincuë par le desinteressement de ce Philosophe, 462
M. Descartes luy fait present de son Traité des Passions de l'Ame, 393
Il assiste aux funerailles de M. Descartes à

Sainte Geneviéve, 442
Montre (Joseph de la) Mathémat. & Philosophe Cartésien, 553
Item pag. 1, & 3, *de la Préface.*
Montrose. Comparaison ridicule de Montrose avec Descartes faite par Sorbiére, 556
Moore. Voyez le titre *Morus* (Henry).
Moore (John ou Jean) Chevalier Anglois, Mathématicien, a prévenu M. de la Hire, &c. 546
Morale. Conduite Morale de M. Descartes. Voyez la table de la *prem. part.*
Item part. sec. p. 277, *& ailleurs.*
Philosophie morale de M. Descartes ébauchée dans le Traité des Passions, 280, 281
Il n'a point osé traiter de la Morale par la crainte de s'attirer la colére des gens de colléges, 282
Quels sont les principaux points de Morale qu'il auroit traitez s'il s'en fût mêlé, 283
Morin (Jean Baptiste) Professeur Royal à Paris.
Voyez la table de la *prem. partt*
Jugement que M Descartes fait de l'esprit de cet homme & de son livre *De Deo*, 118, 119
Mort violente, plus douce que celle qui vient des maladies. 366
Morus (Henry) Philosophe Anglois, grand sectateur & presque idolâtre de la Philosophie de M. Descartes d'abord, 359, 360, 361, 362, 363
Il propose diverses difficultez à M. Descartes qui y répond avec plaisir & exactitude, 360
Il devient son adversaire long-têms aprés sa mort & attaque sa Metaphysique, 360, 363
Morus (Jean). Voyez *Moore.*
Mouvement perpetuel trouvé à Amsterdam, & raillé par M. Descartes, 200
Mouvement de la terre enseigné par Copernic, supposé par M. Descartes ave un tour nouveau, 223
Moyse Legislateur des Hebreux. Conformité de la Philosophie de M. Descartes avec celle de Moyse, c'est-à dire l'histoire de la création dans la Genese, 511
Item pag. 544
Multitude souvent contraire au bon parti & à la vérité, 104
Voyez encore la table de la *prem. part.*
Mydorge (Claude) Tresorier de France.
Voiez la table de la *prem. part.*
Son éloge, 325, 326
Son Traité des Sections coniques, 43, 326
Milord Candische le sollicite en vain pour s'établir en Angleterre, 67, 68
Prudence de M Mydorge pour ne pas irriter les Jésuites contre M. Descartes, 78, & 76
Il est souvent visité par M. Descartes durant ses voiages de 1644, & 1647, en France, 217, 324
Mort de M. Mydorge, 325, 426
Sa passion excessive pour les Mathématiques, & les grandes dépenses que cette passion luy a fait faire, *là-même.*
Ses Ecrits laissez à sa mort, 326

N

Nassaw (le Comte de) consulte les Universitez d Allemagne & de Hollande sur le Cartésianisme qui se glissoit dans son Université de Herborn, 525
Neuchastel. Voyez le titre *NeWcastle.*
Neuville (Gerard de) de Wesel Professeur à Bréme, Philosophe Cartésien, 350
Newcastle (Guillaume Cavendish Duc de) Seigneur Anglois, 67, 287, *en marge.*
Son amitié & ses relations avec M. Descar- 363, 364
Niceron (Jean François) Minime. Sa vie, sa mort, son amitié avec M. Descartes, son éloge, 300, 301
Son Thaumaturgue Optique imparfait, recommandé premierement au P. Mersenne, puis à M. de Roberval inutilement, *là-même.*
Nievenius Curateur de l'Université de Groningue, 256
Noël (Estienne) Jesuite, ami de M. Descartes, 159
Sa vie, 285
Il est fait Recteur du Collége de Clermont à Paris, & fait present à M. Descartes de deux ouvrages de Physique de sa composition, 284
Conformité de quelques-uns de ses sentimens avec ceux de M. Descartes, 285
Il prend le parti de M. Descartes contre M. Pascal touchant le Vuide, &c. *là même.*
Notions primitives, ou idées, 487
Nouveautez. On ne doit point proposer d'opinions nouvelles comme nouvelles, mais apporter seulement des raisons nouvelles en retenant le nom & les apparences des anciennes, 149

La nouveauté est presque ce que l'on a eu de plus plausible & de plus vray-semblable à reprocher à M. Descartes, 530
Préjugé déraisonnable contre la nouveauté, 530, 531
Toute nouveauté n'est point fausseté, comme toute antiquité n'est pas verité, *là-même.*
M. Descartes ne cherchoit point la nouveauté dans ses opinions, & il auroit souhaité qu'elles eussent été les plus anciennes de toutes, 536
Il ne prétendoit pas d'ailleurs s'excuser sur la nouveauté, &c. 546, 547
En quoy consiste la nouveauté des opinions de M. Descartes ? 225

O

Omelette d'œufs couvis, 449
Orange. Frederic Henry Prince d'Orange, fils de Guillaume I. frere de Maurice.
Voiez la table de la *prem. part.*
Il protege M. Descartes contre les Magistrats d'Utrecht, 193
Il fonde en 1646 une nouvelle Université ou Ecole illustre de son nom à Breda, 297, 298
Il mourut l'an 1647 au mois de Mars.
Orange. Guillaume II. du nom Prince d'Orange, fils de Frederic Henry pere de Guillaume III.
Il protege M. Descartes contre les Theologiens de Leyde, 319, 320
Oratoire de J. C. (Congregation).
Voiez la table de la *prem. part.*
M. Descartes avoit beaucoup de sectateurs & d'habiles défenseurs dans l'Oratoire, 158, 159
Orgues. Traité des Orgues écrit en Flamand par un Anonyme estimé de M. Descartes, 203
Ormesson (Olivier le Févre de) Maître des Requêtes, assiste aux funerailles de M. Descartes à Sainte Geneviéve, 442
Ormesson d'Amboile (N.. le Févre). Voiez le tit. d'*Amboile.*
Orthographe de nôtre langue. Sentiment de M. Descartes sur l'orthographe & la prononciation, 472, 473
Oüairé, Paroisse du Diocése de Poitiers, où M. Descartes avoit un fief, 490
Oxenstiern Grand Chancelier de Suéde, jaloux de la faveur & de l'élevation de la maison de la Gardie, 391
Oxenstiern, Comte de Korsholm, ami de M. Descartes, 458

P

Palatin. Electeur Palatin. Voyez le titre *Frederic V. Charles-Louis*, &c.
Princes Palatins. Voyez les titres *Edouard*; *Maurice*; *Philippes*; *Robert*, &c.
Princesses Palatines. Voyez les titres, *Benedicte*; *Elizabeth*; *Loüise Hollandine*; *Sophie*, &c.
Palatinat du Rhin préférable à tout l'empire des Tartares ou des Moscovites selon M. Descartes, 368
Pappus d'Alexandrie Mathematicien du têms de Theodose l'ancien. Voyez la table de la *prem. part.*
M. de Roberval chicane M. Descartes sur la question de Pappus, 288
Estime de M. Descartes pour Pappus, 481
Parens & *Parenté*, du peu de satisfaction que M. Descartes reçût de sa parenté aprés la mort de son pere, 94, 95
Comment ce Philosophe aimoit sa parenté, 218, 219
Voyez aussi la table de la *prem. part.*
Parhélies ou faux soleils.
Explication de ce Phénomene par Gassendi, & par Descartes, *là-même*, *item* 134
Parisanus (Æmilius) Romain, Médecin à Venise, écrit contre la circulation du sang, 36
Parmentiers ami de Descartes, 35, 216
Pascal (Etienne pére de Blaise) se joint à M. de Roberval pour M de Fermat contre M. Descartes. Voiez la table de la *prem. part.*
Il est fait Intendant de Normandie à Roüen, 39, 228
Il devient ami de M. Descartes, 381
Pascal (Blaise) fait un Traité des Coniques à seize ans, 39, 40, 41
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Ses experiences diverses de vuide ou du vif argent, 228, 229, 230, 232, 378, 379, 380
Il tache de défendre l'opinion du Vuide contre le P Est. Noël Jésuite, & contre M. Descartes, 285
Entretien qu'il eut avec M. Descartes à Paris, sur les experiences du Vuide & sur la la Matiére subtile, 228

S'il

S'il est Plagiaire de Torricelli & de Valerien Capucin ? 329
Experience sur le Puy de Domme, 330, 378. 379, 380
Faite par Messieurs Pascal & Perrier, sur les avis de M. Descartes, quoy que M. Pascal l'ait dissimulé. Conforme aux principes de nôtre Philosophe, *là-même*.
Ses Objections contre la Matiére subtile de M. Descartes, 330, 332, 378, 380
Son amitié avec M. de Roberval suspecte à M. Descartes, 378, 381
Invention de sa belle machine d'Arithmétique, 378
Il embrasse les sentimens de M. Descartes, & devient son ami, 380, 381
Il renonce aux Mathematiques à l'imitation de M. Descartes. Il se détache de l'amitié de M. de Roberval. Il se prépare à établir la Verité de la Religion Chrestienne contre les Libertins, les Deistes & les Athées 381
Patin (Guy) Médecin de la Faculté de Paris, 65
Paul Servite ou Fra Paolo. Voiez le tit. *Sarpi*.
Pecquet (Jean) a découvert le conduit du chile, 546
Pedans. Pedanterie. Comment on tombe pour l'ordinaire dans le vice de la Pédanterie, 470
Pegelius inventeur de l'art de marcher sur l'eau, 146
Peiresc (Nic. Cl. Fabry de) Conseiller d'Aix en Provence.
Composition de sa vie par Gassendi. 132
Pelagiens, Pelagianisme. Voiez le titre *Liberté*.
Descartes accusé de Pelagianisme par les Theologiens de Leyde, 315, 318, 512, 513, 514
Pell. ou *Pellius* (Jean) Mathématicien Anglois demeurant en Hollande, réfute Longomontanus sur la Quadrature du Cercle, & propose la question à M. Descartes, & aux plus habiles Mathématiciens de l'Europe qui conviennent de l'impossibilité de cette Quadrature, 274, 275
Il passe d'Amsterdam à Breda pour être Professeur en Mathemat. dans la nouvelle Université ou Ecole illustre de cette ville, 398
Il fait justice à la memoire de M. Descartes, 541
Pereira (Gomezius) Philosophe & Médecin Espagnol. Conformité de son sentiment sur l'Ame des Bêtes avec celuy de M. Descartes, 537
Il a avancé son opinion sans principes, sans méthode & sans démonstration, *là-même*.
Périer (François) Conseiller en la Cour des Aydes de Clermont-Ferrand, beau-frére de M. Pascal fait les expériences du vif-argent sur le Puy de Domme, 378, 379
Qui se trouvent conformes aux Principes de M. Descartes, 380
Il devient ami de M. Descartes, 381
Il joint ses observations & celles de M. Pascal, avec celles de M. Descartes & de M. Chanut. Voiez la table Chronologique *au* 8. *Décemdre* 1649.
Perron, seigneurie de M. Descartes, 460
Voiez plus amplement la table de la *prem. part.*
Perron (Jacques Davy du) Cardinal accusé de Calvinisme par les Protestans, 524
Perruque. Utilité de la Perruque pour la santé, 446
Petau (Denis) Jésuite. Conformité de sentimens touchant le Libre-Arbitre entre ce Pere & M. Descartes, 516, 517
Petit (Pierre) Intendant des Fortifications. Voiez la table de la *prem. part.*
Ses objections sur la Dioptrique de M. Descartes, 45, 79
Il communique à M. Pascal le jeune à Roüen, l'experience du Vuide venuë d'Italie, qu'il avoit receuë du P. Mersenne, & ils la repetent ensemble avec beaucoup de succez, 228
Il assiste aux funerailles de M. Descartes à sainte Geneviéve l'an 1667. 442
Petit (Samuël) Min. de Nismes, oncle de Sorbiére, 167, 170
Philippes Prince Palatin, 231
Il fait assassiner le sieur d'Espinay Gentilhomme François à la Haye, 234
Il se retire à Bruxelles. Il sert dans les troupes Espagnoles, & est tué devant Rétel, *là-même*.
Philosophie. Voiez la table de la *prem. part.*
Etude que M. Descartes fait de la Philosophie Scholastique, 85. 86, 483. Voiez le titre *Scholastique*.
Philosophie Morale de M. Descartes. Voiez le titre *Morale*.
Oppositions à la Philosophie nouvelle faites par les Catholiques & les Protestans, 511, 512
Eloges de la Philosophie de M. Descartes par M. de Sorbiére, quoique son Adversaire 169

Eloges de la Philosophie de M. Descartes par M. Morus, 360, 361, 362
Eloges de la Philosophie de M. Descartes par le P. Mersenne, 143, 144
Eloges de la Philosophie de M. Descartes par la Reine de Suéde, 409
Eloges publics de la même Philosophie faits par ordre du Magistrat d'Utrecht, 20, 22
Progrez de cette Philosophie en Hollande & ailleurs, 1, 2, 70, 71, 265, 267, 321, 322
Artifices de Régius pour détruire la Philosophie de l'Ecole & pour établir celle de M. Descartes, 33, 34
Artifices semblables de Hereboord à Leyde, 267, 321
Sectateurs de la Philosophie de M. Descartes, 64, 65, 290, 348, 360, 438, 498, 499
Mauvais sectateurs ou corrupteurs de sa Philosophie, 336, 337
Deux sortes de sectateurs de cette Philosophie, 68, 262, 263
Comment le nombre de ces sectateurs augmente tous les jours, 498, 499
Conformité de cette Philosophie avec celle de Saint Augustin, 126, 143, 144, 522, 523, 435. 536
Conformité de cette Philosophie avec celle de Moyse dans la Genese, 511, 544
Decret des Magistrats d'Utrecht contre la Philosophie nouvelle, 155
Jugement irrégulier de l'Université d'Utrecht contre la même Phil. *là-même, &* 158
Decret des Curateurs de l'Université de Leyde touchant la Philosophie de M. Descartes, 316, 317, 321
Principes de la Philosophie de M. Descartes, avec le détail de ses principales opinions, 223, 224; &c.
Conformité de cette Philosophie avec celle d'Aristote, 224, 225
Comment la Philosophie de M. Descartes est la plus ancienne de toutes, & la plus vulgaire, *là-même, & page* 226, *&* 511
Difference de sa Philosophie d'avec celle de Démocrite, 226, 227
Il ne pretend pas que sa Philosophie soit plus véritable, mais seulement plus vraisemblable que les autres, 227 228
Parole de M Huyghens sur le même sujet, 299
Philosophie de M. Descartes plus conforme à nôtre Religion que la vulgaire, 278, 279 397, 512
Ses Principes plus commodes que ceux de l'Ecole pour expliquer nos mystéres, *là-même. item pag.* 510, 511, 512, 518, 519, 522, 523
Par où l'on doit juger principalement de l'excellence de la Philosophie de M. Descartes? 544, 545
Utilité de la Philosophie de M. Descartes pour la Religion au dessus de toutes les autres sectes, 362
Utilité de la Philosophie dans les disgraces de la Fortune, 289, 290
Simplicité & évidence de la Philosophie de M. Descartes, sujet de mépris pour ceux qui ne se conduisent point par le sens commun, 370, 474
Comment M. Descartes est chef de secte dans la Philosophie, & pourquoy il n'a pû éviter de le devenir? 491, 492
Picot (Claude) Prieur du Rouvre.
Voiez la table de la *prem. part.*
Il va voir M. Descartes en Hollande avec le jeune Abbé de Touchelaye, 171, 176
Il fait connoissance avec M. Regius d'Utrecht chez M. Descartes à Eyndegeest, 171
Il s'occupe dans ce même lieu à proposer & à résoudre diverses questions, 330, *en marge.*
Il retourne en France, & veut acheter une terre en Touraine. Avis de M. Descartes là-dessus, 198
Il est chargé de la distribution & du débit du livre des Principes de M. Descartes, 221, 247
Il traduit cet ouvrage en nôtre langue, 219, 220, 247, 323
Il loge M. Descartes pendant le séjour qu'il fait à Paris 1644. 211, 217
En 1647. 323, 324
En 1648. 341
Il luy propose des difficultez sur ses Principes dont il reçoit l'explication, 247
Il répond aux Objections que M. le Comte avoit faites sur divers endroits des Principes de M. Descartes, 301, 302
Il quitte la ruë des Ecouffes pour celle de Geoffroy-l'Asnier, 323
Il va en Hollande avec M. Descartes en 1647, & demeure chez luy pendant prés de quatre mois, 330, 331
M. Descartes a son dernier voiage à Paris, étant sur le point de s'en retourner en Hollande abandonne le soin de ses affaires avec toutes sortes de pouvoirs à M. Picot, 349, 369, 462

Il en fait de même étant sur le point de partir pour la Suéde, 386
L'Abbé Picot distribuë à Paris le Traité de M. Descartes des Passions de l'Ame imprimé à Amsterdam, 393
Il prend le régime de vivre de M. Descartes, 448
Pieté. Opinion de Pieté plus facile à acquerir aux Superstitieux & aux Hypocrites qu'à ceux qui ont l'esprit droit & le cœur sincere, 335
Piques ou *Picques* (M. N...) Conseiller à la Cour des Aydes.
Voiez la table de la *prem. part.*
Il assiste M. Descartes à la mort, 420
Il porte son corps en terre, 427
Son éloge & ses emplois, *là-même.*
Il assiste à l'inventaire de M. Descartes fait en Suéde, 427
Plagiaire. Voiez la table de la *prem. part.*
S'il est vray que M. Descartes soit Plagiaire des Anciens, 531, 532, *& suiv. jusqu'à la fin de la p.* 546
Où des Modernes, *p.* 537, *& suiv. p.* 541, 545
Il réfute cette imagination, 545
Plagiaires de M. Descartes, & sa conduite généreuse à leur égard, 547
Platon. Conformité de sentimens entre M. Descartes & cet ancien Philosophe, 532
Plempius (Fortunatus Vopiscus) Médecin à Louvain. Voiez la table de la *prem. part.*
Ses objections sur la circulation du sang, 36, 37
Sa malhonnesteté & son ingratitude à l'égard de M. Descartes, 36, 37, 38
Son infidelité, 216, 217
Sa mauvaise foy & sa malignité, 37
Pluie de sang, *Pluie* rouge, expliquée par Godefr. Wendelin & par M. Descartes, 285, 286
Plutarque. Conformité de quelques-uns des sentimens de cet Ancien avec ceux de M. Descartes, 535
Le mauvais tour que Plutarque donne à l'explication du mot des Epicuriens touchant *la vie cachée* ne regarde pas la devise de M Descartes sur le même sujet, 464
Poelenbourg (Arnaud de) Profess. Armin. ou Remontr. 213
Poëtes & Poësies. Voyez la table de la *premiere part.*
Les trois premiers Poëtes Cartésiens sont M. Huyghens de Zuytlichem ; M. de Montmor le Maître des Requêtes, & M. le Laboureur Bailly de Montmorency, 266, 267
On peut y ajoûter la Princesse Elizabeth Palat. de Boheme, 365
Comment la fiévre & les maladies qui remuënt ou échauffent le cerveau rendent les gens Poëtes ; aussi bien bien que le chagrin : comment l'humeur de faire des vers vient de l'agitation des esprits animaux, 365
Talens de M. Descartes pour la Poësie, 395
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Poisson (Nicolas J.) Prêtre de l'Oratoire, publie une édition de la Méchanique de M. Descartes en François. Sentiment de ce Pere sur son édition, 400
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Politique. Traité de la Politique de M. Descartes sur l'usurpation & la restitution d'un Etat, 367, 368
Pollot (le sieur de) ami particulier de M. Descartes, fait tailler des verres à Amsterdam sur ses instructions, 46
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Il est fait Professeur dans la nouvelle Université ou Ecole illustre de Breda, 297
Il rend cette Ecole Cartésienne dés son origine secondé par les Curateurs & par les principaux Professeurs, 298
Pompone (Simon Arnaud de) Ambassadeur de France en Suéde, puis Secretaire d'Etat, assiste à la levée du corps de M. Descartes à Stockholm pour être transporté en France, 436
Porlier (M. N...) fait amitié avec M. Descartes allant en Suéde avec M. Chanut, 277, 278
Son dessein d'écrire pour faire voir que les Principes de M Descartes sont plus commodes que ceux dont on se sert dans les Ecoles pour expliquer les mystéres de la Religion Chrêtienne, 279
Portrait de M. Descartes gravé par le Mathematicien Schotenius son ami, 375
Potel, Minime, ami du Pére Mersenne & de M. Descartes, 355, 356
Potier (Charles) de Château-Thierry. Soûtient des Théses sous le P. Bourdin contre M. Descartes, & devient ensuite son sectateur, 73, 84
Prédestination des Elûs. Liberté de l'homme, Grace de Jesus-Christ. Voyez le tit. *Grace.* item tit. *Liberté.*
Prestet (Jean) Pr. de l'Oratoire. Voyez la table

table de la *prem. part.*
Il défend M. Descartes contre Wallis, 542
Primirosius, ou Primerose (Jacques) Medecin écrit contre la circulation du sang, 36, 62, 63
Il attaque Regius, *là-même.*
Privilége du Roy pour imprimer.
Voyez la table de la *prem. part.*
Ce privilége n'est que pour les Etats & Païs qui obéissent au Prince qui le donne, 165, 166
Privilége souvent nuisible à l'Auteur du livre lors que le Libraire en est le maître, 208
Procez suscité par Voetius contre M Descartes à Utrecht. Irregularitez des procédures, 191, 192. & *suivantes.*
Autre Procez que M. Descartes soûtient contre Schoockius à Groningue, 197, 250, 251, 255, 256, &c.
Aversion de M. Descartes pour les Procez. Il aime mieux perdre du sien que de plaider, 219, 251, 257, 349
Providence de Dieu. Ce que c'est que la Providence particuliére à laquelle nous sommes soûmis, & qui doit être le fondement de la Théologie, 516
Voyez aussi le titre, *Liberté de l'homme.*
Pui-de-domme, Montagne d'Auvergne prés de Clermont. Voyez *Perier.*

Q

Quadrature du Cercle. Disputes entre les Mathématiciens de l'Europe touchant cette question, 274, 275, 276
Impossibilité de cette Quadrature reconnuë par M. Descartes, & par les plus habiles Mathématiciens du monde, *là-même*
Grégoire de S. Vincent, Jésuite, tâche en vain de la démontrer dans un gros livre in folio, 275

R

Raconis (*Charles François Abra de*) Profess. en Philosoph. à Paris, puis Evêque de Lavaur,
Sentiment de M. Descartes sur sa Philosophie, 86, 87, 88
Ravius. Voyez *Révius.*
Rae, ou Raei (Jean de) Phil. & Med. Cartésien en Hollande. V. la table de la *prem. part.*
Il soûtient le Cartésianisme sous M. Regius dans les Ecoles d'Utrecht, 140
Il est épargné dans la persécution qu'on fait souffrir aux Cartésiens dans l'Université de Leyde, 320
Eloge de M. de Raei. Succés avec lequel il enseigne le Cartésianisme. Il est visité par M. Clauberg qu'il achéve de rendre Cartésien, 350
Il se trouve à l'Inventaire de M. Descartes chez M. de Hooghlandt à Leyde, 429
Voyez aussi la table de la *prem. part.*
Railleries des Grands à l'égard de leurs Inférieurs toûjours d'une fâcheuse conséquence, & souvent funestes à leurs Auteurs, 307
Raison humaine. Quelle part cette Raison peut avoir dans les connoissances divines, 509, 510
Utilité de la Raison pour l'établissement des maximes de la Religion, *là-même.*
Accusation injuste de M. H. contre M. Descartes, comme s'il avoit voulu soumettre à sa Raison la vérité qui appartient à la Foy; ou ne point reconnoître d'autre régle de la Foy que la Raison, *là-même.*
Accusation injuste des Ministres & Théologiens Protestans, comme s'il avoit voulu rendre la Grace de J. C. dépendante de la Raison humaine; & la Raison maîtresse de toutes les vertus chrétiennes, 512
La Raison peut disposer un esprit raisonnable à la Foy, & à la créance de nos mystéres, 513
Ravensperger (différent du Théol. Herman Ravensperger qui mourut en 1625) Professeur des Mathématiques à Utrecht.
Ses Théses contraires aux opinions de Regius, & de M. Descartes, 145
Ses sentimens sur le mouvement de la Terre conformes à ceux de Regius, 152
Regius (Henry) Professeur d'Utrecht, 2
Il apprend la Philosophie de M. Descartes. Son zéle pour elle, *ibid*, & 3, *item* 7
Il l'enseigne à ses Ecoliers, 3, 33, 34,
Il est fait Professeur dans l'Université, 3, 4, 5
Brigues de ses concurrens à la Chaire. La considération de la Philosophie de M. Descartes la luy fait emporter, 5, 6, & *suiv.* 23, 24
Il croit en avoir toute l'obligation à M. Descartes, & il l'en remercie, 7, 9, 10
Il se declare son disciple, *là-même*, & 8, 9, 21, 23, 34, 35, 36, 59, 60, 141, 142
Il luy demande son assistance, & luy envoye ses écrits à examiner, 7, 8, 23, 141, 153

Comparaison entre Regius & Reneri, 21
Il est choisi pour expliquer les Problêmes de Physique, 24, 140
Il se broüille avec Voetius, 33, 140, 141, 148, & avec d'autres Professeurs ses collégues, 34
On le chicane sur l'opinion de la circulation du sang, 58, 59, 62, 63
Troubles que ses Théses excitent, 140, 141 142, 145, 146
Présomption de Regius, 21, 142
Indiscrétion de Régius, 34, 144 145, 149
Son aigreur contre ses adversaires, 62, 63
Son zéle pour l'honneur de M. Descartes, 37, 38, 141
Il lui envoye ses Théses pour les corriger, 59, 60, 62, 141, 142, 150
Il en reçoit des leçons de douceur & de modération, 62, 63, 64, 142, 149, 150, 152
Il lui rend de fréquentes visites, & quelquefois même avec sa femme & sa fille, 170, 171
Il commence à s'écarter des voyes de M. Descartes. Semences de ses erreurs, 141, 142, 145, 146, 150, 268
M. Descartes l'exhorte à se retracter de bonne foy, 150
Il lui donne des régles de modestie & de douceur, 152, 153
Voetius fait procéder contre lui 145 146, 151
Il répond à ses Théses d'une maniére honnête, mais qui l'aigrit encore davantage 148, 149, 150, 151, 153
Voetius fait saisir les exemplaires de cette Réponse, 153, 154
Ce qui la rend plus chére, & la fait rechercher avec plus d'avidité, *là-même.*
Il lui est défendu d'enseigner la Philosophie nouvelle, & de tenir des conférences, 155,
Il est maltraité par Voetius & d'autres de ses collégues pour la cause de M. Descartes, 179, & *suiv.*
Il separe ses intérêts d'avec ceux de M. Descartes pour se conserverdans son employ, 215
Son attachement pour M. Descartes plus grand que jamais, 215, 216
Son Schisme & sa Revolte.
Indocilité de Regius à l'égard de M. Descartes, 268, 269, 291, 292, 293
Ses erreurs sur l'union de l'Ame avec le Corps, *là-même*, item, 270, 150, 152, 294
Il fait Schisme avec son maître, 269, 270, 291
Insolence de Regius à l'égard de M. Desc. 270, 271
Son ingratitude, 271, 272, 292, 294
Son livre des Fondemens de Physique, 268, 269
Désapprouvé par M. Descartes, *là-même.*
De quelle maniére Régius retouche son livre avant que de le mettre au jour, 272, 273
Edition de ce livre sans retranchement de ses erreurs, 291, 292
M. Descartes le desavoüe & en condamne la Doctrine. *là-même.* item, 293, 294, 336, 337
Il devient Plagiaire de M. Descartes, 272. *Chap. 6. à la fin.* item, *chap.* 7. p. 272, 273, item, *Chap. 8. p.* 293
Régius mauvais copiste de son maître M. Descartes, 291, 292, 293, 294, 336, 337
Régius ne laisse pas de passer encore aujourd'hui pour Cartésien, malgré le désaveu de M. Descartes, 292, 293, 337
Il publie un Placart, ou Programme plein d'erreurs touchant l'état de l'Ame humaine.
M. Descartes découvre & censure ses erreurs, afin qu'on ne les lui attribuât point, 334, 335, 336
Générositez & honnêtetez de M. Descartes pour lui, même aprés avoir été traité de lui avec tant d'indignité, 335, 336
M. Descartes détrompe ceux qui croyoient Régius Cartésien dans la Métaphysique, & même dans la Physique aprés s'être desabusé lui-même, 336, 337
Regneri (Cyprien) Profess. en droit à Utrecht. Voyez le titre, *Cyprien.*
Religion. Choix de Religion. S'il est toujours à propos de demeurer dans la Religion de ses Péres sans l'examiner, 514, 515
Rembrantzs (Dirck, ou Théodore) Mathématicien Hollandois & Philosophe Cartésien, 553, 554
Remédes des Médecins, des Chimistes, & des Charlatans. Drogues des Apoticaires. Sentiment de M. Descartes sur l'usage qu'on en doit faire, 452
Reneri (Henry) Professeur d'Utrecht. Voyez la table de la *prem. part.*
Il enseigne le Cartésianisme dans l'Université d'Utrecht, 2, 13
Il travaille pour procurer une chaire de Professeur à Régius dans cette Université, 3, 4, 5, 6
Derniére visite qu'il rend à M. Descartes, 9, 10

Succez avec lequel il continuë d'enseigner la Philosophie de M. Descartes, 12, 13
On le soulage pour conserver sa santé, *là-même.*
Il étudie M. Descartes tout de nouveau, *là-même.*
Ses Maladies, son mariage, sa mort, 19, 20
Eloge funébre & honneurs publics rendus à sa mémoire, 20, 21, 22
Reprouvez, Reprobation. Voiez le titre *Damnation* éternelle, item le tit. *Grace* de J. C.
Réputation. Voiez la table de la *prém. part.*
Combien il est inutile, incommode & dangereux de vouloir acquérir de la Reputation, 282, 283
Comment M. Descartes fuioit la Reputation, 464, 465, 492
Il avoit soin de la Réputation de ses adversaires & de ses ennemis, il vouloit pas qu'on la flétrist, 494
Révius (Jacques de Réves) Professeur Théologien à Leide, ennemi de Descartes.
Sa mauvaise foi a l'égard de Courcelles Traducteur des Essais de la Philosophie de M. Descartes, 215
Il fait des Théses où il attaque M, Descartes comme un impie & un Blasphémateur, 314, & *suiv.*
Il cherche à le faire condamner par les Ministres dans quelque Synode ou Consistoire, 315, 318, 319
Ignorance & incapacité de ce Révius reconnuë du Public, 314, 315, 322
Il ne fait que de méchans libelles contre M Descartes & les Cartésiens, 322, 334
M. Descartes arrête le cours des calomnies & des insultes de ce Révius par l'autorité du Prince d'Orange, & empéche que la Faculté de Théologie, les Classes, les Synodes & autres assemblées Protestantes ne connoissent de sa doctrine, 319, 320
Révius tâche de se vanger sur ses collégues Cartésiens qu'il persécute, 320, 321
Il est condamné de tous les Sçavans, & les honnêtes gens, 322
Insulte qu'il fait à M. Descartes sur une légére bévüe, 491
Ribeyre de Saint-Sandoux. Voiez le tit. S. *Sandoux.*
Richworth (Thomas.) Voiez le tit. *Anglus.*
Rivet (André) Ministre en Hollande, Professeur à Leyde. Voiez la table de la *prem. part.*
Caractére de son esprit, 48, 49
Comment il veut passer pour Cartésien, *là-même* & 49
Il se vante par tout de l'amitié de M. Descartes qui n'en a jamais esté la duppe, *là-même,* & 51
Demangeaison qu'il a de parler de M. Descartes dans ses lettres, & ses entretiens, 49, 51, 53, 54
Il n'entend pas la Philosophie de M. Descartes, & veut passer néantmoins pour Cartésien, 262, 263
Il excite M. Gassendi à écrire contre ses Principes, 263
Il rend service à M. Descartes, 262
Il est fait curateur de la nouvelle Université, ou Ecole illustre de Breda, 297
Robert, Prince Palatin, 231
Il se retire à Heydelberg, prés de l'Electeur son frére. Il se brouille avec luy, & retourne en Angleterre au service du Roi Charles II son cousin germain, 235
Roberval (Gilles Personne) Profess. R. à Paris. Voyez la table de la *prém. part.*
Eloge que M. Descartes fait de M. de Roberval, avec l'estime qu'il avoit de luy, 202, 289, 382
M. Descartes rend visite à M. de Roberval, & luy offre son amitié, 246
Amitié de M. de Roberval fragile & de petit prix, 246, 286, 381, 382
Caractére de l'esprit de M. de Roberval, 246 286, 344 345, 346, 347
Bizarrerie de son humeur, sa brutalité, son incivilité, *là-même.*
Il censure le livre que Grégoire de S. Vincent Jésuite avoit fait de la Quadrature du cercle; & M. Descartes se trouve de même avis que luy, 275, 276
Il se saisit des lettres de M. Descartes au P. Mersenne aprés la mort de ce Pére.
Sa dureté à refuser la communication de ces lettres de M. Descartes à M. Clerselier, 10, 356
Voiez aussi la table de la *prém. part.*
Ses rodomontades, 346, 347, 382, 541, 542
Voiez aussi la table de la *prém. part.*
M. de Roberval s'exerce sur la question des Vibrations avec M. Descartes, 287, 288
Il chicane M. Desc. sur la question de Pappus, 288, sur le Plein & le Vuide, 244, 345
Sur d'autres questions de Physique, 346, 382, 383
Son Aristarque censuré par M. Descartes, 288, 289

Menaces de M. de Roberval à l'égard de M. Descartes, 289, 346, 347, 382
Il est du festin de la reconciliation de M. Descartes avec M. Gassendi chez M. l'Abbé d'Estrées, 342
Incertitudes & inconstances de ses opinions en Métaphysique & sur la Religion, 381
Rocher (le sieur du) commis pour conduire corps de M. Descartes en France, 437, 438
Rogier (Pierre) sieur du Crévis, beau-frére de M. Descartes. Voiez la table de la *prem. part.*
Il reçoit & régale M. Descartes chez luy, & il regle les affaires de la succession de sa femme avec luy, 218, 219, 220
Il vit toûjours fort bien avec luy dans la suite, 349
Rohault (Jacques) Philosophe Cartésien, épouse la fille de M. Clerselier, 241, 242
Eloge de M. Rohault, 242
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Il assiste aux funerailles de M. Descartes à Sainte Geneviéve, 442
Rondel (M. du) fait remonter l'opinion de M. Descartes sur l'Ame des Bêtes jusqu'au tems des anciens Philosophes Stoïciens & Cyniques, 537, 538
Rosaire. Confrérie du Rosaire à Bosleduc commune aux Catholiques & aux Protestans. Voiez le titre *Bosleduc.*
Rosay (Madame du) recherchée par M. Descartes étant fille, 501
Rudbeckius (Olaüs) prétendoit avoir trouvé le conduit du Chile indépendemment de Pecquet, 546
Ryer (M. du) Médecin de la Reine de Suéde ami de M. Descartes, 310
Son histoire en abregé, 416, 417
Son absence fatale à la vie de M. Descartes, *là-même.*

S

SAignée. M. Descartes ennemi de la saignée, refuse ce remede durant sa maladie, 418, 419
Puis l'accepte trop tard, 420, 422
Son sentiment sur la saignée, 450, 451
Sain (M. N...) Avocat du Roy au Bureau des Finances à Tours, parent & ami de M. Descartes, 218
Sain ou *Sega* (Jeanne) ayeule maternelle de M. Descartes, 460
Sandoux (M. Ribeyre de Saint) porte le corps de M. Descartes en terre à Stockholm.
Abregé de l'histoire de M. de Saint Sandoux, 427
Santé du corps est le premier des biens de cette vie aprés la vertu, 453
Soin qu'on en doit prendre, 450, 453
Pouvoir des passions de l'Ame sur la santé du corps, 454
Sarpi (Paul) Servite Venitien dit *Fra-Paolo*, premier inventeur de la circulation du sang, 542, 546
Saumaise (Claude de) Profess. hon. à Leyde. Voiez la table de la *prem. part.*
Il est ami de M. Descartes. Comment, 68, 69
Son humeur difficile & bizarre, 69, 71
Ses défauts sont examinez par M. de Sorbiére, 171
Sçavans & *science.* Quels sont les vrais sçavans, & quelles sont les vrayes sciences. Voiez la table de la *prem. part.*
Difference des Sçavans d'avec les Pedans, 470
A quoy l'on reconnoît les vrais Sçavans; en quoy consiste la veritable science, *là-même.*
Les Sçavans, c'est à dire les Grammairiens, & Humanistes de la Reine Christine de Suéde qu'on décrioit à la Cour de cette Princesse sous le nom de Pedans, deviennent jaloux & ennemis de M. Descartes à son arrivée en Suéde, 384, 385, 388, 408, 409
Ils tâchent de luy nuire auprés de la Reine & des Grands de la Cour, 395, 409, 519
Sceptiques & *Scepticisme.* M. Descartes est accusé de Scepticisme, 92, 337
Seulement pour avoir voulu réfuter les Sceptiques,
Schickard (Guillaume) Profess. à Tubingue écrit sur les Parhélies, 134
Voiez la table de la *prem. part.*
Schluter (Henry) valet de M. Descartes. Son merite, son histoire, son éloge, 386, 387, 457, 458
Il assiste son maître à la mort, 422
On luy donne ses dépouilles ou sa garderobbe 428
Son attache & son affection pour son maître, 458
Sa douleur à sa mort, *là-même.*
Sa fortune & ses aventures aprés la mort de son maître. *là-même.*
Scholastique. Voyez la table de la *prem. part.*
Voyez aussi le tit. *Philosophie.*

M. Descartes veut revoir la Scholastique pour la réfuter, 85, 86, 87, 88, 121, 122, 483
Mauvais effets de la Scholastique, 119
M. Descartes épargne la Scholastique dans le livre de ses Principes, & n'en dit ni bien ni mal, 225
Son traité de l'Erudition étoit contre la Scholastique, 337
Jugement que M. Descartes faisoit des Peripatéticiens Scholastiques & de la maniére dont plusieurs enseignoient la Philosophie de son têms dans les Ecoles, 483
En quoy il la jugeoit bonne pour des enfans, 483

Schoockius (Martin) Profess. de Groningue se joint à Voetius pour écrire contre M. Descartes, 177, 178, 179, 180
Edition de son livre contre la Philosophie de M. Descartes, 187
Il dépose en jugement contre M. Descartes à Utrecht, 192
Il se déclare Auteur du livre contre M. Descartes qui portoit son nom, 195, 196, 250, 252, 253, 254, 255
C'est ce qui oblige M. Descartes à le prendre à partie & à le citer devant ses juges naturels à Groningue, 197
Il est Recteur de l'Université de Groningue, *là-même.*
Il perd son procez contre M. Descartes, & declare une partie des fourbes de Voetius, 250 251, 252, *& suiv.* 255, 256
Voetius fait imprimer un autre libelle sous le nom de Schoockius, mais contre son consentement, 258
Schoockius se broüille avec Voetius, & plaide contre luy, 260, 261
M. Descartes offre de se reconcilier avec Schoockius, 261

Schotanus (Bernard) Profess. d'Utrecht, 3, 4, 24, 25, 58, 318
Voyez aussi la table de la *prem. part.*

Schotanus (Mainard) Profess. en Théol. à Utrecht opposé au Cartésianisme, 146, 152, 155
Voyez aussi la table de la *prem. part.*
Sa mort, 260

Schotenius ou de *Schooten* (François) Profess. des Mathem. à Leyde. Voyez la table de la *prem. part.*
Il prend soin des figures des Principes de M. Descartes, de sa Dioptrique & de ses Meteores, 216, 376
Il traduit sa Geometrie en Latin, y fait des remarques & publie sa traduction avec les notes de M. de Beaune, & les siennes, & un portrait de M. Descartes gravé de sa main, 374, 3745, 376, 377
Jugement de cette traduction Latine, 376
Pourquoy M. Descartes refuse de revoir & de corriger cette traduction. *là-même & suiv.*
Il se trouve à l'inventaire de M. Descartes en Holl. 429
Mort de Schotenius, 375

Schotenius le fils (François) Profess. des Mathemat. à Leyde, 375

Schurmans (Anne Marie de) Demoiselle d'Utrecht. Son histoire, son éloge, 60, 62
Elle se laisse gâter par Voetius & par Labadie, 61, 61

Schuyl (Florent) soûtient la Philosophie Peripateticienne à Utrecht sous Senguerdius, 34
Il devient Cartesien. Il traduit & fait imprimer en Latin les traitez postumes de M. Descartes de l'Homme & de la formation du Fétus, 399

Sciences. Division des sciences en trois classes, 479, 486, &c.
Discernement du vray & de l'utile d'avec le faux & l'inutilité dans les sciences, *là-même.*
Voyez encore le tit. *Sçavans.*
L'art d'acquerir les sciences, & de distin- la vraye science d'avec la fausse, 406, *item* 479
Difference de la science d'avec l'érudition, 470, 469
En quoy consiste la veritable science, 470
L'usage qu'on doit faire de la science, 452 470, 479
Comparaison de la science avec les remedes de la chymie, 452
Difference des sciences qui viennent de l'entendement, de l'imagination, & des sens, 486, 487, 488

Scotanus (Bernard) Profess. en Droit à Leyde, 318
C'est le même sans doute que B. Schotanus Professeur d'Utrecht, dont il est parlé cydessus, & qui pourroit avoir passé d'Utrecht à Leyde. Voyez le tit. *Schotanus.*

Sebiniére (M. de la) ami & correspondant de M. Descartes demeurant à Nantes ruë de Verd'un, 219

Sectateurs & disciples, pires & plus à craindre que des adversaires quand ils s'écartent de l'opinion de leur maître, 336, 337

Seguier (Pierre) Chancelier de France. Estime

me & consideration qu'il a pour M. Descartes, 243
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
M. Descartes luy fait present de son traité des Passions, 393
Seign, ou *Saign*, (Jeanne). Voyez le tit. *Sain.*
Seneque le Philosophe. Devise de M. Descartes prise de Seneque, 283
Examen que M. Descartes fait du livre de Seneque *De vita Beata*, 289, 290
Conformité de quelques sentimens de Seneque avec ceux de M. Descartes, 535
Senguerdius (Arnold) Profess. Péripatetic. à Utrecht. Voiez la table de la *prem. part.*
Il rend service à Régius, 24
Et Régius le desoblige, 34
Il agit avec ses confréres contre luy & contre la Philosophie nouvelle, 155
Sepulture Ecclesiastique, marque de la Communion de l'Eglise, 525
Servien (Abel) Marquis de Sablé, Secretaire d'Etat, Surintendant des Finances.
Il est envoié à la Haye comme Ambassadeur dans l'intervale des négociations de la Paix de Munster, où il fut depuis Plenipotentiaire. Il protege M. Descartes, contre les Ministres & les Théologiens de Leyde, 318, 319, *item pag.* 555
Serviteurs & Domestiques. Belle conduite d'un maître à l'égard de ses serviteurs, 455, 456
Severini (Christianus). Voiez le titre de *Longomontanus.*
Silvius Médecin de Hollande, écrit contre Régius Médecin d'Utrecht qui le refute, 63
Singes. Malice que les Sauvages attribuent aux Singes pour éviter le travail, 282
Sirmond (Jacques) Jésuite, accusé injustement de Calvinisme, 524
Snellius (Willebrord) Mathématicien Hollandois, Professeur à Leyde. Voiez la table de la *prem. part.*
Vision de ceux qui ont crû que M. Descartes avoit appris de ce Snellius ce qu'il a dit de la Refraction & de quelques autres points de la Dioptrique, 539
Socrate, devenu Poëte dans la prison, 365
Ce que c'étoit que le Démon, le Dieu, ou l'Esprit familier de Socrate selon M. Descartes, 408
Solitude. Voiez la table de la *prem. part.*
M. Descartes préfere sa solitude aux avantages de la Cour, 98, 390
Sa solitude d'Egmond, 248, 249, 551
Avantages & necessité de la solitude pour M. Descartes, 390
Amour de M. Descartes pour la solitude, 463, 464, 465, &c.
Sophie, Princesse Palatine, sœur de l'Electeur Charles-Loüis, Duchesse de Hanover, 236
Sorbiére (Samuël) Médecin & Philosoph. 167
Mauvais plaisant, 65
Caractére de son esprit, 167, 168, 170, 273
Il favorise M. Gassendi contre M. Descartes, 169, 170, 171, 205
Il rend visite à M Descartes prés de Leyde, 168, 169, 205
Il étudie les défauts de M. de Saumaise, 171
Il se charge de la publication du livre de M. Hobbes *De Cive*, & il le traduit en nôtre langue, 174
Il procure une édition des Objections & des Instances de M. Gassendi contre M. Descartes en Hollande, 205, 206, 207
Mauvais offices qu'il rend à M. Descartes auprés de M. Gassendi, 205, 206, 207, 210, 212, 213, *item* 264
Il void M. Descartes, à la Haye, & luy fait des objections sur le Vuide, 212
Et sur d'autres sujets, *là-même.*
Il dégoûte le Ministre Rivet de la lecture des Principes de M. Descartes, 263
Négligences & erreurs de Sorbiére dans les veritez même qu'il a voulu rapporter de M. Descartes, 292, 343
Jugement bizarre que M. Sorbiére faisoit de M. Descartes, 555, 556
Estime de Sorbiére & ses inclinations pour les Sociniens & leur doctrine, 557
Southampton seigneur Anglois, ami particulier de M. Mydorge, 326
Sovero (Barthelemi) Philosophe Italien. Conformité prétenduë de quelques-uns de ses sentimens avec ceux de M. Descartes, 640
Spanheim (Fréderic) Profess. en Theologie à Leyde, est Recteur de l'Université en 1647, 316
Sa conduite à l'égard de M. Descartes. Il se dispose à lire les Ecrits de ce Philosophe, pour juger de la solidité des accusations de ses ennemis, 318
Il luy donne avis de se taire, & de souffrir les calomnies des Théologiens de son Université, pour n'être pas condamné dans les Classes & Synodes du Ministére, *là même.*

Prudence & modération de M. Spanheïm, 321

Sparre (Erric ou Henry) Baron de Croneberg seigneur Suédois, assiste à l'inventaire de M. Descartes par ordre de la Reine, 427, 428

Stampioen (Jean). Gageure de Mathématique entre luy & le jeune Waessenaer qui la gagne, 52, 53, 54, 55, 56

Stewart Professeur en Philosophie à Leyde. Voiez le titre *Stuart*.

Stile des Ecrits de M. Descartes. Voiez la liste de ses Ecrits à la fin, sous le titre de *Descartes* dans la table de la *premiere & de la seconde partie*.

Stockolm ville capitale de Suéde. Etat de quelques Eglises & Cimetieres de Stockolm avant que les Luthériens eussent changé la forme de la Religion du pays, 424, 425

Stoiciens. Conformité prétenduë de quelques points de la morale de ces anciens Philosophes avec celle de M. Descartes, 534

Stratenus (Guillaume) Profess. en Médecine à Utrecht, 3, 5. Voiez aussi la table de de la *prem. part.*

Il consent à prendre Régius pour collégue, 6

Il le favorise en tout ce qu'il peut, 24

Ses Theses de Médecine contraires aux opinions de Régius, 145

Il agit avec ses confréres contre Régius & contre la Philosophie nouvelle. 155

Stuart (David) Professeur Ecossois dans l'Université de Leyde, opposé au Cartésianisme, 318, 322

Péripatéticien entesté, & insupportable aux honnestes gens selon Sorbiére, 322

Studler (Antoine) van-Sureck seigneur de Berghe ami de Descartes, 35, 249, 393

Voyez la table de la *prem. part.*

Créancier de M. Descartes à sa mort, 386, 429

Il est present à son inventaire chez M. de Hooghelande, 429

Suarez Jésuite, éloge de sa Métaphysique, 116

Succez des affaires que nous entreprenons avec liberté & avec joye ; d'où semble dépendre principalement ce succez ? 408

Suéde. La Reine de Suéde. Voiez le titre *Christine*.

Sejour de Suéde triste & affreux, 370

Superstitieux. Les Superstitieux & les Hypocrites parviennent plus aisément à une haute réputation de pieté, que ceux qui ont l'esprit droit & le cœur sincére, 335

Sureck (Antoine) Studler Van Sureck seigneur de Berghe en Kennèmerland. Voiez *Studler*.

T

Tacite Historien Romain. Auteur favori de la Reine de Suéde, 305

Tanneur (Jacques Alexandre le) Conseiller à la Cour des Aydes de Guyenne, Philosophe & Mathématicien, 374, 375

Tassius (Jean Adolphe) Mathématicien de Hambourg, 376

Taurellus. Son opinion sur l'Ame raisonnable, 146

Telesius (Bernardin) de Cosenza Gentilhomme Napolitain, conformité prétenduë de ses sentimens avec ceux de M. Descartes, &c. 538

Tenneur. Voiez le titre *Tanneur*.

Terlon (M. le Chevalier ou Commandeur de) Ambassadeur en Suéde, puis en Danemarc, fait lever le corps de M. Descartes, l'envoie en France, 435, 436, 437, 438

Terre. Mouvement de la terre enseigné par Copernic Galilée & Descartes, 223

Voyez plus amplement la table de la *prem. part.*

Terveer autrement *Veeren*, Ville de Zelande delivrée des incommoditez d'un banc de sable, 51

Theologie. Sentimens de M. Descartes sur la Theologie qui regarde la connoissance des choses naturelles, 480, 503, 504

Theophilus Cosmopolita, masque de Voetius à la tête d'un libelle contre M. Descartes, 204

Thibaut (Gabriel) Minime de Lyon, 300

S. Thomas. Ses argumens sur l'existence de Dieu combattus & réfutez par divers Auteurs Catholiques, 507

C'étoit l'Auteur favori & presque l'unique Théologien de M. Descartes, 516

Thuillerie (M. de la) Ambassadeur de France en Hollande & en Suéde, rend de bons offices à M. Descartes, 193, 250, 252

A son retour de Suéde il fait les éloges de la Reine Christine à Descartes, 302, 305, 308

Titres de livres, équivoques pour leurrer les marchans & les lecteurs, 187, 188

Torricelli (Evangeliste) Mathématicien de Florence. Voiez la table de la *prem. part.*

Sa

Sa mort, 326
Son amitié recente avec M. Descartes, 427
Estime qu'en faisoit M. Descartes, *là même.*
Experiences du Vuide ou du Vif-argent faites sur la masse de l'Air par Torricelli avant qu'on s'en fust avisé en France ou ailleurs, 228, 300
Justice renduë par M. Pascal à Torriceil preferablement à M. Descartes, 330
Touchelaye ou Touchelée l'aîné, ami de M. Descartes, 217, 218
Il se loge prés de luy dans son dernier voiage à Paris, 340
Mort de M. de Touchelaye l'aîné, 364
Touchelaye le puisné ami de M. Descartes, le va voir en Hollande avec l'Abbé Picot, 176
Il reçoit & loge M. Descartes à Tours l'an 1644. 217, 218
Transubstantiation. Explication de ce mystére par M. Descartes, approuvée par les Jésuites, 160, 161, 166, 519
item 127, 128
Voiez plus amplement les pages 518, 519, 520, 521, 522, 523
Décision du Concile de Trente sur la maniére dont le Corps de JESUS-CHRIST existe au Sacrement, 518, 519
Explication de la Transubstantation miraculeuse au S. Sacrement de l'Autel par la transubstantiation naturelle des nourritures dans le corps humain, 519, 520, 521
Triglandius (Jacques) Professeur & Ministre à Utrecht, fait des thèses où il attaque M. Descartes comme un Pelagien, un Impie & un Blasphemateur, 315, 318, 319
M. Descartes prévient ses insultes, & les entreprises de la faculté Théologique, par le moien du Prince d'Orange, 320
Triglandius cherche à se vanger de M. Descartes sur les Professeurs Cartésiens ses collégues, 320, 321, 322
Trincavelli (Victor) Vénitien Médecin, Professeur à Padouë. Notes de Régius sur cet Auteur, 8
Tronchet (Madame du) parente de M. Descartes, 90
Tullerie (M. de la). Voiez le titre *Thuillerie.*
Tyco. Voiez le titre *Brahé.*

U

VNiversitez de Louvain, Leyde, Utrecht. Groningue. Voiez les titres particuliers de ces villes,
Universitez du bas Rhin & de Hollande, consultées sur le Cartésianisme par le Comte de Nassau, 523
Utrecht. Voiez la table de la *prem. part.*
l'Université d'Utrecht commence par le Cartésianisme, 2, 3, 20, 22
Mesure de la Tour d'Utrecht, 9
Canonicats d'Utrecht conservez depuis le changement de Religion, 31, 32
Attaquez par Voetius, *là même.* *item pag.* 258
Procedures des Magistrats d'Utrecht contre la Philosophie de M. Descartes, & contre sa personne, 155, 156, 191, 192, 193 194, 195, 196, 250, 257, 258
l'Université d'Utrecht juge la doctrine de Descartes dangereuse pour le Calvinisme, 523

V

VAlari Peintre, moule le visage de M. Descartes incontinent aprés sa mort, en cire & en platre, 426
Valentin (Minime) 55, 56
Valerien Capucin du Milanois, Missionnaire du Nord. Voiez le titre *Magni.*
Van-dam, *Van-Haestrecht*, *Van-Hooghlandt*, *Van-Sureck*, *Van-Leew*, &c.
Voiez les titres *Dam*, *Haestrecht*, *Hooghland*, *Sureck*, *Leew.*
Vander-Hoolck, *Wegen*, &c.
Vatier Jésuite, ami & sectateur de M. Descartes, 160, 161
Descartes luy fait present de ses livres, 240
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Il approuve dans M. Descartes la maniére d'expliquer l'Eucharistie selon ses principes, 519
Veeren ville de Zelande. Voiez le titre *Terveer.*
Vendelin (Godefroy). Voiez *Wendelin.*
Verité. Objet de l'amour & des études de M. Descartes, 40, 103, 104, 477, 478, 479
Voyez plus amplement la table de la *prem. part.*
Il ne se vantoit pas d'avoir découvert la Verité dans sa Philosophie, mais seulement d'avoir attrapé la vrai-semblance, 227, 228
Differentes espéces de fautes ou erreurs qui se commettent contre la verité, 478
Comment la Verité a besoin d'appuy, 102, 103, 105, 282
Voiez aussi l'Epître dédicat. de cet ouvrage.

Comparaiſon de la Verité avec la ſanté, 370, 478
Jugement de M. Deſcartes ſur le livre *de la Verité*, 14, & 15. Compoſé en latin par Ed. Herbert Baron de Cherbury, & traduit en François par le Pere Merſenne.
Ouvrages particuliers de M, Deſcartes touchant la recherche de la Verité, 404, 405, 406, 407, 475
S'il peut y avoir des Veritez indépendantes de Dieu, 504, 503
Veritez Mathématiques ſont des loix établies de Dieu dans la nature, mais elles ne ſont pas ſujettes au changement, *là-même.*
Veritez éternelles & immuables, 505, & 506
Verthamont (M. de) Maître des Requeſtes, ami particulier de M. Deſcartes, 393
Vertu humaine accompagnée ou ſuivie de l'Honneur, eſt le ſeul vrai Bien, & le ſouverain Bonheur de cette vie, ſelon la Reine de Suéde, 304, 305
Vibration, ou grandeur que doit avoir un corps ſuſpendu pour y faire ſes tours & retours égaux à ceux d'un plomb pendu à un filet de longueur donnée, 286, 287
Vie, vivre. Voyez la table de la *prem. part.*
Attache ou détachement de M. Deſcartes pour la vie, 11, 12
Brieveté ou longueur de la vie: l'art de la conſerver, *là-même.*
Imagination de ceux qui publioient que M. Deſcartes avoit trouvé le moien de prolonger la vie quatre ou cinq cens ans, 448, *item pag.* 452, 453
Vie cachée ou retirée. Voiez le tit. *Solitude*, avantages de la vie cachée & inconnuë, 282, 283, 463, 464
Vie heureuſe ou felicité de cette vie, en quoy elle conſiſte ſelon M. Deſcartes, 289, 290
Vie tranquille ou vie de Philoſophe, 330, 331, 351
Viéte (François) Maître des Requeſtes & Mathématicien.
Voiez la table de la *prem. part.*
Erreur de ceux qui ont crû que Deſcartes a pris ſon Abregé & ſon Analyſe dans Viete, 539
Vif-argent. Experiences de la peſanteur de l'Air par le moien du vif argent, 228, 229. 230, 278, 279, 280, 281. Voiez le titre *Vuide.*
Toutes ces experiences ſont conformes aux Principes de M. Deſcartes ; & ſelon M. Huyghens il n'y a que les Phénomenes de ce Philoſophe qui en viennent nettement à bout, 380
Ville-Arnoult ou *Villarnoux* (Mr. de) ami de M. Deſcartes, 176
Ville-Bresſieu (Eſtienne de) Chymiſte & Medecin. Voiez la table de la *prem. part.*
Son éloge, 199, 456
Il veut revenir auprés de M. Deſcartes en Hollande, & il rentre à ſon ſervice, 199, 200
Villeneuve du Bouëxic (Jacques ſieur de la) ami de M. Deſcartes, 95
& Procureur pour ſes affaires de Bretagne, 220, *item pag.* 462
Vincent (Gregoire de ſaint) Jeſuite fait un gros livre de la Quadrature du cercle, 275
Son livre eſt cenſuré par M. de Roberval, M. Huyghens, & le P. Merſenne. Le P. de S. Vincent écrit contre ce dernier pour ſa défenſe, 275, 276
M. Deſcartes en dit ſon ſentiment qui eſt conforme à celui de M. de Roberval, 276
Viogué (François) Erm. Auguſt. Miſſionnaire en Suede Son éloge, 414
Il aſſiſte M. Deſcartes à la mort, 422, 423
Il aſſiſte à ſon inventaire, 427, 428
Il donne un certificat dans les formes pour la Catholicité de M. Deſcartes, & ſes exercices de Religion, 437, 441, 548
Il le défend contre ſes calomniateurs, 549, 550, 551, 552
Virloreux (Anne de) femme de M. Clerſelier, 241
Vitry-la-ville (M. de) ami de M. Deſcartes, 176
Vitus ou plûtôt *White* (Thomas) Philoſophe Anglois. Voiez le titre *Anglus.*
Vladiſlas IV. Roi de Pologne. Voiez le titre *Ladiſlas.*
Vocation. Sentiment de M. Deſcartes ſur la vocation divine à la Religion, 238
Voetius (Giſbert) Miniſtre & Profeſſeur à Utrecht, 6
il ſert Regius dans la pourſuite d'une chaire, *ibid.*
Il le ſert encore dans la ſuite, 24
Origine de leur broüillerie, *là-même*, & 28, 33
Son hiſtoire, ſes éloges, peinture de ſon eſprit, jugement ſur ſes bonnes & mauvaiſes qualitez, 28, 29. 30, 31, 32, 468. 469
Il commence ſes hoſtilitez contre M. Deſcartes par des Theſes, 32
Il cherche les moiens de perdre Regius & Deſcartes

Descartes ; 57. 58. & *suiv.*
Il anime tout le monde contre M. Descartes, & sollicite même le P. Mersenne d'écrire contre lui. Forfanterie de ce Ministre, 92, 93. 142, 143, 144, 196
Il est fait Recteur de l'Université d'Utrecht, & s'anime de nouveau contre M. Descartes & M. Regius, 139, 140, 141. 145, 147.
Regius répond à ses theses, & il en est irrité, 148, 149, 150, 151, 152.
Il fait saisir cette Réponse, 153, 154
Ce qui la rend chere & la fait rechercher, *là-même.*
Il tourne ses soins contre la Philosophie de M. Descartes qu'il tâche de faire proscrire, 154, 155
Il extorque un decret du Magistrat, & fait rendre une sentence de l'Université contre elle, 155
Il y trouve de l'opposition dans l'Université & dans la ville, 156
Il se vange par des libelles publiez sous les noms de ses écoliers contre Regius & M. Descartes, 156, 157
Il se sert du ministére de Schoockius pour écrire contre M. Descartes, 177, 252, 253, 258
Il attaque la Confrairie de Nôtre-Dame de Bosleduc contre les Protestans mêmes, 180, 181, 182, 184
Il écrit contre Desmaréts sur ce sujet, 183, 184
Il est blâmé par les Ministres, & le Synode Gallo-Belgique sur ce point, 185
Ses excés & ses emportemens contre M. Descartes, 189, 190, 196
Il lui fait un procés criminel devant les Magistrats d'Utrecht, 191, 192, 193, 194, 195, 196
Il fait divers libelles ou écrits volans sans nom ou sous de faux noms contre M. Descartes, 204, 205, 252, 258
On arrête ses procedures violentes contre M. Descartes, & on reprime son insolence par autorité superieure à celle des Magistrats d'Utrecht, 195, 196, item 250, &c. 257. 258
Il est reconnu & declaré calomniateur, 250, 251. 252, 253, 254
Forfanterie de Voetius qui tâche de faire revivre le procés qu'il avoit suscité contre M. Descartes à Utrecht, 258
Il declame contre les Chanoines Reformez d'Utrecht, 258
Il se déchaine contre Schookius son disciple & son ami, & lui fait un procez, 260, 261
Jugement de M. Descartes sur l'érudition, les études, & les écrits de Voetius, 408, 469
M. Descartes est disposé à la reconciliation avec Voetius, qui veut paroître irréconciliable, 261
Voetius le jeune, suit la passion de son pére contre M. Descartes & M. Régius, 141
Ses théses dressées par son pére, 155, 156
Il écrit contre les Juges de Groningue qui avoient prononcé en faveur de M. Descartes, 258, 259, 260
Vœux Monastiques ou Religieux. Sentiment de M. Descartes sur la nature & l'obligation des Vœux, 528
Vossius (Gérard Jean). Voiez la table de la *prem. part.*
Vossius (Isaac) fils de Gérard Jean, depuis Chanoine de Windsor en Angleterre, apprend la langue Grecque à la Reine de Suéde, 390, 395, 396
Jaloux du credit de M. Descartes sur l'esprit de la Reine, 396
Voyages. Utilité & inconvéniens des voyages. Voiez la table de la *prem. part.*
Voyages de M. Descartes depuis sa retraite en Hollande peu heureux, 369, 370
Voyette (Loüis de la) Gentilhomme François, se trouve present à l'inventaire de M. Descartes en Hollande, 429
Voiez aussi la table de la *prem. part.*
Vuide. Objections de Gassendi ou de Sorbiére à M. Descartes sur le Vuide, 212
M. Pascal tache de défendre l'opinion du Vuide contre le P. Noel Jésuite & M. Descartes, 285
Histoire des experiences du Vuide faites en Italie, puis en France, 228, 229, 230
M. Descartes à son retour en Hollande s'occupe à ces experiences, & il les trouve de plus en plus conformes à ses Principes, 333, 345, 380
Il s'étoit avisé de cette belle experience avant Torricelli, qui passe pour en être l'Auteur, *là même*, *item* 228, 380
Il donne des avis à M. Pascal pour la faire sur le haut des montagnes & dans le bas des vallées, 330, 378, 379
M. de Roberval chicane & persecute M. Descartes sur le Vuide & le Plein, 344, 345, 346

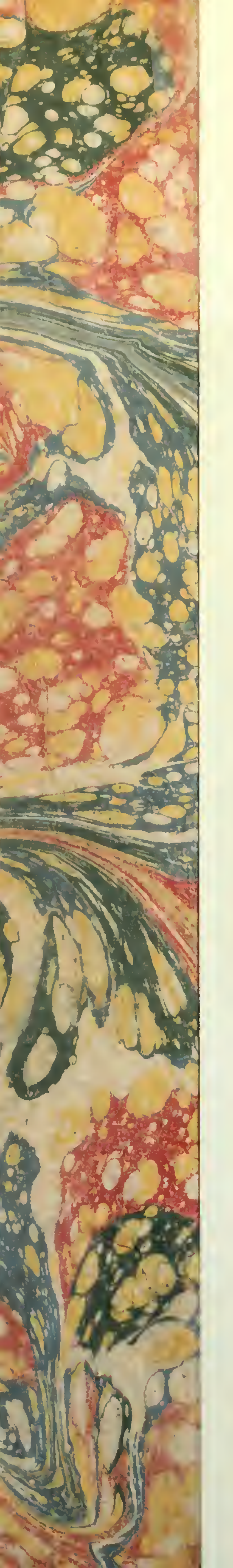
Toutes ces experiences ne réüssissent que par les Principes de M. Descartes selon M. Huyghens, 380
Waessenaer (Jacques) le Pére, ami de M. Descartes. Voiez la table de *prem. part.*
Waessenaer (Jacques) le fils. Gageure de Mathématique entre luy & Stampioen qui la perd, 52, 53, 54, 55, 56
Waeterlaet. Voiez cy-aprés le titre *Waterlaet*.
Wagenseil inventeur de l'art de marcher sur l'eau, 546
Walæus (Jean) Médecin de Leyde. Son éloge par M. Descartes, 143
Wallis (Jean) Mathématicien Anglois, juge mal de la sincerité de M. Descartes, 541, 542
Wallon de Beaupuis (Charles) Voiez le titre *Beaupuis*.
Warner (Guillaume) publie les ouvrages de Th. Hirriot, 540, 541
Wassenaer. Voiez cy-dessus le tit. *Waessenaer*.
Waterlaet (Lambert de) soûtient des théses contre M. Descartes & M. Régius sous Voetius, 147, 148
Il publie ou preste son nom pour publier un libelle contre M. Descartes, 156, 157
Il dépose en jugement contre M. Descartes devant les Juges d'Utrecht, 192
Il se rend le ministre & l'instrument de la malignité de Voetius & de Schoockius contre M. Descartes, 253, 254, 255
Wendelin (Godefroy) Chanoine de Condé en Hainaut, Curé de Herck en Brabant. Voiez la table de la *prem. part.*
Il fait un traité de la Pluie rouge ou sanglante, estimé de M. Descartes, 285, 286
Weulles Médecin Hollandois de la Reine de Suéde, ennemi particulier de M. Descartes. Mauvais offices qu'il avoit taché de luy rendre en Suéde, 417
Il voit & traite M. Descartes durant sa maladie par ordre de la Reine en l'absence de M. du Ryer premier médecin de cette Princesse, 417, 418, 421
Contestations entre le médecin & le malade, 418, 419, *& suiv.*
Wevelichoven (Jean) Secretaire de l'Université & de la Ville de Leyde, 316, 217
Wolffs (Christianus) d'Ipre, Docteur Cartésien. Voiez le tit. *Lupus*.
Wolzogen (Jean Loüis) Gentilhomme Cartésien, 274, 275
Wren (Christophle) mathématicien Anglois donne un essay d'une langue universelle sur l'idée de M. Descartes, 485
Voiez aussi la table de la *prem. part.*

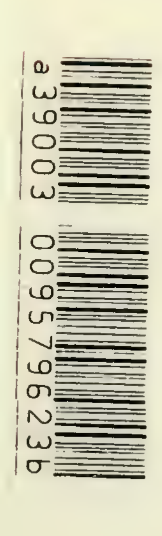
Z

ZEnon chef des Stoiciens. Conformité prétenduë de l'opinion de cet Ancien touchant le Plein de l'Univers sans Vuide avec le sentiment de M. Descartes, 534
Zureck ou *Sureck*. Antoine Studler Van-Zureck, Voiez le tit. *Studler*.
Zuytlichem (Constantin Huyghens). Voiez la table de la *prem. part.*
Il fait travailler aux verres de lunettes à Amsterdam sur les instructions de M. Descartes, 46
Il va voir M. Descartes à Leyde, 51
Plaintes frivoles de M. Saumaise contre M. de Zuytlichem, 70
Poësies de M. de Zuytlichem, 266, 267
S'il est le premier Poëte Cartésien, *là-même*.
Il est le correspondant de M. Descartes, 284, 285
Eloge de sa famille & de ses enfans, 299
Pour ce qui est de sa femme. Voiez la table de la *prem. part.* au titre *Baerle*.

FIN.






a 39003 009579623b

